

R E P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E



# **SEANCE PUBLIQUE DU 14 DECEMBRE 2022**



## **PROCES-VERBAL**

# SEANCE PUBLIQUE DU 14 DECEMBRE 2022

## S O M M A I R E



	PAGES
<b>Ouverture de séance par M. le Président</b>	01
<b>Appel des Conseillers Départementaux par Mme Amandine HOAREAU</b>	01
<b>Discussion :</b>	
-M. le Président	02
-Mme Laura FIARDA (Présidente du Conseil Départemental des Jeunes)	03
-M. le Président	04
<b><u>Lecture des motions</u></b>	
<b>Motion relative à la situation de sécheresse et ses conséquences sur les exploitations agricoles lue par M. Serge Eric HOAREAU</b>	
<b>Discussion :</b>	
-M. le Président	11
<b>Motion relative à l'expérimentation en vue d'autoriser les infirmières et les infirmiers à signer les certificats de décès à la Réunion. La problématique des constats de décès à la Réunion lue par M. Aurélien CENTON</b>	11
<b>Discussion :</b>	
-M. le Président	12
<b>Motion sur l'emploi lue par Mme Monique ORPHE</b>	13
<b>Discussion :</b>	
-M. le Président	14
-M. Gérard FRANÇOISE	15
-M. le Président	15
-Mme Monique ORPHE	15
-M. le Président	16
<b>ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 09 NOVEMBRE 2022</b>	16

**78 – RAPPORT SUR LA SITUATION DU DEPARTEMENT EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ANNEE 2022** 17

**Discussion :**

-M. le Président	20
-Mme Camille CLAIN	20
-M. le Président	21
-M. Gérard FRANÇOISE	22
-M. le Président	23
-M. Jean-François NATIVEL	23
-M. le Président	25

**Délibération** 26

**79 – RAPPORT DE SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES** 99

**Discussion :**

-M. le Président	102
-Mme Viviane PAYET BEN HAMIDA	102
-M. le Président	103
-Mme Brigitte ADAME	103
-M. le Président	104
-M. Gérard FRANÇOISE	104

**Délibération** 106

**80 –BUDJET PRIMITIF 2023** 130

**Discussion :**

-M. le Président	148
-M. Jeannick ATCHAPA	150
-M. le Président	150
-M. Serge Eric HOAREAU	152
-M. le Président	153
-Mme Sophie ARZAL	153
-M. le Président	154
-Mme Béatrice SIGISMEAU	154
-M. le Président	155
-M. Rémy LAGOURGUE	155
-M. le Président	156
-Mme Augustine ROMANO	156
-M. le Président	157
-M. Gilles HUBERT	157
-M. le Président	159
-M. Jean-Marie VIRAPOULLE	159
-M. le Président	160
-M. Bruno ROBERT	160
-M. le Président	160
-Mme Brigitte ADAME	160

-M. le Président	161
-M. Jean-Yves LANGENIER	161
-M. le Président	163
-M. David BELDA	163
-M. le Président	164
-M. Eric FERRERE	164
-M. le Président	166
<b>Délibération</b>	169
<b><u>81 – DECISION MODIFICATIVE N° 3 POUR L'EXERCICE 2022</u></b>	711
<b>Discussion :</b>	
-M. le Président	713
<b>Délibération</b>	714
<b><u>82 – ENVELOPPE BUDGETAIRE 2023 AFFECTEE AUX ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICAUX SOCIAUX (ESSMS)</u></b>	893
<b>Discussion :</b>	
-M. le Président	899
<b>Délibération</b>	900
<b><u>83 – ACTUALISATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER</u></b>	903
<b>Discussion :</b>	
-M. le Président	906
<b>Délibération</b>	907
<b><u>84 – DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES THEATRES DEPARTEMENTAUX 2016-2023 : PRESENTATION DU RAPPORT DE L'ANNEE 2021 DU DELEGATAIRE (ASSOCIATION THEATRES DEPARTEMENTAUX DE LA REUNION (TEAT REUNION))</u></b>	950
<b>Discussion :</b>	
-M. le Président	985
<b>Délibération</b>	986
<b>Clôture de la séance</b>	988

## **MELCHIOR, Président du Département de la Réunion :**

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue, à toutes et à tous, élu(e)s, administratifs, et distingués invités dont Mme Aude qui est avec nous, qui suit nos travaux avec assiduité.

Sans plus tarder, je donne la parole à Mme Amandine HOAREAU, secrétaire de séance, pour l'appel des conseillers. Je vous remercie de bien vouloir préciser si vous avez des procurations. Merci. Cyrille

## **Amandine HOAREAU :**

Merci Président, Mesdames, et Messieurs les élus, chers collègues, Mesdames, Messieurs les administratifs, Mesdames, Messieurs, bonjour, je vais donc de suite procéder à l'appel

*Appel des membres de l'assemblée.*

### **PRESENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE : (41)**

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### **ABSENCES AVEC PROCURATION : (6)**

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

**ABSENCES : (2)**

**Madame Nassimah DINDAR**

**Monsieur Jean-François PAYET**

**ABSENCE EN COURS DE SEANCE AVEC PROCURATION : (1)**

**Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Je vous remercie. Le quorum étant atteint, nous pouvons valablement délibérer.

Avant de démarrer l'examen des rapports, je voudrais vous présenter notre nouvelle présidente du Conseil Départemental des Jeunes. Si vous voulez bien peut-être vous rapprocher, on va lui faire une place parce que je vois qu'il y a une place là. Comme ça, toute l'assemblée pourra vous voir, ma chère Louna FIARDA, nouvelle Présidente Départementale des Jeunes.

On peut l'applaudir bien fort parce qu'elle a été élue brillamment.

*Applaudissements*

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Avant de vous laisser la parole, je voudrais vous dire quelques mots au nom de nos collègues conseillers départementaux. Louna FIARDA a été élue le 25 novembre dernier avec 21 voix lors d'une assemblée plénière qui enfin retrouvait sa forme initiale en présentiel après deux années de crise sanitaire qui nous avait contraints de revoir le mode d'organisation de scrutin.

Chère Louna, vous succédez à Émilie DEQUELSON qui a effectué un travail – faut-il le rappeler – formidable et exemplaire, tout comme le bureau sortant que je salue. Vous succédez aussi à une ancienne présidente qui a, elle aussi, fréquenté le collège Saint-Charles et qui a marqué cette assemblée par son engagement, il s'agit de Shyrel Gouraya MOUSSALAYA.

J'ai eu l'occasion de vous féliciter le jour même de votre élection, mais permettez-moi de vous redire devant mes collègues combien nous sommes fiers et heureux de vous voir accéder à cette belle fonction. À travers vous, j'adresse aussi mes félicitations à l'ensemble des membres de votre bureau et tout particulièrement à vos deux vice-présidentes, Margot DUFOUR et Charlotte PALMAS. Voilà une équipe ! Une équipe 100 % féminine qui donne à voir que l'engagement au service de la cité et de la jeunesse réunionnaise concerne tout le monde et je suis heureux de voir que de plus en plus de jeunes femmes s'y intéressent.

Vous allez débiter une année particulièrement exaltante et haletante, celle de l'engagement et de l'action publique en direction de la jeunesse. Une jeunesse, qui est sans doute affectée par tout ce qui se passe : la crise sanitaire, le contexte socio-économique, la désaffection croissante pour la chose publique, mais c'est dans ce contexte très particulier que vous aurez la mission de faire vivre cette assemblée et déployer des actions en direction de vos 60 000 camarades, des 86 collèges publics et privés.

Nous serons résolument à vos côtés tout au long de ce mandat pour vous accompagner et vous soutenir dans la concrétisation de tous vos projets. Je vous laisse la parole afin que vous puissiez vous adresser à cette honorable assemblée.

La parole est à vous, Mme la Présidente du Conseil Départemental des Jeunes. Merci.

**Louna FIARDA, Présidente du Conseil départemental des Jeunes :**

M. le Président du Département, Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, Mesdames et Messieurs les Directeurs des services, Mesdames et Messieurs les invités, en vos grades et qualités, bonjour à tous.

Je me présente, Louna FIARDA. Je suis la nouvelle présidente du Conseil départemental des jeunes depuis le vendredi 25 novembre dernier. Je suis élève de Saint-Charles à Saint-Pierre dans le secteur sud. Je tiens à remercier M. le Président de m'avoir invité à cette séance plénière. Je suis tout honorée, car c'est la première fois que j'assiste à une grande séance, devant autant d'élus adultes. Je vais découvrir au fur et à mesure, tous les dossiers relatifs aux missions du Département. Surtout que vous allez discuter ou procéder au vote du budget de la collectivité. Cela va me permettre de découvrir comment vous travaillez entre vous. Et je vous promets que je répondrai présente à chaque fois que vous me solliciterez.

Je tâcherai de poursuivre le travail accompli par ma prédécesseure, Émilie DEQUELSON, qui a accompli avec brio son rôle de présidente. J'ai eu ma première allocution devant un public au collège de la Montagne pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du rétablissement de la République en votre présence, M. le Président. Et c'est un honneur pour moi d'être conviée à chacun de ces événements, car c'est dans ces moments-là que nous, jeunes, pouvons découvrir le travail que vous accomplissez pour les Réunionnais et pour la jeunesse. Cette opportunité de participer à de telles manifestations me permet de prendre encore plus de maturité et d'envie de prendre des responsabilités pour notre île. Je sais, M. le Président, que vous nous soutenez dans nos actions et d'ailleurs, vous avez été présent pour annoncer les résultats de l'élection.

Je tiens également à remercier Mme Sabrina TIONOHOUÉ, l'élue déléguée à la vie éducative qui est aux côtés du Conseil départemental des jeunes et qui nous soutient fortement. Nous avons de quoi être motivés aussi bien entourés d'élus adultes qui nous font confiance et nous ferons tout, mes vice-présidentes et moi-même, pour être acteur sur tout ce qui touche à la jeunesse et la faire avancer. Nous avons contribué l'année dernière, à la rentrée de janvier, avec les services de la direction de l'éducation, sur tout ce qui touche à la restauration scolaire et participer à la création d'un logo et tout ce qui concerne cette partie.

Nous sommes beaucoup sollicités par d'autres partenaires, lutte contre le harcèlement scolaire, l'éloquence, la citoyenneté, la sécurité routière, le développement, la francophonie et bien d'autres encore. Je peux vous assurer que mes camarades élus et moi-même répondrons présents à chaque fois que vous nous solliciterez. Je reste persuadée que nous, jeunes, avons beaucoup d'idées et de propositions à échanger avec vous, Mesdames, Messieurs les élus. Et n'hésitez pas à nous solliciter, nous répondrons présents pour travailler avec vous et œuvrer pour notre île.

Encore une fois, merci à vous tous de m'avoir invitée et surtout, merci de m'avoir écoutée. Je vous souhaite des travaux fructueux pour cette matinée et j'écouterai attentivement les dossiers que vous allez présenter.

*Applaudissements*

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

On a bien senti dans vos propos, toute votre détermination et votre sens de l'engagement. Merci à vous. Bien évidemment, je voudrais à nouveau saluer l'engagement de tous les collégiens ainsi que des principaux de collège, de leurs équipes, des enseignants, dans la réussite éducative de nos enfants. Vous avez eu tout à l'heure à travers l'orchestre du collège de la Montagne, classe de quatrième, l'illustration parfaite de l'exemplarité et de la qualité de nos jeunes enfants et Mme la Présidente, pareil, vous êtes porteuse de tous ces espoirs, nous sommes à vos côtés, félicitations à vous. Bien évidemment, en cette fin d'année aussi, tous nos vœux, pour tous les collégiens, de bonnes vacances mais aussi de pleine réussite. Merci encore.

Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, M. le directeur général des services, Mesdames et Messieurs les directeurs généraux adjoints, directeurs responsables de service et leurs collaborateurs, Mesdames et Messieurs chers distingués invités, Mme AUDE qui nous fait l'honneur d'être toujours là, assidue à nos travaux, ainsi que toutes les autres personnes présentes à la salle, merci à vous. Je vous souhaite la bienvenue dans cet hémicycle du Conseil départemental pour cette dernière séance. Une dernière séance plénière pour



cette année 2022 qui clôture cette première année pleine de mise en œuvre de notre plan de mandature. Outre le budget, nous allons examiner également d'autres dossiers importants ainsi que trois motions qui vont vous être lues.

J'ai eu l'occasion d'exposer à M. BRAUN, ministre de la Santé, lors de son passage ici à la Réunion, nos problématiques rencontrées, notamment les week-ends et l'impact que cela peut avoir pour les familles frappées par le deuil en cas d'absence de médecins, d'indisponibilité de médecins. Le ministre a été sensible à ce sujet et a indiqué qu'il étudierait la possibilité pour la Réunion d'expérimenter une nouvelle mesure. C'est pour cela que nous avons consacré une motion pour que l'ensemble du gouvernement comprenne bien la pertinence de notre démarche. Nous avons donc proposé cette motion et je compte bien évidemment sur votre esprit d'unité et de solidarité pour valider unanimement cette motion qui sera adressée dans les plus brefs délais à l'État.

Deux autres motions vous seront lues, on y reviendra tout à l'heure, mais je voudrais vous dire que nous aurons à examiner deux rapports tout aussi majeurs. L'un portant sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et l'autre, sur la situation du Département en matière de développement durable pour l'année 2022.

Ce rapport de situation basé sur les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations-Unies en 2015 donne un coup de projecteur sur la prise en compte du développement durable tant dans notre fonctionnement interne que dans la mise en œuvre de nos politiques publiques portées par nos différentes directions durant l'année 2022.

Et bien évidemment, l'un des sujets principaux de cette séance plénière, ça sera l'examen du budget primitif qui est un budget de continuité dans la mise en œuvre du plan de mandature qui a été validé il y a un an.

Ce budget vous sera présenté en détail par Jeannick ATCHAPA, Vice-président délégué aux finances. Il s'élève à 1 265 000 000 €, en progression de plus de 47 millions au bénéfice de notre territoire et de ses habitants.

Cette dynamique du Département est permise par notre bonne gestion financière, fruit notamment de la recentralisation du RSA. Nous demeurons une collectivité peu endettée avec une capacité de désendettement inférieure à quatre années à fin 2022, soit un ratio bien meilleur que la moyenne nationale.

Toutefois, sur une trajectoire de long terme, nous devons demeurer attentifs à ce que notre collectivité demeure en capacité d'agir, tenir une gestion prudente et sérieuse et faire en sorte que l'État nous garantisse des ressources en lien avec l'ampleur des missions qui nous incombent. J'y veillerai personnellement en

votre nom à tous. Je rappelle d'ailleurs que l'élaboration de ce budget est le fruit d'une méthode déjà éprouvée basée sur le dialogue et la co-construction.

Je tiens à vous remercier, mes chers collègues et en particulier les Vice-présidents et élus délégués qui ont travaillé en étroite concertation avec les services pour bâtir ce document financier. Cela nous permettra de poursuivre nos actions en faveur des Réunionnais et des territoires conformément aux orientations budgétaires qui ont été présentées le mois dernier et qui traduisent une réelle montée en puissance dans plusieurs domaines :

- celui de l'habitat avec l'amplification du dispositif d'amélioration qui va tendre vers les 4 000 dossiers traités par an à moyen terme ;
- celui de la proximité avec la démarche d'aller vers nos concitoyens qui sera encore renforcé sur l'ensemble du territoire avec une volonté de prévenir les situations de ruptures liées à des impayés de loyer.

Dans le domaine de l'insertion, nous sommes plus que jamais mobilisés à travers le programme départemental de l'insertion (PDI) et sa déclinaison territorialisée, le pacte territorial d'insertion que nous serons amenés à valider ce jour en commission permanente.

Près de 90 % des 49 actions du PDI 2022-2024 sont à ce jour opérationnelles ou en cours de déploiement. Ce qui doit nous permettre d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé d'ici 2024, celui de proposer une offre d'insertion à chaque foyer bénéficiaire du RSA.

En parallèle, je vous informe que j'ai signé il y a quelques jours, avec M. le Préfet de la Réunion, une deuxième convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi. Elle nous permettra de mobiliser 11,3 millions d'euros de crédits en faveur de nos concitoyens avec un large volet de plus de 5 millions d'euros consacrés à l'insertion en lien avec le PDI.

Cet engagement permettra notamment de conforter l'expérimentation du dispositif R+ qui, comme je l'ai rappelé le mois dernier, a lui aussi été renforcé en le couplant avec le contrat initiative emploi, permettant de véritablement impliquer les entreprises réunionnaises dans cette démarche d'accompagnement à l'insertion.

En matière sociale, nous mettrons en œuvre notre stratégie de l'évolution de l'offre d'accueil à destination des publics vulnérables, notamment des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Nous devons sur notre mandature augmenter de façon significative les places disponibles pour les publics les plus vulnérables. Et je tiens à saluer le travail que nous avons effectué avec les services de différents ministères, mais aussi bien évidemment

avec le directeur de l'Agence régionale de santé, M. Gérard COTELLON, qui nous a amenés à pouvoir mettre en place ce plan de rattrapage de plus de 50 % de places disponibles pour les publics vulnérables.

Dans ce domaine, les enjeux sont importants du fait de l'accélération du vieillissement de la population et quand j'ai vu les chiffres la semaine dernière en Comité interministériel des Outre-mer (CIOM), à la Réunion, nous allons passer, c'est l'INSEE qui le dit, de 40 000 à 120 000 personnes âgées de plus de 75 ans.

C'est un public qui va croître et pour lequel nous allons devoir effectuer des efforts importants dans les années à venir. Les enjeux, comme je l'ai dit, sont importants du fait de l'accélération du vieillissement, mais aussi des situations de dépendance et nous allons recevoir Mme la ministre déléguée aux personnes porteuses de handicap, Mme DARRIEUSSECQ, qui devrait arriver aujourd'hui, mais étant donné que son avion n'a pas pu décoller hier soir, elle va arriver demain matin, eh bien, je vais la sensibiliser fortement sur le plan de rattrapage que nous voulons pour La Réunion en matière de places d'accueil aussi bien évidemment, pour les personnes en situation de handicap dans le domaine de l'habitat inclusif, du travail inclusif, des possibilités d'accueil aussi. Nous avons besoin d'une grande solidarité envers nos concitoyens les plus vulnérables, c'est cela aussi donc le sens de ce budget.

Nous allons continuer, mes chers amis, à récolter les fruits de notre gestion rigoureuse des comptes publics avec un niveau d'investissement qui, je le dis, est assez inégalé, parce que nous allons maintenir un niveau d'investissement de 190 millions d'euros. On en était à 120-130 il y a quelques années. Aujourd'hui, grâce aux possibilités qu'on peut dégager et à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, et je l'ai dit hier, le budget de la collectivité, c'est un budget de fonctionnement par nature, mais bien évidemment, nous devons aussi garder une capacité d'investissement. C'est pour cela que 190 millions sont consacrés aux travaux PST, pacte social de solidarité pour les communes, aux routes, aux collèges. Ce niveau d'investissement permettra de garantir une intervention volontariste de la collectivité, je l'ai dit, envers les collèges, les routes, l'agrotourisme, la valorisation et la préservation de notre biodiversité, la transition écologique et solidaire et bien sûr, M. Bruno ROBERT qui me regarde attentivement, le développement agricole, avec un accent mis sur la sécurisation du réseau hydraulique et la poursuite de nos travaux en matière de diversification, d'accompagnement vers une agriculture durable, porteuse d'espoir en matière de sécurité alimentaire.

C'est un sujet particulièrement d'actualité compte tenu de la sécheresse et des enjeux liés au réchauffement climatique. Les projections montrent que les sécheresses seront à l'avenir plus longues et plus fortes, avec des épisodes

pluvieux plus intenses et inégalement répartis dans le temps et dans l'espace. Nous allons devoir gérer cette nouvelle donnée liée au changement climatique dans la gestion globale de l'eau envers les agriculteurs. Il est essentiel d'anticiper ces changements en poursuivant l'aménagement du territoire dans le domaine hydraulique afin de mieux capter et de valoriser les ressources en eau utilisées notamment dans le domaine agricole. Quand même, vous dire, mes chers collègues, que le Département de La Réunion est le département français le plus volontariste dans ce domaine car à ce jour, nous avons réussi à apporter l'eau d'irrigation sur près d'un tiers de la surface agricole de notre territoire. Un tiers de la surface agricole se trouve aujourd'hui irrigué à La Réunion, alors qu'en France hexagonale, ce taux est de 6 %. Alors parfois, il faut se le dire aussi quand même, on n'est pas plus mauvais que les autres et en irrigation, nous sommes à un tiers et en France hexagonale ils en sont à 6 %.

Pour autant, et dans le prolongement des grands objets d'irrigation menés sur les micro-régions sud et ouest, la collectivité poursuivra son engagement pour améliorer la distribution de l'eau, notamment au niveau des micro-régions nord et est dans le cadre du projet MEREN, mais également dans les hauts de l'île avec le projet PRODEO. Plusieurs projets d'envergure vont être lancés dans ce cadre. Que ce soit sur les secteurs de Saint-Benoît, de Salazie, des Avirons, des Hauts de Saint-Paul, de Saint-Leu, du Tampon, de Saint-Louis, de Trois-Bassins, de Petite-Ile et de Saint-Joseph. De nouvelles études vont démarrer également l'année prochaine sur les hauts de Sainte-Suzanne. L'actualité douloureuse avec ces coupures d'eaux observées depuis plusieurs semaines nous rappelle le bien-fondé de cette démarche. Le Département porte le captage et la gestion de la ressource brute qu'on met à disposition des agriculteurs, qu'on met aussi à disposition des communes et des groupements de communes pour l'alimentation en eau des familles.

Mes chers collègues, comme vous pouvez le constater, nous avançons avec détermination. Prudence bien évidemment, mais aussi détermination et volontarisme pour servir au mieux les Réunionnais et accompagner le développement de notre territoire à travers les 10 axes de notre plan de mandature.

Je vais terminer mes propos en adressant mes félicitations aux représentants du personnel nouvellement élus suite au scrutin du 8 décembre dernier. Je voudrais vous dire que nos élus et moi-même sommes engagés dans une démarche partenariale à leur égard, à l'image de ce budget primitif 2023 qui vise à apporter du progrès dans la société réunionnaise, nous sommes dans une démarche de progrès pour nos agents et pour la collectivité.

Mes chers amis, sans plus tarder, je vous propose de commencer l'examen de notre ordre du jour avec lecture des motions. Nous avons reçu trois motions.

- La première, relative à la situation de sécheresse et ses conséquences sur les exploitations agricoles, présentée par le groupe majoritaire, on va dire, Serge HOAREAU nous en fera la lecture ;
- la deuxième motion, relative à l'expérimentation en vue d'autoriser les infirmières et les infirmiers à signer les certificats de décès à la Réunion présentée par M. Aurélien CENTON qui nous en fera lecture ;
- une motion sur l'emploi, présentée par le groupe Une Ambition pour le Développement qui sera lue par Mme Monique ORPHE.

Donc M. Serge HOAREAU a la parole.

**Serge HOAREAU :**

Merci, M. le Président. Bonjour, Mesdames et Messieurs, chers collègues.

**Motion relative à la situation de sécheresse et ses conséquences sur les exploitations agricoles.**

- Considérant le caractère structurant du secteur agricole pour l'économie de notre territoire, cette filière mobilisant près de 10 200 emplois pour 6 300 exploitations représentant 1,4 % du PIB de la réunion ;
- considérant les enjeux connexes qui s'y attachent en termes d'aménagement de notre territoire ou de souveraineté alimentaire de l'île ;
- considérant la compétence de la collectivité départementale dans le domaine agricole, celle-ci étant par ailleurs reconduite dans sa fonction d'autorité de gestion du programme FEADER sur la période 2023-2027 ;
- considérant le plan AGRIPéi 2030, traduisant l'engagement fort du Département de soutenir nos agriculteurs afin qu'ils puissent produire plus et mieux pour satisfaire notamment les besoins des Réunionnaises et des Réunionnais ;
- considérant l'intervention historique du Département pour favoriser la gestion globale des ressources en eau sur l'ensemble du territoire et développer l'accès à l'irrigation pour nos agriculteurs. Cette intervention ayant à ce jour permis d'équiper en irrigation plus de 30 % de la surface agricole de notre île, soit 16 000 ha, grâce au déploiement d'infrastructures hydrauliques de grande envergure : plus de 1 000 km de canalisations, 30 km de galeries d'adduction, 7 prises d'eau en rivière, 14 forages et près de 100 réservoirs et stations de pompage ;

- considérant les actions sans précédent développées par la collectivité depuis maintenant deux ans, afin d'aider nos agriculteurs à stocker de l'eau sur leurs exploitations avec 4,7 millions d'euros investis pour financer la réhabilitation de nos 92 retenues collinaires et l'acquisition de 331 citernes de stockage ;
- considérant la situation de sécheresse exceptionnelle qui sévit depuis plusieurs mois sur notre territoire avec un mois d'octobre le plus sec depuis 51 ans depuis le début qu'on fait des relevés météorologiques et un déficit pluviométrique de 65 % sur les deux mois d'octobre et novembre dernier ;
- considérant les conséquences de ce manque d'eau pour les exploitations ne bénéficiant pas d'un accès à une infrastructure d'irrigation, avec des pertes de production importantes pour les cultures maraîchères, une repousse de la canne ralentie et un retard productif pour les prairies ;
- considérant la situation déjà fragilisée des exploitations agricoles en lien avec les conséquences de la crise sanitaire du cyclone Batsiraï de ce début d'année et de l'augmentation sans précédent des coûts des matières premières et des intrants résultant du conflit Russo-ukrainien.

Je propose aux élus du Conseil départemental réunis en séance ce jour, de :

- réaffirmer l'ambition de la collectivité en faveur de la poursuite de l'aménagement hydraulique de notre île pour satisfaire les besoins en eau nécessaire à son développement socio-économique et agricole ;
- rappeler en particulier les orientations prioritaires du projet de la mandature qui visent notamment à développer un réseau hydraulique structurant au niveau des micro-régions Nord et Est dans le cadre du projet MEREN, étendre les périmètres irrigués existants du Sud et de l'Ouest et favoriser l'accès à l'eau dans les hauts dans le cadre du programme PRODEO ;
- considérer cette intervention nécessaire au regard des bouleversements climatiques dont les effets mettent en évidence un renforcement des contrastes saisonniers avec des épisodes de sécheresse plus longs et plus intenses ;
- souligner l'investissement conséquent consacré à l'aménagement hydraulique avec un doublement du budget correspondant entre 2020 et 2022.

Je propose donc aux élus de témoigner leur soutien en direction des agriculteurs affectés par la sécheresse exceptionnelle de cette fin d'année 2022 et de solliciter l'État dans l'engagement de la procédure de reconnaissance de calamité agricole aux fins d'indemnisation des agriculteurs pour les pertes de récolte occasionnée par cette période de sécheresse.

Voilà, M. le Président la motion que nous présentons à notre assemblée.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Et qui est extrêmement important et fortement attendu par le monde agricole. Toi comme moi, nous avons eu l'occasion d'échanger avec le Président de la chambre d'agriculture. Il nous a relayé bien évidemment les inquiétudes de nos concitoyens.

Je vais vous proposer donc que lecture soit faite de la deuxième motion.  
M. Aurélien CENTON.

**Aurélien CENTON :**

Merci, Président. Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, permettez-moi tout d'abord de remercier une grande dame, Mme AUDE, merci pour tout son soutien qu'elle nous apporte concernant cette problématique qui a trop duré.

**Motion relative à l'expérimentation en vue d'autoriser les infirmières et les infirmiers à signer les certificats de décès à la Réunion concernant la problématique des décès.**

- Considérant les difficultés rencontrées par nos administrés pour bénéficier des services d'un médecin afin de constater un décès, particulièrement les week-ends et les jours fériés ;
- considérant les contraintes administratives relatives aux démarches consécutives à la gestion familiale des décès ;
- considérant la carence de médecins dans un certain nombre de régions malgré la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé de juillet 2019 ouvrant en sus des médecins en activité, aux médecins retraités, aux étudiants en médecine en troisième cycle et des médecins à diplôme étranger en Union Européenne, l'autorisation de délivrer un certificat de décès ;
- considérant l'évolution démographique de notre territoire qui engrange un allongement des délais et donc des procédures ;

- considérant les difficultés des médecins à se rendre au domicile des familles réunionnaises, car déjà très sollicitées par ailleurs ;
- considérant notamment que 92 % des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à la Réunion vivent à domicile contre 59 % en métropole ;
- considérant l'appel des familles réunionnaises en souffrance ;
- considérant la motion relative au constat de décès adoptée le 9 septembre 2020 par la commission permanente du Conseil départemental ;
- considérant la mise en place d'un groupe de travail réunissant les élus depuis septembre 2022, chargé d'étudier toutes les pistes possibles, des solutions, et de rencontrer l'ensemble des acteurs ;
- considérant l'examen du projet de loi des finances pour la sécurité sociale et de la proposition de la députée Stéphanie RIST, rapporteur général du texte, à travers un amendement proposé, ouvrant à expérimenter de trois ans dans trois régions à définir lors de laquelle l'État pourrait autoriser les infirmiers libéraux à signer les certificats de décès ;
- considérant la confirmation faite par le ministre de la Santé François BRAUN, lors de sa rencontre avec le Président du Département le 28 novembre 2022, qu'un appel à candidatures sera lancé dans le cadre d'une expérimentation,

Les élus du Conseil départemental réunis en assemblée plénière aujourd'hui :

- prennent acte avec satisfaction de la position de l'Ordre National des Infirmiers ainsi que de la Fédération des infirmiers de La Réunion, rappelant que « la situation est par ailleurs amenée à s'aggraver au vu des problématiques démographiques et médicales sur le territoire » ;
- confirment et demandent au Président du Département que notre territoire soit candidat à l'expérimentation de trois ans lors de laquelle l'État pourrait autoriser les infirmiers libéraux à signer les actes de décès.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci. Bien évidemment, vous connaissez déjà assez bien le dossier. Le ministre, lorsque je l'ai reçu, je lui en ai parlé de cette demande que la Réunion soit territoire d'expérimentation. Attendons la réponse, mais nous sommes quand même confiants.

La troisième motion donc sera lue par Mme Monique ORPHE.



## **Monique ORPHE :**

Merci, M. le Président. En fait, juste dire pourquoi j'ai déposé cette motion puisque j'ai assisté au bilan d'étape du plan départemental d'insertion et c'est vrai que j'avais entendu la sous-préfète parler de la baisse des contrats aidés et de l'emploi, donc ce qui va générer l'année prochaine un impact sur nous, sur le chiffre du chômage et sur le nombre de contrats aidés. C'est pour cela que je demande à l'État de maintenir ces contrats aidés. Je demande effectivement à cette assemblée de le soutenir ainsi que les autres associations des maires, etc. parce que je pense qu'il y a urgence à agir.

### **Motion sur l'emploi.**

- Considérant le taux de pauvreté à La Réunion 38 % contre 15 % en Métropole, dont 120 000 personnes en situation de grande pauvreté (sept fois plus élevé que dans l'Hexagone) ;
- considérant le nombre de chômeurs en catégorie A, presque 19 % contre 7 % en France métropolitaine ;
- considérant le nombre de bénéficiaires de revenu de solidarité active, près de 100 000 foyers couvrants 30 % de la population réunionnaise contre 5 % en Métropole ;
- considérant le contexte social et économique extrêmement fragile dans lequel se trouve la population réunionnaise depuis la crise covid et la guerre en Ukraine ;
- considérant l'offre insuffisante de création d'emplois dans le secteur marchand n'absorbant pas la demande ;
- considérant le plan PETREL contractualisé en détail entre différents acteurs réunionnais pour fédérer les synergies autour de l'emploi local ;
- considérant la loi de finances 2023 affichant une baisse de l'enveloppe des contrats aidés, de 145 000 à 110 000, dont 80 000 PEC dans le secteur non marchand au lieu des 100 000 et 30 000 dans le secteur marchand au lieu des 45 000 actuellement. 14 400 emplois aidés étant affichés pour tout l'Outre-mer et il y a aussi une diminution des chantiers d'insertion.

Le groupe Une Ambition pour le Département appelle l'État après évaluation sur une reconduction du plan Pétrel qui doit prendre fin au 31 décembre 2022, afin de préserver l'emploi local et notamment sanctuariser les contrats aidés affichés dans ce plan à hauteur des 12 000.

Une reconduction à l'identique, des chantiers d'insertion qui sont une réussite dans la formation des chômeurs de longue durée. Le groupe demande donc au Président du Département et à tous les autres partenaires, Région et Communes, de se mobiliser pour défendre la dignité par l'emploi.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Mesdames Messieurs, mes chers collègues, je crois que ces trois motions méritent, bien évidemment, d'être soutenues. C'est pour cela que je vais vous inviter à accepter qu'on vote le principe de l'urgence concernant ces trois motions et on passera ensuite à leur adoption.

Avant cela, pour rebondir par rapport à la dernière motion que vous avez lue, Mme ORPHE. Je voudrais porter à votre connaissance que le gouvernement nous a sollicité pour faire partie de l'expérimentation France Travail. C'est une expérimentation qui doit être menée sur quelques territoires de la République et fortement sollicitée. J'ai engagé un dialogue pour que si expérimentation devait y avoir, que cela se fasse aussi dans les conditions qui sont les nôtres, à savoir que notre territoire, par rapport à l'accès à l'emploi et le taux de chômage, au nombre de familles bénéficiaires du RSA, nous sommes dans une situation sociale hors-norme, donc on ne peut pas mener la même expérimentation à La Réunion que sur le territoire hexagonal.

Bien évidemment, les discussions ont été assez engagées, mais j'ai reçu hier soir des assurances de la part de ce gouvernement pour dire que l'expérimentation qui sera menée à La Réunion le sera de façon différenciée. Donc, s'il y a dix territoires qui seront retenus, dont la Réunion, la même expérimentation ne sera pas appliquée sur les dix. Il y en aura neuf pour les métropolitains et une expérimentation adaptée à la situation réunionnaise par rapport à ce que vous avez décrit tout à l'heure : le taux de chômage important, des jeunes face à des difficultés d'insertion, des familles frappées par ces situations. J'attends dans les jours, les semaines qui viennent, en début de l'année prochaine, je le pense, que ces travaux démarrent.

Je voudrais, bien évidemment, associer les élus à ces travaux pour que cette expérimentation soit une réussite, comme on l'a fait dans beaucoup de domaines, on demande à expérimenter dans le fait que les infirmières puissent délivrer des certificats de décès en cas d'indisponibilité de médecin sollicité pour amener l'expérimentation France Travail avec tout ce que cela comporte comme engagement, je dis d'accord, mais de façon différenciée par rapport à la métropole et nous poursuivons bien évidemment notre expérimentation R+ en lien comme on l'a dit avec le CIE qui renforce donc tout cela.

Donc la troisième motion est la bienvenue dans ce contexte-là.

**Gérard FRANÇOISE :**

M. le Président, par rapport à la motion que vient de lire ma collègue Monique ORPHE, je voudrais rajouter peut-être deux chiffres qui donnent aussi l'ampleur de l'écart qui puisse exister entre le niveau national et le niveau local. C'est vrai que je suis un fervent défenseur de dire qu'on ne peut plus parler de la France métropolitaine, mais dire plutôt la France hexagonale, mais quand je lis ces chiffres, je trouve qu'on est toujours dans un rapport France métropolitaine puisque deux chiffres qui parlent d'eux-mêmes, c'est le revenu d'activité par habitant : à La Réunion, il est de 14 354, chiffre INSEE, France entière 20 948. Cela veut dire que le revenu d'activité par habitant est -69 % par rapport au niveau national.

Un autre chiffre de l'INSEE, ce sont donc les prestations sociales pour les départements d'Outre-mer, 4 000 €. Ceux de la France hors Outre-mer 7 800 €, soit un delta de 95 %. Donc, c'est vrai qu'on va expérimenter France Travail, France ce que l'on veut, mais il serait aussi intéressant de mesurer le parcours qui sera fait à partir de ces nouvelles expérimentations. Les chiffres sont là, ce ne sont pas des chiffres partisans, ce sont des chiffres de l'INSEE, chacun peut aller consulter, c'est effarant. Et plus que jamais, nous sommes vraiment dans une relation France vers la Métropole, on ne fait donc plus partie de cette France dite de la continuité. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci pour ces précisions.

Oui, Mme ORPHE. Après, on passe à l'adoption du vote.

**Monique ORPHE :**

Oui, deux minutes. En tout cas, merci de prendre cette motion en urgence. Pour ma part, l'expérimentation, c'est une très bonne chose. On la fait avec la garantie jeune, le contrat d'emploi, le contrat d'avenir et je pense que pour notre territoire, c'est une bonne façon d'agir et je voudrais saluer votre soutien en faveur de l'emploi, notamment l'emploi local.

Vous dire aussi que l'année prochaine, je souhaiterais faire partie effectivement de ce groupe de travail parce que je pense que plus on est nombreux, je pense que c'est important.

Et enfin, saluer, parce que je ne l'ai pas fait, la nomination de la nouvelle présidente du Conseil départemental des jeunes.

Voilà. Merci, M. le Président.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Donc, nous allons passer à l'examen de ces motions. D'abord, adoptons le principe de leur examen selon la procédure d'urgence.

Qui est contre la procédure d'urgence ? Qui s'abstient ? Adoptée.

Maintenant, qui vote contre ces motions ? Qui s'abstient ? Les motions sont adoptées, nous allons nous appuyer sur ces trois motions pour continuer nos travaux selon ce que vous savez.

*Les motions sont adoptées à l'unanimité.*

### **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 09 NOVEMBRE 2022**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Mes chers collègues, nous allons maintenant examiner le procès-verbal de la séance plénière du 9 novembre dernier. Y a-t-il des questions ?

S'il n'y a pas de questions concernant le procès-verbal du 9 novembre 2022, qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

*Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire

SP-2022-RAP-078

#### **RAPPORT SUR LA SITUATION DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ANNÉE 2022**

DGS / DAPI / DIRECTION DE L'APPUI A LA PERFORMANCE ET A L'INNOVATION  
DGS / DAPI / SERVICE PROJETS

### **I. CONTEXTE / RAPPEL / CADRE REGLEMENTAIRE**

Pour répondre aux enjeux inédits auxquels le monde fait actuellement face, la France s'est engagée, à travers l'Agenda 2030, à atteindre les 17 objectifs du développement durable définis par les Nations Unies en 2015.

Face aux enjeux écologiques, en particulier au dérèglement climatique et à la perte de biodiversité, la collectivité départementale a accéléré en 2021 ses mesures en faveur de la transition écologique en adoptant un Plan dédié à la Transition Ecologique et Solidaire.

Le présent rapport fait état de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne de la collectivité et dans la mise en œuvre de ses politiques publiques durant l'année 2022.

Il s'inscrit dans le cadre réglementaire du décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (dite « Grenelle 2 ») portant engagement national pour l'environnement qui soumet les collectivités territoriales, les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Les articles réglementaires, inscrits à l'article L.110-1 du code de l'environnement, précisent la structuration à adopter au regard des cinq finalités du développement durable : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, Epanouissement de tous les êtres humains, Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations, Dynamiques de développement suivant des modes de consommations et de production responsables

## II. EXPOSE DES MOTIFS

L'objectif de ce rapport est de montrer comment chaque politique agit concomitamment, et avec quelle ampleur, sur les 5 finalités du développement durable. Sans rechercher l'exhaustivité, il met en lumière, par finalité, des exemples concrets impulsés par les différentes directions au profit de la collectivité et au bénéfice du territoire et de ses usagers pour concourir aux 17 ODD.

Le document joint en annexe se décompose selon les 4 parties suivantes :

- Une 1<sup>ère</sup> partie présentant en particulier une série d'indicateurs afin de suivre annuellement les avancées de l'action de la collectivité
- Une 2<sup>nd</sup>e partie faisant état du bilan des politiques publiques et services mis en œuvre par la collectivité au regard des 5 finalités de Développement Durable :
  - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
  - Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
  - Epanouissement de tous les êtres humains
  - Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
  - Dynamiques de développement suivant des modes de consommations et de production responsables
- Une 3<sup>ème</sup> partie dressant un bilan de la prise en compte des éléments de méthode du développement durable
- Une 4<sup>ème</sup> partie présentant le bilan des actions conduites en interne dans le cadre d'une démarche d'éco-exemplarité

## III. PROPOSITIONS

**Au vu des éléments proposés dans le rapport, je vous propose de prendre acte du rapport sur la situation en matière de développement durable du Département de La Réunion pour l'année 2022.**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :

rapport DD 2022 v0112022

**OBJET : Rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable pour l'année 2022**

**Avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire  
du 5 décembre 2022**

**Débat :**

- La commission demande qu'un effort soit fait sur les consommations d'eau du Département (diagnostic)
- La commission rappelle l'importance de siéger dans les instances écologiques.

**La Commission émet un avis favorable.**

## **DGS / DAPI SP-2022-RAP-078**

### **Rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable pour l'année 2022**

#### **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Nous allons maintenant passer à l'examen des rapports. D'abord, le rapport 78 qui a trait à la situation du Département en matière de développement durable pour l'année 2022.

Je rappelle, comme je l'ai dit tout à l'heure en préambule, que ce rapport de situation basé sur les 17 objectifs de développement durable défini par les Nations-Unies en 2015, fait état de la prise en compte du développement durable dans nos politiques publiques et le fonctionnement interne de la collectivité.

Je vais passer la parole à Mme Camille CLAIN, Vice-présidente déléguée à l'environnement et au développement durable, qui va nous en dire bien évidemment quelques mots.

#### **Camille CLAIN :**

Merci, bonjour à toutes et à tous. C'est avec le plus grand plaisir que je me fais la porte-parole ce matin, pour vous introduire le rapport de situation de la collectivité en matière de développement durable 2022.

Comme vous le savez, c'est pour répondre aux enjeux inédits auxquels le monde fait actuellement face que la France s'est engagée à travers l'agenda 2030 à atteindre les 17 objectifs du développement durable défini par les Nations-Unies en 2015, communément appelé les 17 ODD. L'atteinte de ces ODD couvre l'intégralité des enjeux de développement durable dans tous les pays du monde tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, mais également la lutte contre la pauvreté, les inégalités de genre, la prospérité économique, ou encore la paix, l'agriculture et l'éducation de qualité.

Ce rapport 2022 fait ainsi état de la prise en compte du développement durable tant dans le fonctionnement interne de la collectivité que dans la mise en œuvre de ses politiques publiques durant l'année 2022 et il nous montre comment chaque politique, chaque action, chaque direction, chaque service, agit de concert et avec quelle ampleur sur les cinq finalités du développement durable définies par le législateur, que je me permets de rappeler : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations, dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.



En outre, ce rapport s'inscrit dans un mouvement général d'accroissement de la demande de transparence de l'action publique et trouve une résonance dans la consolidation croissante du dispositif de suivi et d'évaluation des politiques publiques au sein de la collectivité en mettant en visibilité un certain nombre d'indicateurs et contribuant ainsi à l'évaluation du plan départemental de transition écologique et solidaire adopté par le Département en mars 2021.

Je vous invite toutes et tous à prendre connaissance de ce rapport et j'encourage à diffuser au maximum ces principes de développement durable dans l'ensemble des politiques locales que nous, élus, nous portons et enrichir nos stratégies territoriales. Pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien des Réunionnais et Réunionnaises tout en leur ouvrant de belles perspectives d'avenir, c'est bien ce que propose le développement durable.

Plus que jamais, le Département s'engage dans son rôle de collectivité de proximité, solidaire et en transition. Je vous remercie.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci, Mme Camille CLAIN. À travers vos propos, on voit bien que notre collectivité se tourne résolument vers la prise en compte des effets du changement climatique.

Nous voulons être une collectivité éco-exemplaire ; beaucoup d'actions ont été engagées. Je voudrais remercier bien évidemment les services qui sont à nos côtés sur ces dossiers parce que quand nous sommes arrivés à construire notre mandature, on était déjà dans une démarche d'éco-exemplarité et qu'on a renforcé. On atteint l'année 2023, pour moi, ce sera l'année où nous allons atteindre les objectifs internes à la collectivité. Après, il s'agit pour nous de travailler aussi avec l'ensemble des Réunionnais, pas seulement nos agents et là, nous avons le plan Un Million d'arbres. À ce sujet, je voudrais vous dire que sur le million d'arbres, nous en sommes à peu près à 90 000 pieds de bois plantés et nous avons à ce jour près de 300 000 plants en pot. Donc, on sera en capacité fin 2023 d'utiliser la majorité de ces plants qui sont en train de grandir dans des pots dans nos serres, chez les entreprises qui ont été retenues dans le cadre des marchés pour pouvoir nous fournir en plants et donc 90 000 déjà en terre en train de grandir plus les autres en pots, l'objectif du million d'arbres sera atteint grâce à l'engagement aussi bien des services que des entreprises qui travaillent avec nous et bien évidemment, de nos partenaires qui sont des partenaires associatifs, des communes, des intercommunalités, l'ONF aussi bien évidemment, et d'autres avec lesquels nous travaillons pour la pleine réussite de ce plan sur lequel, j'ai demandé aussi le soutien du Gouvernement et de l'État parce que Mme la Première ministre a annoncé elle aussi que le Gouvernement dans la suite de ce qu'avait dit M. le Président de la République est engagé dans un plan, dans un programme de plantation d'arbres. Nous leur avons dit qu'on a déjà commencé, on n'a pas attendu, on est déjà un peu en avance, alors aidez-nous un peu.

Et quand on parle de ce rapport, je voudrais dire qu'on place l'humain au cœur de nos préoccupations. Hier, nous avons signé la charte bilingue avec Mme Isabelle ERUDEL. Je tiens à saluer ton engagement à nos côtés dans ce dossier qui revêt une importance toute particulière parce qu'il s'agit pour nous de regarder La Réunion dans toutes ses dimensions humaines, culturelles, traditionnelles. C'est pour cela que la signature de la charte bilingue hier a été pour nous un moment extrêmement important Mme ERUDEL. Je voudrais à nouveau vous dire merci parce que vous avez porté brillamment ce dossier.

**Gérard FRANÇOISE :**

Par rapport au plan Un Million d'arbres, est-ce qu'on pourrait avoir en tant qu'élu du Département, la programmation de ce qui sera fait puisque quand on parle d'arbres, il faut aussi penser aux forêts urbaines puisqu'aujourd'hui, nous connaissons de grosses difficultés liées à l'augmentation de la température et tout un chacun peut comprendre que quand on plante en ville, ça permet aussi de mieux vivre ensemble, ça permet de créer du lien, ça permet de faire diminuer la température. Les secteurs urbains ne doivent pas non plus être oubliés de ce beau plan, parce qu'il faut le dire que c'est un beau plan, mais pour l'ensemble des Réunionnais. Donc, également ceux qui habitent dans les zones très densifiées.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Cher Gérard, tu as raison de le souligner. C'est pour cela que parfois, il m'arrive de ne pas pouvoir couvrir tous les champs, mais tu fais bien de me rappeler qu'effectivement, les communes travaillent avec nous et d'ailleurs, la convention Mairie de Saint-Denis – Département de la Réunion est finalisée et les zones urbaines ne sont pas oubliées, donc Saint-Denis bien évidemment.

Nous avons ici, sur le territoire de la commune aussi, une convention avec l'Université de la Réunion puisque dans toute la zone universitaire, on va faire du reboisement partout. Nous faisons du reboisement dans les collèges et nous avons un partenariat très fort avec la SPL EDDEN dont je tiens là aussi à saluer l'engagement de Mme la Présidente parce que la SPL EDDEN est à nos côtés pour être un acteur opérationnel qui apporte sa contribution.

Donc, il n'y a pas à voter le rapport, il vous a été présenté conformément à la réglementation.

*Le Conseil départemental prend acte du rapport.*

**M. le Président :**

Nous avons un deuxième rapport qui est aussi extrêmement important celui du rapport 79 qui présente la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

**Jean-François NATIVEL :**

Excusez-moi. Je ne sais pas si on peut commenter le rapport ou... ?

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Non, non, non, n'allez pas trop vite, non, il parle du rapport égalité là.

Le rapport va être présenté par Mme Viviane BEN HAMIDA.

**Jean-François NATIVEL :**

Non, je parlais du précédent puisque vous n'avez pas demandé si on avait des interventions ou des questions, mais...

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Mais je pensais qu'il n'y en avait plus.

**Jean-François NATIVEL :**

Eh bien, en fait, vous n'avez pas demandé s'il y en avait, donc il y a un monsieur qui avait pris la parole là-bas...

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Il n'est pas trop tard, il n'est pas trop tard.

**Jean-François NATIVEL :**

Donc, je tenais encore une fois, parce que j'ai été élu dans cette perspective, à souligner l'immense hypocrisie de parler de développement durable à l'île de La Réunion parce qu'il se fonde sur trois piliers : le social c'est-à-dire l'humain. Je rappelle quand même qu'on est sur une île parce que ça n'a pas l'air de soucier beaucoup de monde ici, sur les 860 000 Réunionnais, donc nous sommes sur une île et il y a donc le social, l'humain, il y a l'économique et il y a l'écologique. Et quand on regarde sur l'accès à la mer, c'est uniquement l'écologique. L'économie littorale a été détruite dans l'indifférence générale de tous les acteurs et des élus. L'humain, le social, je peux vous montrer des photos d'enfants coupés en deux avec les tripes dehors, ça ne me dérange pas. Je le fais régulièrement pour que les gens mesurent un petit peu ce qu'il y a derrière. Je ne vous dis même pas les traumatismes qui sont vécus. On a un champion olympique Laurent CHARDARD qui a perdu bras droit jambe droite qui sera aux Jeux olympiques sûrement,

financé par le Département et récompensé par nos préfets, etc. notre gouvernement.

Dernièrement, on a eu un secrétaire d'État à la Mer qui est venu alors même qu'Emmanuel MACRON avait dit qu'il nous rendrait la mer pour 2022, qui n'a même pas mis cette thématique à son programme si ce n'est qu'à la fin pour faire une balade devant Saint-Gilles et faire comme si tout va bien et nous conforter dans l'idée qu'on va être encore interdit pour longtemps, ce qui est totalement inadmissible. Et parce que je me permets de vous rappeler encore qu'on est sur une île.

Hier, j'étais à Trois-Bassins parce qu'il y a une grande journée du surf le 17 et vous pouvez imaginer que j'y étais pour représenter le Département avec le Président de la fédération de surf, le TCO, des élus, etc. et juste derrière nous, il y avait 50 personnes, hommes femmes enfants dans l'eau, sans sécurisation et ils faisaient leur conférence de presse tranquille.

Ce matin, j'étais dans l'eau à 5h30 du matin, il y avait 18 personnes dans l'eau à Saint-Leu. Et quand je suis rentré à 8h30, on était 35, la sécurisation ne démarre qu'à 9h30. Actuellement, les 2 millions et demi qui sont mis sur la table sont insignifiants par rapport à l'engouement à notre territoire exceptionnel pour les activités nautiques.

Alors, vous me direz, ils n'ont pas leur place ici « Zot' na qu'a rentre zot' case band zoreil... » C'est sûr, c'est ce qu'on nous dit déjà depuis dix ans, mais en attendant, il y a beaucoup de créoles et beaucoup de gens qui aiment la Réunion qui sont dans l'eau. Le Département met de l'argent sur cette problématique et il est absolument anormal – et en tout cas, moi, je me battrais à ce niveau-là avec mes petits moyens d'élus – que cette situation perdure indéfiniment et qu'on continue.

Je ne critique pas particulièrement le Département, c'est pareil à la Mairie de Saint-Paul, TCO, dans toutes les institutions, on nous sert du développement durable à longueur de journée, mais en attendant, on en est loin et je finirais sur « il y a un vaste programme, un plan biodiversité » vous savez 2023-2030 enfin, qui nous a été servi pour les Outre-mer, je rappelle que dans les commissions, ce sont des administratifs, des associations écologiques qui mènent la danse et les élus sont bien souvent absents et c'est très difficile de se battre. Mais je vais vous donner une petite mesure. Alors qu'on a le territoire le plus exigu et avec la plus forte pression démographique, on a quand même pour l'île de La Réunion – tenez-vous bien – 56 propositions dans le cadre de ce plan porté par des associations écologistes qui viennent faire des inaugurations en sac Louis Vuitton, mais bon, ça, c'est encore un autre problème, mais 56 propositions et donc protéger et reconquérir les écosystèmes, il y en a 23. Et je vous donne un exemple, en Guyane, vous savez, ce grand pays immense, ils en ont pour protéger, reconquérir les écosystèmes, une proposition et il y en a 11 au total pour la Guyane. Nous sommes à 56 propositions. Je peux vous transmettre le document, je vous l'enverrai

d'ailleurs pour que vous puissiez mesurer. Si on regarde Mayotte, pareil, 17 propositions, mais nous, on est à 56.

Donc, on est le territoire le plus compliqué, le plus exigu, et c'est là où on accumule, on accumule, on accumule toutes sortes de mesures. Voilà, je serai à chaque fois-là, pour rappeler que le développement durable à l'île de La Réunion, c'est une hypocrisie, tant que cette situation perdurera. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

M. NATIVEL, vos propos n'engagent que vous et ici, nous sommes en train d'examiner un rapport qui parle de développement durable au sein de la collectivité départementale. Donc, vous utilisez la tribune qui vous est offerte pour parler de la problématique de la mer de façon générale, libre à vous de le faire, mais vos propos, encore une fois, sont totalement déplacés par rapport au rapport que nous examinons aujourd'hui, je voulais vous le dire.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

www.cg974.fr

DGS / DAPI / DIRECTION DE  
L'APPUI A LA PERFORMANCE  
ET A L'INNOVATION

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-078**

**OBJET : Rapport sur la situation du  
Département en matière de Développement  
Durable pour l'année 2022**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 »

**VU** la décision n°129 relative au Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire du 24 mars 2021

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire en date du 5 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE UNIQUE** : L'assemblée Plénière prend acte du rapport annuel sur la situation en matière de Développement Durable du Département de la Réunion, pour l'année 2022.

*Certifié exécutoire compte tenu de la  
réception en Préfecture le 22 décembre  
2022 et de la publication sur le site du  
Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**



# Développement Durable

## Rapport de situation

> Année 2022



# Sommaire

## Table des matières

Sommaire .....	1
EDITO DU PRESIDENT .....	4
PARTIE 1 : L'ESSENTIEL .....	5
1. 2021 : arrêt sur image .....	6
2. Les indicateurs du baromètre .....	7
PARTIE 2 : BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET SERVICES MIS EN ŒUVRE PAR LA COLLECTIVITE AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....	9
1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	10
1.1. Une quantification des émissions de gaz à effet de serre réalisée en 2022 .....	12
1.2. Programme de valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques départementales.....	13
1.3. Le début d'une démarche de sobriété énergétique engagée dans le cadre du Plan Negawatt.....	14
1.4. Des chantiers menés selon une approche bioclimatique.....	15
1.5. Un plan de mobilité durable adopté en juin 2022 .....	16
2. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES .....	17
2.1. Un plan 1 millions d'arbres pour inverser la tendance à l'érosion de la biodiversité.....	19
2.2. 30 années d'engagement du Département pour les espaces naturels sensibles et la biodiversité .....	20
2.3. L'accès à la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques.....	23
2.4. Participation du Département à l'évènement « les jours de la nuit » pour dire stop à la pollution lumineuse.....	24

2.5.	Les Rendez-vous NatureS : Un événement 100% Département pour rendre la nature accessible à tous .....	25
2.6.	Fête de la Nature .....	26
3.	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS .....	27
3.1.	Lancement de la Caravane d'accès aux droits.....	29
3.2.	Le Département agit pour le bien vieillir.....	30
3.3.	Généralisation du dispositif Allocation de retour par l'activité des BRSA (R+) en faveur des publics les plus fragiles.....	31
3.4.	Un plan Départemental pour soutenir l'aide alimentaire du Territoire.....	32
3.5.	Poursuite du Pass Bien-être et dématérialisation du dispositif .....	33
3.6.	Pacte de Solidarité Territorial : 20% du volet investissement dédié à la Transition Ecologique et Solidaire .....	34
3.7.	Logement : une préoccupation essentielle pour vivre dans la dignité .....	35
3.8.	Madagascar et l'Union des Comores, pays prioritaires de l'action du Département en matière de coopération régionale.....	36
4.	AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES REUNIONNAIS.....	37
4.1.	Organisation d'un challenge sportif Départemental des Collèges.....	39
4.2.	L'accompagnement du secteur culturel et artistique et l'accès pour tous à la culture favorisés dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté 40	
4.3.	L'accès pour tous aux sports favorisé dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté .....	41
4.4.	Un Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Energie : des collégiens ambassadeurs de l'écologie .....	42
4.5.	La poursuite du concours d'embellissement des collèges .....	43
4.6.	Accueil de la Nuit européenne des Chercheurs dans les musées du Département .....	44
4.7.	Exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » aux Archives départementales.....	45
5.	DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE.....	46
5.1.	Des soutiens apportés aux producteurs de fruits et légumes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan AgriPéi 2030 .....	48
5.2.	Des soutiens spécifiques apportés aux filières vanilles, ananas et apicoles .....	49

5.3.	La Création d'unités de transformation de la production agricole locale.....	50
5.4.	La Création d'une banque de fourrage pour sécuriser l'alimentation des animaux.....	50
5.5.	La création de la marque « 100% La Réunion » .....	51
5.6.	La mise en œuvre du plan Bio .....	52
5.7.	Des actions pour promouvoir les productions locales !.....	53
5.8.	Des mesures prises pour lutter contre la mouche des fruits .....	54
5.9.	Plus de produits locaux dans les restaurants collectifs des collèges.....	55
5.10.	Un Challenge pour réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges .....	56
5.11.	Un soutien aux projets d'économie circulaire pour une production et des consommations plus durables .....	57
PARTIE 3 : BILAN SUR LA PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE METHODE DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....		58
1.	Le dispositif d'évaluation partagée .....	59
2.	Une stratégie d'amélioration continue .....	59
3.	L'organisation du Pilotage .....	60
4.	La transversalité de l'approche .....	60
5.	La participation des acteurs locaux et des habitants .....	60
PARTIE 4 : BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN INTERNE DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE D'ECO-EXEMPLARITE.....		63
ANNEXE les 17 Objectifs du Développement Durable .....		70

## EDITO DU PRESIDENT

Face aux enjeux écologiques, en particulier au dérèglement climatique et à la perte de notre biodiversité, j'ai souhaité accélérer en 2021 nos mesures en faveur de la transition écologique en adoptant un Plan dédié à la Transition Ecologique et Solidaire.

Le présent rapport, basé sur les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies en 2015, fait état de la prise en compte du développement durable tant dans notre fonctionnement interne que dans la mise en œuvre de nos politiques publiques durant l'année 2022. Il donne un coup de projecteur sur les principales réalisations, parmi les plus emblématiques, portées par notre Collectivité départementale.

Nous avons cette année réalisé le bilan de nos émissions de gaz à effet de serre afin d'identifier les actions les plus impactantes à déployer en 2023. Cela s'inscrit dans la continuité de notre engagement à décarboner notre fonctionnement grâce à une multitude d'actions. Expérimentation du télétravail, rationalisation du parc auto, pratique des visioconférences, mise à disposition de vélos, scooters et véhicules électriques, formation des agents aux enjeux climatiques, installations de panneaux photovoltaïques et de microcentrales hydroélectriques, verdissement des politiques d'achat, adoption d'un plan de gestion des déchets et d'un plan de mobilité durable sont autant d'actions concrètes mises en œuvre.

C'est également pour faire face aux effets locaux du réchauffement global de la planète que le Département propose une trajectoire vertueuse, résiliente et agile. Agriculture, protection de la biodiversité et des ressources en eau, irrigation, gestion des milieux naturels, soutien à l'économie circulaire, accompagnement des personnes les plus vulnérables, lutte contre la pauvreté...sont autant de politiques publiques locales qui intègrent l'enjeu écologique.

Au-delà de la protection de la planète, la feuille de route de l'agenda 2030 de l'ONU a pour objectif de garantir la paix et la prospérité. Elle touche de nombreux domaines et concrétise de façon équilibrée les 3 dimensions du développement durable (dimensions sociale, économique et environnementale). Nous pouvons affirmer que la transition écologique et solidaire constitue aussi un fil conducteur de notre projet de mandature 2021-2028.

L'avenir de notre planète et de notre territoire passent résolument par l'engagement de chacune et chacun d'entre nous. La prise de conscience collective face au réchauffement climatique gagne du terrain. Je souhaite que le Département accompagne de toutes ses forces les initiatives qui promettent un avenir meilleur pour l'humanité.

# PARTIE 1 : L'ESSENTIEL

## 1. 2021 : arrêt sur image

<p><b>Janvier/Février</b></p>	<p><b>Juillet/Aout</b></p>
<p><b>Mars</b> Bilan des 3 ans de mise en œuvre de la stratégie national de lutte contre la pauvreté</p>	<p><b>Septembre</b> Comité de Suivi Partenarial du PDTE Salon de l'écologie Remise des prix « Challenge de sensibilisation aux Economies d'Énergie » Nuit européenne des chercheurs dans les musées départementaux Lancement de l'exposition TiTrain Lontan Participation aux semaines européenne du Développement Durable Participation aux journées du Patrimoine Signature de la charte Run'Alm pour la valorisation des produits locaux dans la restauration collective</p>
<p><b>Avril</b> Lancement du Plan 5000 licences Participation à l'opération Jours de la Nuit »</p>	<p><b>Octobre</b> Organisation d'un premier marché de producteur Bio Participation aux Semaines Européennes du Développement Durable Organisation des Rendez-vous NatureS Lancement du Salon des seniors Organisation du Challenge Sportif des collégiens Lancement du 1<sup>er</sup> Budget d'Initiative citoyenne Opération de sensibilisation sur la lutte contre la mouche des fruits</p>
<p><b>Mai</b> Organisation des Journées de mobilité durable en interne Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier départemental Organisation des fêtes de la nature</p>	<p><b>Novembre</b> Création de la marque 100% La Réunion Lancement de la plateforme de la « Bourse aux matériaux » Participation à l'événement Ambition Planète « les jeunes d'engagent » Organisation du 1<sup>er</sup> Festival de la Transition Ecologique</p>
<p><b>Juin</b> Adoption d'un Plan de Mobilité Durable Adoption du Plan de gestion des déchets Atelier sobriété énergétique Lancement de la caravane d'accès au droit</p>	<p><b>Décembre</b></p>

## 2. Les indicateurs du baromètre

Le tableau ci-dessous propose une série d'indicateurs organisée selon les finalités du PDTE. Ils permettront de suivre annuellement les avancées dans les secteurs de l'environnement, du social et de l'économie. Ces indicateurs sont évolutifs pour s'adapter notamment aux changements du territoire et de la réglementation.

Finalité	Thème	Indicateurs	Donnée la plus récente connue RDD 2021	Donnée la plus récente connue RDD 2022	Cibles
Eco-exemplarité	Energie et GES	Bilan Carbone	en cours d'évaluation	79 600 T CO2 par an (en 2019)	Neutralité Carbone en 2050
		Consommation électrique du patrimoine bâti en Gwh/an	21,6 Gwh en 2019	19,6 Gwh en 2021	
		Consommation électrique des équipements hydrauliques	en cours d'évaluation	24,22 Gwh en 2021	
		Dépenses électriques patrimoine bâti en M€/an	4,01 M€ en 2019	3,83 M€ en 2021	
		Dépenses électriques des équipements hydrauliques en M€/an	en cours d'évaluation	2,58 M€ en 2021	
		Production d'énergie électrique patrimoine bâti	7 Gwh en 2018	en cours d'évaluation	50 Gwh en 2023
		Production d'énergie électrique équipements hydrauliques		1,32 Mwh en 2021	
		Recettes « Production Electrique » par M€/an	0,6 M€/an	0,93 M€ en 2021 (réseau hydraulique)	
	CO2 évité	5 880 t en 2019	en cours d'évaluation	21 500 t en 2023	
	Déchets	Volumes de déchets recyclés sites Source et Victoire		11,46 tonnes en 2022	
		Volumes de déchets recyclés autres sites	405 000 litres	1,05 millions de litres recyclés 2022	
		Volumes de déchets non recyclés sites Source et Victoire		14,14 tonnes en 2022	
		Volumes de déchets non recyclés autres sites	2 millions de litres en 2020	3,7 millions de litres en 2022	diminution de 50% en 2025
		Nombre de rames papier consommées/an	8581 en 2021	5429 (janv à nov 2022)	
		Poids de papier collecté en kg		0 560 kg (Sept à nov 2022)	
	Mobilité	Equipements informatiques donnés ou recyclés		environ 1000/an	
		Nombre de véhicules au parc auto	559 en 2021 dont 480 en gestion directe	528 en 2022 dont 471 en gestion directe	399
		Litres de carburants consommés par le parc auto	en cours d'évaluation	en cours d'évaluation	
		Tonnes de CO2 émises par le parc auto	480 t CO2 en 2020	en cours d'évaluation	269T CO2 en 2023
		Tonnes de CO2 émises par le parc auto rapporté par agent	92 kg CO2/agent en 2020	en cours d'évaluation	
		Nombre de véhicules électriques et/ou hybrides	6	10 voitures et 5 scooters électriques + 14 voitures hybrides	
		%age de véhicules électriques du parc auto	0,01%		
		Nombre de vélos	8	12	
		Nombre d'arbres solaires implantés	1	1	10
		Nombre de bornes électriques	0	2	
		Nombre d'agents bénéficiaire du forfait mobilité	0	0	500
		Nombre de jours télétravaillés		3435 du 1er mars au 9 novembre 2022 (expérimentation 200 agents) 7000 litres de carburants économisés	
		Nombre d'agents ayant participé au Challenge de la mobilité	200		500
	Achats	Nombre de marchés comprenant une clause environnementale	72 marchés en 2020	192 sur 213 au 03/11	
		%age des marchés comprenant une clause environnementale	36%	90% au 03/11	50% en 2026
		Nombre d'heures d'insertion	22789 en 2020	47 027h au 01/09	45 578 en 2026
		%age d'achats de mobiliers éco-labélisés	0,2	en cours d'évaluation	
	Formation C.Climatique	Nombre d'agents formés au Changement Climatique	60 en 2021	235 en 2022	2000 en 2022

Conversion des politiques publiques	Biodiversité	Nombre d'individus produits	40 000 en 2020	150 000 en 2022	-
		Nombre d'individus plantés	38 600 en 2020	100 000 en 2022	1 million en 2024
		Surfaces traitées contre les EEE	614 ha en 2020	600 ha en 2022	700 ha /an
		Volume déchets collectés / sentiers	500 t en 2020	en cours d'évaluation	-
		Nombre de sensibilisations réalisées (Fete + RDV Natures)	2 000	en cours d'évaluation	-
	Eau	Surfaces agricoles irriguées	16 000 ha en 2020	16 100 ha en 2022	17 600 en 2027
		Nombre exploitations raccordées	5150 en 2021	5100 en 2022	-
	Agriculture	Couverture locale du marché en produits frais	72%	pas de données plus récentes	80% de fruits et légumes frais en 2030
		Couverture locale du marché global (frais, transformé, con	42%	pas de données plus récentes	-
		Surface agricole sanctuarisée par un PAEN	0	1 (Petite-Ile)	création de 5 PAEN
		Surfaces agricoles en friche remises en culture	210 ha en 2021	301 ha en 2021 (données actualisées)	2000 ha
		Surface agricole	42 000 ha	38 770 ha (données RGA 2020)	maintien des 42 000 ha
		% de produits péi dans les assiettes des collégiens	40% en 2020	60% en valeur financière et 63% en volume (donnée 2021)	-
		Nombre d'Ampéi créées	20 en 2020	24 à ce jour (mais certaines ne sont plus	-
		Volume de denrées gaspillées dans les collèges	à évaluer	670 tonnes/an	-20%
		Surface agricole bio	1475 ha en 2020	2097 ha en 2021	3000 ha en 2030
		Part de la surface cultivée en bio	3,5 % en 2020	5% en 2021	-
	Routes Départementales	nombre d'exploitation bio	345 en 2020	488 en 2021	750 exploitations en 2030
		Nombre de radiers submersibles supprimés	51 radiers supprimés depuis 2007 (9 en 2020) 7 en 2021	9	12 en 2022, 156 à terme
	Insertion	Nb kms de pistes cyclables sur les RD	27 km	en cours de calcul par la DRD	-
Nombre de projets d'économie circulaire accompagnés		14 labellisés en 2021	en cours d'évaluation	20 projets / an	
Solidarité Ecologique	Ecologie économie	Nombre de projets lauréats au Challenge des créateurs	7 par an	en cours d'évaluation	7 par an
		Nombre d'ateliers publics vulnérables	0		4 par an
	Sensibilisation à l'environnement dans les collèges	Nombre d'ateliers grand public	1-Salon de l'écologie	3-Salon de l'écologie;Ambition Planète; Festival TES	3 par an
		Nombre de collèges participant au Challenge energie	15 collèges par an	5 établissements ont été récompensés en octobre et tous poursuivent le challenge CUBE. S sur une durée de 4	15 collèges par an
		Nombre de collèges participant au Challenge No Gaspi	15 collèges par an	3 établissements récompensés en juin. Prochaine saison en 2023	15 collèges par an
	Partenariat	Nombre d'établissements sollicitant la dotation biodivers	25	en cours d'évaluation	-
		Convention avec les communes	24 (PST2)	24 (PST2)	24 communes (PST2)
		Convention avec les intercommunalités	2 (TCO + CINOR)	2 (TCO + CINOR)	5
		Nombre d'actions de coopération	à préciser	à préciser	2 en 2021



## PARTIE 2 : BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET SERVICES MIS EN ŒUVRE PAR LA COLLECTIVITE AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE



## 1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

---

L'année 2022 a été marquée en France par des sécheresses, incendies records et violents orages. Avec des températures supérieures de 2,3 degrés par rapport aux normales de saison, il a été le deuxième été le plus chaud enregistré en France métropolitaine après celui de 2003. Et c'est le monde entier qui aujourd'hui fait face à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et longs. Chili, Inde, Australie, États-Unis, France et même Russie sont autant de régions du monde qui souffrent de l'accélération de la sécheresse mondiale.

**Le Département de la Réunion est aujourd'hui engagé dans sa transition bas carbone en mettant en œuvre une politique de réduction de son empreinte carbone et limitation de sa production de gaz à effet de serre.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- L'adoption en mars 2021 du Plan de Transition Ecologique et Solidaire. Ce document constitue la feuille de route de la collectivité pour une réduction de son empreinte environnementale et l'essor d'un nouveau modèle de développement. Ce plan comporte 4 grandes finalités : l'éco-exemplarité, la conversion des politiques publiques, la solidarité, la réussite du plan.
- La mise en œuvre du Plan NegaWatt (adopté en Nov 2019) comprenant 3 volets : sobriété- efficacité -production d'énergie pour une collectivité à énergie électrique positive en 2024
- Le Bilan Carbone de la collectivité (SPL Horizon) réalisé en 2022
- La production d'énergie renouvelable sur le patrimoine bâti et les infrastructures hydrauliques à travers notamment la réalisation de centrales photovoltaïques et de centrales hydroélectriques
- Réalisation du 2nd Challenge Départemental de Sensibilisation aux Économies d'Énergie avec mise en place de dispositifs de réduction de la consommation en énergie au sein de 15 collèges
- Accord cadre de partenariat entre le Département et EDF 2020-2023 structuré autour des thématiques : Assistance à la mise en œuvre d'un « schéma directeur énergie », Assistance à la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation des personnels du Département et des collégiens aux économies d'énergie, Assistance à la valorisation des richesses naturelles et culturelles du Département
- Un verdissement du Parc auto grâce à l'acquisition de voitures, de vélos et scooters électriques et le développement de pratiques alternatives à la voiture solo
- Le 1<sup>er</sup> Plan de mobilité durable interne de la collectivité
- L'expérimentation d'une pompe de refoulement d'eau sans électricité sur le réseau hydraulique départemental

### Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

### Quelques Chiffres Repères

23 centrales photovoltaïques sur les toitures des collèges produisant 7GWh/an

Objectif de production de 50 GWh d'électricité en 2024

19,6 GWh d'électricité consommés par le patrimoine bâti de la collectivité en 2021

60 % de la facture électrique attribuée aux collègues

### 1.1. Une quantification des émissions de gaz à effet de serre réalisée en 2022

En conformité avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, le Département a missionné en 2021 et 2022 la SPL Horizon pour l'élaboration de son Bilan Carbone. Ce diagnostic va désormais permettre un pilotage ajusté des actions prioritaires à mettre en œuvre en matière de transition et de sobriété énergétique, de mobilité des agents et des élus de la collectivité ainsi qu'en matière de gestion du Patrimoine. C'est un diagnostic essentiel pour le Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire pour une meilleure efficacité du volet Eco-exemplarité.

**Compte tenu du patrimoine et des compétences du Département en 2019, les émissions ont été évaluées à 79 600 t CO2e pour 5 300 agents soit 15 tCO2e par an/agent.**

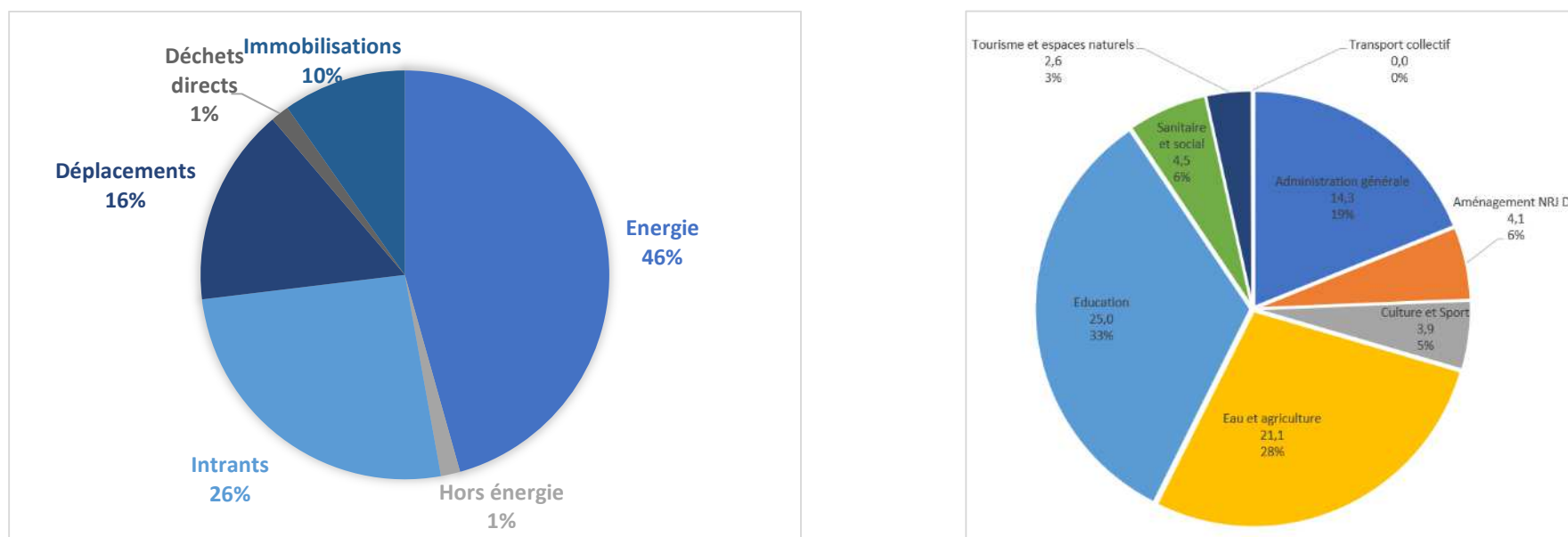


Figure 1 : Résultats du Bilan Carbone réalisé en 2022 (sur données 2019) par poste (à gauche) par compétence (à droite)

*Energie = Electricité, Carburant ; Intrants = Achats et investissements ; Déplacements = Domicile-travail des employés, professionnels, des visiteurs ; Déchets directs = produits par les activités de la collectivité ; Immobilisations = Bâtiment, Matériel informatique, Hors énergie = Les données issues des climatiseurs, pour la prise en compte des fluides frigorigènes*

## 1.2. Programme de valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques départementales

### Projet de Microcentrale Rivière des Galets®

Le projet de réalisation d'une microcentrale hydroélectrique en rive gauche de la Rivière des Galets sur la Commune de Saint-Paul consiste en l'installation d'une turbine Pelton (ou équivalent) d'une puissance de 500 kW pour une production électrique prévisionnelle de 2,7 GWh/an injectée sur le réseau public, avec revente de l'électricité produite à EDF, dans le cadre d'un contrat d'obligation d'achat.

Ce projet est dimensionné sur la base du volume maximal de rejet d'eau en rivière des Galets (9 Mm3/an) autorisé par l'Arrêté Préfectoral N°01-0791/SG/DAI/3 du 10 avril 2001, complétant l'Arrêté n°1717/SG/DICV/3 du 13 juillet 1999

Le démarrage des travaux est prévu au début d'année 2023.

Le Département de La Réunion met en œuvre, depuis maintenant plusieurs décennies, de grands aménagements hydrauliques structurants destinés à satisfaire les différents besoins en eau du territoire pour les différents usages (en particulier agricoles). Les investissements se sont exprimés principalement par la réalisation des grands périmètres irrigués dans le Sud et l'Ouest de l'île.

Cette situation est susceptible d'offrir des conditions propices à la production d'énergie renouvelable d'origine hydraulique. C'est pourquoi le Département s'est engagé depuis plusieurs années en faveur d'une valorisation énergétique de son patrimoine (bâtimentaire, installations hydrauliques, etc.).

Deux domaines sont privilégiés pour valoriser les biens départementaux :

- l'énergie solaire, grâce à la réalisation de centrales photovoltaïques occupant les surfaces liées au patrimoine bâti (toiture, parking, plateaux sportifs,...),
- l'énergie hydraulique par la valorisation hydroélectrique des infrastructures hydrauliques départementales.

Deux centrales hydroélectriques sont à ce jour opérationnelles pour une puissance installée de 400kW et une production annuelle de 1 360 MWh/an (équivalent à 930 habitants alimenté). Il s'agit de la micro-centrale située au niveau du réservoir RT4 de l'antenne 4 du périmètre irrigué du Littoral Ouest et de la pompe dite « réversible » sur le site de la station de pompage de la Ligne Paradis du périmètre irrigué du Littoral Sud. Une expérimentation d'une pompe fonctionnant sans électricité est également en phase de test.

D'autres projets sont en cours de réalisation et seront opérationnels pour certains dès 2023. Ils totalisent une puissance installée de 1 680 kW sur le périmètre irrigué du Littoral Ouest et 2000 kW sur celui du Littoral Sud.

Il est également à noter que 2 centrales photovoltaïques en autoconsommation de 50 kW seront installées en 2023 sur les sites du centre technique de Mon Repos et du siège social de la SAPHIR pour



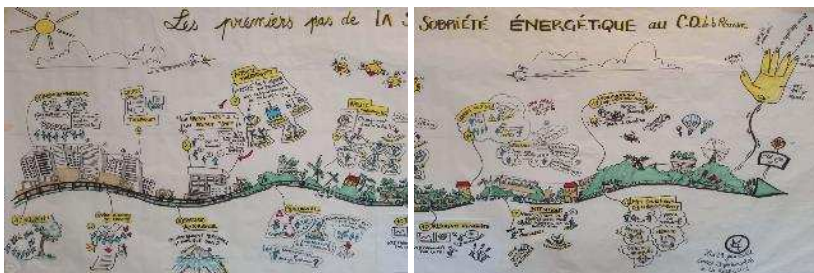
produire de l'électricité et répondre à 85 % de leurs besoins électriques

### 1.3. Le début d'une démarche de sobriété énergétique engagée dans le cadre du Plan Negawatt

Le plan NEGAWATT lancé en 2019 engage la collectivité dans un effort de transition énergétique avec l'ambition à l'horizon 2024 de faire du Département une collectivité à énergie électrique positive. Outre les programmes d'efficacité énergétique et de productions d'énergie d'ores et déjà déployées sur les équipements et le bâti départemental, cette année a vu l'amorçage du volet sobriété électrique qui vise à diminuer les consommations électriques en agissant sur les comportements des agents.



Une mission de préfiguration d'une démarche de sobriété a été réalisée par le Département afin d'identifier les leviers de sobriété activables par des évolutions de comportement, principalement d'usage. L'approche anthropocentrée choisie, consistait à ne pas partir des écogestes souhaités, mais bien des motivations de l'individu (parcours de transformation). Une enquête auprès des agents pour mieux connaître leurs habitudes ainsi que des ateliers de travail avec des agents volontaires ont été conduits. Des groupes de travail pour mener à bien des projets opérationnels et volontaristes ont pu être ainsi constitués.



### Sobriété énergétique : de quoi parle-t-on ?

Nous en avons tous fait l'expérience « changer n'est pas si facile ». Trouver la volonté de changer une habitude, même quand nous avons un intérêt personnel direct sur notre santé, nos relations, notre porte-monnaie.... Par exemple "Quel avantage aurais-je à économiser des ressources de la collectivité, de l'énergie que je ne paie pas personnellement ?"

Le processus de changement pour un comportement de sobriété énergétique est un processus lent et progressif de la prise de conscience à l'action et l'adoption définitive d'une nouvelle habitude. A chaque étape du processus de changement, il y a des facteurs encourageants ou freinants. Avant même de penser à l'environnement, aux générations futures ou aux économies pour la collectivité, il y aura des arbitrages personnels entre « mon confort », « mes gains de toute nature, pas seulement financiers, santé, regard des autres, attitude des collègues, des responsables, des élus. Le discours, les mots ne suffisent pas. Ce sont les actes qui comptent »

#### 1.4. Des chantiers menés selon une approche bioclimatique

Ce site volcanique du Piton de la fournaise est l'un des lieux touristiques les plus visités à La Réunion. Le gîte du Volcan représentant à lui seul plus de 12.000 nuitées par an. Au regard de sa vétusté, il fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation profonde qui se veut **exemplaire et innovante sur le plan environnemental**. Implanté dans le cœur du Parc National de La Réunion et à proximité du Volcan, **les enjeux de préservation de l'environnement (paysage, biodiversité) et de sobriété énergétique y sont considérables**.

Le futur éco-gîte du volcan, d'une capacité de 101 couchages, garantira des prestations de qualité, un confort optimisé et un **accès à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite**. Ceci dans un écrin qui respecte parfaitement les normes HQE et qui s'intègre dans le paysage du volcan. Il fonctionnera par ailleurs en **éco-gestion** (eau, énergie, déchets) et en autonomie énergétique.

Sa construction répond ainsi pleinement à l'ODD n°9 qui précise la nécessité de mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain comme conditions essentielles au développement durable.



2021 a marqué le début du chantier (voie d'accès installation de chantier, terrassement et construction des cordées). Une opération de transplantation des espèces protégées et de lutte contre les espèces invasives a été réalisée sur l'emprise du nouveau bâtiment. En effet, de nombreuses espèces n'appartenant pas au milieu d'origine du volcan avait été amenées dans les jardins entourant le gîte. Ces espèces représentaient une menace pour le milieu. Cette action concourt ainsi à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres (ODD 15). La livraison du nouveau gîte est planifiée en 2023, une poursuite du chantier notamment de la déconstruction des anciens bâtiments aura lieu quant à elle en 2023.



#### Reconstruire en anticipant la future déconstruction

Le *chantier du nouveau gîte du volcan est réversible. Il utilise des procédés et produit de construction éco-responsable et anticipe ainsi sur sa future déconstruction. La durée de vie d'un bâtiment est limitée dans le temps, l'éco-construction anticipe sur la déconstruction et la fin de vie de ce bâtiment. Les procédés et produits de construction se doivent être le moins impactant possible sur son environnement. Le choix s'est ainsi porté sur :*

- Une limitation drastique de l'usage du béton ;
- Une construction sèche : avec des murs à ossature bois massif et des panneaux massif lamellé collé. Les cloisons en fermacell avec isolant en laine minérale ;
- Des matériaux bénéficiant de la marque NF Environnement ou du label

## 1.5. Un plan de mobilité durable adopté en juin 2022

En réponse aux objectifs visés dans le cadre de son Plan de Transition Ecologique et Solidaire (au moins 10 % des agents engagés dans une évolution de leur mobilité d'ici 2023), et au regard des résultats de son Bilan Carbone, le Département s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre lié à ses véhicules par une rationalisation et un verdissement de son parc automobile. Il ambitionne par ailleurs d'améliorer les conditions de déplacement quotidien des agents entre leur domicile et leur lieu de travail et plus globalement de changer les pratiques individuelles et collectives par l'adoption de nouvelles mobilités.

Pour cela, un premier plan de mobilité durable coconstruit en interne a permis de définir cette année une trentaine d'actions pour accompagner le changement de pratique des agents et élus du Département. Il est bâti selon les 4 axes suivants :

- Eviter les déplacements
- Soutenir les mobilités actives
- Inciter à l'usage des transports en commun et du co-voiturage
- Installer la transition écologique

Depuis fin 2018, outre des actes successifs de renouvellement du parc auto et une rationalisation de sa flotte, le parc s'est progressivement transformé. Il compte à ce jour 24 véhicules électriques ou hybrides rechargeables (2 autres véhicules existants auparavant pour la gestion du jardin de l'état et la galerie du basculement des eaux), 12 vélos à assistance électrique ainsi que 5 scooters. Ils offrent des solutions en faveur d'une mobilité nouvelle dont l'usage se répand de plus en plus chaque jour.

En 2023, la collectivité poursuivra la décarbonation de son parc auto. Elle déploiera également de manière pérenne le télétravail et proposera une plateforme de covoiturage réservée aux agents.

## Un Forfait Mobilités Durables adopté

Le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du forfait mobilités durables dans la fonction publique territoriale prévoit que les fonctionnaires peuvent bénéficier du remboursement de tout ou partie des frais engagés au titre de leurs déplacements entre leur résidence et leur lieu de travail avec leurs vélos ou vélos à assistance électrique ou en tant que conducteurs ou passagers en co-voiturage.

Il forme une mesure incitative à l'usage des modes considérés comme vertueux dans le contexte de lutte contre le réchauffement climatique. Il doit servir à l'installation d'une transition dans la pratique des agents au titre de leurs déplacements quotidiens, ce qui en fait une mesure très incitative

Depuis fin octobre 2021, son versement est applicable au sein du Département.

## Quelques Chiffres 2022

10 voitures, 12 vélos et 5 scooters électriques  
14 véhicules hybrides  
3435 jours télétravaillés du 1er mars au 9 novembre 2022  
(expérimentation sur 200 agents)  
7000 litres de carburants économisés grâce au télétravail



## 2. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

---

Le Réunion est reconnue depuis 2010 au Patrimoine mondial par l'UNESCO pour ses paysages spectaculaires, mais aussi pour sa biodiversité unique et originale. L'ensemble des Pitons, cirques et remparts (42 % de la surface de l'île) contribuent significativement à la conservation de la biodiversité terrestre des Mascareignes. Cependant, comme dans tout territoire insulaire, la biodiversité réunionnaise est caractérisée par la faible résilience de ses habitats naturels et par la fragilité de ses espèces endémiques. Elle est particulièrement exposée aux modifications des conditions environnementales consécutives à l'action humaine.

**Le Département intervient au titre de sa compétence Espaces Naturels Sensibles, et également en tant que propriétaire notamment des forêts départemento-domaniales pour préserver la biodiversité et protéger les milieux, y compris les milieux aquatiques. En effet, il met en œuvre également, à travers son réseau hydraulique structurant, une irrigation de résilience basée sur une gestion durable des ressources en eau et respectueuse de la biodiversité aquatique.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Politique de protection et de valorisation des espaces naturels sensibles
- Pilotage et mise en œuvre d'un programme de travaux annuels visant à préserver et à restaurer les milieux forestiers et naturels, principalement pour lutter contre les espèces invasives et assurer la conservation de la biodiversité de l'île et, également pour protéger les sols, les ressources en eau et les paysages
- Soutien du Département aux programmes de défense de la forêt contre le risque incendie
- Participation du Département au déploiement de dispositifs dits de biosécurité, permettant de contenir, voire réduire, la prolifération des espèces invasives
- Pilotage d'une brigade d'intervention rapide, chargée de lutter contre les nouvelles stations d'espèces invasives
- Organisation de manifestations et d'animations tels que les Rendez-Vous NatureS (octobre), et la Fête de la Nature (mai) et la participation à des manifestations emblématiques telles que les journées internationales de la Forêt, de la Biodiversité, des zones humides...
- Animation de la dotation biodiversité à destination des écoliers et collégiens : visite d'ENS, création d'arboretum, installation de ruchers
- Pilotage du Plan un million d'arbres : programme de reboisement de l'île, visant à enrayer la perte de biodiversité, à soutenir le développement du territoire et à anticiper les effets attendus du réchauffement climatique
- Réalisation par le Département d'une étude macro-économique de la filière bois
- Action de Valorisation du potentiel agroécologique et agroforestier des E.N.S
- Mise en place d'une gestion dynamique des ressources en eau visant à préserver le bon état des masses d'eau
- Programme d'actions 2016-2025 spécifiques destinées à améliorer la continuité écologique des cours d'eau (amélioration / mise en place de passes à poissons)
- Présidence du Comité de l'eau et de la Biodiversité
- Développement d'une politique partagée et solidaire de l'eau et de l'assainissement notamment aux côtés de l'Office de l'eau Réunion

Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

### Quelques Chiffres 2022

100 000 plantations dans les espaces publics dans le cadre du plan 1 million d'arbres

3 pépinières départementales créées

12 conventions de partenariat pour le Plan 1 Million d'Arbres

600 ha traités en travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

18

## 2.1. Un plan 1 millions d'arbres pour inverser la tendance à l'érosion de la biodiversité

Pour préserver et valoriser notre biodiversité, le Département a poursuivi cette année le déploiement de son ambitieux projet de reboisement de l'île. Depuis l'année 2021, la phase de préparation au déploiement des plantations a permis :

- La création de 3 pépinières départementales pour une production à terme de 200 000 plants par an
- Le soutien à la filière économique de producteurs de plantes endémiques et indigènes, par l'attribution de marchés de fourniture de plants, dont un marché réservé (le 1<sup>er</sup> de la Collectivité) attribué à une entreprise d'insertion et d'accompagnement par l'emploi (ESAT/SIAE)
- La création d'un réseau de pépinières associatives et communales pour compléter l'effort de production, s'appuyant sur les forces vives du territoire (communes, associations...)
- La préfiguration d'une Banque de Semences Départementale, chargée d'organiser la récolte et la distribution de semences tracées
- La signature d'un contrat de prestation intégré avec la SPL EDDEN pour l'exploitation des pépinières départementales de St-Pierre et St-Paul

La mise en œuvre de ce plan repose sur la mobilisation du plus grand nombre, de l'ensemble des acteurs, publics, privés, de la biodiversité. Pour encourager les initiatives concourant au P1MA, la Collectivité a voté des dispositifs d'aides à destination des Communes et Établissements Publics d'une part et des Associations d'autre part.

En 2022, de nouveaux partenaires ont manifesté leur souhait de s'associer à la démarche pour la production, la plantation et l'entretien de plus de 260 000 plants sur une durée de trois années notamment :

- Les communes de Petite-Île, des Avirons, du Port, de la Plaine des Palmistes, de Saint-Louis, de l'Entre-Deux, de Saint-Leu et Saint-Denis ;
- l'Université de La Réunion et la SEM SAPHIR ;
- Les associations MAOTEO, La Raffinerie et le CEDTM (Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines).

En 2021, des conventions de partenariat avaient été signées avec les structures médico-sociales La Fondation Père Favron et L'ALEFPA, l'Association culturelle Guan Di, le Grand Port Maritime De La Réunion, L'UICN et la SREPEN.

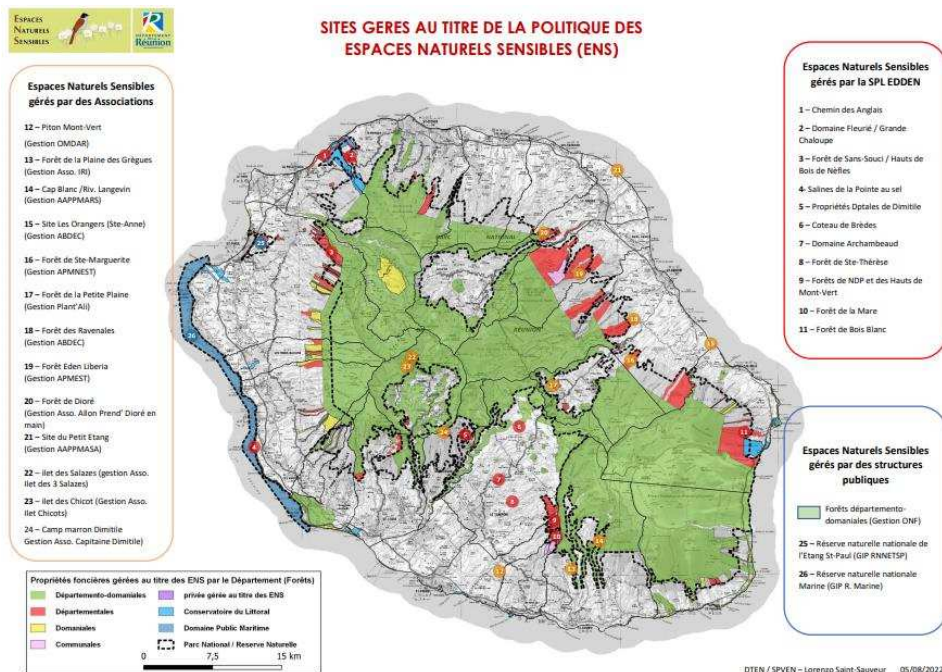
### Le plan 1 million d'arbres ®

*Le Département a engagé en 2020 un programme ambitieux de reboisement de l'île qui vise en la plantation d'un million d'arbres indigènes et endémiques sur le territoire départemental d'ici à 2027.*

*Ce programme est conçu comme un projet de territoire qui répond aux 3 enjeux suivants :*

- *Ecologique : restauration de la biodiversité et des milieux naturels, reconstitution de puits de carbone pour limiter l'impact de notre empreinte écologique et atténuer les effets du changement climatique*
- *Economique : avec le développement de nouvelles filières autour de la biodiversité, créatrice d'emplois*
- *Social : pour améliorer le cadre de vie des Réunionnais en créant, au cœur des zones urbaines des micro-forêts (opération Bwa de Kartié).*

## 2.2. 30 années d'engagement du Département pour les espaces naturels sensibles et la biodiversité



Le Département de La Réunion est propriétaire de 95 % des forêts publiques de l'île, environ 100 000 hectares, soit 40% du territoire et de 40 % de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Paul. Ces sites sont confiés en gestion à des structures associatives et publiques. Le Département consacre chaque année 25 millions d'euros hors politique d'insertion, à la préservation et à la valorisation des ENS et de la biodiversité réunionnaise. Cette politique est financée en partie par la Taxe d'aménagement et par la mobilisation de subventions européennes et de l'État.

En 2022, le Département a fêté ses 30 ans d'engagement pour la préservation et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la biodiversité réunionnaise. Ces 30 ans ont été jalonnés de projets ambitieux afin de protéger un des 35 hotspots de biodiversité terrestre mondiale. En effet, 80% de la biodiversité mondiale sont situés en Outre-mer et notre île présente des taux d'endémisme records reconnus sur le plan planétaire.

A cette occasion, une identité visuelle 30 ans ENS, une page web timeline des 30 moments forts de la politique des ENS ont été créés : <https://www.departement974.fr/30ansENS/>, ainsi qu'un film en design

motion. Une campagne de communication spécifique sur les milieux naturels, forestier, minéral, marin et zone humide a également été déployée dans la presse écrite, en affichage, à la télé, à la radio, sur le web et les réseaux sociaux. Des affiches, des marque-pages et des cartes postales ont été déclinés pour les scolaires. Une carte interactive en réalité augmentée a été créée pour découvrir quelques sites naturels en photos et en vidéos immersives.

Ces supports sont visibles sur le site internet de la Collectivité : <https://www.departement974.fr/actualite/departement-de-reunion-2022-video-carte-interactive-30-ans-des-ens-de-biodiversite-nature>

Le grand public, les scolaires et les élus ont pu découvrir ces 30 ans d'engagement pour les ENS lors du Salon de l'Ecologie au mois de septembre, pendant les Rendez-Vous NatureS au mois d'octobre, au Salon Ambition Planète et au Festival Ti pa ti pa au mois de novembre.



VIVEZ UNE EXPERIENCE UNIQUE  
EN REALITE AUGMENTEE !

- ÉTAPES À SUIVRE  
POUR LA CARTE :
- 1 Scanner le QR Code
  - 2 Viser la carte
  - 3 Pointer les hotspots



Depuis 30 ans, le Département de La Réunion se mobilise à vos côtés pour conserver et valoriser notre Patrimoine naturel et notre biodiversité uniques au Monde.  
Pour tous ces engagements, la nature vous remercie.

Découvrez nos actions sur cette carte interactive en scannant le QR Code ou en vous rendant sur le site : [xr.plus/uwf](http://xr.plus/uwf)  
Plus d'infos sur [departement974.fr/30ansENS](http://departement974.fr/30ansENS)



## Espace Naturel Sensible

Un espace naturel sensible est un milieu naturel remarquable menacé ou vulnérable présentant un intérêt réel qu'il soit paysager, floristique ou faunistique. Compétent au titre de la loi pour mener une politique de protection et de valorisation de ces espaces naturels, le Département met en œuvre depuis 1992 une politique de préservation et de la valorisation de ces milieux. Il a donc célébré cette année ses 30 ans d'engagement pour le territoire. Les investissements déployés depuis 1992 par notre Collectivité, aux côtés de ses partenaires et gestionnaires des Espaces Naturels Sensibles, et de l'Europe, permettent l'ouverture de ces sites naturels au public. Les actions ainsi menées par le Département sur les ENS visent :

- o La protection de l'environnement par une protection active des milieux naturels et de la biodiversité (lutte contre les espèces invasives, protection de la forêt contre les incendies, animation et sensibilisation des populations) ;
- o L'insertion et le développement d'activités économiques (loisirs et sports de pleine nature, écotourisme, agriculture, sylviculture, nouvelle filière bois de goyavier, ...) dans des conditions compatibles avec la préservation des milieux
- o Le bien-être de la population (accueil de tous les publics dans un cadre de vie préservé, espace de respiration).



## Les Points fort de la politique des ENS

- 100 000 ha de milieux naturels protégés et gérés : forêts, prairies, zones humides, ravines, récifs coralliens.
- Le Département : premier propriétaire forestier de l'île avec 95% des forêts, soit près de 40 % du territoire de l'île et de 40 % de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Paul.
- L'investissement de plusieurs partenaires et gestionnaires des Espaces Naturels Sensibles
- Un réseau de partenaires et gestionnaires : associatifs ou institutionnels
- Des hommes et femmes de terrain qui, quotidiennement, travaillent à faire de notre patrimoine si riche et unique, la fierté et l'identité de notre territoire.
- Un maillon déterminant pour la création du Parc national de La Réunion et de la Réserve Naturelle Nationale Marine il y a 15 ans
- "Les Pitons, Cirques et Remparts" classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO il y a 10 ans,
- 2 réserves naturelles nationales créées
- Près de 1000 km de sentiers inscrits au PDIPR
- 360 aires de pique-nique aménagés
- Des sites touristiques les plus visités de La Réunion le Volcan et le Maïdo
- Des futurs aménagements sur le site du Maïdo
- 30% des habitats naturels originels préservés, préservation des espèces protégées menacées d'extinction
- Des actions foncières offensives qui ont permis la création de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Paul
- Des actions de sensibilisation pour les scolaires et le grand public avec une dotation biodiversité et des rendez-vous NatureS
- "Le plan 1 Million d'Arbres pour La Réunion" pour reconquérir la biodiversité
- Le GR R1 tour du Piton des Neiges à La Réunion élu itinéraire de Grande Randonnée préféré des Français 2019
- Des gîtes
- Des itinéraires en milieu naturels pour les Personnes porteuses de handicap : Personne à Mobilité Réduite, personnes malvoyantes ...
- ...

## 2.3. L'accès à la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques

Les aménagements permettant l'accès à la ressource en eau et le partage de l'eau entre les usagers sont de véritables outils vers une irrigation « de résilience » de notre territoire face aux effets du changement climatique. Ils permettront de développer les productions agricoles et d'en assurer leur maintien lors des périodes de tension. L'interconnexion des ressources en eau permet déjà à ce jour d'adapter aux mieux les prélèvements en fonction de l'état quantitatif et qualitatif des ressources en eau.

En parallèle et afin de répondre aux enjeux de préservation de nos ressources en eau, qui constitue une nécessité immédiate et une obligation envers les générations futures, le Département accompagne la mise en œuvre, aux côtés de l'Office de l'eau Réunion, de programmes de travaux et d'équipement visant à limiter la consommation d'eau potable (résorption des fuites, réutilisation de l'eau de pluie) et renforce ses partenariats avec les intercommunalités pour une meilleure interconnexion avec les réseaux départementaux d'eau brute. Il travaille notamment sur :



- ✓ ➤ Mise en œuvre du programme d'amélioration des prises d'eau départementales, pour favoriser la continuité écologique des rivières, en liaison avec les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour la période 2022-2027
- ✓ ➤ Poursuite du nouveau programme d'aide de l'Office de l'Eau Réunion (46 Millions d'euros) pour la période 2022-2027, et de l'accompagnement complémentaire du Département pour l'amélioration des rendements des réseaux et la récupération d'eau de pluie
- ✓ ➤ Mise en place d'un projet départemental de récupération des eaux pluviales, à valeur de démonstrateur (projet pilote)

**JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU**

**LE DÉPARTEMENT AGIT POUR**

- Mettre en œuvre un aménagement hydraulique structurant interconnecté à l'échelle de l'île, pour les besoins du développement agricole et socio-économique
- Anticiper les effets du changement climatique pour une gestion globale et durable des ressources en eau

**UN AMÉNAGEMENT DE GRANDE ENVERGURE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

- 7 prises d'eau en rivière et 10 forages souterrains
- 40 km de galeries d'adduction
- + de 1000 km de conduites
- + de 100 sites d'exploitation
- 70 millions de mètres cubes d'eau livrés par an
- 16 000 ha agricoles irrigués
- + de 4 000 abonnements agricoles
- 14 communes desservies

**4 PRIORITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS**

- L'extension des périmètres irrigués existants du Sud et de l'Ouest de l'île (avec notamment + de 1 500 ha d'ici 2 ans)
- L'aménagement hydraulique des micro-régions Nord et Est (projet MEREN - 5 000 ha irrigués à terme)
- L'alimentation en eau des hauts et le soutien au stockage de l'eau (citernes, retenues collinaires)
- La valorisation énergétique (production d'énergie hydro-électrique)

UN INVESTISSEMENT DE **25 M€ par an**

Le Département aux côtés des Réunionnais

## 2.4. Participation du Département à l'évènement « les jours de la nuit » pour dire stop à la pollution lumineuse



### Le pétrel de barrau et pétrel noir de Bourbon

*Le pétrel de Barau et le pétrel noir de Bourbon sont des oiseaux marins endémiques de l'île de La Réunion. Lorsque les jeunes pétrels prennent leur envol depuis les sommets de l'île, le reflet de la lune sur l'océan leur indique naturellement la direction à suivre. La lumière des villes crée le même effet et provoque l'échouage de nombreux pétrels. Une fois au sol, ils ne peuvent plus redécoller et sont la proie des rats, des chats et des chiens errants. En 2016, ce sont plus de 460 pétrels de Barau qui ont été sauvés grâce aux « Nuits sans Lumière ».*

Fidèle au rendez-vous, le Département de La Réunion prend part comme chaque année, à l'opération des « Jours de la Nuit », du 8 avril au 4 mai 2022. Cette action consiste à éteindre les éclairages des lieux et bâtiments publics, tous les soirs à partir de 19h.

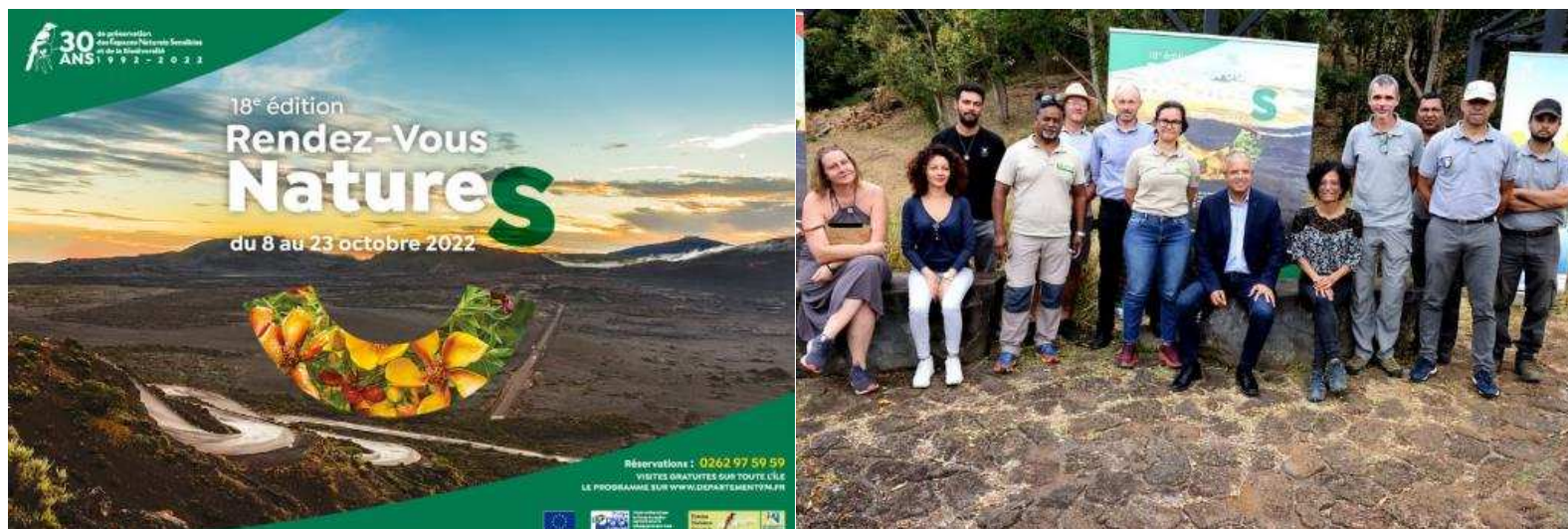
Ce sera notamment le cas des sites emblématiques de la Collectivité tels que le Palais de la Source, la Villa du Département, le site de la Victoire, le Jardin de l'État, Mascarin Jardin Botanique de La Réunion, les Archives Départementales, les musées de Villèle et Léon Dierx, l'Artothèque ainsi que le Muséum d'Histoire Naturelle.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser les Réunionnais sur les dangers des excès de lumière artificielle, non seulement pour les Pétrels qui peuvent être désorientés lors de leur migration, mais aussi pour l'ensemble de la biodiversité locale. Une pollution lumineuse qui conduit aussi "à la dérégulation des cycles naturels chez l'humain, des troubles du sommeil et de concentration".

Éteindre les lumières c'est faire des économies d'énergie et réduire ainsi sa facture d'électricité et ses émissions de CO<sub>2</sub>.



## 2.5. Les Rendez-vous NatureS : Un événement 100% Département pour rendre la nature accessible à tous



À l'occasion des Rendez-vous NatureS qui ont eu lieu du 8 au 23 octobre 2022, le Département de La Réunion et ses partenaires ont célébré l'anniversaire des 30 ans des Espaces Naturels Sensibles de l'île.

C'est en immersion dans une nature encore bien préservée, que le public s'est émerveillé de la richesse de la faune et flore endémiques et indigènes de La Réunion, de la beauté des paysages remarquables, de la diversité des milieux naturels, qu'il s'agisse de forêts, de zones humides, de coulées volcaniques ou de récifs coralliens. Près de 200 visites guidées et animations pédagogiques gratuites ont permis aux plus de 2 000 visiteurs de voyager au cœur d'un patrimoine naturel remarquable et des paysages spectaculaires. 77 % de nouveaux visiteurs ont pu être sensibilisés à la préservation de la biodiversité réunionnaise.

Ces 30 ans d'engagement pour protéger et valoriser nos Espaces Naturels Sensibles n'ont été possibles que grâce à l'implication et l'investissement de nos nombreux partenaires, associatifs ou institutionnels, mais surtout grâce aux hommes et femmes de terrain qui, quotidiennement, travaillent à faire du patrimoine réunionnais si riche et unique, la fierté et l'identité de notre territoire.

## 2.6. Fête de la Nature

Partenaire de la manifestation nationale, le Département de La Réunion a organisé la 16ème édition de la Fête de la Nature du 18 au 22 mai 2022. Cet évènement a été l'occasion pour le Département de célébrer ses 30 ans de politique de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La Collectivité, aux côtés de ses partenaires et de plus d'une vingtaine de gestionnaires d'ENS, a ainsi invité les Réunionnais(e)s à partir à la découverte des plus beaux sites naturels et des paysages remarquables de La Réunion et sensibiliser aux enjeux majeurs de protection de la biodiversité.

Pendant 5 jours, ont été organisées au cœur des plus beaux sites naturels et paysages remarquables de La Réunion plus de 130 visites guidées et animations pédagogiques gratuites pour célébrer la nature à travers tous les thèmes liés au vivant : forêts de bois de couleurs, milieux humides, îlets pittoresques, végétation semi-sèche, sous-bois secrets, espèces endémiques uniques au monde, bourdonnements des abeilles, cristallisation du sel, forêt submangrove, éco-ateliers, libellules et demoiselles, récifs et lagon, observation de la faune et de la flore... Plus de 2 000 visiteurs ont sillonné les milieux naturels de l'île dont 80 % de nouveaux visiteurs.



### 3. COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS

---

Un développement humainement et socialement durable peut être défini comme la recherche d'un développement qui garantisse aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être pour tous, à travers la recherche de l'équité entre les générations. Cette finalité est ainsi complémentaire avec celle visant l'épanouissement humain.

**Le Département, en tant que chef de file de l'action sociale, assure des compétences obligatoires en matière de Solidarités. Directement concerné par le pilier insertion sociale et professionnelle, il met en œuvre des politiques publiques d'actions sociales et médico-sociales qui répondent aux objectifs de développement durable.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES) 2021-2025 qui propose notamment un chèque d'accompagnement alimentaire (CAPAH) et un Pass Bien-être pour lutter contre l'isolement
- Pacte de Solidarité et d'Urgence Sociale (PSUS)
- Expérimentation du R+ pour permettre l'insertion par l'activité notamment pour les jeunes
- Déploiement des Mesures d'Accompagnement Sociales Personnalisées (MASP)
- Schéma Directeur d'Organisation Sociale et Médico-sociale (SDOSM) 2020-2024 pour une responsabilisation des familles accompagnées en mettant l'accent sur la prévention et sur la santé
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la Pauvreté
- Mise œuvre d'un nouveau référentiel de polyvalence afin d'harmoniser les pratiques professionnelles sur l'ensemble du territoire dans un souci d'équité de traitement envers les usagers
- Etablissement d'un plan de résorption des établissements illégaux d'accueil des séniors
- Mise en œuvre du dispositif Pacte de Solidarité Territoriale 2eme génération
- Co-pilotage avec l'Etat du Plan Départemental d'action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)
- Dispositifs d'aides pour l'amélioration de l'habitat
- Programme départemental d'insertion (PDI) 2022-2024
- Mise en œuvre du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL)
- Dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété de logements sociaux
- Plan Départemental de soutien aux acteurs locaux de l'aide alimentaire

### Quelques Chiffres 2022

14 153 bénéficiaires du Pass Bien être  
 11 000 prescriptions de CAPAH pour 35 000 bénéficiaires  
 3 208 CER R+ signés (oct 2022)  
 85 M€ en investissement mobilisés au titre du PST (1ere et 2eme génération) sur la période 2021-2023

### Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

### 3.1. Lancement de la Caravane d'accès aux droits



Dans le cadre du plan de mandature 2021-2028, la Collectivité départementale a souhaité renforcer son engagement au plus près des territoires. Aussi, les Conseillers départementaux ont érigé en priorité la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement de proximité dans une logique d'« aller vers ». Il s'agit, outre les services déconcentrés installés sur les territoires, d'aller à la rencontre des populations les plus éloignées, mais aussi celles vivant dans des situations de précarité ou de détresse ne leur permettant pas de se rendre dans nos locaux. Grâce à la caravane d'accès aux droits, le Département ambitionne de tisser une relation nouvelle avec les Réunionnais, une relation de confiance, de proximité et d'efficacité afin que chacun puisse trouver les réponses et les outils nécessaires à son épanouissement, à son développement et à son bien-être. « Aller vers » est une réponse concrète et directe à l'urgence sociale consécutive à la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons. Cela reflète surtout une réponse aux attentes des Réunionnais, celle d'un service départemental de proximité renforcée, offrant une écoute et des réponses à chaque

situation, dans une démarche transversale et partenariale qui vise à consolider la solidarité et notre bien-vivre ensemble.

La caravane permet :

- ✓ De renseigner et faciliter l'accès aux droits.
- ✓ D'orienter vers d'autres services d'action sociale ou services publics.
- ✓ D'aider à la complétude de dossiers (dossier de surendettement, demande d'aide à l'amélioration de l'habitat, déclaration trimestrielle de la CAF, ...).
- ✓ De proposer des actions de sensibilisation en direction des parents (maternage, conseils sanitaires, alimentaires...).
- ✓ D'informer sur la prévention liée à la santé, à la parentalité et notamment aux Violences Intra Familiales.

### 3.2. Le Département agit pour le bien vieillir

L'adaptation de la société au vieillissement démographique est au cœur des préoccupations de la collectivité départementale. Chaque année, plus de 180M€ sont consacrés par le Conseil départemental en faveur du 3ème âge. Pour améliorer le quotidien des séniors, ces derniers bénéficient de divers dispositifs dont : l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ; l'Aide-ménagère légale ou facultative ; l'Accueil de jour dans les établissements sociaux et médico-sociaux ; le chèque santé ou encore l'amélioration de l'habitat.

Pour favoriser le lien social, le Département planifie l'accueil familial (700 accueillants familiaux prennent en charge 1 500 personnes âgées et/ou personnes porteuses de handicap) et crée les MAF (Maisons d'Accueillants Familiaux) dont 4 sont déjà ouvertes (18 créations prévues).

En effet, l'hébergement de la population âgée représente aujourd'hui un sujet d'importance pour la société réunionnaise eu égard le doublement du nombre de personnes âgées à l'horizon 2030. Il s'avère nécessaire de construire des modes d'habitat innovant, permettant de s'adapter au mieux aux habitudes de vie de nos seniors. Les MAF en sont un exemple. Elles permettent aux porteurs de projets de bénéficier de deux types d'aides :

- ✓ une subvention d'investissement de 150 000 € au démarrage de l'activité accordée une fois non renouvelable ;
- ✓ et une subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir les charges courantes de structure visant à tendre vers un équilibre budgétaire sur cinq années d'exercice

Le Département accompagne également les clubs du 3ème âge et les associations ou encore l'organisation de manifestations conviviales. Quelques 1800 Aidants familiaux sont soutenus à travers le dispositif « Répit/Repos » pour leur permettre de souffler (bourses d'heures, week-ends de répit, café des aidants, matinées de formation). Une nouvelle bourse d'heures « nuits, week-ends et jours fériés » de 80 heures/an a par ailleurs été mise en place pour les aidants des personnes âgées les plus dépendantes.

#### Le Salon des séniors

Après deux années d'absence due à la crise sanitaire, le Salon des Séniors a de nouveau été organisé et ce, dans les 4 microrégions de l'île. Il a été une formidable occasion, pour tous les Réunionnais, de se réunir autour de la thématique du "bien vieillir" ».

Durant chaque journée, les visiteurs ont pu s'informer auprès de plus de 100 experts autour des questions en lien avec la santé, le bien-être, la retraite, les aides et droits, le logement, les nouvelles technologies, les voyages, les loisirs, les associations et, plus encore.

### 3.3. Généralisation du dispositif Allocation de retour par l'activité des BRSA (R+) en faveur des publics les plus fragiles



#### Quelques Chiffres 2022

3208 CER R+ signé (Oct 2022)

Le dispositif expérimental « Allocation d’Insertion et de Retour à l’Emploi – R+ », avait été initié en 2020 par le Département en partenariat avec la CAF, Pôle Emploi et l’ensemble des partenaires des politiques départementales d’insertion. Ce dispositif vise à lever l’un des freins essentiels au retour à l’activité pour les bénéficiaires du RSA à savoir la baisse conséquente voir la perte totale et rapide des allocations (RSA et AL) faisant suite à la reprise d’activité. L’objectif visé est de faire entrer 5 000 bénéficiaires dans le dispositif.

En 2022, une généralisation du dispositif a été mise en place pour une durée de 3 ans avec la définition de nouveaux objectifs en terme d’entrées dans le dispositif. Au 10 octobre de cette année, 3208 Contrats d’Engagement Réciproque R+ ont été signés. Les perspectives pour la fin de l’année sont les suivantes :

- ✓ 2 036 parcours emploi salarié
- ✓ 3 215 parcours de formation
- ✓ 61 parcours de mobilité
- ✓ 885 parcours de création d’activité.

Au total, il s’agit de 26 992 paiements réalisés pour un montant de 7 580 667 €. L’évaluation du dispositif a mis en lumière des meilleurs résultats des parcours R+ dans les entreprises. C’est donc avec les entreprises que le déploiement du R+ doit être amplifié. C’est l’enjeu du nouveau dispositif mis en place par le Département qui réunit le R+ et le Contrat Initiative Emploi (CIE) en associant leurs avantages respectifs, de manière à ce que tous - les Employeurs, les Employés, la Collectivité - soient gagnants.

Le lancement du R+CIE sera marqué par la signature des premiers contrats d’engagement réciproque qui illustrent et formalisent le partenariat opérationnel qui vont être déployés sur le territoire.

### 3.4. Un plan Départemental pour soutenir l'aide alimentaire du Territoire

Le Département de La Réunion est le territoire avec le plus grand nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (38%). L'INSEE nous indique également, dans son étude sur la pauvreté à La Réunion, cofinancée par le Conseil Départemental, que 120 000 Réunionnais vivent dans une situation de très grande pauvreté, cumulant pauvreté monétaire et de privation. En 2021, 140 000 personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire (tous dispositifs confondus). Les besoins sont en constante augmentation depuis 2019, malgré la mise en place d'une pluralité de réponses (colis alimentaire, jardins familiaux partagés, épiceries sociales).

La crise COVID et le contexte mondial actuel mettent encore plus en exergue la précarité des familles Réunionnaises, confrontées à une très forte diminution de leur pouvoir d'achat et à la nécessité d'être accompagnées pour développer des compétences nouvelles en matière de gestion alimentaire. Ce d'autant plus, que les prix sont en constante augmentation et qu'ils sont en moyenne 28% plus élevés qu'en France hexagonale.

Depuis 2020, en collaboration avec les services de l'Etat, des dispositifs complémentaires ont été mis en place dans le cadre de la stratégie pauvreté :

- La mise en œuvre des Chèques d'Accompagnement Personnalisés Alimentation et Hygiène,
- Le soutien exceptionnel aux opérateurs durant le confinement, pour leur permettre de poursuivre leurs activités et notamment la distribution de denrées alimentaires et de paniers fraîcheurs sur l'intégralité du territoire.

Par ailleurs, fort de ces constats et de l'évolution de l'aide alimentaire sur le territoire Réunionnais, le Conseil Départemental a voté en septembre 2021, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte Contre la Pauvreté, un Plan de soutien aux acteurs locaux de l'aide alimentaire.

Pour 2022 a été une année de mise en œuvre d'une première étape de ce Plan et a permis de renforcer le soutien aux associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire à hauteur de 410 000 euros ; compte tenu des constats sur l'évolution des besoins et l'inflation des prix.

#### Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH)

Pour répondre à la crise sanitaire et sociale liée à la Covid-19, le Département a mis en place en 2020 un Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH).

Il permet aux familles vivant dans la précarité et / ou en risque de tomber dans celle-ci, d'effectuer prioritairement des achats de produits frais, souvent absents des colis alimentaires habituels. Ce dispositif a été maintenu en 2021 et 2022. Il le sera également en 2023. Ainsi 100 000 CAPAH (soit 1 M€ ) ont pu être distribués.



### 3.5. Poursuite du Pass Bien-être et dématérialisation du dispositif

Dans le cadre de son Plan de relance Economique et Sociale voté le 15 juillet 2020, le Département a mis en place le Pass Bien-être, une mesure permettant aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) socle et aux personnes de plus de 60 ans à petite retraite d'accéder à des activités de sports/loisirs, de culture ou de bien-être dispensées par des professionnels ayant conventionné avec la Collectivité.

Ce dispositif réalisé sur mesure tant en soutien aux bénéficiaires qu'aux opérateurs locaux du bien-être incarne le mieux l'appui de la collectivité à la résilience sanitaire et sociale ainsi que l'engagement de la collectivité pour l'épanouissement de tous, malgré le choc de la crise économique

Ainsi, en 2021, plus de 45.000 bénéficiaires du RSA et / ou de personnes âgées ont pu bénéficier de ces prestations et plus de 600 prestataires ont vu leur activité soutenue par ce dispositif pour un montant total de plus de 5 millions d'euros.

Le dispositif Pass Bien Être a été reconduit pour l'année 2022. Celui-ci, intrinsèquement lié à la crise sanitaire, économique et sociale, verra sa durée corrélée avec l'état d'urgence sanitaire. A noter, qu'une plateforme dématérialisée a été mise en place pour faciliter l'accès à ce dispositif.

Avec un budget de 4 000 000 euros, c'est jusqu'à 26 666 foyers qui peuvent bénéficier de ce soutien en 2022.



*Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges sont des conditions essentielles au développement durable. La création du Pass Bien-être y contribue pleinement*

#### **Quelques Chiffres 2022**

*15 153 Pass de 150 euros distribués*

*14 153 bénéficiaires*

*524 prestataires conventionnés.*

### 3.6. Pacte de Solidarité Territorial : 20% du volet investissement dédié à la Transition Ecologique et Solidaire

La solidarité est le cœur de métier du Département de la Réunion et l'ODD n°17 encourage le partenariat et la coopération pour atteindre l'ensemble des objectifs du Développement Durable.

Afin d'amplifier son action de proximité envers les territoires et travailler en étroite collaboration avec les communes et CCAS, le Département a initié en 2018 un dispositif d'accompagnement : le Pacte de Solidarité Territorial 1ère Génération (PST 1 2018-2020). En 2021, le Département a décidé de reconduire ce projet sur la période 2021-2023 pour un montant de 100 M€ (PST2).

Cette enveloppe est répartie de la manière suivante du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023 :

- Un volet investissement « socle commun » : 75M€ sur la période de trois ans, soit 25M€ par an,
- Un volet investissement « projets structurants » : 10M€ sur la période de trois ans, qui permettra de financer les projets d'ampleur portés par les territoires.
- Un volet fonctionnement « social » : 15M€ sur la période de trois ans.

Le dispositif s'entend comme un contrat tripartite passé entre le Département, une commune et un CCAS (d'un même territoire communal). Ce contrat définit des budgets de subvention en investissement et en fonctionnement, répartis sur 3 années et entre les collectivités.

Chaque budget est consommé sous forme d'actions définies par les collectivités sur un portail spécialement conçu à cet effet en 2022 pour simplifier les démarches. A noter que 20 % de l'enveloppe « Investissement – socle commun » doit être réservée à la transition écologique et solidaire

En 2022, sur les 37 M€ de budget alloué aux communes (sur un total de 68 M€ de projets), 17 M€ ont été consacrés à des mesures de transitions écologiques : actions de végétalisation, de réduction des consommations d'énergie, d'achat de voitures et de vélos électriques, récupération des eaux de pluie, création de recyclerie informatique, rucher communal, acquisition de serres agricoles communales, relamping, achat de brasseurs d'air, voies cyclables, travaux de rénovation thermique, installation d'ombrières photovoltaïques sont autant de projet portés par les communes dans le cadre de ce PST2.

Afin d'accélérer la transition écologique de notre territoire, 20 % de l'enveloppe « Investissement – socle commun » doit être réservée à des travaux/achats contribuant à la décarbonation et au verdissement de notre territoire.

### 3.7. Logement : une préoccupation essentielle pour vivre dans la dignité

Le Département a adopté en 2020, un Plan de Relance Economique et Sociale (PDRES) comprenant 2 volets :

- à court terme (relance) : 4 Actions dont le soutien aux petites entreprises du BTP ciblées notamment sur l'amélioration de l'habitat
- à moyen terme (soutien) : 5 actions dont l'amélioration des conditions de logement des ménages réunionnais tournées en priorité vers l'amélioration de l'habitat, la réhabilitation des logements sociaux et le foncier aménagé pour soutenir les opérations d'accession à la propriété en faveur des ménages modestes.

Suite à la crise sanitaire et au nombre de logements indignes toujours trop importants, la Collectivité prévoit de doubler ce chiffre et passer à 4 000 logements réhabilités par an, jusqu'en 2025, soit un total de 20 000 sur 5 ans. Ce doublement profitera non seulement aux familles modestes, mais aussi aux petites et moyennes entreprises réunionnaises qui travailleront sur ces chantiers.

En 2022, 2400 ménages ont bénéficié d'une subvention départementale pour l'amélioration de leur logement et 238 ménages ont pu bénéficier d'opérations de réhabilitation de logements sociaux ( 600 000 € financés par le Département en moyenne par opération de réhabilitation de logements sociaux hors QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville)

#### Plan Logement d'Abord

*Engagé aux côtés de l'Etat dans la lutte contre le sans-abrisme, le Département de La Réunion est retenu comme Territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord lancé par le ministère du logement, seule Collectivité d'Outre-mer sur les 23 sélectionnées.*

*La grande qualité du projet de territoire, présenté par les services de la Collectivité départementale et ceux de la DJSCS, est ainsi reconnue par le comité de sélection.*

*Le plan vise à déployer de façon accélérée le Logement d'abord afin d'orienter rapidement les personnes sans domicile, de l'hébergement vers un logement durable, grâce à un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire.*

*Le Logement d'abord, en insistant sur la priorité donnée au logement comme condition première à l'insertion, choisit de mettre en valeur les compétences des personnes.*

### 3.8. Madagascar et l'Union des Comores, pays prioritaires de l'action du Département en matière de coopération régionale

L'engagement du Département en matière de coopération régionale s'inscrit dans le cadre de l'action extérieure des collectivités locales, fortement soutenue par l'État et l'Union européenne. L'ouverture sur l'extérieur constitue, pour La Réunion, un objectif majeur compte tenu des enjeux de développement durable, de solidarité internationale et de renforcement des échanges humains dans une aire géographique en pleine mutation.

La démarche privilégiée par la collectivité est de valoriser l'expertise technique de La Réunion tout en favorisant des perspectives de mobilité et d'insertion professionnelle pour nos jeunes. Les domaines d'intervention en matière de politique publique sont les suivants : l'accès aux soins, la lutte contre la malnutrition, la sécurité alimentaire (qui implique la gestion de l'eau et le développement de l'agriculture), l'insertion et la mobilité des jeunes, la cohésion sociale avec comme levier de médiation la culture et le sport.

**En particulier le Sud Malgache, qui connaît une situation de sécheresse et d'insécurité alimentaire liée, notamment, au réchauffement climatique est une région prioritaire de l'action du Département.**

La malnutrition chronique est un problème majeur de santé publique et de développement à Madagascar. C'est le 5ème pays le plus affecté au monde et la situation des enfants y est particulièrement précaire. Par ailleurs, la baisse des revenus générée par les effets de la crise sanitaire a rendu l'accès aux produits alimentaires de base de plus en plus difficile. **Dans l'axe coopération régionale du Plan de mandature 2021-2028, la collectivité a décidé d'apporter son soutien aux projets de développement dans les pays de la zone océan Indien, en particulier à Madagascar et aux Comores, en accordant une priorité aux actions d'amélioration d'accès à l'eau et de sécurisation des productions agricoles.**

Le Département a ainsi apporté son soutien en 2022 à des associations en vue d'apporter une réponse concrète et durable aux problématiques de l'accès à l'eau, d'insécurité alimentaire et de développement local (association Trans Mad Développement, Soakilonga, les Filles de la Charité, Eau de Coco, Majhandi) ainsi que pour permettre des missions médicales et chirurgicales (Médecins de l'Océan Indien, La Chaîne de l'Espoir).

En matière d'eau et d'assainissement, Trans'Mad Développement (TMD) intervient depuis 1997 à Madagascar. Depuis 2005, l'association concentre ses actions sur l'accès à l'eau potable dans la région Sud-Ouest, particulièrement pauvre et affectée par le réchauffement climatique. Elle travaille de façon étroite avec l'État malgache (accord de siège).

A noter également que suite au passage du cyclone Batsirai, des aides d'urgence ont été versées (Amis du Père Pedro, PIROI, cœur de forêt)

L'eau est un secteur prioritaire des actions de coopération du Département qui s'est déjà engagé dans ce domaine à Maurice et en Grande Comore avec l'AFD (Agence Française de Développement).

Enfin, Un projet de mobilité de jeunes apprentis dans le domaine de la restauration a été accompagné par le Département en 2022 aux Seychelles en partenariat avec la chambre des métiers.

## 4. AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES REUNIONNAIS

---

La poursuite du développement durable devient désormais une priorité au regard des dommages causés par l'homme à la planète. On ne saurait oublier que le développement durable doit permettre la satisfaction des besoins et des aspirations des hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs besoins.

**Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement suppose de donner à tous les êtres humains les conditions de logement satisfaisantes, un accès à la culture et aux pratiques sportives ainsi qu'un accès à une éducation de qualité et à la formation pour tous. C'est ce en quoi le Département œuvre au quotidien.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Schéma Général de la Restauration Scolaire dont les enjeux sont notamment :
  - Se doter des moyens de pilotage avec l'acquisition d'un SI (Système d'information) et un redimensionnement de la cellule Restauration Scolaire
  - Offrir une prestation de qualité avec un ancrage territorial en adaptant le PAT (Plan Alimentaire Territorial) aux possibilités du CODARUN (Commande de Denrées Alimentaires à La Réunion)
  - Lutter contre le gaspillage alimentaire en mettant en œuvre en partenariat avec l'ADEME pour équiper tous les satellites de tables de tri avec pesées (sur 4 ans) avec sensibilisation
- Schéma directeur du Numérique Educatif dont les enjeux sont notamment
  - Être en conformité avec la législation de juillet 2013, qui a identifié le Département comme étant responsable de l'ensemble des investissements, de la maintenance et de l'entretien (y compris les softwares et les équipements actifs) relatifs au numérique.
  - Optimiser l'environnement numérique permettant des nouveaux usages du numérique éducatif, contractualisation avec un prestataire pour un centre de service et pour disposer des marchés pour les différents équipements.
- Organisation de Challenges dans les collèges autour du gaspillage alimentaire, des consommations d'énergie, l'embellissement des collèges
- Participation des musées et établissements culturels aux journées européennes du patrimoine en septembre 2022
- Participation à la nuit des musées
- Mise en place de mesures favorisant l'accès à tous au sport dont un plan 5000 licenciés mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
- Mise en œuvre de résidence d'artistes en soutien aux acteurs culturels
- Remise à niveau des équipements culturels notamment le Musée de Villèle, le lazaret de la Grande Chaloupe, l'îlet à Guillaume, Route des Musées et des Jardins de la Réunion

### Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2021r

### Quelques Chiffres 2022

78 collèges publics et 35 335 demi-pensionnaires  
 518 clubs sportifs accompagnés dont 34 structures handisport et sport adapté  
 Plus de 200 000 visiteurs dans les équipements culturels  
 5000 collégiens participant au Challenge économies énergie

#### 4.1. Organisation d'un challenge sportif Départemental des Collèges



Le Département a organisé une manifestation d'envergure dédiée aux collégiens et au cours de laquelle tous les collèges du Département ont été invités à se confronter à travers des épreuves sportives et ludiques.

Alors que la sédentarité progresse d'année en année, et s'est accentuée avec la crise sanitaire, le renforcement de la pratique sportive pour tous, chez les enfants et les jeunes en particulier, est un enjeu de santé publique que la collectivité a inscrit dans les priorités de la mandature 2022-2028. Le Département en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a organisé cette année, après deux années d'absence, la 3e édition du « Challenge Sportif Départemental des Collèges » sur le site du complexe sportif de Champ-Fleuri. 45 collèges soit près de 1 000 collégiens ont participé. Les collégiens ont pu se rencontrer et se confronter dans différentes épreuves dont le fil conducteur était les valeurs et bienfaits du sport, la citoyenneté, et l'olympisme. Des ateliers de sensibilisation ont également été proposés aux jeunes.

Pour la rentrée 2022-2023, il sera proposé aux collèges publics, sur la base du volontariat, un concours dédié aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme qui verra le collège lauréat se rendre à Paris en juillet 2024 pour assister à une partie des épreuves sportives.

#### 4.2. L'accompagnement du secteur culturel et artistique et l'accès pour tous à la culture favorisés dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté

En 2021, la politique culturelle mise en œuvre par le Département en faveur du monde artistique et culturel a permis l'accompagnement sous forme d'aides directes de plus de 150 bénéficiaires pour un montant total avoisinant les 670 000 € (salles de diffusion, théâtres appartenant au Département et acquisition d'ouvrages exclus).

L'intervention départementale a ainsi permis :

- la réalisation de projets s'inscrivant dans le plan national de lutte contre la pauvreté culturelle : 15 bénéficiaires à hauteur de 86 000 € ;
- l'accompagnement de projets d'envergure départementale et/ou indioocéanique, nationale voire internationale : 14 bénéficiaires de l'aide départementale pour un total de 138 782 € ;
- et enfin, le soutien aux acteurs de la vie culturelle locale dans leur champ d'expression (danse, animation, livre, arts visuels, théâtre, musique, ...) : 129 acteurs ont ainsi pu bénéficier de 451 360 € de la collectivité.

Ces soutiens ont pu être renouvelés en 2022.

#### Événements artistiques et culturels pour les publics éloignés

Acteur et partenaire de la culture, le Département est aussi le chef de file en matière de lutte contre les inégalités. En effet, Pilote de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département permet à des publics éloignés d'accéder aux scènes culturelles.

Avec le concours d'associations des Hauts de l'Ouest, il a ainsi offert l'opportunité à 112 bénéficiaires d'accéder à deux événements artistiques et culturels organisés par le Mascarin-Jardin Botanique de La Réunion en partenariat avec le Séchoir

L'accès pour tous à la culture constitue une priorité phare de l'action départementale. La collectivité entend soutenir et multiplier toutes les initiatives qui permettront aux publics les plus éloignés ou empêchés d'accéder facilement aux savoirs et aux lieux de culture.



#### 4.3. L'accès pour tous aux sports favorisé dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté

Dans le cadre du volet « inclusion par la culture et le sport » du contrat signé entre l'Etat et le Département au titre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté, la mesure intitulée **Plan « 5 000 licences »** a été mise en place cette année pour un budget de 500 000 €. Cette mesure répond à plusieurs objectifs :

1. Aider les familles en difficulté sociale à financer l'accès à une pratique sportive organisée. Dans un contexte socio-économique qui reste caractérisé par une grande précarité de nombreuses familles et dont les indicateurs risquent de s'aggraver au regard du contexte actuel, le financement d'une pratique sportive pèse sur le budget des familles. Cette aide a donc pour vocation d'éviter que la pauvreté crée une fracture dans les chances d'accès au sport, relevant des fédérations nationales et des ligues et comités régionaux, alors même que cette activité est un puissant facteur d'insertion et de cohésion sociale.
2. Contribuer à la relance d'une activité sportive très fragilisée par la crise COVID. L'étude réalisée en 2020 par le cabinet MOUVENS à la demande de la Délégation Régionale Académique, à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) a confirmé cet impact et montré que le nombre de licenciés dans les clubs de La Réunion a diminué de 35%, ce chiffre atteignant 70 % en 2020 chez les plus jeunes.
3. Favoriser la pratique du sport pour promouvoir la citoyenneté et le bien-être . La volonté de favoriser le bien-être des populations vulnérables est une ligne directrice des politiques publiques de notre mandature. La pratique régulière d'une discipline organisée dans un club est un des meilleurs moyens pour prévenir les risques liés à la sédentarité ainsi que pour lutter contre de nombreuses pathologies chroniques associées (obésité, hypertension artérielle) et limiter le développement d'affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète). Le club est aussi un lieu d'apprentissage de la vie citoyenne où se transmettent des valeurs éducatives, éthiques et humanistes. Y adhérer ouvre la voie à une démarche structurante, avec des effets sur le comportement des jeunes à la fois bénéfiques et durables.

#### 4.4. Un Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Énergie : des collégiens ambassadeurs de l'écologie

Dans le cadre d'un partenariat global avec EDF, le Département construit dans différents domaines d'activités, des programmes d'actions permettant le développement de projets en lien avec les enjeux de la transition énergétique et écologique, le soutien à l'innovation et les activités de production bas carbone.



Avec une surface plancher des collèges de l'ordre de 750 000 m<sup>2</sup> (soit 75% des surfaces bâti de la collectivité Départementale), la communauté éducative (élèves, enseignants, agents, ...) a été repérée comme une cible essentielle de ce programme global. Ainsi, en 2019, le Département a mis en place le Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Énergie (CDS2E) ayant pour objectif général de sensibiliser les élèves, adultes de demain, sur leurs comportements éco-responsables y compris au sein de la cellule familiale.

**Quinze collèges ont participé à la 2ème édition du Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Énergie (CDS2E). Le collège de la Ligne des Bambous à Saint-Pierre a remporté le premier prix, suivi des collèges Elie Weisel, de Quartier-Français, de L'Etang et de Trois-Bassins. Ces prix ont été décernés le 22 septembre 2022 dans l'hémicycle du Palais de la Source.**

Chaque établissement a composé une équipe avec 5 collégiens dont 2 issus du Conseil Départemental des Jeunes, 2 agents ATTEE, des enseignants et des personnels administratifs. Une subvention de 1 000 euros a été attribuée par le Département. Chaque équipe a mis en place un programme éducatif porté par la brigade d'éco-délégués ambassadeurs de la transition énergétique. Un stand itinérant a été implanté dans les collèges. Chaque participant a organisé une campagne de suivi de consommation qui a été rendue public dans un espace d'exposition pendant une semaine. Les collégiens ont saisi les consommations et calculé les économies d'énergie et de CO<sub>2</sub>. Pour finir, ils ont comparé la consommation réelle par rapport à une consommation de référence ajustée. Des actions pour réduire la consommation, sensibiliser les collégiens pour les mobiliser aux bons usages avec le réglage des installations techniques ont été menées. .

#### 4.5. La poursuite du concours d'embellissement des collèges

Les établissements scolaires sont certes des lieux d'éducation mais ce sont aussi des endroits où les élèves passent une grande partie de leur journée. Il est ainsi primordial qu'ils puissent évoluer dans les meilleures conditions et dans un milieu agréable pour leur épanouissement car la qualité des lieux de formation a une incidence sur la réussite des élèves.

C'est la raison pour laquelle, en 2012 le Département a lancé une opération innovante associant étroitement les élèves et le personnel des collèges : le concours du « plus beau collège fleuri » devenu concours « d'Embellissement des collèges ».

C'est un projet fédérateur, à la fois pédagogique, ludique et symbolique du dynamisme de la jeunesse réunionnaise et de la politique éducative de la Collectivité, qui associe les équipes de direction, les enseignants, les ATTEE, les élèves et leurs parents.

Il est ouvert à tous les collèges publics de l'île. Il s'agit de :

- valoriser les actions menées par les collégiens en faveur de l'embellissement de leur collège,
- amener les collégiens à respecter l'environnement vert de leur collège,
- rendre les élèves acteurs de « la vie verte » du collège,
- développer chez les collégiens un intérêt particulier pour l'embellissement de leur cadre de vie.

**Le concours d'embellissement des collèges a cette année 2022 une fois de plus fédérer les élèves et les équipes éducatives autour d'un beau projet : celui de verdir, d'embellir et de mettre des couleurs à l'intérieur de leurs établissements dans le respect des principes de développement durable. Le tout, parsemé d'essences précieuses et endémiques de La Réunion, c'est la recette gagnante du collège Plateau Goyave qui remporte le 1er Prix du concours.**



#### 4.6. Accueil de la Nuit européenne des Chercheurs dans les musées du Département

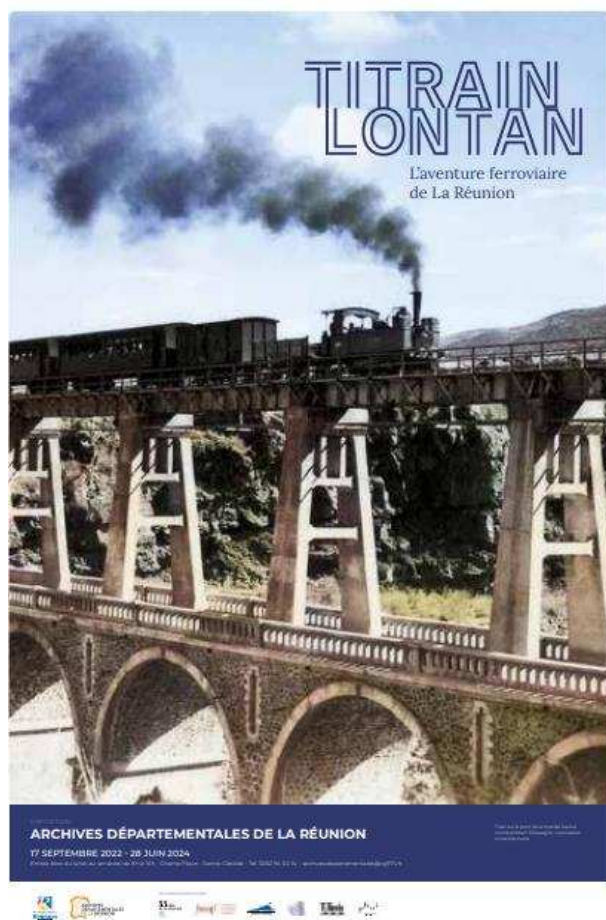


La Nuit européenne des Chercheurs a eu lieu le 30 septembre 2022. Elle a proposé divers ateliers : voyages immobiles, rallye nocturne, speed searching, soirées diapos... sur les sites départementaux. Ainsi, le musée Léon Dierx, le muséum d'histoire naturelle et le Jardin de l'État ont accueilli de jeunes chercheurs, désireux d'échanger et de partager leurs travaux.

La Nuit Européenne des Chercheur.e.s est une invitation à partager une soirée avec des chercheurs dans un cadre plus intimiste qu'une salle de conférence ou un laboratoire, de découvrir leur quotidien, leur parcours et leurs travaux. Depuis 2018, cette manifestation est relayée localement par l'Université de La Réunion. La cinquantaine de chercheurs présents sont issus des laboratoires de l'Université de La Réunion, de l'institut de recherche pour le développement (RD), des écoles supérieures d'art (ESA) et d'architecture (ENSAM) et de la Direction des Affaires Culturelles de La

Réunion. Depuis 2021, l'Université a souhaité s'ouvrir davantage sur la ville. Un partenariat a ainsi été créé avec le musée Léon Dierx, le Muséum d'Histoire Naturelle et le Jardin de l'État. Les enjeux de cette manifestation sont multiples, mieux faire comprendre le travail des chercheurs au grand public, susciter des vocations, désacraliser la démarche scientifique et surtout pour le Département de La Réunion proposer aux familles Réunionnaises de s'approprier de façon ludique et pédagogique le fait scientifique.

#### 4.7. Exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » aux Archives départementales



**Les Archives Départementales de La Réunion proposent aux Réunionnais de replonger dans cette fantastique aventure ferroviaire avec une exposition dédiée à cette épopée d'un autre temps et pourtant tellement d'actualité !**

La nouvelle exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » fait revivre l'aventure ferroviaire de La Réunion sur le temps long, du premier projet de chemin de fer à traction hippomobile en 1858 jusqu'à la fermeture définitive du service de secours ferroviaire en 1976. Inaugurée en 1882 dans l'enthousiasme, la ligne qui relie Saint-Benoît à Saint-Pierre desservait 13 gares, quasiment un arrêt par ville, et permettait aux hommes et aux marchandises de circuler. Mais, concurrencé par la route et faute de modernisation, le train ne surviva pas à la construction de la route du littoral construite en 1963 et doublée en 1976. Pendant près d'un siècle, le chemin de fer a façonné l'histoire économique, sociale et culturelle de La Réunion. L'exposition s'ouvre sur les vestiges laissés par le train. Dans la galerie le visiteur parcourt « la ligne », les 126 kilomètres de voie ferrée de Saint-Benoît à Saint-Pierre et découvre l'histoire mouvementée du chemin de fer. Dans le hall, qui abrite la reconstitution d'un wagon, il vit une expérience immersive grâce aux créations vidéo de Lionel Lauret et au documenteur poétique de Laurent Pantaléon, au rythme des ségas le train.

## 5. DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE

---

S'inscrire dans une logique de développement durable demande de revoir nos habitudes économiques et d'adopter des modes de consommation et de production plus raisonnés, plus respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie sur Terre.

**Le Département, collectivité compétente en matière agricole, par ailleurs autorité de gestion du Programme de Développement Rural 2014-2020, pilote en lien avec l'ensemble de la profession agricole, un projet de grande envergure (AGRIPéi 2030), destiné à bâtir le modèle agricole de demain, qui permettra à nos agriculteurs de relever les nombreux défis, de dimension sociétale auxquels notre territoire ne pourra se soustraire : transition agro-écologique, résilience au changement climatique, évolution du comportement des consommateurs, libéralisation des marchés, souveraineté alimentaire de notre île.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Poursuite du Programme de Développement Rural 2014-2022 (FEADER)
- Plan AgriPéi 2030 qui se décline en 39 actions et dont les ambitions sont de protéger le foncier agricole, d'augmenter la production de fruits et légumes, de viandes et la diversification en générale, de développer des outils de production et l'emploi, de préparer et d'assurer la transition écologique des exploitations agricoles, d'améliorer le taux de couverture des produits locaux en particulier pour la restauration collective
- Plan Bio Départemental validé le 24 mars 2021 qui identifie 4 axes stratégiques principaux (foncier, promotion, production, expérimentation) et 20 actions prioritaires à mettre en œuvre sur la période 2021-2025.
- Déploiement du PDRES : financement de 414 opérations d'aménagement foncier, 331 réservoirs d'eau, 92 réhabilitations de retenues collinaires, 9 unités de transformation de produits agricoles locaux
- Accompagnement des producteurs indépendants de fruits et légumes
- Schéma Général de la Restauration Scolaire 2022-2030, comportant 5 orientations stratégiques suivantes pour structurer l'action départementale pour les 10 prochaines années : se doter des moyens de pilotage – offrir une prestation de qualité – ancrer territorialement la prestation – Valoriser l'emploi dans cette filière – Sécuriser l'autonomie de production du Département
- Plan pour améliorer les conditions d'alimentation en eau des Hauts
- Plan Départemental de l'Eau et des Aménagements Hydrauliques
- Projet de développement hydrauliques pour les microrégions Nord et Est (projet MEREN)
- Feuille de route de la filière PAPAM qui se décline en 20 actions autour de 5 axes stratégiques : consolider sa structuration, Optimiser la valeur ajoutée économique à La Réunion Renforcer ses phases de R&D, développer les territoires et protéger la biodiversité
- Soutien en direction des Amapéi
- Organisation de marchés de producteurs à fréquence mensuelle
- Création de magasins de producteurs
- Marque de garantie collective 100% Réunion

### Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

### Quelques Chiffres repères

488 exploitations bio pour 2097 ha de surfaces  
 9 unités de transformation de produits agricoles locaux aidés  
 Taux de couverture de produits agricoles locaux consommés : 42%  
 301 ha de friches agricoles remises en culture en 2021  
 15 collèges participants à l'Opération No Gaspi  
 16 100 ha de surface irriguées

## 5.1. Des soutiens apportés aux producteurs de fruits et légumes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan AgriPéi 2030



La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPÉI 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales, avec comme principe fondateur la volonté que le modèle agricole réunionnais de demain puisse refléter une agriculture : - Familiale et créatrice d'emplois, - Diversifiée visant l'autonomie alimentaire de l'île, - A forte valeur ajoutée, source de revenus pour nos agriculteurs, - Ecologique à faible empreinte

carbone et résiliente au changement climatique, - Innovante.

Ce plan stratégique global se décline, selon les thématiques et les filières, en feuilles de route aussi concrètes qu'opérationnelles. C'est en particulier le cas de la filière PAPAM (Plantes A Parfums Aromatiques et Médicinales), mais également de la filière BIO réunionnaise dont l'essor et l'ambition importante nécessitent d'y consacrer un plan d'actions spécifiques.

Par ailleurs, la question de la résilience des productions réunionnaises aux risques environnementaux et sanitaires constitue également une priorité importante, en particulier pour les productions végétales affectées depuis plusieurs années par la mouche orientale des fruits.

Afin de soutenir la production locale de 12 fruits et légumes les plus consommés à La Réunion, le Département met en œuvre un dispositif d'aide spécifique aux agriculteurs indépendants, non adhérents à une coopérative ou une organisation de producteurs, s'engageant volontairement à produire ces fruits et légumes en réponse à un marché clairement identifié pour l'année 2022. L'aide est destinée à accompagner leur programme de plantation / entretien / commercialisation de ces fruits et légumes.

### Quelques Chiffres 2022

- 100 000 tonnes de fruits et légumes produits par an
- 2000 exploitations de fruits et légumes
- 5 300 ha de surfaces cultivées en fruits et légumes





## 5.2. Des soutiens spécifiques apportés aux filières vanilles, ananas et apicoles

Dans le cadre du plan AGRIFEI 2030, le Département a mis en place dispositif d'aide visant à accompagner le développement de la filière ananas Réunion avec la mise en production de 100 hectares nouveaux en 2024, renforçant notamment le positionnement de ce fruit sur ses marchés d'exportation et de transformation agroalimentaire.



S'agissant de la vanille, la Collectivité départementale accompagne la filière à travers le lancement cette année avec l'ONF d'un appel à projet pour l'attribution de parcelles, aux producteurs de vanille. Situés en majorité sur les secteurs de Sainte-Rose, de Saint-Philippe et de Saint-Benoît, 16 lots en forêt départementale et 2 lots en forêts ENS du Département sont proposés aux planteurs dans le cadre de cet appel à projet.

Confrontée depuis 2017 à la propagation du parasite « varroa » au sein des ruchers de l'île, la filière apicole réunionnaise doit désormais faire face à l'apparition du « petit coléoptère des ruches ». A ce stade, il n'existerait aucun traitement spécifique face à ce parasite, la seule prophylaxie d'urgence connue consiste en la destruction (brûlage) de la ruche et de son essaim.

Déjà fortement engagée dans la lutte contre le varroa, la collectivité a souhaité rapidement évaluer les mesures de soutien possibles qui pourraient être apportées aux apiculteurs face à ce nouveau phénomène. Une première rencontre avec les représentants de la filière le 27 juillet dernier (Association pour le Développement Apicole de La Réunion, Syndicat Apicole de la Réunion, Groupement de Défense Sanitaire de La Réunion), ainsi que plusieurs réunions techniques ultérieures ont permis d'identifier les principales problématiques à traiter et les attendus prioritaires des acteurs.

Des premières mesures d'accompagnement des apiculteurs confrontés à l'apparition du petit coléoptère des ruches ont été mises en place.

### 5.3. La Création d'unités de transformation de la production agricole locale

La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales. Afin de soutenir les exploitations impactées par la crise sanitaire et renforcer la sécurité alimentaire du territoire, le Département a souhaité accélérer la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions, dans le cadre du Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES). Il s'agit, pour le volet agricole, de consacrer :

- ✓ 10,5 M€ à la mise en œuvre d'actions de court terme,
- ✓ 32,5 M€ sur la période 2020-2025 (actions de moyen terme).

Dans ce cadre, cinq nouveaux dispositifs d'aide ont été mis en place (décision CP-2020-DEC-234 du 14 octobre 2020), dont l'un permet en particulier d'accompagner la création d'unités de transformation de la production locale, au bénéfice de groupements d'agriculteurs, pour une enveloppe initiale de 4M €. L'objectif du dispositif est de renforcer l'offre de produits agricoles locaux transformés.

A l'issue d'un premier appel à projets conduit en 2021, 5 projets avaient pu être accompagné pour une enveloppe globale de 694 735,27 €. Les conventions financières ont été signées et les projets ont depuis démarré. La collectivité a fait le choix de reconduire ce dispositif et de lancer un second appel à projets en 2022 pour lequel 4 porteurs de projets vont pouvoir être accompagnés pour un budget de 300 000 euros. Transformation de fruits et légumes de saison, des racines et de tubercules péi, de café ou encore de PAPAM sont autant de projets qui vont pouvoir se développer prochainement.

### 5.4. La Création d'une banque de fourrage pour sécuriser l'alimentation des animaux

Les filières d'élevages d'herbivores (bovin, ovin, caprin et équin) rassemblent à la Réunion près de 2500 éleveurs et plus de 50 000 animaux. L'un des enjeux de sécurisation et de développement de ces filières animales réside dans la capacité à maîtriser l'approvisionnement en fourrage de ces élevages. A ce jour, la production fourragère à la Réunion est insuffisante pour couvrir les besoins de ces animaux. Ce déficit structurel est de plus accentué par les changements climatiques qui impactent les conditions de production (sécheresses plus régulière, ...).

Au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030 et dans le cadre du Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES), un nouveau dispositif d'aide a été mis en place afin d'accompagner la création d'une banque de fourrage, au bénéfice des filières animales, pour une enveloppe initiale de 2 M€. Ce projet vise en la production de plus de fourrages et en un meilleur stockage. L'objectif du dispositif est de renforcer l'autonomie en termes d'alimentation des cheptels locaux. La situation géopolitique actuelle rend d'autant plus pertinent cette démarche souhaitée par le Département de longue date.

Suite à une analyse prospective sur les besoins fourragers, il a été confié à l'ARP (Association Réunionnaise Pastoralisme) l'animation et la coordination de cette future banque fourragère.

## 5.5. La création de la marque « 100% La Réunion »

La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales. Au-delà des enjeux rattachés à la mobilisation du foncier agricole ou à l'augmentation de la production locale, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, il s'agit également de pouvoir soutenir la valorisation et la promotion des produits agricoles locaux. Considérant la nécessité de donner une meilleure visibilité des produits péi, plusieurs types d'actions sont menées dans ce cadre, en matière de promotion (organisation du Salon International de l'Agriculture, de marchés péi, soutien des fêtes de terroir, foire agricole de Bras-Panon), mais également de différenciation de la production agricole réunionnaise (soutien à la mise en place d'Indications Géographiques Protégées).

Afin d'aller encore plus loin pour renforcer l'identification des productions agricoles locales, la collectivité a travaillé ces deux dernières années à la mise en place d'une marque départementale permettant de valoriser la mention de l'origine Réunion. C'est ainsi qu'a été créée une marque de garantie « 100% La Réunion » déposée à ce jour auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle en vue de sa protection

L'objectif de cette marque est double : d'une part valoriser les productions agricoles et agroalimentaires intégralement réunionnaises en les distinguant des produits concurrents tout ou partie importés ; et d'autre part, d'assurer une information dénuée de toute ambiguïté pour les consommateurs. La fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023 seront consacrées au lancement et à la communication auprès du grand public de cette marque.



## 5.6. La mise en œuvre du plan Bio

La transition agro-écologique constitue de toute évidence un axe majeur du projet AgriPéi 2030, qui prévoit notamment de « mettre en œuvre un plan BIO ambitieux pour le territoire ». La crise sanitaire aura par ailleurs montré l'importance de renforcer l'autonomie alimentaire de notre île, impliquant de développer nos productions agricoles locales, mais également l'attachement particulier des réunionnaises et des réunionnais à consommer des produits de proximité, de qualité, et dans le cadre de circuits courts.

Pour faire progresser les pratiques agricoles et répondre pleinement aux attentes sociétales, **un plan Bio ambitieux pour le territoire a été adopté en mars 2021**. Il s'articule selon 4 axes et 20 actions prioritaires à mettre en œuvre dans les 5 ans.

Le plan prévoit notamment le principe de bonification du dispositif départemental de « primes friches », permettant de favoriser la remise en culture de terrains agricoles sous-exploités au profit d'agriculteurs inscrits dans une démarche d'agriculture biologique (enveloppe prévisionnelle de 400 000 €). En 2022, les primes existantes pour la vente ou la location d'un terrain en friche ont ainsi été bonifiées à hauteur de 50 % pour un(e) agriculteur/trice ou une société agricole qui porte un projet labellisé Agriculture Biologique.

A noter également qu'en 2022 le Département a poursuivi le dispositif d'aide visant à faciliter la mise en place de démarche qualité au sein des exploitations agricoles de La Réunion afin de réduire les coûts de certification BIO pour l'exploitation et que le Département a lancé ses premiers marchés bio sur le territoire.

### QUELQUES CHIFFRES REPERES

En 2019 : 345 agriculteurs bio pour 1 475 hectares

Cibles AGRIPéi 2030 : +400 exploitations BIO représentant 1 500 hectares supplémentaires

En 2022 : 200 agriculteurs bio accompagnés



## 5.7. Des actions pour promouvoir les productions locales !

De plus en plus de consommateurs cherchent à se rapprocher des agriculteurs afin de limiter les intermédiaires, redonner du sens à leur acte d'achat et avoir accès à des produits de qualité et locaux. La mise en œuvre des Amapéïs, des marchés de producteurs, des fêtes de terroir, de salons, lancés par la Collectivité, ont été les premières concrétisations pour répondre à cette attente.

La crise sanitaire a montré l'intérêt d'aller plus loin dans la structuration des circuits courts, et le Département souhaite désormais accompagner un déploiement de boutiques/magasins de producteurs sur le territoire. A ce titre, il a été voté en octobre 2020 un dispositif d'aide en faveur de la création de Magasins/Boutiques de producteurs, dans lesquels seuls les produits bruts et/ou transformés seront autorisés à la vente.



Le Département a donné une seconde jeunesse au Domaine Archambeaud au Tampon, à travers la création d'un Magasin des producteurs. Suite à un appel à projets, Domaine Archambeaud au Tampon a été attribuée à l'ASAR (Association de Solidarité Agricole de La Réunion), soutenue par la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et la Chambre d'agriculture, en vue d'y développer un projet de valorisation de produits agricoles locaux. Cette mise à disposition a été formalisée dans le cadre d'une convention d'occupation d'une durée de 5 ans de la boutique baptisée « Magasin des Producteurs d'Arts Champs Beaux ». D'autres magasins de producteur devraient voir le jour en 2023.

### Les Amapéi

*Afin de promouvoir le développement des circuits courts en agriculture, le Conseil départemental a créé en 2015, un dispositif de soutien en faveur du déploiement sur notre territoire d'Amapéi (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Péi). L'Amapéi a pour objectifs le développement de l'emploi dans le secteur agricole, le renforcement de la viabilité économique des petites exploitations notamment dans les Hauts, la remise en culture des terres en friche et la promotion d'une alimentation « péi » saine et diversifiée.*

*Au travers de ce circuit court de distribution, les producteurs s'engagent à fournir aux consommateurs des produits alimentaires de qualité tout au long de l'année, sous forme par exemple de paniers de fruits et de légumes et*

## 5.8. Des mesures prises pour lutter contre la mouche des fruits

La mouche des fruits « *Bactrocera dorsalis* » a été détectée par la Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Réunion (FDGDON). Installée sur toute l'île, cette peste originaire d'Asie, préférant les climats tropicaux est présente dans toute la zone Océan indien (Comores, Mayotte, Maurice, Madagascar, Afrique, Réunion). Celle-ci a colonisé en quelques mois une majorité du territoire, avec des impacts déjà significatifs sur certaines productions. Ses hôtes favoris sont la mangue, la goyave, la papaye, les agrumes, les anones, la banane, les cucurbitacées, les piments, la tomate, etc. Sa capacité d'invasion est telle qu'il est urgent de prévoir des moyens de sensibilisation et de lutte en amont de la prochaine saison des fruits, c'est-à-dire au mois de septembre.



Pour enclencher un processus de lutte destiné à endiguer le phénomène de la mouche de fruit asiatique, le Département a souhaité :

- prévoir les moyens de sensibilisation et de lutte contre la mouche des fruits, dès le démarrage de la saison des fruits 2022 ;
- alerter et réaliser des témoignages d'agriculteurs ;
- présenter des moyens de lutte ;
- sensibiliser les agriculteurs et la population afin d'agir ensemble pour limiter ses dégâts voire éradiquer ce fléau
- financer un chantier d'insertion pour la fabrication d'augmentoriums.

### LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES MOUCHES DES FRUITS ET DES LÉGUMES

LES ACTIONS POUR UNE LUTTE CIBLÉE

- Fabrication d'augmentoriums
- Pièges de surveillance (phéromones)
- Prophylaxie : collecte et destruction des fruits piqués
- Les pièges de masse (alimentaires)
- L'application d'un biocontrôle (Synovis)

## 5.9. Plus de produits locaux dans les restaurants collectifs des collèves

Le Département a formalisé en fin d'année 2021 son Schéma Général de la Restauration Scolaire (SGRS) permettant à la collectivité de définir sa stratégie pour la restauration scolaire pour les 10 années à venir. L'ancrage territorial est un des axes forts de ce schéma. En effet, face à des enjeux majeurs et de dimensions multiples (sociaux, économiques, santé publique, environnementaux), le Conseil Départemental vise à améliorer la qualité des repas servis aux collégiens via notamment la promotion et la valorisation de la production locale.

A cet effet des opérations de sensibilisation des collégiens et de distribution de produits frais sont organisées tous les mois en partenariat avec la Chambre d'agriculture. En 2022, près d'une vingtaine de collèves ont pu bénéficier de ce dispositif.

Le Schéma Général de la Restauration Scolaire porte sur la période 2021 à 2030 et comprend au total 73 fiches actions. Il est structuré autour de cinq objectifs stratégiques :

- ✓ Se doter des moyens de pilotage
- ✓ Offrir une prestation qualitative
- ✓ Ancrer territorialement la prestation
- ✓ Valoriser l'emploi dans cette filière
- ✓ Sécuriser l'autonomie de la production du Département

L'organisation de la restauration scolaire doit se traduire par un ancrage territorial fort. En effet, en 2020 : 61 % du volume et 57 % du budget des approvisionnements étaient issus de la production et/ou la transformation locale). Les achats de denrées représentent près de 10 M€ annuels pour les repas servis aux collégiens. La cellule restauration, étoffée de compétences en nutrition, proposera un plan alimentaire adapté aux besoins des convives, harmonisé sur l'ensemble des sites pour une équité de traitement et permettant de valoriser les marqueurs de qualité (labels et origines).

### Quelques Chiffres 2022

- 35 000 demi-pensionnaires
- 15 unités de production départementale (4 cuisines centrales et 11 cuisines autonomes),
- 5,2 millions de repas servis/an

## 5.10. Un Challenge pour réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges



Dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des collèges, la collectivité a entrepris depuis 2015 une action de sensibilisation au sein des établissements scolaires pour réduire le gaspillage alimentaire.

C'est ainsi que le concours de "lutte contre le gaspillage alimentaire" en restauration scolaire, "NO GASPI" a vu le jour. Il a pour but de mobiliser les collèges sur la question de l'alimentation, et de valoriser le travail réalisé dans les établissements.

Comme chaque année, *No Gaspi* est ouvert à 15 collèges. Les participants mènent des réflexions et des actions tendant à limiter le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. Des ateliers d'éducation à la nutrition sont également mis en place pour les élèves qui, par la suite proposent eux-mêmes un menu "idéal". Des pesées des déchets sont organisées pour mesurer le degré d'efficacité des initiatives mises en œuvre pour réduire le gaspillage.

En 2022, c'est le collège du Ruisseau de la Rivière Saint-Louis qui a remporté l'édition. En 2023, la collectivité a pour projet d'équiper tous les collèges publics du département en tables de tri des déchets, intégrant un système de pesée, ce qui permettra la réalisation de diagnostics du gaspillage alimentaire. Ces diagnostics conduiront à la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

### Quelques Chiffres 2022

- 5 millions de repas servis
- 35 220 collégiens demi-pensionnaires
- 15 collèges participant à l'opération *No Gaspi*



### 5.11. Un soutien aux projets d'économie circulaire pour une production et des consommations plus durables

Le Département, au travers son PDTES et sa politique d'insertion, accompagne les projets fléchés « économie circulaire ».

Il a apporté en 2021 à la CERBTP son soutien dans le cadre de la création d'une plateforme « La Bourse aux Matériaux ». Il s'agit d'un outil numérique d'échange, de vente ou encore de dons de matériaux qui a pour objectif de leur donner une seconde vie, prévenir la production de déchets et préserver les ressources. Cette plateforme est opérationnelle depuis novembre 2022. En effet, cette plateforme numérique de mise en relation de l'offre et de la demande de matériaux pouvant être réemployés ou réutilisés promeut l'économie circulaire en offrant des moyens d'approvisionnement alternatifs. La Bourses aux Matériaux, contribue non seulement à diminuer les coûts liés à la gestion des déchets, mais également à diminuer l'apport des déchets aux centres d'enfouissement, à diminuer de l'impact carbone de la filière et participe à la préservation des ressources

En 2022, le Département s'est associé à la DEAL pour lancer, en partenariat avec la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de La Réunion (DAAF) et la Fondation Crédit Agricole Réunion Mayotte un appel à projet visant à encourager l'émergence de projets sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique, et/ou de lutte contre la pauvreté via l'économie circulaire. C'est ainsi qu'une 15aine d'associations vont pouvoir être accompagnées pour développer leur projet (ateliers de réparation, de recyclage, ateliers mobiles, éducation à la nutrition, maraude avec valorisation gaspillage alimentaire, actions en lien avec l'hygiène menstruelle, conception de jeux éducatifs...). Cet appel à projet s'inscrit dans l'atteinte de 4 des 17 objectifs de développement durable à savoir l'éradication de la pauvreté (ODD 1), la lutte contre la faim (ODD 3), l'accès à une éducation de qualité (ODD 4), l'adaptation au changement climatique (ODD 13).

A noter également cette année, le lancement de la 25 -ème édition des Challenge des Créateurs. Il s'agit d'un concours organisé par le Département qui récompense les créateurs d'entreprise méritants, assure la promotion du parcours de la création d'entreprise, valorise la gestion et le savoir-faire des chefs de T.P.E (Très Petite Entreprise) pour qui la création de leur activité a permis leur insertion professionnelle. Les projets portés par les créateurs d'entreprise sont bien souvent en lien avec l'économie circulaire et encouragent des consommations plus vertueuses : toit en paille de vétiver, reconditionnement de batterie de vélos...

## L'insertion Economique

Le Département place l'insertion économique au cœur de ses priorités en raison de la situation du chômage dans l'île, le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories (A, B, C) s'établissant au 31/12/2020 à 163 000. L'objectif de la politique départementale en la matière, est d'améliorer l'efficacité des parcours d'insertion, en donnant la priorité aux chantiers d'insertion qui renforcent l'expérience professionnelle et notamment ceux relevant de l'insertion par l'activité économique.

Dans ce cadre, il a été financé en 2022 des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) en lien avec la Transition Ecologique et le développement durable notamment sur les thématiques suivantes : agriculture biologique, permaculture, jardins partagés, couture, recyclage, transition numérique, fabrication d'objets artisanaux. Ils œuvrent tous à accompagner le territoire vers un nouveau modèle de production et de consommation plus respectueux de l'environnement plaçant l'humain au cœur des projets.

## PARTIE 3 : BILAN SUR LA PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE METHODE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## 1. Le dispositif d'évaluation partagée

Pièce maitresse, l'évaluation participe à l'orientation et au pilotage des actions, programmes et politiques publiques de la collectivité et à sa stratégie d'amélioration continue. Elle donne la cohérence à la démarche. Elle en vérifie la progression et permet de se projeter dans l'avenir. Elle permet par ailleurs de mobiliser les différentes parties prenantes sur les objectifs et les choix qui structurent les projets.

Dans un contexte de contraintes budgétaires et de défiance des citoyens vis-à-vis des acteurs publics, l'évaluation en tant qu'outil de mesure de performance, permet de comprendre et de piloter de manière agile les différents projets menés par la Collectivité et de rendre compte.

Le PDTES propose une première série d'indicateurs pour chaque action (Indicateurs du Baromètre présentés en partie 1) qui sera incrémentée au système global de pilotage actuellement en cours d'élaboration. Ce référentiel sera amené à être ajusté et développé en permanence. Il est destiné à terme à être accessible de manière large et simplifié via une plateforme dédiée à la Transition Ecologique et Solidaire permettant à la fois de renseigner et de consulter les indicateurs et de rendre accessible, lisible et transparente l'information aux citoyens.

## 2. Une stratégie d'amélioration continue

Le PDTES adopté cette année est amené à évoluer dans le temps au regard de son évaluation bien sûr mais également des évolutions sociales, environnementales économiques, techniques ou encore législatives. Cette année déjà, de nouvelles actions non identifiées dans le PDTES émergent notamment suite aux ateliers et concertations internes organisés au sein de la collectivité (dématérialisation, pollution numérique, idée de création de ressourceries notamment en lien avec la petite enfance, idées de kit destinés aux travailleurs sociaux et personnes vulnérables, économie circulaire en lien avec l'ameublement de bureau, à partir de la récupération de verre...). Cette stratégie d'amélioration continue sera renforcée avec des démarches d'expérimentation ainsi que la poursuite des ateliers en interne (détaillés en partie 4) et comités de suivis de nouvelles actions.

### 3. L'organisation du Pilotage

Les actions, programmes et politiques publiques présentés dans le présent rapport en partie 2 s'incarnent à travers des opérations menées par différentes directions, différents services de la collectivité et réalisées selon des méthodes de travail qui leur sont propres. Il est nécessaire que ceux-ci informent de l'avancée et des résultats de leurs opérations, mais également de leurs impacts sur les autres politiques et programmes. Il est mis en place une organisation adaptée permettant le pilotage du PDTE et la construction du rapport sur la situation en matière de développement durable de la collectivité

### 4. La transversalité de l'approche

Le Développement Durable est généralement décrit comme une recherche concomitante de l'efficacité économique, du progrès social et de la protection de l'environnement. Les 5 finalités décrites précédemment démontrent une nécessité d'adopter une approche transversale et permet d'identifier des interactions entre politiques publiques comme par exemple celles en lien avec la restauration scolaire, l'éducation, la réduction des déchets et l'agriculture. La transition écologique et solidaire mobilise en effet de nombreuses directions du Département tant dans l'identification et la mise en œuvre des actions de développement durable que pour l'intégration de cette approche dans d'autres directions en interne ou encore auprès de partenaires.

### 5. La participation des acteurs locaux et des habitants

Cette participation repose sur l'intérêt commun qu'ont les acteurs locaux, les habitants, les citoyens pour le devenir de leur territoire et les conditions d'un « bien vivre ensemble ». Un projet local sera d'autant plus fort si les acteurs et les territoires l'ont conçu collectivement, ont pu se l'approprier et y prendre leur responsabilité.

**Le Département a lancé cette année en particulier son premier Budget d'Initiative Citoyenne visant à rapprocher le citoyen de la collectivité départementale et l'impliquer davantage dans la construction des politiques publiques. Les deux thématiques suivantes, primordiales pour le quotidien des Réunionnais, et pour leur avenir ont été proposées : la lutte contre la vie chère et la transition écologique et solidaire. 123 projets ont été réceptionnés.**



Le Département a par ailleurs participer à plusieurs événements, en particulier au 2<sup>nd</sup> Salon de l'écologie qui a attiré cette année plus de 10 000 visiteurs.



Celui-ci a été l'occasion de mettre en visibilité auprès du grand public ses actions en lien avec la préservation des espaces naturels sensible et la biodiversité et plus largement l'ensemble des actions portées par le Département dans le cadre du Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire. Cet évènement a permis de proposer des ateliers grand public de sensibilisation à la biodiversité aquatique (Office de l'eau Réunion) et d'informations autour de l'empreinte carbone et d'échanger avec les habitants.

Le Département a également participé à l'événement intitulé « **Ambition Planète : les jeunes s'engagent** » qui a accueilli plus de 2500 éco-délégués ainsi que des chefs d'établissements le 10 novembre 2022. Le Département a ainsi pu échanger avec les jeunes sur les actions et politiques qu'il porte en matière de transition écologique et animer des ateliers de sensibilisation au changement climatique.

Il a par ailleurs organisé son tout premier **Festival de la transition écologique et solidaire** les 24/25/26 novembre, événement intégrant la fête de la science organisée par le Muséum d'Histoire Naturel ainsi que les journées européennes de la réduction des déchets. Un programme riche a été proposé grâce à la mobilisation de nombreux partenaires acteurs du changement : conférences, ateliers inspirants autour de thèmes incontournables, rencontres, visites guidées, lecture, jeux, marché de produits locaux sont autant d'animations qui ont été proposées. Plus de 5000 personnes, en particulier les écoles élémentaires et collèges ont participé à cet événement.

# FESTIVAL TIPA TIPA

Agir ensemble pour la Transition Écologique et Solidaire !

24 au 26 novembre 2022, de 10h-16h // Saint-Denis - Jardin de l'Etat

je découvre  
je m'informe  
j'agis au quotidien

## AU PROGRAMME

marché bio  
animations ludiques  
conférences  
visites guidées  
expositions  
ateliers nous fé ensamb...



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET

[www.departement974.fr](http://www.departement974.fr)

## PARTIE 4 : BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN INTERNE DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE D'ECO-EXEMPLARITE

Le Département s'est engagé, dans le cadre de son Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire, à devenir une Collectivité éco-responsable. Ce plan traduit la volonté forte de la Collectivité de s'engager sur la voie d'un changement de modèle afin de répondre aux menaces tant écologiques que climatiques qui pèsent sur notre île et l'ensemble de la planète. L'objectif est clair : réduire notre empreinte carbone et notre impact sur l'environnement.

# 1. Un plan de gestion des déchets en interne adopté

Le PDTES prévoit la mise en œuvre d'un nouveau plan interne de prévention et de gestion des déchets avec pour objectif une réduction de 50% de la production de déchets non recyclables en 2025 par notamment la mise en place de mesures favorisant le tri et la collecte des déchets et le rappel des bons gestes de tri auprès des agents.

Le premier Plan de gestion des déchets, suite à un travail de co-construction mené en 2021 et à l'implication d'agents volontaires et la DMG a ainsi été adopté en juin 2022. Il comprend 25 actions, principalement en lien avec les activités de bureau et les habitudes de vie au travail et est défini selon la stratégie des « 4 R » suivants :

- **REPENSER** *notre consommation* en ré-orientant nos achats de consommables traditionnels vers des objets alternatifs éco-conçus (localement si disponible), réparables, rechargeables, biodégradables afin de limiter leur impact sur notre environnement.
- **REDUIRE** *la production des déchets* en réduisant nos consommations de ressources au quotidien
- **REUTILISER/REPARER** plutôt que de jeter et pour prolonger la vie des objets
- **RECYCLER** en respectant les règles de tri et grâce à un réseau de partenaires locaux – pour donner une seconde vie aux déchets

REPENSER NOTRE CONSOMMATION	REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS	REUTILISER/REPARER	RECYCLER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre de nouvelles habitudes d'achat pour les fournitures de bureau</li> <li>• Limiter le jetable au profit du réutilisable</li> <li>• Repenser nos équipements et nos moyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'utilisation du papier</li> <li>• Réduire les déchets lors de la pause déjeuner</li> <li>• Mieux utiliser son matériel électronique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des espaces de trocs et d'échange</li> <li>• Impliquer les agents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un système de tri efficace et visible</li> <li>• Poursuivre la gestion éco-responsable du Parc informatique*</li> <li>• Expérimenter des filières de recyclage</li> </ul>



Ainsi, une expérimentation de 8 mois se tiendra exclusivement **sur le site de la Source** à partir du 1<sup>er</sup> septembre pour le tri et la valorisation des déchets papier, bouteilles en plastique vides et canettes en aluminium. Une corbeille à papier individuelle sera remise aux agents. Des centralisateurs de papiers, bouteilles en plastique et canettes seront ensuite disposés à des points stratégiques.

Vous serez donc invités à trier vos déchets papier, bouteilles en plastique et canettes en aluminium dans ces centralisateurs qui seront collectés une fois tous les quinze jours.

Le site de la Source sera pionnier dans la mise en place de cette action, que nous souhaitons étendre sur l'ensemble du territoire.



## 2. Formation des agents au changement climatique

La mise en œuvre et la réussite du PDTEs suppose une mobilisation de tous, en particulier celle des élus et des agents qui apportent et apporteront encore davantage une contribution efficace à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et participeront de façon effective à l'avènement d'un développement plus durable.

Ce virage écologique demande des outils de formation innovants et efficaces permettant de nous informer et de nous sensibiliser tous dans le but de faire évoluer nos comportements.

Les ateliers Fresques du Climat (formation pour mieux comprendre le changement climatique et mieux agir) ont été proposés tout au long de l'année 2022 par des agents eux même formés à l'animation de cet outil.

Plus de 200 agents ainsi que l'ensemble du Comité de Direction (séance du 23 février 2022) ont été formés grâce à cet outil.



Nos agents sont formidables

Plus de 200 agents déjà sensibilisé sur le changement climatique

Participez aux ateliers

**LA FRESQUE DU CLIMAT**  
Vous avez toutes les cartes en main

Ludiques, créatifs et accessibles à tous !  
Venez nombreux et inscrivez-vous vite sur [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)



### 3. Formation des agents à la biodiversité

La SREPEN anime, dans le cadre d'un partenariat avec le Département sur la période 2021-2025 des actions de sensibilisation dans les collèges, met en place des modules de sensibilisation à destination du personnel et des élus du Conseil Départemental, et apporte une expertise technique à la collectivité sur les sujets environnementaux. En 2022, des sessions de sensibilisation des agents ont débuté. Elles se déroulent sur 3 modules :

- ½ journée intitulée : « Alliance des réunionnais et de la biodiversité » animée par M Laurent JAUZE, Docteur en biogéographie, agriculteur.
  - ½ journée dédiée aux « fondements de l'action publique environnementale/comprendre les mobilisations environnementales, animée par Marie Thiann-Bo Morel, Maître de Conférences à l'Université de la Réunion.
  - ½ journée de terrain – Découverte technique d'un travail de restauration écologique en site urbain animée par Michel REYNAUD, paysagiste écologue.
- Les sessions se déroulent à Beauséjour à Ste Marie, ou à l'Îlet du Centre à Saint-Pierre.

Les sessions de sensibilisation des agents se poursuivront en 2023. Une ou plusieurs sessions spécifiques à destination des élus seront également proposés en lien avec l'atelier Fresque du Climat en 2023.



# 4. Des temps d'échange et d'acculturation organisés régulièrement en interne

Dans le cadre du PDTEs, et dans l'objectif d'initier et d'animer une communauté d'agents départementaux engagés dans la transition, des événements en interne ont été régulièrement organisés : Cafés de la transition, Journées de mobilité durable, Rentrée du Climat, Cleaning Day numérique, semaine européenne du développement durable.

**RENTREÉE du CLIMAT**  
1<sup>re</sup> édition  
Agiissons durablement et préservons notre île  
Participez à un atelier pour comprendre les enjeux climatiques !  
**MARDI 30 AOÛT 2022**  
DE 9H À 12H  
à l'Espace Reydellet  
Inscrivez-vous vite sur [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)

**AUTOUR D'UN CAFÉ ALLON KOZÉ É ALLON BOUGÉ !**  
Le Département vous invite au Café Transition autour du thème :  
**Le bilan carbone de la Collectivité, qu'est-ce que c'est ?**  
**JEUDI 29 SEPTEMBRE**  
DE 9H À 10H  
À L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ (PALAIS DE LA SOURCE)  
À SAINT-DENIS  
Vous êtes intéressé(e) ?  
Inscrivez-vous vite sur [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)  
Nos agents sont formidables

**LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION PARTICIPE À LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
DU 18 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE !  
**AU PROGRAMME**

- Exposition « La Réunion Titrain lontan, l'aventure ferroviaire de La Réunion », du 16 septembre 2022 au 30 juin 2024, aux Archives départementales
- Table ronde sur la démocratie participative, le 17 septembre - Salon de l'Écologie - Norddev - Saint-Denis
- Atelier « la Fresque du Climat » avec les Conseillers-départementaux jeunes, le 17 septembre - Salon de l'Écologie - Norddev - Saint-Denis
- Ateliers « Nos vies sans carbone », les 17 et 18 septembre de 10h à 12h - Salon de l'Écologie - Norddev - Saint-Denis
- Atelier « la Fresque du Climat », le 20 septembre de 9h à 12h - Espace Reydellet - Saint-Denis
- Café de la transition sur « Le bilan carbone du Département », le 29 septembre de 9h à 10h - Palais de la Source - Saint-Denis
- Diffusion du film « Animal » de Cyril DIGN, le 7 octobre de 9h à 12h - Auditorium des Archives Départementales - Saint-Denis

**AUTOUR D'UN CAFÉ ALLON KOZÉ É ALLON BOUGÉ !**  
Le Département vous invite au Café Transition autour du thème :  
**Au travail, je me déplace autrement !**  
**JEUDI 21 AVRIL DE 11H À 12H**  
GRANDE SALLE DE RÉUNION AU TAS SUD-OUEST  
À SAINT-PIERRE  
Vous êtes intéressé(e) ?  
Inscrivez-vous vite sur [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)  
Places limitées aux 10 PREMIERS INSCRITS  
Nos agents sont formidables

**LES JOURNÉES MOBILITÉ DURABLE**  
not' la date, oubl' pa !  
**DU 31 MAI AU 2 JUIN**  
**AU PROGRAMME :**

- Essai de trottinettes électriques
- Essai de vélos électriques
- Découverte et essai de voitures électriques
- Circuler à vélo en ville
- Eco-Conduite
- Table Ronde Mobilité au travail
- Point Santé au travail

pour toute question, contactez-nous à [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)  
Nos agents sont formidables

**CLEANING DAY NUMÉRIQUE**  
Des opérations «cleaning day numérique» ont été organisées au cours de l'année 2022 au sein de trois directions : Éducation, Agriculture et Eau, Tourisme et espaces naturels.  
Ces actions ont permis de supprimer environ **290 000 de documents** :  
• Environ **95 500 messages** sur les messageries électroniques des agents  
• Près de **150 000 fichiers** devenus inutilisés sur les serveurs partagés ou disques locaux.  
Au niveau de l'empreinte carbone éconorisée, ces données supprimées représentent **5 042 kg** équivalent CO<sub>2</sub>/an, soit autant que pour parcourir **29 233 kms** en voiture.  
Le Service des Archives Inter-médiaire (DAI) et le référent archivé électronique de la Collectivité sont à votre service pour :  
• organiser votre «cleaning day numérique» ;  
• vous former sur la gestion des documents électroniques et papier ;  
• accompagner votre démarche d'archivage.  
Tout savoir sur l'archivage : Portail du Service des Archives Inter-médiaire / [tes@cg974.fr](http://tes@cg974.fr)  
Référent archivage électronique : [triveau@tes@cg974.fr](mailto:triveau@tes@cg974.fr)

## 5. Un plan de Mobilité durable adopté



L'article 51 de la LTECV avait fixé l'obligation au 1er janvier 2018, à toutes les entreprises de plus 100 salariés basés sur un même site -et situées dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains ou PDU- de réaliser un Plan de Mobilité. Plus récemment la Loi d'Orientation de la Mobilité LOM a abaissé ce seuil des 100 collaborateurs à 50 et porté cette obligation au 1er janvier 2020.

Ce plan de mobilité durable a pour vocation de rationaliser tous les déplacements liés à l'activité d'une entreprise ou d'une organisation et cible les déplacements domicile-travail, les déplacements professionnels ainsi que les déplacements des visiteurs.

En regard de cette obligation à la fin du mois de janvier 2021, la collectivité a confié à un Chef de Projet la mission d'élaborer et de conduire les actions d'un Plan de mobilité Durable.

Pour ce faire et en s'appuyant sur les ambitions du PDTES, une démarche de co construction avec les agents a été engagée en 2021. Pour installer une transition dans la pratique des agents, il est proposé régulièrement aux agents des journées de mobilité durable.

Un forfait de mobilité durable a par ailleurs été mis en place. Une expérimentation de télétravail est par ailleurs en cours. Il est envisagé de généraliser cette pratique à l'ensemble des agents dès 2023.



## 6. Des temps pour partager l'avancée du PDTES

Il convient, dans le cadre du PDTES, de partager les avancées et les résultats des actions, tant en interne auprès des élus et de nos différentes directions, qu'en externe auprès de nos partenaires et des acteurs locaux. Le PDTES nécessite ainsi la mise en place d'instances de gouvernance de différents niveaux. Lieux de pilotage, de suivi des actions, d'évaluation des résultats, d'adaptation des stratégies, ces gouvernances se veulent dynamiques, modernes et transparentes.

Il s'est tenu, **en juin 2022, en assemblée plénière**, une séquence dédiée à la transition écologique qui a été l'occasion de faire un point sur l'avancée du PDTES. Un premier **Comité Partenarial de Suivi** associant tant les directions en interne que les acteurs locaux de la transition (collectivités, Etat, institutionnels, partenaires privés...) s'est quant à lui tenu en septembre 2022. Il a également permis de partager le contenu et les actions déployées dans le cadre du PDTES. Des ateliers de travail ont par ailleurs permis de dresser une cartographie des actions en cours et projetées par l'ensemble des participants ainsi que des propositions d'idées pour développer de nouveaux projets à impact.



# ANNEXE

## les 17 Objectifs du Développement Durable

	<b>Objectif 1</b>	<b>Éliminer la pauvreté</b> sous toutes ses formes et partout dans le monde
	<b>Objectif 2</b>	<b>Éliminer la faim</b> , assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
	<b>Objectif 3</b>	<b>Permettre à tous de vivre en bonne santé</b> et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
	<b>Objectif 4</b>	<b>Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité</b> et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
	<b>Objectif 5</b>	<b>Parvenir à l'égalité des sexes</b> et autonomiser toutes les femmes et les filles
	<b>Objectif 6</b>	<b>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau</b> et d'assainissement gérés de façon durable
	<b>Objectif 7</b>	<b>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques</b> fiables, durables et modernes, à un coût abordable
	<b>Objectif 8</b>	<b>Promouvoir une croissance économique</b> soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
	<b>Objectif 9</b>	<b>Bâtir une infrastructure résiliente</b> , promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
	<b>Objectif 10</b>	<b>Réduire les inégalités</b> dans les pays et d'un pays à l'autre
	<b>Objectif 11</b>	<b>Faire en sorte que les villes et les établissements humains</b> soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	<b>Objectif 12</b>	<b>Établir des modes de consommation</b> et de production durables
	<b>Objectif 13</b>	<b>Prendre d'urgence des mesures</b> pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	<b>Objectif 14</b>	<b>Conserver et exploiter de manière durable les océans</b> , les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	<b>Objectif 15</b>	<b>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres</b> , en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	<b>Objectif 16</b>	<b>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives</b> aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	<b>Objectif 17</b>	<b>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial</b> pour le développement durable et le revitaliser

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-079

#### **RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

DGS / DAPI / DIRECTION DE L'APPUI A LA PERFORMANCE ET A L'INNOVATION  
DGS / DAPI / SERVICE PERFORMANCE

### **I. CONTEXTE / RAPPEL / CADRE REGLEMENTAIRE**

En application de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi), les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants, les départements et les régions doivent présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour les départements : l'article L 3311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « préalablement aux débats sur le projet de budget, le président du conseil général présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement du département, les politiques qu'il mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. ».

Les modalités et contenu de ce rapport ont été précisés par décret n°2015-761 du 24 juin 2015. Il appréhende la collectivité comme employeur en présentant la politique ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle.

Au-delà de l'état des lieux, il doit également comporter « un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et (il) décrit les orientations pluriannuelles. ».

Il présente également les politiques menées par le département sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **II. EXPOSE DES MOTIFS**

Le document joint en annexe comprend deux parties :

- I. Situation des ressources humaines du département en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- II. Politiques menées par le département sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

### **III. PROPOSITIONS**

Au vu des éléments présentés, il vous est proposé de prendre acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes, de l'année 2022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :  
Rapport Situation Egalité Femmes Hommes



**OBJET : Rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission prend acte du rapport.**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Nous allons continuer donc nos travaux. Concernant l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Viviane PAYET BEN HAMIDA :**

Mesdames et Messieurs les élus, j'ai l'honneur de prendre la parole ce matin pour vous introduire le rapport de situation de la collectivité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce rapport traite de deux types d'enjeux. D'abord, des enjeux de ressources humaines internes puisque le Département est employeur comme tout autre employeur public et nous avons une responsabilité particulière en termes d'exemplarité.

Mais le rapport traite également d'enjeux sociétaux pour lesquels le Département a un rôle à jouer spécifique au regard de sa position de chef de file des solidarités.

Premièrement, concernant les enjeux RH, ressources humaines en interne. En tant qu'employeur, le Département propose un plan d'action pluriannuel 2021-2023 autour de cinq thématiques.

- première thématique : évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération, notamment grâce au déploiement de notre RIFSEEP ;
- deuxième thématique : garantir l'égal accès au cadre d'emploi et grade avec une communication adaptée ;
- troisième thématique : favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie privée avec, notamment le télétravail ou le temps partiel ;
- quatrième thématique : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes avec la mise en place prochaine d'un dispositif de recueil de signalement ;
- cinquième thématique : piloter et mettre en place une gouvernance autour de l'égalité.

Donc, je voudrais préciser que dans le cadre du dialogue social, nous suivons de près ce plan d'action avec nos organisations syndicales.

Concernant le deuxième enjeu, les enjeux sociétaux. Je précise que cette problématique est inscrite dans le plan de mandature 2021-2028. C'est un des axes forts de l'ambition 10 : simplifier les démarches de nos publics qui est de

promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes nos politiques publiques.

Le rapport concernant les enjeux sociétaux fait état de la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la mise en œuvre des politiques publiques du Département. Ce rapport 2022 montre comment chaque politique, chaque projet, chaque direction, chaque service agit en concertation sur les axes à mener, soit dans le champ de la prévention pour sensibiliser dès le plus jeune âge, soit directement pour réduire les inégalités.

Le rapport précise l'engagement de notre collectivité sur différents axes :

- la lutte contre les stéréotypes de genre ;
- la lutte contre la précarité, la pauvreté, la dépendance, chez la femme et en faveur de leur insertion ;
- troisièmement, le rapport détaille l'engagement de la collectivité autour de la lutte et de la prévention contre les actes de violences sexuelles, sexistes, conjugales et intrafamiliales.

Au final, c'est plus de 100 millions d'euros qui sont consacrés pour des mesures d'accompagnement des familles, pour la mise en place d'actions pour les associations, l'accueil et l'hébergement au sein des assistants familiaux, et pour l'accompagnement et la mise à l'abri des femmes victimes de violences intrafamiliales.

Je vous invite toutes et tous à prendre connaissance de ce rapport et vous propose de le diffuser au plus largement autour de nous, élus, qui portons l'ensemble des politiques publiques du Département et qui sommes sensibles à la question du mieux intégrer les objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes au cœur des politiques de solidarité et de développement. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Est-ce que vous avez des questions concernant ce rapport ?  
Mme Brigitte ADAME.

**Brigitte ADAME :**

Oui, pas tout à fait en lien, mais je voulais quand même profiter de ce rapport pour traiter de la question du bien-être de nos agents, notamment nos travailleurs sociaux dans notre collectivité. J'en avais parlé à la dernière séance, mais vraiment je souhaiterais que l'on puisse apporter... aujourd'hui, il y a tellement d'outils qui existent pour qu'on demande une efficacité. Alors, hier on travaillait sur la Caravane des Droits et on parle effectivement d'efficacité, de suivi de dossiers, de suivi des familles, et je me dis quand même que si nous souhaitons qu'il y ait de l'efficacité et qu'il y ait un apport, une plus-value pour nos familles, est-ce qu'on peut imaginer faire des propositions pour le bien-être au travail de

nos travailleurs sociaux puisqu'il y a une décharge mentale à un moment donné à faire, il y a du reporting et je me dis que dans ce rapport égalité femmes-hommes puisque nos travailleurs sociaux sont à 80 % des femmes. Je vois bien, il y a en a qui sont en congé maladie de longue durée, il y en a qui font des burnouts, non pas parce qu'elles n'aiment pas leur travail, c'est que la surcharge est mentale. Je parle face aux difficultés de 8 heures le matin jusqu'à 16 heures non-stop, ça devient quelque chose d'assez pénible. Et en même temps, est-ce qu'on a tous ici une capacité d'encaisser H24 les souffrances des familles ? Je ne crois pas. Nous sommes des élus, nous sommes sur le terrain, quand on a vu trois familles dans la journée en grande détresse, etc. on est déjà saturé psychologiquement.

Nos travailleurs sociaux sont formés pour cela, je vous l'accorde, mais à un moment donné, je me dis qu'aujourd'hui, on doit pouvoir apporter notre soutien, notre considération pour qu'on puisse leur demander de continuer à faire leur travail de manière efficace. Donc moi, je voudrais vraiment qu'on ait une attention particulière de la bienveillance envers nos travailleurs sociaux qui font un travail remarquable et comment dans notre projet jusqu'en 2027, on arrive à mettre en place un plan d'accompagnement, de soutien psychologique aussi à nos travailleurs. Voilà, merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Autre intervention ? Oui, M. FRANÇOISE.

**Gérard FRANÇOISE :**

Je ferais un lien entre ce rapport et le rapport précédent concernant le développement durable.

Le premier pilier du développement durable, c'est d'abord à mon sens, l'égalité entre hommes et femmes. On ne peut pas aujourd'hui demander à une société de se développer, à une société d'être dans la bienveillance, dans le bien vivre, si on constate régulièrement une différenciation entre la situation des hommes et la situation des femmes. La meilleure écologie passe aussi par l'écologie humaine. Donc il faut vraiment qu'on travaille sur ce plan, si on veut demain, faire changer la société. Voilà, je ne serais pas plus long, merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Vous savez que nos élus travaillent, nos services bien évidemment, et d'ailleurs, Mme BEN HAMIDA, merci pour votre engagement parce qu'il mène avec méthode le dialogue au sein de la collectivité et vous l'avez fait aussi brillamment au sein de SOLIHA. Je voulais le dire parce qu'être présidente aujourd'hui d'organismes tels que SOLIHA, il faut faire preuve de volontarisme comme je l'ai dit, mais en même temps de méthode, parce que le dialogue doit être permanent et doit être important.

Et sur l'égalité hommes-femmes, j'entends la remarque formulée par Mme Brigitte ADAME. Avec le directeur général des services, on va effectivement travailler sur un plan parce que je suis conscient que dans nos missions sociales aujourd'hui, nos agents sont extrêmement sollicités. Plus que par le passé, et il arrive des situations effectivement, parfois un peu de burn-out ou de sensation de mal-être au travail. Donc, c'est un sujet qui nous préoccupe et on va lui accorder toute son importance en 2023.

Autre intervention ? S'il n'y en a pas, il n'y a pas à voter non plus ce rapport.

*Le Conseil départemental prend acte du rapport 079.*

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

www.cg974.fr

DGS / DAPI / DIRECTION DE  
L'APPUI A LA PERFORMANCE  
ET A L'INNOVATION

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-079**

**OBJET : Rapport de situation en matière  
d'égalité entre les femmes et les hommes**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article L3311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE UNIQUE** : L'Assemblée Plénière prend acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes, pour l'année 2022.

*Certifié exécutoire compte tenu de la  
réception en Préfecture le 22 décembre  
2022 et de la publication sur le site du  
Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**



# RAPPORT DE SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2022

DECEMBRE 2022



## SOMMAIRE

<b>SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>3</b>
CHIFFRES CLES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES AU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION .....	3
BILAN 2022 DU PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL 2021-2023 AU SEIN DU DEPARTEMENT.....	7
<b>LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES .....</b>	<b>12</b>
<b>AXE 1 : LUTTER ET PREVENIR CONTRE LES ACTES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES .....</b>	<b>12</b>
SENSIBILISER LES PLUS JEUNES .....	12
LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES - INTRAFAMILIALES .....	13
<b>AXE 2 : LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE.....</b>	<b>14</b>
TRANSMETTRE AUX JEUNES UNE CULTURE DE L'EGALITE ET DU RESPECT MUTUEL.....	15
MIXITE DES FILIERES : LES FEMMES REUSSISSENT MIEUX A L'ECOLE MAIS DIVERSIFIENT PEU LEUR PARCOURS.....	18
<b>AXE 3 : LA PRECARITE CHEZ LA FEMME, PAUVRETE, DEPENDANCE.....</b>	<b>19</b>
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L' AIDE A LA DEPENDANCE .....	19
INSERTION DES PUBLICS LES PLUS VULNERABLES.....	21

## SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### CHIFFRES CLES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES AU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Précisions méthodologiques

Source des données : SIRH, 2022

Les données présentées portent sur les agents permanents

En 2021, le Département compte 4 494 agents permanents (3 779 titulaires et 715 contractuels sur emplois permanents).



Les femmes représentent 56 % des effectifs du Département de La Réunion en 2021.

Elles sont légèrement plus nombreuses parmi les contractuels où la part des femmes atteint 62 %.

# 56 %

De Femmes au Département

#### Répartition femmes - hommes des effectifs selon le statut

		
Titulaires	42%	58%
Non titulaires	38%	62%

#### 1 FEMME SUR 3 DANS LES FILIERES SOCIALES

Dans les filières sociales, les femmes représentent la quasi-totalité des effectifs :

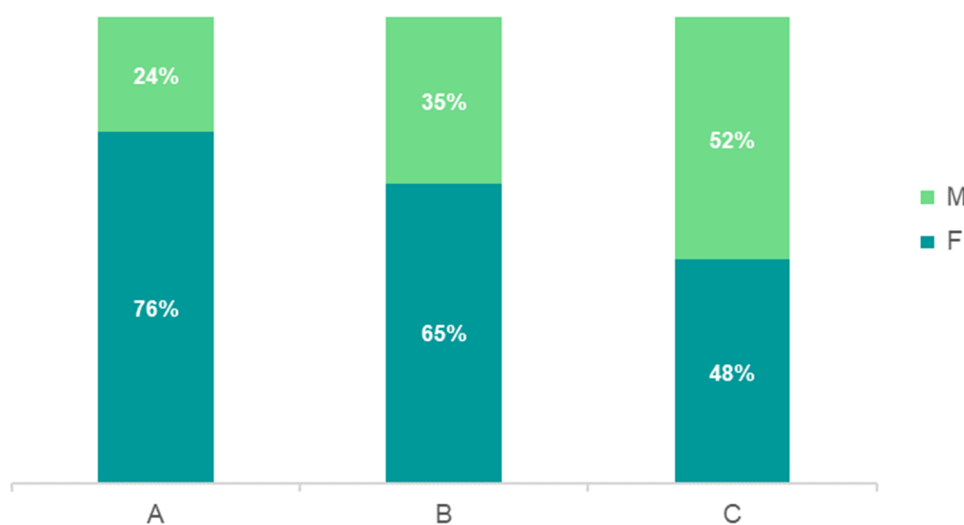
- 95 % de femmes dans la filière médico-sociale,
- 86 % dans la filière sociale.

À l'opposé, la filière technique est très peu féminisée : 1 agent sur 4 est une femme.

Cette forte représentation des femmes dans les filières sociales se retrouve dans la répartition par catégorie : près de trois agents sur quatre de catégorie A sont des femmes. En effet, cette surreprésentation en catégorie A fait suite au protocole sur les parcours, les carrières et les rémunérations (PPCR) qui prévoyait le passage des agents de la filière sociale de la catégorie B à la catégorie A.

Parmi les 770 femmes fonctionnaires de catégorie A, les trois quarts relèvent du secteur social (412 dans le social et 171 dans le médico-social).

### Répartition femmes - hommes par catégorie



### LE TEMPS PARTIEL PLUS REPANDU CHEZ LES FEMMES

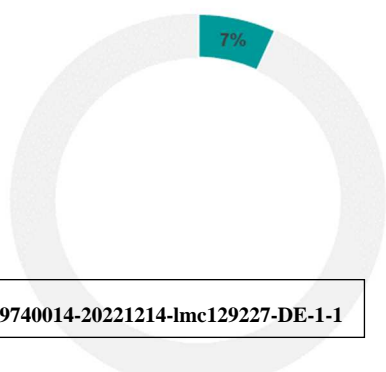
En 2021, 212 agents travaillent à temps partiel, en très grande majorité des femmes.

**84 %**

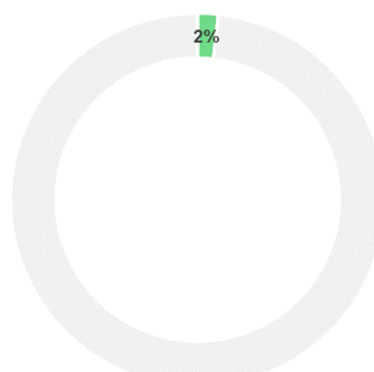
des agents à temps partiel sont des femmes

Le temps partiel concerne 7 % des femmes, contre moins de 2 % chez les hommes

#### Part des femmes à temps partiel



#### Part des hommes à temps partiel



4

---

## DES FEMMES MOINS REPRESENTÉES DANS L'ENCADREMENT

---

Au Département de La Réunion, alors qu'elles constituent 56 % des effectifs, les femmes représentent

### Précision méthodologique



Sont comptabilisés dans cette population :

- les directeurs généraux,
- les directeurs et leurs adjoints,
- les responsables (mission et service)

Quand 1 agent cumule les fonctions d'adjoint au directeur et de responsable de service, il est comptabilisé dans l'effectif "direction"

49 % de l'encadrement (DGS, DGA, directions, responsables de service, de mission ou d'établissement).

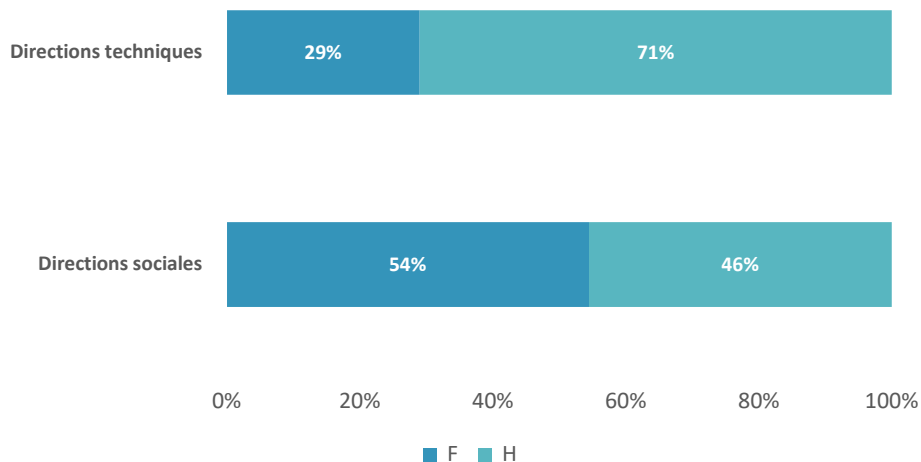
Cette proportion se retrouve sensiblement au niveau des directions. Sur les 29 directions que compte la collectivité en 2020, 12 sont dirigées par des femmes.

		
DGS / DGA	86%	14%
Directeur	53%	47%
Responsables	49%	51%

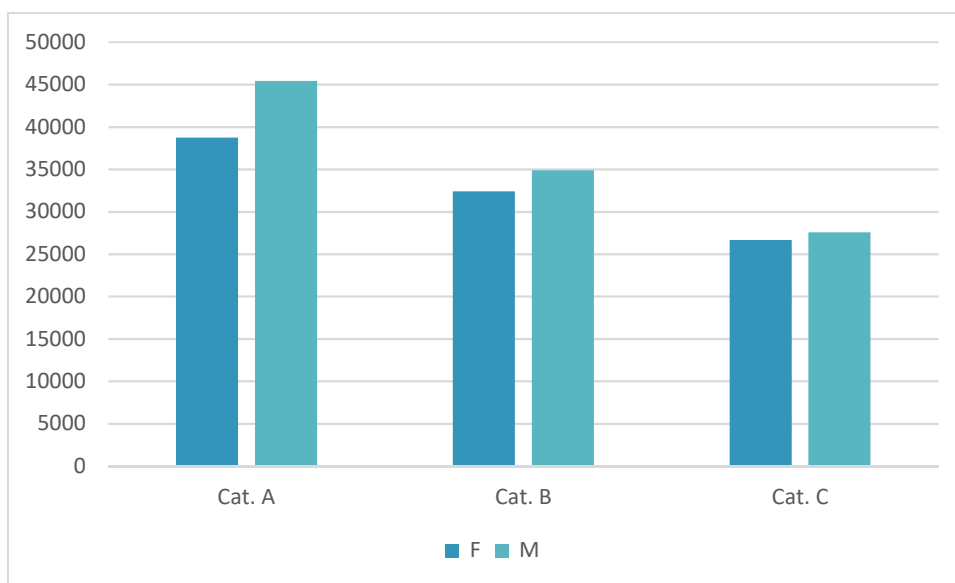
En revanche, l'écart entre hommes et femmes se creuse nettement au niveau des emplois fonctionnels : seule une femme occupe un poste de DGA.

L'analyse par type de direction met également en avant une réelle différence entre hommes et femmes de l'encadrement. En effet, si dans les directions à tendance sociale, le taux d'encadrement monte à 54 %, les femmes ne sont plus que 29 % dans l'encadrement des directions à vocation technique.

### Répartition femmes - hommes dans l'encadrement par type de direction



## DES ECARTS DE REMUNERATIONS QUI PERSISTENT



De manière générale, la situation est quasiment identique à celle de l'année dernière. En effet, au global, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est faible. Néanmoins des écarts subsistent notamment pour la catégorie A dus à la surreprésentation des hommes sur la fonction d'encadrement.

Cet écart se réduit pour les catégories B et C.

## BILAN 2022 DU PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL 2021-2023 AU SEIN DU DEPARTEMENT

Conformément au décret n°2020-528 du 4 mai 2020 et à la loi de transformation de la fonction publique de 2019, le Département a élaboré un plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui arrive à échéance en 2023.

Ce plan d'action et de développement s'articule autour de 5 axes :

### 1/EVALUER, PREVENIR ET TRAITER LES ECARTS DE REMUNERATIONS

Il convient tout d'abord de préciser la répartition par sexe en vigueur au sein de la collectivité :

	Femmes	Hommes
<b>Cat. A</b>	75%	25%
<b>Cat. B</b>	67%	33%
<b>Cat. C</b>	47%	53%

La répartition des effectifs au niveau de la catégorie A s'explique par une sur-représentation des femmes au niveau des filières sociales et médico-sociales avec notamment le passage des socio éducatifs en catégorie A dans le cadre du protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations).

Au niveau de la catégorie C, nous pouvons constater une sur-représentation des femmes au sein de la filière administrative et à l'inverse une sur-représentation des hommes au niveau de la filière technique (collèges, routes, moyens généraux, bâtiments...).

Au-delà de cette répartition par catégorie, des inégalités de rémunérations entre femmes et hommes demeurent notamment au niveau de la catégorie A, expliquées en grande partie par une sous-représentation des femmes au niveau de certaines filières. Les travailleurs sociaux, appartenant à la catégorie A, et la filière administrative sont en effet historiquement moins rémunérés que des ingénieurs ou autres agents de la filière technique, or ce sont majoritairement des femmes.

Cette différence a tendance à diminuer depuis la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire dans la fonction publique tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État (RIFSEEP).

**En effet, ce nouveau régime indemnitaire, mis en œuvre en juin 2020**, après avis du Comité technique du 27 novembre 2019 est composée de :

- **Indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)** selon le niveau de responsabilité et d'expertise des fonctions exercées par chaque agent ainsi que les sujétions du poste. Des groupes de fonctions ont été arrêtés en prenant en compte les éléments suivants :
  - Fonction d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception

- Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions
- Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel extérieur ou de proximité

➤ **Complément indemnitaire annuel (CIA) versé aux agents remplissant des critères d'assiduité**

Après échanges avec les organisations syndicales, une révision du dispositif sera engagée en 2023 sur la base d'un état des lieux qui pourra intégrer des données liées au genre.

Par ailleurs, en dépit de la sur-représentation au niveau de la catégorie A, la part des femmes accédant à des responsabilités d'encadrement est inférieure à la part totale des femmes dans les effectifs départementaux, le Département n'échappe donc pas au « *plafond de verre* ».

L'informatisation des données liées aux candidatures ainsi que l'ajout du critère de genre dans le nouveau formulaire de candidatures permettront de disposer plus facilement de données exploitables sur cette thématique dès 2023. A partir de cette base de données, des analyses plus fines pourront être réalisées et permettra à la collectivité d'ajuster ses orientations (1<sup>er</sup> semestre 2023).

➤ **Indicateurs : genre/nombre d'enfants/cat/filière/RI/encadrement/en comparaison avec le salaire médian et la moyenne des primes par catégorie.**

## **2/GARANTIR L'EGAL ACCES AUX CADRES D'EMPLOIS, GRADES ET EMPLOIS**

### ➤ Recrutement

Afin de favoriser la diversité de genre qui désormais reconnu comme un facteur de compétitivité, la collectivité s'est engagée dans une démarche de mise à jour des éléments lexicaux des fiches de poste et des appels à candidatures. Une harmonisation de ces documents a été réalisée. Au niveau des fiches de poste et des appels à candidatures, la mention H/F est systématiquement précisée afin de garantir le principe d'accès aux métiers de la fonction publique territoriale (réalisé 2022).

Certaines études ont en effet indiqué que le changement lexical, sans être bien évidemment le seul élément pour aller vers plus de mixité, contribue à favoriser des candidatures mixtes sur les postes à pourvoir.

« Ce n'est pas ce que vous dites, c'est la manière que vous avez de le dire qui heurte les personnes. » - Jeanne Bordeau, linguiste et fondatrice de l'institut de la qualité d'expression

Dans le cadre des nouvelles procédures de recrutement en cours de finalisation, une sensibilisation des directions sera réalisée sur l'intérêt de mettre en place des jurys de recrutement mixtes.

L'automatisation de la procédure de recrutement permettra également de mesurer le niveau de mise en œuvre de ces jurys au cours de l'année 2023. Sur la base de ces éléments, de nouvelles orientations pourraient être arrêtées pour la suite.

## ➤ Répartition genrée des primo-recrutés par cadre d'emploi et par fonction d'encadrement

### ➤ Formation

Une sensibilisation sur l'égal accès à la formation sera également menée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Des actions de formation seront prévues au plan de formation qui sera déployée en 2023 sur ces thématiques (discrimination/violences/sexisme).

### ➤ Promotion Interne (PI)/Avancement de grade

Depuis la loi de transformation de la fonction publique et de son décret d'application 2019-1265 du 29/11/19, le cadre légal définit clairement l'obligation de s'assurer de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les procédures de promotion en tenant compte de la part respective des femmes et des hommes dans les corps et grades concernés.

Les tableaux que nous transmettons aux directions pour le recensement de leurs propositions et leurs arbitrages dans le cadre de la campagne de promotion sont systématiquement genrés.

Par ailleurs, sur les arrêtés relatifs aux tableaux d'avancement, sont indiqués la part respective des hommes et des femmes parmi les promouvables et parmi les promus.

### ➤ Instances représentatives du personnel

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront le 08 décembre prochain et permettra de désigner les représentants du personnel au sein des instances suivantes :

- les Commissions Administratives Paritaires (catégories A, B et C) ;
- la Commission Consultative Paritaire (catégories A, B et C) ;
- le Comité Social Territorial (CST), futur instance issue de la fusion du Comité Technique et du CHSCT.

Le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 sur la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les organismes consultatifs de la fonction publique impose que **les listes de candidats déposées par les organisations syndicales respectent la répartition femmes/hommes dans chaque catégorie** au vu des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La représentation hommes/femmes dans notre Collectivité, par scrutin, est la suivante :

	Hommes	Femmes
CAP A	26.5%	73.5%
CAP B	35.67%	64.33%



<b>CAP C</b>	52.13%	47.87%
<b>CCP</b>	19.41%	80.59%
<b>CST</b>	38.60%	61.40%

### 3/FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVEE

#### ➤ Le Télétravail

L'expérimentation du télétravail au sein de la collectivité constitue un choix innovant et contribuera à la réalisation des engagements de la collectivité en matière de qualité de vie au travail et de préservation de l'environnement.

Dans cette perspective, une méthodologie de déploiement du télétravail en deux temps est réalisée :

1. Première phase de lancement de l'expérimentation depuis le 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 31 décembre 2022 à destination d'un échantillon représentatif de 250 volontaires à ce jour. A l'issue de cette phase d'expérimentation, un retour d'expérience sera mené avec les agents et encadrants concernés et avec les organisations syndicales.
2. La seconde phase de déploiement au sein de la collectivité en 2023, à partir du bilan de l'expérimentation fin 2022.

#### ➤ **Indicateurs de répartition FH/télétravail. (Indication 55% F / 45% H sur la phase expérimentale à ce jour)**

3. L'étude sur la faisabilité de mise en œuvre du déploiement du coworking et du travail délocalisé (le tiers-lieu) fin 2023/début 2024

#### ➤ L'élaboration d'un cadre de travail permettant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Au cours du premier semestre 2023, une actualisation du livret d'accueil des agents afin d'intégrer un volet sur le dispositif égalité FH / droit à la déconnexion/droit à la parentalité (congé ; temps partiel) / discrimination/ sexisme...

#### ➤ **Indicateurs de répartition F/H à temps partiel**

### 4/PREVENIR ET TRAITER LES DISCRIMINATIONS, LES ACTES DE VIOLENCE, DE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL AINSI QUE LES AGISSEMENTS SEXISTES

---

En matière d'égalité Femme/Homme, La Direction des Ressources Humaines mettra en œuvre toutes les dispositions réglementaires existantes s'appliquant aux collectivités publiques.

C'est ainsi qu'en 2020 a été désigné un **RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE, en conventionnant avec le Centre de Gestion**, dont la mission est de protéger les agents territoriaux, les accompagner et les orienter dans l'application de leurs obligations.

Il peut dans ce cadre être saisi sur les situations de discrimination ou harcèlement de toute nature.

Il est également chargé de recueillir et traiter les signalements émis par les lanceurs d'alerte, témoins de crimes ou de délits de toute nature, ce qui peut donc inclure les actes de discrimination sexistes ou harcèlement.

En matière de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, un **DISPOSITIF DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS** des agents qui s'estiment victimes ou simplement témoins d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, sera mis en place courant 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Il prévoit une procédure de recueil des signalements et des procédures d'orientation des agents conformément à la publication récente du **Décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022**.

**Sera ainsi prévue une large communication régulière auprès des agents notamment sur les moyens d'accès au dispositif et doit clairement indiquer les garanties de confidentialité.**

## 5/PILOTER ET METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE

---

Le bilan du Plan triennal réalisé d'ici fin 2023 permettra de disposer des éléments afin de construire le nouveau plan d'actions et d'alimenter la réflexion sur l'opportunité d'ajuster la gouvernance de ce dispositif.

Au niveau de la DRH, le chef de projet RH qui a pris son poste en octobre 2022 assure d'ores et déjà la coordination du dispositif.

# LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

## AXE 1 : LUTTER ET PREVENIR CONTRE LES ACTES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

### SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

La Protection de l'Enfance constitue une des missions obligatoires du Département.

A ce titre il organise l'accueil et la prise en charge des enfants qui lui sont confiés dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, soit dans les foyers départementaux de l'enfance, soit chez les assistants familiaux, soit dans les établissements sociaux et médico sociaux.

L'année 2019 a largement été consacrée à l'élaboration du Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (SDOSMS) Enfance-Famille. Ce document stratégique constitue la feuille de route de politique Enfance-Famille pour la période 2020-2024. Parmi les orientations stratégiques figurent notamment : une meilleure prise en compte de la santé des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) et l'amélioration des prises en charges complexes ainsi que l'adaptation de l'offre de loisirs, de l'accompagnement et de l'hébergement à la diversité des besoins.

Ainsi, plus de 100 millions d'euros sont consacrés par la Collectivité pour : des mesures d'accompagnement des familles afin de favoriser le maintien des enfants à domicile, la mise en place d'actions par les associations, l'accueil et l'hébergement chez des assistants familiaux et dans les établissements, l'accompagnement et la mise à l'abri des femmes victimes de violences intrafamiliales.

La collectivité met en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires, afin de contribuer au bien-être des enfants et des jeunes victimes et d'assurer leur développement dans un cadre sain et stable. Les signalements directs et les signalements CRIP connaissent une hausse constante depuis 2019 et les projections linéaires à fin d'année 2022 prévoient une augmentation de 60% des signalements directs, quatre fois plus de saisines du Parquet par la CRIP par rapport à 2021. Après une augmentation de près de 50% en 2021, la part d'Informations Préoccupantes (IP) qualifiées de situations de danger s'est stabilisée en 2021 et en 2022 autour des 60% de l'ensemble des IP (contre 45% avant 2021).

L'exposition des jeunes, et particulièrement des filles, aux violences sexistes et sexuelles au cours de leur parcours scolaire et de formation, a de nombreux impacts sur leur santé ou encore leur réussite scolaire.

C'est le sens de l'engagement du Département dans la signature le 8 mars 2021, par le président Cyrille Melchior, de la convention pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et la formation et qui prévoit les actions suivantes :

- 
- Des professionnels du Département interviendront auprès des élèves de 4ème sur les thèmes des violences sexuelles et sexistes, du harcèlement de rue, des dispositifs d'aides existants et des conséquences pénales pour les auteurs.
  - Les points « prévention info santé », très fréquentés par le public jeune joueront également un rôle important en assurant une écoute bienveillante sur cette thématique et en apportant les réponses adéquates.
  - Des outils visant à mieux communiquer sur le sujet de la parité (forum, vidéos...) seront également développés.

---

## LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES - INTRAFAMILIALES

### Un contexte réunionnais « alarmant » en matière de violences conjugales.

- En 2018, La Réunion est la troisième des régions françaises la plus touchée par les violences conjugales en matière de féminicide après la Guyane et la Corse.
- Entre 2019, on constatait déjà une augmentation de l'ordre de 16 % avec 2.340 dépôts de plaintes enregistrées contre 2.016 en 2018. Pas moins de 1.529 affaires ont par ailleurs été enregistrées au sein des tribunaux judiciaires de Saint-Denis et de Saint-Pierre.
- Entre janvier 2006 et mars 2022 : 18 femmes sont assassinées à La Réunion.
- Les gendarmeries et commissariats enregistrent en moyenne 7 plaintes par jour pour des faits de violences conjugales.
- En 2021, ce sont 1657 femmes (34% de plus qu'en 2020) et 407 mineurs victimes de violences intrafamiliales qui ont bénéficié de l'intervention des ISCG
- Dans un contexte de pandémie et de confinement, mais aussi de libération de la parole, les violences déclarées ont augmenté, encore plus à La Réunion que dans l'Hexagone en 2020 : + 4,6 % pour les coups et blessures volontaires et + 3,5 % pour les violences sexuelles à La Réunion.

Face à ce constat, le Département a choisi d'agir sur trois leviers :

- En facilitant la mise à l'abri des femmes victimes de violences en lien avec l'Etat.
- En renforçant l'écoute en toute confidentialité, l'orientation et l'accompagnement des victimes de violences reçues en commissariat et gendarmerie, dans une démarche de proximité et avec une couverture territoriale équilibrée.
- En soutenant financièrement les associations partenaires qui œuvrent dans la prévention et le repérage des victimes mais également dans la lutte contre la récurrence par une meilleure prise en charge des auteurs

**La mise à l'abri des femmes victimes de violences** en lien avec l'Etat se traduit concrètement par :

- Un conventionnement avec la coopérative des taxiteurs, en y associant l'Etat et le SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation), afin de garantir une mise à l'abri immédiate pour un budget annuel alloué de 30 000 €.
- La mobilisation des fonds dédiés à hauteur de 158 000€ de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour l'octroi de subventions aux S.A.U.T. (Service d'Accueil d'Urgence Temporaire). Des astreintes peuvent ainsi être organisées permettant l'accueil des femmes victimes de violences et de leur(s) enfant(s) 24h/24 et 7j/7.
- La mise en place d'une nouvelle modalité de gestion des PGH (« pensions gites hôtels »). La contribution du Département de 60 000€ versée au titre de l'année 2022, à part égale avec l'Etat, pour le financement des nuitées en PGH pour les femmes victimes de violences, sera complétée compte tenu de l'augmentation de l'accueil de femmes avec enfants.

Cette mise à l'abri passe obligatoirement par une écoute bienveillante notamment lors des signalements par les victimes, en commissariat ou en gendarmerie. Ainsi, depuis le 1er septembre 2022, **une équipe d'ISCG (Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie)** composée de 13 professionnels est déployée sur les 5 micro régions (3 dans l'Ouest, 3 dans le Nord, 2 dans l'Est et 5 dans le sud). Ce dispositif sera renforcé en 2023 d'une part, par la mise en place d'une astreinte, afin de garantir une écoute et une prise en charge immédiate quel que soit le jour et l'heure mais également par une montée en compétences de ces professionnels eu égard à la charge émotionnelle à laquelle ils sont constamment exposés dans le cadre de leurs missions.

Ce dispositif fera l'objet d'une **campagne de communication** au cours du mois de novembre, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les VIF afin de mieux connaître leurs missions (publics et typologies de violences intrafamiliales concernés...) et leurs localisations au sein des services de police et de gendarmerie.

**La prévention**, pour sa part, continue de représenter un axe fort d'intervention dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales avec 1.2 M€ accordés aux associations partenaires en 2022 soit une augmentation de 23,8% comparativement à 2021 (914 300€).

Afin de renforcer l'efficacité des actions en faveur de notre public, le Département a souhaité travailler dans un contexte partenarial renforcé en rencontrant ces associations qui accompagnent les victimes et les auteurs de violences.

Le volet VIF cadré par nos ISCG ainsi que les partenaires associatifs sera également intégré aux missions dévolues aux « **caravanes de l'accès aux droits et de l'information** » déjà mises en place dans le cadre de la démarche « d'aller vers » initié par notre collectivité. Il s'agira d'une part de mieux informer la population sur le dispositif mais également, le cas échéant, de constituer un premier refuge pour des victimes potentielles qui par manque de moyens de déplacements ou par peur n'auraient pas encore franchi le seuil des portes d'un commissariat ou d'une gendarmerie.

## AXE 2 : LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE

## TRANSMETTRE AUX JEUNES UNE CULTURE DE L'EGALITE ET DU RESPECT MUTUEL

En charge des collèges, le Département intervient dans la gestion des missions d'entretien – maintenance, de la restauration scolaire, du numérique et des moyens nécessaires au fonctionnement et à l'équipement des établissements publics locaux d'enseignement

Il accompagne les établissements et leurs très nombreux projets et joue un rôle auprès du jeune public en matière de sensibilisation et de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons.

Les jeunes sont donc les premiers bénéficiaires des actions portées par le Département afin de lutter contre les stéréotypes liés au sexe et à la sexualité, d'articuler les questions d'égalité de genre, de faire de l'environnement scolaire, universitaire et de la formation professionnelle un espace de confiance pour chacun et chacune, et ainsi promouvoir l'égalité.

Le département s'est engagé au travers d'une convention partenariale <sup>1</sup> sur les actions ci-dessous :

Actions	Objectifs	Moyens mis en oeuvre
<b>Faire évoluer les représentations sociales et professionnelles des jeunes à travers l'Académie des Dalons</b>	Permettre à des jeunes en perte de repères de se réapproprier leur identité, d'exprimer leurs potentialités et de retrouver l'estime de soi indispensable à la construction d'un projet de vie sociale et professionnelle	100 % Financement Conseil Départemental
<b>Former &amp; Informer le Conseil Départemental des Jeunes CDJ sur l'égalité filles garçons</b>	Permettre aux collégiens et aux élus du CDJ d'assister à des séquences d'informations et de sensibilisation pour les aider dans un premier temps à réagir face à des situations, et dans un deuxième temps, les aider dans le choix d'orientation scolaire.	100 % Financement Conseil Départemental
<b>Passeport Educatif du Collégien (financement de projets incluant l'égalité filles garçons)</b>	L'épanouissement de l'élève et dans ce domaine, la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.	Actions relevant de l'égalité filles-garçons permettent d'obtenir une subvention qui peut varier de 150€ à 1500€.

### Au niveau de l'Académie des Dalons

<sup>1</sup> Convention partenariale sur le système éducatif et la formation signée en mars 2021

---

Des actions concrètes ont été mis en œuvre cette année en lien avec les attendus de la convention égalité filles-garçons avec l'Etat :

- Des ateliers de sensibilisation sur le thème des violences

Intervention effectuée par un partenaire extérieur Femme des Hauts, femmes d'Outre-Mer sur les violences conjugales, intra-familiale.

- Des ateliers de sensibilisation sur le thème de la parentalité et la sexualité

- Intervention de la sage-femme de la PMI de la Plaine des cafres ;

- Visite des planning familiaux ; sensibilisation et information sur les différents moyens de contraception existants, sur les risques liés aux rapports sexuels non protégés, améliorer l'accès à la contraception des jeunes femmes mais aussi des jeunes hommes et limiter le nombre de grossesses non désirées.

- Intervention sur site de l'association AFFECT (Association Féminine de l'Est Contre la Tristesse, Tyrannie, Traumatisme), et également visite des locaux de l'association dans l'Est avec échanges entre les jeunes et des adhérents.

- Des ateliers café/débat, animé par la psychologue et des professionnels sur les thèmes suivants: l'image de l'homme et de la femme sur les réseaux sociaux, le devenir adulte, les inégalités de salaires, la place de la femme au-travers du regard de l'homme et inversement, la femme peut-elle travailler ou pas ?, la femme peut-elle consommer de l'alcool ou autres produits stupéfiants ?, la jalousie ,une preuve d'amour ? les notions de contrôles et le cycle des violences, la prévention des violences au sein des couples, les rapports de séduction, l'homophobie, les addictions...
- Des ateliers afin de susciter la curiosité et favoriser la mixité professionnelle à travers différentes rencontres et débats tels que « Les métiers ont-ils un sexe ? », la visite de la cité des métiers pour encourager d'autres orientations, d'autres choix et favoriser de nouvelles vocations et une ambition égale entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

#### **Au niveau des collèges**

La thématique de « l'égalité fille garçon » est intégrée aux programmes du PEC (2 collèges sur 3).

A ce titre, une enveloppe est octroyée chaque année en ce sens (environ 9 000€ en 2021).

Des actions concrètes (décrites ci-après) ont été menées en 2022 au sein de chaque collège.

EGALITE GARCON / FILLES DANS LES COLLEGES

COLLEGES	Actions menées
BRAS PANON	Formation citoyenne : promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, aller à la rencontre de femmes responsables dans leur environnement professionnel et culturel.
AUGUSTE LACAUSSE	Estime de soi, de son corps par l'éducation à la sexualité
MILLE ROCHES	promotion de l'égalité entre les garçons et les filles (intervention Chancegal auprès de 34 classes) Journée internationale contre les violences faites aux femmes
AMIRAL PIERRE BOUVET	Diverses actions de sensibilisation, contre le harcèlement, lutte contre les violences, éducation à la santé,
HUBERT DELISLE	Café des Parents (ateliers couture, yoga, égalités filles/garçon, école des parents, randonnées, sortie culturelle pur favoriser le partage d'expériences et d'astuces, soutenir les adultes dans leur fonction parentale, favoriser le dialogue parents/communauté éducative)
BASSIN BLEU	L'image de la femme hier et aujourd'hui : évolution des conditions de la femme du XIX <sup>e</sup> s. à nos jours
THERESIEN CADET	Cinéoil égalité filles/garçons - Théâtre forum
TERRAIN FAYARD	Coupe du Monde de Football féminine, masculine, futsal masculin et féminin
LES DEUX CANONS	Atelier Parentalité
	égalité filles garçons
EMILE HUGOT	Travail sur le harcèlement scolaire. Participer à la sensibilisation et à la lutte contre le harcèlement scolaire et à l'égalité garçon/fille grâce à une action forte au sein du collège expositions-prises de parole-interventions en classe
	Sensibiliser et travailler sur l'égalité hommes femmes Mener des actions de sensibilisation et travailler sur le thème de la place des femmes dans la société
CECIMENE GAUDIEUX	lutte contre violences intrafamiliales: niveau 4 <sup>e</sup> , projet Assistante sociale, chanteuse AN O ARO, problématique très importante dans les hauts de st paul, lutter contre cette violence faite aux femmes
	CINETOILE EGALITE : débats, jeux de rôles organisés autour de l'égalité filles-garçons (élèves de 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> ) participation au concours
JULES SOLESSE	Thème sexisme, de la discrimination et des violences Théâtre FORUM
LE BERNICA	Cinéoile de l'égalité
MARCEL GOULETTE	participation à l'action cinéoile égalité sur l'égalité des sexes
SIMON LUCAS	Fresque sur le mur de l'Infirmier : réalisation par les élèves, encadrement par le professeur d'Arts plastiques avec un intervenant extérieur. Référent Mme Jourdan Arts
	Danse contre le sexisme et l'homophobie. Danse urbaine, communication non violente, énergie positive, réalisation de clips vidéo. Projet primé en 2020 2021. Référente Mme GONZALEZ EPS
	CINETOIL'EGALITE : Sensibilisation au thème de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes à partir des supports cinématographiques
PAUL HERMANN	Travailler la relation fille-garçon dans le cadre d'un théâtre forum avec l'artiste D. PERRINE
TROIS MARES	Egalité des sexes (CHANCEGAL...) respect, violence.
	Etre un e-citoyen
JOSEPH SUACOT	Lutte contre le sexisme : promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons
	Améliorer le climat scolaire : prévention des élèves sur plusieurs thèmes afin de contribuer à l'amélioration scolaire et diminuer les conflits, le mal être des élèves
	Tutorat : promouvoir la co-éducation, accompagner l'élève dans son épanouissement au sein de l'établissement
BORY DE ST VINCENT	EPI Cinégalité Filles / Garçons pour les classes de 3 <sup>ème</sup> : théâtre Forum (troupe de Délixa Perrine), films, journée de clôture inter collèges et lycées, journée de l'Egalité, atelier individualisé.
MAISON BLANCHE	Education affective et sexuelle - AMAFAR

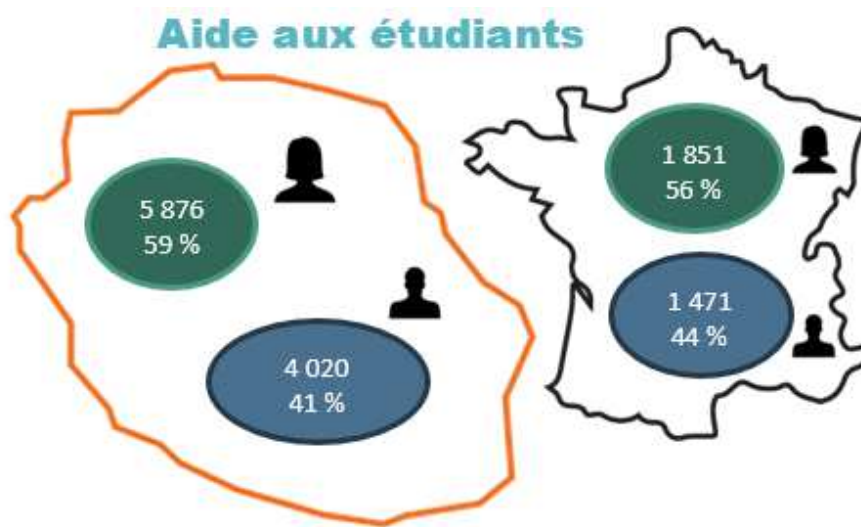


## MIXITE DES FILIERES ET MIXITE PROFESSIONNELLE

Le Département accompagne les élèves de l'enseignement supérieur au travers de l'attribution de bourses.

Pour la campagne en cours de 2022 à 2023, 4 100 étudiants ont bénéficié d'une aide pour des projets d'étude à la Réunion ou en Métropole. 62% d'entre eux étaient des femmes, ce chiffre est à corrélérer avec le pourcentage de réussite des jeunes filles au baccalauréat général en 2021 (94.8%) qui est supérieur à celui des garçons (90%). La part des jeunes filles qui ont réussi au baccalauréat représente 53% de la totalité des admis.

Données 2021



Le Département a récemment signé une convention régionale ( en partenariat avec la Préfecture et le Pôle Emploi) en faveur de l'Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes , cette convention a été voté en commission permanente en mars 2022.

Favoriser la mixité professionnelle est un enjeu économique et de justice sociale

Cet axe de travail vise à faire évoluer les représentations sur les métiers en déconstruisant les stéréotypes véhiculés et instaurer une plus grande mixité dans certains secteurs professionnels.

Les engagements sont les suivants :

1. Assurer à toutes et tous un libre choix d'orientation tout au long de la vie et accroître la part de recrutements des femmes ou des hommes dans les secteurs peu mixtes en :
- Encourageant les initiatives pour informer les publics demandeurs et demandeuses d'emploi des métiers en tension et secteurs porteurs, faire évoluer leurs représentations sur les métiers en déconstruisant les stéréotypes véhiculés et les accompagner dans la concrétisation de leur projet professionnel

- Communicant sur des supports internes, sur des témoignages recueillis auprès des femmes et d'hommes pour encourager la diversification des choix d'orientation et incarner la mixité (articles, vidéos, podcast, réseaux sociaux, site pôle emploi régional, etc...) transmis par les partenaires signataires ou à son initiative.

## 2. Accompagner les entreprises, notamment les TPME, dans la diversification de leurs recrutements

Cet axe de travail vise à instaurer une plus grande mixité dans certains secteurs professionnels. Il s'agit de faire évoluer les représentations sur les métiers, en intervenant sur les stéréotypes qu'ils véhiculent. À ce titre, Pôle emploi s'engage à organiser des événements dédiés à la mixité professionnelle en collaboration avec les partenaires et acteurs locaux et d'informer et de mettre à disposition l'ensemble de notre offre de service dédiée aux entreprises lors d'un recrutement.

## AXE 3 : LA PRECARITE CHEZ LA FEMME, PAUVRETE, DEPENDANCE

Chef de file de l'action sociale, le Département mène des politiques de lutte contre la pauvreté et les violences intrafamiliales, qui touchent en majorité des femmes. De manière plus général, il est proactif pour garantir l'accès de tous à ses dispositifs d'aide et d'insertion professionnelle.

### LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'AIDE A LA DEPENDANCE

En 2021, une famille réunionnaise sur quatre est une famille monoparentale et 38 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans ces familles (contre 20 % des enfants en France métropolitaine). Dans 98 % des cas, les femmes sont à la tête des familles monoparentales et 66 % d'entre elles ont plus d'un enfant à charge.

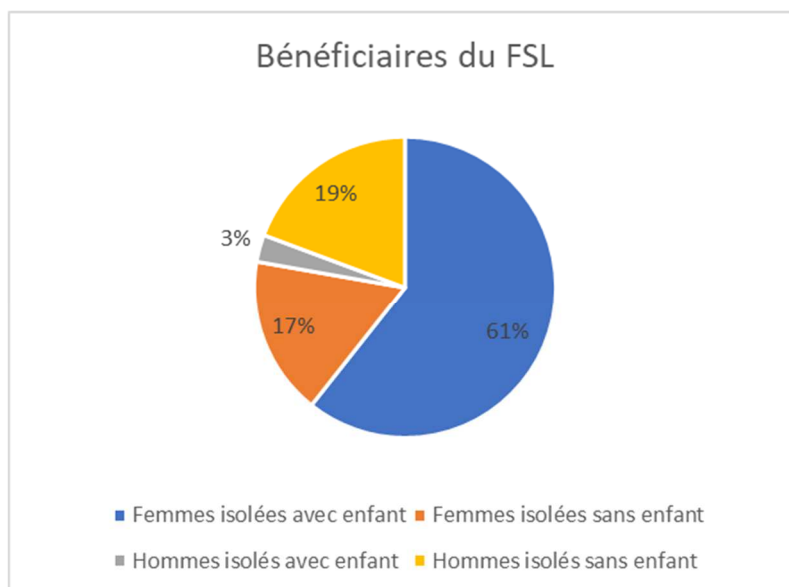
Ces familles monoparentales sont plus que les autres exposées au risque pauvreté. Il s'agit donc pour le département de leur faciliter notamment leur accès au logement et aux dispositifs d'aides à domicile :

#### **Le chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire**

Depuis la crise sanitaire, le Département a mis un place ce dispositif pour aider les plus démunis. Ainsi en 2021, 76% des bénéficiaires sont des femmes (76%).

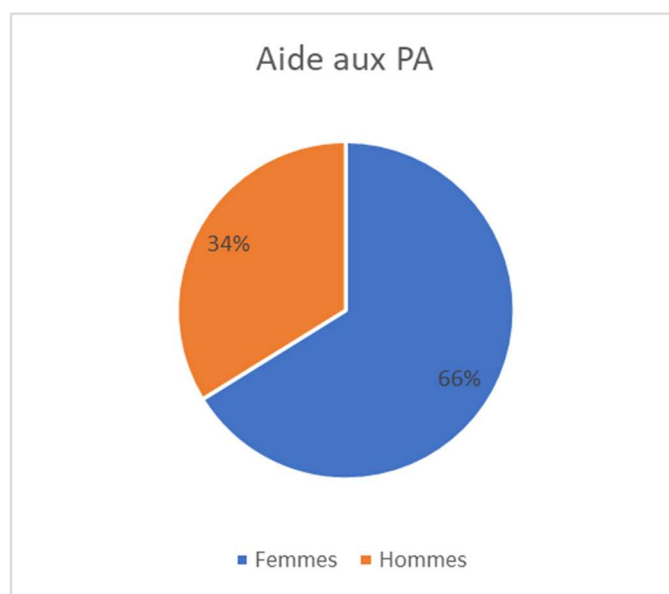
#### **Le fonds social au logement**

Les bénéficiaires sont à 95% des femmes, en particulier les femmes isolées avec enfant (95%).



**❑ Les services d'aides à la personne**

La population de plus de 65 ans compte 56% des femmes et 43% des hommes (INSEE 2019) Cela explique donc la plus forte représentation des femmes qui sont bénéficiaires des aides ménagères.



Dispositifs	Femmes	Hommes	Total	Part Femmes	Part hommes
Aide personnalisée à l'autonomie	12 597	6 117	18714	67%	33%
Aide-ménagère légale	2 081	1 239	3 320	63%	37%
Aide-ménagère facultative	456	381	837	54%	46%
<b>total</b>	<b>15 134</b>	<b>7 737</b>	<b>22 871</b>	<b>66%</b>	<b>34%</b>

## INSERTION DES PUBLICS LES PLUS VULNERABLES

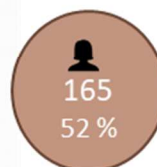
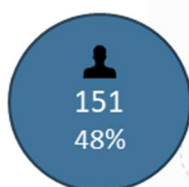
Le Département met en œuvre plusieurs dispositifs destinés à l'insertion des publics les plus précaires, notamment les femmes.

### ☐ Aides à la création d'entreprise

S'agissant des aides à la création d'entreprise (dispositif TAJ Tremplin pour l'Activité des Jeunes, ADEN Aide Départementale à la création d'Entreprise Nouvelle, PREFACE Aide Départementale à la création d'entreprise) les femmes représentent 52% des bénéficiaires. A titre de comparaison, au niveau national seul 30% des chefs d'entreprises sont des femmes. Cela peut s'expliquer notamment grâce au développement des structures agréées par le département.

## Aides à la création d'entreprises

141 TAJ (49%)  
10 ADEN (33%)



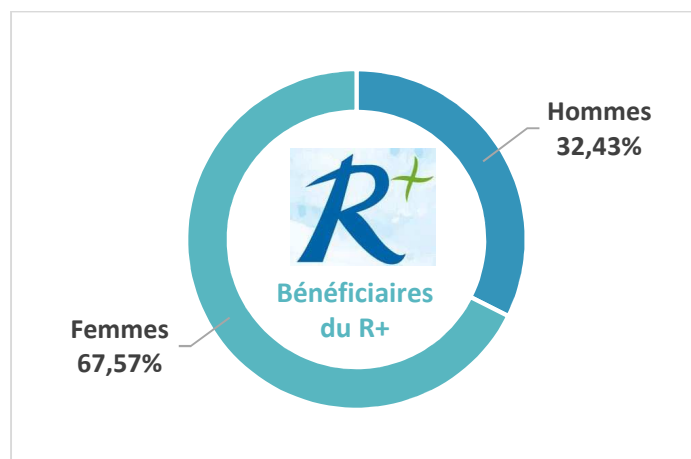
144 TAJ (51%)  
20 ADEN (67%)  
1 PREFACE

### ☐ Insertion des bénéficiaires du RSA

Avec la recentralisation du RSA, la solidarité nationale est venue reprendre toute sa place dans le financement de l'allocation, permettant au Département de dégager de nouvelles marges de manœuvre pour relancer sa politique d'insertion sociale et professionnelle.

Dans ce cadre, notre collectivité a déployé de nouvelles aides et de nouveaux accompagnements, notamment en mettant en place l'allocation d'insertion et de retour à l'emploi (R+) depuis septembre 2020.

A ce jour, plus de 6100 contrats ont été établis au titre du R+ et la part des femmes prédomine avec 68% des bénéficiaires



Bénéficiaires du RSA		
au 30/06/2022		
Femmes	65 134	60%
Hommes	43 892	40%
Total	109 026	

En 2023, il s'agira :

- d'amplifier le développement du dispositif R+ qui a déjà concerné plus de 6200 parcours d'insertion dont plus de 68% concernent des métiers en tension, avec des taux de sortie dynamique de plus de 44% dont 70% en emploi,
- de mieux identifier les freins à la mobilité intra insulaire, notamment dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et de promouvoir des modalités nouvelles de déplacement, notamment solidaires.

#### □ **Agir sur les freins à l'emploi**

Cette thématique est traitée dans le cadre de la convention régionale co signée avec Pôle Emploi et la Préfecture au début de cette année (mars 2022).

Il paraît primordial de mettre en place des coopérations sur le territoire afin de réduire les freins périphériques à l'emploi afin que les conseillers puissent orienter de façon pertinente les publics vers l'organisme compétent et opportun.

Les actions à envisager sont particulièrement :

- Faciliter l'insertion professionnelle des femmes en grande difficulté via la mobilisation de prestations spécifiques ;
- Mobiliser les différents dispositifs d'aides à la mobilité et à la garde d'enfants (de Pôle emploi et de ses partenaires)

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-080

#### BUDGET PRIMITIF 2023

DGA POLE RESSOURCES  
PR / DF / DIRECTION DES FINANCES

### INTRODUCTION

Comme exposé lors du Débat d'orientations budgétaires, le vote du Budget primitif 2023 du Département s'inscrit dans un contexte économique et social difficile qui appelle notre collectivité, malgré les contraintes, à maintenir un niveau d'intervention élevé et à poursuivre les politiques publiques engagées dans le cadre de notre plan de mandature.

Il s'agit ainsi de valoriser un budget d'un montant total de **1,265 milliard d'euros** (budget principal et budgets annexes confondus). Le maintien de ce niveau d'intervention très significatif est permis par une situation financière demeurant saine de notre collectivité, reposant notamment sur un endettement maîtrisé et des ratios financiers corrects.

**Les crédits du Département sur le budget principal sont inscrits pour 2023 en progression de + 3,8 % toutes sections confondues, dont une progression de + 5,2 % en dépenses fonctionnement, soit 1 028,2 M€.**

En effet, l'évolution tendancielle des dépenses de fonctionnement de notre collectivité s'avère dynamique, impulsée par des besoins croissants du territoire en particulier à destination des publics les plus vulnérables. S'y ajoutent les effets conjugués de l'inflation impactant les coûts d'achat, de mesures décidées nationalement sans compensation intégrale (SEGUR de la Santé, revalorisation du SMIC, hausse de la valeur du point d'indice...), et de l'orientation structurellement à la hausse des dépenses, et particulièrement de celles propres aux interventions sociale.

A ce contexte s'ajoute une disposition introduite par les lois de finances et de programmation des finances publiques 2023 dite « pacte de confiance », imposant aux administrations publiques locales une maîtrise conséquente de leurs dépenses réelles de fonctionnement ; leur volume, hors inflation et hors AIS, devra diminuer annuellement de 0,5 % dès 2023 et à horizon 2027.

**Ce projet de budget primitif 2023 valorise une inscription de recettes à hauteur de 1 083 M€ sur la section de fonctionnement du budget principal.** Comme détaillé dans le corps du présent rapport, la structuration de ces recettes de fonctionnement les rend très exposés à la conjoncture économique, ce qui est un élément de fragilité propre à l'échelon départemental. De plus, avec le transfert de la taxe foncière au bloc communal, la collectivité ne dispose plus de levier fiscal significatif pouvant lui permettre de mobiliser d'éventuelles ressources supplémentaires.

Aussi, en sus de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, l'enjeu pour notre collectivité, en 2023 et probablement pour les années suivantes, sera de veiller attentivement à l'évolution de nos recettes ceci afin de pouvoir maintenir un niveau d'épargne et une capacité d'autofinancement nécessaires à la réalisation des investissements.

**S'agissant de la section d'investissement, un effort élevé en dépenses est maintenu, soit 192,9 M€ (hors amortissement de l'emprunt).** Cette prévision volontariste est permise par **des recettes d'investissement (hors emprunt) attendues en 2023 à hauteur de 81,5 M€**, soit une inscription en nette progression par rapport à l'exercice précédent.

La prévision d'emprunt nécessaire à assurer l'équilibre du budget s'établit pour sa part à 95 M€.

Le budget primitif est enfin l'occasion de valoriser les ajustements des autorisations de programme (AP) et d'engagement (AE). Les mouvements de l'exercice en AP (158,2 M€) et en AE (68,2 M€) figurent dans la maquette budgétaire jointe au présent rapport. Il est aussi proposé et valorisé dans cette maquette budgétaire, un apurement technique, à hauteur de 214,9 M€, d'anciennes AP devenues sans objet et identifiées comme telles suite à des travaux menés par les services. Cette opération répond ainsi aux démarches de prospective, de pilotage pluriannuel et de qualité comptable mises en œuvre par la collectivité, notamment à travers l'expérimentation de la certification des comptes.

Au final, le BP 2023 se traduit ainsi par l'équilibre général suivant :

M€ (Mouvements réels) Budget principal (Y compris subventions d'équilibre aux budgets annexes)	2022	2023
	BP voté	BP proposé
Recettes de fonctionnement	1 041,5	1 083,0
Dépenses de fonctionnement	977,5	1 028,2
<b>Epargne brute</b>	64,0	54,8
Remboursement du capital de la dette	38,4	38,4
<b>Epargne nette</b>	<b>25,6</b>	<b>16,4</b>
Dépenses d'investissement hors dette	197,9	192,9
Recettes d'investissement hors dette	63,9	81,5
<b>Emprunt d'équilibre</b>	<b>108,4</b>	<b>95,0</b>

## **I. STRUCTURE GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

**Le Budget Primitif (BP) du Département de la Réunion pour l'année 2023 s'élève, en mouvements réels et toutes sections confondues, à 1 264 963 400 € - soit une progression de + 3,8 %, répartis entre budget principal et budgets annexes de la manière suivante :**

<b>01 - BUDGET PRINCIPAL</b>	1 227 788 000
------------------------------	---------------

<b>09 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D'HYGIENE DU MILIEU</b>	1 908 800
<b>10 - LABORATOIRE VETERINAIRE</b>	4 109 300
<b>11 - THERMES IRENEE ACCOT</b>	2 590 600
<b>12 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE NORD-EST</b>	9 044 800
<b>13 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE TERRE ROUGE</b>	9 021 100
<b>15 - EXPLOITATION ET IRRIGATION LITTORAL OUEST</b>	1 625 000
<b>16 - VILLAGE CORAIL</b>	5 783 600
<b>17 - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION</b>	3 092 200
<b>TOTAL</b>	<b>1 264 963 400</b>

La répartition des dépenses et des recettes réelles entre les deux sections s'établit comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Recettes</b>	1 088 291 000	176 672 400	<b>1 264 963 400</b>
<b>Dépenses</b>	1 032 874 500	232 088 900	<b>1 264 963 400</b>
<i>dont capital de la dette</i>		38 400 000	

## II. LES RECETTES DU BUDGET PRIMITIF 2023

Tous budgets confondus, les recettes réelles du budget primitif 2023 s'élèvent à 1 265,0 M€, dont 1 088,3 M€ en fonctionnement et 176,7 M€ en investissement (hors subventions aux budgets annexes).

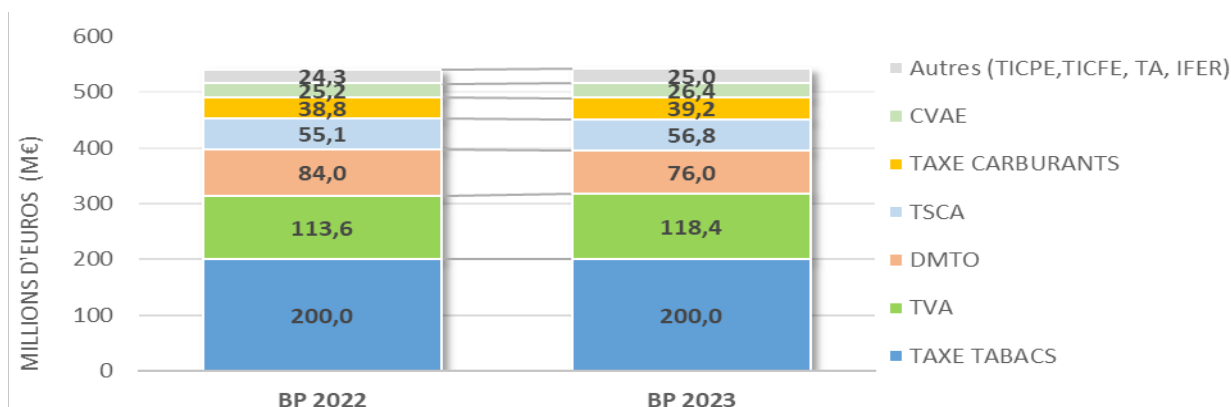
S'agissant spécifiquement du budget principal, le montant des recettes (hors compte 16449) atteint 1 083 M€ pour la section de fonctionnement et 176,6 M€ pour la section d'investissement (dont 95 M€ d'emprunt), soit un total, toutes sections confondues, de 1 259,6 M€.

### II.1 Les recettes de fonctionnement

Nature des recettes (M€)	BP 2022	BP 2023	Evolution (%)	Pondération (%)
Fiscalité	541,0	541,8	0,1%	50,0%
Dotations et compensations	267,7	264,0	-1,4%	24,4%
Péréquation	106,0	117,8	11,1%	10,9%
Concours CNSA	68,7	94,4	37,5%	8,7%
Fonds européens	22,2	32,7	47,1%	3,0%
Recettes diverses	35,9	32,4	-9,9%	3,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 041,5</b>	<b>1 083,0</b>	<b>4,0%</b>	<b>100,0%</b>



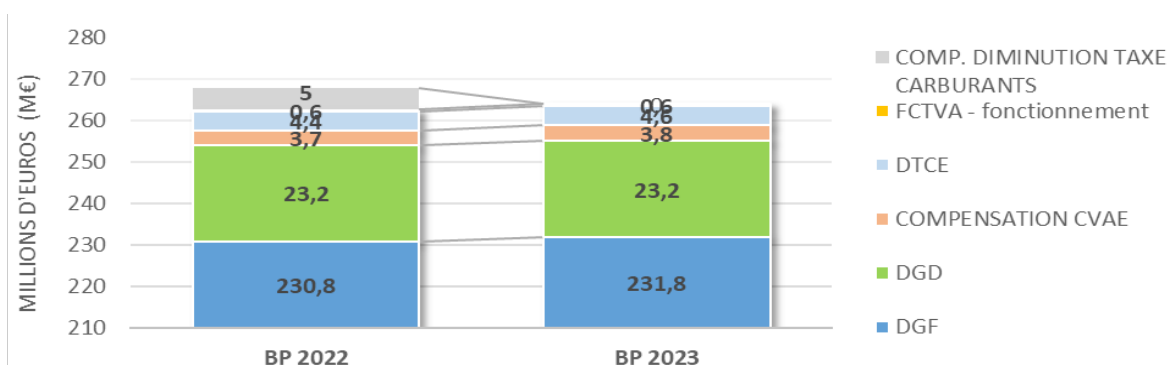
## A. Fiscalité : 541,8 M€ (+ 0,1 % de BP à BP)



Les prévisions de recettes fiscales s'élèvent à 541,8 M€, sans aucun accroissement du niveau de pression fiscale, et en quasi-stabilisation en 2023 par rapport au budget primitif 2022. En effet, le contexte macro-économique dégradé devrait impacter certaines de nos recettes, et particulièrement les droits de mutation immobiliers (DMTO). A contrario, les recettes assises sur la TVA devraient être soutenues par l'évolution du niveau des prix, tandis que la recette issue des droits de consommation sur les tabacs devrait rester tendanciellement stable. Ainsi de BP à BP, les principales évolutions sont les suivantes :

- - 8 M€ pour les droits de mutations à titre onéreux (DMTO) soit 76 M€ au total ; cette prévision s'appuie sur le ralentissement constaté du nombre de transactions immobilières, résultant de l'augmentation des taux d'emprunt bancaires aux particuliers ;
- + 4,8 M€ de TVA soit un montant de 118,4 M€ en 2023 ; cette évolution est liée à la dynamique d'évolution des prix à la consommation ;
- + 1,2 M€ sur la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Dès 2023, cette recette (CVAE + compensation CVAE) sera en pratique remplacée par une fraction de TVA nationale, calculée sur la base de la moyenne 2020 à 2022 du produit perçu et du produit qui aurait été perçu en 2023 si la CVAE n'avait pas été supprimée. La compensation ainsi calculée intégrera ensuite la dynamique de TVA prévue pour 2023. Le BP 2023 prend donc en compte cette prévision d'évolution de la nouvelle recette, dans l'attente de l'adoption de la loi de finances pour 2023 ;
- + 1,7 M€ de taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) ; l'assiette de cette recette est constituée par un panel de conventions d'assurances, globalement orientée à la hausse au niveau national ;
- + 0,7 M€ sur les autres recettes fiscales, et +0,4 M€ de taxe sur les carburants.

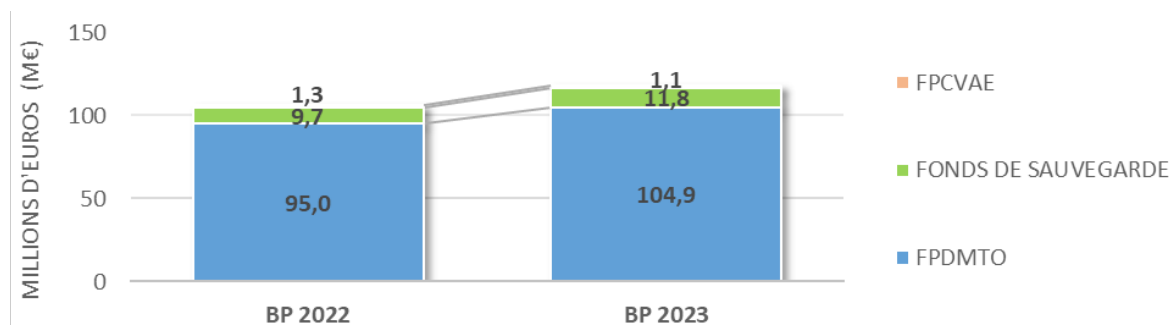
## B. Dotations et compensations : 264,0 M€ (- 1,4 % de BP à BP)



La dotation globale forfaitaire (DGF) est la recette majoritaire au sein des dotations, avec 231,8 M€ prévus pour 2023. La légère progression de son produit s'explique principalement par l'accroissement de la population qui impacte la composante forfaitaire de cette recette.

La compensation exceptionnelle au titre des pertes de taxe sur les carburants constatées en 2020 et 2021 du fait de la crise COVID disparaît en 2023, expliquant ainsi le recul des dotations prévues en 2023. Les autres dotations de fonctionnement (dotation générale de décentralisation et dotation pour transfert de compensations d'exonérations) restent stables.

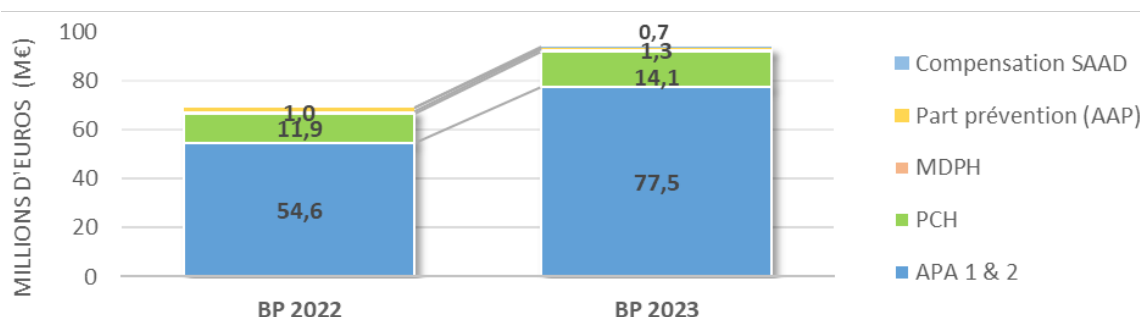
### C. Péréquations : 117,8 M€ (- 11,1 % de BP à BP)



Le Département est éligible à trois fonds de péréquations que sont :

- le fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (FPDMT0), de 104,9 M€ pour 2023, et qui est alimenté par une assiette nationale de DMTO restée encore dynamique en 2022 ;
- le fonds de soutien aux départements en difficulté a disparu en 2022 et a été remplacé par le « fonds de sauvegarde » qui correspond en réalité à une fraction de TVA nationale. Ce fonds est prévu à hauteur de 11,8 M€ pour le Département de La Réunion en 2023 (sur un montant national de 250 M€) ;
- le fonds de péréquation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (FPCVAE) de 1,1 M€.

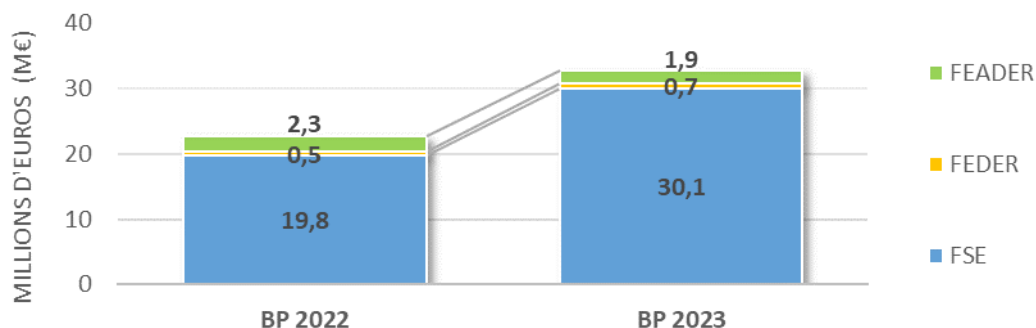
### D. Concours de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : 94,4 M€ (+ 37,5 % de BP à BP)



Les concours d'allocations de personnalisé d'autonomie (APA 1 et 2), augmentent mécaniquement entre 2022 et 2023, du fait de l'accroissement conséquent des dépenses d'APA à La Réunion. La hausse du concours de prestations de compensation du handicap (PCH) est pour sa part dû à l'augmentation de l'enveloppe nationale dédiée, soit de 636 M€ à 846 M€ dès 2022. Les autres recettes liées à la maison départementale des personnes âgées (MDPH) et des autres actions de prévention (AAP) sont en diminution de 0,6 M€ de BP à BP.

Enfin, plusieurs mesures de revalorisations tarifaires en matière de services d'aides à domicile (SAAD) accompagnées de concours supplémentaires de l'Etat ont été annoncées. En recettes, 0,7 M€ sont prévues à ce stade, dans l'attente des décrets d'application correspondants.

### E. Fonds européens : 32,7 M€ (+ 47,1 % de BP à BP)



Ce poste de recette augmente de 47,1 % entre 2022 et 2023, passant de 22,6 M€ à 32,7 M€. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de 10,3 M€ du fonds social européen (FSE) du fait principalement d'une enveloppe complémentaire de 8 M€ dédiée au financement du dispositif R+.

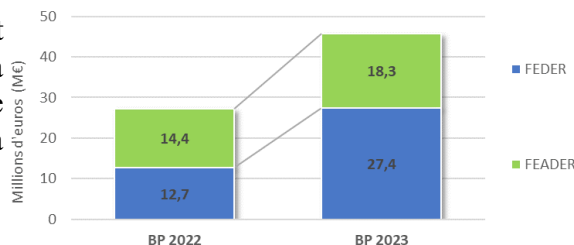
## II. 2 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement du budget principal, hors emprunt, augmentent de 18,3 M€, passant de 63,8 M€ en 2022 à 82,2 M€ en 2023. Le niveau des emprunts est de 95 M€ en 2023, contre 108,4 M€ en 2022, soit une diminution de 13,4 M€ (- 12,4%).

Nature des recettes (M€)	BP 2022	BP 2023	Evolution (%)	Pondération (%)
Fonds européen	27,2	45,8	68,5%	56,1%
FCTVA, DDEC et DSID	30,3	29,0	-4,3%	35,6%
Autres Recettes	6,4	6,7	5,9%	8,3%
<b>TOTAL</b>	<b>63,9</b>	<b>81,5</b>	<b>27,7%</b>	<b>100,0%</b>

### A. Les subventions de l'Europe : 45,8 M€ (+ 68,5 % de BP à BP)

Cet agrégat de recettes augmente significativement entre 2022 et 2023, du fait de la fin de la programmation 2014-2020, et corrélativement de l'accélération de l'instruction des dossiers à finaliser avant la fin de l'exercice 2023.



Les prévisions pour 2023 pour le fonds européen de développement régional (FEDER) correspondent principalement aux opérations suivantes :

- continuation de travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments des collèges, soit de 1,2 M€ en 2022 à 12,7 M€ en 2023 (+ 11,5 M€) ;

- 8,5 M€ au titre des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), contre 7,3 M€ en 2022 ;
- 2,3 M€ sont prévus en matière de développement hydraulique et 1,6 M€ pour les routes départementales (nouveau programme REACT UE).

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est prévu à hauteur de 18,3 M€ au BP 2023 et inclut 5,2 M€ de mesures nouvelles liées à la préservation des espaces naturels, en complément des travaux d'interconnexion et extension de périmètres irrigués.

## B. FCTVA, DDEC, et DSID : 29 M€ (- 4,3 % de BP à BP)

Depuis 2022, la part péréquation de la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) est supprimée et réaffectée sur la part « projet », dont bénéficie également le Département. Il est prévu à ce titre 1 M€ en 2023. Le Département perçoit également la DDEC qui est une dotation figée, transférée en même temps que la compétence collèges, soit 15,8 M€. La recette du fonds de compensation sur la TVA est inscrite pour sa part à hauteur de 12,2 M€.

**En définitive**, le montant d'emprunt à inscrire pour l'équilibre du budget principal ressort à 95 M€ (- 13,4 M€ par rapport à la prévision 2022), l'épargne nette atteignant 16,4 M€. S'agissant des mobilisations effectives d'emprunt, il est précisé que celles-ci seront fonction des réalisations budgétaires et des opportunités de taux constatées sur les marchés financiers.

## III. LES DEPENSES DU BUDGET PRIMITIF 2023

Au Budget primitif 2023, les inscriptions en dépenses sur le budget principal du Département s'élèvent, toutes sections confondues et incluant les subventions d'équilibre aux différents budgets annexes, à 1 259,6 M€ (hors compte 16449).

Mission	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
01 - SOUTIEN A L'AUTONOMIE A TOUS LES AGES DE LA VIE	357 319 000	356 129 000	1 190 000	377 104 090	375 611 090	1 493 000
02 - INSERTION, EMPLOI, LOGEMENT ET COOPERATION	94 427 200	63 268 200	31 159 000	89 982 100	61 007 600	28 974 500
03 - PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	133 164 000	129 802 000	3 362 000	144 400 900	138 100 200	6 300 700
04 - PROMOTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS	15 609 000	9 116 000	6 493 000	12 315 900	8 515 000	3 800 900
05 - EPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE	63 474 400	35 733 400	27 741 000	78 556 200	34 854 600	43 701 600
06 - DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET L'EAU	47 728 000	13 232 000	34 496 000	49 467 400	13 450 100	36 017 300
07 - ROUTES ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	54 488 000	10 820 000	43 668 000	44 774 000	9 850 000	34 924 000
08 - ENVIRONNEMENT, TOURISME ET AMENAGEMENT DES HAUTS	33 990 500	14 439 000	19 551 500	30 718 900	13 125 400	17 593 500
09 - ADMINISTRATION GENERALE, INCENDIE ET SECOURS	413 585 900	344 998 400	68 587 500	432 233 510	373 717 010	58 516 500
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 213 786 000</b>	<b>977 538 000</b>	<b>236 248 000</b>	<b>1 259 553 000</b>	<b>1 028 231 000</b>	<b>231 322 000</b>

### 1. Mission Soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie

Mission 01 - SOUTIEN A L'AUTONOMIE A TOUS LES AGES DE LA VIE	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0101 - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES (DONT APA A DOMICILE)</b>	<b>179 643 000</b>	<b>179 193 000</b>	<b>450 000</b>	<b>187 924 200</b>	<b>186 681 200</b>	<b>1 243 000</b>
010101 - PA DOMICILE DEPENSES	165 136 000	164 886 000	250 000	173 993 000	172 900 000	1 093 000
010102 - ACCROITRE LA CAPACITE D'ACCUEIL EN FAMILLE D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES	3 650 000	3 450 000	200 000	4 985 000	4 835 000	150 000
010103 - MAINTENIR LES LIENS SOCIAUX ET L'ACCES A UX SOINS DES PERSONNES AGEES	10 857 000	10 857 000		8 946 200	8 946 200	
<b>Programme 0102 - VIE EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES AGEES</b>	<b>38 150 000</b>	<b>37 660 000</b>	<b>490 000</b>	<b>39 517 300</b>	<b>39 392 300</b>	<b>125 000</b>
010201 - PARTICIPER AUX FRAIS DE SEJOUR EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES AGEES	37 660 000	37 660 000		39 392 300	39 392 300	
010202 - ACCROITRE LA CAPACITE D'ACCUEIL EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES AGEES	490 000		490 000	125 000		125 000
<b>Programme 0103 - VIE A DOMICILE OU EN MILIEU FAMILIAL DES PERS. HANDICAPEES</b>	<b>74 262 600</b>	<b>74 262 600</b>	<b>0</b>	<b>79 250 190</b>	<b>79 250 190</b>	<b>0</b>
010301 - AIDER A LA PRISE EN CHARGE DES DEPENSES LIEES AU HANDICAP	59 581 500	59 581 500		67 480 000	67 480 000	
010302 - GARANTIR L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPEES	14 681 100	14 681 100	0	11 770 190	11 770 190	0
<b>Programme 0104 - VIE EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES</b>	<b>56 863 000</b>	<b>56 613 000</b>	<b>250 000</b>	<b>61 859 500</b>	<b>61 734 500</b>	<b>125 000</b>
010401 - ORIENTER LE PUBLIC HANDICAPE	4 513 000	4 513 000		4 630 000	4 630 000	
010402 - PARTICIPER AUX FRAIS DE SEJOUR EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES	52 100 000	52 100 000		57 104 500	57 104 500	
010403 - ACCROITRE LA CAPACITE D'ACCUEIL EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES	250 000		250 000	125 000		125 000
<b>Programme 0105 - STRATEGIE D'INTERVENTION POUR LES PUBLICS EN PERTE D'AUTONOMIE</b>	<b>8 305 400</b>	<b>8 305 400</b>	<b>0</b>	<b>8 457 900</b>	<b>8 457 900</b>	<b>0</b>
010501 - RENFORCER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	0	0		19 500	19 500	
010502 - STRUCTURER LA FILIERE D'AIDE A LA PERSONNE	4 319 900	4 319 900	0	5 475 800	5 475 800	0
010503 - GARANTIE LA QUALITE DE PRISE EN CHARGE	3 805 000	3 805 000		2 761 000	2 761 000	
010504 - DEFINIR LA STRATEGIE GLOBALE DE L'AUTONOMIE ET LE PILOTAGE	180 500	180 500		201 600	201 600	
<b>Programme 0106 - RECETTES PA</b>	<b>95 000</b>	<b>95 000</b>		<b>95 000</b>	<b>95 000</b>	
010601 - COUVRIR LES AIDES AUX PERSONNES	95 000	95 000		95 000	95 000	
<b>Total Mission 01 - SOUTIEN A L'AUTONOMIE A TOUS LES AGES DE LA VIE</b>	<b>357 319 000</b>	<b>356 129 000</b>	<b>1 190 000</b>	<b>377 104 090</b>	<b>375 611 090</b>	<b>1 493 000</b>

La mission budgétaire « **Soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie** » représente un total de crédits inscrits au budget primitif de 377,1 M€ (dont 375,6 M€ en section de fonctionnement), en progression de plus de 5 %, pour un montant représentant plus du tiers des charges de fonctionnement totales de la collectivité départementale.

Les prévisions de dépenses relatives à l'APA s'élèvent à 171,2 M€ de crédits, en progression de 4,6 % de BP à BP. Cette allocation est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie ; le nombre de bénéficiaires à La Réunion était de 19 608 à fin 2021. L'APA à domicile permet de financer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie, tandis que l'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Au BP 2023, 162,3 M€ sont prévues pour l'APA à domicile - soit une part très majoritaire des dépenses d'APA - permettant ainsi le maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions conformément aux orientations du Plan seniors départemental. Parmi les autres instruments mobilisés à cette fin par le Département :

- 2,8 M€ sont prévus pour la revalorisation salariale des SAAD associatifs ;
- 7,7 M€ financeront l'intervention des aides ménagères au domicile des personnes âgées ;
- 1,4 M€ sont consacrés à la mise en place d'heures de suppléance de nuit et de week-end (0,65 M€) et aux financements de projets d'accueils innovants (0,72 M€).

2,1 M€ sont également inscrits pour le financement des MAF, maisons des accueillants familiaux (soit une subvention de 1 M€ en fonctionnement et de 1,1 M€ en investissement) afin de déployer ce dispositif qui constitue un mode d'accueil intermédiaire entre le domicile et l'établissement.

Le chèque santé, dispositif en faveur du bien vieillir, permettant aux personnes âgées aux revenus modestes d'acquies une couverture maladie via une complémentaire santé, est budgété pour sa part à hauteur de 7,5 M€.

Le programme « vie en établissement des personnes âgées » regroupe le financement de l'APA en établissement à hauteur de 8,8 M€ et la prise en charge des hébergements en EHPAD (28,5 M€) et des frais de séjour médicalisés en unités de soin de longue durée (1,95 M€) pour répondre à la demande et à la hausse de la dépendance sur notre territoire. Ces crédits sont en progression de 1,4 M€ afin d'accompagner l'élargissement de l'offre d'accueil dans le cadre de la stratégie départementale d'hébergement des personnes vulnérables.

D'un montant total de 79,3 M€, le programme « vie à domicile ou en milieu familial des personnes

handicapées » comprend notamment pour 49,5 M€ les crédits destinés à la Prestation de compensation du handicap (16 % de progression de BP à BP), qui permet de compenser le handicap des bénéficiaires en leur permettant de se maintenir à domicile grâce à des aides humaines ou techniques, des aménagements du domicile ou du véhicule, etc.

Les crédits de ce programme concernent également l'ancien dispositif d'allocation compensatrice pour tierce personne permettant d'assumer les frais liés à l'emploi d'une tierce personne pour aider les personnes en situation de handicap dans les actes du quotidien (8,5 M€), la prise en charge de l'accueil familial des personnes handicapées (4,5 M€) et le financement par le Département des aides ménagères aux personnes handicapées (5 M€).

Les actions prévues en 2023 en faveur de l'inclusion sociale des personnes handicapées se traduisent aussi par la prise en charge par le Département des transports des élèves, étudiants et adultes à mobilité réduite (7,1 M€), le financement du dispositif Pass Transports (2 M€) aidant à la prise en charge des frais de transport des personnes en situation de handicap, pour leur permettre de faciliter leurs déplacements dans leur vie quotidienne en favorisant leur autonomie (courses, docteurs, loisirs...) ; et du Pass loisirs (2 M€) leur permettant de pratiquer au quotidien des activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Le soutien à la « vie en établissement des personnes handicapées » mobilise 61,8 M€, en hausse de près de 5 M€. 57 M€ sont inscrits pour la prise en charge des frais de séjour dans les différentes structures présentes sur le territoire réunionnais : foyers d'accueil médicalisés (18,7 M€), foyers d'accueil occupationnels (18,7 M€), service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (4,3 M€), foyers d'hébergement (3,8 M€), foyers de vie (2,8 M€), services d'accompagnement à la vie sociale (2,8 M€), etc. Les crédits pour le financement de la MDPH sont prévus à hauteur de 4,2 M€.

Les autres actions prévues dans le cadre de cette mission concernent en particulier le financement du GIP-SAP (2,5 M€), groupement d'intérêt public prenant en charge des missions d'accompagnement à la structuration de la filière de l'aide à la personne et un dispositif de soutien et d'accompagnement des aidants familiaux, et les actions prévues en partenariat avec la CNSA (2,1 M€) dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

En investissement, cette mission mobilisera au total 1,5 M€ (+ 25 %), dans le cadre de dispositifs de subventions visant à accroître la capacité d'accueil en MAF, en établissements sociaux et médico-sociaux et en résidences services et autonomie, dans des conditions financières abordables pour les publics concernés.

## **2. Mission Insertion, emploi, logement et coopération**

Mission 02 - INSERTION, EMPLOI, LOGEMENT ET COOPERATION	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0201 - ALLOCATIONS DE REVENUS DE SOLIDARITES AC TIVES</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>		<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	
020101 - ASSURER UN REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE A UX PLUS DEMUNIS	40 000	40 000		40 000	40 000	
<b>Programme 0202 - INSERTION SOCIALE DES BENEFICIAIRES DU R SA</b>	<b>7 687 000</b>	<b>7 687 000</b>	<b>0</b>	<b>10 427 000</b>	<b>10 427 000</b>	<b>0</b>
020201 - RENFORCER L ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA	7 404 000	7 404 000	0	9 927 000	9 927 000	0
020203 - FAVORISER LA REPRESENTATIVITE DES BRSA D ANS L'INSTANCE	3 000	3 000		0	0	
020204 - APPORTER UNE AIDE FINANCIERE	280 000	280 000		500 000	500 000	
<b>Programme 0203 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ADULTES FRAGILISES</b>	<b>7 803 000</b>	<b>7 744 000</b>	<b>59 000</b>	<b>3 783 000</b>	<b>3 271 000</b>	<b>512 000</b>
020303 - REPONDRE A L'URGENCE SOCIALE	7 615 000	7 556 000	59 000	3 735 000	3 223 000	512 000
020304 - LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	168 000	168 000		28 000	28 000	
020305 - ACCOMPAGNER LES PROJETS SOCIO-EDUCATIFS	20 000	20 000		20 000	20 000	
<b>Programme 0204 - RAYONNEMENT NATIONAL DE LA REUNION</b>	<b>333 000</b>	<b>333 000</b>	<b>0</b>	<b>303 000</b>	<b>303 000</b>	<b>0</b>
020401 - PROMOUVOIR ET VALORISER L'ILE	141 400	141 400	0	82 600	82 600	0
020402 - DYNAMISER LA DIASPORA REUNIONNAISE	76 900	76 900		20 000	20 000	
020403 - APPORTER UNE AIDE AUX ACCOMPAGNANTS DES MALADES	114 700	114 700		200 400	200 400	
<b>Programme 0205 - INSERTION PAR LE SECTEUR NON MARCHAND</b>	<b>18 189 900</b>	<b>18 089 900</b>	<b>100 000</b>	<b>16 221 700</b>	<b>15 921 700</b>	<b>300 000</b>
020501 - SOUTENIR FINANCIEREMENT LES STRUCTURES PORTANT DES PROJETS D'INSERTION	3 689 000	3 589 000	100 000	4 775 200	4 475 200	300 000
020502 - PAYER LA PART RESIDUELLE DES EMPLOIS AIDES NON MARCHAND	14 500 900	14 500 900		11 446 500	11 446 500	
<b>Programme 0206 - INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE</b>	<b>1 450 000</b>	<b>1 450 000</b>		<b>2 495 300</b>	<b>2 495 300</b>	<b>0</b>
020601 - FINANCER LES STRUCTURES DE L'IAE RECRUTE MENT PERSONNES ELOIGNEES DE L'EMPLOI	1 450 000	1 450 000		2 495 300	2 495 300	
<b>Programme 0207 - INSERTION PAR LE SECTEUR MARCHAND</b>	<b>4 270 800</b>	<b>3 270 800</b>	<b>1 000 000</b>	<b>4 672 100</b>	<b>3 697 100</b>	<b>875 000</b>
020701 - ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER AVANT LA CREATION D'ENTREPRISE	196 000	196 000		196 000	196 000	
020702 - PARTICIPER AU FINANCEMENT DE DEMARRAGE D'ENTREPRISE	3 804 300	2 804 300	1 000 000	4 105 600	3 230 600	875 000
020703 - ACCOMPAGNER LA PERENNITE DES ENTREPRISES	200 000	200 000		200 000	200 000	
020704 - AIDER AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	10 000	10 000		10 000	10 000	
020705 - VALORISER LES PARCOURS DE REUSSITE D'INSERTION PAR LA CREATION D'ENTREPRISE	60 500	60 500		60 500	60 500	
<b>Programme 0208 - INSERTION PAR LA MOBILITE PROFESSIONNELLE</b>	<b>7 605 500</b>	<b>7 605 500</b>	<b>0</b>	<b>7 952 500</b>	<b>7 952 500</b>	<b>0</b>
020801 - DEVELOPPER LA MOBILITE EMPLOI	7 495 500	7 495 500	0	7 842 500	7 842 500	0
020802 - FACILITER ET ACCOMPAGNER L'HEBERGEMENT DES CANDIDATS A LA MOBILITE	60 000	60 000		60 000	60 000	
020803 - FACILITER L'INTEGRATION DES CANDIDATS A LA MOBILITE	50 000	50 000		50 000	50 000	
<b>Programme 0209 - CONTRAT UNIQUE D'INSERTION</b>	<b>11 772 000</b>	<b>11 772 000</b>		<b>12 300 000</b>	<b>12 300 000</b>	
020901 - AIDER AU FINANCEMENT DES CONTRATS UNIQUE S D'INSERTION	11 772 000	11 772 000		12 300 000	12 300 000	
<b>Programme 0210 - ACCES ET MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES MENAGES FRAGILES</b>	<b>2 639 000</b>	<b>2 039 000</b>	<b>600 000</b>	<b>2 841 600</b>	<b>2 191 600</b>	<b>650 000</b>
021001 - ACCORDER UNE AIDE FINANCIERE AUX MENAGES FRAGILES	1 480 000	880 000	600 000	1 480 500	830 500	650 000
021002 - ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILES	1 159 000	1 159 000		1 361 100	1 361 100	
<b>Programme 0211 - LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE, ACCESSIBILITE PERSONNES A MOBILITE REDUITE</b>	<b>31 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>29 300 000</b>	<b>27 773 400</b>	<b>1 288 400</b>	<b>26 485 000</b>
021101 - AIDER A L'AMELIORATION LEGERE	31 000 000	1 700 000	29 300 000	27 773 400	1 288 400	26 485 000
<b>Programme 0212 - SOUTIEN AUX PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX</b>	<b>100 000</b>		<b>100 000</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
021202 - PARTICIPER A LA RENOVATION URBAINE	100 000		100 000	0		0
<b>Programme 0213 - OPTIMISATION DE LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE EN MATIERE DE POLITIQUE DE L'HABITAT</b>	<b>54 000</b>	<b>54 000</b>	<b>0</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>	<b>0</b>
021301 - METTRE EN PLACE DES OUTILS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE L'HABITAT	54 000	54 000	0	120 000	120 000	0
<b>Programme 0214 - COOPERATION INTERNATIONALE ET REGIONALE</b>	<b>1 483 000</b>	<b>1 483 000</b>		<b>1 152 500</b>	<b>1 000 000</b>	<b>152 500</b>
021401 - RENFORCER L'INSERTION PROFESSIONNELLE REGIONALE	443 000	443 000		270 000	270 000	
021402 - PROMOUVOIR LA COOPERATION REGIONALE EN COFINANÇANT LES PROJETS STRUCTURANTS	350 000	350 000		294 500	142 000	152 500
021403 - PROMOUVOIR LA COOPERATION REGIONALE EN SUBVENTIONNANT LES ASSOCIATIONS	562 000	562 000		540 000	540 000	
021404 - ORGANISER MISSIONS ET EVENEMENTS LIES A L'ACCUEIL DES DELEGATIONS PARTENAIRES	82 500	82 500		32 500	32 500	
021405 - ASSURER L'INTENDANCE DE LA Mairie	45 500	45 500		15 500	15 500	
<b>Total Mission 02 - INSERTION, EMPLOI, LOGEMENT ET COOPERATION</b>	<b>94 427 200</b>	<b>63 268 200</b>	<b>31 159 000</b>	<b>89 982 100</b>	<b>61 007 600</b>	<b>28 974 500</b>

La mission « Insertion, logement, emploi et coopération » est dotée au BP 2023 d'un montant de crédits de 89,98 M€ : 61 M€ en fonctionnement et 29 M€ en investissement.

En matière de renforcement des mesures d'insertion sociale en faveur des bénéficiaires du RSA (10,4 M€), la collectivité poursuit la mise en œuvre du dispositif R+ (5,5 M€) et va déployer les actions du nouveau Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2022-2025 (3,4 M€).

De manière complémentaire, dans le cadre de l'accompagnement social des adultes fragilisés, le Département prévoit 2,9 M€ pour la poursuite des actions de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. En matière de réponse à l'urgence sociale, le Département prolongera jusqu'au 30 juin 2023 sa participation au financement du dispositif permettant le plafonnement à 15 € du prix de la bouteille de gaz, ceci afin de soutenir les ménages réunionnais face aux enjeux du coût de l'énergie.

16,2 M€ de crédits sont également inscrits pour l'insertion par le secteur non marchand afin d'assurer le financement de la part des emplois aidés non marchands et de conforter la prise en charge de la part résiduelle de ces contrats.

En matière d'insertion par l'activité économique (2,5 M€) et d'insertion par le secteur marchand (4,6 M€), la collectivité renforce son intervention (+ 29 % de BP à BP). L'effort du Département soutiendra notamment les ateliers et chantiers d'insertion, les entreprises d'insertion (1,3 M€), les contrats aidés du secteur marchand (1,2 M€), le tremplin pour l'activité des jeunes (TAJ / 1,8 M€), aide financière permettant de couvrir les frais liés à la création ou à la reprise d'une entreprise.

Les moyens consacrés à l'insertion par la mobilité professionnelle (7,9 M€) permettront, en partenariat étroit avec le CNARM, de renforcer l'accompagnement et la préparation à l'embauche des publics notamment bénéficiaires du RSA qui s'orientent vers une mobilité professionnelle.

Dans le domaine de l'habitat, les actions du Département répondent aux objectifs d'accès et de maintien dans le logement des ménages fragiles à travers notamment l'accompagnement social des familles et la mobilisation du FSL pour un montant prévu de 2,8 M€ en 2023 ; et l'amélioration de l'habitat (lutte contre l'habitat indigne, mise en accessibilité), pour lequel 27,8 M€ de crédits sont inscrits afin de se donner les moyens d'atteindre l'objectif de doubler le nombre de logements améliorés (en passant de 2 000 à 4 000 logements par an) à horizon 2027.

Enfin, 1M€ sera consacré au programme de coopération internationale et régionale. A travers cette mission, le Département continuera à soutenir les actions visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en indianocéanie, à renforcer son soutien aux échanges d'expertise réciproques à l'échelle régionale et à la valorisation des compétences réunionnaises dans les domaines de l'agriculture, de la maîtrise de l'eau, de l'enseignement du français, et à maintenir les missions de volontaires du service civique à l'international et de volontaires de solidarité nationale.

### 3. Mission Protection de l'enfance et de la famille

Mission 03 - PROTECTION DE L ENFANCE ET DE LA FAMILLE	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0301 - PREVENTION DES RUPTURES FAMILIALES ET DE L ENFANCE EN DANGER</b>	<b>47 747 300</b>	<b>46 997 300</b>	<b>750 000</b>	<b>46 620 400</b>	<b>44 376 400</b>	<b>2 244 000</b>
030101 - RENFORCER L INTERVENTION SOCIALE DE PROXIMITE	45 834 300	45 084 300	750 000	46 190 400	43 946 400	2 244 000
030102 - ACCOMPAGNER LES JEUNES PROJETS SCOLAIRE, PROFESSIONNEL OU D INSERTION SOCIALE	523 000	523 000	0	420 000	420 000	0
030103 - LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES	1 390 000	1 390 000		10 000	10 000	
<b>Programme 0302 - PROMOTION ET PROTECTION DE LA SANTE DES PARENTS ET DE L ENFANT DE MOINS DE 6 ANS</b>	<b>8 727 000</b>	<b>8 322 000</b>	<b>405 000</b>	<b>8 146 000</b>	<b>7 816 000</b>	<b>330 000</b>
030201 - PRENDRE EN CHARGE LE FONCTIONNEMENT COURANT DE LA PMI	1 104 500	908 500	196 000	822 500	688 500	134 000
030202 - APPROVISIONNER LA PMI EN PRODUITS NECESSAIRES A LA SANTE	624 000	525 000	99 000	590 000	490 000	100 000
030203 - FORMER ET AGREER LES ASSISTANTS MATERNELS ET MAM	416 000	322 000	94 000	317 000	237 000	80 000
030204 - GERER LA CRECHE DEPARTEMENTALE	176 500	160 500	16 000	176 500	160 500	16 000
030205 - SOUTENIR LA GARDE D ENFANTS	4 250 000	4 250 000		4 250 000	4 250 000	
030206 - DEPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT PRECOCE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	2 156 000	2 156 000		1 990 000	1 990 000	
<b>Programme 0303 - PROTECTION ET GARANTIE DE PRISE EN CHARGE DES MINEURS CONFIES A L ASE</b>	<b>76 689 700</b>	<b>74 482 700</b>	<b>2 207 000</b>	<b>89 634 500</b>	<b>85 907 800</b>	<b>3 726 700</b>
030301 - PAYER LES FRAIS DE VIE DES MINEURS DE L ASE	15 765 600	15 765 600	0	17 522 900	17 522 900	0
030302 - REMUNERER LES ASSISTANTS FAMILIAUX	46 713 100	46 713 100		54 162 100	54 162 100	
030303 - FORMER ET AGREER LES ASSISTANTS FAMILIAUX	13 000	13 000		9 000	9 000	
030305 - PRENDRE EN CHARGE LES MINEURS DANS LE FOYER TERRE ROUGE	7 091 000	5 633 000	1 458 000	8 930 700	6 353 600	2 577 100
030306 - PRENDRE EN CHARGE LES MINEURS DANS LE FOYER NORD EST	7 107 000	6 358 000	749 000	9 009 800	7 860 200	1 149 600
<b>Total Mission 03 - PROTECTION DE L ENFANCE ET DE LA FAMILLE</b>	<b>133 164 000</b>	<b>129 802 000</b>	<b>3 362 000</b>	<b>144 400 900</b>	<b>138 100 200</b>	<b>6 300 700</b>

Avec un budget prévisionnel de 144,4 M€ dont 138,1 M€ en fonctionnement, la mission « **Protection de l'enfance et de la famille** » représente plus de 13 % des dépenses de fonctionnement de la collectivité, en progression de plus de 8,3 M€ de BP à BP.

Le programme « prévention des ruptures familiales » (46,6 M€) consiste en premier lieu à soutenir le fonctionnement des maisons d'enfant à caractère social (29 M€) et des services d'action éducative en milieu ouvert (6,2 M€). Il est également prévu 1,5 M€ de crédits pour le renforcement du dispositif d'aide alimentaire (chèque d'accompagnement personnalisé CAPA). En investissement, 2M€ seront dédiés à la construction du futur foyer de l'enfance de Saint-Leu.

En matière de promotion et protection de la santé des parents et de l'enfant de moins de 6 ans (PMI), le budget primitif 2023 s'élève à 8,1 M€. Il permettra le fonctionnement de la protection maternelle et infantile, qui dans 41 sites accueille plus de 18 000 consultations médicales par an, le soutien à la garde d'enfants pour les publics les plus fragiles à travers le dispositif chèque marmailles (4,3 M€) et le dépistage et accompagnement précoce des enfants en situation de handicap à travers la participation au fonctionnement des CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) pour 1,8 M€.



Parmi les compétences clefs du Département, le programme « protection et garantie de prise en charge des mineurs confiés à l'ASE », est en progression de 12,9 M€ par rapport au BP 2022, soit un budget total de 89,6 M€. Ce programme vise la rémunération et la prise en charge des frais des assistantes familiales agréées pour les places dédiées à la protection de l'enfance (indemnités d'entretien, frais de placement, etc. pour un montant total de 71,7 M€).

Les crédits correspondants au financement des foyers départementaux de l'enfance sont prévus à hauteur de 14,2 M€ en fonctionnement et 3,7 M€ en investissement (subventions d'équilibre permettant de financer les travaux de restructuration et d'amélioration des foyers), soit une augmentation de la totalité des crédits alloués aux foyers de +3,7 M€.

#### 4. Mission Promotion de la culture et des sports

Mission 04 - PROMOTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0401 - RAYONNEMENT DU MONDE ARTISTIQUE ET DES MANIFESTATIONS CULTURELLES</b>	<b>5 298 100</b>	<b>5 298 100</b>		<b>4 852 700</b>	<b>4 852 700</b>	
040101 - ACCOMPAGNER LE MONDE ARTISTIQUE ET CULTUREL	5 055 800	5 055 800		4 639 700	4 639 700	
040102 - SOUTENIR LES MANIFESTATIONS CULTURELLES DEPARTEMENTALES (HORS EQUIPEMENTS)	242 300	242 300		213 000	213 000	
<b>Programme 0402 - ACTIVITES SCIENTIFIQUES CULTURELLES ET EDUCATIVES SERVICES CULTURELS</b>	<b>783 200</b>	<b>783 200</b>		<b>748 800</b>	<b>748 800</b>	
040201 - SOUTENIR LE POLE HISTOIRE ET MEMOIRES	345 200	345 200		355 100	355 100	
040202 - SOUTENIR LES BEAUX ARTS	144 400	144 400		122 500	122 500	
040203 - SOUTENIR LA BIODIVERSITE	101 000	101 000		63 000	63 000	
040204 - DEVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE	74 600	74 600		90 200	90 200	
040205 - GERER LA DOCUMENTATION	118 000	118 000		118 000	118 000	
<b>Programme 0403 - CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE</b>	<b>564 700</b>	<b>134 700</b>	<b>430 000</b>	<b>446 900</b>	<b>96 000</b>	<b>350 900</b>
040301 - RESTAURER LES OEUVRES D'ART	270 000		270 000	270 000		270 000
040302 - GERER LES MOBILIERES SPECIFIQUES	119 700	9 700	110 000	92 900	12 000	80 900
040303 - PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL DANS L'OCEAN INDIEN (INTERREG)	110 000	110 000	0	53 000	53 000	0
040304 - CONSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE (HORS ARCHIVES)	65 000	15 000	50 000	31 000	31 000	0
<b>Programme 0404 - SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE</b>	<b>2 900 000</b>	<b>2 900 000</b>	<b>0</b>	<b>2 817 500</b>	<b>2 817 500</b>	<b>0</b>
040401 - PROMOUVOIR LE SPORT DE HAUT NIVEAU	900 000	900 000		1 257 500	1 257 500	
040402 - ACCOMPAGNER LES STRUCTURES SPORTIVES	1 830 000	1 830 000	0	1 390 000	1 390 000	0
040403 - PROMOUVOIR LE HANDISPORT	170 000	170 000		170 000	170 000	
<b>Programme 0405 - GESTION DES SITES ET BATIMENTS CULTURELS</b>	<b>6 063 000</b>	<b>0</b>	<b>6 063 000</b>	<b>3 450 000</b>	<b>0</b>	<b>3 450 000</b>
040501 - GERER LES SITES ET BATIMENTS CULTURELS	6 063 000	0	6 063 000	3 450 000	0	3 450 000
<b>Total Mission 04 - PROMOTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS</b>	<b>15 609 000</b>	<b>9 116 000</b>	<b>6 493 000</b>	<b>12 315 900</b>	<b>8 515 000</b>	<b>3 800 900</b>

Les crédits dédiés à la mission « **Promotion de la culture et des sports** » s'élèvent à 12,3 M€ : 8,5 M€ en dépenses de fonctionnement, et 3,8 M€ en investissement.

Ces crédits visent à promouvoir le rayonnement du monde artistique et des manifestations culturelles (4,9 M€) en soutenant les structures de diffusion du spectacle vivant, les associations, les créateurs culturels et résidences d'artistes, etc., les activités scientifiques, culturelles et éducatives (0,7 M€) grâce en particulier au réseau des équipements départementaux (musées, bibliothèque départementale,) et la conservation et la valorisation du patrimoine (archives départementales et iconothèque) pour 0,4 M€.

Les crédits d'investissement de cette mission (3,8 M€) permettront la réhabilitation des sites culturels du Département, notamment le grand chantier du musée historique de l'Habitation et de l'Esclavage à Villèle, les archives départementales, les lazarets, le musée du sel, le musée Léon Dierx, l'arthothèque...

Le Département maintient enfin les crédits significatifs consacrés au soutien à la pratique sportive (2,8 M€), ce qui permettra le renouvellement de l'accompagnement des clubs, ligues et comités, le soutien au handisport, le renforcement de la promotion du sport de haut niveau (dispositif des bourses dédiées aux athlètes collégiens et lycéens inscrits dans les pôles de haut niveau), et la préparation des Jeux des Iles 2023.

## 5. Mission Epanouissement de la jeunesse

Mission 05 - EPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0501 - ACCOMPAGNEMENT DES COLLEGES ET DES COLLEGIENS</b>	<b>26 415 000</b>	<b>14 194 000</b>	<b>12 221 000</b>	<b>30 311 800</b>	<b>14 568 800</b>	<b>15 743 000</b>
050101 - DEFINIR LA STRATEGIE D INTERVENTION POUR LES COLLEGES ET LES COLLEGIENS	110 000	110 000		100 000	100 000	
050102 - METTRE A DISPOSITION LES MOYENS NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES COLLEGES	15 309 000	11 303 000	4 006 000	15 500 000	11 600 000	3 900 000
050103 - ASSURER UNE RESTAURATION SCOLAIRE CONFORME AU PLAN PNNIS	990 000	175 000	815 000	2 490 000	175 000	2 315 000
050104 - DOTER LES ETABLISSEMENTS EN TICE	8 825 000	1 425 000	7 400 000	10 903 000	1 375 000	9 528 000
050105 - VEILLER A L EPANOUISSEMENT DES COLLEGIENS	1 181 000	1 181 000	0	1 318 800	1 318 800	0
<b>Programme 0502 - ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN FORMATION INITIALE</b>	<b>19 263 000</b>	<b>19 263 000</b>	<b>0</b>	<b>18 431 200</b>	<b>18 431 200</b>	<b>0</b>
050201 - ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS A LA REUNION DU BAC+1 AU BAC+5	10 000 000	10 000 000	0	9 791 200	9 791 200	0
050202 - ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS EN MOBILITE UE DU BAC+1 AU BAC+5	9 255 000	9 255 000		8 632 000	8 632 000	
050203 - DEFINIR LA STRATEGIE D INTERVENTION POUR LES ETUDIANTS	8 000	8 000		8 000	8 000	
<b>Programme 0503 - INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES</b>	<b>2 604 400</b>	<b>2 254 400</b>	<b>350 000</b>	<b>2 138 200</b>	<b>1 849 600</b>	<b>288 600</b>
050301 - APPORTER UNE AIDE FINANCIERE AUX JEUNES	452 200	452 200		450 000	450 000	
050302 - ACCOMPAGNER LES PARCOURS ET PROJETS SOCIO-EDUCATIFS	2 152 200	1 802 200	350 000	1 688 200	1 399 600	288 600
<b>Programme 0504 - GESTION DES SITES ET BATIMENTS DE LA JEUNESSE</b>	<b>15 192 000</b>	<b>22 000</b>	<b>15 170 000</b>	<b>27 675 000</b>	<b>5 000</b>	<b>27 670 000</b>
050401 - GERER LES SITES ET BATIMENTS DE LA JEUNESSE	15 192 000	22 000	15 170 000	27 675 000	5 000	27 670 000
<b>Total Mission 05 - EPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE</b>	<b>63 474 400</b>	<b>35 733 400</b>	<b>27 741 000</b>	<b>78 556 200</b>	<b>34 854 600</b>	<b>43 701 600</b>

Les crédits prévus en 2023 au titre de la mission « Epanouissement de la jeunesse » s'élèvent à 78,6 M€, en progression de + 15,1 M€ par rapport au BP 2022.

Ils sont consacrés à l'accompagnement de 55 000 collégiens, à travers la mise à disposition des moyens nécessaires au fonctionnement des établissements d'enseignement, via les dotations de fonctionnement à verser aux collèges publics (8,5 M€) et privés (3,1 M€).

Dans le cadre du nouveau schéma directeur des équipements numériques pour l'enseignement, un effort important est prévu pour assurer l'acquisition (9,5 M€) et la maintenance (1 M€) de tous les équipements informatiques ainsi que des logiciels et applications dans tous les collèges publics.

Des crédits sont également inscrits en investissement pour les dotations d'équipement versés aux collèges (3,9 M€) et la mise en œuvre du schéma général de la restauration scolaire (2,3 M€).

L'accompagnement des étudiants en formation initiale (18,4 M€ au total pour près de 12 200 étudiants boursiers) est poursuivi à travers le programme de bourses pour les étudiants du Bac + 1 au Bac + 5 à La Réunion (9,8 M€) et en mobilité (8,6 M€).

Les crédits du programme insertion socio-professionnelle des jeunes (2,1 M€) correspondent au fonds départemental d'aide aux jeunes destiné à aider financièrement les jeunes de 18 à 25 ans en difficultés matérielles, au soutien aux missions locales, au dispositif Nouveau Pack Jeune Citoyen qui permet d'accompagner les parcours et les projets socio-éducatifs des jeunes réunionnais, et au financement de l'académie des dalons.

En investissement, 27,7 M€ ont été prévus également pour la construction du collège Gaston Crochet à la Plaine des palmistes et les opérations de réhabilitation de 9 collèges (Chaloupe à Saint Leu, Milles roches à Saint-André, Hippolyte Foucque à Sainte-Suzanne, Robert Ardon -Montgaillard, Les Alizées et Elie Wiesel à Saint Denis, Jean Albany à la Possession, Antoine Soubou à Saint Paul, Hubert Delisle à Saint Benoit) dans le cadre de la PPI départementale.

## 6. Mission Développement de l'agriculture et eau

Mission 06 - DEVELOPPEMENT DE L AGRICULTURE ET L EAU	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0601 - SOUTIEN AUX AGRICULTEURS POUR UNE AGRICULTURE DIVERSIFIEE</b>	<b>23 591 000</b>	<b>10 578 000</b>	<b>13 013 000</b>	<b>26 008 600</b>	<b>9 801 300</b>	<b>16 207 300</b>
060101 - PROTEGER ET DEVELOPPER LE FONCIER AGRICOLE	630 000	620 000	10 000	1 029 000	734 000	295 000
060102 - DEVELOPPER ET DIVERSIFIER LA PRODUCTION AGRICOLE	19 966 000	7 922 000	12 044 000	22 170 300	7 266 000	14 904 300
060104 - CONTROLER LA SANTE ANIMALE ET L HYGIENE ALIMENTAIRE	2 995 000	2 036 000	959 000	2 809 300	1 801 300	1 008 000
<b>Programme 0602 - SATISFACTION DES BESOINS EN EAU DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SOCIO-ECONOMIQUE</b>	<b>24 137 000</b>	<b>2 654 000</b>	<b>21 483 000</b>	<b>23 458 800</b>	<b>3 648 800</b>	<b>19 810 000</b>
060201 - ETENDRE LES PERIMETRES IRRIGUES	16 364 000	364 000	16 000 000	17 352 000	660 000	16 692 000
060202 - MAINTENIR ET RENFORCER LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	4 720 000	0	4 720 000	2 210 000	0	2 210 000
060203 - MOBILISER DE NOUVELLES RESSOURCES EN EAU	360 000	10 000	350 000	608 000	10 000	598 000
060204 - ASSURER L'EXPLOITATION DES PERIMETRES IRRIGUES	1 161 000	1 111 000	50 000	1 680 000	1 635 000	45 000
060205 - GARANTIR LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX	1 532 000	1 169 000	363 000	1 608 800	1 343 800	265 000
<b>Total Mission 06 - DEVELOPPEMENT DE L AGRICULTURE ET L EAU</b>	<b>47 728 000</b>	<b>13 232 000</b>	<b>34 496 000</b>	<b>49 467 400</b>	<b>13 450 100</b>	<b>36 017 300</b>

Les crédits de la mission « Développement de l'agriculture et eau » s'élèvent à 49,5 M€, en

progression de près de + 4 %.

Le programme « soutien aux agriculteurs pour une agriculture diversifiée » (26 M€, en hausse de 2,4 M€) a pour objectif d'accompagner la Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire, en protégeant et développant le foncier agricole à travers notamment la modernisation des exploitations agricoles, en amplifiant la remise en culture des terres en friche, en favorisant la diversification de la production dans le cadre de la mise en œuvre du plan Agripéi. Ce programme vise également la sécurisation de la santé animale et de l'hygiène alimentaire par le laboratoire vétérinaire départemental.

Le programme « satisfaction des besoins en eau du développement agricole et socio-économique », doté au BP 2023 de 23,4 M€, vise à étendre les périmètres irrigués via des travaux d'aménagement et de développement hydraulique, maintenir et renforcer les infrastructures et équipements hydrauliques (renforcement des capacités de stockage, sécurisation de barrages, etc.) et garantir le contrôle sanitaire des eaux grâce au laboratoire départemental des eaux et d'hygiène du milieu.

## 7. Mission Routes et aménagement de l'espace public

Mission 07 - ROUTES ET AMENAGEMENT DE L ESPACE PUBLIC	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0701 - OPTIMISATION DU RESEAU DES ROUTES DEPARTEMENTALES</b>	<b>30 600 000</b>	<b>5 600 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>32 636 000</b>	<b>5 500 000</b>	<b>27 136 000</b>
070101 - ENTRETIEN LE RESEAU ROUTIER EXISTANT : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET SECURISATION	18 239 000	5 569 000	12 670 000	20 579 000	5 479 000	15 100 000
070102 - AMELIORER LE RESEAU PAR DES TRAVAUX D AM ENAGMENTS	9 970 000	0	9 970 000	6 786 000	0	6 786 000
070103 - REALISER DES ETUDES D URBANISATION DES R OUTES DEPARTEMENTALE	1 500 000	0	1 500 000	1 800 000	0	1 800 000
070104 - PROCEDER A DES ACQUISITIONS FONCIERES	891 000	31 000	860 000	3 471 000	21 000	3 450 000
<b>Programme 0702 - AMENAGEMENT DES COMMUNES</b>	<b>23 888 000</b>	<b>5 220 000</b>	<b>18 668 000</b>	<b>12 138 000</b>	<b>4 350 000</b>	<b>7 788 000</b>
070201 - SOUTENIR LES COMMUNES	23 888 000	5 220 000	18 668 000	12 138 000	4 350 000	7 788 000
<b>Total Mission 07 - ROUTES ET AMENAGEMENT DE L ESPACE PUBLIC</b>	<b>54 488 000</b>	<b>10 820 000</b>	<b>43 668 000</b>	<b>44 774 000</b>	<b>9 850 000</b>	<b>34 924 000</b>

Les crédits relatifs à la mission « **Routes et aménagement de l'espace public** » s'élèvent à plus de 44,8 M€ au BP 2023.

32,6 M€ de crédits seront consacrés à l'optimisation du réseau des routes départementales, dont 5,5 M€ pour l'entretien du réseau et 27,1 M€ pour les travaux d'investissement. Dans ce cadre le Département œuvre à la sécurisation du réseau routier, à travers la suppression des radiers submersibles, l'aménagement d'ouvrages d'art sous-dimensionnés et le traitement préventif des falaises les plus exposées aux risques d'éboulis ; et à la poursuite des grands projets de développement du réseau routier.

Les crédits du programme d'aménagement et de développement des communes (12,1 M€) s'inscrivent en cohérence avec les besoins des communes identifiés dans le cadre du pacte de solidarité territoriale de seconde génération. Ils permettront une poursuite de l'accompagnement dynamique des projets structurants des communes sur leur territoire.

## 8. Mission Environnement, Tourisme et Aménagement des hauts

Mission 08 - ENVIRONNEMENT, TOURISME ET AMENAGEMENT D ES HAUTS	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0801 - PROTECTION ET AMENAGEMENT DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS</b>	<b>17 926 000</b>	<b>9 863 000</b>	<b>8 063 000</b>	<b>17 629 200</b>	<b>8 703 200</b>	<b>8 926 000</b>
080101 - AMENAGER ET OUVRIR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES	3 342 000	0	3 342 000	3 575 000	0	3 575 000
080102 - PROTEGER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS	12 873 000	8 758 000	4 115 000	11 262 000	7 470 000	3 792 000
080103 - VALORISER LA BIODIVERSITE VEGETALE ET PROTEGER LES ESPACES ENDEMIQUES	1 711 000	1 105 000	606 000	2 792 200	1 233 200	1 559 000
<b>Programme 0802 - AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECO-TOURISTIQUE DU TERRITOIRE</b>	<b>10 764 500</b>	<b>4 576 000</b>	<b>6 188 500</b>	<b>9 489 700</b>	<b>4 422 200</b>	<b>5 067 500</b>
080201 - GERER ET DEVELOPPER LES ACTIVITES DE NOS EQUIPEMENTS TOURISTIQUES	7 849 000	2 785 500	5 063 500	7 060 200	2 747 700	4 312 500
080202 - DEVELOPPER L ACTIVITE TOURISTIQUE ET VALORISER LES SITES EMBLEMATIQUES	120 000	5 000	115 000	5 000	5 000	0
080203 - AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE	2 658 000	1 783 000	875 000	2 207 000	1 587 000	620 000
080204 - ETABLIR LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE DE DEVELOPPEMENT DES HAUTS	137 500	2 500	135 000	217 500	82 500	135 000
<b>Programme 0803 - GESTION DES SITES ET BATIMENTS TOURISTIQUES</b>	<b>5 300 000</b>		<b>5 300 000</b>	<b>3 600 000</b>		<b>3 600 000</b>
080301 - GERER LES SITES ET BATIMENTS TOURISTIQUES	5 300 000		5 300 000	3 600 000		3 600 000
<b>Total Mission 08 - ENVIRONNEMENT, TOURISME ET AMENAGEMENT D ES HAUTS</b>	<b>33 990 500</b>	<b>14 439 000</b>	<b>19 551 500</b>	<b>30 718 900</b>	<b>13 125 400</b>	<b>17 593 500</b>

Les crédits de la mission « **Environnement, Tourisme et aménagement des hauts** » s’élèvent au BP 2023 à 30,7 M€ toutes sections confondues.

Le programme « protection et aménagement des espaces naturels et forestiers » (17,6 M€) vise la protection et l’aménagement des espaces naturels et forestiers de l’île, marqués en 2023 par la poursuite du plan « 1 million d’arbres » qui ambitionne une reconquête de notre biodiversité à travers un programme de plantation à grande échelle d’espèces indigènes et endémiques de La Réunion et des programmes ambitieux de lutte contre les espèces invasives, l’actualisation du plan départemental d’itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) et le renforcement des travaux de rénovation écologiques menés par l’ONF, les gestionnaires des espaces naturels sensibles et la SPL-EDDEN. La valorisation du Jardin botanique des Mascariens est également confortée par ce programme budgétaire.

L’aménagement et le développement éco-touristique du territoire (9,5 M€) et la gestion des sites et bâtiments touristiques (3,6 M€) visent au fonctionnement et à la mise en valeur des aménités touristiques de la collectivité (Village Corail, établissement thermal Irénée Accot), dont les travaux d’amélioration seront poursuivis, à la réalisation de travaux d’aménagement pour l’amélioration de l’accueil du public (belvédère du Maïdo, viviers de Savannah, relais du Pas de Bellecombe, etc.) ainsi qu’à la construction du gîte du Volcan, la réhabilitation du gîte de Bélouze et le démarrage des études de reconfiguration du refuge du Piton des Neiges.

## 9. Administration générale, incendie et secours

Mission 09 - ADMINISTRATION GENERALE, INCENDIE ET SECOURS	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
Programme 0901 - GESTION DES SITES ET BATIMENTS ADMINISTRATIFS	31 775 900	9 288 400	22 507 500	20 791 400	8 591 400	12 200 000
Programme 0902 - GESTION DES FINANCES DEPARTEMENTALES	60 114 000	21 734 000	38 380 000	62 833 300	24 433 300	38 400 000
Programme 0903 - MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION GENERALE	23 010 000	18 365 000	4 645 000	22 509 310	17 622 310	4 887 000
Programme 0908 - INCENDIE ET SECOURS	62 010 000	59 010 000	3 000 000	63 200 000	60 200 000	3 000 000
Programme 0910 - GERER LES RESSOURCES HUMAINES	236 676 000	236 621 000	55 000	262 899 500	262 870 000	29 500
<b>Total Mission 09 - ADMINISTRATION GENERALE, INCENDIE ET SECOURS</b>	<b>413 585 900</b>	<b>344 998 400</b>	<b>68 587 500</b>	<b>432 233 510</b>	<b>373 717 010</b>	<b>58 516 500</b>

Les dépenses dites d’administration générale du Département s’élèvent à 432,2 M€ au BP 2023, en progression de 18,6 M€. Cette évolution est due principalement à l’accroissement des dépenses de ressources humaines sous l’effet des décisions nationales venant impacter la masse salariale en 2023 (revalorisation du point d’indice et de l’indice minimum de la fonction publique, prime de revalorisation médico-sociale, mise en place du complément indiciaire instauré par la loi de finances rectificative).

Les autres dépenses de cette mission sont les charges relatives à la gestion des finances départementales (62,8 M€ - service de la dette et opérations financières telles que les atténuations de produits et les provisions), les moyens généraux et fonctions support de l’administration (22,5 M€ - gestion des systèmes d’information, logistique, frais de fonctionnement des assemblées, affaires juridiques, etc.) et les dépenses concernant la gestion des sites et des bâtiments administratifs (20,8 M€ - charges immobilières, gestion des fluides, et dépenses d’entretien, de construction et de rénovation). Enfin, la contribution du Département au Service Départementale d’Incendie et de Secours s’établit à 63,2 M€ toutes sections confondues.

## IV. DISPOSITIONS RELATIVES A L’INVENTAIRE

Depuis plusieurs exercices, le Département procède à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des bâtiments administratifs et scolaires et de la dotation aux amortissements des subventions d’équipement versées.

Cependant la neutralisation des amortissements portant sur les bâtiments administratifs et scolaires est déterminée après déduction du montant de la reprise annuelle des subventions et dotations spécifiques reçues pour le financement de ces équipements.

Pour 2023, le montant de cette reprise sera supérieur aux amortissements des bâtiments

administratifs et scolaires (cf. calcul ci-dessous).

Par conséquent, en 2023, la neutralisation des amortissements ne portera que sur les amortissements des subventions d'équipement versées qui s'élèvera à une hauteur de 39 406 000 euros au maximum.

Calcul de la neutralisation des amortissements pour 2023 :

Prévision dotation aux amortissements relatifs aux bâtiments administratifs et scolaires 2023 (a)	18 152 401 €
Prévision de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues y afférentes(b) :	18 498 866 €
Calcul des amortissements des bâtiments administratifs et scolaires à neutraliser en 2023 (a - b) :	-346 465 €
Neutralisation des amortissements sur les bâtiments administratifs et scolaires 2023 (I)	0 €
Prévision dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées 2023(II) :	39 406 000 €
Montant total de la dotation aux amortissements à neutraliser 2023 (I) + (II) :	39 406 000 €

## **V. DISPOSITIONS RELATIVES AU VERSEMENT DES ACOMPTES PROVISOIRES DE SUBVENTIONS**

Afin de permettre la poursuite de l'activité des tiers bénéficiant de subventions départementales, et avant la validation de conventions définitives lors d'une commission permanente en 2023, il est proposé d'autoriser le Président du Conseil Départemental à verser, dès l'ouverture de l'exercice au mois de janvier 2023, un acompte sur les subventions destinées aux associations et organismes divers (dont la liste est jointe en annexe de la délibération) ainsi qu'aux établissements publics locaux d'enseignement.

**a)** pour les associations et organismes divers, attribution d'un acompte conformément au montant figurant dans le tableau en annexe (annexe 1), en cohérence avec la subvention prévisionnelle 2023, et versé comme suit :

- ✓ pour les acomptes d'un montant inférieur à 100 000 €, en une seule fois ;
- ✓ pour les acomptes d'un montant supérieur à 100 000 €, en deux versements :
  - 50 % du montant de l'acompte à la signature de la convention provisoire,
  - 50 % du montant de l'acompte à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Le versement de cet acompte est subordonné à la transmission par les organismes et associations bénéficiaires des éléments suivants :

- ✓ les statuts ;
- ✓ la composition du conseil d'administration et du bureau ;
- ✓ le récépissé de la dernière déclaration en préfecture (modification des statuts, du conseil d'administration ...) ;
- ✓ la liste des personnes agréées par la (les) banque (s) pour la signature des chèques ;
- ✓ le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration ;
- ✓ les bilans certifiés conformes relatifs à l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article L .2313-1-1 du CGCT.

Au titre du versement de ces acomptes, il est proposé à l'assemblée de donner délégation au Président du Conseil Départemental pour la signature des conventions provisoires d'attribution des subventions supérieures à 23 000 €.

b) pour les établissements publics locaux d'enseignement, attribution d'un acompte au plus de 30 % de la dotation prévisionnelle notifiée.

## VI. SYNTHESE : EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET 2023

<b>BUDGET PRINCIPAL BP 2023</b> (dont subventions aux budgets annexes)			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
Total Recettes Réelles de Fonctionnement	1 083 006 000	Total Dépenses Réelles de Fonctionnement	1 028 231 000
Total Recettes d'Ordre de Fonctionnement	61 090 000	Total Dépenses d'Ordre de Fonctionnement	115 865 000
<i>Amortissement</i>	61 090 000	<i>Amortissement</i>	70 272 000
		<i>Virt vers la section d'investissement</i>	45 593 000
<b>TOTAL Recettes de Fonctionnement</b>	<b>1 144 096 000</b>	<b>TOTAL Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>1 144 096 000</b>
<b>Epargne brute</b>		<b>54 775 000,00</b>	
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
Total Recettes Réelles d'Investissement <i>hors 16449</i>	176 547 000	Total Dépenses Réelles d'Investissement <i>hors 16449</i>	231 322 000
<i>Total RRI dont 16449</i>	218 172 000	<i>Total DRI dont 16449</i>	272 947 000
<i>RRI hors emprunt</i>	81 547 000	<i>Rbst Dette</i>	38 400 000
<i>Emprunt</i>	95 000 000	<i>Dépenses Inv</i>	192 922 000
Total Recettes d'Ordre d'Investissement	140 265 000	Total Dépenses d'Ordre d'Investissement	85 490 000
<i>Amortissement</i>	70 272 000	<i>Amortissement</i>	61 090 000
<i>Autres (chap.041)</i>	24 400 000	<i>Autres (chap.041)</i>	24 400 000
<i>Virt de la section de fonctionnement</i>	45 593 000		
<b>TOTAL Recettes d'Investissement <i>hors 16449</i></b>	<b>316 812 000</b>	<b>TOTAL Dépenses d'Investissement <i>hors 16449</i></b>	<b>316 812 000</b>
<i>TOTAL RI dont 16449</i>	<i>358 437 000</i>	<i>TOTAL DI dont 16449</i>	<i>358 437 000</i>
<b>Epargne nette</b>		<b>16 375 000,00</b>	
<b>TOTAL TOUTES SECTIONS</b>			
Total Recettes <i>hors 16449</i>	1 460 908 000	Total Dépenses <i>hors 16449</i>	1 460 908 000
<i>TOTAL Recettes dont 16449</i>	<i>1 502 533 000</i>	<i>TOTAL Dépenses dont 16449</i>	<i>1 502 533 000</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :

- Annexe n° 1 : Acompte sur subvention 2023 aux associations et organismes
- Annexe n° 2 : Convention provisoire 2023
- Maquette BP 2023

**OBJET : Budget Primitif 2023**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

## **PR / DF SP-2022 -RAP-080**

### **Budget Primitif 2023**

#### **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Je passe maintenant au rapport 80 le budget primitif pour l'année 2023. Avant de passer la parole à M. ATCHAPA, je vous propose de visionner un film qui retrace les éléments marquants de ce budget primitif.

*[Visionnage de film]*

#### **Voix off film :**

Budget primitif du département 2023. Le vote du budget primitif 2023 du Département s'inscrit dans un contexte économique et social difficile qui appelle notre collectivité à maintenir son engagement total au service des Réunionnais.

Avec un budget volontariste de 1 265 000 000 d'euros, le Département se donne les moyens d'agir pour toujours plus d'efficacité et de proximité avec nos usagers et pour le développement durable et solidaire de notre territoire.

Les engagements départementaux pour 2023 poursuivent la forte impulsion donnée par notre plan de mandature, et ce, dans l'ensemble de nos secteurs de compétences.

Le soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie est une priorité du Département pour contribuer au bien-être de nos gramounes et des publics vulnérables, 377 millions d'euros seront consacrés à l'amélioration du maintien à domicile ainsi qu'à la création de places en établissement et en famille d'accueil.

En 2023, le Département soutiendra également des pratiques innovantes comme la télégestion de l'aide à domicile ou l'appui à l'habitat inclusif.

Le budget 2023 permettra de mettre en œuvre le plan départemental d'insertion et ses mesures phares, comme la poursuite du R+, le soutien à l'économie sociale et solidaire, la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes. En matière d'amélioration de l'habitat précaire, la montée en puissance se poursuivra en vue de doubler le nombre de foyers réunionnais accompagnés.

La solidarité du Département se traduira aussi par des actions de coopération renouvelée dans la zone Indianocéanique.

144,5 millions d'euros seront consacrés à la protection de l'enfance et de la famille avec une attention particulière apportée à l'amélioration des conditions de prise en charge des enfants accueillis par les 826 assistantes familiales. L'offre d'accueil de l'enfance en danger dans les foyers de l'enfance sera également



renforcée pour mieux prévenir et traiter les ruptures familiales à travers la mise en œuvre des missions de protection maternelle et infantile. La collectivité se donne les moyens de soutenir la parentalité et la santé notamment dans les 1 000 premiers jours de vie de nos enfants.

La promotion de la culture et des sports mobilisera plus de 12,5 millions d'euros en 2023. Dynamiser à la fois le sport pour tous, mais aussi la réussite de nos athlètes lors des grandes compétitions comme les jeux des îles de l'Océan Indien. Tel est le challenge relevé par le Département en matière sportive pour mettre en l'air notre culture réunionnaise. L'accès de tous à des équipements départementaux rénovés et à des manifestations culturelles vivantes et créatives constituera une priorité forte.

L'épanouissement de notre jeunesse représente un chantier phare du plan de mandature. 78,5 millions d'euros seront inscrits en 2023 pour favoriser un accès modernisé aux savoirs dans les collèges, grâce au plan de rénovation et de numérisation des établissements dans l'enseignement supérieur en accompagnant nos étudiants boursiers vers l'excellence à La Réunion comme en mobilité et également grâce à la mise en œuvre de projets sociaux éducatifs pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi et de la formation.

Pour préparer l'avenir, en développant l'agriculture et la gestion durable de l'eau, un budget de 49,5 millions d'euros est prévu afin de moderniser et diversifier l'agriculture réunionnaise. L'objectif, tendre toujours plus vers la souveraineté alimentaire et la promotion des produits locaux comme prévu par le plan AGRIPéi 2030. L'extension des périmètres irrigués et le renforcement des réseaux hydrauliques serviront à conforter et à préserver tous les potentiels de la terre réunionnaise.

L'aménagement durable de notre territoire passera aussi par l'optimisation du réseau des routes départementales pour sécuriser les déplacements, maintenir un réseau de qualité et promouvoir les modes de circulation doux. 45 millions d'euros seront consacrés à cet objectif ainsi qu'à la poursuite de la dynamique du pacte de solidarité territoriale de seconde génération pour accompagner les projets structurants de l'ensemble des communes.

Le Département a inscrit le plan de transition écologique et solidaire au cœur de son action. Plus de 31 millions d'euros seront mobilisés en 2023 pour préserver la biodiversité réunionnaise au sein de nos espaces naturels sensibles et dans nos lieux de vie à travers notamment la poursuite du plan « 1 million d'arbres ». La valorisation des sites écotouristiques exceptionnels du Département se poursuivra afin que ceux-ci soient un levier renforcé de développement, notamment dans les Hauts de l'île.

En définitive, grâce à une gestion équilibrée de ses ressources et une modernisation continue de son administration, le Département présente ainsi un budget 2023 solide, solidaire et ambitieux qui apporte des réponses concrètes aux

attentes quotidiennes de nos concitoyens tout en étant à la pleine mesure des défis et enjeux de La Réunion de demain.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Je laisse la parole à M. Jeannick ATCHAPA, Vice-président délégué.

**Jeannick ATCHAPA, Vice-président délégué :**

Merci, M. le Président. Mesdames, messieurs les conseillers départementaux, j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui un budget de 1,265 milliard d'euros tous budgets confondus, en progression de plus de 46,8 millions d'euros par rapport au budget primitif 2022. Je ne sais pas s'il est prévu de diffuser des slides, des graphiques qui permettront de comprendre la décomposition. On a vu un peu les postes de dépenses qui évidemment sont importants. Il est aussi intéressant de voir globalement le budget et au niveau des recettes.

Ce budget nous permet ainsi de poursuivre la mise en œuvre de notre plan de mandature, conformément aux engagements pris devant la population réunionnaise. Concrètement, ce budget se décompose en 1 033 000 000 € de dépenses de fonctionnement et 232 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Au niveau des recettes, vous avez là, une présentation des différents postes de recettes, en fonctionnement et en investissement. Ce budget primitif 2023 s'appuie sur des inscriptions à hauteur de 1 083 000 000 € en fonctionnement et 81,5 millions d'euros en investissement.

Le Département ne procédera en 2023 à aucune hausse de la fiscalité. Nous gérons de manière prudente nos recettes fiscales, dont certaines peuvent hélas avoir un rendement volatile et incertain, comme la taxe-tabac qui représente environ 200 millions d'euros de nos recettes fiscales, les carburants, la taxe sur le carburant, la TVA et les droits de mutation immobilière, droits de mutation immobilière qui étaient de 84 millions d'euros dans le budget 2022 et qui diminuent sur ces prévisions à 76 millions d'euros. Pour vous montrer bien la volatilité, notre dépendance un peu au contexte économique réglementaire financier, il y a deux jours, un article de presse citait la chute des ventes immobilières parce que notamment, un prêt sur deux était refusé. Nous avons donc intégré nous, évidemment, cette baisse des ventes immobilières, donc la baisse des droits de mutation sur nos recettes fiscales. Et donc, vous voyez, la fiscalité représente un peu plus de 50 % de notre budget de fonctionnement donc, le contexte est effectivement à prendre en compte. Le contexte économique a donc des effets et peut avoir des effets sur notre budget.

Au vu des missions et des enjeux de l'action départementale, il convient certainement de donner à l'avenir, plus d'autonomie et de stabilité financière au Département.

Sur la partie dépenses réelles de fonctionnement, le reportage rappelait tout à l'heure par exemple, le premier poste, c'est 377 millions d'euros, le soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie, 37,4 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le montant des dépenses de fonctionnement du budget principal s'élève à 1 028 000 000 € environ, en progression de 5,2 % par rapport au BP 2022. Ces crédits vont nous permettre, comme l'exposeront mes collègues vice-présidents, de renforcer nos interventions dans l'ensemble de nos champs de compétence de manière à contribuer pleinement à la solidarité et au vivre ensemble réunionnais.

On l'a vu tout à l'heure, les dépenses qui augmentent de 5,2 %, mais notamment là, les recettes fiscales, elles, se stabilisent, 0,1 % d'augmentation pour vous citer cet exemple. Donc, une forte hausse des allocations individuelles de solidarité.

Un focus particulier sur les dépenses sociales, le montant des dépenses au titre des allocations individuelles de solidarité s'élève au BP 2023 à 220,7 millions d'euros, en progression de plus de 7 % par rapport au BP 2022. Cette hausse liée à l'évolution démographique et au vieillissement de notre territoire doit attirer notre attention, car elle constituera une contrainte structurelle croissante au cours de la mandature.

Sur le plan social, nous devons renforcer nos actions en matière de prévention de la perte d'autonomie et sur le plan financier, nous devons veiller à ce que le maintien à domicile de nos personnes âgées, marqueurs du bien vieillir réunionnais soit accompagné de manière satisfaisante par les recettes de l'état et de la CNSA.

Sur le chapitre des investissements, le montant des dépenses réelles d'investissement est en progression de plus 50 % par rapport à 2019. Avec près de 193 millions d'euros d'investissement, nous renforcerons en 2023 nos politiques publiques, notamment en matière d'habitat et de transition écologique. Nous poursuivrons le soutien aux communes et à l'aménagement de La Réunion via le PST 2. Et nous contribuerons à dynamiser le soutien aux PMI-PME grâce à la commande publique donc, +50 % depuis 2019. S'il fallait retenir un indicateur, c'est celui de la capacité d'emprunt maîtrisée, aujourd'hui au Département sur le plan d'investissement de la mandature. Le Département de La Réunion est une collectivité peu endettée avec une capacité de désendettement inférieur à quatre années à fin 2022. Cela signifie qu'il faudrait moins de quatre années d'épargne courante pour rembourser la totalité de notre dette, soit un excellent indicateur de solvabilité. Pour votre éclairage, le seuil d'alerte est estimé à dix ans. Cette bonne situation financière de la collectivité, fruit notamment de la recentralisation du RSA nous permet ainsi de vous soumettre aujourd'hui un budget primitif 2023 solide et ambitieux dont je viens de vous présenter les principales lignes directrices. Je vous remercie de votre attention.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci pour cette présentation, M. le Vice-président. Je sais qu'il y a d'autres vice-présidentes qui veulent prendre la parole donc, sans plus tarder, je propose que, d'abord dans l'ordre, puisque c'est comme ça, M. Serge HOAREAU va intervenir, ensuite Sophie ARZAL, après Béatrice SIGISMEAU.

À toi, Serge.

**Serge HOAREAU :**

Merci, Président. Mes chers collègues, vous savez tous que l'année 2022 aura été une année particulièrement éprouvante pour nos agriculteurs. Après deux années marquées par la crise sanitaire, notre territoire a été affecté par plusieurs phénomènes qui auront mis à rude épreuve nos exploitations. Le cyclone Batsiraï en début d'année, mais également la crise ukrainienne qui est à l'origine de l'augmentation sans précédent du coût des intrants agricoles, la parution également du coléoptère qui n'a rien à voir avec l'Ukraine, mais qui sévit également sur le territoire et qui impacte fortement nos ruchers, la grippe aviaire, mais également une campagne sucrière cannière catastrophique puisque nous arriverons à peine à 1 300 000 tonnes.

Malgré ce contexte, je voudrais saluer le travail des agricultrices et des agriculteurs qui ont su affronter ces difficultés pour maintenir le volume et une offre de produits de qualité. Nous devons donc plus que jamais les soutenir dans ces moments difficiles et malheureusement, le plus dur est devant nous. La collectivité aura été au rendez-vous tout au long de cette année 2022 pour les accompagner à traverser ces crises successives par des dispositifs d'aide spécifiques. Plus largement, cette situation interroge réellement sur la résilience que nous devons développer, accroître pour notre souveraineté alimentaire. Le plan AGRIPéi 2030 porté par notre collectivité constitue à ce titre un outil fondamental pour structurer notre action, car cette année 2022 aura mis à l'épreuve plus que toute autre année, notre stratégie agricole. Elle aura montré que nous avançons et nous avançons dans la bonne direction. Le modèle agricole familial que nous prônons, source de revenus, d'emplois au sein de nos exploitations, un modèle résilient et diversifié, un modèle qui constitue également un accélérateur de la transition agroécologique.

Pour l'année qui s'annonce, nous allons poursuivre plus que jamais notre soutien en direction du monde agricole, car notre action doit nécessairement s'inscrire dans un temps long et au bénéfice de l'ensemble des Réunionnaises et des Réunionnais, au bénéfice de l'ensemble de notre population. À ce titre, nous avons inscrit au budget primitif 2023 une somme de 26 millions d'euros pour l'accompagnement du monde agricole. Nos interventions en matière de préservation et d'aménagement du foncier agricole, de soutien aux productions de diversification, le développement de l'agriculture biologique, la transformation de

la filière canne ou le développement de l'accès à l'irrigation, sont en effet des leviers déterminants pour nos agriculteurs et dont nous pouvons mesurer tous les effets pour le territoire.

Permettez-moi également de souligner une action phare qui rythmera l'année 2023 et qui est une déclinaison du plan AGRIPéi 2030. C'est le lancement par la collectivité locale du label « Produits agricoles 100 % Réunion », et le premier comité de sélection de ces produits s'est réuni mercredi dernier. Nous avons d'ores et déjà une vingtaine d'agriculteurs ou d'agro-transformateurs qui s'inscrivent dans cette démarche et une cinquantaine de produits aujourd'hui concernés qui vont pouvoir bénéficier de ce label ; et ce label vient consacrer de façon symbolique notre fierté. La fierté avec laquelle nous portons et nous croyons en notre politique agricole, car notre agriculture occupe une place toute particulière dans le cœur des Réunionnaises et des Réunionnais. Fortement identitaire, source d'innovation, d'expérimentation, elle façonne également depuis des siècles, l'aménagement de notre territoire, comme les paysages de notre île et demeure un vecteur structurant de l'histoire et de notre savoir-vivre réunionnais. Vous l'avez compris, chers collègues, nous poursuivons donc le défi commun du bien manger local qui est indissociable de notre bien-vivre et du bien-être de nos concitoyens. Je vous remercie pour votre attention.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci, Serge. Mme Sophie ARZAL, après Mme Béatrice SIGISMEAU et M. Rémi LAGOURGUE

**Sophie ARZAL :**

Merci. Bonjour à tous. Sur le budget 2023, en ce qui concerne l'épanouissement de la jeunesse, peut-être rappeler que ça fait partie de notre ambition 4 dans notre plan de mandature que l'on avait axé sur l'accompagnement du futur citoyen en proposant des contributions appropriées. On s'était arrêté également sur l'objectif de faciliter l'accès des jeunes au droit et, bien sûr, accompagner les jeunes vers l'insertion. Alors, M. le Président, chers collègues, nous sommes dans un contexte où 41 000 jeunes réunionnais de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi ni en étude ni en formation, ce qu'on appelle les NEET. Ils représentent 26 % de cette classe d'âge, soit deux fois plus qu'au niveau national. L'accompagnement de notre jeunesse est donc – et vous l'avez partagé avec moi – une priorité de cette mandature.

Au titre de l'année 2022, notre collectivité poursuivra et développera ses actions en faveur de l'ensemble de notre jeunesse. Le financement des missions locales s'inscrira dans le cadre de la refonte de notre partenariat afin d'apporter une nouvelle dynamique pour un meilleur accompagnement de nos jeunes. Le soutien de notre jeunesse passera par la mobilisation de nos dispositifs financiers, soit le fonds départemental d'aide aux jeunes – on le connaît sous le FDAJ – ainsi que

le nouveau pack jeune citoyen. Ce nouveau pack sera quant à lui revu en 2023 pour faciliter les démarches des jeunes accompagnés par nos services.

Il s'agira de mieux informer nos jeunes sur ces aides financières disponibles. Par ailleurs, tous les dispositifs départementaux en matière d'accompagnement seront mobilisés, notamment ceux prévus pour un projet de mobilité professionnelle hors de La Réunion. Ce levier d'insertion est dorénavant plus sollicité par nos jeunes, par le biais des contrats d'apprentissage qui favorisent une insertion professionnelle plus durable.

Je n'oublie pas les interventions de nos deux sites Académie des Dalons et celle de la cellule d'insertion par l'innovation, la direction de la jeunesse qui favorise la mise en parcours de plus de 200 jeunes parents. L'engagement des jeunes sera également encouragé par le lien des structures à l'éducation populaire. En tout cas, c'est la ligne qu'on se donne pour 2023 et je salue l'engagement des 78 millions d'euros inscrits au budget 2023 pour ce pilier de l'épanouissement de la jeunesse. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci.

Mme SIGISMEAU.

**Béatrice SIGISMEAU :**

M. le Président, chers collègues, mesdames et messieurs, en 2022 en matière d'insertion des bénéficiaires du RSA, les priorités de la mandature et leur mise en œuvre ont été précisées dans le cadre du programme départemental d'insertion 2022-2024. Et aussi celui du projet de pacte territorial pour l'insertion qui sera proposé à la validation de la commission permanente tout à l'heure.

Dans ce cadre et sur trois ans, ce sont ainsi plus de 134 millions d'euros qui sont prévus d'engager pour l'insertion des bénéficiaires du RSA pour le financement de 99 000 mesures d'insertion individuelles et collectives avec le soutien de l'État pour plus de 27 millions d'euros et le concours du Fonds social européen pour près de 14 millions d'euros. Pour le Département, il s'agira d'engager plus de 82 millions d'euros sur la période.

En cohérence avec cet objectif, le budget dédié à l'insertion progressera en 2023 de plus de 8 %. Cette augmentation nous permet de poursuivre le déploiement du R+ et d'engager de nouvelles actions innovantes visant à renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA tant pour lever les freins sociaux à leur accès à l'emploi que pour développer l'offre d'insertion professionnelle.

Pour lever les freins sociaux, ce sont plus de 2 millions d'euros de dépenses supplémentaires qui seront engagés pour financer le recours à des prestations ponctuelles de garde d'enfants visant à faciliter les démarches d'insertion des bénéficiaires du RSA, renforcer les actions de lutte contre l'illettrisme, soutenir

les familles bénéficiaires du RSA dans leur rôle éducatif, développer le logement d'insertion soit par le biais de l'intermédiation locative, soit par le biais de packages insertion-logement.

Pour aller vers ce développement de l'offre d'insertion, ce sont également plus de 2 millions de crédits nouveaux qui seront mobilisés pour augmenter le nombre de contrats aidés PEC marchands dans les entreprises. Accompagner le développement des entreprises d'insertion, soutenir davantage la création et le développement d'activités économiques par les bénéficiaires du RSA et lever les freins à la mobilité professionnelle intra-insulaire. Bien entendu, ces actions nouvelles viendront s'ajouter à celles que nous conduisons déjà et que nous intensifierons encore. Je pense en particulier aux chantiers d'insertion que nous soutenons et dont le nombre a augmenté de 80 % ces trois dernières années. Je pense aussi au tremplin pour activité des jeunes qui est un réel succès, aux activités d'insertion portées depuis 2020 par la SPL Eden ou au développement des clauses d'insertion dans les marchés publics.

Ce budget 2023 est donc un budget volontariste dans le domaine de l'insertion. Il accompagne résolument et prolonge le tournant pris avec la recentralisation du RSA, et renforce nos capacités d'intervention et de mobilisation des forces vives de La Réunion en faveur de l'accès à l'activité et à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Je vous remercie.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci Mme SIGISMEAU.

M. LAGOURGUE.

**Rémy LAGOURGUE :**

M. le Président, chers collègues, mesdames, messieurs, conformément aux orientations fixées par le plan de mandature et le programme départemental d'insertion 2022-2024, le Département s'est engagé résolument dans le développement des ateliers et chantiers d'insertion, le développement des Parcours emploi compétences (PEC) qui sont labellisés par l'État et qui mobilisent des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) qui sont mis en œuvre par le tissu associatif ou par la SPL EDDEN.

Avec 126 projets et 1 229 contrats aidés PEC et CDDI, l'année 2022 marque une progression des soutiens de la collectivité de près de 80 % par rapport à 2019, comme disait ma collègue. Ces chantiers se déploient sur toute l'île et sont répartis de façon équilibrée sur tout le territoire. Ils concernent des activités diversifiées, orientées vers la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, la réalisation de jardins bio et de potagers solidaires, l'économie circulaire, la valorisation de sites touristiques et de nos savoir-faire artisanaux ou encore le développement de services numériques.

En cumulant les crédits dédiés au financement des contrats aidés, aides légales et résiduelles, les soutiens financiers accordés aux associations et les commandes passées à la SPL EDDEN en matière d'insertion, ce sont plus de 23 millions d'euros qui auront été investis dans l'insertion en 2022, à travers ces ateliers et chantiers d'insertion. Bien entendu, cet engagement sera maintenu en 2023, au regard des bilans présentés et de la pertinence des projets et surtout des possibilités qui seront offertes par la convention annuelle d'objectifs et de moyens conclus avec l'État.

En effet, le pacte territorial pour l'insertion qui décline le programme départemental d'insertion 2022-2024 et que nous examinerons tout à l'heure en commission permanente nous permettra a minima de sanctuariser le niveau actuel de l'offre d'insertion faite aux bénéficiaires du RSA en matière d'emplois aidés dans le secteur non-marchand. Bien entendu, au regard des besoins du territoire et de la vitalité des initiatives, nous conservons la volonté d'aller plus loin, c'est la pertinence des projets, le résultat en matière d'insertion, mais aussi un dialogue social de qualité avec les services de l'État qui nous permettront d'y parvenir. Je note, M. Président, tout à l'heure nous évoquions la notion d'adaptabilité au niveau local, ce logiciel social spécifique que nous avons à La Réunion et qui n'est pas toujours totalement en adéquation avec le schéma hexagonal.

Nous mettrons donc aussi l'accent sur ces différents points en 2023. Je vous remercie de votre attention.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci, M. LAGOURGUE.

Mme Augustine ROMANO, ensuite Gilles HUBERT et Jean-Marie VIRAPOULLE.

Mme ROMANO.

**Augustine ROMANO :**

Merci, Président. M. le Président, chers collègues, mesdames et messieurs, le Département de La Réunion a renforcé en 2022 sa politique d'accompagnement des familles monoparentales ainsi que les enfants protégés. Les enjeux pour 2023 seront majeurs avec d'une part, un renforcement de la prévention santé et dès le plus jeune âge, et d'autre part, la mise en œuvre du plan social envers les assistants familiaux. La prévention des maltraitances faites aux enfants passe par un meilleur repérage précoce, une meilleure coordination entre les acteurs et accompagnement soutenu des parents. Ainsi les objectifs prioritaires pour l'année prochaine seront de lutter contre les violences faites aux enfants et centrer la PMI au cœur de la prévention.

Sur le plan budgétaire, cela passera par des efforts nécessaires. Dans un contexte financier contraint, 57 millions d'euros sont consacrés aujourd'hui à l'accueil



familial, mode d'accueil privilégié par le Département pour les enfants confiés aux services de l'ASE. Cependant, je souhaite mettre en avant que le profil des enfants accueillis par les assistants familiaux a évolué pendant ces dernières années, avec notamment une complexification des profils. Ainsi, les assistants familiaux doivent adapter leur métier et doivent se renforcer au niveau de leurs compétences pour prendre en charge des enfants. Les assistants familiaux du département souhaitent à la fois une revalorisation des indemnités allouées pour la prise en charge des enfants, une meilleure reconnaissance de leur métier et de leurs compétences, mais également disposer d'une place à part entière au sein de l'équipe pluridisciplinaire des travailleurs sociaux territoriaux. Ainsi, le Département a décidé de mettre en place cette année, une mission d'accompagnement des assistants familiaux par un consultant extérieur sur deux volets. Un volet financier avec une revue et une actualisation des montants intégrant un focus particulier sur les indemnités d'entretien, l'application de la disposition légale de porter le salaire pour l'accueil du premier enfant au niveau du SMIC va impacter le budget 2023 même si on phase la mise en place du plan d'action. Un volet lié à la situation professionnelle des assistants familiaux pour élaborer un nouveau contrat social avec le Département. Depuis plusieurs années, la profession traverse une grave crise et peine à recruter. Vous n'êtes pas sans savoir que nous connaissons des mouvements sociaux, tant au niveau départemental que national. Je salue ici le travail de tous qui a permis de mieux accompagner les enfants, les parents et les familles cette année, par des dispositifs innovants qui se poursuivront et développeront encore en 2023. Je ne citerai que quelques-uns, comme les TISF, le dispositif de prévention par niveau, la prévention de l'alcoolisation, l'ouverture du troisième foyer départemental à Saint-Leu et le plan d'information et sensibilisation contre les maltraitances faites aux enfants. Je profite pour remercier tous les services qui travaillent à fond sur ces dossiers et je vous remercie de l'attention que vous m'avez apportée.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

M. Gilles HUBERT.

**Gilles HUBERT :**

Chers collègues, comme vous le savez, la gestion de l'eau est devenue une véritable problématique de dimension sociétale et fondamentalement multidimensionnelle. L'eau est à la fois indissociable de la qualité de notre environnement, mais les milieux aquatiques constituent des réservoirs de biodiversité, mais elle conditionne également nos capacités de développement sur le plan économique et social, l'industrie, l'activité économique, l'agriculture et bien sûr les Réunionnais et les Réunionnaises au sens large, tout le monde a besoin de l'eau. Sur un territoire insulaire comme La Réunion, il nous faut considérer sans doute plus qu'ailleurs, la démarche d'anticipation des effets du changement climatique. Et la résilience de notre île dépendra notamment de notre capacité à

poursuivre l'effort d'aménagement et d'équipement de l'île en matière d'infrastructures hydrauliques dans le cadre d'une gestion globale de la ressource en eau.

La collectivité intervient de façon historique forte et volontariste dans ce domaine au travers de la mise en œuvre des grandes infrastructures d'adduction et de transfert d'eau qui auront à ce jour permis de sécuriser de façon importante l'alimentation en eau des microrégions sud et ouest les plus sèches de l'île et de satisfaire les besoins en eau de nos agriculteurs au travers de l'équipement des périmètres irrigués avec plus de 16 000 ha équipés à ce jour. Et l'expérience de cette fin de saison sèche, affectée par un déficit de précipitations historique, sans doute la plus importante depuis 50 ans, nous montre ô combien les infrastructures départementales jouent un rôle essentiel puisqu'aucune coupure d'eau majeure n'a été observée sur les secteurs raccordés à nos infrastructures. Pour autant, la situation illustre également l'importance de pouvoir déployer de nouvelles installations, notamment dans les Hauts, mais également au niveau des microrégions Nord et Est qui auront probablement le plus souffert de cet épisode de sécheresse que nous venons de connaître.

Le Département mobilisera à cet effet un budget primitif de plus de 23 millions d'euros pour l'année 2023 qui permettra de finaliser les travaux en cours d'extension du périmètre irrigué départemental du sud sur 620 ha supplémentaires, mais également de mettre en service la chaîne de refoulement d'eau dans les Hauts de l'Ouest pour sécuriser notamment la distribution de nos éleveurs. Il s'agira aussi de poursuivre les études du projet MEREN sur la microrégion nord et est, mais également de lancer le périmètre d'opération du programme PRODEO, consacré à l'alimentation en eau des hauts du sud et de l'ouest de notre territoire.

Une attention particulière sera également consacrée au secteur nord et est avec le démarrage de nouvelles études, notamment sur les secteurs de Salazie, Saint-Benoît ou Sainte-Suzanne afin d'intensifier les possibilités de stockage d'eau au moyen de retenues collinaires collectives.

Enfin, comme vous le savez, la collectivité marque une ambition importante en matière de transition écologique. Pour le domaine de l'eau, il s'agira en particulier de poursuivre la valorisation de la ressource en eau comme source d'énergie renouvelable, avec pour 2021, le démarrage des travaux d'une nouvelle microcentrale hydraulique au niveau de la Rivière des Galets. De façon complémentaire, la collectivité s'impliquera aux côtés de l'Office de l'eau de La Réunion pour favoriser l'utilisation raisonnée de la ressource en eau au travers du financement des programmes de renouvellement des canalisations et de stockage d'eau de pluie pour les particuliers. Je vous remercie de votre attention.

## **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Gilles HUBERT, merci.

M. Jean-Marie VIRAPOULLE et après, nous allons passer aux questions-réponses.

## **Jean-Marie VIRAPOULLE :**

M. le Président, mesdames, messieurs les élus. Mesdames, messieurs, le Département propose un budget 2023 volontariste et ambitieux dans le domaine de l'action sociale qui est sa compétence première. Cette politique de solidarité s'articule sur trois axes. D'abord, renforcer notre politique de proximité en allant vers. Ensuite, répondre à l'urgence sociale et en particulier à l'urgence alimentaire. Enfin, l'accompagnement des familles, l'accompagnement social, l'accompagnement budgétaire et l'accompagnement à la fonction parentale.

D'abord l'aller vers et la proximité avec la population. Cette année en 2023, nous allons mettre en place trois caravanes d'accès au droit et à l'information, trois caravanes au minimum, qui vont parcourir nos quartiers les plus isolés sur toute l'île avec un renforcement partenarial avec les CCAS et les associations de proximité, notamment afin de toucher davantage de publics et de les faire accéder à leurs droits. L'accès au droit est un élément essentiel et ces trois caravanes d'accès au droit auront un coût de 500 000 € qui sont intégrés dans le budget 2023. Par ailleurs, le dispositif de médiation sociale sera étendu à toutes les communes de l'île, permettant de renforcer la prévention tout en étant au cœur des quartiers. Autrement dit, on va renforcer les dispositifs d'éducateurs de rue dans les différents quartiers, notamment les quartiers sensibles. 1,4 million d'euros seront affectés à cette action. 2023 sera également l'année de l'expérimentation du dispositif « Dalons de quartier » qui sera déployé sur une majorité de communes de La Réunion pour agir sur la prévention et aussi en matière d'accès au droit. 750 000 € seront alloués à cette action qui viendront compléter, les Dalons de quartier viendront compléter l'action de la Caravane d'Accès au Droit. Voilà pour les dispositifs d'aller vers.

Nous voulons répondre aussi à l'urgence sociale et en particulier à l'urgence alimentaire. Pour ce faire, le Conseil départemental poursuivra son effort dans la mise en œuvre du CAPAH, le Chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire et d'hygiène, 1,5 million d'euros y seront consacrés. D'autre part, le comité de pilotage de l'urgence alimentaire avec un financement à la hauteur des enjeux va engager véritablement son action. Il a été installé cette année. Je rappelle que ce comité est copiloté par le Département et l'État et a pour but de fédérer tous les partenaires de l'aide alimentaire d'urgence, de façon à mettre en place un véritable plan global et d'être à la hauteur des enjeux sur ce domaine particulièrement sensible et d'avoir donc une réponse cohérente, équitable,

diversifiée sur l'ensemble de notre territoire. 1,5 million d'euros seront consacrés par le Département pour cette action.

À côté de l'urgence sociale et alimentaire, il y a aussi l'accompagnement des familles. L'accompagnement en matière budgétaire tout d'abord, pour soutenir les familles et les accompagner vers l'autonomie et de nouveaux modes de consommation, 300 000 € y seront consacrés. Il y a aussi la mise en œuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé qui permettra également AU Conseil départemental de mettre en œuvre cette compétence obligatoire, notamment concernant le logement ou la santé. 283 000 € y seront consacrés.

Et enfin, on continuera à soutenir les accompagnements à la fonction parentale, via notamment les week-ends parentalité ou encore la médiation familiale pour un montant de 550 000 €. Vous voyez, M. le Président, mesdames, messieurs, que le Département continue son action en matière d'accompagnement et de progrès humain. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci, Mesdames les Vice-présidentes pour ses exposés. Est-ce que vous avez des questions ?

M. Bruno ROBERT.

**Bruno ROBERT :**

Oui, merci, Président. Merci à tous les élus qui ont présenté le budget. Ma question, elle est simple. Je pense que tous les élus présents dans cette assemblée se félicitent de la bonne gestion financière du Département, des marges de manœuvre qu'on a, on connaît le travail qui a été fait grâce à la recentralisation du RSA. Mais ma question, si je regarde un petit peu l'avenir effectivement, l'eau et les routes, c'est deux gros enjeux. On a un projet dont on parle, mais il est là, il n'est pas là, c'est la route des Hauts de l'Est et le projet MEREN. Un projet qui avant la crise était déjà chiffré à près d'un milliard d'euros, je crois. C'est vrai qu'il n'a jamais été débattu ou présenté aux élus et je voulais savoir si le projet avance, est-ce qu'il sera présenté, à quel moment il pourrait intervenir dans le budget parce que j'imagine que... on connaît les gros projets, ça a un impact sur les budgets des collectivités. Donc, voilà un petit peu ma question de curiosité.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Mme ADAME.

**Brigitte ADAME :**

Oui, merci beaucoup. Je voudrais profiter de ce rapport pour à nouveau dire que je suis consciente que le Département ne peut pas tout mener, mais profiter aussi

de la venue de la Ministre du Handicap pour insister sur la responsabilité des services de l'État et mettre en place des infrastructures qui soient adaptées et qui soient en cohérence avec les besoins notamment, je l'ai dit lors de la dernière séance sur l'autisme, des infrastructures qui puissent accueillir l'ensemble de nos patients parce que les familles ne peuvent pas soutenir leurs enfants ou leurs parents en situation d'autisme. Ça, c'est un premier point.

Le deuxième point, c'est de dire aussi qu'il y a eu le vendredi 9 décembre, une réunion par la procureure de Saint-Pierre, au tribunal correctionnel de Saint-Pierre, sur le dispositif d'accompagnement des auteurs et des victimes afin de pouvoir monter des dossiers, de créer un parcours pour l'ensemble des personnes. Et on me dit que le Département n'était pas présent ainsi que l'ARS et l'Éducation nationale. Ne seraient pas présents. Je n'ai pas la certitude, mais en tout cas, c'est ce qui a été rapporté et moi, je souhaiterais peut-être, encore une fois, nous ne pouvons pas tout supporter financièrement. Nous ne pourrions pas tout faire en même temps, mais peut-être resserrer les liens avec les partenaires vraiment, resserrer les liens, resserrer les rangs pour que nous puissions accompagner le mieux possible les institutions qui sont volontaires parce que je suis d'accord aussi pour dire que ce n'est pas une question d'institution, parfois. C'est une question de personne qui est à la tête d'une institution donc, quand on a des personnes volontaires dans ces institutions-là, j'ai envie de dire : « Allons profiter de l'énergie, allons profiter de tout cela parce que ça ne sera pas le cas tout le temps ». On peut avoir des procureurs qui ne soient pas sensibles à cette question-là. Là, aujourd'hui, on en a une, en tout cas dans le sud là pour le coup, profitons de cette énergie pour faire un peu resserrer les rangs. « Collés serrés nous avance » et être présent. Voilà. Donc, à chaque fois dans des COPIL. Ici même, j'avais noté là l'absence du rectorat de façon générale. Là encore, ça y est, mais je souhaiterais que nous puissions être présents dans ces instances-là où c'est piloté quand même par quelqu'un qui a l'énergie, qui a envie de faire en sorte que nous n'ayons plus à faire des minutes de silence pour des féminicides. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Autre intervention ?

M. LANGENIER.

**Jean-Yves LANGENIER :**

Merci, M. le Président. Chers collègues, mesdames, messieurs, je vais être un peu moins dithyrambique par rapport à tous les exposés qui ont été faits parce que je vois par exemple, au niveau des grandes mesures qui ont été prises au niveau national, la suppression de la CVAE, la Cotisation sur la valorisation des entreprises, c'était la dernière recette fiscale où on avait la possibilité d'agir sur le taux. Ça ne sera plus le cas puisque cette CVAE a été supprimée après la décision de transfert qui a été prise de donner aux intercommunalités et aux communes la

taxe foncière qui était perçue par le Département. Donc aujourd'hui, le Département n'a plus de recettes fiscales sur lesquelles il peut agir soit en augmentation, soit à la baisse. Je ne parle pas des dotations des autres financements venant de l'Europe ou de subventions de l'État ou d'autres collectivités. Je parle, si vous voulez, de ce qu'on a aujourd'hui comme marge de manœuvre. On dit souvent que les collectivités s'administrent librement, mais c'est très librement. Ça signifie qu'on peut disposer des moyens financiers pour mettre en œuvre nos compétences. Ça ne sera plus le cas. On va être sur la plupart des recettes qu'on va avoir, à la merci, entre guillemets, de l'État. L'État n'a pas toujours été généreux. Le Département lui-même a eu l'expérience de la décentralisation du RSA. Dieu merci, grâce à votre action, ça a été recentralisé.

Mais si on regarde sur l'ensemble du territoire national, c'est loin d'être le cas et pour ne citer qu'un exemple, le Département des Hauts-de-France, plus de 1 milliard de dettes de l'État par rapport à l'augmentation non compensée par la collectivité concernée. Et donc, on est dans un contexte aujourd'hui qui n'est plus à mon sens dynamique comme ça l'a été dans le passé. Et récemment, lors de l'examen de la loi de finances, il a été introduit le Pacte de Solidarité, pacte de confiance plutôt. Ce Pacte de Confiance, finalement, ça aboutit à quoi ? C'est si on écarte les allocations individuelles de solidarité, si on prend en compte l'insertion, ça veut dire que cette année en 2023, prochain exercice, on va être tenus de réduire nos dépenses réelles de fonctionnement de 0,5 % et ça va s'étaler sur un certain nombre d'années. Et là aussi, on n'a plus cette marge de manœuvre puisque c'est l'État maintenant qui nous prend en quelque sorte en tenailles dans les différentes dotations constatées ou recettes et à la mise en œuvre de nos compétences. C'est à travers ça qu'il faut qu'on voie un petit peu comment les choses vont se passer et il suffit de regarder dans le dossier qui nous a été remis, à la page 7. Vous avez le détail pour toutes les compétences du Département de l'évolution 2022-2023. Et force est de constater que dans pas mal de cas, le montant qui est inscrit comme dépenses, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, c'est en diminution par rapport à l'exercice 2022. Les seules exceptions – et il faut le signaler –, c'est le soutien à l'autonomie des personnes d'un certain âge. Là, en fonctionnement comme en investissement, on constate une augmentation. Mais sur les autres missions, les autres compétences, parfois, c'est le fonctionnement, les crédits de fonctionnement qui baissent, parfois c'est les crédits d'investissement qui baissent, parfois, c'est les deux. Donc, lorsqu'on fait le total, on voit que le fonctionnement augmente, que l'investissement diminue.

Et l'investissement, un élément qui doit faire l'objet de notre attention, c'est l'épargne, l'épargne nette. C'est un élément, un indicateur qui est regardé de très près lorsqu'on a besoin d'emprunt, lorsqu'on présente un certain nombre de dossiers, etc., et sur ce plan, on peut constater que notre épargne nette diminue.

En 2022, on était à 25,6 millions. En 2023, on passe à 16,4 millions, ce qui fait une baisse de 9,2 millions, soit -36 % d'épargne nette par rapport à l'année 2022.

Je pense que lorsqu'on regarde tout ça à travers tous ces éléments-là, par rapport au plan de mandature dont tout le monde a reconnu le caractère ambitieux, on peut se poser la question : « Est-ce qu'on aura les moyens de mettre en œuvre ce plan de la mandature ? » Deux exemples pour éclairer ça, c'est au niveau du plan départemental d'insertion. Mme la Sous-préfète, qui était parmi nous, a annoncé la baisse de contrats aidés pour l'année prochaine. Si on arrive à faire revenir l'État sur cette option, ça sera tant mieux, mais de toute façon, la contribution du Département aux emplois aidés par rapport à l'année 2020 ou 2021, la contribution de l'État est passée de 80 à 60 %. Par contrats aidés, la contribution du Département, puisque, que ce soit par des associations ou autres structures, c'est toujours le Département qui paye en général le manque à gagner par rapport au salaire réel ; là, ça va aboutir à des augmentations de prise en charge par le Département. Donc, ça va nous amener à être peut-être sur ce plan, par rapport aux ambitions qu'on a, peut-être qu'il faudra qu'on révisé un peu nos ambitions. Voilà, M. le Président, ce que je voulais partager, cette inquiétude que j'ai parce que je trouve que ce qui s'annonce à travers ces chiffres, à travers ces dispositifs qu'on a aujourd'hui, ça s'avère vraiment une source de difficultés pour l'avenir.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

M. LANGENIER, merci.

M. BELDA.

**David BELDA :**

Oui, merci, M. le Président. Chers collègues, je pense qu'après toutes les interventions, il faut faire peut-être un focus sur l'urgence sociale donc, les difficultés que vivent nos administrés, nos concitoyens sur le territoire. Et avoir un budget primitif ambitieux, c'est aussi affronter les enjeux et les obligations qu'on doit faire pour pouvoir arriver à cet objectif-là. Je dis à chaque fois, sans le PST du Département, en tout cas de notre collectivité, au CCAS où je suis, qui participe à donner à manger aux SDF à Saint-Denis, donc c'est une réalité.

Je pense qu'en CP tout à l'heure, il y aura des rapports qui vont passer aussi vous accompagner. Je remercie le Vice-président VIRAPOULLE de pouvoir aussi nous accompagner sur des moments difficiles ou d'éphéméride migratoire où plus de 400 personnes sont domiciliées en ce moment à Saint-Denis, un peu plus de 300 à Saint-Pierre parce que nous avons des abris de nuit et de jour cofinancés par l'État, mais de plus en plus avec des parts qu'ils réduisent au fil du temps. Donc, je pense que là, le Département joue son plein rôle. Quand je vois dans le budget primitif sur le handicap, l'augmentation du budget, la protection de l'enfance et les foyers, c'est aussi préparer notre société de demain sur les difficultés à rencontrer pour s'insérer socialement, la parentalité. Enfin tout ce lien et tout ce

nœud qu'on est en train de faire, je pense qu'on devrait encourager justement ce BP pour que demain, il puisse, on va dire, continuer à affronter nos enjeux qui bougent constamment. On voit, les chiffres bougent, notre taux d'intérêt bouge, les investissements qu'on a faits, si on a fait des taux variables, ils ont pris un ou deux points en même pas deux mois. Je pense qu'il faut affronter toutes ces difficultés et en tout cas, moi, sur ce BP, je trouve qu'il est adapté et ambitieux par rapport aux enjeux qui nous attendent.

Un petit clin d'œil est quand même à la commission que je préside au Département, à la culture et au sport où j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec les collègues et avec l'administration et ce pour quoi, sur le budget primitif, je pense que peut-être dans l'année, on pourra abonder un peu plus parce que la culture et le sport, c'est important aussi, M. le Président. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Je vous remercie pour vos interventions. Avant de passer au vote, une dernière intervention donc, M. le Maire des Avirons, cher collègue.

**Éric FERRERE :**

Président, chers collègues, merci de me donner la parole. Je voudrais réagir par rapport au rapport sur l'eau donc, notamment sur ce que mon collègue vient de dire en matière d'eau. Dans la presse, on en a parlé, beaucoup de communes rencontrent des difficultés d'approvisionnement en eau, notamment les communes qui se situent dans les Hauts. Moi-même je suis concerné puisque cette sécheresse impacte aussi la commune des Avirons, et plus particulièrement son petit village du Tévelave et donc qui est approvisionné, qui n'est alimenté qu'avec une eau de surface, c'est-à-dire de l'eau de source et quand il ne pleut pas, évidemment, les sources se tarissent et les réservoirs se vident. En ce moment même, on rencontre ce problème et on aide la population comme on peut, notamment en distribuant des bouteilles d'eau.

Ce problème comme l'a dit Gilles HUBERT tout à l'heure, c'est quelque chose qui va de toute façon s'accroître dans le temps. Ces sécheresses seront de plus en plus importantes. Le Département, et je tiens à te féliciter, cher Président, il y a tout un programme derrière, notamment le programme opérationnel pour l'accès à l'eau dans les Hauts qui vise là, une irrigation donc des terres agricoles. Uniquement ma petite commune, c'est 300 ha qui attendent cette eau-là depuis des années et il y a 100 ha qui ne produisent rien et les 200 autres ont une productivité vraiment médiocre. Et donc, c'est dire combien les agriculteurs attendent l'arrivée donc de PRODEO pour avoir cette eau-là, mais bon, ça ne sera pas avant quatre, cinq ans, mais on attendra.

Cependant, je pense sincèrement, on parle aussi beaucoup de récupération d'eau de pluie. Je pense qu'il faut vraiment accentuer notre démarche dans ce sens-là. Aujourd'hui, force est de constater puisqu'on parle aussi de développement



durable. Le développement durable, c'est l'eau qui descend, ce n'est pas l'eau qui monte donc forcément, on est obligé d'utiliser des énergies fossiles, notamment pour faire remonter cette eau, on n'a pas le choix, il faut le faire. Ça, je comprends bien. Mais concernant les populations, l'utilisation d'eau de pluie est quelque chose qu'il faut davantage mettre en avant, il faut davantage soutenir. Moi-même, au niveau du plan local d'urbanisme, j'ai mis dans les prescriptions, peut-être pas l'obligation, je n'ai pas voulu mettre l'obligation, mais une recommandation pour que de plus en plus, les gens qui construisent mettent en place chez eux des citernes, des réservoirs pour pouvoir collecter cette eau-là.

Il faut savoir que les deux tiers de l'eau potable qu'on consomme ne nécessitent pas une potabilisation. Je pense en l'occurrence à l'arrosage du jardin, au lavage de voiture ou bien pour les toilettes. Il est nécessaire aujourd'hui qu'on arrive à mettre en place et favoriser dans ce sens, la mise en place de réseaux parallèles d'eau brute ou d'eaux pluviales pour pouvoir justement répondre aux besoins de cette eau ne nécessitant pas justement une potabilisation. Sur la commune des Avirons, nous avons trois stations aujourd'hui de potabilisation, et je pense qu'on est l'unique ou l'une des rares communes à avoir trois stations de potabilisation qui couvrent l'ensemble du territoire. Donc, on a vraiment une eau de qualité. Si je puis dire, on a une eau Edena ou eau d'Australine pour citer ces deux marques réunionnaises là. Et je trouve aberrant que cette eau de haute qualité soit déversée pour les deux tiers dans les toilettes, arroser les jardins ou à d'autres usages ne nécessitant pas donc une eau potable. Il faut qu'on arrive de manière individuelle, dans les familles, à les aider à s'acquérir de citernes ou à financer, parce que moi, je l'ai mis dans mon plan local d'urbanisme, si on avait la possibilité de financer comme on finance un chauffe-eau solaire, pareil, des constructions de citernes pouvant capter cette eau de pluie.

Nos maisons agiraient comme des éponges, c'est-à-dire qu'elles retiendraient ces masses d'eau qui tombent. On parle du réchauffement climatique, c'est une réalité. La fonte des calottes glaciaires du Pôle Nord au Pôle Sud, c'est une réalité. Si avant, on avait 100 L d'eau dans l'atmosphère, peut-être aujourd'hui, on en a 1 000. Ce sont des trombes d'eau qui nous tombent dessus. Et donc, depuis 1948, après ce cyclone terrible qui a marqué les esprits, les Réunionnais ont changé de mode de construction de leur habitat. Avant, c'étaient des paillotes, l'eau tombait dessus, ruisselait, tombait sur le sol, s'infiltrait et alimentait les nappes phréatiques. Aujourd'hui, nous avons imperméabilisé nos sols avec ces hectares et ces hectares de tôles qu'on a mis sur nos toits. Bien sûr, l'eau part, tombe du toit à la gouttière au sol bétonné dans la cour, aux chemins bétonnés, dans les caniveaux bétonnés et gagne à toute allure nos champs et lessive cette couche de terre arable qui a mis des milliers d'années à se former et on voit bien les torrents de boues qui coulent et qui détruisent le lagon. Donc, on est en train de tuer le lagon, notre sol nourricier et on alimente de moins en moins par infiltration, cette eau au niveau des nappes phréatiques. Et donc, on refoule de l'eau en altitude.

Juste encore, pour prendre l'exemple de ma commune et le Tévelave, il faut savoir que jusqu'aux années 50-60, 60 % des sources de la microrégion Ouest, c'est-à-dire de Saint-Paul aux Makes, étaient situées au Tévelave. Et aujourd'hui, on refoule de l'eau au Tévelave. On alimentait Saint-Leu, Saint-Paul, Trois-Bassins. On alimentait les Avirons et, je crois aussi, l'Étang-Salé et aujourd'hui, on refoule de l'eau au Tévelave. Qu'est-ce qui s'est passé ? À mon avis, je suis persuadé qu'il y a eu des économies en termes de choix écologiques, notamment le cryptomeria qui est un conifère qui consomme énormément d'eau. Ce sont des plantes de marais qui sont faites pour assécher les marais. Et là, un conifère adulte comme le cryptomeria, c'est 300, 400, voire même 500 L d'eau en période d'été par jour. Et avec ce système de racines pivotantes, il a fini par fissurer le sol et nous faire perdre donc notre source de surface. On en est à là aujourd'hui.

Il faut à mon avis, certes, faire remonter de l'eau en altitude, mais réfléchir sur la possibilité de capter ces eaux-là pour le besoin de la population. Je donne un exemple simple, que je prends en exemple souvent. Prenons une commune comme Saint-Pierre, Saint-Louis ou bien Saint-Denis. Dans une seule journée, combien de fois on tire la chasse d'eau ? Est-ce que vous trouvez normal que cette eau qu'on jette dans les toilettes, c'est de l'eau potable ? C'est de l'eau sur laquelle on a mis de l'argent, on a mis des moyens pour pouvoir la filtrer, pour la traiter et là, on la jette dans les toilettes, c'est-à-dire que s'il y a des fosses, on est en train d'aseptiser ces fosses parce que justement, il y a de la javel, il y a tout. Et donc, ne peut-on pas aujourd'hui, on va y réfléchir, je sais que c'est quelque chose de coûteux, ça ne peut pas se faire comme ça, mais ne pouvons-nous pas tendre justement vers une distribution dans des réseaux parallèles pour alimenter ces foyers-là avec une eau brute qui coûterait moins cher, qui aurait moins de dégâts sur l'environnement ?

En tout cas, je vous le dis aujourd'hui, si ce travail avait été fait à l'époque sur notre commune, de faciliter et de donner la possibilité aux ménages de pouvoir capter cette eau dans la construction dès le départ ou bien dans des réserves qu'on pourrait mettre dans le jardin, enfouies ou en surface, le besoin aujourd'hui en eau potable qui est de 25 m<sup>3</sup> par heure sur ce village-là, il passerait tout de suite facilement à 10 m<sup>3</sup> et la ressource serait largement suffisante. Je pense qu'il faut qu'on tende vers ça, comment faire pour aider les gens à financer ce genre de dispositifs comme on le finance au niveau des chauffe-eaux solaires. Merci de m'avoir écouté.

### **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Avant de passer au vote, je voudrais vous dire quelques mots. D'abord répondre concernant la route des Hauts de l'Est et le projet MEREN. Notre volonté était de coupler les deux grands projets, mais pour des problèmes de faisabilité, notamment de financement, on a préféré déconnecter. Les études sur la route des Hauts de l'Est ont progressé. Il y a eu des changements de majorité aussi, disons-

le, aux conseils municipaux qui font que les choses sont peut-être... on a moins de cohérence dans les choix. Donc, ça nous amène à dire qu'il faut que le projet MEREN avance et les études sont inscrites au prochain PDR. Pour ce qui est de la route des Hauts de l'Est, les crédits dédiés aux grands projets routiers, vous le savez tous, les problèmes de la Région avec la route du littoral donc, on a moins de crédits fléchés et on n'en aura pas sur la prochaine programmation. Donc, on fait le choix de garder les deux couplés, ou alors on les sépare. On a fait le choix de les séparer pour ne pas pénaliser le monde agricole. Donc, je voulais tant en parler.

Deuxièmement, concernant tout ce qui est violence intrafamiliale, j'ai travaillé avec Mme la procureure de Saint-Pierre dans son bureau. À ma demande, je l'ai rencontrée, mais bien avant que se tienne cette réunion que vous avez mentionnée. Donc, je vous rassure, le travail se fait avec les autorités judiciaires : police, gendarmerie, procureur de la République, mais il se peut qu'effectivement, il y ait une réunion où je n'étais pas là, mais peut-être que nos services n'y étaient pas, on peut y remédier. Mais le dialogue sur les violences intrafamiliales se fait avec les autorités judiciaires, Mme la Procureure que je connais, dont je salue l'engagement, est bien évidemment partenaire. On discute assez régulièrement, parfois même au téléphone de situations préoccupantes justement. Donc, le dialogue est permanent. J'invite les services à rester vigilants s'il y a des réunions, bien évidemment à y être, à marquer notre présence et bien sûr nos actions. Mais je vous rassure en tout cas, pour ce qui me concerne, le dialogue se fait avec les autorités judiciaires.

Maintenant, sur la partie fiscalité, j'entends M. LANGENIER. Effectivement, l'autonomie fiscale et financière de la collectivité, elle a disparu depuis longtemps, disons-le clairement. Et construire le budget d'une collectivité comme le Département de La Réunion est un exercice anxieux. Je pèse bien mes mots. C'est un exercice anxieux parce qu'on se demande comment on va pouvoir mettre en face des recettes et des dépenses de manière équilibrée et sincère, parce que la situation sociale, elle est plus qu'alarmante. Les indicateurs nous le démontrent. Mais est-ce que face à cette ambiance anxieuse, doit-on nous aussi rentrer dans le pessimisme ou bien se montrer volontaires ? J'ai choisi la deuxième solution, être volontaire. Et quand on cherche des solutions à nos problèmes, je dis que parfois, quand on est à La Réunion, on est obligé d'inventer des solutions. Le Département avant moi et aujourd'hui encore, nous sommes dans l'innovation constamment pour aller chercher des solutions. C'est ce qui nous donne de la crédibilité, mes amis, parce que si on avait subi les événements, je n'ai pas envie de dire que je vois ce qui se passe dans d'autres territoires d'outre-mer mais ici, nous avons une trajectoire qui montre qu'il y a quand même des améliorations. Il y a des indicateurs de pauvreté, indication chômage. Il y a des améliorations, mais on vient de tellement loin que même s'il y a des améliorations, la situation reste encore préoccupante. C'est pour cela que nous ne

pouvons pas baisser les bras et j'ai envie de dire que si on avait gardé la CVAE, est-ce que vous auriez été d'accord d'augmenter les taux ? Même si on avait gardé les leviers fiscaux, est-ce que l'assemblée aurait été favorable à une augmentation de la fiscalité dans les moments qui sont les nôtres, alors même que les familles de La Réunion sont en souffrance ? C'est pour cela que je suis conscient qu'on n'a plus d'autonomie fiscale, mais faisons avec ce que nous avons, le mieux possible pour nos concitoyens.

Et puis j'ai envie de dire à notre ami Éric FERRERE que je te confie la mission de faire tout ce que tu as dit donc, je t'ai écouté avec beaucoup d'attention. Tes propos démontrent qu'il y a effectivement beaucoup d'erreurs qui ont été faites en termes d'aménagement. Mais pour autant, nous avons là aussi des situations préoccupantes en matière d'adduction d'eau, que ce soit pour les familles comme pour les agriculteurs. Mais les politiques que nous menons, les dispositifs que nous menons visent à corriger un certain nombre de choses et surtout à amener l'eau partout où cela est nécessaire. Mais bien évidemment, le constat que tu dresses, le tableau que tu dresses démontre qu'il y a des erreurs, mais moi, je ne suis pas là pour juger des erreurs qui ont été faites en termes d'aménagement. J'ai envie de dire : « Bah, il faut les corriger » et le faire de façon active et participative avec nos concitoyens, et bien évidemment les maires et tu es notre partenaire pour cela, toi en tant que maire, mais aussi en tant que Président du Parc national des Hauts. Voilà, mes chers amis.

Nous allons passer au vote. La commission a émis un avis favorable concernant donc ce projet de budget. Je vous propose à présent de passer au vote du document, le budget principal et ses onze budgets annexes. Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres et sans spécialisation de crédit. Je vous demande par ailleurs, de m'autoriser à verser dès l'ouverture de l'exercice un acompte sur les subventions destinées aux associations et organismes divers listés en annexe à la délibération et à me donner délégation pour la signature des conventions provisoires selon le modèle et les dispositions figurant également dans la délibération. Nous allons maintenant passer au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Une abstention (M. LANGENIER).

Le budget est donc adopté et je vous en remercie.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-080**

**OBJET : Budget Primitif 2023**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Instructions budgétaires et comptables, M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux et M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

**VU** la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et la convention entre le Département de La Réunion et la Cour des comptes du 4 avril 2017 fixant les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité,

**VU** le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2023,

**VU** le Débat d'Orientation Budgétaire portant sur l'exercice 2023 de la séance plénière du 09 novembre 2022,

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE 1** : Sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans vote formel sur chacun des chapitres et sans spécialisation des crédits,

les propositions d'inscriptions budgétaires contenues dans le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2023.

Le budget principal de la collectivité se présente comme suit :

Budget principal (y compris versements aux budgets annexes)	Propositions BP 2023			
	Dépenses		Recettes	
	Mvts. réels	Mvts. d'ordre	Mvts. réels	Mvts. d'ordre
Fonctionnement	1 028 231 000	70 272 000	1 083 006 000	61 090 000
Investissement	231 322 000	85 490 000	176 547 000	94 672 000
Dont hors emprunts	192 922 000		81 547 000	
Dont emprunts	38 400 000		95 000 000	
<b>Virement du fonctionnement à l'investissement (021-023)</b>		<b>45 593 000</b>		<b>45 593 000</b>
Opérations afférentes aux emprunts avec options de lignes de trésorerie (16449) <sup>1</sup>	41 625 000		41 625 000	
<b>Total (hors 16449)<sup>1</sup></b>	<b>1 259 553 000</b>	<b>201 355 000</b>	<b>1 259 553 000</b>	<b>201 355 000</b>
<b>TOTAL (y.c. 16449)<sup>1</sup></b>	<b>1 301 178 000</b>	<b>201 355 000</b>	<b>1 301 178 000</b>	<b>201 355 000</b>

Les inscriptions sur le budget principal et les budgets annexes, après neutralisation des flux croisés entre budgets, sont réparties de la manière suivante :

Budgets consolidés <sup>2</sup> Toutes sections Hors 16449 <sup>1</sup>	Propositions BP 2023			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
01 - BUDGET PRINCIPAL	1 227 788 000	201 355 000	1 259 553 000	201 355 000
09 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D'HYGIENE DU MILIEU	1 908 800	91 000	300 000	91 000
10 - LABORATOIRE VETERINAIRE	4 109 300	128 000	1 300 000	128 000
11 - THERMES IRENEE ACCOT	2 590 600	47 500	701 000	47 500
12 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE NORD-EST	9 044 800	132 000	35 000	132 000
13 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE TERRE ROUGE	9 021 100	1 146 000	90 400	1 146 000
15 - EXPLOITATION ET IRRIGATION LITTORAL OUEST	1 625 000		75 000	
16 - VILLAGE CORAIL	5 783 600	80 000	2 609 000	80 000
17 - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION	3 092 200	17 000	300 000	17 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 264 963 400</b>	<b>202 996 500</b>	<b>1 264 963 400</b>	<b>202 996 500</b>

**ARTICLE 2** : Les crédits de subvention inscrits au chapitre 204 et aux articles 657 dont les montants sont individualisés aux imputations budgétaires correspondantes ou figurant dans les états annexes, n'ont qu'un caractère prévisionnel. Ils pourront faire l'objet d'un réajustement par décision budgétaire ultérieure.

1 Le compte 16449 permet à la collectivité d'optimiser ses frais financiers en procédant à des remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour ceux disposant de cette faculté. Les prévisions doivent être équilibrées en dépenses et en recettes.

2 Hors compte 16449 et flux croisés entre budgets

**ARTICLE 3** : Délégation est donnée à la Commission Permanente pour répartir les subventions participations, et dotations diverses portées au Budget Départemental et dont le Conseil Départemental ne s'est pas réservé la distribution.

**ARTICLE 4** : Un montant équivalent à 12,50 % du produit de la taxe d'aménagement est affecté au CAUE au titre de l'exercice 2023.

**ARTICLE 5** : Pour l'année 2023, la neutralisation des amortissements portera sur la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées et sera de 39 406 000 € au maximum.

**ARTICLE 6** : Monsieur le Président du Conseil Départemental est autorisé à procéder aux virements de crédits de chapitre à chapitre, dans les limites de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, en cas d'insuffisances de certaines dotations constatées au cours de l'exécution du budget, conformément aux dispositions de l'instruction M57 susvisée.

**ARTICLE 7** : Le Président du Conseil Départemental est autorisé à verser, dès l'ouverture de l'exercice au mois de janvier 2023, un acompte sur les subventions destinées aux associations et organismes divers, dûment listés en *annexe n°1*, ainsi qu'aux établissements publics locaux d'enseignement.

Pour les associations et organismes divers, les modalités de versement de l'acompte sont les suivantes :

- pour les acomptes d'un montant inférieur à 100 000 €, en une seule fois ;
- pour les acomptes d'un montant supérieur à 100 000 €, en deux versements :
  - 50 % de l'acompte à la signature de la convention provisoire,
  - 50 % de l'acompte à compter du 1er mars 2023.

Le versement de cet acompte est subordonné à la transmission par les organismes et associations bénéficiaires des éléments suivants :

- les statuts ;
- la composition du conseil d'administration et du bureau ;
- le récépissé de la dernière déclaration en préfecture (modification des statuts, du conseil d'administration ...) ;
- la liste des personnes agréées par la (les) banque(s) pour la signature des chèques ;
- le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration ;
- les bilans certifiés conformes relatifs à l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article L .2313-1-1 du CGCT.

Au titre du versement de ces acomptes, il est proposé à l'assemblée de donner délégation au Président du Conseil Départemental pour la signature des conventions provisoires d'attribution des subventions supérieures à 23 000 € (document figurant en *annexe n° 2*).

Pour les établissements publics locaux d'enseignement, le montant de l'acompte sera, au maximum, de 30 % de la dotation prévisionnelle notifiée.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 15 décembre*

*2022 et de la publication sur le site du Département le 15 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20221214-lmc129251-DE-1-1



**Cyrille MELCHIOR**

**ANNEXE N° 1 - ACOMPTE SUR SUBVENTION 2023 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES**

Nom de l'association / l'organisme	Subvention allouée en 2022	Montant maximum de l'acompte 2023
<b>Insertion - Mobilité</b>		
CNARM	7 353 500	2 700 000
<b>Environnement</b>		
Association de Protection des Milieux Naturels de l'EST ( Site Marguerite)	99 004	29 701
Association de Protection des Milieux Naturels de l'EST ( Site Libéria)	40 440	12 132
Office Municipal de Développement Agricole et Rural (OMDAR)	44 000	13 200
Association Allon Pren Diore en main	82 222	24 667
Fédération Départementale des Pêcheurs	60 567	18 170
Association pour la Valorisation de L'Entre-Deux Monde (AV2M)	202 343	60 703
Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Saint-André (AAPPMASA)	102 000	30 600
Conservatoire Botanique National des Mascariens (CBNM)	220 000	66 000
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	875 000	262 500
Association Plantali	72 631	21 789
Association Ilet chicot	6 600	1 980
Association Ilet des 3 salazes	7 500	2 250
Association Capitaine Dimitile	34 386	10 316
SREPEN	40 000	12 000
SEOR	43 246	12 974
<b>Agriculture</b>		
Association pour le Développement Rural de La REUNION (AD2R)	66 000	19 800
Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie fruitière, Légumière et Horticole (ARMEFLHOR)	69 752	20 926
Chambre d'Agriculture de La REUNION	1 320 000	396 000
Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les organismes Nuisibles (FDGDON)	180 000	54 000
Groupement de Défense Sanitaire de La REUNION (GDS-REUNION)	180 000	54 000
<b>Culture</b>		
Association Gestion du Théâtre du Tampon	110 000	33 000
Régie du Théâtre et Animation de l'Etang Salé	22 000	6 600
Centre Dramatique Régional de l'Océan Indien	190 000	57 000
Théâtre Vladimir Canter (CROUS)	10 000	3 000
Association Théâtre Les Bambous	132 500	39 750
Association de Gestion des Manifestations (AGEMA-KABARDOCK)	55 000	16 500
Association de Gestion du Séchoir	135 000	40 500
Centre Culturel Leconte de Lisle (LESPAS)	14 000	4 200
Association Théâtre des Alberts	23 000	6 900
Association Danse en L'R	25 000	7 500
Compagnie Lolita Monga	5 000	1 500
Association Cirquons Flex	10 000	3 000
Associatio Konpani Ibao	14 000	4 200
Association Karanbolaz	11 000	3 300
Association Lalanbik	35 000	10 500
<b>Sport</b>		
CROS	80 000	24 000
ORESSE	120 000	36 000
Ligue régionale d'athlétisme (fonctionnement)	10 000	3 000
Ligue régionale d'athlétisme (fonctionnement pôle)	12 000	3 600
Ligue régionale de basket-ball (fonctionnement)	5 500	1 650
Ligue régionale de basket-ball (fonctionnement pôle)	25 000	7 500
Ligue réunionnaise de handball (fonctionnement)	8 000	2 400
Ligue réunionnaise de handball (fonctionnement pôle)	50 000	15 000
Ligue de La Réunion de judo (fonctionnement)	6 200	1 860
Ligue de La Réunion de judo (fonctionnement pôle)	20 000	6 000
Ligue réunionnaise de football (fonctionnement)	20 000	6 000
Ligue réunionnaise de football (fonctionnement pôle)	25 000	7 500
Association Pelotari Club du Chaudron (fonctionnement pôle)	23 000	6 900
Comité régional réunionnais de canoë-kayak (fonctionnement pôle)	7 000	2 100
Ligue Réunion de la montagne et de l'escalade (fonctionnement pôle)	13 000	3 900
Lutte Club de Saint-Joseph (fonctionnement pôle)	10 000	3 000
Comité régional Handisport (fonctionnement)	18 000	5 400
Ligue de La Réunion de Sport Adapté	18 000	5 400
Ligue réunionnaise de karaté (fonctionnement)	5 000	1 500
Comité Régional de natation (fonctionnement)	7 000	2 100
Ligue réunionnaise de tennis (fonctionnement)	7 000	2 100
Comité territorial de Rugby de La Réunion (fonctionnement pôle)	7 000	2 100
CREPS	25 000	7 500
Comité Départemental USEP (fonctionnement)	7 000	2 100
<b>Habitat</b>		
ADIL	90 000	27 000
AI SOLEIL	120 000	36 000
<b>Autonomie</b>		
MDPH	2 770 000	831 000
GIP-SAP	2 255 059	676 518

**ANNEXE N° 2**

**CONVENTION PROVISOIRE 2023**

<b>« ORGANISME / ASSOCIATION » SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2023 CONVENTION PROVISOIRE</b>
---

**ENTRE :**

**LE DEPARTEMENT DE LA REUNION,**

d'une part,

**ET :**

**« ORGANISME / ASSOCIATION »**

d'autre part,

**VU** la délibération du 14 décembre 2022 relative au Budget Primitif 2023

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de versement de l'acompte sur la subvention de fonctionnement octroyée à « ORGANISME / ASSOCIATION » pour l'année 2023.

**ARTICLE II : MONTANT DE L'ACOMPTE**

Le montant de l'acompte s'élève à ..... €, correspondant à ..... % de la dernière subvention octroyée par le Département de La Réunion.

Le montant de cet acompte ne préjuge pas de la subvention définitive de l'année 2023.

En l'absence de décision effective d'attribution de subvention, le Département mettra en œuvre les modalités de récupération de l'acompte versé.

**ARTICLE III : MODALITES DE VERSEMENT**

L'acompte de ..... € est versé de la façon suivante :

- en une seule fois, dès la signature de la présente convention - *si le montant de l'acompte est inférieur à 100 000 €*

- en deux fois - *si le montant de l'acompte est égal ou supérieur à 100 000 € :*

- une première tranche de ..... € versée à la signature de la présente convention ;
- et une seconde tranche de ..... € versée à partir du 1er mars 2023.

Le versement de cet acompte est subordonné à la transmission par les organismes et associations bénéficiaires des éléments suivants :

- les statuts ;
- la composition du conseil d'administration et du bureau ;
- le récépissé de la dernière déclaration en préfecture (modification des statuts, du conseil d'administration...);
- la liste des personnes agréées par la (les) banque(s) pour la signature des chèques ;
- le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration ;
- les bilans certifiés conformes relatifs à l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article L.2313-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **ARTICLE IV : PRISE D'EFFET ET DUREE**

La présente convention prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et jusqu'à la signature de la convention définitive de financement pour l'année 2023.

A Saint-Denis, le

« ORGANISME / ASSOCIATION »

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22974001400019

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	14
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	17
D1 - Balance générale - Dépenses	19
D2 - Balance générale - Recettes	21

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	23
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	27
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	31
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	32
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	33
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	40
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	47

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	50
A1.01 - Opérations non ventilables	53
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	54
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	57
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	58
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	61
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	64
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	67
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	70
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	72
A1.908 - Fonction 8 - Transports	75
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	79
A2.01 - Opérations non ventilables	81
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	88
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	92
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	96
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	102
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	103
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	104
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	107
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	109
A2.938 - Fonction 8 - Transports	112

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	116
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	122

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	123
B3.1 - Etat des provisions constituées	125
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	127
B7.1 - Etat des emprunts garantis	128
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	240
B8.1 - Subventions versées	241
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	245
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	258
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	261
B11.2 - Liste des établissements publics créés	262
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	263
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	264
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	265
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	267
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	269
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	270
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	271

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	872 121

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 201€/hab
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 264€/hab
3	Dépenses d'équipement brut / population	129€/hab
4	Encours de dette / population (2) (3)	344€/hab
5	DGF / population	266€/hab
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	35%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	27%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	358 437 000,00	358 437 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>358 437 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 144 096 000,00	1 144 096 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 144 096 000,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>1 502 533 000,00</b>	<b>1 502 533 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D ACCPROPRIE 2015/1	ACCESSION A LA PROPRIETE PERIODE 2015-17	204	1 000 000,00
D MATMOBIL06 2006/3	ACQUISITION DE MATERIEL	21	500 000,00
D MATMOBIL06 2006/2	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU	21	1 200 000,00
D MATMOBIL06 2006/1	ACQUISITION DIVERSES SERVICE APPROVISIONNEMENT	21	60 000,00
D INVTSAGAE 2021/3	ACQUISITION OUTIL DE GESTION PROG. FEADER	20	260 000,00
D VEHIC2327 2023/1	ACQUISITION VEHICULES 2023 -2027	21	5 300 000,00
D PLRELANCE 2021/2	AMELIORATION HABITAT	204	56 000 000,00
D ECODSOLID 2019/1	ASSOCIATIONS PORTANT PROJETS	204	600 000,00
D INVTSDHTR 2018/1	AUTRES INVESTISSEMENTS - EQUIPEMENTS 2018-2022	21	1 000 000,00
D BATIDIV20 2014/1	CONSTRUCTION BATIMENTS DIVERS	23	-30 000 000,00
D CPNPOE2327 2023/1	CPN POE 23/27 AGRICULTURE	204	34 000 000,00
D CPNPOE2327 2023/2	CPN POE 23/27 FORET	204	6 000 000,00
D CPNPOE1420 2019/2	EAU	204	-1 000 000,00
D ECODSOLID 2004/1	ECONOMIE SOLIDAIRE	27	2 000 000,00
D PROGETUDE 2019/1	ETUDE AMO GITE	20	35 000,00
D ENACC2015 2019/1	ETUDES ACCUEIL ESPACES NATURELS	20	200 000,00
D ESPNAT2015 2019/1	ETUDES ESPACES NATURELS	20	50 000,00
D AMENAGTRDR 2018/3	ETUDES GENERALES SUR L AMENAGEMENT DES RD 2018-2022	20	6 000 000,00
D PERIMDSUD 2001/4	EXTENSION DES PERIMETRES IRRIGUES	23	8 000 000,00
D ESPDVERTS 2004/1	GESTION DES ESPACES VERTS	21	90 000,00
D BATIADM20 2014/3	GROSSES REPARATIONS BATIMENTS ADMINISTRATIFS 2014/2020	23	-71 971 000,00
D BATICULT20 2014/3	GROSSES REPARATIONS BATIMENTS CULTURELS	23	-56 000 000,00
D ILO 2001/2	ILO-TRANSFERT SALAZIE	23	1 000 000,00
D MATMOBIL06 2007/1	MATERIEL INTENDANCE	21	50 000,00
D P1ACLG 2018/2	MOYENS NECESSAIRES A L EQUIPEMENT DES CLG	204	3 413 000,00
D ILO 2004/3	REPARATION DEGATS CYCLONIQUES	23	-1 500 000,00
D SIDT0811 2019/1	SCHEMA DIR INFORMATIQUE ET TELECOM - MATERIEL	21	660 000,00
D SIDT0811 2008/1	SCHEMA DIR INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION	20	2 000 000,00
D SNPPE 2020/4	SNPPE - INVEST CHAPITRE 21	21	20 000,00
D STRAPAUVR3 2023/10	SP3 - SOUTIEN AUX OPERATEURS AIDE ALIMENTAIRE CH 204	204	900 000,00
D SUBVDARSR 2004/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	204	80 000,00
D COLLEG1420 2014/4	SUBVENTIONS COLLEGES 2014/2020	204	-57 000 000,00
D PLRELANCE 2021/3	SUBVENTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN 1M ARBRES	204	700 000,00
D P1ACLG 2019/1	TICE : RESEAU INFORMATIQUE CLG - PUBLICS	23	48 000,00
D P1ACLG 2018/6	TICE: INVEST INFRASTR NUM CLG - PUBLICS	204	750 000,00
D ENACC2015 2015/1	TRAVAUX ACCUEIL ESPACES NATURELS	23	3 600 000,00
D AMENAGTRDR 2018/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D AMELIORATION DES ROUTES 2018-2022	23	20 000 000,00
D RECHERDEAU 2001/1	TRAVAUX DE RECHERCHE EN EAU	23	-790 000,00
D DEV ESTDNO 2008/1	TRAVAUX DEVELOPPEMENT EST-NORD	23	1 000 000,00
D DEVHAUTS 2016/1	TRAVAUX DEVELOPPEMENT RURAL DES HAUTS	23	-6 000 000,00
D AMENAGTRDR 2018/2	TRAVAUX NEUFS OU GROSSES REQUALIFICATIONS 2018-2022	23	10 000 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>-57 745 000,00</b>

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>-57 745 000.00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
D AEONF1821 2019/1	AE ENTRETIEN ONF	011	4 000 000,00
D SPLEDDEN 2019/5	AE-PREST SPL EDDEN ESPACES VERTS - RD	011	2 430 000,00
D SPLEDDEN 2019/3	AE-PREST SPL EDDEN INSERTION	011	5 000 000,00
D AIDEPARTEM 2020/1	AIDES DEPARTEMENTALES INSERTION	65	1 000 000,00
D PDI 2023/4	CDDI/ACI/EI 2023 PART LEGALE	017	2 536 000,00
D CUI 2021 2021/1	CUI 2021 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	7 500 000,00
D CUI 2022 2022/1	CUI 2022 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	6 500 000,00
D PDI 2023/2	CUI 2023 CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	12 750 000,00
D PDI 2023/3	CUI CIE 2023 PART LEGALE	017	2 371 000,00
D CIE2022AE 2022/1	CUI-CIE 2022 - PART LEGALE	017	1 000 000,00
D STRAPAUVR 2021/5	DEPLOYER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIA CH 65	65	23 300,00
D COMCOMPTE 2020/1	HONORAIRES CONSEILS ASSISTANCES	011	114 000,00
D PDI 2023/1	PDI BRSA CH 017	017	1 000 000,00
D STRAPAUVR3 2023/6	PDI INSERTION - PRESTATIONS CHAP 011	011	80 000,00
D STRAPAUVR3 2023/5	PDI INSERTION - SUBVENTIONS CHAP 65	65	690 000,00
D STRAPAUVR2 2022/1	PREVENIR LES SORTIES SECHES DE L ASE - CHAP.65	65	2 000,00
D SUBVSAAD 2021/1	REVALORISATION SAAD AVENANT 43 - SUBVENTIONS	65	2 835 000,00
D ECOSOLDFON 2021/1	SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIF	65	4 000 000,00
D STRAPAUVR2 2022/2	SP2 - ACCES ET MAINTIEN DANS LE LOGEMENT CHAP. 65	65	180 000,00
D STRAPAUVR2 2022/7	SP2-INSERTION CHAP. 011	011	85 000,00
D STRAPAUVR2 2022/8	SP2-INSERTION CHAP. 017	017	500 000,00
D STRAPAUVR3 2023/8	SP3 - AMPLIFIER LES ACTIONS D EDUCATION BUDGETAIRE - CH 65	65	300 000,00
D STRAPAUVR3 2023/13	SP3 - MEDIATION SOCIALE - CH 65	65	1 402 100,00
D STRAPAUVR3 2023/11	SP3 - PREVENTION PARENTALITE - CH 65	65	102 000,00
D STRAPAUVR3 2023/12	SP3 - PREVENTION. PARENTALITE CH 011	011	312 300,00
D STRAPAUVR3 2023/9	SP3 - SOUTIEN AUX OPERATEURS AIDE ALIMENTAIRE CH 65	65	600 000,00
D STRAPAUVR3 2023/4	SP3 INSERTION - BRSA CHAP. 017	017	1 760 000,00
D STRAPAUVR3 2023/2	SP3 INSERTION - SUBVENTIONS CHAP 65	65	190 000,00
D P2AEFI 2018/1	STRATEGIE ACCOMPAGNEMENT ETUDIANTS	011	50 000,00
D SNPPE 2020/2	STRATEGIE NATIONALE PREVENTION ET PROTECTION DE L ENFANCE - CHAP. 011	011	830 000,00
D SNPPE 2020/1	STRATEGIE NATIONALE PREVENTION ET PROTECTION DE L ENFANCE - CHAP. 65	65	830 000,00
D MAF 2022/1	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT MAF	65	1 650 000,00
D SUBVPAPH 2022/1	SUBVENTIONS PA/PH	65	2 595 000,00
D CONTINSERT 2021/1	TREMLIN POUR ACTIVITE DES JEUNES	65	3 000 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>68 217 700,00</b>

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------



---

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>68 217 700.00</b>
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	8 753 000,00	0,00	7 414 500,00	0,00	7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	80 941 000,00	0,00	79 295 800,00	0,00	79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	18 710 000,00	0,00	18 757 700,00	0,00	18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	88 089 000,00	0,00	86 579 000,00	0,00	86 579 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>196 493 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>192 047 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>192 047 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	80 025 000,00	0,00	80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 375 000,00	0,00	875 000,00	0,00	875 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>89 755 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 900 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>286 248 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 947 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 947 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>71 748 000,00</b>		<b>85 490 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 490 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>155 703 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>66 552 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>222 256 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>135 740 000,00</b>		<b>140 265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 265 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>54 775 000,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	70 568 300,00	0,00	62 443 400,00	0,00	62 443 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	294 696 400,00	0,00	330 745 200,00	0,00	330 745 200,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00	17 692 000,00	0,00	17 692 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	171 899 800,00	0,00	171 899 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	29 897 800,00	0,00	29 897 800,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	396 938 000,00	0,00	408 598 300,00	0,00	408 598 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00	506 500,00	0,00	506 500,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>972 691 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
67	Charges spécifiques (3)	247 000,00	0,00	448 000,00	0,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>977 538 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	55 800 000,00	0,00	45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	67 290 000,00	0,00	70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>123 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 865 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 865 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--------------	-------------------------	-------------	-------------------------	-------------	-------------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
74	Dotations et participations (3)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 041 460 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (3)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 041 530 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>59 098 000,00</b>		<b>61 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 090 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--------------	-------------------------	-------------	-------------------------	-------------	-------------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>54 775 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	21 684 000,00	21 684 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 025 000,00	0,00	80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 414 500,00	0,00	7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	79 295 800,00	0,00	79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	18 757 700,00	0,00	18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	86 579 000,00	24 400 000,00	110 979 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	875 000,00	0,00	875 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		39 406 000,00	39 406 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>272 947 000,00</b>	<b>85 490 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	62 443 400,00		62 443 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	330 745 200,00		330 745 200,00
014	Atténuations de produits	17 692 000,00		17 692 000,00
016	APA	171 899 800,00		171 899 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	29 897 800,00		29 897 800,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	408 598 300,00	0,00	408 598 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 500,00		506 500,00
66	Charges financières	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
67	Charges spécifiques (9)	448 000,00	0,00	448 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	70 272 000,00	70 272 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		45 593 000,00	45 593 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 028 231 000,00</b>	<b>115 865 000,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	136 625 000,00	0,00	136 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	24 400 000,00	24 400 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	816 000,00	0,00	816 000,00
28	Amortissement des immobilisations		70 272 000,00	70 272 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		45 593 000,00	45 593 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00		802 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>218 172 000,00</b>	<b>140 265 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 719 000,00		2 719 000,00
016	APA	78 370 000,00		78 370 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 363 000,00		2 363 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	475 400 000,00		475 400 000,00
731	Fiscalité locale	184 156 000,00		184 156 000,00
74	Dotations et participations (8)	334 200 100,00		334 200 100,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
76	Produits financiers	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (8)	62 000,00	61 090 000,00	61 152 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 083 006 000,00</b>	<b>61 090 000,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 745 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 871 400,00</b>	<b>181 565 600,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 753 000,00	0,00	8 545 000,00	7 414 500,00	0,00	6 786 000,00	628 500,00	7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	80 941 000,00	0,00	45 443 000,00	79 295 800,00	0,00	66 929 000,00	12 366 800,00	79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles	18 710 000,00	0,00	8 880 000,00	18 757 700,00	0,00	18 226 400,00	531 300,00	18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 089 000,00	0,00	-122 613 000,00	86 579 000,00	0,00	84 430 000,00	2 149 000,00	86 579 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>196 493 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-59 745 000,00</b>	<b>192 047 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 371 400,00</b>	<b>15 675 600,00</b>	<b>192 047 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		80 025 000,00	0,00		80 025 000,00	80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 375 000,00	0,00	2 000 000,00	875 000,00	0,00	500 000,00	375 000,00	875 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>89 755 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>80 900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>80 400 000,00</b>	<b>80 900 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>286 248 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 745 000,00</b>	<b>272 947 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 871 400,00</b>	<b>96 075 600,00</b>	<b>272 947 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 650 000,00			24 400 000,00	0,00		24 400 000,00	24 400 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>71 748 000,00</b>			<b>85 490 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>85 490 000,00</b>	<b>85 490 000,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>155 703 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>66 552 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>222 256 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>135 740 000,00</b>		<b>140 265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 265 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 745 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 871 400,00</b>	<b>181 565 600,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 753 000,00	0,00	8 545 000,00	7 414 500,00	0,00	6 786 000,00	628 500,00	7 414 500,00
2031	Frais d'études	6 348 000,00	0,00	5 039 500,00	5 039 500,00	0,00	4 886 000,00	153 500,00	5 039 500,00
2033	Frais d'insertion	63 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2051	Concessions, droits similaires	2 342 000,00	0,00	2 305 000,00	2 305 000,00	0,00	1 900 000,00	405 000,00	2 305 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	80 941 000,00	0,00	45 443 000,00	79 295 800,00	0,00	66 929 000,00	12 366 800,00	79 295 800,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
2041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	288 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	20 125 000,00	0,00	9 083 000,00	9 083 000,00	0,00	9 083 000,00	0,00	9 083 000,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	1 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	792 000,00	0,00	881 500,00	881 500,00	0,00	0,00	881 500,00	881 500,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	5 075 000,00	0,00	5 020 000,00	5 020 000,00	0,00	0,00	5 020 000,00	5 020 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	95 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	460 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	0,00	190 000,00	320 000,00	510 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	645 000,00	0,00	1 002 100,00	1 002 100,00	0,00	150 000,00	852 100,00	1 002 100,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	1 862 000,00	0,00	2 874 600,00	2 874 600,00	0,00	0,00	2 874 600,00	2 874 600,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 679 000,00	0,00	5 075 600,00	5 075 600,00	0,00	3 252 000,00	1 823 600,00	5 075 600,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	39 220 000,00	0,00	38 581 000,00	38 581 000,00	0,00	38 004 000,00	577 000,00	38 581 000,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 000 000,00	0,00	5 900 000,00	5 900 000,00	0,00	5 900 000,00	0,00	5 900 000,00
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 500 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	18 710 000,00	0,00	8 880 000,00	18 757 700,00	0,00	18 226 400,00	531 300,00	18 757 700,00
2111	Terrains nus	910 000,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 013 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	0,00	810 000,00	0,00	810 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2128	Autres agencements et aménagements	20 000,00	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21311	Bâtiments administratifs	2 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 750 000,00	0,00		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
21578	Autre matériel technique	292 000,00	0,00		182 000,00	0,00	125 000,00	57 000,00	182 000,00
21621	Biens sous-jacents	75 000,00	0,00		120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
217578	Autre matériel technique (mad)	0,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	845 000,00	0,00		1 045 500,00	0,00	1 045 500,00	0,00	1 045 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	7 000 000,00	0,00		7 738 000,00	0,00	7 738 000,00	0,00	7 738 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 856 000,00	0,00		1 774 000,00	0,00	1 673 000,00	101 000,00	1 774 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	141 000,00	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	634 000,00	0,00		692 900,00	0,00	617 900,00	75 000,00	692 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 074 000,00	0,00		852 300,00	0,00	557 000,00	295 300,00	852 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 089 000,00	0,00	-122 613 000,00	86 579 000,00	0,00	84 430 000,00	2 149 000,00	86 579 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 302 000,00	0,00		4 922 000,00	0,00	4 922 000,00	0,00	4 922 000,00
2313	Constructions	33 867 500,00	0,00		33 350 000,00	0,00	33 350 000,00	0,00	33 350 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	30 435 000,00	0,00		30 065 000,00	0,00	29 906 000,00	159 000,00	30 065 000,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	195 000,00	0,00		150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		1 500 000,00	0,00	1 100 000,00	400 000,00	1 500 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	270 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	19 019 500,00	0,00		16 402 000,00	0,00	15 002 000,00	1 400 000,00	16 402 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>196 493 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-59 745 000,00</b>	<b>192 047 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 371 400,00</b>	<b>15 675 600,00</b>	<b>192 047 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00



## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		80 025 000,00	0,00		80 025 000,00	80 025 000,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00		30 000 000,00	0,00		30 000 000,00	30 000 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 380 000,00	0,00		8 400 000,00	0,00		8 400 000,00	8 400 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00		41 625 000,00	0,00		41 625 000,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 375 000,00	0,00	2 000 000,00	875 000,00	0,00	500 000,00	375 000,00	875 000,00
2745	Avances remboursables	375 000,00	0,00		375 000,00	0,00	0,00	375 000,00	375 000,00
2748	Autres prêts	1 000 000,00	0,00		500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>89 755 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>80 900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>80 400 000,00</b>	<b>80 900 000,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>286 248 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 745 000,00</b>	<b>272 947 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 871 400,00</b>	<b>96 075 600,00</b>	<b>272 947 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	176 000,00			98 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00
13912	Subv. transf. Régions	56 000,00			107 000,00	0,00		107 000,00	107 000,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			563 000,00	0,00		563 000,00	563 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	3 900 000,00			4 000 000,00	0,00		4 000 000,00	4 000 000,00
139311	DGE	1 041 000,00			966 000,00	0,00		966 000,00	966 000,00
1393121	Dotation départementale équip. collèges	15 841 000,00			15 841 000,00	0,00		15 841 000,00	15 841 000,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	0,00			61 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	84 000,00			48 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00
198	Neutralisation des amortissements	38 000 000,00			39 406 000,00	0,00		39 406 000,00	39 406 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	12 650 000,00			24 400 000,00	0,00		24 400 000,00	24 400 000,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 000,00			13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00
2313	Constructions	2 480 000,00			6 297 000,00	0,00		6 297 000,00	6 297 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 070 000,00			18 090 000,00	0,00		18 090 000,00	18 090 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>71 748 000,00</b>			<b>85 490 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>85 490 000,00</b>	<b>85 490 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	139 000,00	0,00	139 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	139 000,00	0,00	139 000,00
13172	Subv. transf. FEDER	11 049 000,00	0,00	23 360 000,00	0,00	23 360 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 982 400,00	0,00	3 425 900,00	0,00	3 425 900,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	980 000,00	0,00	1 261 000,00	0,00	1 261 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	219 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	1 690 500,00	0,00	4 078 000,00	0,00	4 078 000,00
13273	Subv. non transf. FEADER	14 421 000,00	0,00	18 336 500,00	0,00	18 336 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133121	Dotation départementale équip. collègues	15 841 000,00	0,00	15 841 000,00	0,00	15 841 000,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	980 000,00	0,00	980 000,00	0,00	980 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	118 600,00	0,00	118 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
1641	Emprunts en euros	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>155 703 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
10222	FCTVA	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 000,00	0,00	22 600,00	0,00	22 600,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	93 400,00	0,00	93 400,00
2748	Autres prêts	1 562 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>66 552 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>222 256 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
28031	Frais d'études	500 000,00		560 000,00	0,00	560 000,00
28033	Frais d'insertion	41 000,00		20 800,00	0,00	20 800,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	6 000,00		5 600,00	0,00	5 600,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	230 000,00		234 000,00	0,00	234 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	158 000,00		157 500,00	0,00	157 500,00
28041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00		57 600,00	0,00	57 600,00
28041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	6 433 000,00		6 860 600,00	0,00	6 860 600,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	11 000,00		500,00	0,00	500,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	4 600 000,00		3 849 100,00	0,00	3 849 100,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	847 000,00		864 500,00	0,00	864 500,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	758 000,00		684 600,00	0,00	684 600,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	656 000,00		703 500,00	0,00	703 500,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	12 000,00		35 800,00	0,00	35 800,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	123 000,00		134 200,00	0,00	134 200,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	229 000,00		203 300,00	0,00	203 300,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	390 000,00		451 700,00	0,00	451 700,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 816 000,00		3 178 000,00	0,00	3 178 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	13 482 000,00		14 723 700,00	0,00	14 723 700,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 607 000,00		4 836 000,00	0,00	4 836 000,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 150 000,00		2 425 500,00	0,00	2 425 500,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	1 000,00		300,00	0,00	300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		1 900 000,00	0,00	1 900 000,00
28051	Concessions et droits similaires	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 000,00		114 000,00	0,00	114 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 000,00		16 400,00	0,00	16 400,00
281311	Bâtiments administratifs	1 223 000,00		1 042 500,00	0,00	1 042 500,00
281312	Bâtiments scolaires	13 998 000,00		15 552 900,00	0,00	15 552 900,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 214 000,00		3 254 200,00	0,00	3 254 200,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	571 000,00		971 400,00	0,00	971 400,00
281318	Autres bâtiments publics	453 000,00		515 200,00	0,00	515 200,00
281328	Autres bâtiments privés	33 000,00		114 400,00	0,00	114 400,00
281351	Bâtiments publics	26 000,00		21 000,00	0,00	21 000,00
28138	Autres constructions	35 000,00		3 800,00	0,00	3 800,00
28143	Constr. sol autrui-Droit de superficie	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281578	Autre matériel technique	350 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 000,00		3 400,00	0,00	3 400,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	1 000,00		200,00	0,00	200,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 920 000,00		1 557 000,00	0,00	1 557 000,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	8 000,00		5 800,00	0,00	5 800,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	500,00		500,00	0,00	500,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00		500,00	0,00	500,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	120 000,00		0,00	0,00	0,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281828	Autres matériels de transport	1 400 000,00		1 365 000,00	0,00	1 365 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	794 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
281838	Autre matériel informatique	2 300 000,00		1 907 000,00	0,00	1 907 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	152 000,00		175 000,00	0,00	175 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	500 000,00		600 000,00	0,00	600 000,00
28188	Autres immo. corporelles	700 000,00		663 000,00	0,00	663 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>135 740 000,00</b>		<b>140 265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 265 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>1 069 888 500,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	70 568 300,00	0,00	12 901 300,00	62 443 400,00	0,00	13 600 800,00	48 842 600,00	62 443 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	294 696 400,00	0,00		330 745 200,00	0,00		330 745 200,00	330 745 200,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00		17 692 000,00	0,00		17 692 000,00	17 692 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	0,00	171 899 800,00	0,00	0,00	171 899 800,00	171 899 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	35 917 000,00	29 897 800,00	0,00	11 513 300,00	18 384 500,00	29 897 800,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	396 938 000,00	0,00	19 399 400,00	408 598 300,00	0,00	49 093 400,00	359 504 900,00	408 598 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00		506 500,00	0,00		506 500,00	506 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>972 691 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>947 575 500,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		6 000 000,00	0,00		6 000 000,00	6 000 000,00
67	Charges spécifiques (3)	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 847 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 448 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>6 448 000,00</b>	<b>6 448 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>977 538 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>954 023 500,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	55 800 000,00			45 593 000,00	0,00		45 593 000,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>123 090 000,00</b>			<b>115 865 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>115 865 000,00</b>	<b>115 865 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
74	Dotations et participations (2)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 041 460 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (2)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 200,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 041 530 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>59 098 000,00</b>		<b>61 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 090 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>1 069 888 500,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	70 568 300,00	0,00	12 901 300,00	62 443 400,00	0,00	13 600 800,00	48 842 600,00	62 443 400,00
60611	Eau et assainissement	576 000,00	0,00		526 000,00	0,00	0,00	526 000,00	526 000,00
60612	Energie - Electricité	1 504 500,00	0,00		1 624 500,00	0,00	0,00	1 624 500,00	1 624 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	9 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00		12 700,00	0,00	0,00	12 700,00	12 700,00
60622	Carburants	381 500,00	0,00		310 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
60623	Alimentation	407 500,00	0,00		340 000,00	0,00	0,00	340 000,00	340 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	330 600,00	0,00		353 110,00	0,00	0,00	353 110,00	353 110,00
60631	Fournitures d'entretien	1 023 700,00	0,00		723 700,00	0,00	0,00	723 700,00	723 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	210 900,00	0,00		187 800,00	0,00	0,00	187 800,00	187 800,00
60633	Fournitures de voirie	550 000,00	0,00		530 000,00	0,00	0,00	530 000,00	530 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	413 700,00	0,00		317 700,00	0,00	0,00	317 700,00	317 700,00
6064	Fournitures administratives	254 200,00	0,00		207 100,00	0,00	0,00	207 100,00	207 100,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	68 500,00	0,00		67 300,00	0,00	0,00	67 300,00	67 300,00
60661	Médicaments	122 000,00	0,00		123 000,00	0,00	0,00	123 000,00	123 000,00
60662	Vaccins et sérums	150 000,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	160 500,00	0,00		120 550,00	0,00	0,00	120 550,00	120 550,00
6068	Autres matières et fournitures	399 000,00	0,00		405 800,00	0,00	0,00	405 800,00	405 800,00
611	Contrats de prestations de services	28 095 900,00	0,00		23 330 720,00	0,00	9 514 700,00	13 816 020,00	23 330 720,00
6132	Locations immobilières	3 856 500,00	0,00		4 228 300,00	0,00	0,00	4 228 300,00	4 228 300,00
61351	Matériel roulant	1 713 500,00	0,00		1 466 200,00	0,00	500 000,00	966 200,00	1 466 200,00
61358	Autres	623 400,00	0,00		386 400,00	0,00	0,00	386 400,00	386 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	425 000,00	0,00		325 000,00	0,00	0,00	325 000,00	325 000,00
61521	Entretien terrains	508 100,00	0,00		292 000,00	0,00	0,00	292 000,00	292 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	686 400,00	0,00		444 400,00	0,00	0,00	444 400,00	444 400,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 906 000,00	0,00		3 031 000,00	0,00	0,00	3 031 000,00	3 031 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
61524	Entretien bois et forêts	3 010 000,00	0,00		2 760 500,00	0,00	2 760 500,00	0,00	2 760 500,00
61551	Entretien matériel roulant	439 500,00	0,00		378 000,00	0,00	0,00	378 000,00	378 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	682 700,00	0,00		790 700,00	0,00	0,00	790 700,00	790 700,00
6156	Maintenance	2 345 000,00	0,00		2 275 200,00	0,00	0,00	2 275 200,00	2 275 200,00
6161	Multirisques	354 900,00	0,00		505 300,00	0,00	0,00	505 300,00	505 300,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
617	Etudes et recherches	2 771 000,00	0,00		3 366 100,00	0,00	103 000,00	3 263 100,00	3 366 100,00
6182	Documentation générale et technique	231 300,00	0,00		217 400,00	0,00	0,00	217 400,00	217 400,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	106 600,00	0,00		172 600,00	0,00	0,00	172 600,00	172 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 746 000,00	0,00		1 036 000,00	0,00	0,00	1 036 000,00	1 036 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	82 400,00	0,00		70 000,00	0,00	30 000,00	40 000,00	70 000,00
6188	Autres frais divers	1 263 500,00	0,00		499 000,00	0,00	264 000,00	235 000,00	499 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	190 000,00	0,00		207 000,00	0,00	0,00	207 000,00	207 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	269 500,00	0,00		268 000,00	0,00	147 000,00	121 000,00	268 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	136 000,00	0,00		141 000,00	0,00	0,00	141 000,00	141 000,00
6228	Divers	186 300,00	0,00		222 600,00	0,00	0,00	222 600,00	222 600,00
6231	Annonces et insertions	1 124 000,00	0,00		1 126 000,00	0,00	0,00	1 126 000,00	1 126 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	242 500,00	0,00		188 000,00	0,00	0,00	188 000,00	188 000,00
6233	Foires et expositions	49 300,00	0,00		51 000,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00
6234	Réceptions	154 600,00	0,00		124 100,00	0,00	0,00	124 100,00	124 100,00
6236	Catalogues et imprimés	1 268 000,00	0,00		1 292 900,00	0,00	0,00	1 292 900,00	1 292 900,00
6238	Divers	120 000,00	0,00		105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6241	Transports de biens	82 200,00	0,00		102 800,00	0,00	0,00	102 800,00	102 800,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 093 600,00	0,00		1 008 900,00	0,00	0,00	1 008 900,00	1 008 900,00
6247	Transports collectifs	2 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 004 500,00	0,00		1 051 500,00	0,00	0,00	1 051 500,00	1 051 500,00
6255	Frais de déménagement	30 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6261	Frais d'affranchissement	473 100,00	0,00		445 600,00	0,00	0,00	445 600,00	445 600,00
6262	Frais de télécommunications	1 609 200,00	0,00		1 360 300,00	0,00	0,00	1 360 300,00	1 360 300,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00		3 650,00	0,00	0,00	3 650,00	3 650,00
6281	Concours divers (cotisations)	82 200,00	0,00		83 170,00	0,00	0,00	83 170,00	83 170,00
6282	Frais de gardiennage	1 821 600,00	0,00		1 701 600,00	0,00	0,00	1 701 600,00	1 701 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	297 000,00	0,00		234 000,00	0,00	0,00	234 000,00	234 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	359 500,00	0,00		356 500,00	0,00	135 000,00	221 500,00	356 500,00
6288	Autres services extérieurs	456 700,00	0,00		273 400,00	0,00	146 600,00	126 800,00	273 400,00
63512	Taxes foncières	890 000,00	0,00		249 700,00	0,00	0,00	249 700,00	249 700,00
63513	Autres impôts locaux	85 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	6 900,00	0,00		5 800,00	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6358	Autres droits	13 500,00	0,00		11 500,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 200,00	0,00		26 800,00	0,00	0,00	26 800,00	26 800,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	294 696 400,00	0,00		330 745 200,00	0,00		330 745 200,00	330 745 200,00
6218	Autre personnel extérieur	7 800,00	0,00		8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 376 500,00	0,00		1 218 000,00	0,00		1 218 000,00	1 218 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	65 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	132 084 500,00	0,00		146 567 800,00	0,00		146 567 800,00	146 567 800,00
64118	Autres indemnités	13 605 500,00	0,00		15 799 000,00	0,00		15 799 000,00	15 799 000,00
64121	Rémunération principale	32 500 000,00	0,00		36 000 000,00	0,00		36 000 000,00	36 000 000,00
64123	Indemnités d'attente	60 000,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
64126	Indemnités de licenciement	100 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
64128	Autres indemnités	14 419 600,00	0,00		16 351 900,00	0,00		16 351 900,00	16 351 900,00
64131	Rémunérations	17 148 000,00	0,00		22 658 500,00	0,00		22 658 500,00	22 658 500,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	11 822 000,00	0,00		12 340 000,00	0,00		12 340 000,00	12 340 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 292 500,00	0,00		35 821 000,00	0,00		35 821 000,00	35 821 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 682 500,00	0,00		35 329 000,00	0,00		35 329 000,00	35 329 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 034 500,00	0,00		2 914 000,00	0,00		2 914 000,00	2 914 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	350 000,00	0,00		350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	740 000,00	0,00		750 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 250 000,00	0,00		4 250 000,00	0,00		4 250 000,00	4 250 000,00
648	Autres charges de personnel	139 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		142 000,00	0,00		142 000,00	142 000,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00		17 692 000,00	0,00		17 692 000,00	17 692 000,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	7 082 000,00	0,00		7 082 000,00	0,00		7 082 000,00	7 082 000,00
739221	FNGIR	4 195 000,00	0,00		4 195 000,00	0,00		4 195 000,00	4 195 000,00
7392251	Prélèv. fonds national péréquat° DMTO	5 600 000,00	0,00		5 900 000,00	0,00		5 900 000,00	5 900 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	890 000,00	0,00		515 000,00	0,00		515 000,00	515 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	0,00	171 899 800,00	0,00	0,00	171 899 800,00	171 899 800,00
6228	Divers	350 000,00	0,00		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
6261	Frais d'affranchissement	250 000,00	0,00		350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	80 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511411	APA	0,00	0,00		85 875 000,00	0,00	0,00	85 875 000,00	85 875 000,00
651142	APA versée au bénéficiaire	75 000 000,00	0,00		76 500 000,00	0,00	0,00	76 500 000,00	76 500 000,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
651143	APA versée bénéf. en étab.	413 000,00	0,00		360 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00
651144	APA versée à l'étab.	8 547 000,00	0,00		8 469 800,00	0,00	0,00	8 469 800,00	8 469 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	95 000,00	0,00		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	35 917 000,00	29 897 800,00	0,00	11 513 300,00	18 384 500,00	29 897 800,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	520 000,00	0,00		3 350 000,00	0,00	1 000 000,00	2 350 000,00	3 350 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
6261	Frais d'affranchissement	60 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 000,00	0,00		49 500,00	0,00	0,00	49 500,00	49 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 529 000,00	0,00		7 685 000,00	0,00	0,00	7 685 000,00	7 685 000,00
64118	Autres indemnités	684 000,00	0,00		713 500,00	0,00	0,00	713 500,00	713 500,00
64131	Rémunérations	209 000,00	0,00		141 500,00	0,00	0,00	141 500,00	141 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	949 500,00	0,00		954 000,00	0,00	0,00	954 000,00	954 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 583 500,00	0,00		1 627 500,00	0,00	0,00	1 627 500,00	1 627 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	0,00		5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6568	Autres participations	15 450 900,00	0,00		13 636 300,00	0,00	9 636 300,00	4 000 000,00	13 636 300,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	462 000,00	0,00		1 385 000,00	0,00	877 000,00	508 000,00	1 385 000,00
6577	Remises gracieuses	40 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	396 938 000,00	0,00	19 399 400,00	408 598 300,00	0,00	49 093 400,00	359 504 900,00	408 598 300,00
65111	Famille et enfance	6 722 000,00	0,00		6 826 700,00	0,00	70 000,00	6 756 700,00	6 826 700,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	38 180 000,00	0,00		43 680 000,00	0,00	0,00	43 680 000,00	43 680 000,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	4 387 000,00	0,00		5 787 000,00	0,00	0,00	5 787 000,00	5 787 000,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	8 900 000,00	0,00		8 500 000,00	0,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00
651128	Autres	10 906 000,00	0,00		12 106 000,00	0,00	0,00	12 106 000,00	12 106 000,00
65113	Personnes âgées	16 260 000,00	0,00		15 240 000,00	0,00	0,00	15 240 000,00	15 240 000,00
65131	Bourses	16 325 000,00	0,00		15 846 200,00	0,00	6 230 000,00	9 616 200,00	15 846 200,00
65132	Prix	98 500,00	0,00		98 500,00	0,00	0,00	98 500,00	98 500,00
65133	Secours d'urgence	978 000,00	0,00		948 200,00	0,00	0,00	948 200,00	948 200,00
6518	Autres (primes, dots)	6 515 000,00	0,00		4 015 000,00	0,00	0,00	4 015 000,00	4 015 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
65211	Frais de scolarité	3 665 000,00	0,00		3 275 000,00	0,00	2 500 000,00	775 000,00	3 275 000,00
65212	Frais périscolaires	341 000,00	0,00		306 300,00	0,00	0,00	306 300,00	306 300,00
6522	Accueil familial	4 810 000,00	0,00		5 010 000,00	0,00	0,00	5 010 000,00	5 010 000,00
6523	Frais d'hospitalisation	10 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	11 991 000,00	0,00		14 213 800,00	0,00	0,00	14 213 800,00	14 213 800,00
652412	Mais. enf. caract. social	28 300 000,00	0,00		29 069 000,00	0,00	0,00	29 069 000,00	29 069 000,00
652416	Serv. aide éduc. milieu ouvert dom.	6 300 000,00	0,00		6 200 000,00	0,00	0,00	6 200 000,00	6 200 000,00
652418	Autres	854 500,00	0,00		727 500,00	0,00	0,00	727 500,00	727 500,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	45 000 000,00	0,00		50 004 500,00	0,00	0,00	50 004 500,00	50 004 500,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	28 700 000,00	0,00		30 506 500,00	0,00	0,00	30 506 500,00	30 506 500,00
6525	Frais d'inhumation	72 000,00	0,00		101 000,00	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00
65311	Indemnités de fonction	1 668 000,00	0,00		1 366 700,00	0,00	0,00	1 366 700,00	1 366 700,00
65312	Frais de mission et de déplacement	222 000,00	0,00		209 000,00	0,00	0,00	209 000,00	209 000,00
65313	Cotisations de retraite	134 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	499 000,00	0,00		514 000,00	0,00	0,00	514 000,00	514 000,00
65315	Formation	38 000,00	0,00		38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
653188	Autres frais divers	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	8 200 000,00	0,00		8 500 000,00	0,00	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00
655112	Dotation fonctionnement collèges privés	3 100 000,00	0,00		3 100 000,00	0,00	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
6553	Service d'incendie	59 010 000,00	0,00		60 200 000,00	0,00	0,00	60 200 000,00	60 200 000,00
65568	Autres contributions	462 200,00	0,00		460 000,00	0,00	0,00	460 000,00	460 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 820 000,00	0,00		1 820 000,00	0,00	0,00	1 820 000,00	1 820 000,00
6561	Organismes de regroupement	2 296 000,00	0,00		2 376 000,00	0,00	0,00	2 376 000,00	2 376 000,00
6568	Autres participations	7 348 500,00	0,00		5 816 000,00	0,00	5 446 000,00	370 000,00	5 816 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	150 000,00	0,00		212 000,00	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	5 780 000,00	0,00		4 450 000,00	0,00	4 450 000,00	0,00	4 450 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	743 000,00	0,00		200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	1 111 000,00	0,00		1 505 000,00	0,00	0,00	1 505 000,00	1 505 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	4 096 000,00	0,00		4 280 000,00	0,00	800 000,00	3 480 000,00	4 280 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	7 682 500,00	0,00		7 883 300,00	0,00	400 000,00	7 483 300,00	7 883 300,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	46 360 000,00	0,00		44 951 300,00	0,00	17 597 400,00	27 353 900,00	44 951 300,00
6577	Remises gracieuses	2 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65818	Autres	292 400,00	0,00		655 000,00	0,00	0,00	655 000,00	655 000,00



DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
65821	Déficit des budgets annexes administrati	6 108 000,00	0,00		6 418 000,00	0,00	0,00	6 418 000,00	6 418 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	42 300,00	0,00		48 400,00	0,00	0,00	48 400,00	48 400,00
6584	Amendes fiscales et pénales	6 000,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	330 000,00	0,00		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
65888	Autres	116 100,00	0,00		604 900,00	0,00	0,00	604 900,00	604 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00		506 500,00	0,00		506 500,00	506 500,00
65861	Frais de personnel	483 900,00	0,00		485 000,00	0,00		485 000,00	485 000,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	23 000,00	0,00		21 500,00	0,00		21 500,00	21 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>972 691 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>947 575 500,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		6 000 000,00	0,00		6 000 000,00	6 000 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 200 000,00	0,00		5 800 000,00	0,00		5 800 000,00	5 800 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
6688	Autres	200 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
67	Charges spécifiques (4)	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>4 847 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 448 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>6 448 000,00</b>	<b>6 448 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>977 538 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>954 023 500,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	55 800 000,00			45 593 000,00	0,00		45 593 000,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>123 090 000,00</b>			<b>115 865 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>115 865 000,00</b>	<b>115 865 000,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	599 056,53
Montant des ICNE de l'exercice N-1	499 056,53
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	130 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	351 000,00	0,00	264 000,00	0,00	264 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	90 000,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 100 000,00	0,00	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	54 600 000,00	0,00	77 500 000,00	0,00	77 500 000,00
7533	APA	1 200 000,00	0,00	870 000,00	0,00	870 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	600,00	0,00	600,00	0,00	600,00
70323	Red. occupation dom. public	609 000,00	0,00	680 200,00	0,00	680 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 545 200,00	0,00	1 045 200,00	0,00	1 045 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	130 200,00	0,00	207 000,00	0,00	207 000,00
70688	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	180 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	1 300 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	95 000 000,00	0,00	104 900 000,00	0,00	104 900 000,00
7342	Taxes sur les carburants	38 800 000,00	0,00	39 200 000,00	0,00	39 200 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	113 600 000,00	0,00	118 400 000,00	0,00	118 400 000,00
7358	Autres	9 700 000,00	0,00	11 800 000,00	0,00	11 800 000,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00	0,00	200 000 000,00	0,00	200 000 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	25 200 000,00	0,00	26 400 000,00	0,00	26 400 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	2 400 000,00	0,00	2 576 000,00	0,00	2 576 000,00
73121	Taxe dpt. pub foncière, droit dpt. enreg	84 000 000,00	0,00	76 000 000,00	0,00	76 000 000,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	6 300 000,00	0,00	6 800 000,00	0,00	6 800 000,00
731421	TICPE - LRL	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	55 100 000,00	0,00	56 780 000,00	0,00	56 780 000,00
74	Dotations et participations (3)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	300 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
741221	Dotation fonctionnement minimale départ.	23 200 000,00	0,00	23 513 000,00	0,00	23 513 000,00
741222	Dotat. péréquation urbaine départements	19 100 000,00	0,00	19 057 000,00	0,00	19 057 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741223	Dotation compensation départements	188 153 000,00	0,00	188 126 000,00	0,00	188 126 000,00
744	FCTVA	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
74621	DGD des départements	23 162 000,00	0,00	23 162 000,00	0,00	23 162 000,00
74718	Autres participations Etat	11 882 300,00	0,00	10 705 700,00	0,00	10 705 700,00
74771	Participation Fonds social européen	19 770 000,00	0,00	30 075 000,00	0,00	30 075 000,00
74772	Participation FEDER	547 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
74773	Participation FEADER	1 000 000,00	0,00	926 000,00	0,00	926 000,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	11 900 000,00	0,00	14 100 000,00	0,00	14 100 000,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	1 000 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
7478142	Part prévention	1 200 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
747818	Autres	0,00	0,00	668 000,00	0,00	668 000,00
74788	Autres	491 200,00	0,00	494 400,00	0,00	494 400,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	37 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 700 000,00	0,00	3 800 000,00	0,00	3 800 000,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	4 400 000,00	0,00	4 562 000,00	0,00	4 562 000,00
74881	Particip. familles restau, héberg	4 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
74888	Autres	12 838 000,00	0,00	7 974 000,00	0,00	7 974 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	1 700 000,00	0,00	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	1 916 000,00	0,00	1 841 000,00	0,00	1 841 000,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	20 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00	0,00	1 607 100,00	0,00	1 607 100,00
7535	PCH	210 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
7538	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	20 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
757	Subventions	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	95 000,00	0,00	97 600,00	0,00	97 600,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 041 460 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
761	Produits de participations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 500,00	0,00	710,00	0,00	710,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	-500,00	0,00	-510,00	0,00	-510,00
77	Produits spécifiques (3)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 041 530 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
7768	Neutral. amort., dépréc. et provisions	38 000 000,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		39 406 000,00	0,00	39 406 000,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	21 098 000,00		21 684 000,00	0,00	21 684 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>59 098 000,00</b>		<b>61 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 090 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	-5,42
Montant des ICNE de l'exercice N-1	504,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-510,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>80 900 000,00</b>	<b>13 997 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 220 000,00</b>	<b>43 413 000,00</b>	<b>3 800 900,00</b>	<b>13 650 200,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 883 500,00	0,00	0,00	320 000,00	1 000 000,00	100 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	3 220 000,00	12 300 000,00	0,00	6 736 200,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 664 500,00	0,00	0,00	8 143 000,00	200 900,00	2 814 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	8 449 000,00	0,00	3 000 000,00	22 650 000,00	2 600 000,00	4 000 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	875 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>151 423 000,00</b>	<b>2 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 301 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	980 000,00	2 478 000,00	0,00	0,00	37 301 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	136 625 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	816 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>27 570 000,00</b>	<b>47 095 900,00</b>	<b>9 164 000,00</b>	<b>27 136 000,00</b>		<b>272 947 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	936 000,00	375 000,00	1 800 000,00		7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées	27 570 000,00	26 682 600,00	2 557 000,00	230 000,00		79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	125 300,00	810 000,00	4 000 000,00		18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	19 352 000,00	5 422 000,00	21 106 000,00		86 579 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		875 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>16 518 300,00</b>	<b>5 268 200,00</b>	<b>5 183 500,00</b>		<b>218 172 000,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		802 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		12 200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 518 300,00	5 268 200,00	5 183 500,00		67 729 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		136 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		816 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>80 900 000,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	80 025 000,00
274	Prêts	875 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>151 423 000,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 200 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	980 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	136 625 000,00
274	Prêts	816 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>13 808 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 305 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 548 500,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	2 478 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandés immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>152 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 997 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	108 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 305 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 584 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 409 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 478 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 478 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>220 000,00</b>	<b>6 220 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	220 000,00	3 220 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 113 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 143 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 250 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 301 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 160 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>1 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 413 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 143 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 250 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 301 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 160 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>3 450 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>330 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	60 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800 900,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 900,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>94 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	924 500,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	94 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>4 344 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 726 700,00</b>	<b>136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 726 700,00	80 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat <sup>n</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	244 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 368 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>832 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 650 200,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 368 000,00	0,00	125 000,00	512 000,00	0,00	6 736 200,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	794 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	26 485 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	26 485 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>390 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 570 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	27 570 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 600,00</b>	<b>1 273 000,00</b>	<b>34 161 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 998 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	200 000,00	0,00	598 000,00	0,00	138 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	313 600,00	1 273 000,00	15 236 000,00	0,00	9 860 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	100 000,00	0,00	9 700 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	8 552 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 518 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	16 518 300,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 095 900,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 682 600,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 552 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 518 300,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 518 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 784 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 347 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 922 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>5 218 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	5 218 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 164 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	375 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	2 557 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 922 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 268 200,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 268 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	3 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	20 156 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 183 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	5 064 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	118 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 136 000,00</b>	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450 000,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 156 000,00	
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 183 500,00</b>	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 064 900,00	
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 600,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>25 069 600,00</b>	<b>115 178 410,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 216 000,00</b>	<b>81 330 500,00</b>	<b>17 555 500,00</b>	<b>442 818 790,00</b>	<b>171 899 800,00</b>
011	Charges à caractère général	424 500,00	24 089 010,00	0,00	1 880 000,00	1 604 100,00	1 601 500,00	17 624 990,00	600 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	87 767 300,00	0,00	0,00	48 317 500,00	8 885 500,00	156 144 900,00	0,00
014	Atténuations de produits	17 692 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	246 600,00	3 322 100,00	0,00	60 336 000,00	31 223 900,00	7 068 500,00	268 990 900,00	171 204 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	200 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	58 000,00	95 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>880 692 590,00</b>	<b>9 701 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 610 000,00</b>	<b>298 000,00</b>	<b>27 654 800,00</b>	<b>78 370 000,00</b>
013	Atténuations de charges	2 075 000,00	315 000,00	0,00	0,00	10 000,00	2 000,00	295 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 248 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	207 000,00	350 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	436 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	168 556 000,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	270 957 000,00	9 278 500,00	0,00	0,00	3 000 000,00	69 000,00	22 917 200,00	77 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 657 100,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	4 032 600,00	870 000,00
76	Produits financiers	-510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>35 844 000,00</b>	<b>2 283 900,00</b>	<b>41 161 300,00</b>	<b>14 822 200,00</b>	<b>18 051 000,00</b>		<b>1 028 231 000,00</b>
011	Charges à caractère général	4 220 700,00	1 413 400,00	3 774 600,00	4 220 000,00	5 080 600,00		66 533 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 176 500,00	0,00	12 300 000,00	5 009 000,00	12 321 000,00		341 921 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 692 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 426 800,00	870 500,00	25 081 700,00	5 593 200,00	649 400,00		595 014 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		506 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000 000,00
67	Charges spécifiques	20 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00		563 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>8 002 000,00</b>	<b>710,00</b>	<b>19 626 000,00</b>	<b>6 850 400,00</b>	<b>39 200 000,00</b>		<b>1 083 006 000,00</b>
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00		2 719 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	8 000,00	470 000,00	0,00		2 363 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200 000,00		475 400 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00		184 156 000,00
74	Dotations et participations	8 000 000,00	0,00	19 598 000,00	380 400,00	0,00		411 700 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 605 700,00
76	Produits financiers	0,00	710,00	0,00	0,00	0,00		200,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>25 069 600,00</b>
613	Locations	99 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	325 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
657	Subventions	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	748 100,00
661	Charges d'intérêts	5 950 000,00
668	Autres charges financières	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	17 177 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	515 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>880 692 590,00</b>
647	Autres charges sociales	2 075 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	1 248 000,00
731	Fiscalité locale	168 556 000,00
732	Fiscalité reversée	106 000 000,00
735	Fraction de TVA	130 200 000,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00
741	D.G.F.	231 796 000,00
744	FCTVA	600 000,00
746	Dotations générales de décentralisation	23 162 000,00
748	Autres attributions et participations	15 399 000,00
752	Revenus des immeubles	1 607 100,00
758	Produits divers de gestion courante	50 000,00
762	Produits autres immo. financières	-510,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>19 996 210,00</b>	<b>89 150 400,00</b>	<b>2 740 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 445 110,00	5 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 348 700,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 628 400,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 986 800,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	346 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 653 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	428 400,00	671 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	441 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	369 100,00	30 000,00	1 868 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	166 800,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	797 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 445 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 016 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	70 000,00	359 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	299 700,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	64 272 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	17 932 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	100 000,00	4 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	116 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	11 000,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 305 500,00</b>	<b>6 395 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	2 304 500,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	974 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	25 000,00	100,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>2 382 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 314 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décént.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>819 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 178 410,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 452 510,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	24 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 213 300,00
613	Locations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 678 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 002 200,00
616	Primes d'assurances	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 653 100,00
618	Divers	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 800,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 359 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 800,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	797 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 446 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 084 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 272 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 932 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 700,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 314 200,00
657	Subventions	0,00	782 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 701 500,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 304 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	974 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 200 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 936 000,00</b>	<b>62 216 000,00</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	60 200 000,00	0,00	0,00	0,00	60 200 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 000,00	136 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 619 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 500,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 200 500,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 700,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 610 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>18 436 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	15 291 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>3 275 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 330 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 200 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 306 200,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 015 000,00
655	Contributions obligatoires	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 302 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 610 000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
748	Autres attributions et participations	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>8 964 500,00</b>	<b>1 264 700,00</b>	<b>166 000,00</b>	<b>172 700,00</b>	<b>472 500,00</b>	<b>67 600,00</b>	<b>3 630 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	21 000,00	0,00	46 600,00	65 300,00	40 050,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	357 700,00	16 000,00	87 300,00	237 300,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	100,00	14 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	150 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	13 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	151 000,00	0,00	22 500,00	111 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	10 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	100,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	50,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	2 000,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	100,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	6 760 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 082 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	50 000,00	658 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 000,00</b>	<b>196 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	6 000,00	196 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	20 000,00	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>210 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 607 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	1 897 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 555 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 950,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 600,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 760 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 082 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 448 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>298 000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>7 120 500,00</b>	<b>608 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>965 100,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	422 000,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	151 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	170 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	4 115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	1 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	353 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	965 100,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>53 730 500,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 207 600,00</b>	<b>43 282 800,00</b>	<b>160 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	154 700,00	0,00	148 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 050 000,00	0,00	0,00	433 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
613	Locations	2 126 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	190 000,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	565 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
628	Divers	4 500,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	522 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	24 979 500,00	0,00	0,00	92 155 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	20 498 500,00	0,00	0,00	16 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	2 978 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	15 000,00	0,00	7 494 800,00	43 282 800,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	39 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	4 350 000,00	0,00	0,00	1 099 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	331 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>713 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>4 180 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	35 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	668 000,00	0,00	400 000,00	3 050 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	1 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 562 000,00</b>	<b>56 250 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 634 190,00</b>	<b>14 281 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>442 818 790,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	16 300,00	0,00	0,00	272 100,00	0,00	1 188 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	805 500,00	0,00	6 715 520,00	2 009 000,00	0,00	11 167 520,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 600,00	0,00	2 386 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	20 000,00	0,00	45 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	385 000,00
618	Divers	0,00	0,00	166 000,00	0,00	0,00	367 000,00	0,00	799 600,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	208 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00	56 000,00	0,00	222 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	162 000,00	0,00	732 400,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 170,00	254 600,00	0,00	472 070,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	538 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	5 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 500,00	0,00	118 010 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294 500,00	0,00	37 593 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
651	Aides à la personne	0,00	130 000,00	15 110 000,00	0,00	74 073 000,00	580 000,00	0,00	96 986 200,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	30 956 500,00	0,00	54 504 500,00	160 000,00	0,00	136 413 600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00	0,00	2 280 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	16 000,00	0,00	1 255 500,00
657	Subventions	0,00	1 332 000,00	9 134 500,00	0,00	6 067 000,00	7 912 900,00	0,00	30 248 400,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	499 000,00	0,00	1 802 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>2 746 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 941 000,00</b>	<b>2 614 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 654 800,00</b>



Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	165 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
747	Participations	0,00	300 000,00	564 800,00	0,00	15 400 000,00	2 334 400,00	0,00	22 917 200,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	2 180 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	3 621 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>25 000,00</b>	<b>163 045 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>8 469 800,00</b>	<b>171 899 800,00</b>
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
651	Aides à la personne	0,00	162 375 000,00	360 000,00	8 469 800,00	171 204 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	70 000,00	0,00	0,00	95 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>77 500 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>78 370 000,00</b>
747	Participations	77 500 000,00	0,00	0,00	0,00	77 500 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	700 000,00	20 000,00	150 000,00	870 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 357 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 176 500,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>35 844 000,00</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	4 180 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 180 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 500,00	0,00	0,00	49 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 540 000,00	0,00	0,00	8 540 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 587 000,00	0,00	0,00	2 587 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	19 371 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 371 800,00
657	Subventions	230 000,00	0,00	0,00	805 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	1 055 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 002 000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 957 900,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288 400,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	549 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>710,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>321 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 283 900,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288 400,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	242 000,00	0,00	242 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	79 000,00	0,00	628 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>710,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 730 600,00</b>	<b>3 145 100,00</b>	<b>9 121 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 074 600,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	434 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 264 000,00	0,00	680 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	15 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	595 000,00	0,00	480 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	182 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	12 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	60 500,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	12 763 500,00	0,00	7 456 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 145 100,00	449 000,00	0,00	1 074 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 618 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	19 598 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 161 300,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 944 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 500,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	20 309 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 668 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 626 000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 598 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>13 712 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>310 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 349 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 760 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 804 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 181 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	3 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 233 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>6 500 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	380 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 822 200,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 349 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 760 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 804 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	4 050 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 233 200,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 850 400,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 051 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	738 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	878 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 146 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	9 544 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 724 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	624 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	25 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	39 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 051 000,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	738 200,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	878 400,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 146 000,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 544 500,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 724 500,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	624 000,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 400,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 200 000,00</b>	
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 Avances du Trésor</b>						
<b>5192 Avances de trésorerie</b>						
<b>51931 Lignes de trésorerie</b>						
2021900330	04/02/2021	30 000 000,00	0,00	350,00	0,00	0,00
convention du 27 mai 2021 BFC	04/02/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9622131109	12/08/2022	40 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
17046 - MIR243637EUR/0254835	23/11/2006	33 000 000,00	38 500 000,00	19 889,07	5 500 000,00	33 000 000,00
20906 - PCTM 061413	23/11/2006	8 625 000,00	11 500 000,00	0,00	2 875 000,00	8 625 000,00
<b>5194 Billets de trésorerie</b>						
<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>111 625 000,00</b>	<b>50 000 000,00</b>	<b>20 239,07</b>	<b>8 375 000,00</b>	<b>41 625 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					632 145 057,06									
1641 Emprunts en euros (total)					476 145 057,06									
10325/CRE1400-01-K	Agence Fr. de Développement	27/12/2006	29/12/2006	30/06/2007	30 000 000,00	F		3,640	3,745	EUR	T	C	O	A-1
10326/CRE 1419 01W	Agence Fr. de Développement	25/09/2007	21/09/2007	31/03/2008	40 000 000,00	F		4,040	4,163	EUR	T	C	O	A-1
10327/CRE 1434 01 T	Agence Fr. de Développement	26/09/2008	01/10/2008	31/03/2009	40 000 000,00	F		4,280	4,413	EUR	T	C	O	A-1
10328/CRE 1463-01V	Agence Fr. de Développement	09/12/2010	03/12/2010	30/06/2011	20 000 000,00	F		2,360	2,410	EUR	S	C	O	A-1
10329/CRE1531 01R	Agence Fr. de Développement	13/12/2012	21/12/2012	31/07/2013	20 000 000,00	F		2,230	2,305	EUR	S	C	O	A-1
10330/CRE 1565-01Y	Agence Fr. de Développement	10/12/2013	16/12/2013	30/06/2014	20 000 000,00	F		2,010	2,079	EUR	S	X	O	A-1
10331/CRE161001N	Agence Fr. de Développement	11/12/2014	22/12/2014	30/06/2015	20 000 000,00	F		0,753	0,838	EUR	S	C	O	A-1
10332/CRE 1634	Agence Fr. de Développement	16/12/2016	01/06/2017	30/11/2017	20 000 000,00	F		1,370	1,300	EUR	S	C	O	A-1
10333/CRE1749 01 C	Agence Fr. de Développement	12/09/2019	17/09/2019	31/03/2020	12 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10334/CRE1749 02 D	Agence Fr. de Développement	12/09/2019	17/09/2019	31/03/2020	28 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10335/CRE 1819 02 B	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	22/12/2020	30/09/2021	15 000 000,00	F		0,000	0,000	EUR	S	P	N	A-1
10336/CRE 1819 03 C	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	31/03/2021	30/09/2021	6 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10337/CRE 1819 01 A	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	31/03/2021	30/09/2021	19 000 000,00	F		1,210	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10338/CRE 1895 01 E	Agence Fr. de Développement	29/08/2022	05/09/2022	31/01/2024	6 000 000,00	F		1,910	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10339/CRE 1895 02 F	Agence Fr. de Développement	29/08/2022	05/09/2022	31/01/2024	15 000 000,00	F		1,850	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10410/1270023 -M2013040911	Caisse des Dépôts et Consignat	29/04/2013	31/12/2013	01/10/2015	23 697 139,24	C	LIVRET_A	1,650	1,700	EUR	S	X	O	A-1

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10412/58766 - 5172958	Caisse des Dépôts et Consignat	28/12/2016	02/10/2017	01/01/2018	5 969 223,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10522/AB057384	Caisse d'Epargne	22/12/2005	27/12/2005	25/03/2006	9 000 000,00	F		3,870	3,933	EUR	T	C	O	A-1
17047/MIN269102EUR	C.F.F.L.	30/04/2010	30/08/2010	01/12/2010	10 000 000,00	F		3,750	3,864	EUR	T	C	O	A-1
17048/MIN269089EUR	C.F.F.L.	30/04/2010	27/01/2011	01/04/2011	10 000 000,00	F		3,900	4,032	EUR	T	C	O	A-1
18001/MON541764EUR	C.F.F.L.	17/12/2021	31/12/2021	01/07/2022	10 000 000,00	F		0,750	0,000	EUR	S	C	N	A-1
18002/MON541763EUR	C.F.F.L.	17/12/2021	31/12/2021	01/07/2022	5 000 000,00	F		0,750	0,000	EUR	S	C	N	A-1
20733/MIN524339EUR	C.F.F.L.	15/01/2019	28/12/2018	01/06/2019	40 995 573,01	F		1,390	11,070	EUR	T	X	N	A-1
20734/MON533824EUR	C.F.F.L.	07/08/2020	01/09/2020	01/12/2020	28 233 121,81	F		0,290	0,000	EUR	T	X	N	A-1
50003/80129	BEI	11/04/1983	01/04/1993	01/10/1993	2 250 000,00	F		1,000	1,003	EUR	S	X	O	A-1
50004/91110	BEI	28/11/2019	01/07/2020	01/01/2021	20 000 000,00	F		0,331	0,000	EUR	S	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					156 000 000,00									
20906/20906 - PCTM 061413	CREDIT AGRICOLE CIB	13/12/2006	29/12/2006	15/01/2010	46 000 000,00	F		3,048	0,330	EUR	A	C	O	A-1
90001/17046 ESTER	DEXIA CREDIT LOCAL	01/12/2006	15/01/2007	01/01/2010	110 000 000,00	V	ESTER	3,540	0,675	EUR	M	X	O	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>632 145 057,06</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		300 135 269,16				36 058 826,18	4 019 843,57	0,00	515 303,11	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		258 510 269,16				27 683 826,18	3 550 253,57	0,00	515 303,11	
10325/CRE1400-01-K	N	0,00	A-1	6 375 000,00	4,24	F		3,640	1 500 000,00	214 380,84	0,00	0,00
10326/CRE 1419 01W	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,99	F		4,040	2 000 000,00	378 693,89	0,00	0,00
10327/CRE 1434 01 T	N	0,00	A-1	12 000 000,00	5,99	F		4,280	2 000 000,00	487 979,45	0,00	0,00
10328/CRE 1463-01V	N	0,00	A-1	3 999 999,92	3,00	F		2,360	1 333 333,34	87 669,63	0,00	0,00
10329/CRE1531 01R	N	0,00	A-1	7 333 333,27	5,08	F		2,230	1 333 333,34	158 330,00	0,00	56 988,89
10330/CRE 1565-01Y	N	0,00	A-1	7 999 999,94	5,99	F		2,010	1 333 333,34	155 812,22	0,00	378,46
10331/CRE161001N	N	0,00	A-1	9 333 333,28	6,99	F		1,010	1 333 333,34	92 134,44	0,00	0,00
10332/CRE 1634	N	0,00	A-1	12 413 793,13	8,91	F		1,370	1 379 310,34	167 628,16	0,00	12 807,66
10333/CRE1749 01 C	N	0,00	A-1	9 600 000,00	11,74	F		0,300	800 000,00	28 590,00	0,00	6 710,00
10334/CRE1749 02 D	N	0,00	A-1	22 400 000,02	11,74	F		0,300	1 866 666,66	66 710,00	0,00	15 656,67
10335/CRE 1819 02 B	N	0,00	A-1	13 500 000,00	13,23	F		0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
10336/CRE 1819 03 C	N	0,00	A-1	5 400 000,00	13,23	F		0,300	400 000,00	16 120,00	0,00	3 812,50
10337/CRE 1819 01 A	N	0,00	A-1	17 100 000,01	13,23	F		1,210	1 266 666,66	205 888,22	0,00	48 694,10
10338/CRE 1895 01 E	N	0,00	A-1	6 000 000,00	14,57	F		1,910	0,00	104 731,66	0,00	48 811,11
10339/CRE 1895 02 F	N	0,00	A-1	15 000 000,00	14,57	F		1,850	0,00	253 604,16	0,00	118 194,44
10410/1270023 -M2013040911	N	0,00	A-1	11 848 569,64	7,24	C	LIVRET_A	2,900	1 579 809,28	329 781,08	0,00	73 095,16
10412/58766 - 5172958	N	0,00	A-1	3 979 482,00	8,99	F		0,000	397 948,20	0,00	0,00	0,00
10522/AB057384	N	0,00	A-1	1 350 000,00	2,98	F		3,870	450 000,00	45 714,38	0,00	483,75
17047/MIN269102EUR	N	0,00	A-1	1 833 333,17	2,66	F		3,750	666 666,68	60 173,61	0,00	3 563,47
17048/MIN269089EUR	N	0,00	A-1	2 166 666,51	3,00	F		3,900	666 666,68	75 779,16	0,00	14 783,89
18001/MON541764EUR	N	0,00	A-1	9 666 666,67	13,99	F		0,750	666 666,66	71 250,00	0,00	33 562,50
18002/MON541763EUR	N	0,00	A-1	4 833 333,33	13,99	F		0,750	333 333,34	35 625,00	0,00	16 781,25
20733/MIN524339EUR	N	0,00	A-1	29 999 999,95	11,15	F		1,390	2 666 666,68	408 660,00	0,00	30 945,80
20734/MON533824EUR	N	0,00	A-1	17 000 000,03	12,66	F		0,290	1 333 333,32	48 510,55	0,00	3 700,57
50003/80129	N	0,00	A-1	43 424,97	0,25	F		1,000	43 424,98	217,12	0,00	0,00
50004/91110	N	0,00	A-1	17 333 333,32	12,49	F		0,331	1 333 333,34	56 270,00	0,00	26 332,89

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		41 625 000,00					8 375 000,00	469 590,00	0,00	0,00
20906/20906 - PCTM 061413	N	0,00	A-1	8 625 000,00	2,04	F		0,000	2 875 000,00	0,00	0,00	0,00
90001/17046 ESTER	N	0,00	A-1	33 000 000,00	6,00	V	ESTER	1,403	5 500 000,00	469 590,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>300 135 269,16</b>					<b>36 058 826,18</b>	<b>4 019 843,57</b>	<b>0,00</b>	<b>515 303,11</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	300 135 269,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 €		26/06/2019
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	Frais d'études , frais d'insertions (non suivis de travaux)	5	26/06/2019
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens immobiliers ou d'installations	30	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour financement projets d'infrastructures d'intérêt national	40	26/06/2019
L	Plantations	20	26/06/2019
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/06/2019
L	Bâtiments	30	26/06/2019
L	Bâtiments légers, abris	10	26/06/2019
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	20	26/06/2019
L	Construction sur sol d'autrui	20	26/06/2019
L	Matériel technique scolaire	10	26/06/2019
L	Matériels roulants de voirie	5	26/06/2019
L	Autres matériels et outillage de voirie	10	26/06/2019
L	Autres matériels techniques	10	26/06/2019
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	10	26/06/2019
L	Equipements sportifs	10	26/06/2019
L	Equipements de cuisine	10	26/06/2019
L	Autres installations générales, agencements, aménagements divers	20	26/06/2019
L	Autres matériels de transport (voitures, camions, vélos, motos...)	5	26/06/2019
L	Matériel informatique	5	26/06/2019
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	26/06/2019
L	Mobilier	10	26/06/2019
L	Matériel de téléphonie	5	26/06/2019
L	Autres immobilisations	10	26/06/2019
L	Matériels audio, vidéo, photographiques	5	26/06/2019
L	Matériels d'hygiène et de santé	5	26/06/2019
L	Subventions reçues / bâtiments départementaux	30	26/06/2019
L	Subventions reçues / équipements sportifs départementaux	10	26/06/2019
L	Subventions reçues / bâtiments légers départementaux	10	26/06/2019
L	Subventions reçues / équipements mobiliers départementaux	10	26/06/2019





<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	0,00		5 487 100,00	5 487 100,00	0,00	5 487 100,00
<b>Provisions pour litiges</b>	0,00		1 130 400,00	1 130 400,00	0,00	1 130 400,00
Contentieux en cours	0,00	26/12/2012	533 000,00	533 000,00	0,00	533 000,00
Contentieux en cours	0,00	29/12/2017	597 400,00	597 400,00	0,00	597 400,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	0,00		4 356 700,00	4 356 700,00	0,00	4 356 700,00
Délibération SP 15/12/21 Reclassement	0,00		4 356 700,00	4 356 700,00	0,00	4 356 700,00
<b>Dépréciations (3)</b>	0,00		13 160 300,00	13 160 300,00	0,00	13 160 300,00
<b>- des immobilisations</b>	0,00		764 900,00	764 900,00	0,00	764 900,00
Dépréciation de titres de participation	0,00	31/12/2013	764 900,00	764 900,00	0,00	764 900,00
<b>- des stocks et encours</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>- des comptes de tiers</b>	0,00		12 395 400,00	12 395 400,00	0,00	12 395 400,00
Délibération SP 15/12/21 Correction erreurs	0,00		11 467 000,00	11 467 000,00	0,00	11 467 000,00
Déclaration de créances sur organismes en cessation d'activité	0,00	30/12/2011	928 400,00	928 400,00	0,00	928 400,00
<b>- des comptes financiers</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>18 647 400,00</b>	<b>18 647 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 647 400,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour litiges</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>- des immobilisations</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>- des stocks et encours</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>18 647 400,00</b>	<b>18 647 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 647 400,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>22 653,88</b>	<b>22 653,88</b>	<b>679,63</b>	<b>0,00</b>
SIDR - Corbeille d'or	31/03/1994	22 653,88	22 653,88	679,63	0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>13 769 361,27</b>	<b>793 750,00</b>		
CROS	27/01/1988	56 306,59	0,00		
ASP Dispositif "Pass Jeunes" FDAJ	25/02/2009	157 424,13	0,00		
ASP Dispositif "prêts ADEN"	20/06/2008	1 896 456,14	700 000,00		
SOFIDER - Fonds de garantie habitat social	26/08/1987	152 449,02	0,00		
SOFODOM - Fonds de garantie habitat social	24/09/1993	4 154 235,72	0,00		
AGPSH - Fonds de garantie habitat social	26/04/1986	1 829 388,21	0,00		
SOFODOM - Fonds de garantie mini entreprise	20/03/1986	30 489,80	0,00		
Maitre Badat Houssen Sulliman	08/02/2012	389 399,70	0,00		
SOFIDER - Fonds de garantie LEADER 2014-2020	08/11/2017	650 000,00	0,00		
CAF REUNION - Avance de tresorerie - rsa plus	05/07/2020	3 000 000,00	0,00		
SMEP SCOT DU GD SUD - Apport en tresorerie remboursable à titre execeptionnel - FEADER 2014-2022	25/08/2021	400 000,00	0,00		
Avance de tresorerie aux porteurs de projets - PDRR 2014/2020	28/09/2016	643 011,96	0,00		
IRSP OI CFA - Apport en fonds associatif	18/11/2020	128 950,00	0,00		
SMP - Avance de tresorerie	23/03/2022	281 250,00	93 750,00		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.1</b>

**B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					66 989 401,06	37 697 459,91										852 681,85	2 439 574,17	
ALEFPA	2012	X	961632/1213411/Construction FAO Gernez Rieux (30 places)	Caisse des Depots et Consign.	399 120,00	224 856,45	9,57	T	F		0,000	F		0,766	A-1	EUR	6 661,37	20 105,23
APAJH	2010	C	961436/1180510/Extension FAO Jean Clermont	Caisse des Depots et Consign.	3 353 132,50	2 599 022,64	29,65	T	F		0,000	F		0,813	A-1	EUR	83 407,91	87 362,10
APAJH	2018	P	962003/1319788/FAO ET FAM	Caisse des Depots et Consign.	1 284 408,86	1 103 395,25	15,82	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,468	A-1	EUR	20 285,66	50 023,31
ASS. ST.FRANCOIS D'ASSISES	2007	P	94604/2007.10.068/Extension et délocalisation de l'EPHAD	Caisse d'Epargne	5 087 556,00	2 923 962,00	11,81	A	F		0,460	F		0,000	E-6	EUR	0,00	194 596,03
ASS. ST.FRANCOIS D'ASSISES	2011	C	961426/1180046/EHPAD Saint-François	Caisse des Depots et Consign.	4 083 159,00	2 483 921,73	18,15	T	F		0,000	F		0,786	A-1	EUR	76 459,82	136 105,30
Assoc.Résidence La Miséricorde	2011	X	961421/1179864/EHPA La Miséricorde-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	815 903,50	598 551,48	19,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	9 935,96	29 477,46
Assoc.Résidence La Miséricorde	2011	C	961422/1179865/EHPA La Miséricorde-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	375 000,00	292 951,65	29,65	T	F		0,000	F		0,813	A-1	EUR	9 401,42	9 847,12

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Associat. Frédéric Levavasseur	2005	C	962688/1053663/Opération MAS TAN ROUGE	Caisse des Depots et Consign.	1 520 000,00	266 000,00	3,24	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,373	A-1	EUR	3 542,63	76 000,00
Fondation Père Favron	2010	C	961346/1175682/Prêt PLS Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	7 100 000,00	4 259 999,96	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	70 716,00	236 666,67
Fondation Père Favron	2010	C	961347/1175683/Travaux des locaux de l'AEJR	Caisse des Depots et Consign.	1 000 000,00	600 000,16	17,82	T	F		0,000	F		0,778	A-1	EUR	18 291,58	33 333,32
Fondation Père Favron	2010	C	961348/1175684/Prêt PLS Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	6 100 000,00	3 660 000,04	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	60 756,00	203 333,33
Fondation Père Favron	2010	C	961349/1175686/PEX.PHARE - Prêt Père Favron-Entre-Deux	Caisse des Depots et Consign.	1 350 000,00	810 000,00	17,82	T	F		0,000	F		0,778	A-1	EUR	24 693,63	45 000,00
Fondation Père Favron	2006	C	961087/1063711/Père Favron - IMS à Saint-Jose	Caisse des Depots et Consign.	1 298 000,00	330 064,92	8,91	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 950,97	36 673,88
Fondation Père Favron	2011	C	962757/1199915/Extension réhabilitation de l'EHPAD Les lataniers	Caisse des Depots et Consign.	2 300 000,00	1 456 666,52	18,74	T	F		0,000	F		0,932	A-1	EUR	53 226,59	76 666,68
Fondation Père Favron	2009	C	96406/90018948469/Construction foyer d'accueil à Bois d'Olives	Caisse Reg.de Credit Agricole	865 000,00	461 338,00	16,77	A	F		5,012	F		4,940	A-1	EUR	23 106,63	28 833,00
Fondation Père Favron	2013	P	1/CRE 1511 01 N/Reconstruction FAM "Les 3 cascades"	AFD (ex CCCE et ex CFD)	5 000 000,00	2 633 831,32	7,99	S	F		2,713	F		2,670	A-1	EUR	68 337,47	299 488,39
Fondation Père Favron	2011	C	961512/1199914/Extension réhabilitation de l'EHPAD Les lataniers	Caisse des Depots et Consign.	6 800 000,00	4 306 666,63	18,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	71 490,67	226 666,67
Fondation Père Favron	2011	C	959170/MON275690EUR/Construction EHPAD Ravine Blanche	Credit Local de France	6 480 000,00	4 050 000,00	18,65	T	F		4,446	F		4,310	A-1	EUR	173 430,09	216 000,00
IRSAM	2014	X	962065/5038078/FAM Paille en Queue et FAO Barre D'Jour	Caisse des Depots et Consign.	6 552 764,00	4 518 055,87	12,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	72 740,70	315 220,39
IRSAM	2006	P	960795/MIN242274EUR/FAM Les cascavelles	CFFL	5 225 357,20	118 175,29	0,00	T	F		4,350	F		4,220	A-1	EUR	1 246,75	118 175,29

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					<b>773 722 322,33</b>	<b>551 421 398,06</b>										<b>4 539 256,02</b>	<b>25 286 277,54</b>	
S.H.L.M.R.	2007	X	961168/1095817/Prêt construction 50 LLS Vincennes-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	248 254,00	207 749,76	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 038,75	5 125,48
S.H.L.M.R.	2007	X	961169/1095818/Prêt construction 50 LLS -Vincennes - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	860 223,20	654 814,51	26,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 274,07	22 712,66
S.H.L.M.R.	2009	X	961238/1146223/Prêt construction Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 789,20	125 846,57	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 384,31	3 221,96
S.H.L.M.R.	2009	X	961239/1146225/Prêt foncier Aurore 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 034 128,00	787 099,80	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 658,10	27 345,53
S.H.L.M.R.	2009	X	961240/1146738/Prêt construction Aurore 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	211 910,00	174 542,09	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 919,97	4 468,67
S.H.L.M.R.	2009	X	961241/1146740/Prêt construction le PARVIS 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 359 643,50	1 034 857,53	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 383,44	35 953,16
S.H.L.M.R.	2010	X	961259/1150682/Prêt construction 28 PLS Fréquence	Caisse des Depots et Consign.	660 864,40	552 411,12	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 076,52	15 642,43
S.H.L.M.R.	2010	X	961260/1150683/Horloge - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	143 434,80	127 301,82	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 400,32	2 550,76
S.H.L.M.R.	2009	X	961265/1150878/Prêt construc 19 LLTS Les Haubans-ZAC Roquefeuil	Caisse des Depots et Consign.	246 006,00	202 625,64	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 228,88	5 187,67
S.H.L.M.R.	2009	X	961266/1150882/Prêt construction 19 LLTS Les Haubans-ZAC Roquef.	Caisse des Depots et Consign.	790 600,00	601 744,76	27,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 619,19	20 905,90
S.H.L.M.R.	2009	X	961268/1151135/Prêt construction AVRY 20LLS	Caisse des Depots et Consign.	128 466,40	108 200,30	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 190,20	2 309,02
S.H.L.M.R.	2009	X	961269/1151137/Prêt construction .27 LLTS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	896 019,20	696 727,88	27,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 664,01	21 383,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2009	X	961218/1138232/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	273 636,40	242 224,92	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 664,48	5 007,20
S.H.L.M.R.	2009	X	961219/1138233/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	1 304 572,80	1 072 480,98	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 797,29	31 597,86
S.H.L.M.R.	2009	X	961220/1139315/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	120 757,50	99 883,25	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 098,72	2 201,97
S.H.L.M.R.	2009	X	961221/1139316/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	660 819,00	499 827,42	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 498,10	15 999,85
S.H.L.M.R.	2009	X	961228/1141396/Prêt construction 40 LLTS Molina 2	Caisse des Depots et Consign.	127 625,00	101 135,89	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	303,41	2 588,60
S.H.L.M.R.	2009	X	961229/1141402/Prêt construction 24 LLTS Chemin Kerbel	Caisse des Depots et Consign.	428 454,00	309 902,40	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	929,71	11 036,49
S.H.L.M.R.	2009	X	961232/1144402/Const.de 24 LLTS Chemin Kerbel LES AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	219 681,00	182 681,09	28,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 009,49	5 382,22
S.H.L.M.R.	2009	X	961233/1144582/Prêt Foncier Chantilly (ex Mazagran) -77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 437,00	44 142,81	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	485,57	912,51
S.H.L.M.R.	2009	X	961234/1145611/Prêt construction Chantilly (ex Mazagran) 77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 200,40	66 559,70	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	199,68	1 656,25
S.H.L.M.R.	2009	X	961235/1145612/Prêt foncier Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	555 062,80	414 221,18	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 242,66	14 203,14
S.H.L.M.R.	2012	X	962809/1235649/Prêt construction 101LLS-Bois Joli Coeur	Caisse des Depots et Consign.	332 253,00	268 980,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 958,78	5 072,96
S.H.L.M.R.	2012	X	962810/1235650/Prêt foncier Carré Vert Lagon 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 637 497,50	1 258 675,93	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 845,44	33 029,94
S.H.L.M.R.	2010	X	961288/1154086/Prêt construction 27 LLTS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	147 588,20	134 227,77	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 476,51	2 689,54
S.H.L.M.R.	2010	X	961289/1154087/Prêt construction 35 LLS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	917 880,40	781 961,83	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 601,58	22 142,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961472/1186568/Prêt construction Les Makes II-11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	124 125,00	102 963,18	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	308,89	3 174,32
S.H.L.M.R.	2011	X	961473/1186581/Prêt foncier Auteuil-71 LLS Vauban-Ruisseau	Caisse des Depots et Consign.	36 491,70	32 013,51	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,04	734,95
S.H.L.M.R.	2011	X	961474/1186774/Prêt construction Auteuil-71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	282 831,20	234 611,86	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	703,84	7 233,00
S.H.L.M.R.	2011	X	961475/1186998/Prêt foncier Auteuil - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	81 975,20	71 874,82	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	215,62	1 650,07
S.H.L.M.R.	2011	X	961476/1187003/Prêt construction Auteuil-24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	186 995,60	155 027,62	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	465,08	4 779,44
S.H.L.M.R.	2010	X	961290/1154088/Prêt construction 35 LLS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	26 038,00	22 550,15	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	67,65	531,45
S.H.L.M.R.	2010	X	961291/1154089/Prêt construction JACINTHE37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	199 156,00	161 769,47	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	485,31	5 161,38
S.H.L.M.R.	2013	X	962817/1255595/ Prêt Construction VUD le guillaume 64 lls	Caisse des Depots et Consign.	88 335,90	75 937,03	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	227,81	1 699,22
S.H.L.M.R.	2013	X	962818/1255597/Prêt Foncier MARE A CITRONS 22 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	432 396,30	354 102,08	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 062,31	10 559,61
S.H.L.M.R.	2010	X	961298/1156114/Prêt construction JACINTHE -37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	111 860,40	101 864,73	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 120,51	2 041,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961299/1156115/Prêt construction 16 log.Fleur d'Eau-	Caisse des Depots et Consign.	421 914,00	352 763,16	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 880,39	9 989,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961304/1158219/Prêt construction Boucan Launay 2-St-Denis	Caisse des Depots et Consign.	408 125,60	371 656,11	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 088,22	7 446,91
S.H.L.M.R.	2010	X	961305/1158220/Prêt construction .Boucan Launay 2-St-Denis	Caisse des Depots et Consign.	2 155 611,60	1 802 311,30	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	19 825,42	51 035,40
S.H.L.M.R.	2010	X	961306/1158226/CIDOM - Saints Patrons 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	378 415,20	281 117,76	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 092,30	5 632,78



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961307/1158229/Casamance - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 919 083,60	1 286 712,42	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 153,84	36 435,38
S.H.L.M.R.	2010	X	961308/1158230/Prêt foncier Hera-85LLTS ZAC Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	130 305,80	118 661,87	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 305,28	2 377,64
S.H.L.M.R.	2010	X	961309/1158231/Prêt construction Hera-85 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	193 293,20	161 612,84	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 777,74	4 576,33
S.H.L.M.R.	2010	X	961310/1158234/Prêt construction Bogalet-Rue des Serpentes	Caisse des Depots et Consign.	66 759,00	57 879,77	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	173,64	1 364,08
S.H.L.M.R.	2010	X	961311/1158235/Prêt foncier Le Vargas 3 - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	88 125,00	71 660,10	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	214,98	2 286,37
S.H.L.M.R.	2010	X	961312/1158431/Prêt construction Le Vargas 3- 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	400 720,80	364 912,98	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 014,04	7 311,80
S.H.L.M.R.	2010	X	961313/1158432/Prêt construction Fleur d'Eau-16 log.urgence	Caisse des Depots et Consign.	1 620 078,00	1 354 550,56	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 900,06	38 356,32
S.H.L.M.R.	2010	X	961318/1159018/Prêt foncier La Forge - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	176 866,80	153 449,35	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	460,35	3 616,41
S.H.L.M.R.	2010	X	961319/1159019/Prêt construction La Forge - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	522 176,80	424 910,64	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 274,73	13 557,10
S.H.L.M.R.	2011	X	961468/1186201/Prêt construction Les Makes II-11 LLS	Caisse des Depots et Consign.	909 851,10	780 632,10	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 586,95	21 268,67
S.H.L.M.R.	2011	X	961471/1186567/Prêt foncier Les Makes II-11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	218 986,20	190 310,81	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 093,42	5 185,10
S.H.L.M.R.	2010	X	961406/1179167/Prêt construction Dukeline-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	793 357,80	674 025,13	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 414,28	19 086,13
S.H.L.M.R.	2010	X	961408/1179295/Prêt foncier Cap Austral 51 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	167 172,90	144 051,29	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	432,15	3 394,92
S.H.L.M.R.	2010	X	961409/1179334/Prêt construction Cap Austral 51 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	327 744,30	264 889,07	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	794,67	8 451,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961320/1159115/Prêt foncier Andromède-69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	109 961,20	100 195,54	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 102,15	2 007,63
S.H.L.M.R.	2010	X	961321/1159119/Prêt construction Andromède-69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	248 412,80	212 266,26	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 334,93	6 010,67
S.H.L.M.R.	2010	X	961322/1159549/Prêt foncier Andromède-26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	68 388,40	55 390,62	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	166,17	1 378,32
S.H.L.M.R.	2010	X	961323/1159550/Prêt construction Andromède-26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 810,00	76 738,58	27,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	230,22	2 631,27
S.H.L.M.R.	2010	X	961350/1176147/Prêt foncier Calveen - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	502 878,40	406 734,20	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 220,20	12 977,17
S.H.L.M.R.	2010	X	961351/1176175/Prêt construction Calveen-43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	259 876,60	224 097,62	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	672,29	5 281,41
S.H.L.M.R.	2010	X	961352/1176204/Prêt foncier ZAC Fayard-71LLS	Caisse des Depots et Consign.	92 571,60	83 750,86	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	921,26	1 678,12
S.H.L.M.R.	2010	X	961353/1176205/Prêt construction ZAC Fayard-71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	358 160,80	304 379,30	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 348,17	8 619,00
S.H.L.M.R.	2010	X	961354/1176215/Casamance - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	87 252,90	52 392,70	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	157,18	1 234,76
S.H.L.M.R.	2010	X	961355/1176234/Kalou Pilé - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	198 676,20	112 504,92	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	337,52	3 589,56
S.H.L.M.R.	2010	X	961356/1176264/Prêt foncier-Les Azalées 1-19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	583 997,10	503 594,24	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 510,78	11 868,42
S.H.L.M.R.	2010	X	961357/1176270/Prêt construction - Les Azalées 1 - 19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	526 691,70	425 994,70	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 277,99	13 591,69
S.H.L.M.R.	2010	X	961358/1176276/Prêt foncier Les Azalées II-18 ILLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 620,20	84 148,24	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	252,44	1 983,16
S.H.L.M.R.	2010	X	961359/1176282/Prêt construction-Les Azalées II-18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	165 530,00	133 831,93	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	401,50	4 270,01

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961360/1176344/Prêt foncier ZAC Fayard-53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 047,10	211 867,09	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 330,54	4 245,20
S.H.L.M.R.	2010	X	961361/1176359/Prêt construction ZAC Fayard - 53LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 131 823,20	962 296,96	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 585,27	27 249,02
S.H.L.M.R.	2010	X	961362/1176372/Prêt foncier-Ravine Daniel 51LLTS	Caisse des Depots et Consign.	281 155,60	254 511,25	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 799,62	5 099,67
S.H.L.M.R.	2010	X	961363/1176452/Prêt construction Ravine Daniel-51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	517 212,80	439 743,85	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 837,18	12 452,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961364/1176463/Prêt foncier Marjolaine-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	181 700,40	156 625,06	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	469,88	3 691,25
S.H.L.M.R.	2010	X	961365/1176536/Prêt construction Marjolaine-14LLS	Caisse des Depots et Consign.	966 971,20	781 801,58	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 345,40	24 943,98
S.H.L.M.R.	2010	X	961368/1176596/Kalou Pilié - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	156 531,60	135 742,68	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 493,17	2 806,04
S.H.L.M.R.	2010	X	961369/1176597/Badera - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	543 552,80	439 008,64	28,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 829,10	12 934,25
S.H.L.M.R.	2010	X	961376/1177072/Prêt foncier Chemin Pavé-12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	352 032,20	318 529,13	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 503,82	6 382,40
S.H.L.M.R.	2010	X	961377/1177081/Prêt construction12 LLTS Chemin Pavé-RHI B. Rouge	Caisse des Depots et Consign.	1 163 566,80	988 845,35	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 877,30	28 000,78
S.H.L.M.R.	2010	X	961398/1178904/Prêt construction LES PALMES 45 LLTS ACQ VEFA	Caisse des Depots et Consign.	289 459,80	248 217,75	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	744,65	5 849,85
S.H.L.M.R.	2010	X	961400/1178909/Prêt construction LES PALMES 45 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	312 706,40	251 512,16	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	754,54	8 024,69
S.H.L.M.R.	2010	X	961405/1179137/Prêt foncier DUKELINE-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	229 564,50	207 654,55	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 284,20	4 160,80
S.H.L.M.R.	2011	X	961461/1183890/Prêt foncier LIVERPOOLI-31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	250 030,80	219 514,67	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,54	5 039,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961462/1183898/Prêt construction Liverpool - 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 186 284,00	984 786,46	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 954,36	30 360,61
S.H.L.M.R.	2011	X	961463/1183988/Prêt foncier Les Makes II-11 LLS	Caisse des Depots et Consign.	434 050,40	380 784,68	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 142,36	8 741,86
S.H.L.M.R.	2007	X	961127/1088353/Prêt construction 28 PLS FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	161 306,80	119 927,22	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	599,64	4 492,35
S.H.L.M.R.	2007	X	961128/1088354/Prêt construction 28 PLS - FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	940 877,60	640 088,28	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 200,44	29 954,92
S.H.L.M.R.	2007	X	961129/1088372/Prêt construction 16 LLS HARBOUR	Caisse des Depots et Consign.	170 745,00	127 150,27	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	635,75	4 762,92
S.H.L.M.R.	2007	X	961130/1088373/Prêt construction 16 LLS Harbour Ruelle Marcadet	Caisse des Depots et Consign.	1 117 984,00	765 167,18	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 825,84	35 808,37
S.H.L.M.R.	2007	X	961117/1087313/Prêt construction MONDEO 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	117 901,80	91 896,17	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 194,65	3 207,76
S.H.L.M.R.	2007	X	961118/1087317/Prêt construction 30 LLS gare routière - ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	402 928,40	288 113,48	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 745,48	12 654,62
S.H.L.M.R.	2007	X	961119/1087393/Prêt construction 20 LLTS Petite France-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	110 334,20	85 997,76	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 117,97	3 001,87
S.H.L.M.R.	2007	X	961120/1087399/Prêt construction 20 LLTS Petite France -ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	773 054,40	552 775,70	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	7 186,08	24 279,21
S.H.L.M.R.	2015	X	962855/5111270/Semiramis - 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 631,80	79 119,28	44,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	237,36	1 606,61
S.H.L.M.R.	2011	X	961447/1183106/Prêt foncier Ravine Blanche (Ancora)55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	100 177,20	92 133,17	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 013,47	1 790,51
S.H.L.M.R.	2011	X	961448/1183111/Prêt construction Ravine Blanche (Ancora)	Caisse des Depots et Consign.	189 596,10	165 081,75	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 815,90	4 497,73
S.H.L.M.R.	2011	X	961449/1183119/Prêt foncier-L'Etang-20 LLS-CD 13	Caisse des Depots et Consign.	84 195,00	73 964,91	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	221,90	1 698,05

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961450/1183132/Prêt construction L'Etang - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	151 737,00	126 010,91	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	378,03	3 884,87
S.H.L.M.R.	2011	X	961451/1183274/Prêt foncier Joseph Jeannette-34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	146 449,00	134 506,39	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 479,57	2 613,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961452/1183275/Prêt construction Joseph Jeannette 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	548 449,80	476 887,50	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 245,76	12 993,01
S.H.L.M.R.	2011	X	961453/1183318/Prêt foncier Salinée-73 LLS-impasse Girimbelles	Caisse des Depots et Consign.	80 487,40	70 663,95	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	211,99	1 622,27
S.H.L.M.R.	2011	X	961454/1183320/Prêt construction Salinée-73 LLS	Caisse des Depots et Consign.	307 958,80	255 650,13	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	766,95	7 881,60
S.H.L.M.R.	2011	X	961455/1183333/Prêt foncier Le César-41 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	327 205,20	277 190,02	38,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 049,09	5 729,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961456/1183344/Prêt construction Le César-41 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	630 948,80	498 083,66	28,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 478,92	14 674,74
S.H.L.M.R.	2011	X	961457/1183461/Prêt foncier Charcot Justy - 39 LLS	Caisse des Depots et Consign.	118 066,80	96 776,99	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,33	2 342,84
S.H.L.M.R.	2011	X	961458/1183470/Prêt construction Charcot (Justy)-39 LLS	Caisse des Depots et Consign.	219 898,00	167 676,46	28,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	503,03	5 542,74
S.H.L.M.R.	2011	X	961459/1183606/Prêt foncier Le Verger (Charlotte)-21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	93 000,00	56 963,60	13,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	626,60	3 785,86
S.H.L.M.R.	2005	X	961040/1038282/Prêt construction MONTREUIL-STDENIS	Caisse des Depots et Consign.	331 863,00	217 478,83	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 609,75	11 693,42
S.H.L.M.R.	2005	X	961046/1039844/Prêt construction 10 LLTS-Orangerie-	Caisse des Depots et Consign.	566 123,00	398 885,47	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 786,63	17 765,46
S.H.L.M.R.	2005	X	961047/1039846/Prêt construction ORANGERIE18 log.	Caisse des Depots et Consign.	173 477,60	122 208,60	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 466,50	5 442,90
S.H.L.M.R.	2005	X	961048/1039849/Prêt construction 36 log. DAMASKIN ST-DENIS	Caisse des Depots et Consign.	120 405,00	84 780,26	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 017,36	3 775,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2005	X	961050/1040840/Prêt construction 10 LLS Veloutier-Palissade	Caisse des Depots et Consign.	379 238,40	263 393,31	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 160,72	11 730,94
S.H.L.M.R.	2005	X	961051/1040841/ACQUIS.FONC.MONTREUIL-55 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	840 136,00	532 260,02	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	6 387,12	28 618,60
S.H.L.M.R.	2005	X	961052/1043158/Acquisition foncière PELAGOS-87 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	311 604,60	218 008,96	19,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 616,11	9 709,63
S.H.L.M.R.	2005	X	961054/1043770/Prêt construction 11 LLS ILE DE FRANCE	Caisse des Depots et Consign.	461 287,40	319 492,78	19,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 833,91	14 229,49
S.H.L.M.R.	2005	X	961061/1049371/Prêt construction 26 log. VODISSE-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	388 438,20	246 053,18	17,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 567,77	12 061,56
S.H.L.M.R.	2006	X	961065/1053046/Prêt construction log.Gare routière-LECONARDEL	Caisse des Depots et Consign.	58 398,20	37 609,14	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	376,09	2 001,12
S.H.L.M.R.	2006	X	961066/1053148/Prêt construction 71 log.PIERRE BOULANGER 2	Caisse des Depots et Consign.	82 498,00	49 585,00	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	495,85	2 766,03
S.H.L.M.R.	2006	X	961069/1053161/Prêt construction 43 LLS SEXTANT	Caisse des Depots et Consign.	136 692,00	82 158,04	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	821,58	4 583,07
S.H.L.M.R.	2006	X	961070/1053162/Prêt construction 56 LLTS ST COEUR-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	48 314,20	35 950,19	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	359,50	1 199,40
S.H.L.M.R.	2003	X	960982/1016878/Prêt locatif Bec rose - 16LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 316,20	137 469,33	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 649,63	9 122,71
S.H.L.M.R.	2003	X	960986/1018622/Prêt foncier TUITUIT - 18LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 325,40	46 561,71	17,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	558,74	2 943,68
S.H.L.M.R.	2003	X	960989/1021170/Prêt construction Coix du Sud -36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	181 738,60	100 752,74	17,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 209,03	6 369,70
S.H.L.M.R.	2004	X	961002/1026583/Berbéris - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	174 981,60	104 677,36	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 256,13	5 895,82
S.H.L.M.R.	2004	X	961006/1027077/Prêt construction 47 log.centre ville ST ANdré	Caisse des Depots et Consign.	322 840,40	208 686,00	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 504,23	9 844,38

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2004	X	961019/1028664/Prêt construction PELAGOS 87 log.	Caisse des Depots et Consign.	244 832,80	159 390,27	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 912,68	7 518,95
S.H.L.M.R.	2004	X	961033/1036225/Prêt construction 12 LLTS KARITI Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	650 326,80	419 983,34	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	7 139,72	22 845,36
S.H.L.M.R.	2007	X	961109/1085480/Prêt construction 54 LLTS La rivière	Caisse des Depots et Consign.	297 231,60	167 906,03	15,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 518,59	11 319,86
S.H.L.M.R.	2013	X	961735/1239975/Prêt construction 92 LLS Bourbon Pointu (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	473 311,20	397 772,46	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 193,32	9 131,86
S.H.L.M.R.	2013	X	961736/1239976/Prêt foncier Tamarina 88 LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	448 974,00	356 713,60	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 070,14	10 997,35
S.H.L.M.R.	2013	X	961737/1239977/Prêt construction 88 LLS Tamarina (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	881 581,20	766 424,37	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 299,27	17 150,02
S.H.L.M.R.	2013	X	961738/1239978/Prêt foncier 20 LLTS Pente Mandarines	Caisse des Depots et Consign.	619 529,20	513 087,36	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 539,26	15 300,68
S.H.L.M.R.	2014	X	962007/5019036/Bilinbi - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	265 785,38	242 018,68	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 662,21	4 432,12
S.H.L.M.R.	2014	X	962008/5019037/Bilinbi - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	438 365,85	383 279,87	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 216,08	9 696,83
S.H.L.M.R.	2014	X	962009/5019041/Fleur de Café - 41 LLS	Caisse des Depots et Consign.	56 517,30	51 463,49	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	566,10	942,46
S.H.L.M.R.	2014	X	962010/5019042/Fleur de Café - 41 LLS	Caisse des Depots et Consign.	79 373,78	69 399,50	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	763,39	1 755,78
S.H.L.M.R.	2014	X	962017/5021877/Fleur de café - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	684 625,40	598 593,92	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 584,53	15 144,19
S.H.L.M.R.	2014	X	962018/5021878/Fleur de café - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	526 208,40	479 154,52	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 270,70	8 774,81
S.H.L.M.R.	2007	X	961111/1086148/Prêt construction 12 LLTS gare routière 3	Caisse des Depots et Consign.	238 141,40	171 512,74	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	2 229,67	7 533,24

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2007	X	961112/1086159/Prêt construction de 15 LLS Mondeo -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	48 146,00	37 558,71	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	488,26	1 311,04
S.H.L.M.R.	2007	X	961113/1086245/Prêt construction 15 LLS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	489 280,40	350 421,78	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	4 555,48	15 391,35
S.H.L.M.R.	2007	X	961114/1086247/Prêt construction 24 LLTS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	72 155,80	56 181,27	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	730,36	1 961,08
S.H.L.M.R.	2011	X	961481/1189111/Prêt foncier Roméo-48 LLS-Rue Mitterand	Caisse des Depots et Consign.	158 898,60	139 486,60	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	418,46	3 202,26
S.H.L.M.R.	2013	X	961727/1239486/Prêt construction Carré Vert Lagon 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	202 738,20	176 255,46	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	528,77	3 944,01
S.H.L.M.R.	2013	X	961728/1239487/Prêt foncier Les Joncs (VEFA)-44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	65 796,00	54 491,54	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	163,48	1 624,98
S.H.L.M.R.	2013	X	961729/1239493/Prêt construction LES JONCS(VEFA)-44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	165 292,40	143 198,62	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 575,18	2 782,91
S.H.L.M.R.	2013	X	961730/1239494/Prêt foncier 92 LLS Bourbon Pointu (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	531 571,60	435 861,82	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 794,48	11 875,25
S.H.L.M.R.	2013	X	961886/1250531/Prêt construction OUETTE DE LA REUNION 60LLS	Caisse des Depots et Consign.	211 588,80	183 306,82	40,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 016,38	3 562,37
S.H.L.M.R.	2013	X	961887/1250599/Prêt Foncier La Citerne 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	461 430,40	378 349,57	30,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 161,85	10 308,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961888/1250600/Prêt foncier Albizia - 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	249 970,20	230 083,67	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 530,92	4 213,55
S.H.L.M.R.	2013	X	961889/1250617/Prêt construction Albizia - 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	543 264,00	480 169,97	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 281,87	12 148,11
S.H.L.M.R.	2013	X	961910/1254352/Prêt Construction La Citerne 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	354 245,60	312 476,19	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 437,24	5 893,28
S.H.L.M.R.	2013	X	961911/1254362/Prêt foncier CATLEYA (Rivière des Roches 1)	Caisse des Depots et Consign.	809 506,80	680 914,58	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 490,06	17 868,43



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961786/1241419/Terrain Bénard - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	505 222,20	435 461,91	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 306,39	9 503,03
S.H.L.M.R.	2013	X	961787/1241421/Prêt construction YLAN YLANG 96 LLTS - llôt 3	Caisse des Depots et Consign.	1 147 467,00	976 960,38	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 930,88	28 207,95
S.H.L.M.R.	2013	X	961788/1241472/Prêt construction- YLAN YLANG 96 LLTS - llôt 3	Caisse des Depots et Consign.	392 985,30	359 622,99	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 955,85	6 585,82
S.H.L.M.R.	2013	X	961789/1241473/Prêt foncier Mazambroun VEFA - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	895 515,30	786 842,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 655,26	19 906,80
S.H.L.M.R.	2013	X	961807/1242843/Prêt construction Mazambroun VEFA - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	95 151,80	84 371,31	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	253,11	1 841,22
S.H.L.M.R.	2013	X	961808/1242854/Prêt foncier NOORAH 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	285 524,20	242 905,29	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	728,72	7 013,45
S.H.L.M.R.	2013	X	961809/1242957/Prêt foncier RESIDENCE DE LA MER 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	674 910,40	622 685,56	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 849,54	11 403,32
S.H.L.M.R.	2013	X	961810/1242958/Prêt construction RESIDENCE DE LA MER 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 390 790,80	1 232 171,02	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 553,88	31 173,45
S.H.L.M.R.	2013	X	961811/1243056/Prêt foncier TERRE ROUGE VEFA 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	288 249,60	239 281,30	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	717,84	5 221,81
S.H.L.M.R.	2013	X	961812/1243058/ Prêt construction TERRE ROUGE VEFA 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	656 082,00	522 225,26	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 566,68	15 078,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961823/1243391/Prêt Const. Morlon-16 LLTS-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	266 058,40	230 660,70	41,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	691,98	5 161,42
S.H.L.M.R.	2013	X	961824/1243417/Prêt construction Le Nadir - 17 LLS	Caisse des Depots et Consign.	501 172,80	413 910,70	31,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 241,73	12 343,15
S.H.L.M.R.	2013	X	961825/1243429/Mélanitis - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	308 446,40	284 775,16	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 132,53	5 215,12
S.H.L.M.R.	2013	X	961826/1243437/Mélanitis - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	643 707,60	570 686,43	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 277,55	14 438,14

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961829/1243488/Fleur de Thé - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	540 262,80	461 032,92	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 383,10	13 311,48
S.H.L.M.R.	2013	X	961830/1243490/Prêt foncier Morlon-16 LLTS-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	316 981,20	283 345,22	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 116,80	5 343,88
S.H.L.M.R.	2013	X	961831/1243501/Prêt foncier TARMAC 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	686 117,20	584 844,44	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 433,29	15 347,38
S.H.L.M.R.	2013	X	961832/1243504/Prêt construction TARMAC 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	168 560,00	145 846,06	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	437,54	3 263,55
S.H.L.M.R.	2013	X	961833/1243506/Prêt foncier LES TERRASSES DE MONTGAILLARD	Caisse des Depots et Consign.	358 536,80	295 526,52	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	886,58	8 812,84
S.H.L.M.R.	2013	X	961840/1245618/Berbéris - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 112,80	234 902,74	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	704,71	5 126,25
S.H.L.M.R.	2013	X	961845/1245900/Prêt construction LES TERRASSES DE MONTGAILLARD	Caisse des Depots et Consign.	349 339,20	312 987,69	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 442,86	5 902,93
S.H.L.M.R.	2013	X	961846/1245909/Prêt foncier OUETTE DE LA REUNION 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	794 056,80	678 324,39	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 461,57	17 800,46
S.H.L.M.R.	2013	X	961847/1245921/Prêt foncier GRAND CASE 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	515 616,00	475 717,43	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 232,89	8 711,87
S.H.L.M.R.	2013	X	961848/1245923/Prêt construction GRAND CASE 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	653 103,60	578 617,10	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 364,79	14 638,79
S.H.L.M.R.	2013	X	961849/1245930/Prêt construction CAMELIAS 33 - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	441 278,40	404 977,74	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 454,76	7 416,40
S.H.L.M.R.	2013	X	961850/1245937/Cap jasmin - 38 LLS vefa	Caisse des Depots et Consign.	989 650,80	872 141,52	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 593,56	22 064,84
S.H.L.M.R.	2013	X	961932/1256991/Prêt foncier Furcy 50LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	257 712,20	236 289,14	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 599,18	4 327,19
S.H.L.M.R.	2013	X	961933/1257036/Prêt construction Furcy 50LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	779 210,60	684 545,17	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 530,00	17 318,73

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961934/1257041/Prêt Foncier GRAND VOILE - 31LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	97 720,00	86 780,13	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	260,34	1 893,79
S.H.L.M.R.	2013	X	961935/1257042/Prêt Construction GRAND VOILE - 31LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	162 048,20	138 069,38	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	414,21	3 986,50
S.H.L.M.R.	2013	X	961940/1257309/Prêt Balcon de mon repos 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	411 351,80	361 285,63	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 974,14	6 616,27
S.H.L.M.R.	2013	X	961941/1257312/Prêt Balcon de mon repos - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 371 108,20	1 152 630,86	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 678,94	29 161,11
S.H.L.M.R.	2013	X	961944/1258170/Prêt Foncier Balcon de Mon Repos 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 183 872,00	1 051 727,39	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 155,18	22 951,71
S.H.L.M.R.	2013	X	961945/1258175/Prêt Construction Balcon de Mon Repos 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 582 368,20	2 187 979,23	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 563,94	63 173,90
S.H.L.M.R.	2013	X	961946/1258193/Prêt foncier Clos des Bancouls 30 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	202 356,60	186 965,02	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 056,62	3 423,91
S.H.L.M.R.	2013	X	961947/1258194/Prêt construction Clos des Bancouls 30 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	698 714,00	611 886,76	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 730,75	15 480,50
S.H.L.M.R.	2015	X	961948/1284842/Prêt foncier OYAPOCK 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 709,57	87 262,19	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	959,88	1 598,04
S.H.L.M.R.	2015	X	961949/1284843/Prêt construction OYAPOCK 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	216 152,83	193 185,45	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 125,04	4 887,52
S.H.L.M.R.	2010	X	962753/1182453/Prêt construction POINSETIAS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	203 691,20	188 147,65	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 069,62	3 656,45
S.H.L.M.R.	2010	X	962754/1182705/Prêt construction POINSETIAS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	334 765,00	292 759,13	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 220,35	7 976,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962489/5204513/Amarante Interne Saint-Denis PLAÏ 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 496,88	81 438,78	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	895,83	1 795,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962490/5204514/Amarante Interne Saint-Denis PLAÏ 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	53 891,55	52 765,23	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	580,42	863,38

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2017	X	962491/5204526/Les Banians Vefa Sainte-Marie PLUS 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	16 030,05	15 447,06	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	169,92	340,54
S.H.L.M.R.	2011	X	962761/1205502/Kaldi - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	453 772,80	421 705,32	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 638,76	7 953,34
S.H.L.M.R.	2011	X	962762/1205519/Kaldi - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	639 185,20	559 267,01	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 151,94	14 676,18
S.H.L.M.R.	2011	X	962763/1205561/Auteuil - 71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	300 000,00	265 872,16	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 924,59	6 976,97
S.H.L.M.R.	2013	X	961916/1255298/Prêt construction CATLEYA (Rivière des Roches 1)	Caisse des Depots et Consign.	82 024,80	72 353,18	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	795,89	1 364,58
S.H.L.M.R.	2013	X	961917/1255312/Prêt Foncier Cerisier (cinq heures II)	Caisse des Depots et Consign.	186 891,60	157 203,39	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 729,24	4 125,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961918/1255313/Prêt Construction Cerisier (cinq heures II)	Caisse des Depots et Consign.	388 793,00	320 611,32	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	961,83	9 560,89
S.H.L.M.R.	2013	X	961919/1255319/Prêt Foncier VUD le Guillaume 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 911,20	267 423,61	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	802,27	5 984,05
S.H.L.M.R.	2013	X	961922/1256062/Prêt Foncier COCO VEFA - 63 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	839 058,80	746 442,50	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 239,33	16 289,52
S.H.L.M.R.	2013	X	961923/1256074/Prêt Foncier COCO VEFA - 63 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 647 336,00	1 406 055,38	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 218,17	40 597,28
S.H.L.M.R.	2013	X	961924/1256354/Prêt foncier COCO VEFA 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	224 454,40	207 823,28	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 286,06	3 805,89
S.H.L.M.R.	2013	X	961925/1256363/Prêt construction COCO VEFA 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	471 726,40	416 510,89	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 581,62	10 537,56
S.H.L.M.R.	2013	X	961930/1256975/Prêt Foncier JASMIN -22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	188 182,00	171 972,52	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 891,70	3 149,35
S.H.L.M.R.	2013	X	961931/1256979/Prêt Construction JASMIN -22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	327 598,20	286 960,74	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 156,57	7 259,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962161/5090232/Bauhinias foncier - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	39 579,83	37 261,70	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	409,88	644,39
S.H.L.M.R.	2015	X	962162/5090233/Bauhinias construction - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	54 487,88	49 903,60	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	548,94	1 176,65
S.H.L.M.R.	2015	X	962163/5102508/Prêt Foncier MAINA 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	9 326,03	8 550,63	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	137,67	183,81
S.H.L.M.R.	2015	X	962170/5103960/Bellevue - 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	27 095,85	24 838,59	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	74,52	516,38
S.H.L.M.R.	2015	X	962171/5103961/Bellevue - 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	60 280,43	53 728,55	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	161,19	1 458,22
S.H.L.M.R.	2015	X	962172/5106061/Acquisition 36 logements LE CENTRE	Caisse des Depots et Consign.	73 947,23	67 694,48	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	203,08	1 407,32
S.H.L.M.R.	2015	X	962173/5106062/Prêt construction ANISIA - 14 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	154 918,65	137 892,19	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	413,68	3 742,46
S.H.L.M.R.	2015	X	962174/5106091/Prêt Construction ANISIA - 14 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	59 153,85	54 063,36	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	162,19	1 123,94
S.H.L.M.R.	2015	X	962175/5106092/Salanges - 29 PLS	Caisse des Depots et Consign.	124 150,65	110 552,01	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	331,66	3 000,43
S.H.L.M.R.	2016	X	962184/5114029/Prêt construction MAINA 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	131 294,78	119 744,86	35,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	359,23	3 154,84
S.H.L.M.R.	2016	X	962185/5114030/Fleur d'eau - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	62 376,38	58 149,59	45,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	174,45	1 180,80
S.H.L.M.R.	2014	X	962051/5029401/La Boussole - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	141 600,20	121 320,81	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	363,96	2 714,76
S.H.L.M.R.	2014	X	962052/5029402/La Boussole - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	147 274,60	120 196,99	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	360,59	3 584,37
S.H.L.M.R.	2015	X	962053/5031512/Les Fougères - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	37 491,75	35 780,62	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	576,07	547,68

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962054/5031513/Les Fougères - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 828,60	151 267,70	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 435,41	3 251,79
S.H.L.M.R.	2014	X	962080/5049920/Le Séquoia - 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 390,80	42 731,06	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,19	909,93
S.H.L.M.R.	2014	X	962081/5049921/Le Séquoia - 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	142 542,80	124 159,84	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	372,48	3 474,16
S.H.L.M.R.	2015	X	962082/5049957/Montfleury 2 - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	38 809,05	35 650,62	44,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	106,95	741,15
S.H.L.M.R.	2015	X	962083/5049958/Montfleury 2 - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	72 929,40	65 139,05	34,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	195,42	1 767,90
S.H.L.M.R.	2015	X	962100/5067936/Les Solandres - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	96 332,93	88 565,20	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	974,22	2 088,23
S.H.L.M.R.	2015	X	962101/5067937/Océane (VEFA) - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	17 250,00	16 301,39	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	179,32	281,91
S.H.L.M.R.	2014	X	962104/5070594/Océane (VEFA) - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	365 458,00	299 304,61	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	897,91	6 531,69
S.H.L.M.R.	2014	X	962105/5070595/Océane (VEFA) - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	817 117,20	641 373,08	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 924,12	18 518,47
S.H.L.M.R.	2014	X	962106/5070638/Pinarelo 1 et 2 - 91 LLS	Caisse des Depots et Consign.	617 375,60	518 170,40	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 699,88	9 489,32
S.H.L.M.R.	2014	X	962107/5070639/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 678 907,60	1 351 685,05	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 868,54	34 197,10
S.H.L.M.R.	2015	X	962112/5074454/Montfleury 1 - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	119 066,55	109 324,06	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	327,97	2 272,76
S.H.L.M.R.	2015	X	962113/5074455/Montfleury 1 - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	271 072,05	241 999,99	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	726,00	6 567,99
S.H.L.M.R.	2015	X	962114/5074528/Fucréas - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	111 126,30	101 936,15	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	305,81	2 119,17

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962115/5074529/Fucréas - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 794,80	221 899,98	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	665,70	6 022,47
S.H.L.M.R.	2015	X	962116/5074633/Les Camphriers - 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	67 784,18	63 728,47	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	701,01	1 102,10
S.H.L.M.R.	2015	X	962117/5074634/Les Clémentines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	152 913,15	139 859,92	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 538,46	3 297,68
S.H.L.M.R.	2015	X	962118/5074679/Les Clémentines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	72 680,70	68 851,21	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	757,36	1 190,69
S.H.L.M.R.	2015	X	962119/5074680/Prêt foncier PANON 1 - 100 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	153 838,35	141 775,21	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 559,53	3 342,84
S.H.L.M.R.	2015	X	962122/5074905/Prêt construction PANON 1 - 100 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	29 429,93	26 971,74	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	80,92	560,72
S.H.L.M.R.	2015	X	962123/5074906/Prêt foncier - CLEO - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	122 890,50	109 458,41	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	328,38	2 970,75
S.H.L.M.R.	2015	X	962124/5074942/Franciseas - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	26 962,43	25 407,00	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	279,48	439,38
S.H.L.M.R.	2015	X	962125/5074943/Franciseas - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 503,55	60 965,27	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	670,62	1 437,47
S.H.L.M.R.	2016	X	962210/5144592/EHPA La Miséricorde - Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	65 685,53	63 259,80	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	695,86	1 063,89
S.H.L.M.R.	2016	X	962211/5144593/Prêt Construction MARE A CITRONS 22 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	52 016,63	48 977,75	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	538,76	1 116,22
S.H.L.M.R.	2016	X	962212/5144622/Prêt construction ZAC FAYARD 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 337,73	63 586,60	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	699,45	1 069,39
S.H.L.M.R.	2016	X	962213/5144623/Prêt foncier Benjouis-20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	73 038,30	68 521,05	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	753,73	1 561,62
S.H.L.M.R.	2016	X	962220/5150021/KALOU PILE - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	143 190,38	137 565,05	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 513,22	2 313,55

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2016	X	962221/5150022/FAM Les cascavelles	Caisse des Depots et Consign.	254 236,13	239 056,11	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 629,62	5 448,18
S.H.L.M.R.	2016	X	962223/5150468/Prêt construction -Domaine de la Paix 35PLS	Caisse des Depots et Consign.	106 150,35	102 400,65	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 126,41	1 722,16
S.H.L.M.R.	2016	X	962224/5150469/Prêt complémentaire PLS- Domaine de la Paix	Caisse des Depots et Consign.	198 598,05	187 285,25	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 060,14	4 268,30
S.H.L.M.R.	2016	X	962225/5150470/Le Clos Bel Air - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	63 392,70	59 289,19	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	177,87	1 203,94
S.H.L.M.R.	2016	X	962226/5150471/Le Clos Bel Air - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	228 256,50	208 853,74	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	626,56	5 502,54
S.H.L.M.R.	2016	X	962227/5150752/Le Centre - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	92 580,60	89 159,44	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	980,75	1 499,47
S.H.L.M.R.	2016	X	962228/5150753/Le Palmyre - LLTS 18	Caisse des Depots et Consign.	135 090,38	127 058,11	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 397,64	2 895,70
S.H.L.M.R.	2003	X	962685/1024717/Prêt complémentaire Coix du Sud -36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	341 051,40	227 886,41	17,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 734,64	10 750,13
S.H.L.M.R.	2011	X	961482/1189198/Prêt construction Roméo-48 LLS-ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	318 276,90	264 180,58	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	792,54	8 144,59
S.H.L.M.R.	2011	X	961483/1189213/Prêt foncier Quatre épices	Caisse des Depots et Consign.	103 468,50	90 828,17	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	272,48	2 085,19
S.H.L.M.R.	2011	X	961485/1189378/prêt construction Quatre épices	Caisse des Depots et Consign.	211 745,10	175 755,59	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	527,27	5 418,48
S.H.L.M.R.	2011	X	961493/1189895/Prêt construction ANTAE - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	120 000,00	86 446,68	15,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	950,91	4 970,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961500/1193641/Prêt construction Dukeline 4PLS	Caisse des Depots et Consign.	869 496,40	783 818,64	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 622,00	15 232,68
S.H.L.M.R.	2011	X	961501/1193665/48 LLTS KALAMR	Caisse des Depots et Consign.	762 951,20	651 129,14	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 162,42	17 740,30



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961685/1219935/Prêt const.Le Mangoustan (VEFA) 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 109 574,80	1 011 664,30	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 128,31	19 079,94
S.H.L.M.R.	2012	X	961686/1219937/Prêt foncier Solaris (VEFA)-27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 589 007,60	2 250 813,02	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	24 758,94	59 065,41
S.H.L.M.R.	2012	X	961687/1219973/Prêt construction SOLARIS (VEFA) 27LLS	Caisse des Depots et Consign.	235 931,60	215 112,64	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 366,24	4 057,01
S.H.L.M.R.	2012	X	961688/1219976/Prêt foncier-Voie triomphale 2-76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	482 506,80	419 478,34	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 614,26	11 007,87
S.H.L.M.R.	2012	X	961689/1220019/Prêt foncier Carré Vert Lagon 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	565 045,60	515 185,15	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 667,04	9 716,37
S.H.L.M.R.	2012	X	961690/1220023/Prêt foncier Les Joncs-55 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 138 439,60	986 077,70	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 846,86	25 876,46
S.H.L.M.R.	2012	X	961691/1220045/Prêt construction Voie Triomphale 2- 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 156 188,00	1 041 401,25	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 455,41	19 640,78
S.H.L.M.R.	2012	X	961692/1220046/Prêt construction Carré Vert Lagon 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 473 772,00	2 138 716,98	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	23 525,89	56 123,81
S.H.L.M.R.	2012	X	961693/1220285/Prêt construction Les Joncs-55 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	523 806,20	477 584,78	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 253,43	9 007,23
S.H.L.M.R.	2012	X	961694/1220286/Prêt foncier Les Bambous - 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 165 269,00	1 013 053,28	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 143,59	26 584,35
S.H.L.M.R.	2012	X	961698/1228802/Prêt const. Les Bambous 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 378,00	260 230,57	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	780,69	5 974,24
S.H.L.M.R.	2012	X	961699/1228969/Prêt construction EPICEA 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	122 905,60	99 347,92	30,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	298,04	3 062,86
S.H.L.M.R.	2012	X	961700/1228971/ Prêt construction CATLA 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	184 690,40	157 914,06	40,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	473,74	3 625,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961705/1235294/Prêt foncier Ch.Antonin 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	212 445,60	185 898,55	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	557,70	4 159,79

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961706/1235295/Prêt construction .Chem. Antonin-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	277 275,60	229 220,34	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	687,66	6 835,54
S.H.L.M.R.	2012	X	961709/1235640/ 54 LLS EPICEA	Caisse des Depots et Consign.	437 449,00	363 976,80	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 003,74	6 864,59
S.H.L.M.R.	2012	X	961710/1235643/Prêt foncier 101 LLS Bois Joli Coeur (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	986 681,00	773 313,94	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 506,45	20 293,16
S.H.L.M.R.	2005	X	962687/1050497/Prêt construction 13 LLTS-MAMBOLO 2	Caisse des Depots et Consign.	602 369,40	420 574,12	19,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,150	A-1	EUR	4 836,60	21 149,77
S.H.L.M.R.	2008	X	962701/1119834/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	92 280,40	62 039,78	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	2 843,35
S.H.L.M.R.	2008	X	962702/1119870/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	526 091,80	331 724,96	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 784,65
S.H.L.M.R.	2016	X	962194/5130302/Prêt foncier Perle de Corail 3 VEFA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	93 972,23	87 864,16	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	263,59	1 784,18
S.H.L.M.R.	2016	X	962195/5130303/Prêt construction Perle de Corail 3 VEFA 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	196 018,43	178 938,11	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	536,81	4 714,37
S.H.L.M.R.	2016	X	962196/5130625/Terrain Bénard - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 698,25	63 800,78	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	701,81	1 072,99
S.H.L.M.R.	2016	X	962197/5130626/Opération MAS TAN ROUGE	Caisse des Depots et Consign.	91 879,13	85 833,93	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	944,17	1 956,19
S.H.L.M.R.	2016	X	962200/5135259/Prêt foncier LES CITRONNIERS 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	166 652,85	152 476,94	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	457,43	4 017,22
S.H.L.M.R.	2016	X	962201/5135260/Prêt construction LES CITRONNIERS 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	36 142,43	33 824,21	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	101,47	686,84
S.H.L.M.R.	2016	X	962204/5138047/Semiramis - 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	140 512,05	128 712,92	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	386,14	3 391,12
S.H.L.M.R.	2016	X	962205/5138048/Les Salanganes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	35 919,90	33 632,63	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,90	682,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2016	X	962206/5138049/Prêt construction BOGALET.19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	50 967,23	47 480,67	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	522,29	1 082,10
S.H.L.M.R.	2016	X	962207/5138050/Prêt foncier Bogalet Rue des Serpentes	Caisse des Depots et Consign.	74 649,30	71 053,14	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	781,58	1 194,96
S.H.L.M.R.	2009	X	962714/1148976/Prêt construction 53 LLTS le Parvis	Caisse des Depots et Consign.	46 235,40	40 230,44	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	120,69	948,13
S.H.L.M.R.	2011	X	961598/1209458/Prêt construction CATLA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	111 158,90	97 381,73	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,780	A-1	EUR	1 733,39	1 814,85
S.H.L.M.R.	2009	X	962717/1149294/Prêt construction 43 LLS AUDE-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	398 802,40	342 251,14	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 764,76	9 691,40
S.H.L.M.R.	2009	X	962718/1149295/Prêt construction AUDE - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	52 088,00	47 593,40	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	523,53	953,63
S.H.L.M.R.	2009	X	962720/1150557/Prêt construction LES HAUBANS 19 LLS (PHINARDO)	Caisse des Depots et Consign.	250 623,20	217 873,20	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	653,62	5 134,71
S.H.L.M.R.	2009	X	962721/1150562/Prêt construction 19 LLS Les Haubans (Phinardo)	Caisse des Depots et Consign.	1 898 124,40	1 545 494,46	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 636,48	49 310,19
S.H.L.M.R.	2009	X	962728/1151134/Prêt construction 20LLS AVRY-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	144 311,40	117 683,14	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	353,05	3 754,77
S.H.L.M.R.	2011	X	961502/1194054/Colibri - 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 131 909,20	975 537,34	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 730,91	26 578,94
S.H.L.M.R.	2011	X	961503/1194055/Colibri - 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 432,80	271 936,37	40,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 991,30	5 284,79
S.H.L.M.R.	2011	X	961506/1195170/Villa Arôme (VEFA) - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	65 602,00	57 519,01	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	172,56	1 320,49
S.H.L.M.R.	2011	X	961507/1195184/Villa Arôme (VEFA) - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	48 003,80	39 797,27	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	119,39	1 226,94
S.H.L.M.R.	2006	X	962689/1064816/Prêt construction 14 LLTS LES COMPTINES-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	254 155,20	184 096,02	25,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 840,96	8 279,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2006	X	962690/1064818/Prêt construction 30 LLS BATO ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	62 583,00	49 310,50	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	493,10	1 766,58
S.H.L.M.R.	2006	X	962691/1065133/Prêt construction 48 LLTS ST-SAUVEUR-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	145 735,20	105 824,06	25,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 058,24	4 759,04
S.H.L.M.R.	2006	X	962692/1065140/Prêt construction 52 log.ANTOINE-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	54 326,40	42 804,94	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	428,05	1 533,51
S.H.L.M.R.	2012	X	961648/1217582/Prêt construction-Petite Pointe-26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	241 125,60	218 690,77	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 405,60	4 124,50
S.H.L.M.R.	2012	X	961649/1217640/Prêt foncier Coeur Saignant - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	207 232,50	187 951,15	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 067,46	3 544,75
S.H.L.M.R.	2012	X	961650/1217642/Prêt construction Coeur Saignant - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 928,60	280 185,23	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 082,04	5 284,28
S.H.L.M.R.	2012	X	961651/1217644/Prêt construction LA CHAINE 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	145 962,00	132 381,39	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 456,19	2 496,71
S.H.L.M.R.	2012	X	961652/1217666/Prêt foncier Vert Lagon (VEFA) - 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	495 726,60	428 735,10	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 716,09	11 250,79
S.H.L.M.R.	2012	X	961653/1217673/Prêt construction Vert Lagon (VEFA) - 60LLS	Caisse des Depots et Consign.	437 942,40	378 759,73	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 166,36	9 939,34
S.H.L.M.R.	2012	X	961654/1217684/Prêt construction .40LLS Colibri ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	655 546,20	566 956,99	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 236,53	14 877,98
S.H.L.M.R.	2012	X	961655/1217691/Prêt construction 40 LLS Colibri ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	258 763,80	223 794,97	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 461,75	5 872,79
S.H.L.M.R.	2012	X	961656/1217758/Prêt foncier 9 LLTS Villa Arôme ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	978 866,40	887 790,60	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 765,70	16 743,69
S.H.L.M.R.	2012	X	961657/1217760/Prêt construction 9 LLTS Villa Arôme St Denis	Caisse des Depots et Consign.	2 207 025,20	1 908 772,22	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	20 996,50	50 089,64
S.H.L.M.R.	2012	X	961658/1217818/Prêt foncier Kaldi - 62 LLS- PK 17	Caisse des Depots et Consign.	118 184,20	104 716,96	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	314,15	2 343,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961659/1217825/Prêt construction Kaldi - 62 LLS - PK17	Caisse des Depots et Consign.	222 363,00	185 728,77	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	557,19	5 538,58
S.H.L.M.R.	2012	X	961660/1217842/Prêt complémentaire 71 LLS Auteuil	Caisse des Depots et Consign.	109 438,60	96 967,93	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,90	2 169,82
S.H.L.M.R.	2012	X	961665/1217929/Prêt foncier Carpy (VEFA)-18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	23 309,20	19 674,67	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	59,02	586,72
S.H.L.M.R.	2012	X	961666/1218534/Prêt foncier Basse Terre (VEFA)-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	213 606,80	193 732,38	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 131,06	3 653,78
S.H.L.M.R.	2012	X	961667/1218535/Prêt foncier Grands Bois 2 (VEFA)-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	452 015,60	390 931,12	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 300,24	10 258,74
S.H.L.M.R.	2012	X	961668/1218538/Prêt const.Les Hirondelles (VEFA)-22 LLS	Caisse des Depots et Consign.	133 964,20	121 499,89	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 336,50	2 291,48
S.H.L.M.R.	2012	X	961669/1218539/Prêt construction CARPY (VEFA)-18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	271 183,20	234 536,04	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 579,90	6 154,65
S.H.L.M.R.	2012	X	961670/1218543/Prêt construction BASSE TERRE (VEFA)-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	179 273,80	162 593,79	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 788,53	3 066,51
S.H.L.M.R.	2012	X	961671/1218544/Prêt construction Grand Bois 2 (VEFA)-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	378 105,40	327 008,99	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 597,10	8 581,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961672/1219083/Prêt foncier Domaine Delmas 71LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	228 207,00	200 189,09	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,57	4 479,56
S.H.L.M.R.	2012	X	961673/1219100/Prêt const.Domaine Delmas-71 LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	152 982,80	133 545,51	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	400,64	2 988,30
S.H.L.M.R.	2012	X	961674/1219108/Prêt foncier La Roseraie-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	562 719,20	493 384,90	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 480,16	11 040,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961675/1219192/Prêt const.La Roseraie-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 639 424,70	1 370 015,38	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 110,05	40 854,97
S.H.L.M.R.	2012	X	961676/1219242/Prêt foncier Eolides (VEFA)-16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	276 959,20	230 316,46	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	690,95	6 868,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961677/1219366/Prêt construction Eolides (VEFA)-16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 130 711,20	940 287,98	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 820,86	28 040,15
S.H.L.M.R.	2012	X	961678/1219510/Prêt foncier Les Terrasses de Pichette (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	539 212,00	472 774,10	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 418,32	10 579,10
S.H.L.M.R.	2012	X	961679/1219511/Prêt const.Les Terrasses de Pichette (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	158 161,20	132 016,09	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	396,05	3 936,83
S.H.L.M.R.	2012	X	961680/1219542/Prêt foncier Le Clos des Mangoustans (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	84 548,40	68 250,68	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	204,75	2 177,59
S.H.L.M.R.	2012	X	961681/1219758/Prêt const. Le Clos des Mangoustans (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	194 511,20	165 697,30	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	497,09	3 905,06
S.H.L.M.R.	2012	X	961682/1219798/Prêt foncier Les Villas de Bellemène (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	360 283,20	316 102,46	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	948,31	7 073,32
S.H.L.M.R.	2012	X	961683/1219830/Prêt construction.Les Villas de Bellemène(VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	111 110,00	92 866,60	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	278,60	2 769,36
S.H.L.M.R.	2012	X	961684/1219889/Prêt foncier Le Mangoustan (VEFA) 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	577 644,90	479 613,17	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 275,75	13 581,03
S.H.L.M.R.	2018	X	962988/5241684/CIDOM - MELODY - 16 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	1 090 321,00	698 288,88	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 094,87	17 376,00
S.H.L.M.R.	2019	X	963001/5319657/Ci- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 353 304,51	2 297 843,17	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 893,53	55 627,72
S.H.L.M.R.	2019	X	963002/5319737/Ci-FLEUR DE JADE 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	959 853,69	945 228,82	58,71	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 835,68	14 668,75
S.H.L.M.R.	2019	X	963003/5319738/Ci-FLEUR DE JADE 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 283 418,69	2 229 604,38	38,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 688,81	53 975,75
S.H.L.M.R.	2019	C	962608/5319735/Ci- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	390 000,00	390 000,00	36,81	A	F		0,000	F	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00	
S.H.L.M.R.	2012	X	961661/1217849/Réaménagement prêt 1140531 - Bogalet 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	219 765,80	183 559,46	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	550,68	5 473,89

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961662/1217898/Prêt foncier Saintex-41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	320 634,80	284 098,03	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	852,29	6 357,17
S.H.L.M.R.	2012	X	961663/1217900/Prêt const.Saintex-41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	654 147,60	546 377,01	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 639,13	16 293,41
S.H.L.M.R.	2012	X	961664/1217901/Prêt foncier Les Hirondelles (VEFA) 22 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 645,20	57 278,79	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	171,84	1 281,71
S.H.L.M.R.	2012	X	961642/1214610/CATLA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	151 816,00	130 659,16	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	391,98	2 999,61
S.H.L.M.R.	2012	X	961643/1214614/Prêt foncier-Petite Pointe - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	316 647,40	256 913,74	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	770,74	7 920,56
S.H.L.M.R.	2019	X	962347/1346377/Prêt construction PELAGOS 87 log.	Caisse des Depots et Consign.	427 461,61	357 097,20	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 999,36	22 899,03
S.H.L.M.R.	2019	X	962348/1346378/Prêt construction MONTREUIL- 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	344 401,22	287 709,38	17,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 027,93	18 449,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962349/1346379/Prêt construction .9 PLANETES-46LLS	Caisse des Depots et Consign.	417 648,44	356 196,15	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 986,75	20 369,17
S.H.L.M.R.	2019	X	962350/1346380/Prêt construction 10 LLS Veloutier-Palissade	Caisse des Depots et Consign.	91 289,02	77 856,86	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 090,00	4 452,27
S.H.L.M.R.	2019	X	962351/1346381/ACQUIS.FONC.MONTREUIL-55 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	133 620,92	124 744,94	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 808,80	3 091,27
S.H.L.M.R.	2019	X	962352/1346382/Acquisition foncière PELAGOS-87 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	149 236,67	139 323,39	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 020,19	3 452,53
S.H.L.M.R.	2019	X	962353/1346383/Prêt construction 11 LLS ILE DE FRANCE	Caisse des Depots et Consign.	179 476,16	153 068,25	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	2 142,96	8 753,25
S.H.L.M.R.	2019	X	962354/1346384/ACQUISIT.FONC.MONTREUIL-38LLTS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	58 980,96	55 063,05	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	798,41	1 364,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962355/1346385/Prêt construction 43 LLS SEXTANT	Caisse des Depots et Consign.	361 306,04	310 172,31	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 342,41	16 952,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2019	X	962356/1346386/Prêt construction 30 LLS BATO ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	336 229,72	288 644,90	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 041,03	15 775,92
S.H.L.M.R.	2019	X	962357/1346387/Prêt construction 16 LLS MORPHOSE-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	102 655,75	87 629,01	18,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 226,81	4 987,02
S.H.L.M.R.	2019	X	962358/1346388/Prêt construction de 15 LLS Mondeo -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	102 810,08	88 381,47	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 237,34	4 837,06
S.H.L.M.R.	2019	X	962359/1346389/Prêt construction 15 LLS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	34 878,40	31 848,99	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	461,81	1 022,67
S.H.L.M.R.	2019	X	962360/1346390/Prêt construction 30 LLS gare routière - ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	342 678,29	281 203,85	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	3 936,85	15 204,98
S.H.L.M.R.	2019	X	962361/1346391/Prêt construction 10 LLS-Les Gemmes	Caisse des Depots et Consign.	120 434,76	106 345,41	26,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 542,01	4 648,75
S.H.L.M.R.	2019	X	962362/1346392/Const. de 10 LLS Les Gemmes - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	29 838,40	26 994,56	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	391,42	939,24
S.H.L.M.R.	2019	X	962363/1346393/Prêt construction 25 LLS Zac Madeleine-St-Benoit	Caisse des Depots et Consign.	291 858,75	257 714,95	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 736,87	11 265,66
S.H.L.M.R.	2019	X	962364/1346394/Prêt construction 25 LLS BE HENE-Zac Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	69 143,46	62 553,54	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	907,03	2 176,47
S.H.L.M.R.	2019	X	962365/1346395/Prêt construction 28 PLS - FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	105 438,05	95 219,98	35,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 380,69	3 374,45
S.H.L.M.R.	2019	X	962366/1346396/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	84 680,20	76 609,50	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 110,84	2 665,53
S.H.L.M.R.	2017	X	962492/5204527/Les Banians Vefa Sainte-Marie PLUS 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	30 584,03	29 947,02	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	329,42	490,01
S.H.L.M.R.	2017	X	962493/5205259/Rose des Bois Interne Le Tampon PLUS 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	748 843,13	419 045,47	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 257,14	10 725,57
S.H.L.M.R.	2017	X	962494/5205260/Rose des Bois Interne Le Tampon PLUS 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	104 741,85	99 971,81	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	299,92	1 983,81



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962854/5111269/5111269	Caisse des Depots et Consign.	187 402,95	171 401,93	34,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	514,21	4 515,82
S.H.L.M.R.	2017	X	962868/5206012/Zaca Interne Saint-Denis PLAI 90 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 080,60	94 397,57	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	283,19	1 831,36
S.H.L.M.R.	2017	X	962869/5206107/Zaca Interne Saint-Denis PLAI 90 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	228 344,78	219 728,27	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	659,18	5 467,65
S.H.L.M.R.	2017	X	962876/5208801/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLAI 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	369 754,43	200 315,79	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,95	4 984,60
S.H.L.M.R.	2017	X	962877/5208802/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLAI 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	39 427,35	38 337,69	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,01	743,77
S.H.L.M.R.	2017	X	962878/5209228/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLAI 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	144 403,35	66 631,15	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	199,89	1 658,03
S.H.L.M.R.	2017	X	962879/5209229/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLAI 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	40 582,95	39 461,36	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	118,38	765,57
S.H.L.M.R.	2017	X	962880/5209273/Rose des Bois Interne Le Tampon PLAI 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 112,75	127 474,92	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 402,22	2 720,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962881/5209274/Rose des Bois Interne Le Tampon PLAI 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	71 292,45	70 685,04	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	777,54	1 125,79
S.H.L.M.R.	2018	X	962882/5214790/Belem Interne Saint-Denis PLUS 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	194 326,35	190 044,27	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 090,49	4 055,59
S.H.L.M.R.	2018	X	962883/5214791/Belem Interne Saint-Denis PLUS 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 436,10	84 416,34	47,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	928,58	1 344,49
S.H.L.M.R.	2018	X	962884/5214892/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLAI 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	40 737,23	39 525,72	47,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	118,58	766,82
S.H.L.M.R.	2018	X	962885/5214893/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLAI 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	211 118,78	202 709,47	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	608,13	5 044,16
S.H.L.M.R.	2018	X	962886/5215397/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	149 039,48	147 586,28	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 376,14	2 846,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2018	X	962887/5215398/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	50 408,03	50 421,04	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	811,78	704,34
S.H.L.M.R.	2018	X	962888/5215399/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	13 102,58	12 974,82	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	208,89	250,24
S.H.L.M.R.	2018	X	962990/5247073/CIDOM RIVES D'OR 15 LLTS (RPA)	Caisse des Depots et Consign.	694 865,00	430 434,78	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 291,30	10 710,81
S.H.L.M.R.	2018	X	962896/5238969/FLEUR DE CANNE 37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	123 504,30	121 443,49	37,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 335,88	2 591,63
S.H.L.M.R.	2018	X	962897/5238970/FLEUR DE CANNE 37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	55 161,30	54 801,02	47,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	602,81	872,81
S.H.L.M.R.	2018	X	962642/5241685/CIDOM - MELODY - 16 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	291 079,00	283 014,37	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	849,04	5 490,62
S.H.L.M.R.	2018	X	962900/5255337/CI - LA PRISE 2 - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	231 398,93	222 184,19	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	666,55	5 528,76
S.H.L.M.R.	2018	X	962901/5255338/CI - LA PRISE 2 - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 166,48	44 793,98	47,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,38	869,03
S.H.L.M.R.	2018	X	962647/5247072/CIDOM RIVES D'OR 15 LLTS (RPA)	Caisse des Depots et Consign.	216 147,00	209 864,92	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	629,59	4 071,49
S.H.L.M.R.	2019	X	962993/5306910/CI- RPA TABAILLET - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	501 110,08	495 169,13	58,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 446,86	6 006,30
S.H.L.M.R.	2019	X	962994/5306911/CI- RPA TABAILLET - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	601 878,14	589 818,24	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 488,00	12 192,56
S.H.L.M.R.	2019	X	963000/5319656/CI- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 175 077,59	1 157 173,45	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 471,52	17 957,86
S.H.L.M.R.	2019	X	962367/1346397/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	692 489,17	611 476,67	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	8 866,41	26 729,88
S.H.L.M.R.	2019	X	962368/1346398/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	163 401,11	147 827,69	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 143,50	5 143,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2019	X	962369/1346399/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	573 411,13	506 329,26	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	7 341,77	22 133,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962370/1346400/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	274 241,56	248 104,17	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 597,51	8 632,45
S.H.L.M.R.	2019	X	962371/1346401/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	1 940 820,18	1 713 768,70	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	24 849,65	74 915,08
S.H.L.M.R.	2019	X	962372/1346402/Prêt Foncier Chantilly (ex Mazagran) -77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 177 439,83	1 065 220,45	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	15 445,70	37 062,93
S.H.L.M.R.	2019	X	962373/1346403/Prêt construction Chantilly (ex Mazagran) 77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	4 279 742,51	3 779 066,63	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	54 796,47	165 196,79
S.H.L.M.R.	2019	X	962374/1346404/Prêt foncier Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	363 242,77	318 701,58	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	4 621,17	11 088,80
S.H.L.M.R.	2019	X	962375/1346405/Prêt construction Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 673 528,38	1 423 052,72	26,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	20 634,26	62 206,83
S.H.L.M.R.	2019	X	962376/1346406/Prêt construction 28 PLS Fréquence	Caisse des Depots et Consign.	107 589,07	94 177,93	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 318,49	4 636,87
S.H.L.M.R.	2019	X	962377/1346407/Prêt construction BOGALET.19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	131 414,59	115 033,57	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 610,47	5 663,70
S.H.L.M.R.	2019	X	962378/1346408/Prêt construction Dukeline 4PLS	Caisse des Depots et Consign.	84 755,57	78 685,01	29,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 140,93	2 112,27
S.H.L.M.R.	2003	X	963033/1018514/Prêt construction TUITUIT - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	587 577,00	324 501,18	17,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 894,01	20 515,31
S.H.L.M.R.	2004	X	963034/1026584/ORANGERIE 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	261 155,20	156 225,08	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 874,70	8 799,18
S.H.L.M.R.	2004	X	963035/1028729/MAMBOLO 2	Caisse des Depots et Consign.	184 261,20	112 162,55	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 345,95	6 317,42
S.H.L.M.R.	2004	X	963036/1030674/GARE ROUTIERE	Caisse des Depots et Consign.	134 127,20	87 318,92	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 047,83	4 119,11

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2004	X	963037/1038258/MADIEL - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	274 507,60	191 353,40	18,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 296,24	8 522,45
S.I.D.R.	2007	X	961155/1091630/Prêt construction. de 62 LLTS Seychelles-St Louis	Caisse des Depots et Consign.	884 306,80	624 679,07	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	8 120,83	27 437,37
S.I.D.R.	2007	X	961156/1091647/Prêt construction 42 LLTS Lacroix	Caisse des Depots et Consign.	57 000,00	42 862,17	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,59	1 504,39
S.I.D.R.	2007	X	961157/1091648/Prêt construction 43 LLS San Severia 1-St Denis	Caisse des Depots et Consign.	280 354,50	189 989,23	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	569,97	8 493,89
S.I.D.R.	2007	X	961158/1091655/Prêt construction 18 LLS San Severia 2	Caisse des Depots et Consign.	51 000,00	38 350,37	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,05	1 346,03
S.I.D.R.	2007	X	961159/1091656/Prêt construction 43 LLTS Ceylan -	Caisse des Depots et Consign.	232 664,70	157 678,28	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	473,03	7 049,35
S.I.D.R.	2013	X	955414/7714826/Prêt construction LE CHAMBLY - 91LLS	Credit Foncier de France	2 191 260,40	1 764 044,48	31,89	A	F		3,320	F		3,320	A-1	EUR	58 566,28	55 126,39
S.I.D.R.	2013	X	955415/7714836/Prêt construction FREGATE2 - 59 LLS	Credit Foncier de France	1 388 460,80	1 100 022,97	30,06	A	F		3,320	F		3,320	A-1	EUR	36 520,76	35 484,61
S.I.D.R.	2008	X	961174/1101537/Prêt construction 20 LLS ZAC de l'Avenir	Caisse des Depots et Consign.	355 694,00	252 445,13	27,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 281,79	11 164,30
S.I.D.R.	2011	X	962776/1209146/La Découverte (VEFA) - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	394 048,80	366 145,55	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 027,60	6 905,49
S.I.D.R.	2011	X	962777/1209153/La Découverte (VEFA) - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	983 420,80	871 413,16	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 585,54	22 867,46
S.I.D.R.	2011	X	962778/1209367/Indiana (VEFA) - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	129 011,40	114 805,17	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	344,42	2 568,96
S.I.D.R.	2008	X	961183/1108350/Prêt construction 20 LLS Les Lataniers -ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	1 987 602,00	1 110 630,52	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	14 438,20	52 554,85
S.I.D.R.	2011	X	962779/1209406/Indiana (VEFA) - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	325 660,40	275 200,05	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	825,60	8 206,69

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962780/1209416/Luxor ( VEFA) - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	212 170,40	197 040,05	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 167,44	3 716,17
S.I.D.R.	2011	X	962781/1209425/Luxor ( VEFA) - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	525 575,20	464 821,83	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 113,04	12 197,77
S.I.D.R.	2011	X	962782/1210437/Sainte Maxime - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	272 061,20	252 446,00	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 776,91	4 761,12
S.I.D.R.	2011	X	962783/1210439/Sainte Maxime - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	675 948,60	594 864,65	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 543,51	15 610,33
S.I.D.R.	2011	X	962784/1210765/Sainte Agathe - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	110 395,80	102 444,32	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 126,89	1 932,09
S.I.D.R.	2011	X	962785/1210768/Sainte Agathe - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 061,80	262 883,37	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 891,72	6 898,54
S.I.D.R.	2009	X	961209/1129975/Prêt construction 35 LLTS Porquerolles - St Denis	Caisse des Depots et Consign.	767 670,00	408 609,65	28,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 494,71	19 096,18
S.I.D.R.	2009	X	961212/1136657/Prêt construction 44 LLTS Café Moka-Zac M. Joli	Caisse des Depots et Consign.	73 676,10	22 671,03	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	68,01	732,85
S.I.D.R.	2009	X	961213/1136666/Prêt construction.de 44 LLTS Café Moka-Zac M.Joli	Caisse des Depots et Consign.	104 007,90	82 462,48	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	247,39	2 665,62
S.I.D.R.	2009	X	961214/1136668/Prêt construction 71 LLS CHYPRE	Caisse des Depots et Consign.	474 814,80	350 898,67	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 052,70	14 337,32
S.I.D.R.	2009	X	961242/1147754/Prêt construction 16 LLTS Wallis-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	460 850,00	386 664,93	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 253,32	11 894,53
S.I.D.R.	2011	X	962790/1211749/La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	104 177,70	92 669,98	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	278,01	2 073,65
S.I.D.R.	2011	X	962791/1211826/La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	426 196,50	361 163,94	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 083,49	10 770,20
S.I.D.R.	2011	X	962792/1211907/Fidji 3 - 11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	91 878,90	81 729,75	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	245,19	1 828,84

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962793/1211910/Fidji 3 - 11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	204 253,80	173 087,07	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	519,26	5 161,60
S.I.D.R.	2011	X	962794/1212244/Aina - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	344 206,80	306 065,78	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	918,20	6 848,73
S.I.D.R.	2011	X	962795/1212276/Aina - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	862 176,00	721 223,44	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 163,67	21 507,47
S.I.D.R.	2009	X	961215/1136738/Prêt construction 18 LLTS- Futuna - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	318 787,50	192 658,10	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	577,97	7 871,79
S.I.D.R.	2009	X	961216/1136740/Prêt construction 18 LLTS Futuna	Caisse des Depots et Consign.	133 092,60	62 645,39	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	187,94	2 025,03
S.I.D.R.	2009	X	961217/1136743/Prêt foncier 16 LLTS Wallis-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	606 576,90	401 097,68	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 203,29	16 388,39
S.I.D.R.	2011	X	962805/1212374/Le Cap - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	153 811,60	141 562,02	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 557,18	2 669,85
S.I.D.R.	2011	X	962806/1212377/Le Cap - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	429 242,80	372 375,12	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 096,13	9 771,80
S.I.D.R.	2011	X	962807/1212388/Domaine des chênes	Caisse des Depots et Consign.	174 076,20	161 488,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 776,37	3 045,66
S.I.D.R.	2011	X	962808/1212389/Domaine des chênes	Caisse des Depots et Consign.	328 944,60	291 008,27	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 201,09	7 636,58
S.I.D.R.	2011	X	961479/1189087/Prêt foncier Finette-60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	160 755,00	147 789,35	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 625,68	2 872,13
S.I.D.R.	2011	X	961480/1189100/Prêt construction Finette-60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 041 280,50	826 425,12	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 090,68	22 516,32
S.I.D.R.	2010	X	961296/1155228/Prêt construction 14 LLTS RHI Bouillon (Malte)	Caisse des Depots et Consign.	105 924,00	97 460,85	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 072,07	1 952,84
S.I.D.R.	2010	X	961297/1155229/Prêt construction 62 LLTS Açores	Caisse des Depots et Consign.	1 130 736,90	976 702,81	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 743,73	27 656,94

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961314/1158697/Prêt construction de 62 LLTS Açores-	Caisse des Depots et Consign.	113 459,40	99 406,24	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	298,22	2 342,75
S.I.D.R.	2010	X	961315/1158699/Prêt construction 62 LLTS- Santa Appolonia	Caisse des Depots et Consign.	476 692,80	391 629,63	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 174,89	12 495,24
S.I.D.R.	2010	X	961316/1158973/Prêt construction 62 LLTS Santa Appolonia	Caisse des Depots et Consign.	115 626,60	85 394,01	39,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	256,18	2 012,52
S.I.D.R.	2010	X	961317/1158974/Prêt constructio 18 LLS Corossol (ex Chago1)RHI II	Caisse des Depots et Consign.	546 762,00	339 841,50	29,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 019,52	10 842,91
S.I.D.R.	2009	X	961206/1129670/Prêt construction 37 LLZ ZANZIBAR	Caisse des Depots et Consign.	425 791,40	286 650,96	28,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 153,16	13 396,50
S.I.D.R.	2009	X	961207/1129671/Prêt construction 38 LLTS Bornéo-ZAC de l'Avenir	Caisse des Depots et Consign.	132 453,80	15 904,58	38,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	174,95	623,11
S.I.D.R.	2009	X	961208/1129974/Prêt construction 31 LLTS RPA La Cayenne	Caisse des Depots et Consign.	214 357,20	78 604,64	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	864,65	3 079,59
S.I.D.R.	2010	X	961407/1179170/Prêt foncier Géranium-22LLTS (ex Madère)	Caisse des Depots et Consign.	1 045 954,80	892 738,48	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 820,12	25 279,36
S.I.D.R.	2010	X	961410/1179525/Prêt construction Géranium - 22LLTS (ex Madère)	Caisse des Depots et Consign.	333 776,40	288 623,33	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	865,87	6 802,11
S.I.D.R.	2010	X	961411/1179527/Prêt FJT Suffren - 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 023 151,60	1 453 445,67	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 360,34	46 373,31
S.I.D.R.	2010	X	961412/1179584/Prêt foncier Alexandra - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	312 479,00	270 207,03	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	810,62	6 368,08
S.I.D.R.	2010	X	961413/1179586/Prêt construction le Galabert-14 LLS-T/BASSINS	Caisse des Depots et Consign.	729 117,60	591 297,03	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 773,89	18 865,79
S.I.D.R.	2010	X	961414/1179593/Prêt foncier Domaine des vavangues 1-19LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 446 839,60	1 168 748,23	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 506,24	37 289,82
S.I.D.R.	2010	X	961415/1179680/Prêt construction Domaine des vavangues 1-19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	243 967,60	220 837,53	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 429,21	4 424,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961416/1179733/Prêt foncier Cardamome-38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	233 693,20	212 252,55	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 334,78	4 252,93
S.I.D.R.	2010	X	961417/1179737/Prêt foncier Le Galabert-14 LLS-T-BASSINS	Caisse des Depots et Consign.	545 284,20	465 082,76	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 115,91	13 169,58
S.I.D.R.	2010	X	961418/1179760/Prêt construction Cardamome-38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	466 314,40	397 727,98	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 375,01	11 262,32
S.I.D.R.	2010	X	961419/1179804/Prêt foncier Les Florentins-65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	374 381,60	323 735,48	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	971,21	7 629,61
S.I.D.R.	2010	X	961420/1179809/Prêt construction 65 LLS Les Florentins	Caisse des Depots et Consign.	873 556,80	708 433,78	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 125,30	22 603,13
S.I.D.R.	2010	X	961423/1179866/Prêt foncier Les Jacquiers - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	199 849,00	181 513,46	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 996,65	3 637,00
S.I.D.R.	2010	X	961424/1179873/Prêt construction Les Jacquiers-63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	569 257,80	485 530,27	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 340,83	13 748,59
S.I.D.R.	2010	X	961425/1180027/Prêt foncier Solène - 26 LLS ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	74 956,60	64 816,52	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	194,45	1 527,56
S.I.D.R.	2010	X	961427/1180056/Prêt construction Solène-26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 309,40	213 120,74	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	639,36	6 799,78
S.I.D.R.	2010	X	961428/1180057/Prêt construction Alexandra 48LLS	Caisse des Depots et Consign.	263 780,00	228 096,00	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	684,29	5 375,64
S.I.D.R.	2010	X	961429/1180060/Prêt foncier Aruba Lifou 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	715 373,20	421 832,39	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 265,50	13 458,89
S.I.D.R.	2010	X	961430/1180211/Prêt construction Ibiza - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	128 498,80	111 115,57	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	333,35	2 618,71
S.I.D.R.	2010	X	961431/1180217/Prêt foncier Canamelle (VEFA)-39LLTS	Caisse des Depots et Consign.	510 281,60	412 109,37	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 236,33	13 148,67
S.I.D.R.	2010	X	961366/1176562/Prêt construction 18 LLS Corossol-RHI II	Caisse des Depots et Consign.	365 045,20	315 547,98	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	946,64	7 436,66



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961367/1176577/Prêt construction 18 LLS-Chagos 2-Anthuriums	Caisse des Depots et Consign.	26 226,80	22 670,66	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	68,01	534,29
S.I.D.R.	2010	X	961370/1176637/Prêt construction 18 LLS Chagos2 (Anthuriums)-	Caisse des Depots et Consign.	75 604,40	65 353,04	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	196,06	1 540,20
S.I.D.R.	2010	X	961371/1176641/Prêt construction 15 LLTS Fidji 2-ZAC Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	271 716,40	203 438,70	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	610,32	6 490,87
S.I.D.R.	2010	X	961372/1176723/Prêt construction 15 LLTS-Fidji 2-ZAC Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	1 311 490,80	835 795,32	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 507,38	26 666,70
S.I.D.R.	2010	X	961373/1176781/Prêt constructio de 16 LLTS Fidji1-RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	249 773,20	201 557,55	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	604,67	6 430,85
S.I.D.R.	2010	X	961374/1176793/Prêt construction 16 LLTS Fidji 1 RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	30 452,00	26 322,95	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	78,97	620,37
S.I.D.R.	2010	X	961375/1177052/Const.de 53 LLTS Fort Dauphin ZAC Porte	Caisse des Depots et Consign.	289 548,00	233 501,29	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	700,50	7 450,04
S.I.D.R.	2010	X	961378/1177354/Prêt construction 53 LLTS-Fort Dauphin-	Caisse des Depots et Consign.	886 289,00	621 277,67	22,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 863,83	26 131,36
S.I.D.R.	2010	X	961389/1178011/Prêt construction 66 LLTS Gotland (ZAC Fayard)	Caisse des Depots et Consign.	448 266,30	407 528,06	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 482,81	8 165,68
S.I.D.R.	2010	X	961390/1178470/Prêt construction 77 LLS-Mail de l'Océan (Bermudes)	Caisse des Depots et Consign.	354 808,50	302 930,88	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 332,24	8 577,98
S.I.D.R.	2010	X	961391/1178516/Prêt construction 77 LLS Mail de L'Océan(Bermudes)	Caisse des Depots et Consign.	141 367,20	128 519,81	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 413,72	2 575,17
S.I.D.R.	2010	X	961392/1178528/Prêt foncier Ligne des Bambous-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	329 856,60	281 609,34	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 097,70	7 974,23
S.I.D.R.	2010	X	961394/1178693/Prêt construction Ligne des Bambous-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	208 438,00	189 507,30	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 084,58	3 797,18
S.I.D.R.	2010	X	961395/1178866/Prêt foncier-Cocos-38 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 060,70	138 250,29	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 520,75	2 770,13

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961396/1178870/Prêt construction-Cocos-38 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	486 355,20	415 243,73	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 567,68	11 758,31
S.I.D.R.	2010	X	961397/1178900/Prêt foncier-Rosaire Congo-64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	342 347,60	274 139,69	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 015,54	5 492,97
S.I.D.R.	2010	X	961399/1178906/Prêt foncier Jamblon - 19 LLTS.R.Boulangerie	Caisse des Depots et Consign.	798 811,00	600 688,23	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 607,57	17 009,47
S.I.D.R.	2010	X	961401/1178978/Prêt foncier AMOUI - 13 LLTS RHI Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	270 179,80	245 625,98	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 701,89	4 921,63
S.I.D.R.	2010	X	961402/1178983/Prêt construction AMOUI - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	630 419,60	538 209,80	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 920,31	15 240,29
S.I.D.R.	2010	X	961403/1179020/Prêt construction Rosaire Congo-64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	181 311,80	164 792,31	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 812,72	3 301,96
S.I.D.R.	2010	X	961404/1179023/Prêt construction Jamblon - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	380 314,20	324 604,01	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 570,64	9 191,70
S.I.D.R.	2007	P	95559/90012706282/Prêt construction 40 log.-.PITON MADORE	Caisse Reg.de Credit Agricole	470 000,00	193 350,14	15,85	T	F		3,550	F		3,500	A-1	EUR	5 441,44	101 753,04
S.I.D.R.	2006	P	95560/MIN240588EUR-025912 /Prêt construction 40 PLS PITON MADORE	CFFL	340 000,00	193 227,97	10,41	T	F		4,980	F		4,890	A-1	EUR	9 186,50	14 452,94
S.I.D.R.	2007	X	961131/1088448/Prêt constructide 40 LLTS Zac Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	304 347,60	217 670,29	21,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 088,35	9 384,59
S.I.D.R.	2007	X	961132/1088491/Prêt construction 43 LLS LOFOTEN -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	417 532,60	318 472,83	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 592,36	11 046,44
S.I.D.R.	2007	X	961151/1091345/Prêt construction 61 LLS Les Glénans	Caisse des Depots et Consign.	98 000,00	74 047,29	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	222,14	2 598,93
S.I.D.R.	2007	X	961152/1091346/Prêt construction 45 LLS MANGOUSTANS-St André	Caisse des Depots et Consign.	431 511,80	292 591,82	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	877,78	13 080,96
S.I.D.R.	2005	X	961042/1038462/Prêt construction 32 logements CALLISTO	Caisse des Depots et Consign.	939 903,90	611 038,04	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 387,65	31 687,36

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2005	X	961053/1043749/Prêt construction 16 log. Les Cyclades	Caisse des Depots et Consign.	473 418,60	311 381,15	19,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,650	A-1	EUR	5 137,79	16 206,10
S.I.D.R.	2005	X	961056/1044696/Prêt construction 63 log.-DIMITILE-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	512 199,60	354 163,70	19,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 249,96	15 773,65
S.I.D.R.	2005	X	961057/1044713/Prêt construction 52 log. ZINGADES - St Joseph	Caisse des Depots et Consign.	485 843,62	330 790,06	19,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 969,48	14 732,65
S.I.D.R.	2005	X	961059/1046404/Prêt construction 31 log. JUAN DE NOVA-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	436 888,20	302 969,09	19,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 635,63	13 493,56
S.I.D.R.	2005	X	961060/1048025/Const. de 47 log. BASSAS DE INDIAN-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	611 726,20	404 179,21	19,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,650	A-1	EUR	6 668,96	21 035,85
S.I.D.R.	2001	X	960954/1000953/Prêt construction 42 Log.Les Gerberas T.Bassins	Caisse des Depots et Consign.	549 981,20	233 343,94	15,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 402,79
S.I.D.R.	2002	X	960956/1003481/Prêt construction 63 LLS FRAGRANCE 1 ST-BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	29 186,80	13 151,97	16,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	933,75
S.I.D.R.	2003	X	960973/1014174/Prêt construction 32 LLS "BREST" LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	944 927,40	447 496,12	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	30 347,76
S.I.D.R.	2003	X	960975/1015427/Prêt construction 70 LLS "Etoile du Sud" TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	883 354,20	440 241,38	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	29 828,01
S.I.D.R.	2003	X	960977/1015492/Prêt construction 11 LLS "Les FEROE" (Joli Fond)	Caisse des Depots et Consign.	196 829,20	98 365,83	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	6 664,66
S.I.D.R.	2003	X	960992/1022953/Prêt construction 31 LLS "ROQUEFEUIL" ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	507 621,00	281 327,26	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 375,93	17 785,81
S.I.D.R.	2004	X	960999/1026472/Prêt construction 83 83 LLS LES OLIVIERS	Caisse des Depots et Consign.	395 388,00	254 258,50	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 322,39	13 830,62
S.I.D.R.	2004	X	961016/1028439/Prêt compl. RYAN 2ème tranche-BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	293 567,20	196 025,23	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 352,30	9 247,14
S.I.D.R.	2004	X	961023/1030506/Opération SIRIUS Logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 149 258,00	734 962,36	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	12 494,36	39 978,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2004	X	961025/1031495/Opération "Petit Bazar" Logement social	Caisse des Depots et Consign.	944 337,60	612 365,54	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 410,22	33 310,16
S.I.D.R.	2004	X	961029/1034265/Prêt construction 58 log. KERKENNA	Caisse des Depots et Consign.	524 117,60	350 990,42	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 211,89	16 557,34
S.I.D.R.	2007	X	961092/1080520/Prêt construction 60 log.OSIRIS	Caisse des Depots et Consign.	484 185,00	348 767,75	26,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 231,52	15 081,53
S.I.D.R.	2007	X	961099/1083132/Prêt construction 67 log.ORION	Caisse des Depots et Consign.	268 499,80	184 810,26	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 772,15	9 442,00
S.I.D.R.	2007	X	961100/1083201/Prêt construction 49 LLTS ATLANITDE-LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	542 439,20	310 821,30	15,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 662,32	20 954,90
S.I.D.R.	2007	X	961101/1083296/Prêt construction 46 LLS DARDANELLES	Caisse des Depots et Consign.	219 618,00	145 260,94	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 452,61	7 688,30
S.I.D.R.	2007	X	961102/1083298/Prêt construction 36 log.CANAL MON REPOS	Caisse des Depots et Consign.	255 929,20	170 599,35	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 705,99	9 029,40
S.I.D.R.	2013	X	961739/1240128/Coulée Verte (VEFA) - 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	496 627,50	444 390,28	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 333,17	9 697,88
S.I.D.R.	2013	X	961740/1240131/Coulée Verte (VEFA) - 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 211 719,50	1 036 851,95	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 110,56	29 937,20
S.I.D.R.	2013	X	961741/1240138/Les Savanes (VEFA) - 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	824 842,20	738 082,09	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 214,25	16 107,07
S.I.D.R.	2013	X	961742/1240146/Les Savanes (VEFA) - 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 012 805,60	1 717 696,64	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 153,09	49 595,35
S.I.D.R.	2014	X	962004/5017358/Terence - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	256 922,48	201 005,97	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	603,02	5 624,41
S.I.D.R.	2014	X	962005/5017359/Terence - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	106 354,73	95 826,13	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	287,48	2 040,55
S.I.D.R.	2014	X	962006/5018871/Prêt foncier TOURNESOL - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	283 500,90	242 746,17	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	3 908,21	5 418,80

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	962013/5019581/Prêt construction TOURNESOL - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	159 395,60	147 308,69	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 620,40	2 697,68
S.I.D.R.	2013	X	962014/5019582/Prêt construction OCEANE (VEFA) - 22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	927 975,40	807 330,36	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 880,63	20 425,14
S.I.D.R.	2013	X	961743/1240153/Prêt construction La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	394 105,60	366 961,75	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 036,58	6 720,21
S.I.D.R.	2013	X	961744/1240289/Prêt foncier Fidji 3-11 LLTS-RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	532 630,80	495 946,09	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 455,41	9 082,32
S.I.D.R.	2013	X	961745/1240291/Prêt construction Fidji 3-11 LLTS RHI Say Piscin	Caisse des Depots et Consign.	959 101,20	849 075,66	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 339,83	21 481,28
S.I.D.R.	2013	X	961746/1240293/Prêt foncier Aina 39 LLTS-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	456 638,20	425 187,44	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 677,06	7 786,51
S.I.D.R.	2013	X	961747/1240299/Prêt construction Aina- 39 LLTS-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	1 300 361,60	1 157 220,76	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 729,43	29 277,23
S.I.D.R.	2013	X	961748/1240304/Prêt foncier Le Cap-12 LLS ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	1 114 829,40	989 058,82	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 879,65	25 022,80
S.I.D.R.	2013	X	961749/1240306/Prêt construction Le Cap-12 LLS-ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	924 226,40	827 012,68	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 481,04	18 047,79
S.I.D.R.	2013	X	961750/1240357/Prêt foncier Domaine des chênes-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	2 260 676,00	1 939 037,47	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 817,11	55 986,16
S.I.D.R.	2013	X	961751/1240368/Prêt construction Domaine des chênes-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	967 386,40	865 632,93	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 596,90	18 890,60
S.I.D.R.	2013	X	961752/1240382/Prêt construction Flacourt (VEFA)-68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 369 608,00	2 028 508,36	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 085,52	58 569,47
S.I.D.R.	2013	X	961753/1240395/Prêt construction- CLEO - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	188 538,80	175 553,27	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 931,09	3 214,93
S.I.D.R.	2013	X	961754/1240397/Prêt foncier Flacourt (VEFA)-68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	459 270,40	406 237,46	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 468,61	10 277,65

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961755/1240398/Réhabilitation Maison Relais - Chaudron 127	Caisse des Depots et Consign.	26 013,00	23 275,56	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	69,83	507,94
S.I.D.R.	2013	X	961756/1240408/Prêt foncier COULEE VERTE VEFA 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	215 136,20	170 520,78	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	511,56	4 923,48
S.I.D.R.	2013	X	961757/1240651/Prêt construction COULEE VERTE VEFA 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	141 504,80	131 496,03	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 446,46	2 408,10
S.I.D.R.	2013	X	961758/1240664/Prêt foncier LES SAVANES VEFA 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	291 542,80	258 894,11	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	776,68	5 649,81
S.I.D.R.	2013	X	961759/1240666/Prêt foncier Colombo 39 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	1 408 048,40	1 185 723,81	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 557,17	34 235,60
S.I.D.R.	2013	X	961760/1240672/Prêt construction LES SAVANES VEFA 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	251 124,00	231 285,03	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 544,14	4 235,55
S.I.D.R.	2013	X	961761/1240676/Prêt foncier DOMAINE DES LATANIERS 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 206 831,20	1 044 854,85	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 493,40	26 434,42
S.I.D.R.	2013	X	961762/1240735/Prêt foncier BRIGANTINE VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	341 085,20	305 208,53	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	915,62	6 660,53
S.I.D.R.	2013	X	961763/1240738/Prêt construction Domaine des Lataniers 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	830 984,40	711 833,39	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 135,50	20 552,89
S.I.D.R.	2013	X	961764/1240741/Prêt foncier - POKER D'AS 2 - 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	223 008,40	207 648,79	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 284,14	3 802,70
S.I.D.R.	2013	X	961765/1240742/Prêt foncier DOMAINE DE BELLEPIERRE 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	542 926,80	480 342,91	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 283,77	12 152,49
S.I.D.R.	2013	X	961766/1240832/Prêt construction - FLEUR D'EAU - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	315 286,40	293 571,18	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 229,28	5 376,20
S.I.D.R.	2007	X	961115/1087086/Prêt construction 55 log.CROIX-ZAC AVENIR	Caisse des Depots et Consign.	602 641,60	409 183,46	21,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	6 137,75	20 905,29
S.I.D.R.	2007	X	961116/1087094/Prêt construction 51 log.OUESSANT	Caisse des Depots et Consign.	657 809,40	436 078,91	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 308,24	20 738,54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2006	X	961076/1055887/Prêt construction 44 log.Pirogues	Caisse des Depots et Consign.	855 124,00	585 602,36	20,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	8 784,04	29 466,38
S.I.D.R.	2006	X	961079/1057129/Prêt construction 34 LLTS BENJOIN	Caisse des Depots et Consign.	1 213 830,80	913 365,24	20,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 700,48	37 325,12
S.I.D.R.	2006	X	961080/1058709/Prêt construction 36 logements GOYAVES	Caisse des Depots et Consign.	639 530,60	457 184,57	20,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	4 571,85	19 673,00
S.I.D.R.	2006	X	961081/1059190/Prêt construction 102 log. AVOCATIERS	Caisse des Depots et Consign.	473 892,80	336 946,59	25,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	3 369,47	14 628,75
S.I.D.R.	2006	X	961082/1059198/Prêt construction 48 log.ANDROMEDE-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	693 254,20	472 519,07	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 087,79	23 776,24
S.I.D.R.	2006	X	961083/1059219/Prêt construction 48 log. JUPITER-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	263 833,80	179 544,42	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 693,17	9 034,33
S.I.D.R.	2006	X	961084/1059222/Prêt construction 12 logements AUSTRALES	Caisse des Depots et Consign.	436 947,20	274 361,52	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 743,62	15 088,87
S.I.D.R.	2013	X	961877/1249317/Prêt foncier LES INTEMPORELLES VEFA 91 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 402 874,40	1 234 912,84	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 584,04	31 242,82
S.I.D.R.	2013	X	961878/1249319/Prêt construction LES INTEMPORELLES VEFA 91 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 026 360,80	948 702,88	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 435,73	17 373,71
S.I.D.R.	2013	X	961879/1249320/Prêt construction NIAMA 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	2 499 609,20	2 190 258,07	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	24 092,84	55 412,67
S.I.D.R.	2013	X	961880/1250199/Prêt construction - CAMBUSTON 2- 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	93 806,70	87 061,82	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	957,68	1 594,37
S.I.D.R.	2013	X	961881/1250202/Prêt foncier - PLATEAU NOIR- 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	736 551,30	483 760,82	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 321,37	12 238,96
S.I.D.R.	2013	X	961882/1250204/Prêt complémentaire NIAMA 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	487 197,20	414 529,11	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 243,59	11 968,77
S.I.D.R.	2013	X	961890/1250988/Prêt construction LE PORTAIL	Caisse des Depots et Consign.	96 360,00	89 431,53	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	983,75	1 637,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961891/1250992/Prêt complémentaire LE PORTAIL	Caisse des Depots et Consign.	798 687,00	538 473,69	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 923,21	13 623,17
S.I.D.R.	2013	X	961892/1251020/Prêt foncier LE SABLIER VEFA 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	367 119,20	327 538,69	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	982,62	7 147,84
S.I.D.R.	2013	X	961893/1251025/Prêt construction LE SABLIER VEFA 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	897 732,00	768 476,29	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 305,43	22 188,35
S.I.D.R.	2013	X	961894/1251677/Prêt construction JARDIN COCO VEFA - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	200 069,00	178 498,80	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	535,50	3 895,36
S.I.D.R.	2013	X	961897/1252462/Prêt foncier JARDIN COCO VEFA - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	144 478,40	128 298,86	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	384,90	2 799,85
S.I.D.R.	2013	X	961898/1252592/Prêt foncier Villa Myosotis VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	352 009,40	298 701,84	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	896,11	8 624,47
S.I.D.R.	2013	X	961899/1252594/Prêt construction Villa Myosotis VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	492 421,60	438 417,54	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 315,25	9 567,53
S.I.D.R.	2013	X	961900/1253355/Prêt construction CHAUDRON 8 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 167 213,60	990 601,67	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 971,80	28 601,81
S.I.D.R.	2013	X	961901/1253734/Prêt foncier GRENADINE 1- 131 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	26 232,20	24 279,04	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	267,07	444,62
S.I.D.R.	2013	X	961902/1253738/Prêt construction GRENADINE 1 VEFA 131 L	Caisse des Depots et Consign.	130 512,40	114 612,09	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 260,73	2 899,64
S.I.D.R.	2013	X	961903/1253741/Prêt foncier Carreau Z-Ananas VEFA 41LLS	Caisse des Depots et Consign.	28 087,20	25 006,87	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	75,02	545,72
S.I.D.R.	2013	X	961904/1253743/Prêt construction Carreau Z-Ananas VEFA 41LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 606,20	151 520,64	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	454,56	4 374,88
S.I.D.R.	2013	X	961905/1253756/Prêt foncier Les Jardins de Sanassee 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	280 997,60	249 529,83	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	748,59	5 445,46
S.I.D.R.	2013	X	961906/1253762/Prêt construction Les Jardins de Sanassee 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	684 118,60	578 895,19	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 736,69	16 714,54



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961907/1254092/Prêt construction - PLATEAU NOIR- 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	275 558,80	232 354,11	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	697,06	6 708,80
S.I.D.R.	2013	X	961908/1254306/Construction FAO Gernez Rieux (30 places)	Caisse des Depots et Consign.	503 583,20	423 331,15	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 269,99	12 222,91
S.I.D.R.	2013	X	961909/1254351/PEX.PHARE Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	253 623,00	225 711,54	42,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	677,14	4 925,67
S.I.D.R.	2013	X	961912/1255091/Prêt construction OCEAN A2 - 74 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 568 441,60	1 430 455,10	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	23 030,33	33 186,87
S.I.D.R.	2013	X	961767/1240858/Prêt foncier - HIPPOCAMPE- 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	767 621,60	685 273,21	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 538,00	17 337,14
S.I.D.R.	2013	X	961768/1240976/Prêt construction - HIPPOCAMPE- 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	637 708,80	593 741,18	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 531,15	10 873,26
S.I.D.R.	2013	X	961769/1241011/Prêt foncier - CAMBUSTON 2- 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 553 118,80	1 361 336,19	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 974,70	34 441,27
S.I.D.R.	2013	X	961770/1241041/Prêt construction BRIGANTINE 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 128 990,00	1 010 182,26	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 030,55	22 045,08
S.I.D.R.	2013	X	961775/1241210/Prêt construction DOMAINE DE BELLEPIERRE 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 744 707,20	2 330 051,23	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 990,15	67 275,97
S.I.D.R.	2013	X	961790/1241704/Prêt foncier GOELETTE 73 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	131 661,60	117 738,23	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	353,21	2 569,39
S.I.D.R.	2013	X	961791/1241714/Prêt construction GOELETTE 73 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	320 698,60	272 868,33	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	818,60	7 878,57
S.I.D.R.	2013	X	961792/1241721/Prêt foncier GALIOTTE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	549 437,00	489 597,27	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 468,79	10 684,42
S.I.D.R.	2013	X	961793/1241727/Prêt construction GALIOTTE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 339 997,60	1 137 602,34	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 412,81	32 846,19
S.I.D.R.	2013	X	961797/1241913/Prêt construction Colombo 39 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	1 549 368,40	1 381 850,91	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 145,55	30 155,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961798/1241914/Prêt foncier CAP JASMIN - 38 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	3 790 997,60	3 170 885,15	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	9 512,66	91 553,51
S.I.D.R.	2013	X	961799/1241916/Prêt construction CAP JASMIN - 38 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	909 294,40	810 981,62	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 432,94	17 697,95
S.I.D.R.	2013	X	961800/1241952/Prêt foncier Désirade 40 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 231 969,20	1 895 468,46	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 686,40	54 728,19
S.I.D.R.	2013	X	961803/1242639/Prêt construction Clos de Sylvia 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	467 326,20	421 300,73	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 782,94	9 774,27
S.I.D.R.	2013	X	961804/1242641/Prêt Foncier MISSOURI 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	145 768,50	132 802,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	2 045,15	3 118,23
S.I.D.R.	2013	X	961805/1242728/Prêt construction MISSOURI 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	238 611,40	218 478,94	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	3 517,51	5 068,76
S.I.D.R.	2013	X	961806/1242729/Prêt construction AMIRANTES 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 203,00	44 904,15	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	691,52	1 054,36
S.I.D.R.	2013	X	961834/1245218/Prêt construction Désirade 40 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	487 424,00	435 659,06	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 306,98	9 507,33
S.I.D.R.	2013	X	961835/1245259/Prêt Foncier BONNE BRISE VEFA - 88 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 214 296,80	1 036 038,34	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 108,12	29 913,71
S.I.D.R.	2013	X	961836/1245432/PEX.PHARE - Prêt Père Favron-Entre-Deux	Caisse des Depots et Consign.	771 560,40	649 605,87	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	1 299,21	19 062,24
S.I.D.R.	2013	X	961837/1245529/Prêt foncier TOURNAN KARLY 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	225 086,60	209 166,00	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 300,83	3 830,48
S.I.D.R.	2013	X	961838/1245558/Prêt foncier Tournan Karly 1-32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	548 904,00	482 823,97	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 311,06	12 215,26
S.I.D.R.	2013	X	961839/1245603/Prêt construction Tourman Karly 1-32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	560 758,80	493 811,49	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 431,93	12 493,24
S.I.D.R.	2013	X	961855/1246403/Prêt foncier FLEURIANCE 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 145,20	212 114,77	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 333,26	3 884,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961862/1247034/Prêt construction FLEURIANCE 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	377 788,80	350 944,60	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 860,39	6 426,89
S.I.D.R.	2013	X	961863/1247057/Prêt construction NOORAH 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	920 051,70	811 700,37	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 928,71	20 535,70
S.I.D.R.	2013	X	961864/1247069/Prêt foncier TERMARINE VEFA 102 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	568 008,40	482 397,94	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 447,19	13 928,36
S.I.D.R.	2013	X	961865/1247363/Les Salanganes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	612 385,60	539 049,18	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	5 390,49	13 868,36
S.I.D.R.	2013	X	961868/1248682/Prêt construction TERMARINE VEFA 102 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	459 781,00	409 088,64	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 227,27	8 927,49
S.I.D.R.	2013	X	961869/1248695/Prêt foncier CHEMIN CANAL VEFA- 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 398 769,60	2 031 727,46	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 095,18	58 662,41
S.I.D.R.	2013	X	961870/1248710/Prêt Construction BONNE BRISE VEFA - 88 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	110 900,00	98 737,56	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	296,21	2 154,74
S.I.D.R.	2013	X	961871/1248726/Prêt foncier les Figues -16 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	714 749,80	605 828,01	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 817,48	17 492,18
S.I.D.R.	2013	X	961872/1248776/Prêt construction les Figues -16 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	240 514,40	223 327,49	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 456,60	4 089,82
S.I.D.R.	2013	X	961873/1248826/Prêt foncier SEYCHELLES -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	586 034,80	520 163,75	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 721,80	13 159,94
S.I.D.R.	2013	X	961874/1248828/Prêt construction SEYCHELLES -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	301 624,00	268 368,96	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	805,11	5 856,58
S.I.D.R.	2013	X	961875/1248833/Prêt foncier OCEAN A2 - 74 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 138 079,60	962 825,60	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 888,48	27 799,83
S.I.D.R.	2013	X	961876/1249315/Prêt construction CHEMIN CANAL VEFA -20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	576 124,00	532 532,52	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 857,86	9 752,34
S.I.D.R.	2013	X	961936/1257044/Prêt construction GRAND AIR VEFA 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	500 492,80	445 133,15	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 335,40	9 714,08

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961937/1257045/Prêt construction OCEAN A2 - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 219 302,20	928 026,57	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 784,08	26 795,07
S.I.D.R.	2013	X	961938/1257181/TOURNAN KARLY 2 - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	122 652,00	109 098,78	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	327,30	2 380,85
S.I.D.R.	2013	X	961939/1257182/Prêt foncier BISQUINE VEFA 118 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	298 749,30	253 162,32	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	759,49	7 309,60
S.I.D.R.	2013	X	961942/1257442/Prêt foncier VILLA LES FOUGERES 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	488 252,80	434 163,50	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 302,49	9 474,69
S.I.D.R.	2013	X	961943/1257446/Prêt foncier RES CHRYSTIANE VEFA 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 135 656,00	956 923,32	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 870,77	27 629,41
S.I.D.R.	2010	X	962752/1181567/Prêt construction Les Terrasses de Sophie-36LLS	Caisse des Depots et Consign.	376 077,80	312 616,10	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	937,85	9 637,84
S.I.D.R.	2018	P	961972/1313549/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 510 763,44	1 318 030,68	18,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	21 088,49	51 974,37
S.I.D.R.	2010	X	962755/1182937/Prêt foncier Ambre - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	120 070,40	106 329,23	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	318,99	2 441,05
S.I.D.R.	2010	X	962756/1182941/Prêt construction Ambre-29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	361 415,40	300 140,82	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	900,42	9 253,23
S.I.D.R.	2011	X	962758/1204781/Marina - 114 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 116 952,00	1 038 418,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 422,60	19 584,52
S.I.D.R.	2011	X	962759/1204783/Marina - 114 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 117 384,40	1 532 797,60	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 860,77	40 223,39
S.I.D.R.	2014	X	962039/5024150/Prêt foncier GRAIN BB - 17 LTTS SAINTE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	72 665,93	65 499,13	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	196,50	1 394,76
S.I.D.R.	2014	X	962040/5024151/Prêt construction GRAIN BB - 17 LTTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	346 569,75	300 274,16	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	900,82	8 402,07
S.I.D.R.	2017	X	962557/5191191/CIDOM MAHE 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	31 470,60	29 738,78	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	89,22	628,76

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2017	X	962558/5191192/CIDOM MAHE 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	281 971,58	164 831,93	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	494,50	4 429,00
S.I.D.R.	2017	X	962559/5191197/Papangue 2 Interne Saint-Denis PLAI 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 769,20	17 792,39	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	53,38	376,18
S.I.D.R.	2017	X	962560/5191198/CIDOM PAPANGUE 1 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	103 535,25	65 009,71	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	195,03	1 746,80
S.I.D.R.	2017	X	962561/5191199/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLAI 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 767,63	17 790,90	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	53,37	376,15
S.I.D.R.	2017	X	962562/5191200/CIDOM PAPANGUE 2 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	99 873,53	62 760,79	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	188,28	1 686,37
S.I.D.R.	2017	X	962563/5191932/Les Badamiers Interne Saint-André PLAI 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	31 667,85	30 083,43	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	90,25	636,05
S.I.D.R.	2017	X	962564/5191933/Les Badamiers Interne Saint-André PLAI 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	147 925,20	137 714,28	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	413,14	3 700,35
S.I.D.R.	2017	X	962565/5191947/Tamariniers Interne Saint-André PLAI 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 314,25	17 397,95	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	52,19	367,84
S.I.D.R.	2017	X	962566/5191948/Tamariniers Interne Saint-André PLAI 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	95 174,40	88 586,06	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	265,76	2 380,29
S.I.D.R.	2011	X	962760/1205157/PEMBA - 8 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	134 796,80	120 006,86	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	360,02	2 685,36
S.I.D.R.	2011	X	962764/1205746/FAIRMONT - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	465 716,10	413 512,66	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 240,54	9 253,03
S.I.D.R.	2011	X	962765/1205747/FAIRMONT - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 149 795,30	965 365,90	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 896,10	28 787,99
S.I.D.R.	2011	X	962766/1206731/Prunelle - 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 125 765,90	955 301,55	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	14 998,23	23 208,28
S.I.D.R.	2011	X	962767/1206881/PEMBA - 8 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	227 208,00	191 079,06	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	573,24	5 698,13

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962768/1206908/Sanya - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	87 231,00	76 575,29	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	229,73	1 713,50
S.I.D.R.	2011	X	962769/1206923/Sanya - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	219 620,80	182 760,47	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	548,28	5 450,07
S.I.D.R.	2013	X	961913/1255094/Prêt foncier OCEAN A2 - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	271 238,80	246 559,08	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	3 797,01	5 789,27
S.I.D.R.	2013	X	961926/1256903/Prêt construction VILLA LES FOUGERES 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	202 152,40	187 136,17	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 058,50	3 427,05
S.I.D.R.	2013	X	961927/1256904/Prêt foncier Jardin des Iles - 33LLS	Caisse des Depots et Consign.	659 435,60	580 843,99	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 389,28	14 695,13
S.I.D.R.	2013	X	961928/1256905/Prêt construction Jardin des Iles - 33LLS	Caisse des Depots et Consign.	252 116,40	224 261,82	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	672,78	4 894,04
S.I.D.R.	2013	X	961929/1256907/Prêt foncier GRAND AIR VEFA 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	613 932,40	521 213,86	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 563,64	15 049,10
S.I.D.R.	2015	X	962160/5089901/Prêt construction BISQUINE VEFA 118 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 500,00	45 434,98	42,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	136,31	1 110,43
S.I.D.R.	2015	X	962164/5102699/MARIOTTE-37LLTS	Caisse des Depots et Consign.	79 375,65	72 177,93	44,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	216,53	1 690,25
S.I.D.R.	2015	X	962165/5102700/Opération BAOBAB 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	280 746,23	247 101,56	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	741,30	7 340,94
S.I.D.R.	2015	X	962166/5102702/Amirantes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 339,35	44 865,29	44,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,60	1 050,65
S.I.D.R.	2015	X	962167/5102703/Prêt construction Résidence St- Emilien	Caisse des Depots et Consign.	145 626,15	128 055,59	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	384,17	3 804,30
S.I.D.R.	2015	X	962168/5103832/Prêt construction Les Terrasses de Kerbel-45LLTS	Caisse des Depots et Consign.	32 398,95	29 638,64	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	88,92	654,53
S.I.D.R.	2015	X	962169/5103833/Prêt construction Galabert 2 (VEFA) - 11LLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 219,65	86 106,73	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	258,32	2 446,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962772/1208344/Skye (ex Carron) - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	146 298,80	130 246,86	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	390,74	2 914,49
S.I.D.R.	2011	X	962773/1208531/Skye (ex Carron) - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	616 769,20	521 571,14	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 564,71	15 553,68
S.I.D.R.	2011	X	962774/1209112/Le Guétali (VEFA) - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	577 920,60	536 997,08	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 906,97	10 127,74
S.I.D.R.	2011	X	962775/1209140/Le Guétali (VEFA) - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 348 481,60	1 194 895,02	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 143,85	31 356,21
S.I.D.R.	2016	X	962186/5116495/Opération BAOBAB 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	219 288,38	200 014,01	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,04	5 524,03
S.I.D.R.	2016	X	962187/5116496/Prêt foncier Les Terrasses de Kerbel-45LLTS	Caisse des Depots et Consign.	93 980,70	87 666,79	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	263,00	1 893,87
S.I.D.R.	2016	X	962188/5117090/Prêt foncier Benjoins-20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	167 673,08	155 412,55	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	466,24	3 357,39
S.I.D.R.	2016	X	962189/5117091/Prêt foncier Nocher-24LLS	Caisse des Depots et Consign.	391 237,20	354 781,55	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 064,34	9 798,44
S.I.D.R.	2016	X	962190/5117140/Casamance - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	17 975,40	17 143,49	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	188,58	312,92
S.I.D.R.	2014	X	962043/5024219/Prêt foncier MORANO- 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	59 876,40	55 744,90	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	613,19	991,79
S.I.D.R.	2014	X	962044/5024220/Prêt constructionMORANO- 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	208 339,88	184 831,28	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 033,14	4 512,36
S.I.D.R.	2014	X	962045/5024592/Prêt foncier VERGER CREOLE 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	41 555,40	38 649,23	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	425,14	687,63
S.I.D.R.	2014	X	962046/5024593/Prêt construction VERGER CREOLE 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	150 599,33	134 183,83	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 476,02	3 275,89
S.I.D.R.	2014	X	962049/5025777/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	68 432,25	61 583,39	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	184,75	1 311,37

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962050/5025778/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 181,40	144 108,91	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	432,33	4 032,36
S.I.D.R.	2014	X	962055/5033787/Prêt foncier VERGER CREOLE 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	73 069,13	65 897,51	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	197,69	1 403,24
S.I.D.R.	2014	X	962056/5033788/Prêt construction VERGER CREOLE 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	170 494,58	147 797,99	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	443,39	4 135,58
S.I.D.R.	2014	X	962057/5033803/Prêt foncier LANTANAS -28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	89 582,33	80 789,97	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	242,37	1 720,37
S.I.D.R.	2014	X	962058/5033804/Prêt construction LANTANAS -28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	209 025,45	181 304,65	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	543,91	5 073,14
S.I.D.R.	2014	X	962059/5033828/Prêt foncier CASE GRAMOUN - 34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	83 170,95	74 731,64	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	224,20	1 591,36
S.I.D.R.	2014	X	962060/5033829/Prêt construction CASE GRAMOUN - 34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	194 065,43	167 841,53	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	503,52	4 696,43
S.I.D.R.	2014	X	962061/5033834/Prêt construction de 28 LLS Clos de sylvia	Caisse des Depots et Consign.	69 050,10	63 888,97	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	702,78	1 136,69
S.I.D.R.	2014	X	962062/5033835/Les Muriers - 28 PLS	Caisse des Depots et Consign.	280 876,95	250 306,30	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 753,37	6 110,83
S.I.D.R.	2014	X	962066/5038414/Prêt construction RES CHRYSTIANE VEFA 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	44 298,30	38 997,54	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	116,99	986,08
S.I.D.R.	2014	X	962067/5038415/Prêt foncier LES EMBRUNS VEFA 40LLTS	Caisse des Depots et Consign.	138 683,40	117 537,74	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	352,61	3 745,37
S.I.D.R.	2014	X	962068/5039250/Prêt construction LES EMBRUNS VEFA 40LLTS	Caisse des Depots et Consign.	124 458,38	110 138,75	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	330,42	2 784,93
S.I.D.R.	2014	X	962069/5039251/Prêt foncier Mondon C- 7LLS	Caisse des Depots et Consign.	290 402,93	247 128,18	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	741,38	7 874,81
S.I.D.R.	2014	X	962070/5039389/Prêt construction Mondon C- 7LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 006,45	143 366,71	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	430,10	3 625,11



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962071/5039390/Prêt foncier MONDON B - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	378 015,00	298 194,07	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	894,58	9 502,04
S.I.D.R.	2014	X	962072/5041923/Prêt construction MONDON B - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 112,55	45 710,76	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	137,13	1 155,82
S.I.D.R.	2014	X	962073/5041924/Prêt foncier ADALIE VEFA - 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	112 212,30	94 896,41	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	284,69	3 023,90
S.I.D.R.	2014	X	962084/5052562/Prêt construction ADALIE VEFA - 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	138 681,23	122 442,40	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	367,33	3 096,03
S.I.D.R.	2014	X	962085/5052563/Prêt foncier Murano 2 -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	323 589,60	274 238,63	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	822,72	8 738,69
S.I.D.R.	2014	X	962086/5055780/Prêt construction Murano 2 -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	39 533,93	34 979,46	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	104,94	884,48
S.I.D.R.	2014	X	962087/5055781/Prêt foncier Résidences les Mandarines (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	118 703,78	101 002,94	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	303,01	3 218,49
S.I.D.R.	2014	X	962088/5058838/Prêt construction Résidences les Mandarines (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	31 008,98	27 436,62	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	82,31	693,75
S.I.D.R.	2014	X	962089/5058839/Prêt construction Résidence St- Emilien	Caisse des Depots et Consign.	115 289,40	98 106,24	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	294,32	3 126,18
S.I.D.R.	2014	X	962090/5059480/Poinséttias Bis - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	438 228,00	410 423,64	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 514,66	7 302,09
S.I.D.R.	2014	X	962091/5059481/Poinséttias Bis - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 067 753,40	959 728,52	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 557,02	23 430,25
S.I.D.R.	2014	X	962092/5062296/Prêt foncier Deschanets (VEFA) - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	60 106,80	53 051,62	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	159,15	1 341,44
S.I.D.R.	2014	X	962093/5062297/Prêt construction Deschanets (VEFA) - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	140 249,25	119 199,37	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	357,60	3 798,32
S.I.D.R.	2014	X	962094/5062566/Tocantins - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	106 589,40	94 067,95	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	282,20	2 378,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962095/5062567/Tocantins - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 708,63	211 073,77	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	633,22	6 725,93
S.I.D.R.	2014	X	962096/5064313/Résidence Célimène - 51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	48 964,43	42 945,49	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,84	1 085,90
S.I.D.R.	2014	X	962097/5064314/Résidence Célimène - 51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	114 250,20	96 648,90	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	289,95	3 079,75
S.I.D.R.	2014	X	962098/5064458/Bel Air -64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	110 965,28	97 591,46	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	292,77	2 467,66
S.I.D.R.	2014	X	962099/5064459/Bel Air -64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 919,05	219 341,82	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,03	6 989,39
S.I.D.R.	2015	X	962108/5072169/Adjibi - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	59 706,30	54 654,78	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	163,96	1 206,98
S.I.D.R.	2015	X	962109/5072170/Le Palmyre - LLTS 18	Caisse des Depots et Consign.	139 314,68	123 228,53	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	369,69	3 500,87
S.I.D.R.	2015	X	962130/5080567/Adjibi - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	165 791,33	154 182,71	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 696,01	3 112,90
S.I.D.R.	2015	X	962131/5080568/Moulouya - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	386 846,40	346 673,13	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 813,40	9 135,41
S.I.D.R.	2015	X	962140/5085646/DUFOUR - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	406 992,98	377 097,71	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 071,27	9 199,77
S.I.D.R.	2015	X	962141/5085647/DUFOUR - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 598,63	87 767,59	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 413,06	2 141,20
S.I.D.R.	2015	X	962142/5086482/CASINO ODEON - 26 LLTS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	98 394,68	89 374,22	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	268,12	2 092,95
S.I.D.R.	2015	X	962143/5086483/LAELIA-77 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	229 587,53	202 800,37	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	608,40	6 024,83
S.I.D.R.	2015	X	962144/5086504/LAELIA-77 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	95 968,73	87 170,68	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	261,51	2 041,35

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2015	X	962145/5086505/MARIOTTE-37LLTS	Caisse des Depots et Consign.	223 927,05	197 800,33	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	593,40	5 876,29
S.I.D.R.	2016	X	962218/5149637/Prêt construction Nocher-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	267 500,55	136 710,35	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 201,04	3 029,78
S.I.D.R.	2016	X	962219/5149638/CIDOM- Aigues Marines 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	70 171,88	66 676,37	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 073,49	1 090,78
S.I.D.R.	2016	X	962222/5150209/Le Parnasse - 45 LLS	Caisse des Depots et Consign.	53 005,20	50 475,38	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	812,65	1 118,64
S.I.D.R.	2017	X	962555/5183460/Ayapana Interne Saint-André PLA1 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	64 584,90	61 208,07	46,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	183,62	1 294,12
S.I.D.R.	2017	X	962556/5183461/Ayapana Interne Saint-André PLA1 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	284 785,43	175 466,33	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	526,40	4 714,74
S.I.D.R.	2002	X	962684/1012610/Prêt construction 30 LLTS Baster IJoli Fond	Caisse des Depots et Consign.	1 066 832,40	601 986,54	16,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	7 223,84	38 058,24
S.I.D.R.	2011	X	961484/1189325/Prêt foncier Phenix - 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	347 385,00	306 200,01	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	4 899,20	7 706,72
S.I.D.R.	2011	X	961496/1192746/Prêt construction Phenix - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	344 901,60	303 173,94	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	909,52	6 960,12
S.I.D.R.	2011	X	961497/1192781/Prêt foncier Le Colosse (VEFA)-20LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 683 342,80	1 390 702,58	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 172,11	42 874,86
S.I.D.R.	2012	X	961695/1221251/Flacourt (VEFA) - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 852 929,20	1 551 334,01	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 654,00	46 262,04
S.I.D.R.	2012	X	961696/1221575/Flacourt (VEFA) - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	730 234,40	646 284,12	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 938,85	14 461,68
S.I.D.R.	2012	X	961697/1221941/Maison Relais - Chaudron 127	Caisse des Depots et Consign.	368 468,00	274 312,72	16,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 017,44	14 762,65
S.I.D.R.	2008	X	962700/1119580/Prêt construction 26 PLS Fleur de Vanille	Caisse des Depots et Consign.	905 180,00	583 137,05	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 414,51	32 857,29

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2016	X	962237/5155306/Prêt construction 66 LLTS-Gotland (ZAC Fayard)	Caisse des Depots et Consign.	60 116,25	55 927,66	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	167,78	1 208,21
S.I.D.R.	2016	X	962238/5155307/CIDOM - Saints Patrons 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	569 777,85	359 835,73	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 079,51	9 938,02
S.I.D.R.	2008	X	962704/1120756/Prêt construction 23 LLTS Fleur Jaune-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	70 000,00	57 062,21	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 463,13
S.I.D.R.	2008	X	962705/1120763/Prêt construction 28 LLTS-Frangipaniers-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	250 925,80	190 221,86	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	6 559,37
S.I.D.R.	2009	X	962710/1148392/Prêt construction 13 LLS-Erythrine 2-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	175 083,30	161 794,31	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 779,74	3 241,89
S.I.D.R.	2009	X	962711/1148393/Prêt construction de 63 LLS ZAC Athena Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	589 532,40	511 460,32	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 626,07	14 482,84
S.I.D.R.	2016	X	962191/5117141/Casamance - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	41 942,55	39 154,90	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	430,70	946,33
S.I.D.R.	2009	X	962712/1148920/Prêt construction 24 LLS Erythrine 1 Bois Blanc	Caisse des Depots et Consign.	100 507,40	87 079,57	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	957,88	2 579,50
S.I.D.R.	2009	X	962713/1148922/Prêt construction 32 LLTS Paille en Queue-Foncier	Caisse des Depots et Consign.	30 000,00	27 684,27	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	304,53	592,46
S.I.D.R.	2009	X	962715/1148981/Const.de 32 LLTS Paille en Queue-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	152 273,40	132 507,85	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	397,52	3 122,87
S.I.D.R.	2009	X	962716/1148984/Prêt construction 33 LLS Hébrides -ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	508 441,20	414 980,03	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 244,94	13 240,26
S.I.D.R.	2009	X	962719/1149493/Prêt construction 33 LLS Hébrides	Caisse des Depots et Consign.	285 716,60	232 989,67	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	698,97	7 433,71
S.I.D.R.	2009	X	962722/1150578/Prêt construction 32 LLTS Talipot-Rue des Longanis	Caisse des Depots et Consign.	79 275,60	68 977,48	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	206,93	1 625,62
S.I.D.R.	2009	X	962723/1150579/Prêt construction 32 LLS Talipot	Caisse des Depots et Consign.	187 134,80	152 718,39	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	458,16	4 872,60

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2009	X	962724/1150687/Prêt construction 20 LLTS Rodrigues ZAC Avenir	Caisse des Depots et Consign.	258 778,80	224 988,83	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	674,97	5 302,41
S.I.D.R.	2009	X	962725/1150689/Prêt construction 27 LLTS Java-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	1 237 072,00	1 008 779,31	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 026,34	32 185,88
S.I.D.R.	2009	X	962729/1151576/Prêt construction 27 LLTS Java-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	310 807,20	212 005,81	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	636,02	4 996,43
S.I.D.R.	2009	X	962730/1151577/Prêt construction 20 LLTS Rodrigues-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	1 246 286,70	797 993,33	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 393,98	25 460,60
S.I.D.R.	2009	X	962731/1153454/Prêt construction 36 LLTS Sumatra-ZAC Avenir-	Caisse des Depots et Consign.	105 566,40	42 841,91	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	471,26	858,43
S.I.D.R.	2009	X	962732/1153456/Prêt construction 36 LLTS Sumatra	Caisse des Depots et Consign.	492 925,60	376 185,15	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 138,04	10 652,30
S.I.D.R.	2009	X	962733/1153462/Prêt construction 14 LLS-Mare à Poule d'eau	Caisse des Depots et Consign.	115 734,40	43 703,33	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	480,74	875,69
S.I.D.R.	2009	X	962734/1153463/Prêt construction 32 LLS-Lavoir 1	Caisse des Depots et Consign.	566 322,80	413 755,80	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 551,31	11 716,18
S.I.D.R.	2009	X	962735/1153904/Prêt construction 32 LLS LAVOIR 1	Caisse des Depots et Consign.	52 633,50	46 216,02	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	138,65	1 089,19
S.I.D.R.	2009	X	962736/1153905/Prêt construction 12 LLS-Cascades-rue de l'Eglise	Caisse des Depots et Consign.	228 049,50	187 771,97	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	563,32	5 991,01
S.I.D.R.	2009	X	962737/1153911/Prêt construction 12 LLS-CASCADES	Caisse des Depots et Consign.	35 741,70	31 383,80	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	94,15	739,64
S.I.D.R.	2009	X	962738/1153912/Prêt construction 48 LLTS Lavoir 2	Caisse des Depots et Consign.	263 108,10	216 638,60	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	649,92	6 912,02
S.I.D.R.	2009	X	962739/1154393/Prêt construction 48 LLTS Lavoir 2 - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	249 832,00	88 303,08	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	264,91	2 081,08
S.I.D.R.	2009	X	962740/1154394/Prêt construction 35 LLTS Voilier	Caisse des Depots et Consign.	1 080 508,80	768 221,22	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 304,66	24 510,69

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2009	X	962741/1154397/Prêt construction 14 LLTS-RHI bouillon (Malte)	Caisse des Depots et Consign.	315 169,20	116 842,95	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	350,53	2 753,69
S.I.D.R.	2009	X	962742/1154398/Badera - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 217 990,40	868 182,86	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 604,55	27 700,04
S.I.D.R.	2010	X	962743/1180419/Prêt construction Canamelle (VEFA)-39LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 315,60	230 391,54	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 534,31	4 477,41
S.I.D.R.	2010	X	962744/1180420/Prêt construction Aruba Lifou - 64LLTS	Caisse des Depots et Consign.	579 403,20	508 882,42	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 597,71	13 864,72
S.I.D.R.	2010	X	962745/1180479/Prêt foncier Les Terrasses de Sophie -36LLS	Caisse des Depots et Consign.	790 011,20	732 986,13	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 062,85	14 244,80
S.I.D.R.	2010	X	962746/1180481/Prêt foncier-les diplômés d'Anjou-31LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 467 746,40	1 289 102,88	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 180,13	35 122,18
S.I.D.R.	2010	X	962747/1180564/Prêt construction les diplômés d'Anjou-31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	237 225,30	220 101,76	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 421,12	4 277,44
S.I.D.R.	2010	X	962748/1180584/Prêt construction Quai des Rêves (VEFA)27LLS	Caisse des Depots et Consign.	553 525,50	486 154,37	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 347,70	13 245,49
S.I.D.R.	2011	X	961514/1204596/Juliette - 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 251 490,80	1 019 996,03	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 059,99	31 446,11
S.I.D.R.	2011	X	961515/1204605/Juliette - 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	497 659,80	433 928,14	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 301,78	9 961,91
S.I.D.R.	2011	X	961516/1204656/BENITIER - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	104 659,80	95 599,93	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 051,60	1 857,88
S.I.D.R.	2011	X	961517/1204659/BENITIER - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	553 776,60	471 311,88	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 184,43	12 841,10
S.I.D.R.	2011	X	961518/1204669/Les Résidences du Parc - 41 LL	Caisse des Depots et Consign.	324 708,40	283 125,36	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	849,38	6 499,85
S.I.D.R.	2011	X	961519/1204673/Les Résidences du Parc - 41 LL	Caisse des Depots et Consign.	1 112 290,40	916 883,15	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 750,65	28 267,18

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961520/1204692/Badamiers - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	239 461,50	208 795,42	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	626,39	4 793,42
S.I.D.R.	2011	X	961521/1204701/Badamiers - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	605 743,50	494 315,57	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 482,95	15 239,57
S.I.D.R.	2011	X	961522/1204780/Alizea - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 607,40	214 150,18	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 355,65	4 161,78
S.I.D.R.	2010	X	962749/1180708/Prêt foncier FARNIENTE (VEFA) 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	112 836,90	99 990,95	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	299,97	2 295,54
S.I.D.R.	2010	X	962750/1180731/Prêt construction FARNIENTE-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	411 114,00	341 837,82	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 025,51	10 538,74
S.I.D.R.	2011	X	961525/1204786/Alizea - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	506 599,40	356 828,57	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 925,11	9 721,95
S.I.D.R.	2011	X	961526/1204797/Résidence Samiya - 13 LLS	Caisse des Depots et Consign.	93 141,00	85 019,31	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	935,21	1 652,26
S.I.D.R.	2011	X	961527/1204805/Résidence Samiya - 13 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 665,40	195 462,77	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 150,09	5 325,47
S.I.D.R.	2011	X	961528/1204844/Frégate 1 (VEFA) - 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	362 890,00	331 144,82	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 642,59	6 435,45
S.I.D.R.	2011	X	961529/1204870/Frégate 1 (VEFA) - 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	908 476,20	776 561,85	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 542,18	21 157,77
S.I.D.R.	2011	X	961530/1204904/Cardinal - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 186,60	41 114,03	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	123,34	943,88
S.I.D.R.	2011	X	961531/1204966/Cardinal - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	416 890,80	339 862,26	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 019,59	10 477,83
S.I.D.R.	2011	X	961532/1204973/Les Sapotilles (VEFA) - 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	99 206,80	90 521,34	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	995,73	1 759,19
S.I.D.R.	2011	X	961533/1204975/Astral - 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	363 558,20	331 564,84	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 647,21	6 443,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961534/1205122/Les Sapotilles (VEFA) - 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	246 271,60	211 411,94	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 325,53	5 760,01
S.I.D.R.	2011	X	961539/1205608/Les Vavangues - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	328 872,00	286 198,31	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	858,60	6 570,40
S.I.D.R.	2011	X	961540/1205618/Les Vavangues - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 686 348,80	1 249 652,21	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 748,96	38 526,33
S.I.D.R.	2011	X	961541/1205668/Liane d or - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	150 465,20	137 165,34	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 508,82	2 665,66
S.I.D.R.	2011	X	961542/1205669/Liane d or - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	373 364,40	319 704,66	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 516,75	8 710,49
S.I.D.R.	2011	X	961543/1205670/Le Phoenix - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	242 977,60	221 500,41	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 436,50	4 304,62
S.I.D.R.	2011	X	961544/1205671/Le Phoenix - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	603 029,40	512 755,61	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 640,31	13 970,25
S.I.D.R.	2011	X	961545/1205678/Fleur de coton - 32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	187 304,00	170 747,89	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 878,23	3 318,30
S.I.D.R.	2011	X	961546/1205699/Fleur de coton - 32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	471 485,00	399 467,45	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 394,14	10 883,67
S.I.D.R.	2011	X	961549/1205790/PK 22 - (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	167 001,20	152 387,09	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 676,26	2 961,48
S.I.D.R.	2011	X	961550/1205800/PK 22 - (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	419 234,80	322 895,44	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 551,85	8 797,43
S.I.D.R.	2011	X	961551/1205984/Marine - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 940,40	59 257,53	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	651,83	1 151,61
S.I.D.R.	2011	X	961552/1205997/Marine - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	184 483,40	159 326,11	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 752,59	4 340,91
S.I.D.R.	2011	X	961558/1206845/Astral - 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	903 506,40	528 793,73	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 816,73	14 407,22



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961560/1206882/Rossan - 95 LLS	Caisse des Depots et Consign.	569 917,00	519 763,92	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 717,40	10 101,06
S.I.D.R.	2011	X	961562/1206897/Rossan - 95 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 378 871,00	1 163 406,45	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 797,47	31 697,52
S.I.D.R.	2011	X	961580/1206997/Domaine Montvert - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	121 050,60	110 338,59	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 213,73	2 144,31
S.I.D.R.	2011	X	961581/1207004/Domaine Montvert - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	300 708,00	257 375,78	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 831,13	7 012,32
S.I.D.R.	2011	X	961584/1207479/Atlantis (VEFA) - 81 LLS	Caisse des Depots et Consign.	647 182,00	589 911,54	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 489,03	11 464,30
S.I.D.R.	2011	X	961585/1207482/Atlantis (VEFA) - 81 LLS	Caisse des Depots et Consign.	3 510 642,00	2 708 580,62	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	29 794,39	73 796,48
S.I.D.R.	2011	X	961586/1207591/Takamaka - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	893 651,60	814 570,54	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 960,28	15 830,31
S.I.D.R.	2011	X	961587/1207599/Takamaka - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 226 598,00	1 770 824,76	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	19 479,07	48 246,90
S.I.D.R.	2010	P	959171/90023404038/Construction 23 LLS Villa Fremicourt	Caisse Reg.de Credit Agricole	628 276,60	370 414,97	17,98	T	V	LIVRET A	2,430	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	12 333,74	82 333,53
S.I.D.R.	2010	P	959172/90023404092/Construction 23 LLS Pepiniere	Caisse Reg.de Credit Agricole	755 565,00	452 064,32	17,98	T	V	LIVRET A	3,010	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	8 865,19	96 046,84
S.I.D.R.	2010	P	959173/90023409553/Prêt construction de 12 LLS LE JUGE	Caisse Reg.de Credit Agricole	380 711,80	227 784,80	17,98	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	4 466,97	48 395,79
S.I.D.R.	2010	P	959174/90023404145/Prêt construction de 25 LLS SAINT ODILLON	Caisse Reg.de Credit Agricole	526 149,20	309 895,96	17,98	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	66 810,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	P	959175/90023409571/Construction de 21 LLS Clos des Camphriers	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 205 308,00	710 617,18	17,98	T	V	LIVRET A	3,570	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	23 661,48	157 951,55
S.I.D.R.	2010	P	959176/90023409624/Construction de 40 LLS ANTHURA 1	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 620 536,40	955 424,71	17,98	T	V	LIVRET A	3,571	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	31 812,85	212 365,82
S.I.D.R.	2010	P	959177/90023409642/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 835 024,40	1 191 071,06	17,98	T	V	LIVRET A	2,888	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	23 594,84	223 206,67
S.I.D.R.	2010	P	959178/90023403335/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 172 455,20	692 625,93	17,98	T	V	LIVRET A	2,200	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	13 560,37	149 967,57
S.I.D.R.	1989	X	962907/0269760/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 719 094,54	70 608,42	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	70 608,42
S.I.D.R.	1989	X	962908/0269761/962908	Caisse des Depots et Consign.	2 152 648,12	85 432,89	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	85 432,89
S.I.D.R.	2019	X	962661/5317534/RPA BEAUSEJOUR 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	418 570,00	411 636,29	48,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 528,00	6 981,52
S.I.D.R.	2018	X	962987/5220022/CIDOM ASTROLABE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	5 562 683,00	2 184 705,52	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 554,12	57 153,79
S.I.D.R.	2018	X	962989/5245548/CIDOM LA OUETTE 2 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 421 019,00	1 255 523,96	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 766,57	32 845,60
S.I.D.R.	2019	X	962666/5322327/CI RPA Rose de Chine 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	580 941,00	569 395,68	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 708,19	11 546,91
S.I.D.R.	2019	X	962667/5322328/CI RPA Rose de Chine 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 498 363,00	2 436 279,31	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	7 308,84	62 096,94
S.I.D.R.	2019	X	962668/5322753/CI-RPA BEAUSEJOUR 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	874 248,00	856 873,65	48,71	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 570,62	17 376,75

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1989	X	962913/0269766/962913	Caisse des Depots et Consign.	767 785,24	31 535,26	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	31 535,26
S.I.D.R.	1990	X	962914/0269767/962914	Caisse des Depots et Consign.	2 412 202,48	189 438,81	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	95 630,01
S.I.D.R.	2019	X	962674/5329797/CI - RPA CONCORDIA 31 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	547 184,00	538 120,30	58,87	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 614,36	9 064,27
S.I.D.R.	2019	X	963004/5322754/CI-RPA BEAUSEJOUR 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	3 707 652,00	1 381 085,77	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 143,25	1 164 146,71
S.I.D.R.	1990	X	962915/0269768/962915	Caisse des Depots et Consign.	2 305 656,01	181 071,33	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	91 406,05
S.I.D.R.	1989	X	962916/0269769/962916	Caisse des Depots et Consign.	1 533 589,70	62 989,17	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	62 989,17
S.I.D.R.	1989	X	962917/0269770/962917	Caisse des Depots et Consign.	2 684 367,42	106 535,42	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	106 535,42
S.I.D.R.	1989	X	962918/0269771/962918	Caisse des Depots et Consign.	2 171 859,44	89 204,85	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	89 204,85
S.I.D.R.	1989	X	962919/0269772/962919	Caisse des Depots et Consign.	1 425 785,07	58 561,32	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 561,32
S.I.D.R.	1990	X	962920/0269773/962920	Caisse des Depots et Consign.	2 189 786,68	171 971,71	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	86 812,50
S.I.D.R.	1990	X	962921/0269774/962921	Caisse des Depots et Consign.	2 210 174,45	173 572,83	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	87 620,76
S.I.D.R.	1990	X	962922/0269775/962922	Caisse des Depots et Consign.	2 103 930,59	165 229,13	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	83 408,80
S.I.D.R.	2010	X	962751/1181518/Prêt foncier Quai des Rêves (VEFA)27 LL	Caisse des Depots et Consign.	115 489,40	102 302,67	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	306,91	2 348,61
S.I.D.R.	2017	X	962871/5208460/Les Portes du Lagon 1 VEFA Saint-Pierre PLAI 46 LL	Caisse des Depots et Consign.	354 607,50	184 661,57	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	553,98	4 830,91

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2003	X	962616/1013233/Prêt construction 27 LLTS "RYAN 1" BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	303 499,20	167 802,71	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 013,63	10 608,67
S.I.D.R.	2019	C	962346/MIN266401EUR/Prêt construction 28 logements PLS	Credit Local de France	1 185 596,42	1 059 689,60	26,81	A	V	LIVRET A	0,750	V	LIVRET A	0,750	-	EUR	31 790,68	0,00
S.I.D.R.	2017	X	962872/5208461/Les Portes du Lagon 1 VEFA Saint-Pierre PLAI 46 LL	Caisse des Depots et Consign.	82 796,85	80 260,35	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	240,78	1 661,55
S.I.D.R.	2017	X	962873/5208707/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	373 448,03	76 137,68	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 225,82	1 579,54
S.I.D.R.	2017	X	962874/5208708/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	85 934,78	85 694,84	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 379,69	1 328,47
S.I.D.R.	2017	X	962875/5208709/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	349 628,03	341 045,47	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	5 490,83	7 075,27
S.I.D.R.	2018	X	962628/5220023/5220023	Caisse des Depots et Consign.	591 547,00	572 822,88	47,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 718,47	11 858,59
S.I.D.R.	2018	X	962645/5245547/CIDOM LA OUETTE 2 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	565 056,00	546 796,88	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 640,39	11 319,80
S.I.D.R.	2019	X	962903/5309006/MOKAU 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	172 642,20	169 782,34	48,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 867,61	2 879,58
S.I.D.R.	2019	X	962905/5325199/CI- TI SOMIN 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 487,43	18 120,02	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	54,36	367,46
S.I.D.R.	1989	X	962909/0269762/962909	Caisse des Depots et Consign.	233 813,34	9 279,43	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 279,43
S.I.D.R.	1990	X	962910/0269763/962910	Caisse des Depots et Consign.	2 514 238,43	197 452,06	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	99 675,16
S.I.D.R.	2019	X	962660/5317533/5317533	Caisse des Depots et Consign.	976 663,00	955 724,59	38,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 512,97	21 090,58
S.I.D.R.	1990	X	962911/0269764/962911	Caisse des Depots et Consign.	841 342,04	66 073,58	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 354,40

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1989	X	962912/0269765/962912	Caisse des Depots et Consign.	2 459 988,84	97 630,43	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	97 630,43
S.I.D.R.	1990	X	962923/0269776/962923	Caisse des Depots et Consign.	1 522 942,36	119 602,06	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	60 375,94
S.I.D.R.	1990	X	962924/0269777/962924	Caisse des Depots et Consign.	1 395 624,71	108 076,68	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	54 557,85
S.I.D.R.	1990	X	962925/0269778/962925	Caisse des Depots et Consign.	585 903,80	45 372,19	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	22 904,19
S.I.D.R.	1990	X	962926/0269779/962926	Caisse des Depots et Consign.	3 072 256,41	237 914,44	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	120 100,84
S.I.D.R.	1990	X	962927/0269780/962927	Caisse des Depots et Consign.	2 104 494,65	162 971,31	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	82 269,04
S.I.D.R.	1990	X	962928/0269830/962928	Caisse des Depots et Consign.	2 028 447,90	157 082,28	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	79 296,22
S.I.D.R.	1991	X	962929/0273714/962929	Caisse des Depots et Consign.	1 317 874,80	150 737,04	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	51 214,84
S.I.D.R.	1991	X	962930/0273724/962930	Caisse des Depots et Consign.	2 192 076,16	250 727,21	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	85 187,79
S.I.D.R.	1991	X	962931/0273727/962931	Caisse des Depots et Consign.	4 924 057,83	563 208,22	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	191 357,23
S.I.D.R.	1991	X	962932/0273728/962932	Caisse des Depots et Consign.	866 291,69	99 085,46	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 665,56
S.I.D.R.	1991	X	962933/0273729/962933	Caisse des Depots et Consign.	3 012 195,01	344 531,50	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	117 059,00
S.I.D.R.	1991	X	962934/0273730/962934	Caisse des Depots et Consign.	1 511 776,99	172 915,36	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 750,21
S.I.D.R.	1991	X	962935/0273731/962935	Caisse des Depots et Consign.	62 622,40	7 162,68	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	2 433,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1991	X	962936/0276134/962936	Caisse des Depots et Consign.	1 605 849,32	181 988,82	2,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	61 833,04
S.I.D.R.	1991	X	962937/0276135/962937	Caisse des Depots et Consign.	3 250 161,06	368 336,56	2,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	125 147,08
S.I.D.R.	1991	X	962938/0276792/962938	Caisse des Depots et Consign.	2 897 418,43	328 360,69	2,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	111 564,76
S.I.D.R.	1992	X	962939/0356371/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 000 290,87	442 314,70	3,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	113 788,15
S.I.D.R.	1993	X	962940/0360626/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 730 268,30	508 064,54	4,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	105 557,63
S.I.D.R.	1993	X	962941/0362535/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 909 251,22	348 132,70	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	72 329,52
S.I.D.R.	2000	X	962961/0909551/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	603 958,49	231 902,04	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	21 197,10
S.I.D.R.	2000	X	962962/0909554/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	505 142,75	194 073,05	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 739,33
S.I.D.R.	2000	X	962963/0914815/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	952 036,72	363 653,14	11,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 239,87
S.I.D.R.	2000	X	962964/0916990/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 892 799,15	722 305,46	11,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	66 022,63
S.I.D.R.	2000	X	962966/0925663/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	294 549,49	119 997,27	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	10 963,56
S.I.D.R.	2000	X	962967/0926478/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	121 509,89	45 419,18	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 151,56
S.I.D.R.	2000	X	962969/0926888/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	798 335,41	304 590,42	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	27 841,22
S.I.D.R.	2000	X	962970/0926889/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 362 305,23	556 038,26	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	50 802,46

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2000	X	962971/0927303/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	909 052,73	346 083,44	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	31 633,90
S.I.D.R.	2000	X	962972/0927304/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	920 369,83	351 397,65	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	32 119,65
S.I.D.R.	2000	X	962973/0930673/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	295 066,14	103 783,93	11,91	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 855,97
S.I.D.R.	2019	X	962976/5309007/MOKAU 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 398,88	225 459,42	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 480,05	4 975,36
S.I.D.R.	2019	X	963011/5329798/CI - RPA CONCORDIA 31 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 374 778,00	837 178,90	37,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 511,53	769 371,13
S.I.D.R.	2021	X	963014/5325200/CI- TI SOMIN 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	105 470,85	65 803,63	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	197,41	1 677,23
S.I.D.R.	2002	X	963038/1009294/Prêt construction 58LLS FRAGRANCE 2 ST-BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	448 617,80	247 649,39	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 210,04	15 967,37
S.I.D.R.	2002	X	963039/1012192/Prêt construction 32 LLS LES ALIZES ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	1 238 260,20	584 405,96	16,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	41 454,41
S.I.D.R.	2003	X	963040/1014524/Prêt construction 31 LLTS "CARDAMONE" ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	198 858,80	115 402,12	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 961,84	7 080,68
S.I.D.R.	2003	X	963041/1015463/Prêt construction 25 LLS "Les Airelles" ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	255 556,00	141 209,39	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 694,51	8 927,41
S.I.D.R.	2004	X	963042/1026448/ZINGADES - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	607 413,20	393 939,96	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 696,98	21 428,71
S.I.D.R.	2004	X	963043/1026503/BASSAS DE INDIAN - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	362 709,80	242 901,14	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 914,81	11 458,42
S.I.D.R.	2004	X	963044/1027880/PIROGUES - 44 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	318 226,20	214 422,50	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 573,07	10 114,99
S.I.D.R.	2004	X	963045/1028438/BENJOIN	Caisse des Depots et Consign.	369 963,30	232 445,21	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 789,34	13 092,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2004	X	963046/1028530/AVOCATIERS - 102 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 674 982,80	1 118 057,32	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	13 416,69	52 742,33
S.I.D.R.	2004	X	963047/1032440/AUSTRALES - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	167 362,00	107 875,98	18,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 833,89	5 868,01
S.I.D.R.	2004	X	963048/1036295/ORION - 67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 284 249,60	839 103,96	18,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	14 264,77	45 643,80
S.I.D.R.	2005	X	963049/1038376/Prêt construction 66 log. KERVEGUEN	Caisse des Depots et Consign.	513 951,00	358 564,39	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 302,77	15 969,65
S.I.D.R.	1993	X	962942/0362586/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 323 840,43	423 728,87	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	88 035,70
S.I.D.R.	1993	X	962943/0363707/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 509 779,30	275 293,03	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	57 196,04
S.I.D.R.	1993	X	962944/0415837/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 523 003,95	457 833,49	4,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	95 121,42
S.I.D.R.	1993	X	962945/0420048/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 518 398,31	632 581,34	4,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	131 427,77
S.I.D.R.	1993	X	962946/0420086/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 279 406,58	589 612,45	4,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	122 500,37
S.I.D.R.	1994	X	962947/0426388/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 068 480,40	441 588,69	5,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	77 180,79
S.I.D.R.	1999	X	962956/0881436/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	309 221,61	99 594,56	10,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	10 197,47
SEDRE	2007	X	961164/1095434/Prêt construction Cheminée 1 - 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	77 634,00	63 693,88	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	191,08	1 630,26
SEDRE	2007	X	961165/1095435/Prêt construction BOIS DE MERLE - 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	608 156,00	452 683,21	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 358,05	16 121,31
SEDRE	2008	X	961189/1118684/Prêt construction LORY LES BAS 37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 967,00	40 401,06	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 899,44



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2008	X	961190/1118685/Prêt construction LES GRADINS- 28 log.	Caisse des Depots et Consign.	398 210,50	221 510,04	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	12 390,72
SEDRE	2011	X	962796/1212277/Prêt construction 12 LLTS RHI Sans Souci	Caisse des Depots et Consign.	1 850 526,50	1 594 484,76	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 539,33	41 842,18
SEDRE	2011	X	962797/1212312/Prêt construction 12 LLTS RHI Sans Souci	Caisse des Depots et Consign.	286 575,50	252 166,70	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	756,50	5 642,65
SEDRE	2011	X	962798/1212313/Prêt construction LES FRANGIPANIER S.54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 585 141,00	1 317 207,40	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 951,62	39 280,20
SEDRE	2011	X	962799/1212314/Prêt construction LES FRANGIPANIER S 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	264 655,50	239 321,44	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 632,54	4 513,59
SEDRE	2011	X	962800/1212316/Prêt construction 56 LLTS RHI Chamdemerles	Caisse des Depots et Consign.	1 087 782,50	925 488,82	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 180,38	24 286,51
SEDRE	2011	X	962801/1212331/Prêt construction 56 LLTS RHI Chamdemerles	Caisse des Depots et Consign.	682 047,50	595 379,30	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 786,14	13 322,60
SEDRE	2011	X	962802/1212332/Prêt foncier-Terrasses de Bois Rouge-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 970 051,00	2 451 533,75	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	7 354,60	73 106,73
SEDRE	2011	X	962803/1212346/Prêt construction-Terrasses de Bois Rouge	Caisse des Depots et Consign.	225 399,60	197 549,22	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	592,65	4 420,49
SEDRE	2011	X	962804/1212347/Prêt foncier Tan Rouge - 36LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 236 010,80	1 026 130,46	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 078,39	30 600,04
SEDRE	2009	X	961222/1139323/Prêt construction LA CHAPELLE 3- 21 Log	Caisse des Depots et Consign.	331 301,00	278 544,67	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	835,64	6 743,20
SEDRE	2009	X	961223/1139327/Prêt construction 49 log.Les Chandelles-Cheminée 2	Caisse des Depots et Consign.	1 720 558,00	1 338 897,32	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 016,69	44 258,82
SEDRE	2009	X	961224/1139868/Prêt construction BRUNIQUEL 28 log.	Caisse des Depots et Consign.	370 335,00	311 362,93	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	934,09	7 537,68
SEDRE	2009	X	961225/1139869/Prêt construction EPERON EGLISE 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 024 687,50	1 575 126,50	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 725,38	52 067,65

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2010	X	961342/1174557/Prêt construction LA CALADE 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	392 175,00	335 904,90	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 007,72	7 916,42
SEDRE	2010	X	961343/1174561/Prêt construction CHAMPS DE MERLES-35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	996 570,00	797 578,32	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 392,74	25 447,35
SEDRE	2010	X	961344/1174713/Prêt construction LE LAVOIR - 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	298 593,00	257 300,36	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	771,90	6 063,91
SEDRE	2010	X	961345/1174718/Prêt construction 44 LLTS Ilot Vanille	Caisse des Depots et Consign.	873 813,00	703 215,20	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 109,65	22 436,63
SEDRE	2010	X	961383/1177900/Prêt construction BOURBON POINTU -104 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	63 458,70	54 760,16	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	164,28	1 290,56
SEDRE	2010	X	961384/1177910/Prêt construction BOURBON POINTU104 LLTS /46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	201 289,50	162 605,90	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	487,82	5 188,07
SEDRE	2007	X	961133/1089185/Prêt construction LE VERGER 2 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 405 282,45	901 070,55	25,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 703,21	44 077,31
SEDRE	2007	X	961134/1089186/Prêt construction30 LLTS Flamboyant - Les Cerises	Caisse des Depots et Consign.	351 871,80	236 993,30	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	710,98	9 379,73
SEDRE	2007	X	961135/1089187/Prêt construction -7 LLTS Chemin Pavé-Guillochet	Caisse des Depots et Consign.	865 823,10	586 614,35	25,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	7 625,99	26 540,61
SEDRE	2007	X	961136/1089188/Prêt construction LE BUTOR - 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	197 670,00	139 315,73	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 811,10	5 051,16
SEDRE	2006	X	961072/1054017/Prêt construction40 LOG.MONET 3-RES.BIZET-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	1 161 663,60	822 848,34	20,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	8 228,48	39 624,91
SEDRE	2003	X	960978/1015589/Prêt construction Eperon - Balcon24 logements	Caisse des Depots et Consign.	374 888,40	207 448,95	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 489,39	13 115,14
SEDRE	2014	X	962015/5020941/Poker d As - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	10 492,58	9 483,84	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	28,45	201,95
SEDRE	2014	X	962016/5020942/Aubépines - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 804,30	34 660,70	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	103,98	969,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2014	X	962850/5068095/Safranière (VEFA) - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	107 841,60	99 322,60	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	297,97	2 064,84
SEDRE	2006	X	961085/1063047/Prêt construction TAMARIN 35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	731 559,60	469 747,04	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	2 348,74	25 453,02
SEDRE	2014	X	962851/5068096/Safranière (VEFA) - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	601 261,20	537 007,44	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 611,02	14 574,63
SEDRE	2013	X	961771/1241157/Prêt construction - PIVET VELIN - 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	752 850,50	672 569,15	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 017,71	14 677,40
SEDRE	2013	X	961772/1241161/Prêt construction - RUE DE L'EGLISE - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	3 516 116,00	2 990 775,30	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	8 972,33	86 353,17
SEDRE	2013	X	961773/1241165/Prêt construction CARRE DE L'EPERON-48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	207 677,50	192 910,67	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 122,02	3 532,80
SEDRE	2013	X	961774/1241166/Pret foncier LE CORROSSOLE- 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	963 474,00	850 032,94	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 350,36	21 505,51
SEDRE	2013	X	961777/1241271/Prêt construction LE CORROSSOLE -48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	323 828,70	289 296,74	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	867,89	6 313,28
SEDRE	2013	X	961778/1241272/Prêt Foncier CARRE FAYARD 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 166 478,30	993 696,92	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 981,09	28 691,18
SEDRE	2014	X	962037/5023990/Prêt foncier CAMELIAS 33 - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	38 941,88	35 106,53	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	105,32	747,57
SEDRE	2014	X	962038/5023991/Poker d As - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 238,53	142 500,29	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	427,50	3 987,35
SEDRE	2014	X	962041/5024188/Prêt construction Trinité 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	74 702,55	69 464,91	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	764,11	1 235,89
SEDRE	2014	X	962042/5024189/Prêt foncier Trinité 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	305 340,08	273 793,76	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 011,73	6 684,24
SEDRE	2015	X	962176/5107349/Prêt construction LE CHAMBLY - 91LLS	Caisse des Depots et Consign.	46 468,73	43 807,32	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	481,88	757,59

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2015	X	962177/5107350/Prêt construction FREGATE2 - 59 LLS	Caisse des Depots et Consign.	250 978,65	229 594,25	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 525,54	5 413,47
SEDRE	2014	X	962047/5024913/Sceau de Salomon - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	44 520,75	42 507,35	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	684,37	671,40
SEDRE	2014	X	962048/5024914/Sceau de Salomon - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 583,93	163 699,76	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 635,57	3 654,26
SEDRE	2012	X	961707/1235331/Prêt foncier 25 LLTS CHRSS	Caisse des Depots et Consign.	1 474 396,50	1 218 573,73	31,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 655,72	36 338,86
SEDRE	2012	X	961708/1235333/Prêt construction MAISON RELAIS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	436 952,50	381 333,17	41,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 144,00	8 532,97
SEDRE	2016	X	962198/5135235/ Prêt foncier COLLINEAS- 48 LLTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	36 939,30	34 587,64	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	103,76	702,34
SEDRE	2016	X	962199/5135236/ Prêt construction COLLINEAS- 48 LLTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	127 039,95	116 026,74	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	348,08	3 056,88
SEDRE	2011	X	961504/1194176/CHRSS - LHSS St Pierre - 25 LL	Caisse des Depots et Consign.	303 435,20	250 532,65	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	751,60	7 723,83
SEDRE	2011	X	961505/1194181/Maison Relais St Pierre 20 LLT	Caisse des Depots et Consign.	58 944,80	51 654,27	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	154,96	1 185,85
SEDRE	2011	X	961508/1196596/CHRSS - LHSS St Pierre - 25 LL	Caisse des Depots et Consign.	62 921,20	54 923,16	40,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	164,77	1 260,90
SEDRE	2011	X	961509/1196598/Maison Relais St Pierre 20 LLT	Caisse des Depots et Consign.	266 519,60	219 261,43	30,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	657,78	6 759,75
SEDRE	1998	X	963016/857323/FLEUR JAUNE foncier ex Ilot 6.1	Caisse des Depots et Consign.	1 180 679,74	361 849,69	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	32 594,24
SEDRE	1998	X	963017/857327/Petit Saint Pierre - 19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	717 132,04	215 992,56	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	23 516,19
SEDRE	2012	X	961645/1217082/Prêt construction Maison relais de Ste Rose	Caisse des Depots et Consign.	133 894,50	126 502,63	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	1 986,09	2 150,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2012	X	961646/1217085/CHRSS - LHSS ST PIERRE 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	434 504,50	383 054,49	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	6 013,96	9 306,00
SEDRE	2012	X	961647/1217106/Prêt construction MAISON RELAIS ST PIERRE 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	570 247,50	523 282,03	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 756,10	9 869,08
SEDRE	2012	X	961626/1212420/Prêt construction TAN ROUGE -36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	123 372,30	108 778,11	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	326,33	2 434,09
SEDRE	2012	X	961627/1212421/Prêt foncier Maison relais de Ste-Rose	Caisse des Depots et Consign.	911 692,20	759 558,39	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 278,67	22 650,65
SEDRE	2018	X	962629/5223078/5223078	Caisse des Depots et Consign.	321 845,21	310 461,81	47,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	931,39	6 023,11
SEDRE	2018	X	962523/5223077/CIDOM RPA Village des Aînés	Caisse des Depots et Consign.	1 814 154,79	1 235 203,13	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 705,61	30 736,42
SEDRE	2001	X	963018/1001707/Prêt construction 34 logements-EPERON-	Caisse des Depots et Consign.	1 054 410,40	505 153,86	15,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	34 551,70
SEDRE	2000	X	962960/0908412/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 641 639,44	659 089,40	11,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 665,18
SEDRE	2000	X	962965/0922704/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	132 974,30	53 723,01	11,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 781,86
SEDRE	2000	X	962968/0926860/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	430 938,16	173 069,10	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	15 404,79
SEDRE	2001	X	962974/0940024/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	598 502,83	263 496,07	15,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	18 973,94
SEDRE	2001	X	962975/0940025/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	563 831,10	269 046,96	15,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	19 357,37
SEDRE	2004	X	963020/1034308/La Calade	Caisse des Depots et Consign.	446 400,00	301 967,28	18,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 623,61	14 244,76
SEDRE	2003	X	963019/1020561/Prêt construction CHAPELLE - 30 logements	Caisse des Depots et Consign.	400 000,00	233 995,04	17,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 807,94	14 139,16

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2005	X	963021/1039244/CHAMPDEMERLE - 35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	579 822,40	401 560,70	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 818,73	17 884,61
SEDRE	1997	X	962948/0476279/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 565 024,83	96 112,79	8,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	11 512,76
SEDRE	1997	X	962949/0476344/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 055 792,14	300 621,29	8,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 009,59
SEDRE	1997	X	962950/0476421/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 359 848,53	107 362,04	9,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	11 681,87
SEDRE	1998	X	962952/0857326/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	850 389,98	258 239,02	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	28 115,77
SEDRE	1998	X	962954/0868603/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 843 130,21	640 914,99	9,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	64 076,78
SEDRE	1999	X	962955/0879488/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	113 979,12	38 953,34	10,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	3 894,44
SEDRE	1999	X	962957/0881451/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 072 292,19	364 014,01	10,83	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 393,04
SEDRE	1999	X	962958/0881475/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	175 052,23	60 000,38	10,83	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	5 998,66
SEDRE	2000	X	962959/0908410/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	804 964,84	325 040,38	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	28 931,67
SEMAC	2008	X	961198/1121620/Prêt foncier 16 LLTS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	148 023,50	106 135,27	37,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 167,49	4 216,66
SEMAC	2008	X	961199/1121623/Prêt construction 14 LLS-LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	987 344,00	482 075,74	22,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 302,84	26 465,22
SEMAC	2009	X	961210/1134792/Prêt construction 26 LLS-Maisons de ville	Caisse des Depots et Consign.	184 990,00	155 796,41	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	467,39	3 771,63
SEMAC	2009	X	961211/1134793/Prêt construction 26 LLS-Maisons de ville	Caisse des Depots et Consign.	946 271,50	736 966,59	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 210,90	24 361,30

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961279/1152868/Prêt construction 40 LLS Ilot Joseph Hubert	Caisse des Depots et Consign.	446 024,70	380 898,90	29,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 189,89	11 283,10
SEMAC	2012	X	962811/1237292/LES FEMMES DE L EAU - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	291 403,50	260 098,03	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 861,08	6 677,90
SEMAC	2012	X	962812/1237326/LES FEMMES DE L EAU - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 177 669,00	990 757,49	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 898,33	31 990,93
SEMAC	2011	X	961466/1184563/Prêt foncier 72 LLS-Fleur d'Hibiscus	Caisse des Depots et Consign.	133 304,00	120 180,20	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 321,98	2 848,32
SEMAC	2011	X	961467/1184564/Prêt construction 72 LLS-Fleur d'Hibiscus	Caisse des Depots et Consign.	1 620 358,00	1 367 933,03	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	15 047,26	42 831,13
SEMAC	2010	X	961302/1158211/Prêt construction 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	99 697,80	88 418,00	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	972,60	2 151,99
SEMAC	2010	X	961303/1158214/Prêt foncier 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	460 377,30	380 725,05	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 187,98	12 340,15
SEMAC	2011	X	961469/1186487/Prêt foncier-27 LLS-Résidence Azalée	Caisse des Depots et Consign.	129 223,00	113 641,30	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	340,93	2 608,92
SEMAC	2011	X	961470/1186488/Prêt construction-27LLS-Résidence Azalée	Caisse des Depots et Consign.	604 948,00	500 045,21	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 500,14	15 416,22
SEMAC	2018	X	962819/1312782/Const.48 LLS Capucines 3	Caisse des Depots et Consign.	279 847,73	259 857,22	36,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	3 606,88	5 316,26
SEMAC	2018	X	962820/1312783/Const.48 LLS Capucines 3-	Caisse des Depots et Consign.	1 227 758,62	1 072 442,14	21,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	14 819,92	40 880,63
SEMAC	2009	X	961202/1121986/Prêt foncier 97 LLS MADELEINE1	Caisse des Depots et Consign.	490 147,50	362 291,02	38,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 985,20	14 193,91
SEMAC	2009	X	961203/1121987/Prêt construction 76 LLTS-Madeleine 2	Caisse des Depots et Consign.	2 402 989,00	1 646 666,54	28,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 113,33	76 956,18
SEMAC	2010	X	961270/1151193/Prêt foncier 23 LLS-RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	85 021,50	77 184,32	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	849,03	1 651,80

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961271/1151195/Prêt construction 23 LLS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	369 253,50	313 295,07	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 446,25	9 280,52
SEMAC	2010	X	961272/1151201/Const.de 78 LLS Porte des Salazes-St-ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	226 412,50	206 886,50	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 275,75	4 427,51
SEMAC	2010	X	961273/1151202/Prêt construction 78 LLS Porte des Salazes RD28	Caisse des Depots et Consign.	865 698,00	716 384,15	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 880,23	23 219,62
SEMAC	2010	X	961276/1152858/Prêt foncier 28 LLTS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	304 364,70	278 864,88	39,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 067,52	5 967,89
SEMAC	2010	X	961277/1152860/Prêt construction 28 LLTS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	1 187 274,00	1 004 145,88	29,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 045,60	29 745,10
SEMAC	2010	X	961278/1152867/Prêt construction 40 LLS Ilot J.Hubert	Caisse des Depots et Consign.	117 438,30	107 599,27	39,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 183,59	2 302,69
SEMAC	2018	X	962832/1314737/Prêt foncier 97 LLS MADELEINE 1	Caisse des Depots et Consign.	630 098,23	583 591,15	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	8 098,92	12 359,35
SEMAC	2018	X	962833/1314738/Prêt construction 76 LLTS-Madeleine 2	Caisse des Depots et Consign.	1 559 198,91	1 343 018,06	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,499	A-1	EUR	13 256,72	56 301,93
SEMAC	2018	X	962834/1314739/Prêt foncier 76 LLTS MADELEINE 2	Caisse des Depots et Consign.	329 568,25	303 243,88	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,499	A-1	EUR	3 007,67	6 924,88
SEMAC	2018	X	962835/1314740/Prêt construction 16 LLS-MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	474 550,49	392 146,79	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	5 416,20	15 758,29
SEMAC	2018	X	962985/1312781/opération PROMOCANE-87 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 096 931,18	1 166 425,56	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	16 329,96	57 254,59
SEMAC	2010	X	961326/1167625/Prêt construction 40 LLS FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	89 294,00	81 354,04	39,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	894,90	1 741,03
SEMAC	2010	X	961327/1167632/Prêt foncier 40 LLS-FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	534 950,00	447 757,58	29,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 925,34	13 263,61
SEMAC	2010	X	961328/1168257/Prêt construction 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	219 638,00	190 935,33	39,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	572,81	4 499,86



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961329/1168259/Prêt foncier 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	1 140 660,00	921 253,08	29,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 763,76	29 393,29
SEMAC	2010	X	961330/1169199/Prêt foncier GARE ROUTIERE e 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 216,50	45 451,28	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	136,35	1 071,17
SEMAC	2010	X	961331/1169200/Prêt construction GARE ROUTI EREA41LLTS	Caisse des Depots et Consign.	349 703,70	283 968,20	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	851,90	9 060,23
SEMAC	2010	X	961393/1178545/Prêt foncier-11LLS-Jason	Caisse des Depots et Consign.	238 003,00	205 823,46	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	617,47	4 850,73
SEMAC	2011	X	961464/1184503/Prêt foncier-30LLS-Pasipha	Caisse des Depots et Consign.	120 379,00	104 982,27	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,850	A-1	EUR	892,35	2 741,57
SEMAC	2011	X	961465/1184504/Prêt construction-30LLS-Pasipha	Caisse des Depots et Consign.	451 631,00	381 840,09	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 200,24	11 955,74
SEMAC	2018	X	962836/1314741/Prêt foncier 16 LLS MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	111 615,64	103 377,38	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	1 434,64	2 189,34
SEMAC	2005	X	961045/1039304/Prêt const.Les Pêcheurs-20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	433 201,60	294 855,51	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 012,54	14 451,63
SEMAC	2003	X	960984/1017849/Prêt const.Le Lavoir-14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	417 300,40	251 258,76	17,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 271,40	14 696,56
SEMAC	2004	X	961014/1028089/Prêt const.Ptit Canal-4 LLS	Caisse des Depots et Consign.	419 979,60	289 471,06	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 473,65	13 655,28
SEMAC	2018	X	962837/1314742/Prêt construction 40 LLS Ilot J.Hubert	Caisse des Depots et Consign.	1 027 074,09	774 126,86	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	8 428,45	23 274,66
SEMAC	2018	X	962838/1314743/Prêt construction 40 LLS Ilot Joseph Hubert	Caisse des Depots et Consign.	257 047,46	238 112,14	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	2 598,40	5 000,73
SEMAC	2018	X	962839/1314744/Prêt construction 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	265 805,07	232 443,36	22,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	2 526,03	8 721,79
SEMAC	2018	X	962840/1314745/Prêt foncier 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	61 671,70	57 128,66	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	623,42	1 199,79

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	962841/1314746/Prêt construction 40 LLS FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	699 089,87	627 199,24	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	6 828,75	18 857,18
SEMAC	2018	X	962842/1314747/Prêt foncier 40 LLS-FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	123 281,79	114 200,28	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	1 246,21	2 398,38
SEMAC	2018	X	962843/1314748/Prêt construction 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	319 587,45	280 393,38	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 838,36
SEMAC	2018	X	962844/1314749/Prêt foncier 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	74 317,81	67 356,73	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 749,53
SEMAC	2018	X	961991/1314750/Prêt construction Aruba-56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 422 505,98	1 232 684,31	29,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 698,06	39 329,74
SEMAC	2018	X	961992/1314751/Prêt const.Soldanelle 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 004 883,63	862 673,35	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 489,41	29 466,02
SEMAC	2018	X	961993/1314752/Prêt const.Prévoisy-49LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 068 681,65	930 353,91	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 791,06	28 682,48
SEMAC	2018	X	961994/1314753/Prêt construction Arès-67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 950 576,57	1 674 532,61	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 419,86	57 196,39
SEMAC	2018	X	961995/1314754/Prêt const.Guétail (ZAC Madeleine)32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 095 998,11	954 134,59	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 862,41	29 415,63
SEMAC	2018	X	961996/1314755/Prêt const.Le Cardinal 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 723 077,30	1 500 046,07	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 500,14	46 245,88
SEMAC	2018	X	961997/1314756/Prêt const.Papangue 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 493 481,78	2 140 606,34	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	23 546,67	73 115,90
SEMAC	2018	X	961998/1314759/Prêt Construction Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 912 261,24	1 678 844,17	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 036,54	48 473,55
SEMAC	2018	X	961999/1314760/Prêt construction EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 962 062,47	1 722 566,50	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 167,70	49 735,96
SEMAC	2014	X	962019/5021891/Prêt construction Terre carrere 36 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	6 779,63	6 047,02	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	18,14	128,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2014	X	962020/5021892/Prêt foncier - DOMAINE D'AMBRE - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	32 192,93	27 738,41	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	83,22	776,16
SEMAC	2014	X	962021/5021924/Prêt construction- DOMAINE D'AMBRE - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	40 798,43	36 389,73	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	109,17	774,89
SEMAC	2013	X	961801/1242172/Prêt foncier La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	131 791,00	117 275,90	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 290,04	3 011,01
SEMAC	2013	X	961802/1242173/Prêt foncier Beauclair-40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	669 019,50	567 129,08	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 238,42	18 312,24
SEMAC	2013	X	961813/1243076/Prêt construction La Cour-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	336 251,00	300 578,05	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	901,74	6 559,48
SEMAC	2013	X	961814/1243090/Prêt foncier Guétali (ZAC Madeleine)-32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	416 116,00	371 970,15	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 115,91	8 117,46
SEMAC	2013	X	961815/1243100/Prêt foncier Le Cardinal-65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 112,00	234 742,67	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 582,17	5 309,38
SEMAC	2013	X	961816/1243211/Prêt const.Le Cardinal 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	331 517,50	301 099,40	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 312,10	6 810,23
SEMAC	2013	X	961817/1243295/Prêt foncier Papangue - 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	773 540,50	664 439,04	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 308,83	19 539,05
SEMAC	2013	X	961818/1243301/Prêt const.Papangue 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	534 216,00	485 199,48	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 337,20	10 974,19
SEMAC	2013	X	961819/1243308/Prêt foncier La Falaise-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 246 504,50	1 066 090,63	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 727,00	31 350,36
SEMAC	2013	X	961820/1243319/Prêt const.La Falaise-20 LLTS-	Caisse des Depots et Consign.	208 056,90	189 219,53	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 081,42	4 279,75
SEMAC	2013	X	961821/1243331/Prêt foncier Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	687 179,10	588 946,48	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 478,41	17 319,06
SEMAC	2013	X	961822/1243341/Prêt const.les Pavillons-104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	157 380,00	133 468,61	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	400,41	3 853,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2013	X	961827/1243445/Prêt foncier LES FEMMES DE L'EAU 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	739 257,50	634 977,03	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 984,75	18 672,67
SEMAC	2013	X	961828/1243449/Prêt construction LES FEMMES DE L'EAU 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	47 872,20	42 793,43	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,38	933,88
SEMAC	2013	X	961841/1245650/Prêt foncier le Flamboyant - 14LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 115,00	209 110,70	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	627,33	4 563,40
SEMAC	2013	X	961842/1245655/Prêt construction le Flamboyant - 14LLS	Caisse des Depots et Consign.	980 880,00	830 370,85	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 491,12	23 975,44
SEMAC	2013	X	961843/1245658/Prêt Foncier Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 646,00	147 061,24	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	441,19	3 209,30
SEMAC	2013	X	961844/1245661/Prêt Construction Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	641 638,00	543 051,05	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 629,16	15 679,61
SEMAC	2013	X	961856/1246698/Prêt Foncier EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	54 078,50	48 283,48	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	144,85	1 053,69
SEMAC	2013	X	961857/1246707/Prêt construction EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	429 178,00	364 988,09	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 094,97	10 538,37
SEMAC	2013	X	961858/1246787/Prêt foncier Le Nadir - 17 LLS	Caisse des Depots et Consign.	493 995,50	458 894,10	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 047,84	8 403,79
SEMAC	2013	X	961859/1246788/Prêt foncier Piment Martin - 22 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 627 955,50	2 306 066,76	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	25 366,74	58 342,59
SEMAC	2013	X	961860/1246789/Prêt construction Piment Martin - 22 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	614 351,50	548 517,99	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 645,56	11 970,24
SEMAC	2013	X	961861/1246791/Prêt foncier Terre carrere 36 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 331 288,50	1 969 442,72	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	3 938,89	57 791,94
SEMAC	2018	X	961950/1312774/Prêt construction 42 logements à St-André	Caisse des Depots et Consign.	577 315,93	483 960,33	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	7 017,42	19 880,22
SEMAC	2018	X	961973/1314729/Prêt construction 51 logements Les Limites	Caisse des Depots et Consign.	499 947,37	416 823,66	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 001,88	17 570,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	961974/1314730/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	503 871,69	397 453,76	20,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	5 763,08	21 150,91
SEMAC	2018	X	961975/1314731/Prêt construction 32 logements BABET 1-ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	425 929,72	355 112,56	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 261,35	14 969,57
SEMAC	2018	X	961976/1314735/Prêt construction 149 log. Fleur de Vanille-B.Panon	Caisse des Depots et Consign.	2 505 451,29	2 118 603,37	21,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	30 719,75	82 446,20
SEMAC	2014	X	962022/5021925/Prêt construction - TAKAMAKA - 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	171 037,13	147 370,84	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	442,11	4 123,63
SEMAC	2014	X	962023/5021935/Prêt foncier- TAKAMAKA - 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	58 304,18	52 940,67	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	582,35	1 015,24
SEMAC	2014	X	962024/5021936/Prêt foncier - AMARYLLIS - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	239 013,00	209 810,96	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 307,92	5 401,16
SEMAC	2014	X	962025/5021939/Prêt construction - AMARYLLIS - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	24 350,78	22 110,71	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	243,22	424,01
SEMAC	2014	X	962026/5021940/Prêt construction - JOSEPHA FONTAINE - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	92 747,33	81 415,68	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	895,57	2 095,88
SEMAC	2014	X	962027/5021944/Prêt foncier - JOSEPHA FONTAINE - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	58 238,63	51 945,33	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	155,84	1 106,14
SEMAC	2014	X	962028/5021945/Prêt foncier - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	230 283,75	198 419,55	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	595,26	5 552,04
SEMAC	2014	X	962029/5021969/Prêt foncier CARAVELLE VEFA 74 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	54 502,13	49 488,38	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	544,37	949,03
SEMAC	2014	X	962030/5021970/Prêt construction - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	245 223,00	215 262,23	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 367,88	5 541,49
SEMAC	2014	X	962031/5021974/Prêt foncier Piton sainte rose 1 - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	36 665,33	33 292,42	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	366,22	638,44
SEMAC	2014	X	962032/5021975/Prêt foncier - PIVET VELIN - 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	127 143,38	111 609,30	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 227,70	2 873,16

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	962477/5198653/Perle de Jasmin VEFA Bras-Panon PLAI 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	231 034,20	220 128,10	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,38	5 477,60
SEMAC	2018	X	962478/5198654/Perle de Jasmin VEFA Bras-Panon PLAI 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	56 259,98	54 167,64	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	162,50	1 050,88
SEMAC	2018	X	961951/1312775/Prêt construction 64 Logements Le Millénium 01	Caisse des Depots et Consign.	906 277,05	759 726,38	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	11 016,03	31 208,19
SEMAC	2018	X	961952/1312776/Prêt construction 23 logements Le Millenium 2	Caisse des Depots et Consign.	237 445,98	197 967,05	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 375,60	8 345,19
SEMAC	2018	X	961953/1312777/Prêt construction 67 logements VALLIAMEE	Caisse des Depots et Consign.	934 076,70	783 030,65	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	11 353,94	32 165,49
SEMAC	2018	X	961954/1312778/Prêt foncier GARE ROUTIERE -49 LLS	Caisse des Depots et Consign.	246 516,87	213 101,44	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	2 983,42	6 798,60
SEMAC	2018	X	961955/1312779/Prêt construction GARE ROUTIERE 49 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 016 744,31	817 839,76	21,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	11 449,76	40 144,08
SEMAC	2018	X	961956/1312780/Prêt foncier 87 LLS Promocanne -RHI Beaufonds	Caisse des Depots et Consign.	667 447,10	576 974,45	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	8 077,64	18 407,28
SEMAC	2018	X	961960/1312784/Prêt const.Beaucraire-30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	815 495,65	700 087,39	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 700,96	23 912,63
SEMAC	2018	X	961961/1312785/Prêt const.Beaucraire-40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 021 540,88	889 314,94	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 667,95	27 417,26
SEMAC	2013	X	961914/1255098/Mimosas - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	173 234,40	156 589,32	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 722,48	3 541,72
SEMAC	2013	X	961915/1255099/Alamandas - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 111 845,30	952 709,04	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 479,80	28 016,16
SEMAC	2015	X	962153/5087728/Le Parnasse - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	408 392,55	369 350,27	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 062,85	8 697,72
SEMAC	2015	X	962154/5087747/Salanganes - 29 PLS	Caisse des Depots et Consign.	35 386,88	32 323,64	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,97	671,74

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2015	X	962155/5087748/Atalya - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 667,00	146 240,03	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	438,72	3 967,93
SEMAC	2015	X	962146/5087423/Alamandas - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 042,38	36 301,05	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	399,31	626,66
SEMAC	2015	X	962147/5087424/Poker d As - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	126 869,55	114 740,84	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 262,15	2 702,00
SEMAC	2015	X	962148/5087439/Aubépines - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	24 758,70	22 615,49	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	67,85	469,99
SEMAC	2015	X	962149/5087440/Poker d As - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 756,88	73 496,01	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	220,49	1 994,17
SEMAC	2015	X	962150/5087451/40 LLS - QF 4 - Sainte Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	33 157,43	30 829,30	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	339,12	532,20
SEMAC	2015	X	962151/5087452/Acquisition de 65 logements Color	Caisse des Depots et Consign.	131 634,75	119 050,49	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 309,56	2 803,48
SEMAC	2015	X	962152/5087727/Le Parnasse - 45 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 507,43	79 503,59	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	874,54	1 372,46
SEMAC	2017	X	962257/5182509/Z'irondelles - Vidot 1 Interne Saint-Benoît PLAI 5	Caisse des Depots et Consign.	8 377,35	7 929,12	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	23,79	157,31
SEMAC	2017	X	962260/5182513/Z'irondelles - AX 10 Interne Saint-Benoît PLAI 19	Caisse des Depots et Consign.	22 945,43	21 717,73	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	65,15	430,88
SEMAC	2018	X	962448/5182510/Z'irondelles - Vidot 1 Interne Saint-Benoît PLAI 5	Caisse des Depots et Consign.	51 462,15	27 663,63	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	82,99	707,95
SEMAC	2017	X	962449/5182512/Z'irondelles - AX 10 Interne Saint-Benoît PLAI 19	Caisse des Depots et Consign.	125 565,83	68 552,46	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	205,66	1 754,36
SEMAC	2011	X	961498/1192866/Prêt foncier-24 LLS-Résidence Aude	Caisse des Depots et Consign.	296 150,50	263 029,67	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 893,33	6 627,48
SEMAC	2011	X	961499/1192867/Prêt construction-24LLS-Résidence Aude	Caisse des Depots et Consign.	1 840 480,00	1 535 893,71	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 894,83	50 258,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2016	X	962229/5151250/LE BIHAN 42 logts	Caisse des Depots et Consign.	243 847,43	226 363,07	35,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 489,99	4 848,43
SEMAC	2016	X	962230/5151251/LE BIHAN 42 logts	Caisse des Depots et Consign.	58 967,10	55 942,32	45,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	615,37	861,43
SEMAC	2008	X	962703/1120239/Prêt construction 16 LLTS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	126 400,00	82 679,27	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 179,44
SEMAC	2008	X	962706/1121749/Prêt foncier 14LLS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	111 168,90	83 031,84	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	913,35	3 253,04
SEMAC	2008	X	962707/1121750/Const.de 97 LLS-MADELEINE 17	Caisse des Depots et Consign.	589 880,10	404 696,27	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 451,66	18 913,29
SEMAC	2008	X	962708/1122005/Prêt foncier 76 LLTS MADELEINE 2	Caisse des Depots et Consign.	119 231,10	83 397,77	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	3 545,78
SEMAC	2008	X	962709/1122012/Prêt construction 16 LLS-MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	368 345,10	239 451,91	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	12 104,32
SEMAC	2006	X	962693/1080562/Prêt construction Plaisance (Les Rosiers)51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	152 511,90	106 920,30	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 069,20	5 353,39
SEMAC	2011	X	961553/1206112/Fleur de Café - 45 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	96 260,10	83 834,85	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	251,51	1 924,64
SEMAC	2011	X	961554/1206113/Fleur de Café - 45 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	786 163,50	647 294,07	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 941,88	19 955,84
SEMAC	2006	X	962694/1080563/Prêt foncier Plaisance (Les Rosiers)-6 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 380,30	38 213,42	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	382,13	1 245,20
SEMAC	2006	X	962695/1080564/Prêt const.Plaisance (Les Rosiers)-6 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	356 835,60	256 473,81	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 847,11	12 348,63
SEMAC	2011	X	961561/1206891/Soldanelle (Commercy) - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	218 663,50	188 883,57	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 077,72	5 047,60
SEMAC	2006	X	962696/1080565/Prêt foncier Plaisance (Les Rosiers)-51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	59 781,00	50 716,07	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	760,74	1 569,58



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2011	X	961565/1206924/Résidence Mimosas - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	174 291,50	150 554,62	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 656,10	4 023,33
SEMAC	2011	X	961566/1206925/Résidence Mimosas - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	790 208,50	638 708,13	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 025,79	21 816,12
SEMAC	2011	X	961567/1206952/Prévoisy - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	264 449,50	230 179,18	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	690,54	5 284,34
SEMAC	2011	X	961568/1206956/Arès - 67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	285 511,50	246 627,48	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 712,90	6 590,72
SEMAC	2011	X	961569/1206963/Beauclaire - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	190 981,50	164 971,61	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 814,69	4 408,59
SEMAC	2011	X	961570/1206973/La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	98 833,00	85 372,87	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	939,10	2 281,45
SEMAC	2011	X	961571/1206975/Beauclaire - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	218 363,00	190 065,06	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	570,20	4 363,42
SEMAC	2011	X	961572/1206976/La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	858 047,50	695 309,68	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 648,41	23 749,44
SEMAC	2011	X	961573/1206978/Guétali (ZAC Madeleine)-32 LLT	Caisse des Depots et Consign.	202 123,50	175 930,07	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	527,79	4 038,92
SEMAC	2011	X	961574/1206980/Le Cardinal - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	209 883,50	182 684,44	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	548,06	4 193,98
SEMAC	2011	X	961575/1206982/Papangue - 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	346 042,50	298 914,74	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 288,06	7 988,01
SEMAC	2011	X	961576/1206985/La Falaise - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	63 644,70	55 396,92	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	166,19	1 271,78
SEMAC	2011	X	961577/1206986/La Falaise - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	270 544,20	220 284,70	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,86	6 791,30
SEMAC	2011	X	961578/1206993/Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	533 143,80	460 499,12	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 065,49	12 306,08

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2011	X	961579/1206994/Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 032 944,00	1 659 492,54	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 254,42	56 682,67
SEMAC	2003	X	963015/1023957/Prêt foncier Ptit Canal-4 LLS	Caisse des Depots et Consign.	340 010,80	224 924,68	17,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 699,10	11 269,35
SEMAC	2019	C	962594/5300021/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	14 625,00	14 625,00	36,30	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2019	C	962595/5301106/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	7 800,00	7 800,00	36,56	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2018	X	962986/1314736/MADELEINE 1 - 97 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 853 597,70	2 019 478,23	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	27 892,37	81 152,06
SEMAC	2018	X	962408/5238589/CIDOM Citronnelle 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	21 926,85	21 165,69	47,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	63,50	383,97
SEMAC	2019	X	962416/5295153/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	21 668,33	21 372,09	48,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	235,09	300,84
SEMAC	2018	X	962501/5207016/Résidence Juliette VEFA Saint-André PLA1 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	29 888,93	28 777,34	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	86,33	558,29
SEMAC	2019	X	962418/5297227/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	52 005,15	51 294,17	48,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	564,24	722,03
SEMAC	2018	X	962870/5207017/Résidence Juliette VEFA Saint-André PLA1 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	207 012,68	122 981,73	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	368,95	3 060,24
SEMAC	2018	X	962895/5238588/CIDOM Citronnelle 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	168 643,73	94 606,42	37,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	283,82	2 236,34
SEMAC	2019	X	963012/5295154/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	141 405,53	92 518,26	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 017,70	1 784,25
SEMAC	2019	X	963013/5297228/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	318 161,93	188 830,74	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 077,14	3 641,68
SEMADER	2007	X	961162/1094786/Prêt construction18 log. MOZETTE	Caisse des Depots et Consign.	57 342,00	41 611,29	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	124,83	1 587,42

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2007	X	961163/1094788/Atalya - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	225 558,40	96 818,54	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,46	4 604,38
SEMADER	2008	X	961187/1118411/Prêt construction 53 Log.RIVIERE PAULIN	Caisse des Depots et Consign.	170 068,50	109 528,02	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	5 082,66
SEMADER	2008	X	961188/1118415/Prêt construction 25 LLS MOULIN MAÏS 2-STE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	1 315 433,00	777 607,16	27,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	42 558,75
SEMADER	2012	X	962813/1237427/Bec Rose - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 118,50	61 672,13	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	678,39	1 129,41
SEMADER	2011	X	961477/1188625/Prêt foncier 26 LLS-Camélias	Caisse des Depots et Consign.	266 085,50	231 574,17	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 547,32	6 309,34
SEMADER	2011	X	961478/1188626/Prêt foncier 23 LLS Eucalyptus	Caisse des Depots et Consign.	214 596,00	186 762,86	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 054,39	5 088,44
SEMADER	2012	X	962814/1237428/Bec Rose - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	410 327,10	367 539,35	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 042,93	9 298,60
SEMADER	2012	X	962815/1237754/Tuituit - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	68 341,50	61 274,95	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	183,83	1 337,20
SEMADER	2012	X	962816/1237757/Tuituit - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	340 119,90	292 594,63	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	877,79	8 448,14
SEMADER	2010	X	961332/1174009/Prêt construction 35 log. BOIS DE ROSES	Caisse des Depots et Consign.	101 861,20	92 493,38	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 017,43	1 853,30
SEMADER	2010	X	961333/1174011/Prêt construction 15 LLS Basalte - LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	589 250,80	497 881,39	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 476,70	14 098,33
SEMADER	2010	X	961334/1174012/Prêt foncier 15 LLS Basalte - LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	261 288,80	237 259,00	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 609,85	4 753,98
SEMADER	2010	X	961335/1174013/Prêt construction 8 LLS Belouga	Caisse des Depots et Consign.	1 551 116,00	1 309 766,64	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 407,43	37 088,20
SEMADER	2010	X	961336/1174014/Prêt foncier 8LLS Belouga	Caisse des Depots et Consign.	83 860,00	76 147,71	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	837,62	1 525,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2010	X	961337/1174016/Prêt construction 36 LLS Ombrine	Caisse des Depots et Consign.	446 144,80	370 712,30	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 077,84	10 497,33
SEMADER	2010	X	961338/1174018/Prêt foncier 36 LLS - Ombrine	Caisse des Depots et Consign.	312 931,20	284 152,03	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 125,67	5 693,58
SEMADER	2010	X	961339/1174029/Prêt construction 18 LLS Papangue	Caisse des Depots et Consign.	1 850 106,00	1 571 035,14	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 281,39	44 486,44
SEMADER	2010	X	961340/1174035/Prêt foncier 18 LLS Papangue	Caisse des Depots et Consign.	258 978,00	223 844,74	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	671,54	5 275,44
SEMADER	2010	X	961341/1174038/Prêt construction 26 LLS Camélias	Caisse des Depots et Consign.	1 491 865,60	1 207 264,71	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 621,80	38 518,71
SEMADER	2007	X	961137/1089472/Prêt construction 40 LLS ALAMANDA-Ste Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	252 018,80	174 688,36	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 620,32	7 553,94
SEMADER	2007	X	961138/1089473/Prêt construction 10 Log. La Chapelle-St Louis	Caisse des Depots et Consign.	44 786,40	34 886,97	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	523,30	1 197,25
SEMADER	2007	X	961139/1089476/Vente de L.L.S.FIGUIER BLANC-ST-LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	134 063,60	96 098,57	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 441,48	4 155,52
SEMADER	2007	X	961140/1089477/Prêt construction 42 logements MOULIN A MAIS	Caisse des Depots et Consign.	21 099,20	16 577,13	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	248,66	568,90
SEMADER	2007	X	961145/1091020/Prêt construction 24 logements Fleurs de Cannes	Caisse des Depots et Consign.	777 136,80	546 882,69	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	8 203,24	23 648,49
SEMADER	2007	X	961146/1091021/Prêt construction 62 log. - Les Iles Eparses	Caisse des Depots et Consign.	195 132,00	152 164,11	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 282,46	5 221,96
SEMADER	2007	X	961147/1091307/Prêt construction 22 log. L'ARCHIPEL	Caisse des Depots et Consign.	264 180,30	185 902,46	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 788,54	8 038,86
SEMADER	2007	X	961148/1091308/Prêt construction 15 Log. Fleurs de Cannes	Caisse des Depots et Consign.	51 289,50	39 952,65	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	599,29	1 371,09
SEMADER	2007	X	961149/1091313/Prêt construction 22 LLS TANAMBO-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	560 875,20	392 728,75	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 890,93	16 982,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2007	X	961150/1091314/Prêt construction 36 log. Grain Rouge-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	109 339,60	84 975,81	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 274,64	2 916,20
SEMADER	2007	X	961153/1091616/Prêt construction 12 log.-TANAMBO ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	96 952,80	75 503,11	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 132,55	2 591,11
SEMADER	2005	X	961037/1037094/Prêt foncier 19 log. Tamarin sarda	Caisse des Depots et Consign.	636 717,20	444 648,53	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 335,78	19 803,64
SEMADER	2002	X	960958/1010099/Prêt construction CARRE FAYARD 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	220 664,80	116 215,37	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 394,58	7 712,26
SEMADER	2002	X	960960/1010101/Prêt construction CARRE FAYARD- 89 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 823,20	53 801,98	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	645,62	3 570,39
SEMADER	2002	X	960962/1010103/Prêt construction BOIS DE LAIT 46 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	189 782,80	101 434,27	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 724,38	6 540,05
SEMADER	2003	X	960980/1015614/Prêt Foncier CARRE DE L'EPERON 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 730,80	164 923,75	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 979,08	10 426,66
SEMADER	2003	X	960994/1023962/Prêt foncier- YLAN YLANG 25 LLS - Ilôt A1	Caisse des Depots et Consign.	857 669,20	518 665,60	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	8 817,32	29 681,00
SEMADER	2004	X	961027/1031497/Prêt construction FLEURS JAUNES - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	350 130,80	217 079,52	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	3 690,35	11 808,23
SEMADER	2005	X	961035/1037079/Prêt construction 20 Log. La Chapelle-St-Louis	Caisse des Depots et Consign.	1 360 427,20	880 353,42	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	14 966,01	45 653,59
SEMADER	2007	X	961154/1091617/Prêt construction 25 log.BADAMIERS	Caisse des Depots et Consign.	500 917,60	350 569,46	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 258,54	15 159,44
SEMADER	2013	X	961883/1250369/Prêt construction de 25 LLS SAINT ODILLON	Caisse des Depots et Consign.	410 367,50	389 872,55	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 276,95	6 357,57
SEMADER	2013	X	961884/1250370/Construction de 21 LLS Clos des Camphriers	Caisse des Depots et Consign.	1 767 501,50	1 613 892,05	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	25 983,66	37 442,65
SEMADER	2013	X	961885/1250371/Construction de 40 LLS ANTHURA 1	Caisse des Depots et Consign.	590 712,00	537 620,94	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	8 279,36	12 623,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2013	X	961895/1251793/Cambuston - 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 118,80	87 127,73	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	958,40	1 595,58
SEMADER	2013	X	961896/1251940/40 LLS - QF 4 - Sainte Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	678 206,80	602 842,19	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 631,26	15 251,67
SEMADER	2013	X	961794/1241827/Prêt comp.const.60 LLTS Dina Margabin	Caisse des Depots et Consign.	254 824,80	237 022,14	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 607,24	4 340,62
SEMADER	2013	X	961795/1241828/Prêt comp.const.60 LLS Dina Margabin	Caisse des Depots et Consign.	842 017,20	752 063,83	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 272,70	19 026,92
SEMADER	2013	X	961796/1241830/Prêt comp.const. 8 LLS Belouga-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	66 900,00	59 753,01	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	657,28	1 511,73
SEMADER	2013	X	961851/1246214/Prêt foncier - RUE DE L'EGLISE - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	515 593,60	478 430,08	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 262,73	8 761,55
SEMADER	2013	X	961852/1246215/Prêt construction - POKER D'AS 2 - 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 791 066,00	1 595 912,39	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 555,04	40 375,96
SEMADER	2013	X	961853/1246226/Construction EHPAD Ravine Blanche	Caisse des Depots et Consign.	431 981,00	401 426,58	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 415,69	7 351,38
SEMADER	2013	X	961854/1246227/Construction 23 LLS Villa Fremicourt	Caisse des Depots et Consign.	1 723 313,50	1 537 773,14	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 915,51	38 905,06
SEMADER	2013	X	961866/1248503/Construction 23 LLS Pepiniere	Caisse des Depots et Consign.	61 777,20	55 140,92	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	165,42	1 203,33
SEMADER	2013	X	961867/1248510/Prêt construction de 12 LLS LE JUGE	Caisse des Depots et Consign.	349 453,20	299 269,94	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	897,81	8 640,87
SEMADER	2017	X	962488/5203875/CIDOM - BENJAMINE - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	512 662,13	486 063,19	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 346,70	10 715,48
SEMADER	2017	X	962483/5203860/CIDOM - BENGALIS - 7 LLS	Caisse des Depots et Consign.	33 251,70	19 735,12	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	217,09	435,07
SEMADER	2017	X	962484/5203861/CIDOM - BENGALIS - 7 LLS	Caisse des Depots et Consign.	3 575,33	3 486,99	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	38,36	57,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2017	X	962485/5203863/CIDOM - EDEN PARK - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	363 611,18	210 235,89	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 312,60	4 634,74
SEMADER	2017	X	962486/5203864/CIDOM - EDEN PARK - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	41 973,08	40 910,56	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	450,02	669,41
SEMADER	2017	X	962487/5203874/CIDOM - BENJAMINE - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	58 244,55	56 824,38	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	625,07	929,80
SEMADER	2011	X	962770/1207471/Cardamome - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	59 736,00	53 166,97	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	159,50	1 189,70
SEMADER	2011	X	962771/1207474/Cardamome - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	203 314,80	172 387,17	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	517,16	5 140,73
SEMADER	2015	X	962156/5088369/COULEE 77-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	26 695,73	24 563,94	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	73,69	510,48
SEMADER	2015	X	962157/5088370/COULEE 77-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	100 594,05	89 926,80	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	269,78	2 439,98
SEMADER	2014	X	962063/5035808/Verveine des Indes - 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	66 644,48	62 376,10	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 004,26	985,23
SEMADER	2014	X	962064/5035809/Faham - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	192 358,65	172 674,88	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 780,07	3 854,61
SEMADER	2014	X	962074/5046115/Z'ambaville - 9 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 990,28	23 987,76	43,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	263,87	426,78
SEMADER	2014	X	962075/5046116/Fleur de Thé - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	179 295,30	159 312,85	33,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 752,44	3 889,37
SEMADER	2015	X	962076/5046122/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse des Depots et Consign.	49 451,48	47 123,38	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	518,36	813,48
SEMADER	2015	X	962077/5046123/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse des Depots et Consign.	323 092,50	264 941,96	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 914,36	6 239,04
SEMADER	2014	X	962078/5046124/Les Camphriers - 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	363 042,68	322 549,29	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 548,04	7 874,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2014	X	962079/5046125/Prêt construction Petit Matarum-50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	65 707,58	61 111,08	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	672,22	1 087,26
SEMADER	2015	X	962110/5073510/Bois de Demoiselle - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	26 512,80	24 462,44	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	73,39	508,37
SEMADER	2015	X	962111/5073511/Bois de Demoiselle - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	160 299,23	143 695,80	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	431,09	3 898,90
SEMADER	2015	X	962134/5085302/Tamarin L'Inde - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	284 159,63	260 921,21	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 870,13	6 144,35
SEMADER	2015	X	962135/5085303/Tamarin L'Inde - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	71 004,83	67 211,12	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	739,32	1 160,25
SEMADER	2017	X	962438/5161445/Narassuiguin - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	364 128,45	197 372,61	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 171,10	4 351,17
SEMADER	2017	X	962439/5161446/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	56 232,53	54 895,69	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	603,85	898,24
SEMADER	2017	X	962440/5163553/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	52 150,28	50 448,74	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	554,94	825,48
SEMADER	2017	X	962441/5163554/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	315 014,55	175 453,41	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 929,99	3 867,95
SEMADER	2017	X	962442/5163559/Copernic - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	21 769,43	20 741,21	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	62,22	411,58
SEMADER	2019	X	962443/5163560/Aigues Marines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	170 247,23	97 342,28	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	292,03	2 491,50
SEMADER	2017	X	962444/5167111/CIDOM - KUMQUAT - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	31 024,73	29 644,26	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	326,09	485,06
SEMADER	2017	X	962445/5167112/CIDOM - KUMQUAT - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	191 436,83	111 189,90	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 223,09	2 451,23
SEMADER	2011	X	961486/1189449/Prêt construction 23 LLS-Eucalyptus	Caisse des Depots et Consign.	89 970,00	79 035,87	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	237,11	1 814,47



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2011	X	961487/1189452/Prêt foncier 20 LLTS Bois de Senteur-	Caisse des Depots et Consign.	620 563,00	511 553,27	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 534,66	15 771,01
SEMADER	2011	X	961488/1189461/Prêt foncier 50 LLTS à Cilaos - Petit Matarum	Caisse des Depots et Consign.	110 058,00	95 783,46	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 053,62	2 609,66
SEMADER	2011	X	961489/1189473/Prêt construction 50 LLTS à Cilaos-Petit Matarum	Caisse des Depots et Consign.	144 309,60	118 916,70	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	356,75	3 666,16
SEMADER	2011	X	961490/1189477/Prêt Compl prêt Citronelle 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	144 063,20	123 982,68	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 363,81	3 377,96
SEMADER	2011	X	961491/1189481/Prêt Compl prêt Citronelle 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 119,20	55 802,92	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	613,83	1 520,38
SEMADER	2011	X	961492/1189589/Prêt Compl prêt Europa 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	312 869,50	250 292,27	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	750,88	7 716,42
SEMADER	2011	X	961494/1192250/Prêt Compl prêt Europa 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 124,80	139 746,28	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 537,21	3 807,45
SEMADER	2011	X	961495/1192255/Prêt foncier LA CHAPELLE (Camomille) 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 441,20	73 471,96	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	808,19	2 001,78
SEMADER	2012	X	961701/1230347/Prêt compl prêt Dina Margabin 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	37 264,40	32 781,97	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	98,34	733,55
SEMADER	2012	X	961702/1230358/Prêt compl.const.26 LLS Camélias	Caisse des Depots et Consign.	269 228,80	225 609,16	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	676,83	6 727,85
SEMADER	2011	X	961510/1198583/Basalte - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	105 549,60	91 306,66	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 004,37	2 487,69
SEMADER	2011	X	961511/1199128/Bois de Senteur - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	105 060,80	86 703,18	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	260,11	2 673,03
SEMADER	2002	X	963024/1012006/Prêt foncier les Comptoirs du Butor 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	692 718,40	383 683,77	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 522,62	24 738,29
SEMADER	2002	X	963023/1010102/Prêt Foncier Bois de Lait - 46 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	621 384,00	332 672,86	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 655,44	21 449,32

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2019	C	962601/5309510/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	97 500,00	97 500,00	36,81	A	F	0,000	F	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00		
SEMADER	2019	C	962615/5323262/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	221 000,00	221 000,00	36,81	A	F	0,000	F	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00		
SEMADER	2002	X	963022/1010100/Prêt foncier 89 LLTS Carré FAYARD	Caisse des Depots et Consign.	317 812,00	172 048,99	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	2 924,83	11 092,98
SEMADER	2019	X	962995/5309019/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 061 547,00	282 724,83	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 269,14	5 376,15
SEMADER	2019	X	962996/5309508/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	759 856,00	745 883,66	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	11 262,84	14 183,33
SEMADER	2020	X	962997/5309509/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	746 609,00	299 803,51	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 527,03	12 172,97
SEMADER	2019	X	962998/5314928/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	3 041 872,00	3 041 872,00	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	45 932,27	55 934,40
SEMADER	2021	X	962999/5314930/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	789 767,00	789 767,00	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	11 925,49	14 522,35
SEMADER	2019	X	962656/5309507/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	154 594,00	152 501,59	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	2 302,77	2 124,01
SEMADER	2019	X	962659/5314929/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 222 788,00	1 222 788,00	48,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	18 464,10	16 550,26
SEMADER	2019	X	962977/5309017/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	286 638,00	282 758,39	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 269,65	3 938,19
SEMADER	2019	X	962978/5309018/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	863 371,00	847 495,20	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	12 797,18	16 115,52
SEMADER	2019	X	962984/5323245/CI-TIPOLKA 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	514 782,00	508 678,96	58,87	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 595,47	6 170,17
SEMADER	2021	X	963005/5323242/CI- KARAVEL 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 511 168,20	2 460 851,66	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	27 069,36	50 870,03

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2019	X	963006/5323243/CI- KARAVEL 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	494 232,00	488 372,59	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 372,10	5 923,86
SEMADER	2019	X	963007/5323246/CI-TIPOLKA 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 056 982,00	2 015 766,03	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	22 173,43	41 669,34
SEMADER	2019	X	963008/5323260/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 431 297,00	539 799,38	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 619,40	447 755,68
SEMADER	2019	X	963009/5323261/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	160 634,17	158 186,65	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	474,56	2 454,86
SEMADER	2003	X	963025/1013232/Prêt construction LES COMPTOIRS DU BUTOR - 41LLTS	Caisse des Depots et Consign.	853 799,60	487 874,14	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	8 293,86	29 934,30
SEMADER	2003	X	963026/1013947/Prêt Foncier CARRE DE L'EPERON 9 PLS	Caisse des Depots et Consign.	432 823,20	250 144,06	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 252,45	15 347,99
SEMADER	2003	X	963027/1015590/Prêt construction CARRE DE L'EPERON 9 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 099 820,40	621 661,92	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 568,25	38 143,07
SEMADER	2003	X	963028/1016909/Prêt construction Carré de l'Eperon - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	193 714,80	105 995,71	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 271,95	6 701,16
SEMADER	2003	X	963029/1021410/Prêt Foncier Carré de l'Eperon - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	400 330,80	225 896,91	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	3 840,25	13 860,27
SEMADER	2003	X	963030/1023963/Prêt construction- YLAN YLANG 25 LLS - Ilôt A1	Caisse des Depots et Consign.	124 394,80	79 410,71	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	952,93	3 978,70
SEMADER	2004	X	963031/1031496/BADAMIERS - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	513 581,20	326 863,84	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 556,68	17 780,05
SEMADER	2005	X	963032/1037092/MOULIN MAÏS 2 - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	636 516,00	410 220,00	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 973,74	21 273,29
SODEGIS	2009	X	961237/1146090/Const.de 16 LLS Les Liserons -ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	1 503 900,00	1 181 165,64	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 543,50	39 044,81
SODEGIS	2008	X	961172/1099189/CONST. 24 LLS ETANG SALE	Caisse des Depots et Consign.	562 503,60	461 190,64	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	5 995,48	13 760,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2007	X	961173/1099193/Const. opération La Mosquée-TAMPON 14ème	Caisse des Depots et Consign.	91 496,40	80 784,26	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 050,20	1 714,09
SODEGIS	2008	X	961178/1106236/Const. de 20 LLS opération DON JUAN2-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	641 474,80	523 279,51	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	6 802,63	15 613,02
SODEGIS	2008	X	961179/1106239/Const.de 54 LLTS Ombrières-St- Joseph	Caisse des Depots et Consign.	619 942,00	471 683,46	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 415,05	16 173,46
SODEGIS	2008	X	961180/1107076/Const. de 54 LLTS Les Ombrières-St Joseph	Caisse des Depots et Consign.	196 800,00	142 367,68	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	427,10	5 557,95
SODEGIS	2008	X	961181/1107082/Const. de 6 LLS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	312 989,60	240 806,85	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 130,49	8 656,81
SODEGIS	2008	X	961182/1107141/Const.de 6 LLS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	1 046 804,00	738 848,26	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	9 605,03	32 675,34
SODEGIS	2008	X	961184/1108681/Const. de 6 LLTS La Serre -ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	175 196,00	128 767,46	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 673,98	5 064,44
SODEGIS	2008	X	961185/1113177/Const. de 6 LLTS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	325 200,00	208 274,26	27,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	624,82	10 551,50
SODEGIS	2008	X	961186/1113564/Const. de 26 LLS St-Louis Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	1 047 603,60	703 628,83	27,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	9 147,18	33 295,60
SODEGIS	2008	X	961194/1119994/Const. de 28 LLTS St-Louis Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	1 115 200,00	667 463,68	27,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 530,55
SODEGIS	2011	X	962786/1211251/Prêt foncier Fabrique d'Allumettes 2-14LLTS	Caisse des Depots et Consign.	194 437,60	172 549,33	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	517,65	3 861,08
SODEGIS	2011	X	962787/1211257/Prêt construction-14 LLTS Fabrique d'Allumettes 2	Caisse des Depots et Consign.	797 962,40	668 769,33	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 006,31	19 943,24
SODEGIS	2011	X	962788/1211273/Prêt foncier 11 LLS Clos St-Etienne 2T	Caisse des Depots et Consign.	204 458,40	181 803,14	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	545,41	4 068,15
SODEGIS	2011	X	962789/1211280/Prêt construction-11 LLS Clos ST-Etienne (2T)	Caisse des Depots et Consign.	717 941,60	604 318,17	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 812,96	18 021,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2009	X	961230/1143976/Const. de 26 LLS et 28 LLTS Centre ville ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	171 000,00	144 932,41	38,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	434,80	3 508,62
SODEGIS	2009	X	961231/1143977/Const. de 28 LLTS-26 LLS Centre ville-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	1 119 000,00	881 238,13	28,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 643,71	29 130,36
SODEGIS	2009	X	961236/1146087/Const.de 16 LLS Les Liserons-ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	284 700,00	241 724,86	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	725,18	5 851,84
SODEGIS	2010	X	961300/1157583/Const.de 24 LLTS-Trois Cheminées-RD 26	Caisse des Depots et Consign.	124 400,00	113 042,14	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 243,46	2 265,04
SODEGIS	2010	X	961301/1157589/Const.de 24 LLS-Trois cheminées-RD 26-	Caisse des Depots et Consign.	410 444,40	350 292,65	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 853,22	9 919,11
SODEGIS	2017	X	962821/1313411/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	13 435,19	12 237,07	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	36,71	254,40
SODEGIS	2017	X	962822/1313412/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	52 017,66	45 959,64	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	91,92	1 269,02
SODEGIS	2017	X	962823/1313413/Prêt foncier - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	49 391,29	44 986,68	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,96	935,24
SODEGIS	2017	X	962824/1313414/Prêtconstruction - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	178 774,22	157 954,04	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	315,91	4 361,37
SODEGIS	2017	X	962825/1313415/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	95 601,57	88 571,38	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	974,29	1 531,73
SODEGIS	2017	X	962826/1313416/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	357 084,50	321 186,36	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	3 211,86	7 709,66
SODEGIS	2017	X	962827/1313417/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	86 397,74	76 335,79	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	152,67	2 107,76
SODEGIS	2017	X	962828/1313418/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	25 944,94	23 631,23	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	70,89	491,27
SODEGIS	2017	X	962829/1313419/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	282 959,13	254 512,90	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 545,13	6 109,25

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2017	X	962830/1313420/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	75 831,55	70 255,17	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	772,81	1 214,97
SODEGIS	2010	X	961324/1166230/Const.de 24 LLTS-Trois cheminées -RD 26	Caisse des Depots et Consign.	69 960,00	60 430,90	39,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	181,29	1 424,20
SODEGIS	2010	X	961325/1166231/Const. de 39 LLTS ZAC Avenir/Yoshito	Caisse des Depots et Consign.	570 040,00	460 037,12	29,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 380,11	14 677,84
SODEGIS	2010	X	961379/1177792/Const.de 42 LLS St-Etienne/Bois d'Olives-St Pierr	Caisse des Depots et Consign.	373 156,00	321 626,25	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	964,88	7 579,91
SODEGIS	2010	X	961380/1177837/Const.de 30 LLS Fabrique d'Allumettes 3-CD 11	Caisse des Depots et Consign.	793 850,00	637 791,47	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 913,38	20 349,23
SODEGIS	2010	X	961381/1177884/Const.de 30 LLS-Fabrique d'Allumettes 3	Caisse des Depots et Consign.	280 626,80	253 940,34	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 793,34	5 088,23
SODEGIS	2010	X	961382/1177887/Const. de 17 LLTS Rue Casabianca	Caisse des Depots et Consign.	1 548 165,60	1 306 501,15	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 371,51	36 995,73
SODEGIS	2010	X	961385/1177912/Const.de 42 LLS-Saint-Etienne-Bois d'Olive	Caisse des Depots et Consign.	65 213,10	59 011,61	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	649,13	1 182,42
SODEGIS	2010	X	961386/1177914/Const.de 39 LLTS ZAC Avenir-Yoshito	Caisse des Depots et Consign.	121 686,90	103 416,30	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 137,58	2 928,40
SODEGIS	2010	X	961387/1177965/Const.88 LLTS La Bruyère-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	180 471,00	155 595,34	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	466,79	3 666,99
SODEGIS	2010	X	961388/1177966/Const.de 88 LLTS La Bruyère-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	715 611,00	577 378,62	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 732,14	18 421,71
SODEGIS	2007	X	961141/1089579/Opération LOTROBOR 1-Merlo-Ruisseau BN	Caisse des Depots et Consign.	135 109,60	97 204,32	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 263,66	3 393,04
SODEGIS	2007	X	961142/1089580/Const.de 55 logements-Le Collège 1 et 2 Tampon	Caisse des Depots et Consign.	119 097,20	93 266,75	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	279,80	2 387,18
SODEGIS	2007	X	961143/1090618/Const.de 10 log. La Petite Ferme -TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	566 702,40	373 649,59	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	4 857,44	16 411,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2007	X	961144/1090619/Const.de 30 log.Les Terrasses du Pont Bananes	Caisse des Depots et Consign.	411 049,20	293 014,27	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	879,04	10 435,05
SODEGIS	2016	X	962864/5157028/FANTAISIE - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	44 897,55	41 937,55	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,81	1 073,40
SODEGIS	2016	X	962865/5157029/FANTAISIE - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	12 969,15	12 371,30	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	37,11	245,49
SODEGIS	2016	X	962858/5155707/LA CANOPEE 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	90 397,28	84 606,06	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	253,82	2 165,51
SODEGIS	2016	X	962859/5155708/LA CANOPEE 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 452,83	24 257,26	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	72,77	481,35
SODEGIS	2016	X	962860/5156470/ Le Centre Interne 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	94 362,45	91 994,25	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 011,94	1 505,27
SODEGIS	2016	X	962861/5156471/ Le Centre Interne 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	302 078,10	287 766,72	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 165,43	6 343,94
SODEGIS	2016	X	962862/5156475/Terrain Monge - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	22 224,53	21 200,02	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	63,60	420,69
SODEGIS	2016	X	962863/5156476/Terrain Monge - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	110 681,18	103 652,98	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	310,96	2 653,02
SODEGIS	2007	X	961105/1084842/Const. de 6 LLTS SOURCE MARCEL2 -AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	115 251,20	79 465,78	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	794,66	3 335,74
SODEGIS	2007	X	961106/1084847/Const. de 38 LLTS Source Marcel 1-AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	18 365,60	13 779,03	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	137,79	448,99
SODEGIS	2007	X	961107/1084848/Const. de 8 log. La Petite Ferme-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	97 044,40	65 322,55	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	326,61	2 868,10
SODEGIS	2007	X	961108/1084849/Const. de 20 LLS Baies Roses-ENTRE-DEUX	Caisse des Depots et Consign.	18 365,60	13 483,47	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	67,42	463,20
SODEGIS	2013	X	961734/1239677/Les Portes Bagatelle 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 823 781,60	1 544 730,49	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 634,19	44 601,27

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962846/1351186/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	372 919,92	327 708,23	19,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 915,62	15 632,19
SODEGIS	2019	X	962847/1351192/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	238 584,55	210 818,53	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 162,28	9 612,48
SODEGIS	2019	X	962848/1351208/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 606 942,35	1 433 745,84	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	21 506,19	60 111,63
SODEGIS	2019	X	962849/1351209/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	113 641,10	101 392,84	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 520,89	4 251,02
SODEGIS	2013	X	961725/1239202/Opération Pétreil - 56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	379 302,90	337 546,06	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 012,64	7 366,22
SODEGIS	2013	X	961726/1239212/Opération Pétreil - 56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 454 385,00	1 234 746,33	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 704,24	35 651,04
SODEGIS	2013	X	961731/1239638/Goyaves - 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	169 655,40	151 076,17	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	453,23	3 296,92
SODEGIS	2013	X	961732/1239655/WAIKATO - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	698 886,90	592 991,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 778,97	17 121,54
SODEGIS	2013	X	961733/1239667/Bauhiniyas 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	437 776,20	389 549,71	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 168,65	8 501,09
SODEGIS	2006	X	961075/1055817/Construction de 16 logements SODALITE-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	103 441,20	84 569,80	35,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 268,55	2 682,78
SODEGIS	2006	X	961078/1056297/Const. de 14 log. BENJOINS 2-ENTRE-DEUX	Caisse des Depots et Consign.	210 543,20	166 489,53	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 664,90	5 554,10
SODEGIS	2015	X	962852/5109945/CHAUDRON 8 - 30 LLTS Foncier	Caisse des Depots et Consign.	34 575,68	32 296,39	44,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,89	655,82
SODEGIS	2015	X	962853/5109946/Logement Majorelle VEFA 35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	168 380,85	153 329,72	34,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	459,99	4 039,68
SODEGIS	2013	X	961776/1241270/FRUITS A PAIN-6LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 768,10	152 654,82	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 679,20	2 795,59



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2013	X	961779/1241306/FRUITS A PAIN-6LLTS	Caisse des Depots et Consign.	77 988,60	69 503,81	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	208,51	1 516,77
SODEGIS	2013	X	961780/1241308/Désiré 2 - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	791 058,90	697 357,67	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 670,93	17 642,88
SODEGIS	2013	X	961781/1241322/Désiré 2 - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	53 845,50	48 011,47	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	144,03	1 047,75
SODEGIS	2013	X	961782/1241331/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	340 737,60	289 980,86	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	869,94	8 372,67
SODEGIS	2013	X	961783/1241333/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 558,90	220 035,80	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,11	6 353,13
SODEGIS	2013	X	961784/1241334/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	491 840,40	456 696,30	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 023,66	8 363,54
SODEGIS	2013	X	961785/1241339/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 437 041,40	1 254 911,12	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 804,02	31 748,76
SODEGIS	2014	X	962033/5023199/Mondon A - 65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	73 671,68	63 910,34	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	191,73	1 788,30
SODEGIS	2014	X	962034/5023200/Mondon A - 65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	20 843,03	18 808,59	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	56,43	400,52
SODEGIS	2014	X	962035/5023226/Corfou - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 638,75	71 065,59	33,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	142,13	2 021,99
SODEGIS	2014	X	962036/5023227/Corfou - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	15 928,43	14 252,11	43,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	42,76	303,49
SODEGIS	2017	X	962466/5193467/CIDOM LES PLATANES 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	30 422,03	28 953,79	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	86,86	574,55
SODEGIS	2017	X	962467/5193468/CIDOM LES PLATANES 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	222 292,65	114 855,79	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	344,57	2 939,76
SODEGIS	2017	X	962468/5194109/Ilôt 6-2 Interne Etang-Salé PLAI 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	19 626,90	18 729,41	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	56,19	371,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2017	X	962469/5194110/Ilôt 6-2 Interne Etang-Salé PLAI 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	169 684,73	96 885,93	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,66	2 479,82
SODEGIS	2017	X	962470/5194260/Corylus Interne Saint-Denis PLUS 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	55 407,83	52 782,08	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	158,35	1 047,39
SODEGIS	2017	X	962471/5194261/Corylus Interne Saint-Denis PLUS 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	273 841,28	145 595,36	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	436,79	3 726,55
SODEGIS	2017	X	962472/5195976/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	55 977,90	53 418,18	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	160,25	1 060,01
SODEGIS	2017	X	962473/5195977/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	564 986,63	319 889,51	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	959,67	8 187,65
SODEGIS	2017	X	962475/5197742/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	23 245,50	22 725,42	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	249,98	371,85
SODEGIS	2017	X	962476/5197743/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	215 310,75	125 743,59	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 383,18	2 772,07
SODEGIS	2015	X	962158/5088798/Mimosas - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	20 324,55	19 189,38	44,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	211,08	331,86
SODEGIS	2015	X	962159/5088799/Construction de 47 LLTS SAPHIR	Caisse des Depots et Consign.	69 671,40	63 309,90	34,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	696,41	1 492,75
SODEGIS	2015	X	962178/5107851/Construction de 47 LLTS SAPHIR	Caisse des Depots et Consign.	80 764,73	74 028,72	44,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	222,09	1 539,00
SODEGIS	2015	X	962179/5107852/Prêtconstruction Galabert 2 (VEFA) - 11LLTS	Caisse des Depots et Consign.	314 697,08	279 423,64	34,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	838,27	7 583,69
SODEGIS	2015	X	962132/5081849/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 170,40	93 709,63	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	281,13	1 948,15
SODEGIS	2015	X	962133/5081850/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	238 397,63	212 366,29	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	637,10	5 763,72
SODEGIS	2015	X	962136/5085335/Bouton d Or - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	19 640,03	18 005,51	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	54,02	374,32

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOEGIS	2015	X	962137/5085336/Construction de 34 logements sociaux LE PLATEAU	Caisse des Depots et Consign.	100 131,45	88 921,38	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	266,76	2 413,37
SOEGIS	2015	X	962138/5085435/Bouton d Or - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 395,08	45 058,12	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	495,64	757,78
SOEGIS	2015	X	962139/5085436/Construction de 34 logements sociaux LE PLATEAU	Caisse des Depots et Consign.	200 840,48	188 220,94	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 070,43	4 289,62
SOEGIS	2016	X	962214/5149231/Logement Majorielle VEFA 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 054,95	23 382,80	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	70,15	474,82
SOEGIS	2016	X	962215/5149232/ Eden Park VEFA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	76 894,20	69 977,71	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	209,93	1 843,66
SOEGIS	2016	X	962216/5149435/ Eden Park VEFA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	44 975,40	41 992,70	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,98	852,71
SOEGIS	2016	X	962217/5149436/Le Parnasse - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	88 867,88	80 923,84	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	242,77	2 132,05
SOEGIS	2017	X	962446/5168811/Ponama - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	55 138,80	52 558,97	46,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	157,68	1 042,96
SOEGIS	2017	X	962447/5168812/Ponama - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	234 769,95	219 637,96	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,91	5 621,69
SOEGIS	2013	X	961703/1234590/Tonkala - 47 LLS	Caisse des Depots et Consign.	45 141,20	40 197,71	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	120,59	877,23
SOEGIS	2013	X	961704/1234599/Tonkala - 47 LLS	Caisse des Depots et Consign.	196 847,20	167 644,14	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	502,93	4 840,42
SOEGIS	2007	X	962699/1103454/Const. de 20 LLS DON JUAN 2-TAMPON 14èkm	Caisse des Depots et Consign.	92 634,80	78 063,31	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	234,19	1 942,50
SOEGIS	2009	X	962726/1150840/Const.de 17 LLTS Foyer Casabianca	Caisse des Depots et Consign.	120 000,00	104 423,62	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	313,27	2 461,00
SOEGIS	2009	X	962727/1150842/Const.de 24 LLS Trois Cheminées RD 26	Caisse des Depots et Consign.	412 709,50	336 479,42	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 009,44	10 735,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2013	X	961719/1238826/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 389,00	146 577,86	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	439,74	3 198,75
SODEGIS	2013	X	961720/1238835/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	783 150,50	666 507,46	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 999,52	19 244,19
SODEGIS	2013	X	961721/1238837/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	292 678,50	260 917,83	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	782,76	5 693,98
SODEGIS	2013	X	961722/1238847/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	888 582,50	755 404,88	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 266,22	21 810,94
SODEGIS	2013	X	961723/1238888/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	128 998,00	115 021,38	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	345,07	2 510,10
SODEGIS	2013	X	961724/1238894/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	426 131,50	362 835,89	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 088,51	10 476,22
SODEGIS	2011	X	961555/1206663/Tamarin Becquet - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	57 499,80	50 076,16	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	150,23	1 149,62
SODEGIS	2011	X	961556/1206692/Tamarin Becquet - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	413 200,20	340 201,18	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 020,60	10 488,28
SODEGIS	2007	X	962697/1103452/Const. de 8 LLS-opération Benjouis 3-Entre Deux	Caisse des Depots et Consign.	76 640,00	64 584,51	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	193,75	1 607,10
SODEGIS	2007	X	962698/1103453/Const.de 25 LLS opération LOTROBOR-AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	113 201,20	101 914,99	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 324,90	2 090,89
SODEGIS	2012	X	961644/1215418/Prêt construction Jules Vienne-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	566 109,60	516 784,13	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 684,63	9 746,52
SODEGIS	2019	X	962586/1351201/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	167 705,00	145 484,64	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 745,82	5 817,76
SODEGIS	2019	X	962587/1351202/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	555 225,06	471 553,96	21,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 073,31	21 500,96
SODEGIS	2019	X	962588/1351203/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	437 522,47	387 606,00	22,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 814,09	16 930,14

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962592/1351211/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	220 715,47	196 442,87	23,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 946,64	8 236,12
SODEGIS	2012	X	961628/1212674/Prêt Foncier 18 LLTS-Les Capucines	Caisse des Depots et Consign.	237 026,00	216 610,46	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 382,72	4 085,26
SODEGIS	2012	X	961629/1212680/Prêt construction 18 LLTS-Les Capucines	Caisse des Depots et Consign.	800 438,40	694 849,44	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 643,34	18 234,11
SODEGIS	2012	X	961630/1212682/Prêt foncier Les réservoirs de Stella-34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 865,00	134 846,84	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	404,54	3 017,43
SODEGIS	2012	X	961631/1212713/Prêt construction-réservoirs de Stella-34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	489 841,00	411 515,82	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 234,55	12 271,74
SODEGIS	2012	X	961633/1213684/Prêt foncier Ilot 10 - ZAC OI-Ile Bourbon	Caisse des Depots et Consign.	152 480,50	134 599,71	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	403,80	3 011,89
SODEGIS	2012	X	961634/1213690/Prêt construction Ilot 10-ZAC OI-ILE BOURBON	Caisse des Depots et Consign.	612 633,00	510 464,48	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 531,40	15 222,47
SODEGIS	2012	X	961635/1213692/Prêt foncier Les Caféiers-5 LLS-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	42 778,00	39 136,45	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	430,50	738,11
SODEGIS	2012	X	961636/1213693/Prêt construction Les Caféiers-5 LLS-tampon	Caisse des Depots et Consign.	124 928,00	108 887,70	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 197,77	2 857,41
SODEGIS	2012	X	961637/1214352/Prêt foncier-RPA Vincendo-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	205 872,00	187 253,27	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 059,79	3 531,59
SODEGIS	2012	X	961638/1214356/Prêt construction RPA Vincendo-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	480 367,80	416 667,79	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 583,35	10 934,12
SODEGIS	2012	X	961639/1214418/Prêt foncierTamarin BECQUET - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 320 922,50	1 146 340,96	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 609,75	30 082,07
SODEGIS	2012	X	961640/1214537/Prêt construction Tamarin BECQUET - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	43 754,40	38 377,74	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,13	858,77
SODEGIS	2012	X	961641/1214548/Prêt foncier Jules Vienne-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 093,30	84 991,57	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	254,98	2 534,52

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962619/1351185/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	481 722,65	403 127,02	19,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	6 046,90	20 165,93
SODEGIS	2018	X	962889/5223715/Prêt compl Rue de l'Eglise	Caisse des Depots et Consign.	51 674,85	49 644,99	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	148,94	1 235,35
SODEGIS	2018	X	962890/5223729/5223729	Caisse des Depots et Consign.	12 865,95	12 628,95	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	138,92	269,50
SODEGIS	2018	X	962891/5223843/5223843	Caisse des Depots et Consign.	30 589,13	29 404,32	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	88,21	731,69
SODEGIS	2018	X	962632/5223730/Prêt complémentaire LE CAP	Caisse des Depots et Consign.	79 596,00	76 380,93	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	229,15	1 900,64
SODEGIS	2018	X	962892/5223860/Prêt compl COCO HUET	Caisse des Depots et Consign.	43 573,65	41 891,59	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,67	1 042,42
SODEGIS	2018	X	962893/5223874/Prêt compl Jean Morel 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	15 018,60	14 436,89	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	43,31	359,24
SODEGIS	2018	X	962634/5223856/Prêt compl Bouton d'Or	Caisse des Depots et Consign.	67 357,80	64 773,17	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	194,32	1 611,80
SODEGIS	2018	X	962894/5223875/Prêt compl Pivet Velin 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	61 724,63	60 549,79	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	666,05	1 292,15
SODEGIS	2018	X	962636/5223863/Prêt compl Max Gobetti 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	215 370,30	207 106,21	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	621,32	5 153,57
SODEGIS	2018	X	962898/5243722/CIDOM RPA DU PARC 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	45 037,05	44 546,52	57,96	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	133,64	691,31
SODEGIS	2018	X	962899/5243723/CIDOM RPA DU PARC 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	283 617,23	169 580,54	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	508,74	4 105,32
SODEGIS	2019	X	962576/1351187/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	581 620,12	486 725,68	19,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 300,88	24 347,84
SODEGIS	2019	X	962577/1351189/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	220 398,20	193 201,92	20,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 898,03	9 216,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962578/1351190/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	196 240,76	169 011,19	20,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 028,14	7 124,57
SODEGIS	2019	X	962396/1351210/Operation LOTROBOR	Caisse des Depots et Consign.	707 830,30	629 988,54	23,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	9 449,83	26 413,08
SODEGIS	2019	X	962398/1351212/LES OMBRIERES- 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	590 235,50	522 252,12	23,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	5 222,52	22 895,60
SODEGIS	2019	X	962580/1351193/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	92 947,27	83 292,50	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	999,51	3 330,77
SODEGIS	2019	X	962581/1351194/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	431 962,60	387 093,06	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 645,12	15 479,41
SODEGIS	2019	X	962582/1351195/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	114 665,40	101 071,91	21,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 516,08	4 608,47
SODEGIS	2019	X	962583/1351196/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	281 855,89	248 442,11	21,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 726,63	11 327,96
SODEGIS	2019	X	962584/1351197/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	988 193,90	871 044,33	21,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 065,66	39 716,11
SODEGIS	2019	X	962585/1351200/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 086 393,40	922 676,47	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 840,15	42 070,32
SODIAC	2007	X	961170/1097046/Basalte Compl. 15 LLS RHI Epuisement	Caisse des Depots et Consign.	180 804,00	129 894,62	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	649,48	5 068,06
SODIAC	2007	X	961171/1097047/Prêt complémentaire const. 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	429 647,50	280 399,44	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 402,00	13 526,43
SODIAC	2009	X	961252/1149486/Prêt foncier Cardamone-9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	108 000,00	91 642,44	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	274,93	2 218,54
SODIAC	2009	X	961253/1149487/Prêt const.Cardamone-9LLTS	Caisse des Depots et Consign.	728 000,00	574 445,12	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 723,34	18 988,96
SODIAC	2016	X	962866/5170039/Terrain Moullan - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	304 812,98	291 917,30	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 211,09	6 435,45

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2016	X	962856/5135834/Prêt foncier Canal Payet 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	67 930,20	66 356,89	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	729,93	1 085,78
SODIAC	2016	X	962857/5135839/Prêt construction Canal Payet 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	158 503,80	152 421,91	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 676,64	3 360,21
SODIAC	2002	X	960964/1012147/Prêt comp.54LLS Europa ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	517 684,40	275 755,37	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 309,06	18 299,61
SODIAC	2017	X	962845/1317130/Prêt construction 47 log.centre ville ST ANdré	Caisse des Depots et Consign.	579 018,37	457 399,83	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 488,80	21 577,00
SODIAC	2017	X	962000/1315241/Prêt complémentaire Butte Citronelle - 8 PLS	Caisse des Depots et Consign.	183 070,74	163 446,20	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 369,97	4 213,46
SODIAC	2017	X	962001/1315242/Prêt construction Butte Citronelle - 8PLS	Caisse des Depots et Consign.	183 370,68	163 713,99	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 373,85	4 220,36
SODIAC	2014	X	962011/5019157/Simangavole - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	48 206,25	45 243,39	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	497,68	804,95
SODIAC	2014	X	962012/5019158/Simangavole - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	289 210,80	260 130,82	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 601,31	6 461,64
SODIAC	2017	X	962452/5185736/Les Lianes - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	72 771,08	70 767,55	46,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	778,44	1 157,95
SODIAC	2017	X	962453/5185737/Prêt construction 20 LLTS Bois de Senteur	Caisse des Depots et Consign.	292 017,38	157 046,99	36,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 727,52	3 462,17
SODIAC	2017	X	962454/5186861/Cœur de Hameau Interne Sainte-Suzanne PLAI 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	40 778,70	38 792,55	46,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	116,38	769,79
SODIAC	2017	X	962455/5186862/Cœur de Hameau Interne Sainte-Suzanne PLAI 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	335 072,55	202 417,51	36,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	607,25	5 180,93
SODIAC	2017	X	962479/5201537/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLUS 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	163 638,68	156 004,74	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 716,05	3 439,19
SODIAC	2017	X	962480/5201538/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLUS 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	60 805,73	58 888,81	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	647,78	963,58



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2017	X	962481/5201539/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLAI 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	126 207,68	118 064,34	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	354,19	3 021,89
SODIAC	2017	X	962482/5201540/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLAI 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 531,33	45 183,69	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	135,55	896,61
SODIAC	2015	X	962120/5074704/Salangane - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	103 963,95	98 124,90	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 079,37	1 696,94
SODIAC	2015	X	962121/5074705/Salangane - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	316 172,70	288 351,99	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 171,87	6 798,88
SODIAC	2015	X	962126/5075796/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	15 574,58	14 295,90	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	42,89	297,20
SODIAC	2015	X	962127/5075797/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	135 285,75	120 506,21	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	361,52	3 270,60
SODIAC	2015	X	962128/5076919/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	80 222,18	73 661,67	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	220,99	1 531,37
SODIAC	2015	X	962129/5076920/Acquisition de 65 logements Color	Caisse des Depots et Consign.	275 208,23	244 615,26	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	733,85	6 638,97
SODIAC	2016	X	962209/5142198/Prêt Foncier JULIETTE DODU 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	178 104,53	166 813,96	35,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 834,95	3 801,75
SODIAC	2016	X	962231/5153830/Prêt construction JULIETTE DODU 19LLTS	Caisse des Depots et Consign.	27 390,60	25 657,24	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	76,97	521,00
SODIAC	2016	X	962232/5153831/Prêt foncier KEREON 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	99 804,90	91 339,45	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	274,02	2 406,46
SODIAC	2016	X	962233/5153834/Prêt construction KEREON 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	71 975,48	69 241,93	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	761,66	1 164,50
SODIAC	2016	X	962234/5153835/Prêt foncier CORDOUAN - 76 LLS	Caisse des Depots et Consign.	266 701,35	249 883,30	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 748,72	5 694,93
SODIAC	2016	X	962235/5153916/Prêt construction CORDOUAN - 76 LLS	Caisse des Depots et Consign.	35 791,05	33 526,09	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,58	680,79

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2016	X	962236/5153917/Terrain Moullan - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	135 229,35	123 430,73	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	370,29	3 251,95
SODIAC	2016	X	962192/5125938/Prêt construction CARAVELLE VEFA 74 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	136 189,35	127 580,47	45,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	382,74	2 590,67
SODIAC	2016	X	962193/5125939/Prêt foncier AUGUSTIN VEFA 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	317 775,08	290 941,19	35,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	872,82	7 665,25
SODIAC	2016	X	962208/5142197/Prêt construction AUGUSTIN VEFA 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	76 330,50	73 496,33	45,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	808,46	1 236,05
SODIAC	2016	X	962867/5170040/Les Lianes - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	91 489,28	89 036,04	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	979,40	1 456,87
SODIAC	2017	X	962497/5206586/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLA1 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	206 269,35	113 793,25	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	341,38	2 912,57
SODIAC	2017	X	962498/5206587/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLA1 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 132,90	37 217,40	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	111,65	738,53
SODIAC	2017	X	962499/5206753/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLA1 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	35 309,78	33 565,78	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,70	666,07
SODIAC	2017	X	962500/5206754/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLA1 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 684,48	123 658,64	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	370,98	3 165,07
SODIAC	2018	X	962650/5256317/Les Berges de Flacourt 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 121 426,00	1 087 685,24	47,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 263,06	21 101,64
SODIAC	2018	X	962547/5256316/Les Berges de Flacourt 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	4 535 031,00	480 890,62	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 442,67	2 036 196,56
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>840 711 723,39</b>	<b>589 118 857,97</b>											<b>5 391 937,87</b>	<b>27 725 851,71</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B7.2</b>

**B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	3 292 255,75
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	44 200 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>47 492 255,75</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 083 006 000,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>4,39</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8.1</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>68 395 800,00</b>
204121	Participation sur équipements	Equipement cuisine centrale	REGION	Région	300 000,00
2041411	Participation sur équipements	Equipement cuisine communale	COMMUNES	Commune	700 000,00
2041481	Convention EPCI/Département	Lutte contre errance animale - EPCI	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	200 000,00
2041482	Travaux d'aménagement	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	45 000,00
2041482	Aide exceptionnelle	Aides aux communes	COMMUNES	Commune	500 000,00
2041482	Pacte de solidarité territoriale n°2	Aides aux communes	COMMUNES	Commune	7 088 000,00
2041482	Plan de relance divers travaux	Développement rural et agricole	COMMUNES	Commune	750 000,00
2041482	Participation sur équipements sportifs	Equipement collèges	COMMUNES	Commune	400 000,00
2041482	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	COMMUNES	Commune	300 000,00
20415322	Résidence service	Actions en faveur des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	150 000,00
20415331	Convention 2018 - 2020	Service Incendie et Secours	SDIS	Etablissement de droit public	2 000 000,00
20415332	Convention 2018 - 2020	Service Incendie et Secours	SDIS	Etablissement de droit public	1 000 000,00
20415332	Travaux amélioration réseau	Développement rural et agricole	OFFICE DE L'EAU	Etablissement de droit public	1 000 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	215 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Laboratoire vétérinaire	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	303 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Thermes de Cilaos	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	124 500,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Village Corail	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	100 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Jardin botanique de la Réunion	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	139 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	50 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Laboratoire vétérinaire	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	705 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Thermes de Cilaos	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	800 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Exploitation des périmètres hydro-agricoles	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	45 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Départementaux Bâtiments et installations : Village Corail	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	2 000 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Jardin botanique de la Réunion	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	1 420 000,00
2041581	Subvention Parc national	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	18 000,00
2041582	Participation	Syndicats mixtes	SYNDICAT MIXTE	Etablissement de droit public	510 000,00
204181	Subvention d'équilibre	Foyer de Terre Rouge	FOYERS DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	467 500,00
204181	Subvention d'équilibre	Foyer Nord Est	FOYERS DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	384 600,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
204181	Actions d'aménagement	Développement territorial	GIP ECOCITE	Autre personne de droit public	150 000,00
204182	Subvention d'équilibre	Foyer de Terre Rouge	FOYER DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	2 109 600,00
204182	Subvention d'équilibre	Foyer Nord Est	FOYER DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	765 000,00
20421	Aides d'urgence, mécanisation, culture dans les Hauts	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	3 900 000,00
20421	Aménagement des sites	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	300 000,00
20421	Associations hors ENS	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	20 000,00
20421	Associations porteuses de projets	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	300 000,00
20421	Stratégie pauvreté	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	13 600,00
20421	Stratégie pauvreté 2 et 3	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	512 000,00
20421	Associations transition écologique et solidaire	Environnement - autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	10 000,00
20421	Subvention SNSM	Autres interventions de protections des personnes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	20 000,00
20422	Actions PACT, SICA, SPLAR...	Amélioration de l'habitat	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	27 135 000,00
20422	Etablissement médico-sociaux (ESMS-MAF)	Personnes âgées, personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 343 000,00
20422	Amélioration foncières, bâtiments d'élevage, retenues collinaires..	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	8 692 000,00
20422	MAM	Enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	80 000,00
20422	Associations - Budget participatif	Environnement -autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	200 000,00
20422	Associations diverses	Développement touristique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	82 000,00
20422	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	150 000,00
20422	CPN Agriculture FEADER 2023-2027	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	849 000,00
20422	Actions d'aménagement	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	50 000,00
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>65 063 600,00</b>
657341	Participation	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	212 000,00
657348	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	250 000,00
657348	Pacte de solidarité territoriale n°2	Aides au communes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	4 200 000,00
657358	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	200 000,00
6573641	Subvention d'équilibre	Exploitation des périmètres hydro-agricoles Départementaux	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	1 505 000,00
657381	Encadrement agricole et promotion de l'agriculture	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	2 400 000,00
657381	Réserve marine, Parc National...	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	450 000,00
657381	Etablissement médico-sociaux	Fonctionnement résidence service	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	200 000,00
657381	Participation	Education	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	380 000,00
657381	Passeport Educatif du Collégiens...	Actions volontaristes dans les collèges	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	700 000,00
657381	SP3 - Le collège des parents	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	50 000,00
657381	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	190 000,00
657381	SP2 - Le collège des parents	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	10 000,00
657382	Conférence des financeurs	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	1 000 000,00
657382	Mise en œuvre de la convt CNSA/CD-Section IV	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	GIP SAP	Autre personne de droit public	251 300,00
657382	Participation	Fonctionnement des structures	MDPH, GIP SAP	Autre personne de droit public	5 086 000,00
657382	Subvention fonctionnement	Développement territorial	GIP CENTRE SECURITE REQUIN	Autre personne de droit public	66 000,00
657382	Subvention fonctionnement	Développement territorial	GIP MAFATE	Autre personne de droit public	19 000,00
657382	Participation	Fonctionnement des structures	GIP ECOCITE	Autre personne de droit public	90 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657382	Chantiers d'insertion	Actions d'insertion dans le domaine de l'environnement	ONF	Autre personne de droit public	300 000,00
657382	Fonds de compensation du handicap	Actions en faveur des personnes handicapées	MDPH	Autre personne de droit public	190 000,00
657382	Subventions Etablissements publics personnes handicapées	Actions en faveur des personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	423 000,00
657382	Convention Rectorat	Espace numérique de travail	RECTORAT	Etat	25 000,00
657382	N° vert Enfance maltraitée	Protection de l'enfance	GIP ENFANCE MALTRAITEE	Autre personne de droit public	33 000,00
657382	Subventions CHU, EPSMR	Protection de l'enfance	Subventions SNPPE	Autre personne de droit public	400 000,00
657382	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	70 000,00
65748	Programmes de prévention	Sécurité routière	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	70 000,00
65748	Préfinancement et cofinancement	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 209 000,00
65748	Associations en charges des Espaces Naturels et de l'environnement	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 050 000,00
65748	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	200 000,00
65748	Subventions	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 197 500,00
65748	Dispositif TREMPLIN POUR L'ACTIVITE DES JEUNES (TAJ)	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 800 000,00
65748	Participation au fonctionnement et aux actions	Mobilité professionnelle	CNARM	Association	7 353 500,00
65748	Aides individualisées	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	500 000,00
65748	Participation	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	495 500,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	133 000,00
65748	Associations de personnes âgées, Maisons d'Accueil Familial	Aides aux personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	6 546 200,00
65748	Associations de personnes handicapées, transport adultes handicapés	Aides au personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 465 000,00
65748	Conférence des financeurs - Soutien aux idants	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	200 000,00
65748	Participation	Fonctionnement de l'amicale	AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX	Association	93 000,00
65748	Structures de spectacles vivants	Développement culturel	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 630 000,00
65748	Participation festival, musiques, actions diverses	Développement culturel	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	661 000,00
65748	Ligues, clubs, comité, pôles espoir	Développement de la pratique sportive	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 277 500,00
65748	Collèges privés, Cité Universitaire de Paris, UNSS...	Education	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	197 700,00
65748	Accompagnement social lié au logement, FSL..	Aide au logement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 608 100,00
65748	Actions en faveur du logement	Logement social	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	244 000,00
65748	Stratégie Pauvreté 2	Logement social	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	339 500,00
65748	Soutien aux projets	Coopération régionale	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	952 000,00
65748	Participation	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	230 000,00
65748	MASP MAJ	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	20 000,00
65748	Stratégie pauvreté	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	190 800,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	100 400,00
65748	Subventions - Aide alimentaire	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	355 000,00
65748	Prévention maladies cardiovasculaires, obésité, addiction..	Actions de prévention santé publique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	400 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	334 000,00
65748	Subvention SNPPE	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	60 000,00
65748	Actions d'aménagement	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	60 000,00
65748	Subventions	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	150 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 242 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Convention SBA	Administration générale	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	5 000,00
65748	Budget participatif	Environnement - autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	800 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	1 042 600,00
65748	Subventions de fonctionnement	Développement hydraulique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	130 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	233 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	690 000,00
65748	PDI, Tremplin Emploi ETI NSA	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	770 000,00
65748	Subventions jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	50 000,00
65748	Aides individualisées jeunesse	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	92 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2 - Jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	120 000,00
65748	Stratégie pauvreté - Jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	39 000,00
6577	Remises gracieuses exceptionnelles sur PCH	Remises gracieuses exceptionnelles	AUTRES	Personne physique	27 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>	<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1 708,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 708,00</b>	<b>1 348,00</b>	<b>193,50</b>	<b>1 541,50</b>
Adjoint administratif	C	931,00	0,00	931,00	789,00	69,00	858,00
Administrateur	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	320,00	0,00	320,00	207,20	58,90	266,10
Rédacteur	B	452,00	0,00	452,00	348,80	65,60	414,40
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1 781,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 781,00</b>	<b>1 470,40</b>	<b>210,50</b>	<b>1 680,90</b>
Adjoint technique	C	569,00	0,00	569,00	463,80	74,50	538,30
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	869,00	0,00	869,00	751,70	97,00	848,70
Agent de maîtrise	C	104,00	0,00	104,00	80,00	13,00	93,00
Ingénieur	A	102,00	0,00	102,00	81,20	9,00	90,20
Ingénieur en chef	A	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Technicien	B	128,00	0,00	128,00	86,70	17,00	103,70
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>687,00</b>	<b>0,00</b>	<b>687,00</b>	<b>469,30</b>	<b>203,30</b>	<b>672,60</b>
Assistant socio-éducatif	A	625,00	0,00	625,00	418,90	197,30	616,20
Conseiller socio-éducatif	A	47,00	0,00	47,00	41,00	2,00	43,00
Educateur de jeunes enfants	A	11,00	0,00	11,00	8,40	1,00	9,40
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>266,00</b>	<b>0,00</b>	<b>266,00</b>	<b>203,30</b>	<b>26,60</b>	<b>229,90</b>
Auxiliaire de puériculture	B	40,00	0,00	40,00	35,90	2,00	37,90
Cadre de santé	A	7,00	0,00	7,00	6,60	0,00	6,60
Infirmier	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux	A	72,00	0,00	72,00	67,50	3,00	70,50
Médecin	A	37,00	0,00	37,00	23,70	5,20	28,90
Psychologue	A	52,00	0,00	52,00	24,80	9,80	34,60
Puéricultrice	A	38,00	0,00	38,00	31,30	1,00	32,30
Sage-femme	A	19,00	0,00	19,00	12,50	5,60	18,10
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>17,00</b>	<b>1,00</b>	<b>18,00</b>	<b>10,80</b>	<b>4,50</b>	<b>15,30</b>
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	1,00	1,00	2,00	0,00	1,70	1,70
Masseur kinésithérapeute	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Péd Pod Erg Psy Ort Man	A	14,00	0,00	14,00	10,80	1,80	12,60
Technicien paramédical	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
Educateur des APS	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>47,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47,00</b>	<b>32,70</b>	<b>9,00</b>	<b>41,70</b>
Adjoint du patrimoine	C	14,00	0,00	14,00	10,00	2,00	12,00
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	18,00	0,00	18,00	11,70	4,00	15,70
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	7,00	0,00	7,00	4,00	3,00	7,00
Bibliothécaire	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Conservateur du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>17,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17,00</b>	<b>14,00</b>	<b>2,00</b>	<b>16,00</b>
Adjoint d'animation	C	10,00	0,00	10,00	9,00	2,00	11,00
Animateur	B	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>191,00</b>	<b>0,00</b>	<b>191,00</b>	<b>148,00</b>	<b>17,00</b>	<b>165,00</b>
Adjoint administratif hospitalier	C	6,00	0,00	6,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint des cadres hospitaliers	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Aide médico-psychologique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Aide-soignant hospitalier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant médico-administratif	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	49,00	0,00	49,00	43,50	0,00	43,50
Attaché administration hospitalière	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Cadre socio-éducatif	A	9,00	0,00	9,00	6,50	0,00	6,50
Directeur établissement sanitaire, social et médico-social	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants hospitalier	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Infirmier en soins généraux et spécialisé	A	6,00	0,00	6,00	2,50	2,00	4,50
Infirmier hospitalier	B	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
Maîtrise ouvrière	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Moniteur éducateur hospitalier	B	48,00	0,00	48,00	43,00	0,00	43,00
Personnel ouvrier	C	60,00	0,00	60,00	38,00	13,00	51,00
Psychologue hospitalier	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>4 719,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4 720,00</b>	<b>3 701,50</b>	<b>666,40</b>	<b>4 367,90</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	419	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	419	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	558	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	525	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	430	0,00	A Repr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	368	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	461	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	473	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	459	0,00	A Reprise AROF	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	444	0,00	A Reprise ODR	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	486	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif hospitalier	C	OTR	382	0,00	A Temp Art 91 I (Remplacement) FPH	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint d'animation	C	ANIM	486	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique	C	TECH	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	370	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	420	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint technique	C	TECH	525	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	558	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	478	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint technique	C	TECH	461	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	354	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	548	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	525	0,00	A Reprise VVF	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	465	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	415	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	437	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	415	0,00	A Reprise VVF	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	597	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	CULT	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	CULT	620	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	512	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	494	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	512	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	478	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	461	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	494	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant socio-educatif	A	S	478	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	444	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	461	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	422	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	693	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	585	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Attaché	A	ADM	810	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	A Nouv Cont 3-4 Miss durée limitée	CDI
Attaché	A	ADM	441	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	679	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Attaché	A	ADM	499	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	778	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	693	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	801	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	653	0,00	A Recr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	836	0,00	A Reprise ODR	CDI
Attaché	A	ADM	929	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	602	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Attaché	A	ADM	896	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	995	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	946	0,00	A Recr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Attaché	A	ADM	889	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	693	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	593	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Auxiliaire de puériculture	B	MS	389	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	MT	862	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	MT	852	0,00	A Début de contrat-ne pas utiliser	CDI
Conseiller socio-éducatif	A	S		0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	
Conseiller socio-éducatif	A	S		0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	
Educateur de jeunes enfants hospitalier	A	OTR	444	0,00	A Recr - Renouvellement	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Educateur de jeunes enfants	A	S	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	653	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux et spécialisé	A	OTR	444	0,00	A Art.9 I II (Poste vacant) FPH	CDD
Ingénieur	A	TECH	597	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	859	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Masseur kinésithérapeute	A	MT	669	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Moniteur éducateur hospitalier	B	OTR	382	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Moniteur éducateur hospitalier	B	OTR	389	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	S	415	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	S	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	S	388	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Médecin	A	MS	977	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Médecin	A	MS	926	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD



DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Médecin	A	MS	813	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Médecin	A	MS	HA3	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	382	0,00	A Temp Art 91 I (Remplacement) FPH	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	367	0,00	A Art.9 I II (Poste vacant) FPH	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	371	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Psychologue	A	MS	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Psychologue	A	MS	500	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Psychologue	A	MS	582	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Psychologue	A	MS	457	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Psychologue	A	MS	444	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Psychologue	A	MS	538	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Psychologue hospitalier	A	OTR	538	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Puéricultrice	A	MS	489	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur	B	ADM	518	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	397	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	513	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	379	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	A Recr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	A Reprise VVF	CDI
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	620	0,00	A Reprise VVF	CDI
Rédacteur	B	ADM	638	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	423	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Sage-femme	A	MS	541	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Sage-femme	A	MS	548	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Sage-femme	A	MS	548	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Sage-femme	A	MS	604	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Sage-femme	A	MS	607	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Technicien	B	TECH	452	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Technicien	B	TECH	382	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Technicien	B	TECH	513	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Technicien	B	TECH	620	0,00	A Reprise VVF	CDI
Technicien	B	TECH	638	0,00	A Art.3-2 (Poste vacant)	CDI
Technicien paramédical	B	MT	442	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Technicien paramédical	B	MT	438	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>12 698 325,57</b>		
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif hospitalier	C	OTR	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	401	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Agent contractuel C	C	OTR		485 000,00	110-1 Groupe d'élus	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent contractuel C	C	OTR		0,00	110-1 Groupe d'élus	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	444	0,00	A Arr ATA Art. 9.1.III FPH	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM		0,00	A Autre motif	A Autre
Cadre de santé	A	MS		0,00	A Autre motif	A Autre
Consultant vacataire	A	OTR		213 325,57	A Arrivée Vacataire	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Médecin	A	MS		0,00	A Autre motif	A Autre
Parcours Emplois Compétence	C	OTR		12 000 000,00	A Autre motif	A Autres contrats
Puéricultrice	A	MS	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Sage-femme	A	MS	767	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	A CONT-Contrat de projet agent dét	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>12 698 325,57</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel du Département - 2 rue de la Source (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
04/01/1972 - Concession	SAPHIR	Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de la Réunion	SEM	0,00
01/01/1985 - Affermage	SAPHIR	Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de la Réunion	SEM	0,00
08/06/2016 - Affermage	Association Théâtres Départementaux de La Réunion	Association Théâtres Départementaux de La Réunion	Association	2 775 000,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
04/10/1949 -	SIDR	Société Immobilière Département Réunion	SEM	329 366,10
02/09/1965 -	SAFER	Société Aménagement Foncier et Etablissement Rural	S.A. d'aménagement foncier	216 000,00
31/07/1969 -	SEDRE	Société d'Equipement du Département de la Réunion	SEM	276 184,98
16/11/1971 -	SHLMR	Société Habitations Loyer Modéré Réunion	SA DE HLM	30 489,80
01/01/1985 -	SAPHIR	Société Aménagement Hydroagricole Ile de la réunion	SEM	415 088,46
16/02/1989 -	SEFAR	Société Epargne Foncière Agricole Réunion	Société civile de placement collectifs immobilier	5 429 161,97
11/07/1990 -	SEMIR	SEM Industrialisation Réunion	SEM	514 847,05
03/08/1990 -	SEMATRA	SEMATRA	SEM	8 162 686,10
01/01/1995 -	SEM MARCHE DE GROS ST PIERRE	SEM Marché de gros St Pierre	SEM	30 489,80
19/04/1995 -	SICA HABITAT REUNION	SICA HABITAT REUNION	Société d'intérêt collectif agricole	64 000,00
30/06/2003 -	SEMRRE	SEM Réunion Recyclage Environnement	SEM	31 391,55
02/11/2011 -	SPLAR	Société Publique Locale AVENIR REUNION	SPL	580 000,00
28/06/2013 -	SPL HORIZON	SPL HORIZON	SPL	50 000,00
10/09/2014 -	SPL VAQUA	Gestion et exploitation des périmètres irrigués départementaux	SPL	680 000,00
11/02/2015 -	SCIC Ecobois Goyavier	Société Coopérative d'Intérêt Collectif	SARL	57 600,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
29/04/2015 -	SPL AFRAPAR	Assistance à la Formation Professionnelle des Adultes à la Réunion	SPL	50 000,00
14/12/2016 -	SPL CULTURE	Société Publique Locale "Culture"	SPL	142 500,00
28/09/2018 -	SPL TAMARUN	SPL TAMARUN	SPL	337 600,00
24/11/2018 -	SPL EDDEN	Ecologie et Développement Durable des Espèces Naturels	SPL	1 200 000,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
-	ALEFPA	Association Laïque pour l'Education de la Jeunesse réunionnaise	Association	399 120,00
-	APAJH	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés	Association	4 637 541,36
-	ASS.ST FRANCOIS D'ASSISES	Association Saint François d'Assises	Association	9 170 715,00
-	ASS. RESIDENCE DE LA MISERICORDE	Association Résidence de la Miséricorde	Association	1 190 903,50
-	ASS. FREDERIC LEVAVASSEUR	Association Frédéric LEVAVASSEUR	Association	1 520 000,00
-	FONDATION PÈRE FAVRON	Fondation père FAVRON	Association	38 293 000,00
-	IRSAM	Institut Régional des Sourds et Aveugles de Marseille	Association	11 778 121,20
-	SEDRE	Société d'Equipement de Département de la Réunion	SEM	56 157 961,36
-	SEMAC	Société Mixte d'Aménagement et de Construction	SEM	87 900 166,64
-	SEMADER	Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et le Développement Régional	SEM	55 648 340,39
-	S.H.L.M.R.	Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion	SA DE HLM	167 174 094,30
-	S.I.D.R.	Société Immobilière du Département de la Réunion	SEM	341 015 052,63
-	SODEGIS	Société de Développement du Groupement Intercommunal du Sud	SA	52 360 561,79
-	SODIAC	Société Dyonisienne d'Aménagement et de Construction	SEM	13 466 145,22
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				
-	CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE LA REUNION	CBNM	Association	75 000,00
-	CRCAMR	Caisse Régionale Crédit Agricole Mutuel Réunion	S.A.	1 524,49

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).





<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
PIERREFONDS	15/12/1994	15 % des dépenses	432 000,00
PARC ROUTIER	17/10/2014	10 % des dépenses	854 000,00
TRAITEMENT DES DECHETS	29/10/2014	Pas de participation	0,00
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
GIP MDPH	13/01/2006	Subvention	2 817 000,00
GIP Service d'Aide à la Personne	21/09/2010	Subvention	2 269 000,00
SPL AVENIR REUNION - SPLAR	02/11/2011	Délégation de maîtrise d'ouvrage	2 117 400,00
SPL AVENIR REUNION - SPLAR	02/11/2011	Participation au capital	580 000,00
SPL Horizon	28/06/2013	Participation au capital	50 000,00
SPL VAQUA	10/12/2013	Participation au capital	680 000,00
SPL EDDEN	17/12/2014	Participation au capital	1 200 000,00
SPL AFPAR	18/06/2015	Participation au capital	50 000,00
SPL TAMARUN	26/10/2016	Participation au capital	337 600,00
SPL CULTURE	14/12/2016	Participation au capital	142 500,00
GIP ECOCITE	31/10/2018	12,5 % des dépenses	240 000,00
GIP CENTRE SECURITE REUNION	12/02/2020	6% du budget de fonctionnement	66 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>	<b>B11.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPL	SPL AVENIR REUNION - SPLAR	01/05/2012	02/11/2011		non
SPL	SPL EDDEN	01/03/2019	17/12/2014		non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Laboratoire	Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu			22974001400332	SPA	oui
Foyer de l'enfance	Foyer de l'enfance Nord Est			22974001401330		non
Foyer de l'enfance	Foyer de l'enfance Terre Rouge			22974001400324		non
Laboratoire	Laboratoire vétérinaire	17/12/1985	17/12/1985	22974001401389	SPA	oui
Etablissement thermal	Thermes Irénée Accot	19/12/1996	19/12/1996	22974001401082	SPA	oui
Service de gestion des périmètres irrigués	EPHAD - Exploitation des Périmètres Hydro-Agricoles départementaux	29/12/2005	29/12/2005	22974001401405	SPIC	oui
Village de vacances	Village Corail	30/04/2014	30/04/2014	22974001401413	SPA	oui
Conservatoire botanique	Jardin botanique de la Réunion	17/09/2014	17/09/2014	22974001401421	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>60 084 000,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>38 400 000,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 400 000,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>21 684 000,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	21 684 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>60 084 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 084 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>129 683 000,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>13 016 000,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 200 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 600,00	0,00
2745	Avances remboursables	93 400,00	0,00
2748	Autres prêts	700 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>116 667 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	560 000,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	20 800,00	0,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	5 600,00	0,00
2804121	<i>Subv.Régions : Bien mobilier, matériel</i>	234 000,00	0,00
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	157 500,00	0,00
28041481	<i>Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	57 600,00	0,00
28041482	<i>Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	6 860 600,00	0,00
280415322	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	500,00	0,00
280415331	<i>ADM : Bien mobilier, matériel</i>	3 849 100,00	0,00
280415332	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	864 500,00	0,00
280415341	<i>IC : Bien mobilier, matériel</i>	684 600,00	0,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	703 500,00	0,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	35 800,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	134 200,00	0,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	203 300,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	451 700,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	3 178 000,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	14 723 700,00	0,00
280431	<i>Subv.Scol : Bien mobilier, matériel</i>	4 836 000,00	0,00
280432	<i>Subv.Scol : Bâtiments, installations</i>	2 425 500,00	0,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	300,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 900 000,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	114 000,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	16 400,00	0,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	1 042 500,00	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	15 552 900,00	0,00
281313	<i>Bâtiments sociaux et médico-sociaux</i>	3 254 200,00	0,00
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	971 400,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	515 200,00	0,00
281328	<i>Autres bâtiments privés</i>	114 400,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	21 000,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	3 800,00	0,00
28143	<i>Constr. sol autrui-Droit de superficie</i>	1 000,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281578	Autre matériel technique	200 000,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 400,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	200,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 557 000,00	0,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	5 800,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	500,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00	0,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	1 000,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 365 000,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	300 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 907 000,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	175 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	600 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	663 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	45 593 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>129 683 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129 683 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>60 084 000,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>129 683 000,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (8) <b>69 599 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>D1</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS	0,00	40 461 000,00	40 927 100,00	-466 100,00
TAXE D'AMENAGEMENT	0,00	6 010 000,00	12 844 500,00	-6 834 500,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>46 471 000,00</b>	<b>53 771 600,00</b>	<b>-7 300 600,00</b>

**Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS**

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
<b>Recettes</b>			
Article	Libellé article	Montant	
13248	Participation des communes	1 261 000,00	
7372	Fonds pour l'investissement routier et les transports	39 200 000,00	
<b>Total</b>		<b>40 461 000,00</b>	

<b>Dépenses</b>		
Article	Libellé article	Montant
2031	Frais d'études	1 800 000,00
2111	Terrains nus	3 450 000,00
21578	Autre matériel technique	50 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 156 000,00
237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	150 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	800 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 700,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00
60632	Fourniture de petit équipement	36 000,00
60633	Fournitures de voirie	530 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	150 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00
61351	Matériel roulant	870 000,00
61358	Autres	8 400,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00
615231	Voies	3 031 000,00
61551	Matériel roulant	85 000,00
61558	Autres biens immobiliers	20 000,00
6156	Maintenance	8 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	300 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00
6336	Cotisations au CNFPT et au Centre de gestion de la fonction publique territoriale	47 000,00
64111	Rémunération principale	7 495 000,00
64118	Autres indemnités	1 691 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	70 000,00
65888	Autres	20 000,00

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS</b>	
<b>Total</b>	<b>40 927 100,00</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>	<b>-466 100,00</b>

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE D'AMENAGEMENT</b>		
<b>Reste à employer au 01/01/N</b>		
<b>0.00</b>		
<b>Recettes</b>		
Article	Libellé article	Montant
70323	Redevance d'occupation du domaine départemental	10 000,00
73131	Taxe d'aménagement - Part départementale	6 000 000,00
<b>Total</b>		<b>6 010 000,00</b>
<b>Dépenses</b>		
Article	Libellé article	Montant
2031	Frais d'étude	375 000,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	300 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 922 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	500 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 227 000,00
61524	Bois et forêts	2 760 500,00
617	Etudes et recherches	100 000,00
657381	Autres établissements publics locaux	450 000,00
657382	Organismes publics divers	300 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	1 900 000,00
<b>Total</b>		<b>12 844 500,00</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>		<b>-6 834 500,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D2</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Photovoltaïque	Redevance photovoltaïque			
Musée du sel	Vente de sel			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D4</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	2,50	0,00	6 000 000,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	4,50	0,00	76 000 000,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800 000,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ABSYTE Brigitte	
ADAME Brigitte	
AROUBANI Julie	
ARZAL Sophie	
ATCHAPA Jeannick	
AUGUSTINE ETCHEVERRY Flora	
BELDA David	
BELIM Audrey	
CAZAL Augustin	
CENTON Aurélien	
CLAIN Camille	
DINDAR Nassimah	
DOMEN Bruno	
ERUDEL Isabelle	
FERDE Thérèse	
FERRERE Eric	
FRANCOISE Gérard	
GONTHIER Dominique	
HOARAU Jeanne	
HOAREAU Amandine	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

HOAREAU Jean-François	
HOAREAU Serge	
HUBERT Gilles	
KICHENIN Virgile	
LAGOURDE Fabiola	
LAGOURGUE Rémy	
LANGENIER Jean-Yves	
LEVENEUR-BEAUSSILLON Inelda	
MANGUE Pascal	
MONDON Laurence	
MUSSARD Harry	
NATIVEL Jean François	
ODON Adèle	
ORPHE Monique	
PAJANIAYE Jean-Louis	
PAPAYA Sidoleine	
PAYET BEN HAMIDA Viviane	
PAYET Jean-François	
POTIN Philippe	
RIVIERE Valérie	
ROBERT Bruno	
ROMANO Augustine	
SIGISMEAU Béatrice	
SIMBAYE Louise	
SOTACA René	
THIEN AH KOON André	
TIONOHOUÉ Sabrina	
VICTORINE Eglantine	
VIRAPOULLE Jean-Marie	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001400332

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**  
**Voté par nature**

BUDGET : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D HYGIENE DU MILIEU (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

### **C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


### **D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

### **V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;</li> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;</li> <li>- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;</li> <li>- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .</p> <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.</p> <p>VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	356 000,00	356 000,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 643 800,00	1 643 800,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 999 800,00</b>	<b>1 999 800,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	306 000,00	0,00	306 000,00	0,00	306 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	100 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	9 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>9 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>52 000,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>91 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	390 400,00	0,00	418 800,00	0,00	418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 020 600,00	0,00	1 119 000,00	0,00	1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 411 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 426 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	52 000,00	0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>91 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	306 000,00	0,00	306 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	418 800,00		418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 119 000,00		1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	91 000,00	91 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 552 800,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>1 643 800,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	265 000,00	0,00	265 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		91 000,00	91 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>265 000,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>356 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00		300 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 343 800,00		1 343 800,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	306 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>52 000,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	306 000,00
21578	Autre matériel technique	300 000,00	0,00		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
281578	Autre matériel technique	42 000,00		85 000,00	0,00	85 000,00
281828	Autres matériels de transport	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>52 000,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	390 400,00	0,00	0,00	418 800,00	0,00	0,00	418 800,00	418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 020 600,00	0,00		1 119 000,00	0,00		1 119 000,00	1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 411 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>1 537 800,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 426 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>1 552 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>52 000,00</b>			<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>91 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	390 400,00	0,00	0,00	418 800,00	0,00	0,00	418 800,00	418 800,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00		9 800,00	0,00	0,00	9 800,00	9 800,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	57 800,00	0,00		57 000,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00
6156	Maintenance	30 600,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	15 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 020 600,00	0,00		1 119 000,00	0,00		1 119 000,00	1 119 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	537 000,00	0,00		654 500,00	0,00		654 500,00	654 500,00
64118	Autres indemnités	95 500,00	0,00		96 000,00	0,00		96 000,00	96 000,00
64131	Rémunérations	140 600,00	0,00		114 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	116 500,00	0,00		114 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	118 500,00	0,00		129 000,00	0,00		129 000,00	129 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	0,00		4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 411 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>1 537 800,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 426 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>1 552 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>52 000,00</b>			<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>91 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
70641	Taxes d'analyse	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
7473	Participation départements	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	9 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>91 000,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	85 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 91 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8) 91 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

---

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401389

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**

**Voté par nature**

BUDGET : LABORATOIRE VETERINAIRE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 136 000,00	1 136 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 101 300,00	3 101 300,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>3 101 300,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>4 237 300,00</b>	<b>4 237 300,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	377 000,00	0,00	431 000,00	0,00	431 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	685 000,00	0,00	705 000,00	0,00	705 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>105 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	928 000,00	0,00	1 014 300,00	0,00	1 014 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 801 000,00	0,00	1 955 000,00	0,00	1 955 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 731 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 733 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	105 000,00	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>105 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>128 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	431 000,00	0,00	431 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	705 000,00	0,00	705 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 014 300,00		1 014 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 955 000,00		1 955 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	128 000,00	128 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 973 300,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>3 101 300,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		128 000,00	128 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 008 000,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 300 000,00		1 300 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 801 300,00		1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 000,00	0,00	0,00	431 000,00	0,00	0,00	431 000,00	431 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	685 000,00	0,00	0,00	705 000,00	0,00	0,00	705 000,00	705 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>2 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>105 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 000,00	0,00	0,00	431 000,00	0,00	0,00	431 000,00	431 000,00
21578	Autre matériel technique	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21828	Autres matériels de transport	30 000,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
21838	Autre matériel informatique	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	312 000,00	0,00	0,00	360 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	685 000,00	0,00	0,00	705 000,00	0,00	0,00	705 000,00	705 000,00
2313	Constructions	680 000,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

DEPARTEMENT DE LA REUNION - LABORATOIRE VETERINAIRE - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139172	Subv. transf. FEDER	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>2 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
281578	Autre matériel technique	3 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
281828	Autres matériels de transport	4 000,00		8 000,00	0,00	8 000,00
281838	Autre matériel informatique	7 000,00		12 000,00	0,00	12 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	90 000,00		105 000,00	0,00	105 000,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>105 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	928 000,00	0,00	0,00	1 014 300,00	0,00	0,00	1 014 300,00	1 014 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 801 000,00	0,00		1 955 000,00	0,00		1 955 000,00	1 955 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 731 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>2 971 300,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 733 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>2 973 300,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>105 000,00</b>			<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.



(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	928 000,00	0,00	0,00	1 014 300,00	0,00	0,00	1 014 300,00	1 014 300,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	10 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	80 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00
60662	Vaccins et sérums	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	400 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
6068	Autres matières et fournitures	48 000,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00
61551	Entretien matériel roulant	17 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	39 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	67 400,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	35 000,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports de biens	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00	11 600,00	11 600,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	0,00	0,00	68 000,00	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 801 000,00	0,00	0,00	1 955 000,00	0,00	0,00	1 955 000,00	1 955 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 500,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - LABORATOIRE VETERINAIRE - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	1 022 500,00	0,00		1 191 000,00	0,00		1 191 000,00	1 191 000,00
64118	Autres indemnités	95 500,00	0,00		115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00
64131	Rémunérations	240 000,00	0,00		192 000,00	0,00		192 000,00	192 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	196 500,00	0,00		192 500,00	0,00		192 500,00	192 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	226 000,00	0,00		245 000,00	0,00		245 000,00	245 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 731 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>2 971 300,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 733 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>2 973 300,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - LABORATOIRE VETERINAIRE - BP (projet de budget) - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>105 000,00</b>			<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
70641	Taxes d'analyse	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
7473	Participation départements	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	2 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>128 000,00</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	2 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	8 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	12 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	105 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>128 000,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (8) <b>128 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401389

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**

**Voté par nature**

BUDGET : THERMES IRENEE ACCOT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	972 000,00	972 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 666 100,00	1 666 100,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 666 100,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>2 638 100,00</b>	<b>2 638 100,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	107 000,00	0,00	92 000,00	0,00	92 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	664 000,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>53 000,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>47 500,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	471 500,00	0,00	433 500,00	0,00	433 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 128 000,00	0,00	1 183 000,00	0,00	1 183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 599 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 601 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>53 000,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>47 500,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	80 000,00	0,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	92 000,00	0,00	92 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	800 000,00	0,00	800 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	433 500,00		433 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 183 000,00		1 183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	47 500,00	47 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 618 600,00</b>	<b>47 500,00</b>	<b>1 666 100,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	924 500,00	0,00	924 500,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	47 500,00	47 500,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>924 500,00</b>	<b>47 500,00</b>	<b>972 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	351 000,00	0,00	351 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731 Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations (8)	965 100,00	0,00	965 100,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	350 000,00	0,00	350 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 000,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	664 000,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.



(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>53 000,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 000,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00
21578	Autre matériel technique	30 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21838	Autre matériel informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	664 000,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
2313	Constructions	664 000,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	53 000,00	0,00	47 500,00	0,00	47 500,00
281578	Autre matériel technique	13 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
281828	Autres matériels de transport	5 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
281838	Autre matériel informatique	2 500,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
28188	Autres immo. corporelles	27 000,00	0,00	27 000,00	0,00	27 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>53 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	471 500,00	0,00	0,00	433 500,00	0,00	0,00	433 500,00	433 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 128 000,00	0,00		1 183 000,00	0,00		1 183 000,00	1 183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 599 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>1 616 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 601 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>1 618 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>53 000,00</b>			<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>47 500,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	471 500,00	0,00	0,00	433 500,00	0,00	0,00	433 500,00	433 500,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60661	Médicaments	500,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	40 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	92 000,00	0,00	0,00	112 000,00	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00
61358	Autres	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	78 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	37 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6234	Réceptions	4 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	5 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 128 000,00	0,00		1 183 000,00	0,00		1 183 000,00	1 183 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	0,00		5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	657 000,00	0,00		657 000,00	0,00		657 000,00	657 000,00
64118	Autres indemnités	71 500,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
64131	Rémunérations	129 500,00	0,00		158 500,00	0,00		158 500,00	158 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 500,00	0,00		129 500,00	0,00		129 500,00	129 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	0,00		145 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	0,00		6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	0,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 599 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>1 616 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 601 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>1 618 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>53 000,00</b>			<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>47 500,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
70688	Autres prestations de services	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
7473	Participation départements	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
75888	Autres	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>47 500,00</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	10 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 500,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	27 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b> <b>47 500,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8)</b> <b>47 500,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401330

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M22**

**Budget primitif (projet de budget)  
voté par nature**

**BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE NORD-EST**

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

## SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>504 800.00</b>	<b>644 200.00</b>	<b>644 200.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>5 565 900.00</b>	<b>6 898 500.00</b>	<b>6 898 500.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>316 300.00</b>	<b>317 500.00</b>	<b>317 500.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>6 358 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>29 000.00</b>				
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>ACHATS</b>		<b>362 900.00</b>	<b>471 300.00</b>	<b>471 300.00</b>		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	11 500.00	14 000.00	14 000.00		
60612	ENERGIE, ELECTRICITE	27 600.00	27 000.00	27 000.00		
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	30 800.00	37 500.00	37 500.00		
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	9 000.00	11 000.00	11 000.00		
60623	FOURNITURES D'ATELIER	6 800.00	8 000.00	8 000.00		
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 000.00	5 600.00	5 600.00		
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS	33 700.00	40 500.00	40 500.00		
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	29 000.00	43 400.00	43 400.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 200.00	1 400.00	1 400.00		
6063	ALIMENTATION	138 000.00	188 700.00	188 700.00		
6066	FOURNITURES MEDICALES	5 600.00	6 800.00	6 800.00		
6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	64 700.00	87 400.00	87 400.00		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>15 400.00</b>	<b>7 900.00</b>	<b>7 900.00</b>		
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	15 400.00	7 900.00	7 900.00		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>126 500.00</b>	<b>165 000.00</b>	<b>165 000.00</b>		
62428	TRANSPORT D'USAGERS	1 100.00	1 700.00	1 700.00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 000.00	1 000.00	1 000.00		
6257	RECEPTIONS	200.00	900.00	900.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 100.00	1 100.00	1 100.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	18 300.00	19 900.00	19 900.00		
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	42 500.00	56 200.00	56 200.00		
6288	AUTRES	62 300.00	84 200.00	84 200.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>504 800.00</b>	<b>644 200.00</b>	<b>644 200.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT</b>		<b>145 000.00</b>	<b>151 000.00</b>	<b>151 000.00</b>		
62113 VACATIONS MEDECIN, PEDO PSYCHIATRE		31 000.00	31 000.00	31 000.00		
62118 PERSONNEL INTERMEDIAIRE - AUTRES PERSONNELS		114 000.00	120 000.00	120 000.00		
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>20 500.00</b>	<b>27 500.00</b>	<b>27 500.00</b>		
6336 COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)		20 500.00	27 500.00	27 500.00		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>5 400 400.00</b>	<b>6 720 000.00</b>	<b>6 720 000.00</b>		
64111 REMUNERATION PRINCIPALE		2 951 400.00	3 198 000.00	3 198 000.00		
64113 PRIME DE SERVICE		120 000.00	140 000.00	140 000.00		
64131 REMUNERATION PRINCIPALE		922 500.00	1 618 000.00	1 618 000.00		
64511 COTISATIONS A L'URSSAF		605 500.00	868 000.00	868 000.00		
64513 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		38 500.00	70 000.00	70 000.00		
64514 COTISATIONS A L'ASSEDIC		37 500.00	67 500.00	67 500.00		
64515 COTISATIONS A LA CNRACL		539 000.00	568 000.00	568 000.00		
64518 COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX		185 000.00	189 500.00	189 500.00		
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL		1 000.00	1 000.00	1 000.00		
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>5 565 900.00</b>	<b>6 898 500.00</b>	<b>6 898 500.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>116 600.00</b>	<b>147 500.00</b>	<b>147 500.00</b>		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS	30 000.00	40 000.00	40 000.00		
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	33 000.00	35 000.00	35 000.00		
61568	MAINTENANCE -AUTRES	23 000.00	31 100.00	31 100.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 600.00	2 000.00	2 000.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	29 000.00	39 400.00	39 400.00		
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>1 200.00</b>	<b>1 700.00</b>	<b>1 700.00</b>		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	1 200.00	1 700.00	1 700.00		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>13 000.00</b>	<b>34 800.00</b>	<b>34 800.00</b>		
6582	PECULE	13 000.00	17 400.00	17 400.00		
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)		17 400.00	17 400.00		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>1 500.00</b>	<b>1 500.00</b>	<b>1 500.00</b>		
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 500.00	1 500.00	1 500.00		
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>		<b>184 000.00</b>	<b>132 000.00</b>	<b>132 000.00</b>		
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	184 000.00	132 000.00	132 000.00		
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>316 300.00</b>	<b>317 500.00</b>	<b>317 500.00</b>		
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'EXPLOITATION )

**GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION</b>		<b>6 358 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
73332 PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX		6 358 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>6 358 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>						
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>29 000.00</b>				
777 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		29 000.00				
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>29 000.00</b>				
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		

## SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE  
RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	29 000.00				
----	---------------------------------	-----------	--	--	--	--

## ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	481 000.00	516 600.00	516 600.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	482 000.00	800 000.00	800 000.00		

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>992 000.00</b>	<b>1 316 600.00</b>	<b>1 316 600.00</b>		
--	--	-------------------	---------------------	---------------------	--	--

## AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	39 000.00	35 000.00	35 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00				

## AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	184 000.00	132 000.00	132 000.00		
----	--------------------------------------	------------	------------	------------	--	--

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>992 000.00</b>	<b>1 316 600.00</b>	<b>1 316 600.00</b>		
--	--	-------------------	---------------------	---------------------	--	--

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		29 000.00				
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		29 000.00				
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>29 000.00</b>				

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		<b>481 000.00</b>	<b>516 600.00</b>	<b>516 600.00</b>		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	160 000.00	174 000.00	174 000.00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	20 000.00	16 000.00	16 000.00		
2184	MOBILIER	301 000.00	326 600.00	326 600.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>481 000.00</b>	<b>516 600.00</b>	<b>516 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		482 000.00	800 000.00	800 000.00		
2313		482 000.00	800 000.00	800 000.00		
		482 000.00	800 000.00	800 000.00		
		992 000.00	1 316 600.00	1 316 600.00		



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		39 000.00	35 000.00	35 000.00		
10222 FCTVA		39 000.00	35 000.00	35 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>39 000.00</b>	<b>35 000.00</b>	<b>35 000.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS		749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>749 000.00</b>	<b>1 149 600.00</b>	<b>1 149 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		20 000.00				
238 AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000.00				
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>20 000.00</b>				

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		<b>184 000.00</b>	<b>132 000.00</b>	<b>132 000.00</b>		
28131	BATIMENTS	32 000.00	26 000.00	26 000.00		
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCYS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS	37 000.00	37 000.00	37 000.00		
28181	AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	1 000.00	1 000.00	1 000.00		
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	27 000.00	36 000.00	36 000.00		
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 000.00	7 000.00	7 000.00		
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	79 000.00	25 000.00	25 000.00		
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>184 000.00</b>	<b>132 000.00</b>	<b>132 000.00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>992 000.00</b>	<b>1 316 600.00</b>	<b>1 316 600.00</b>		

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001400324

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M22**

**Budget primitif (projet de budget)  
voté par nature**

**BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE-ROUGE**

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

## SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>565 200.00</b>	<b>589 800.00</b>	<b>589 800.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>4 730 000.00</b>	<b>5 370 500.00</b>	<b>5 370 500.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>386 800.00</b>	<b>393 300.00</b>	<b>393 300.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>5 633 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>49 000.00</b>				
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>ACHATS</b>		<b>491 600.00</b>	<b>489 200.00</b>	<b>489 200.00</b>		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	14 300.00	17 000.00	17 000.00		
60612	ENERGIE, ELECTRICITE	48 800.00	48 800.00	48 800.00		
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	43 000.00	30 000.00	30 000.00		
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	43 000.00	49 000.00	49 000.00		
60623	FOURNITURES D'ATELIER	2 800.00	2 000.00	2 000.00		
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 100.00	7 100.00	7 100.00		
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS	70 300.00	50 300.00	50 300.00		
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	55 900.00	70 000.00	70 000.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	28 700.00	25 000.00	25 000.00		
6063	ALIMENTATION	172 000.00	180 000.00	180 000.00		
6066	FOURNITURES MEDICALES	5 700.00	10 000.00	10 000.00		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>10 600.00</b>	<b>8 600.00</b>	<b>8 600.00</b>		
61118	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICAL	2 600.00	2 600.00	2 600.00		
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	8 000.00	6 000.00	6 000.00		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>63 000.00</b>	<b>92 000.00</b>	<b>92 000.00</b>		
62428	TRANSPORT D'USAGERS	3 000.00	2 000.00	2 000.00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00	1 000.00		
6257	RECEPTIONS	3 000.00	3 000.00	3 000.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 000.00	2 000.00	2 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 000.00	12 000.00	12 000.00		
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	20 000.00	40 000.00	40 000.00		
6288	AUTRES	25 000.00	32 000.00	32 000.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>565 200.00</b>	<b>589 800.00</b>	<b>589 800.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT</b>		<b>114 000.00</b>	<b>114 000.00</b>	<b>114 000.00</b>		
62118 PERSONNEL INTERMEDIAIRE - AUTRES PERSONNELS		114 000.00	114 000.00	114 000.00		
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>22 000.00</b>	<b>16 000.00</b>	<b>16 000.00</b>		
6336 COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)		22 000.00	16 000.00	16 000.00		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>4 594 000.00</b>	<b>5 240 500.00</b>	<b>5 240 500.00</b>		
64111 REMUNERATION PRINCIPALE		1 731 000.00	3 211 000.00	3 211 000.00		
64113 PRIME DE SERVICE		125 000.00	125 000.00	125 000.00		
64131 REMUNERATION PRINCIPALE		1 310 000.00	778 000.00	778 000.00		
64511 COTISATIONS A L'URSSAF		740 000.00	483 500.00	483 500.00		
64513 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		66 000.00	33 000.00	33 000.00		
64514 COTISATIONS A L'ASSEDIC		63 000.00	31 500.00	31 500.00		
64515 COTISATIONS A LA CNRACL		404 000.00	407 000.00	407 000.00		
64518 COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX		149 000.00	165 500.00	165 500.00		
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL		6 000.00	6 000.00	6 000.00		
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>4 730 000.00</b>	<b>5 370 500.00</b>	<b>5 370 500.00</b>		



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			<b>216 200.00</b>	<b>219 300.00</b>	<b>219 300.00</b>		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		14 300.00	14 300.00	14 300.00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS		30 000.00	30 000.00	30 000.00		
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES		43 000.00	35 000.00	35 000.00		
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE		4 300.00	4 300.00	4 300.00		
61568	MAINTENANCE -AUTRES		25 000.00	25 000.00	25 000.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES		4 300.00	4 300.00	4 300.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		5 000.00	5 000.00	5 000.00		
6185	FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCES		1 400.00	1 400.00	1 400.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		88 900.00	100 000.00	100 000.00		
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>			<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		3 000.00	3 000.00	3 000.00		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			<b>30 600.00</b>	<b>25 000.00</b>	<b>25 000.00</b>		
6582	PECULE		18 600.00	25 000.00	25 000.00		
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)		12 000.00				
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>			<b>137 000.00</b>	<b>146 000.00</b>	<b>146 000.00</b>		
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		137 000.00	146 000.00	146 000.00		
<b>TOTAL GROUPE III</b>			<b>386 800.00</b>	<b>393 300.00</b>	<b>393 300.00</b>		
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>			<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>			<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'EXPLOITATION )

**GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION</b>		<b>5 633 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
73332 PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX		5 633 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>5 633 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>						
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>49 000.00</b>				
777 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		49 000.00				
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>49 000.00</b>				
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		

## SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	49 000.00				
----	------------------------------	-----------	--	--	--	--

## ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 000.00	613 500.00	613 500.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 750 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00		

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 103 000.00</b>	<b>3 813 500.00</b>	<b>3 813 500.00</b>		
--	--	---------------------	---------------------	---------------------	--	--

## AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 000.00	90 400.00	90 400.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		

## AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	137 000.00	146 000.00	146 000.00		
----	-----------------------------------	------------	------------	------------	--	--

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 103 000.00</b>	<b>3 813 500.00</b>	<b>3 813 500.00</b>		
--	--	---------------------	---------------------	---------------------	--	--

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		49 000.00				
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		49 000.00				
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>49 000.00</b>				

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		<b>304 000.00</b>	<b>613 500.00</b>	<b>613 500.00</b>		
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	20 000.00	20 000.00	20 000.00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	180 000.00	245 000.00	245 000.00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 000.00	15 500.00	15 500.00		
2184	MOBILIER	80 000.00	318 000.00	318 000.00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00	15 000.00	15 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>304 000.00</b>	<b>613 500.00</b>	<b>613 500.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		2 750 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00		
2313		1 500 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00		
238		1 250 000.00	1 900 000.00	1 900 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>2 750 000.00</b>	<b>3 200 000.00</b>	<b>3 200 000.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 103 000.00</b>	<b>3 813 500.00</b>	<b>3 813 500.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		8 000.00	90 400.00	90 400.00		
10222 FCTVA		8 000.00	90 400.00	90 400.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>8 000.00</b>	<b>90 400.00</b>	<b>90 400.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS		1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>1 458 000.00</b>	<b>2 577 100.00</b>	<b>2 577 100.00</b>		



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		
238 AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>1 500 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		137 000.00	146 000.00	146 000.00		
28131	BATIMENTS	52 000.00	50 000.00	50 000.00		
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCETS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS	39 500.00	40 000.00	40 000.00		
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE	500.00	2 000.00	2 000.00		
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	21 000.00	22 000.00	22 000.00		
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	10 000.00	4 000.00	4 000.00		
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	12 000.00	10 000.00	10 000.00		
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000.00	18 000.00	18 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>137 000.00</b>	<b>146 000.00</b>	<b>146 000.00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 103 000.00</b>	<b>3 813 500.00</b>	<b>3 813 500.00</b>		

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>22974001401405</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>CONSEIL GENERAL DEPARTEMENT DE LA</b> <b>REUNION</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif (projet de budget)</b>
---

BUDGET : EXPLOITATION IRRIGATION LITTORAL OUEST (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 17

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>	1 580 000,00	1 580 000,00
		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>O</b>	0,00	0,00
<b>O</b>	<b>R</b>		
<b>S</b>	<b>T</b>	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
		=	=
		1 580 000,00	1 580 000,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>	45 000,00	45 000,00
		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>O</b>	0,00	0,00
<b>O</b>	<b>R</b>		
<b>S</b>	<b>T</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
		=	=
		45 000,00	45 000,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 625 000,00</b>	<b>1 625 000,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 184 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 184 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	0,00	1 505 000,00	0,00	1 505 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 580 000,00		1 580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	45 000,00	0,00	45 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00		75 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 505 000,00		1 505 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	45 000,00	0,00	45 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 184 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
611	Sous-traitance générale	1 164 000,00	1 570 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	20 000,00	10 000,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>1 184 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00	75 000,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	75 000,00	75 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	1 505 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	1 505 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	45 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	45 000,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
1313	Subv. équipt Départements	50 000,00	45 000,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401413

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**  
**Voté par nature**

BUDGET : VILLAGE CORAIL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 180 000,00	2 180 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>2 180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 683 600,00	3 683 600,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>3 683 600,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>5 863 600,00</b>	<b>5 863 600,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D DBPF6 2023/1	IMMOBILISATIONS EN COURS F6 CH23 - VILLAGE CORAIL	23	16 000 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>16 000 000,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 000 000,00</b>
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	180 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 046 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>130 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>185 000,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>80 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 407 400,00	0,00	1 800 800,00	0,00	1 800 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 551 100,00	0,00	1 791 800,00	0,00	1 791 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 963 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 965 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	55 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>80 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	60 000,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	120 000,00	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 800 800,00		1 800 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 791 800,00		1 791 800,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	80 000,00	80 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>3 603 600,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>3 683 600,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 100 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 174 000,00		1 174 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	2 509 600,00		2 509 600,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 046 000,00	0,00	16 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>130 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.



(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>185 000,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	150 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 046 000,00	0,00	16 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
2313	Constructions	3 046 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

DEPARTEMENT DE LA REUNION - VILLAGE CORAIL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>130 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
281578	Autre matériel technique	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281838	Autre matériel informatique	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
28188	Autres immo. corporelles	45 000,00		70 000,00	0,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	130 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>185 000,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 407 400,00	0,00	0,00	1 800 800,00	0,00	0,00	1 800 800,00	1 800 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 551 100,00	0,00		1 791 800,00	0,00		1 791 800,00	1 791 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 963 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>3 602 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 965 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>3 603 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>55 000,00</b>			<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 407 400,00	0,00	0,00	1 800 800,00	0,00	0,00	1 800 800,00	1 800 800,00
60611	Eau et assainissement	160 500,00	0,00	0,00	154 000,00	0,00	0,00	154 000,00	154 000,00
60612	Energie - Electricité	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00	0,00	4 750,00	0,00	0,00	4 750,00	4 750,00
60622	Carburants	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	220 000,00	0,00	0,00	355 000,00	0,00	0,00	355 000,00	355 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	22 500,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 500,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 900,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60661	Médicaments	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6078	Autres marchandises	16 000,00	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00
611	Contrats de prestations de services	278 000,00	0,00	0,00	365 500,00	0,00	0,00	365 500,00	365 500,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien terrains	14 000,00	0,00	0,00	31 500,00	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 500,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00	7 800,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	0,00	10 800,00	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00
6238	Divers	15 000,00	0,00	0,00	41 200,00	0,00	0,00	41 200,00	41 200,00
6248	Divers	15 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6282	Frais de gardiennage	90 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6288	Autres services extérieurs	159 500,00	0,00	0,00	224 500,00	0,00	0,00	224 500,00	224 500,00
63512	Taxes foncières	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
63513	Autres impôts locaux	40 000,00	0,00	0,00	47 250,00	0,00	0,00	47 250,00	47 250,00

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - VILLAGE CORAIL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 551 100,00	0,00		1 791 800,00	0,00		1 791 800,00	1 791 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 100,00	0,00		10 800,00	0,00		10 800,00	10 800,00
64111	Rémunération principale titulaires	122 000,00	0,00		293 000,00	0,00		293 000,00	293 000,00
64118	Autres indemnités	15 500,00	0,00		36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00
64131	Rémunérations	967 500,00	0,00		968 000,00	0,00		968 000,00	968 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	332 000,00	0,00		350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	66 000,00	0,00		94 500,00	0,00		94 500,00	94 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 000,00	0,00		39 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 963 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>3 602 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 965 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>3 603 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>55 000,00</b>			<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
70688	Autres prestations de services	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
7473	Participation départements	745 000,00	0,00	1 074 600,00	0,00	1 074 600,00
74788	Autres	1 251 000,00	0,00	1 435 000,00	0,00	1 435 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>80 000,00</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	2 000,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	70 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>80 000,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (8)	<b>80 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - VILLAGE CORAIL - BP (projet de budget) - 2023

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401421

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**  
**Voté par nature**

BUDGET : JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00		B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 576 000,00	1 576 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>1 576 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
		+	+
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 533 200,00	1 533 200,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 533 200,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>3 109 200,00</b>	<b>3 109 200,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D ENVI2017 2023/1	TRAVAUX COLLECTION. BOTANIQUE - PROG FEADER	23	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 000 000,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 000 000,00</b>
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	90 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	530 000,00	0,00	1 420 000,00	0,00	1 420 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>14 000,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>17 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	256 700,00	0,00	386 700,00	0,00	386 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 112 500,00	0,00	1 128 500,00	0,00	1 128 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 369 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 800,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 371 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>14 000,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>17 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	56 000,00	0,00	56 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 420 000,00	0,00	1 420 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	386 700,00		386 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 128 500,00		1 128 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	17 000,00	17 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 516 200,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>1 533 200,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 000,00	17 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 559 000,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00		280 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 233 200,00		1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	56 000,00	56 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	530 000,00	0,00	1 000 000,00	1 420 000,00	0,00	350 000,00	1 070 000,00	1 420 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>14 000,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	56 000,00	56 000,00
21578	Autre matériel technique	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	530 000,00	0,00	1 000 000,00	1 420 000,00	0,00	350 000,00	1 070 000,00	1 420 000,00
2312	Agencements et aménagement de terrains	200 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
281578	Autre matériel technique	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281838	Autre matériel informatique	4 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		7 000,00	0,00	7 000,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00		8 000,00	0,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>14 000,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	256 700,00	0,00	0,00	386 700,00	0,00	0,00	386 700,00	386 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 112 500,00	0,00		1 128 500,00	0,00		1 128 500,00	1 128 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 369 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>1 515 200,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 371 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>1 516 200,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>14 000,00</b>			<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	256 700,00	0,00	0,00	386 700,00	0,00	0,00	386 700,00	386 700,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60622	Carburants	3 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	14 500,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	11 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6288	Autres services extérieurs	70 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 112 500,00	0,00	0,00	1 128 500,00	0,00	0,00	1 128 500,00	1 128 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	253 000,00	0,00	0,00	397 000,00	0,00	0,00	397 000,00	397 000,00
64118	Autres indemnités	27 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
64131	Rémunérations	531 500,00	0,00	0,00	422 500,00	0,00	0,00	422 500,00	422 500,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	202 000,00	0,00		172 500,00	0,00		172 500,00	172 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 500,00	0,00		77 500,00	0,00		77 500,00	77 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 500,00	0,00		17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 369 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>1 515 200,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 371 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>1 516 200,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>14 000,00</b>			<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
70688	Autres prestations de services	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
7473	Participation départements	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>17 000,00</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	1 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	8 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b> <b>17 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8)</b> <b>17 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-081

#### DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 POUR L'EXERCICE 2022

DGA POLE RESSOURCES  
PR / DF / DIRECTION DES FINANCES

La décision modificative (DM) n° 3 pour l'exercice 2022 a pour objet de réaliser les ajustements nécessaires à la bonne exécution du budget départemental en dépenses et en recettes.

Elle consistera d'abord à opérer des redéploiements de crédits entre budgets ou entre chapitres budgétaires d'un même budget, afin d'optimiser l'exécution budgétaire sur cette fin d'exercice.

Ces mouvements sont exclusivement financés par des redéploiements, sans effet sur l'équilibre budgétaire et les ratios financiers de la collectivité issus de la décision modificative n° 2 du 9 novembre 2022.

Elle permettra ensuite de prévoir les crédits et d'autoriser une mise en réserve d'une partie des recettes de Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) perçue sur l'exercice, comme le permet l'article 12 du décret du 15 juillet 2022<sup>1</sup>.

Mise en réserve proposée	DMTO 2022 (prév.)	DMTO 2019-2021	Limite max. annuelle mise en réserve	Limite maximale cumulée pouvant être mise en réserve
11 000 000 €	89 000 000	77 599 178	11 400 822	38 799 589

Cette mesure prudentielle permettra à la collectivité de se ménager, par la réservation de ces crédits, une marge de manœuvre pour les exercices ultérieurs, laquelle sera mobilisable par décision de l'assemblée délibérante, dès lors que le Département rencontrerait, dans une proportion significative, une diminution de ses recettes ou une augmentation de ses dépenses.

<sup>1</sup> Décret 2022-1008 du 15 juillet 2022 portant diverses mesures relatives aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, à la péréquation des ressources fiscales, à la fiscalité locale et aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales.

Cette mise en réserve est financée, lors de cette DM, par l'inscription de recettes fiscales qui, compte tenu des encaissements constatés, excéderont les prévisions budgétaires : taxe sur les tabacs (+ 6 M€), DMTO (+ 4 M€), taxe d'aménagement (+ 0,5 M€), IFR (+ 0,5 M€), taxe spéciale sur les conventions d'assurances (+ 0,8 M€). Seules les recettes de la taxe sur l'électricité doivent être ajustées à la baisse (- 0,8 M€).

Enfin, cette DM vise à inscrire en autorisation de programmes (AP) 4 M€ au titre de l'extension des périmètres irrigués et 1,4 M€ en faveur des travaux favorisant l'accueil dans les espaces naturels. En autorisation d'engagement (AE), 1,1 M€ sont prévus concernant les Contrats Unique d'Insertion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :

Maquette DM3 2022

**OBJET : Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

## **PR / DF SP-2022-RAP-081 Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Le rapport suivant, on revient à l'exercice budgétaire de 2022 avec une dernière décision modificative pour l'année 2022 comme je l'ai dit, pour tenir compte des derniers ajustements nécessaires à la bonne exécution du budget.

M. Jeannick ATCHAPA et l'ensemble de la commission ont examiné ce rapport et ont émis un avis favorable. Y a-t-il des questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-081**

**OBJET : Décision Modificative n° 3 pour  
l'exercice 2022**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Instructions budgétaires et comptables, M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M22 applicable aux Etablissements et Services publics Sociaux et Médico-Sociaux et M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

**VU** la délibération du 15 décembre 2021 relative au budget primitif 2022, la délibération du 22 juin 2022 relative au budget supplémentaire 2022, la délibération du 9 novembre 2022 relative à la décision modificative n° 2 et la délibération du 9 novembre 2022 portant information sur les virements de crédits entre chapitres budgétaires,

**VU** l'article 12 du décret du 15 juillet 2022 portant diverses mesures relatives aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, à la péréquation des ressources fiscales, à la fiscalité locale et aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales,

**VU** le projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022,

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE 1** : Sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans vote formel sur chacun des chapitres et sans spécialisation des crédits.

Conformément à l'avis formulé par la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale,

les propositions d'inscriptions budgétaires contenues dans le projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022 au Budget Principal, qui s'élèvent à (+) **11 000 000,00 €** en mouvements réels en section de fonctionnement.

Budget Principal	Propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mvts. réels	Mvts. d'ordre	Mvts. réels	Mvts. d'ordre
<b>Total</b>	<b>11 000 000,00</b>		<b>11 000 000,00</b>	
dont				
Fonctionnement	11 000 000,00		11 000 000,00	
Virement de section à section				
Investissement				

Les propositions nouvelles sont réparties entre les différents budgets de la manière suivante :

Budgets consolidés Toutes sections Hors 16449	Propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
<b>01 - BUDGET PRINCIPAL</b>	10 611 000,00	-	11 000 000,00	-
<b>09 - LDEHM</b>	-	-	-	-
<b>10 - LABO. VET.</b>	-	-	-	-
<b>11 - THERMES IRENEE ACCOT</b>	-	-	-	-
<b>12 - FOYER ENFANCE NORD-EST</b>	-	-	-	-
<b>13 - FOYER ENFANCE TERRE ROUGE</b>	261 000,00	-	-	-
<b>16 - VILLAGE CORAIL</b>	-	-	-	-
<b>17 - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION</b>	128 000,00	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>-</b>

Après le vote de la Décision Modificative n° 3, le montant consolidé du budget (budget principal et budgets annexes) s'élèvera à **1 466 237 310,32 €** en mouvements réels.



Budget consolidé Toutes sections <i>Hors EQUBA et 16449</i>	Budget voté + propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
<b>Budget principal</b>	1 419 831 226,78	245 454 334,54	1 445 466 344,05	245 454 334,54
<b>Budgets annexes</b>	46 406 083,54	2 217 700,00	20 770 966,27	2 217 700,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 466 237 310,32</b>	<b>247 672 034,54</b>	<b>1 466 237 310,32</b>	<b>247 672 034,54</b>

**ARTICLE 2** : La mise en réserve de 11 M€ de recettes DMT0 (Droits de Mutation à Titre Onéreux), permise par le décret du 15 juillet 2022, est autorisée.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 15 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 15 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22974001400019

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Décision modificative (projet de budget) 3 (3)**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	61
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	99
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	100
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	101
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	104
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	106
A2.938 - Fonction 8 - Transports	109

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	113
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	114
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 000 000,00	11 000 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D PERIMDSUD 2001/4	EXTENSION DES PERIMETRES IRRIGUES	23	4 000 000,00
D ENACC2015 2015/1	TRAVAUX ACCUEIL ESPACES NATURELS	23	1 400 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>5 400 000,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 400 000,00</b>
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D CUI 2022 2022/1	CUI 2022 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	1 128 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 128 000,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 128 000,00</b>
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	7 355 004,86	0,00	-279 900,00	0,00	7 075 104,86
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	94 834 393,77	0,00	261 000,00	0,00	95 095 393,77
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	20 975 610,33	0,00	-392 000,00	0,00	20 583 610,33
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	92 774 831,77	0,00	410 900,00	0,00	93 185 731,77
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>215 939 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 939 840,73</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	0,00	0,00	88 380 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	10 180 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	2 178 000,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	-2 822 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>95 738 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 738 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>311 677 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>311 677 840,73</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	62 748 000,00		0,00	0,00	62 748 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	18 382 900,00		0,00	0,00	18 382 900,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>81 130 900,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 130 900,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>392 808 740,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>392 808 740,73</b>
--------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>112 576 439,57</b>
--	-----------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>505 385 180,30</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	34 207 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	105 287 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	257 700,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	268 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>140 020 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 020 400,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	12 850 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	116 755 945,76	0,00	0,00	0,00	116 755 945,76
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	1 584 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	1 468 500,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>182 658 445,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 658 445,76</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>322 678 845,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>322 678 845,76</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	96 804 034,54		0,00	0,00	96 804 034,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	67 519 400,00		0,00	0,00	67 519 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 382 900,00		0,00	0,00	18 382 900,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>182 706 334,54</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 706 334,54</b>

<b>TOTAL</b>	<b>505 385 180,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>505 385 180,30</b>
--------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>505 385 180,30</b>
---	-----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>101 575 434,54</b>
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	79 160 695,25	0,00	-128 000,00	0,00	79 032 695,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	318 761 788,21	0,00	0,00	0,00	318 761 788,21
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00	0,00	0,00	18 027 000,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	164 693 856,89
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	0,00	0,00	29 367 165,89
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	439 054 314,16	0,00	11 128 000,00	0,00	450 182 314,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00	0,00	0,00	506 007,78
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 049 570 828,18</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 060 570 828,18</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	4 600 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 022 386,64	0,00	0,00	0,00	2 022 386,64
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	7 611 000,00	0,00	0,00	0,00	7 611 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 063 804 214,82</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 074 804 214,82</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	96 804 034,54	0,00	0,00	0,00	96 804 034,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	67 519 400,00	0,00	0,00	0,00	67 519 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>164 323 434,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164 323 434,54</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 228 127 649,36</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 239 127 649,36</b>
--------------	-------------------------	-------------	----------------------	-------------	-------------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 239 127 649,36</b>
--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	3 056 200,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	64 265 900,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	194 700,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	2 565 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	470 469 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	196 305 714,00
74	Dotations et participations (4)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	336 805 643,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	10 317 451,07
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 072 979 608,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 979 608,07</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
77	Produits spécifiques (4)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	183 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 073 165 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 084 165 908,07</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	62 748 000,00		0,00	0,00	62 748 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>62 748 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 748 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 135 913 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 146 913 908,07</b>
--------------	-------------------------	-------------	----------------------	-------------	-------------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>92 213 741,29</b>
---	----------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 239 127 649,36</b>
--	-------------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>101 575 434,54</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	-279 900,00	0,00	-279 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	261 000,00	0,00	261 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-392 000,00	0,00	-392 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	410 900,00	0,00	410 900,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	-5 000 000,00	0,00	-5 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-128 000,00		-128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	11 128 000,00	0,00	11 128 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 000 000,00</b>
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 000 000,00		6 000 000,00
731	Fiscalité locale	5 000 000,00		5 000 000,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 000 000,00</b>
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>392 808 740,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 355 004,86	0,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	94 834 393,77	0,00	0,00	261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
21	Immobilisations corporelles	20 975 610,33	0,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 774 831,77	0,00	5 400 000,00	410 900,00	0,00	410 900,00	0,00	410 900,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>215 939 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 178 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>95 738 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>311 677 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	18 382 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>81 130 900,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>388 629 234,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>140 020 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>65 902 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>205 922 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	96 804 034,54		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	67 519 400,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	18 382 900,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>182 706 334,54</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.



(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>392 808 740,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 355 004,86	0,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
2031	Frais d'études	4 939 200,65	0,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
2033	Frais d'insertion	73 804,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 342 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	94 834 393,77	0,00	0,00	261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	288 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	20 285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	1 327 005,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	4 625 903,69	0,00	0,00	261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	113 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	645 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	7 991 612,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 995 571,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	38 945 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 666 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	5 332 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 975 610,33	0,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00
2111	Terrains nus	1 194 300,00	0,00	0,00	-245 000,00	0,00	-245 000,00	0,00	-245 000,00
2118	Autres terrains	664 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 013 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2128	Autres agencements et aménagements	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	2 850 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 750 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		-40 000,00	0,00	-40 000,00	0,00	-40 000,00
21578	Autre matériel technique	335 499,00	0,00		-60 000,00	0,00	-60 000,00	0,00	-60 000,00
21621	Biens sous-jacents	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	845 000,00	0,00		-47 000,00	0,00	-47 000,00	0,00	-47 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	7 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 856 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	141 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 007 327,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 124 483,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 774 831,77	0,00	5 400 000,00	410 900,00	0,00	410 900,00	0,00	410 900,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 675 149,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	33 057 167,98	0,00		-115 100,00	0,00	-115 100,00	0,00	-115 100,00
2315	Install., matériel et outill. technique	33 935 000,00	0,00		526 000,00	0,00	526 000,00	0,00	526 000,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	195 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	9 114,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	270 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 633 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>215 939 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
266	Autres formes de participation	5 180 000,00	0,00		5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 178 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
2745	Avances remboursables	775 000,00	0,00		-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
2748	Autres prêts	1 403 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>95 738 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>311 677 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	176 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	56 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	3 619 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139172	Subv. transf. FEDER	3 900 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139311	DGE	1 041 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
1393121	Dotation départementale équip. collèges	15 841 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	28 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	84 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	38 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	2 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
041	Opérations patrimoniales (9)	18 382 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	57 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	1 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	4 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	79 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	417 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	136 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	262 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	3 769 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	13 646 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>81 130 900,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>388 629 234,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	30 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	1 684 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 982 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	980 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	219 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	2 390 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13273	Subv. non transf. FEADER	9 213 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	469 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133121	Dotations départementales équip. collègues	15 841 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	1 228 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	68 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	85 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	103 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	29 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	74 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	163 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>140 020 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	1 562 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>65 902 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>205 922 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	96 804 034,54		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	67 519 400,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	500 000,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	41 000,00		0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	6 000,00		0,00	0,00	0,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	230 000,00		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	158 000,00		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	6 433 000,00		0,00	0,00	0,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	11 000,00		0,00	0,00	0,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	4 600 000,00		0,00	0,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	847 000,00		0,00	0,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	758 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	656 000,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	12 000,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	123 000,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	229 000,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	390 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 816 000,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	13 482 000,00		0,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 607 000,00		0,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 150 000,00		0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 000,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 000,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 223 000,00		0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	13 998 000,00		0,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 214 000,00		0,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	571 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	453 000,00		0,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	33 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	26 000,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	35 000,00		0,00	0,00	0,00
28143	Constr. sol autrui-Droit de superficie	2 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	350 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 920 000,00		0,00	0,00	0,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	8 000,00		0,00	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di)	500,00		0,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00		0,00	0,00	0,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	120 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	794 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 300 000,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	247 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	634 400,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	700 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 382 900,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 874 500,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	333 400,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	16 175 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>182 706 334,54</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 228 127 649,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	79 160 695,25	0,00	0,00	-128 000,00	0,00	0,00	-128 000,00	-128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	318 761 788,21	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	1 128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	439 054 314,16	0,00	0,00	11 128 000,00	0,00	0,00	11 128 000,00	11 128 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 049 570 828,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>14 233 386,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 063 804 214,82</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	96 804 034,54			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>164 323 434,54</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>11 000 000,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II			
<b>TOTAL</b>		<b>1 135 913 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
74	Dotations et participations (3)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 072 979 608,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>186 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 073 165 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	62 748 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>62 748 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>11 000 000,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 228 127 649,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
011	Charges à caractère général (5)	79 160 695,25	0,00	0,00	-128 000,00	0,00	0,00	-128 000,00	-128 000,00
60611	Eau et assainissement	581 263,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 504 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	383 446,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	465 669,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	447 137,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 055 816,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	247 357,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	881 504,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	537 435,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	261 706,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	82 631,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	133 410,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	173 746,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	161 933,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	442 588,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 927 006,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	3 861 029,00	0,00	0,00	-25 000,00	0,00	0,00	-25 000,00	-25 000,00
61351	Matériel roulant	2 376 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	691 842,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	425 000,00	0,00	0,00	-65 000,00	0,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00
61521	Entretien terrains	559 323,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	768 557,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 918 974,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	3 010 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	570 041,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	760 974,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 487 613,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	354 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
617	Etudes et recherches	3 175 164,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	284 088,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	106 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 220 997,72	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	93 517,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 306 801,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	192 079,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	288 437,01	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	174 210,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	215 392,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 451 230,91	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	252 298,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	65 575,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	159 460,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 386 270,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	259 906,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	92 853,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 119 982,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 361 257,90	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	536 707,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 148 163,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	87 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 828 650,31	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	305 792,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	359 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	464 276,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	890 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	85 000,00	0,00		-38 000,00	0,00	0,00	-38 000,00	-38 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	7 510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	15 598,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	318 761 788,21	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	15 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 547 729,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	65 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	144 742 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	13 605 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64121	Rémunération principale	35 800 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64123	Indemnités d'attente	85 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64126	Indemnités de licenciement	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64128	Autres indemnités	16 221 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	19 948 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	12 222 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 602 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 047 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 050 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	350 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900 358,73	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	139 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	7 082 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	4 195 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392251	Prélèv. fonds national péréquat° DMTO	5 860 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7498	Autres revers./dotations, participations	890 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	388 856,89	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	80 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651142	APA versée au bénéficiaire	75 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651143	APA versée bénéf. en étab.	413 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651144	APA versée à l'étab.	8 547 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	1 128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 383,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 020 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	60 106,18	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 629 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	584 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	209 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	799 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 383 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	18 707 924,01	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	462 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	140 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300 251,82	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	439 054 314,16	0,00	0,00	11 128 000,00	0,00	0,00	11 128 000,00	11 128 000,00
65111	Famille et enfance	6 857 689,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	42 135 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	4 387 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	8 900 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651128	Autres	10 906 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65113	Personnes âgées	16 260 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	15 898 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	158 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	1 062 911,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	8 774 779,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65211	Frais de scolarité	3 667 035,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65212	Frais périscolaires	393 778,48	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6522	Accueil familial	4 810 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6523	Frais d'hospitalisation	10 510,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	11 991 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652412	Mais. enf. caract. social	28 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652416	Serv. aide éduc. milieu ouvert dom.	6 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652418	Autres	857 241,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
65242	Frais séj. étab. adultes hand	45 277 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	30 200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	72 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	1 668 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	233 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	134 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	499 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	8 413 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655112	Dotation fonctionnement collèges privés	3 100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	59 910 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	468 008,59	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 820 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	2 099 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	7 810 748,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	4 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	180 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	6 007 835,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	743 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	7 678 194,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	4 621 493,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	10 592 326,57	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	62 914 575,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	730 751,83	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	6 970 651,61	0,00		128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	42 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	424 581,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65882	Mise en réserve Surplus de DMTO	0,00	0,00		11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
65888	Autres	722 101,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65861	Frais de personnel	481 257,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	24 750,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 049 570 828,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6866	Dot. prov. dépréc. éléments financiers	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>14 233 386,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 063 804 214,82</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	96 804 034,54			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>164 323 434,54</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	499 056,53
Montant des ICNE de l'exercice N-1	349 056,53
= Différence ICNE N – ICNE N-1	150 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 135 913 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	165 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	496 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	294 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	62 985 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7533	APA	1 280 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75342	Allocations forfaitaires	38 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	156 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	609 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 545 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	130 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	101 069 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7342	Taxes sur les carburants	38 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	113 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7358	Autres	9 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	25 517 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	2 400 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
73121	Taxe dpt. pub foncière, droit dpt. enreg	84 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	7 000 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	7 650 000,00	0,00	-800 000,00	0,00	-800 000,00
731421	TICPE - LRL	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	55 100 000,00	0,00	790 000,00	0,00	790 000,00
7318	Autres	38 000,00	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (4)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	731 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741221	Dotation fonctionnement minimale départ.	23 513 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741222	Dotat. péréquation urbaine départements	19 056 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741223	Dotation compensation départements	188 126 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74621	DGD des départements	23 162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	12 294 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	20 130 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	547 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	1 439 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	13 659 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	1 159 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478142	Part prévention	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	8 153 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	491 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 819 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	4 717 836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau, héberg	4 054 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	9 911 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	1 916 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7535	PCH	240 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7538	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	148 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	4 110 651,07	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 072 979 608,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	-500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022**

<b>Chap / art. (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget de l'exercice (2)</b>	<b>RAR N-1 (3)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II</b>
			<b>I</b>		<b>II</b>	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 073 165 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	62 748 000,00		0,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort., dépréc. et provisions	38 000 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	24 745 800,00		0,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	2 200,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>62 748 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	504,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 004,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>95 335 000,00</b>	<b>16 816 141,88</b>	<b>0,00</b>	<b>6 349 000,00</b>	<b>31 369 300,00</b>	<b>5 450 249,79</b>	<b>25 324 543,29</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 853 404,21	0,00	-30 000,00	840 000,00	647 100,00	386 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	3 383 000,00	10 698 300,00	0,00	11 756 773,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 511 236,33	0,00	0,00	7 521 000,00	185 000,00	4 560 270,29	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	8 451 501,34	0,00	2 996 000,00	12 310 000,00	4 618 149,79	8 621 500,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	-3 225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>289 174 245,76</b>	<b>522 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 033 000,00</b>	<b>76 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	129 605 945,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 228 800,00	522 700,00	0,00	0,00	17 033 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	155 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 500,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>27 728 500,00</b>	<b>65 217 474,81</b>	<b>8 927 630,96</b>	<b>29 160 000,00</b>		<b>311 677 840,73</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		88 380 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	690 000,00	362 600,65	1 326 000,00		7 075 104,86
204	Subventions d'équipement versées	27 728 500,00	39 522 006,90	1 776 813,87	230 000,00		95 095 393,77
21	Immobilisations corporelles	0,00	191 887,27	1 706 216,44	908 000,00		20 583 610,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	24 410 580,64	5 082 000,00	26 696 000,00		93 185 731,77
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		10 180 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	403 000,00	0,00	0,00		-2 822 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>108 400,00</b>	<b>3 070 400,00</b>	<b>7 492 000,00</b>	<b>5 201 600,00</b>		<b>322 678 845,76</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 468 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		129 605 945,76
13	Subventions d'investissement	0,00	2 921 100,00	7 492 000,00	5 010 100,00		34 207 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		155 287 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	108 400,00	149 300,00	0,00	0,00		257 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	191 500,00		268 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 584 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>95 335 000,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	88 380 000,00
266	Autres formes de participation	10 180 000,00
274	Prêts	-3 225 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>289 174 245,76</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 850 000,00
106	Réserves	116 755 945,76
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	1 228 800,00
164	Emprunts auprès des états financiers	155 287 000,00
274	Prêts	1 584 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>16 774 300,84</b>	<b>0,00</b>	<b>41 841,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	757 404,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 096 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	65 395,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 561 000,00	0,00	41 841,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 321 501,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>522 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	522 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.					
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 816 141,88</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	757 404,21
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 096 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 810 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 395,29
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 602 841,04
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 321 501,34
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 700,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 966 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>383 000,00</b>	<b>6 349 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	-30 000,00	0,00	0,00	0,00	-30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	383 000,00	3 383 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	2 996 000,00	0,00	0,00	0,00	2 996 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 169 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 498 300,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 521 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 310 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 033 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 192 000,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>1 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 369 300,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 698 300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 521 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 310 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 033 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 192 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>4 647 100,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>423 149,79</b>	<b>0,00</b>	<b>370 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	647 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 000 000,00	0,00	423 149,79	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>76 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	29 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	46 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 450 249,79</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 100,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 618 149,79
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 500,00</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 900,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>163 865,36</b>	<b>139 350,99</b>	<b>0,00</b>	<b>532 260,16</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	532 260,16	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	117 865,36	139 350,99	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>12 785 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>124 175,00</b>	<b>8 336 512,84</b>	<b>163 578,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	124 000,00	8 336 512,84	80 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	284 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	690 000,00	0,00	0,00	175,00	0,00	83 578,94	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 621 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>1 129 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 324 543,29</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	250 000,00	734 000,00	0,00	11 756 773,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 300,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00	1 400 970,29
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 621 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 570 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	26 570 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>513 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 728 500,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	513 500,00	0,00	27 728 500,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108 400,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	68 400,00	0,00	108 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>909 758,91</b>	<b>1 139 007,18</b>	<b>43 192 434,04</b>	<b>0,00</b>	<b>19 976 274,68</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	-70 000,00	0,00	430 000,00	0,00	330 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	335 405,00	1 139 007,18	18 401 320,04	0,00	19 646 274,68
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	112 887,27	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	4 066,64	0,00	8 079 114,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	527 400,00	0,00	15 800 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 070 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921 100,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	149 300,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 217 474,81</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 522 006,90
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 887,27
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 083 180,64
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 327 400,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 070 400,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 775 430,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	210 400,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 776 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	664 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat <sup>o</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	27 216,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 602 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>7 392 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	7 392 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>152 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 927 630,96</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 200,00	0,00	362 600,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 776 813,87
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 216,44
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 602 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 492 000,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 492 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 160 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	1 326 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	253 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	25 726 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 201 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	4 892 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	74 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	116 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 160 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 726 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 201 600,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 892 100,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 900,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>43 686 961,26</b>	<b>110 467 895,35</b>	<b>0,00</b>	<b>64 180 009,95</b>	<b>79 170 043,13</b>	<b>18 636 554,74</b>	<b>462 257 029,10</b>	<b>164 693 856,89</b>
011	Charges à caractère général	459 500,00	27 449 015,95	0,00	3 346 484,72	1 753 506,49	2 047 135,91	24 574 265,14	638 856,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	79 297 858,73	0,00	0,00	45 554 000,00	8 762 100,00	156 794 829,48	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 183 153,48	3 721 020,67	0,00	60 833 525,23	31 503 450,00	7 827 318,83	280 529 934,48	163 960 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 300 300,00	0,00	0,00	0,00	359 086,64	0,00	358 000,00	95 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	7 611 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>889 345 657,00</b>	<b>11 380 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 674 700,00</b>	<b>314 200,00</b>	<b>39 365 451,07</b>	<b>64 265 900,00</b>
013	Atténuations de charges	2 100 000,00	529 400,00	0,00	0,00	20 000,00	2 000,00	379 800,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 676 800,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00	100 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	431 669 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	179 205 714,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	272 785 543,00	10 126 400,00	0,00	0,00	4 054 700,00	162 000,00	30 856 300,00	62 985 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 907 100,00	422 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	7 968 351,07	1 280 900,00
76	Produits financiers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	122 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>40 086 094,35</b>	<b>3 067 841,00</b>	<b>51 445 621,00</b>	<b>17 658 800,51</b>	<b>19 453 507,54</b>		<b>1 074 804 214,82</b>
011	Charges à caractère général	2 913 990,06	2 109 841,00	1 881 818,92	6 037 764,72	7 556 862,40		80 769 042,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 659 500,00	0,00	12 172 000,00	4 857 000,00	11 324 000,00		327 421 288,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 027 000,00
65	Autres charges de gestion courante	28 212 352,47	958 000,00	37 386 802,08	6 764 035,79	572 645,14		633 452 238,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		506 007,78
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 600 000,00
67	Charges spécifiques	300 251,82	0,00	5 000,00	0,00	0,00		2 417 638,46
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 611 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>264 300,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>18 456 600,00</b>	<b>8 297 500,00</b>	<b>38 800 000,00</b>		<b>1 084 165 908,07</b>
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00		3 056 200,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	8 000,00	470 000,00	0,00		2 565 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	38 800 000,00		470 469 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	7 500 000,00	0,00		196 305 714,00
74	Dotations et participations	64 600,00	0,00	18 428 600,00	327 500,00	0,00		399 790 643,00
75	Autres produits de gestion courante	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 793 051,07
76	Produits financiers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		183 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>43 686 961,26</b>
613	Locations	99 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	360 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	11 689 161,26
661	Charges d'intérêts	4 400 000,00
668	Autres charges financières	200 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 300 300,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	7 611 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	17 137 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	890 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>889 345 657,00</b>
647	Autres charges sociales	2 100 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	1 676 800,00
731	Fiscalité locale	179 205 714,00
732	Fiscalité reversée	102 369 000,00
735	Fraction de TVA	123 300 000,00
738	Autres impôts et taxes	206 000 000,00
741	D.G.F.	231 427 967,00
744	FCTVA	600 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	23 162 000,00
748	Autres attributions et participations	17 595 576,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00
758	Produits divers de gestion courante	200 000,00
761	Produits de participations	2 000,00
762	Produits autres immo. financières	-500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>22 125 604,38</b>	<b>81 129 588,94</b>	<b>3 169 192,21</b>	<b>140 798,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 725 062,99	5 000,00	1 243,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 812 988,24	0,00	972 015,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 520 731,75	44 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	3 809 828,13	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	269 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 645 258,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	456 257,58	1 030 701,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	552 195,99	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	379 076,23	41 297,66	2 164 933,24	140 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	167 090,67	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	925 405,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 239 491,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 207 845,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	65 000,00	424 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	956 019,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	57 132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	16 346 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	150 000,00	5 050 358,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	33 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	14 900,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 994 800,00</b>	<b>7 384 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	45 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	199 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	284 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	2 516 400,00	6 720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
755	Dédits et pénalités perçus	128 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	292 900,00	100,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	122 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>2 628 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 561 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décént.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 274 611,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>110 467 895,35</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 732 706,64
611	Contrats de prestations de services	0,00	54 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 839 603,56
613	Locations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 565 456,75
615	Entretien et réparations	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 825 228,13
616	Primes d'assurances	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	47 349,15	0,00	0,00	0,00	0,00	1 692 608,03
618	Divers	0,00	148 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 635 359,16
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 195,99
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 728 105,13
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 090,67
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 405,97
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 240 691,13
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 274 845,79
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	962 719,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 132 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 346 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200 358,73
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 158,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 561 000,00
657	Subventions	0,00	1 016 762,67	0,00	0,00	0,00	0,00	1 111 762,67
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 100,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 380 100,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 400,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 236 400,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 100,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 900,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 910 000,00</b>	<b>96 484,72</b>	<b>0,00</b>	<b>4 173 525,23</b>	<b>64 180 009,95</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	96 484,72	0,00	0,00	96 484,72
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	59 910 000,00	0,00	0,00	0,00	59 910 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	923 525,23	923 525,23
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		20	21			22		
		Services communs		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	202		211	212	213	221	222	223
		Services communs	Plan de relance (crise sanitaire)		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 875 956,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515,96	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 953,40	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 037,13	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 074 500,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 288 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 413 200,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 206 250,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>18 845 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	15 342 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	3 360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>3 449 086,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 170 043,13</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515,96
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 953,40
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 037,13
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 074 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 288 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 357 000,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 375 000,00
655	Contributions obligatoires	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 513 200,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 258 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	349 086,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 086,64
<b>RECETTES</b>		<b>4 054 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 674 700,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
748	Autres attributions et participations	4 054 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 054 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>8 835 250,00</b>	<b>1 791 630,48</b>	<b>80 765,00</b>	<b>266 690,25</b>	<b>634 897,18</b>	<b>170 764,47</b>	<b>4 333 827,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	26 933,30	0,00	57 198,14	80 819,28	47 284,04	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	488 896,21	9 765,00	112 310,38	334 014,37	110 270,18	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	20 410,97	0,00	0,00	26,01	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	500,00	5 533,46	500,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	71 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	26 900,00	0,00	3 584,47	263,66	1 531,05	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	161 000,00	0,00	35 529,82	156 543,08	11 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 000,00	20 000,00	0,00	9 700,00	6 251,79	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	100,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	100,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 000,00	16 061,14	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79,20	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	200,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	6 673 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 041 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	50 750,00	1 014 990,00	0,00	35 000,00	1 200,00	0,00	4 333 827,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	32 500,00	0,00	1 967,44	6 384,39	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>RECETTES</b>		<b>5 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>169 000,00</b>	<b>111 700,00</b>	<b>8 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	10 000,00	111 700,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	3 000,00	0,00	0,00	159 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>210 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 312 730,36</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 030,36
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 900,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	1 568 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 636 554,74</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 234,76
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 055 256,14
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 436,98
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 533,46
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 279,18
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364 072,90
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 982,15
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 061,14
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79,20
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 673 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 041 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	571 900,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 214 567,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 851,83
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 200,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 030 386,06</b>	<b>586 450,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 119 987,14</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	495 753,06	207 699,75	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	165 435,31	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	552 134,99	80 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	155 310,20	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	120 063,50	55 651,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	4 250 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	1 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	264 000,00	243 100,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 119 987,14	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>55 369 635,17</b>	<b>10 510,88</b>	<b>0,00</b>	<b>126 493 623,18</b>	<b>40 291 000,00</b>	<b>165 407,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	166 913,20	0,00	151 474,23	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 909 005,69	0,00	0,00	306 000,00	0,00	4 260,00	0,00	0,00
613	Locations	2 147 400,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 173,60	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	175 000,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	343 000,00	0,00	0,00	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	32 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	614 867,22	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
628	Divers	2 000,00	0,00	0,00	14 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	526 729,48	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	5 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	24 640 500,00	0,00	0,00	95 912 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	19 231 000,00	0,00	0,00	15 291 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	3 213 753,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	10 510,88	0,00	7 844 055,40	40 291 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	46 339,33	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	5 390 000,00	0,00	0,00	2 174 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	475 484,03	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>8 209 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>5 239 300,00</b>	<b>3 592 151,07</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	45 800,00	0,00	0,00	174 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
747	Participations	8 153 700,00	0,00	400 000,00	4 045 300,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	1 020 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3 592 151,07	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>2 302 865,00</b>	<b>58 612 496,75</b>	<b>0,00</b>	<b>140 877 665,36</b>	<b>28 397 000,98</b>	<b>0,00</b>	<b>462 257 029,10</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	17 170,00	0,00	0,00	431 859,55	0,00	1 470 869,79
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	302 900,00	0,00	6 565 500,00	5 833 654,80	0,00	16 086 755,80
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 600,00	0,00	2 415 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	21 551,15	0,00	47 724,75
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	6 000,00	0,00	7 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 000,00
618	Divers	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	1 133 131,00	0,00	2 224 865,99
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	193 579,20
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	305 214,50
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 895,89	0,00	793 763,11
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	458 000,00	0,00	673 082,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	838 729,48
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	7 310,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666 000,00	0,00	121 219 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 000,00	0,00	34 734 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
651	Aides à la personne	0,00	60 000,00	16 200 000,00	0,00	75 087 779,00	438 000,00	0,00	99 250 221,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	30 650 000,00	0,00	49 577 000,00	131 000,00	0,00	128 503 566,28
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 008,59	0,00	2 288 008,59
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 105 000,00	100 000,00	0,00	1 251 339,33
657	Subventions	0,00	2 142 865,00	10 985 426,75	0,00	8 465 786,36	17 465 800,00	0,00	47 131 328,11
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	500 000,00	0,00	2 100 971,17
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	358 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 290 000,00</b>	<b>3 335 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 216 100,00</b>	<b>1 383 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 365 451,07</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	249 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
747	Participations	0,00	1 200 000,00	685 000,00	0,00	14 818 900,00	1 353 400,00	0,00	30 856 300,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	2 200 000,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	3 636 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	20 000,00	0,00	0,00	240 200,00	0,00	0,00	260 200,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 602 151,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	60 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	61 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>25 000,00</b>	<b>155 708 856,89</b>	<b>413 000,00</b>	<b>8 547 000,00</b>	<b>164 693 856,89</b>
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	388 856,89	0,00	0,00	388 856,89
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
651	Aides à la personne	0,00	155 000 000,00	413 000,00	8 547 000,00	163 960 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	70 000,00	0,00	0,00	95 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>63 015 000,00</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>130 900,00</b>	<b>64 265 900,00</b>
747	Participations	62 985 000,00	0,00	0,00	0,00	62 985 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	30 000,00	1 100 000,00	20 000,00	130 900,00	1 280 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>1 031 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 882 452,47</b>	<b>0,00</b>	<b>8 659 500,00</b>	<b>440 251,82</b>	<b>72 490,06</b>	<b>40 086 094,35</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 383,88	12 383,88
611	Contrats de prestations de services	221 500,00	0,00	0,00	2 620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 841 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 106,18	60 106,18
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00	46 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 422 000,00	0,00	0,00	6 422 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 191 500,00	0,00	0,00	2 191 500,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	26 342 333,47	0,00	0,00	0,00	0,00	26 342 333,47
657	Subventions	809 900,00	0,00	0,00	920 119,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	1 870 019,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 251,82	0,00	300 251,82
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>199 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>264 300,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	64 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 600,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 600,00	0,00	38 600,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 100,00	0,00	156 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 679 411,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074 411,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>383 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 067 841,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074 411,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	242 000,00	0,00	242 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	141 000,00	0,00	716 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 997 015,00</b>	<b>3 504 148,45</b>	<b>19 684 257,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 170 200,42</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	710 185,29	0,00	9 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	114 095,90	0,00	24 788,87	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	30 453,60	0,00	7 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	17 149,06	0,00	0,00	0,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	270 070,33	0,00	449 302,30	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	101 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 473,57	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	12 172 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	120 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	13 333 287,25	0,00	18 568 165,96	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 504 148,45	580 000,00	0,00	1 145 200,42
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 448 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	18 428 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 445 621,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 185,29
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 884,77
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 453,60
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 149,06
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 372,63
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 473,57
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 172 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	31 991 453,21
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 229 348,87
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 456 600,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 428 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>17 348 800,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>310 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	24 709,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 624 779,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	6 372,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 011 553,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	206 230,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	144 119,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 733 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 102 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	5 124 720,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 329 315,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>7 947 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	7 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	327 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 658 800,51</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 709,34
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 624 779,27
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 372,92
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 011 553,39
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 230,50
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 119,30
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 733 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 102 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 124 720,19
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 329 315,60
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 297 500,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 453 507,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 215 425,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	35 816,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	1 746 116,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	4 101 810,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	17 043,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	428 351,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	11 569,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	8 739 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 538 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	447 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	125 645,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	38 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 453 507,54</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 215 425,53
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 816,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 746 116,52
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 101 810,08
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 043,23
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 351,93
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 569,11
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 739 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 538 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 645,14
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 800 000,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 800 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D4
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	2,50	0,00	7 500 000,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	4,50	0,00	88 000 000,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	6 850 000,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part communale des ressources</b>							
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ABSYTE Brigitte	
ADAME Brigitte	
AROUBANI Julie	
ARZAL Sophie	
ATCHAPA Jeannick	
AUGUSTINE ETCHEVERRY Flora	
BELDA David	
BELIM Audrey	
CAZAL Augustin	
CENTON Aurélien	
CLAIN Camille	
DINDAR Nassimah	
DOMEN Bruno	
ERUDEL Isabelle	
FERDE Thérèse	
FERRERE Eric	
FRANCOISE Gérard	
GONTHIER Dominique	
HOARAU Jeanne	
HOAREAU Amandine	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

HOAREAU Jean-François	
HOAREAU Serge	
HUBERT Gilles	
KICHENIN Virgile	
LAGOURDE Fabiola	
LAGOURGUE Rémy	
LANGENIER Jean-Yves	
LEVENEUR-BEAUSSILLON Inelda	
MANGUE Pascal	
MONDON Laurence	
MUSSARD Harry	
NATIVEL Jean François	
ODON Adèle	
ORPHE Monique	
PAJANIAYE Jean-Louis	
PAPAYA Sidoleine	
PAYET BEN HAMIDA Viviane	
PAYET Jean-François	
POTIN Philippe	
RIVIERE Valérie	
ROBERT Bruno	
ROMANO Augustine	
SIGISMEAU Béatrice	
SIMBAYE Louise	
SOTACA René	
THIEN AH KOON André	
TIONOHOUÉ Sabrina	
VICTORINE Eglantine	
VIRAPOULLE Jean-Marie	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)**

Numéro SIRET : 22974001400324

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M22**

**Décision modificative (projet de budget) 3  
Voté par nature**

**BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE-ROUGE**

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

## SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL GROUPE I	588 900.00	445 500.00					
TOTAL GROUPE II	4 730 000.00	4 257 200.00					
TOTAL GROUPE III	2 164 019.22	809 500.00					
TOTAL GENERAL (GROUPE I +	7 482 919.22	5 512 200.00					
002 DEFICIT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	7 482 919.22	5 512 200.00					
TOTAL GROUPE I	5 633 000.00	4 000 823.70					
TOTAL GROUPE II							
TOTAL GROUPE III	49 000.00	58 000.00					
002 - EXCEDENT REPORTE	1 800 919.22	1 453 376.30					
TOTAL GENERAL (GROUPE I +	7 482 919.22	5 512 200.00					
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	7 482 919.22	5 512 200.00					

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>ACHATS</b>	<b>515 300.00</b>	<b>383 700.00</b>					
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	14 300.00	10 000.00				
60612	ENERGIE, ELECTRICITE	48 800.00	42 700.00				
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	43 000.00	30 000.00				
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	43 000.00	30 000.00				
60623	FOURNITURES D'ATELIER	2 800.00	2 000.00				
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 100.00	5 000.00				
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS	70 300.00	48 000.00				
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	55 900.00	51 000.00				
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	28 700.00	20 000.00				
6063	ALIMENTATION	195 700.00	141 000.00				
6066	FOURNITURES MEDICALES	5 700.00	4 000.00				
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>10 600.00</b>	<b>9 800.00</b>					
61118	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICAL	2 600.00	1 800.00				
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	8 000.00	8 000.00				
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>63 000.00</b>	<b>52 000.00</b>					
62428	TRANSPORT D'USAGERS	3 000.00	2 000.00				
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00				
6257	RECEPTIONS	3 000.00	3 000.00				
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 000.00	2 000.00				
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 000.00	5 000.00				
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	20 000.00	14 000.00				
6288	AUTRES	25 000.00	25 000.00				
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>588 900.00</b>	<b>445 500.00</b>					



## EXPLOITATION : DEPENSES

## GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
		<b>4 730 000.00</b>	<b>4 257 200.00</b>					
<b>62118</b>	PERSONNEL INTERIMAIRE AUTRES PERSONNELS	114 000.00	10 000.00					
<b>6336</b>	COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)	22 000.00	17 000.00					
<b>64111</b>	REMUNERATION PRINCIPALE	1 731 000.00	1 917 000.00					
<b>64113</b>	PRIME DE SERVICE	125 000.00	115 000.00					
<b>64131</b>	REMUNERATION PRINCIPALE	1 310 000.00	1 103 500.00					
<b>64511</b>	COTISATIONS A L'URSSAF	740 000.00	549 700.00					
<b>64513</b>	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	66 000.00	44 000.00					
<b>64514</b>	COTISATIONS A L'ASSEDIC	63 000.00	50 000.00					
<b>64515</b>	COTISATIONS A LA CNRACL	404 000.00	335 000.00					
<b>64518</b>	COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX	149 000.00	110 000.00					
<b>6488</b>	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	6 000.00	6 000.00					
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>4 730 000.00</b>	<b>4 257 200.00</b>					

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
	<b>219 200.00</b>	<b>176 000.00</b>					
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	14 300.00	28 000.00				
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS	30 000.00	25 000.00				
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	43 000.00	30 000.00				
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 300.00	3 000.00				
61568	MAINTENANCE -AUTRES	25 000.00	20 000.00				
617	ETUDES ET RECHERCHES	4 300.00	3 000.00				
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	5 000.00	3 000.00				
6185	FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCES	1 400.00	1 000.00				
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	88 900.00	62 000.00				
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	3 000.00	1 000.00				
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>30 600.00</b>	<b>25 000.00</b>				
6582	PECULE	18 600.00	13 000.00				
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)	12 000.00	12 000.00				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>1 760 719.22</b>	<b>421 000.00</b>				
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION		421 000.00				
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 760 719.22					
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>		<b>153 500.00</b>	<b>187 500.00</b>				
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 500.00	187 500.00				
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>2 164 019.22</b>	<b>809 500.00</b>				
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		<b>7 482 919.22</b>	<b>5 512 200.00</b>				
		Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002	<b>DEFICIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE</b>						
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		<b>7 482 919.22</b>	<b>5 512 200.00</b>				

**EXPLOITATION : RECETTES**  
**GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
	5 633 000.00	4 000 823.70					
73332 PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO- SOCIAUX	5 633 000.00	4 000 823.70					
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>5 633 000.00</b>	<b>4 000 823.70</b>					

<b>EXPLOITATION : RECETTES</b>
<b>GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL GROUPE II</b>							

**EXPLOITATION : RECETTES**  
**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>49 000.00</b>	<b>58 000.00</b>					
777 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	49 000.00	58 000.00					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>49 000.00</b>	<b>58 000.00</b>					
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>5 682 000.00</b>	<b>4 058 823.70</b>					
			<b>Report à nouveau en n</b>				
002 EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE	1 800 919.22	1 453 376.30					
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 482 919.22</b>	<b>5 512 200.00</b>					

## SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget voté			Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	49 000.00	58 000.00					
----	--	-----------	-----------	--	--	--	--	--

## ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 000.00	123 500.00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 617 800.00	2 702 200.00		261 000.00	261 000.00		
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 693 312.37	3 515 257.55					

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		
--	--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	--

## AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 000.00						
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	6 244 812.37	5 231 457.55		261 000.00	261 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 257 800.00	980 000.00					

## AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	153 500.00	187 500.00					
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE							

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		
--	--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	--

**INVESTISSEMENT : DEPENSES**

**Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU RESULTAT	49 000.00	58 000.00					
<b>TOTAL</b>	<b>49 000.00</b>	<b>58 000.00</b>					

<b>INVESTISSEMENT : DEPENSES</b>
----------------------------------

**Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	20 000.00	20 000.00				
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	180 000.00	33 000.00				
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 000.00	25 500.00				
2184	MOBILIER	80 000.00	30 000.00				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00	15 000.00				
<b>TOTAL</b>		<b>304 000.00</b>	<b>123 500.00</b>				



<b>INVESTISSEMENT : DEPENSES</b>
----------------------------------

## Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2313 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS - CONSTRUCTIONS EN COURS SUR SOL PROPRE	1 447 800.00	980 000.00					
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 170 000.00	1 722 200.00		261 000.00	261 000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>2 617 800.00</b>	<b>2 702 200.00</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 970 800.00</b>	<b>2 883 700.00</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>4 693 312.37</b>	<b>3 515 257.55</b>					

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		
--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	--

**INVESTISSEMENT : RECETTES****Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
10222 FCTVA	8 000.00						
<b>TOTAL</b>	<b>8 000.00</b>						

<b>INVESTISSEMENT : RECETTES</b>
----------------------------------

## Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	6 244 812.37	5 231 457.55		261 000.00	261 000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>6 244 812.37</b>	<b>5 231 457.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		

<b>INVESTISSEMENT : RECETTES</b>
----------------------------------

**Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 257 800.00	980 000.00					
<b>TOTAL</b>	<b>1 257 800.00</b>	<b>980 000.00</b>					

## INVESTISSEMENT : RECETTES

## Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
28131	BATIMENTS	52 000.00	54 000.00				
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCTS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS	39 500.00	39 500.00				
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE	500.00	2 000.00				
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	21 000.00	29 500.00				
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	14 000.00	16 500.00				
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	22 500.00	30 500.00				
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000.00	15 500.00				
<b>TOTAL</b>		<b>153 500.00</b>	<b>187 500.00</b>				

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE						

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		
--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	--

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401421

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Décision modificative (projet de budget) 3 (3)**  
**Voté par nature**

BUDGET : JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00		B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	128 000,00	128 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	104 144,72	0,00	0,00	0,00	104 144,72
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	580 669,15
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 813,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 813,87</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 813,87</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>684 813,87</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	662 813,87
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>662 813,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>662 813,87</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	22 000,00		0,00	0,00	22 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>22 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 813,87</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>684 813,87</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>22 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	344 915,60	0,00	128 000,00	0,00	472 915,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 112 500,00	0,00	0,00	0,00	1 112 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 457 515,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 585 515,60</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 459 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 587 315,60</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609 315,60</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 609 315,60</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	1 329 315,60
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609 315,60</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609 315,60</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609 315,60</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 609 315,60</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>22 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	128 000,00		128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	128 000,00		128 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 144,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	22 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>22 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 144,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	6 630,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 630,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	75 883,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	240 714,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 205,15	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	3 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	22 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	11 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	6 000,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>22 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	344 915,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 112 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 457 515,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 459 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>22 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II			
<b>TOTAL</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
011	Charges à caractère général (5)	344 915,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
60612	Energie - Electricité	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	3 678,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 582,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	15 840,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	18 436,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 129,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	63 472,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 112 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	253 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	531 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



DEPARTEMENT DE LA REUNION - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	202 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 457 515,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 459 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>22 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
7473	Participation départements	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I</b>	<b>0,00</b>	<b>II</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>94 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>94 813,87</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281578	Autre matériel technique	1 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>22 000,00</b>	<b>94 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 813,87</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>IV 94 813,87</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>VIII 116 813,87</b>
<b>Solde</b>	<b>IX = VIII – IV (7) 22 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...



## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-082

#### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2023 AFFECTÉE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)

DGA POLE RESSOURCES  
PR / DF / DIRECTION DES FINANCES

### I. CONTEXTE / RAPPEL / CADRE REGLEMENTAIRE

En application des articles L 314-8 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), le Conseil départemental est compétent pour arrêter le taux de progression maximale de l'enveloppe budgétaire affectée aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS).

### II. EXPOSE DES MOTIFS

L'évolution de cette masse budgétaire s'inscrit dans le cadre :

- des obligations contractuelles pluriannuelles du Département (CPOM, PPI) ainsi que de la stratégie d'accueil des personnes vulnérables ;
- de la convergence réglementaire des dotations entre établissements ou services similaires (article R 314-23 du CASF).

En 2021 (dernier exercice clos) la structuration du secteur social et médico-social se présente ainsi :

Secteur	Budget (en M€)	Nombre usagers	Nombre d'ESSMS
ADULTES HANDICAPES	46	1 483	40
ENFANCE	44	2 452	20
PERSONNES AGEES	32	1 838	28
AIDE MENAGERE LEGALE	1		20
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>5 773</b>	<b>108</b>

#### 1- Le taux d'évolution destiné à la reconduction des moyens alloués

### ❖ Détermination du taux d'évolution des moyens :

Le groupe 1 des charges des ESSMS concernant les dépenses d'exploitation courante des ESSMS évolue en fonction de l'inflation. L'inflation a connu une évolution positive de 5,6 % sur un an (données INSEE juillet 2022).

Quant au groupe 2 relatif aux dépenses de personnel, représentant 69 % des dépenses, un taux de progression de 1 % peut être retenu, au regard de l'évolution du glissement vieillesse technicité (GVT) du personnel prévu par les conventions collectives applicables.

S'agissant du groupe 3 relatif aux charges de structures, son évolution dépend en grande partie des autorisations spécifiques liées aux programmations pluriannuelles d'investissements et aux frais de siège.

En conséquence, au regard du poids global de chaque groupe de dépenses, l'enveloppe budgétaire accordée sur 2022 pourra ainsi progresser dans une limite de + 1,93 % en 2023, soit une augmentation de 50 % par rapport aux taux d'évolution 2022.

### ❖ Applicabilité du taux d'évolution au regard du principe de convergence tarifaire :

#### ➤ Prise en compte de la situation spécifique de chaque ESSMS

Ce taux sera appliqué en tenant compte de la santé financière particulière de chaque ESSMS ainsi que l'obligation réglementaire de convergence tarifaire, permettant de réduire les écarts de dotations entre les ESSMS poursuivant des missions comparables. Aussi, l'application de ces taux d'évolution se réalisera de façon différenciée selon la grille suivante :

Hypothèses		ESSMS	Mobilisation réserves de compensation des déficits	Application des taux			Gestion modèle CPOM (Global ESSMS ou section)		
				Taux global (1,93 %)	Groupe 1, 2 et 3	Uniquement sur Groupe 1 et 3		Pas d'application	
Classique	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X	X	
		en dessous de la médiane	X		X			X	
	déficiaire	au dessus de la médiane				X			X
		en dessous de la médiane			X				X
CPOM Handicap	excédentaire	au dessus de la médiane	X	X			X		
		en dessous de la médiane	X						
	déficiaire	au dessus de la médiane	X				X		
		en dessous de la médiane	X		X				
EHPAD	excédentaire	au dessus de la médiane	X	X			X		
		en dessous de la médiane	X		X				
	déficiaire	au dessus de la médiane			X				
		en dessous de la médiane			X				

#### ➤ Mise en œuvre du principe de convergence tarifaire

Afin de mettre en œuvre la grille susvisée les taux plafonds s'appliqueront au regard :

- du coût journalier médian prévisionnel ;
- du coût à la place médian prévisionnel. Cet indicateur sera appliqué uniquement à

l'accueil temporaire des adultes handicapés pour lequel l'activité demeure nettement inférieure à la section de l'hébergement permanent en Internat ou en Semi internat.

Les plafonds sont ainsi déterminés au regard de chaque type d'ESSMS :

SECTEUR	ESSMS	SECTION	COUT PLAFOND	
			COUT JOURNALIER	COUT PLACE
ENFANCE	AEMO	EXTERNAT	11,15	
	MECS	INTERNAT	217,00	
		ACCUEIL DE JOUR	141,51	
	RELAIS FAMILIAL	INTERNAT	155,78	
ADULTES HANDICAPES	FAM	INTERNAT	155,10	55 797
		SEMI INTERNAT	139,84	32 141
	FAM AUTISTE	INTERNAT	239,79	84 073
		SEMI INTERNAT	221,90	47 770
	FAO	INTERNAT	199,65	71 822
		SEMI INTERNAT	144,17	32 586
	FH	INTERNAT	170,89	41 359
	SAMSAH	EXTERNAT	66,48	
SAVS	EXTERNAT	30,17		
PERSONNES AGEES	ACCUEIL DE JOUR	HEBERGEMENT	21,74	
		DEPENDANCE	20,14	
	USLD	HEBERGEMENT	75,66	
		DEPENDANCE	33,41	
	EHPA	HEBERGEMENT	67,39	
		DEPENDANCE	5,99	
	EHPAD	HEBERGEMENT	75,68	
		DEPENDANCE		

S'agissant spécifiquement de la détermination de la dotation forfaitaire de la section Dépendance en EHPAD, elle sera basée sur la valeur du point GIR Départemental arrêtée conformément au décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016 à hauteur de **7,75 €**.

Quant au coût de revient horaire de l'aide-ménagère légale réalisée par les services d'aide à domicile, il passe de 22 € à **23 €** en 2023 suite à l'engagement du gouvernement de revaloriser le tarif plancher. Ce coût doit être distingué du tarif horaire applicable qui intègre éventuellement les résultats des exercices antérieurs.

### ➤ **Souplesse de gestion spécifique au contexte de l'inflation**

Afin de donner aux établissements ayant un équilibre financier fragile davantage de marges de manœuvre dans cette conjoncture difficile, l'autorité de tarification leur permettra à titre exceptionnel de gérer de façon globalisée les autorisations entre différents groupes budgétaires, et ce par section (internat- accueil de jour) ou au niveau global de l'autorisation de l'ensemble des ESSMS gérés par un gestionnaire.

Enfin, l'ensemble des ESSMS devront mobiliser leur réserve de compensation afin de consolider leur activité et leurs résultats pour neutraliser un éventuel déficit qui pourrait être lié à l'inflation.

## **2- Les mesures nouvelles 2023**

Ces mesures nouvelles sont liées à la nécessité d'améliorer la prise en charge dans certaines structures et à l'application de la réglementation. Elles sont prévues à hauteur de **1,1 M€** :

- l'augmentation du taux d'encadrement à hauteur de 0,11 M€ ;
- l'amélioration du bâti sur le secteur à hauteur de 0,25 M€ ;
- la prise en charge des revalorisations des métiers sociaux éducatifs dans le cadre du SEGUR de 0,74 M€.

### 3- Les nouvelles structures en 2023

La réalisation des projets prévus pour 2023 est évaluée à **7,2 M€** pour le suivi et l'hébergement de 307 usagers :

SECTEUR	Gestionnaire	ESSMS	Places	Coût			
				ANNEE PLEINE	PRORATISE 2022	2023	Solde
Enfance	Association	UNITE FRATRIE	8	373 000	125 000	248 000	
	FDE	Relais Familial	9	200 000		100 000	100 000
		UNITE FRATRIE	40	3 470 000	50 000	2 185 000	1 235 000
		UNITE Ado	12	1 200 000		600 000	600 000
	Sous Total			69	5 243 000	175 000	3 133 000
Adultes Handicapés	AAP	SAMSAH	25	591 665		591 665	
	Extension	FAO	34	1 433 182		1 433 182	
	AAP	SAVS	40	423 692		423 692	
	Sous Total			99	2 448 539	-	2 448 539
P. Agées	Création	EHPAD	83	2 152 387	774 859	1 377 528	
		Accueil de Jour	56	255 528		255 528	
	Sous Total			139	2 407 915	774 859	1 633 056
<b>Total</b>			<b>307</b>	<b>10 099 454</b>	<b>949 859</b>	<b>7 214 594</b>	<b>1 935 000</b>

### III. PROPOSITIONS

Au vu des éléments proposés dans le rapport, je vous propose que :

➤ Le taux global d'évolution des ressources du Département affectées aux établissements et services sociaux et médico-sociaux soit fixé au maximum à **1,93 %** et réparti de la façon suivante :

- groupe 1 "Exploitation courante" : **5,6 %**
- groupe 2 "Personnel" : **1 %**
- groupe 3 "Frais de structure" (hors frais de siège et programmation pluriannuelle et d'investissement) : **5,6 %**.

➤ Les mesures nouvelles d'amélioration de la prise en charge soient arrêtées à **1,1 M€**.

➤ Les crédits affectés à la création d'établissements soient fixés à **7,2 M€**.

➤ Le tarif horaire des prestations d'aide-ménagère légale délivrée par les SAAD s'élève à 23 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

**OBJET : Enveloppe budgétaire 2023 affectée aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

**PR / DF SP-2022-RAP-082 Enveloppe budgétaire 2023 affectée aux Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Rapport 82, enveloppe budgétaire 2023 affectée aux établissements et services sociaux et médico-sociaux. La commission a émis un avis favorable. Est-ce que vous avez des questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**



SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-082

**OBJET : Enveloppe budgétaire 2023 affectée  
aux Etablissements et Services Sociaux et  
Médico-Sociaux (ESSMS)**

## LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les Instructions Codificatrices n° 03-063-M52 du 4 décembre 2003, n° 03-072-M22 du 18 décembre 2003, n° 02-081-M4 du 8 octobre 2002 modifiées, l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** Le taux global d'évolution des ressources du Département affectées aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) est fixé au maximum à **1,93 %** et réparti de la façon suivante :

- groupe 1 "Exploitation courante" : **5,6 %**
- groupe 2 "Personnel" : **1 %**
- groupe 3 "Frais de structure" (hors frais de siège et programmation pluriannuelle et d'investissement) : **5,6 %**.

**ARTICLE 2 :** Les taux susvisés seront appliqués au regard :

- de la santé financière particulière de chaque ESSMS et de façon différenciée selon la grille suivante :

Hypothèses		ESSMS	Mobilisation réserves de compensation des déficits	Application des taux			Gestion modèle CPOM (Global ESSMS ou section)	
				Taux global (1,93 %)	Groupe 1, 2 et 3	Uniquement sur Groupe 1 et 3		Pas d'application
Classique	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X	
		en dessous de la médiane	X		X		X	
	déficitaire	au dessus de la médiane				X		X
		en dessous de la médiane			X			X
CPOM Handicap	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X	
		en dessous de la médiane	X	X				
	déficitaire	au dessus de la médiane	X				X	
		en dessous de la médiane	X	X				
EHPAD	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X	
		en dessous de la médiane	X	X				
	déficitaire	au dessus de la médiane		X				
		en dessous de la médiane		X				

- du principe de convergence tarifaire et aux ESSMS dont les coûts sont inférieurs ou égaux :
- au coût journalier médian 2022 des ESSMS similaires ;
  - au coût à la place médian 2022 des ESSMS similaires. Cet indicateur sera appliqué uniquement à l'accueil temporaire des adultes handicapés pour lequel l'activité demeure nettement inférieure à la section de l'hébergement permanent en Internat ou en Semi internat.

Les plafonds sont ainsi déterminés au regard de chaque type d'ESSMS :

SECTEUR	ESSMS	SECTION	COUT PLAFOND	
			COUT JOURNALIER	COUT PLACE
ENFANCE	AEMO	EXTERNAT	11,15	
	MECS	INTERNAT	217,00	
		ACCUEIL DE JOUR	141,51	
	RELAIS FAMILIAL	INTERNAT	155,78	
ADULTES HANDICAPES	FAM	INTERNAT	155,10	55 797
		SEMI INTERNAT	139,84	32 141
	FAM AUTISTE	INTERNAT	239,79	84 073
		SEMI INTERNAT	221,90	47 770
	FAO	INTERNAT	199,65	71 822
		SEMI INTERNAT	144,17	32 586
	FH	INTERNAT	170,89	41 359
	SAMSAH	EXTERNAT	66,48	
SAVS	EXTERNAT	30,17		
PERSONNES AGEES	ACCUEIL DE JOUR	HEBERGEMENT	21,74	
		DEPENDANCE	20,14	
	USLD	HEBERGEMENT	75,66	
		DEPENDANCE	33,41	
	EHPA	HEBERGEMENT	67,39	
		DEPENDANCE	5,99	
	EHPAD	HEBERGEMENT	75,68	
		DEPENDANCE		

La détermination de la dotation forfaitaire de la section Dépendance en EHPAD, sera basée sur la valeur du point GIR Départemental arrêtée conformément au décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016 à hauteur de **7,75 €**.

**ARTICLE 3** : Les mesures nouvelles d'amélioration de la prise en charge sont arrêtées à **1,1 M€**.

**ARTICLE 4** : Les crédits affectés à la création d'établissements sont fixés à **7,2 M€**.

**ARTICLE 5** : Le tarif horaire des prestations d'aide-ménagère légale réalisée par les SAAD passe de 22 € à **23 €** en 2023.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc128697-DE-1-1

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-083

#### ACTUALISATION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

DGA POLE RESSOURCES  
PR / DF / DIRECTION DES FINANCES

#### **I. RAPPEL**

Conformément à l'article L.3312-4 du CGCT, les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents doivent faire l'objet d'une description dans un règlement budgétaire et financier (RBF) de la collectivité.

L'Assemblée départementale a adopté ce règlement en décembre 2005. Celui-ci a fait l'objet de réajustements en 2007 et 2014.

La mise en place d'un règlement budgétaire et financier poursuit plusieurs objectifs :

- rappeler les normes, tant légales que réglementaires, de préparation et d'exécution budgétaire ;
- renforcer la cohérence et l'harmonisation des procédures de gestion des autorisations budgétaires pluriannuelles (autorisations de programmes en investissement et autorisations d'engagement en fonctionnement) ;
- optimiser la vision pluriannuelle des engagements de la collectivité.

Celui actuellement en vigueur au sein du département nécessite d'être actualisé afin, d'une part, de le mettre en conformité avec les modifications induites par le passage de la nomenclature comptable et budgétaire M52 à la M57 dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes et d'autre part afin d'apporter aux membres de l'assemblée délibérante le niveau d'information prévu par les dispositions légales et réglementaires.

#### **II. PROPOSITION**

**Au vu des éléments proposés dans le rapport, je vous propose d'adopter le règlement budgétaire et financier joint en annexe.**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :

Annexe - Actualisation du RBF - Décembre 2022

**OBJET : Actualisation du règlement budgétaire et financier**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

**PR / DF SP-2022 -RAP-083 Actualisation du règlement budgétaire et financier**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Le rapport 83, Actualisation du règlement budgétaire et financier, avis favorable de la commission. Questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-083**

**OBJET : Actualisation du règlement budgétaire et financier.**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n° 2005 1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales,

VU la délibération du 17 décembre 2014 portant actualisation du règlement budgétaire et financier,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et la convention entre le Département de La Réunion et la Cour des comptes du 4 avril 2017 fixant les modalités de mise en oeuvre de l'expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité,

VU les Instructions Codificatrices M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M.22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux, M.4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

VU les modalités d'amortissements des immobilisations, adoptées par la délibération du Conseil Départemental n° 67 en date du 26 juin 2019,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

**Sur proposition des services,**

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE UNIQUE** : Le règlement budgétaire et financier ci-annexé est adopté.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**





# REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER



Décembre 2022

## TABLE DES MATIERES

TITRE 1 : CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE .....	5
1. Le cadre réglementaire .....	5
A. Le budget .....	5
B. Les principes budgétaires .....	5
C. Le principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable .....	7
D. Les documents comptables .....	8
E. Le plan des comptes .....	9
2. Le cadre départemental .....	9
A. La nomenclature départementale M57 .....	9
B. Les autres instructions budgétaires et comptables .....	10
C. Les modalités et niveaux de vote .....	11
3. La préparation du budget .....	12
A. Le budget primitif (BP) .....	12
B. Les décisions modificatives (DM) et le budget supplémentaire (BS) .....	12
C. Les dépenses imprévues .....	12
D. Les provisions .....	13
TITRE 2 : LA GESTION DE LA PLURIANNUALITÉ .....	14
1. Cadre général de la gestion en AP/AE - CP .....	14
A. Les Autorisations de Programme (AP) .....	14
B. Les Autorisations d'Engagement (AE) .....	14
C. Les Crédits de Paiement (CP) .....	15
D. Le vote d'une AP/AE .....	15
E. Les revisions et clôtures des AP/AE votées .....	15
F. L'affectation / la délégation d'AE / AP .....	15
2. Modalités de gestion .....	16
A. Les différents types d'AP / AE .....	16
B. Les caractéristiques d'une AP/AE .....	16
C. L'engagement d'une AP / AE .....	17

D. Les règles de caducité.....	17
TITRE 3 : LES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES .....	18
1. L'exécution budgétaire des dépenses.....	18
A. La gestion et le suivi des tiers .....	18
B. La comptabilité d'engagement.....	18
C. La liquidation .....	19
D. Le mandatement .....	21
E. L'ordonnancement .....	23
F. Le paiement .....	23
2. L'exécution des recettes .....	24
A. La constatation des droits .....	25
B. La liquidation et l'émission .....	25
C. L'ordonnancement .....	27
D. Le recouvrement .....	27
3. La clôture de l'exercice .....	28
A. Le rattachement des charges et produits.....	29
B. Les restes à réaliser .....	29
4. La gestion comptable du patrimoine .....	30
A. La tenue de l'inventaire comptable.....	30
B. Le suivi du patrimoine .....	31
C. Les amortissements.....	32
5. Les dispositifs de contrôle interne comptable et financier.....	34
ANNEXE 1 : CALENDRIER BUDGÉTAIRE .....	36
ANNEXE 2 : LES ETAPES DE LA VIE D'UNE AP / AE.....	37
ANNEXE 3 : MODELE AVIS DES SOMMES A PAYER.....	38
ANNEXE 4 : SCHEMA DE RECOUVREMENT DES RECETTES .....	39
ANNEXE 5 : DURÉE DES AMORTISSEMENTS.....	40

## PRÉAMBULE

Ce **Règlement Budgétaire et Financier** a d'abord pour but de rappeler les normes, tant légales que réglementaires, de préparation, de vote et d'exécution du budget et des différents documents financiers qui le complètent, sans pour autant être exhaustif.

Il doit ensuite permettre de figer les procédures budgétaires et financières internes que la collectivité a souhaité mettre en œuvre pour renforcer la cohérence des choix de gestion à travers un référentiel commun.

Il s'agit en pratique :

- à l'égard des services : de mettre en place des méthodes de gestion uniformisées ;
- à l'égard des élus : de garantir la permanence des méthodes et de sécurité des procédures ;
- à l'égard des tiers : d'assurer une qualité de service (délai de paiement...).

Le RBF s'inscrit ainsi dans une **démarche d'amélioration de la qualité de la gestion financière** dans la perspective d'une certification des comptes. L'existence du présent règlement assoit la volonté de la collectivité de se doter d'une norme de référence conforme à la montée en puissance des exigences nouvelles de la gestion financière publique en matière de qualité, de régularité et de sincérité de ces comptes.

En répondant aux exigences de la certification, le Département :

- renforce sa transparence financière et favorise le contrôle démocratique, la présentation des états financiers visant in fine à rendre compte de l'utilisation des deniers publics ;
- donne un signal fort de crédibilité et de professionnalisme vis-à-vis de l'extérieur : citoyens, financeurs ;
- améliore son organisation interne et la qualité de sa gestion comptable et financière, en particulier via le renforcement des mesures de contrôle interne. La démarche amène la collectivité à renforcer largement sa qualité comptable et plus largement la fiabilité de ses processus de gestion des ressources, en matière financière, mais également dans les domaines des ressources humaines et des systèmes d'information.

Ce Règlement Budgétaire et Financier est destiné à évoluer au regard des pratiques de notre collectivité et lors des ajustements législatifs et réglementaires.

## TITRE 1 : CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

### 1. LE CADRE REGLEMENTAIRE

#### A. LE BUDGET

Le budget est l'acte par lequel la collectivité prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'exercice. Il est préparé par le Président du Conseil départemental qui le présente et le soumet au vote de l'assemblée. Il est transmis aux membres de l'assemblée délibérante douze jours au moins avant l'ouverture de la séance plénière consacrée à son examen.

Le budget est établi en **deux sections** :

- la section d'**investissement** regroupe les dépenses et les recettes qui modifient le patrimoine de la collectivité ou viennent enrichir le patrimoine départemental ;
- la section de **fonctionnement** retrace les dépenses et les recettes liées à l'activité des services dans l'exercice des compétences départementales ainsi que certaines charges et produits financiers, exceptionnels ou spécifiques.

#### B. LES PRINCIPES BUDGETAIRES

Deux principes régissent la **présentation du budget**, il s'agit de l'unité et l'universalité. Ajouté à cela, cinq principes régissent **l'adoption du budget**, il s'agit de l'antériorité, l'annualité, l'équilibre, la spécialité et la sincérité.

##### i. LES PRINCIPES REGISSANT LA PRESENTATION DU BUDGET

###### a. L'UNITE BUDGETAIRE

Le budget doit être présenté dans un **document unique** qui prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité pour une année.

Cependant, des **budgets annexes** doivent être établis pour certains services locaux spécialisés. Dans ce cas, ils ont un budget et une comptabilité distincts de ceux du département et peuvent suivre une instruction budgétaire différente. Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Le Département de La Réunion gère trois types d'activité sous forme de budget annexe :

- les interventions à but social et médico-social ;
- les activités à caractère industriel et commercial ;
- certaines activités assujetties à la TVA.

Ainsi, en plus du budget principal, notre collectivité compte **8 budgets annexes** :

Dénomination	Nomenclature	Année de mise en oeuvre
Foyer de l'enfance Nord Est	M22	<1982
Foyer de l'enfance Terre Rouge	M22	<1982
Laboratoire départemental des eaux et d'hygiène du milieu	M57	<1982
Laboratoire vétérinaire	M57	1986
Thermes de Cilaos	M57	1997

Exploitation des périmètres hydro-agricoles départementaux (EPHAD – ILO)	M4	2006
Village Corail	M57	2014
Jardin Botanique de La Réunion	M57	2015

Il est à noter que les budgets annexes « Boutique de l'Antenne de Paris », « DEFI » et « Transports de voyageurs » ont été clôturés en date du 31 décembre 2021.

#### b. L'UNIVERSALITE BUDGETAIRE

Le principe d'universalité budgétaire exige que les recettes couvrent l'ensemble des dépenses. Ce principe se décompose en deux règles : la **non-compensation** qui interdit la compensation des dépenses et des recettes qui pourrait aboutir à la présentation d'un solde non détaillé, et la **non-affectation** qui interdit d'affecter une recette à une dépense déterminée.

Ce principe connaît cependant quelques dérogations, notamment les budgets annexes et les recettes affectées (taxe d'aménagement, fonds d'investissement des routes et des transports (FIRT)).

### ii. LES PRINCIPES REGISSANT L'ADOPTION DU BUDGET

#### a. L'ANTERIORITE

La prévision des dépenses et des recettes doit intervenir **avant** leur réalisation.

Toutefois, les collectivités locales ont la possibilité **d'adopter leurs budgets jusqu'au 15 avril** (article L.1612-2 du CGCT). Cette date limite est repoussée au **30 avril** au cours de l'année de renouvellement des assemblées délibérantes.

**Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier** de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, d'exécuter les opérations suivantes :

#### **1°) En fonctionnement**

- mettre en recouvrement les recettes ;
- engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente ;

#### **2°) En investissement**

- mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget ;
- sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

#### **3°) En matière de pluriannualité**

- pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, les liquider et les mandater dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent.

#### b. L'ANNUALITE

---

Le budget doit être voté tous les ans, **pour une année**. L'exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre. Par ailleurs, les autorisations budgétaires ne sont valables que pendant l'année civile.

Exception faite pour les autorisations de programme et les autorisations d'engagement puisqu'un engagement pluriannuel des dépenses est également possible.

Il est à noter que la **journée complémentaire** permet de prolonger fictivement la journée comptable du 31 décembre N jusqu'au dernier jour du mois de janvier de l'année N+1. Cette dernière permet, sur la période :

- l'émission des mandats de fonctionnement correspondants à des services faits au cours de l'exercice considéré ;
- l'émission des titres de recettes correspondants à des droits acquis à l'entité au cours dudit exercice ;
- l'exécution d'opérations d'ordre de chacune des deux sections.

Cette journée complémentaire n'est pas applicable aux opérations intéressant uniquement la section d'investissement du budget.

#### c. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

---

Un budget est en équilibre réel :

- lorsque les deux sections (investissement et fonctionnement) sont respectivement votées en **équilibre** ;
- lorsque **les ressources propres d'investissement** couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

#### d. LA SPECIALISATION

---

Le principe de spécialisation signifie que les autorisations de dépenses sont données non pas globalement, mais de manière précise. Le Département de La Réunion vote traditionnellement son budget par chapitre budgétaire. Il est également possible de le voter en spécialisant les crédits au niveau de la nature ou par fonction.

Des virements de crédits sont donc possibles entre deux natures d'un même chapitre dans la mesure où le budget de notre collectivité est voté par chapitre (article L.2312-2 du CGCT).

Concernant les budgets appliquant M57, l'assemblée délibérante peut autoriser l'exécutif à procéder à des virements de crédits entre chapitres d'une même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles, à l'exception des charges de personnel.

#### e. LA SINCERITE

---

Le principe de sincérité implique l'**exhaustivité**, la **cohérence** et l'**exactitude** des informations financières fournies dans les documents budgétaires. Elle s'inscrit dans une logique de transparence de la gestion publique.

---

### C. LE PRINCIPE DE SEPARATION ENTRE L'ORDONNATEUR ET LE COMPTABLE

S'il appartient à l'exécutif local de préparer le budget et à l'assemblée délibérante de le voter, l'exécution du budget est suivie par deux acteurs principaux : l'ordonnateur et le comptable. Les rôles de chacun sont définis

par le décret du 29 décembre 1962 concernant le Règlement Général sur la Comptabilité Publique, actualisé par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

**L'ordonnateur** représente la collectivité, dont il est l' élu. Il est l' initiateur et le décideur de la dépense ou de la recette. A ce titre, il demande au comptable de procéder au paiement de la dépense ou au recouvrement de la recette.

**Le comptable public**, agent de la direction générale des finances publiques, tient les comptes de la collectivité et vérifie la régularité du paiement. Il est par conséquent le seul habilité à encaisser les recettes et à régler les dépenses, engageant sa responsabilité personnelle et pécuniaire devant le juge des comptes.

Le principe de séparation entre l' ordonnateur et le comptable connaît un aménagement avec les **régies d' avance et de recettes**. Dans ce cadre, il est admis que des opérations peuvent être confiées à des régisseurs qui agissent pour le compte du comptable. Le régisseur les effectue sous sa responsabilité personnelle, étant soumis aux contrôles de l' ordonnateur et du comptable.

Il est à souligner que certaines personnes ne peuvent être nommées régisseur. Il s' agit :

- de l' ordonnateur de la collectivité ;
- de tout élu, fonctionnaire de la fonction publique territoriale ayant reçu, en fonction des lois et règlements en vigueur, délégation de fonctions et de signature par l' exécutif de l' assemblée délibérante, dans le cas où cette délégation donne au bénéficiaire la possibilité d' engager, liquider et mandater les dépenses et d' émettre les titres de recettes de la collectivité concernée.

Le Département de La Réunion et la Paierie départementale se sont engagés dans une démarche partenariale en confortant leur collaboration sur l' attente d' objectifs communs afin d' améliorer l' efficacité des circuits financiers et de la gestion publique. Ce partenariat est formalisé depuis 2010 par des **Conventions de Services Comptable et Financier (CSCF)** dont la dernière mouture couvrait la période 2019 – 2022. Ses 5 axes prioritaires portaient sur l' optimisation des chaînes de dépenses et de recettes, le renforcement de la fiabilité des comptes et de la démarche de contrôle interne comptable et financier, ainsi que le développement de l' expertise comptable, fiscale, financière et domaniale. Une nouvelle CSCF est en cours d' élaboration avec les services de la Paierie départementale et la Direction régionale des finances publiques.

---

## D. LES DOCUMENTS COMPTABLES

### i. LE COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le comptable public doit veiller à transmettre le compte de gestion à l' ordonnateur le plus tôt possible, et en tout état de cause avant le 1er juin de l' année suivant l' exercice afin que le compte administratif soit voté au plus tard le 30 juin par l' assemblée délibérante (article L. 1612-12 du CGCT).

Pour notre collectivité, conformément à la Convention de Services Comptable et Financier, le payeur départemental s' est engagé à transmettre le compte de gestion de l' exercice N au plus tard le 15 mars de l' exercice N+1.



Le document comporte :

- la situation bilancielle au début de l'exercice (bilan d'entrée) ;
- les opérations de débit et de crédit constatées durant l'exercice (opérations budgétaires, non budgétaires et résultats) ;
- la situation à la fin de l'exercice (bilan de clôture).

---

## ii. LE COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 décembre N (31 janvier N+1 avec la journée complémentaire), l'ordonnateur établit le compte administratif du budget principal et des budgets annexes.

Le compte administratif est un document de synthèse qui :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

Il est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante **qui l'arrête définitivement par un vote au plus tard le 30 juin** de l'année qui suit la clôture de l'exercice (article L1612-12 du CGCT).

Conformément à l'article L.3312-5 du CGCT, le président de la collectivité présente annuellement le compte administratif à l'assemblée, qui en débat sous la présidence de l'un de ses membres.

Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion. Il doit se retirer au moment du vote.

Le vote du compte administratif doit être précédé par le vote du compte de gestion.

---

## E. LE PLAN DES COMPTES

Le classement des opérations inscrites au budget et dans la comptabilité tenue par l'ordonnateur et le comptable public est effectué selon un plan des comptes normalisé inspiré du plan comptable général. Les opérations sont réparties par classes, qui se déclinent en comptes, puis en articles.

La numérotation la plus détaillée figurant au plan des comptes doit être utilisée pour l'exécution du budget. Celle-ci doit être conforme à l'instruction budgétaire et comptable correspondante. Le respect de la maquette budgétaire s'applique également aux annexes, partie intégrante du budget, et le non-respect de la maquette est susceptible d'être déféré au juge administratif.

Les lignes de crédits du budget départemental sont regroupées, sous le logiciel financier, par service gestionnaire et service utilisateur.

## 2. LE CADRE DEPARTEMENTAL

---

### A. LA NOMENCLATURE DEPARTEMENTALE M57

Mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, la M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète.

La M57 présente la particularité de pouvoir être appliquée par toutes les catégories de collectivités territoriales puisqu'elle reprend les éléments communs aux cadres communaux (M14), départementaux (M52) et régionaux (M71) existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Département de La Réunion, en tant que collectivité expérimentatrice de la certification des comptes, a adopté le référentiel M57, par convention avec la Cour des comptes.

Si la M57 prévoit que le budget peut toujours être voté soit par nature, soit par fonction, elle étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, qui offrent une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

La M57 introduit un certain nombre de nouveautés concernant notamment : le traitement comptable des immobilisations et leur amortissement avec la mise en place de la règle du prorata temporis ; l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif ; la suppression de la notion de charges et produits exceptionnels ; le suivi individualisé des subventions d'investissement versées.

## B. LES AUTRES INSTRUCTIONS BUDGETAIRES ET COMPTABLES

### i. L'INSTRUCTION M4

Les Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) gérés par la collectivité appliquent le plan de compte **M4** (budget annexe exploitation des périmètres hydro-agricoles départementaux).

En application des articles L. 3241-4 et L. 3241-5 du CGCT, les SPIC sont soumis au **principe de l'équilibre financier au moyen de la seule redevance perçue auprès des usagers**.

Le premier alinéa de l'article L. 3241-5 interdit aux collectivités de rattachement de prendre en charge, dans leur budget propre, des dépenses au titre de ces services, autres que celles résultant de traités ou cahier des charges dûment approuvés.

Les délibérations ou décisions de l'assemblée départementale qui comportent augmentation des dépenses desdits services ne peuvent être mises en application lorsqu'elles ne sont accompagnées de vote de recettes correspondantes.

### ii. L'INSTRUCTION M22

Cette instruction budgétaire a été élaborée afin de regrouper dans une nomenclature unique et spécifique, distincte de la comptabilité hospitalière (M21), les mesures comptables et les dispositions budgétaires propres aux **établissements et services publics sociaux et médico-sociaux**.

Contrairement aux nomenclatures budgétaires utilisées par notre collectivité, les budgets en M22, **en section de fonctionnement**, sont votés par **groupes fonctionnels** correspondant au regroupement de plusieurs comptes et/ou chapitres.

Cette nomenclature distingue trois groupes fonctionnels :

- le groupe I : « Dépenses afférentes à l'exploitation courante » ;
- le groupe II : « Dépenses afférentes au personnel » ;
- le groupe III : « Dépenses afférentes à la structure ».

De ce fait, les virements de crédits sont autorisés uniquement entre lignes de crédits d'un même groupe fonctionnel.

**La nomenclature M22 ne prévoit pas la possibilité de procéder à des restes à réaliser pour les dépenses de la section de fonctionnement.** Les dépenses d'investissement régulièrement engagées mais non mandatées à la clôture de l'exercice sont reportées sur l'exercice suivant (art. R. 314-72 du CASF).

La correcte constatation des charges d'exploitation, à travers notamment les rattachements des dépenses à l'exercice, permet d'apprécier de manière précise l'excédent ou le déficit utile au calcul du prix de journée d'une année donnée.

---

## C. LES MODALITES ET NIVEAUX DE VOTE

Le budget peut être présenté par nature ou par fonction, selon le mode retenu par l'assemblée délibérante. Lorsque le budget est voté par nature, il est assorti d'une présentation croisée par fonction ; lorsqu'il est voté par fonction, il est assorti d'une présentation croisée par nature.

En ce qui concerne notre collectivité, le budget est voté **par nature au niveau du chapitre** aussi bien pour la section de fonctionnement que celle d'investissement.

En outre, le Département de La Réunion complète la présentation budgétaire par une arborescence par politiques publiques (Missions / Programmes / Actions) afin de valoriser ses principaux domaines d'interventions.

Dans le cas d'un vote par nature, le Département a pour obligation d'assortir ses documents budgétaires d'une **présentation par fonction**, c'est-à-dire par grands domaines d'activités.

Dans le cadre des budgets votés par nature, les **chapitres sont définis par référence au plan de compte** (exemple : la nature 6574 au chapitre 65). Toutefois, les chapitres globalisés, les chapitres « programme », ainsi que les chapitres sans exécution font l'objet d'une définition spécifique.

Les **chapitres « globalisés »** correspondent à un ensemble homogène de comptes par nature. On distingue notamment les charges à caractère général (011), les charges de personnel et frais assimilés (012), les atténuations des charges et produits (014), l'allocation personnalisée à l'autonomie (016), le revenu de solidarité active (017), etc.

Les **chapitres « programme »**, sur option et vote de l'assemblée délibérante (non mis en place pour notre collectivité) concernent un programme d'investissement pour le compte du Département, constitués d'un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais d'études y afférents, aboutissant à la réalisation d'un ouvrage ou de plusieurs ouvrages de même nature (subventions d'équipement versées, chapitre de prévision sans réalisation, charges à répartir sur plusieurs exercices...).

Le budget de la collectivité étant voté par nature au niveau du chapitre, les virements de crédits sont donc possibles entre deux lignes de crédits d'un même chapitre. Sur autorisation de l'assemblée départementale, les budgets soumis à M57 permettent des virements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section (à l'exception des charges de personnel). En l'absence de cette autorisation, les redéploiements de crédits de chapitre à chapitre ne peuvent s'opérer que lors d'une décision modificative (BS, DM).

### 3. LA PREPARATION DU BUDGET

#### A. LE BUDGET PRIMITIF (BP)

Le budget primitif prévoit et fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses les recettes attendues de l'exercice. La tenue d'un Débat des Orientations Budgétaires (DOB) dans **les deux mois précédents le vote du budget** (délai raisonnable de deux semaines minimums avant le vote) est obligatoire (article L.3312-1 du CGCT).

Au Département de La Réunion, le budget primitif de l'année N est habituellement voté en décembre N-1, sa préparation débutant dès le mois de juillet de l'année N-1.

Comme le budget primitif est un document prévisionnel, il peut faire l'objet d'ajustements en cours d'année dans le cadre de décisions modificatives. Ces décisions modificatives doivent respecter les principes relatifs à l'équilibre du budget.

#### B. LES DECISIONS MODIFICATIVES (DM) ET LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BS)

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, qui votent donc des décisions modificatives.

Parmi les décisions modificatives, le **budget supplémentaire** apparaît spécifique. Il permet, en complément des ajustements en dépenses et en recettes de reprendre intégralement ou d'ajuster :

- les résultats de l'exercice précédent tels qu'ils figurent au compte administratif ;
- les restes à payer en matière de dépenses, et les restes à percevoir en matière de recettes liés à l'exercice précédent.

Les **décisions modificatives** peuvent être votées à tout moment après l'adoption du budget primitif, et ce jusqu'au 20 janvier de l'année N+1.

Dans notre collectivité, une décision modificative budgétaire intervient généralement :

- en juin N (budget supplémentaire) en même temps que le vote du compte administratif ;
- en septembre/octobre N (décision modificative n° 2) ;
- en décembre N (décision modificative n° 3).

#### C. LES DEPENSES IMPREVUES

La procédure des dépenses imprévues est régie par l'article L.2322-1 du CGCT, et permet à l'exécutif de la collectivité de répondre rapidement à des aléas budgétaires sans solliciter une décision modificative de l'assemblée délibérante. Pour chacune des sections, le montant des crédits inscrits au titre des dépenses imprévues est **plafonné à 7,5 %** des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Les crédits pour dépenses imprévues ne peuvent pas faire l'objet d'exécution directe : les crédits, préalablement à leur emploi doivent être virés à un chapitre de dépenses réelles de la section concernée.

Le mandat afférent à la dépense imprévue est imputé sur l'article correspondant à la dépense, auquel est jointe une décision budgétaire de l'ordonnateur, transmise au représentant de l'Etat, et portant virement de crédit. Dès la première session qui suit l'ordonnancement de la dépense, le président de la collectivité doit en rendre compte à l'assemblée, pièces justificatives à l'appui (Cf. circulaire NOR/INT/B/89/00017/C du 11 janvier 1989).

Les dépenses imprévues ne peuvent pas être suivies en autorisations de programme, en autorisations d'engagement, ou en crédits de paiement.

## D. LES PROVISIONS

Le principe de sincérité comptable implique l'inscription des provisions qui sont nécessaires dans les comptes. Il appartient à cet égard à notre collectivité d'inscrire à son budget les provisions correspondant soit à des dépréciations non définitives de certains éléments d'actifs, soit à divers types de risques encourus par la collectivité.

Lorsque la collectivité augmente le montant de ses provisions (constatation d'un risque nouveau ou évaluation à la hausse d'un risque déjà provisionné), il s'agit de **dotations**. Lorsqu'elle diminue leur montant (disparition ou réalisation effective d'un risque), elle passe une **reprise** sur provisions.

En application de l'article L. 3321-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les dotations aux provisions font partie des **dépenses obligatoires** pour les départements.

L'article D.3321-2 du même code précise les dispositions relatives aux provisions. La constitution de provisions pour risques et charges et pour dépréciation d'éléments d'actif est obligatoire dès lors qu'il y a apparition du risque. Le département doit constituer la provision à hauteur du risque constaté. Elle doit être ajustée annuellement en fonction de l'évolution du risque. Elle donne lieu à reprise lorsqu'elle est devenue sans objet, c'est-à-dire en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser. Une décision du Conseil départemental est nécessaire pour constater, ajuster et reprendre la provision. Le montant de la provision ainsi que son suivi et son emploi sont retracés sur l'état des provisions constituées joint au budget et au compte administratif.

Ainsi, les provisions ont un **caractère provisoire** et doivent être constituées dans deux cas :

- soit lorsque la charge ou le risque envisagé n'est pas certain, mais est probable ;
- soit lorsque la charge ou le risque envisagé est certain mais n'est pas connu dans son montant exact et doit par conséquent faire l'objet d'une évaluation.

La constitution d'une provision permet de donner une image fidèle et sincère de la situation de la collectivité en matérialisant comptablement une charge à venir probable et permet de faire face à celle-ci, le cas échéant, le jour où le risque se réalise.

Pour ce qui est des provisions non comptabilisées sur les exercices antérieurs, celles-ci peuvent être reconstituées au travers du mécanisme de correction d'erreurs.

Différents risques peuvent être couverts par les provisions :

- ➔ Provisions pour risques et dépréciations (créances et titres)

Les charges afférentes aux **litiges** sont déterminées par une estimation se basant sur l'analyse faite par la Direction juridique du département qui permet de déterminer le montant à provisionner.

Les dépréciations liées aux **créances** sont également déterminées en fonction du taux de recouvrement et des informations fournies par le Payeur sur les RAR (Reste à Recouvrer).

Le Département de La Réunion possède des **titres de participations** qui doivent être évalués à l'arrêté des comptes et comparés à leur valeur d'entrée. Dans le cas où une moins-value latente apparaît (lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine), elle doit faire obligatoirement l'objet d'une dépréciation.

## TITRE 2 : LA GESTION DE LA PLURIANNUALITÉ

En application de l'article L.3312-4 du CGCT, pour les départements et leurs établissements publics, la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme, et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement. Chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les mêmes règles de vote, d'ajustement, d'affectation, de caducité, de clôture s'appliquent aux autorisations de programme et aux autorisations d'engagement.

### 1. CADRE GENERAL DE LA GESTION EN AP/AE - CP

#### A. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)

Les autorisations de programme constituent la **limite supérieure des dépenses** qui peuvent être engagées pour l'exécution **des investissements**. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation ou à leur clôture. L'article L.3312-4 du CGCT permet également qu'elles soient révisées, afin de rester valables.

Le programme peut être défini comme un ensemble de dépenses d'équipement à caractère annuel ou pluriannuel constitué par :

- l'acquisition ou la construction d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations de même nature ;
- le versement de subventions d'équipement pour une opération d'équipement réalisée par des tiers.

#### B. LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)

Si l'assemblée départementale le décide, les dotations affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent être gérées en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

**Elles sont réservées** aux dépenses résultant de conventions, de délibérations ou de décisions au titre desquelles la collectivité s'engage au-delà d'un exercice budgétaire, dans le cadre de ses compétences, à verser une subvention, une participation ou une rémunération à un tiers, à l'exclusion des frais de personnel (article L.3312-4 du CGCT).

Les autorisations d'engagement constituent donc la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses visées à l'alinéa précédent. Elles **demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation**. Elles peuvent également être révisées, voire clôturées.

AP ou AE =	CPN	CPN + 1	CPN + 2	CPN + 3
CPN + CPN+1 + CPN+2 + N+3				

### C. LES CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Les autorisations de programme et d'engagement ne permettent pas le paiement de la dépense, mais seulement son engagement. Chaque année, il est donc nécessaire d'obtenir les crédits de paiement correspondants.

Les crédits de paiement constituent la **limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année** pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP ou des AE correspondantes.

Cette notion de CP permet d'engager des opérations sur plusieurs années tout en respectant le principe de l'annualité budgétaire au niveau du paiement de la dépense. De cette façon, le montant d'une AP ou d'une AE doit toujours être égal à la somme des CP ventilés par année. L'équilibre budgétaire des sections d'investissement et de fonctionnement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

### D. LE VOTE D'UNE AP/AE

Les créations et ajustements d'AP et d'AE peuvent se faire **à chaque étape budgétaire**.

Ces dernières sont individualisées, à savoir que chaque autorisation fait l'objet d'un vote. Les AP/AE sont millésimées en fonction de l'année de leur création.

Les autorisations votées par programme doivent être affectées à une ou plusieurs opérations par décision de l'ordonnateur (sauf s'il s'agit de subventions qui relèvent de la compétence de l'assemblée).

### E. LES REVISIONS ET CLOTURES DES AP/AE VOTEES

Il revient à l'assemblée départementale de décider des **révisions** (augmentation ou diminution) ou **annulations** des AP/AE. Ces travaux d'ajustement sont formalisés à travers les étapes budgétaires.

**Une AP/AE votée peut-être abondée** (augmentation du montant de l'autorisation) **uniquement au cours de sa période d'affectation**. Les **diminutions** concernent les AP/AE ne pouvant plus être affectées et/ou engagées sur l'exercice, et sont effectuées selon les mêmes modalités que leur création.

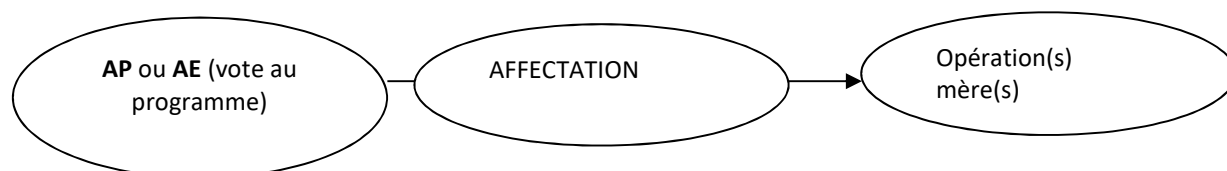
Toute modification doit entraîner un réajustement de l'échéancier prévisionnel des CP car l'égalité entre le montant de l'autorisation et la somme des CP ventilés par année doit pouvoir être vérifiée à tout moment.

Lorsque l'AP/AE est complètement mandatée ou lorsque plus aucun mouvement n'est prévu, celle-ci sera alors clôturée. L'assemblée délibérante est informée des clôtures à réaliser lors d'une étape budgétaire.

### F. L'AFFECTATION / LA DELEGATION D'AE / AP

**L'affectation** (acte comptable) consiste, après l'individualisation d'une action (acte politique), à réserver tout ou partie de l'autorisation de programme votée pour la réalisation d'une ou plusieurs opérations. Il s'agit en fait de déterminer la part du montant total de l'autorisation qui revient à chacune des opérations. L'affectation est préalable à l'engagement la dépense.

**La délégation** d'autorisation de programme est la décision d'attribuer un montant de crédits d'une opération mère à une opération fille préalablement déterminée.





## 2. MODALITES DE GESTION

Conformément à l'article L.3312-4 du CGCT, ce paragraphe définit les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement, et des crédits de paiement y afférents.

### A. LES DIFFERENTS TYPES D'AP / AE

Il est distingué dans le budget départemental **trois types** d'autorisation de programme ou d'engagement :

#### Typologie des AP / AE

<b>AP / AE de projet ou individualisée</b>	Ce type d'AP a pour but de financer un projet unique clairement identifié (ex : construction d'un collège)
<b>AP / AE de contrat</b>	Ce type d'AP concerne les opérations d'une politique publique entre la collectivité et ses autres partenaires institutionnels (ex : amélioration de l'habitat)
<b>AP / AE annuelle</b>	Ce type d'AP vise à financer un programme récurrent (ex : acquisition de véhicules)

### B. LES CARACTERISTIQUES D'UNE AP/AE

- **Type d'AP / AE** : le type d'AP / AE permet de définir les règles de gestion qui lui sont applicables ;
- **Un millésime** : l'année de vote de l'AP / AE ;
- **Le libellé** : il est constitué du millésime, de l'objet de la dépense ;
- **Son montant** : le montant voté par l'assemblée éventuellement révisé lors des divers documents budgétaires ;
- **Un échéancier de CP** : il correspond au rythme de mandatement prévisionnel annuel ; cet échéancier correspond à une réalité physico-financière qui doit refléter au mieux les rythmes de mandatement.



## C. L'ENGAGEMENT D'UNE AP / AE

L'engagement comptable sur autorisation pluriannuelle est obligatoirement précédé d'une affectation de l'AP ou de l'AE.

Les engagements sont autorisés dans la limite du montant de l'AP ou de l'AE.

L'engagement comptable doit intervenir préalablement à l'engagement juridique de la dépense, c'est à dire dès que la décision est prise de procéder à une dépense (et/ou formalisée par un bon de commande, un marché ou tout acte de la collectivité).

Par exemple :

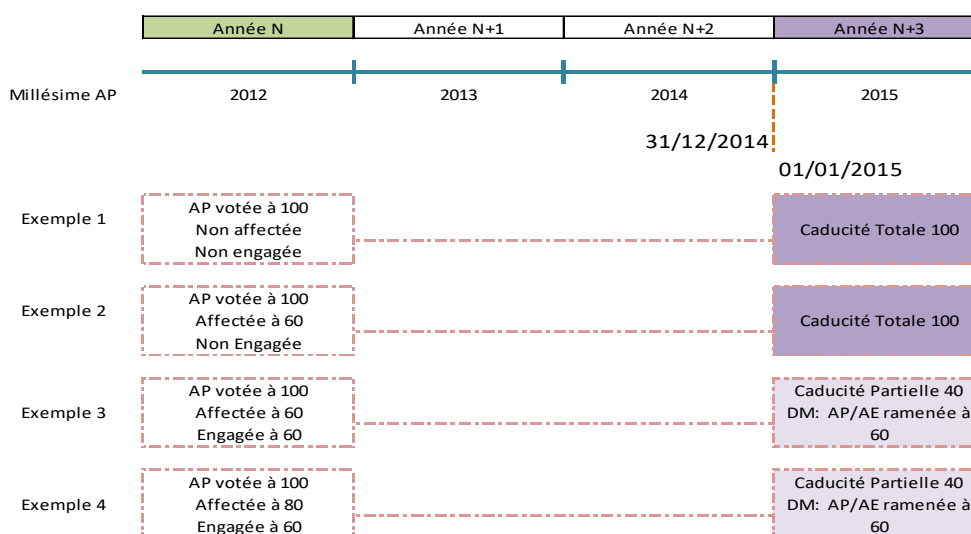
Type d'acte	Moment de l'engagement comptable	Engagement juridique
Décision	L'engagement doit se faire avant la présentation du dossier à l'organe délibérant	Signature de la décision
Marché formalisé	A la création du marché et avant la signature de l'acte d'engagement	Signature de l'acte d'engagement

## D. LES REGLES DE CADUCITE

Les règles de caducité ou de clôture d'une AP/AE doivent être définies par la collectivité.

**Au sein de la collectivité, toute partie de l'AP ou de l'AE votée en année N, non engagée au 31 décembre N+2 est réputée caduque.**

Cette règle peut concerner l'intégralité du montant de l'AP (caducité totale) ou un reliquat du montant total (caducité partielle). Les AP/AE correspondantes sont alors diminuées du montant non affecté **lors d'une décision modificative**. Lorsque la date de caducité est atteinte, il n'est plus possible d'y affecter des crédits, mais l'autorisation demeure jusqu'au solde des engagements comptables pris pendant leur validité.



## TITRE 3 : LES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

### 1. L'EXECUTION BUDGETAIRE DES DEPENSES

L'exécution des dépenses s'effectue en cinq phases : l'**engagement**, la **liquidation**, le **mandatement**, l'**ordonnancement** puis le **paiement**. Au regard de la séparation des fonctions ordonnateur et comptable, les quatre premières phases sont assurées par le département, le paiement étant du ressort de la paierie départementale.

#### A. LA GESTION ET LE SUIVI DES TIERS

En matière contractuelle, le tiers désigne **toute personne physique ou morale**. Il peut donc s'agir d'un client, d'un fournisseur ou d'un partenaire.

Les tiers ayant établi une relation contractuelle avec le département sont répertoriés dans une base de données la plus fiabilisée possible.

Il existe deux types de tiers : le tiers **financiers** et les tiers **communiquant**. Les premiers sont utilisés à des fins financières aussi bien en dépenses qu'en recettes (pour l'émission des mandats et les titres) ; les seconds sont utilisés sans finalité comptable (gestion des dossiers par exemple).

L'administration de la base de données des tiers financiers (création et la mise à jour) est centralisée au niveau du service Engagement de la Direction des Finances afin de permettre un respect strict des normes du Protocole d'Échange Standard (PES v2). Le fichier tiers doit demeurer conforme aux informations contenues dans la base SIRENE de l'INSEE, qui recense notamment les créations, modifications et les fermetures d'entreprise.

La gestion des tiers communiquant relève des directions, ces dernières doivent veiller au strict respect de la convention d'écriture mise en place.

Un tiers communiquant ne peut être reparamétré en tiers financier uniquement que par la Direction des Finances.

#### B. LA COMPTABILITE D'ENGAGEMENT

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la comptabilité d'engagement s'applique à l'ensemble des dépenses (gérées en AP/AE ou non).

En pratique, il s'agit de s'assurer à la fois de la disponibilité des crédits et du respect des limites des autorisations budgétaires. Le contrôle de la disponibilité des crédits est opéré lors de l'engagement comptable. Il faut entendre par engagement juridique l'acte par lequel la collectivité contracte une dette vis à vis d'un tiers.

*Loi ATR du 6 février 1992 - article 51.*

*L'article L. 3341-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté interministériel du 26 avril 1996, posent le principe du caractère obligatoire de la tenue par l'ordonnateur d'une comptabilité d'engagement des dépenses. La comptabilité des dépenses engagées concerne l'ensemble des crédits votés de l'exercice. Elle est tenue au minimum au niveau du vote des crédits budgétaires déterminés par l'Assemblée.*

## i. L'ENGAGEMENT COMPTABLE

L'engagement comptable consiste à réserver dans les écritures de la comptabilité d'engagement, les crédits nécessaires à la dépense. Le contrôle de la disponibilité des crédits est opéré lors de l'engagement comptable. **L'engagement comptable précède l'engagement juridique ou lui est concomitant.**

Toute dépense doit être pré-engagée et justifiée par le service utilisateur. La validation des engagements est opérée par le service Engagement de la Direction des Finances qui contrôle les dépenses sur la base des pièces justificatives présentées (copie des actes juridiques voire des projets d'actes juridiques à l'origine de la dépense).

## ii. L'ENGAGEMENT JURIDIQUE

L'engagement juridique est **l'acte par lequel le Conseil départemental crée ou constate à son encontre une obligation de laquelle résultera une charge**. Cette obligation résulte notamment d'un contrat, d'un marché, d'une convention, d'une lettre de commande, d'un acte de vente, d'une délibération. Il est saisi dans la comptabilité d'engagement pour son montant total et fera l'objet éventuellement de mandatements successifs. L'engagement juridique doit rester dans les limites des autorisations budgétaires (crédits limitatifs en dépense).

Seul le Président, ou toute personne habilitée par délégation de signature, peut engager juridiquement le département. Et l'acte constitutif de l'engagement juridique varie en fonction de la nature de la dépense.

Engagement juridique des dépenses	
Acte constitutif	Entrée en vigueur de l'acte
Délibération	Jour du rendu exécutoire de la délibération
Convention	Jour de la notification de la convention
Arrêté	Jour de la notification de l'arrêté
Marché formalisé	Jour de la notification de marché
Marché non formalisé	Jour de la transmission de la lettre de commande
Décision de justice	Jour de la notification

## C. LA LIQUIDATION

Les articles 29 et 31 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique définissent la liquidation.

La liquidation est une opération de dépense consistant à vérifier la réalité de la dette et à arrêter le montant de la dépense. Elle comporte :

1° La **certification du service fait**, par laquelle l'ordonnateur atteste la conformité à l'engagement de la livraison ou de la prestation ;

2° La **détermination du montant de la dépense** au vu des titres ou décisions établissant les droits acquis par les créanciers.

**La liquidation** peut ainsi s'effectuer sur la base de la facture d'un fournisseur.

Afin d'être conformes à l'annexe C du décret n° 2022-505 du 23 mars 2022 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales, **les factures** doivent énoncer diverses mentions obligatoires

s'imposant à l'ensemble des fournisseurs. Aucun formalisme n'est exigé, il suffit simplement que ces mentions y figurent clairement : identité du Département en tant que redevable, identité et numéro SIRET du tiers, références du marché concerné, date d'exécution de la commande, dénomination précise des fournitures ou des services, prix, quantité, TVA.

#### i. ENREGISTREMENT

De manière générale, l'étape de la liquidation démarre à réception d'une facture et/ou de pièces justificatives transmises par le créancier. S'agissant d'une facture, il convient d'assurer très précisément son **enregistrement dans le logiciel de gestion financière Astre GF** (module *Factures*) puisque la date de réception, renseignée dans un champ, demeure une mention obligatoire (point de départ de calcul du délai de paiement).

#### ii. VERIFICATION DES FACTURES

Il s'agit ensuite de vérifier la **concordance entre les éléments comptables** (tarifs, quantités, taux de TVA,...) figurant à l'engagement juridique (bon de commande, marchés, bordereau de prix unitaires,...) et les éléments de la facture.

La demande de paiement doit comporter des **mentions obligatoires** pour être exécutoire : identité du Département en tant que redevable, identité et numéro SIRET du tiers, références du marché concerné, date d'exécution de la commande, dénomination précise des fournitures ou des services, prix, quantité, TVA.

A défaut, **chaque facture non conforme doit être rejetée dans le logiciel ASTRE pour que le fournisseur soit informé via la plateforme CHORUS**. Ce qui suspend, de fait, le délai de paiement.

Toute facture doit être **déposée sur la plateforme CHORUS** pour injection dans le logiciel financier, qu'elle soit conforme ou non. En effet, le renseignement des champs *Suspension* et *Date De Renvoi* dans ASTRE GF Module *Factures* est à optimiser car il s'apparente à une **preuve de non-conformité** et permet une **interruption du délai de paiement**.

#### iii. LE SERVICE FAIT

Il y a service fait lorsque des travaux, des livraisons, des prestations sont matériellement exécutés. Dans la pratique, au terme des vérifications correspondantes, l'attestation de service fait est portée directement dans le logiciel financier ASTRE GF à travers le module *Factures*.

Bien que l'article D1617-23 du *Code Général des Collectivités Territoriales* stipule que « La signature manuscrite, ou électronique conformément aux modalités fixées par arrêté du ministre en charge du budget, du bordereau récapitulatif des mandats de dépense emporte certification du service fait des dépenses concernées et attestation du caractère exécutoire des pièces justifiant les dépenses concernées », il n'en demeure pas moins que la responsabilité de l'agent de la direction opérationnelle ayant certifié service fait demeure et sera engagée en cas de litige.

**Seule la certification du constat de service fait est opposable au payeur départemental lors d'un mandatement.** Par contre, l'ordonnateur est responsable de l'organisation des modalités d'établissement du constat du service fait : attester que le fait générateur de la dépense a bien été réalisé, préciser le montant de la dépense, préciser l'existence d'ordonnateur délégué en fonction des arrêtés de délégation de signature pris.

### Cas particulier du prix de journée globalisée pour les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Dans le cadre du paiement des prestations réalisées par les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) pour les bénéficiaires de l'Aide Sociale, une évolution du mode de règlement a été mise en œuvre depuis l'année 2015.

Le paiement des prestations par dotation mensuelle dans le cadre du **prix de journée globalisé** consiste sur la base de l'activité prévisionnelle de l'établissement à déterminer un montant annuel global versé par douzième.

Une convention encadrant ce mode de versement est signée entre le Département et le l'organisme gestionnaire de l'ESSMS.

Les conséquences budgétaires entre la dotation versée durant l'exercice clos, et celle qui aurait dû être versée au regard de l'activité réelle et de la participation des usagers, seront constatées au titre du compte administratif de l'exercice considéré.

#### iv. LA LIQUIDATION COMPTABLE

La liquidation comptable consiste à arrêter le montant de la dette du département. Les services gestionnaires saisissent la liquidation dans le logiciel de gestion comptable. Le mode de paiement doit être renseigné et la référence de la liquidation (nommée automatiquement par CHORUS) peut être modifiée suivant la convention d'écriture interne du type : *FACT N°13/12 DU 21/01/2022 ACHAT MAT. BUR.*). Ainsi, il est impératif, pour tous les services liquidateurs, de rédiger l'**objet** de la dépense **en majuscule, de manière concise et explicite**. Dans ASTRE GF Module *Facture*, le nombre de caractères étant limité à 40 dans l'onglet « Objet », une zone « Complément » (2 lignes) permet d'apporter les précisions nécessaires (*120 caractères soit 60 caractères par ligne*).

Avec la dématérialisation de la chaîne comptable, toutes les liquidations doivent être accompagnées de documents annexés et convertis en pièces justificatives de la dépense. Pour ces pièces hors facture CHORUS, une règle de nommage se fera **en majuscules et sans espace** et sous la forme de la chaîne d'écriture suivante : **Année de l'exercice budgétaire + code budget + description de la dépense**.

Exemple : **202201FACT1312DU21012022ACHATMATBUR**.

La liquidation est rattachée à son engagement. Si ce dernier se révèle insuffisant, il convient de l'abonder au préalable. Si la dépense est inférieure à l'engagement initial et couvre l'intégralité du coût, et qu'aucune nouvelle dépense ne fera l'objet d'une liquidation sur l'engagement concerné, il convient de le solder.

#### D. LE MANDATEMENT

Le mandatement représente l'acte administratif qui donne au comptable l'ordre de payer une dépense due au créancier. La procédure de mandatement se déroule en deux étapes : d'une part le pré-mandatement (étape de contrôle et de validation) et d'autre part l'émission des mandats.

#### i. LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

La liste des pièces justificatives que l'ordonnateur doit transmettre au comptable pour permettre le paiement des dépenses publiques locales est périodiquement actualisée, pour tenir compte de l'évolution de la réglementation applicable aux collectivités.

Le décret n°2022-505 du 23 mars 2022 fixe la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales.

D'une façon générale, les services gestionnaires doivent toujours s'assurer que leur sont produites au minimum deux catégories de justifications qui peuvent être contenues dans une même pièce justificative :

- celles fondant juridiquement la dépense (décision, convention, contrat, ordre de mission, etc.) ;
- celles établissant la validité de la créance et comportant les éléments de liquidation (facture, décompte, état détaillé, etc.).

La qualité du traitement des factures permet de fluidifier et de raccourcir le délai de paiement, en plus d'éviter **les rejets du comptable public**.

Le contrôle du comptable public se base tout d'abord sur les éléments comptables de la dépense, à savoir : La dénomination du créancier, la domiciliation bancaire, l'engagement juridique, la section (Investissement / Fonctionnement), l'imputation (Section, Chapitre, Nature, Fonction), les montants (HT / TTC), la liquidation.

Ce contrôle est ensuite approfondi à travers la vérification des pièces justificatives.

Le décret n° 2022-505 du 23 mars 2022 fixe la liste de toutes les pièces servant de justification aux dépenses que la collectivité peut être amenée à effectuer. Ainsi, lorsqu'une catégorie de dépense est répertoriée dans la liste, les pièces justificatives nécessaires au paiement de cette catégorie y sont toutes énumérées.

À ce titre, le contrôle de la validité de la créance effectuée par le comptable public repose sur trois grands principes :

- **Le principe de neutralité** : les pièces justificatives répondent aux différentes exigences afférentes aux dépenses des collectivités sans modifier les réglementations en vigueur.
- **Le principe d'exhaustivité** : toutes les pièces énoncées sont nécessaires à justifier la dépense.
- **Le caractère obligatoire de la liste** : la collectivité se doit de fournir au comptable public les pièces demandées par le décret.

Dans le cadre de la dématérialisation des pièces justificatives des dépenses de notre collectivité, l'ensemble des documents annexés dans le logiciel financier doivent présenter une résolution de 200 DPI (Noir et Blanc) avec un maximum de 3 Mo par page.

## ii. L'EMISSION DU MANDAT

Le **mandat** est le support administratif de l'ordre de payer adressé au comptable public. Chaque mandat comporte un numéro et se rattache à un **bordereau journal** numéroté, et millésimé. Ce dernier est signé électroniquement par une personne habilitée à cet effet.

Ce bordereau journal récapitule notamment les données suivantes :

DEPARTEMENT DE LA REUNION BUDGET PRINCIPAL		BORDEREAU - JOURNAL DES MANDATEMENTS EN CREATION				Exercice N	Journée jj/mm/aaaa
						Numéro de Bordereau	Feuillet
NOM - ADRESSE - DOMICILIATION	SOMME NETTE	REFERENCE - OBJET - PIECES JUSTIFICATIVES				A MANDATER IMPUTATION	SOMME A PAYER A ENCAISSER
		3	4	5	6		
Entreprise X	1 145,25	REPORT				0,00	2 515,60
Adresse de l'entreprise X				Numéro de mandat		0,00	1 145,25
Données Bancaires de l'entreprise X		10/08/2014				8245 32	
		ACHAT DE FOURNITURES - BOITES MATERIEL DE BUREAU					
DELAÏ : 30 JOURS DU 04/08/2014 AU 04/07/2014							

22

## E. L'ORDONNANCEMENT

L'**ordonnancement** est l'ordre donné par l'ordonnateur au comptable de payer une dépense (Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique - art. 32 ).

Cette phase de la chaîne comptable est exécutée au niveau de la Direction des Finances et consiste à **transmettre les mandats et les bordereaux journaliers**.

La Paierie Départementale effectue par la suite un pointage, appelé étape de mise en corrélation, et un contrôle des bordereaux journaliers, des mandats et des pièces justificatives avant paiement.

## F. LE PAIEMENT

Conformément à ses obligations (qui engagent sa responsabilité personnelle et pécuniaire), le comptable exerce alors un contrôle approfondi et s'assure de l'exactitude de l'imputation budgétaire, de la disponibilité des crédits et de la validité de la créance. Si l'ensemble est conforme, les sommes dues sont virées sur le compte du bénéficiaire, à défaut, le mandat est retourné au Département (Direction des Finances) pour régularisation (suspension du mandat appelé rejet).

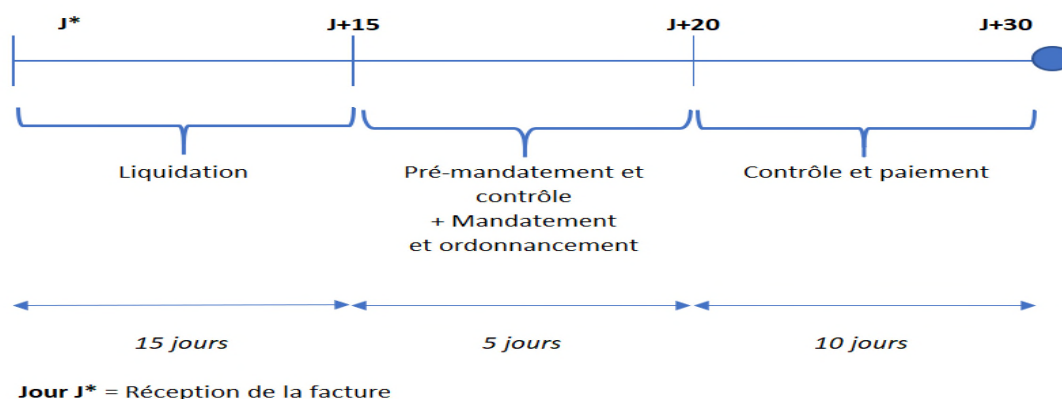
### i. LE VIREMENT

Le paiement effectif ne peut être fait que par le payeur départemental (article L3342-1 du CGCT). Par cet acte, le Département se libère de sa dette.

Dès réception du bordereau journal de mandats, le comptable dispose d'un délai réglementaire de 10 jours pour procéder au virement des sommes dues.

Le délai de paiement pour le Département est de 20 jours et court à compter de la date de réception de la demande de paiement ou, si le contrat le prévoit, par le maître d'œuvre ou toute autre personne habilitée à cet effet.

Le délai global de paiement prévu à l'article R2192-10 du Code de la Commande Publique est fixé à 30 jours pour les collectivités territoriales. L'objectif de la collectivité est de tendre vers un délai global de paiement de 25 jours.



Le délai global de paiement ne s'applique qu'aux dépenses relevant du Code de la Commande Publique.

## ii. INTERETS MORATOIRES

Le paiement d'une facture dans un délai supérieur au délai légal donne obligatoirement lieu à paiement des intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai de paiement ou l'échéance prévue au contrat (Loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013).

Le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique précise que le **taux des intérêts moratoires** est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, **majoré de huit points de pourcentage**, augmenté d'un **montant forfaitaire de 40€ par retard de paiement**.

Les intérêts moratoires courent à compter du jour suivant l'échéance prévue au contrat ou à l'expiration du délai de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Les intérêts moratoires appliqués aux acomptes ou au solde sont calculés sur le montant total de l'acompte ou du solde toutes taxes comprises, diminué de la retenue de garantie, et après application des clauses d'actualisation, de révision et de pénalisation.

La collectivité supporte dans son budget le coût des intérêts moratoires, quelle que soit l'origine du retard de paiement. Cependant, une action récursoire lui permet de demander à la DRFIP le remboursement des intérêts générés par le retard du payeur départemental (émission d'un titre de recette).

## iii. GESTION DES REJETS

Le rejet d'un mandat conduit à la neutralisation de celui-ci ainsi que de la liquidation initiale. Néanmoins, le délai de paiement continue de courir. Le Flux PES Retour Rejet permet la prise en compte du rejet du mandat dans le logiciel financier ASTRE, ce qui rend les crédits correspondants à nouveau disponibles pour un re-mandatement de la dépense.

Les directions ayant accès à l'information, elles doivent vérifier les rejets éventuels de leurs mandats dans le logiciel financier ASTRE.

Après analyse du motif de rejet, la direction procède à une nouvelle liquidation de la dépense.

## 2. L'EXECUTION DES RECETTES

Les recettes du Département se composent essentiellement de la fiscalité locale, des dotations de l'Etat, d'aides contractuelles de l'Etat ou de l'Europe, du financement des transferts de compétences, des emprunts et du recouvrement des recettes locales.

Ces recettes constituent la base de la construction budgétaire, puisque le principe de l'équilibre implique que les dépenses ne peuvent être globalement prévues et engagées qu'à concurrence des ressources disponibles.

A ce titre, une bonne exécution des recettes demeure un enjeu essentiel car elle influera nécessairement, au regard des dépenses, sur le résultat constaté en fin d'exercice.

Quand un engagement juridique impliquant une créance à percevoir sur un tiers est créé, et dès lors qu'elle devient exigible, un titre de recettes doit être émis par la collectivité afin de matérialiser ses droits.

L'exécution des recettes s'effectue en cinq phases : la **constatation des droits**, la **liquidation**, l'**émission des titres de recettes**, l'**ordonnancement**, et le **recouvrement**.



Contrairement à l'exécution des dépenses, l'instruction budgétaire M57 ne prévoit pas de notion d'engagement comptable en matière de recettes. Les engagements de recettes ne sont donc pas obligatoires, mais sont préférables dans un objectif de traçabilité des opérations non terminées et afin d'avoir un aperçu des recettes attendues, à l'instar du suivi des subventions.

#### **Cas particuliers des recettes encaissées avant émission des titres :**

De manière générale, l'émission des titres de recettes précède le recouvrement. Toutefois, certaines catégories de recettes sont encaissées avant l'émission du titre correspondant ; il s'agit notamment des emprunts, des subventions... Ces recettes sont inscrites sur des comptes d'attente à la paierie départementale. Il s'agit par exemple des recettes présentes sur le relevé « P503 », régulièrement transmis à l'ordonnateur par le comptable pour établissement des titres de régularisation.

#### **Cas particuliers des subventions et fonds européens :**

Ces recettes font l'objet d'une procédure particulière. En effet, la collectivité doit avant tout, présenter les dépenses effectuées sur ses projets d'investissement ou de Fonctionnement à ses cofinanceurs partenaires qui vont contrôler l'éligibilité des dépenses présentées suivant des critères préalablement définis au travers de divers règlements. La perception de ces recettes est donc dépendante des actions des directions opérationnelles (remontées de dépenses vers les services instructeurs des fonds européens, vers la DRFIP pour les subventions de l'Etat...).

---

### A. LA CONSTATATION DES DROITS

Les recettes, comme les dépenses, sont prévues au moment du vote du budget. Le recouvrement, pour être mis en œuvre, suppose que les droits aient été définis dans leur principe et leur montant.

La constatation des droits de la collectivité et le calcul de la créance se fait à partir d'un fait générateur (échéance, service exécuté...) ; il s'agit donc de définir matériellement et juridiquement la recette à percevoir.

---

### B. LA LIQUIDATION ET L'EMISSION

La liquidation des recettes doit être **effectuée dès que les créances sont exigibles**, sans attendre le versement par les tiers débiteurs (sauf cas particuliers cités infra).

Le seuil de mise en recouvrement des créances non fiscales est fixé à **15 €** par le décret 2017-509 du 7 avril 2017.

Les titres de recettes sont rendus exécutoires dès leur émission en application de l'article L.1617-5 du C.G.C.T.

---

#### i. LE DELAI DE PRESCRIPTION

Le délai pour émettre un titre de recettes est limité. La **prescription d'assiette** (aussi appelée « prescription de mise en recouvrement »), qui relève de la responsabilité exclusive de l'ordonnateur, est le délai dont celui-ci dispose pour émettre le titre de recettes matérialisant les droits de la personne publique à l'encontre de son débiteur. Au-delà des délais applicables, la créance est prescrite.

Le délai de prescription en droit commun est de **5 ans** depuis la loi n° 2008-561 du 17 juin 2008. Des délais particuliers peuvent être cependant prévus par des textes spécifiques selon l'objet de la créance (indus RMI/RSA hors cas de fraude = 2 ans, loyers = 5 ans...), ou la nature du tiers débiteur (créances sur personnes publiques = 4 ans).

Le point de départ de ces délais est en principe le jour où le titulaire d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer (article L2224 du Code civil). Certains textes, concernant des prescriptions spéciales, peuvent prévoir d'autres points de départ.

Il importe que les services ou directions veillent à ce que les ordres de recettes correspondant aux créances exigibles donnent lieu à l'émission des titres de recette au plus près du fait générateur de la créance et dans tous les cas avant la fin du délai de prescription s'appliquant aux créances de leurs domaines.

## ii. LES MENTIONS OBLIGATOIRES

Les titres de recettes doivent obligatoirement comporter les **mentions suivantes** :

- l'indication précise de la nature de la créance ;
- la référence aux textes et/ou au fait générateur sur lesquels est fondée l'existence de la créance ;
- les bases de la liquidation de la créance de manière à permettre au comptable de la vérifier ;
- l'imputation budgétaire et comptable à donner à la recette ;
- le montant de la somme à recouvrer ;
- la désignation précise et complète du débiteur et de son adresse ;
- si des intérêts sont exigibles, il est nécessaire de viser le texte ou la convention sur lequel est fondée cette exigence et d'indiquer le taux et la date à partir de laquelle ils courent ;
- en application de l'article 4 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, « *les nom, prénoms et qualité de la personne qui a émis le titre* » (2ème alinéa du 4° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales) ;
- enfin, la date à laquelle le titre est émis et rendu exécutoire par l'ordonnateur.

## iii. LES MENTIONS SPECIFIQUES DE L'AVIS DES SOMMES A PAYER

Avec la mise en place de la dématérialisation, un titre de recettes comporte 2 volets dont d'une part un **titre exécutoire** et d'autre part un **avis des sommes à payer** adressée par voie postale concernant les débiteurs privés et via la plateforme chorus pour les débiteurs publics pour les inviter à payer (cf. modèle d'un avis des sommes à payer en annexe 3).

La force exécutoire du titre implique un grand soin apporté à la présence sur cet avis de toutes les mentions rendues obligatoires par la réglementation en vigueur, afin aussi de se prémunir autant que possible contre tout risque de contentieux ultérieur. Ainsi, il doit être également indiqué :

- **L'émetteur du titre de recettes**

Comme pour l'autre volet, les noms, prénoms et qualité de la personne qui a émis le titre (signataire du bordereau) doit apparaître sur l'avis des sommes à payer.

L'avis des sommes à payer adressé au débiteur est une ampliation du titre de recettes émis par l'ordonnateur. Il n'a pas à être signé par ce dernier. Le bordereau seul porte la signature de l'ordonnateur.

- **Les bases liquidatives de la créance**

Il doit être indiqué, soit dans le corps même de l'avis des sommes à payer, soit par référence à un document annexe joint à cet avis ou envoyé précédemment au débiteur, les bases et les éléments de calcul sur lesquels la collectivité se fonde pour mettre les sommes en cause à la charge du redevable.

- **Les voies de recours**

Les avis de sommes à payer doivent mentionner la capacité du débiteur à contester dans un délai de deux mois suivant la notification, directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance. Ils doivent aussi indiquer, s'agissant de la créance à recouvrer, lequel des deux ordres de juridictions doit être saisi.

### C. L'ORDONNANCEMENT

Cette opération consiste à transmettre un ordre de recouvrement au comptable public. En d'autres termes, il s'agit de l'émission d'un titre de recette et inscription de chaque titre sur le bordereau récapitulatif signé par les soins de l'ordonnateur pour donner force exécutoire (article L1617-5 du CGCT).

Conformément à ses obligations, le comptable exerce alors le contrôle du titre des recettes et des pièces justificatives jointes, de l'exactitude de l'imputation budgétaire, des bases liquidatives, du tiers et de la validité de la créance. **Si l'ensemble n'est pas conforme, la totalité du dossier est retournée à l'ordonnateur. Le titre de recettes peut aussi faire l'objet d'une annulation ou réduction après sa prise en charge par le comptable.**

### D. LE RECOUVREMENT

Le recouvrement des créances issues des titres de recettes de la collectivité est précisé par les conventions de services comptable et financier (dont la dernière a été signée le 12 février 2019) ainsi que par le protocole de recouvrement voté le 29 juin 2012 et complétée par une délibération de la Commission permanente du 26 septembre 2012.

Ainsi, en fonction de l'application des seuils, les créances dont le recouvrement est infructueux font l'objet des poursuites séquentielles prévues au niveau du comptable public (lettre de relance, mise en demeure...jusqu'à la saisie par huissier) ou font l'objet d'un abandon des poursuites (**cf schéma de recouvrement en annexe 4**).

Afin d'optimiser le recouvrement, **une autorisation globale et permanente de poursuite** est accordée en début de mandature au comptable public. Cette autorisation permanente, permettant la poursuite des débiteurs jusqu'à la saisie-vente, est systématiquement proposée en renouvellement au début et pour la durée de chaque nouvelle mandature. Ainsi, la dernière autorisation est en date du 26 juillet 2021. Le recouvrement des titres de recettes peut être contrarié dans les cas suivants :

- **L'admission en non-valeur (ANV)** : le comptable public doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir au recouvrement des titres de recettes émis par la collectivité. A défaut de recouvrement amiable, il procède au recouvrement contentieux. Lorsqu'une créance s'avère irrécouvrable et correspond à l'application des seuils du protocole de recouvrement ci-dessus, elle est proposée en ANV par le comptable public et soumise à la validation de l'assemblée délibérante, au vu des justifications produites (insolvabilité, disparition des débiteurs, caducité des créances,...)  
L'ANV est une **mesure budgétaire** et comptable qui a pour but de permettre le passage de ces créances en créances irrécouvrables, permettant au comptable de se concentrer son activité sur les celles susceptibles d'être recouvrées.

Il convient de noter à ce titre que l'ANV :

- ne dégage pas la responsabilité du comptable ;
- ne fait pas obstacle à l'exercice des poursuites ;
- n'éteint pas la dette du redevable.

Les propositions d'ANV sont présentées par le comptable public à une fréquence concertée notamment dans le cadre de la CSCF. Elles font l'objet d'échanges préparatoire entre les services du Département (Direction des Finances) et du comptable public.

- **Les créances éteintes** : une créance est réputée éteinte à l'issu d'une procédure de surendettement ou d'une procédure collective, lorsque le comptable a satisfait à l'ensemble de ses obligations et qu'aucune somme ne peut être recouvrée. L'ordonnateur doit constater la perte et comptabiliser la charge correspondante après validation par l'Assemblée délibérante.
- **La contestation ou la demande de remise gracieuse** : la contestation ou la demande de remise gracieuse conduisent à une suspension du recouvrement au niveau du comptable public, qui doit donc en être informé. Il incombe dès lors à la collectivité de répondre aux demandes de l'utilisateur, dans un délai de 2 mois maximum. Au-delà, la réponse sera réputée défavorable et le comptable sera autorisé tacitement à reprendre le recouvrement. Pour ce faire, il convient de distinguer :
  - Les demandes de remise gracieuse **motivées par l'incapacité de remboursement du redevable (insolvabilité)**, pour lesquelles la Direction des Finances intervient dans le cadre d'un traitement systématique basé sur la procédure de recouvrement mise en œuvre par le comptable public, lequel est habilité à présenter le cas échéant les créances réellement irrécouvrables en admission en non-valeur, ou éventuellement dans le cadre des procédures spécifiques prévues par la loi en matière de traitement de remises gracieuses. Cette procédure garantit le principe d'un traitement équitable et objectif des administrés ;
  - Le traitement des **contestations et demandes d'information portant sur l'origine de la créance** incombent aux directions ou services opérationnels en charge du domaine, en ce qu'il nécessite une analyse et subséquemment une réponse spécifique propre à la constatation des droits. Si la demande du redevable paraît justifiée, il convient que la direction ou le service concerné transmette les justificatifs permettant une annulation totale ou partielle du titre de recettes émis (note, état signé, justificatifs divers établissant l'erreur de l'administration) ;
- **Prescription relative au recouvrement** : l'alinéa 3 de l'article L1617-5 du CGCT stipule que l'action des comptables publics se prescrit par quatre ans à compter de la prise en charge du titre de recettes. Ce délai est interrompu par tout acte comportant reconnaissance de la créance dont les actes de recouvrement.

### 3. LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Afin d'assurer le principe d'indépendance des exercices ainsi qu'une plus grande **sincérité des résultats**, il est possible de rattacher des charges et les produits de la section de fonctionnement à l'exercice auquel ils se rapportent.

Il est possible de procéder sur un même engagement donné, à la fois à un rattachement et à un report.

## A. LE RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS

La **procédure de rattachement** consiste à intégrer dans le résultat annuel toutes les charges correspondant à des **services faits** et tous les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice considéré qui n'ont pu être comptabilisés en raison, notamment pour les dépenses, de la non réception par l'ordonnateur des pièces justificatives. Les charges à rattacher sont déterminées à partir de la comptabilité d'engagement.

Les opérations de rattachement des charges doivent également faire ressortir les intérêts courus non échus, qui sont rattachés aux dettes dont ils proviennent. Le rattachement de ces intérêts à l'exercice est un élément de la sincérité du budget.

Ainsi, les charges qui peuvent être rattachées sont celles pour lesquelles :

- la dépense est engagée ;
- le service est fait avant le 31 décembre de l'année en cours ou un solde est à verser avant cette date ;
- la facture n'est pas parvenue avant la fin de la journée complémentaire.

La collectivité limite ce rattachement à des opérations ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice dont le montant est supérieur à 1 000 € TTC sur tous les budgets. Toutes dépenses rattachées doivent être obligatoirement justifiées.

Les différents services doivent saisir dans le logiciel financier le montant à rattacher, les dates réelles de constatation de service fait sur les engagements à rattacher et annexer obligatoirement les pièces justificatives et ce **avant le 31 décembre de l'année en cours**. S'agissant des rattachements issus des restes engagés sur engagement provisionnels ou globaux (exemple sur les aides sociales), un état de suivi détaillé devra être systématiquement communiqué.

## B. LES RESTES A REALISER

Les reports de crédits permettent le transfert des crédits engagés sur l'exercice N+1 pour des catégories de dépenses et de recettes non encore réalisées sur l'exercice N. Seuls les crédits gérés hors autorisation de programme et d'engagement (hors AP / AE) peuvent être reportés. Ces modalités sont synthétisées de la manière suivante :

	Dépenses		Dépenses financées par recettes affectées (FIRT/TA)*
	Hors AP	AP/AE	
<b>Investissement</b>	Report du montant engagé justifié de l'année N (**)	Non report	Report des crédits disponibles sur mandatement (***)
<b>Fonctionnement</b>	Report du montant engagé justifié de l'année N (**)	Non report	Report des crédits disponibles sur mandatement (***)

(\*) FIRT : Fonds d'Investissement des Routes et des Transports et TA : Taxe d'aménagement (ex TDENS/TDCAUE)

(\*\*) Report du solde des dépenses permettant l'affectation intégrale de la recette effectivement perçue

(\*\*) Comme pour l'année précédente, les engagements antérieurs à l'année N ne seront pas reportés.

Les dépenses non justifiées et celles déjà reportées une première fois ne pourront faire l'objet d'un reste à réaliser.

Les reports de crédits donnent lieu à l'établissement d'un état des restes à réaliser. Cet état fait partie des documents à joindre obligatoirement en annexe au compte administratif.

**Il est établi au 31 décembre de l'exercice et son montant est arrêté en toutes lettres avant d'être visé par le Président de la collectivité ainsi que par le comptable.**

La M22 (Foyer de l'Enfance Nord Est et Foyer de l'Enfance de Terre Rouge) ne prévoit pas la possibilité de procéder à des restes à réaliser (cf p. 11).

#### 4. LA GESTION COMPTABLE DU PATRIMOINE

Le patrimoine se compose de l'ensemble des biens qui ont été acquis en section d'investissement, destinés à servir de manière durable à l'activité de la collectivité, qu'ils soient acquis en pleine propriété, affectation ou mise à disposition. Leur acquisition est enregistrée en classe 2 (immobilisations) du plan comptable.

Afin de produire une image fidèle de l'état patrimonial du Département de La Réunion, l'instruction budgétaire et comptable M57 impose la tenue régulière d'un inventaire de ce patrimoine et introduit des changements de pratiques en matière d'amortissement des immobilisations.

La gestion de l'inventaire correspond au recensement des biens et à leur identification. Le Président du Conseil Départemental, en sa qualité d'ordonnateur, est autorisé à traiter toutes les questions relatives à la gestion de l'inventaire et procéder aux ajustements dans le cadre de sa mise à jour.

##### A. LA TENUE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE

Les immobilisations sont donc des biens destinés à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité ou à augmenter la valeur et/ou la durée de vie du bien immobilisé. En plus de cette caractéristique principale, ces biens répondent aux critères cumulatifs d'être identifiables, porteur d'avantages économiques, contrôlés par la collectivité, et de pouvoir être évalués avec une fiabilité suffisante. La responsabilité de leur suivi incombe, de manière conjointe, à l'ordonnateur et au comptable public.

L'ordonnateur est chargé plus spécifiquement du recensement des biens et de leur identification par la tenue d'un inventaire physique (constatant la réalité et de la présence des immobilisations) et d'un inventaire comptable (qui renseigne sur la valeur du patrimoine).

De son côté, le comptable public assure la tenue de l'actif immobilisé, conforme à l'inventaire comptable, et à la tenue de la comptabilité générale patrimoniale (justifiant les soldes des comptes apparaissant à la balance et au bilan).

L'inventaire et l'état de l'actif ont des finalités différentes, mais doivent en toute logique, correspondre.

L'obligation de tenir un inventaire, découlant de l'Instruction Budgétaire et Comptable M52, est reprise par l'Instruction Budgétaire et Comptable M57. Elle concerne les biens incorporels, les biens corporels, les immobilisations en cours (travaux) et les immobilisations financières. Les informations concernant les entrées et les sorties des biens de l'inventaire figurent en annexe du Compte Administratif.

Le critère de classement des biens meubles entre la section d'investissement et la section de fonctionnement est fixé par l'arrêté du 26 octobre 2001 et la circulaire du 26 février 2002 relatifs aux règles d'imputation des dépenses du secteur public.

## B. LE SUIVI DU PATRIMOINE

L'inventaire comptable du Département de La Réunion est mis à jour en fonction des acquisitions et des cessions en section d'investissement dès l'ordonnancement des dépenses ou des recettes. Un numéro d'inventaire comptable est attribué. Il permet une identification et un suivi de l'immobilisation dans sa consolidation comme dans sa dépréciation, de l'entrée dans le patrimoine de la Collectivité jusqu'à sa sortie (cession, réforme, vol, destruction...).

L'attribution d'un numéro d'immobilisation participe à améliorer la connaissance du patrimoine départemental et sa gestion en ce qu'il en identifie chaque élément.

Lors de la liquidation d'une dépense d'investissement, les directions doivent rattacher leurs liquidations de dépenses à numéro d'inventaire suivant la procédure interne définie par type de biens (Subventions, Bâtiments, Travaux routiers, ...). A défaut, la chaîne de mandatement est interrompue.

Une fiche inventaire est ainsi créée dans l'outil de gestion financière contenant un numéro d'inventaire unique attribué automatiquement dans l'ordre chronologique. Il est constitué de l'année d'acquisition, du numéro du budget et du numéro dans l'ordre de création.

Le numéro d'immobilisation va permettre de suivre tous les événements relatifs à la vie d'une immobilisation :

- entrée dans le patrimoine du département : acquisition à titre onéreux, à titre gratuit, par voie d'échange ; bénéfice d'une affectation ou d'une mise à disposition, travaux en régie,...
- pendant la durée de l'inscription du bien au bilan : adjonctions, amortissements et le cas échéant provisions, affectation / mise à disposition auprès d'un tiers, mise en concession,...
- sortie du bien du patrimoine départemental : cession à titre onéreux ou gratuit, réforme, échange, retour du bien à son propriétaire,...

### a. Le traitement comptable des frais d'études et des travaux en cours

Lorsque les frais d'études contribuent effectivement à la réalisation d'un projet d'investissement futur, ils sont imputés directement au compte 2031 « Frais d'études » en section d'investissement.

Les dépenses relatives aux travaux sont imputées, lors du lancement des travaux, sur des comptes 23 « Immobilisations en cours » éligibles au FCTVA.

Une fois l'opération de travaux achevée, toutes les dépenses effectuées sur l'opération doivent être transférées à la subdivision des comptes 20 ou 21 correspondantes à celle du bien. Ce transfert s'opère par opérations d'ordre non budgétaires réalisées par le Comptable Public.

Les études non suivies de réalisation dans un délai maximum de trois ans à compter de leur achèvement (et mandatées dans leur totalité) sont amorties sur la durée fixée par la collectivité.

Lorsque les études sont réalisées par les moyens propres du Département de La Réunion pour son compte, les frais correspondants sont imputés aux comptes de charges par nature concernés puis portés, en fin d'exercice, au débit du compte 2031 par le crédit du compte 721 « Travaux en régie – immobilisations corporelles ». Lorsqu'ils ne contribuent pas à la réalisation d'un projet d'investissement futur, ils sont imputés au compte 617 « Frais d'études et de recherche » de la section de fonctionnement.

### b. Avances versées pour des opérations de travaux en cours

Les avances à mandataires dans le cadre d'opérations d'investissement sont enregistrées sur les comptes dédiés : 237 pour les immobilisations incorporelles et 238 pour les immobilisations corporelles.

Chaque année, des avances sont transférées vers des comptes 231 « Immobilisations corporelles en cours » et 232 « Immobilisations incorporelles en cours », éligibles au FCTVA, au vu des justificatifs transmis par les mandataires certifiant de l'emploi de l'avance pour l'exécution des travaux.

Une fois les travaux achevés, toutes les dépenses des comptes 231 et 232 sont intégrées à la subdivision des comptes 20 et 21 correspondant au bien sur lequel les travaux ont porté, par opération d'ordre non budgétaire réalisée par le Comptable Public.

## C. LES AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif, dépréciation résultant de l'usage et du temps ou de l'évolution des techniques. L'obligation de sincérité des comptes exige que cet amoindrissement soit constaté.

L'amortissement se traduit par un étalement de la charge sur la durée de vie probable du bien. Il en résulte la valeur nette comptable du bien.

Les amortissements permettent d'obtenir une meilleure appréciation du coût des biens amortis tout en assurant une partie du financement de leur renouvellement au terme de la période d'utilisation. L'article L.3321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose l'amortissement des biens du patrimoine départemental. L'objectif de ces amortissements est de réserver et d'anticiper les moyens budgétaires à l'entretien lourd ou au renouvellement de ce patrimoine.

Ainsi, à chaque immobilisation est appliquée un taux d'amortissement calculé en application d'un barème établi par l'assemblée départementale (cf. *Annexe 5*).

### a. Champ d'application

En application des dispositions de l'article L.3321-1 du CGCT, les dotations aux amortissements des immobilisations constituent pour la Collectivité une dépense obligatoire et se traduisent par des écritures d'ordre budgétaire :

- une charge de fonctionnement (la dotation en compte 6811) ;
- et une recette d'investissement (l'amortissement en compte 28...).

Comme toute opération d'ordre budgétaire, l'amortissement donne lieu à l'ouverture de crédits budgétaires. Un état, annexé aux documents budgétaires, détaille les méthodes comptables utilisées en matière d'amortissement.

### b. Durée d'amortissement

Les durées d'amortissement sont fixées, par catégorie de biens, en fonction de leur rythme de dépréciation technique et en référence aux barèmes préconisés par l'instruction budgétaire et comptable M57, conformément aux dispositions de l'article D3321-1 du CGCT, et sont adoptées par l'assemblée délibérante.

Les durées d'amortissement sont également fixées pour les budgets annexes relevant des instructions comptables M4 et M22 et sont adoptées par l'assemblée délibérante.

Ainsi, pour chaque bien corporel et incorporel, des durées d'amortissement ont été arrêtées par délibération du Conseil Départemental :

- Amortissements M57 : Délibération n°67 du 26 juin 2019 ;



- Amortissements M4 et M22 : Délibération n°68 du 26 juin 2019.

Les tableaux des durées d'amortissement par catégorie de biens figurent en annexe 5 du présent règlement budgétaire et financier. Elles s'appliquent pour les immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les durées d'amortissement des biens reçus au titre d'une mise à disposition comme des biens reçus en affectation sont les mêmes que celles des comptes correspondants pour les biens propres au Département de La Réunion.

c. Modalités d'amortissement

Les modalités d'amortissement définies ci-après en application de l'instruction budgétaire et comptable M57 s'appliquent au budget principal et aux budgets annexes gérés selon cette norme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- l'amortissement des immobilisations acquises par le Département de La Réunion est linéaire et son calcul s'opère sur la valeur toutes taxes comprises de l'immobilisation pour les activités relevant du budget principal et sur la valeur hors taxes pour les budgets annexes assujettis à la TVA ;
- le calcul de l'amortissement des immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'effectue selon la règle du *pro rata temporis*, à partir de la date de mise en service du bien, sauf pour les catégories d'immobilisations suivantes, dont le plan d'amortissement débute au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice suivant leur mise en service :
  - les biens de faible valeur dont le montant unitaire est inférieur au seuil fixé par délibération ;
  - les immobilisations corporelles acquises par lot, faisant l'objet d'un suivi globalisé : matériel de bureau, petit matériel informatique (ordinateurs, écrans, imprimantes, ...), mobilier, matériel de téléphonie, petit matériel et outillages ;
  - les frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation ;
  - les subventions d'équipement versées faisant l'objet d'un suivi globalisé ;
- le seuil pour la détermination des biens amortissables sur une durée supérieure à un an est fixé à 2 000 euros toutes taxes comprises (valeur unitaire) ;
- les biens de faible valeur sont sortis de l'inventaire comptable, de l'état de l'actif et du bilan dès qu'ils ont été amortis ;
- le lot se définit comme une catégorie homogène de biens dont le suivi comptable individualisé ne présente pas d'intérêt, puisque ayant, à la fois, une même durée d'amortissement, une même imputation comptable, et acquis par le biais d'une commande unique. Le principe de lot est appliqué dès lors que les trois conditions sont remplies. Un numéro d'inventaire est attribué par lot. Ce mode de gestion ne doit pas faire obstacle à la possibilité par la suite de procéder à une sortie partielle au sein d'un lot ;
- la date de mise en service d'un bien acquis est la date du dernier mandat d'acquisition, et celle des immobilisations corporelles enregistrées à l'achèvement de travaux est la date d'intégration des travaux en cours en comptes d'immobilisations définitifs ;
- les réseaux et installations de voirie, dont l'amortissement est facultatif, ne font pas l'objet d'amortissement au Département de La Réunion ;
- l'amortissement par composants n'est pratiqué que si les éléments constitutifs d'un actif sont aisément identifiables comptablement, si la durée d'utilisation de certains de ces derniers est significativement différente de la durée d'utilisation de l'immobilisation non décomposée, et si le composant représente une forte valeur unitaire.

d. Neutralisation de la charge de l'amortissement

Conformément à la disposition d'application facultative de l'Instruction Budgétaire et Comptable M57 relative à la neutralisation des amortissements, le Département a la possibilité de prendre chaque année, au moment du vote du budget, une délibération afin de neutraliser l'amortissement des bâtiments administratifs et scolaires ; et des subventions d'équipement versées.

Cette neutralisation constitue une opération d'ordre budgétaire, se traduisant par :

- une dépense de la section d'investissement, imputée au compte 198 ;
- une recette de la section de fonctionnement, imputée au compte 7768.

e. La reprise des subventions transférables

Subventions d'investissement et fonds affectés à l'équipement

Les subventions d'investissement (compte 131) et les fonds affectés à l'équipement (compte 133) sont reçus par la Collectivité pour financer un bien amortissable. Leur reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements de ces biens.

Cette reprise constitue une opération d'ordre budgétaire, se traduisant par :

- une dépense de la section d'investissement, imputée au compte 139 ;
- une recette de la section de fonctionnement, imputée au compte 777.

La reprise de la subvention est effectuée sur le même rythme que l'amortissement du bien.

Le cas particulier de la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC)

Par exception, la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC), qui ne finance pas un bien particulier mais l'ensemble des constructions et des équipements scolaires, est reprise globalement en n+1, pour un montant au plus égal à la dotation aux amortissements de l'ensemble des constructions et équipements (mobilier, matériel, bâtiments scolaires...).

## 5. LES DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER

A la lumière des définitions données par le décret n°2011-775 du 28 juin 2011 relatif aux dispositifs de contrôle et d'audit internes qui visent à assurer les risques liés à la gestion des politiques publiques mises en œuvre par les administrations.

Le contrôle interne est l'ensemble des dispositifs, organisés, formalisés et permanents, décidés par l'ordonnateur, mis en œuvre par les responsables de tous niveaux, sous la coordination du responsable de l'administration qui visent à maîtriser les risques liés à la réalisation des objectifs de l'entité.

Ainsi, le Contrôle Interne Comptable et Financier s'étend à tous les acteurs qui produisent de l'information comptable. Son champ couvre la comptabilité d'exercice et l'ensemble des procédures qui aboutissent à une écriture comptable.

Ce périmètre exclut les champs budgétaires (mise à disposition des crédits) ainsi que la comptabilité analytique et d'analyse de coûts (contrôle de gestion). Par ailleurs, il est important de souligner que dès lors que

l'engagement juridique (décisions) constitue une pièce justificative de la dépense, le Contrôle Interne Comptable et Financier couvre le Contrôle Interne Décisionnel.

Traçabilité des Contrôles CICF		Observations
1	CONTRÔLES "TECHNIQUES" AUTOMATISES*	Embarqués dans le SIF ou assistés par le requêteur
2	CONTRÔLES "INTELLECTUELS" DES OPERATIONNELS**	
2a	AUTO-CONTRÔLE	L'agent réalise un contrôle sur ses opérations
2b	CONTRÔLE MUTUEL	Avant d'être validée, une tâche est vérifiée par un autre agent que celui qui l'a initiée
3	CONTRÔLES "INTELLECTUELS" DE SUPERVISION	Réalisé par l'encadrement (délégué)

\*Contrôles opérés par l'outil ou par requêteur Business Objects

\*\*Contrôles opérés par le personnel

Le CICF fait l'objet d'un déploiement mis en œuvre conjointement par la Direction Générale des Services et la Direction des Finances selon un plan d'action défini et actualisé périodiquement.

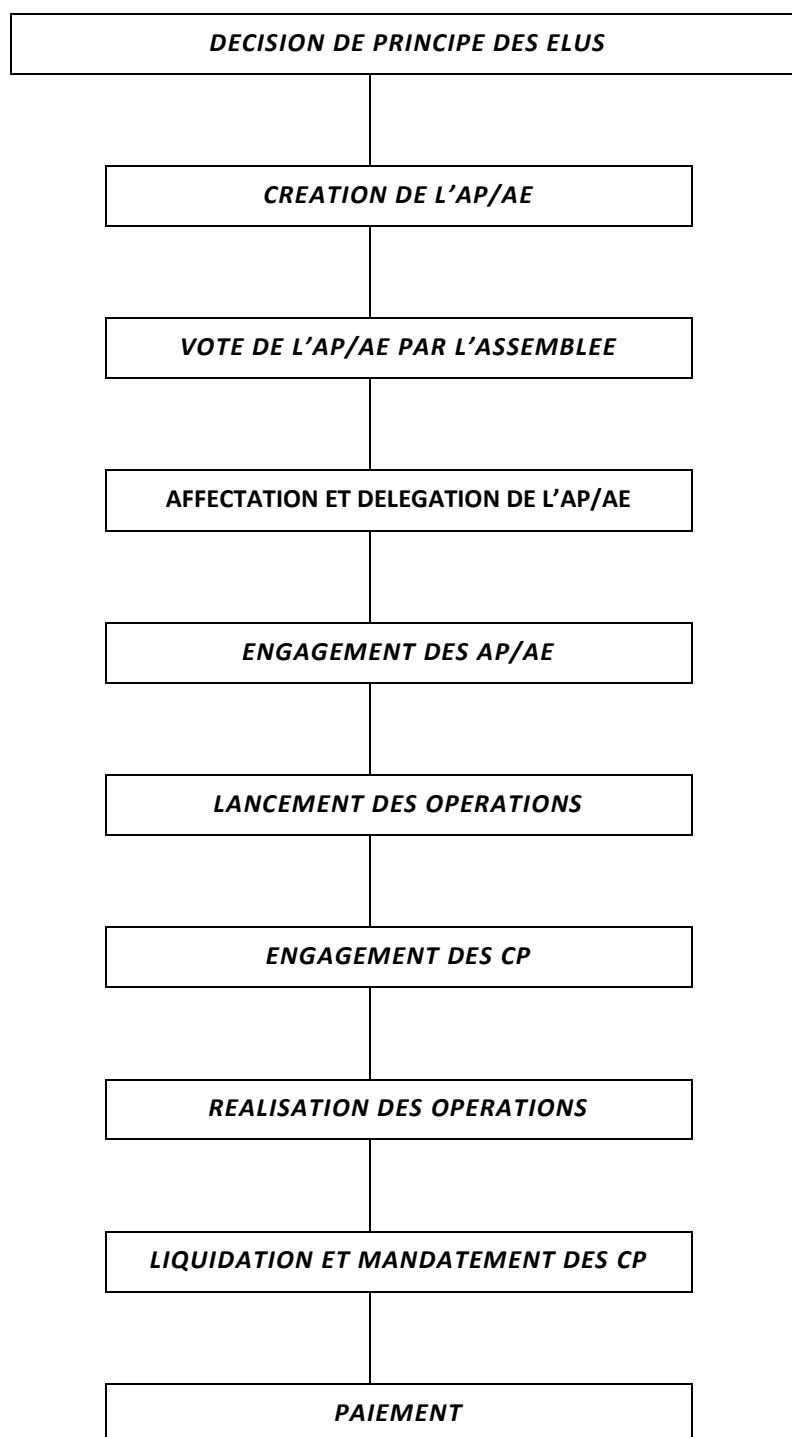
\*

\* \*

## ANNEXE 1 : CALENDRIER BUDGÉTAIRE

ETAPE	DELAI REGLEMENTAIRE	COMMENTAIRES
<b>DOB</b> Débat d'Orientations Budgétaires	dans un délai de 2 mois avant l'adaptation du Budget primitif.	Le DOB permet de définir les grandes orientations du budget à venir.
<b>BP</b> Vote du Budget Primitif N	avant le 15 avril N ou le 30 avril en cas de renouvellement de l'assemblée délibérante.	Le BP prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'exercice.
<b>BS</b> Vote du Budget Supplémentaire	aucune date limite n'est fixée pour son vote.	Le BS a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser, et permet de faire des ajustements de crédits.
<b>DM</b> Vote de la Décision Modificative	à tout moment après l'adoption du budget primitif jusqu'au 20 janvier N+1.	La DM permet de faire des ajustements de crédits.
<b>CA</b> Vote du Compte Administratif	au plus tard le 30 juin N+1.	Le CA arrête les comptes de l'exercice écoulé.

## ANNEXE 2 : LES ETAPES DE LA VIE D'UNE AP / AE



# ANNEXE 3 : MODELE AVIS DES SOMMES A PAYER

## AVIS DES SOMMES A PAYER

Titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales.

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
2 RUE DE LA SOURCE

SAINT-DENIS  
97488 SAINT-DENIS  
8h - 16h  
Budget : 10 06 / 090  
LABORATOIRE VETERINAIRE

Service gestionnaire :  
DEVELOPPEMENT RURAL & AGRICOLE

DEST:

**Monsieur. X**  
**Adresse**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de verser à ma caisse la somme

de : **5 778,55** Euros

dont le montant et la nature figurent ci-dessous.  
Le Trésorier

HT 5 325,87

TVA 452,68

Pour le Président, **Signataire**  
Responsable service Budget Recettes

Nature	F MULTICLIENT 2403 DU 11/05/2022 ANALYSES SANTE ANIMALE	Exercice	N° Bordereau	N°Titre	Emis et rendu exécutoire le
		2022	60	554	16/05/2022
Imputation	70641 0311	MONTANT TOTAL A PAYER : <b>5 778,55 Euros</b>			

### LIEU ET MODALITES DE PAIEMENT

**MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL**  
4 RUE AMIRAL LACAZE  
CS41008  
97404 SAINT-DENIS CEDEX 9 Tel. 0262 41 50 82  
7h30 A 12h (du lundi au vendredi)

- Par chèque bancaire établi à l'ordre du Trésor Public (joindre le talon de paiement ci-dessous)
- Par virement bancaire : BDFEFPPOCT FR133000100064713000000019
- En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site [www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximite)).
- Munissez-vous du présent avis, un reçu vous sera remis.
- Sur internet en vous connectant sur le site : <http://www.payfp.gouv.fr> identifiant collectivité 004580 Ref. dette:2022-554-1

### DIFFICULTES DE PAIEMENT

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement désigné ci-dessus.  
Pour toute correspondance, n'omettez pas de rappeler les références du titre figurant au bas du présent avis.

### RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, une simple démarche vous épargnera d'avoir à présenter une réclamation écrite.

Adressez-vous pour vos démarches et réclamations à :

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
2 RUE DE LA SOURCE  
97488 SAINT-DENIS - Tel: 0262 90.30.30  
**AU SERVICE GESTIONNAIRE INDIQUE CI-DESSUS**  
Dans l'hypothèse d'une réclamation ou contestation, formulée par écrit, veuillez aviser :

MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

### VOIES DE RECOURS

Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée ci-dessus en saisissant directement selon la nature de la créance :  
le tribunal administratif ou judiciaire.

### PAIEMENT A EFFECTUER A :

MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL  
4 RUE AMIRAL LACAZE  
CS41008  
97404 SAINT-DENIS CEDEX 9  
Tel. 0262 41 50 82

### TALON DE PAIEMENT

A joindre obligatoirement à tout moyen de paiement

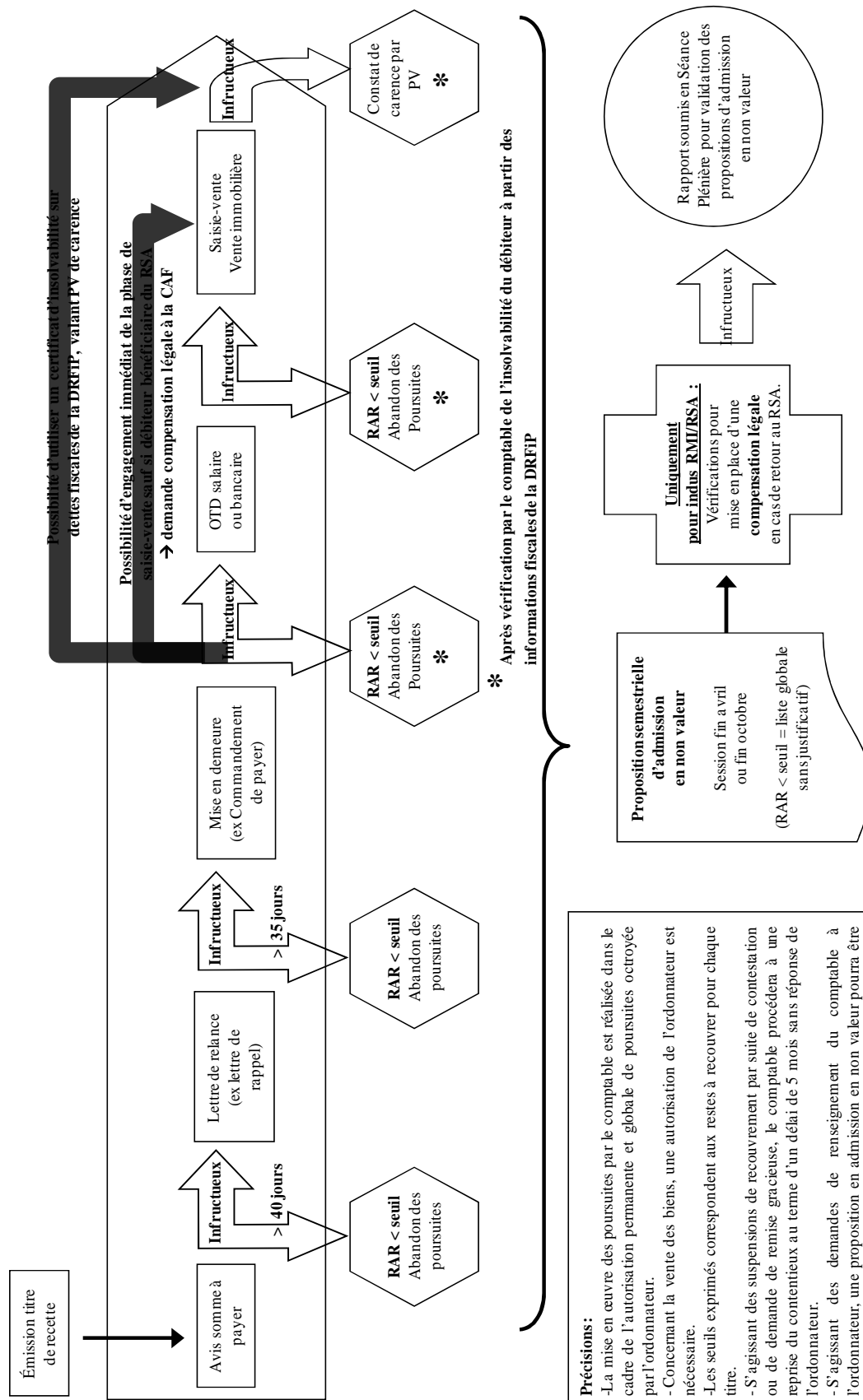
**M. X**  
**Adresse**



Organisme	DEPARTEMENT DE LA REUNION			Montant du titre: <b>5 778,55 Euros</b>
Budget	LABORATOIRE VETERINAIRE	Serv. Gest.	DEVT. RURAL ET AGRICOLE	
Exercice	N° Bordereau	N°Titre	Emis et rendu exécutoire le	
2022	60	554	16/05/2022	

GPTACTUATE/GFETTRC/6.05.00304.09.2020

## ANNEXE 4 : SCHEMA DE RECOUVREMENT DES RECETTES



## ANNEXE 5 : DURÉE DES AMORTISSEMENTS

### I ) - IMMOBILISATIONS (CLASSE 2)

Nature comptable M57	Catégories d'immobilisations	Duré
<b>A) Immobilisations incorporelles</b>		
2031, 2033	Frais d'études, frais d'insertions (non suivis de travaux)	5 ans
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2 ans
204	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens mobiliers, de matériels ou d'études	5 ans
	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens immobiliers ou d'installations	30 ans
	Subventions d'équipements versées pour le financement de projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans
<b>B) Immobilisations corporelles</b>		
2121	Plantations	20 ans
213	Bâtiments	30 ans
	Bâtiments légers, abris	10 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	20 ans
214	Construction sur sol d'autrui	20 à 30 ans ou sur la durée du bail si bail < 20 ans
21572	Matériel technique scolaire	10 ans
215731	Matériels roulants de voirie	5 ans
215738	Autres matériels et outillage de voirie	10 ans
21578	Autres matériels techniques	10 ans
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 ans
2158	Equipements sportifs	10 ans
2158	Equipements de cuisine	10 ans
2181	Autres installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans
21828	Autres matériels de transport (voitures, camions, vélos, motos...)	5 ans
2183	Matériel informatique	5 ans
2184	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2185	Matériel de téléphonie	5 ans
2188	Autres immobilisations	5 à 10 ans
2188	Matériels audio, vidéo, photographiques	5 ans
2188	Matériels d'hygiène et de santé	5 ans



## II ) - SUBVENTIONS RECUES (CLASSE 1)

<b>Nature comptable M57</b>	<b>Catégories de subventions reçues</b>	<b>Durée</b>
131, 133	Subventions reçues / bâtiments départementaux	30 ans
	Subventions reçues / équipements sportifs départementaux	10 ans
	Subventions reçues / bâtiments légers départementaux	10 ans
	Subventions reçues / équipements mobiliers départementaux	5 à 10 ans

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

Rapport soumis à l'avis des  
Commission de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Mobilité  
Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux

SP-2022-RAP-084

**DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES THÉÂTRES  
DÉPARTEMENTAUX 2016-2023 : PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ANNÉE 2021  
DU DÉLÉGATAIRE (ASSOCIATION THÉÂTRES DÉPARTEMENTAUX DE LA  
RÉUNION - TEAT REUNION)**

DGA POLE EPANOUISSEMENT  
PE / DCS / DIRECTION CULTURE ET SPORT  
PE / DCS / DOSSIER PARTICULIER VIE CULTURELLE

### RAPPEL DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU CONTRAT

Par une procédure de délégation de service public, la gestion des théâtres départementaux a été confiée le **11 août 2016 pour 6 ans**, à l'Association TDR (devenue, le 18 juillet 2018, Association TEAT REUNION).

**Par avenant conclu le 28 juillet 2022, cette délégation de service public a été prolongée d'un an et s'achèvera le 10 août 2023.**

L'association bénéficie d'une subvention annuelle d'équilibre. Les parties au contrat ont à leur charge les obligations suivantes :

#### **I. Les obligations du délégataire :**

- Une mission d'**exploitation des 4 scènes** composant les deux théâtres départementaux (Théâtre de Champ Fleuri (TCF) à St-Denis et de Plein Air (TPA) à St-Gilles)
- Une mission de **développement du spectacle vivant** sur le territoire à l'attention des publics les plus larges et en dynamique avec les artistes et les lieux de diffusion de La Réunion. Cette mission recouvre :
  - o Une **programmation artistique** régulière des 4 scènes de nature pluridisciplinaire et de référence qui doit permettre au public de découvrir des productions locales, nationales et internationales. A ce titre, le fermier doit veiller à développer l'attractivité des théâtres auprès de l'ensemble des publics et de manière plus ciblée en direction du jeune public.

- Une mission secondaire de **diffusion**, incluant la programmation artistique de la galerie située dans le hall du Théâtre de Champ Fleuri, éventuellement en partenariat avec des professionnels des arts visuels.
- L'**accompagnement des artistes locaux** par l'accueil des compagnies en résidence pour 60% de la programmation, l'aide à la mobilité dans la région et dans le monde ainsi qu'à la formation.
- La **décentralisation des spectacles** (et du matériel) en partenariat avec les autres structures de diffusion et les collectivités locales.
- La mise à disposition des scènes à d'autres structures de diffusion sans que celle-ci ne puisse dépasser 25% des représentations assurées par le délégataire.

Pour réaliser ces missions, le délégataire prend en charge l'accueil et la sécurité du public, l'entretien et la maintenance en l'état des ouvrages remis par la collectivité. Il est tenu, de manière générale, d'exercer ses missions en étroite collaboration avec celle-ci et de la tenir régulièrement informée des conditions d'exécution du contrat. En particulier, l'association doit fournir, suivant un calendrier précis, les documents suivants :

- avant le 15/11 N-1 : compte prévisionnel d'exploitation, programmation prévisionnelle, planning d'ouverture et tarification de l'année N
- avant le 01/03 : résultat net comptable de l'année N-1 et compte rendu de la dotation de renouvellement
- avant le 01/06 : rapport annuel de l'année N-1.

Sur ce point, il est précisé que :

- Le compte prévisionnel d'exploitation pour l'année 2021, ainsi que la programmation prévisionnelle, le planning d'ouverture et la tarification pour ladite période ont bien été remis au 15/11/2020.
- Le résultat net comptable pour l'année 2021 et le compte rendu de la dotation de renouvellement ont bien été remis avant le 31/03/2022.
- Le rapport annuel d'activités pour l'année 2021 a été remis avant le 01/06/2022.

## **II. Les obligations et le droit de contrôle de la collectivité :**

Les principales **obligations** de la collectivité sont de :

- 1) voter la subvention annuelle d'équilibre au vu du budget et de la programmation prévisionnels,
- 2) de contrôler l'exécution de sa mission par le fermier. Le contrat permet à la collectivité d'exercer un contrôle de l'activité librement, de manière permanente, tant sur l'exécution du contrat que sur la qualité du service rendu aux usagers.

### II.1 Contrôle de la vie sociale :

Le délégataire a tenu son Assemblée Générale (AG) relative à l'exercice 2021 le 21 juin 2022.

Le procès-verbal de l'AG a été adressé à la collectivité le 1er juillet 2022.

Le délégataire a justifié de la publication au Journal Officiel (JO) de ses comptes 2021 et procès-verbaux

d'AG annuelle tenue en 2022 (Attestation de dépôt au JO en date du 29 juin 2022).

## II.2 Changement d'appellation du délégataire :

À la suite de l'**avis défavorable** de la Commission permanente en date du 31/10/2018 de prendre acte de ce changement opéré par le délégataire **sans l'information préalable de la collectivité**, ni transmission d'éléments valables éclairant ce choix de supprimer la référence au **statut départemental** des biens dont la gestion est déléguée, le délégataire a maintenu sa volonté de conserver cette modification.

En conséquence, comme demandé en la même séance du 31/10/2018, un Avenant n°4 signé le 1<sup>er</sup> février 2021 a **renforcé les obligations d'affichage de la propriété des théâtres** délégués sur les équipements constituant le périmètre de la DSP ainsi que sur tous les supports de communication du délégataire.

<b>PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL POUR LA PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021</b>
---

Le rapport annuel inclut 3 parties : artistique, technique et financière.

## **I. Partie artistique – art.34.1 de la convention :**

Suivant l'art. 34.1 de la convention, le bilan artistique doit traiter de :

- **la fréquentation des théâtres** : nombre d'entrées par manifestation en distinguant par catégories tarifaires, périodes et raisons des fermetures, bilan des principaux incidents et réclamation des usagers du service. Chaque donnée est assortie de commentaires propres à éclairer et informer la Collectivité sur les conditions d'exécution du service.
- **la programmation et les activités annexes** : présentation globale de l'activité artistique de l'année, état précis de réalisation du programme annuel pour chaque salle, évaluation chiffrée et commentée de l'activité annuelle par mission visée à l'art. 6 et par discipline, un état de la répartition des représentations en accompagnement des artistes locaux.

### I.1 Contrôle de la détention des licences d'entrepreneur du spectacle

Les arrêtés ont été renouvelés, pour 3 ans à compter du 30 septembre 2019, par Arrêté Préfectoral n° 275/2019 du 17 décembre 2019.

### I.2 Concernant la fréquentation des théâtres :

**Remarque liminaire** : comme pour les exercices précédents, le délégataire comptabilise à son rapport d'activités comme étant issues de sa programmation, les entrées et les représentations correspondant à des mises à disposition des théâtres à la Collectivité (cf art.7 qui réserve 8 dates à l'année pour ses besoins ou pour des actions qu'elle souhaite soutenir).

Le raisonnement du délégataire repose sur le fait que les moyens humains et matériels sont affectés à ces représentations et sont pris en compte au titre des plannings généraux.

Les données ci-dessous sont traitées sur cette base, même si une interprétation littérale de la convention tend à considérer que les obligations quantitatives sont celles des représentations strictement issues de la programmation du délégataire. En 2021, 4 représentations ont été assurées dans ce cadre dont 2 au Théâtre de Champ-Fleuri et 2 au Théâtre Plein Air (1 seule en 2020).

***La crise sanitaire « COVID-19 », comme en 2020, a encore fortement impacté l'activité et la gestion du délégataire.*** Face à cette persistance de la crise sanitaire COVID-19, ***une surveillance partagée de l'évolution de la mise en œuvre de la convention*** a été mise en place. Au fil de la mise en œuvre, il est apparu que le délégataire réussissait à satisfaire ses obligations conventionnelles, notamment quant au nombre de représentations minimales sur les 4 scènes déléguées. ***Par conséquent, il a été convenu qu'il n'y avait pas lieu de conclure de nouveau un avenant d'adaptation de la convention pour l'année 2021.***

***Les obligations du contrat, notamment en termes de programmation minimale ont donc pu être remplies, même si 63 représentations ont dû être annulées et que les contraintes de jauge ont été encore très fortes :***

***Récapitulatif des contraintes liées à la crise sanitaire COVID-19 en 2020 et 2021 :***

**2020 :**

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 16 mars : activité normale
- Du 17 mars au 11 mai : 1<sup>er</sup> confinement : fermeture des théâtres et interdiction des spectacles
- Du 11 mai au 16 septembre : déconfinement progressif mais sans autorisation des spectacles jusqu'au 25 août avec, à cette date, une certaine confusion liée à l'interdiction des regroupements de plus de 10 personnes ; autorisation d'accueil d'activités artistiques professionnelles sans public (résidences d'artistes, enregistrements et captations)
- Du 17 septembre au 31 décembre : reprise des spectacles avec des règles de distanciation du public impactant les jauges

**2021 :**

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 2021 : Limitation des jauges à 75% jusqu'au 25 février, puis à 35% ; interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes entraînant l'annulation de toutes les représentations hors les murs ; interdiction de la venue des artistes extérieurs, faute de leur éligibilité aux motifs impérieux définis ; couvre-feu à 18h à compter du 2 mars
- Du 2 avril au 16 mai : interdiction des représentations
- Du 20 mai au 17 septembre : couvre-feu de 21h à 5h en semaine et de 19h à 5h le week-end ; limitation des déplacements individuels des spectateurs dans un rayon de 10 km de leur domicile ; maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes entraînant l'annulation de toutes les représentations hors les murs ; maintien de la limitation des jauges à 35%
- Du 18 septembre au 31 décembre : maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes entraînant l'annulation de toutes les représentations hors les murs ; introduction du pass sanitaire ; introduction d'une distance entre spectateurs et artistes (2<sup>ères</sup> rangées de sièges condamnées) ; Couvre-feu imposé sur tout le territoire réunionnais de 21h à 5h du matin jusqu'au 22 septembre, puis de 23h à 5h du matin entre le 23 et le 30 septembre ; et finalement fin du couvre-feu à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

m uel	Programmation totale sur les 4 scènes	Représentations annulées sur les 4 scènes	Représentations TCF		Représentations TPA		Représenta tions en décentralisa tion	Location	Mise à disposition à la collectivité	
			97	74	GS	PS				GS
	171	59	71	26	48	26	44	4	4	
	230		171							
	Programmation hors les 4 scènes	Représentations annulées hors les 4 scènes	215							
	44	3	219							
<b>TOTAL</b>	215	62								
<b>REALISES</b>	215		223							

**\*Théâtre Champ Fleuri (TCF)**

Grande Scène : 70

Petite Scène : 25

**\*Théâtre Plein Air (TPA)**

Grande Scène : 40

Petite Scène : 25

**278 représentations ont été programmées** par le délégataire, mais **63 de ces représentations ont dû être annulées, soit 22% de la programmation. 215 représentations ont été effectivement réalisées, en augmentation de 69% par rapport à 2020** où 128 représentations avaient été réalisées (249 en 2019).

Les représentations effectivement réalisées **en 2021** sont encore en nombre inférieur par rapport à 2019 (-33 représentations, soit -13%), mais avec 171 représentations issues de sa propre programmation **sur les 4 scènes, le délégataire satisfait au minimum conventionnel (art. 8) de 160 représentations.**

En 2020, cette **obligation contractuelle n'avait pas été satisfaite à raison de 53 représentations manquantes.** L'Avenant n°3 conclu le 23 juillet 2020 avait tiré les conséquences du cas de force majeure, constitué par les restrictions sanitaires, et libéré le délégataire des obligations conventionnelles relatives aux 160 représentations minimum sur les 4 scènes pour l'année 2020.

**Le délégataire avait fait valoir en 2020 un lissage de ses obligations sur la période de la convention écoulée (depuis le 11.08.2016 jusqu'au 31.12. 2020),** où le nombre minimum de représentations sur les 4 scènes devait être de 700 et où il aura réalisé 712 représentations, malgré la crise dite des « gilets jaunes » en 2018 et la crise COVID-19 en 2020. Le délégataire expose de nouveau en 2021 (page 155 de son rapport) que malgré ces 2 années de crise sanitaire, il a réalisé, au 31/12/2021, 891 représentations pour 860 représentations prévues en minimum conventionnel et aurait donc une avance de 31 représentations. Ce lissage des obligations sur la durée de la convention n'est pas expressément prévu, mais la **crise sanitaire constitue un cas de force majeure** permettant de considérer cet argument et de l'accepter. |

La convention (art. 8 et 6.2.1.2) ne fixe pas un nombre minimal de *représentation hors les murs*. Le délégataire en a réalisé 44 sur les 62 programmées en 2021 (13 sur les 36 programmées en 2020 ; 39 en 2019 ; 76 en 2018 ; 69 en 2017), équivalant à 20% de ses réalisations totales (11% en 2020 ; 18% en 2019), ce qui peut être jugé **satisfaisant au regard de la crise sanitaire « COVID-19 ».**

**Le nombre de représentations issues de la mise à disposition des théâtres** pour une programmation de tiers (location) **a été de 4** (7 en 2020 ; 23 en 2019 ; 13 en 2018 ; 9 en 2017), correspondant à **2% des 220 représentations** réalisées hors les 4 mises à disposition au profit du Département (5% en 2020 ; 9% en 2019 ; 5% en 2018).

**Le plafond de 25% fixé à l'art. 6.2.4 de la convention est largement respecté en 2021. La question de l'attractivité des scènes en location demeure, même si le nombre très limité de locations en 2021 et 2020 est essentiellement dû à la difficulté à se projeter pour les programmeurs de spectacles privés au regard de la crise sanitaire « COVID-19 ».**

**Réinterrogé spécialement sur cette baisse des locations,** le délégataire l'explique par :

- des raisons structurelles : les organisateurs de spectacles, principalement de musique et d'humour, « jugeant que les jauges des deux grandes scènes ne sont pas adaptées à leur coût de production » (il faut entendre que ces jauges sont trop petites)
- des raisons conjoncturelles liées à l'annulation des spectacles et galas de fin d'année du fait des restrictions sanitaires

**Ce taux ayant été de 23% en 2019 (dernière année d'activité normale), il conviendra d'observer l'évolution en 2022.**

Il est à noter que depuis le début de cette délégation de service public, le plafond de 25% avait été dépassé uniquement en 2016 (28%).

**La répartition par dominante artistique des 223 représentations effectivement réalisées en 2021 y compris les 4 mises à disposition au profit du Département (128 en 2020 ; 249 en 2019 ; 243 en 2018 ; 275 en 2017) a été la suivante :**

GENRES	Programmation du délégataire				Locations et MAD				TOTAL			
	2021	%	2020	%	2021	%	2020	%	2021	%	2020	%
<b>Théâtre</b>	66	31%	15	13%	0	0%	0	0%	66	30%	15	12%
<b>Musique/Opéra</b>	47	22%	40	33%	4	50%	3	38%	51	23%	43	34%
<b>Danse</b>	57	27%	27	23%	4	50%	0	0%	61	27%	27	21%
<b>Cinéma-Conférences</b>	25	12%	18	15%	0	0%	0	0%	25	11%	18	14%
<b>Cirque</b>	4	2%	7	6%	0	0%	0	0%	4	2%	7	5%
<b>Nouvelles formes</b>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Humour</b>	9	4%	10	8%	0	0%	5	63%	9	4%	15	12%
<b>Autres</b>	7	3%	3	3%	0	0%	0	0%	7	3%	3	2%
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>	<b>100%</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>	<b>223</b>	<b>100%</b>	<b>128</b>	<b>100%</b>
	96%		94%		4%		6%					

L'art. 6.2.1.1 dispose que la programmation du délégataire doit couvrir tous les champs du spectacle vivant (musique, théâtre, danse, cirque, humour...) dans des proportions équilibrées. 3 des 8 genres (le théâtre, la musique et la danse) représentent 80% de la programmation.

En 2020 comme en 2019, 3 genres représentaient 67% de la programmation. Il avait été proposé de considérer que l'équilibre des genres n'était pas parfaitement assuré, comme en 2018, mais que ce déséquilibre restait acceptable. L'impact de la crise sanitaire COVID-19 a rendu plus ardu la programmation en 2020 et 2021 avec la difficulté de faire venir des artistes de l'extérieur sur une très grande partie de l'année 2020 et sur toute l'année 2021. **Néanmoins en 2022, un meilleur équilibre devrait être recherché.**

**Sur les 179 représentations** réalisées sur les 4 scènes, **55 136 entrées payantes ont été comptabilisées en 2021, en augmentation de 50% par rapport à 2020, mais en diminution de 56% par rapport à 2019** (114 représentations et 36 757 entrées en 2020 en diminution de 71% par rapport à 2019 ; 205 représentations et 126 377 entrées en 2019 ; 167 représentations et 130 209 entrées en 2018 ; 288 représentations et 126 950 entrées en 2017) se répartissant ainsi :

- 53 196 entrées sur les 172 représentations issues de la programmation du délégataire (31 013 entrées sur 107 représentations en 2020 ; 107 480 entrées sur 182 représentations en 2019)
- 847 entrées sur 4 mises à disposition des locaux au profit du Département (753 entrées sur 1 mise à disposition en 2020 ; 3 175 entrées sur 5 mises à disposition en 2019)
- 1 093 entrées sur les 4 représentations en location (4 991 entrées sur 7 représentations en 2020 ; 15 722 entrées sur 23 représentations en 2019), soit une moyenne de 213 entrées par représentation en 2021, pour une moyenne de 713 en 2020 ; 684 en 2019, 801 en 2018 et 603 en 2017.

**L'augmentation de 50% des entrées par rapport à 2020 est inférieure à l'augmentation du nombre de représentations qui est de 57%.**

**La diminution de 56% par rapport à 2019, est supérieure à la diminution de 15% du nombre de représentations. Ces variations sont les impacts des prescriptions sanitaires de distanciation entre**

*spectateurs.*

***Par ailleurs, 8 828 entrées ont été comptabilisées sur les 44 représentations réalisées en décentralisation en 2021 (736 entrées comptabilisées sur 13 représentations en 2020 ; 24 866 entrées sur 39 représentations en 2019). Les restrictions sanitaires ont eu également un impact très fort sur la fréquentation des représentations en décentralisation.***

***Il est noté encore que du fait des restrictions sanitaires en 2021 :***

- ***aucune représentation gratuite n'a été réalisée,***
- ***seuls 9 artistes majeurs de la scène internationale ont pu être programmés (dont 8 en danse). Ils étaient 4 en 2020, 25 en 2019.***

### ***Taux de remplissage ou de fréquentation***

Pour la période, le rapport du délégataire (p.68 et 79) présente un taux de remplissage sur des jauges ajustées des aménagements opérés selon les spectacles et des règles de distanciation. Ce taux est déclaré :

- globalement de **83%** sur les programmations réalisées par le délégataire sur les 4 scènes (94% en 2020 ; 89% en 2019 et en 2018),
- de 84% sur le Festival Total Danse (92% en 2020), seul festival ayant pu être organisé en 2021 et 2020.

Il était noté, depuis l'analyse du rapport du délégataire en 2017, que les taux de fréquentation sur les jauges théoriques (nombre officiel de places) seraient globalement toujours inférieurs de l'ordre de 10% aux taux annoncés par le délégataire, du fait que celui-ci diminuait la capacité (ou jauge) de chacune des scènes des sièges non utilisables soit du fait des aménagements techniques soit des sièges abimés (Grande scène du TCF).

Le délégataire avait fourni pour 2018 une transmission des données pour la grande salle du Théâtre de Champ-Fleuri (TCF). Elles laissaient apparaître que :

- la capacité de 914 places officielle était ajustée en moyenne à 640 places,
- le taux de remplissage était plutôt de **68%** par rapport à la capacité officielle de 914 places.

Pour la grande scène du Théâtre Plein Air (TPA), le délégataire déclarait que le taux de remplissage était toujours de 100% de la jauge officielle.

Comme cela a été effectué pour l'analyse du rapport 2020, il est intéressant, pour l'année exceptionnelle que constitue 2021, d'analyser ces taux de fréquentation au regard des jauges officielles de chacune des 4 scènes figurant à la convention :

- Grande scène du TCF : 914 places : 31% en moyenne pour 77% retenu par le délégataire
- Karo Kann TCF : 100 places : 26% en moyenne pour 96% retenu par le délégataire
- Grande scène TPA : 1 000 places : 47% en moyenne pour 89% retenu par le délégataire
- Badamiers TPA : 252 places : 18% en moyenne pour 96% retenu par le délégataire

Ces écarts en 2021 proviennent, comme en 2020, du fait que le délégataire raisonne pour déterminer ses taux sur les jauges ajustées à la fois des aménagements techniques et des règles de distanciation.

Par ailleurs, le délégataire présente, comme pour les années 2017-2018-2019-2020 :

- un détail de la fréquentation de chacune des représentations (p. 92, p.167 et suivantes du rapport)
- au tableau ci-dessous une synthèse des taux de fréquentation (ou de remplissage) sur les 216



représentations de sa programmation, selon la dominante artistique, permettant un autre type d'approche de la fréquentation : 28% des représentations ont un taux de remplissage inférieur à 80% (27% en 2020 ; 25% en 2019).

Taux moyen de fréquentation par genre de représentations en 2021 (Programmation du délégataire)									
Taux de fréquentation	Cinéma Conf	Cirque	Danse	Humour	Musique	Théâtre	Autres	Total	%
<30%	3	0	1	0	6	10	7	27	13%
De 30% à 40%	1	0	0	0	1	2	0	4	2%
De 40% à 60%	0	0	6	1	4	1	0	12	6%
De 60% à 80%	3	0	4	1	6	3	0	17	8%
>80%	18	4	46	7	30	50	0	155	72%
<b>TOTAUX</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>57</b>	<b>9</b>	<b>47</b>	<b>66</b>	<b>7</b>	<b>215</b>	<b>100%</b>

*La politique tarifaire* a été préalablement proposée et approuvée par la collectivité. La répartition tarifaire (sur les entrées de la programmation du délégataire) est détaillée de façon **très transparente** (p. 178 à 183), le délégataire justifiant que **le tarif moyen pratiqué en 2021 est de 13.90 €** (10.00 € en 2020 ; 12.40 € en 2019 ; 9.89 € en 2018 ; 9.79 € en 2017).

Ce tarif moyen est à rapprocher du plafond conventionnel du tarif normal à 25 €.

Concernant *les tarifs libres* autorisés dans la limite de 30% de la programmation annuelle (20% à la DSP précédente), le délégataire (p.155 du rapport) déclare les avoir utilisés pour 8 des 216 représentations issues de la programmation, soit pour 3.7% de celle-ci (10 des 120 représentations en 2020 soit pour 8.3% ; 39 des 249 représentations en 2019, soit pour 15.6% ; 20 représentations/243, soit pour 8,23% en 2018).

Il convient de préciser que le délégataire n'a pas sollicité pour l'année 2021, comme pour 2020, 2019, 2018 et 2017, la révision des tarifs publics qui lui était ouverte aux termes de l'art.27.1 de la convention.

#### **Périodes et raison de fermeture des théâtres :**

Les deux sites ont été fermés pour congé annuel aux dates ci-après, la collectivité en ayant été informée préalablement et formellement comme le prévoit la convention (art. 9) : du 01/01 au 4/01 inclus ; du 17/07 au 1/08 inclus ; du 18/12 au 31/12 inclus.

**Bilan des principaux incidents et réclamation des usagers du service :** le délégataire indique (p. 94 du rapport) qu'aucun incident n'est à relever au niveau des usagers (aucune réclamation ni incident signalé non plus en 2020, 2019 et 2018).

#### **I.3 Concernant l'élargissement du public :**

Comme demandé par la collectivité en correction des rapports 2017 et 2018, depuis 2019 le délégataire développe davantage la justification de ses *actions en faveur de l'élargissement du public* (p.76 à 121).

Par rapport à son rapport d'activités précédent (2020), le délégataire reformule sa stratégie de conquête de nouveaux publics (page 75 du rapport) selon 3 axes (p.86 du rapport) :

- L'accès à l'information à travers les médias, car « il est un élément déterminant influençant à la

fois le spectateur et le non-spectateur, l'objectif étant de créer de la convivialité, de la proximité, de désacraliser les lieux de culture et **d'initier le dialogue avec un public qui pourrait se sentir exclu de la sphère culturelle** car n'en possédant pas les codes ».

Cette axe se décline par une relation média renforcée en vue de la communication de l'offre : partenariat privilégié avec Antenne Réunion, avec des médias populaires (Visu, Télémag, RTL, Rires et Chansons), les sites culturels, les blogs ; une stratégie digitale avec Cultureklik.re et Bongou.re, avec les réseaux sociaux Facebook (500 000 comptes touchés – 300 000 en 2020), Instagram, Twitter et LinkedIn et le développement du site du délégataire [www.TEAT.re](http://www.TEAT.re) ; l'utilisation d'un CRM-gestion de la relation client avec des informations personnalisées.

- La construction d'offres personnalisées, notamment en direction du secteur associatif, déclinée en 2021 avec des associations de quartier de Saint-Louis pour l'expérience Antigone, l'Association Jeunes Bois de Pomme, l'Association Familles Solidaires de Sainte-Suzanne.
- La médiation, car « elle renforce l'ancrage des TEAT dans leur environnement et permet d'attirer les plus éloignés de l'offre culturelle. Une attention particulière est également portée au jeune public, car il s'agit de la formation du public de demain. »

Après avoir rappelé que les restrictions sanitaires ne se sont assouplies qu'à compter du mois de septembre, le délégataire indique que la fréquentation des théâtres délégués, à 83% en moyenne, a été globalement meilleure qu'en métropole (p.80) où la moyenne était de 40 à 50%, sans toutefois indiquer ses sources.

Notre retraitement des taux de fréquentation des représentations du délégataire ci-dessus exposé tendrait plutôt à considérer que le taux de fréquentation a été proche de celui indiqué pour la métropole.

Le délégataire présente les données relatives au développement du public autour de 3 axes de données :

- C-1-La poursuite de la fidélisation et du développement du public via une politique d'adhésion pour 2021 :

	Particuliers			Comités d'entreprise		Adhésion ponctuelle par festival
	Pass Solo	Pass Duo	Total	Adhésions	Adhésion groupe	
2015			496	14		
2016 (1 <sup>er</sup> semestre)	102	150	684	17		
2017	323	412	735	12 (dont 7 renouvellements)	7	1 499 PASS (Toto Total, Total Jazz et Total Danse)
2018	342	459	801	12 (dont 6 renouvellements)	6	480 PASS (Toto Total et Total Danse)
2019	342	459	801	11 (dont 6 renouvellements)	6	921 PASS (Toto Total et Total Danse)
2020	283	406	689	12	2	99 PASS (Total Danse)
	Mécénat individuel					
	Pass Solo	Pass Duo	Total			
	37	53	90			
2021	202	224	426	12	6	62 PASS (Total Danse)
	Mécénat individuel					
	Pass Solo	Pass Duo	Total			
	12	18	90			
Evo 2021/2019 hors mécénat ind	-140	-235	-375	1	0	-859
	-41%	-51%	-47%	6%	0%	-93%
Evo 2021/2019 yc mécénat ind	-128	-217	-285			
	-37%	-47%	-36%			

En 2021 :

- le nombre d'adhésion :
  - o des particuliers a diminué de 36% par rapport à 2019 (il avait diminué de 14% en 2020 par rapport à 2019) avec prise en compte des PASS mécénat individuel lancés à la fin de 2019 (permettant une défiscalisation de partie de l'adhésion)
  - o des entreprises est resté le même qu'en 2020 et a même augmenté d'une unité par rapport à 2019. Il en a été de même pour les réservations de groupe. Il est à noter que depuis 2017, le nombre de comités d'entreprises adhérents reste inférieur à celui de 2016.
- Le nombre de PASS pour festival a diminué de 93% par rapport à 2019 et de 37% par rapport à 2020, étant observé que, comme en 2020, un seul des deux festivals habituellement programmés a pu être organisé en 2021 (en 2019, le nombre de PASS pour les deux festivals avait quasiment doublé par rapport à 2018, avec l'introduction d'une formule mécénat individuel)

L'impact de la crise sanitaire est réel sur les adhésions individuelles.

- C-2-Des actions à destination du jeune public (moins de 26 ans) avec :

	Etablissements scolaires	Nombre de spectateurs élèves ou étudiants	Visites commentées des théâtres	Rencontres avec les artistes	Atelier de pratique artistique
	Communes		(élèves et étudiants)	(jeunes et adultes)	(jeunes et adultes)
2015		14 341	1120	2741	1508
2016		7199	242	1320	211
(1 <sup>er</sup> semestre)					
2016	39 établissements	2179	254	120	37
(2 <sup>ème</sup> semestre)	13 communes				
2017	96 établissements	19 238	551	3 300	184
	20 communes				
2018	97 établissements	14 931	385	304	205
	17 communes				
2019	124 établissements	20 739	709	1 008	80
	18 communes				
2020	77 établissements	7 878	326	814	
	15 communes				
2021	63 établissements	8 539	1260	1 836	
	15 communes				
Evolution 2021/2019	-61 établissements	-12 200	551	828	-80
	-3 communes	-59%	78%	82%	-100%

En 2021, la diminution d'activités a impacté, comme en 2020, les actions en faveur des jeunes publics :

- 63 établissements scolaires ont bénéficié des actions (77 établissements en 2020, 124 en 2019)
- 15 communes ont bénéficié des actions (15 communes en 2020, 18 en 2019)
- 8 539 élèves ou étudiants ont assisté à des spectacles (7 878 en 2020, 20 739 en 2019)
- 1 260 élèves ont bénéficié de visites guidées des théâtres (326 en 2020, 709 en 2019)
- 1 836 jeunes ont bénéficié de rencontre avec des artistes (814 en 2020, 1008 en 2019)

Certaines des actions nouvelles à l'attention des jeunes menées en 2019 ont pu être poursuivies en 2020 puis en 2021 :

- développement d'outils à l'attention des enseignants (programmes dédiés, espace enseignant sur le site, formulaire de réservation en ligne, des ressources pédagogiques enrichies)
- dispositif TEAT au collège : intervention de 6 artistes sur 15 collèges (12 en 2020, 50 en 2019-2020), restitution du travail des élèves sur la scène Karo Kann pour l'action avec l'artiste Didier Boutiana
- Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), sur la base de projets d'établissements scolaires : 6 artistes ont pu intervenir sur 5 écoles, 4 collèges et un lycée
- résidences en territoire scolaire : 2 artistes en danse sur 2 lycées (2 lycées en 2020, 3 collèges et 1 école en 2019)
- atelier de danse urbaine à Salazie comme en 2020 dans le cadre du PACTe conclu avec la

commune ayant touché 3 écoles et le collège (à Mafate en 2019)

- ateliers de lecture expressive au TEAT Champ Fleuri ; action « Jeunes reporters culture » menée avec 1 collège et 1 lycée (présence en conférence de presse des TEAT, rencontre avec les artistes et journalistes)
- représentations familiales parents-enfants le mercredi après-midi en partenariat avec la CAF
- la 4<sup>ème</sup> édition du concours départemental d'éloquence ouvert aux collégiens et lycéens a pu être organisée en 2021, malgré le contexte sanitaire.

- C-3-Les actions pour autres publics spécifiques :

Années	Tout public : « l'art d'être spectateur »	Public des Hauts et des communes rurales	Publics porteurs de handicap
2015	2 709 personnes	3 180 spectateurs sur 25 représentations sur 15 communes	
2016 (1 <sup>er</sup> semestre)	1 188 personnes	4 440 spectateurs sur 16 représentations sur 10 communes	14 représentations sur 12 établissements spécialisés
2016 (2 <sup>ème</sup> semestre)	Néant	Néant	4 représentations 9 établissements
2017	2750 spectateurs	1 420 spectateurs St-Louis, St-Benoît, Pl.des Palmistes, St-André, Salazie ( <i>et aussi St Pierre et St Paul</i> )	196 personnes 11 établissements 1 représentation au TCF
2018	2634 spectateurs	7 408 spectateurs St-Benoît, Pl.des Palmistes, St-André, Salazie, Cilaos, Les Avirons, Le	290 personnes 13 établissements
2019	1 315 spectateurs	681 spectateurs Les Avirons, Bras-Panon, La Plaine des Palmistes, Saint-Joseph, Sainte-Rose, Salazie, La Possession (Mafate)	617 personnes 11 établissements
2020	450 spectateurs	1 650 spectateurs Cilaos, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Suzanne, Saint-Joseph, Salazie,	153 personnes 9 établissements
2021		1 226 spectateurs Saint-Benoît, Plaine des Palmistes, Saint-Gilles-Les-Hauts, Trois-Bassins, SalazieSainte-Suzanne, Saint-André, Le Tampon	92 personnes 7 établissements
Evo 2021/2019	-1 315 spectateurs -100%	545 spectateurs 80%	-525 personnes -85%

→ En 2019, il était relevé par la collectivité :

- d'une part que les actions en direction des publics des Hauts était en nette diminution. En 2020, le délégataire avait corrigé cette tendance, malgré la crise sanitaire. **En 2021**, le délégataire a touché 1226 spectateurs, soit 424 de moins qu'en 2020, mais davantage qu'en 2019 (+545)
- d'autre part que le délégataire ne justifiait toujours pas d'actions nouvelles en faveur du développement des publics, à l'exception des jeunes. Là aussi, le délégataire a cherché à corriger la tendance **en 2020 et en 2021** par l'augmentation de sa communication (confère ci-dessus), bien que les effets n'aient pu être mesurés étant donné les restrictions sanitaires
- en 2021, l'action « l'art d'être spectateur », développée depuis le début de la convention a été reconduite, même si elle n'est pas exposée au rapport en un paragraphe spécifique. Elle a été développée sous 3 formes : des rencontres avec les équipes artistiques venant de se produire ; des présentations de saison ; des répétitions publiques.

#### I.4 Concernant l'accompagnement des artistes réunionnais :

En 2021, le délégataire a poursuivi la **mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des artistes initié en 2017 et intitulé « artiste associé »** dont les objectifs sont notamment :

- un soutien accru à la création,
- la diffusion de son répertoire,
- un accompagnement approfondi à la démarche artistique,
- une dynamique de collaboration renforcée avec les structures culturelles du territoire,
- une structuration des projets via une aide financière au développement administratif.

Depuis 2017, 7 artistes ou équipes artistiques ont bénéficié du label « artistes associés » et ont été accompagnés dont 2 ont terminé leurs parcours d'accompagnement (en danse Lionel Mérian - Création de Somin et diffusion en 2019 dans le cadre de Total Danse ).

En 2021, 4 artistes et 1 équipe artistique, les mêmes qu'en 2020, ont bénéficié du label « artistes associés et ont été accompagnés :

- en musique : *Labelle* (Atelier de création d'œuvres orchestrales ; accueil en résidence au CENT-QUATRE à Paris en 2019) a terminé sa création en février 2020 avec le bénéfice de l'allocation d'une enveloppe de coproduction et de l'achat de représentations (budget alloué : 11 000 €)
- en danse : *Didier Boutiana* : « Le Sol oblige – Cie Soul city », pièce créée en octobre 2021 sur la grande scène du TÉAT Champ Fleuri en ouverture du Festival Total Danse a bénéficié de temps de résidences de création au TÉAT Champ Fleuri, d'une enveloppe de coproduction, de l'achat de représentations, d'une résidence en territoire scolaire et d'actions en direction du jeune public, notamment dans le cadre du dispositif TÉAT au Collège (budget alloué : 17 630€)
- en théâtre : *Vincent Fontano* Pièce « Après le feu », cette œuvre était prévue en avril 2021. En raison de la crise sanitaire et de l'interdiction d'accueil de « grand public », une restitution à destination des professionnels (financeurs publics, journalistes, programmeurs, artistes, ...) et une représentation scolaire se sont malgré tout déroulées au TÉAT Champ Fleuri. Cette création a bénéficié de temps de résidences de création aux TÉAT, d'une enveloppe de coproduction, de l'achat de représentations et de très nombreuses actions en direction des publics (Budget alloué : 13240€)

*Nicolas Givran* : Après avoir bénéficié d'une résidence en février-mars 2020 au Cent-Quatre à Paris avec reprise de son spectacle « Dis-oui » avec une version en

anglais « Say yes » créée en 2021 et jouée en 1 représentation au TCF (budget alloué : 5 050€)

- en arts plastiques : *Emma Di Orio*, a intégré le label dans le cadre du PACTe signé avec la Commune de Cilaos et le Collège Alsace Corré devant aboutir à 2 expositions au TCF en 2021 et 2022 (budget alloué : 14 000 €).

**Prestations artistiques pour des captations audiovisuelles** : l'année 2021 ayant été marquée par un grand nombre d'annulations liées à la crise sanitaire, le délégataire a souhaité accompagner les artistes en leur proposant de se produire pour la réalisation de formats audiovisuels : 14 artistes de La Réunion ont participé à la réalisation des programmes courts « Quand je pense que Cendrillon avait la permission de minuit » : Sully Andoche, Filip Auchère, Lola Bonne Carrère, Valérie Cros, Vincent Fontano, Léo Gombaud, Sergio Grondin, Eric Lauret, Daniel Léocadie, Pierre-Armand Malet, Isabelle Martinez, Delixia Perrine, Fanny Turpin, Floriane Vilpont

**L'objectif visant à programmer au moins 60% d'artistes de La Réunion chaque année est atteint.**

En 2021, le nombre de représentations d'artistes réunionnais réalisées s'est élevé à 183 sur 216 issues de la programmation propre du délégataire (98 en 2020, 147 en 2019, 178 en 2018, 185 en 2017), soit **85% du nombre représentations issues de la programmation réalisée en propre par le délégataire (120) et 83% des représentations totales (216)**. Ce taux était de 80% en 2020, 67% en 2019, 73% en 2018 et 67% en 2017.

Le tableau ci-dessous récapitule les actions en faveur des artistes réunionnais en 2021 et leurs variations par rapport à 2019 (plus pertinentes en comparaison que 2020).

Sont en progression la programmation d'artistes réunionnais, les créations, les coproductions, les accueils plateau, en lien, comme en 2020, avec la difficulté à faire venir des artistes de l'extérieur.

Sont en diminution les sessions de formation en relation avec la crise sanitaire.

Accompagnement d'artistes	2021	2020	2019	2018	2017	Variation* 2021/2019
Programmation d'artistes réunionnais	85% (page 74 du rapport)	80% (page 35 du rapport)	67%	73% (page 17 du rapport)	67% (page 25 du rapport)	18%
"Artistes associés"	5	6	7	5	5	-29%
Co-production	7	7	1	4	3	600%
Résidences de création	13	8	12	6	6	8%
Accueil plateau	8	4	4	13	7	100%
Sessions ou parcours de formation		3	9	13	15	-100%
Captations	9					

\*Calcul de la Variation :  $Va - Vd / Va * 100$

*Les cachets des artistes tant réunionnais que ceux de l'extérieur sont présentés, comme pour 2020, 2019,*

2018 et 2017, de manière transparente au rapport (p.184 et suivantes)

Le délégataire (p. 139, 140 et 187 du rapport) déclare les mises à disposition de matériels suivants aux autres structures artistiques de l'île :

	Matériel			Représentations	
	Nombre de matériels prêtés	Jours de prêts	Structures bénéficiaires	Spectacles dans salles partenaires	Salles de diffusion partenaires
2015		6 513	42	15	9
2016 (1 <sup>er</sup> semestre)		529	8	11	1
2016 (2 <sup>ème</sup> semestre)		444	10	2	2
2017	142	1 883	12	18	7
2018	165	1 030	6	29	7
2019	318	2 753	15	20	10
2020	86	4 006	9	13	6
2021	97	4 088	12	22	7
Evo 2021/2019	-221	1 335	-3	2	-3
	-69%	48%	-20%	10%	-30%

En 2021, le nombre de jours de prêts de matériels est en légère augmentation par rapport à 2020, mais en augmentation très nette par rapport à 2019 (+48%). En 2020, l'augmentation par rapport à 2019 correspondait à des mises à disposition de longue durée (mêmes matériels prêtés aux mêmes 9 structures pendant 361 ou 365 jours), le matériel était resté en grande partie dans ces structures toute l'année. En 2021, 12 structures ont bénéficié de 4 088 jours de prêt de matériel, en légère augmentation par rapport au nombre de structures bénéficiaires en 2020 (9 structures pour 4 006 jours de prêt). 5 de ces 12 structures ont conservé le matériel pendant 365 jours et 1 pendant 317 jours.

Il peut donc être conclu que l'augmentation importante du nombre de jours de prêts en 2021 par rapport à 2019, comme en 2020, résulte de ces mises à dispositions de longue durée.

Il est à noter pour 2021 que:

- parallèlement, le nombre de structures bénéficiaires de ces prêts a diminué (-20%), comme en 2020, par rapport à 2019
- le nombre de matériels en prêt a fortement diminué (-69%) par rapport à 2019
- Une légère augmentation des représentations dans les salles de diffusion partenaires par rapport à 2019 (+10%) malgré la crise sanitaire.

Le délégataire indique par ailleurs, comme pour 2020 :

- avoir poursuivi sa participation à la plateforme Zévi, créée en 2019, réunissant une très grande diversité d'acteurs culturels et qui a été appréciée en 2020 par les visiteurs nationaux de l'opération RIDA



- s'être réuni à 4 reprises (les 17 mars, 8 avril, 19 mai et 24 novembre) avec les structures de diffusion de l'île et avoir poursuivi ses collaborations avec 30 structures culturelles réunionnaises (liste en page 137 du rapport). Ces structures étaient 26 en 2020.
- avoir continué le partenariat initié en 2020 avec la Caisse d'Allocations Familiales avec 2 évènements :
  - o 1 représentation de YES de la Cie Massala – Fouad Boussouf au TCF ouverte aux familles relevant de la CAF
  - o 1 représentation au TEAT Plein Air pour les familles relevant de la CAF et les salariés de la CAF

Il indique avoir également :

- accueilli les Etats généraux du multilinguisme dans les Outre-Mer organisé par le Ministère de la Culture et à cette occasion deux représentations : 3 artistes réunionnais, 1 artiste venu de Mayotte et 1 venu de Nouvelle-Calédonie
- accompagné des professionnels dans leur projet en assurant auprès d'eux des mises à disposition de salles ou en construisant avec eux un parcours personnalisé, avec notamment l'organisme AP RUN (formateur de directeur de centre aérés, D.G.F-OI pour un parcours de formation mis en place par cet organisme pour la formation et l'examen de SSIAP, participation au programme Wagon initié par Didier Boutiana)

#### I.5 Concernant la coopération régionale :

En 2021, 24 représentations (26 en 2020, 49 en 2019) ont emporté la participation d'artistes provenant des pays du peuplement de La Réunion ou partageant la même histoire.

#### I.6 Concernant le partenariat avec les communes (Programme PACTe à l'offre) :

En 2020, 44 représentations décentralisées ont été réalisées sur l'ensemble des microrégions Est, Sud, Ouest et Nord et ont touché 19 communes de l'île (13 en 2020 sur 13 communes, 62 en 2019 sur 17 communes, 62 en 2018 sur 14 communes et 37 en 2017 sur 12 communes, aucune action n'ayant été réalisée en décentralisation au début de la période de cette nouvelle DSP d'août à décembre 2016).

**Concernant l'objectif de mise en œuvre de PACTe avec les 24 communes de l'île**, élément substantiel de la convention, le délégataire expliquait à son rapport 2018 qu'il s'était concentré en 2018 sur la conclusion d'un PACTe avec les communes de Saint-Pierre, Saint-Paul et Bras-Panon, qu'un contenu d'actions spécifiques et le cadre partenarial avait été adressé à ces communes au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 et que les signatures interviendront en 2019. La Collectivité faisait remarquer à l'analyse des rapports 2018 et 2017 que cette insuffisance méritait d'être corrigée.

**En 2019, seul le PACTe de la Commune de Saint-Pierre avait été conclu.** Le délégataire avait indiqué à son rapport d'activités 2019 (p.126 du rapport) travailler à la conclusion en 2020 de PACTe avec les communes de Salazie, Plaine des Palmistes, Cilaos, Sainte-Rose, Saint-Philippe.

#### En 2020, seuls 2 nouveaux PACTe ont été signés :

- **avec la commune de Salazie** portant sur la diffusion de spectacles de l'équipe artistique associée LABELLE à Hellbourg en 2021, sur deux projets de danse urbaine et musique sur les années scolaires 2020/2021, sur l'accueil de public sur les scènes déléguées à raison de 4 groupes par an
- **avec la commune de Cilaos** portant sur un projet artistique innovant visant à valoriser l'art de la broderie avec le concours de l'artiste plasticienne associée Emma Di Rorio, une présence artistique permanente (atelier de dessin dans différentes écoles et 1 résidence au collège Alsace

Corré), des représentations régulières à Cilaos et la venue de groupes de publics à des représentations sur les scènes déléguées.

**En 2021, 3 nouveaux PACTe ont été signés :**

- *avec la commune de Saint-Louis* portant sur la mise en place d'ateliers d'une durée de 44 heures d'interventions de 5 artistes de la Cie Kisa Mi Lé auprès d'associations Saint-Louisiennes des quartiers prioritaires de Bois de Nèfles Cocos, la Rivière et Roches-Maigres ; sur la venue des publics au TÉAT Plein Air (pour une visite guidée du théâtre et des répétitions publiques) et au TÉAT Plein Air (pour la création du spectacle Antigone de la compagnie Kisamilé)
- *avec la commune de Sainte-Rose et avec la commune de Saint-Paul, mais dont les actions ont été reportées en 2022 du fait des restrictions de la crise sanitaire*

**Au 31/12/2021, 6 PACTe ont donc été signés.**

**En 2021, la mise en œuvre des 3 PACTe conclus avant 2021 s'est déroulé comme ci-après :**

- pour le PACTE signé avec la *Commune de Saint-Pierre* : programmation au théâtre Lucet Langenier de 6 artistes ou compagnies (Compagnie Nou Jou, Fabio Mourouvin, Compagnie Parterre, compagnie Sylvain Riéjou, Compagnie Tic & Tac, Vincent Fontano) et la mise à disposition de matériels et de personnels.
- pour le PACTE signé avec la *Commune de Salazie* : projet de dans urbaine avec la Compagnie Soul City de Didier Boutiana, projet musique avec le compositeur Labelle et en partenariat le Musée des musiques et instruments, l'ORR et l'Ecole de musique de Salazie ainsi que 3 établissements scolaires, 2 venues sur des représentations au TEAT Champ Fleuri et TEAT Plein Air
- pour le PACTE signé avec la *Commune de Cilaos* : Mise en valeur de la Maison de la broderie avec le concours de Vincent Fontano, ateliers de dessin-expositions de la plasticienne Emma Di Orio, venue de publics de Cilaos aux 2 TEAT

*La galerie du TCF a accueilli 5 expositions sur 208 jours en 2021 (pour 5 expositions sur 94 jours en 2020, 5 sur 192 jours en 2019, 5 sur 191 jours en 2018 et 5 sur 257 jours en 2017).*

*Gestion du quota de dates ouvert à la Collectivité par la Convention* (8 jours) : 4 dates a été mobilisées par le Département en 2021 (pour 1 date en 2020, 5 dates en 2019) - (p.153 du rapport)

## Conclusion sur la partie artistique du rapport du Déléataire 2021

- **La crise sanitaire COVID-19 a moins fortement impacté l'activité du délégataire qu'en 2020 mais l'a néanmoins perturbé: annulation ou report en 2021 de 63 représentations soit 22% de la programmation (94 en 2020, soit 44% de la programmation en 2020), baisse de 63% de la fréquentation par rapport à 2019 (pour une baisse de 71% en 2020 par rapport à 2019) vu les périodes de fermeture et les règles de distanciation par ailleurs lorsque les représentations ont pu être réalisées.**

**Les obligations conventionnelles de 160 représentations au minimum sur les 4 scènes ont pu être respectées avec 172 représentations sur les 4 scènes. Il convient de préciser que cette obligation de 160 représentations au minimum est répartie sur chacune des 4 scènes (confère infra) et que la répartition minimale sur les 4 scènes est satisfaite pour 2021.**

Pour rappel, ces obligations n'avaient pu être respectées en 2020 avec 107 représentations réalisées, mais le délégataire en avait été libéré, pour cas de force majeure, par avenant n°3 à la convention conclu le 23 juillet 2020.

- **La part des représentations issue des locations représente 2% (5% en 2020), bien en deçà du plafond de 25%. Elle révèle la difficulté pour tous les programmeurs aussi de se projeter dans le contexte sanitaire.** La question de l'attractivité des scènes pour les programmeurs privés du spectacle vivant posée en 2019, où les locations représentaient 9% de la programmation, reste toujours en suspens.

- **Les artistes réunionnais ont été programmés à raison de 85% des représentations.** L'obligation conventionnelle minimale de 60% est largement respectée. Ce taux de 85%, en augmentation par rapport à 2020 (78%) et 2019 (67%), est une traduction de la difficulté à faire venir des artistes de l'extérieur en 2021 comme en 2020.

- **3 nouvelles conventions ont été conclues en 2021 dans le cadre du programme de partenariat PACTe avec les Communes de Saint-Louis, Sainte-Rose et Saint-Paul** après celles conclues avec la Commune de Saint-Pierre en 2019, puis de Salazie et Cilaos en 2020. **La mise en œuvre de cette prescription substantielle du cahier des charges avec 6 communes demeure toutefois nettement insuffisante car ayant vocation à concerner les 24 communes de l'île, même si les 44 représentations décentralisées ont touché 19 communes (13 représentations sur 13 communes en 2020, 39 représentations sur 17 communes en 2019).**

- Les données relatives aux taux de remplissage annoncés à 83% par le délégataire sont basés sur les jauges restreintes du fait des prescriptions sanitaires. **Par rapport aux jauges correspondant aux capacités d'accueil officielles des 4 scènes déléguées, ce taux de remplissage moyen est de 39% (46% en 2020) sur les 2 grandes scènes et de 22% (27% en 2020) sur les 2 petites scènes.**

► **Le délégataire, dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire, a su adapter son activité à la crise sanitaire COVID-19 pour satisfaire ses obligations minimales contractuelles**

► **La mise en œuvre des PACTe avec les communes, le développement des nouveaux publics et l'analyse des fréquentations demeurent en 2021, comme pour les années précédentes, des engagements conventionnels insuffisamment mis en œuvre et à améliorer.**

## II. – Partie technique – art.34.2 de la convention :

Cette partie du rapport annuel doit contenir des informations relatives aux :

- **biens affectés au service public** : inventaire, détail des prestations d'entretien et de maintenance effectuées, détail des renouvellements effectués, description des travaux réalisés, récapitulatif des rapports de visite des organismes de contrôle
- **personnel** : liste par catégorie (administratif, artistique, technique), type de contrat (CDD, CDI, intermittent), nombre d'heures travaillées en équivalent temps plein (ETP), nombre d'accidents du travail, observations de l'Inspection du Travail).

### II.1 Biens affectés au service public :

Pour l'année 2021 considérée, ont été traités :

#### II.1.1. L'inventaire au 31 décembre 2021 :

une liste comptable des biens mobiliers a été fournie au rapport d'activités de la période considérée avec intégration des acquisitions.

#### II.1.2. Le détail des prestations d'entretien et de maintenance effectuées :

les dépenses d'entretien et de maintenance s'élèvent à 118 830 € et représentent 2.9% des dépenses de fonctionnement, en légère diminution en proportion des dépenses d'exploitation par rapport à 2020 (113 708 € représentant 2.8% des dépenses d'exploitation en 2020, 121 122 € et 2.8% en 2019, 112 371 € et 2.8% en 2018 ; 98 567 € et 2.2 % en 2017).

Ce taux correspond aux objectifs discutés lors des négociations en vue du choix du délégataire.

DEPENSES D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	2016 (janvier-10 août)	2016 (11/08-31/12)	2017	2018	2019	2020	2021
Entretien répar. de biens immobiliers	6 330,00	8 216,00	27 213,00	26 529,00	24 295,00	28 469,00	30 094,00
Entretien répar. de véhicules	2 950,00	5 908,00	5 176,00	5 228,00	4 157,00	9 062,00	1 638,00
Entretien répar. de matériels et outillages	8 268,00	1 282,00	4 890,00	10 521,00	5 765,00	9 378,00	11 473,00
Entretien divers					1 800,00	300,00	650,00
Maintenance	37 911,00	18 212,00	61 288,00	70 093,00	85 204,00	66 499,00	74 975,00
<b>TOTAL ENTRETIEN ET MAINTENANCE</b>	<b>55 459,00</b>	<b>33 618,00</b>	<b>98 567,00</b>	<b>112 371,00</b>	<b>121 221,00</b>	<b>113 708,00</b>	<b>118 830,00</b>
DEPENSES TOTALES D'EXPLOITATION	2 568 793	1 550 420	4 492 015	4 077 118	4 344 291	3 451 319	4 118 921
<b>PART ENTRETIEN ET MAINTENANCE DANS LES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,9%</b>

#### II.1.3. L'utilisation de la dotation de renouvellement :

Le délégataire doit affecter annuellement une quote-part de la subvention d'exploitation du Département à une dotation de renouvellement pour un montant de **250 000 € (HT)**. Ce montant correspond à 9.01% de la subvention annuelle de fonctionnement (2 775 000 €).

D'accord parties à la convention, au 31/12/2019, un solde cumulé de 276 280.21 € des dotations annuelles cumulés n'avait pas été engagé et restait à utiliser.

En 2021, le délégataire déclare (page 203 de son rapport) avoir dépensé **52 726.34 €** (340 143.30 € en 2020 ; 205 694.97 € en 2019 ; 131 711.97 € en 2018 ; 211 065.02 € en 2017).

Le tableau-ci-dessous fait état de la consommation figurant aux comptes financiers du délégataire (p 26 de l'Annexe des comptes) depuis le démarrage de la DSP (11. 08.16) :

MISE EN ŒUVRE DE LA DOTATION DE RENOUELEMENT DU 11 AOUT 2016 AU 31/12/2021 (Données du délégataire) - Comptes remis le 31 mai 2022												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL					
<b>Dotation</b>	<b>97 945,21</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>1 347 945,21</b>				
Agencement- aménagements	3 930,00	52 960,60	25%	56 771,40	43%	20 617,70	10%	114 647,30	34%	32 542,30	62%	281 469,30
Logiciels		11 231,00	5%	0,00	0%	11 472,00	6%	14 053,00	4%	0,00	0%	36 756,00
Matériel tech-outillage	14 619,94	107 540,42	51%	59 279,64	45%	78 474,18	38%	171 636,82	50%	7 735,64	15%	439 286,64
Matériel de transport		24 195,77	11%	0,00	0%	83 657,26	41%	-0,03	0%	0,00	0%	107 853,00
Matériel bureautique et inform	4 397,00	14 172,07	7%	15 750,93	12%	11 475,53	6%	39 907,47	12%	12 448,40	24%	98 151,40
Mobilier	156,00	965,26	0%	0,00	0%		0%		0%		0%	1 121,26
<b>Total des dépenses</b>	<b>23 102,94</b>	<b>211 065,12</b>	<b>75%</b>	<b>131 801,97</b>	<b>57%</b>	<b>205 696,67</b>	<b>90%</b>	<b>340 244,56</b>	<b>100%</b>	<b>52 726,34</b>	<b>100%</b>	<b>964 637,60</b>
<b>Soldes annuels</b>	<b>74 842,27</b>	<b>38 934,88</b>		<b>118 198,03</b>		<b>44 303,33</b>		<b>-90 244,56</b>		<b>197 273,66</b>		
<b>Dépenses cumulées</b>	<b>23 102,94</b>	<b>234 168,06</b>		<b>365 970,03</b>		<b>571 666,70</b>		<b>911 911,26</b>		<b>964 637,60</b>		
<b>Solde cumulé</b>		<b>113 777,15</b>		<b>231 975,18</b>		<b>276 278,51</b>		<b>186 033,95</b>		<b>383 307,61</b>		

Conformément aux dispositions de l'art. 29.1 de la convention, le solde cumulé de dotation non utilisée de 383 307.61 € au 31/12/2021 (276 280.21 € au 31/12/2020) doit être conservé en provision dans les comptes du délégataire et ajouté à la dotation de l'exercice suivant. Cette provision est bien portée en provision à l'annexe des comptes (p.33).

Le délégataire atteste (p 26 de l'Annexe des comptes) d'un engagement cumulé au 31/12/2021 de :

- 964 537 € au 31/12/2021 (911 810 € au 31/12/2020), comportant toujours un écart de 101.26 € constaté en 2020 avec le montant de 911 911.26 € indiqué en p 26 de la même Annexe 2020,
- et d'un solde non-utilisé de 383 408 € (avec les 101 € d'écart sus-évoqué) en Annexe de ses comptes d'exploitation -p. 33) et la provision correspondante de 383 408 € est bien constatée au passif du bilan (compte 1561 des comptes joints au rapport).

Il est noté que le délégataire, **en 2021**, a adressé à la collectivité 2 demandes d'engagements de dépenses :

- une 1<sup>ère</sup> le 30/09/2021 pour un montant de 16 062.69 € HT, validé par la collectivité à hauteur de 12 908.59 € HT (non validée en partie pour le solde de 3 154.10 € HT)
- une 2<sup>ème</sup> le 15/12/2021 pour un montant de 32 229.59 € HT, validé par la collectivité à hauteur de 29 501.86 € HT (non validée en partie pour le solde de 2 727.73 € HT)

**Le montant total des dépenses validées par la collectivité en 2021 est ainsi de 42 410.45 € HT** et le solde des demandes non validées est de 5 881.83 € HT.

**Or le délégataire comptabilise à ses comptes 52 726.34 € HT en écart de 10 315.82 € HT par rapport aux validations de la collectivité.**

#### **Pour rappel :**

➔ Sur les dépenses de 340 143.30 € engagés par le délégataire en 2020, certaines n'avaient pas obtenu la validation préalable de la collectivité conformément aux dispositions de l'art 29 de la convention. Ces dernières dépenses représentaient un montant de 176 330 €.

La collectivité mandatant les sommes correspondant à ses validations, le montant total des dépenses validées et mandatées par elle au délégataire s'élevaient à 735 480 € et le solde non-utilisé au 31/12/2020 pour la collectivité était en définitive de 362.465 €.

Ainsi au 31/12/2021, le montant total des dépenses validées et mandatées par la collectivité au délégataire s'élèvent à 777 891.18 € (735 480 €+42 410.45 €) et le solde non-utilisé au 31/12/2021 pour la collectivité est de 570 054.03 € (362.465 € + 207 589.55 € de dotation non utilisée en 2021).

L'écart entre la comptabilisation des dépenses engagées comptablement par le délégataire (964 537 €) et le montant des dépenses validées par la collectivité (777 891.18 €) est ainsi porté au 31/12/2021 à 186 645.82 € (+10 315.82 €) issus de l'écart ci-dessus présenté pour 2021).

► Le délégataire a introduit, par voie d'avocat, une contestation de ces données le 18 septembre 2021. La collectivité a constitué également avocat et a contesté, par ailleurs, la charge exceptionnelle de 301 127 € passée en 2020 aux comptes du délégataire.

Le délégataire fait mention de ce litige en pages 26 et 27 de l'annexe à son rapport financier en indiquant notamment que :

- 753 391€ ont fait l'objet d'une validation
- 211 146 € sont encore en cours d'analyse

→ En absence de production par le délégataire de la programmation pluriannuelle en mobilier au 31/12/2017, le Département avait limité à partir de début 2018 les mandatements de la dotation de renouvellement aux urgences justifiées et expressément validées. Ainsi, si les dotations annuelles 2016 et 2017 avaient été mandatées à 100%, les dotations 2018-2019-2020 n'ont été mandatées que partiellement.

En 2018, l'affectation au renouvellement de biens mobiliers était encore très dominante (67% des dépenses) même si elle diminuait par rapport à 2017 (75% des dépenses).

En 2019, les dépenses qui atteignaient un total de 205 694.97 € et dont l'urgence avait certes été validée, concernaient à **90%** de renouvellement de biens mobiliers.

Or, la convention prévoit que l'affectation de la dotation de renouvellement doit se faire aussi bien sur des travaux de renouvellement que sur du renouvellement de biens mobiliers. Il importe donc de préserver les conditions d'un réel équilibre entre les priorités en travaux et en renouvellement des mobiliers.

Sur recommandation et avec le concours de la collectivité, le délégataire a fait procéder :

- en 2017, à un diagnostic de l'état des biens immobiliers par un bureau d'étude. Cette étude a permis de classer les besoins de travaux en degré d'urgence d'intervention échelonné de 0 à 4 et de répartir les prises en charge entre le délégataire et la collectivité avec un accord des 2 parties quant à la répartition de la prise en charge et sur les degrés de priorités,
- en 2019, à un diagnostic des biens mobiliers de sorte à proposer de la même manière une programmation pluriannuelle justifiée.

Ces études ont fait l'objet à compter de septembre 2019 d'échanges techniques entre la Collectivité et le délégataire, mais au 31/12/2020 les dépenses de 735 480 € validées par la collectivité se répartissent ainsi :

- 248 927 € de travaux sur l'immobilier (34%)
- 486 553 € de renouvellement de mobiliers (66%)

Pour le délégataire, à la même date et en tenant compte des 176 330 € non validés par la collectivité, les dépenses comptabilisées de 911 810 € se répartissent à raison de :

- 248 927 € de travaux sur l'immobilier (27%)

- 662 883 € de renouvellement de mobiliers (73%), les 176 330 € non validés correspondant à du renouvellement de mobiliers

Le Comité de suivi du 17 mai 2021 a souhaité assurer un rééquilibrage et la collectivité a proposé au délégataire, par courriers des 15 et 22 juin 2021, une répartition de la dotation de renouvellement jusqu'au terme de la convention le 10 août 2022 comme ci-après :

- budget disponible : 764 520 € correspondant au solde au 31/12/2020 (362 465.21 €), à la dotation 2021 (250 000 €) et à la dotation 2022 prorata temporis (152 054.79 €)
- répartition des dépenses :
  - o validation des travaux immobiliers prévus à la PPI V7 en date du 26/03/2021 examiné en comité de suivi :
    - sur le site de Champ-Fleuri à raison de 8 opérations pour un montant total de 46 100 € selon un tableau d'opérations annexé
    - sur le site du Témat Plein Air à raison de 10 opérations pour un montant total de 438 300 € selon un tableau d'opérations annexé
  - o réaffectation des 176 330 € de dépenses non validées à des travaux immobiliers que le délégataire devrait proposer dans un délai très rapproché.
  - o gel des dépenses en matière de renouvellement de mobilier avec toutefois création d'une réserve de 100 000 € en pour les urgences éventuelles.
  - o correction des écarts constatés à la marge.

**Ce cadrage des dépenses a été la référence pour les validations de la collectivité en 2021 et le demeurent en 2022.**

**Il convient de rappeler que par Avenant n°5, signé le 28 juillet 2022 entre la collectivité et le délégataire, la convention de DSP a été prolongée d'un an jusqu'au 10 août 2023.**

**Cette prolongation emporte une dotation supplémentaire de renouvellement de 250 000 € qui devra faire l'objet d'une affectation sur ajustement de la programmation pluriannuelle d'investissement.**

#### II.1.4. Le récapitulatif des rapports de visite des organismes de contrôle :

Le délégataire atteste au rapport (p.199 et 200) des contrats de vérification des installations électriques et de contrôle des moyens de secours, d'alarme et de protection contre l'incendie qui ont été contrôlés sur sites :

- registres de sécurité
- contrats de maintenance

Il fournit, en annexe de son rapport annuel (pages 388 à 415), copie de ces rapports de contrôle.

#### II.2. La situation du personnel :

L'évolution des effectifs est retranscrite ci-après.

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2016 (Données du 01/09/2015 - 10 août 2016)						Rappel effectif 2015	Evolution 2016/2015	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD et vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	8		3		11	11	0	0%
Artistique	6			3	9	13	-4	-31%
Communication	3				3	3	0	0%
Technique	20	1	4	12	37	37	0	0%
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>60</b>	<b>64</b>	<b>-4</b>	<b>-6%</b>
Equivalent temps plein	37,00 ETP	0,80 ETP	1,12 ETP	4,48 ETP	43,40 ETP	43,09 ETP	0,31 ETP	0,72%
Heures travaillées 1 ETP =	56 980 h	1 232 h	8 624 h		66 836 h	66 359 h	477 h	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2016 au 31 décembre 2016						Rappel effectif au 10 août 2016	Evolution au 31/12/2016	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD et vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	8		1		9	11	-2	-18%
Artistique	6				6	9	-3	-33%
Communication	3				3	3	0	0%
Technique	18	1		7	26	37	-11	-30%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>44</b>	<b>60</b>	<b>-16</b>	<b>-27%</b>
Equivalent temps plein	35,00 ETP	0,80 ETP	0,01 ETP	0,92 ETP	36,73 ETP	43,40 ETP	-6,67 ETP	-15,37%
Heures travaillées 1 ETP =	53 900 h	1 232 h	1 432 h		56 564 h	66 836 h	-10 272 h	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2017 au 31 décembre 2017						Rappel effectif au 31/12/2016	Evolution au 31/12/2017	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD et vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	6		2		8	9	-1	-11%
Artistique	3			9	12	6	6	100%
Communication	3				3	3	0	0%
Technique	14	1		74	89	26	63	242%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>83</b>	<b>112</b>	<b>44</b>	<b>68</b>	<b>155%</b>
Equivalent temps plein	26,00 ETP	0,80 ETP	0,05 ETP	4,47 ETP	31,32 ETP	36,73 ETP	-5,41 ETP	-14,73%
Heures travaillées 1 ETP =	40 040 h	1 232 h	6 961 h		48 233 h	56 564 h	-8 331 h	
1 540 h								



SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2018 au 31 décembre 2018						Rappel effectif au 31/12/2017	Evolution au 31/12/2018	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD sur vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	6		3		9	8	1	13%
Artistique	3	3	4	2	12	12	0	0%
Communication	3				3	3	0	0%
Technique	14	1	1	60	76	89	-13	-15%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>62</b>	<b>100</b>	<b>112</b>	<b>-12</b>	<b>-11%</b>
Equivalent temps plein	26,00 ETP	2,30 ETP	0,65 ETP	4,93 ETP	<b>33,88 ETP</b>	<b>31,32 ETP</b>	<b>2,56 ETP</b>	<b>8,17%</b>
Heures travaillées 1 ETP =	40 040 h	3 542 h		8 593 h	52 175 h	48 233 h	3942 h	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2019 au 31 décembre 2019						Rappel effectif au 31/12/2018	Evolution au 31/12/2019	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD sur vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	6		3		9	9	0	0%
Artistique	3	1	3	3	10	12	-2	-17%
Communication	3	1			4	3	1	33%
Technique	12	2		84	98	76	22	29%
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>87</b>	<b>121</b>	<b>100</b>	<b>21</b>	<b>21%</b>
Equivalent temps plein	24,00 ETP	2,30 ETP	0,05 ETP	6,19 ETP	<b>32,54 ETP</b>	<b>33,88 ETP</b>	<b>-1,34 ETP</b>	<b>7,56%</b>
Heures travaillées 1 ETP =	36 960 h	3 542 h		9 610 h	50 112 h	52 175 h	-2063	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2019 au 31 décembre 2020						Rappel effectif au 31/12/2019	Evolution au 31/12/2020	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD sur vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	5				5	9	-4	-44%
Artistique	4		3	7	14	10	4	40%
Communication	2	1			3	4	-1	-25%
Technique	14	1		50	65	98	-33	-34%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>57</b>	<b>87</b>	<b>121</b>	<b>-34</b>	<b>-28%</b>
Equivalent temps plein	25,00 ETP	1,30 ETP	0,28 ETP	2,41 ETP	<b>28,99 ETP</b>	<b>32,54 ETP</b>	<b>-3,55 ETP</b>	<b>-10,91%</b>
Heures travaillées 1 ETP =	38 500 h	2 002 h		4 143 h	44 645 h	50 112 h	-5467	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2021 au 31 décembre 2021						Rappel effectif au 31/12/2020	Evolution au 31/12/2021	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD vacation, intérim	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	6		2		8	5	3	60%
Artistique	5		1	41	47	14	33	236%
Communication	2				2	3	-1	-33%
Technique	14	1	1	36	52	65	-13	-20%
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>77</b>	<b>109</b>	<b>87</b>	<b>22</b>	<b>25%</b>
Equivalent temps plein	27,00 ETP	0,80 ETP	0,28 ETP	3,28 ETP	31,36 ETP	28,99 ETP	2,37 ETP	8,17%
Heures travaillées 1 ETP =	41 580 h	1 232 h		5 482 h	48 294 h	44 645 h	3649	
1 540 h								
			Diminution depuis début DSP		-12,04			
					ETP			

*Au 31/12/2017, au titre de cette DSP, 12 licenciements de personnel permanents avaient été enregistrés : 11 équivalents temps plein (ETP) en cumul (1 des agents étant parti le 31 décembre 2016) dont 2 personnels administratifs ; 3 personnels artistiques ; 6 personnels techniques.*

*Le délégué n'avait connu aucun nouveau départ en 2018.*

*En 2019, 3 agents avaient quitté la structure : le responsable RH, 1 agent d'entretien et le régisseur principal.*

Les deux premiers avaient été remplacés par des recrutements externes pour le premier dans le même mois, pour le second dans le mois suivant. Le remplacement du régisseur avait donné lieu à une promotion interne.

**En 2020 :**

- **1 agent avait quitté la structure :** la responsable RH qui a été remplacé par 1 agent en recrutement externe, mais qui n'a pas réussi sa période d'essai. Une promotion interne de la responsable comptable a permis de pourvoir au poste.
- **2 agents techniques avaient été recrutés :** tous 2 au TCF, à compter de février 2020 : 1 technicien son (en remplacement d'un salarié déclaré inapte) et 1 technicien électricien en remplacement du technicien promu en 2019 au poste de régisseur principal.

**En 2021 :**

- 2 agents permanents ont été recrutés (1 comptable et 1 assistante de production), portant le nombre d'agents en CDI à temps plein à 27 et à 1 agent à temps partiel à 80% (25 agents en CDI à temps plein en 2020, 24 en 2019)
- 1 agent en CDI à temps partiel a quitté la structure
- Le nombre d'agents vacataires est passé à 4 (3 en 2020, 6 en 2019) pour 0.28 Equivalents temps plein au total (0.28 ETP en 2020, 0.05 ETP en 2019)
- Le nombre d'agents en CDD relevant du régime d'intermittents du spectacle est passé à 77 agents pour 3.28 ETP (57 en 2020 pour 2.41 ETP, 87 en 2019 pour 6.19 ETP)

Pour l'ensemble des agents, en 2021, le nombre d'heures travaillées est de 48 294 heures, en

**augmentation de 3 649 heures par rapport à 2020** (44 645 h), qui était en diminution de 5 467 h par rapport à 2019 (50 112 h), lui-même en diminution de 2 063 h par rapport aux 52 175 h de 2018.

**L'augmentation en heures par rapport à 2020 correspond à 2.37 ETP** (diminution en 2020 de 3.55 ETP par rapport à 2019). Cette augmentation en 2021 correspond au solde ETP de diverses évolutions détaillées au tableau ci-dessus : diminution du nombre d'agents techniques intermittents et en vacation (-13) ; diminution du nombre d'agents administratifs en vacations (-1) ; diminution d'un agent permanent à temps partiel en communication (-1) ; compensée par une augmentation du nombre d'agents artistiques intermittents (+33) et administratifs (+3).

**Le nombre total d'équivalents temps plein est passé ainsi de 43.40 ETP** au début de la convention de DSP en 2016 à **31.36 ETP au 31/12/2021**, soit en diminution de 12.04 ETP correspondant sensiblement aux 12 agents licenciés en début de DSP.

Il sera important de surveiller encore comment les effectifs et les heures travaillées évolueront en 2022, mais il peut être constaté que le délégataire a conservé sa structuration en personnel depuis ces licenciements, cette structuration pouvant servir de référence .

A l'organigramme fonctionnel, l'obligation conventionnelle (art.21) de désigner une personne chargée de la responsabilité technique du suivi des travaux en qualité de correspondant de nos services concernés n'est toujours pas satisfaite. Le délégataire est toujours organisé avec un responsable technique pour chacun des deux sites.

**En 2021, le délégataire indique (page 211 du rapport) :**

- **qu'aucun accident du travail n'est intervenu** (en 2020, un accident du travail était intervenu le 2 mars 2020 au TCF ayant entraîné une période d'arrêt de l'agent de 59 jours. En 2019, un accident du travail avait été déclaré, intervenu le 29/03/2019 et ayant occasionné un arrêt de travail de 16 jours).
- **qu'aucune observation de l'Inspection du Travail ne lui a été adressée (comme en 2020, 2019 et 2018)**

**Le nombre de jours de congés restant à solder était de 222 jours soit en moyenne de 7.5 jours par agents** (180 jours au 31/12/2020 -6.5 jours en moyenne ; 111 jours au 31/12/2019 -4 jours en moyenne ; 182.5 jours au 31/12/2018 – 6.08 jours en moyenne). **Cette moyenne correspond à un ratio de gestion satisfaisant en ce que la structure réussit à faire épuiser leurs congés par les agents en janvier, ceci d'autant que 28 de ces 222 jours non soldés sont crédités en compte épargne temps, ce qui ramène la moyenne des congés non soldés à 6.5 jours par agent.**

### Conclusion sur la partie technique du rapport du délégataire

La Collectivité :

- **continue à déplorer l'engagement par le délégataire au 31/12/2020 de 176 330 € de dépenses de renouvellement mobilier, malgré son refus exprès de les valider** et malgré sa demande exprimée en 2019 que la programmation pluriannuelle soit davantage rééquilibrée à compter de 2020 entre les biens mobiliers et immobiliers,
- **déplore que ce montant ait été porté à 186 645.82 € au 31/12/2021**

- prend acte de l'arrêt, au niveau de la collectivité, du **niveau d'engagement** de la dotation de renouvellement à **777 891.18 €**, **déduction faite des 186 645.82 €**, et du **solde non utilisé cumulé de 570 054.03 €** au 31/12/2021
- valide la reconduction du cadrage des **dépenses à effectuer jusqu'au terme de la convention à ses courriers des 15 et 22 juin 2021 pour un solde au 31/12/2021 de 722 108.82 €** pour la période de la DSP courant jusqu'au 10/08/2022 et la répartition telle que proposée à ces courriers ci-avant :
  - . Validation des travaux immobiliers à raison de :
    - 8 opérations (montant total de 46 100 €) selon tableau annexé sur le site de Champ-Fleuri
    - 10 opérations (montant total de 438 300 €) selon tableau annexé sur le site du Témat Plein Air
  - . Réaffectation des 176 330 € de dépenses non validées à des travaux immobiliers que le délégataire devrait proposer dans un délai très rapproché.
  - . Gel des dépenses de renouvellement de mobilier mais création d'une réserve (100 000 €) pour les urgences
  - . Correction des écarts constatés à la marge
- **prend acte**, du fait de la prolongation de la DSP pour une durée d'une année supplémentaire, **d'une dotation complémentaire de renouvellement de 250 000 € qui devra faire l'objet d'une affectation sur ajustement de la programmation pluriannuelle d'investissement**
- **prend note** de l'évolution au 31/12/2021 de l'effectif des agents permanents (28 en 2021, 27 en 2020, 28 en 2019 et 30 en 2018) et **de la structuration du délégataire en personnel (agents permanents, vacataires et intermittents) sur la base engagée depuis 2017 correspondant au 31/12/2021 à 31.36 équivalents temps plein, en diminution de 12 équivalents temps plein depuis la reprise du personnel au démarrage de la DSP**
- relève de nouveau la **non-satisfaction de l'obligation pour le délégataire de désigner une personne chargée de la responsabilité technique.**

### **III. – Partie financière – art. 34.3 de la convention :**

Les comptes annuels ont été remis, certifiés par le commissaire aux comptes qui a déclaré qu'**aucun élément ne remettait en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes**. Ils sont présentés en la forme requise par la convention et l'art. 1411-7 du CGCT. Ainsi, ils sont établis en rappelant les données de l'exercice précédent.

Le tableau ci-après reprend les éléments des comptes d'exploitation de 2021 et leur comparaison par rapport à ceux de 2020, 2019, 2018 et 2017. Comme pour les comptes de 2020, la référence à l'offre de candidature à la DSP n'est pas proposée pour cet exercice en ce qu'elle n'apparaît pas pertinente en cette année 2021 encore exceptionnelle où les recettes propres du délégataire en sont différentes à la suite de la crise sanitaire COVID-19.

*(cf tableau page suivante)*

COMPTES D'EXPLOITATION										
	2017	2018	2019	2020	2021		EVOLUTION 2021/2020		EVOLUTION 2021/2019	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Recettes spectacles invités	49 044	27 695	35 385	75 000	43 800	1,09%	-31 200	-41,6%	8 415	23,78%
Recettes billetterie	529 501	528 333	688 629	233 102	230 398	5,71%	-2 704	-1,2%	-458 231	-66,54%
Recettes co-réalisation	404 883	392 156	531 502	103 095	262 071	6,49%	158 976	154,2%	-269 431	-50,69%
Recettes co-production	11 137	16 226	14 610	6 984	16 701	0,41%	9 717	139,1%	2 091	14,31%
Recettes d'animation	359		640		750	0,02%	750		110	17,19%
Locations de salles	186 854	136 892	137 801	43 792	34 532	0,86%	-9 260	-21,1%	-103 269	-74,94%
Mise à disposition			36 970	9 600	550	0,01%	-9 050	-94,3%	-36 420	-98,51%
Autres recettes et sponsorings	274 067	272 376	242 304	122 797	169 505	4,20%	46 708	38,0%	-72 799	-30,04%
Location matériels						0,00%	0		0	
Location buvettes	9 775	8 775	10 220	1 319	3 035	0,08%	1 716	130,1%	-7 185	-70,30%
Produits annexes	37 579	36 211	10 205	927	3 110	0,08%	2 183	235,5%	-7 095	-69,52%
<b>Sous-total recettes propres d'activités</b>	<b>1 503 199</b>	<b>1 418 664</b>	<b>1 708 266</b>	<b>596 616</b>	<b>764 452</b>	<b>18,9%</b>	<b>167 836</b>	<b>28,1%</b>	<b>-943 814</b>	<b>-55,2%</b>
Subvention Département	2 775 000	2 775 000	2 775 000	2 775 000	2 775 000	68,75%	0	0,0%	0	0,00%
Subvention Département compl révisionnet autres	6 422	18 719		84 372	113 306	2,81%	28 934	34,3%	113 306	
Subvention Départ contrepartie EUROPE LEADER		42 476	6 317			0,00%	0		-6 317	-100,00%
<b>Sous-total subvention Département</b>	<b>2 781 422</b>	<b>2 836 195</b>	<b>2 781 317</b>	<b>2 859 372</b>	<b>2 888 306</b>	<b>71,6%</b>	<b>28 934</b>	<b>1,0%</b>	<b>106 989</b>	<b>3,85%</b>
Subvention Région spécifique	20 000	20 000	100 000	88 000	80 000	1,98%	-8 000	-9,1%	-20 000	-20,00%
Subvention ETAT DAC OI	150 500	140 500	169 500	192 500	175 500	4,35%	-17 000	-8,8%	6 000	3,54%
Subvention Ville de Saint-Denis						0,00%	0		0	
Subvention Ville de Saint-Paul		20 000			12 500	0,31%	12 500		12 500	
Subvention TCO						0,00%	0		0	
Subvention Rectorat de La Réunion	10 000	6 900	6 500	10 211	4 890	0,12%	-5 321	-52,1%	-1 610	-24,77%
<b>Sous-total subventions autres hors CEE</b>	<b>180 500</b>	<b>187 400</b>	<b>276 000</b>	<b>290 711</b>	<b>272 890</b>	<b>6,76%</b>	<b>-17 821</b>	<b>-6,1%</b>	<b>-3 110</b>	<b>-1,13%</b>
Subvention EUROPE-LEADER-FEDER		134 270	12 106			0,00%	0		-12 106	-100,00%
Subvention EUROPE-LEADER Contrepartie-Dpt						0,00%	0		0	
Subvention ONDA	8 610	13 343	15 636	4 676	2 994	0,07%	-1 682	-36,0%	-12 642	-80,85%
Subvention CNV (Centre National des Variétés)						0,00%	0		0	
Subvention SACEM						0,00%	0		0	
Subventions autres	2 900		1 733	3 052		0,00%	-3 052	-100,0%	-1 733	-100,00%
<b>Sous-total autres subventions</b>	<b>192 010</b>	<b>335 013</b>	<b>305 475</b>	<b>298 439</b>	<b>275 884</b>	<b>6,8%</b>	<b>-22 555</b>	<b>-7,6%</b>	<b>-29 591</b>	<b>-9,7%</b>
<b>Sous-total subventions TTC</b>	<b>2 973 432</b>	<b>3 171 208</b>	<b>3 086 792</b>	<b>3 157 811</b>	<b>3 164 190</b>	<b>78,4%</b>	<b>6 379</b>	<b>0,2%</b>	<b>77 398</b>	<b>2,5%</b>
TVA sur subventions	-50 806	-51 327	-51 391	-53 506	-53 747	-1,33%	-2 115	3,95%	-2 356	4,58%
<b>Sous-total subventions HT</b>	<b>2 922 626</b>	<b>3 119 881</b>	<b>3 035 401</b>	<b>3 104 305</b>	<b>3 110 443</b>	<b>77,1%</b>	<b>6 138</b>	<b>0,2%</b>	<b>75 042</b>	<b>2,5%</b>
Mécénat :CANAL+; Brasseries Bourbon;Mascarin	30 000	47 000	121 000	99 150	127 000	3,15%	27 850	28,1%	6 000	4,96%
<b>Sous-total autres produits</b>	<b>60 000</b>	<b>47 000</b>	<b>121 000</b>	<b>99 150</b>	<b>127 000</b>	<b>3,15%</b>	<b>27 850</b>	<b>28,1%</b>	<b>6 000</b>	<b>4,96%</b>
<b>Sous total cotisations des adhérents</b>	<b>13 093</b>	<b>17 769</b>	<b>14 821</b>	<b>15 679</b>	<b>13 149</b>	<b>0,33%</b>	<b>-2 530</b>	<b>-16,1%</b>	<b>-1 672</b>	<b>-11,28%</b>
<b>RAP &amp; Transfert de charges -Fonds dédiés</b>	<b>157 200</b>	<b>122 800</b>	<b>273 968</b>	<b>220 336</b>	<b>136 404</b>	<b>3,38%</b>	<b>-83 932</b>	<b>-38,1%</b>	<b>-137 564</b>	<b>-50,21%</b>
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>4 656 118</b>	<b>4 726 114</b>	<b>5 153 456</b>	<b>4 036 086</b>	<b>4 151 448</b>	<b>102,9%</b>	<b>115 362</b>	<b>2,9%</b>	<b>-1 002 008</b>	<b>-19,4%</b>
Salaires et traitements	1 695 001	1 260 034	1 407 909	1 242 481	1 302 499	31,6%	60 018	4,8%	-105 410	-7,49%
Charges sociales	633 324	533 798	595 398	396 922	579 493	14,1%	182 571	46,0%	-15 905	-2,67%
<b>Sous-total charges de personnel</b>	<b>2 328 325</b>	<b>1 793 832</b>	<b>2 003 307</b>	<b>1 639 403</b>	<b>1 881 992</b>	<b>45,7%</b>	<b>242 589</b>	<b>14,8%</b>	<b>-121 315</b>	<b>-6,06%</b>
Variation de stocks	-47 460	2 054	26 145	-4 890	5 521	0,1%	10 411	-212,9%	-20 624	-78,88%
Achats et charges externes	2 073 001	2 021 758	2 093 020	1 228 748	1 367 339	33,2%	138 591	11,3%	-725 681	-34,67%
Impôts et taxes	35 804	37 247	40 002	31 659	28 584	0,7%	-3 075	-9,7%	-11 418	-28,54%
Dotation aux amortiss. provisions, fonds dédiés	0	3 914		20 000	330 983	8,0%	310 983	1554,9%	330 983	
Autres charges : droits d'auteurs- divers droits	102 345	118 992	128 969	27 912	54 293	1,3%	26 381	94,5%	-74 676	-57,90%
DAP créances douteuses				3 207		0,0%	-3 207	-100,0%	0	
Provisions pour risques		99 321	52 848	172 820		0,0%	-172 820	-100,0%	-52 848	-100,00%
Quote part reversé au preneur		294 377	381 930	82 461	200 209	4,9%	117 748	142,8%	-181 721	-47,58%
DAP Dotation renouvellement		250 000	250 000	250 000	250 000	7,2%	0	0,0%	0	0,00%
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>4 492 015</b>	<b>4 621 495</b>	<b>4 976 221</b>	<b>3 451 320</b>	<b>4 118 921</b>	<b>119,3%</b>	<b>667 601</b>	<b>19,3%</b>	<b>-857 300</b>	<b>-17,2%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>164 103</b>	<b>104 619</b>	<b>177 235</b>	<b>584 766</b>	<b>32 527</b>		<b>-552 239</b>	<b>-94,4%</b>	<b>-144 708</b>	<b>-81,6%</b>
Produits financiers	147	39	369	192	185					
Charges financières	2 384	4 126	4 993	2 503	5					
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 237</b>	<b>-4 087</b>	<b>-4 624</b>	<b>-2 311</b>	<b>180</b>					
Produits exceptionnels	8 519	10 524	36 393	28 583	2 466					
Charges exceptionnelles	2 346	4 954	103 835	312 014	31 349					
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>6 173</b>	<b>5 570</b>	<b>-67 442</b>	<b>-283 431</b>	<b>-28 883</b>					
Total des produits	4 664 784	4 736 677	5 190 218	4 064 861	4 154 099					
Total des charges	5 030 449	4 630 575	5 085 049	3 765 837	4 150 275					
<b>Résultat</b>	<b>-365 665</b>	<b>106 102</b>	<b>105 169</b>	<b>299 024</b>	<b>3 824</b>					

Le Fermier a remis à la collectivité ses comptes d'exploitation relatifs à l'exercice 2021 le 31 mars 2022 dans le délai fixé par la Convention.

### III.1 Analyse du résultat net

Les comptes du délégataire révèlent un **résultat net comptable excédentaire de 3 824 € (299 024 € en 2020)** résultant :

- d'un résultat d'exploitation excédentaire de 32 527 € (excédentaire de 584 766 € en 2020),
- d'un résultat financier excédentaire de 180 € (déficitaire de 2 311 € en 2020)
- d'un résultat exceptionnel déficitaire de 28 883 € (déficitaire de 283 431 € résultant d'une charge exceptionnelle de 301 127 € en 2020)

Le report à nouveau cumulé de l'exploitation de la DSP (situation nette) passe en conséquence de 50 325 € au 31/12/2020 à 54 149 € au 31/12/2021 (pour rappel, le résultat 2020 de 299 024 € avait permis de rétablir une situation nette de – 269 007 € au 31/12/2019 à 50 325 € au 31/12/2020).

**L'exploitation cumulée de la DSP au 31/12/2021 par le délégataire reste donc excédentaire au 31/12/2021 (de 54 149 €). Elle n'était plus déficitaire au 31/12/2020.**

#### ***Concernant la révision de la subvention départementale pour l'exercice 2021***

Il convient de préciser que le délégataire a sollicité et facturé, le 30 mars 2021, la révision de la subvention de compensation du Département qui lui est ouverte aux termes de l'art.27.4 de la Convention, étant stipulé à la convention que cette demande doit être faite au plus tard le 31 mars.

La facturation du délégataire était de 100 708.90 €.

Le calcul établi par l'assistant de la collectivité était de **106 089.03 €** (soit de 3.82% de la subvention initiale de 2 775 000 €), calcul validé par M. Le Payeur Départemental le 21 avril 2021. **Le délégataire a été notifié**, par l'assistant de la collectivité, de ce montant le 21 avril 2021 **et a donné son accord** par mail le 26 avril 2021.

Pour rappel, la révision de la subvention en 2020 s'était élevée à 83 589.96 €. Le délégataire n'avait pas sollicité de révision en 2019 ; le montant de la révision était de 18 719 € en 2018 et de 6 422 € en 2017.

**Il est à noter que les comptes du délégataire ne détaillent pas la subvention départementale annuelle en 2020 et 2021. Il a pu être noté des rattachements à chacun de ces 2 exercices comportant des erreurs pour – 7 217.96 € en 2020 et +7 216.07 € en 2021. Ces erreurs concernent, en 2020, la comptabilisation de la subvention spécifique à l'opération RIDA et le solde de la révision 2020 qui sont enregistrées en 2021 et se compensent à 1.89 € près. Elles ne faussent donc pas les comptes.**

#### ***Concernant la part de la subvention départementale dans le total des recettes***

L'obligation financière principale de la convention prévoit (art. 30.1) que la subvention de compensation de la collectivité délégante ne peut dépasser le plafond de 80% des recettes d'exploitation du délégataire en moyenne sur 3 ans (Article 27 alinéa 2). Pour la dernière période de 3 ans, ce plafond est respecté, la subvention de la Collectivité représentant 64.8% des recettes totales d'exploitation sur la période 2019-2020-2021 (61.3% sur la période 2018-2019-2020 ; 57.6% sur la période 2017-2018-2019).

#### ***Concernant l'impact de la crise sanitaire COVID-19***

En 2020, un avenant (Avenant n°3 du 23 juillet 2020) avait dû être passé pour adapter les dispositions de la convention à la crise sanitaire COVID-19 et avait maintenu le montant contractuel annuel de la subvention d'exploitation du Département de 2 775 000 €, toute modification de ce montant pouvant emporter le risque de qualification d'une telle modification de modification substantielle de la convention.

Pour le même motif, les dispositions de la convention relatives à la révision annuelle n'avaient pas été modifiées.

### III.2 Analyse de l'évolution des recettes et dépenses en 2021 par rapport à 2020 et 2019

III.2.1. Une légère augmentation des recettes totales d'exploitation (4 151 449 €) de 2.86%, soit de 115 362 €, par rapport à 2020, mais une diminution de 19.04%, soit de 1 002 008 €, par rapport à 2019 (5 153 456 €)

Par rapport à 2020, les recettes totales d'exploitation s'améliorent donc très légèrement.

Elles ne retrouvent pas leur niveau de 2019, malgré la crise des gilets jaunes qui en avait encore légèrement impacté le début d'année.

Cette évolution globale par rapport à 2019 résulte de la crise sanitaire (diminution du nombre de représentations et jauges limitées des spectacles au regard des règles de distanciation). Ainsi, on constate en 2021 par rapport à 2019 :

- Une diminution de 55.2% des recettes propres d'activités (65.1%, soit -1 111 650 € en 2020) par rapport à 2019, selon les principales évolutions ci-après :
  - o Diminution de 449 816 € (66%) des recettes de billetterie (274 198 € en 2021 pour 724 014 € en 2019)
  - o Diminution de 269 431 € (50.69%) des recettes sur coréalisation (262 071 € en 2021 pour 531 502 € en 2019)
  - o Diminution de 103 269 € (74.94%) des recettes sur location des 4 scènes (34 532 € en 2021 pour 137 801 € en 2019)
- Une diminution de 66 799 € soit de 18% (30.04% en 2020) des recettes de mécénat-sponsoring : 296 505 € en 2021 pour 363 304 € en 2019
- Une diminution de 29 591 €, soit de 9.7% (-2.3% en 2020, soit de - 7036 €) du niveau des subventions publiques autres que celles du Département, avec principalement une diminution de 20% (20 000 €) de la subvention spécifique de La Région compensée par une légère augmentation de la subvention de la DAC OI (+6000 €) et de nouveau une subvention de la Commune de Saint-Paul (12 500 €)
- Une augmentation de 3.8% de la subvention de compensation du Département du fait de la mise en œuvre de la révision conventionnelle (confère ci-avant).

*La part de la subvention départementale est en 2021 de 71.6% des recettes totales d'exploitation (70.8% en 2020), alors qu'elle était de 54% en 2019. Elle reste néanmoins en-dessous du plafond de 80% en moyenne sur 3 années fixé à l'article 30.1 de la convention (confère ci-avant).*

III.2.2. Une augmentation globale des dépenses d'exploitation de 19.4%, soit de 667 601 €, par rapport à 2020, mais demeurant en diminution de 17.2%, soit de 857 300 €, par rapport à 2019

Chacune des dépenses d'exploitation a diminué par rapport à son montant en 2019, ainsi pour les principales :

- Diminution des achats de spectacles et charges externes de 725 681 €, soit de 34.67% (864 272 €, -41,3% en 2020) : 1 367 339 € en 2021 pour 2 093 020 € en 2019
- Diminution des charges de personnel de 121 315 €, soit de 6.06% (363 904 €, -18.2% en 2020), dont

- 105 420 € soit -7.49% (-165 428 €, -11.7% en 2020) de salaires et traitements et 15 905 €, soit de -2.67% (198 475 €, -33.3% en 2020) de charges sociales
- Diminution des droits d'auteurs de 74 676 € soit de 57.90% (101 057 €, -78.4% en 2020) : 54 298 € en 2021 (27 912 € en 2020) pour 128 969 € en 2019
- Diminution des quote-parts à reverser sur coproduction de 181 721 €, soit de 47.58% (-299 469 €, -78.4% en 2020) : 200 209 € en 2021 pour 381 930 € en 2019

*Il est à noter que:*

- *la diminution des achats de spectacles et charges externes représente 75% de la diminution globale des dépenses. Cela s'explique par la diminution des imports de spectacles*
- *les coproductions restent limitées par rapport à 2019*
- *la diminution de 121 315 € des charges de personnel s'explique notamment par la diminution du recours aux intermittents (-2.91 équivalent temps plein)*
- *le délégataire n'a plus bénéficié en 2021 des aides de l'Etat liées au chômage partiel, n'ayant pas eu recours à du chômage partiel*
- *l'activité 2021 reste encore fortement impactée financièrement par la crise sanitaire et explique encore les écarts par rapport à 2019*

III.2.3. Un résultat d'exploitation excédentaire de 32 527 € (584 766 € en 2020), mais un résultat global encore impacté par des charges exceptionnelles de 31 349 € d'annulation de fonds européens

Le résultat d'exploitation excédentaire de 32 527 € est impacté par la perte définitive de fonds européens attendus au titre du Gal Grand Est, pour cause d'annulation de certaines actions lors de la crise dite « des gilets jaunes début 2019. Cette perte est constatée définitivement en 2021.

Associé aux recettes financières et exceptionnelles qui sont mineures, **le résultat global est en conséquence excédentaire de 3 824 €.**

50% de ce résultat serait à reverser à la collectivité, soit 1 912 € constatés en provision par le délégataire.

III.3. Situation du compte de bilan, du compte d'exploitation cumulé de la délégation de service public et de la relation financière avec le Département

III.3.1. Un compte de bilan à peine rétabli au niveau des fonds propres du délégataire et du compte d'exploitation cumulé de la délégation de service public

Aux termes de l'exercice 2021, hors droits du concédant (sur les matériels acquis sur dotation de renouvellement valorisé au bilan), la situation nette des fonds propres du délégataire est de 54 149 €.

Le résultat du compte d'exploitation cumulé de la délégation de service public est obtenu en retirant de ces 54 149 € les 504 € de réserve statutaire porté au bilan et s'établit à 53 645 €.

Il convient de préciser que ce résultat de 53 645 € intègre déjà les quotes-parts de 50% des résultats excédentaires 2019 et 2020 acquis au délégataire.

III.3.2. Une relation financière avec le Département encore impactée des litiges quant à la charge exceptionnelle de 301 127 € passée en 2020 et aux dépenses engagées sans consultation préalable de la collectivité au titre de la dotation de renouvellement



Les litiges portant sur ces 2 risques représentaient au 31/12/2020, aux termes des données de la collectivité, 477 457 €, à raison de :

- 301 127 € relatifs à la charge exceptionnelle passée en 2020 par le délégataire contestée par la collectivité
- 176 330 € relatifs aux dépenses engagées au titre de la dotation de renouvellement sans sollicitation de l'accord préalable de la collectivité.

Du fait de l'engagement comptable par le délégataire en 2021 pour un montant supérieur de 10 315.82 € aux validations de la collectivité au titre de la dotation de renouvellement (confère partie technique ci-avant,) **le montant des litiges passent au 31/12/2021 à 487 772.82 € à raison de :**

- **301 127 € relatifs à la charge exceptionnelle** passée en 2020 par le délégataire contestée par la collectivité
- **186 645.82 €** relatifs aux dépenses engagées au titre de la dotation de renouvellement sans sollicitation de l'accord préalable de la collectivité

III.3.3. Une constitution de provision globalement insuffisante aux comptes 2021 du délégataire au regard de ces litiges financiers en cours

L'état des provisions fourni en page 33 à l'annexe des comptes 2021 est celui-ci-après :

<u>Suivi des provisions pour risques</u>	2020		2021		
	Fin d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions ou montant utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations (Dotations de renouvellement)	186 134,00 €	250 000,00 €	52 726,00 €		383 408,00 €
<b><u>Autres Provisions</u></b>	<b>237 735,00 €</b>	<b>314 983,00 €</b>	<b>35 639,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>517 079,00 €</b>
<i>Subvention CEE Gal Grand Sud - actions non réalisées - Gilets jaunes</i>					- €
<i>Subvention CEE Gal Grand Est- actions non réalisées - Gilets jaunes</i>	33 532,00 €	- €	33 532,00 €		- €
<i>Subvention ONDA -actions non réalisées - Gilets jaunes</i>	2 107,00 €	1 550,00 €	2 107,00 €		1 550,00 €
<i>Quote-part de résultat excédentaire à reverser au Département (2019 et 2020)</i>	202 096,00 €	- €			202 096,00 €
<i>Constat risque sur charge exceptionnelle 2020</i>		100 375,00 €			100 375,00 €
<i>Constat risque sur propriété des investissements non validés par Département</i>		211 146,00 €			211 146,00 €
<i>Quote-part de résultat excédentaire à reverser au Département (2021)</i>		1 912,00 €			1 912,00 €
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>423 869,00 €</b>	<b>564 983,00 €</b>	<b>88 365,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>900 487,00 €</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>	<b>3 206,00 €</b>				<b>3 206,00 €</b>
<b>TOTAL PROVISIONS AU 31/12/2021</b>		<b>564 983,00 €</b>	<b>88 365,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>903 693,00 €</b>

Cet état des provisions fourni en page 33 à l'annexe des comptes 2021 fait apparaître :

- 383 408 € de provision constituée (réservée) au titre de la dotation de renouvellement. Ce montant correspond à la différence entre le montant cumulé des dotations de renouvellement annuelles et les dépenses engagées par le délégataire, soit au solde de dotation de renouvellement disponible au 31/12/2021 du point de vue du délégataire
- 517 079 € de provisions pour risque dont principalement :
  - o La provision de 202 096.00 € pour le remboursement de 50% des excédents à reverser au Département sur les résultats excédentaires de 2019 (52 584.28 €) et 2020 (149 511.72 €).
  - o Une provision de 1 912.00 € pour le remboursement de 50% de l'excédent à reverser au Département sur le résultat excédentaire de 2021, portant le montant total des excédents à reverser au Département à 204 008.00 €.
  - o Une provision de 100 375 € sur le risque lié à la contestation par la collectivité de la charge exceptionnelle de 301 127 € passée en 2020.
  - o Une provision de 211 146 € sur le risque lié à la contestation par la collectivité de dépenses engagées au titre de la dotation de renouvellement en 2019 et 2020 sans sollicitation de l'accord préalable de la collectivité.

*Concernant ces 2 dernières provisions, elles représentent un montant de provisions de 311 521 €. Ce montant est inférieur de 176 251.89 € au montant des dépenses contestées par la collectivité qui s'élèvent à 487 772.82 € (confère ci-dessus)*

*Le constat en provision de cette somme de 176 251.89 € aurait entraîné un déficit en 2021.*

### III.4 Conclusion au regard du résultat 2021 et des provisions constituées par le délégataire

A l'examen en 2021 de l'analyse du rapport 2020 du délégataire, votre assemblée avait décidé :

- de différer le mandatement de partie du solde de la subvention d'exploitation 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle 2020 jusqu'à épuisement des vérifications,
- d'approuver le recouvrement au profit de la collectivité de 50% (52 585 €) du résultat bénéficiaire du délégataire pour l'exercice 2019,
- d'approuver le recouvrement au profit de la collectivité de 50% (149 512 €) du résultat bénéficiaire du délégataire pour l'exercice 2020.

Ces deux montants de 52 585€ et de 149 512€ ont fait l'objet d'un titre de recettes en 2022.

A l'examen de la présente analyse du rapport 2021 du délégataire et au regard par ailleurs :

- de la considération première que les principales obligations contractuelles en termes de programmation de spectacles ont été remplies par le délégataire en 2021, malgré la crise sanitaire,
- du caractère injustifié selon l'analyse de la collectivité de la charge exceptionnelle de **301 127 €**,
- de l'engagement de **186 645.82 €** de dépenses au titre de la dotation de renouvellement sans validation préalable de la collectivité,
- de l'engagement des échanges sur ces litiges d'une valeur de 487 772.82 € au 31/12/2021 par voie d'avocat à l'initiative du délégataire depuis septembre 2021, **suivie d'une proposition de transaction** non encore aboutie,

Il est proposé :

- de maintenir le différé de mandatement de partie du solde de la subvention d'exploitation 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat,

- de ne pas renoncer au reversement à la collectivité des 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021, même si les dispositions de l'article 27.5 autorise la collectivité à les abandonner en tout ou partie, du fait des litiges en cours.

### Conclusion sur la partie financière du rapport du délégataire

La collectivité :

- ▶ décide de demander le reversement du montant de 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021,
- ▶ prend acte que les dépenses litigieuses s'élèvent au 31/12/2021 à 487 772.82 €, portant sur :
  - 301 127.00 € de charges exceptionnelles comptabilisées par le délégataire en 2020,
  - 186 645.82 € de dépenses engagées par le délégataire en 2020 et 2021 sans sollicitation de l'avis préalable de la collectivité,
- ▶ décide de maintenir le différé du mandatement de partie du solde de la subvention d'exploitation 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat .

En vous précisant que l'ensemble des documents constituant ces rapports sont consultables auprès des services, je vous prie de bien vouloir en délibérer.

#### IV/PROPOSITIONS

**Au vu des éléments proposés dans le rapport, je vous propose d'approuver :**

- sous réserve de l'ensemble des observations figurant au présent rapport, **le rapport d'activités présenté par l'Association TEAT REUNION pour l'année 2021 ;**
- **le reversement à la collectivité** de 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021 ;
- **le maintien du différé du mandatement d'une partie de la subvention de fonctionnement 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle** comptabilisée par le délégataire à ses comptes 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

**OBJET : Délégation du service public de gestion des théâtres départementaux 2016-2023 : présentation du rapport de l'année 2021 du délégataire (Association Théâtres Départementaux de La Réunion - TEAT REUNION)**

**Avis de la Commission de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Mobilité  
du 5 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

**Avis de la Commission Départementale Consultative des Services Publics  
Locaux  
du 5 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable .**

**PE / DCS SP-2022 -RAP-084 Délégation du service public de gestion des théâtres départementaux 2016-2023 : présentation du rapport de l'année 2021 du délégataire (Association Théâtres Départementaux de La Réunion - TEAT REUNION)**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Rapport 84, délégation du service public de gestion des théâtres départementaux, une présentation du rapport pour l'année 2021 du délégataire. La commission a émis un avis favorable. Questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-084**

**OBJET : Délégation du service public de gestion des théâtres départementaux 2016-2023 : présentation du rapport de l'année 2021 du délégataire (Association Théâtres Départementaux de La Réunion - TEAT REUNION)**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Mobilité en date du 5 décembre 2022,

**VU** l'avis de la Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux en date du 5 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE UNIQUE** : Au vu des éléments figurant au rapport, le Département approuve :

- sous réserve de l'ensemble des observations figurant au présent rapport, le rapport d'activités présenté par l'Association TEAT REUNION pour l'année 2021 ;
- le reversement à la collectivité de 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021 ;
- le maintien du différé du mandatement d'une partie de la subvention de fonctionnement 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle comptabilisée par le délégataire à ses comptes 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc128945-DE-1-1

## **Cyrille MELCHIOR, Président du Département**

Nous arrivons à la fin de la séance plénière. Je vous remercie pour votre participation. Pour celles et ceux qui ne font pas partie de la Commission permanente, je vous invite à rester bien évidemment, puisque s'ensuivra un repas partagé donc ici même. Et puis vous dire que merci à zot' pour tout ce que zot' la fè, pour la participation.

J'ai vu un doigt se lever.

## **Isabelle ERUDEL**

Oui, Président, juste pour terminer s'il vous plaît, juste un petit bilan. Bonjour à tous, chers collègues. Bonjour à tous les journalistes, aux services. C'est vrai que La Réunion comme nous disait tout à l'heure, connaît des crises sociales, économiques, environnementales et la situation lé grave, mais le Département il a joué un rôle primordial face à ces nombreuses problématiques. Votre tâche, M. le Président, ainsi que la nôtre, chers conseillères et conseillers, n'est pas facile, mais il faudra bien que « nou relève à nou les manches et que nous met' à nou à la tâche ». Mi voulué juste revenir vers vous par rapport au début, ce que vous aviez dit, en me remerciant pour la signature de la charte bilingue.

À mon tour, mi tiens à remercier au Président, remercier également les services, M. LOCATE en particulier, Mme CHANE-KUNE, Mme FRANÇOIS ainsi que tous les autres, chers conseillers et conseillères également dans cette bataille qui enfin, c'est un symbole fort pour nous à la veille de la fête de la liberté. C'est un geste de valorisation de notre langue. Cette charte, en tout cas, dans notre institution redonnera toute sa place à notre créole, mais aussi à notre identité réunionnaise, Président.

Le débat qui doit exister entre l'opposition entre Français et Créole parce que j'ai bien entendu autour de moi, et c'est un véritable problème, « nou n'a pas de raison d'opposer ces deux langues-là ». Ce n'est pas un débat. L'avantage est que « nou doit faire mettre une place importante à cette langue maternelle », faire attention à cette langue maternelle, prendre en compte notre contexte autour de nous pour aller vers l'extérieur comme vous disiez tout à l'heure lors de votre discours à l'extérieur. Aller vers l'extérieur. C'est ça l'objectif. « Maîtrise que nou coné déjà autour de nous, met'a li en valeur, met'a li en l'air, soyons fiers de ce que nous sommes pour aller toujours plus haut, toujours plus loin en tout cas. Merci à zot' », merci Président.

## **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci à ou et puis grand moment hier comme l'a dit et puis bah, c'est bien parce que notre langue créole, c'est notre langue maternelle, c'est ce qui fait le ciment de la société réunionnaise et nous la besoin de garder ce ciment-là et de porte a li le plus loin possible. Merci à ou, merci à zot tout'.



**Cyrille MELCHIOR, Président du Département de la Réunion :**

*La Secrétaire de Séance,*

*Le Président du Conseil Départemental,*

*Amandine HOAREAU*

*Cyrille MELCHIOR*

## **MELCHIOR, Président du Département de la Réunion :**

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue, à toutes et à tous, élu(e)s, administratifs, et distingués invités dont Mme Aude qui est avec nous, qui suit nos travaux avec assiduité.

Sans plus tarder, je donne la parole à Mme Amandine HOAREAU, secrétaire de séance, pour l'appel des conseillers. Je vous remercie de bien vouloir préciser si vous avez des procurations. Merci. Cyrille

## **Amandine HOAREAU :**

Merci Président, Mesdames, et Messieurs les élus, chers collègues, Mesdames, Messieurs les administratifs, Mesdames, Messieurs, bonjour, je vais donc de suite procéder à l'appel

*Appel des membres de l'assemblée.*

### **PRESENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE : (41)**

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### **ABSENCES AVEC PROCURATION : (6)**

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

**ABSENCES : (2)**

**Madame Nassimah DINDAR**

**Monsieur Jean-François PAYET**

**ABSENCE EN COURS DE SEANCE AVEC PROCURATION : (1)**

**Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Je vous remercie. Le quorum étant atteint, nous pouvons valablement délibérer.

Avant de démarrer l'examen des rapports, je voudrais vous présenter notre nouvelle présidente du Conseil Départemental des Jeunes. Si vous voulez bien peut-être vous rapprocher, on va lui faire une place parce que je vois qu'il y a une place là. Comme ça, toute l'assemblée pourra vous voir, ma chère Louna FIARDA, nouvelle Présidente Départementale des Jeunes.

On peut l'applaudir bien fort parce qu'elle a été élue brillamment.

*Applaudissements*

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Avant de vous laisser la parole, je voudrais vous dire quelques mots au nom de nos collègues conseillers départementaux. Louna FIARDA a été élue le 25 novembre dernier avec 21 voix lors d'une assemblée plénière qui enfin retrouvait sa forme initiale en présentiel après deux années de crise sanitaire qui nous avait contraints de revoir le mode d'organisation de scrutin.

Chère Louna, vous succédez à Émilie DEQUELSON qui a effectué un travail – faut-il le rappeler – formidable et exemplaire, tout comme le bureau sortant que je salue. Vous succédez aussi à une ancienne présidente qui a, elle aussi, fréquenté le collège Saint-Charles et qui a marqué cette assemblée par son engagement, il s'agit de Shyrel Gouraya MOUSSALAYA.

J'ai eu l'occasion de vous féliciter le jour même de votre élection, mais permettez-moi de vous redire devant mes collègues combien nous sommes fiers et heureux de vous voir accéder à cette belle fonction. À travers vous, j'adresse aussi mes félicitations à l'ensemble des membres de votre bureau et tout particulièrement à vos deux vice-présidentes, Margot DUFOUR et Charlotte PALMAS. Voilà une équipe ! Une équipe 100 % féminine qui donne à voir que l'engagement au service de la cité et de la jeunesse réunionnaise concerne tout le monde et je suis heureux de voir que de plus en plus de jeunes femmes s'y intéressent.

Vous allez débiter une année particulièrement exaltante et haletante, celle de l'engagement et de l'action publique en direction de la jeunesse. Une jeunesse, qui est sans doute affectée par tout ce qui se passe : la crise sanitaire, le contexte socio-économique, la désaffection croissante pour la chose publique, mais c'est dans ce contexte très particulier que vous aurez la mission de faire vivre cette assemblée et déployer des actions en direction de vos 60 000 camarades, des 86 collèges publics et privés.

Nous serons résolument à vos côtés tout au long de ce mandat pour vous accompagner et vous soutenir dans la concrétisation de tous vos projets. Je vous laisse la parole afin que vous puissiez vous adresser à cette honorable assemblée.

La parole est à vous, Mme la Présidente du Conseil Départemental des Jeunes. Merci.

**Louna FIARDA, Présidente du Conseil départemental des Jeunes :**

M. le Président du Département, Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, Mesdames et Messieurs les Directeurs des services, Mesdames et Messieurs les invités, en vos grades et qualités, bonjour à tous.

Je me présente, Louna FIARDA. Je suis la nouvelle présidente du Conseil départemental des jeunes depuis le vendredi 25 novembre dernier. Je suis élève de Saint-Charles à Saint-Pierre dans le secteur sud. Je tiens à remercier M. le Président de m'avoir invité à cette séance plénière. Je suis tout honorée, car c'est la première fois que j'assiste à une grande séance, devant autant d'élus adultes. Je vais découvrir au fur et à mesure, tous les dossiers relatifs aux missions du Département. Surtout que vous allez discuter ou procéder au vote du budget de la collectivité. Cela va me permettre de découvrir comment vous travaillez entre vous. Et je vous promets que je répondrai présente à chaque fois que vous me solliciterez.

Je tâcherai de poursuivre le travail accompli par ma prédécesseure, Émilie DEQUELSON, qui a accompli avec brio son rôle de présidente. J'ai eu ma première allocution devant un public au collège de la Montagne pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du rétablissement de la République en votre présence, M. le Président. Et c'est un honneur pour moi d'être conviée à chacun de ces événements, car c'est dans ces moments-là que nous, jeunes, pouvons découvrir le travail que vous accomplissez pour les Réunionnais et pour la jeunesse. Cette opportunité de participer à de telles manifestations me permet de prendre encore plus de maturité et d'envie de prendre des responsabilités pour notre île. Je sais, M. le Président, que vous nous soutenez dans nos actions et d'ailleurs, vous avez été présent pour annoncer les résultats de l'élection.

Je tiens également à remercier Mme Sabrina TIONOHOUÉ, l'élue déléguée à la vie éducative qui est aux côtés du Conseil départemental des jeunes et qui nous soutient fortement. Nous avons de quoi être motivés aussi bien entourés d'élus adultes qui nous font confiance et nous ferons tout, mes vice-présidentes et moi-même, pour être acteur sur tout ce qui touche à la jeunesse et la faire avancer. Nous avons contribué l'année dernière, à la rentrée de janvier, avec les services de la direction de l'éducation, sur tout ce qui touche à la restauration scolaire et participer à la création d'un logo et tout ce qui concerne cette partie.

Nous sommes beaucoup sollicités par d'autres partenaires, lutte contre le harcèlement scolaire, l'éloquence, la citoyenneté, la sécurité routière, le développement, la francophonie et bien d'autres encore. Je peux vous assurer que mes camarades élus et moi-même répondrons présents à chaque fois que vous nous solliciterez. Je reste persuadée que nous, jeunes, avons beaucoup d'idées et de propositions à échanger avec vous, Mesdames, Messieurs les élus. Et n'hésitez pas à nous solliciter, nous répondrons présents pour travailler avec vous et œuvrer pour notre île.

Encore une fois, merci à vous tous de m'avoir invitée et surtout, merci de m'avoir écoutée. Je vous souhaite des travaux fructueux pour cette matinée et j'écouterai attentivement les dossiers que vous allez présenter.

*Applaudissements*

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

On a bien senti dans vos propos, toute votre détermination et votre sens de l'engagement. Merci à vous. Bien évidemment, je voudrais à nouveau saluer l'engagement de tous les collégiens ainsi que des principaux de collège, de leurs équipes, des enseignants, dans la réussite éducative de nos enfants. Vous avez eu tout à l'heure à travers l'orchestre du collège de la Montagne, classe de quatrième, l'illustration parfaite de l'exemplarité et de la qualité de nos jeunes enfants et Mme la Présidente, pareil, vous êtes porteuse de tous ces espoirs, nous sommes à vos côtés, félicitations à vous. Bien évidemment, en cette fin d'année aussi, tous nos vœux, pour tous les collégiens, de bonnes vacances mais aussi de pleine réussite. Merci encore.

Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, M. le directeur général des services, Mesdames et Messieurs les directeurs généraux adjoints, directeurs responsables de service et leurs collaborateurs, Mesdames et Messieurs chers distingués invités, Mme AUDE qui nous fait l'honneur d'être toujours là, assidue à nos travaux, ainsi que toutes les autres personnes présentes à la salle, merci à vous. Je vous souhaite la bienvenue dans cet hémicycle du Conseil départemental pour cette dernière séance. Une dernière séance plénière pour

cette année 2022 qui clôture cette première année pleine de mise en œuvre de notre plan de mandature. Outre le budget, nous allons examiner également d'autres dossiers importants ainsi que trois motions qui vont vous être lues.

J'ai eu l'occasion d'exposer à M. BRAUN, ministre de la Santé, lors de son passage ici à la Réunion, nos problématiques rencontrées, notamment les week-ends et l'impact que cela peut avoir pour les familles frappées par le deuil en cas d'absence de médecins, d'indisponibilité de médecins. Le ministre a été sensible à ce sujet et a indiqué qu'il étudierait la possibilité pour la Réunion d'expérimenter une nouvelle mesure. C'est pour cela que nous avons consacré une motion pour que l'ensemble du gouvernement comprenne bien la pertinence de notre démarche. Nous avons donc proposé cette motion et je compte bien évidemment sur votre esprit d'unité et de solidarité pour valider unanimement cette motion qui sera adressée dans les plus brefs délais à l'État.

Deux autres motions vous seront lues, on y reviendra tout à l'heure, mais je voudrais vous dire que nous aurons à examiner deux rapports tout aussi majeurs. L'un portant sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et l'autre, sur la situation du Département en matière de développement durable pour l'année 2022.

Ce rapport de situation basé sur les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations-Unies en 2015 donne un coup de projecteur sur la prise en compte du développement durable tant dans notre fonctionnement interne que dans la mise en œuvre de nos politiques publiques portées par nos différentes directions durant l'année 2022.

Et bien évidemment, l'un des sujets principaux de cette séance plénière, ça sera l'examen du budget primitif qui est un budget de continuité dans la mise en œuvre du plan de mandature qui a été validé il y a un an.

Ce budget vous sera présenté en détail par Jeannick ATCHAPA, Vice-président délégué aux finances. Il s'élève à 1 265 000 000 €, en progression de plus de 47 millions au bénéfice de notre territoire et de ses habitants.

Cette dynamique du Département est permise par notre bonne gestion financière, fruit notamment de la recentralisation du RSA. Nous demeurons une collectivité peu endettée avec une capacité de désendettement inférieure à quatre années à fin 2022, soit un ratio bien meilleur que la moyenne nationale.

Toutefois, sur une trajectoire de long terme, nous devons demeurer attentifs à ce que notre collectivité demeure en capacité d'agir, tenir une gestion prudente et sérieuse et faire en sorte que l'État nous garantisse des ressources en lien avec l'ampleur des missions qui nous incombent. J'y veillerai personnellement en

votre nom à tous. Je rappelle d'ailleurs que l'élaboration de ce budget est le fruit d'une méthode déjà éprouvée basée sur le dialogue et la co-construction.

Je tiens à vous remercier, mes chers collègues et en particulier les Vice-présidents et élus délégués qui ont travaillé en étroite concertation avec les services pour bâtir ce document financier. Cela nous permettra de poursuivre nos actions en faveur des Réunionnais et des territoires conformément aux orientations budgétaires qui ont été présentées le mois dernier et qui traduisent une réelle montée en puissance dans plusieurs domaines :

- celui de l'habitat avec l'amplification du dispositif d'amélioration qui va tendre vers les 4 000 dossiers traités par an à moyen terme ;
- celui de la proximité avec la démarche d'aller vers nos concitoyens qui sera encore renforcé sur l'ensemble du territoire avec une volonté de prévenir les situations de ruptures liées à des impayés de loyer.

Dans le domaine de l'insertion, nous sommes plus que jamais mobilisés à travers le programme départemental de l'insertion (PDI) et sa déclinaison territorialisée, le pacte territorial d'insertion que nous serons amenés à valider ce jour en commission permanente.

Près de 90 % des 49 actions du PDI 2022-2024 sont à ce jour opérationnelles ou en cours de déploiement. Ce qui doit nous permettre d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé d'ici 2024, celui de proposer une offre d'insertion à chaque foyer bénéficiaire du RSA.

En parallèle, je vous informe que j'ai signé il y a quelques jours, avec M. le Préfet de la Réunion, une deuxième convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi. Elle nous permettra de mobiliser 11,3 millions d'euros de crédits en faveur de nos concitoyens avec un large volet de plus de 5 millions d'euros consacrés à l'insertion en lien avec le PDI.

Cet engagement permettra notamment de conforter l'expérimentation du dispositif R+ qui, comme je l'ai rappelé le mois dernier, a lui aussi été renforcé en le couplant avec le contrat initiative emploi, permettant de véritablement impliquer les entreprises réunionnaises dans cette démarche d'accompagnement à l'insertion.

En matière sociale, nous mettrons en œuvre notre stratégie de l'évolution de l'offre d'accueil à destination des publics vulnérables, notamment des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Nous devons sur notre mandature augmenter de façon significative les places disponibles pour les publics les plus vulnérables. Et je tiens à saluer le travail que nous avons effectué avec les services de différents ministères, mais aussi bien évidemment

avec le directeur de l'Agence régionale de santé, M. Gérard COTELLON, qui nous a amenés à pouvoir mettre en place ce plan de rattrapage de plus de 50 % de places disponibles pour les publics vulnérables.

Dans ce domaine, les enjeux sont importants du fait de l'accélération du vieillissement de la population et quand j'ai vu les chiffres la semaine dernière en Comité interministériel des Outre-mer (CIOM), à la Réunion, nous allons passer, c'est l'INSEE qui le dit, de 40 000 à 120 000 personnes âgées de plus de 75 ans.

C'est un public qui va croître et pour lequel nous allons devoir effectuer des efforts importants dans les années à venir. Les enjeux, comme je l'ai dit, sont importants du fait de l'accélération du vieillissement, mais aussi des situations de dépendance et nous allons recevoir Mme la ministre déléguée aux personnes porteuses de handicap, Mme DARRIEUSSECQ, qui devrait arriver aujourd'hui, mais étant donné que son avion n'a pas pu décoller hier soir, elle va arriver demain matin, eh bien, je vais la sensibiliser fortement sur le plan de rattrapage que nous voulons pour La Réunion en matière de places d'accueil aussi bien évidemment, pour les personnes en situation de handicap dans le domaine de l'habitat inclusif, du travail inclusif, des possibilités d'accueil aussi. Nous avons besoin d'une grande solidarité envers nos concitoyens les plus vulnérables, c'est cela aussi donc le sens de ce budget.

Nous allons continuer, mes chers amis, à récolter les fruits de notre gestion rigoureuse des comptes publics avec un niveau d'investissement qui, je le dis, est assez inégalé, parce que nous allons maintenir un niveau d'investissement de 190 millions d'euros. On en était à 120-130 il y a quelques années. Aujourd'hui, grâce aux possibilités qu'on peut dégager et à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, et je l'ai dit hier, le budget de la collectivité, c'est un budget de fonctionnement par nature, mais bien évidemment, nous devons aussi garder une capacité d'investissement. C'est pour cela que 190 millions sont consacrés aux travaux PST, pacte social de solidarité pour les communes, aux routes, aux collèges. Ce niveau d'investissement permettra de garantir une intervention volontariste de la collectivité, je l'ai dit, envers les collèges, les routes, l'agrotourisme, la valorisation et la préservation de notre biodiversité, la transition écologique et solidaire et bien sûr, M. Bruno ROBERT qui me regarde attentivement, le développement agricole, avec un accent mis sur la sécurisation du réseau hydraulique et la poursuite de nos travaux en matière de diversification, d'accompagnement vers une agriculture durable, porteuse d'espoir en matière de sécurité alimentaire.

C'est un sujet particulièrement d'actualité compte tenu de la sécheresse et des enjeux liés au réchauffement climatique. Les projections montrent que les sécheresses seront à l'avenir plus longues et plus fortes, avec des épisodes



pluvieux plus intenses et inégalement répartis dans le temps et dans l'espace. Nous allons devoir gérer cette nouvelle donnée liée au changement climatique dans la gestion globale de l'eau envers les agriculteurs. Il est essentiel d'anticiper ces changements en poursuivant l'aménagement du territoire dans le domaine hydraulique afin de mieux capter et de valoriser les ressources en eau utilisées notamment dans le domaine agricole. Quand même, vous dire, mes chers collègues, que le Département de La Réunion est le département français le plus volontariste dans ce domaine car à ce jour, nous avons réussi à apporter l'eau d'irrigation sur près d'un tiers de la surface agricole de notre territoire. Un tiers de la surface agricole se trouve aujourd'hui irrigué à La Réunion, alors qu'en France hexagonale, ce taux est de 6 %. Alors parfois, il faut se le dire aussi quand même, on n'est pas plus mauvais que les autres et en irrigation, nous sommes à un tiers et en France hexagonale ils en sont à 6 %.

Pour autant, et dans le prolongement des grands objets d'irrigation menés sur les micro-régions sud et ouest, la collectivité poursuivra son engagement pour améliorer la distribution de l'eau, notamment au niveau des micro-régions nord et est dans le cadre du projet MEREN, mais également dans les hauts de l'île avec le projet PRODEO. Plusieurs projets d'envergure vont être lancés dans ce cadre. Que ce soit sur les secteurs de Saint-Benoît, de Salazie, des Avirons, des Hauts de Saint-Paul, de Saint-Leu, du Tampon, de Saint-Louis, de Trois-Bassins, de Petite-Ile et de Saint-Joseph. De nouvelles études vont démarrer également l'année prochaine sur les hauts de Sainte-Suzanne. L'actualité douloureuse avec ces coupures d'eaux observées depuis plusieurs semaines nous rappelle le bien-fondé de cette démarche. Le Département porte le captage et la gestion de la ressource brute qu'on met à disposition des agriculteurs, qu'on met aussi à disposition des communes et des groupements de communes pour l'alimentation en eau des familles.

Mes chers collègues, comme vous pouvez le constater, nous avançons avec détermination. Prudence bien évidemment, mais aussi détermination et volontarisme pour servir au mieux les Réunionnais et accompagner le développement de notre territoire à travers les 10 axes de notre plan de mandature.

Je vais terminer mes propos en adressant mes félicitations aux représentants du personnel nouvellement élus suite au scrutin du 8 décembre dernier. Je voudrais vous dire que nos élus et moi-même sommes engagés dans une démarche partenariale à leur égard, à l'image de ce budget primitif 2023 qui vise à apporter du progrès dans la société réunionnaise, nous sommes dans une démarche de progrès pour nos agents et pour la collectivité.

Mes chers amis, sans plus tarder, je vous propose de commencer l'examen de notre ordre du jour avec lecture des motions. Nous avons reçu trois motions.

- La première, relative à la situation de sécheresse et ses conséquences sur les exploitations agricoles, présentée par le groupe majoritaire, on va dire, Serge HOAREAU nous en fera la lecture ;
- la deuxième motion, relative à l'expérimentation en vue d'autoriser les infirmières et les infirmiers à signer les certificats de décès à la Réunion présentée par M. Aurélien CENTON qui nous en fera lecture ;
- une motion sur l'emploi, présentée par le groupe Une Ambition pour le Développement qui sera lue par Mme Monique ORPHE.

Donc M. Serge HOAREAU a la parole.

**Serge HOAREAU :**

Merci, M. le Président. Bonjour, Mesdames et Messieurs, chers collègues.

**Motion relative à la situation de sécheresse et ses conséquences sur les exploitations agricoles.**

- Considérant le caractère structurant du secteur agricole pour l'économie de notre territoire, cette filière mobilisant près de 10 200 emplois pour 6 300 exploitations représentant 1,4 % du PIB de la réunion ;
- considérant les enjeux connexes qui s'y attachent en termes d'aménagement de notre territoire ou de souveraineté alimentaire de l'île ;
- considérant la compétence de la collectivité départementale dans le domaine agricole, celle-ci étant par ailleurs reconduite dans sa fonction d'autorité de gestion du programme FEADER sur la période 2023-2027 ;
- considérant le plan AGRIPéi 2030, traduisant l'engagement fort du Département de soutenir nos agriculteurs afin qu'ils puissent produire plus et mieux pour satisfaire notamment les besoins des Réunionnaises et des Réunionnais ;
- considérant l'intervention historique du Département pour favoriser la gestion globale des ressources en eau sur l'ensemble du territoire et développer l'accès à l'irrigation pour nos agriculteurs. Cette intervention ayant à ce jour permis d'équiper en irrigation plus de 30 % de la surface agricole de notre île, soit 16 000 ha, grâce au déploiement d'infrastructures hydrauliques de grande envergure : plus de 1 000 km de canalisations, 30 km de galeries d'adduction, 7 prises d'eau en rivière, 14 forages et près de 100 réservoirs et stations de pompage ;

- considérant les actions sans précédent développées par la collectivité depuis maintenant deux ans, afin d'aider nos agriculteurs à stocker de l'eau sur leurs exploitations avec 4,7 millions d'euros investis pour financer la réhabilitation de nos 92 retenues collinaires et l'acquisition de 331 citernes de stockage ;
- considérant la situation de sécheresse exceptionnelle qui sévit depuis plusieurs mois sur notre territoire avec un mois d'octobre le plus sec depuis 51 ans depuis le début qu'on fait des relevés météorologiques et un déficit pluviométrique de 65 % sur les deux mois d'octobre et novembre dernier ;
- considérant les conséquences de ce manque d'eau pour les exploitations ne bénéficiant pas d'un accès à une infrastructure d'irrigation, avec des pertes de production importantes pour les cultures maraîchères, une repousse de la canne ralentie et un retard productif pour les prairies ;
- considérant la situation déjà fragilisée des exploitations agricoles en lien avec les conséquences de la crise sanitaire du cyclone Batsiraï de ce début d'année et de l'augmentation sans précédent des coûts des matières premières et des intrants résultant du conflit Russo-ukrainien.

Je propose aux élus du Conseil départemental réunis en séance ce jour, de :

- réaffirmer l'ambition de la collectivité en faveur de la poursuite de l'aménagement hydraulique de notre île pour satisfaire les besoins en eau nécessaire à son développement socio-économique et agricole ;
- rappeler en particulier les orientations prioritaires du projet de la mandature qui visent notamment à développer un réseau hydraulique structurant au niveau des micro-régions Nord et Est dans le cadre du projet MEREN, étendre les périmètres irrigués existants du Sud et de l'Ouest et favoriser l'accès à l'eau dans les hauts dans le cadre du programme PRODEO ;
- considérer cette intervention nécessaire au regard des bouleversements climatiques dont les effets mettent en évidence un renforcement des contrastes saisonniers avec des épisodes de sécheresse plus longs et plus intenses ;
- souligner l'investissement conséquent consacré à l'aménagement hydraulique avec un doublement du budget correspondant entre 2020 et 2022.

Je propose donc aux élus de témoigner leur soutien en direction des agriculteurs affectés par la sécheresse exceptionnelle de cette fin d'année 2022 et de solliciter l'État dans l'engagement de la procédure de reconnaissance de calamité agricole aux fins d'indemnisation des agriculteurs pour les pertes de récolte occasionnée par cette période de sécheresse.

Voilà, M. le Président la motion que nous présentons à notre assemblée.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Et qui est extrêmement important et fortement attendu par le monde agricole. Toi comme moi, nous avons eu l'occasion d'échanger avec le Président de la chambre d'agriculture. Il nous a relayé bien évidemment les inquiétudes de nos concitoyens.

Je vais vous proposer donc que lecture soit faite de la deuxième motion.  
M. Aurélien CENTON.

**Aurélien CENTON :**

Merci, Président. Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, permettez-moi tout d'abord de remercier une grande dame, Mme AUDE, merci pour tout son soutien qu'elle nous apporte concernant cette problématique qui a trop duré.

**Motion relative à l'expérimentation en vue d'autoriser les infirmières et les infirmiers à signer les certificats de décès à la Réunion concernant la problématique des décès.**

- Considérant les difficultés rencontrées par nos administrés pour bénéficier des services d'un médecin afin de constater un décès, particulièrement les week-ends et les jours fériés ;
- considérant les contraintes administratives relatives aux démarches consécutives à la gestion familiale des décès ;
- considérant la carence de médecins dans un certain nombre de régions malgré la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé de juillet 2019 ouvrant en sus des médecins en activité, aux médecins retraités, aux étudiants en médecine en troisième cycle et des médecins à diplôme étranger en Union Européenne, l'autorisation de délivrer un certificat de décès ;
- considérant l'évolution démographique de notre territoire qui engrange un allongement des délais et donc des procédures ;

- considérant les difficultés des médecins à se rendre au domicile des familles réunionnaises, car déjà très sollicitées par ailleurs ;
- considérant notamment que 92 % des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à la Réunion vivent à domicile contre 59 % en métropole ;
- considérant l'appel des familles réunionnaises en souffrance ;
- considérant la motion relative au constat de décès adoptée le 9 septembre 2020 par la commission permanente du Conseil départemental ;
- considérant la mise en place d'un groupe de travail réunissant les élus depuis septembre 2022, chargé d'étudier toutes les pistes possibles, des solutions, et de rencontrer l'ensemble des acteurs ;
- considérant l'examen du projet de loi des finances pour la sécurité sociale et de la proposition de la députée Stéphanie RIST, rapporteur général du texte, à travers un amendement proposé, ouvrant à expérimenter de trois ans dans trois régions à définir lors de laquelle l'État pourrait autoriser les infirmiers libéraux à signer les certificats de décès ;
- considérant la confirmation faite par le ministre de la Santé François BRAUN, lors de sa rencontre avec le Président du Département le 28 novembre 2022, qu'un appel à candidatures sera lancé dans le cadre d'une expérimentation,

Les élus du Conseil départemental réunis en assemblée plénière aujourd'hui :

- prennent acte avec satisfaction de la position de l'Ordre National des Infirmiers ainsi que de la Fédération des infirmiers de La Réunion, rappelant que « la situation est par ailleurs amenée à s'aggraver au vu des problématiques démographiques et médicales sur le territoire » ;
- confirment et demandent au Président du Département que notre territoire soit candidat à l'expérimentation de trois ans lors de laquelle l'État pourrait autoriser les infirmiers libéraux à signer les actes de décès.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci. Bien évidemment, vous connaissez déjà assez bien le dossier. Le ministre, lorsque je l'ai reçu, je lui en ai parlé de cette demande que la Réunion soit territoire d'expérimentation. Attendons la réponse, mais nous sommes quand même confiants.

La troisième motion donc sera lue par Mme Monique ORPHE.

## **Monique ORPHE :**

Merci, M. le Président. En fait, juste dire pourquoi j'ai déposé cette motion puisque j'ai assisté au bilan d'étape du plan départemental d'insertion et c'est vrai que j'avais entendu la sous-préfète parler de la baisse des contrats aidés et de l'emploi, donc ce qui va générer l'année prochaine un impact sur nous, sur le chiffre du chômage et sur le nombre de contrats aidés. C'est pour cela que je demande à l'État de maintenir ces contrats aidés. Je demande effectivement à cette assemblée de le soutenir ainsi que les autres associations des maires, etc. parce que je pense qu'il y a urgence à agir.

### **Motion sur l'emploi.**

- Considérant le taux de pauvreté à La Réunion 38 % contre 15 % en Métropole, dont 120 000 personnes en situation de grande pauvreté (sept fois plus élevé que dans l'Hexagone) ;
- considérant le nombre de chômeurs en catégorie A, presque 19 % contre 7 % en France métropolitaine ;
- considérant le nombre de bénéficiaires de revenu de solidarité active, près de 100 000 foyers couvrants 30 % de la population réunionnaise contre 5 % en Métropole ;
- considérant le contexte social et économique extrêmement fragile dans lequel se trouve la population réunionnaise depuis la crise covid et la guerre en Ukraine ;
- considérant l'offre insuffisante de création d'emplois dans le secteur marchand n'absorbant pas la demande ;
- considérant le plan PETREL contractualisé en détail entre différents acteurs réunionnais pour fédérer les synergies autour de l'emploi local ;
- considérant la loi de finances 2023 affichant une baisse de l'enveloppe des contrats aidés, de 145 000 à 110 000, dont 80 000 PEC dans le secteur non marchand au lieu des 100 000 et 30 000 dans le secteur marchand au lieu des 45 000 actuellement. 14 400 emplois aidés étant affichés pour tout l'Outre-mer et il y a aussi une diminution des chantiers d'insertion.

Le groupe Une Ambition pour le Département appelle l'État après évaluation sur une reconduction du plan Pétrel qui doit prendre fin au 31 décembre 2022, afin de préserver l'emploi local et notamment sanctuariser les contrats aidés affichés dans ce plan à hauteur des 12 000.

Une reconduction à l'identique, des chantiers d'insertion qui sont une réussite dans la formation des chômeurs de longue durée. Le groupe demande donc au Président du Département et à tous les autres partenaires, Région et Communes, de se mobiliser pour défendre la dignité par l'emploi.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Mesdames Messieurs, mes chers collègues, je crois que ces trois motions méritent, bien évidemment, d'être soutenues. C'est pour cela que je vais vous inviter à accepter qu'on vote le principe de l'urgence concernant ces trois motions et on passera ensuite à leur adoption.

Avant cela, pour rebondir par rapport à la dernière motion que vous avez lue, Mme ORPHE. Je voudrais porter à votre connaissance que le gouvernement nous a sollicité pour faire partie de l'expérimentation France Travail. C'est une expérimentation qui doit être menée sur quelques territoires de la République et fortement sollicitée. J'ai engagé un dialogue pour que si expérimentation devait y avoir, que cela se fasse aussi dans les conditions qui sont les nôtres, à savoir que notre territoire, par rapport à l'accès à l'emploi et le taux de chômage, au nombre de familles bénéficiaires du RSA, nous sommes dans une situation sociale hors-norme, donc on ne peut pas mener la même expérimentation à La Réunion que sur le territoire hexagonal.

Bien évidemment, les discussions ont été assez engagées, mais j'ai reçu hier soir des assurances de la part de ce gouvernement pour dire que l'expérimentation qui sera menée à La Réunion le sera de façon différenciée. Donc, s'il y a dix territoires qui seront retenus, dont la Réunion, la même expérimentation ne sera pas appliquée sur les dix. Il y en aura neuf pour les métropolitains et une expérimentation adaptée à la situation réunionnaise par rapport à ce que vous avez décrit tout à l'heure : le taux de chômage important, des jeunes face à des difficultés d'insertion, des familles frappées par ces situations. J'attends dans les jours, les semaines qui viennent, en début de l'année prochaine, je le pense, que ces travaux démarrent.

Je voudrais, bien évidemment, associer les élus à ces travaux pour que cette expérimentation soit une réussite, comme on l'a fait dans beaucoup de domaines, on demande à expérimenter dans le fait que les infirmières puissent délivrer des certificats de décès en cas d'indisponibilité de médecin sollicité pour amener l'expérimentation France Travail avec tout ce que cela comporte comme engagement, je dis d'accord, mais de façon différenciée par rapport à la métropole et nous poursuivons bien évidemment notre expérimentation R+ en lien comme on l'a dit avec le CIE qui renforce donc tout cela.

Donc la troisième motion est la bienvenue dans ce contexte-là.

**Gérard FRANÇOISE :**

M. le Président, par rapport à la motion que vient de lire ma collègue Monique ORPHE, je voudrais rajouter peut-être deux chiffres qui donnent aussi l'ampleur de l'écart qui puisse exister entre le niveau national et le niveau local. C'est vrai que je suis un fervent défenseur de dire qu'on ne peut plus parler de la France métropolitaine, mais dire plutôt la France hexagonale, mais quand je lis ces chiffres, je trouve qu'on est toujours dans un rapport France métropolitaine puisque deux chiffres qui parlent d'eux-mêmes, c'est le revenu d'activité par habitant : à La Réunion, il est de 14 354, chiffre INSEE, France entière 20 948. Cela veut dire que le revenu d'activité par habitant est -69 % par rapport au niveau national.

Un autre chiffre de l'INSEE, ce sont donc les prestations sociales pour les départements d'Outre-mer, 4 000 €. Ceux de la France hors Outre-mer 7 800 €, soit un delta de 95 %. Donc, c'est vrai qu'on va expérimenter France Travail, France ce que l'on veut, mais il serait aussi intéressant de mesurer le parcours qui sera fait à partir de ces nouvelles expérimentations. Les chiffres sont là, ce ne sont pas des chiffres partisans, ce sont des chiffres de l'INSEE, chacun peut aller consulter, c'est effarant. Et plus que jamais, nous sommes vraiment dans une relation France vers la Métropole, on ne fait donc plus partie de cette France dite de la continuité. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci pour ces précisions.

Oui, Mme ORPHE. Après, on passe à l'adoption du vote.

**Monique ORPHE :**

Oui, deux minutes. En tout cas, merci de prendre cette motion en urgence. Pour ma part, l'expérimentation, c'est une très bonne chose. On la fait avec la garantie jeune, le contrat d'emploi, le contrat d'avenir et je pense que pour notre territoire, c'est une bonne façon d'agir et je voudrais saluer votre soutien en faveur de l'emploi, notamment l'emploi local.

Vous dire aussi que l'année prochaine, je souhaiterais faire partie effectivement de ce groupe de travail parce que je pense que plus on est nombreux, je pense que c'est important.

Et enfin, saluer, parce que je ne l'ai pas fait, la nomination de la nouvelle présidente du Conseil départemental des jeunes.

Voilà. Merci, M. le Président.



**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Donc, nous allons passer à l'examen de ces motions. D'abord, adoptons le principe de leur examen selon la procédure d'urgence.

Qui est contre la procédure d'urgence ? Qui s'abstient ? Adoptée.

Maintenant, qui vote contre ces motions ? Qui s'abstient ? Les motions sont adoptées, nous allons nous appuyer sur ces trois motions pour continuer nos travaux selon ce que vous savez.

*Les motions sont adoptées à l'unanimité.*

### **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 09 NOVEMBRE 2022**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Mes chers collègues, nous allons maintenant examiner le procès-verbal de la séance plénière du 9 novembre dernier. Y a-t-il des questions ?

S'il n'y a pas de questions concernant le procès-verbal du 9 novembre 2022, qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

*Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire

SP-2022-RAP-078

#### **RAPPORT SUR LA SITUATION DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ANNÉE 2022**

DGS / DAPI / DIRECTION DE L'APPUI A LA PERFORMANCE ET A L'INNOVATION  
DGS / DAPI / SERVICE PROJETS

### **I. CONTEXTE / RAPPEL / CADRE REGLEMENTAIRE**

Pour répondre aux enjeux inédits auxquels le monde fait actuellement face, la France s'est engagée, à travers l'Agenda 2030, à atteindre les 17 objectifs du développement durable définis par les Nations Unies en 2015.

Face aux enjeux écologiques, en particulier au dérèglement climatique et à la perte de biodiversité, la collectivité départementale a accéléré en 2021 ses mesures en faveur de la transition écologique en adoptant un Plan dédié à la Transition Ecologique et Solidaire.

Le présent rapport fait état de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne de la collectivité et dans la mise en œuvre de ses politiques publiques durant l'année 2022.

Il s'inscrit dans le cadre réglementaire du décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (dite « Grenelle 2 ») portant engagement national pour l'environnement qui soumet les collectivités territoriales, les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Les articles réglementaires, inscrits à l'article L.110-1 du code de l'environnement, précisent la structuration à adopter au regard des cinq finalités du développement durable : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, Epanouissement de tous les êtres humains, Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations, Dynamiques de développement suivant des modes de consommations et de production responsables

## II. EXPOSE DES MOTIFS

L'objectif de ce rapport est de montrer comment chaque politique agit concomitamment, et avec quelle ampleur, sur les 5 finalités du développement durable. Sans rechercher l'exhaustivité, il met en lumière, par finalité, des exemples concrets impulsés par les différentes directions au profit de la collectivité et au bénéfice du territoire et de ses usagers pour concourir aux 17 ODD.

Le document joint en annexe se décompose selon les 4 parties suivantes :

- Une 1<sup>ère</sup> partie présentant en particulier une série d'indicateurs afin de suivre annuellement les avancées de l'action de la collectivité
- Une 2<sup>nd</sup>e partie faisant état du bilan des politiques publiques et services mis en œuvre par la collectivité au regard des 5 finalités de Développement Durable :
  - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
  - Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
  - Epanouissement de tous les êtres humains
  - Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
  - Dynamiques de développement suivant des modes de consommations et de production responsables
- Une 3<sup>ème</sup> partie dressant un bilan de la prise en compte des éléments de méthode du développement durable
- Une 4<sup>ème</sup> partie présentant le bilan des actions conduites en interne dans le cadre d'une démarche d'éco-exemplarité

## III. PROPOSITIONS

**Au vu des éléments proposés dans le rapport, je vous propose de prendre acte du rapport sur la situation en matière de développement durable du Département de La Réunion pour l'année 2022.**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :

rapport DD 2022 v0112022

**OBJET : Rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable pour l'année 2022**

**Avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire  
du 5 décembre 2022**

**Débat :**

- La commission demande qu'un effort soit fait sur les consommations d'eau du Département (diagnostic)
- La commission rappelle l'importance de siéger dans les instances écologiques.

**La Commission émet un avis favorable.**

## **DGS / DAPI SP-2022-RAP-078**

### **Rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable pour l'année 2022**

#### **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Nous allons maintenant passer à l'examen des rapports. D'abord, le rapport 78 qui a trait à la situation du Département en matière de développement durable pour l'année 2022.

Je rappelle, comme je l'ai dit tout à l'heure en préambule, que ce rapport de situation basé sur les 17 objectifs de développement durable défini par les Nations-Unies en 2015, fait état de la prise en compte du développement durable dans nos politiques publiques et le fonctionnement interne de la collectivité.

Je vais passer la parole à Mme Camille CLAIN, Vice-présidente déléguée à l'environnement et au développement durable, qui va nous en dire bien évidemment quelques mots.

#### **Camille CLAIN :**

Merci, bonjour à toutes et à tous. C'est avec le plus grand plaisir que je me fais la porte-parole ce matin, pour vous introduire le rapport de situation de la collectivité en matière de développement durable 2022.

Comme vous le savez, c'est pour répondre aux enjeux inédits auxquels le monde fait actuellement face que la France s'est engagée à travers l'agenda 2030 à atteindre les 17 objectifs du développement durable défini par les Nations-Unies en 2015, communément appelé les 17 ODD. L'atteinte de ces ODD couvre l'intégralité des enjeux de développement durable dans tous les pays du monde tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, mais également la lutte contre la pauvreté, les inégalités de genre, la prospérité économique, ou encore la paix, l'agriculture et l'éducation de qualité.

Ce rapport 2022 fait ainsi état de la prise en compte du développement durable tant dans le fonctionnement interne de la collectivité que dans la mise en œuvre de ses politiques publiques durant l'année 2022 et il nous montre comment chaque politique, chaque action, chaque direction, chaque service, agit de concert et avec quelle ampleur sur les cinq finalités du développement durable définies par le législateur, que je me permets de rappeler : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations, dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

En outre, ce rapport s'inscrit dans un mouvement général d'accroissement de la demande de transparence de l'action publique et trouve une résonance dans la consolidation croissante du dispositif de suivi et d'évaluation des politiques publiques au sein de la collectivité en mettant en visibilité un certain nombre d'indicateurs et contribuant ainsi à l'évaluation du plan départemental de transition écologique et solidaire adopté par le Département en mars 2021.

Je vous invite toutes et tous à prendre connaissance de ce rapport et j'encourage à diffuser au maximum ces principes de développement durable dans l'ensemble des politiques locales que nous, élus, nous portons et enrichir nos stratégies territoriales. Pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien des Réunionnais et Réunionnaises tout en leur ouvrant de belles perspectives d'avenir, c'est bien ce que propose le développement durable.

Plus que jamais, le Département s'engage dans son rôle de collectivité de proximité, solidaire et en transition. Je vous remercie.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci, Mme Camille CLAIN. À travers vos propos, on voit bien que notre collectivité se tourne résolument vers la prise en compte des effets du changement climatique.

Nous voulons être une collectivité éco-exemplaire ; beaucoup d'actions ont été engagées. Je voudrais remercier bien évidemment les services qui sont à nos côtés sur ces dossiers parce que quand nous sommes arrivés à construire notre mandature, on était déjà dans une démarche d'éco-exemplarité et qu'on a renforcé. On atteint l'année 2023, pour moi, ce sera l'année où nous allons atteindre les objectifs internes à la collectivité. Après, il s'agit pour nous de travailler aussi avec l'ensemble des Réunionnais, pas seulement nos agents et là, nous avons le plan Un Million d'arbres. À ce sujet, je voudrais vous dire que sur le million d'arbres, nous en sommes à peu près à 90 000 pieds de bois plantés et nous avons à ce jour près de 300 000 plants en pot. Donc, on sera en capacité fin 2023 d'utiliser la majorité de ces plants qui sont en train de grandir dans des pots dans nos serres, chez les entreprises qui ont été retenues dans le cadre des marchés pour pouvoir nous fournir en plants et donc 90 000 déjà en terre en train de grandir plus les autres en pots, l'objectif du million d'arbres sera atteint grâce à l'engagement aussi bien des services que des entreprises qui travaillent avec nous et bien évidemment, de nos partenaires qui sont des partenaires associatifs, des communes, des intercommunalités, l'ONF aussi bien évidemment, et d'autres avec lesquels nous travaillons pour la pleine réussite de ce plan sur lequel, j'ai demandé aussi le soutien du Gouvernement et de l'État parce que Mme la Première ministre a annoncé elle aussi que le Gouvernement dans la suite de ce qu'avait dit M. le Président de la République est engagé dans un plan, dans un programme de plantation d'arbres. Nous leur avons dit qu'on a déjà commencé, on n'a pas attendu, on est déjà un peu en avance, alors aidez-nous un peu.

Et quand on parle de ce rapport, je voudrais dire qu'on place l'humain au cœur de nos préoccupations. Hier, nous avons signé la charte bilingue avec Mme Isabelle ERUDEL. Je tiens à saluer ton engagement à nos côtés dans ce dossier qui revêt une importance toute particulière parce qu'il s'agit pour nous de regarder La Réunion dans toutes ses dimensions humaines, culturelles, traditionnelles. C'est pour cela que la signature de la charte bilingue hier a été pour nous un moment extrêmement important Mme ERUDEL. Je voudrais à nouveau vous dire merci parce que vous avez porté brillamment ce dossier.

**Gérard FRANÇOISE :**

Par rapport au plan Un Million d'arbres, est-ce qu'on pourrait avoir en tant qu'élu du Département, la programmation de ce qui sera fait puisque quand on parle d'arbres, il faut aussi penser aux forêts urbaines puisqu'aujourd'hui, nous connaissons de grosses difficultés liées à l'augmentation de la température et tout un chacun peut comprendre que quand on plante en ville, ça permet aussi de mieux vivre ensemble, ça permet de créer du lien, ça permet de faire diminuer la température. Les secteurs urbains ne doivent pas non plus être oubliés de ce beau plan, parce qu'il faut le dire que c'est un beau plan, mais pour l'ensemble des Réunionnais. Donc, également ceux qui habitent dans les zones très densifiées.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Cher Gérard, tu as raison de le souligner. C'est pour cela que parfois, il m'arrive de ne pas pouvoir couvrir tous les champs, mais tu fais bien de me rappeler qu'effectivement, les communes travaillent avec nous et d'ailleurs, la convention Mairie de Saint-Denis – Département de la Réunion est finalisée et les zones urbaines ne sont pas oubliées, donc Saint-Denis bien évidemment.

Nous avons ici, sur le territoire de la commune aussi, une convention avec l'Université de la Réunion puisque dans toute la zone universitaire, on va faire du reboisement partout. Nous faisons du reboisement dans les collèges et nous avons un partenariat très fort avec la SPL EDDEN dont je tiens là aussi à saluer l'engagement de Mme la Présidente parce que la SPL EDDEN est à nos côtés pour être un acteur opérationnel qui apporte sa contribution.

Donc, il n'y a pas à voter le rapport, il vous a été présenté conformément à la réglementation.

*Le Conseil départemental prend acte du rapport.*

**M. le Président :**

Nous avons un deuxième rapport qui est aussi extrêmement important celui du rapport 79 qui présente la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

**Jean-François NATIVEL :**

Excusez-moi. Je ne sais pas si on peut commenter le rapport ou... ?

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Non, non, non, n'allez pas trop vite, non, il parle du rapport égalité là.

Le rapport va être présenté par Mme Viviane BEN HAMIDA.

**Jean-François NATIVEL :**

Non, je parlais du précédent puisque vous n'avez pas demandé si on avait des interventions ou des questions, mais...

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Mais je pensais qu'il n'y en avait plus.

**Jean-François NATIVEL :**

Eh bien, en fait, vous n'avez pas demandé s'il y en avait, donc il y a un monsieur qui avait pris la parole là-bas...

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Il n'est pas trop tard, il n'est pas trop tard.

**Jean-François NATIVEL :**

Donc, je tenais encore une fois, parce que j'ai été élu dans cette perspective, à souligner l'immense hypocrisie de parler de développement durable à l'île de La Réunion parce qu'il se fonde sur trois piliers : le social c'est-à-dire l'humain. Je rappelle quand même qu'on est sur une île parce que ça n'a pas l'air de soucier beaucoup de monde ici, sur les 860 000 Réunionnais, donc nous sommes sur une île et il y a donc le social, l'humain, il y a l'économique et il y a l'écologique. Et quand on regarde sur l'accès à la mer, c'est uniquement l'écologique. L'économie littorale a été détruite dans l'indifférence générale de tous les acteurs et des élus. L'humain, le social, je peux vous montrer des photos d'enfants coupés en deux avec les tripes dehors, ça ne me dérange pas. Je le fais régulièrement pour que les gens mesurent un petit peu ce qu'il y a derrière. Je ne vous dis même pas les traumatismes qui sont vécus. On a un champion olympique Laurent CHARDARD qui a perdu bras droit jambe droite qui sera aux Jeux olympiques sûrement,



financé par le Département et récompensé par nos préfets, etc. notre gouvernement.

Dernièrement, on a eu un secrétaire d'État à la Mer qui est venu alors même qu'Emmanuel MACRON avait dit qu'il nous rendrait la mer pour 2022, qui n'a même pas mis cette thématique à son programme si ce n'est qu'à la fin pour faire une balade devant Saint-Gilles et faire comme si tout va bien et nous conforter dans l'idée qu'on va être encore interdit pour longtemps, ce qui est totalement inadmissible. Et parce que je me permets de vous rappeler encore qu'on est sur une île.

Hier, j'étais à Trois-Bassins parce qu'il y a une grande journée du surf le 17 et vous pouvez imaginer que j'y étais pour représenter le Département avec le Président de la fédération de surf, le TCO, des élus, etc. et juste derrière nous, il y avait 50 personnes, hommes femmes enfants dans l'eau, sans sécurisation et ils faisaient leur conférence de presse tranquille.

Ce matin, j'étais dans l'eau à 5h30 du matin, il y avait 18 personnes dans l'eau à Saint-Leu. Et quand je suis rentré à 8h30, on était 35, la sécurisation ne démarre qu'à 9h30. Actuellement, les 2 millions et demi qui sont mis sur la table sont insignifiants par rapport à l'engouement à notre territoire exceptionnel pour les activités nautiques.

Alors, vous me direz, ils n'ont pas leur place ici « Zot' na qu'a rentre zot' case band zoreil... » C'est sûr, c'est ce qu'on nous dit déjà depuis dix ans, mais en attendant, il y a beaucoup de créoles et beaucoup de gens qui aiment la Réunion qui sont dans l'eau. Le Département met de l'argent sur cette problématique et il est absolument anormal – et en tout cas, moi, je me battrais à ce niveau-là avec mes petits moyens d'élus – que cette situation perdure indéfiniment et qu'on continue.

Je ne critique pas particulièrement le Département, c'est pareil à la Mairie de Saint-Paul, TCO, dans toutes les institutions, on nous sert du développement durable à longueur de journée, mais en attendant, on en est loin et je finirais sur « il y a un vaste programme, un plan biodiversité » vous savez 2023-2030 enfin, qui nous a été servi pour les Outre-mer, je rappelle que dans les commissions, ce sont des administratifs, des associations écologiques qui mènent la danse et les élus sont bien souvent absents et c'est très difficile de se battre. Mais je vais vous donner une petite mesure. Alors qu'on a le territoire le plus exigu et avec la plus forte pression démographique, on a quand même pour l'île de La Réunion – tenez-vous bien – 56 propositions dans le cadre de ce plan porté par des associations écologistes qui viennent faire des inaugurations en sac Louis Vuitton, mais bon, ça, c'est encore un autre problème, mais 56 propositions et donc protéger et reconquérir les écosystèmes, il y en a 23. Et je vous donne un exemple, en Guyane, vous savez, ce grand pays immense, ils en ont pour protéger, reconquérir les écosystèmes, une proposition et il y en a 11 au total pour la Guyane. Nous sommes à 56 propositions. Je peux vous transmettre le document, je vous l'enverrai

d'ailleurs pour que vous puissiez mesurer. Si on regarde Mayotte, pareil, 17 propositions, mais nous, on est à 56.

Donc, on est le territoire le plus compliqué, le plus exigu, et c'est là où on accumule, on accumule, on accumule toutes sortes de mesures. Voilà, je serai à chaque fois-là, pour rappeler que le développement durable à l'île de La Réunion, c'est une hypocrisie, tant que cette situation perdurera. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

M. NATIVEL, vos propos n'engagent que vous et ici, nous sommes en train d'examiner un rapport qui parle de développement durable au sein de la collectivité départementale. Donc, vous utilisez la tribune qui vous est offerte pour parler de la problématique de la mer de façon générale, libre à vous de le faire, mais vos propos, encore une fois, sont totalement déplacés par rapport au rapport que nous examinons aujourd'hui, je voulais vous le dire.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

www.cg974.fr

DGS / DAPI / DIRECTION DE  
L'APPUI A LA PERFORMANCE  
ET A L'INNOVATION

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-078**

**OBJET : Rapport sur la situation du  
Département en matière de Développement  
Durable pour l'année 2022**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 »

**VU** la décision n°129 relative au Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire du 24 mars 2021

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire en date du 5 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE UNIQUE** : L'assemblée Plénière prend acte du rapport annuel sur la situation en matière de Développement Durable du Département de la Réunion, pour l'année 2022.

*Certifié exécutoire compte tenu de la  
réception en Préfecture le 22 décembre  
2022 et de la publication sur le site du  
Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**



# Développement Durable

## Rapport de situation

> Année 2022

# Sommaire

## Table des matières

Sommaire .....	1
EDITO DU PRESIDENT .....	4
PARTIE 1 : L'ESSENTIEL .....	5
1. 2021 : arrêt sur image .....	6
2. Les indicateurs du baromètre .....	7
PARTIE 2 : BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET SERVICES MIS EN ŒUVRE PAR LA COLLECTIVITE AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....	9
1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	10
1.1. Une quantification des émissions de gaz à effet de serre réalisée en 2022 .....	12
1.2. Programme de valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques départementales.....	13
1.3. Le début d'une démarche de sobriété énergétique engagée dans le cadre du Plan Negawatt.....	14
1.4. Des chantiers menés selon une approche bioclimatique.....	15
1.5. Un plan de mobilité durable adopté en juin 2022 .....	16
2. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES .....	17
2.1. Un plan 1 millions d'arbres pour inverser la tendance à l'érosion de la biodiversité.....	19
2.2. 30 années d'engagement du Département pour les espaces naturels sensibles et la biodiversité .....	20
2.3. L'accès à la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques.....	23
2.4. Participation du Département à l'évènement « les jours de la nuit » pour dire stop à la pollution lumineuse.....	24

2.5.	Les Rendez-vous NatureS : Un événement 100% Département pour rendre la nature accessible à tous .....	25
2.6.	Fête de la Nature .....	26
3.	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS .....	27
3.1.	Lancement de la Caravane d'accès aux droits.....	29
3.2.	Le Département agit pour le bien vieillir.....	30
3.3.	Généralisation du dispositif Allocation de retour par l'activité des BRSA (R+) en faveur des publics les plus fragiles.....	31
3.4.	Un plan Départemental pour soutenir l'aide alimentaire du Territoire.....	32
3.5.	Poursuite du Pass Bien-être et dématérialisation du dispositif .....	33
3.6.	Pacte de Solidarité Territorial : 20% du volet investissement dédié à la Transition Ecologique et Solidaire .....	34
3.7.	Logement : une préoccupation essentielle pour vivre dans la dignité .....	35
3.8.	Madagascar et l'Union des Comores, pays prioritaires de l'action du Département en matière de coopération régionale.....	36
4.	AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES REUNIONNAIS.....	37
4.1.	Organisation d'un challenge sportif Départemental des Collèges.....	39
4.2.	L'accompagnement du secteur culturel et artistique et l'accès pour tous à la culture favorisés dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté 40	
4.3.	L'accès pour tous aux sports favorisé dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté .....	41
4.4.	Un Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Energie : des collégiens ambassadeurs de l'écologie .....	42
4.5.	La poursuite du concours d'embellissement des collèges .....	43
4.6.	Accueil de la Nuit européenne des Chercheurs dans les musées du Département .....	44
4.7.	Exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » aux Archives départementales.....	45
5.	DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE.....	46
5.1.	Des soutiens apportés aux producteurs de fruits et légumes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan AgriPéi 2030 .....	48
5.2.	Des soutiens spécifiques apportés aux filières vanilles, ananas et apicoles .....	49

5.3.	La Création d'unités de transformation de la production agricole locale.....	50
5.4.	La Création d'une banque de fourrage pour sécuriser l'alimentation des animaux.....	50
5.5.	La création de la marque « 100% La Réunion » .....	51
5.6.	La mise en œuvre du plan Bio .....	52
5.7.	Des actions pour promouvoir les productions locales !.....	53
5.8.	Des mesures prises pour lutter contre la mouche des fruits .....	54
5.9.	Plus de produits locaux dans les restaurants collectifs des collèges.....	55
5.10.	Un Challenge pour réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges .....	56
5.11.	Un soutien aux projets d'économie circulaire pour une production et des consommations plus durables .....	57
PARTIE 3 : BILAN SUR LA PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE METHODE DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....		58
1.	Le dispositif d'évaluation partagée .....	59
2.	Une stratégie d'amélioration continue .....	59
3.	L'organisation du Pilotage .....	60
4.	La transversalité de l'approche .....	60
5.	La participation des acteurs locaux et des habitants .....	60
PARTIE 4 : BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN INTERNE DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE D'ECO-EXEMPLARITE.....		63
ANNEXE les 17 Objectifs du Développement Durable .....		70



# EDITO DU PRESIDENT

Face aux enjeux écologiques, en particulier au dérèglement climatique et à la perte de notre biodiversité, j'ai souhaité accélérer en 2021 nos mesures en faveur de la transition écologique en adoptant un Plan dédié à la Transition Ecologique et Solidaire.

Le présent rapport, basé sur les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies en 2015, fait état de la prise en compte du développement durable tant dans notre fonctionnement interne que dans la mise en œuvre de nos politiques publiques durant l'année 2022. Il donne un coup de projecteur sur les principales réalisations, parmi les plus emblématiques, portées par notre Collectivité départementale.

Nous avons cette année réalisé le bilan de nos émissions de gaz à effet de serre afin d'identifier les actions les plus impactantes à déployer en 2023. Cela s'inscrit dans la continuité de notre engagement à décarboner notre fonctionnement grâce à une multitude d'actions. Expérimentation du télétravail, rationalisation du parc auto, pratique des visioconférences, mise à disposition de vélos, scooters et véhicules électriques, formation des agents aux enjeux climatiques, installations de panneaux photovoltaïques et de microcentrales hydroélectriques, verdissement des politiques d'achat, adoption d'un plan de gestion des déchets et d'un plan de mobilité durable sont autant d'actions concrètes mises en œuvre.

C'est également pour faire face aux effets locaux du réchauffement global de la planète que le Département propose une trajectoire vertueuse, résiliente et agile. Agriculture, protection de la biodiversité et des ressources en eau, irrigation, gestion des milieux naturels, soutien à l'économie circulaire, accompagnement des personnes les plus vulnérables, lutte contre la pauvreté...sont autant de politiques publiques locales qui intègrent l'enjeu écologique.

Au-delà de la protection de la planète, la feuille de route de l'agenda 2030 de l'ONU a pour objectif de garantir la paix et la prospérité. Elle touche de nombreux domaines et concrétise de façon équilibrée les 3 dimensions du développement durable (dimensions sociale, économique et environnementale). Nous pouvons affirmer que la transition écologique et solidaire constitue aussi un fil conducteur de notre projet de mandature 2021-2028.

L'avenir de notre planète et de notre territoire passent résolument par l'engagement de chacune et chacun d'entre nous. La prise de conscience collective face au réchauffement climatique gagne du terrain. Je souhaite que le Département accompagne de toutes ses forces les initiatives qui promettent un avenir meilleur pour l'humanité.

# PARTIE 1 : L'ESSENTIEL

## 1. 2021 : arrêt sur image

<p><b>Janvier/Février</b></p> <p><b>Mars</b> Bilan des 3 ans de mise en œuvre de la stratégie national de lutte contre la pauvreté</p>	<p><b>Juillet/Aout</b></p> <p><b>Septembre</b> Comité de Suivi Partenarial du PDTE Salon de l'écologie Remise des prix « Challenge de sensibilisation aux Economies d'Énergie » Nuit européenne des chercheurs dans les musées départementaux Lancement de l'exposition TiTrain Lontan Participation aux semaines européenne du Développement Durable Participation aux journées du Patrimoine Signature de la charte Run'Alm pour la valorisation des produits locaux dans la restauration collective</p>
<p><b>Avril</b> Lancement du Plan 5000 licences Participation à l'opération Jours de la Nuit »</p>	<p><b>Octobre</b> Organisation d'un premier marché de producteur Bio Participation aux Semaines Européennes du Développement Durable Organisation des Rendez-vous NatureS Lancement du Salon des seniors Organisation du Challenge Sportif des collégiens Lancement du 1<sup>er</sup> Budget d'Initiative citoyenne Opération de sensibilisation sur la lutte contre la mouche des fruits</p>
<p><b>Mai</b> Organisation des Journées de mobilité durable en interne Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier départemental Organisation des fêtes de la nature</p>	<p><b>Novembre</b> Création de la marque 100% La Réunion Lancement de la plateforme de la « Bourse aux matériaux » Participation à l'événement Ambition Planète « les jeunes d'engagent » Organisation du 1<sup>er</sup> Festival de la Transition Ecologique</p>
<p><b>Juin</b> Adoption d'un Plan de Mobilité Durable Adoption du Plan de gestion des déchets Atelier sobriété énergétique Lancement de la caravane d'accès au droit</p>	<p><b>Décembre</b></p>

## 2. Les indicateurs du baromètre

Le tableau ci-dessous propose une série d'indicateurs organisée selon les finalités du PDTE. Ils permettront de suivre annuellement les avancées dans les secteurs de l'environnement, du social et de l'économie. Ces indicateurs sont évolutifs pour s'adapter notamment aux changements du territoire et de la réglementation.

Finalité	Thème	Indicateurs	Donnée la plus récente connue RDD 2021	Donnée la plus récente connue RDD 2022	Cibles
Eco-exemplarité	Energie et GES	Bilan Carbone	en cours d'évaluation	79 600 T CO2 par an (en 2019)	Neutralité Carbone en 2050
		Consommation électrique du patrimoine bâti en Gwh/an	21,6 Gwh en 2019	19,6 Gwh en 2021	
		Consommation électrique des équipements hydrauliques	en cours d'évaluation	24,22 Gwh en 2021	
		Dépenses électriques patrimoine bâti en M€/an	4,01 M€ en 2019	3,83 M€ en 2021	
		Dépenses électriques des équipements hydrauliques en M€/an	en cours d'évaluation	2,58 M€ en 2021	
		Production d'énergie électrique patrimoine bâti	7 Gwh en 2018	en cours d'évaluation	50 Gwh en 2023
		Production d'énergie électrique équipements hydrauliques		1,32 Mwh en 2021	
		Recettes « Production Electrique » par M€/an	0,6 M€/an	0,93 M€ en 2021 (réseau hydraulique)	
	CO2 évité	5 880 t en 2019	en cours d'évaluation	21 500 t en 2023	
	Déchets	Volumes de déchets recyclés sites Source et Victoire		11,46 tonnes en 2022	
		Volumes de déchets recyclés autres sites	405 000 litres	1,05 millions de litres recyclés 2022	
		Volumes de déchets non recyclés sites Source et Victoire		14,14 tonnes en 2022	
		Volumes de déchets non recyclés autres sites	2 millions de litres en 2020	3,7 millions de litres en 2022	diminution de 50% en 2025
		Nombre de rames papier consommées/an	8581 en 2021	5429 (janv à nov 2022)	
		Poids de papier collecté en kg		0 560 kg (Sept à nov 2022)	
	Mobilité	Equipements informatiques donnés ou recyclés		environ 1000/an	
		Nombre de véhicules au parc auto	559 en 2021 dont 480 en gestion directe	528 en 2022 dont 471 en gestion directe	399
		Litres de carburants consommés par le parc auto	en cours d'évaluation	en cours d'évaluation	
		Tonnes de CO2 émises par le parc auto	480 t CO2 en 2020	en cours d'évaluation	269T CO2 en 2023
		Tonnes de CO2 émises par le parc auto rapporté par agent	92 kg CO2/agent en 2020	en cours d'évaluation	
		Nombre de véhicules électriques et/ou hybrides	6	10 voitures et 5 scooters électriques + 14 voitures hybrides	
		%age de véhicules électriques du parc auto	0,01%		
		Nombre de vélos	8	12	
		Nombre d'arbres solaires implantés	1	1	10
		Nombre de bornes électriques	0	2	
		Nombre d'agents bénéficiaire du forfait mobilité	0	0	500
		Achats	Nombre de jours télétravaillés		3435 du 1er mars au 9 novembre 2022 (expérimentation 200 agents) 7000 litres de carburants économisés
	Nombre d'agents ayant participé au Challenge de la mobilité		200		500
	Nombre de marchés comprenant une clause environnementale		72 marchés en 2020	192 sur 213 au 03/11	
	%age des marchés comprenant une clause environnementale		36%	90% au 03/11	50% en 2026
	Formation C.Climatique	Nombre d'heures d'insertion	22789 en 2020	47 027h au 01/09	45 578 en 2026
		%age d'achats de mobiliers éco-labélisés	0,2	en cours d'évaluation	
		Nombre d'agents formés au Changement Climatique	60 en 2021	235 en 2022	2000 en 2022

Conversion des politiques publiques	Biodiversité	Nombre d'individus produits	40 000 en 2020	150 000 en 2022	-
		Nombre d'individus plantés	38 600 en 2020	100 000 en 2022	1 million en 2024
		Surfaces traitées contre les EEE	614 ha en 2020	600 ha en 2022	700 ha /an
		Volume déchets collectés / sentiers	500 t en 2020	en cours d'évaluation	-
		Nombre de sensibilisations réalisées (Fete + RDV Natures)	2 000	en cours d'évaluation	-
	Eau	Surfaces agricoles irriguées	16 000 ha en 2020	16 100 ha en 2022	17 600 en 2027
		Nombre exploitations raccordées	5150 en 2021	5100 en 2022	-
	Agriculture	Couverture locale du marché en produits frais	72%	pas de données plus récentes	80% de fruits et légumes frais en 2030
		Couverture locale du marché global (frais, transformé, con	42%	pas de données plus récentes	-
		Surface agricole sanctuarisée par un PAEN	0	1 (Petite-Ile)	création de 5 PAEN
		Surfaces agricoles en friche remises en culture	210 ha en 2021	301 ha en 2021 (données actualisées)	2000 ha
		Surface agricole	42 000 ha	38 770 ha (données RGA 2020)	maintien des 42 000 ha
		% de produits péi dans les assiettes des collégiens	40% en 2020	60% en valeur financière et 63% en volume (donnée 2021)	-
		Nombre d'Ampéi créées	20 en 2020	24 à ce jour (mais certaines ne sont plus	-
		Volume de denrées gaspillées dans les collèges	à évaluer	670 tonnes/an	-20%
		Surface agricole bio	1475 ha en 2020	2097 ha en 2021	3000 ha en 2030
		Part de la surface cultivée en bio	3,5 % en 2020	5% en 2021	-
	Routes Départementales	nombre d'exploitation bio	345 en 2020	488 en 2021	750 exploitations en 2030
		51 radiers supprimés depuis 2007 (9 en 2020) 7 en 2021		9	12 en 2022, 156 à terme
	Insertion	Nombre de radiers submersibles supprimés	27 km	en cours de calcul par la DRD	-
Nb kms de pistes cyclables sur les RD		14 labellisés en 2021	en cours d'évaluation	20 projets / an	
Solidarité Ecologique	Ecologie économie	Nombre de projets d'économie circulaire accompagnés	7 par an	en cours d'évaluation	7 par an
		Nombre de projets lauréats au Challenge des créateurs	0		4 par an
	Sensibilisation à l'environnement dans les collèges	Nombre d'ateliers publics vulnérables	1-Salon de l'écologie	3-Salon de l'écologie;Ambition Planète; Festival TES	3 par an
		Nombre d'ateliers grand public	15 collèges par an	5 établissements ont été récompensés en octobre et tous poursuivent le challenge CUBE. S sur une durée de 4	15 collèges par an
		Nombre de collèges participant au Challenge energie	15 collèges par an	3 établissements récompensés en juin. Prochaine saison en 2023	15 collèges par an
	Partenariat	Nombre de collèges participant au Challenge No Gaspi	25	en cours d'évaluation	-
		Nombre d'établissements sollicitant la dotation biodivers	24 (PST2)	24 (PST2)	24 communes (PST2)
		Convention avec les communes	2 (TCO + CINOR)	2 (TCO + CINOR)	5
		Convention avec les intercommunalités	à préciser	à préciser	2 en 2021

## PARTIE 2 : BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET SERVICES MIS EN ŒUVRE PAR LA COLLECTIVITE AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE



## 1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

---

L'année 2022 a été marquée en France par des sécheresses, incendies records et violents orages. Avec des températures supérieures de 2,3 degrés par rapport aux normales de saison, il a été le deuxième été le plus chaud enregistré en France métropolitaine après celui de 2003. Et c'est le monde entier qui aujourd'hui fait face à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et longs. Chili, Inde, Australie, États-Unis, France et même Russie sont autant de régions du monde qui souffrent de l'accélération de la sécheresse mondiale.

**Le Département de la Réunion est aujourd'hui engagé dans sa transition bas carbone en mettant en œuvre une politique de réduction de son empreinte carbone et limitation de sa production de gaz à effet de serre.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- L'adoption en mars 2021 du Plan de Transition Ecologique et Solidaire. Ce document constitue la feuille de route de la collectivité pour une réduction de son empreinte environnementale et l'essor d'un nouveau modèle de développement. Ce plan comporte 4 grandes finalités : l'éco-exemplarité, la conversion des politiques publiques, la solidarité, la réussite du plan.
- La mise en œuvre du Plan NegaWatt (adopté en Nov 2019) comprenant 3 volets : sobriété- efficacité -production d'énergie pour une collectivité à énergie électrique positive en 2024
- Le Bilan Carbone de la collectivité (SPL Horizon) réalisé en 2022
- La production d'énergie renouvelable sur le patrimoine bâti et les infrastructures hydrauliques à travers notamment la réalisation de centrales photovoltaïques et de centrales hydroélectriques
- Réalisation du 2nd Challenge Départemental de Sensibilisation aux Économies d'Énergie avec mise en place de dispositifs de réduction de la consommation en énergie au sein de 15 collèges
- Accord cadre de partenariat entre le Département et EDF 2020-2023 structuré autour des thématiques : Assistance à la mise en œuvre d'un « schéma directeur énergie », Assistance à la mise en œuvre d'un programme
- de sensibilisation des personnels du Département et des collégiens aux économies d'énergie, Assistance à la valorisation des richesses naturelles et culturelles du Département
- Un verdissement du Parc auto grâce à l'acquisition de voitures, de vélos et scooters électriques et le développement de pratiques alternatives à la voiture solo
- Le 1<sup>er</sup> Plan de mobilité durable interne de la collectivité
- L'expérimentation d'une pompe de refoulement d'eau sans électricité sur le réseau hydraulique départemental

### Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

### Quelques Chiffres Repères

23 centrales photovoltaïques sur les toitures des collèges produisant 7GWh/an

Objectif de production de 50 GWh d'électricité en 2024

19,6 GWh d'électricité consommés par le patrimoine bâti de la collectivité en 2021

60 % de la facture électrique attribuée aux collègues



### 1.1. Une quantification des émissions de gaz à effet de serre réalisée en 2022

En conformité avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, le Département a missionné en 2021 et 2022 la SPL Horizon pour l'élaboration de son Bilan Carbone. Ce diagnostic va désormais permettre un pilotage ajusté des actions prioritaires à mettre en œuvre en matière de transition et de sobriété énergétique, de mobilité des agents et des élus de la collectivité ainsi qu'en matière de gestion du Patrimoine. C'est un diagnostic essentiel pour le Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire pour une meilleure efficacité du volet Eco-exemplarité.

**Compte tenu du patrimoine et des compétences du Département en 2019, les émissions ont été évaluées à 79 600 t CO2e pour 5 300 agents soit 15 tCO2e par an/agent.**

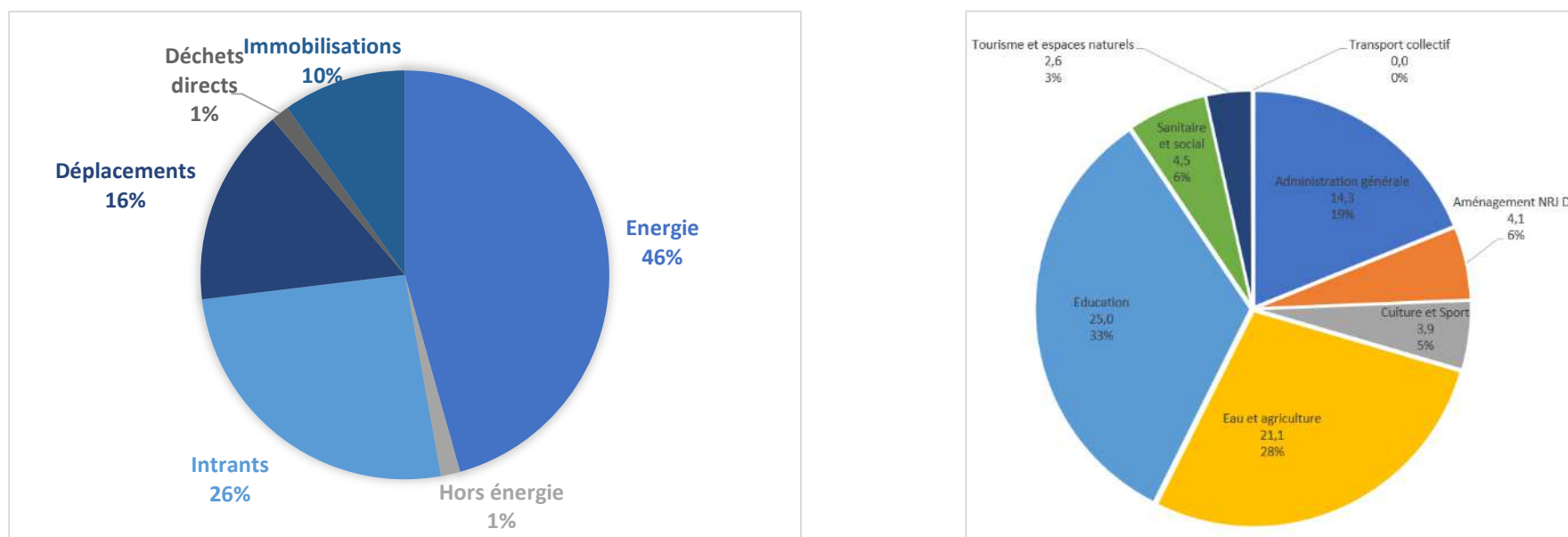


Figure 1 : Résultats du Bilan Carbone réalisé en 2022 (sur données 2019) par poste (à gauche) par compétence (à droite)

*Energie = Electricité, Carburant ; Intrants = Achats et investissements ; Déplacements = Domicile-travail des employés, professionnels, des visiteurs ; Déchets directs = produits par les activités de la collectivité ; Immobilisations = Bâtiment, Matériel informatique, Hors énergie = Les données issues des climatiseurs, pour la prise en compte des fluides frigorigènes*

## 1.2. Programme de valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques départementales

### Projet de Microcentrale Rivière des Galets®

Le projet de réalisation d'une microcentrale hydroélectrique en rive gauche de la Rivière des Galets sur la Commune de Saint-Paul consiste en l'installation d'une turbine Pelton (ou équivalent) d'une puissance de 500 kW pour une production électrique prévisionnelle de 2,7 GWh/an injectée sur le réseau public, avec revente de l'électricité produite à EDF, dans le cadre d'un contrat d'obligation d'achat.

Ce projet est dimensionné sur la base du volume maximal de rejet d'eau en rivière des Galets (9 Mm<sup>3</sup>/an) autorisé par l'Arrêté Préfectoral N°01-0791/SG/DAI/3 du 10 avril 2001, complétant l'Arrêté n°1717/SG/DICV/3 du 13 juillet 1999

Le démarrage des travaux est prévu au début d'année 2023.

Le Département de La Réunion met en œuvre, depuis maintenant plusieurs décennies, de grands aménagements hydrauliques structurants destinés à satisfaire les différents besoins en eau du territoire pour les différents usages (en particulier agricoles). Les investissements se sont exprimés principalement par la réalisation des grands périmètres irrigués dans le Sud et l'Ouest de l'île.

Cette situation est susceptible d'offrir des conditions propices à la production d'énergie renouvelable d'origine hydraulique. C'est pourquoi le Département s'est engagé depuis plusieurs années en faveur d'une valorisation énergétique de son patrimoine (bâtimentaire, installations hydrauliques, etc.).

Deux domaines sont privilégiés pour valoriser les biens départementaux :

- l'énergie solaire, grâce à la réalisation de centrales photovoltaïques occupant les surfaces liées au patrimoine bâti (toiture, parking, plateaux sportifs,...),
- l'énergie hydraulique par la valorisation hydroélectrique des infrastructures hydrauliques départementales.

Deux centrales hydroélectriques sont à ce jour opérationnelles pour une puissance installée de 400kW et une production annuelle de 1 360 MWh/an (équivalent à 930 habitants alimenté). Il s'agit de la micro-centrale située au niveau du réservoir RT4 de l'antenne 4 du périmètre irrigué du Littoral Ouest et de la pompe dite « réversible » sur le site de la station de pompage de la Ligne Paradis du périmètre irrigué du Littoral Sud. Une expérimentation d'une pompe fonctionnant sans électricité est également en phase de test.

D'autres projets sont en cours de réalisation et seront opérationnels pour certains dès 2023. Ils totalisent une puissance installée de 1 680 kW sur le périmètre irrigué du Littoral Ouest et 2000 kW sur celui du Littoral Sud.

Il est également à noter que 2 centrales photovoltaïques en autoconsommation de 50 kW seront installées en 2023 sur les sites du centre technique de Mon Repos et du siège social de la SAPHIR pour

produire de l'électricité et répondre à 85 % de leurs besoins électriques

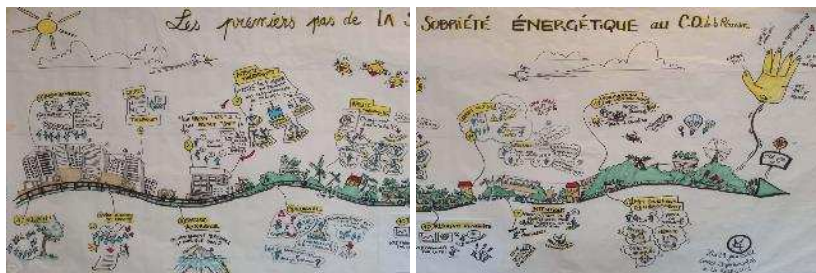


### 1.3. Le début d'une démarche de sobriété énergétique engagée dans le cadre du Plan Negawatt

Le plan NEGAWATT lancé en 2019 engage la collectivité dans un effort de transition énergétique avec l'ambition à l'horizon 2024 de faire du Département une collectivité à énergie électrique positive. Outre les programmes d'efficacité énergétique et de productions d'énergie d'ores et déjà déployées sur les équipements et le bâti départemental, cette année a vu l'amorçage du volet sobriété électrique qui vise à diminuer les consommations électriques en agissant sur les comportements des agents.



Une mission de préfiguration d'une démarche de sobriété a été réalisée par le Département afin d'identifier les leviers de sobriété activables par des évolutions de comportement, principalement d'usage. L'approche anthropocentrée choisie, consistait à ne pas partir des écogestes souhaités, mais bien des motivations de l'individu (parcours de transformation). Une enquête auprès des agents pour mieux connaître leurs habitudes ainsi que des ateliers de travail avec des agents volontaires ont été conduits. Des groupes de travail pour mener à bien des projets opérationnels et volontaristes ont pu être ainsi constitués.



### Sobriété énergétique : de quoi parle-t-on ?

Nous en avons tous fait l'expérience « changer n'est pas si facile ». Trouver la volonté de changer une habitude, même quand nous avons un intérêt personnel direct sur notre santé, nos relations, notre porte-monnaie.... Par exemple "Quel avantage aurais-je à économiser des ressources de la collectivité, de l'énergie que je ne paie pas personnellement ?"

Le processus de changement pour un comportement de sobriété énergétique est un processus lent et progressif de la prise de conscience à l'action et l'adoption définitive d'une nouvelle habitude. A chaque étape du processus de changement, il y a des facteurs encourageants ou freinants. Avant même de penser à l'environnement, aux générations futures ou aux économies pour la collectivité, il y aura des arbitrages personnels entre « mon confort », « mes gains de toute nature, pas seulement financiers, santé, regard des autres, attitude des collègues, des responsables, des élus. Le discours, les mots ne suffisent pas. Ce sont les actes qui comptent »

#### 1.4. Des chantiers menés selon une approche bioclimatique

Ce site volcanique du Piton de la fournaise est l'un des lieux touristiques les plus visités à La Réunion. Le gîte du Volcan représentant à lui seul plus de 12.000 nuitées par an. Au regard de sa vétusté, il fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation profonde qui se veut **exemplaire et innovante sur le plan environnemental**. Implanté dans le cœur du Parc National de La Réunion et à proximité du Volcan, **les enjeux de préservation de l'environnement (paysage, biodiversité) et de sobriété énergétique y sont considérables**.

Le futur éco-gîte du volcan, d'une capacité de 101 couchages, garantira des prestations de qualité, un confort optimisé et un **accès à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite**. Ceci dans un écrin qui respecte parfaitement les normes HQE et qui s'intègre dans le paysage du volcan. Il fonctionnera par ailleurs en **éco-gestion** (eau, énergie, déchets) et en autonomie énergétique.

Sa construction répond ainsi pleinement à l'ODD n°9 qui précise la nécessité de mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain comme conditions essentielles au développement durable.



2021 a marqué le début du chantier (voie d'accès installation de chantier, terrassement et construction des cordées). Une opération de transplantation des espèces protégées et de lutte contre les espèces invasives a été réalisée sur l'emprise du nouveau bâtiment. En effet, de nombreuses espèces n'appartenant pas au milieu d'origine du volcan avait été amenées dans les jardins entourant le gîte. Ces espèces représentaient une menace pour le milieu. Cette action concourt ainsi à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres (ODD 15). La livraison du nouveau gîte est planifiée en 2023, une poursuite du chantier notamment de la déconstruction des anciens bâtiments aura lieu quant à elle en 2023.



#### Reconstruire en anticipant la future déconstruction

Le *chantier du nouveau gîte du volcan est réversible. Il utilise des procédés et produit de construction éco-responsable et anticipe ainsi sur sa future déconstruction. La durée de vie d'un bâtiment est limitée dans le temps, l'éco-construction anticipe sur la déconstruction et la fin de vie de ce bâtiment. Les procédés et produits de construction se doivent être le moins impactant possible sur son environnement. Le choix s'est ainsi porté sur :*

- Une limitation drastique de l'usage du béton ;
- Une construction sèche : avec des murs à ossature bois massif et des panneaux massif lamellé collé. Les cloisons en fermacell avec isolant en laine minérale ;
- Des matériaux bénéficiant de la marque NF Environnement ou du label

## 1.5. Un plan de mobilité durable adopté en juin 2022

En réponse aux objectifs visés dans le cadre de son Plan de Transition Ecologique et Solidaire (au moins 10 % des agents engagés dans une évolution de leur mobilité d'ici 2023), et au regard des résultats de son Bilan Carbone, le Département s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre lié à ses véhicules par une rationalisation et un verdissement de son parc automobile. Il ambitionne par ailleurs d'améliorer les conditions de déplacement quotidien des agents entre leur domicile et leur lieu de travail et plus globalement de changer les pratiques individuelles et collectives par l'adoption de nouvelles mobilités.

Pour cela, un premier plan de mobilité durable coconstruit en interne a permis de définir cette année une trentaine d'actions pour accompagner le changement de pratique des agents et élus du Département. Il est bâti selon les 4 axes suivants :

- Eviter les déplacements
- Soutenir les mobilités actives
- Inciter à l'usage des transports en commun et du co-voiturage
- Installer la transition écologique

Depuis fin 2018, outre des actes successifs de renouvellement du parc auto et une rationalisation de sa flotte, le parc s'est progressivement transformé. Il compte à ce jour 24 véhicules électriques ou hybrides rechargeables (2 autres véhicules existants auparavant pour la gestion du jardin de l'état et la galerie du basculement des eaux), 12 vélos à assistance électrique ainsi que 5 scooters. Ils offrent des solutions en faveur d'une mobilité nouvelle dont l'usage se répand de plus en plus chaque jour.

En 2023, la collectivité poursuivra la décarbonation de son parc auto. Elle déploiera également de manière pérenne le télétravail et proposera une plateforme de covoiturage réservée aux agents.

## Un Forfait Mobilités Durables adopté

Le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du forfait mobilités durables dans la fonction publique territoriale prévoit que les fonctionnaires peuvent bénéficier du remboursement de tout ou partie des frais engagés au titre de leurs déplacements entre leur résidence et leur lieu de travail avec leurs vélos ou vélos à assistance électrique ou en tant que conducteurs ou passagers en co-voiturage.

Il forme une mesure incitative à l'usage des modes considérés comme vertueux dans le contexte de lutte contre le réchauffement climatique. Il doit servir à l'installation d'une transition dans la pratique des agents au titre de leurs déplacements quotidiens, ce qui en fait une mesure très incitative

Depuis fin octobre 2021, son versement est applicable au sein du Département.

## Quelques Chiffres 2022

10 voitures, 12 vélos et 5 scooters électriques  
14 véhicules hybrides  
3435 jours télétravaillés du 1er mars au 9 novembre 2022  
(expérimentation sur 200 agents)  
7000 litres de carburants économisés grâce au télétravail

## 2. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

---

Le Réunion est reconnue depuis 2010 au Patrimoine mondial par l'UNESCO pour ses paysages spectaculaires, mais aussi pour sa biodiversité unique et originale. L'ensemble des Pitons, cirques et remparts (42 % de la surface de l'île) contribuent significativement à la conservation de la biodiversité terrestre des Mascareignes. Cependant, comme dans tout territoire insulaire, la biodiversité réunionnaise est caractérisée par la faible résilience de ses habitats naturels et par la fragilité de ses espèces endémiques. Elle est particulièrement exposée aux modifications des conditions environnementales consécutives à l'action humaine.

**Le Département intervient au titre de sa compétence Espaces Naturels Sensibles, et également en tant que propriétaire notamment des forêts départemento-domaniales pour préserver la biodiversité et protéger les milieux, y compris les milieux aquatiques. En effet, il met en œuvre également, à travers son réseau hydraulique structurant, une irrigation de résilience basée sur une gestion durable des ressources en eau et respectueuse de la biodiversité aquatique.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Politique de protection et de valorisation des espaces naturels sensibles
- Pilotage et mise en œuvre d'un programme de travaux annuels visant à préserver et à restaurer les milieux forestiers et naturels, principalement pour lutter contre les espèces invasives et assurer la conservation de la biodiversité de l'île et, également pour protéger les sols, les ressources en eau et les paysages
- Soutien du Département aux programmes de défense de la forêt contre le risque incendie
- Participation du Département au déploiement de dispositifs dits de biosécurité, permettant de contenir, voire réduire, la prolifération des espèces invasives
- Pilotage d'une brigade d'intervention rapide, chargée de lutter contre les nouvelles stations d'espèces invasives
- Organisation de manifestations et d'animations tels que les Rendez-Vous NatureS (octobre), et la Fête de la Nature (mai) et la participation à des manifestations emblématiques telles que les journées internationales de la Forêt, de la Biodiversité, des zones humides...
- Animation de la dotation biodiversité à destination des écoliers et collégiens : visite d'ENS, création d'arboretum, installation de ruchers
- Pilotage du Plan un million d'arbres : programme de reboisement de l'île, visant à enrayer la perte de biodiversité, à soutenir le développement du territoire et à anticiper les effets attendus du réchauffement climatique
- Réalisation par le Département d'une étude macro-économique de la filière bois
- Action de Valorisation du potentiel agroécologique et agroforestier des E.N.S
- Mise en place d'une gestion dynamique des ressources en eau visant à préserver le bon état des masses d'eau
- Programme d'actions 2016-2025 spécifiques destinées à améliorer la continuité écologique des cours d'eau (amélioration / mise en place de passes à poissons)
- Présidence du Comité de l'eau et de la Biodiversité
- Développement d'une politique partagée et solidaire de l'eau et de l'assainissement notamment aux côtés de l'Office de l'eau Réunion

Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

### Quelques Chiffres 2022

100 000 plantations dans les espaces publics dans le cadre du plan 1 million d'arbres

3 pépinières départementales créées

12 conventions de partenariat pour le Plan 1 Million d'Arbres

600 ha traités en travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

18

## 2.1. Un plan 1 millions d'arbres pour inverser la tendance à l'érosion de la biodiversité

Pour préserver et valoriser notre biodiversité, le Département a poursuivi cette année le déploiement de son ambitieux projet de reboisement de l'île. Depuis l'année 2021, la phase de préparation au déploiement des plantations a permis :

- La création de 3 pépinières départementales pour une production à terme de 200 000 plants par an
- Le soutien à la filière économique de producteurs de plantes endémiques et indigènes, par l'attribution de marchés de fourniture de plants, dont un marché réservé (le 1<sup>er</sup> de la Collectivité) attribué à une entreprise d'insertion et d'accompagnement par l'emploi (ESAT/SIAE)
- La création d'un réseau de pépinières associatives et communales pour compléter l'effort de production, s'appuyant sur les forces vives du territoire (communes, associations...)
- La préfiguration d'une Banque de Semences Départementale, chargée d'organiser la récolte et la distribution de semences tracées
- La signature d'un contrat de prestation intégré avec la SPL EDDEN pour l'exploitation des pépinières départementales de St-Pierre et St-Paul

La mise en œuvre de ce plan repose sur la mobilisation du plus grand nombre, de l'ensemble des acteurs, publics, privés, de la biodiversité. Pour encourager les initiatives concourant au P1MA, la Collectivité a voté des dispositifs d'aides à destination des Communes et Établissements Publics d'une part et des Associations d'autre part.

En 2022, de nouveaux partenaires ont manifesté leur souhait de s'associer à la démarche pour la production, la plantation et l'entretien de plus de 260 000 plants sur une durée de trois années notamment :

- Les communes de Petite-Île, des Avirons, du Port, de la Plaine des Palmistes, de Saint-Louis, de l'Entre-Deux, de Saint-Leu et Saint-Denis ;
- l'Université de La Réunion et la SEM SAPHIR ;
- Les associations MAOTEO, La Raffinerie et le CEDTM (Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines).

En 2021, des conventions de partenariat avaient été signées avec les structures médico-sociales La Fondation Père Favron et L'ALEFPA, l'Association culturelle Guan Di, le Grand Port Maritime De La Réunion, L'UICN et la SREPEN.

### Le plan 1 million d'arbres ®

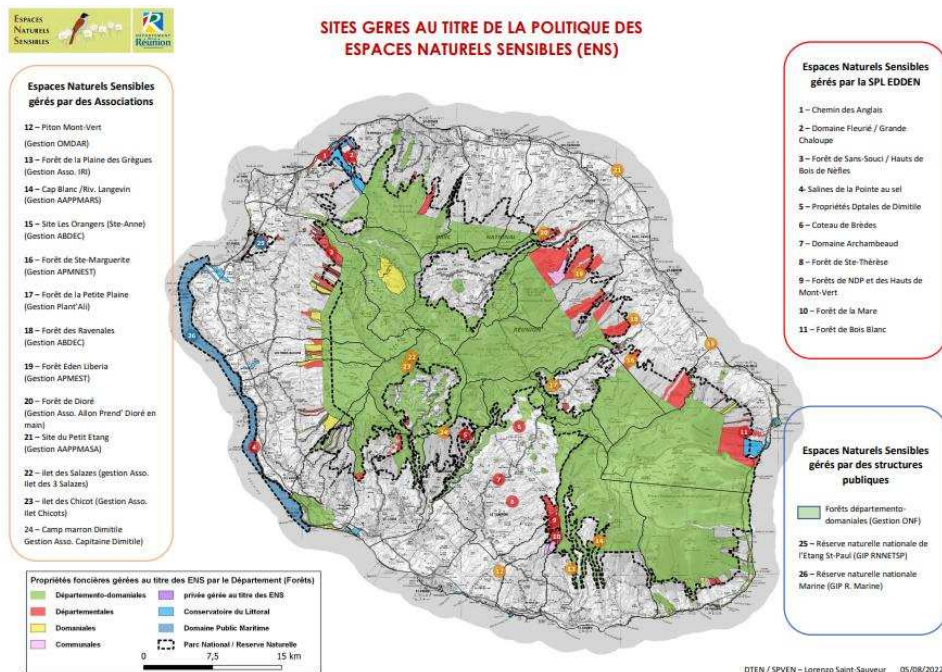
*Le Département a engagé en 2020 un programme ambitieux de reboisement de l'île qui vise en la plantation d'un million d'arbres indigènes et endémiques sur le territoire départemental d'ici à 2027.*

*Ce programme est conçu comme un projet de territoire qui répond aux 3 enjeux suivants :*

- *Ecologique : restauration de la biodiversité et des milieux naturels, reconstitution de puits de carbone pour limiter l'impact de notre empreinte écologique et atténuer les effets du changement climatique*
- *Economique : avec le développement de nouvelles filières autour de la biodiversité, créatrice d'emplois*
- *Social : pour améliorer le cadre de vie des Réunionnais en créant, au cœur des zones urbaines des micro-forêts (opération Bwa de Kartié).*



## 2.2. 30 années d'engagement du Département pour les espaces naturels sensibles et la biodiversité



Le Département de La Réunion est propriétaire de 95 % des forêts publiques de l'île, environ 100 000 hectares, soit 40% du territoire et de 40 % de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Paul. Ces sites sont confiés en gestion à des structures associatives et publiques. Le Département consacre chaque année 25 millions d'euros hors politique d'insertion, à la préservation et à la valorisation des ENS et de la biodiversité réunionnaise. Cette politique est financée en partie par la Taxe d'aménagement et par la mobilisation de subventions européennes et de l'État.

En 2022, le Département a fêté ses 30 ans d'engagement pour la préservation et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la biodiversité réunionnaise. Ces 30 ans ont été jalonnés de projets ambitieux afin de protéger un des 35 hotspots de biodiversité terrestre mondiale. En effet, 80% de la biodiversité mondiale sont situés en Outre-mer et notre île présente des taux d'endémisme records reconnus sur le plan planétaire.

A cette occasion, une identité visuelle 30 ans ENS, une page web timeline des 30 moments forts de la politique des ENS ont été créés : <https://www.departement974.fr/30ansENS/>, ainsi qu'un film en design

motion. Une campagne de communication spécifique sur les milieux naturels, forestier, minéral, marin et zone humide a également été déployée dans la presse écrite, en affichage, à la télé, à la radio, sur le web et les réseaux sociaux. Des affiches, des marque-pages et des cartes postales ont été déclinés pour les scolaires. Une carte interactive en réalité augmentée a été créée pour découvrir quelques sites naturels en photos et en vidéos immersives.

Ces supports sont visibles sur le site internet de la Collectivité : <https://www.departement974.fr/actualite/departement-de-reunion-2022-video-carte-interactive-30-ans-des-ens-de-biodiversite-nature>

Le grand public, les scolaires et les élus ont pu découvrir ces 30 ans d'engagement pour les ENS lors du Salon de l'Ecologie au mois de septembre, pendant les Rendez-Vous NatureS au mois d'octobre, au Salon Ambition Planète et au Festival Ti pa ti pa au mois de novembre.



VIVEZ UNE EXPERIENCE UNIQUE  
EN REALITE AUGMENTÉE !

- ÉTAPES À SUIVRE  
POUR LA CARTE :
- 1 Scanner le QR Code
  - 2 Viser la carte
  - 3 Pointer les hotspots



Depuis 30 ans, le Département de La Réunion se mobilise à vos côtés pour conserver et valoriser notre Patrimoine naturel et notre biodiversité uniques au Monde.  
Pour tous ces engagements, la nature vous remercie.

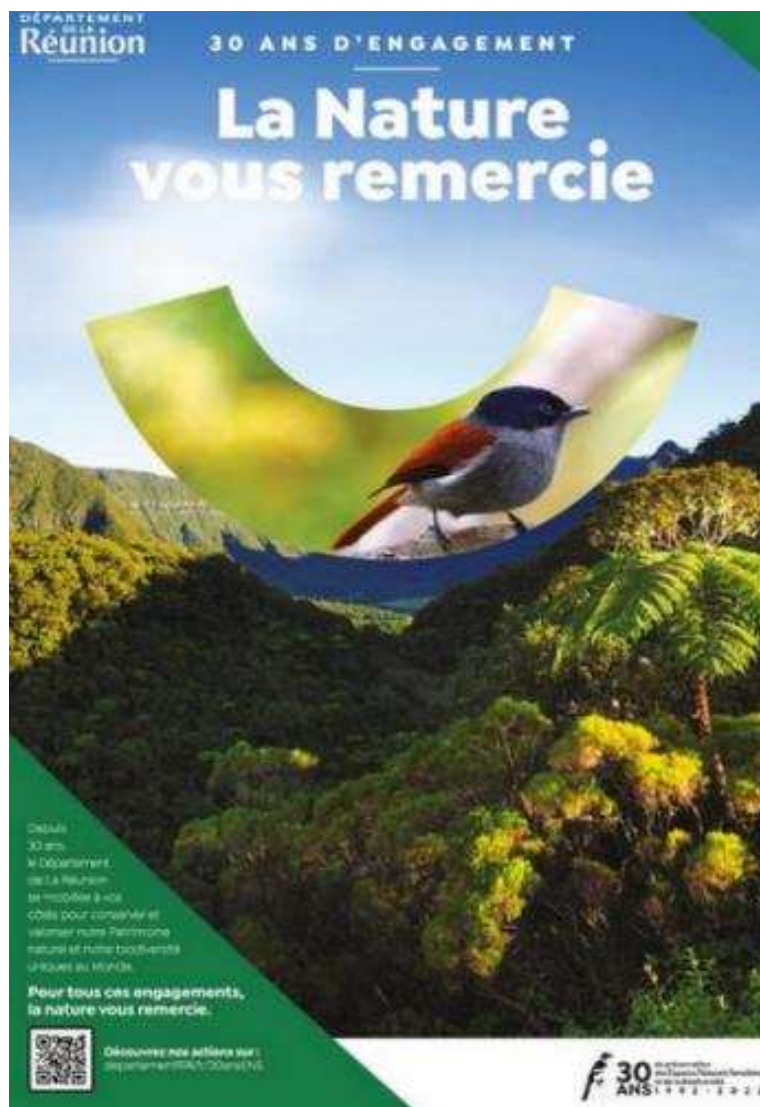
Découvrez nos actions sur cette carte interactive en scannant le QR Code ou en vous rendant sur le site : **xr.plus/uwf**  
Plus d'infos sur [departement974.fr/30ansENS](http://departement974.fr/30ansENS)



## Espace Naturel Sensible

Un espace naturel sensible est un milieu naturel remarquable menacé ou vulnérable présentant un intérêt réel qu'il soit paysager, floristique ou faunistique. Compétent au titre de la loi pour mener une politique de protection et de valorisation de ces espaces naturels, le Département met en œuvre depuis 1992 une politique de préservation et de la valorisation de ces milieux. Il a donc célébré cette année ses 30 ans d'engagement pour le territoire. Les investissements déployés depuis 1992 par notre Collectivité, aux côtés de ses partenaires et gestionnaires des Espaces Naturels Sensibles, et de l'Europe, permettent l'ouverture de ces sites naturels au public. Les actions ainsi menées par le Département sur les ENS visent :

- La protection de l'environnement par une protection active des milieux naturels et de la biodiversité (lutte contre les espèces invasives, protection de la forêt contre les incendies, animation et sensibilisation des populations) ;
- L'insertion et le développement d'activités économiques (loisirs et sports de pleine nature, écotourisme, agriculture, sylviculture, nouvelle filière bois de goyavier, ...) dans des conditions compatibles avec la préservation des milieux
- Le bien-être de la population (accueil de tous les publics dans un cadre de vie préservé, espace de respiration).



## Les Points fort de la politique des ENS

- 100 000 ha de milieux naturels protégés et gérés : forêts, prairies, zones humides, ravines, récifs coralliens.
- Le Département : premier propriétaire forestier de l'île avec 95% des forêts, soit près de 40 % du territoire de l'île et de 40 % de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Paul.
- L'investissement de plusieurs partenaires et gestionnaires des Espaces Naturels Sensibles
- Un réseau de partenaires et gestionnaires : associatifs ou institutionnels
- Des hommes et femmes de terrain qui, quotidiennement, travaillent à faire de notre patrimoine si riche et unique, la fierté et l'identité de notre territoire.
- Un maillon déterminant pour la création du Parc national de La Réunion et de la Réserve Naturelle Nationale Marine il y a 15 ans
- "Les Pitons, Cirques et Remparts" classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO il y a 10 ans,
- 2 réserves naturelles nationales créées
- Près de 1000 km de sentiers inscrits au PDIPR
- 360 aires de pique-nique aménagés
- Des sites touristiques les plus visités de La Réunion le Volcan et le Maïdo
- Des futurs aménagements sur le site du Maïdo
- 30% des habitats naturels originels préservés, préservation des espèces protégées menacées d'extinction
- Des actions foncières offensives qui ont permis la création de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Paul
- Des actions de sensibilisation pour les scolaires et le grand public avec une dotation biodiversité et des rendez-vous NatureS
- "Le plan 1 Million d'Arbres pour La Réunion" pour reconquérir la biodiversité
- Le GR R1 tour du Piton des Neiges à La Réunion élu itinéraire de Grande Randonnée préféré des Français 2019
- Des gîtes
- Des itinéraires en milieu naturels pour les Personnes porteuses de handicap : Personne à Mobilité Réduite, personnes malvoyantes ...
- ...

## 2.3. L'accès à la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques

Les aménagements permettant l'accès à la ressource en eau et le partage de l'eau entre les usagers sont de véritables outils vers une irrigation « de résilience » de notre territoire face aux effets du changement climatique. Ils permettront de développer les productions agricoles et d'en assurer leur maintien lors des périodes de tension. L'interconnexion des ressources en eau permet déjà à ce jour d'adapter aux mieux les prélèvements en fonction de l'état quantitatif et qualitatif des ressources en eau.

En parallèle et afin de répondre aux enjeux de préservation de nos ressources en eau, qui constitue une nécessité immédiate et une obligation envers les générations futures, le Département accompagne la mise en œuvre, aux côtés de l'Office de l'eau Réunion, de programmes de travaux et d'équipement visant à limiter la consommation d'eau potable (résorption des fuites, réutilisation de l'eau de pluie) et renforce ses partenariats avec les intercommunalités pour une meilleure interconnexion avec les réseaux départementaux d'eau brute. Il travaille notamment sur :



- ✓ ➤ Mise en œuvre du programme d'amélioration des prises d'eau départementales, pour favoriser la continuité écologique des rivières, en liaison avec les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour la période 2022-2027
- ✓ ➤ Poursuite du nouveau programme d'aide de l'Office de l'Eau Réunion (46 Millions d'euros) pour la période 2022-2027, et de l'accompagnement complémentaire du Département pour l'amélioration des rendements des réseaux et la récupération d'eau de pluie
- ✓ ➤ Mise en place d'un projet départemental de récupération des eaux pluviales, à valeur de démonstrateur (projet pilote)

**JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU**

**LE DÉPARTEMENT AGIT POUR**

- Mettre en œuvre un aménagement hydraulique structurant interconnecté à l'échelle de l'île, pour les besoins du développement agricole et socio-économique
- Anticiper les effets du changement climatique pour une gestion globale et durable des ressources en eau

**UN AMÉNAGEMENT DE GRANDE ENVERGURE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

- 7 prises d'eau en rivière et 10 forages souterrains
- 40 km de galeries d'adduction
- + de 1000 km de conduites
- + de 100 sites d'exploitation
- 70 millions de mètres cubes d'eau livrés par an
- 16 000 ha agricoles irrigués
- + de 4 000 abonnements agricoles
- 14 communes desservies

**4 PRIORITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS**

- L'extension des périmètres irrigués existants du Sud et de l'Ouest de l'île (avec notamment + de 1 500 ha d'ici 2 ans)
- L'aménagement hydraulique des micro-régions Nord et Est (projet MEREN - 5 000 ha irrigués à terme)
- L'alimentation en eau des hautes et le soutien au stockage de l'eau (citernes, retenues collinaires)
- La valorisation énergétique (production d'énergie hydro-électrique)

UN INVESTISSEMENT DE **25 M€ par an**

Le Département aux côtés des Réunionnais

## 2.4. Participation du Département à l'évènement « les jours de la nuit » pour dire stop à la pollution lumineuse



### Le pétrel de barrau et pétrel noir de Bourbon

*Le pétrel de Barau et le pétrel noir de Bourbon sont des oiseaux marins endémiques de l'île de La Réunion. Lorsque les jeunes pétrels prennent leur envol depuis les sommets de l'île, le reflet de la lune sur l'océan leur indique naturellement la direction à suivre. La lumière des villes crée le même effet et provoque l'échouage de nombreux pétrels. Une fois au sol, ils ne peuvent plus redécoller et sont la proie des rats, des chats et des chiens errants. En 2016, ce sont plus de 460 pétrels de Barau qui ont été sauvés grâce aux « Nuits sans Lumière ».*

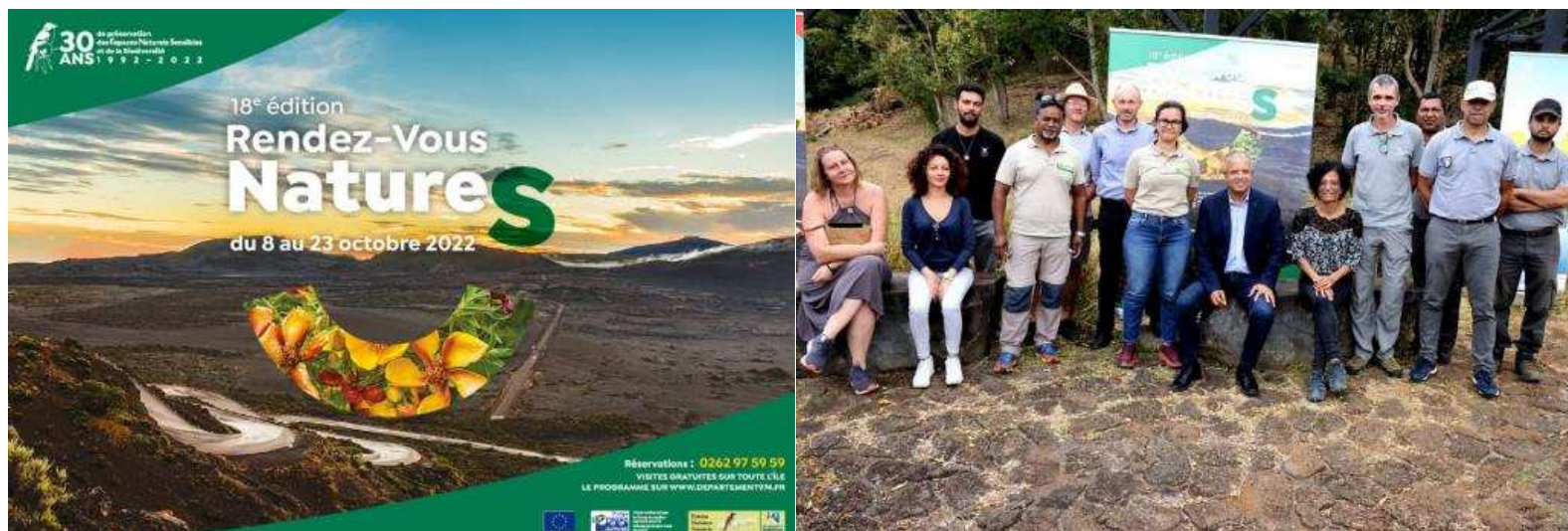
Fidèle au rendez-vous, le Département de La Réunion prend part comme chaque année, à l'opération des « Jours de la Nuit », du 8 avril au 4 mai 2022. Cette action consiste à éteindre les éclairages des lieux et bâtiments publics, tous les soirs à partir de 19h.

Ce sera notamment le cas des sites emblématiques de la Collectivité tels que le Palais de la Source, la Villa du Département, le site de la Victoire, le Jardin de l'État, Mascarin Jardin Botanique de La Réunion, les Archives Départementales, les musées de Villèle et Léon Dierx, l'Artothèque ainsi que le Muséum d'Histoire Naturelle.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser les Réunionnais sur les dangers des excès de lumière artificielle, non seulement pour les Pétrels qui peuvent être désorientés lors de leur migration, mais aussi pour l'ensemble de la biodiversité locale. Une pollution lumineuse qui conduit aussi "à la dérégulation des cycles naturels chez l'humain, des troubles du sommeil et de concentration".

Éteindre les lumières c'est faire des économies d'énergie et réduire ainsi sa facture d'électricité et ses émissions de CO2.

## 2.5. Les Rendez-vous NatureS : Un événement 100% Département pour rendre la nature accessible à tous



À l'occasion des Rendez-vous NatureS qui ont eu lieu du 8 au 23 octobre 2022, le Département de La Réunion et ses partenaires ont célébré l'anniversaire des 30 ans des Espaces Naturels Sensibles de l'île.

C'est en immersion dans une nature encore bien préservée, que le public s'est émerveillé de la richesse de la faune et flore endémiques et indigènes de La Réunion, de la beauté des paysages remarquables, de la diversité des milieux naturels, qu'il s'agisse de forêts, de zones humides, de coulées volcaniques ou de récifs coralliens. Près de 200 visites guidées et animations pédagogiques gratuites ont permis aux plus de 2 000 visiteurs de voyager au cœur d'un patrimoine naturel remarquable et des paysages spectaculaires. 77 % de nouveaux visiteurs ont pu être sensibilisés à la préservation de la biodiversité réunionnaise.

Ces 30 ans d'engagement pour protéger et valoriser nos Espaces Naturels Sensibles n'ont été possibles que grâce à l'implication et l'investissement de nos nombreux partenaires, associatifs ou institutionnels, mais surtout grâce aux hommes et femmes de terrain qui, quotidiennement, travaillent à faire du patrimoine réunionnais si riche et unique, la fierté et l'identité de notre territoire.

## 2.6. Fête de la Nature

Partenaire de la manifestation nationale, le Département de La Réunion a organisé la 16ème édition de la Fête de la Nature du 18 au 22 mai 2022. Cet évènement a été l'occasion pour le Département de célébrer ses 30 ans de politique de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La Collectivité, aux côtés de ses partenaires et de plus d'une vingtaine de gestionnaires d'ENS, a ainsi invité les Réunionnais(e)s à partir à la découverte des plus beaux sites naturels et des paysages remarquables de La Réunion et sensibiliser aux enjeux majeurs de protection de la biodiversité.

Pendant 5 jours, ont été organisées au cœur des plus beaux sites naturels et paysages remarquables de La Réunion plus de 130 visites guidées et animations pédagogiques gratuites pour célébrer la nature à travers tous les thèmes liés au vivant : forêts de bois de couleurs, milieux humides, îlets pittoresques, végétation semi-sèche, sous-bois secrets, espèces endémiques uniques au monde, bourdonnements des abeilles, cristallisation du sel, forêt submangrove, éco-ateliers, libellules et demoiselles, récifs et lagon, observation de la faune et de la flore... Plus de 2 000 visiteurs ont sillonné les milieux naturels de l'île dont 80 % de nouveaux visiteurs.



### 3. COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS

---

Un développement humainement et socialement durable peut être défini comme la recherche d'un développement qui garantisse aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être pour tous, à travers la recherche de l'équité entre les générations. Cette finalité est ainsi complémentaire avec celle visant l'épanouissement humain.

**Le Département, en tant que chef de file de l'action sociale, assure des compétences obligatoires en matière de Solidarités. Directement concerné par le pilier insertion sociale et professionnelle, il met en œuvre des politiques publiques d'actions sociales et médico-sociales qui répondent aux objectifs de développement durable.**

---



## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES) 2021-2025 qui propose notamment un chèque d'accompagnement alimentaire (CAPAH) et un Pass Bien-être pour lutter contre l'isolement
- Pacte de Solidarité et d'Urgence Sociale (PSUS)
- Expérimentation du R+ pour permettre l'insertion par l'activité notamment pour les jeunes
- Déploiement des Mesures d'Accompagnement Sociales Personnalisées (MASP)
- Schéma Directeur d'Organisation Sociale et Médico-sociale (SDOSM) 2020-2024 pour une responsabilisation des familles accompagnées en mettant l'accent sur la prévention et sur la santé
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la Pauvreté
- Mise œuvre d'un nouveau référentiel de polyvalence afin d'harmoniser les pratiques professionnelles sur l'ensemble du territoire dans un souci d'équité de traitement envers les usagers
- Etablissement d'un plan de résorption des établissements illégaux d'accueil des séniors
- Mise en œuvre du dispositif Pacte de Solidarité Territoriale 2eme génération
- Co-pilotage avec l'Etat du Plan Départemental d'action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)
- Dispositifs d'aides pour l'amélioration de l'habitat
- Programme départemental d'insertion (PDI) 2022-2024
- Mise en œuvre du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL)
- Dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété de logements sociaux
- Plan Départemental de soutien aux acteurs locaux de l'aide alimentaire

### Quelques Chiffres 2022

14 153 bénéficiaires du Pass Bien être  
 11 000 prescriptions de CAPAH pour 35 000 bénéficiaires  
 3 208 CER R+ signés (oct 2022)  
 85 M€ en investissement mobilisés au titre du PST (1ere et 2eme génération) sur la période 2021-2023

### Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

### 3.1. Lancement de la Caravane d'accès aux droits



Dans le cadre du plan de mandature 2021-2028, la Collectivité départementale a souhaité renforcer son engagement au plus près des territoires. Aussi, les Conseillers départementaux ont érigé en priorité la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement de proximité dans une logique d'« aller vers ». Il s'agit, outre les services déconcentrés installés sur les territoires, d'aller à la rencontre des populations les plus éloignées, mais aussi celles vivant dans des situations de précarité ou de détresse ne leur permettant pas de se rendre dans nos locaux. Grâce à la caravane d'accès aux droits, le Département ambitionne de tisser une relation nouvelle avec les Réunionnais, une relation de confiance, de proximité et d'efficacité afin que chacun puisse trouver les réponses et les outils nécessaires à son épanouissement, à son développement et à son bien-être. « Aller vers » est une réponse concrète et directe à l'urgence sociale consécutive à la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons. Cela reflète surtout une réponse aux attentes des Réunionnais, celle d'un service départemental de proximité renforcée, offrant une écoute et des réponses à chaque

situation, dans une démarche transversale et partenariale qui vise à consolider la solidarité et notre bien-vivre ensemble.

La caravane permet :

- ✓ De renseigner et faciliter l'accès aux droits.
- ✓ D'orienter vers d'autres services d'action sociale ou services publics.
- ✓ D'aider à la complétude de dossiers (dossier de surendettement, demande d'aide à l'amélioration de l'habitat, déclaration trimestrielle de la CAF, ...).
- ✓ De proposer des actions de sensibilisation en direction des parents (maternage, conseils sanitaires, alimentaires...).
- ✓ D'informer sur la prévention liée à la santé, à la parentalité et notamment aux Violences Intra Familiales.

### 3.2. Le Département agit pour le bien vieillir

L'adaptation de la société au vieillissement démographique est au cœur des préoccupations de la collectivité départementale. Chaque année, plus de 180M€ sont consacrés par le Conseil départemental en faveur du 3ème âge. Pour améliorer le quotidien des séniors, ces derniers bénéficient de divers dispositifs dont : l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ; l'Aide-ménagère légale ou facultative ; l'Accueil de jour dans les établissements sociaux et médico-sociaux ; le chèque santé ou encore l'amélioration de l'habitat.

Pour favoriser le lien social, le Département planifie l'accueil familial (700 accueillants familiaux prennent en charge 1 500 personnes âgées et/ou personnes porteuses de handicap) et crée les MAF (Maisons d'Accueillants Familiaux) dont 4 sont déjà ouvertes (18 créations prévues).

En effet, l'hébergement de la population âgée représente aujourd'hui un sujet d'importance pour la société réunionnaise eu égard le doublement du nombre de personnes âgées à l'horizon 2030. Il s'avère nécessaire de construire des modes d'habitat innovant, permettant de s'adapter au mieux aux habitudes de vie de nos seniors. Les MAF en sont un exemple. Elles permettent aux porteurs de projets de bénéficier de deux types d'aides :

- ✓ une subvention d'investissement de 150 000 € au démarrage de l'activité accordée une fois non renouvelable ;
- ✓ et une subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir les charges courantes de structure visant à tendre vers un équilibre budgétaire sur cinq années d'exercice

Le Département accompagne également les clubs du 3ème âge et les associations ou encore l'organisation de manifestations conviviales. Quelques 1800 Aidants familiaux sont soutenus à travers le dispositif « Répit/Repos » pour leur permettre de souffler (bourses d'heures, week-ends de répit, café des aidants, matinées de formation). Une nouvelle bourse d'heures « nuits, week-ends et jours fériés » de 80 heures/an a par ailleurs été mise en place pour les aidants des personnes âgées les plus dépendantes.

#### Le Salon des séniors

Après deux années d'absence due à la crise sanitaire, le Salon des Séniors a de nouveau été organisé et ce, dans les 4 microrégions de l'île. Il a été une formidable occasion, pour tous les Réunionnais, de se réunir autour de la thématique du "bien vieillir" ».

Durant chaque journée, les visiteurs ont pu s'informer auprès de plus de 100 experts autour des questions en lien avec la santé, le bien-être, la retraite, les aides et droits, le logement, les nouvelles technologies, les voyages, les loisirs, les associations et, plus encore.

### 3.3. Généralisation du dispositif Allocation de retour par l'activité des BRSA (R+) en faveur des publics les plus fragiles



#### Quelques Chiffres 2022

3208 CER R+ signé (Oct 2022)

Le dispositif expérimental « Allocation d’Insertion et de Retour à l’Emploi – R+ », avait été initié en 2020 par le Département en partenariat avec la CAF, Pôle Emploi et l’ensemble des partenaires des politiques départementales d’insertion. Ce dispositif vise à lever l’un des freins essentiels au retour à l’activité pour les bénéficiaires du RSA à savoir la baisse conséquente voir la perte totale et rapide des allocations (RSA et AL) faisant suite à la reprise d’activité. L’objectif visé est de faire entrer 5 000 bénéficiaires dans le dispositif.

En 2022, une généralisation du dispositif a été mise en place pour une durée de 3 ans avec la définition de nouveaux objectifs en terme d’entrées dans le dispositif. Au 10 octobre de cette année, 3208 Contrats d’Engagement Réciproque R+ ont été signés. Les perspectives pour la fin de l’année sont les suivantes :

- ✓ 2 036 parcours emploi salarié
- ✓ 3 215 parcours de formation
- ✓ 61 parcours de mobilité
- ✓ 885 parcours de création d’activité.

Au total, il s’agit de 26 992 paiements réalisés pour un montant de 7 580 667 €. L’évaluation du dispositif a mis en lumière des meilleurs résultats des parcours R+ dans les entreprises. C’est donc avec les entreprises que le déploiement du R+ doit être amplifié. C’est l’enjeu du nouveau dispositif mis en place par le Département qui réunit le R+ et le Contrat Initiative Emploi (CIE) en associant leurs avantages respectifs, de manière à ce que tous - les Employeurs, les Employés, la Collectivité - soient gagnants.

Le lancement du R+CIE sera marqué par la signature des premiers contrats d’engagement réciproque qui illustrent et formalisent le partenariat opérationnel qui vont être déployés sur le territoire.

### 3.4. Un plan Départemental pour soutenir l'aide alimentaire du Territoire

Le Département de La Réunion est le territoire avec le plus grand nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (38%). L'INSEE nous indique également, dans son étude sur la pauvreté à La Réunion, cofinancée par le Conseil Départemental, que 120 000 Réunionnais vivent dans une situation de très grande pauvreté, cumulant pauvreté monétaire et de privation. En 2021, 140 000 personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire (tous dispositifs confondus). Les besoins sont en constante augmentation depuis 2019, malgré la mise en place d'une pluralité de réponses (colis alimentaire, jardins familiaux partagés, épiceries sociales).

La crise COVID et le contexte mondial actuel mettent encore plus en exergue la précarité des familles Réunionnaises, confrontées à une très forte diminution de leur pouvoir d'achat et à la nécessité d'être accompagnées pour développer des compétences nouvelles en matière de gestion alimentaire. Ce d'autant plus, que les prix sont en constante augmentation et qu'ils sont en moyenne 28% plus élevés qu'en France hexagonale.

Depuis 2020, en collaboration avec les services de l'Etat, des dispositifs complémentaires ont été mis en place dans le cadre de la stratégie pauvreté :

- La mise en œuvre des Chèques d'Accompagnement Personnalisés Alimentation et Hygiène,
- Le soutien exceptionnel aux opérateurs durant le confinement, pour leur permettre de poursuivre leurs activités et notamment la distribution de denrées alimentaires et de paniers fraîcheurs sur l'intégralité du territoire.

Par ailleurs, fort de ces constats et de l'évolution de l'aide alimentaire sur le territoire Réunionnais, le Conseil Départemental a voté en septembre 2021, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte Contre la Pauvreté, un Plan de soutien aux acteurs locaux de l'aide alimentaire.

Pour 2022 a été une année de mise en œuvre d'une première étape de ce Plan et a permis de renforcer le soutien aux associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire à hauteur de 410 000 euros ; compte tenu des constats sur l'évolution des besoins et l'inflation des prix.

#### Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH)

Pour répondre à la crise sanitaire et sociale liée à la Covid-19, le Département a mis en place en 2020 un Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH).

Il permet aux familles vivant dans la précarité et / ou en risque de tomber dans celle-ci, d'effectuer prioritairement des achats de produits frais, souvent absents des colis alimentaires habituels. Ce dispositif a été maintenu en 2021 et 2022. Il le sera également en 2023. Ainsi 100 000 CAPAH (soit 1 M€ ) ont pu être distribués.

### 3.5. Poursuite du Pass Bien-être et dématérialisation du dispositif

Dans le cadre de son Plan de relance Economique et Sociale voté le 15 juillet 2020, le Département a mis en place le Pass Bien-être, une mesure permettant aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) socle et aux personnes de plus de 60 ans à petite retraite d'accéder à des activités de sports/loisirs, de culture ou de bien-être dispensées par des professionnels ayant conventionné avec la Collectivité.

Ce dispositif réalisé sur mesure tant en soutien aux bénéficiaires qu'aux opérateurs locaux du bien-être incarne le mieux l'appui de la collectivité à la résilience sanitaire et sociale ainsi que l'engagement de la collectivité pour l'épanouissement de tous, malgré le choc de la crise économique

Ainsi, en 2021, plus de 45.000 bénéficiaires du RSA et / ou de personnes âgées ont pu bénéficier de ces prestations et plus de 600 prestataires ont vu leur activité soutenue par ce dispositif pour un montant total de plus de 5 millions d'euros.

Le dispositif Pass Bien Être a été reconduit pour l'année 2022. Celui-ci, intrinsèquement lié à la crise sanitaire, économique et sociale, verra sa durée corrélée avec l'état d'urgence sanitaire. A noter, qu'une plateforme dématérialisée a été mise en place pour faciliter l'accès à ce dispositif.

Avec un budget de 4 000 000 euros, c'est jusqu'à 26 666 foyers qui peuvent bénéficier de ce soutien en 2022.



*Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges sont des conditions essentielles au développement durable. La création du Pass Bien-être y contribue pleinement*

#### **Quelques Chiffres 2022**

*15 153 Pass de 150 euros distribués*

*14 153 bénéficiaires*

*524 prestataires conventionnés.*

### 3.6. Pacte de Solidarité Territorial : 20% du volet investissement dédié à la Transition Ecologique et Solidaire

La solidarité est le cœur de métier du Département de la Réunion et l'ODD n°17 encourage le partenariat et la coopération pour atteindre l'ensemble des objectifs du Développement Durable.

Afin d'amplifier son action de proximité envers les territoires et travailler en étroite collaboration avec les communes et CCAS, le Département a initié en 2018 un dispositif d'accompagnement : le Pacte de Solidarité Territorial 1ère Génération (PST 1 2018-2020). En 2021, le Département a décidé de reconduire ce projet sur la période 2021-2023 pour un montant de 100 M€ (PST2).

Cette enveloppe est répartie de la manière suivante du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023 :

- Un volet investissement « socle commun » : 75M€ sur la période de trois ans, soit 25M€ par an,
- Un volet investissement « projets structurants » : 10M€ sur la période de trois ans, qui permettra de financer les projets d'ampleur portés par les territoires.
- Un volet fonctionnement « social » : 15M€ sur la période de trois ans.

Le dispositif s'entend comme un contrat tripartite passé entre le Département, une commune et un CCAS (d'un même territoire communal). Ce contrat définit des budgets de subvention en investissement et en fonctionnement, répartis sur 3 années et entre les collectivités.

Chaque budget est consommé sous forme d'actions définies par les collectivités sur un portail spécialement conçu à cet effet en 2022 pour simplifier les démarches. A noter que 20 % de l'enveloppe « Investissement – socle commun » doit être réservée à la transition écologique et solidaire

En 2022, sur les 37 M€ de budget alloué aux communes (sur un total de 68 M€ de projets), 17 M€ ont été consacrés à des mesures de transitions écologiques : actions de végétalisation, de réduction des consommations d'énergie, d'achat de voitures et de vélos électriques, récupération des eaux de pluie, création de recyclerie informatique, rucher communal, acquisition de serres agricoles communales, relamping, achat de brasseurs d'air, voies cyclables, travaux de rénovation thermique, installation d'ombrières photovoltaïques sont autant de projet portés par les communes dans le cadre de ce PST2.

Afin d'accélérer la transition écologique de notre territoire, 20 % de l'enveloppe « Investissement – socle commun » doit être réservée à des travaux/achats contribuant à la décarbonation et au verdissement de notre territoire.

### 3.7. Logement : une préoccupation essentielle pour vivre dans la dignité

Le Département a adopté en 2020, un Plan de Relance Economique et Sociale (PDRES) comprenant 2 volets :

- à court terme (relance) : 4 Actions dont le soutien aux petites entreprises du BTP ciblées notamment sur l'amélioration de l'habitat
- à moyen terme (soutien) : 5 actions dont l'amélioration des conditions de logement des ménages réunionnais tournées en priorité vers l'amélioration de l'habitat, la réhabilitation des logements sociaux et le foncier aménagé pour soutenir les opérations d'accession à la propriété en faveur des ménages modestes.

Suite à la crise sanitaire et au nombre de logements indignes toujours trop importants, la Collectivité prévoit de doubler ce chiffre et passer à 4 000 logements réhabilités par an, jusqu'en 2025, soit un total de 20 000 sur 5 ans. Ce doublement profitera non seulement aux familles modestes, mais aussi aux petites et moyennes entreprises réunionnaises qui travailleront sur ces chantiers.

En 2022, 2400 ménages ont bénéficié d'une subvention départementale pour l'amélioration de leur logement et 238 ménages ont pu bénéficier d'opérations de réhabilitation de logements sociaux ( 600 000 € financés par le Département en moyenne par opération de réhabilitation de logements sociaux hors QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville)

#### Plan Logement d'Abord

*Engagé aux côtés de l'Etat dans la lutte contre le sans-abrisme, le Département de La Réunion est retenu comme Territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord lancé par le ministère du logement, seule Collectivité d'Outre-mer sur les 23 sélectionnées.*

*La grande qualité du projet de territoire, présenté par les services de la Collectivité départementale et ceux de la DJSCS, est ainsi reconnue par le comité de sélection.*

*Le plan vise à déployer de façon accélérée le Logement d'abord afin d'orienter rapidement les personnes sans domicile, de l'hébergement vers un logement durable, grâce à un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire.*

*Le Logement d'abord, en insistant sur la priorité donnée au logement comme condition première à l'insertion, choisit de mettre en valeur les compétences des personnes.*



### 3.8. Madagascar et l'Union des Comores, pays prioritaires de l'action du Département en matière de coopération régionale

L'engagement du Département en matière de coopération régionale s'inscrit dans le cadre de l'action extérieure des collectivités locales, fortement soutenue par l'État et l'Union européenne. L'ouverture sur l'extérieur constitue, pour La Réunion, un objectif majeur compte tenu des enjeux de développement durable, de solidarité internationale et de renforcement des échanges humains dans une aire géographique en pleine mutation.

La démarche privilégiée par la collectivité est de valoriser l'expertise technique de La Réunion tout en favorisant des perspectives de mobilité et d'insertion professionnelle pour nos jeunes. Les domaines d'intervention en matière de politique publique sont les suivants : l'accès aux soins, la lutte contre la malnutrition, la sécurité alimentaire (qui implique la gestion de l'eau et le développement de l'agriculture), l'insertion et la mobilité des jeunes, la cohésion sociale avec comme levier de médiation la culture et le sport.

**En particulier le Sud Malgache, qui connaît une situation de sécheresse et d'insécurité alimentaire liée, notamment, au réchauffement climatique est une région prioritaire de l'action du Département.**

La malnutrition chronique est un problème majeur de santé publique et de développement à Madagascar. C'est le 5ème pays le plus affecté au monde et la situation des enfants y est particulièrement précaire. Par ailleurs, la baisse des revenus générée par les effets de la crise sanitaire a rendu l'accès aux produits alimentaires de base de plus en plus difficile. **Dans l'axe coopération régionale du Plan de mandature 2021-2028, la collectivité a décidé d'apporter son soutien aux projets de développement dans les pays de la zone océan Indien, en particulier à Madagascar et aux Comores, en accordant une priorité aux actions d'amélioration d'accès à l'eau et de sécurisation des productions agricoles.**

Le Département a ainsi apporté son soutien en 2022 à des associations en vue d'apporter une réponse concrète et durable aux problématiques de l'accès à l'eau, d'insécurité alimentaire et de développement local (association Trans Mad Développement, Soakilonga, les Filles de la Charité, Eau de Coco, Majhandi) ainsi que pour permettre des missions médicales et chirurgicales (Médecins de l'Océan Indien, La Chaîne de l'Espoir).

En matière d'eau et d'assainissement, Trans'Mad Développement (TMD) intervient depuis 1997 à Madagascar. Depuis 2005, l'association concentre ses actions sur l'accès à l'eau potable dans la région Sud-Ouest, particulièrement pauvre et affectée par le réchauffement climatique. Elle travaille de façon étroite avec l'État malgache (accord de siège).

A noter également que suite au passage du cyclone Batsirai, des aides d'urgence ont été versées (Amis du Père Pedro, PIROI, cœur de forêt)

L'eau est un secteur prioritaire des actions de coopération du Département qui s'est déjà engagé dans ce domaine à Maurice et en Grande Comore avec l'AFD (Agence Française de Développement).

Enfin, Un projet de mobilité de jeunes apprentis dans le domaine de la restauration a été accompagné par le Département en 2022 aux Seychelles en partenariat avec la chambre des métiers.

## 4. AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOUISSEMENT DE TOUS LES REUNIONNAIS

---

La poursuite du développement durable devient désormais une priorité au regard des dommages causés par l'homme à la planète. On ne saurait oublier que le développement durable doit permettre la satisfaction des besoins et des aspirations des hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs besoins.

**Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement suppose de donner à tous les êtres humains les conditions de logement satisfaisantes, un accès à la culture et aux pratiques sportives ainsi qu'un accès à une éducation de qualité et à la formation pour tous. C'est ce en quoi le Département œuvre au quotidien.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Schéma Général de la Restauration Scolaire dont les enjeux sont notamment :
  - Se doter des moyens de pilotage avec l'acquisition d'un SI (Système d'information) et un redimensionnement de la cellule Restauration Scolaire
  - Offrir une prestation de qualité avec un ancrage territorial en adaptant le PAT (Plan Alimentaire Territorial) aux possibilités du CODARUN (Commande de Denrées Alimentaires à La Réunion)
  - Lutter contre le gaspillage alimentaire en mettant en œuvre en partenariat avec l'ADEME pour équiper tous les satellites de tables de tri avec pesées (sur 4 ans) avec sensibilisation
- Schéma directeur du Numérique Educatif dont les enjeux sont notamment
  - Être en conformité avec la législation de juillet 2013, qui a identifié le Département comme étant responsable de l'ensemble des investissements, de la maintenance et de l'entretien (y compris les softwares et les équipements actifs) relatifs au numérique.
  - Optimiser l'environnement numérique permettant des nouveaux usages du numérique éducatif, contractualisation avec un prestataire pour un centre de service et pour disposer des marchés pour les différents équipements.
- Organisation de Challenges dans les collèges autour du gaspillage alimentaire, des consommations d'énergie, l'embellissement des collèges
- Participation des musées et établissements culturels aux journées européennes du patrimoine en septembre 2022
- Participation à la nuit des musées
- Mise en place de mesures favorisant l'accès à tous au sport dont un plan 5000 licenciés mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
- Mise en œuvre de résidence d'artistes en soutien aux acteurs culturels
- Remise à niveau des équipements culturels notamment le Musée de Villèle, le lazaret de la Grande Chaloupe, l'îlet à Guillaume, Route des Musées et des Jardins de la Réunion

### Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2021r

### Quelques Chiffres 2022

78 collèges publics et 35 335 demi-pensionnaires  
 518 clubs sportifs accompagnés dont 34 structures handisport et sport adapté  
 Plus de 200 000 visiteurs dans les équipements culturels  
 5000 collégiens participant au Challenge économies énergie

#### 4.1. Organisation d'un challenge sportif Départemental des Collèges



Le Département a organisé une manifestation d'envergure dédiée aux collégiens et au cours de laquelle tous les collèges du Département ont été invités à se confronter à travers des épreuves sportives et ludiques.

Alors que la sédentarité progresse d'année en année, et s'est accentuée avec la crise sanitaire, le renforcement de la pratique sportive pour tous, chez les enfants et les jeunes en particulier, est un enjeu de santé publique que la collectivité a inscrit dans les priorités de la mandature 2022-2028. Le Département en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a organisé cette année, après deux années d'absence, la 3e édition du « Challenge Sportif Départemental des Collèges » sur le site du complexe sportif de Champ-Fleuri. 45 collèges soit près de 1 000 collégiens ont participé. Les collégiens ont pu se rencontrer et se confronter dans différentes épreuves dont le fil conducteur était les valeurs et bienfaits du sport, la citoyenneté, et l'olympisme. Des ateliers de sensibilisation ont également été proposés aux jeunes.

Pour la rentrée 2022-2023, il sera proposé aux collèges publics, sur la base du volontariat, un concours dédié aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme qui verra le collège lauréat se rendre à Paris en juillet 2024 pour assister à une partie des épreuves sportives.

#### 4.2. L'accompagnement du secteur culturel et artistique et l'accès pour tous à la culture favorisés dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté

En 2021, la politique culturelle mise en œuvre par le Département en faveur du monde artistique et culturel a permis l'accompagnement sous forme d'aides directes de plus de 150 bénéficiaires pour un montant total avoisinant les 670 000 € (salles de diffusion, théâtres appartenant au Département et acquisition d'ouvrages exclus).

L'intervention départementale a ainsi permis :

- la réalisation de projets s'inscrivant dans le plan national de lutte contre la pauvreté culturelle : 15 bénéficiaires à hauteur de 86 000 € ;
- l'accompagnement de projets d'envergure départementale et/ou indioocéanique, nationale voire internationale : 14 bénéficiaires de l'aide départementale pour un total de 138 782 € ;
- et enfin, le soutien aux acteurs de la vie culturelle locale dans leur champ d'expression (danse, animation, livre, arts visuels, théâtre, musique, ...) : 129 acteurs ont ainsi pu bénéficier de 451 360 € de la collectivité.

Ces soutiens ont pu être renouvelés en 2022.

#### Événements artistiques et culturels pour les publics éloignés

Acteur et partenaire de la culture, le Département est aussi le chef de file en matière de lutte contre les inégalités. En effet, Pilote de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département permet à des publics éloignés d'accéder aux scènes culturelles.

Avec le concours d'associations des Hauts de l'Ouest, il a ainsi offert l'opportunité à 112 bénéficiaires d'accéder à deux événements artistiques et culturels organisés par le Mascarin-Jardin Botanique de La Réunion en partenariat avec le Séchoir

L'accès pour tous à la culture constitue une priorité phare de l'action départementale. La collectivité entend soutenir et multiplier toutes les initiatives qui permettront aux publics les plus éloignés ou empêchés d'accéder facilement aux savoirs et aux lieux de culture.

#### 4.3. L'accès pour tous aux sports favorisé dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté

Dans le cadre du volet « inclusion par la culture et le sport » du contrat signé entre l'Etat et le Département au titre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté, la mesure intitulée **Plan « 5 000 licences »** a été mise en place cette année pour un budget de 500 000 €. Cette mesure répond à plusieurs objectifs :

1. Aider les familles en difficulté sociale à financer l'accès à une pratique sportive organisée. Dans un contexte socio-économique qui reste caractérisé par une grande précarité de nombreuses familles et dont les indicateurs risquent de s'aggraver au regard du contexte actuel, le financement d'une pratique sportive pèse sur le budget des familles. Cette aide a donc pour vocation d'éviter que la pauvreté crée une fracture dans les chances d'accès au sport, relevant des fédérations nationales et des ligues et comités régionaux, alors même que cette activité est un puissant facteur d'insertion et de cohésion sociale.
2. Contribuer à la relance d'une activité sportive très fragilisée par la crise COVID. L'étude réalisée en 2020 par le cabinet MOUVENS à la demande de la Délégation Régionale Académique, à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) a confirmé cet impact et montré que le nombre de licenciés dans les clubs de La Réunion a diminué de 35%, ce chiffre atteignant 70 % en 2020 chez les plus jeunes.
3. Favoriser la pratique du sport pour promouvoir la citoyenneté et le bien-être . La volonté de favoriser le bien-être des populations vulnérables est une ligne directrice des politiques publiques de notre mandature. La pratique régulière d'une discipline organisée dans un club est un des meilleurs moyens pour prévenir les risques liés à la sédentarité ainsi que pour lutter contre de nombreuses pathologies chroniques associées (obésité, hypertension artérielle) et limiter le développement d'affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète). Le club est aussi un lieu d'apprentissage de la vie citoyenne où se transmettent des valeurs éducatives, éthiques et humanistes. Y adhérer ouvre la voie à une démarche structurante, avec des effets sur le comportement des jeunes à la fois bénéfiques et durables.

#### 4.4. Un Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Énergie : des collégiens ambassadeurs de l'écologie

Dans le cadre d'un partenariat global avec EDF, le Département construit dans différents domaines d'activités, des programmes d'actions permettant le développement de projets en lien avec les enjeux de la transition énergétique et écologique, le soutien à l'innovation et les activités de production bas carbone.



Avec une surface plancher des collèges de l'ordre de 750 000 m<sup>2</sup> (soit 75% des surfaces bâti de la collectivité Départementale), la communauté éducative (élèves, enseignants, agents, ...) a été repérée comme une cible essentielle de ce programme global. Ainsi, en 2019, le Département a mis en place le Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Énergie (CDS2E) ayant pour objectif général de sensibiliser les élèves, adultes de demain, sur leurs comportements éco-responsables y compris au sein de la cellule familiale.

**Quinze collèges ont participé à la 2ème édition du Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Énergie (CDS2E). Le collège de la Ligne des Bambous à Saint-Pierre a remporté le premier prix, suivi des collèges Elie Weisel, de Quartier-Français, de L'Etang et de Trois-Bassins. Ces prix ont été décernés le 22 septembre 2022 dans l'hémicycle du Palais de la Source.**

Chaque établissement a composé une équipe avec 5 collégiens dont 2 issus du Conseil Départemental des Jeunes, 2 agents ATTEE, des enseignants et des personnels administratifs. Une subvention de 1 000 euros a été attribuée par le Département. Chaque équipe a mis en place un programme éducatif porté par la brigade d'éco-délégués ambassadeurs de la transition énergétique. Un stand itinérant a été implanté dans les collèges. Chaque participant a organisé une campagne de suivi de consommation qui a été rendue public dans un espace d'exposition pendant une semaine. Les collégiens ont saisi les consommations et calculé les économies d'énergie et de CO<sub>2</sub>. Pour finir, ils ont comparé la consommation réelle par rapport à une consommation de référence ajustée. Des actions pour réduire la consommation, sensibiliser les collégiens pour les mobiliser aux bons usages avec le réglage des installations techniques ont été menées. .

#### 4.5. La poursuite du concours d'embellissement des collèges

Les établissements scolaires sont certes des lieux d'éducation mais ce sont aussi des endroits où les élèves passent une grande partie de leur journée. Il est ainsi primordial qu'ils puissent évoluer dans les meilleures conditions et dans un milieu agréable pour leur épanouissement car la qualité des lieux de formation a une incidence sur la réussite des élèves.

C'est la raison pour laquelle, en 2012 le Département a lancé une opération innovante associant étroitement les élèves et le personnel des collèges : le concours du « plus beau collège fleuri » devenu concours « d'Embellissement des collèges ».

C'est un projet fédérateur, à la fois pédagogique, ludique et symbolique du dynamisme de la jeunesse réunionnaise et de la politique éducative de la Collectivité, qui associe les équipes de direction, les enseignants, les ATTEE, les élèves et leurs parents.

Il est ouvert à tous les collèges publics de l'île. Il s'agit de :

- valoriser les actions menées par les collégiens en faveur de l'embellissement de leur collège,
- amener les collégiens à respecter l'environnement vert de leur collège,
- rendre les élèves acteurs de « la vie verte » du collège,
- développer chez les collégiens un intérêt particulier pour l'embellissement de leur cadre de vie.

**Le concours d'embellissement des collèges a cette année 2022 une fois de plus fédérer les élèves et les équipes éducatives autour d'un beau projet : celui de verdir, d'embellir et de mettre des couleurs à l'intérieur de leurs établissements dans le respect des principes de développement durable. Le tout, parsemé d'essences précieuses et endémiques de La Réunion, c'est la recette gagnante du collège Plateau Goyave qui remporte le 1er Prix du concours.**





#### 4.6. Accueil de la Nuit européenne des Chercheurs dans les musées du Département

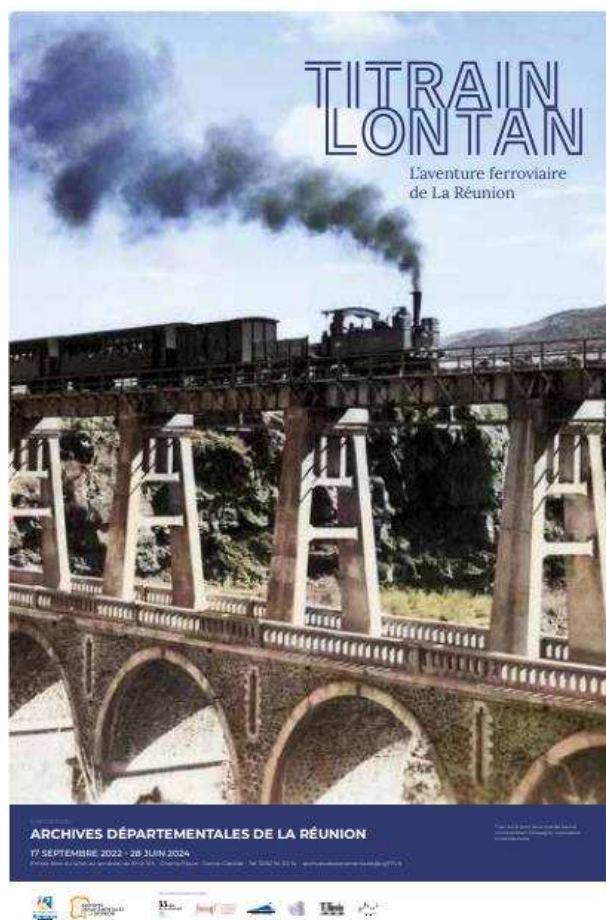


La Nuit européenne des Chercheurs a eu lieu le 30 septembre 2022. Elle a proposé divers ateliers : voyages immobiles, rallye nocturne, speed searching, soirées diapos... sur les sites départementaux. Ainsi, le musée Léon Dierx, le muséum d'histoire naturelle et le Jardin de l'État ont accueilli de jeunes chercheurs, désireux d'échanger et de partager leurs travaux.

La Nuit Européenne des Chercheur.e.s est une invitation à partager une soirée avec des chercheurs dans un cadre plus intimiste qu'une salle de conférence ou un laboratoire, de découvrir leur quotidien, leur parcours et leurs travaux. Depuis 2018, cette manifestation est relayée localement par l'Université de La Réunion. La cinquantaine de chercheurs présents sont issus des laboratoires de l'Université de La Réunion, de l'institut de recherche pour le développement (RD), des écoles supérieures d'art (ESA) et d'architecture (ENSAM) et de la Direction des Affaires Culturelles de La

Réunion. Depuis 2021, l'Université a souhaité s'ouvrir davantage sur la ville. Un partenariat a ainsi été créé avec le musée Léon Dierx, le Muséum d'Histoire Naturelle et le Jardin de l'État. Les enjeux de cette manifestation sont multiples, mieux faire comprendre le travail des chercheurs au grand public, susciter des vocations, désacraliser la démarche scientifique et surtout pour le Département de La Réunion proposer aux familles Réunionnaises de s'approprier de façon ludique et pédagogique le fait scientifique.

#### 4.7. Exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » aux Archives départementales



**Les Archives Départementales de La Réunion proposent aux Réunionnais de replonger dans cette fantastique aventure ferroviaire avec une exposition dédiée à cette épopée d'un autre temps et pourtant tellement d'actualité !**

La nouvelle exposition « Titrain lontan : l'aventure ferroviaire de La Réunion » fait revivre l'aventure ferroviaire de La Réunion sur le temps long, du premier projet de chemin de fer à traction hippomobile en 1858 jusqu'à la fermeture définitive du service de secours ferroviaire en 1976. Inaugurée en 1882 dans l'enthousiasme, la ligne qui relie Saint-Benoît à Saint-Pierre desservait 13 gares, quasiment un arrêt par ville, et permettait aux hommes et aux marchandises de circuler. Mais, concurrencé par la route et faute de modernisation, le train ne surviva pas à la construction de la route du littoral construite en 1963 et doublée en 1976. Pendant près d'un siècle, le chemin de fer a façonné l'histoire économique, sociale et culturelle de La Réunion. L'exposition s'ouvre sur les vestiges laissés par le train. Dans la galerie le visiteur parcourt « la ligne », les 126 kilomètres de voie ferrée de Saint-Benoît à Saint-Pierre et découvre l'histoire mouvementée du chemin de fer. Dans le hall, qui abrite la reconstitution d'un wagon, il vit une expérience immersive grâce aux créations vidéo de Lionel Lauret et au documenteur poétique de Laurent Pantaléon, au rythme des ségas le train.

## 5. DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE

---

S'inscrire dans une logique de développement durable demande de revoir nos habitudes économiques et d'adopter des modes de consommation et de production plus raisonnés, plus respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie sur Terre.

**Le Département, collectivité compétente en matière agricole, par ailleurs autorité de gestion du Programme de Développement Rural 2014-2020, pilote en lien avec l'ensemble de la profession agricole, un projet de grande envergure (AGRIPéi 2030), destiné à bâtir le modèle agricole de demain, qui permettra à nos agriculteurs de relever les nombreux défis, de dimension sociétale auxquels notre territoire ne pourra se soustraire : transition agro-écologique, résilience au changement climatique, évolution du comportement des consommateurs, libéralisation des marchés, souveraineté alimentaire de notre île.**

---

## Quels sont les principaux leviers d'actions ?

- Poursuite du Programme de Développement Rural 2014-2022 (FEADER)
- Plan AgriPéi 2030 qui se décline en 39 actions et dont les ambitions sont de protéger le foncier agricole, d'augmenter la production de fruits et légumes, de viandes et la diversification en générale, de développer des outils de production et l'emploi, de préparer et d'assurer la transition écologique des exploitations agricoles, d'améliorer le taux de couverture des produits locaux en particulier pour la restauration collective
- Plan Bio Départemental validé le 24 mars 2021 qui identifie 4 axes stratégiques principaux (foncier, promotion, production, expérimentation) et 20 actions prioritaires à mettre en œuvre sur la période 2021-2025.
- Déploiement du PDRES : financement de 414 opérations d'aménagement foncier, 331 réservoirs d'eau, 92 réhabilitations de retenues collinaires, 9 unités de transformation de produits agricoles locaux
- Accompagnement des producteurs indépendants de fruits et légumes
- Schéma Général de la Restauration Scolaire 2022-2030, comportant 5 orientations stratégiques suivantes pour structurer l'action départementale pour les 10 prochaines années : se doter des moyens de pilotage – offrir une prestation de qualité – ancrer territorialement la prestation – Valoriser l'emploi dans cette filière – Sécuriser l'autonomie de production du Département
- Plan pour améliorer les conditions d'alimentation en eau des Hauts
- Plan Départemental de l'Eau et des Aménagements Hydrauliques
- Projet de développement hydrauliques pour les microrégions Nord et Est (projet MEREN)
- Feuille de route de la filière PAPAM qui se décline en 20 actions autour de 5 axes stratégiques : consolider sa structuration, Optimiser la valeur ajoutée économique à La Réunion Renforcer ses phases de R&D, développer les territoires et protéger la biodiversité
- Soutien en direction des Amapéi
- Organisation de marchés de producteurs à fréquence mensuelle
- Création de magasins de producteurs
- Marque de garantie collective 100% Réunion

### Objectifs de Développement Durable Internationaux correspondants



Il est présenté ci-après les actions les plus représentatives menées en 2022

### Quelques Chiffres repères

488 exploitations bio pour 2097 ha de surfaces  
 9 unités de transformation de produits agricoles locaux aidés  
 Taux de couverture de produits agricoles locaux consommés : 42%  
 301 ha de friches agricoles remises en culture en 2021  
 15 collèges participants à l'Opération No Gaspi  
 16 100 ha de surface irriguées

## 5.1. Des soutiens apportés aux producteurs de fruits et légumes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan AgriPéi 2030



La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales, avec comme principe fondateur la volonté que le modèle agricole réunionnais de demain puisse refléter une agriculture : - Familiale et créatrice d'emplois, - Diversifiée visant l'autonomie alimentaire de l'île, - A forte valeur ajoutée, source de revenus pour nos agriculteurs, - Ecologique à faible empreinte

carbone et résiliente au changement climatique, - Innovante.

Ce plan stratégique global se décline, selon les thématiques et les filières, en feuilles de route aussi concrètes qu'opérationnelles. C'est en particulier le cas de la filière PAPAM (Plantes A Parfums Aromatiques et Médicinales), mais également de la filière BIO réunionnaise dont l'essor et l'ambition importante nécessitent d'y consacrer un plan d'actions spécifiques.

Par ailleurs, la question de la résilience des productions réunionnaises aux risques environnementaux et sanitaires constitue également une priorité importante, en particulier pour les productions végétales affectées depuis plusieurs années par la mouche orientale des fruits.

Afin de soutenir la production locale de 12 fruits et légumes les plus consommés à La Réunion, le Département met en œuvre un dispositif d'aide spécifique aux agriculteurs indépendants, non adhérents à une coopérative ou une organisation de producteurs, s'engageant volontairement à produire ces fruits et légumes en réponse à un marché clairement identifié pour l'année 2022. L'aide est destinée à accompagner leur programme de plantation / entretien / commercialisation de ces fruits et légumes.

### Quelques Chiffres 2022

- 100 000 tonnes de fruits et légumes produits par an
- 2000 exploitations de fruits et légumes
- 5 300 ha de surfaces cultivées en fruits et légumes



## 5.2. Des soutiens spécifiques apportés aux filières vanilles, ananas et apicoles

Dans le cadre du plan AGRIFEI 2030, le Département a mis en place dispositif d'aide visant à accompagner le développement de la filière ananas Réunion avec la mise en production de 100 hectares nouveaux en 2024, renforçant notamment le positionnement de ce fruit sur ses marchés d'exportation et de transformation agroalimentaire.



S'agissant de la vanille, la Collectivité départementale accompagne la filière à travers le lancement cette année avec l'ONF d'un appel à projet pour l'attribution de parcelles, aux producteurs de vanille. Situés en majorité sur les secteurs de Sainte-Rose, de Saint-Philippe et de Saint-Benoît, 16 lots en forêt départementale et 2 lots en forêts ENS du Département sont proposés aux planteurs dans le cadre de cet appel à projet.

Confrontée depuis 2017 à la propagation du parasite « varroa » au sein des ruchers de l'île, la filière apicole réunionnaise doit désormais faire face à l'apparition du « petit coléoptère des ruches ». A ce stade, il n'existerait aucun traitement spécifique face à ce parasite, la seule prophylaxie d'urgence connue consiste en la destruction (brûlage) de la ruche et de son essaim.

Déjà fortement engagée dans la lutte contre le varroa, la collectivité a souhaité rapidement évaluer les mesures de soutien possibles qui pourraient être apportées aux apiculteurs face à ce nouveau phénomène. Une première rencontre avec les représentants de la filière le 27 juillet dernier (Association pour le Développement Apicole de La Réunion, Syndicat Apicole de la Réunion, Groupement de Défense Sanitaire de La Réunion), ainsi que plusieurs réunions techniques ultérieures ont permis d'identifier les principales problématiques à traiter et les attendus prioritaires des acteurs.

Des premières mesures d'accompagnement des apiculteurs confrontés à l'apparition du petit coléoptère des ruches ont été mises en place.

### 5.3. La Création d'unités de transformation de la production agricole locale

La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales. Afin de soutenir les exploitations impactées par la crise sanitaire et renforcer la sécurité alimentaire du territoire, le Département a souhaité accélérer la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions, dans le cadre du Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES). Il s'agit, pour le volet agricole, de consacrer :

- ✓ 10,5 M€ à la mise en œuvre d'actions de court terme,
- ✓ 32,5 M€ sur la période 2020-2025 (actions de moyen terme).

Dans ce cadre, cinq nouveaux dispositifs d'aide ont été mis en place (décision CP-2020-DEC-234 du 14 octobre 2020), dont l'un permet en particulier d'accompagner la création d'unités de transformation de la production locale, au bénéfice de groupements d'agriculteurs, pour une enveloppe initiale de 4M €. L'objectif du dispositif est de renforcer l'offre de produits agricoles locaux transformés.

A l'issue d'un premier appel à projets conduit en 2021, 5 projets avaient pu être accompagné pour une enveloppe globale de 694 735,27 €. Les conventions financières ont été signées et les projets ont depuis démarré. La collectivité a fait le choix de reconduire ce dispositif et de lancer un second appel à projets en 2022 pour lequel 4 porteurs de projets vont pouvoir être accompagnés pour un budget de 300 000 euros. Transformation de fruits et légumes de saison, des racines et de tubercules péi, de café ou encore de PAPAM sont autant de projets qui vont pouvoir se développer prochainement.

### 5.4. La Création d'une banque de fourrage pour sécuriser l'alimentation des animaux

Les filières d'élevages d'herbivores (bovin, ovin, caprin et équin) rassemblent à la Réunion près de 2500 éleveurs et plus de 50 000 animaux. L'un des enjeux de sécurisation et de développement de ces filières animales réside dans la capacité à maîtriser l'approvisionnement en fourrage de ces élevages. A ce jour, la production fourragère à la Réunion est insuffisante pour couvrir les besoins de ces animaux. Ce déficit structurel est de plus accentué par les changements climatiques qui impactent les conditions de production (sécheresses plus régulière, ...).

Au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030 et dans le cadre du Plan Départemental de Relance Economique et Sociale (PDRES), un nouveau dispositif d'aide a été mis en place afin d'accompagner la création d'une banque de fourrage, au bénéfice des filières animales, pour une enveloppe initiale de 2 M€. Ce projet vise en la production de plus de fourrages et en un meilleur stockage. L'objectif du dispositif est de renforcer l'autonomie en termes d'alimentation des cheptels locaux. La situation géopolitique actuelle rend d'autant plus pertinent cette démarche souhaitée par le Département de longue date.

Suite à une analyse prospective sur les besoins fourragers, il a été confié à l'ARP (Association Réunionnais Pastoralisme) l'animation et la coordination de cette future banque fourragère.

## 5.5. La création de la marque « 100% La Réunion »

La collectivité départementale, compétente en matière agricole, marque, au travers de son plan d'actions AGRIPéi 2030, une volonté affirmée d'accompagner le développement des exploitations et des productions locales. Au-delà des enjeux rattachés à la mobilisation du foncier agricole ou à l'augmentation de la production locale, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, il s'agit également de pouvoir soutenir la valorisation et la promotion des produits agricoles locaux. Considérant la nécessité de donner une meilleure visibilité des produits péi, plusieurs types d'actions sont menées dans ce cadre, en matière de promotion (organisation du Salon International de l'Agriculture, de marchés péi, soutien des fêtes de terroir, foire agricole de Bras-Panon), mais également de différenciation de la production agricole réunionnaise (soutien à la mise en place d'Indications Géographiques Protégées).

Afin d'aller encore plus loin pour renforcer l'identification des productions agricoles locales, la collectivité a travaillé ces deux dernières années à la mise en place d'une marque départementale permettant de valoriser la mention de l'origine Réunion. C'est ainsi qu'a été créée une marque de garantie « 100% La Réunion » déposée à ce jour auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle en vue de sa protection

L'objectif de cette marque est double : d'une part valoriser les productions agricoles et agroalimentaires intégralement réunionnaises en les distinguant des produits concurrents tout ou partie importés ; et d'autre part, d'assurer une information dénuée de toute ambiguïté pour les consommateurs. La fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023 seront consacrées au lancement et à la communication auprès du grand public de cette marque.





## 5.6. La mise en œuvre du plan Bio

La transition agro-écologique constitue de toute évidence un axe majeur du projet AgriPéi 2030, qui prévoit notamment de « mettre en œuvre un plan BIO ambitieux pour le territoire ». La crise sanitaire aura par ailleurs montré l'importance de renforcer l'autonomie alimentaire de notre île, impliquant de développer nos productions agricoles locales, mais également l'attachement particulier des réunionnaises et des réunionnais à consommer des produits de proximité, de qualité, et dans le cadre de circuits courts.

Pour faire progresser les pratiques agricoles et répondre pleinement aux attentes sociétales, **un plan Bio ambitieux pour le territoire a été adopté en mars 2021**. Il s'articule selon 4 axes et 20 actions prioritaires à mettre en œuvre dans les 5 ans.

Le plan prévoit notamment le principe de bonification du dispositif départemental de « primes friches », permettant de favoriser la remise en culture de terrains agricoles sous-exploités au profit d'agriculteurs inscrits dans une démarche d'agriculture biologique (enveloppe prévisionnelle de 400 000 €). En 2022, les primes existantes pour la vente ou la location d'un terrain en friche ont ainsi été bonifiées à hauteur de 50 % pour un(e) agriculteur/trice ou une société agricole qui porte un projet labellisé Agriculture Biologique.

A noter également qu'en 2022 le Département a poursuivi le dispositif d'aide visant à faciliter la mise en place de démarche qualité au sein des exploitations agricoles de La Réunion afin de réduire les coûts de certification BIO pour l'exploitation et que le Département a lancé ses premiers marchés bio sur le territoire.

### QUELQUES CHIFFRES REPERES

En 2019 : 345 agriculteurs bio pour 1 475 hectares

Cibles AGRIPéi 2030 : +400 exploitations BIO représentant 1 500 hectares supplémentaires

En 2022 : 200 agriculteurs bio accompagnés



## 5.7. Des actions pour promouvoir les productions locales !

De plus en plus de consommateurs cherchent à se rapprocher des agriculteurs afin de limiter les intermédiaires, redonner du sens à leur acte d'achat et avoir accès à des produits de qualité et locaux. La mise en œuvre des Amapéïs, des marchés de producteurs, des fêtes de terroir, de salons, lancés par la Collectivité, ont été les premières concrétisations pour répondre à cette attente.

La crise sanitaire a montré l'intérêt d'aller plus loin dans la structuration des circuits courts, et le Département souhaite désormais accompagner un déploiement de boutiques/magasins de producteurs sur le territoire. A ce titre, il a été voté en octobre 2020 un dispositif d'aide en faveur de la création de Magasins/Boutiques de producteurs, dans lesquels seuls les produits bruts et/ou transformés seront autorisés à la vente.



Le Département a donné une seconde jeunesse au Domaine Archambeaud au Tampon, à travers la création d'un Magasin des producteurs. Suite à un appel à projets, Domaine Archambeaud au Tampon a été attribuée à l'ASAR (Association de Solidarité Agricole de La Réunion), soutenue par la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et la Chambre d'agriculture, en vue d'y développer un projet de valorisation de produits agricoles locaux. Cette mise à disposition a été formalisée dans le cadre d'une convention d'occupation d'une durée de 5 ans de la boutique baptisée « Magasin des Producteurs d'Arts Champs Beaux ». D'autres magasins de producteur devraient voir le jour en 2023.

### Les Amapéi

*Afin de promouvoir le développement des circuits courts en agriculture, le Conseil départemental a créé en 2015, un dispositif de soutien en faveur du déploiement sur notre territoire d'Amapéi (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Péi). L'Amapéi a pour objectifs le développement de l'emploi dans le secteur agricole, le renforcement de la viabilité économique des petites exploitations notamment dans les Hauts, la remise en culture des terres en friche et la promotion d'une alimentation « péi » saine et diversifiée.*

*Au travers de ce circuit court de distribution, les producteurs s'engagent à fournir aux consommateurs des produits alimentaires de qualité tout au long de l'année, sous forme par exemple de paniers de fruits et de légumes et*

## 5.8. Des mesures prises pour lutter contre la mouche des fruits

La mouche des fruits « *Bactrocera dorsalis* » a été détectée par la Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Réunion (FDGDON). Installée sur toute l'île, cette peste originaire d'Asie, préférant les climats tropicaux est présente dans toute la zone Océan indien (Comores, Mayotte, Maurice, Madagascar, Afrique, Réunion). Celle-ci a colonisé en quelques mois une majorité du territoire, avec des impacts déjà significatifs sur certaines productions. Ses hôtes favoris sont la mangue, la goyave, la papaye, les agrumes, les anones, la banane, les cucurbitacées, les piments, la tomate, etc. Sa capacité d'invasion est telle qu'il est urgent de prévoir des moyens de sensibilisation et de lutte en amont de la prochaine saison des fruits, c'est-à-dire au mois de septembre.



Pour enclencher un processus de lutte destiné à endiguer le phénomène de la mouche de fruit asiatique, le Département a souhaité :

- prévoir les moyens de sensibilisation et de lutte contre la mouche des fruits, dès le démarrage de la saison des fruits 2022 ;
- alerter et réaliser des témoignages d'agriculteurs ;
- présenter des moyens de lutte ;
- sensibiliser les agriculteurs et la population afin d'agir ensemble pour limiter ses dégâts voire éradiquer ce fléau
- financer un chantier d'insertion pour la fabrication d'augmentoriums.

### LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES MOUCHES DES FRUITS ET DES LÉGUMES

LES ACTIONS POUR UNE LUTTE CIBLÉE

- Fabrication d'augmentoriums
- Pièges de surveillance (phéromones)
- Prophylaxie : collecte et destruction des fruits piqués
- Les pièges de masse (alimentaires)
- L'application d'un biocontrôle (Synovis)

## 5.9. Plus de produits locaux dans les restaurants collectifs des collèges

Le Département a formalisé en fin d'année 2021 son Schéma Général de la Restauration Scolaire (SGRS) permettant à la collectivité de définir sa stratégie pour la restauration scolaire pour les 10 années à venir. L'ancrage territorial est un des axes forts de ce schéma. En effet, face à des enjeux majeurs et de dimensions multiples (sociaux, économiques, santé publique, environnementaux), le Conseil Départemental vise à améliorer la qualité des repas servis aux collégiens via notamment la promotion et la valorisation de la production locale.

A cet effet des opérations de sensibilisation des collégiens et de distribution de produits frais sont organisées tous les mois en partenariat avec la Chambre d'agriculture. En 2022, près d'une vingtaine de collèges ont pu bénéficier de ce dispositif.

Le Schéma Général de la Restauration Scolaire porte sur la période 2021 à 2030 et comprend au total 73 fiches actions. Il est structuré autour de cinq objectifs stratégiques :

- ✓ Se doter des moyens de pilotage
- ✓ Offrir une prestation qualitative
- ✓ Ancrer territorialement la prestation
- ✓ Valoriser l'emploi dans cette filière
- ✓ Sécuriser l'autonomie de la production du Département

L'organisation de la restauration scolaire doit se traduire par un ancrage territorial fort. En effet, en 2020 : 61 % du volume et 57 % du budget des approvisionnements étaient issus de la production et/ou la transformation locale). Les achats de denrées représentent près de 10 M€ annuels pour les repas servis aux collégiens. La cellule restauration, étoffée de compétences en nutrition, proposera un plan alimentaire adapté aux besoins des convives, harmonisé sur l'ensemble des sites pour une équité de traitement et permettant de valoriser les marqueurs de qualité (labels et origines).

### Quelques Chiffres 2022

- 35 000 demi-pensionnaires
- 15 unités de production départementale (4 cuisines centrales et 11 cuisines autonomes),
- 5,2 millions de repas servis/an

## 5.10. Un Challenge pour réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges



Dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des collèges, la collectivité a entrepris depuis 2015 une action de sensibilisation au sein des établissements scolaires pour réduire le gaspillage alimentaire.

C'est ainsi que le concours de "lutte contre le gaspillage alimentaire" en restauration scolaire, "NO GASPI" a vu le jour. Il a pour but de mobiliser les collèges sur la question de l'alimentation, et de valoriser le travail réalisé dans les établissements.

Comme chaque année, *No Gaspi* est ouvert à 15 collèges. Les participants mènent des réflexions et des actions tendant à limiter le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. Des ateliers d'éducation à la nutrition sont également mis en place pour les élèves qui, par la suite proposent eux-mêmes un menu "idéal". Des pesées des déchets sont organisées pour mesurer le degré d'efficacité des initiatives mises en œuvre pour réduire le gaspillage.

En 2022, c'est le collège du Ruisseau de la Rivière Saint-Louis qui a remporté l'édition. En 2023, la collectivité a pour projet d'équiper tous les collèges publics du département en tables de tri des déchets, intégrant un système de pesée, ce qui permettra la réalisation de diagnostics du gaspillage alimentaire. Ces diagnostics conduiront à la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

### Quelques Chiffres 2022

- 5 millions de repas servis
- 35 220 collégiens demi-pensionnaires
- 15 collèges participant à l'opération *No Gaspi*

### 5.11. Un soutien aux projets d'économie circulaire pour une production et des consommations plus durables

Le Département, au travers son PDTES et sa politique d'insertion, accompagne les projets fléchés « économie circulaire ».

Il a apporté en 2021 à la CERBTP son soutien dans le cadre de la création d'une plateforme « La Bourse aux Matériaux ». Il s'agit d'un outil numérique d'échange, de vente ou encore de dons de matériaux qui a pour objectif de leur donner une seconde vie, prévenir la production de déchets et préserver les ressources. Cette plateforme est opérationnelle depuis novembre 2022. En effet, cette plateforme numérique de mise en relation de l'offre et de la demande de matériaux pouvant être réemployés ou réutilisés promeut l'économie circulaire en offrant des moyens d'approvisionnement alternatifs. La Bourses aux Matériaux, contribue non seulement à diminuer les coûts liés à la gestion des déchets, mais également à diminuer l'apport des déchets aux centres d'enfouissement, à diminuer de l'impact carbone de la filière et participe à la préservation des ressources

En 2022, le Département s'est associé à la DEAL pour lancer, en partenariat avec la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de La Réunion (DAAF) et la Fondation Crédit Agricole Réunion Mayotte un appel à projet visant à encourager l'émergence de projets sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique, et/ou de lutte contre la pauvreté via l'économie circulaire. C'est ainsi qu'une 15aine d'associations vont pouvoir être accompagnées pour développer leur projet (ateliers de réparation, de recyclage, ateliers mobiles, éducation à la nutrition, maraude avec valorisation gaspillage alimentaire, actions en lien avec l'hygiène menstruelle, conception de jeux éducatifs...). Cet appel à projet s'inscrit dans l'atteinte de 4 des 17 objectifs de développement durable à savoir l'éradication de la pauvreté (ODD 1), la lutte contre la faim (ODD 3), l'accès à une éducation de qualité (ODD 4), l'adaptation au changement climatique (ODD 13).

A noter également cette année, le lancement de la 25 -ème édition des Challenge des Créateurs. Il s'agit d'un concours organisé par le Département qui récompense les créateurs d'entreprise méritants, assure la promotion du parcours de la création d'entreprise, valorise la gestion et le savoir-faire des chefs de T.P.E (Très Petite Entreprise) pour qui la création de leur activité a permis leur insertion professionnelle. Les projets portés par les créateurs d'entreprise sont bien souvent en lien avec l'économie circulaire et encouragent des consommations plus vertueuses : toit en paille de vétiver, reconditionnement de batterie de vélos...

## L'insertion Economique

Le Département place l'insertion économique au cœur de ses priorités en raison de la situation du chômage dans l'île, le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories (A, B, C) s'établissant au 31/12/2020 à 163 000. L'objectif de la politique départementale en la matière, est d'améliorer l'efficacité des parcours d'insertion, en donnant la priorité aux chantiers d'insertion qui renforcent l'expérience professionnelle et notamment ceux relevant de l'insertion par l'activité économique.

Dans ce cadre, il a été financé en 2022 des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) en lien avec la Transition Ecologique et le développement durable notamment sur les thématiques suivantes : agriculture biologique, permaculture, jardins partagés, couture, recyclage, transition numérique, fabrication d'objets artisanaux. Ils œuvrent tous à accompagner le territoire vers un nouveau modèle de production et de consommation plus respectueux de l'environnement plaçant l'humain au cœur des projets.

## PARTIE 3 : BILAN SUR LA PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE METHODE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## 1. Le dispositif d'évaluation partagée

Pièce maitresse, l'évaluation participe à l'orientation et au pilotage des actions, programmes et politiques publiques de la collectivité et à sa stratégie d'amélioration continue. Elle donne la cohérence à la démarche. Elle en vérifie la progression et permet de se projeter dans l'avenir. Elle permet par ailleurs de mobiliser les différentes parties prenantes sur les objectifs et les choix qui structurent les projets.

Dans un contexte de contraintes budgétaires et de défiance des citoyens vis-à-vis des acteurs publics, l'évaluation en tant qu'outil de mesure de performance, permet de comprendre et de piloter de manière agile les différents projets menés par la Collectivité et de rendre compte.

Le PDTES propose une première série d'indicateurs pour chaque action (Indicateurs du Baromètre présentés en partie 1) qui sera incrémentée au système global de pilotage actuellement en cours d'élaboration. Ce référentiel sera amené à être ajusté et développé en permanence. Il est destiné à terme à être accessible de manière large et simplifié via une plateforme dédiée à la Transition Ecologique et Solidaire permettant à la fois de renseigner et de consulter les indicateurs et de rendre accessible, lisible et transparente l'information aux citoyens.

## 2. Une stratégie d'amélioration continue

Le PDTES adopté cette année est amené à évoluer dans le temps au regard de son évaluation bien sûr mais également des évolutions sociales, environnementales économiques, techniques ou encore législatives. Cette année déjà, de nouvelles actions non identifiées dans le PDTES émergent notamment suite aux ateliers et concertations internes organisés au sein de la collectivité (dématérialisation, pollution numérique, idée de création de ressourceries notamment en lien avec la petite enfance, idées de kit destinés aux travailleurs sociaux et personnes vulnérables, économie circulaire en lien avec l'ameublement de bureau, à partir de la récupération de verre...). Cette stratégie d'amélioration continue sera renforcée avec des démarches d'expérimentation ainsi que la poursuite des ateliers en interne (détaillés en partie 4) et comités de suivis de nouvelles actions.



### 3. L'organisation du Pilotage

Les actions, programmes et politiques publiques présentés dans le présent rapport en partie 2 s'incarnent à travers des opérations menées par différentes directions, différents services de la collectivité et réalisées selon des méthodes de travail qui leur sont propres. Il est nécessaire que ceux-ci informent de l'avancée et des résultats de leurs opérations, mais également de leurs impacts sur les autres politiques et programmes. Il est mis en place une organisation adaptée permettant le pilotage du PDDES et la construction du rapport sur la situation en matière de développement durable de la collectivité

### 4. La transversalité de l'approche

Le Développement Durable est généralement décrit comme une recherche concomitante de l'efficacité économique, du progrès social et de la protection de l'environnement. Les 5 finalités décrites précédemment démontrent une nécessité d'adopter une approche transversale et permet d'identifier des interactions entre politiques publiques comme par exemple celles en lien avec la restauration scolaire, l'éducation, la réduction des déchets et l'agriculture. La transition écologique et solidaire mobilise en effet de nombreuses directions du Département tant dans l'identification et la mise en œuvre des actions de développement durable que pour l'intégration de cette approche dans d'autres directions en interne ou encore auprès de partenaires.

### 5. La participation des acteurs locaux et des habitants

Cette participation repose sur l'intérêt commun qu'ont les acteurs locaux, les habitants, les citoyens pour le devenir de leur territoire et les conditions d'un « bien vivre ensemble ». Un projet local sera d'autant plus fort si les acteurs et les territoires l'ont conçu collectivement, ont pu se l'approprier et y prendre leur responsabilité.

**Le Département a lancé cette année en particulier son premier Budget d'Initiative Citoyenne visant à rapprocher le citoyen de la collectivité départementale et l'impliquer davantage dans la construction des politiques publiques. Les deux thématiques suivantes, primordiales pour le quotidien des Réunionnais, et pour leur avenir ont été proposées : la lutte contre la vie chère et la transition écologique et solidaire. 123 projets ont été réceptionnés.**



Le Département a par ailleurs participer à plusieurs événements, en particulier au 2<sup>nd</sup> Salon de l'écologie qui a attiré cette année plus de 10 000 visiteurs.



Celui-ci a été l'occasion de mettre en visibilité auprès du grand public ses actions en lien avec la préservation des espaces naturels sensible et la biodiversité et plus largement l'ensemble des actions portées par le Département dans le cadre du Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire. Cet évènement a permis de proposer des ateliers grand public de sensibilisation à la biodiversité aquatique (Office de l'eau Réunion) et d'informations autour de l'empreinte carbone et d'échanger avec les habitants.

Le Département a également participé à l'événement intitulé « **Ambition Planète : les jeunes s'engagent** » qui a accueilli plus de 2500 éco-délégués ainsi que des chefs d'établissements le 10 novembre 2022. Le Département a ainsi pu échanger avec les jeunes sur les actions et politiques qu'il porte en matière de transition écologique et animer des ateliers de sensibilisation au changement climatique.

Il a par ailleurs organisé son tout premier **Festival de la transition écologique et solidaire** les 24/25/26 novembre, événement intégrant la fête de la science organisée par le Muséum d'Histoire Naturel ainsi que les journées européennes de la réduction des déchets. Un programme riche a été proposé grâce à la mobilisation de nombreux partenaires acteurs du changement : conférences, ateliers inspirants autour de thèmes incontournables, rencontres, visites guidées, lecture, jeux, marché de produits locaux sont autant d'animations qui ont été proposées. Plus de 5000 personnes, en particulier les écoles élémentaires et collèges ont participé à cet événement.

# FESTIVAL TIPA TIPA

Agir ensemble pour la Transition Écologique et Solidaire !

24 au 26 novembre 2022, de 10h-16h // Saint-Denis - Jardin de l'Etat

je découvre  
je m'informe  
j'agis au quotidien

## AU PROGRAMME

marché bio  
animations ludiques  
conférences  
visites guidées  
expositions  
ateliers nous fé ensamb...



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET

[www.departement974.fr](http://www.departement974.fr)

## PARTIE 4 : BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN INTERNE DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE D'ECO-EXEMPLARITE

Le Département s'est engagé, dans le cadre de son Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire, à devenir une Collectivité éco-responsable. Ce plan traduit la volonté forte de la Collectivité de s'engager sur la voie d'un changement de modèle afin de répondre aux menaces tant écologiques que climatiques qui pèsent sur notre île et l'ensemble de la planète. L'objectif est clair : réduire notre empreinte carbone et notre impact sur l'environnement.

# 1. Un plan de gestion des déchets en interne adopté

Le PDTES prévoit la mise en œuvre d'un nouveau plan interne de prévention et de gestion des déchets avec pour objectif une réduction de 50% de la production de déchets non recyclables en 2025 par notamment la mise en place de mesures favorisant le tri et la collecte des déchets et le rappel des bons gestes de tri auprès des agents.

Le premier Plan de gestion des déchets, suite à un travail de co-construction mené en 2021 et à l'implication d'agents volontaires et la DMG a ainsi été adopté en juin 2022. Il comprend 25 actions, principalement en lien avec les activités de bureau et les habitudes de vie au travail et est défini selon la stratégie des « 4 R » suivants :

- **REPENSER** *notre consommation* en ré-orientant nos achats de consommables traditionnels vers des objets alternatifs éco-conçus (localement si disponible), réparables, rechargeables, biodégradables afin de limiter leur impact sur notre environnement.
- **REDUIRE** *la production des déchets* en réduisant nos consommations de ressources au quotidien
- **REUTILISER/REPARER** plutôt que de jeter et pour prolonger la vie des objets
- **RECYCLER** en respectant les règles de tri et grâce à un réseau de partenaires locaux – pour donner une seconde vie aux déchets

REPENSER NOTRE CONSOMMATION	REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS	REUTILISER/REPARER	RECYCLER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre de nouvelles habitudes d'achat pour les fournitures de bureau</li> <li>• Limiter le jetable au profit du réutilisable</li> <li>• Repenser nos équipements et nos moyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'utilisation du papier</li> <li>• Réduire les déchets lors de la pause déjeuner</li> <li>• Mieux utiliser son matériel électronique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des espaces de trocs et d'échange</li> <li>• Impliquer les agents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un système de tri efficace et visible</li> <li>• Poursuivre la gestion éco-responsable du Parc informatique*</li> <li>• Expérimenter des filières de recyclage</li> </ul>



Ainsi, une expérimentation de 8 mois se tiendra exclusivement **sur le site de la Source** à partir du 1<sup>er</sup> septembre pour le tri et la valorisation des déchets papier, bouteilles en plastique vides et canettes en aluminium. Une corbeille à papier individuelle sera remise aux agents. Des centralisateurs de papiers, bouteilles en plastique et canettes seront ensuite disposés à des points stratégiques.

Vous serez donc invités à trier vos déchets papier, bouteilles en plastique et canettes en aluminium dans ces centralisateurs qui seront collectés une fois tous les quinze jours.

Le site de la Source sera pionnier dans la mise en place de cette action, que nous souhaitons étendre sur l'ensemble du territoire.

## 2. Formation des agents au changement climatique

La mise en œuvre et la réussite du PDTEs suppose une mobilisation de tous, en particulier celle des élus et des agents qui apportent et apporteront encore davantage une contribution efficace à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et participeront de façon effective à l'avènement d'un développement plus durable.

Ce virage écologique demande des outils de formation innovants et efficaces permettant de nous informer et de nous sensibiliser tous dans le but de faire évoluer nos comportements.

Les ateliers Fresques du Climat (formation pour mieux comprendre le changement climatique et mieux agir) ont été proposés tout au long de l'année 2022 par des agents eux même formés à l'animation de cet outil.

Plus de 200 agents ainsi que l'ensemble du Comité de Direction (séance du 23 février 2022) ont été formés grâce à cet outil.



Nos agents sont formidables

Plus de 200 agents déjà sensibilisé sur le changement climatique

Participez aux ateliers

**LA FRESQUE DU CLIMAT**  
Vous avez toutes les cartes en main

Ludiques, créatifs et accessibles à tous !  
Venez nombreux et inscrivez-vous vite sur [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)



### 3. Formation des agents à la biodiversité

La SREPEN anime, dans le cadre d'un partenariat avec le Département sur la période 2021-2025 des actions de sensibilisation dans les collèges, met en place des modules de sensibilisation à destination du personnel et des élus du Conseil Départemental, et apporte une expertise technique à la collectivité sur les sujets environnementaux. En 2022, des sessions de sensibilisation des agents ont débuté. Elles se déroulent sur 3 modules :

- ½ journée intitulée : « Alliance des réunionnais et de la biodiversité » animée par M Laurent JAUZE, Docteur en biogéographie, agriculteur.
  - ½ journée dédiée aux « fondements de l'action publique environnementale/comprendre les mobilisations environnementales, animée par Marie Thiann-Bo Morel, Maître de Conférences à l'Université de la Réunion.
  - ½ journée de terrain – Découverte technique d'un travail de restauration écologique en site urbain animée par Michel REYNAUD, paysagiste écologue.
- Les sessions se déroulent à Beauséjour à Ste Marie, ou à l'Îlet du Centre à Saint-Pierre.

Les sessions de sensibilisation des agents se poursuivront en 2023. Une ou plusieurs sessions spécifiques à destination des élus seront également proposés en lien avec l'atelier Fresque du Climat en 2023.



# 4. Des temps d'échange et d'acculturation organisés régulièrement en interne

Dans le cadre du PDTEs, et dans l'objectif d'initier et d'animer une communauté d'agents départementaux engagés dans la transition, des événements en interne ont été régulièrement organisés : Cafés de la transition, Journées de mobilité durable, Rentrée du Climat, Cleaning Day numérique, semaine européenne du développement durable.

**LA FRESQUE DU CLIMAT**

## RENTREE du CLIMAT

1<sup>re</sup> édition

Agissons durablement et préservons notre île

Participez à un atelier pour comprendre les enjeux climatiques !

**MARDI 30 AOÛT 2022**  
DE 9H À 12H  
à l'Espace Reydellet

Inscrivez-vous vite sur [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)

**AUTOUR D'UN CAFÉ ALLON KOZÉ É ALLON BOUGÉ !**

Le Département vous invite au Café Transition autour du thème : **Le bilan carbone de la Collectivité, qu'est-ce que c'est ?**

**JEUDI 29 SEPTEMBRE**  
DE 9H À 10H  
À L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ (PALAIS DE LA SOURCE)  
À SAINT-DENIS

**Les cafés transition**  
Venez avec vos idées !

Vous êtes intéressé(e) ?  
**Inscrivez-vous vite sur**  
[tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)

Nos agents sont formidables

**LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION PARTICIPE À LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
DU 18 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE !

**AU PROGRAMME**

- Exposition « La Réunion Titrain lontan, l'aventure ferroviaire de La Réunion », du 16 septembre 2022 au 30 juin 2024, aux Archives départementales
- Table ronde sur la démocratie participative, le 17 septembre - Salon de l'Écologie - Norddev - Saint-Denis
- Atelier « la Fresque du Climat » avec les Conseillers-départementaux jeunes, le 17 septembre - Salon de l'Écologie - Norddev - Saint-Denis
- Ateliers « Nos vies sans carbone », les 17 et 18 septembre de 10h à 12h - Salon de l'Écologie - Norddev - Saint-Denis
- Atelier « la Fresque du Climat », le 20 septembre de 9h à 12h - Espace Reydellet - Saint-Denis
- Café de la transition sur « Le bilan carbone du Département », le 29 septembre de 9h à 10h - Palais de la Source - Saint-Denis
- Diffusion du film « Animal » de Cyril DIGN, le 7 octobre de 9h à 12h - Auditorium des Archives Départementales - Saint-Denis

Inscrivez-vous sur [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)

**AUTOUR D'UN CAFÉ ALLON KOZÉ É ALLON BOUGÉ !**

Le Département vous invite au Café Transition autour du thème : **Au travail, je me déplace autrement !**

**JEUDI 21 AVRIL DE 11H À 12H**  
GRANDE SALLE DE RÉUNION AU TAS SUD-OUEST  
À SAINT-PIERRE

**Les cafés transition**  
Venez avec vos idées !

Vous êtes intéressé(e) ?  
**Inscrivez-vous vite sur**  
[tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)

Places limitées aux **10 PREMIERS INSCRITS**

Nos agents sont formidables

**LES JOURNÉES MOBILITÉ DURABLE**

not' la date, oubl' pa !  
**DU 31 MAI AU 2 JUIN**

**AU PROGRAMME :**

- Essai de trottinettes électriques
- Essai de vélos électriques
- Découverte et essai de voitures électriques
- Circuler à vélo en ville
- Eco-Conduite
- Table Ronde Mobilité au travail
- Point Santé au travail

pour toute question, contactez-nous  
à [tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)

Nos agents sont formidables

**CLEANING DAY NUMÉRIQUE**

Des opérations «cleaning day numérique» ont été organisées au cours de l'année 2022 au sein de trois directions : Éducation, Agriculture et Eau, Tourisme et espaces naturels.

Ces actions ont permis de supprimer environ **290 kg de documents** :

- Environ **95 500 messages** sur les messageries électroniques des agents
- Près de **150 000 fichiers** devenus inutilisés sur les serveurs partagés ou disques locaux.

Au niveau de l'empreinte carbone éconorisée, ces données supprimées représentent **5 042 kg équivalent CO2/an**, soit autant que pour parcourir **29 233 kms** en voiture.

Elles s'inscrivent dans le démarche de transition écologique portée par la Collectivité, mais aussi dans un projet plus global de meilleure gestion de l'information en environnement numérique : **trier, classer, supprimer et ne garder que l'essentiel !**

Le Service des Archives Inter-médiaire (DAI) et le référent archivé électronique de la Collectivité sont à votre service pour :

- organiser votre «cleaning day numérique»
- vous former sur la gestion des documents électroniques et papier ;
- accompagner votre démarche d'archivage.

Tout savoir sur l'archivage : [Partez du Service des Archives Inter-médiaire / tes@cg974.fr](mailto:tes@cg974.fr)

Référent archivage électronique : [triveau@cg974.fr](mailto:triveau@cg974.fr)

**MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE**



## 5. Un plan de Mobilité durable adopté



L'article 51 de la LTECV avait fixé l'obligation au 1er janvier 2018, à toutes les entreprises de plus 100 salariés basés sur un même site -et situées dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains ou PDU- de réaliser un Plan de Mobilité. Plus récemment la Loi d'Orientation de la Mobilité LOM a abaissé ce seuil des 100 collaborateurs à 50 et porté cette obligation au 1er janvier 2020.

Ce plan de mobilité durable a pour vocation de rationaliser tous les déplacements liés à l'activité d'une entreprise ou d'une organisation et cible les déplacements domicile-travail, les déplacements professionnels ainsi que les déplacements des visiteurs.

En regard de cette obligation à la fin du mois de janvier 2021, la collectivité a confié à un Chef de Projet la mission d'élaborer et de conduire les actions d'un Plan de mobilité Durable.

Pour ce faire et en s'appuyant sur les ambitions du PDTES, une démarche de co construction avec les agents a été engagée en 2021. Pour installer une transition dans la pratique des agents, il est proposé régulièrement aux agents des journées de mobilité durable.

Un forfait de mobilité durable a par ailleurs été mis en place. Une expérimentation de télétravail est par ailleurs en cours. Il est envisagé de généraliser cette pratique à l'ensemble des agents dès 2023.



## 6. Des temps pour partager l'avancée du PDTES

Il convient, dans le cadre du PDTES, de partager les avancées et les résultats des actions, tant en interne auprès des élus et de nos différentes directions, qu'en externe auprès de nos partenaires et des acteurs locaux. Le PDTES nécessite ainsi la mise en place d'instances de gouvernance de différents niveaux. Lieux de pilotage, de suivi des actions, d'évaluation des résultats, d'adaptation des stratégies, ces gouvernances se veulent dynamiques, modernes et transparentes.

Il s'est tenu, **en juin 2022, en assemblée plénière**, une séquence dédiée à la transition écologique qui a été l'occasion de faire un point sur l'avancée du PDTES. Un premier **Comité Partenarial de Suivi** associant tant les directions en interne que les acteurs locaux de la transition (collectivités, Etat, institutionnels, partenaires privés...) s'est quant à lui tenu en septembre 2022. Il a également permis de partager le contenu et les actions déployées dans le cadre du PDTES. Des ateliers de travail ont par ailleurs permis de dresser une cartographie des actions en cours et projetées par l'ensemble des participants ainsi que des propositions d'idées pour développer de nouveaux projets à impact.



# ANNEXE

## les 17 Objectifs du Développement Durable

	<b>Objectif 1</b>	<b>Éliminer la pauvreté</b> sous toutes ses formes et partout dans le monde
	<b>Objectif 2</b>	<b>Éliminer la faim</b> , assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
	<b>Objectif 3</b>	<b>Permettre à tous de vivre en bonne santé</b> et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
	<b>Objectif 4</b>	<b>Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité</b> et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
	<b>Objectif 5</b>	<b>Parvenir à l'égalité des sexes</b> et autonomiser toutes les femmes et les filles
	<b>Objectif 6</b>	<b>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau</b> et d'assainissement gérés de façon durable
	<b>Objectif 7</b>	<b>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques</b> fiables, durables et modernes, à un coût abordable
	<b>Objectif 8</b>	<b>Promouvoir une croissance économique</b> soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
	<b>Objectif 9</b>	<b>Bâtir une infrastructure résiliente</b> , promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
	<b>Objectif 10</b>	<b>Réduire les inégalités</b> dans les pays et d'un pays à l'autre
	<b>Objectif 11</b>	<b>Faire en sorte que les villes et les établissements humains</b> soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	<b>Objectif 12</b>	<b>Établir des modes de consommation</b> et de production durables
	<b>Objectif 13</b>	<b>Prendre d'urgence des mesures</b> pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	<b>Objectif 14</b>	<b>Conserver et exploiter de manière durable les océans</b> , les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	<b>Objectif 15</b>	<b>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres</b> , en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	<b>Objectif 16</b>	<b>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives</b> aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	<b>Objectif 17</b>	<b>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial</b> pour le développement durable et le revitaliser

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-079

#### **RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

DGS / DAPI / DIRECTION DE L'APPUI A LA PERFORMANCE ET A L'INNOVATION  
DGS / DAPI / SERVICE PERFORMANCE

### **I. CONTEXTE / RAPPEL / CADRE REGLEMENTAIRE**

En application de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi), les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants, les départements et les régions doivent présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour les départements : l'article L 3311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « préalablement aux débats sur le projet de budget, le président du conseil général présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement du département, les politiques qu'il mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. ».

Les modalités et contenu de ce rapport ont été précisés par décret n°2015-761 du 24 juin 2015. Il appréhende la collectivité comme employeur en présentant la politique ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle.

Au-delà de l'état des lieux, il doit également comporter « un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et (il) décrit les orientations pluriannuelles. ».

Il présente également les politiques menées par le département sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **II. EXPOSE DES MOTIFS**

Le document joint en annexe comprend deux parties :

- I. Situation des ressources humaines du département en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- II. Politiques menées par le département sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

### **III. PROPOSITIONS**

Au vu des éléments présentés, il vous est proposé de prendre acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes, de l'année 2022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :  
Rapport Situation Egalité Femmes Hommes

**OBJET : Rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission prend acte du rapport.**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Nous allons continuer donc nos travaux. Concernant l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Viviane PAYET BEN HAMIDA :**

Mesdames et Messieurs les élus, j'ai l'honneur de prendre la parole ce matin pour vous introduire le rapport de situation de la collectivité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce rapport traite de deux types d'enjeux. D'abord, des enjeux de ressources humaines internes puisque le Département est employeur comme tout autre employeur public et nous avons une responsabilité particulière en termes d'exemplarité.

Mais le rapport traite également d'enjeux sociétaux pour lesquels le Département a un rôle à jouer spécifique au regard de sa position de chef de file des solidarités.

Premièrement, concernant les enjeux RH, ressources humaines en interne. En tant qu'employeur, le Département propose un plan d'action pluriannuel 2021-2023 autour de cinq thématiques.

- première thématique : évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération, notamment grâce au déploiement de notre RIFSEEP ;
- deuxième thématique : garantir l'égal accès au cadre d'emploi et grade avec une communication adaptée ;
- troisième thématique : favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie privée avec, notamment le télétravail ou le temps partiel ;
- quatrième thématique : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes avec la mise en place prochaine d'un dispositif de recueil de signalement ;
- cinquième thématique : piloter et mettre en place une gouvernance autour de l'égalité.

Donc, je voudrais préciser que dans le cadre du dialogue social, nous suivons de près ce plan d'action avec nos organisations syndicales.

Concernant le deuxième enjeu, les enjeux sociétaux. Je précise que cette problématique est inscrite dans le plan de mandature 2021-2028. C'est un des axes forts de l'ambition 10 : simplifier les démarches de nos publics qui est de

promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes nos politiques publiques.

Le rapport concernant les enjeux sociétaux fait état de la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la mise en œuvre des politiques publiques du Département. Ce rapport 2022 montre comment chaque politique, chaque projet, chaque direction, chaque service agit en concertation sur les axes à mener, soit dans le champ de la prévention pour sensibiliser dès le plus jeune âge, soit directement pour réduire les inégalités.

Le rapport précise l'engagement de notre collectivité sur différents axes :

- la lutte contre les stéréotypes de genre ;
- la lutte contre la précarité, la pauvreté, la dépendance, chez la femme et en faveur de leur insertion ;
- troisièmement, le rapport détaille l'engagement de la collectivité autour de la lutte et de la prévention contre les actes de violences sexuelles, sexistes, conjugales et intrafamiliales.

Au final, c'est plus de 100 millions d'euros qui sont consacrés pour des mesures d'accompagnement des familles, pour la mise en place d'actions pour les associations, l'accueil et l'hébergement au sein des assistants familiaux, et pour l'accompagnement et la mise à l'abri des femmes victimes de violences intrafamiliales.

Je vous invite toutes et tous à prendre connaissance de ce rapport et vous propose de le diffuser au plus largement autour de nous, élus, qui portons l'ensemble des politiques publiques du Département et qui sommes sensibles à la question du mieux intégrer les objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes au cœur des politiques de solidarité et de développement. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Est-ce que vous avez des questions concernant ce rapport ?  
Mme Brigitte ADAME.

**Brigitte ADAME :**

Oui, pas tout à fait en lien, mais je voulais quand même profiter de ce rapport pour traiter de la question du bien-être de nos agents, notamment nos travailleurs sociaux dans notre collectivité. J'en avais parlé à la dernière séance, mais vraiment je souhaiterais que l'on puisse apporter... aujourd'hui, il y a tellement d'outils qui existent pour qu'on demande une efficacité. Alors, hier on travaillait sur la Caravane des Droits et on parle effectivement d'efficacité, de suivi de dossiers, de suivi des familles, et je me dis quand même que si nous souhaitons qu'il y ait de l'efficacité et qu'il y ait un apport, une plus-value pour nos familles, est-ce qu'on peut imaginer faire des propositions pour le bien-être au travail de



nos travailleurs sociaux puisqu'il y a une décharge mentale à un moment donné à faire, il y a du reporting et je me dis que dans ce rapport égalité femmes-hommes puisque nos travailleurs sociaux sont à 80 % des femmes. Je vois bien, il y a en a qui sont en congé maladie de longue durée, il y en a qui font des burnouts, non pas parce qu'elles n'aiment pas leur travail, c'est que la surcharge est mentale. Je parle face aux difficultés de 8 heures le matin jusqu'à 16 heures non-stop, ça devient quelque chose d'assez pénible. Et en même temps, est-ce qu'on a tous ici une capacité d'encaisser H24 les souffrances des familles ? Je ne crois pas. Nous sommes des élus, nous sommes sur le terrain, quand on a vu trois familles dans la journée en grande détresse, etc. on est déjà saturé psychologiquement.

Nos travailleurs sociaux sont formés pour cela, je vous l'accorde, mais à un moment donné, je me dis qu'aujourd'hui, on doit pouvoir apporter notre soutien, notre considération pour qu'on puisse leur demander de continuer à faire leur travail de manière efficace. Donc moi, je voudrais vraiment qu'on ait une attention particulière de la bienveillance envers nos travailleurs sociaux qui font un travail remarquable et comment dans notre projet jusqu'en 2027, on arrive à mettre en place un plan d'accompagnement, de soutien psychologique aussi à nos travailleurs. Voilà, merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Autre intervention ? Oui, M. FRANÇOISE.

**Gérard FRANÇOISE :**

Je ferais un lien entre ce rapport et le rapport précédent concernant le développement durable.

Le premier pilier du développement durable, c'est d'abord à mon sens, l'égalité entre hommes et femmes. On ne peut pas aujourd'hui demander à une société de se développer, à une société d'être dans la bienveillance, dans le bien vivre, si on constate régulièrement une différenciation entre la situation des hommes et la situation des femmes. La meilleure écologie passe aussi par l'écologie humaine. Donc il faut vraiment qu'on travaille sur ce plan, si on veut demain, faire changer la société. Voilà, je ne serais pas plus long, merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Vous savez que nos élus travaillent, nos services bien évidemment, et d'ailleurs, Mme BEN HAMIDA, merci pour votre engagement parce qu'il mène avec méthode le dialogue au sein de la collectivité et vous l'avez fait aussi brillamment au sein de SOLIHA. Je voulais le dire parce qu'être présidente aujourd'hui d'organismes tels que SOLIHA, il faut faire preuve de volontarisme comme je l'ai dit, mais en même temps de méthode, parce que le dialogue doit être permanent et doit être important.

Et sur l'égalité hommes-femmes, j'entends la remarque formulée par Mme Brigitte ADAME. Avec le directeur général des services, on va effectivement travailler sur un plan parce que je suis conscient que dans nos missions sociales aujourd'hui, nos agents sont extrêmement sollicités. Plus que par le passé, et il arrive des situations effectivement, parfois un peu de burn-out ou de sensation de mal-être au travail. Donc, c'est un sujet qui nous préoccupe et on va lui accorder toute son importance en 2023.

Autre intervention ? S'il n'y en a pas, il n'y a pas à voter non plus ce rapport.

*Le Conseil départemental prend acte du rapport 079.*

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

www.cg974.fr

DGS / DAPI / DIRECTION DE  
L'APPUI A LA PERFORMANCE  
ET A L'INNOVATION

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-079**

**OBJET : Rapport de situation en matière  
d'égalité entre les femmes et les hommes**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article L3311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE UNIQUE** : L'Assemblée Plénière prend acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes, pour l'année 2022.

*Certifié exécutoire compte tenu de la  
réception en Préfecture le 22 décembre  
2022 et de la publication sur le site du  
Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**



# **RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2022**

**DECEMBRE 2022**

## SOMMAIRE

<b>SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>3</b>
CHIFFRES CLES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES AU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION .....	3
BILAN 2022 DU PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL 2021-2023 AU SEIN DU DEPARTEMENT.....	7
<b>LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES .....</b>	<b>12</b>
<b>AXE 1 : LUTTER ET PREVENIR CONTRE LES ACTES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES .....</b>	<b>12</b>
SENSIBILISER LES PLUS JEUNES .....	12
LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES - INTRAFAMILIALES .....	13
<b>AXE 2 : LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE .....</b>	<b>14</b>
TRANSMETTRE AUX JEUNES UNE CULTURE DE L'EGALITE ET DU RESPECT MUTUEL.....	15
MIXITE DES FILIERES : LES FEMMES REUSSISSENT MIEUX A L'ECOLE MAIS DIVERSIFIENT PEU LEUR PARCOURS.....	18
<b>AXE 3 : LA PRECARITE CHEZ LA FEMME, PAUVRETE, DEPENDANCE .....</b>	<b>19</b>
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L' AIDE A LA DEPENDANCE .....	19
INSERTION DES PUBLICS LES PLUS VULNERABLES.....	21

## SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### CHIFFRES CLES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES AU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Précisions méthodologiques

Source des données : SIRH, 2022

Les données présentées portent sur les agents permanents

En 2021, le Département compte 4 494 agents permanents (3 779 titulaires et 715 contractuels sur emplois permanents).



Les femmes représentent 56 % des effectifs du Département de La Réunion en 2021.

Elles sont légèrement plus nombreuses parmi les contractuels où la part des femmes atteint 62 %.

# 56 %

De Femmes au Département

#### Répartition femmes - hommes des effectifs selon le statut

		
Titulaires	42%	58%
Non titulaires	38%	62%

#### 1 FEMME SUR 3 DANS LES FILIERES SOCIALES

Dans les filières sociales, les femmes représentent la quasi-totalité des effectifs :

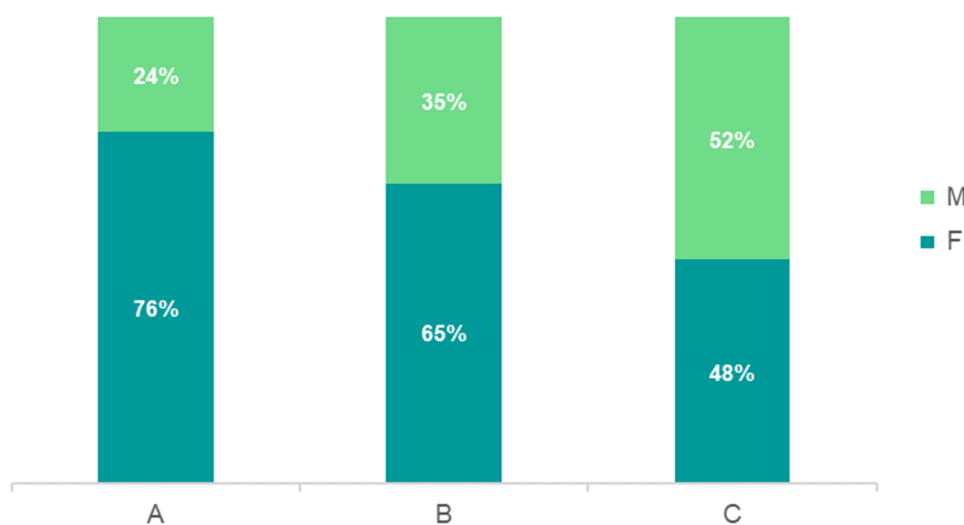
- 95 % de femmes dans la filière médico-sociale,
- 86 % dans la filière sociale.

À l'opposé, la filière technique est très peu féminisée : 1 agent sur 4 est une femme.

Cette forte représentation des femmes dans les filières sociales se retrouve dans la répartition par catégorie : près de trois agents sur quatre de catégorie A sont des femmes. En effet, cette surreprésentation en catégorie A fait suite au protocole sur les parcours, les carrières et les rémunérations (PPCR) qui prévoyait le passage des agents de la filière sociale de la catégorie B à la catégorie A.

Parmi les 770 femmes fonctionnaires de catégorie A, les trois quarts relèvent du secteur social (412 dans le social et 171 dans le médico-social).

### Répartition femmes - hommes par catégorie



### LE TEMPS PARTIEL PLUS REPANDU CHEZ LES FEMMES

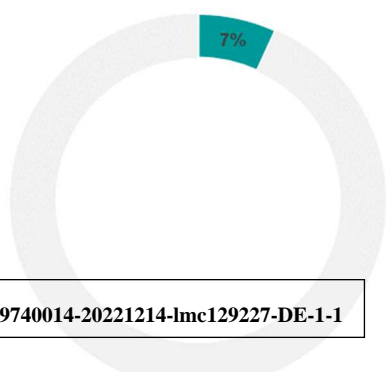
En 2021, 212 agents travaillent à temps partiel, en très grande majorité des femmes.

**84 %**

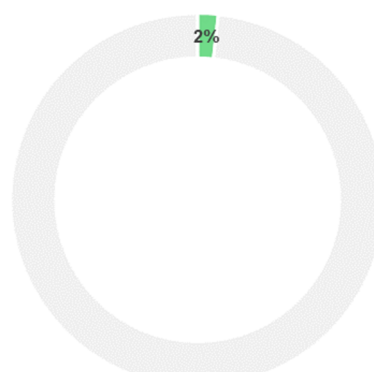
des agents à temps partiel sont des femmes

Le temps partiel concerne 7 % des femmes, contre moins de 2 % chez les hommes

#### Part des femmes à temps partiel



#### Part des hommes à temps partiel



4



---

## DES FEMMES MOINS REPRESENTÉES DANS L'ENCADREMENT

---

Au Département de La Réunion, alors qu'elles constituent 56 % des effectifs, les femmes représentent

### Précision méthodologique



Sont comptabilisés dans cette population :

- les directeurs généraux,
- les directeurs et leurs adjoints,
- les responsables (mission et service)

Quand 1 agent cumule les fonctions d'adjoint au directeur et de responsable de service, il est comptabilisé dans l'effectif "direction"

49 % de l'encadrement (DGS, DGA, directions, responsables de service, de mission ou d'établissement).

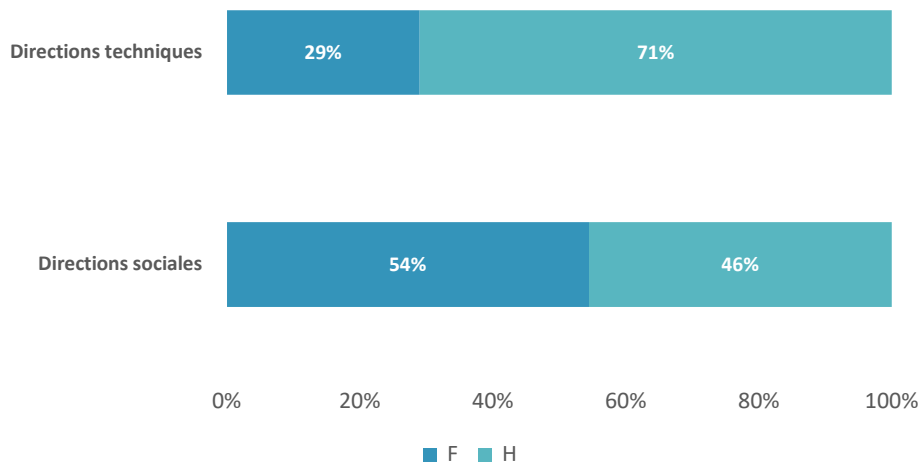
Cette proportion se retrouve sensiblement au niveau des directions. Sur les 29 directions que compte la collectivité en 2020, 12 sont dirigées par des femmes.

		
DGS / DGA	86%	14%
Directeur	53%	47%
Responsables	49%	51%

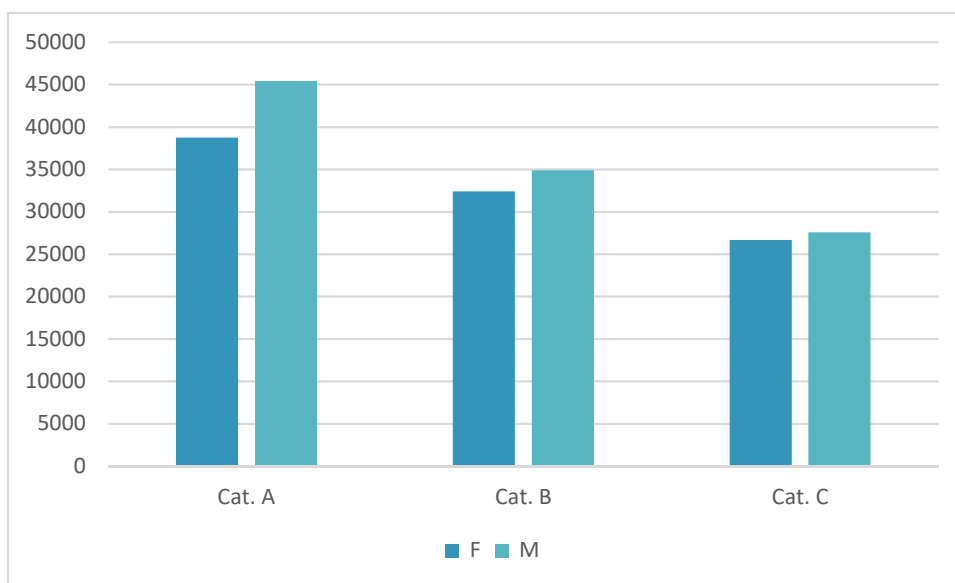
En revanche, l'écart entre hommes et femmes se creuse nettement au niveau des emplois fonctionnels : seule une femme occupe un poste de DGA.

L'analyse par type de direction met également en avant une réelle différence entre hommes et femmes de l'encadrement. En effet, si dans les directions à tendance sociale, le taux d'encadrement monte à 54 %, les femmes ne sont plus que 29 % dans l'encadrement des directions à vocation technique.

### Répartition femmes - hommes dans l'encadrement par type de direction



## DES ECARTS DE REMUNERATIONS QUI PERSISTENT



De manière générale, la situation est quasiment identique à celle de l'année dernière. En effet, au global, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est faible. Néanmoins des écarts subsistent notamment pour la catégorie A dus à la surreprésentation des hommes sur la fonction d'encadrement.

Cet écart se réduit pour les catégories B et C.

## BILAN 2022 DU PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL 2021-2023 AU SEIN DU DEPARTEMENT

Conformément au décret n°2020-528 du 4 mai 2020 et à la loi de transformation de la fonction publique de 2019, le Département a élaboré un plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui arrive à échéance en 2023.

Ce plan d'action et de développement s'articule autour de 5 axes :

### 1/EVALUER, PREVENIR ET TRAITER LES ECARTS DE REMUNERATIONS

Il convient tout d'abord de préciser la répartition par sexe en vigueur au sein de la collectivité :

	Femmes	Hommes
<b>Cat. A</b>	75%	25%
<b>Cat. B</b>	67%	33%
<b>Cat. C</b>	47%	53%

La répartition des effectifs au niveau de la catégorie A s'explique par une sur-représentation des femmes au niveau des filières sociales et médico-sociales avec notamment le passage des socio éducatifs en catégorie A dans le cadre du protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations).

Au niveau de la catégorie C, nous pouvons constater une sur-représentation des femmes au sein de la filière administrative et à l'inverse une sur-représentation des hommes au niveau de la filière technique (collèges, routes, moyens généraux, bâtiments...).

Au-delà de cette répartition par catégorie, des inégalités de rémunérations entre femmes et hommes demeurent notamment au niveau de la catégorie A, expliquées en grande partie par une sous-représentation des femmes au niveau de certaines filières. Les travailleurs sociaux, appartenant à la catégorie A, et la filière administrative sont en effet historiquement moins rémunérés que des ingénieurs ou autres agents de la filière technique, or ce sont majoritairement des femmes.

Cette différence a tendance à diminuer depuis la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire dans la fonction publique tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État (RIFSEEP).

**En effet, ce nouveau régime indemnitaire, mis en œuvre en juin 2020**, après avis du Comité technique du 27 novembre 2019 est composée de :

- **Indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)** selon le niveau de responsabilité et d'expertise des fonctions exercées par chaque agent ainsi que les sujétions du poste. Des groupes de fonctions ont été arrêtés en prenant en compte les éléments suivants :
  - Fonction d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception

- Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions
- Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel extérieur ou de proximité

➤ **Complément indemnitaire annuel (CIA) versé aux agents remplissant des critères d'assiduité**

Après échanges avec les organisations syndicales, une révision du dispositif sera engagée en 2023 sur la base d'un état des lieux qui pourra intégrer des données liées au genre.

Par ailleurs, en dépit de la sur-représentation au niveau de la catégorie A, la part des femmes accédant à des responsabilités d'encadrement est inférieure à la part totale des femmes dans les effectifs départementaux, le Département n'échappe donc pas au « *plafond de verre* ».

L'informatisation des données liées aux candidatures ainsi que l'ajout du critère de genre dans le nouveau formulaire de candidatures permettront de disposer plus facilement de données exploitables sur cette thématique dès 2023. A partir de cette base de données, des analyses plus fines pourront être réalisées et permettra à la collectivité d'ajuster ses orientations (1<sup>er</sup> semestre 2023).

➤ **Indicateurs : genre/nombre d'enfants/cat/filière/RI/encadrement/en comparaison avec le salaire médian et la moyenne des primes par catégorie.**

## **2/GARANTIR L'EGAL ACCES AUX CADRES D'EMPLOIS, GRADES ET EMPLOIS**

### ➤ Recrutement

Afin de favoriser la diversité de genre qui désormais reconnu comme un facteur de compétitivité, la collectivité s'est engagée dans une démarche de mise à jour des éléments lexicaux des fiches de poste et des appels à candidatures. Une harmonisation de ces documents a été réalisée. Au niveau des fiches de poste et des appels à candidatures, la mention H/F est systématiquement précisée afin de garantir le principe d'accès aux métiers de la fonction publique territoriale (réalisé 2022).

Certaines études ont en effet indiqué que le changement lexical, sans être bien évidemment le seul élément pour aller vers plus de mixité, contribue à favoriser des candidatures mixtes sur les postes à pourvoir.

« Ce n'est pas ce que vous dites, c'est la manière que vous avez de le dire qui heurte les personnes. » - Jeanne Bordeau, linguiste et fondatrice de l'institut de la qualité d'expression

Dans le cadre des nouvelles procédures de recrutement en cours de finalisation, une sensibilisation des directions sera réalisée sur l'intérêt de mettre en place des jurys de recrutement mixtes.

L'automatisation de la procédure de recrutement permettra également de mesurer le niveau de mise en œuvre de ces jurys au cours de l'année 2023. Sur la base de ces éléments, de nouvelles orientations pourraient être arrêtées pour la suite.

## ➤ Répartition genrée des primo-recrutés par cadre d'emploi et par fonction d'encadrement

### ➤ Formation

Une sensibilisation sur l'égal accès à la formation sera également menée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Des actions de formation seront prévues au plan de formation qui sera déployée en 2023 sur ces thématiques (discrimination/violences/sexisme).

### ➤ Promotion Interne (PI)/Avancement de grade

Depuis la loi de transformation de la fonction publique et de son décret d'application 2019-1265 du 29/11/19, le cadre légal définit clairement l'obligation de s'assurer de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les procédures de promotion en tenant compte de la part respective des femmes et des hommes dans les corps et grades concernés.

Les tableaux que nous transmettons aux directions pour le recensement de leurs propositions et leurs arbitrages dans le cadre de la campagne de promotion sont systématiquement genrés.

Par ailleurs, sur les arrêtés relatifs aux tableaux d'avancement, sont indiqués la part respective des hommes et des femmes parmi les promouvables et parmi les promus.

### ➤ Instances représentatives du personnel

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront le 08 décembre prochain et permettra de désigner les représentants du personnel au sein des instances suivantes :

- les Commissions Administratives Paritaires (catégories A, B et C) ;
- la Commission Consultative Paritaire (catégories A, B et C) ;
- le Comité Social Territorial (CST), futur instance issue de la fusion du Comité Technique et du CHSCT.

Le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 sur la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les organismes consultatifs de la fonction publique impose que **les listes de candidats déposées par les organisations syndicales respectent la répartition femmes/hommes dans chaque catégorie** au vu des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La représentation hommes/femmes dans notre Collectivité, par scrutin, est la suivante :

	Hommes	Femmes
CAP A	26.5%	73.5%
CAP B	35.67%	64.33%

<b>CAP C</b>	52.13%	47.87%
<b>CCP</b>	19.41%	80.59%
<b>CST</b>	38.60%	61.40%

### 3/FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVEE

#### ➤ Le Télétravail

L'expérimentation du télétravail au sein de la collectivité constitue un choix innovant et contribuera à la réalisation des engagements de la collectivité en matière de qualité de vie au travail et de préservation de l'environnement.

Dans cette perspective, une méthodologie de déploiement du télétravail en deux temps est réalisée :

1. Première phase de lancement de l'expérimentation depuis le 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 31 décembre 2022 à destination d'un échantillon représentatif de 250 volontaires à ce jour. A l'issue de cette phase d'expérimentation, un retour d'expérience sera mené avec les agents et encadrants concernés et avec les organisations syndicales.
2. La seconde phase de déploiement au sein de la collectivité en 2023, à partir du bilan de l'expérimentation fin 2022.

#### ➤ **Indicateurs de répartition FH/télétravail. (Indication 55% F / 45% H sur la phase expérimentale à ce jour)**

3. L'étude sur la faisabilité de mise en œuvre du déploiement du coworking et du travail délocalisé (le tiers-lieu) fin 2023/début 2024

#### ➤ L'élaboration d'un cadre de travail permettant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Au cours du premier semestre 2023, une actualisation du livret d'accueil des agents afin d'intégrer un volet sur le dispositif égalité FH / droit à la déconnexion/droit à la parentalité (congé ; temps partiel) / discrimination/ sexisme...

#### ➤ **Indicateurs de répartition F/H à temps partiel**

### 4/PREVENIR ET TRAITER LES DISCRIMINATIONS, LES ACTES DE VIOLENCE, DE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL AINSI QUE LES AGISSEMENTS SEXISTES

---

En matière d'égalité Femme/Homme, La Direction des Ressources Humaines mettra en œuvre toutes les dispositions réglementaires existantes s'appliquant aux collectivités publiques.

C'est ainsi qu'en 2020 a été désigné un **RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE, en conventionnant avec le Centre de Gestion**, dont la mission est de protéger les agents territoriaux, les accompagner et les orienter dans l'application de leurs obligations.

Il peut dans ce cadre être saisi sur les situations de discrimination ou harcèlement de toute nature.

Il est également chargé de recueillir et traiter les signalements émis par les lanceurs d'alerte, témoins de crimes ou de délits de toute nature, ce qui peut donc inclure les actes de discrimination sexistes ou harcèlement.

En matière de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, un **DISPOSITIF DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS** des agents qui s'estiment victimes ou simplement témoins d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, sera mis en place courant 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Il prévoit une procédure de recueil des signalements et des procédures d'orientation des agents conformément à la publication récente du **Décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022**.

**Sera ainsi prévue une large communication régulière auprès des agents notamment sur les moyens d'accès au dispositif et doit clairement indiquer les garanties de confidentialité.**

## 5/PILOTER ET METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE

---

Le bilan du Plan triennal réalisé d'ici fin 2023 permettra de disposer des éléments afin de construire le nouveau plan d'actions et d'alimenter la réflexion sur l'opportunité d'ajuster la gouvernance de ce dispositif.

Au niveau de la DRH, le chef de projet RH qui a pris son poste en octobre 2022 assure d'ores et déjà la coordination du dispositif.

# LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

## AXE 1 : LUTTER ET PREVENIR CONTRE LES ACTES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

### SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

La Protection de l'Enfance constitue une des missions obligatoires du Département.

A ce titre il organise l'accueil et la prise en charge des enfants qui lui sont confiés dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, soit dans les foyers départementaux de l'enfance, soit chez les assistants familiaux, soit dans les établissements sociaux et médico sociaux.

L'année 2019 a largement été consacrée à l'élaboration du Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (SDOSMS) Enfance-Famille. Ce document stratégique constitue la feuille de route de politique Enfance-Famille pour la période 2020-2024. Parmi les orientations stratégiques figurent notamment : une meilleure prise en compte de la santé des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) et l'amélioration des prises en charges complexes ainsi que l'adaptation de l'offre de loisirs, de l'accompagnement et de l'hébergement à la diversité des besoins.

Ainsi, plus de 100 millions d'euros sont consacrés par la Collectivité pour : des mesures d'accompagnement des familles afin de favoriser le maintien des enfants à domicile, la mise en place d'actions par les associations, l'accueil et l'hébergement chez des assistants familiaux et dans les établissements, l'accompagnement et la mise à l'abri des femmes victimes de violences intrafamiliales.

La collectivité met en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires, afin de contribuer au bien-être des enfants et des jeunes victimes et d'assurer leur développement dans un cadre sain et stable. Les signalements directs et les signalements CRIP connaissent une hausse constante depuis 2019 et les projections linéaires à fin d'année 2022 prévoient une augmentation de 60% des signalements directs, quatre fois plus de saisines du Parquet par la CRIP par rapport à 2021. Après une augmentation de près de 50% en 2021, la part d'Informations Préoccupantes (IP) qualifiées de situations de danger s'est stabilisée en 2021 et en 2022 autour des 60% de l'ensemble des IP (contre 45% avant 2021).

L'exposition des jeunes, et particulièrement des filles, aux violences sexistes et sexuelles au cours de leur parcours scolaire et de formation, a de nombreux impacts sur leur santé ou encore leur réussite scolaire.

C'est le sens de l'engagement du Département dans la signature le 8 mars 2021, par le président Cyrille Melchior, de la convention pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et la formation et qui prévoit les actions suivantes :



- 
- Des professionnels du Département interviendront auprès des élèves de 4ème sur les thèmes des violences sexuelles et sexistes, du harcèlement de rue, des dispositifs d'aides existants et des conséquences pénales pour les auteurs.
  - Les points « prévention info santé », très fréquentés par le public jeune joueront également un rôle important en assurant une écoute bienveillante sur cette thématique et en apportant les réponses adéquates.
  - Des outils visant à mieux communiquer sur le sujet de la parité (forum, vidéos...) seront également développés.

---

## LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES - INTRAFAMILIALES

### Un contexte réunionnais « alarmant » en matière de violences conjugales.

- En 2018, La Réunion est la troisième des régions françaises la plus touchée par les violences conjugales en matière de féminicide après la Guyane et la Corse.
- Entre 2019, on constatait déjà une augmentation de l'ordre de 16 % avec 2.340 dépôts de plaintes enregistrées contre 2.016 en 2018. Pas moins de 1.529 affaires ont par ailleurs été enregistrées au sein des tribunaux judiciaires de Saint-Denis et de Saint-Pierre.
- Entre janvier 2006 et mars 2022 : 18 femmes sont assassinées à La Réunion.
- Les gendarmeries et commissariats enregistrent en moyenne 7 plaintes par jour pour des faits de violences conjugales.
- En 2021, ce sont 1657 femmes (34% de plus qu'en 2020) et 407 mineurs victimes de violences intrafamiliales qui ont bénéficié de l'intervention des ISCG
- Dans un contexte de pandémie et de confinement, mais aussi de libération de la parole, les violences déclarées ont augmenté, encore plus à La Réunion que dans l'Hexagone en 2020 : + 4,6 % pour les coups et blessures volontaires et + 3,5 % pour les violences sexuelles à La Réunion.

Face à ce constat, le Département a choisi d'agir sur trois leviers :

- En facilitant la mise à l'abri des femmes victimes de violences en lien avec l'Etat.
- En renforçant l'écoute en toute confidentialité, l'orientation et l'accompagnement des victimes de violences reçues en commissariat et gendarmerie, dans une démarche de proximité et avec une couverture territoriale équilibrée.
- En soutenant financièrement les associations partenaires qui œuvrent dans la prévention et le repérage des victimes mais également dans la lutte contre la récurrence par une meilleure prise en charge des auteurs

**La mise à l'abri des femmes victimes de violences** en lien avec l'Etat se traduit concrètement par :

- Un conventionnement avec la coopérative des taxiteurs, en y associant l'Etat et le SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation), afin de garantir une mise à l'abri immédiate pour un budget annuel alloué de 30 000 €.
- La mobilisation des fonds dédiés à hauteur de 158 000€ de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour l'octroi de subventions aux S.A.U.T. (Service d'Accueil d'Urgence Temporaire). Des astreintes peuvent ainsi être organisées permettant l'accueil des femmes victimes de violences et de leur(s) enfant(s) 24h/24 et 7j/7.
- La mise en place d'une nouvelle modalité de gestion des PGH (« pensions gites hôtels »). La contribution du Département de 60 000€ versée au titre de l'année 2022, à part égale avec l'Etat, pour le financement des nuitées en PGH pour les femmes victimes de violences, sera complétée compte tenu de l'augmentation de l'accueil de femmes avec enfants.

Cette mise à l'abri passe obligatoirement par une écoute bienveillante notamment lors des signalements par les victimes, en commissariat ou en gendarmerie. Ainsi, depuis le 1er septembre 2022, **une équipe d'ISCG (Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie)** composée de 13 professionnels est déployée sur les 5 micro régions (3 dans l'Ouest, 3 dans le Nord, 2 dans l'Est et 5 dans le sud). Ce dispositif sera renforcé en 2023 d'une part, par la mise en place d'une astreinte, afin de garantir une écoute et une prise en charge immédiate quel que soit le jour et l'heure mais également par une montée en compétences de ces professionnels eu égard à la charge émotionnelle à laquelle ils sont constamment exposés dans le cadre de leurs missions.

Ce dispositif fera l'objet d'une **campagne de communication** au cours du mois de novembre, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les VIF afin de mieux connaître leurs missions (publics et typologies de violences intrafamiliales concernés...) et leurs localisations au sein des services de police et de gendarmerie.

**La prévention**, pour sa part, continue de représenter un axe fort d'intervention dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales avec 1.2 M€ accordés aux associations partenaires en 2022 soit une augmentation de 23,8% comparativement à 2021 (914 300€).

Afin de renforcer l'efficacité des actions en faveur de notre public, le Département a souhaité travailler dans un contexte partenarial renforcé en rencontrant ces associations qui accompagnent les victimes et les auteurs de violences.

Le volet VIF cadré par nos ISCG ainsi que les partenaires associatifs sera également intégré aux missions dévolues aux « **caravanes de l'accès aux droits et de l'information** » déjà mises en place dans le cadre de la démarche « d'aller vers » initié par notre collectivité. Il s'agira d'une part de mieux informer la population sur le dispositif mais également, le cas échéant, de constituer un premier refuge pour des victimes potentielles qui par manque de moyens de déplacements ou par peur n'auraient pas encore franchi le seuil des portes d'un commissariat ou d'une gendarmerie.

## AXE 2 : LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE

## TRANSMETTRE AUX JEUNES UNE CULTURE DE L'EGALITE ET DU RESPECT MUTUEL

En charge des collèges, le Département intervient dans la gestion des missions d'entretien – maintenance, de la restauration scolaire, du numérique et des moyens nécessaires au fonctionnement et à l'équipement des établissements publics locaux d'enseignement

Il accompagne les établissements et leurs très nombreux projets et joue un rôle auprès du jeune public en matière de sensibilisation et de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons.

Les jeunes sont donc les premiers bénéficiaires des actions portées par le Département afin de lutter contre les stéréotypes liés au sexe et à la sexualité, d'articuler les questions d'égalité de genre, de faire de l'environnement scolaire, universitaire et de la formation professionnelle un espace de confiance pour chacun et chacune, et ainsi promouvoir l'égalité.

Le département s'est engagé au travers d'une convention partenariale <sup>1</sup> sur les actions ci-dessous :

Actions	Objectifs	Moyens mis en oeuvre
<b>Faire évoluer les représentations sociales et professionnelles des jeunes à travers l'Académie des Dalons</b>	Permettre à des jeunes en perte de repères de se réapproprier leur identité, d'exprimer leurs potentialités et de retrouver l'estime de soi indispensable à la construction d'un projet de vie sociale et professionnelle	100 % Financement Conseil Départemental
<b>Former &amp; Informer le Conseil Départemental des Jeunes CDJ sur l'égalité filles garçons</b>	Permettre aux collégiens et aux élus du CDJ d'assister à des séquences d'informations et de sensibilisation pour les aider dans un premier temps à réagir face à des situations, et dans un deuxième temps, les aider dans le choix d'orientation scolaire.	100 % Financement Conseil Départemental
<b>Passeport Educatif du Collégien (financement de projets incluant l'égalité filles garçons)</b>	L'épanouissement de l'élève et dans ce domaine, la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.	Actions relevant de l'égalité filles-garçons permettent d'obtenir une subvention qui peut varier de 150€ à 1500€.

### Au niveau de l'Académie des Dalons

<sup>1</sup> Convention partenariale sur le système éducatif et la formation signée en mars 2021

---

Des actions concrètes ont été mis en œuvre cette année en lien avec les attendus de la convention égalité filles-garçons avec l'Etat :

- Des ateliers de sensibilisation sur le thème des violences

Intervention effectuée par un partenaire extérieur Femme des Hauts, femmes d'Outre-Mer sur les violences conjugales, intra-familiale.

- Des ateliers de sensibilisation sur le thème de la parentalité et la sexualité

- Intervention de la sage-femme de la PMI de la Plaine des cafres ;

- Visite des planning familiaux ; sensibilisation et information sur les différents moyens de contraception existants, sur les risques liés aux rapports sexuels non protégés, améliorer l'accès à la contraception des jeunes femmes mais aussi des jeunes hommes et limiter le nombre de grossesses non désirées.

- Intervention sur site de l'association AFFECT (Association Féminine de l'Est Contre la Tristesse, Tyrannie, Traumatisme), et également visite des locaux de l'association dans l'Est avec échanges entre les jeunes et des adhérents.

- Des ateliers café/débat, animé par la psychologue et des professionnels sur les thèmes suivants: l'image de l'homme et de la femme sur les réseaux sociaux, le devenir adulte, les inégalités de salaires, la place de la femme au-travers du regard de l'homme et inversement, la femme peut-elle travailler ou pas ?, la femme peut-elle consommer de l'alcool ou autres produits stupéfiants ?, la jalousie ,une preuve d'amour ? les notions de contrôles et le cycle des violences, la prévention des violences au sein des couples, les rapports de séduction, l'homophobie, les addictions...
- Des ateliers afin de susciter la curiosité et favoriser la mixité professionnelle à travers différentes rencontres et débats tels que « Les métiers ont-ils un sexe ? », la visite de la cité des métiers pour encourager d'autres orientations, d'autres choix et favoriser de nouvelles vocations et une ambition égale entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

#### **Au niveau des collèges**

La thématique de « l'égalité fille garçon » est intégrée aux programmes du PEC (2 collèges sur 3).

A ce titre, une enveloppe est octroyée chaque année en ce sens (environ 9 000€ en 2021).

Des actions concrètes (décrites ci-après) ont été menées en 2022 au sein de chaque collège.

EGALITE GARCON / FILLES DANS LES COLLEGES

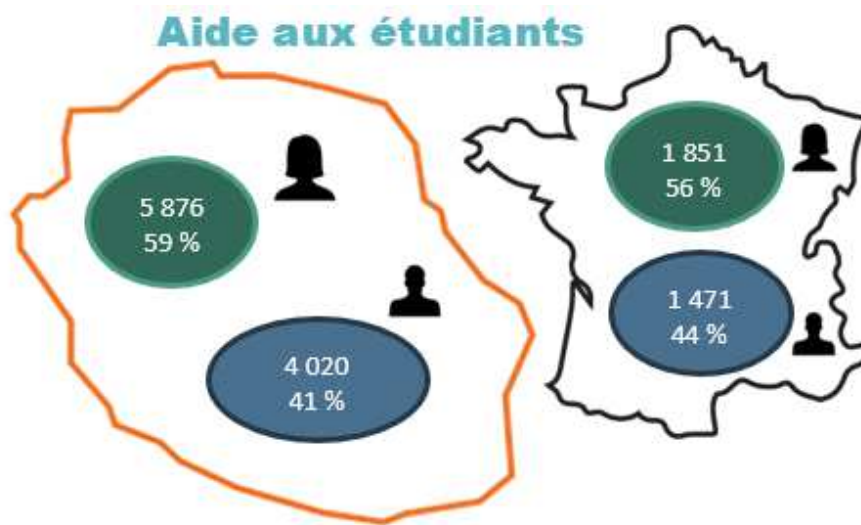
COLLEGES	Actions menées
BRAS PANON	Formation citoyenne : promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, aller à la rencontre de femmes responsables dans leur environnement professionnel et culturel.
AUGUSTE LACAUSSE	Estime de soi, de son corps par l'éducation à la sexualité
MILLE ROCHES	promotion de l'égalité entre les garçons et les filles (intervention Chancegal auprès de 34 classes) Journée internationale contre les violences faites aux femmes
AMIRAL PIERRE BOUVET	Diverses actions de sensibilisation, contre le harcèlement, lutte contre les violences, éducation à la santé,
HUBERT DELISLE	Café des Parents (ateliers couture, yoga, égalités filles/garçon, école des parents, randonnées, sortie culturelle pur favoriser le partage d'expériences et d'astuces, soutenir les adultes dans leur fonction parentale, favoriser le dialogue parents/communauté éducative)
BASSIN BLEU	L'image de la femme hier et aujourd'hui : évolution des conditions de la femme du XIX <sup>e</sup> s. à nos jours
THERESIEN CADET	Cinétol égalité filles/garçons - Théâtre forum
TERRAIN FAYARD	Coupe du Monde de Football féminine, masculine, futsal masculin et féminine
LES DEUX CANONS	Atelier Parentalité égalité filles garçons
EMILE HUGOT	Travail sur le harcèlement scolaire. Participer à la sensibilisation et à la lutte contre le harcèlement scolaire et à l'égalité garçon/fille grâce à une action forte au sein du collège expositions-prises de parole-interventions en classe Sensibiliser et travailler sur l'égalité hommes femmes Mener des actions de sensibilisation et travailler sur le thème de la place des femmes dans la société
CECIMENE GAUDIEUX	lutte contre violences intrafamiliales: niveau 4 <sup>e</sup> , projet Assistante sociale, chanteuse AN O ARO, problématique très importante dans les hauts de st paul, lutter contre cette violence faite aux femmes CINETOILE EGALITE : débats, jeux de rôles organisés autour de l'égalité filles-garçons (élèves de 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> ) participation au concours
JULES SOLESSE	Thème sexisme, de la discrimination et des violences Théâtre FORUM
LE BERNICA	Cinétol de l'égalité
MARCEL GOULETTE	participation à l'action cinétol égalité sur l'égalité des sexes
SIMON LUCAS	Fresque sur le mur de l'infirmerie : réalisation par les élèves, encadrement par le professeur d'Arts plastiques avec un intervenant extérieur. Référent Mme Jourdan Arts Danse contre le sexisme et l'homophobie. Danse urbaine, communication non violente, énergie positive, réalisation de clips vidéo. Projet primé en 2020 2021. Référente Mme GONZALEZ EPS
LE DIMITILE	CINETOILE EGALITE : Sensibilisation au thème de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes à partir des supports cinématographiques
PAUL HERMANN	Travailler la relation fille-garçon dans le cadre d'un théâtre forum avec l'artiste D. PERRINE
TROIS MARES	Egalité des sexes (CHANCEGAL...) respect, violence. Etre un e-citoyen
JOSEPH SUACOT	Lutte contre le sexisme : promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons Améliorer le climat scolaire : prévention des élèves sur plusieurs thèmes afin de contribuer à l'amélioration scolaire et diminuer les conflits, le mal être des élèves Tutorat : promouvoir la co-éducation, accompagner l'élève dans son épanouissement au sein de l'établissement
BORY DE ST VINCENT	EPI Cinégalité Filles / Garçons pour les classes de 3 <sup>ème</sup> : théâtre Forum (troupe de Délixa Perrine), films, journée de clôture inter collèges et lycées, journée de l'Egalité, atelier individualisé.
MAISON BLANCHE	Educational affective et sexuelle - AMAFAR

## MIXITE DES FILIERES ET MIXITE PROFESSIONNELLE

Le Département accompagne les élèves de l'enseignement supérieur au travers de l'attribution de bourses.

Pour la campagne en cours de 2022 à 2023, 4 100 étudiants ont bénéficié d'une aide pour des projets d'étude à la Réunion ou en Métropole. 62% d'entre eux étaient des femmes, ce chiffre est à corrélérer avec le pourcentage de réussite des jeunes filles au baccalauréat général en 2021 (94.8%) qui est supérieur à celui des garçons (90%). La part des jeunes filles qui ont réussi au baccalauréat représente 53% de la totalité des admis.

Données 2021



Le Département a récemment signé une convention régionale ( en partenariat avec la Préfecture et le Pôle Emploi) en faveur de l'Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes , cette convention a été voté en commission permanente en mars 2022.

Favoriser la mixité professionnelle est un enjeu économique et de justice sociale

Cet axe de travail vise à faire évoluer les représentations sur les métiers en déconstruisant les stéréotypes véhiculés et instaurer une plus grande mixité dans certains secteurs professionnels.

Les engagements sont les suivants :

1. Assurer à toutes et tous un libre choix d'orientation tout au long de la vie et accroître la part de recrutements des femmes ou des hommes dans les secteurs peu mixtes en :
- Encourageant les initiatives pour informer les publics demandeurs et demandeuses d'emploi des métiers en tension et secteurs porteurs, faire évoluer leurs représentations sur les métiers en déconstruisant les stéréotypes véhiculés et les accompagner dans la concrétisation de leur projet professionnel

- Communicant sur des supports internes, sur des témoignages recueillis auprès des femmes et d'hommes pour encourager la diversification des choix d'orientation et incarner la mixité (articles, vidéos, podcast, réseaux sociaux, site pôle emploi régional, etc...) transmis par les partenaires signataires ou à son initiative.

## 2. Accompagner les entreprises, notamment les TPME, dans la diversification de leurs recrutements

Cet axe de travail vise à instaurer une plus grande mixité dans certains secteurs professionnels. Il s'agit de faire évoluer les représentations sur les métiers, en intervenant sur les stéréotypes qu'ils véhiculent. À ce titre, Pôle emploi s'engage à organiser des événements dédiés à la mixité professionnelle en collaboration avec les partenaires et acteurs locaux et d'informer et de mettre à disposition l'ensemble de notre offre de service dédiée aux entreprises lors d'un recrutement.

## AXE 3 : LA PRECARITE CHEZ LA FEMME, PAUVRETE, DEPENDANCE

Chef de file de l'action sociale, le Département mène des politiques de lutte contre la pauvreté et les violences intrafamiliales, qui touchent en majorité des femmes. De manière plus général, il est proactif pour garantir l'accès de tous à ses dispositifs d'aide et d'insertion professionnelle.

### LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'AIDE A LA DEPENDANCE

En 2021, une famille réunionnaise sur quatre est une famille monoparentale et 38 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans ces familles (contre 20 % des enfants en France métropolitaine). Dans 98 % des cas, les femmes sont à la tête des familles monoparentales et 66 % d'entre elles ont plus d'un enfant à charge.

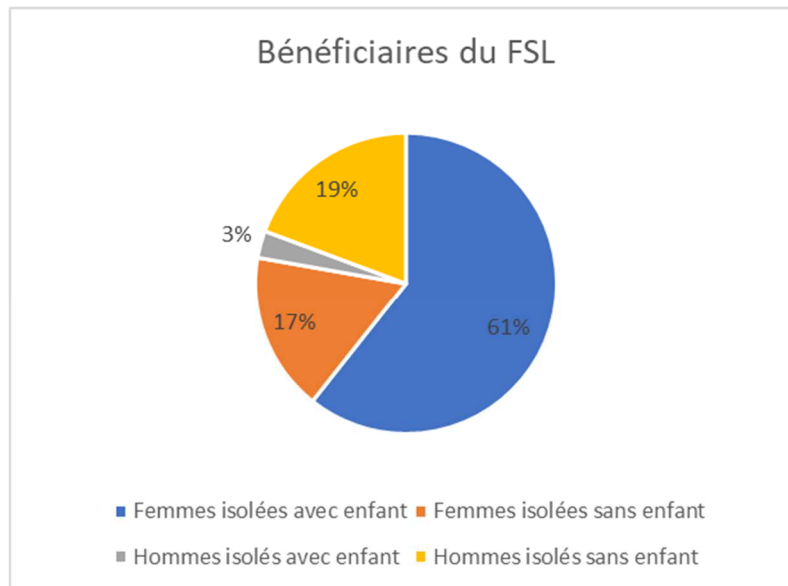
Ces familles monoparentales sont plus que les autres exposées au risque pauvreté. Il s'agit donc pour le département de leur faciliter notamment leur accès au logement et aux dispositifs d'aides à domicile :

#### **Le chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire**

Depuis la crise sanitaire, le Département a mis un place ce dispositif pour aider les plus démunis. Ainsi en 2021, 76% des bénéficiaires sont des femmes (76%).

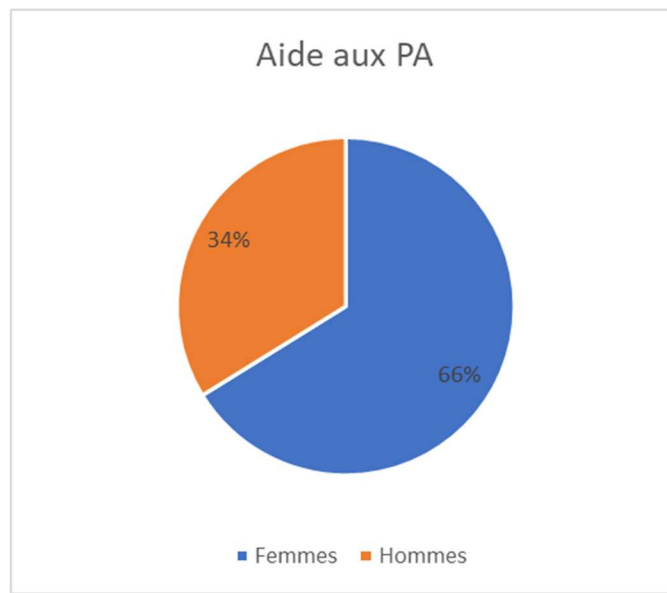
#### **Le fonds social au logement**

Les bénéficiaires sont à 95% des femmes, en particulier les femmes isolées avec enfant (95%).



**☐ Les services d'aides à la personne**

La population de plus de 65 ans compte 56% des femmes et 43% des hommes (INSEE 2019) Cela explique donc la plus forte représentation des femmes qui sont bénéficiaires des aides ménagères.





Dispositifs	Femmes	Hommes	Total	Part Femmes	Part hommes
Aide personnalisée à l'autonomie	12 597	6 117	18714	67%	33%
Aide-ménagère légale	2 081	1 239	3 320	63%	37%
Aide-ménagère facultative	456	381	837	54%	46%
<b>total</b>	<b>15 134</b>	<b>7 737</b>	<b>22 871</b>	<b>66%</b>	<b>34%</b>

## INSERTION DES PUBLICS LES PLUS VULNERABLES

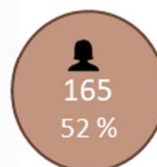
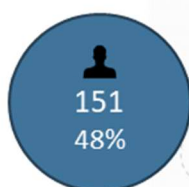
Le Département met en œuvre plusieurs dispositifs destinés à l'insertion des publics les plus précaires, notamment les femmes.

### ☐ Aides à la création d'entreprise

S'agissant des aides à la création d'entreprise (dispositif TAJ Tremplin pour l'Activité des Jeunes, ADEN Aide Départementale à la création d'Entreprise Nouvelle, PREFACE Aide Départementale à la création d'entreprise) les femmes représentent 52% des bénéficiaires. A titre de comparaison, au niveau national seul 30% des chefs d'entreprises sont des femmes. Cela peut s'expliquer notamment grâce au développement des structures agréées par le département.

## Aides à la création d'entreprises

141 TAJ (49%)  
10 ADEN (33%)



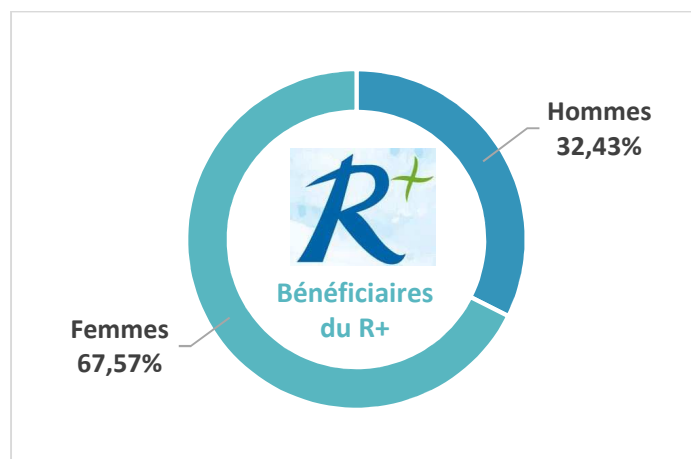
144 TAJ (51%)  
20 ADEN (67%)  
1 PREFACE

### ☐ Insertion des bénéficiaires du RSA

Avec la recentralisation du RSA, la solidarité nationale est venue reprendre toute sa place dans le financement de l'allocation, permettant au Département de dégager de nouvelles marges de manœuvre pour relancer sa politique d'insertion sociale et professionnelle.

Dans ce cadre, notre collectivité a déployé de nouvelles aides et de nouveaux accompagnements, notamment en mettant en place l'allocation d'insertion et de retour à l'emploi (R+) depuis septembre 2020.

A ce jour, plus de 6100 contrats ont été établis au titre du R+ et la part des femmes prédomine avec 68% des bénéficiaires



Bénéficiaires du RSA		
au 30/06/2022		
Femmes	65 134	60%
Hommes	43 892	40%
Total	109 026	

En 2023, il s'agira :

- d'amplifier le développement du dispositif R+ qui a déjà concerné plus de 6200 parcours d'insertion dont plus de 68% concernent des métiers en tension, avec des taux de sortie dynamique de plus de 44% dont 70% en emploi,
- de mieux identifier les freins à la mobilité intra insulaire, notamment dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et de promouvoir des modalités nouvelles de déplacement, notamment solidaires.

#### □ **Agir sur les freins à l'emploi**

Cette thématique est traitée dans le cadre de la convention régionale co signée avec Pôle Emploi et la Préfecture au début de cette année (mars 2022).

Il paraît primordial de mettre en place des coopérations sur le territoire afin de réduire les freins périphériques à l'emploi afin que les conseillers puissent orienter de façon pertinente les publics vers l'organisme compétent et opportun.

Les actions à envisager sont particulièrement :

- Faciliter l'insertion professionnelle des femmes en grande difficulté via la mobilisation de prestations spécifiques ;
- Mobiliser les différents dispositifs d'aides à la mobilité et à la garde d'enfants (de Pôle emploi et de ses partenaires)

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-080

#### BUDGET PRIMITIF 2023

DGA POLE RESSOURCES  
PR / DF / DIRECTION DES FINANCES

#### INTRODUCTION

Comme exposé lors du Débat d'orientations budgétaires, le vote du Budget primitif 2023 du Département s'inscrit dans un contexte économique et social difficile qui appelle notre collectivité, malgré les contraintes, à maintenir un niveau d'intervention élevé et à poursuivre les politiques publiques engagées dans le cadre de notre plan de mandature.

Il s'agit ainsi de valoriser un budget d'un montant total de **1,265 milliard d'euros** (budget principal et budgets annexes confondus). Le maintien de ce niveau d'intervention très significatif est permis par une situation financière demeurant saine de notre collectivité, reposant notamment sur un endettement maîtrisé et des ratios financiers corrects.

**Les crédits du Département sur le budget principal sont inscrits pour 2023 en progression de + 3,8 % toutes sections confondues, dont une progression de + 5,2 % en dépenses fonctionnement, soit 1 028,2 M€.**

En effet, l'évolution tendancielle des dépenses de fonctionnement de notre collectivité s'avère dynamique, impulsée par des besoins croissants du territoire en particulier à destination des publics les plus vulnérables. S'y ajoutent les effets conjugués de l'inflation impactant les coûts d'achat, de mesures décidées nationalement sans compensation intégrale (SEGUR de la Santé, revalorisation du SMIC, hausse de la valeur du point d'indice...), et de l'orientation structurellement à la hausse des dépenses, et particulièrement de celles propres aux interventions sociale.

A ce contexte s'ajoute une disposition introduite par les lois de finances et de programmation des finances publiques 2023 dite « pacte de confiance », imposant aux administrations publiques locales une maîtrise conséquente de leurs dépenses réelles de fonctionnement ; leur volume, hors inflation et hors AIS, devra diminuer annuellement de 0,5 % dès 2023 et à horizon 2027.

**Ce projet de budget primitif 2023 valorise une inscription de recettes à hauteur de 1 083 M€ sur la section de fonctionnement du budget principal.** Comme détaillé dans le corps du présent rapport, la structuration de ces recettes de fonctionnement les rend très exposés à la conjoncture économique, ce qui est un élément de fragilité propre à l'échelon départemental. De plus, avec le transfert de la taxe foncière au bloc communal, la collectivité ne dispose plus de levier fiscal significatif pouvant lui permettre de mobiliser d'éventuelles ressources supplémentaires.

Aussi, en sus de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, l'enjeu pour notre collectivité, en 2023 et probablement pour les années suivantes, sera de veiller attentivement à l'évolution de nos recettes ceci afin de pouvoir maintenir un niveau d'épargne et une capacité d'autofinancement nécessaires à la réalisation des investissements.

**S'agissant de la section d'investissement, un effort élevé en dépenses est maintenu, soit 192,9 M€ (hors amortissement de l'emprunt).** Cette prévision volontariste est permise par **des recettes d'investissement (hors emprunt) attendues en 2023 à hauteur de 81,5 M€**, soit une inscription en nette progression par rapport à l'exercice précédent.

La prévision d'emprunt nécessaire à assurer l'équilibre du budget s'établit pour sa part à 95 M€.

Le budget primitif est enfin l'occasion de valoriser les ajustements des autorisations de programme (AP) et d'engagement (AE). Les mouvements de l'exercice en AP (158,2 M€) et en AE (68,2 M€) figurent dans la maquette budgétaire jointe au présent rapport. Il est aussi proposé et valorisé dans cette maquette budgétaire, un apurement technique, à hauteur de 214,9 M€, d'anciennes AP devenues sans objet et identifiées comme telles suite à des travaux menés par les services. Cette opération répond ainsi aux démarches de prospective, de pilotage pluriannuel et de qualité comptable mises en œuvre par la collectivité, notamment à travers l'expérimentation de la certification des comptes.

Au final, le BP 2023 se traduit ainsi par l'équilibre général suivant :

M€ (Mouvements réels) Budget principal (Y compris subventions d'équilibre aux budgets annexes)	2022	2023
	BP voté	BP proposé
Recettes de fonctionnement	1 041,5	1 083,0
Dépenses de fonctionnement	977,5	1 028,2
<b>Epargne brute</b>	64,0	54,8
Remboursement du capital de la dette	38,4	38,4
<b>Epargne nette</b>	<b>25,6</b>	<b>16,4</b>
Dépenses d'investissement hors dette	197,9	192,9
Recettes d'investissement hors dette	63,9	81,5
<b>Emprunt d'équilibre</b>	<b>108,4</b>	<b>95,0</b>

## **I. STRUCTURE GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

**Le Budget Primitif (BP) du Département de la Réunion pour l'année 2023 s'élève, en mouvements réels et toutes sections confondues, à 1 264 963 400 € - soit une progression de + 3,8 %, répartis entre budget principal et budgets annexes de la manière suivante :**

<b>01 - BUDGET PRINCIPAL</b>	1 227 788 000
------------------------------	---------------

<b>09 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D'HYGIENE DU MILIEU</b>	1 908 800
<b>10 - LABORATOIRE VETERINAIRE</b>	4 109 300
<b>11 - THERMES IRENEE ACCOT</b>	2 590 600
<b>12 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE NORD-EST</b>	9 044 800
<b>13 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE TERRE ROUGE</b>	9 021 100
<b>15 - EXPLOITATION ET IRRIGATION LITTORAL OUEST</b>	1 625 000
<b>16 - VILLAGE CORAIL</b>	5 783 600
<b>17 - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION</b>	3 092 200
<b>TOTAL</b>	<b>1 264 963 400</b>

La répartition des dépenses et des recettes réelles entre les deux sections s'établit comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Recettes</b>	1 088 291 000	176 672 400	<b>1 264 963 400</b>
<b>Dépenses</b>	1 032 874 500	232 088 900	<b>1 264 963 400</b>
<i>dont capital de la dette</i>		38 400 000	

## II. LES RECETTES DU BUDGET PRIMITIF 2023

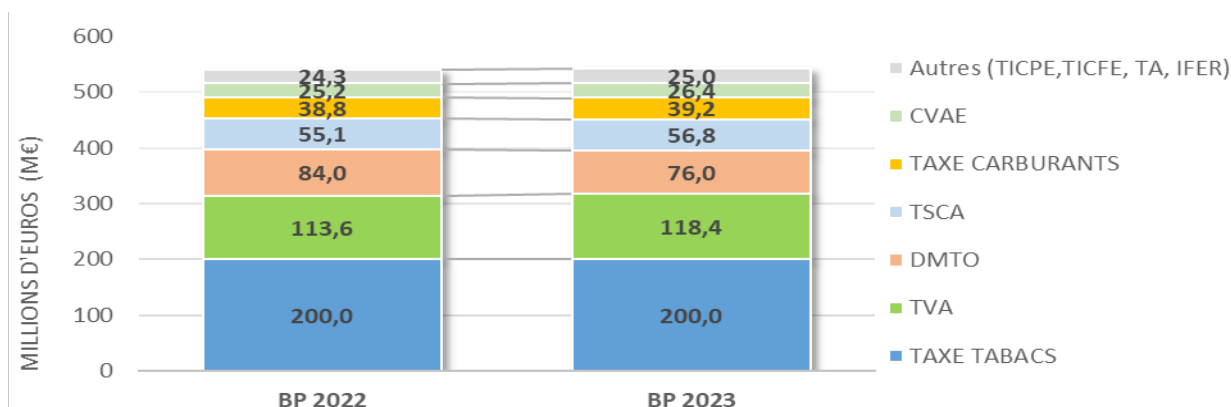
Tous budgets confondus, les recettes réelles du budget primitif 2023 s'élèvent à 1 265,0 M€, dont 1 088,3 M€ en fonctionnement et 176,7 M€ en investissement (hors subventions aux budgets annexes).

S'agissant spécifiquement du budget principal, le montant des recettes (hors compte 16449) atteint 1 083 M€ pour la section de fonctionnement et 176,6 M€ pour la section d'investissement (dont 95 M€ d'emprunt), soit un total, toutes sections confondues, de 1 259,6 M€.

### II.1 Les recettes de fonctionnement

Nature des recettes (M€)	BP 2022	BP 2023	Evolution (%)	Pondération (%)
Fiscalité	541,0	541,8	0,1%	50,0%
Dotations et compensations	267,7	264,0	-1,4%	24,4%
Péréquation	106,0	117,8	11,1%	10,9%
Concours CNSA	68,7	94,4	37,5%	8,7%
Fonds européens	22,2	32,7	47,1%	3,0%
Recettes diverses	35,9	32,4	-9,9%	3,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 041,5</b>	<b>1 083,0</b>	<b>4,0%</b>	<b>100,0%</b>

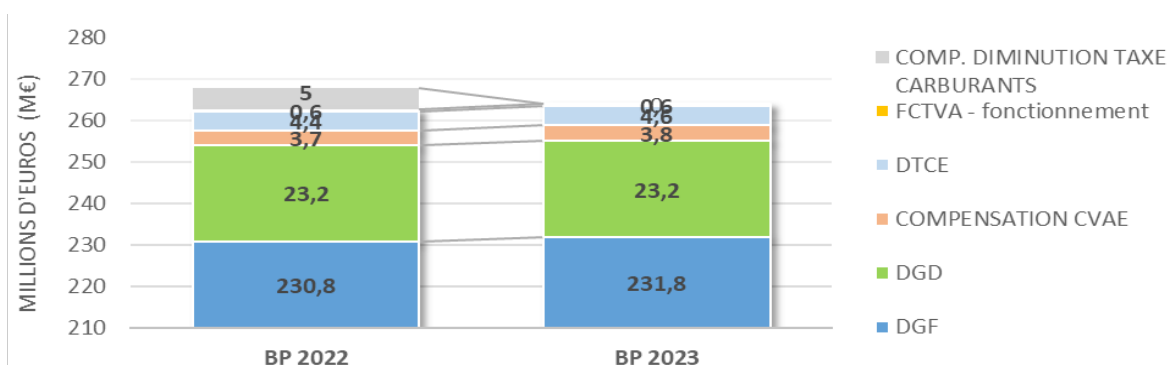
## A. Fiscalité : 541,8 M€ (+ 0,1 % de BP à BP)



Les prévisions de recettes fiscales s'élèvent à 541,8 M€, sans aucun accroissement du niveau de pression fiscale, et en quasi-stabilisation en 2023 par rapport au budget primitif 2022. En effet, le contexte macro-économique dégradé devrait impacter certaines de nos recettes, et particulièrement les droits de mutation immobiliers (DMTO). A contrario, les recettes assises sur la TVA devraient être soutenues par l'évolution du niveau des prix, tandis que la recette issue des droits de consommation sur les tabacs devrait rester tendancielle stable. Ainsi de BP à BP, les principales évolutions sont les suivantes :

- - 8 M€ pour les droits de mutations à titre onéreux (DMTO) soit 76 M€ au total ; cette prévision s'appuie sur le ralentissement constaté du nombre de transactions immobilières, résultant de l'augmentation des taux d'emprunt bancaires aux particuliers ;
- + 4,8 M€ de TVA soit un montant de 118,4 M€ en 2023 ; cette évolution est liée à la dynamique d'évolution des prix à la consommation ;
- + 1,2 M€ sur la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Dès 2023, cette recette (CVAE + compensation CVAE) sera en pratique remplacée par une fraction de TVA nationale, calculée sur la base de la moyenne 2020 à 2022 du produit perçu et du produit qui aurait été perçu en 2023 si la CVAE n'avait pas été supprimée. La compensation ainsi calculée intégrera ensuite la dynamique de TVA prévue pour 2023. Le BP 2023 prend donc en compte cette prévision d'évolution de la nouvelle recette, dans l'attente de l'adoption de la loi de finances pour 2023 ;
- + 1,7 M€ de taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) ; l'assiette de cette recette est constituée par un panel de conventions d'assurances, globalement orientée à la hausse au niveau national ;
- + 0,7 M€ sur les autres recettes fiscales, et +0,4 M€ de taxe sur les carburants.

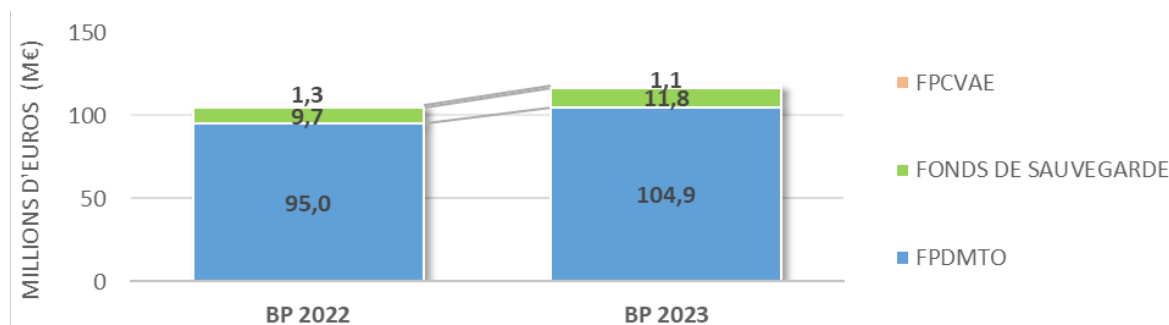
## B. Dotations et compensations : 264,0 M€ (- 1,4 % de BP à BP)



La dotation globale forfaitaire (DGF) est la recette majoritaire au sein des dotations, avec 231,8 M€ prévus pour 2023. La légère progression de son produit s'explique principalement par l'accroissement de la population qui impacte la composante forfaitaire de cette recette.

La compensation exceptionnelle au titre des pertes de taxe sur les carburants constatées en 2020 et 2021 du fait de la crise COVID disparaît en 2023, expliquant ainsi le recul des dotations prévues en 2023. Les autres dotations de fonctionnement (dotation générale de décentralisation et dotation pour transfert de compensations d'exonérations) restent stables.

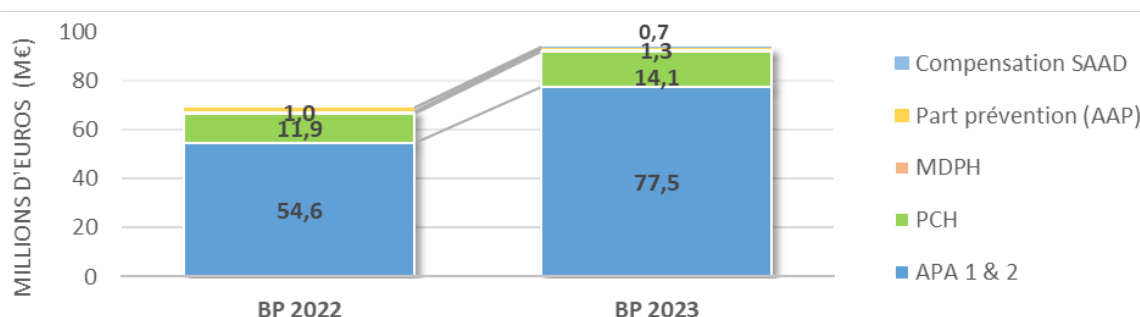
### C. Péréquations : 117,8 M€ (- 11,1 % de BP à BP)



Le Département est éligible à trois fonds de péréquations que sont :

- le fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (FPDMT0), de 104,9 M€ pour 2023, et qui est alimenté par une assiette nationale de DMTO restée encore dynamique en 2022 ;
- le fonds de soutien aux départements en difficulté a disparu en 2022 et a été remplacé par le « fonds de sauvegarde » qui correspond en réalité à une fraction de TVA nationale. Ce fonds est prévu à hauteur de 11,8 M€ pour le Département de La Réunion en 2023 (sur un montant national de 250 M€) ;
- le fonds de péréquation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (FPCVAE) de 1,1 M€.

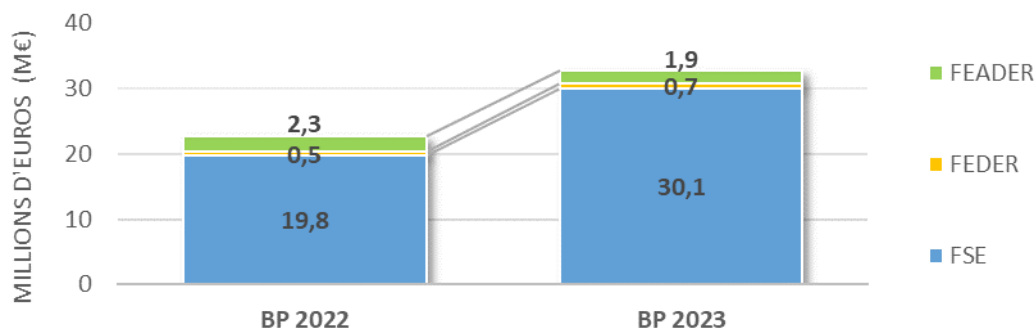
### D. Concours de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : 94,4 M€ (+ 37,5 % de BP à BP)



Les concours d'allocations de personnalisé d'autonomie (APA 1 et 2), augmentent mécaniquement entre 2022 et 2023, du fait de l'accroissement conséquent des dépenses d'APA à La Réunion. La hausse du concours de prestations de compensation du handicap (PCH) est pour sa part dû à l'augmentation de l'enveloppe nationale dédiée, soit de 636 M€ à 846 M€ dès 2022. Les autres recettes liées à la maison départementale des personnes âgées (MDPH) et des autres actions de prévention (AAP) sont en diminution de 0,6 M€ de BP à BP.

Enfin, plusieurs mesures de revalorisations tarifaires en matière de services d'aides à domicile (SAAD) accompagnées de concours supplémentaires de l'Etat ont été annoncées. En recettes, 0,7 M€ sont prévues à ce stade, dans l'attente des décrets d'application correspondants.

### E. Fonds européens : 32,7 M€ (+ 47,1 % de BP à BP)



Ce poste de recette augmente de 47,1 % entre 2022 et 2023, passant de 22,6 M€ à 32,7 M€. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de 10,3 M€ du fonds social européen (FSE) du fait principalement d'une enveloppe complémentaire de 8 M€ dédiée au financement du dispositif R+.

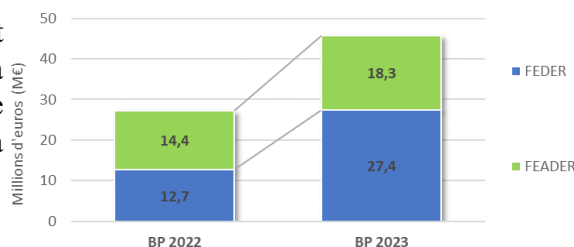
## II. 2 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement du budget principal, hors emprunt, augmentent de 18,3 M€, passant de 63,8 M€ en 2022 à 82,2 M€ en 2023. Le niveau des emprunts est de 95 M€ en 2023, contre 108,4 M€ en 2022, soit une diminution de 13,4 M€ (- 12,4%).

Nature des recettes (M€)	BP 2022	BP 2023	Evolution (%)	Pondération (%)
Fonds européen	27,2	45,8	68,5%	56,1%
FCTVA, DDEC et DSID	30,3	29,0	-4,3%	35,6%
Autres Recettes	6,4	6,7	5,9%	8,3%
<b>TOTAL</b>	<b>63,9</b>	<b>81,5</b>	<b>27,7%</b>	<b>100,0%</b>

### A. Les subventions de l'Europe : 45,8 M€ (+ 68,5 % de BP à BP)

Cet agrégat de recettes augmente significativement entre 2022 et 2023, du fait de la fin de la programmation 2014-2020, et corrélativement de l'accélération de l'instruction des dossiers à finaliser avant la fin de l'exercice 2023.



Les prévisions pour 2023 pour le fonds européen de développement régional (FEDER) correspondent principalement aux opérations suivantes :

- continuation de travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments des collèges, soit de 1,2 M€ en 2022 à 12,7 M€ en 2023 (+ 11,5 M€) ;



- 8,5 M€ au titre des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), contre 7,3 M€ en 2022 ;
- 2,3 M€ sont prévus en matière de développement hydraulique et 1,6 M€ pour les routes départementales (nouveau programme REACT UE).

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est prévu à hauteur de 18,3 M€ au BP 2023 et inclut 5,2 M€ de mesures nouvelles liées à la préservation des espaces naturels, en complément des travaux d'interconnexion et extension de périmètres irrigués.

## B. FCTVA, DDEC, et DSID : 29 M€ (- 4,3 % de BP à BP)

Depuis 2022, la part péréquation de la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) est supprimée et réaffectée sur la part « projet », dont bénéficie également le Département. Il est prévu à ce titre 1 M€ en 2023. Le Département perçoit également la DDEC qui est une dotation figée, transférée en même temps que la compétence collèges, soit 15,8 M€. La recette du fonds de compensation sur la TVA est inscrite pour sa part à hauteur de 12,2 M€.

**En définitive**, le montant d'emprunt à inscrire pour l'équilibre du budget principal ressort à 95 M€ (- 13,4 M€ par rapport à la prévision 2022), l'épargne nette atteignant 16,4 M€. S'agissant des mobilisations effectives d'emprunt, il est précisé que celles-ci seront fonction des réalisations budgétaires et des opportunités de taux constatées sur les marchés financiers.

## III. LES DEPENSES DU BUDGET PRIMITIF 2023

Au Budget primitif 2023, les inscriptions en dépenses sur le budget principal du Département s'élèvent, toutes sections confondues et incluant les subventions d'équilibre aux différents budgets annexes, à 1 259,6 M€ (hors compte 16449).

Mission	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
01 - SOUTIEN A L'AUTONOMIE A TOUS LES AGES DE LA VIE	357 319 000	356 129 000	1 190 000	377 104 090	375 611 090	1 493 000
02 - INSERTION, EMPLOI, LOGEMENT ET COOPERATION	94 427 200	63 268 200	31 159 000	89 982 100	61 007 600	28 974 500
03 - PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	133 164 000	129 802 000	3 362 000	144 400 900	138 100 200	6 300 700
04 - PROMOTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS	15 609 000	9 116 000	6 493 000	12 315 900	8 515 000	3 800 900
05 - EPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE	63 474 400	35 733 400	27 741 000	78 556 200	34 854 600	43 701 600
06 - DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET L'EAU	47 728 000	13 232 000	34 496 000	49 467 400	13 450 100	36 017 300
07 - ROUTES ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	54 488 000	10 820 000	43 668 000	44 774 000	9 850 000	34 924 000
08 - ENVIRONNEMENT, TOURISME ET AMENAGEMENT DES HAUTS	33 990 500	14 439 000	19 551 500	30 718 900	13 125 400	17 593 500
09 - ADMINISTRATION GENERALE, INCENDIE ET SECOURS	413 585 900	344 998 400	68 587 500	432 233 510	373 717 010	58 516 500
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 213 786 000</b>	<b>977 538 000</b>	<b>236 248 000</b>	<b>1 259 553 000</b>	<b>1 028 231 000</b>	<b>231 322 000</b>

### 1. Mission Soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie

Mission 01 - SOUTIEN A L'AUTONOMIE A TOUS LES AGES DE LA VIE	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0101 - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES (DONT APA A DOMICILE)</b>	<b>179 643 000</b>	<b>179 193 000</b>	<b>450 000</b>	<b>187 924 200</b>	<b>186 681 200</b>	<b>1 243 000</b>
010101 - PA DOMICILE DEPENSES	165 136 000	164 886 000	250 000	173 993 000	172 900 000	1 093 000
010102 - ACCROITRE LA CAPACITE D'ACCUEIL EN FAMILLE D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES	3 650 000	3 450 000	200 000	4 985 000	4 835 000	150 000
010103 - MAINTENIR LES LIENS SOCIAUX ET L'ACCES A UX SOINS DES PERSONNES AGEES	10 857 000	10 857 000		8 946 200	8 946 200	
<b>Programme 0102 - VIE EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES AGEES</b>	<b>38 150 000</b>	<b>37 660 000</b>	<b>490 000</b>	<b>39 517 300</b>	<b>39 392 300</b>	<b>125 000</b>
010201 - PARTICIPER AUX FRAIS DE SEJOUR EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES AGEES	37 660 000	37 660 000		39 392 300	39 392 300	
010202 - ACCROITRE LA CAPACITE D'ACCUEIL EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES AGEES	490 000		490 000	125 000		125 000
<b>Programme 0103 - VIE A DOMICILE OU EN MILIEU FAMILIAL DES PERS. HANDICAPEES</b>	<b>74 262 600</b>	<b>74 262 600</b>	<b>0</b>	<b>79 250 190</b>	<b>79 250 190</b>	<b>0</b>
010301 - AIDER A LA PRISE EN CHARGE DES DEPENSES LIEES AU HANDICAP	59 581 500	59 581 500		67 480 000	67 480 000	
010302 - GARANTIR L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPEES	14 681 100	14 681 100	0	11 770 190	11 770 190	0
<b>Programme 0104 - VIE EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES</b>	<b>56 863 000</b>	<b>56 613 000</b>	<b>250 000</b>	<b>61 859 500</b>	<b>61 734 500</b>	<b>125 000</b>
010401 - ORIENTER LE PUBLIC HANDICAPE	4 513 000	4 513 000		4 630 000	4 630 000	
010402 - PARTICIPER AUX FRAIS DE SEJOUR EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES	52 100 000	52 100 000		57 104 500	57 104 500	
010403 - ACCROITRE LA CAPACITE D'ACCUEIL EN ETABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES	250 000		250 000	125 000		125 000
<b>Programme 0105 - STRATEGIE D'INTERVENTION POUR LES PUBLICS EN PERTE D'AUTONOMIE</b>	<b>8 305 400</b>	<b>8 305 400</b>	<b>0</b>	<b>8 457 900</b>	<b>8 457 900</b>	<b>0</b>
010501 - REINFORCER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	0	0		19 500	19 500	
010502 - STRUCTURER LA FILIERE D'AIDE A LA PERSONNE	4 319 900	4 319 900	0	5 475 800	5 475 800	0
010503 - GARANTIE LA QUALITE DE PRISE EN CHARGE	3 805 000	3 805 000		2 761 000	2 761 000	
010504 - DEFINIR LA STRATEGIE GLOBALE DE L'AUTONOMIE ET LE PILOTAGE	180 500	180 500		201 600	201 600	
<b>Programme 0106 - RECETTES PA</b>	<b>95 000</b>	<b>95 000</b>		<b>95 000</b>	<b>95 000</b>	
010601 - COUVRIR LES AIDES AUX PERSONNES	95 000	95 000		95 000	95 000	
<b>Total Mission 01 - SOUTIEN A L'AUTONOMIE A TOUS LES AGES DE LA VIE</b>	<b>357 319 000</b>	<b>356 129 000</b>	<b>1 190 000</b>	<b>377 104 090</b>	<b>375 611 090</b>	<b>1 493 000</b>

La mission budgétaire « **Soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie** » représente un total de crédits inscrits au budget primitif de 377,1 M€ (dont 375,6 M€ en section de fonctionnement), en progression de plus de 5 %, pour un montant représentant plus du tiers des charges de fonctionnement totales de la collectivité départementale.

Les prévisions de dépenses relatives à l'APA s'élèvent à 171,2 M€ de crédits, en progression de 4,6 % de BP à BP. Cette allocation est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie ; le nombre de bénéficiaires à La Réunion était de 19 608 à fin 2021. L'APA à domicile permet de financer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie, tandis que l'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Au BP 2023, 162,3 M€ sont prévues pour l'APA à domicile - soit une part très majoritaire des dépenses d'APA - permettant ainsi le maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions conformément aux orientations du Plan seniors départemental. Parmi les autres instruments mobilisés à cette fin par le Département :

- 2,8 M€ sont prévus pour la revalorisation salariale des SAAD associatifs ;
- 7,7 M€ financeront l'intervention des aides ménagères au domicile des personnes âgées ;
- 1,4 M€ sont consacrés à la mise en place d'heures de suppléance de nuit et de week-end (0,65 M€) et aux financements de projets d'accueils innovants (0,72 M€).

2,1 M€ sont également inscrits pour le financement des MAF, maisons des accueillants familiaux (soit une subvention de 1 M€ en fonctionnement et de 1,1 M€ en investissement) afin de déployer ce dispositif qui constitue un mode d'accueil intermédiaire entre le domicile et l'établissement.

Le chèque santé, dispositif en faveur du bien vieillir, permettant aux personnes âgées aux revenus modestes d'acquiescer une couverture maladie via une complémentaire santé, est budgété pour sa part à hauteur de 7,5 M€.

Le programme « vie en établissement des personnes âgées » regroupe le financement de l'APA en établissement à hauteur de 8,8 M€ et la prise en charge des hébergements en EHPAD (28,5 M€) et des frais de séjour médicalisés en unités de soin de longue durée (1,95 M€) pour répondre à la demande et à la hausse de la dépendance sur notre territoire. Ces crédits sont en progression de 1,4 M€ afin d'accompagner l'élargissement de l'offre d'accueil dans le cadre de la stratégie départementale d'hébergement des personnes vulnérables.

D'un montant total de 79,3 M€, le programme « vie à domicile ou en milieu familial des personnes

handicapées » comprend notamment pour 49,5 M€ les crédits destinés à la Prestation de compensation du handicap (16 % de progression de BP à BP), qui permet de compenser le handicap des bénéficiaires en leur permettant de se maintenir à domicile grâce à des aides humaines ou techniques, des aménagements du domicile ou du véhicule, etc.

Les crédits de ce programme concernent également l'ancien dispositif d'allocation compensatrice pour tierce personne permettant d'assumer les frais liés à l'emploi d'une tierce personne pour aider les personnes en situation de handicap dans les actes du quotidien (8,5 M€), la prise en charge de l'accueil familial des personnes handicapées (4,5 M€) et le financement par le Département des aides ménagères aux personnes handicapées (5 M€).

Les actions prévues en 2023 en faveur de l'inclusion sociale des personnes handicapées se traduisent aussi par la prise en charge par le Département des transports des élèves, étudiants et adultes à mobilité réduite (7,1 M€), le financement du dispositif Pass Transports (2 M€) aidant à la prise en charge des frais de transport des personnes en situation de handicap, pour leur permettre de faciliter leurs déplacements dans leur vie quotidienne en favorisant leur autonomie (cours, docteurs, loisirs...) ; et du Pass loisirs (2 M€) leur permettant de pratiquer au quotidien des activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Le soutien à la « vie en établissement des personnes handicapées » mobilise 61,8 M€, en hausse de près de 5 M€. 57 M€ sont inscrits pour la prise en charge des frais de séjour dans les différentes structures présentes sur le territoire réunionnais : foyers d'accueil médicalisés (18,7 M€), foyers d'accueil occupationnels (18,7 M€), service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (4,3 M€), foyers d'hébergement (3,8 M€), foyers de vie (2,8 M€), services d'accompagnement à la vie sociale (2,8 M€), etc. Les crédits pour le financement de la MDPH sont prévus à hauteur de 4,2 M€.

Les autres actions prévues dans le cadre de cette mission concernent en particulier le financement du GIP-SAP (2,5 M€), groupement d'intérêt public prenant en charge des missions d'accompagnement à la structuration de la filière de l'aide à la personne et un dispositif de soutien et d'accompagnement des aidants familiaux, et les actions prévues en partenariat avec la CNSA (2,1 M€) dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

En investissement, cette mission mobilisera au total 1,5 M€ (+ 25 %), dans le cadre de dispositifs de subventions visant à accroître la capacité d'accueil en MAF, en établissements sociaux et médico-sociaux et en résidences services et autonomie, dans des conditions financières abordables pour les publics concernés.

## **2. Mission Insertion, emploi, logement et coopération**

Mission 02 - INSERTION, EMPLOI, LOGEMENT ET COOPERATION	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0201 - ALLOCATIONS DE REVENUS DE SOLIDARITES AC TIVES</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>		<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	
020101 - ASSURER UN REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE A UX PLUS DEMUNIS	40 000	40 000		40 000	40 000	
<b>Programme 0202 - INSERTION SOCIALE DES BENEFICIAIRES DU R SA</b>	<b>7 687 000</b>	<b>7 687 000</b>	<b>0</b>	<b>10 427 000</b>	<b>10 427 000</b>	<b>0</b>
020201 - RENFORCER L ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA	7 404 000	7 404 000	0	9 927 000	9 927 000	0
020203 - FAVORISER LA REPRESENTATIVITE DES BRSA D ANS L'INSTANCE	3 000	3 000		0	0	
020204 - APPORTER UNE AIDE FINANCIERE	280 000	280 000		500 000	500 000	
<b>Programme 0203 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ADULTES FRAGILISES</b>	<b>7 803 000</b>	<b>7 744 000</b>	<b>59 000</b>	<b>3 783 000</b>	<b>3 271 000</b>	<b>512 000</b>
020303 - REPONDRE A L'URGENCE SOCIALE	7 615 000	7 556 000	59 000	3 735 000	3 223 000	512 000
020304 - LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	168 000	168 000		28 000	28 000	
020305 - ACCOMPAGNER LES PROJETS SOCIO-EDUCATIFS	20 000	20 000		20 000	20 000	
<b>Programme 0204 - RAYONNEMENT NATIONAL DE LA REUNION</b>	<b>333 000</b>	<b>333 000</b>	<b>0</b>	<b>303 000</b>	<b>303 000</b>	<b>0</b>
020401 - PROMOUVOIR ET VALORISER L'ILE	141 400	141 400	0	82 600	82 600	0
020402 - DYNAMISER LA DIASPORA REUNIONNAISE	76 900	76 900		20 000	20 000	
020403 - APPORTER UNE AIDE AUX ACCOMPAGNANTS DES MALADES	114 700	114 700		200 400	200 400	
<b>Programme 0205 - INSERTION PAR LE SECTEUR NON MARCHAND</b>	<b>18 189 900</b>	<b>18 089 900</b>	<b>100 000</b>	<b>16 221 700</b>	<b>15 921 700</b>	<b>300 000</b>
020501 - SOUTENIR FINANCIEREMENT LES STRUCTURES PORTANT DES PROJETS D'INSERTION	3 689 000	3 589 000	100 000	4 775 200	4 475 200	300 000
020502 - PAYER LA PART RESIDUELLE DES EMPLOIS AIDES NON MARCHAND	14 500 900	14 500 900		11 446 500	11 446 500	
<b>Programme 0206 - INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE</b>	<b>1 450 000</b>	<b>1 450 000</b>		<b>2 495 300</b>	<b>2 495 300</b>	<b>0</b>
020601 - FINANCER LES STRUCTURES DE L'IAE RECRUTANT PERSONNES ELOIGNEES DE L'EMPLOI	1 450 000	1 450 000		2 495 300	2 495 300	
<b>Programme 0207 - INSERTION PAR LE SECTEUR MARCHAND</b>	<b>4 270 800</b>	<b>3 270 800</b>	<b>1 000 000</b>	<b>4 672 100</b>	<b>3 697 100</b>	<b>875 000</b>
020701 - ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER AVANT LA CREATION D'ENTREPRISE	196 000	196 000		196 000	196 000	
020702 - PARTICIPER AU FINANCEMENT DE DEMARRAGE D'ENTREPRISE	3 804 300	2 804 300	1 000 000	4 105 600	3 230 600	875 000
020703 - ACCOMPAGNER LA PERENNITE DES ENTREPRISES	200 000	200 000		200 000	200 000	
020704 - AIDER AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	10 000	10 000		10 000	10 000	
020705 - VALORISER LES PARCOURS DE REUSSITE D'INSERTION PAR LA CREATION D'ENTREPRISE	60 500	60 500		60 500	60 500	
<b>Programme 0208 - INSERTION PAR LA MOBILITE PROFESSIONNELLE</b>	<b>7 605 500</b>	<b>7 605 500</b>	<b>0</b>	<b>7 952 500</b>	<b>7 952 500</b>	<b>0</b>
020801 - DEVELOPPER LA MOBILITE EMPLOI	7 495 500	7 495 500	0	7 842 500	7 842 500	0
020802 - FACILITER ET ACCOMPAGNER L'HEBERGEMENT DES CANDIDATS A LA MOBILITE	60 000	60 000		60 000	60 000	
020803 - FACILITER L'INTEGRATION DES CANDIDATS A LA MOBILITE	50 000	50 000		50 000	50 000	
<b>Programme 0209 - CONTRAT UNIQUE D'INSERTION</b>	<b>11 772 000</b>	<b>11 772 000</b>		<b>12 300 000</b>	<b>12 300 000</b>	
020901 - AIDER AU FINANCEMENT DES CONTRATS UNIQUE S D'INSERTION	11 772 000	11 772 000		12 300 000	12 300 000	
<b>Programme 0210 - ACCES ET MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES MENAGES FRAGILES</b>	<b>2 639 000</b>	<b>2 039 000</b>	<b>600 000</b>	<b>2 841 600</b>	<b>2 191 600</b>	<b>650 000</b>
021001 - ACCORDER UNE AIDE FINANCIERE AUX MENAGES FRAGILES	1 480 000	880 000	600 000	1 480 500	830 500	650 000
021002 - ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILES	1 159 000	1 159 000		1 361 100	1 361 100	
<b>Programme 0211 - LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE, ACCESSIBILITE PERSONNES A MOBILITE REDUITE</b>	<b>31 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>29 300 000</b>	<b>27 773 400</b>	<b>1 288 400</b>	<b>26 485 000</b>
021101 - AIDER A L'AMELIORATION LEGERE	31 000 000	1 700 000	29 300 000	27 773 400	1 288 400	26 485 000
<b>Programme 0212 - SOUTIEN AUX PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX</b>	<b>100 000</b>		<b>100 000</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
021202 - PARTICIPER A LA RENOVATION URBAINE	100 000		100 000	0		0
<b>Programme 0213 - OPTIMISATION DE LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE EN MATIERE DE POLITIQUE DE L'HABITAT</b>	<b>54 000</b>	<b>54 000</b>	<b>0</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>	<b>0</b>
021301 - METTRE EN PLACE DES OUTILS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE L'HABITAT	54 000	54 000	0	120 000	120 000	0
<b>Programme 0214 - COOPERATION INTERNATIONALE ET REGIONALE</b>	<b>1 483 000</b>	<b>1 483 000</b>		<b>1 152 500</b>	<b>1 000 000</b>	<b>152 500</b>
021401 - RENFORCER L'INSERTION PROFESSIONNELLE REGIONALE	443 000	443 000		270 000	270 000	
021402 - PROMOUVOIR LA COOPERATION REGIONALE EN COFINANÇANT LES PROJETS STRUCTURANTS	350 000	350 000		294 500	142 000	152 500
021403 - PROMOUVOIR LA COOPERATION REGIONALE EN SUBVENTIONNANT LES ASSOCIATIONS	562 000	562 000		540 000	540 000	
021404 - ORGANISER MISSIONS ET EVENEMENTS LIES A L'ACCUEIL DES DELEGATIONS PARTENAIRES	82 500	82 500		32 500	32 500	
021405 - ASSURER L'INTENDANCE DE LA Mairie	45 500	45 500		15 500	15 500	
<b>Total Mission 02 - INSERTION, EMPLOI, LOGEMENT ET COOPERATION</b>	<b>94 427 200</b>	<b>63 268 200</b>	<b>31 159 000</b>	<b>89 982 100</b>	<b>61 007 600</b>	<b>28 974 500</b>

La mission « Insertion, logement, emploi et coopération » est dotée au BP 2023 d'un montant de crédits de 89,98 M€ : 61 M€ en fonctionnement et 29 M€ en investissement.

En matière de renforcement des mesures d'insertion sociale en faveur des bénéficiaires du RSA (10,4 M€), la collectivité poursuit la mise en œuvre du dispositif R+ (5,5 M€) et va déployer les actions du nouveau Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2022-2025 (3,4 M€).

De manière complémentaire, dans le cadre de l'accompagnement social des adultes fragilisés, le Département prévoit 2,9 M€ pour la poursuite des actions de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. En matière de réponse à l'urgence sociale, le Département prolongera jusqu'au 30 juin 2023 sa participation au financement du dispositif permettant le plafonnement à 15 € du prix de la bouteille de gaz, ceci afin de soutenir les ménages réunionnais face aux enjeux du coût de l'énergie.

16,2 M€ de crédits sont également inscrits pour l'insertion par le secteur non marchand afin d'assurer le financement de la part des emplois aidés non marchands et de conforter la prise en charge de la part résiduelle de ces contrats.

En matière d'insertion par l'activité économique (2,5 M€) et d'insertion par le secteur marchand (4,6 M€), la collectivité renforce son intervention (+ 29 % de BP à BP). L'effort du Département soutiendra notamment les ateliers et chantiers d'insertion, les entreprises d'insertion (1,3 M€), les contrats aidés du secteur marchand (1,2 M€), le tremplin pour l'activité des jeunes (TAJ / 1,8 M€), aide financière permettant de couvrir les frais liés à la création ou à la reprise d'une entreprise.

Les moyens consacrés à l'insertion par la mobilité professionnelle (7,9 M€) permettront, en partenariat étroit avec le CNARM, de renforcer l'accompagnement et la préparation à l'embauche des publics notamment bénéficiaires du RSA qui s'orientent vers une mobilité professionnelle.

Dans le domaine de l'habitat, les actions du Département répondent aux objectifs d'accès et de maintien dans le logement des ménages fragiles à travers notamment l'accompagnement social des familles et la mobilisation du FSL pour un montant prévu de 2,8 M€ en 2023 ; et l'amélioration de l'habitat (lutte contre l'habitat indigne, mise en accessibilité), pour lequel 27,8 M€ de crédits sont inscrits afin de se donner les moyens d'atteindre l'objectif de doubler le nombre de logements améliorés (en passant de 2 000 à 4 000 logements par an) à horizon 2027.

Enfin, 1M€ sera consacré au programme de coopération internationale et régionale. A travers cette mission, le Département continuera à soutenir les actions visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en indianocéanie, à renforcer son soutien aux échanges d'expertise réciproques à l'échelle régionale et à la valorisation des compétences réunionnaises dans les domaines de l'agriculture, de la maîtrise de l'eau, de l'enseignement du français, et à maintenir les missions de volontaires du service civique à l'international et de volontaires de solidarité nationale.

### 3. Mission Protection de l'enfance et de la famille

Mission 03 - PROTECTION DE L ENFANCE ET DE LA FAMILLE	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0301 - PREVENTION DES RUPTURES FAMILIALES ET DE L ENFANCE EN DANGER</b>	<b>47 747 300</b>	<b>46 997 300</b>	<b>750 000</b>	<b>46 620 400</b>	<b>44 376 400</b>	<b>2 244 000</b>
030101 - RENFORCER L INTERVENTION SOCIALE DE PROXIMITE	45 834 300	45 084 300	750 000	46 190 400	43 946 400	2 244 000
030102 - ACCOMPAGNER LES JEUNES PROJETS SCOLAIRE, PROFESSIONNEL OU D INSERTION SOCIALE	523 000	523 000	0	420 000	420 000	0
030103 - LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES	1 390 000	1 390 000		10 000	10 000	
<b>Programme 0302 - PROMOTION ET PROTECTION DE LA SANTE DES PARENTS ET DE L ENFANT DE MOINS DE 6 ANS</b>	<b>8 727 000</b>	<b>8 322 000</b>	<b>405 000</b>	<b>8 146 000</b>	<b>7 816 000</b>	<b>330 000</b>
030201 - PRENDRE EN CHARGE LE FONCTIONNEMENT COURANT DE LA PMI	1 104 500	908 500	196 000	822 500	688 500	134 000
030202 - APPROVISIONNER LA PMI EN PRODUITS NECESSAIRES A LA SANTE	624 000	525 000	99 000	590 000	490 000	100 000
030203 - FORMER ET AGREER LES ASSISTANTS MATERNELS ET MAM	416 000	322 000	94 000	317 000	237 000	80 000
030204 - GERER LA CRECHE DEPARTEMENTALE	176 500	160 500	16 000	176 500	160 500	16 000
030205 - SOUTENIR LA GARDE D ENFANTS	4 250 000	4 250 000		4 250 000	4 250 000	
030206 - DEPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT PRECOCE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	2 156 000	2 156 000		1 990 000	1 990 000	
<b>Programme 0303 - PROTECTION ET GARANTIE DE PRISE EN CHARGE DES MINEURS CONFIES A L ASE</b>	<b>76 689 700</b>	<b>74 482 700</b>	<b>2 207 000</b>	<b>89 634 500</b>	<b>85 907 800</b>	<b>3 726 700</b>
030301 - PAYER LES FRAIS DE VIE DES MINEURS DE L ASE	15 765 600	15 765 600	0	17 522 900	17 522 900	0
030302 - REMUNERER LES ASSISTANTS FAMILIAUX	46 713 100	46 713 100		54 162 100	54 162 100	
030303 - FORMER ET AGREER LES ASSISTANTS FAMILIAUX	13 000	13 000		9 000	9 000	
030305 - PRENDRE EN CHARGE LES MINEURS DANS LE FOYER TERRE ROUGE	7 091 000	5 633 000	1 458 000	8 930 700	6 353 600	2 577 100
030306 - PRENDRE EN CHARGE LES MINEURS DANS LE FOYER NORD EST	7 107 000	6 358 000	749 000	9 009 800	7 860 200	1 149 600
<b>Total Mission 03 - PROTECTION DE L ENFANCE ET DE LA FAMILLE</b>	<b>133 164 000</b>	<b>129 802 000</b>	<b>3 362 000</b>	<b>144 400 900</b>	<b>138 100 200</b>	<b>6 300 700</b>

Avec un budget prévisionnel de 144,4 M€ dont 138,1 M€ en fonctionnement, la mission « **Protection de l'enfance et de la famille** » représente plus de 13 % des dépenses de fonctionnement de la collectivité, en progression de plus de 8,3 M€ de BP à BP.

Le programme « prévention des ruptures familiales » (46,6 M€) consiste en premier lieu à soutenir le fonctionnement des maisons d'enfant à caractère social (29 M€) et des services d'action éducative en milieu ouvert (6,2 M€). Il est également prévu 1,5 M€ de crédits pour le renforcement du dispositif d'aide alimentaire (chèque d'accompagnement personnalisé CAPA). En investissement, 2M€ seront dédiés à la construction du futur foyer de l'enfance de Saint-Leu.

En matière de promotion et protection de la santé des parents et de l'enfant de moins de 6 ans (PMI), le budget primitif 2023 s'élève à 8,1 M€. Il permettra le fonctionnement de la protection maternelle et infantile, qui dans 41 sites accueille plus de 18 000 consultations médicales par an, le soutien à la garde d'enfants pour les publics les plus fragiles à travers le dispositif chèque marmailles (4,3 M€) et le dépistage et accompagnement précoce des enfants en situation de handicap à travers la participation au fonctionnement des CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) pour 1,8 M€.

Parmi les compétences clefs du Département, le programme « protection et garantie de prise en charge des mineurs confiés à l'ASE », est en progression de 12,9 M€ par rapport au BP 2022, soit un budget total de 89,6 M€. Ce programme vise la rémunération et la prise en charge des frais des assistantes familiales agréées pour les places dédiées à la protection de l'enfance (indemnités d'entretien, frais de placement, etc. pour un montant total de 71,7 M€).

Les crédits correspondants au financement des foyers départementaux de l'enfance sont prévus à hauteur de 14,2 M€ en fonctionnement et 3,7 M€ en investissement (subventions d'équilibre permettant de financer les travaux de restructuration et d'amélioration des foyers), soit une augmentation de la totalité des crédits alloués aux foyers de +3,7 M€.

#### 4. Mission Promotion de la culture et des sports

Mission 04 - PROMOTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0401 - RAYONNEMENT DU MONDE ARTISTIQUE ET DES MANIFESTATIONS CULTURELLES</b>	<b>5 298 100</b>	<b>5 298 100</b>		<b>4 852 700</b>	<b>4 852 700</b>	
040101 - ACCOMPAGNER LE MONDE ARTISTIQUE ET CULTUREL	5 055 800	5 055 800		4 639 700	4 639 700	
040102 - SOUTENIR LES MANIFESTATIONS CULTURELLES DEPARTEMENTALES (HORS EQUIPEMENTS)	242 300	242 300		213 000	213 000	
<b>Programme 0402 - ACTIVITES SCIENTIFIQUES CULTURELLES ET EDUCATIVES SERVICES CULTURELS</b>	<b>783 200</b>	<b>783 200</b>		<b>748 800</b>	<b>748 800</b>	
040201 - SOUTENIR LE POLE HISTOIRE ET MEMOIRES	345 200	345 200		355 100	355 100	
040202 - SOUTENIR LES BEAUX ARTS	144 400	144 400		122 500	122 500	
040203 - SOUTENIR LA BIODIVERSITE	101 000	101 000		63 000	63 000	
040204 - DEVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE	74 600	74 600		90 200	90 200	
040205 - GERER LA DOCUMENTATION	118 000	118 000		118 000	118 000	
<b>Programme 0403 - CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE</b>	<b>564 700</b>	<b>134 700</b>	<b>430 000</b>	<b>446 900</b>	<b>96 000</b>	<b>350 900</b>
040301 - RESTAURER LES OEUVRES D'ART	270 000		270 000	270 000		270 000
040302 - GERER LES MOBILIERES SPECIFIQUES	119 700	9 700	110 000	92 900	12 000	80 900
040303 - PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL DANS L'OCEAN INDIEN (INTERREG)	110 000	110 000	0	53 000	53 000	0
040304 - CONSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE (HORS ARCHIVES)	65 000	15 000	50 000	31 000	31 000	0
<b>Programme 0404 - SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE</b>	<b>2 900 000</b>	<b>2 900 000</b>	<b>0</b>	<b>2 817 500</b>	<b>2 817 500</b>	<b>0</b>
040401 - PROMOUVOIR LE SPORT DE HAUT NIVEAU	900 000	900 000		1 257 500	1 257 500	
040402 - ACCOMPAGNER LES STRUCTURES SPORTIVES	1 830 000	1 830 000	0	1 390 000	1 390 000	0
040403 - PROMOUVOIR LE HANDISPORT	170 000	170 000		170 000	170 000	
<b>Programme 0405 - GESTION DES SITES ET BATIMENTS CULTURELS</b>	<b>6 063 000</b>	<b>0</b>	<b>6 063 000</b>	<b>3 450 000</b>	<b>0</b>	<b>3 450 000</b>
040501 - GERER LES SITES ET BATIMENTS CULTURELS	6 063 000	0	6 063 000	3 450 000	0	3 450 000
<b>Total Mission 04 - PROMOTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS</b>	<b>15 609 000</b>	<b>9 116 000</b>	<b>6 493 000</b>	<b>12 315 900</b>	<b>8 515 000</b>	<b>3 800 900</b>

Les crédits dédiés à la mission « **Promotion de la culture et des sports** » s'élèvent à 12,3 M€ : 8,5 M€ en dépenses de fonctionnement, et 3,8 M€ en investissement.

Ces crédits visent à promouvoir le rayonnement du monde artistique et des manifestations culturelles (4,9 M€) en soutenant les structures de diffusion du spectacle vivant, les associations, les créateurs culturels et résidences d'artistes, etc., les activités scientifiques, culturelles et éducatives (0,7 M€) grâce en particulier au réseau des équipements départementaux (musées, bibliothèque départementale,) et la conservation et la valorisation du patrimoine (archives départementales et iconothèque) pour 0,4 M€.

Les crédits d'investissement de cette mission (3,8 M€) permettront la réhabilitation des sites culturels du Département, notamment le grand chantier du musée historique de l'Habitation et de l'Esclavage à Villèle, les archives départementales, les lazarets, le musée du sel, le musée Léon Dierx, l'arothèque...

Le Département maintient enfin les crédits significatifs consacrés au soutien à la pratique sportive (2,8 M€), ce qui permettra le renouvellement de l'accompagnement des clubs, ligues et comités, le soutien au handisport, le renforcement de la promotion du sport de haut niveau (dispositif des bourses dédiées aux athlètes collégiens et lycéens inscrits dans les pôles de haut niveau), et la préparation des Jeux des Iles 2023.

## 5. Mission Epanouissement de la jeunesse

Mission 05 - EPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0501 - ACCOMPAGNEMENT DES COLLEGES ET DES COLLEGIENS</b>	<b>26 415 000</b>	<b>14 194 000</b>	<b>12 221 000</b>	<b>30 311 800</b>	<b>14 568 800</b>	<b>15 743 000</b>
050101 - DEFINIR LA STRATEGIE D INTERVENTION POUR LES COLLEGES ET LES COLLEGIENS	110 000	110 000		100 000	100 000	
050102 - METTRE A DISPOSITION LES MOYENS NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES COLLEGES	15 309 000	11 303 000	4 006 000	15 500 000	11 600 000	3 900 000
050103 - ASSURER UNE RESTAURATION SCOLAIRE CONFORME AU PLAN PNNIS	990 000	175 000	815 000	2 490 000	175 000	2 315 000
050104 - DOTER LES ETABLISSEMENTS EN TICE	8 825 000	1 425 000	7 400 000	10 903 000	1 375 000	9 528 000
050105 - VEILLER A L EPANOUISSEMENT DES COLLEGIENS	1 181 000	1 181 000	0	1 318 800	1 318 800	0
<b>Programme 0502 - ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN FORMATION INITIALE</b>	<b>19 263 000</b>	<b>19 263 000</b>	<b>0</b>	<b>18 431 200</b>	<b>18 431 200</b>	<b>0</b>
050201 - ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS A LA REUNION DU BAC+1 AU BAC+5	10 000 000	10 000 000	0	9 791 200	9 791 200	0
050202 - ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS EN MOBILITE UE DU BAC+1 AU BAC+5	9 255 000	9 255 000		8 632 000	8 632 000	
050203 - DEFINIR LA STRATEGIE D INTERVENTION POUR LES ETUDIANTS	8 000	8 000		8 000	8 000	
<b>Programme 0503 - INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES</b>	<b>2 604 400</b>	<b>2 254 400</b>	<b>350 000</b>	<b>2 138 200</b>	<b>1 849 600</b>	<b>288 600</b>
050301 - APPORTER UNE AIDE FINANCIERE AUX JEUNES	452 200	452 200		450 000	450 000	
050302 - ACCOMPAGNER LES PARCOURS ET PROJETS SOCIO-EDUCATIFS	2 152 200	1 802 200	350 000	1 688 200	1 399 600	288 600
<b>Programme 0504 - GESTION DES SITES ET BATIMENTS DE LA JEUNESSE</b>	<b>15 192 000</b>	<b>22 000</b>	<b>15 170 000</b>	<b>27 675 000</b>	<b>5 000</b>	<b>27 670 000</b>
050401 - GERER LES SITES ET BATIMENTS DE LA JEUNESSE	15 192 000	22 000	15 170 000	27 675 000	5 000	27 670 000
<b>Total Mission 05 - EPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE</b>	<b>63 474 400</b>	<b>35 733 400</b>	<b>27 741 000</b>	<b>78 556 200</b>	<b>34 854 600</b>	<b>43 701 600</b>

Les crédits prévus en 2023 au titre de la mission « Epanouissement de la jeunesse » s'élèvent à 78,6 M€, en progression de + 15,1 M€ par rapport au BP 2022.

Ils sont consacrés à l'accompagnement de 55 000 collégiens, à travers la mise à disposition des moyens nécessaires au fonctionnement des établissements d'enseignement, via les dotations de fonctionnement à verser aux collèges publics (8,5 M€) et privés (3,1 M€).

Dans le cadre du nouveau schéma directeur des équipements numériques pour l'enseignement, un effort important est prévu pour assurer l'acquisition (9,5 M€) et la maintenance (1 M€) de tous les équipements informatiques ainsi que des logiciels et applications dans tous les collèges publics.

Des crédits sont également inscrits en investissement pour les dotations d'équipement versés aux collèges (3,9 M€) et la mise en œuvre du schéma général de la restauration scolaire (2,3 M€).

L'accompagnement des étudiants en formation initiale (18,4 M€ au total pour près de 12 200 étudiants boursiers) est poursuivi à travers le programme de bourses pour les étudiants du Bac + 1 au Bac + 5 à La Réunion (9,8 M€) et en mobilité (8,6 M€).

Les crédits du programme insertion socio-professionnelle des jeunes (2,1 M€) correspondent au fonds départemental d'aide aux jeunes destiné à aider financièrement les jeunes de 18 à 25 ans en difficultés matérielles, au soutien aux missions locales, au dispositif Nouveau Pack Jeune Citoyen qui permet d'accompagner les parcours et les projets socio-éducatifs des jeunes réunionnais, et au financement de l'académie des dalons.

En investissement, 27,7 M€ ont été prévus également pour la construction du collège Gaston Crochet à la Plaine des palmistes et les opérations de réhabilitation de 9 collèges (Chaloupe à Saint Leu, Milles roches à Saint-André, Hippolyte Foucque à Sainte-Suzanne, Robert Ardon -Montgaillard, Les Alizées et Elie Wiesel à Saint Denis, Jean Albany à la Possession, Antoine Soubou à Saint Paul, Hubert Delisle à Saint Benoit) dans le cadre de la PPI départementale.

## 6. Mission Développement de l'agriculture et eau

Mission 06 - DEVELOPPEMENT DE L AGRICULTURE ET L EAU	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0601 - SOUTIEN AUX AGRICULTEURS POUR UNE AGRICULTURE DIVERSIFIEE</b>	<b>23 591 000</b>	<b>10 578 000</b>	<b>13 013 000</b>	<b>26 008 600</b>	<b>9 801 300</b>	<b>16 207 300</b>
060101 - PROTEGER ET DEVELOPPER LE FONCIER AGRICOLE	630 000	620 000	10 000	1 029 000	734 000	295 000
060102 - DEVELOPPER ET DIVERSIFIER LA PRODUCTION AGRICOLE	19 966 000	7 922 000	12 044 000	22 170 300	7 266 000	14 904 300
060104 - CONTROLER LA SANTE ANIMALE ET L HYGIENE ALIMENTAIRE	2 995 000	2 036 000	959 000	2 809 300	1 801 300	1 008 000
<b>Programme 0602 - SATISFACTION DES BESOINS EN EAU DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SOCIO-ECONOMIQUE</b>	<b>24 137 000</b>	<b>2 654 000</b>	<b>21 483 000</b>	<b>23 458 800</b>	<b>3 648 800</b>	<b>19 810 000</b>
060201 - ETENDRE LES PERIMETRES IRRIGUES	16 364 000	364 000	16 000 000	17 352 000	660 000	16 692 000
060202 - MAINTENIR ET RENFORCER LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	4 720 000	0	4 720 000	2 210 000	0	2 210 000
060203 - MOBILISER DE NOUVELLES RESSOURCES EN EAU	360 000	10 000	350 000	608 000	10 000	598 000
060204 - ASSURER L'EXPLOITATION DES PERIMETRES IRRIGUES	1 161 000	1 111 000	50 000	1 680 000	1 635 000	45 000
060205 - GARANTIR LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX	1 532 000	1 169 000	363 000	1 608 800	1 343 800	265 000
<b>Total Mission 06 - DEVELOPPEMENT DE L AGRICULTURE ET L EAU</b>	<b>47 728 000</b>	<b>13 232 000</b>	<b>34 496 000</b>	<b>49 467 400</b>	<b>13 450 100</b>	<b>36 017 300</b>

Les crédits de la mission « Développement de l'agriculture et eau » s'élèvent à 49,5 M€, en

progression de près de + 4 %.

Le programme « soutien aux agriculteurs pour une agriculture diversifiée » (26 M€, en hausse de 2,4 M€) a pour objectif d'accompagner la Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire, en protégeant et développant le foncier agricole à travers notamment la modernisation des exploitations agricoles, en amplifiant la remise en culture des terres en friche, en favorisant la diversification de la production dans le cadre de la mise en œuvre du plan Agripéi. Ce programme vise également la sécurisation de la santé animale et de l'hygiène alimentaire par le laboratoire vétérinaire départemental.

Le programme « satisfaction des besoins en eau du développement agricole et socio-économique », doté au BP 2023 de 23,4 M€, vise à étendre les périmètres irrigués via des travaux d'aménagement et de développement hydraulique, maintenir et renforcer les infrastructures et équipements hydrauliques (renforcement des capacités de stockage, sécurisation de barrages, etc.) et garantir le contrôle sanitaire des eaux grâce au laboratoire départemental des eaux et d'hygiène du milieu.

## 7. Mission Routes et aménagement de l'espace public

Mission 07 - ROUTES ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0701 - OPTIMISATION DU RESEAU DES ROUTES DEPARTEMENTALES</b>	<b>30 600 000</b>	<b>5 600 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>32 636 000</b>	<b>5 500 000</b>	<b>27 136 000</b>
070101 - ENTRETIEN LE RESEAU ROUTIER EXISTANT : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET SECURISATION	18 239 000	5 569 000	12 670 000	20 579 000	5 479 000	15 100 000
070102 - AMELIORER LE RESEAU PAR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS	9 970 000	0	9 970 000	6 786 000	0	6 786 000
070103 - REALISER DES ETUDES D'URBANISATION DES ROUTES DEPARTEMENTALES	1 500 000	0	1 500 000	1 800 000	0	1 800 000
070104 - PROCEDER A DES ACQUISITIONS FONCIERES	891 000	31 000	860 000	3 471 000	21 000	3 450 000
<b>Programme 0702 - AMENAGEMENT DES COMMUNES</b>	<b>23 888 000</b>	<b>5 220 000</b>	<b>18 668 000</b>	<b>12 138 000</b>	<b>4 350 000</b>	<b>7 788 000</b>
070201 - SOUTENIR LES COMMUNES	23 888 000	5 220 000	18 668 000	12 138 000	4 350 000	7 788 000
<b>Total Mission 07 - ROUTES ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC</b>	<b>54 488 000</b>	<b>10 820 000</b>	<b>43 668 000</b>	<b>44 774 000</b>	<b>9 850 000</b>	<b>34 924 000</b>

Les crédits relatifs à la mission « **Routes et aménagement de l'espace public** » s'élèvent à plus de 44,8 M€ au BP 2023.

32,6 M€ de crédits seront consacrés à l'optimisation du réseau des routes départementales, dont 5,5 M€ pour l'entretien du réseau et 27,1 M€ pour les travaux d'investissement. Dans ce cadre le Département œuvre à la sécurisation du réseau routier, à travers la suppression des radiers submersibles, l'aménagement d'ouvrages d'art sous-dimensionnés et le traitement préventif des falaises les plus exposées aux risques d'éboulis ; et à la poursuite des grands projets de développement du réseau routier.

Les crédits du programme d'aménagement et de développement des communes (12,1 M€) s'inscrivent en cohérence avec les besoins des communes identifiés dans le cadre du pacte de solidarité territoriale de seconde génération. Ils permettront une poursuite de l'accompagnement dynamique des projets structurants des communes sur leur territoire.

## 8. Mission Environnement, Tourisme et Aménagement des hauts

Mission 08 - ENVIRONNEMENT, TOURISME ET AMENAGEMENT D'ES HAUTS	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
<b>Programme 0801 - PROTECTION ET AMENAGEMENT DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS</b>	<b>17 926 000</b>	<b>9 863 000</b>	<b>8 063 000</b>	<b>17 629 200</b>	<b>8 703 200</b>	<b>8 926 000</b>
080101 - AMENAGER ET OUVRIR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES	3 342 000	0	3 342 000	3 575 000	0	3 575 000
080102 - PROTEGER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS	12 873 000	8 758 000	4 115 000	11 262 000	7 470 000	3 792 000
080103 - VALORISER LA BIODIVERSITE VEGETALE ET PROTGER LES ESPCES ENDEMIQUES	1 711 000	1 105 000	606 000	2 792 200	1 233 200	1 559 000
<b>Programme 0802 - AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECO-TOURISTIQUE DU TERRITOIRE</b>	<b>10 764 500</b>	<b>4 576 000</b>	<b>6 188 500</b>	<b>9 489 700</b>	<b>4 422 200</b>	<b>5 067 500</b>
080201 - GERER ET DEVELOPPER LES ACTIVITES DE NOS EQUIPEMENTS TOURISTIQUES	7 849 000	2 785 500	5 063 500	7 060 200	2 747 700	4 312 500
080202 - DEVELOPPER L'ACTIVITE TOURISTIQUE ET VALORISER LES SITES EMBLEMATIQUES	120 000	5 000	115 000	5 000	5 000	0
080203 - AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE	2 658 000	1 783 000	875 000	2 207 000	1 587 000	620 000
080204 - ETABLIR LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE DE DEVELOPPEMENT DES HAUTS	137 500	2 500	135 000	217 500	82 500	135 000
<b>Programme 0803 - GESTION DES SITES ET BATIMENTS TOURISTIQUES</b>	<b>5 300 000</b>		<b>5 300 000</b>	<b>3 600 000</b>		<b>3 600 000</b>
080301 - GERER LES SITES ET BATIMENTS TOURISTIQUES	5 300 000		5 300 000	3 600 000		3 600 000
<b>Total Mission 08 - ENVIRONNEMENT, TOURISME ET AMENAGEMENT D'ES HAUTS</b>	<b>33 990 500</b>	<b>14 439 000</b>	<b>19 551 500</b>	<b>30 718 900</b>	<b>13 125 400</b>	<b>17 593 500</b>



Les crédits de la mission « **Environnement, Tourisme et aménagement des hauts** » s’élèvent au BP 2023 à 30,7 M€ toutes sections confondues.

Le programme « protection et aménagement des espaces naturels et forestiers » (17,6 M€) vise la protection et l’aménagement des espaces naturels et forestiers de l’île, marqués en 2023 par la poursuite du plan « 1 million d’arbres » qui ambitionne une reconquête de notre biodiversité à travers un programme de plantation à grande échelle d’espèces indigènes et endémiques de La Réunion et des programmes ambitieux de lutte contre les espèces invasives, l’actualisation du plan départemental d’itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) et le renforcement des travaux de rénovation écologiques menés par l’ONF, les gestionnaires des espaces naturels sensibles et la SPL-EDDEN. La valorisation du Jardin botanique des Mascariens est également confortée par ce programme budgétaire.

L’aménagement et le développement éco-touristique du territoire (9,5 M€) et la gestion des sites et bâtiments touristiques (3,6 M€) visent au fonctionnement et à la mise en valeur des aménités touristiques de la collectivité (Village Corail, établissement thermal Irénée Accot), dont les travaux d’amélioration seront poursuivis, à la réalisation de travaux d’aménagement pour l’amélioration de l’accueil du public (belvédère du Maïdo, viviers de Savannah, relais du Pas de Bellecombe, etc.) ainsi qu’à la construction du gîte du Volcan, la réhabilitation du gîte de Bélouze et le démarrage des études de reconfiguration du refuge du Piton des Neiges.

## 9. Administration générale, incendie et secours

Mission 09 - ADMINISTRATION GENERALE, INCENDIE ET SECOURS	BP 2022			BP 2023		
	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement	Toutes sections	Fonctionnement	Investissement
Programme 0901 - GESTION DES SITES ET BATIMENTS ADMINISTRATIFS	31 775 900	9 288 400	22 507 500	20 791 400	8 591 400	12 200 000
Programme 0902 - GESTION DES FINANCES DEPARTEMENTALES	60 114 000	21 734 000	38 380 000	62 833 300	24 433 300	38 400 000
Programme 0903 - MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION GENERALE	23 010 000	18 365 000	4 645 000	22 509 310	17 622 310	4 887 000
Programme 0908 - INCENDIE ET SECOURS	62 010 000	59 010 000	3 000 000	63 200 000	60 200 000	3 000 000
Programme 0910 - GERER LES RESSOURCES HUMAINES	236 676 000	236 621 000	55 000	262 899 500	262 870 000	29 500
<b>Total Mission 09 - ADMINISTRATION GENERALE, INCENDIE ET SECOURS</b>	<b>413 585 900</b>	<b>344 998 400</b>	<b>68 587 500</b>	<b>432 233 510</b>	<b>373 717 010</b>	<b>58 516 500</b>

Les dépenses dites d’administration générale du Département s’élèvent à 432,2 M€ au BP 2023, en progression de 18,6 M€. Cette évolution est due principalement à l’accroissement des dépenses de ressources humaines sous l’effet des décisions nationales venant impacter la masse salariale en 2023 (revalorisation du point d’indice et de l’indice minimum de la fonction publique, prime de revalorisation médico-sociale, mise en place du complément indiciaire instauré par la loi de finances rectificative).

Les autres dépenses de cette mission sont les charges relatives à la gestion des finances départementales (62,8 M€ - service de la dette et opérations financières telles que les atténuations de produits et les provisions), les moyens généraux et fonctions support de l’administration (22,5 M€ - gestion des systèmes d’information, logistique, frais de fonctionnement des assemblées, affaires juridiques, etc.) et les dépenses concernant la gestion des sites et des bâtiments administratifs (20,8 M€ - charges immobilières, gestion des fluides, et dépenses d’entretien, de construction et de rénovation). Enfin, la contribution du Département au Service Départementale d’Incendie et de Secours s’établit à 63,2 M€ toutes sections confondues.

## IV. DISPOSITIONS RELATIVES A L’INVENTAIRE

Depuis plusieurs exercices, le Département procède à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des bâtiments administratifs et scolaires et de la dotation aux amortissements des subventions d’équipement versées.

Cependant la neutralisation des amortissements portant sur les bâtiments administratifs et scolaires est déterminée après déduction du montant de la reprise annuelle des subventions et dotations spécifiques reçues pour le financement de ces équipements.

Pour 2023, le montant de cette reprise sera supérieur aux amortissements des bâtiments

administratifs et scolaires (cf. calcul ci-dessous).

Par conséquent, en 2023, la neutralisation des amortissements ne portera que sur les amortissements des subventions d'équipement versées qui s'élèvera à une hauteur de 39 406 000 euros au maximum.

Calcul de la neutralisation des amortissements pour 2023 :

Prévision dotation aux amortissements relatifs aux bâtiments administratifs et scolaires 2023 (a)	18 152 401 €
Prévision de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues y afférentes(b) :	18 498 866 €
Calcul des amortissements des bâtiments administratifs et scolaires à neutraliser en 2023 (a - b) :	-346 465 €
Neutralisation des amortissements sur les bâtiments administratifs et scolaires 2023 (I)	0 €
Prévision dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées 2023(II) :	39 406 000 €
Montant total de la dotation aux amortissements à neutraliser 2023 (I) + (II) :	39 406 000 €

## **V. DISPOSITIONS RELATIVES AU VERSEMENT DES ACOMPTES PROVISOIRES DE SUBVENTIONS**

Afin de permettre la poursuite de l'activité des tiers bénéficiant de subventions départementales, et avant la validation de conventions définitives lors d'une commission permanente en 2023, il est proposé d'autoriser le Président du Conseil Départemental à verser, dès l'ouverture de l'exercice au mois de janvier 2023, un acompte sur les subventions destinées aux associations et organismes divers (dont la liste est jointe en annexe de la délibération) ainsi qu'aux établissements publics locaux d'enseignement.

**a)** pour les associations et organismes divers, attribution d'un acompte conformément au montant figurant dans le tableau en annexe (annexe 1), en cohérence avec la subvention prévisionnelle 2023, et versé comme suit :

- ✓ pour les acomptes d'un montant inférieur à 100 000 €, en une seule fois ;
- ✓ pour les acomptes d'un montant supérieur à 100 000 €, en deux versements :
  - 50 % du montant de l'acompte à la signature de la convention provisoire,
  - 50 % du montant de l'acompte à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Le versement de cet acompte est subordonné à la transmission par les organismes et associations bénéficiaires des éléments suivants :

- ✓ les statuts ;
- ✓ la composition du conseil d'administration et du bureau ;
- ✓ le récépissé de la dernière déclaration en préfecture (modification des statuts, du conseil d'administration ...) ;
- ✓ la liste des personnes agréées par la (les) banque (s) pour la signature des chèques ;
- ✓ le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration ;
- ✓ les bilans certifiés conformes relatifs à l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article L .2313-1-1 du CGCT.

Au titre du versement de ces acomptes, il est proposé à l'assemblée de donner délégation au Président du Conseil Départemental pour la signature des conventions provisoires d'attribution des subventions supérieures à 23 000 €.

b) pour les établissements publics locaux d'enseignement, attribution d'un acompte au plus de 30 % de la dotation prévisionnelle notifiée.

## VI. SYNTHESE : EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET 2023

<b>BUDGET PRINCIPAL BP 2023</b> (dont subventions aux budgets annexes)			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
Total Recettes Réelles de Fonctionnement	1 083 006 000	Total Dépenses Réelles de Fonctionnement	1 028 231 000
Total Recettes d'Ordre de Fonctionnement	61 090 000	Total Dépenses d'Ordre de Fonctionnement	115 865 000
<i>Amortissement</i>	61 090 000	<i>Amortissement</i>	70 272 000
		<i>Virt vers la section d'investissement</i>	45 593 000
<b>TOTAL Recettes de Fonctionnement</b>	<b>1 144 096 000</b>	<b>TOTAL Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>1 144 096 000</b>
<b>Epargne brute</b>		<b>54 775 000,00</b>	
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
Total Recettes Réelles d'Investissement <i>hors 16449</i>	176 547 000	Total Dépenses Réelles d'Investissement <i>hors 16449</i>	231 322 000
<i>Total RRI dont 16449</i>	218 172 000	<i>Total DRI dont 16449</i>	272 947 000
<i>RRI hors emprunt</i>	81 547 000	<i>Rbst Dette</i>	38 400 000
<i>Emprunt</i>	95 000 000	<i>Dépenses Inv</i>	192 922 000
Total Recettes d'Ordre d'Investissement	140 265 000	Total Dépenses d'Ordre d'Investissement	85 490 000
<i>Amortissement</i>	70 272 000	<i>Amortissement</i>	61 090 000
<i>Autres (chap.041)</i>	24 400 000	<i>Autres (chap.041)</i>	24 400 000
<i>Virt de la section de fonctionnement</i>	45 593 000		
<b>TOTAL Recettes d'Investissement <i>hors 16449</i></b>	<b>316 812 000</b>	<b>TOTAL Dépenses d'Investissement <i>hors 16449</i></b>	<b>316 812 000</b>
<i>TOTAL RI dont 16449</i>	<i>358 437 000</i>	<i>TOTAL DI dont 16449</i>	<i>358 437 000</i>
<b>Epargne nette</b>		<b>16 375 000,00</b>	
<b>TOTAL TOUTES SECTIONS</b>			
Total Recettes <i>hors 16449</i>	1 460 908 000	Total Dépenses <i>hors 16449</i>	1 460 908 000
<i>TOTAL Recettes dont 16449</i>	<i>1 502 533 000</i>	<i>TOTAL Dépenses dont 16449</i>	<i>1 502 533 000</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :

- Annexe n° 1 : Acompte sur subvention 2023 aux associations et organismes
- Annexe n° 2 : Convention provisoire 2023
- Maquette BP 2023

**OBJET : Budget Primitif 2023**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

## **PR / DF SP-2022 -RAP-080**

### **Budget Primitif 2023**

#### **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Je passe maintenant au rapport 80 le budget primitif pour l'année 2023. Avant de passer la parole à M. ATCHAPA, je vous propose de visionner un film qui retrace les éléments marquants de ce budget primitif.

*[Visionnage de film]*

#### **Voix off film :**

Budget primitif du département 2023. Le vote du budget primitif 2023 du Département s'inscrit dans un contexte économique et social difficile qui appelle notre collectivité à maintenir son engagement total au service des Réunionnais.

Avec un budget volontariste de 1 265 000 000 d'euros, le Département se donne les moyens d'agir pour toujours plus d'efficacité et de proximité avec nos usagers et pour le développement durable et solidaire de notre territoire.

Les engagements départementaux pour 2023 poursuivent la forte impulsion donnée par notre plan de mandature, et ce, dans l'ensemble de nos secteurs de compétences.

Le soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie est une priorité du Département pour contribuer au bien-être de nos gramounes et des publics vulnérables, 377 millions d'euros seront consacrés à l'amélioration du maintien à domicile ainsi qu'à la création de places en établissement et en famille d'accueil.

En 2023, le Département soutiendra également des pratiques innovantes comme la télégestion de l'aide à domicile ou l'appui à l'habitat inclusif.

Le budget 2023 permettra de mettre en œuvre le plan départemental d'insertion et ses mesures phares, comme la poursuite du R+, le soutien à l'économie sociale et solidaire, la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes. En matière d'amélioration de l'habitat précaire, la montée en puissance se poursuivra en vue de doubler le nombre de foyers réunionnais accompagnés.

La solidarité du Département se traduira aussi par des actions de coopération renouvelée dans la zone Indianocéanique.

144,5 millions d'euros seront consacrés à la protection de l'enfance et de la famille avec une attention particulière apportée à l'amélioration des conditions de prise en charge des enfants accueillis par les 826 assistantes familiales. L'offre d'accueil de l'enfance en danger dans les foyers de l'enfance sera également

renforcée pour mieux prévenir et traiter les ruptures familiales à travers la mise en œuvre des missions de protection maternelle et infantile. La collectivité se donne les moyens de soutenir la parentalité et la santé notamment dans les 1 000 premiers jours de vie de nos enfants.

La promotion de la culture et des sports mobilisera plus de 12,5 millions d'euros en 2023. Dynamiser à la fois le sport pour tous, mais aussi la réussite de nos athlètes lors des grandes compétitions comme les jeux des îles de l'Océan Indien. Tel est le challenge relevé par le Département en matière sportive pour mettre en l'air notre culture réunionnaise. L'accès de tous à des équipements départementaux rénovés et à des manifestations culturelles vivantes et créatives constituera une priorité forte.

L'épanouissement de notre jeunesse représente un chantier phare du plan de mandature. 78,5 millions d'euros seront inscrits en 2023 pour favoriser un accès modernisé aux savoirs dans les collèges, grâce au plan de rénovation et de numérisation des établissements dans l'enseignement supérieur en accompagnant nos étudiants boursiers vers l'excellence à La Réunion comme en mobilité et également grâce à la mise en œuvre de projets sociaux éducatifs pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi et de la formation.

Pour préparer l'avenir, en développant l'agriculture et la gestion durable de l'eau, un budget de 49,5 millions d'euros est prévu afin de moderniser et diversifier l'agriculture réunionnaise. L'objectif, tendre toujours plus vers la souveraineté alimentaire et la promotion des produits locaux comme prévu par le plan AGRIPéi 2030. L'extension des périmètres irrigués et le renforcement des réseaux hydrauliques serviront à conforter et à préserver tous les potentiels de la terre réunionnaise.

L'aménagement durable de notre territoire passera aussi par l'optimisation du réseau des routes départementales pour sécuriser les déplacements, maintenir un réseau de qualité et promouvoir les modes de circulation doux. 45 millions d'euros seront consacrés à cet objectif ainsi qu'à la poursuite de la dynamique du pacte de solidarité territoriale de seconde génération pour accompagner les projets structurants de l'ensemble des communes.

Le Département a inscrit le plan de transition écologique et solidaire au cœur de son action. Plus de 31 millions d'euros seront mobilisés en 2023 pour préserver la biodiversité réunionnaise au sein de nos espaces naturels sensibles et dans nos lieux de vie à travers notamment la poursuite du plan « 1 million d'arbres ». La valorisation des sites écotouristiques exceptionnels du Département se poursuivra afin que ceux-ci soient un levier renforcé de développement, notamment dans les Hauts de l'île.

En définitive, grâce à une gestion équilibrée de ses ressources et une modernisation continue de son administration, le Département présente ainsi un budget 2023 solide, solidaire et ambitieux qui apporte des réponses concrètes aux

attentes quotidiennes de nos concitoyens tout en étant à la pleine mesure des défis et enjeux de La Réunion de demain.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Je laisse la parole à M. Jeannick ATCHAPA, Vice-président délégué.

**Jeannick ATCHAPA, Vice-président délégué :**

Merci, M. le Président. Mesdames, messieurs les conseillers départementaux, j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui un budget de 1,265 milliard d'euros tous budgets confondus, en progression de plus de 46,8 millions d'euros par rapport au budget primitif 2022. Je ne sais pas s'il est prévu de diffuser des slides, des graphiques qui permettront de comprendre la décomposition. On a vu un peu les postes de dépenses qui évidemment sont importants. Il est aussi intéressant de voir globalement le budget et au niveau des recettes.

Ce budget nous permet ainsi de poursuivre la mise en œuvre de notre plan de mandature, conformément aux engagements pris devant la population réunionnaise. Concrètement, ce budget se décompose en 1 033 000 000 € de dépenses de fonctionnement et 232 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Au niveau des recettes, vous avez là, une présentation des différents postes de recettes, en fonctionnement et en investissement. Ce budget primitif 2023 s'appuie sur des inscriptions à hauteur de 1 083 000 000 € en fonctionnement et 81,5 millions d'euros en investissement.

Le Département ne procédera en 2023 à aucune hausse de la fiscalité. Nous gérons de manière prudente nos recettes fiscales, dont certaines peuvent hélas avoir un rendement volatile et incertain, comme la taxe-tabac qui représente environ 200 millions d'euros de nos recettes fiscales, les carburants, la taxe sur le carburant, la TVA et les droits de mutation immobilière, droits de mutation immobilière qui étaient de 84 millions d'euros dans le budget 2022 et qui diminuent sur ces prévisions à 76 millions d'euros. Pour vous montrer bien la volatilité, notre dépendance un peu au contexte économique réglementaire financier, il y a deux jours, un article de presse citait la chute des ventes immobilières parce que notamment, un prêt sur deux était refusé. Nous avons donc intégré nous, évidemment, cette baisse des ventes immobilières, donc la baisse des droits de mutation sur nos recettes fiscales. Et donc, vous voyez, la fiscalité représente un peu plus de 50 % de notre budget de fonctionnement donc, le contexte est effectivement à prendre en compte. Le contexte économique a donc des effets et peut avoir des effets sur notre budget.

Au vu des missions et des enjeux de l'action départementale, il convient certainement de donner à l'avenir, plus d'autonomie et de stabilité financière au Département.

Sur la partie dépenses réelles de fonctionnement, le reportage rappelait tout à l'heure par exemple, le premier poste, c'est 377 millions d'euros, le soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie, 37,4 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le montant des dépenses de fonctionnement du budget principal s'élève à 1 028 000 000 € environ, en progression de 5,2 % par rapport au BP 2022. Ces crédits vont nous permettre, comme l'exposeront mes collègues vice-présidents, de renforcer nos interventions dans l'ensemble de nos champs de compétence de manière à contribuer pleinement à la solidarité et au vivre ensemble réunionnais.

On l'a vu tout à l'heure, les dépenses qui augmentent de 5,2 %, mais notamment là, les recettes fiscales, elles, se stabilisent, 0,1 % d'augmentation pour vous citer cet exemple. Donc, une forte hausse des allocations individuelles de solidarité.

Un focus particulier sur les dépenses sociales, le montant des dépenses au titre des allocations individuelles de solidarité s'élève au BP 2023 à 220,7 millions d'euros, en progression de plus de 7 % par rapport au BP 2022. Cette hausse liée à l'évolution démographique et au vieillissement de notre territoire doit attirer notre attention, car elle constituera une contrainte structurelle croissante au cours de la mandature.

Sur le plan social, nous devons renforcer nos actions en matière de prévention de la perte d'autonomie et sur le plan financier, nous devons veiller à ce que le maintien à domicile de nos personnes âgées, marqueurs du bien vieillir réunionnais soit accompagné de manière satisfaisante par les recettes de l'état et de la CNSA.

Sur le chapitre des investissements, le montant des dépenses réelles d'investissement est en progression de plus 50 % par rapport à 2019. Avec près de 193 millions d'euros d'investissement, nous renforcerons en 2023 nos politiques publiques, notamment en matière d'habitat et de transition écologique. Nous poursuivrons le soutien aux communes et à l'aménagement de La Réunion via le PST 2. Et nous contribuerons à dynamiser le soutien aux PMI-PME grâce à la commande publique donc, +50 % depuis 2019. S'il fallait retenir un indicateur, c'est celui de la capacité d'emprunt maîtrisée, aujourd'hui au Département sur le plan d'investissement de la mandature. Le Département de La Réunion est une collectivité peu endettée avec une capacité de désendettement inférieur à quatre années à fin 2022. Cela signifie qu'il faudrait moins de quatre années d'épargne courante pour rembourser la totalité de notre dette, soit un excellent indicateur de solvabilité. Pour votre éclairage, le seuil d'alerte est estimé à dix ans. Cette bonne situation financière de la collectivité, fruit notamment de la recentralisation du RSA nous permet ainsi de vous soumettre aujourd'hui un budget primitif 2023 solide et ambitieux dont je viens de vous présenter les principales lignes directrices. Je vous remercie de votre attention.



**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci pour cette présentation, M. le Vice-président. Je sais qu'il y a d'autres vice-présidentes qui veulent prendre la parole donc, sans plus tarder, je propose que, d'abord dans l'ordre, puisque c'est comme ça, M. Serge HOAREAU va intervenir, ensuite Sophie ARZAL, après Béatrice SIGISMEAU.

À toi, Serge.

**Serge HOAREAU :**

Merci, Président. Mes chers collègues, vous savez tous que l'année 2022 aura été une année particulièrement éprouvante pour nos agriculteurs. Après deux années marquées par la crise sanitaire, notre territoire a été affecté par plusieurs phénomènes qui auront mis à rude épreuve nos exploitations. Le cyclone Batsiraï en début d'année, mais également la crise ukrainienne qui est à l'origine de l'augmentation sans précédent du coût des intrants agricoles, la parution également du coléoptère qui n'a rien à voir avec l'Ukraine, mais qui sévit également sur le territoire et qui impacte fortement nos ruchers, la grippe aviaire, mais également une campagne sucrière cannière catastrophique puisque nous arriverons à peine à 1 300 000 tonnes.

Malgré ce contexte, je voudrais saluer le travail des agricultrices et des agriculteurs qui ont su affronter ces difficultés pour maintenir le volume et une offre de produits de qualité. Nous devons donc plus que jamais les soutenir dans ces moments difficiles et malheureusement, le plus dur est devant nous. La collectivité aura été au rendez-vous tout au long de cette année 2022 pour les accompagner à traverser ces crises successives par des dispositifs d'aide spécifiques. Plus largement, cette situation interroge réellement sur la résilience que nous devons développer, accroître pour notre souveraineté alimentaire. Le plan AGRIPéi 2030 porté par notre collectivité constitue à ce titre un outil fondamental pour structurer notre action, car cette année 2022 aura mis à l'épreuve plus que toute autre année, notre stratégie agricole. Elle aura montré que nous avançons et nous avançons dans la bonne direction. Le modèle agricole familial que nous prônons, source de revenus, d'emplois au sein de nos exploitations, un modèle résilient et diversifié, un modèle qui constitue également un accélérateur de la transition agroécologique.

Pour l'année qui s'annonce, nous allons poursuivre plus que jamais notre soutien en direction du monde agricole, car notre action doit nécessairement s'inscrire dans un temps long et au bénéfice de l'ensemble des Réunionnaises et des Réunionnais, au bénéfice de l'ensemble de notre population. À ce titre, nous avons inscrit au budget primitif 2023 une somme de 26 millions d'euros pour l'accompagnement du monde agricole. Nos interventions en matière de préservation et d'aménagement du foncier agricole, de soutien aux productions de diversification, le développement de l'agriculture biologique, la transformation de

la filière canne ou le développement de l'accès à l'irrigation, sont en effet des leviers déterminants pour nos agriculteurs et dont nous pouvons mesurer tous les effets pour le territoire.

Permettez-moi également de souligner une action phare qui rythmera l'année 2023 et qui est une déclinaison du plan AGRIPéi 2030. C'est le lancement par la collectivité locale du label « Produits agricoles 100 % Réunion », et le premier comité de sélection de ces produits s'est réuni mercredi dernier. Nous avons d'ores et déjà une vingtaine d'agriculteurs ou d'agro-transformateurs qui s'inscrivent dans cette démarche et une cinquantaine de produits aujourd'hui concernés qui vont pouvoir bénéficier de ce label ; et ce label vient consacrer de façon symbolique notre fierté. La fierté avec laquelle nous portons et nous croyons en notre politique agricole, car notre agriculture occupe une place toute particulière dans le cœur des Réunionnaises et des Réunionnais. Fortement identitaire, source d'innovation, d'expérimentation, elle façonne également depuis des siècles, l'aménagement de notre territoire, comme les paysages de notre île et demeure un vecteur structurant de l'histoire et de notre savoir-vivre réunionnais. Vous l'avez compris, chers collègues, nous poursuivons donc le défi commun du bien manger local qui est indissociable de notre bien-vivre et du bien-être de nos concitoyens. Je vous remercie pour votre attention.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci, Serge. Mme Sophie ARZAL, après Mme Béatrice SIGISMEAU et M. Rémi LAGOURGUE

**Sophie ARZAL :**

Merci. Bonjour à tous. Sur le budget 2023, en ce qui concerne l'épanouissement de la jeunesse, peut-être rappeler que ça fait partie de notre ambition 4 dans notre plan de mandature que l'on avait axé sur l'accompagnement du futur citoyen en proposant des contributions appropriées. On s'était arrêté également sur l'objectif de faciliter l'accès des jeunes au droit et, bien sûr, accompagner les jeunes vers l'insertion. Alors, M. le Président, chers collègues, nous sommes dans un contexte où 41 000 jeunes réunionnais de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi ni en étude ni en formation, ce qu'on appelle les NEET. Ils représentent 26 % de cette classe d'âge, soit deux fois plus qu'au niveau national. L'accompagnement de notre jeunesse est donc – et vous l'avez partagé avec moi – une priorité de cette mandature.

Au titre de l'année 2022, notre collectivité poursuivra et développera ses actions en faveur de l'ensemble de notre jeunesse. Le financement des missions locales s'inscrira dans le cadre de la refonte de notre partenariat afin d'apporter une nouvelle dynamique pour un meilleur accompagnement de nos jeunes. Le soutien de notre jeunesse passera par la mobilisation de nos dispositifs financiers, soit le fonds départemental d'aide aux jeunes – on le connaît sous le FDAJ – ainsi que

le nouveau pack jeune citoyen. Ce nouveau pack sera quant à lui revu en 2023 pour faciliter les démarches des jeunes accompagnés par nos services.

Il s'agira de mieux informer nos jeunes sur ces aides financières disponibles. Par ailleurs, tous les dispositifs départementaux en matière d'accompagnement seront mobilisés, notamment ceux prévus pour un projet de mobilité professionnelle hors de La Réunion. Ce levier d'insertion est dorénavant plus sollicité par nos jeunes, par le biais des contrats d'apprentissage qui favorisent une insertion professionnelle plus durable.

Je n'oublie pas les interventions de nos deux sites Académie des Dalons et celle de la cellule d'insertion par l'innovation, la direction de la jeunesse qui favorise la mise en parcours de plus de 200 jeunes parents. L'engagement des jeunes sera également encouragé par le lien des structures à l'éducation populaire. En tout cas, c'est la ligne qu'on se donne pour 2023 et je salue l'engagement des 78 millions d'euros inscrits au budget 2023 pour ce pilier de l'épanouissement de la jeunesse. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci.

Mme SIGISMEAU.

**Béatrice SIGISMEAU :**

M. le Président, chers collègues, mesdames et messieurs, en 2022 en matière d'insertion des bénéficiaires du RSA, les priorités de la mandature et leur mise en œuvre ont été précisées dans le cadre du programme départemental d'insertion 2022-2024. Et aussi celui du projet de pacte territorial pour l'insertion qui sera proposé à la validation de la commission permanente tout à l'heure.

Dans ce cadre et sur trois ans, ce sont ainsi plus de 134 millions d'euros qui sont prévus d'engager pour l'insertion des bénéficiaires du RSA pour le financement de 99 000 mesures d'insertion individuelles et collectives avec le soutien de l'État pour plus de 27 millions d'euros et le concours du Fonds social européen pour près de 14 millions d'euros. Pour le Département, il s'agira d'engager plus de 82 millions d'euros sur la période.

En cohérence avec cet objectif, le budget dédié à l'insertion progressera en 2023 de plus de 8 %. Cette augmentation nous permet de poursuivre le déploiement du R+ et d'engager de nouvelles actions innovantes visant à renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA tant pour lever les freins sociaux à leur accès à l'emploi que pour développer l'offre d'insertion professionnelle.

Pour lever les freins sociaux, ce sont plus de 2 millions d'euros de dépenses supplémentaires qui seront engagés pour financer le recours à des prestations ponctuelles de garde d'enfants visant à faciliter les démarches d'insertion des bénéficiaires du RSA, renforcer les actions de lutte contre l'illettrisme, soutenir

les familles bénéficiaires du RSA dans leur rôle éducatif, développer le logement d'insertion soit par le biais de l'intermédiation locative, soit par le biais de packages insertion-logement.

Pour aller vers ce développement de l'offre d'insertion, ce sont également plus de 2 millions de crédits nouveaux qui seront mobilisés pour augmenter le nombre de contrats aidés PEC marchands dans les entreprises. Accompagner le développement des entreprises d'insertion, soutenir davantage la création et le développement d'activités économiques par les bénéficiaires du RSA et lever les freins à la mobilité professionnelle intra-insulaire. Bien entendu, ces actions nouvelles viendront s'ajouter à celles que nous conduisons déjà et que nous intensifierons encore. Je pense en particulier aux chantiers d'insertion que nous soutenons et dont le nombre a augmenté de 80 % ces trois dernières années. Je pense aussi au tremplin pour activité des jeunes qui est un réel succès, aux activités d'insertion portées depuis 2020 par la SPL Eden ou au développement des clauses d'insertion dans les marchés publics.

Ce budget 2023 est donc un budget volontariste dans le domaine de l'insertion. Il accompagne résolument et prolonge le tournant pris avec la recentralisation du RSA, et renforce nos capacités d'intervention et de mobilisation des forces vives de La Réunion en faveur de l'accès à l'activité et à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Je vous remercie.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci Mme SIGISMEAU.

M. LAGOURGUE.

**Rémy LAGOURGUE :**

M. le Président, chers collègues, mesdames, messieurs, conformément aux orientations fixées par le plan de mandature et le programme départemental d'insertion 2022-2024, le Département s'est engagé résolument dans le développement des ateliers et chantiers d'insertion, le développement des Parcours emploi compétences (PEC) qui sont labellisés par l'État et qui mobilisent des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) qui sont mis en œuvre par le tissu associatif ou par la SPL EDDEN.

Avec 126 projets et 1 229 contrats aidés PEC et CDDI, l'année 2022 marque une progression des soutiens de la collectivité de près de 80 % par rapport à 2019, comme disait ma collègue. Ces chantiers se déploient sur toute l'île et sont répartis de façon équilibrée sur tout le territoire. Ils concernent des activités diversifiées, orientées vers la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, la réalisation de jardins bio et de potagers solidaires, l'économie circulaire, la valorisation de sites touristiques et de nos savoir-faire artisanaux ou encore le développement de services numériques.

En cumulant les crédits dédiés au financement des contrats aidés, aides légales et résiduelles, les soutiens financiers accordés aux associations et les commandes passées à la SPL EDDEN en matière d'insertion, ce sont plus de 23 millions d'euros qui auront été investis dans l'insertion en 2022, à travers ces ateliers et chantiers d'insertion. Bien entendu, cet engagement sera maintenu en 2023, au regard des bilans présentés et de la pertinence des projets et surtout des possibilités qui seront offertes par la convention annuelle d'objectifs et de moyens conclus avec l'État.

En effet, le pacte territorial pour l'insertion qui décline le programme départemental d'insertion 2022-2024 et que nous examinerons tout à l'heure en commission permanente nous permettra a minima de sanctuariser le niveau actuel de l'offre d'insertion faite aux bénéficiaires du RSA en matière d'emplois aidés dans le secteur non-marchand. Bien entendu, au regard des besoins du territoire et de la vitalité des initiatives, nous conservons la volonté d'aller plus loin, c'est la pertinence des projets, le résultat en matière d'insertion, mais aussi un dialogue social de qualité avec les services de l'État qui nous permettront d'y parvenir. Je note, M. Président, tout à l'heure nous évoquions la notion d'adaptabilité au niveau local, ce logiciel social spécifique que nous avons à La Réunion et qui n'est pas toujours totalement en adéquation avec le schéma hexagonal.

Nous mettrons donc aussi l'accent sur ces différents points en 2023. Je vous remercie de votre attention.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci, M. LAGOURGUE.

Mme Augustine ROMANO, ensuite Gilles HUBERT et Jean-Marie VIRAPOULLE.

Mme ROMANO.

**Augustine ROMANO :**

Merci, Président. M. le Président, chers collègues, mesdames et messieurs, le Département de La Réunion a renforcé en 2022 sa politique d'accompagnement des familles monoparentales ainsi que les enfants protégés. Les enjeux pour 2023 seront majeurs avec d'une part, un renforcement de la prévention santé et dès le plus jeune âge, et d'autre part, la mise en œuvre du plan social envers les assistants familiaux. La prévention des maltraitances faites aux enfants passe par un meilleur repérage précoce, une meilleure coordination entre les acteurs et accompagnement soutenu des parents. Ainsi les objectifs prioritaires pour l'année prochaine seront de lutter contre les violences faites aux enfants et centrer la PMI au cœur de la prévention.

Sur le plan budgétaire, cela passera par des efforts nécessaires. Dans un contexte financier contraint, 57 millions d'euros sont consacrés aujourd'hui à l'accueil

familial, mode d'accueil privilégié par le Département pour les enfants confiés aux services de l'ASE. Cependant, je souhaite mettre en avant que le profil des enfants accueillis par les assistants familiaux a évolué pendant ces dernières années, avec notamment une complexification des profils. Ainsi, les assistants familiaux doivent adapter leur métier et doivent se renforcer au niveau de leurs compétences pour prendre en charge des enfants. Les assistants familiaux du département souhaitent à la fois une revalorisation des indemnités allouées pour la prise en charge des enfants, une meilleure reconnaissance de leur métier et de leurs compétences, mais également disposer d'une place à part entière au sein de l'équipe pluridisciplinaire des travailleurs sociaux territoriaux. Ainsi, le Département a décidé de mettre en place cette année, une mission d'accompagnement des assistants familiaux par un consultant extérieur sur deux volets. Un volet financier avec une revue et une actualisation des montants intégrant un focus particulier sur les indemnités d'entretien, l'application de la disposition légale de porter le salaire pour l'accueil du premier enfant au niveau du SMIC va impacter le budget 2023 même si on phase la mise en place du plan d'action. Un volet lié à la situation professionnelle des assistants familiaux pour élaborer un nouveau contrat social avec le Département. Depuis plusieurs années, la profession traverse une grave crise et peine à recruter. Vous n'êtes pas sans savoir que nous connaissons des mouvements sociaux, tant au niveau départemental que national. Je salue ici le travail de tous qui a permis de mieux accompagner les enfants, les parents et les familles cette année, par des dispositifs innovants qui se poursuivront et développeront encore en 2023. Je ne citerai que quelques-uns, comme les TISF, le dispositif de prévention par niveau, la prévention de l'alcoolisation, l'ouverture du troisième foyer départemental à Saint-Leu et le plan d'information et sensibilisation contre les maltraitances faites aux enfants. Je profite pour remercier tous les services qui travaillent à fond sur ces dossiers et je vous remercie de l'attention que vous m'avez apportée.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

M. Gilles HUBERT.

**Gilles HUBERT :**

Chers collègues, comme vous le savez, la gestion de l'eau est devenue une véritable problématique de dimension sociétale et fondamentalement multidimensionnelle. L'eau est à la fois indissociable de la qualité de notre environnement, mais les milieux aquatiques constituent des réservoirs de biodiversité, mais elle conditionne également nos capacités de développement sur le plan économique et social, l'industrie, l'activité économique, l'agriculture et bien sûr les Réunionnais et les Réunionnaises au sens large, tout le monde a besoin de l'eau. Sur un territoire insulaire comme La Réunion, il nous faut considérer sans doute plus qu'ailleurs, la démarche d'anticipation des effets du changement climatique. Et la résilience de notre île dépendra notamment de notre capacité à

poursuivre l'effort d'aménagement et d'équipement de l'île en matière d'infrastructures hydrauliques dans le cadre d'une gestion globale de la ressource en eau.

La collectivité intervient de façon historique forte et volontariste dans ce domaine au travers de la mise en œuvre des grandes infrastructures d'adduction et de transfert d'eau qui auront à ce jour permis de sécuriser de façon importante l'alimentation en eau des microrégions sud et ouest les plus sèches de l'île et de satisfaire les besoins en eau de nos agriculteurs au travers de l'équipement des périmètres irrigués avec plus de 16 000 ha équipés à ce jour. Et l'expérience de cette fin de saison sèche, affectée par un déficit de précipitations historique, sans doute la plus importante depuis 50 ans, nous montre ô combien les infrastructures départementales jouent un rôle essentiel puisqu'aucune coupure d'eau majeure n'a été observée sur les secteurs raccordés à nos infrastructures. Pour autant, la situation illustre également l'importance de pouvoir déployer de nouvelles installations, notamment dans les Hauts, mais également au niveau des microrégions Nord et Est qui auront probablement le plus souffert de cet épisode de sécheresse que nous venons de connaître.

Le Département mobilisera à cet effet un budget primitif de plus de 23 millions d'euros pour l'année 2023 qui permettra de finaliser les travaux en cours d'extension du périmètre irrigué départemental du sud sur 620 ha supplémentaires, mais également de mettre en service la chaîne de refoulement d'eau dans les Hauts de l'Ouest pour sécuriser notamment la distribution de nos éleveurs. Il s'agira aussi de poursuivre les études du projet MEREN sur la microrégion nord et est, mais également de lancer le périmètre d'opération du programme PRODEO, consacré à l'alimentation en eau des hauts du sud et de l'ouest de notre territoire.

Une attention particulière sera également consacrée au secteur nord et est avec le démarrage de nouvelles études, notamment sur les secteurs de Salazie, Saint-Benoît ou Sainte-Suzanne afin d'intensifier les possibilités de stockage d'eau au moyen de retenues collinaires collectives.

Enfin, comme vous le savez, la collectivité marque une ambition importante en matière de transition écologique. Pour le domaine de l'eau, il s'agira en particulier de poursuivre la valorisation de la ressource en eau comme source d'énergie renouvelable, avec pour 2021, le démarrage des travaux d'une nouvelle microcentrale hydraulique au niveau de la Rivière des Galets. De façon complémentaire, la collectivité s'impliquera aux côtés de l'Office de l'eau de La Réunion pour favoriser l'utilisation raisonnée de la ressource en eau au travers du financement des programmes de renouvellement des canalisations et de stockage d'eau de pluie pour les particuliers. Je vous remercie de votre attention.

## **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Gilles HUBERT, merci.

M. Jean-Marie VIRAPOULLE et après, nous allons passer aux questions-réponses.

## **Jean-Marie VIRAPOULLE :**

M. le Président, mesdames, messieurs les élus. Mesdames, messieurs, le Département propose un budget 2023 volontariste et ambitieux dans le domaine de l'action sociale qui est sa compétence première. Cette politique de solidarité s'articule sur trois axes. D'abord, renforcer notre politique de proximité en allant vers. Ensuite, répondre à l'urgence sociale et en particulier à l'urgence alimentaire. Enfin, l'accompagnement des familles, l'accompagnement social, l'accompagnement budgétaire et l'accompagnement à la fonction parentale.

D'abord l'aller vers et la proximité avec la population. Cette année en 2023, nous allons mettre en place trois caravanes d'accès au droit et à l'information, trois caravanes au minimum, qui vont parcourir nos quartiers les plus isolés sur toute l'île avec un renforcement partenarial avec les CCAS et les associations de proximité, notamment afin de toucher davantage de publics et de les faire accéder à leurs droits. L'accès au droit est un élément essentiel et ces trois caravanes d'accès au droit auront un coût de 500 000 € qui sont intégrés dans le budget 2023. Par ailleurs, le dispositif de médiation sociale sera étendu à toutes les communes de l'île, permettant de renforcer la prévention tout en étant au cœur des quartiers. Autrement dit, on va renforcer les dispositifs d'éducateurs de rue dans les différents quartiers, notamment les quartiers sensibles. 1,4 million d'euros seront affectés à cette action. 2023 sera également l'année de l'expérimentation du dispositif « Dalons de quartier » qui sera déployé sur une majorité de communes de La Réunion pour agir sur la prévention et aussi en matière d'accès au droit. 750 000 € seront alloués à cette action qui viendront compléter, les Dalons de quartier viendront compléter l'action de la Caravane d'Accès au Droit. Voilà pour les dispositifs d'aller vers.

Nous voulons répondre aussi à l'urgence sociale et en particulier à l'urgence alimentaire. Pour ce faire, le Conseil départemental poursuivra son effort dans la mise en œuvre du CAPAH, le Chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire et d'hygiène, 1,5 million d'euros y seront consacrés. D'autre part, le comité de pilotage de l'urgence alimentaire avec un financement à la hauteur des enjeux va engager véritablement son action. Il a été installé cette année. Je rappelle que ce comité est copiloté par le Département et l'État et a pour but de fédérer tous les partenaires de l'aide alimentaire d'urgence, de façon à mettre en place un véritable plan global et d'être à la hauteur des enjeux sur ce domaine particulièrement sensible et d'avoir donc une réponse cohérente, équitable,



diversifiée sur l'ensemble de notre territoire. 1,5 million d'euros seront consacrés par le Département pour cette action.

À côté de l'urgence sociale et alimentaire, il y a aussi l'accompagnement des familles. L'accompagnement en matière budgétaire tout d'abord, pour soutenir les familles et les accompagner vers l'autonomie et de nouveaux modes de consommation, 300 000 € y seront consacrés. Il y a aussi la mise en œuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé qui permettra également AU Conseil départemental de mettre en œuvre cette compétence obligatoire, notamment concernant le logement ou la santé. 283 000 € y seront consacrés.

Et enfin, on continuera à soutenir les accompagnements à la fonction parentale, via notamment les week-ends parentalité ou encore la médiation familiale pour un montant de 550 000 €. Vous voyez, M. le Président, mesdames, messieurs, que le Département continue son action en matière d'accompagnement et de progrès humain. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci, Mesdames les Vice-présidentes pour ses exposés. Est-ce que vous avez des questions ?

M. Bruno ROBERT.

**Bruno ROBERT :**

Oui, merci, Président. Merci à tous les élus qui ont présenté le budget. Ma question, elle est simple. Je pense que tous les élus présents dans cette assemblée se félicitent de la bonne gestion financière du Département, des marges de manœuvre qu'on a, on connaît le travail qui a été fait grâce à la recentralisation du RSA. Mais ma question, si je regarde un petit peu l'avenir effectivement, l'eau et les routes, c'est deux gros enjeux. On a un projet dont on parle, mais il est là, il n'est pas là, c'est la route des Hauts de l'Est et le projet MEREN. Un projet qui avant la crise était déjà chiffré à près d'un milliard d'euros, je crois. C'est vrai qu'il n'a jamais été débattu ou présenté aux élus et je voulais savoir si le projet avance, est-ce qu'il sera présenté, à quel moment il pourrait intervenir dans le budget parce que j'imagine que... on connaît les gros projets, ça a un impact sur les budgets des collectivités. Donc, voilà un petit peu ma question de curiosité.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Mme ADAME.

**Brigitte ADAME :**

Oui, merci beaucoup. Je voudrais profiter de ce rapport pour à nouveau dire que je suis consciente que le Département ne peut pas tout mener, mais profiter aussi

de la venue de la Ministre du Handicap pour insister sur la responsabilité des services de l'État et mettre en place des infrastructures qui soient adaptées et qui soient en cohérence avec les besoins notamment, je l'ai dit lors de la dernière séance sur l'autisme, des infrastructures qui puissent accueillir l'ensemble de nos patients parce que les familles ne peuvent pas soutenir leurs enfants ou leurs parents en situation d'autisme. Ça, c'est un premier point.

Le deuxième point, c'est de dire aussi qu'il y a eu le vendredi 9 décembre, une réunion par la procureure de Saint-Pierre, au tribunal correctionnel de Saint-Pierre, sur le dispositif d'accompagnement des auteurs et des victimes afin de pouvoir monter des dossiers, de créer un parcours pour l'ensemble des personnes. Et on me dit que le Département n'était pas présent ainsi que l'ARS et l'Éducation nationale. Ne seraient pas présents. Je n'ai pas la certitude, mais en tout cas, c'est ce qui a été rapporté et moi, je souhaiterais peut-être, encore une fois, nous ne pouvons pas tout supporter financièrement. Nous ne pourrions pas tout faire en même temps, mais peut-être resserrer les liens avec les partenaires vraiment, resserrer les liens, resserrer les rangs pour que nous puissions accompagner le mieux possible les institutions qui sont volontaires parce que je suis d'accord aussi pour dire que ce n'est pas une question d'institution, parfois. C'est une question de personne qui est à la tête d'une institution donc, quand on a des personnes volontaires dans ces institutions-là, j'ai envie de dire : « Allons profiter de l'énergie, allons profiter de tout cela parce que ça ne sera pas le cas tout le temps ». On peut avoir des procureurs qui ne soient pas sensibles à cette question-là. Là, aujourd'hui, on en a une, en tout cas dans le sud là pour le coup, profitons de cette énergie pour faire un peu resserrer les rangs. « Collés serrés nous avance » et être présent. Voilà. Donc, à chaque fois dans des COPIL. Ici même, j'avais noté là l'absence du rectorat de façon générale. Là encore, ça y est, mais je souhaiterais que nous puissions être présents dans ces instances-là où c'est piloté quand même par quelqu'un qui a l'énergie, qui a envie de faire en sorte que nous n'ayons plus à faire des minutes de silence pour des féminicides. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Autre intervention ?

M. LANGENIER.

**Jean-Yves LANGENIER :**

Merci, M. le Président. Chers collègues, mesdames, messieurs, je vais être un peu moins dithyrambique par rapport à tous les exposés qui ont été faits parce que je vois par exemple, au niveau des grandes mesures qui ont été prises au niveau national, la suppression de la CVAE, la Cotisation sur la valorisation des entreprises, c'était la dernière recette fiscale où on avait la possibilité d'agir sur le taux. Ça ne sera plus le cas puisque cette CVAE a été supprimée après la décision de transfert qui a été prise de donner aux intercommunalités et aux communes la

taxe foncière qui était perçue par le Département. Donc aujourd'hui, le Département n'a plus de recettes fiscales sur lesquelles il peut agir soit en augmentation, soit à la baisse. Je ne parle pas des dotations des autres financements venant de l'Europe ou de subventions de l'État ou d'autres collectivités. Je parle, si vous voulez, de ce qu'on a aujourd'hui comme marge de manœuvre. On dit souvent que les collectivités s'administrent librement, mais c'est très librement. Ça signifie qu'on peut disposer des moyens financiers pour mettre en œuvre nos compétences. Ça ne sera plus le cas. On va être sur la plupart des recettes qu'on va avoir, à la merci, entre guillemets, de l'État. L'État n'a pas toujours été généreux. Le Département lui-même a eu l'expérience de la décentralisation du RSA. Dieu merci, grâce à votre action, ça a été recentralisé.

Mais si on regarde sur l'ensemble du territoire national, c'est loin d'être le cas et pour ne citer qu'un exemple, le Département des Hauts-de-France, plus de 1 milliard de dettes de l'État par rapport à l'augmentation non compensée par la collectivité concernée. Et donc, on est dans un contexte aujourd'hui qui n'est plus à mon sens dynamique comme ça l'a été dans le passé. Et récemment, lors de l'examen de la loi de finances, il a été introduit le Pacte de Solidarité, pacte de confiance plutôt. Ce Pacte de Confiance, finalement, ça aboutit à quoi ? C'est si on écarte les allocations individuelles de solidarité, si on prend en compte l'insertion, ça veut dire que cette année en 2023, prochain exercice, on va être tenus de réduire nos dépenses réelles de fonctionnement de 0,5 % et ça va s'étaler sur un certain nombre d'années. Et là aussi, on n'a plus cette marge de manœuvre puisque c'est l'État maintenant qui nous prend en quelque sorte en tenailles dans les différentes dotations constatées ou recettes et à la mise en œuvre de nos compétences. C'est à travers ça qu'il faut qu'on voie un petit peu comment les choses vont se passer et il suffit de regarder dans le dossier qui nous a été remis, à la page 7. Vous avez le détail pour toutes les compétences du Département de l'évolution 2022-2023. Et force est de constater que dans pas mal de cas, le montant qui est inscrit comme dépenses, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, c'est en diminution par rapport à l'exercice 2022. Les seules exceptions – et il faut le signaler –, c'est le soutien à l'autonomie des personnes d'un certain âge. Là, en fonctionnement comme en investissement, on constate une augmentation. Mais sur les autres missions, les autres compétences, parfois, c'est le fonctionnement, les crédits de fonctionnement qui baissent, parfois c'est les crédits d'investissement qui baissent, parfois, c'est les deux. Donc, lorsqu'on fait le total, on voit que le fonctionnement augmente, que l'investissement diminue.

Et l'investissement, un élément qui doit faire l'objet de notre attention, c'est l'épargne, l'épargne nette. C'est un élément, un indicateur qui est regardé de très près lorsqu'on a besoin d'emprunt, lorsqu'on présente un certain nombre de dossiers, etc., et sur ce plan, on peut constater que notre épargne nette diminue.

En 2022, on était à 25,6 millions. En 2023, on passe à 16,4 millions, ce qui fait une baisse de 9,2 millions, soit -36 % d'épargne nette par rapport à l'année 2022.

Je pense que lorsqu'on regarde tout ça à travers tous ces éléments-là, par rapport au plan de mandature dont tout le monde a reconnu le caractère ambitieux, on peut se poser la question : « Est-ce qu'on aura les moyens de mettre en œuvre ce plan de la mandature ? » Deux exemples pour éclairer ça, c'est au niveau du plan départemental d'insertion. Mme la Sous-préfète, qui était parmi nous, a annoncé la baisse de contrats aidés pour l'année prochaine. Si on arrive à faire revenir l'État sur cette option, ça sera tant mieux, mais de toute façon, la contribution du Département aux emplois aidés par rapport à l'année 2020 ou 2021, la contribution de l'État est passée de 80 à 60 %. Par contrats aidés, la contribution du Département, puisque, que ce soit par des associations ou autres structures, c'est toujours le Département qui paye en général le manque à gagner par rapport au salaire réel ; là, ça va aboutir à des augmentations de prise en charge par le Département. Donc, ça va nous amener à être peut-être sur ce plan, par rapport aux ambitions qu'on a, peut-être qu'il faudra qu'on révise un peu nos ambitions. Voilà, M. le Président, ce que je voulais partager, cette inquiétude que j'ai parce que je trouve que ce qui s'annonce à travers ces chiffres, à travers ces dispositifs qu'on a aujourd'hui, ça s'avère vraiment une source de difficultés pour l'avenir.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

M. LANGENIER, merci.

M. BELDA.

**David BELDA :**

Oui, merci, M. le Président. Chers collègues, je pense qu'après toutes les interventions, il faut faire peut-être un focus sur l'urgence sociale donc, les difficultés que vivent nos administrés, nos concitoyens sur le territoire. Et avoir un budget primitif ambitieux, c'est aussi affronter les enjeux et les obligations qu'on doit faire pour pouvoir arriver à cet objectif-là. Je dis à chaque fois, sans le PST du Département, en tout cas de notre collectivité, au CCAS où je suis, qui participe à donner à manger aux SDF à Saint-Denis, donc c'est une réalité.

Je pense qu'en CP tout à l'heure, il y aura des rapports qui vont passer aussi vous accompagner. Je remercie le Vice-président VIRAPOULLE de pouvoir aussi nous accompagner sur des moments difficiles ou d'éphéméride migratoire où plus de 400 personnes sont domiciliées en ce moment à Saint-Denis, un peu plus de 300 à Saint-Pierre parce que nous avons des abris de nuit et de jour cofinancés par l'État, mais de plus en plus avec des parts qu'ils réduisent au fil du temps. Donc, je pense que là, le Département joue son plein rôle. Quand je vois dans le budget primitif sur le handicap, l'augmentation du budget, la protection de l'enfance et les foyers, c'est aussi préparer notre société de demain sur les difficultés à rencontrer pour s'insérer socialement, la parentalité. Enfin tout ce lien et tout ce

nœud qu'on est en train de faire, je pense qu'on devrait encourager justement ce BP pour que demain, il puisse, on va dire, continuer à affronter nos enjeux qui bougent constamment. On voit, les chiffres bougent, notre taux d'intérêt bouge, les investissements qu'on a faits, si on a fait des taux variables, ils ont pris un ou deux points en même pas deux mois. Je pense qu'il faut affronter toutes ces difficultés et en tout cas, moi, sur ce BP, je trouve qu'il est adapté et ambitieux par rapport aux enjeux qui nous attendent.

Un petit clin d'œil est quand même à la commission que je préside au Département, à la culture et au sport où j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec les collègues et avec l'administration et ce pour quoi, sur le budget primitif, je pense que peut-être dans l'année, on pourra abonder un peu plus parce que la culture et le sport, c'est important aussi, M. le Président. Merci.

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Je vous remercie pour vos interventions. Avant de passer au vote, une dernière intervention donc, M. le Maire des Avirons, cher collègue.

**Éric FERRERE :**

Président, chers collègues, merci de me donner la parole. Je voudrais réagir par rapport au rapport sur l'eau donc, notamment sur ce que mon collègue vient de dire en matière d'eau. Dans la presse, on en a parlé, beaucoup de communes rencontrent des difficultés d'approvisionnement en eau, notamment les communes qui se situent dans les Hauts. Moi-même je suis concerné puisque cette sécheresse impacte aussi la commune des Avirons, et plus particulièrement son petit village du Tévelave et donc qui est approvisionné, qui n'est alimenté qu'avec une eau de surface, c'est-à-dire de l'eau de source et quand il ne pleut pas, évidemment, les sources se tarissent et les réservoirs se vident. En ce moment même, on rencontre ce problème et on aide la population comme on peut, notamment en distribuant des bouteilles d'eau.

Ce problème comme l'a dit Gilles HUBERT tout à l'heure, c'est quelque chose qui va de toute façon s'accroître dans le temps. Ces sécheresses seront de plus en plus importantes. Le Département, et je tiens à te féliciter, cher Président, il y a tout un programme derrière, notamment le programme opérationnel pour l'accès à l'eau dans les Hauts qui vise là, une irrigation donc des terres agricoles. Uniquement ma petite commune, c'est 300 ha qui attendent cette eau-là depuis des années et il y a 100 ha qui ne produisent rien et les 200 autres ont une productivité vraiment médiocre. Et donc, c'est dire combien les agriculteurs attendent l'arrivée donc de PRODEO pour avoir cette eau-là, mais bon, ça ne sera pas avant quatre, cinq ans, mais on attendra.

Cependant, je pense sincèrement, on parle aussi beaucoup de récupération d'eau de pluie. Je pense qu'il faut vraiment accentuer notre démarche dans ce sens-là. Aujourd'hui, force est de constater puisqu'on parle aussi de développement

durable. Le développement durable, c'est l'eau qui descend, ce n'est pas l'eau qui monte donc forcément, on est obligé d'utiliser des énergies fossiles, notamment pour faire remonter cette eau, on n'a pas le choix, il faut le faire. Ça, je comprends bien. Mais concernant les populations, l'utilisation d'eau de pluie est quelque chose qu'il faut davantage mettre en avant, il faut davantage soutenir. Moi-même, au niveau du plan local d'urbanisme, j'ai mis dans les prescriptions, peut-être pas l'obligation, je n'ai pas voulu mettre l'obligation, mais une recommandation pour que de plus en plus, les gens qui construisent mettent en place chez eux des citernes, des réservoirs pour pouvoir collecter cette eau-là.

Il faut savoir que les deux tiers de l'eau potable qu'on consomme ne nécessitent pas une potabilisation. Je pense en l'occurrence à l'arrosage du jardin, au lavage de voiture ou bien pour les toilettes. Il est nécessaire aujourd'hui qu'on arrive à mettre en place et favoriser dans ce sens, la mise en place de réseaux parallèles d'eau brute ou d'eaux pluviales pour pouvoir justement répondre aux besoins de cette eau ne nécessitant pas justement une potabilisation. Sur la commune des Avirons, nous avons trois stations aujourd'hui de potabilisation, et je pense qu'on est l'unique ou l'une des rares communes à avoir trois stations de potabilisation qui couvrent l'ensemble du territoire. Donc, on a vraiment une eau de qualité. Si je puis dire, on a une eau Edena ou eau d'Australine pour citer ces deux marques réunionnaises là. Et je trouve aberrant que cette eau de haute qualité soit déversée pour les deux tiers dans les toilettes, arroser les jardins ou à d'autres usages ne nécessitant pas donc une eau potable. Il faut qu'on arrive de manière individuelle, dans les familles, à les aider à s'acquérir de citernes ou à financer, parce que moi, je l'ai mis dans mon plan local d'urbanisme, si on avait la possibilité de financer comme on finance un chauffe-eau solaire, pareil, des constructions de citernes pouvant capter cette eau de pluie.

Nos maisons agiraient comme des éponges, c'est-à-dire qu'elles retiendraient ces masses d'eau qui tombent. On parle du réchauffement climatique, c'est une réalité. La fonte des calottes glaciaires du Pôle Nord au Pôle Sud, c'est une réalité. Si avant, on avait 100 L d'eau dans l'atmosphère, peut-être aujourd'hui, on en a 1 000. Ce sont des trombes d'eau qui nous tombent dessus. Et donc, depuis 1948, après ce cyclone terrible qui a marqué les esprits, les Réunionnais ont changé de mode de construction de leur habitat. Avant, c'étaient des paillotes, l'eau tombait dessus, ruisselait, tombait sur le sol, s'infiltrait et alimentait les nappes phréatiques. Aujourd'hui, nous avons imperméabilisé nos sols avec ces hectares et ces hectares de tôles qu'on a mis sur nos toits. Bien sûr, l'eau part, tombe du toit à la gouttière au sol bétonné dans la cour, aux chemins bétonnés, dans les caniveaux bétonnés et gagne à toute allure nos champs et lessive cette couche de terre arable qui a mis des milliers d'années à se former et on voit bien les torrents de boues qui coulent et qui détruisent le lagon. Donc, on est en train de tuer le lagon, notre sol nourricier et on alimente de moins en moins par infiltration, cette eau au niveau des nappes phréatiques. Et donc, on refoule de l'eau en altitude.

Juste encore, pour prendre l'exemple de ma commune et le Tévelave, il faut savoir que jusqu'aux années 50-60, 60 % des sources de la microrégion Ouest, c'est-à-dire de Saint-Paul aux Makes, étaient situées au Tévelave. Et aujourd'hui, on refoule de l'eau au Tévelave. On alimentait Saint-Leu, Saint-Paul, Trois-Bassins. On alimentait les Avirons et, je crois aussi, l'Étang-Salé et aujourd'hui, on refoule de l'eau au Tévelave. Qu'est-ce qui s'est passé ? À mon avis, je suis persuadé qu'il y a eu des économies en termes de choix écologiques, notamment le cryptomeria qui est un conifère qui consomme énormément d'eau. Ce sont des plantes de marais qui sont faites pour assécher les marais. Et là, un conifère adulte comme le cryptomeria, c'est 300, 400, voire même 500 L d'eau en période d'été par jour. Et avec ce système de racines pivotantes, il a fini par fissurer le sol et nous faire perdre donc notre source de surface. On en est à là aujourd'hui.

Il faut à mon avis, certes, faire remonter de l'eau en altitude, mais réfléchir sur la possibilité de capter ces eaux-là pour le besoin de la population. Je donne un exemple simple, que je prends en exemple souvent. Prenons une commune comme Saint-Pierre, Saint-Louis ou bien Saint-Denis. Dans une seule journée, combien de fois on tire la chasse d'eau ? Est-ce que vous trouvez normal que cette eau qu'on jette dans les toilettes, c'est de l'eau potable ? C'est de l'eau sur laquelle on a mis de l'argent, on a mis des moyens pour pouvoir la filtrer, pour la traiter et là, on la jette dans les toilettes, c'est-à-dire que s'il y a des fosses, on est en train d'aseptiser ces fosses parce que justement, il y a de la javel, il y a tout. Et donc, ne peut-on pas aujourd'hui, on va y réfléchir, je sais que c'est quelque chose de coûteux, ça ne peut pas se faire comme ça, mais ne pouvons-nous pas tendre justement vers une distribution dans des réseaux parallèles pour alimenter ces foyers-là avec une eau brute qui coûterait moins cher, qui aurait moins de dégâts sur l'environnement ?

En tout cas, je vous le dis aujourd'hui, si ce travail avait été fait à l'époque sur notre commune, de faciliter et de donner la possibilité aux ménages de pouvoir capter cette eau dans la construction dès le départ ou bien dans des réserves qu'on pourrait mettre dans le jardin, enfouies ou en surface, le besoin aujourd'hui en eau potable qui est de 25 m<sup>3</sup> par heure sur ce village-là, il passerait tout de suite facilement à 10 m<sup>3</sup> et la ressource serait largement suffisante. Je pense qu'il faut qu'on tende vers ça, comment faire pour aider les gens à financer ce genre de dispositifs comme on le finance au niveau des chauffe-eaux solaires. Merci de m'avoir écouté.

### **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Avant de passer au vote, je voudrais vous dire quelques mots. D'abord répondre concernant la route des Hauts de l'Est et le projet MEREN. Notre volonté était de coupler les deux grands projets, mais pour des problèmes de faisabilité, notamment de financement, on a préféré déconnecter. Les études sur la route des Hauts de l'Est ont progressé. Il y a eu des changements de majorité aussi, disons-

le, aux conseils municipaux qui font que les choses sont peut-être... on a moins de cohérence dans les choix. Donc, ça nous amène à dire qu'il faut que le projet MEREN avance et les études sont inscrites au prochain PDR. Pour ce qui est de la route des Hauts de l'Est, les crédits dédiés aux grands projets routiers, vous le savez tous, les problèmes de la Région avec la route du littoral donc, on a moins de crédits fléchés et on n'en aura pas sur la prochaine programmation. Donc, on fait le choix de garder les deux couplés, ou alors on les sépare. On a fait le choix de les séparer pour ne pas pénaliser le monde agricole. Donc, je voulais tant en parler.

Deuxièmement, concernant tout ce qui est violence intrafamiliale, j'ai travaillé avec Mme la procureure de Saint-Pierre dans son bureau. À ma demande, je l'ai rencontrée, mais bien avant que se tienne cette réunion que vous avez mentionnée. Donc, je vous rassure, le travail se fait avec les autorités judiciaires : police, gendarmerie, procureur de la République, mais il se peut qu'effectivement, il y ait une réunion où je n'étais pas là, mais peut-être que nos services n'y étaient pas, on peut y remédier. Mais le dialogue sur les violences intrafamiliales se fait avec les autorités judiciaires, Mme la Procureure que je connais, dont je salue l'engagement, est bien évidemment partenaire. On discute assez régulièrement, parfois même au téléphone de situations préoccupantes justement. Donc, le dialogue est permanent. J'invite les services à rester vigilants s'il y a des réunions, bien évidemment à y être, à marquer notre présence et bien sûr nos actions. Mais je vous rassure en tout cas, pour ce qui me concerne, le dialogue se fait avec les autorités judiciaires.

Maintenant, sur la partie fiscalité, j'entends M. LANGENIER. Effectivement, l'autonomie fiscale et financière de la collectivité, elle a disparu depuis longtemps, disons-le clairement. Et construire le budget d'une collectivité comme le Département de La Réunion est un exercice anxieux. Je pèse bien mes mots. C'est un exercice anxieux parce qu'on se demande comment on va pouvoir mettre en face des recettes et des dépenses de manière équilibrée et sincère, parce que la situation sociale, elle est plus qu'alarmante. Les indicateurs nous le démontrent. Mais est-ce que face à cette ambiance anxieuse, doit-on nous aussi rentrer dans le pessimisme ou bien se montrer volontaires ? J'ai choisi la deuxième solution, être volontaire. Et quand on cherche des solutions à nos problèmes, je dis que parfois, quand on est à La Réunion, on est obligé d'inventer des solutions. Le Département avant moi et aujourd'hui encore, nous sommes dans l'innovation constamment pour aller chercher des solutions. C'est ce qui nous donne de la crédibilité, mes amis, parce que si on avait subi les événements, je n'ai pas envie de dire que je vois ce qui se passe dans d'autres territoires d'outre-mer mais ici, nous avons une trajectoire qui montre qu'il y a quand même des améliorations. Il y a des indicateurs de pauvreté, indication chômage. Il y a des améliorations, mais on vient de tellement loin que même s'il y a des améliorations, la situation reste encore préoccupante. C'est pour cela que nous ne



pouvons pas baisser les bras et j'ai envie de dire que si on avait gardé la CVAE, est-ce que vous auriez été d'accord d'augmenter les taux ? Même si on avait gardé les leviers fiscaux, est-ce que l'assemblée aurait été favorable à une augmentation de la fiscalité dans les moments qui sont les nôtres, alors même que les familles de La Réunion sont en souffrance ? C'est pour cela que je suis conscient qu'on n'a plus d'autonomie fiscale, mais faisons avec ce que nous avons, le mieux possible pour nos concitoyens.

Et puis j'ai envie de dire à notre ami Éric FERRERE que je te confie la mission de faire tout ce que tu as dit donc, je t'ai écouté avec beaucoup d'attention. Tes propos démontrent qu'il y a effectivement beaucoup d'erreurs qui ont été faites en termes d'aménagement. Mais pour autant, nous avons là aussi des situations préoccupantes en matière d'adduction d'eau, que ce soit pour les familles comme pour les agriculteurs. Mais les politiques que nous menons, les dispositifs que nous menons visent à corriger un certain nombre de choses et surtout à amener l'eau partout où cela est nécessaire. Mais bien évidemment, le constat que tu dresses, le tableau que tu dresses démontre qu'il y a des erreurs, mais moi, je ne suis pas là pour juger des erreurs qui ont été faites en termes d'aménagement. J'ai envie de dire : « Bah, il faut les corriger » et le faire de façon active et participative avec nos concitoyens, et bien évidemment les maires et tu es notre partenaire pour cela, toi en tant que maire, mais aussi en tant que Président du Parc national des Hauts. Voilà, mes chers amis.

Nous allons passer au vote. La commission a émis un avis favorable concernant donc ce projet de budget. Je vous propose à présent de passer au vote du document, le budget principal et ses onze budgets annexes. Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres et sans spécialisation de crédit. Je vous demande par ailleurs, de m'autoriser à verser dès l'ouverture de l'exercice un acompte sur les subventions destinées aux associations et organismes divers listés en annexe à la délibération et à me donner délégation pour la signature des conventions provisoires selon le modèle et les dispositions figurant également dans la délibération. Nous allons maintenant passer au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Une abstention (M. LANGENIER).

Le budget est donc adopté et je vous en remercie.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-080**

**OBJET : Budget Primitif 2023**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les Instructions budgétaires et comptables, M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux et M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

**VU** la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et la convention entre le Département de La Réunion et la Cour des comptes du 4 avril 2017 fixant les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité,

**VU** le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2023,

**VU** le Débat d'Orientation Budgétaire portant sur l'exercice 2023 de la séance plénière du 09 novembre 2022,

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE 1** : Sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans vote formel sur chacun des chapitres et sans spécialisation des crédits,

les propositions d'inscriptions budgétaires contenues dans le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2023.

Le budget principal de la collectivité se présente comme suit :

Budget principal (y compris versements aux budgets annexes)	Propositions BP 2023			
	Dépenses		Recettes	
	Mvts. réels	Mvts. d'ordre	Mvts. réels	Mvts. d'ordre
Fonctionnement	1 028 231 000	70 272 000	1 083 006 000	61 090 000
Investissement	231 322 000	85 490 000	176 547 000	94 672 000
Dont hors emprunts	192 922 000		81 547 000	
Dont emprunts	38 400 000		95 000 000	
<b>Virement du fonctionnement à l'investissement (021-023)</b>		<b>45 593 000</b>		<b>45 593 000</b>
Opérations afférentes aux emprunts avec options de lignes de trésorerie (16449) <sup>1</sup>	41 625 000		41 625 000	
<b>Total (hors 16449)<sup>1</sup></b>	<b>1 259 553 000</b>	<b>201 355 000</b>	<b>1 259 553 000</b>	<b>201 355 000</b>
<b>TOTAL (y.c. 16449)<sup>1</sup></b>	<b>1 301 178 000</b>	<b>201 355 000</b>	<b>1 301 178 000</b>	<b>201 355 000</b>

Les inscriptions sur le budget principal et les budgets annexes, après neutralisation des flux croisés entre budgets, sont réparties de la manière suivante :

Budgets consolidés <sup>2</sup> Toutes sections Hors 16449 <sup>1</sup>	Propositions BP 2023			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
01 - BUDGET PRINCIPAL	1 227 788 000	201 355 000	1 259 553 000	201 355 000
09 - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D'HYGIENE DU MILIEU	1 908 800	91 000	300 000	91 000
10 - LABORATOIRE VETERINAIRE	4 109 300	128 000	1 300 000	128 000
11 - THERMES IRENEE ACCOT	2 590 600	47 500	701 000	47 500
12 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE NORD-EST	9 044 800	132 000	35 000	132 000
13 - FOYER DEPARTEMENTAL ENFANCE TERRE ROUGE	9 021 100	1 146 000	90 400	1 146 000
15 - EXPLOITATION ET IRRIGATION LITTORAL OUEST	1 625 000		75 000	
16 - VILLAGE CORAIL	5 783 600	80 000	2 609 000	80 000
17 - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION	3 092 200	17 000	300 000	17 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 264 963 400</b>	<b>202 996 500</b>	<b>1 264 963 400</b>	<b>202 996 500</b>

**ARTICLE 2** : Les crédits de subvention inscrits au chapitre 204 et aux articles 657 dont les montants sont individualisés aux imputations budgétaires correspondantes ou figurant dans les états annexes, n'ont qu'un caractère prévisionnel. Ils pourront faire l'objet d'un réajustement par décision budgétaire ultérieure.

1 Le compte 16449 permet à la collectivité d'optimiser ses frais financiers en procédant à des remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour ceux disposant de cette faculté. Les prévisions doivent être équilibrées en dépenses et en recettes.

2 Hors compte 16449 et flux croisés entre budgets

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc129251-DE-1-1

**ARTICLE 3** : Délégation est donnée à la Commission Permanente pour répartir les subventions participations, et dotations diverses portées au Budget Départemental et dont le Conseil Départemental ne s'est pas réservé la distribution.

**ARTICLE 4** : Un montant équivalent à 12,50 % du produit de la taxe d'aménagement est affecté au CAUE au titre de l'exercice 2023.

**ARTICLE 5** : Pour l'année 2023, la neutralisation des amortissements portera sur la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées et sera de 39 406 000 € au maximum.

**ARTICLE 6** : Monsieur le Président du Conseil Départemental est autorisé à procéder aux virements de crédits de chapitre à chapitre, dans les limites de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, en cas d'insuffisances de certaines dotations constatées au cours de l'exécution du budget, conformément aux dispositions de l'instruction M57 susvisée.

**ARTICLE 7** : Le Président du Conseil Départemental est autorisé à verser, dès l'ouverture de l'exercice au mois de janvier 2023, un acompte sur les subventions destinées aux associations et organismes divers, dûment listés en *annexe n°1*, ainsi qu'aux établissements publics locaux d'enseignement.

Pour les associations et organismes divers, les modalités de versement de l'acompte sont les suivantes :

- pour les acomptes d'un montant inférieur à 100 000 €, en une seule fois ;
- pour les acomptes d'un montant supérieur à 100 000 €, en deux versements :
  - 50 % de l'acompte à la signature de la convention provisoire,
  - 50 % de l'acompte à compter du 1er mars 2023.

Le versement de cet acompte est subordonné à la transmission par les organismes et associations bénéficiaires des éléments suivants :

- les statuts ;
- la composition du conseil d'administration et du bureau ;
- le récépissé de la dernière déclaration en préfecture (modification des statuts, du conseil d'administration ...) ;
- la liste des personnes agréées par la (les) banque(s) pour la signature des chèques ;
- le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration ;
- les bilans certifiés conformes relatifs à l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article L .2313-1-1 du CGCT.

Au titre du versement de ces acomptes, il est proposé à l'assemblée de donner délégation au Président du Conseil Départemental pour la signature des conventions provisoires d'attribution des subventions supérieures à 23 000 € (document figurant en *annexe n° 2*).

Pour les établissements publics locaux d'enseignement, le montant de l'acompte sera, au maximum, de 30 % de la dotation prévisionnelle notifiée.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 15 décembre*

*2022 et de la publication sur le site du Département le 15 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20221214-lmc129251-DE-1-1

**Cyrille MELCHIOR**

**ANNEXE N° 1 - ACOMPTE SUR SUBVENTION 2023 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES**

Nom de l'association / l'organisme	Subvention allouée en 2022	Montant maximum de l'acompte 2023
<b>Insertion - Mobilité</b>		
CNARM	7 353 500	2 700 000
<b>Environnement</b>		
Association de Protection des Milieux Naturels de l'EST ( Site Marguerite)	99 004	29 701
Association de Protection des Milieux Naturels de l'EST ( Site Libéria)	40 440	12 132
Office Municipal de Développement Agricole et Rural (OMDAR)	44 000	13 200
Association Allon Pren Diore en main	82 222	24 667
Fédération Départementale des Pêcheurs	60 567	18 170
Association pour la Valorisation de L'Entre-Deux Monde (AV2M)	202 343	60 703
Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Saint-André (AAPPMASA)	102 000	30 600
Conservatoire Botanique National des Mascariens (CBNM)	220 000	66 000
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	875 000	262 500
Association Plantali	72 631	21 789
Association Ilet chicot	6 600	1 980
Association Ilet des 3 salazes	7 500	2 250
Association Capitaine Dimitile	34 386	10 316
SREPEN	40 000	12 000
SEOR	43 246	12 974
<b>Agriculture</b>		
Association pour le Développement Rural de La REUNION (AD2R)	66 000	19 800
Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie fruitière, Légumière et Horticole (ARMEFLHOR)	69 752	20 926
Chambre d'Agriculture de La REUNION	1 320 000	396 000
Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les organismes Nuisibles (FDGDON)	180 000	54 000
Groupement de Défense Sanitaire de La REUNION (GDS-REUNION)	180 000	54 000
<b>Culture</b>		
Association Gestion du Théâtre du Tampon	110 000	33 000
Régie du Théâtre et Animation de l'Etang Salé	22 000	6 600
Centre Dramatique Régional de l'Océan Indien	190 000	57 000
Théâtre Vladimir Canter (CROUS)	10 000	3 000
Association Théâtre Les Bambous	132 500	39 750
Association de Gestion des Manifestations (AGEMA-KABARDOCK)	55 000	16 500
Association de Gestion du Séchoir	135 000	40 500
Centre Culturel Leconte de Lisle (LESPAS)	14 000	4 200
Association Théâtre des Alberts	23 000	6 900
Association Danse en L'R	25 000	7 500
Compagnie Lolita Monga	5 000	1 500
Association Cirquons Flex	10 000	3 000
Associatio Konpani Ibao	14 000	4 200
Association Karanbolaz	11 000	3 300
Association Lalanbik	35 000	10 500
<b>Sport</b>		
CROS	80 000	24 000
ORESSE	120 000	36 000
Ligue régionale d'athlétisme (fonctionnement)	10 000	3 000
Ligue régionale d'athlétisme (fonctionnement pôle)	12 000	3 600
Ligue régionale de basket-ball (fonctionnement)	5 500	1 650
Ligue régionale de basket-ball (fonctionnement pôle)	25 000	7 500
Ligue réunionnaise de handball (fonctionnement)	8 000	2 400
Ligue réunionnaise de handball (fonctionnement pôle)	50 000	15 000
Ligue de La Réunion de judo (fonctionnement)	6 200	1 860
Ligue de La Réunion de judo (fonctionnement pôle)	20 000	6 000
Ligue réunionnaise de football (fonctionnement)	20 000	6 000
Ligue réunionnaise de football (fonctionnement pôle)	25 000	7 500
Association Pelotari Club du Chaudron (fonctionnement pôle)	23 000	6 900
Comité régional réunionnais de canoë-kayak (fonctionnement pôle)	7 000	2 100
Ligue Réunion de la montagne et de l'escalade (fonctionnement pôle)	13 000	3 900
Lutte Club de Saint-Joseph (fonctionnement pôle)	10 000	3 000
Comité régional Handisport (fonctionnement)	18 000	5 400
Ligue de La Réunion de Sport Adapté	18 000	5 400
Ligue réunionnaise de karaté (fonctionnement)	5 000	1 500
Comité Régional de natation (fonctionnement)	7 000	2 100
Ligue réunionnaise de tennis (fonctionnement)	7 000	2 100
Comité territorial de Rugby de La Réunion (fonctionnement pôle)	7 000	2 100
CREPS	25 000	7 500
Comité Départemental USEP (fonctionnement)	7 000	2 100
<b>Habitat</b>		
ADIL	90 000	27 000
AI SOLEIL	120 000	36 000
<b>Autonomie</b>		
MDPH	2 770 000	831 000
GIP-SAP	2 255 059	676 518

ANNEXE N° 2

CONVENTION PROVISOIRE 2023

<p><b>« ORGANISME / ASSOCIATION » SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2023 CONVENTION PROVISOIRE</b></p>
--

**ENTRE :**

**LE DEPARTEMENT DE LA REUNION,**

d'une part,

**ET :**

**« ORGANISME / ASSOCIATION »**

d'autre part,

**VU** la délibération du 14 décembre 2022 relative au Budget Primitif 2023

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de versement de l'acompte sur la subvention de fonctionnement octroyée à « ORGANISME / ASSOCIATION » pour l'année 2023.

**ARTICLE II : MONTANT DE L'ACOMPTE**

Le montant de l'acompte s'élève à ..... €, correspondant à ..... % de la dernière subvention octroyée par le Département de La Réunion.

Le montant de cet acompte ne préjuge pas de la subvention définitive de l'année 2023.

En l'absence de décision effective d'attribution de subvention, le Département mettra en œuvre les modalités de récupération de l'acompte versé.

**ARTICLE III : MODALITES DE VERSEMENT**

L'acompte de ..... € est versé de la façon suivante :

- en une seule fois, dès la signature de la présente convention - *si le montant de l'acompte est inférieur à 100 000 €*

- en deux fois - *si le montant de l'acompte est égal ou supérieur à 100 000 € :*



- une première tranche de ..... € versée à la signature de la présente convention ;
- et une seconde tranche de ..... € versée à partir du 1er mars 2023.

Le versement de cet acompte est subordonné à la transmission par les organismes et associations bénéficiaires des éléments suivants :

- les statuts ;
- la composition du conseil d'administration et du bureau ;
- le récépissé de la dernière déclaration en préfecture (modification des statuts, du conseil d'administration...);
- la liste des personnes agréées par la (les) banque(s) pour la signature des chèques ;
- le dernier procès-verbal de la dernière assemblée générale et du dernier conseil d'administration ;
- les bilans certifiés conformes relatifs à l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article L.2313-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **ARTICLE IV : PRISE D'EFFET ET DUREE**

La présente convention prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et jusqu'à la signature de la convention définitive de financement pour l'année 2023.

A Saint-Denis, le

« ORGANISME / ASSOCIATION »

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22974001400019

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	14
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	17
D1 - Balance générale - Dépenses	19
D2 - Balance générale - Recettes	21

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	23
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	27
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	31
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	32
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	33
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	40
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	47

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	50
A1.01 - Opérations non ventilables	53
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	54
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	57
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	58
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	61
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	64
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	67
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	70
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	72
A1.908 - Fonction 8 - Transports	75
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	79
A2.01 - Opérations non ventilables	81
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	88
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	92
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	96
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	102
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	103
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	104
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	107
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	109
A2.938 - Fonction 8 - Transports	112

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	116
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	122

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	123
B3.1 - Etat des provisions constituées	125
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	127
B7.1 - Etat des emprunts garantis	128
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	240
B8.1 - Subventions versées	241
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	245
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	258
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	261
B11.2 - Liste des établissements publics créés	262
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	263
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	264
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	265
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	267
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	269
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	270
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	271

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	872 121

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 201€/hab
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 264€/hab
3	Dépenses d'équipement brut / population	129€/hab
4	Encours de dette / population (2) (3)	344€/hab
5	DGF / population	266€/hab
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	35%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	27%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	358 437 000,00	358 437 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>358 437 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 144 096 000,00	1 144 096 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 144 096 000,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>1 502 533 000,00</b>	<b>1 502 533 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D ACCPROPRIE 2015/1	ACCESSION A LA PROPRIETE PERIODE 2015-17	204	1 000 000,00
D MATMOBIL06 2006/3	ACQUISITION DE MATERIEL	21	500 000,00
D MATMOBIL06 2006/2	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU	21	1 200 000,00
D MATMOBIL06 2006/1	ACQUISITION DIVERSES SERVICE APPROVISIONNEMENT	21	60 000,00
D INVTSAGAE 2021/3	ACQUISITION OUTIL DE GESTION PROG. FEADER	20	260 000,00
D VEHIC2327 2023/1	ACQUISITION VEHICULES 2023 -2027	21	5 300 000,00
D PLRELANCE 2021/2	AMELIORATION HABITAT	204	56 000 000,00
D ECODSOLID 2019/1	ASSOCIATIONS PORTANT PROJETS	204	600 000,00
D INVTSDHTR 2018/1	AUTRES INVESTISSEMENTS - EQUIPEMENTS 2018-2022	21	1 000 000,00
D BATIDIV20 2014/1	CONSTRUCTION BATIMENTS DIVERS	23	-30 000 000,00
D CPNPOE2327 2023/1	CPN POE 23/27 AGRICULTURE	204	34 000 000,00
D CPNPOE2327 2023/2	CPN POE 23/27 FORET	204	6 000 000,00
D CPNPOE1420 2019/2	EAU	204	-1 000 000,00
D ECODSOLID 2004/1	ECONOMIE SOLIDAIRE	27	2 000 000,00
D PROGETUDE 2019/1	ETUDE AMO GITE	20	35 000,00
D ENACC2015 2019/1	ETUDES ACCUEIL ESPACES NATURELS	20	200 000,00
D ESPNAT2015 2019/1	ETUDES ESPACES NATURELS	20	50 000,00
D AMENAGTRDR 2018/3	ETUDES GENERALES SUR L AMENAGEMENT DES RD 2018-2022	20	6 000 000,00
D PERIMDSUD 2001/4	EXTENSION DES PERIMETRES IRRIGUES	23	8 000 000,00
D ESPDVERTS 2004/1	GESTION DES ESPACES VERTS	21	90 000,00
D BATIADM20 2014/3	GROSSES REPARATIONS BATIMENTS ADMINISTRATIFS 2014/2020	23	-71 971 000,00
D BATICULT20 2014/3	GROSSES REPARATIONS BATIMENTS CULTURELS	23	-56 000 000,00
D ILO 2001/2	ILO-TRANSFERT SALAZIE	23	1 000 000,00
D MATMOBIL06 2007/1	MATERIEL INTENDANCE	21	50 000,00
D P1ACLG 2018/2	MOYENS NECESSAIRES A L EQUIPEMENT DES CLG	204	3 413 000,00
D ILO 2004/3	REPARATION DEGATS CYCLONIQUES	23	-1 500 000,00
D SIDT0811 2019/1	SCHEMA DIR INFORMATIQUE ET TELECOM - MATERIEL	21	660 000,00
D SIDT0811 2008/1	SCHEMA DIR INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION	20	2 000 000,00
D SNPPE 2020/4	SNPPE - INVEST CHAPITRE 21	21	20 000,00
D STRAPAUVR3 2023/10	SP3 - SOUTIEN AUX OPERATEURS AIDE ALIMENTAIRE CH 204	204	900 000,00
D SUBVDARSR 2004/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	204	80 000,00
D COLLEG1420 2014/4	SUBVENTIONS COLLEGES 2014/2020	204	-57 000 000,00
D PLRELANCE 2021/3	SUBVENTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN 1M ARBRES	204	700 000,00
D P1ACLG 2019/1	TICE : RESEAU INFORMATIQUE CLG - PUBLICS	23	48 000,00
D P1ACLG 2018/6	TICE: INVEST INFRASTR NUM CLG - PUBLICS	204	750 000,00
D ENACC2015 2015/1	TRAVAUX ACCUEIL ESPACES NATURELS	23	3 600 000,00
D AMENAGTRDR 2018/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D AMELIORATION DES ROUTES 2018-2022	23	20 000 000,00
D RECHERDEAU 2001/1	TRAVAUX DE RECHERCHE EN EAU	23	-790 000,00
D DEV ESTDNO 2008/1	TRAVAUX DEVELOPPEMENT EST-NORD	23	1 000 000,00
D DEVHAUTS 2016/1	TRAVAUX DEVELOPPEMENT RURAL DES HAUTS	23	-6 000 000,00
D AMENAGTRDR 2018/2	TRAVAUX NEUFS OU GROSSES REQUALIFICATIONS 2018-2022	23	10 000 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>-57 745 000,00</b>

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>-57 745 000.00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
D AEONF1821 2019/1	AE ENTRETIEN ONF	011	4 000 000,00
D SPLEDDEN 2019/5	AE-PREST SPL EDDEN ESPACES VERTS - RD	011	2 430 000,00
D SPLEDDEN 2019/3	AE-PREST SPL EDDEN INSERTION	011	5 000 000,00
D AIDEPARTEM 2020/1	AIDES DEPARTEMENTALES INSERTION	65	1 000 000,00
D PDI 2023/4	CDDI/ACI/EI 2023 PART LEGALE	017	2 536 000,00
D CUI 2021 2021/1	CUI 2021 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	7 500 000,00
D CUI 2022 2022/1	CUI 2022 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	6 500 000,00
D PDI 2023/2	CUI 2023 CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	12 750 000,00
D PDI 2023/3	CUI CIE 2023 PART LEGALE	017	2 371 000,00
D CIE2022AE 2022/1	CUI-CIE 2022 - PART LEGALE	017	1 000 000,00
D STRAPAUVR 2021/5	DEPLOYER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIA CH 65	65	23 300,00
D COMCOMPTE 2020/1	HONORAIRES CONSEILS ASSISTANCES	011	114 000,00
D PDI 2023/1	PDI BRSA CH 017	017	1 000 000,00
D STRAPAUVR3 2023/6	PDI INSERTION - PRESTATIONS CHAP 011	011	80 000,00
D STRAPAUVR3 2023/5	PDI INSERTION - SUBVENTIONS CHAP 65	65	690 000,00
D STRAPAUVR2 2022/1	PREVENIR LES SORTIES SECHES DE L ASE - CHAP.65	65	2 000,00
D SUBVSAAD 2021/1	REVALORISATION SAAD AVENANT 43 - SUBVENTIONS	65	2 835 000,00
D ECOSOLDFON 2021/1	SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIF	65	4 000 000,00
D STRAPAUVR2 2022/2	SP2 - ACCES ET MAINTIEN DANS LE LOGEMENT CHAP. 65	65	180 000,00
D STRAPAUVR2 2022/7	SP2-INSERTION CHAP. 011	011	85 000,00
D STRAPAUVR2 2022/8	SP2-INSERTION CHAP. 017	017	500 000,00
D STRAPAUVR3 2023/8	SP3 - AMPLIFIER LES ACTIONS D EDUCATION BUDGETAIRE - CH 65	65	300 000,00
D STRAPAUVR3 2023/13	SP3 - MEDIATION SOCIALE - CH 65	65	1 402 100,00
D STRAPAUVR3 2023/11	SP3 - PREVENTION PARENTALITE - CH 65	65	102 000,00
D STRAPAUVR3 2023/12	SP3 - PREVENTION. PARENTALITE CH 011	011	312 300,00
D STRAPAUVR3 2023/9	SP3 - SOUTIEN AUX OPERATEURS AIDE ALIMENTAIRE CH 65	65	600 000,00
D STRAPAUVR3 2023/4	SP3 INSERTION - BRSA CHAP. 017	017	1 760 000,00
D STRAPAUVR3 2023/2	SP3 INSERTION - SUBVENTIONS CHAP 65	65	190 000,00
D P2AEFI 2018/1	STRATEGIE ACCOMPAGNEMENT ETUDIANTS	011	50 000,00
D SNPPE 2020/2	STRATEGIE NATIONALE PREVENTION ET PROTECTION DE L ENFANCE - CHAP. 011	011	830 000,00
D SNPPE 2020/1	STRATEGIE NATIONALE PREVENTION ET PROTECTION DE L ENFANCE - CHAP. 65	65	830 000,00
D MAF 2022/1	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT MAF	65	1 650 000,00
D SUBVPAPH 2022/1	SUBVENTIONS PA/PH	65	2 595 000,00
D CONTINSERT 2021/1	TREMLIN POUR ACTIVITE DES JEUNES	65	3 000 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>68 217 700,00</b>

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

---

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>68 217 700.00</b>
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	8 753 000,00	0,00	7 414 500,00	0,00	7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	80 941 000,00	0,00	79 295 800,00	0,00	79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	18 710 000,00	0,00	18 757 700,00	0,00	18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	88 089 000,00	0,00	86 579 000,00	0,00	86 579 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>196 493 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>192 047 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>192 047 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	80 025 000,00	0,00	80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 375 000,00	0,00	875 000,00	0,00	875 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>89 755 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 900 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>286 248 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 947 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 947 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>71 748 000,00</b>		<b>85 490 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 490 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>155 703 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>66 552 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>222 256 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>135 740 000,00</b>		<b>140 265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 265 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>54 775 000,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	70 568 300,00	0,00	62 443 400,00	0,00	62 443 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	294 696 400,00	0,00	330 745 200,00	0,00	330 745 200,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00	17 692 000,00	0,00	17 692 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	171 899 800,00	0,00	171 899 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	29 897 800,00	0,00	29 897 800,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	396 938 000,00	0,00	408 598 300,00	0,00	408 598 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00	506 500,00	0,00	506 500,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>972 691 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
67	Charges spécifiques (3)	247 000,00	0,00	448 000,00	0,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>977 538 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	55 800 000,00	0,00	45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	67 290 000,00	0,00	70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>123 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 865 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 865 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--------------	-------------------------	-------------	-------------------------	-------------	-------------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
74	Dotations et participations (3)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 041 460 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (3)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 041 530 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>59 098 000,00</b>		<b>61 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 090 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--------------	-------------------------	-------------	-------------------------	-------------	-------------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>54 775 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	21 684 000,00	21 684 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 025 000,00	0,00	80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 414 500,00	0,00	7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	79 295 800,00	0,00	79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	18 757 700,00	0,00	18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	86 579 000,00	24 400 000,00	110 979 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	875 000,00	0,00	875 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		39 406 000,00	39 406 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>272 947 000,00</b>	<b>85 490 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	62 443 400,00		62 443 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	330 745 200,00		330 745 200,00
014	Atténuations de produits	17 692 000,00		17 692 000,00
016	APA	171 899 800,00		171 899 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	29 897 800,00		29 897 800,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	408 598 300,00	0,00	408 598 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 500,00		506 500,00
66	Charges financières	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
67	Charges spécifiques (9)	448 000,00	0,00	448 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	70 272 000,00	70 272 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		45 593 000,00	45 593 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 028 231 000,00</b>	<b>115 865 000,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	136 625 000,00	0,00	136 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	24 400 000,00	24 400 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	816 000,00	0,00	816 000,00
28	Amortissement des immobilisations		70 272 000,00	70 272 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		45 593 000,00	45 593 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00		802 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>218 172 000,00</b>	<b>140 265 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 719 000,00		2 719 000,00
016	APA	78 370 000,00		78 370 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 363 000,00		2 363 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	475 400 000,00		475 400 000,00
731	Fiscalité locale	184 156 000,00		184 156 000,00
74	Dotations et participations (8)	334 200 100,00		334 200 100,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
76	Produits financiers	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (8)	62 000,00	61 090 000,00	61 152 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 083 006 000,00</b>	<b>61 090 000,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 745 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 871 400,00</b>	<b>181 565 600,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 753 000,00	0,00	8 545 000,00	7 414 500,00	0,00	6 786 000,00	628 500,00	7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	80 941 000,00	0,00	45 443 000,00	79 295 800,00	0,00	66 929 000,00	12 366 800,00	79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles	18 710 000,00	0,00	8 880 000,00	18 757 700,00	0,00	18 226 400,00	531 300,00	18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 089 000,00	0,00	-122 613 000,00	86 579 000,00	0,00	84 430 000,00	2 149 000,00	86 579 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>196 493 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-59 745 000,00</b>	<b>192 047 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 371 400,00</b>	<b>15 675 600,00</b>	<b>192 047 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		80 025 000,00	0,00		80 025 000,00	80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 375 000,00	0,00	2 000 000,00	875 000,00	0,00	500 000,00	375 000,00	875 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>89 755 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>80 900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>80 400 000,00</b>	<b>80 900 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>286 248 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 745 000,00</b>	<b>272 947 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 871 400,00</b>	<b>96 075 600,00</b>	<b>272 947 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 650 000,00			24 400 000,00	0,00		24 400 000,00	24 400 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>71 748 000,00</b>			<b>85 490 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>85 490 000,00</b>	<b>85 490 000,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.



- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>155 703 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>66 552 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>222 256 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>135 740 000,00</b>		<b>140 265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 265 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>358 437 000,00</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 745 000,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 871 400,00</b>	<b>181 565 600,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 753 000,00	0,00	8 545 000,00	7 414 500,00	0,00	6 786 000,00	628 500,00	7 414 500,00
2031	Frais d'études	6 348 000,00	0,00		5 039 500,00	0,00	4 886 000,00	153 500,00	5 039 500,00
2033	Frais d'insertion	63 000,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2051	Concessions, droits similaires	2 342 000,00	0,00		2 305 000,00	0,00	1 900 000,00	405 000,00	2 305 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	80 941 000,00	0,00	45 443 000,00	79 295 800,00	0,00	66 929 000,00	12 366 800,00	79 295 800,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
2041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	288 000,00	0,00		200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
2041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	20 125 000,00	0,00		9 083 000,00	0,00	9 083 000,00	0,00	9 083 000,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	200 000,00	0,00		150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	2 000 000,00	0,00		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	1 000 000,00	0,00		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	792 000,00	0,00		881 500,00	0,00	0,00	881 500,00	881 500,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	5 075 000,00	0,00		5 020 000,00	0,00	0,00	5 020 000,00	5 020 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	95 000,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	460 000,00	0,00		510 000,00	0,00	190 000,00	320 000,00	510 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	645 000,00	0,00		1 002 100,00	0,00	150 000,00	852 100,00	1 002 100,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	1 862 000,00	0,00		2 874 600,00	0,00	0,00	2 874 600,00	2 874 600,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 679 000,00	0,00		5 075 600,00	0,00	3 252 000,00	1 823 600,00	5 075 600,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	39 220 000,00	0,00		38 581 000,00	0,00	38 004 000,00	577 000,00	38 581 000,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 000 000,00	0,00		5 900 000,00	0,00	5 900 000,00	0,00	5 900 000,00
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 500 000,00	0,00		5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	18 710 000,00	0,00	8 880 000,00	18 757 700,00	0,00	18 226 400,00	531 300,00	18 757 700,00
2111	Terrains nus	910 000,00	0,00		3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 013 000,00	0,00		810 000,00	0,00	810 000,00	0,00	810 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2128	Autres agencements et aménagements	20 000,00	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21311	Bâtiments administratifs	2 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 750 000,00	0,00		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
21578	Autre matériel technique	292 000,00	0,00		182 000,00	0,00	125 000,00	57 000,00	182 000,00
21621	Biens sous-jacents	75 000,00	0,00		120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
217578	Autre matériel technique (mad)	0,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	845 000,00	0,00		1 045 500,00	0,00	1 045 500,00	0,00	1 045 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	7 000 000,00	0,00		7 738 000,00	0,00	7 738 000,00	0,00	7 738 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 856 000,00	0,00		1 774 000,00	0,00	1 673 000,00	101 000,00	1 774 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	141 000,00	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	634 000,00	0,00		692 900,00	0,00	617 900,00	75 000,00	692 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 074 000,00	0,00		852 300,00	0,00	557 000,00	295 300,00	852 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 089 000,00	0,00	-122 613 000,00	86 579 000,00	0,00	84 430 000,00	2 149 000,00	86 579 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 302 000,00	0,00		4 922 000,00	0,00	4 922 000,00	0,00	4 922 000,00
2313	Constructions	33 867 500,00	0,00		33 350 000,00	0,00	33 350 000,00	0,00	33 350 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	30 435 000,00	0,00		30 065 000,00	0,00	29 906 000,00	159 000,00	30 065 000,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	195 000,00	0,00		150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		1 500 000,00	0,00	1 100 000,00	400 000,00	1 500 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	270 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	19 019 500,00	0,00		16 402 000,00	0,00	15 002 000,00	1 400 000,00	16 402 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>196 493 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-59 745 000,00</b>	<b>192 047 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 371 400,00</b>	<b>15 675 600,00</b>	<b>192 047 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		80 025 000,00	0,00		80 025 000,00	80 025 000,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00		30 000 000,00	0,00		30 000 000,00	30 000 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 380 000,00	0,00		8 400 000,00	0,00		8 400 000,00	8 400 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00		41 625 000,00	0,00		41 625 000,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 375 000,00	0,00	2 000 000,00	875 000,00	0,00	500 000,00	375 000,00	875 000,00
2745	Avances remboursables	375 000,00	0,00		375 000,00	0,00	0,00	375 000,00	375 000,00
2748	Autres prêts	1 000 000,00	0,00		500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>89 755 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>80 900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>80 400 000,00</b>	<b>80 900 000,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>286 248 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 745 000,00</b>	<b>272 947 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176 871 400,00</b>	<b>96 075 600,00</b>	<b>272 947 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	59 098 000,00			61 090 000,00	0,00		61 090 000,00	61 090 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	176 000,00			98 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00
13912	Subv. transf. Régions	56 000,00			107 000,00	0,00		107 000,00	107 000,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			563 000,00	0,00		563 000,00	563 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	3 900 000,00			4 000 000,00	0,00		4 000 000,00	4 000 000,00
139311	DGE	1 041 000,00			966 000,00	0,00		966 000,00	966 000,00
1393121	Dotation départementale équip. collèges	15 841 000,00			15 841 000,00	0,00		15 841 000,00	15 841 000,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	0,00			61 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	84 000,00			48 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00
198	Neutralisation des amortissements	38 000 000,00			39 406 000,00	0,00		39 406 000,00	39 406 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	12 650 000,00			24 400 000,00	0,00		24 400 000,00	24 400 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 000,00			13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00
2313	Constructions	2 480 000,00			6 297 000,00	0,00		6 297 000,00	6 297 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 070 000,00			18 090 000,00	0,00		18 090 000,00	18 090 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>71 748 000,00</b>			<b>85 490 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>85 490 000,00</b>	<b>85 490 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>357 996 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 437 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 263 500,00	0,00	67 729 000,00	0,00	67 729 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	139 000,00	0,00	139 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	139 000,00	0,00	139 000,00
13172	Subv. transf. FEDER	11 049 000,00	0,00	23 360 000,00	0,00	23 360 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 982 400,00	0,00	3 425 900,00	0,00	3 425 900,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	980 000,00	0,00	1 261 000,00	0,00	1 261 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	219 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	1 690 500,00	0,00	4 078 000,00	0,00	4 078 000,00
13273	Subv. non transf. FEADER	14 421 000,00	0,00	18 336 500,00	0,00	18 336 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133121	Dotation départementale équip. collègues	15 841 000,00	0,00	15 841 000,00	0,00	15 841 000,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	980 000,00	0,00	980 000,00	0,00	980 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	118 600,00	0,00	118 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
1641	Emprunts en euros	108 400 000,00	0,00	95 000 000,00	0,00	95 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>155 703 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 729 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
10222	FCTVA	13 500 000,00	0,00	12 200 000,00	0,00	12 200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00	41 625 000,00	0,00	41 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	816 000,00	0,00	816 000,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 000,00	0,00	22 600,00	0,00	22 600,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	93 400,00	0,00	93 400,00
2748	Autres prêts	1 562 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	802 000,00	0,00	802 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>66 552 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 443 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>222 256 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 172 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	55 800 000,00		45 593 000,00	0,00	45 593 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	67 290 000,00		70 272 000,00	0,00	70 272 000,00
28031	Frais d'études	500 000,00		560 000,00	0,00	560 000,00
28033	Frais d'insertion	41 000,00		20 800,00	0,00	20 800,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	6 000,00		5 600,00	0,00	5 600,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	230 000,00		234 000,00	0,00	234 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	158 000,00		157 500,00	0,00	157 500,00
28041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00		57 600,00	0,00	57 600,00
28041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	6 433 000,00		6 860 600,00	0,00	6 860 600,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	11 000,00		500,00	0,00	500,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	4 600 000,00		3 849 100,00	0,00	3 849 100,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	847 000,00		864 500,00	0,00	864 500,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	758 000,00		684 600,00	0,00	684 600,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	656 000,00		703 500,00	0,00	703 500,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	12 000,00		35 800,00	0,00	35 800,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	123 000,00		134 200,00	0,00	134 200,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	229 000,00		203 300,00	0,00	203 300,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	390 000,00		451 700,00	0,00	451 700,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 816 000,00		3 178 000,00	0,00	3 178 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	13 482 000,00		14 723 700,00	0,00	14 723 700,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 607 000,00		4 836 000,00	0,00	4 836 000,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 150 000,00		2 425 500,00	0,00	2 425 500,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	1 000,00		300,00	0,00	300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		1 900 000,00	0,00	1 900 000,00
28051	Concessions et droits similaires	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 000,00		114 000,00	0,00	114 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 000,00		16 400,00	0,00	16 400,00
281311	Bâtiments administratifs	1 223 000,00		1 042 500,00	0,00	1 042 500,00
281312	Bâtiments scolaires	13 998 000,00		15 552 900,00	0,00	15 552 900,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 214 000,00		3 254 200,00	0,00	3 254 200,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	571 000,00		971 400,00	0,00	971 400,00
281318	Autres bâtiments publics	453 000,00		515 200,00	0,00	515 200,00
281328	Autres bâtiments privés	33 000,00		114 400,00	0,00	114 400,00
281351	Bâtiments publics	26 000,00		21 000,00	0,00	21 000,00
28138	Autres constructions	35 000,00		3 800,00	0,00	3 800,00
28143	Constr. sol autrui-Droit de superficie	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281578	Autre matériel technique	350 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 000,00		3 400,00	0,00	3 400,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	1 000,00		200,00	0,00	200,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 920 000,00		1 557 000,00	0,00	1 557 000,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	8 000,00		5 800,00	0,00	5 800,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	500,00		500,00	0,00	500,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00		500,00	0,00	500,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	120 000,00		0,00	0,00	0,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281828	Autres matériels de transport	1 400 000,00		1 365 000,00	0,00	1 365 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	794 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
281838	Autre matériel informatique	2 300 000,00		1 907 000,00	0,00	1 907 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	152 000,00		175 000,00	0,00	175 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	500 000,00		600 000,00	0,00	600 000,00
28188	Autres immo. corporelles	700 000,00		663 000,00	0,00	663 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 650 000,00		24 400 000,00	0,00	24 400 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>135 740 000,00</b>		<b>140 265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 265 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>1 069 888 500,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	70 568 300,00	0,00	12 901 300,00	62 443 400,00	0,00	13 600 800,00	48 842 600,00	62 443 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	294 696 400,00	0,00		330 745 200,00	0,00		330 745 200,00	330 745 200,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00		17 692 000,00	0,00		17 692 000,00	17 692 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	0,00	171 899 800,00	0,00	0,00	171 899 800,00	171 899 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	35 917 000,00	29 897 800,00	0,00	11 513 300,00	18 384 500,00	29 897 800,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	396 938 000,00	0,00	19 399 400,00	408 598 300,00	0,00	49 093 400,00	359 504 900,00	408 598 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00		506 500,00	0,00		506 500,00	506 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>972 691 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>947 575 500,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		6 000 000,00	0,00		6 000 000,00	6 000 000,00
67	Charges spécifiques (3)	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 847 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 448 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>6 448 000,00</b>	<b>6 448 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>977 538 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>954 023 500,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	55 800 000,00			45 593 000,00	0,00		45 593 000,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>123 090 000,00</b>			<b>115 865 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>115 865 000,00</b>	<b>115 865 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
74	Dotations et participations (2)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 041 460 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
77	Produits spécifiques (2)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 200,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 041 530 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>59 098 000,00</b>		<b>61 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 090 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>1 069 888 500,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	70 568 300,00	0,00	12 901 300,00	62 443 400,00	0,00	13 600 800,00	48 842 600,00	62 443 400,00
60611	Eau et assainissement	576 000,00	0,00		526 000,00	0,00	0,00	526 000,00	526 000,00
60612	Energie - Electricité	1 504 500,00	0,00		1 624 500,00	0,00	0,00	1 624 500,00	1 624 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	9 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00		12 700,00	0,00	0,00	12 700,00	12 700,00
60622	Carburants	381 500,00	0,00		310 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
60623	Alimentation	407 500,00	0,00		340 000,00	0,00	0,00	340 000,00	340 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	330 600,00	0,00		353 110,00	0,00	0,00	353 110,00	353 110,00
60631	Fournitures d'entretien	1 023 700,00	0,00		723 700,00	0,00	0,00	723 700,00	723 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	210 900,00	0,00		187 800,00	0,00	0,00	187 800,00	187 800,00
60633	Fournitures de voirie	550 000,00	0,00		530 000,00	0,00	0,00	530 000,00	530 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	413 700,00	0,00		317 700,00	0,00	0,00	317 700,00	317 700,00
6064	Fournitures administratives	254 200,00	0,00		207 100,00	0,00	0,00	207 100,00	207 100,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	68 500,00	0,00		67 300,00	0,00	0,00	67 300,00	67 300,00
60661	Médicaments	122 000,00	0,00		123 000,00	0,00	0,00	123 000,00	123 000,00
60662	Vaccins et sérums	150 000,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	160 500,00	0,00		120 550,00	0,00	0,00	120 550,00	120 550,00
6068	Autres matières et fournitures	399 000,00	0,00		405 800,00	0,00	0,00	405 800,00	405 800,00
611	Contrats de prestations de services	28 095 900,00	0,00		23 330 720,00	0,00	9 514 700,00	13 816 020,00	23 330 720,00
6132	Locations immobilières	3 856 500,00	0,00		4 228 300,00	0,00	0,00	4 228 300,00	4 228 300,00
61351	Matériel roulant	1 713 500,00	0,00		1 466 200,00	0,00	500 000,00	966 200,00	1 466 200,00
61358	Autres	623 400,00	0,00		386 400,00	0,00	0,00	386 400,00	386 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	425 000,00	0,00		325 000,00	0,00	0,00	325 000,00	325 000,00
61521	Entretien terrains	508 100,00	0,00		292 000,00	0,00	0,00	292 000,00	292 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	686 400,00	0,00		444 400,00	0,00	0,00	444 400,00	444 400,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 906 000,00	0,00		3 031 000,00	0,00	0,00	3 031 000,00	3 031 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
61524	Entretien bois et forêts	3 010 000,00	0,00		2 760 500,00	0,00	2 760 500,00	0,00	2 760 500,00
61551	Entretien matériel roulant	439 500,00	0,00		378 000,00	0,00	0,00	378 000,00	378 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	682 700,00	0,00		790 700,00	0,00	0,00	790 700,00	790 700,00
6156	Maintenance	2 345 000,00	0,00		2 275 200,00	0,00	0,00	2 275 200,00	2 275 200,00
6161	Multirisques	354 900,00	0,00		505 300,00	0,00	0,00	505 300,00	505 300,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
617	Etudes et recherches	2 771 000,00	0,00		3 366 100,00	0,00	103 000,00	3 263 100,00	3 366 100,00
6182	Documentation générale et technique	231 300,00	0,00		217 400,00	0,00	0,00	217 400,00	217 400,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	106 600,00	0,00		172 600,00	0,00	0,00	172 600,00	172 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 746 000,00	0,00		1 036 000,00	0,00	0,00	1 036 000,00	1 036 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	82 400,00	0,00		70 000,00	0,00	30 000,00	40 000,00	70 000,00
6188	Autres frais divers	1 263 500,00	0,00		499 000,00	0,00	264 000,00	235 000,00	499 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	190 000,00	0,00		207 000,00	0,00	0,00	207 000,00	207 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	269 500,00	0,00		268 000,00	0,00	147 000,00	121 000,00	268 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	136 000,00	0,00		141 000,00	0,00	0,00	141 000,00	141 000,00
6228	Divers	186 300,00	0,00		222 600,00	0,00	0,00	222 600,00	222 600,00
6231	Annonces et insertions	1 124 000,00	0,00		1 126 000,00	0,00	0,00	1 126 000,00	1 126 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	242 500,00	0,00		188 000,00	0,00	0,00	188 000,00	188 000,00
6233	Foires et expositions	49 300,00	0,00		51 000,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00
6234	Réceptions	154 600,00	0,00		124 100,00	0,00	0,00	124 100,00	124 100,00
6236	Catalogues et imprimés	1 268 000,00	0,00		1 292 900,00	0,00	0,00	1 292 900,00	1 292 900,00
6238	Divers	120 000,00	0,00		105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6241	Transports de biens	82 200,00	0,00		102 800,00	0,00	0,00	102 800,00	102 800,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 093 600,00	0,00		1 008 900,00	0,00	0,00	1 008 900,00	1 008 900,00
6247	Transports collectifs	2 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 004 500,00	0,00		1 051 500,00	0,00	0,00	1 051 500,00	1 051 500,00
6255	Frais de déménagement	30 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6261	Frais d'affranchissement	473 100,00	0,00		445 600,00	0,00	0,00	445 600,00	445 600,00
6262	Frais de télécommunications	1 609 200,00	0,00		1 360 300,00	0,00	0,00	1 360 300,00	1 360 300,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00		3 650,00	0,00	0,00	3 650,00	3 650,00
6281	Concours divers (cotisations)	82 200,00	0,00		83 170,00	0,00	0,00	83 170,00	83 170,00
6282	Frais de gardiennage	1 821 600,00	0,00		1 701 600,00	0,00	0,00	1 701 600,00	1 701 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	297 000,00	0,00		234 000,00	0,00	0,00	234 000,00	234 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	359 500,00	0,00		356 500,00	0,00	135 000,00	221 500,00	356 500,00
6288	Autres services extérieurs	456 700,00	0,00		273 400,00	0,00	146 600,00	126 800,00	273 400,00
63512	Taxes foncières	890 000,00	0,00		249 700,00	0,00	0,00	249 700,00	249 700,00
63513	Autres impôts locaux	85 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	6 900,00	0,00		5 800,00	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6358	Autres droits	13 500,00	0,00		11 500,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 200,00	0,00		26 800,00	0,00	0,00	26 800,00	26 800,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	294 696 400,00	0,00		330 745 200,00	0,00		330 745 200,00	330 745 200,00
6218	Autre personnel extérieur	7 800,00	0,00		8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 376 500,00	0,00		1 218 000,00	0,00		1 218 000,00	1 218 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	65 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	132 084 500,00	0,00		146 567 800,00	0,00		146 567 800,00	146 567 800,00
64118	Autres indemnités	13 605 500,00	0,00		15 799 000,00	0,00		15 799 000,00	15 799 000,00
64121	Rémunération principale	32 500 000,00	0,00		36 000 000,00	0,00		36 000 000,00	36 000 000,00
64123	Indemnités d'attente	60 000,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
64126	Indemnités de licenciement	100 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
64128	Autres indemnités	14 419 600,00	0,00		16 351 900,00	0,00		16 351 900,00	16 351 900,00
64131	Rémunérations	17 148 000,00	0,00		22 658 500,00	0,00		22 658 500,00	22 658 500,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	11 822 000,00	0,00		12 340 000,00	0,00		12 340 000,00	12 340 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 292 500,00	0,00		35 821 000,00	0,00		35 821 000,00	35 821 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 682 500,00	0,00		35 329 000,00	0,00		35 329 000,00	35 329 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 034 500,00	0,00		2 914 000,00	0,00		2 914 000,00	2 914 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	350 000,00	0,00		350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	740 000,00	0,00		750 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 250 000,00	0,00		4 250 000,00	0,00		4 250 000,00	4 250 000,00
648	Autres charges de personnel	139 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		142 000,00	0,00		142 000,00	142 000,00
014	Atténuations de produits	17 767 000,00	0,00		17 692 000,00	0,00		17 692 000,00	17 692 000,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	7 082 000,00	0,00		7 082 000,00	0,00		7 082 000,00	7 082 000,00
739221	FNGIR	4 195 000,00	0,00		4 195 000,00	0,00		4 195 000,00	4 195 000,00
7392251	Prélèv. fonds national péréquat° DMTO	5 600 000,00	0,00		5 900 000,00	0,00		5 900 000,00	5 900 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	890 000,00	0,00		515 000,00	0,00		515 000,00	515 000,00
016	APA	164 655 000,00	0,00	0,00	171 899 800,00	0,00	0,00	171 899 800,00	171 899 800,00
6228	Divers	350 000,00	0,00		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
6261	Frais d'affranchissement	250 000,00	0,00		350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	80 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511411	APA	0,00	0,00		85 875 000,00	0,00	0,00	85 875 000,00	85 875 000,00
651142	APA versée au bénéficiaire	75 000 000,00	0,00		76 500 000,00	0,00	0,00	76 500 000,00	76 500 000,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
651143	APA versée bénéf. en étab.	413 000,00	0,00		360 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00
651144	APA versée à l'étab.	8 547 000,00	0,00		8 469 800,00	0,00	0,00	8 469 800,00	8 469 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	95 000,00	0,00		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	27 559 400,00	0,00	35 917 000,00	29 897 800,00	0,00	11 513 300,00	18 384 500,00	29 897 800,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	520 000,00	0,00		3 350 000,00	0,00	1 000 000,00	2 350 000,00	3 350 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
6261	Frais d'affranchissement	60 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 000,00	0,00		49 500,00	0,00	0,00	49 500,00	49 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 529 000,00	0,00		7 685 000,00	0,00	0,00	7 685 000,00	7 685 000,00
64118	Autres indemnités	684 000,00	0,00		713 500,00	0,00	0,00	713 500,00	713 500,00
64131	Rémunérations	209 000,00	0,00		141 500,00	0,00	0,00	141 500,00	141 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	949 500,00	0,00		954 000,00	0,00	0,00	954 000,00	954 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 583 500,00	0,00		1 627 500,00	0,00	0,00	1 627 500,00	1 627 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	0,00		5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6568	Autres participations	15 450 900,00	0,00		13 636 300,00	0,00	9 636 300,00	4 000 000,00	13 636 300,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	462 000,00	0,00		1 385 000,00	0,00	877 000,00	508 000,00	1 385 000,00
6577	Remises gracieuses	40 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	396 938 000,00	0,00	19 399 400,00	408 598 300,00	0,00	49 093 400,00	359 504 900,00	408 598 300,00
65111	Famille et enfance	6 722 000,00	0,00		6 826 700,00	0,00	70 000,00	6 756 700,00	6 826 700,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	38 180 000,00	0,00		43 680 000,00	0,00	0,00	43 680 000,00	43 680 000,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	4 387 000,00	0,00		5 787 000,00	0,00	0,00	5 787 000,00	5 787 000,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	8 900 000,00	0,00		8 500 000,00	0,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00
651128	Autres	10 906 000,00	0,00		12 106 000,00	0,00	0,00	12 106 000,00	12 106 000,00
65113	Personnes âgées	16 260 000,00	0,00		15 240 000,00	0,00	0,00	15 240 000,00	15 240 000,00
65131	Bourses	16 325 000,00	0,00		15 846 200,00	0,00	6 230 000,00	9 616 200,00	15 846 200,00
65132	Prix	98 500,00	0,00		98 500,00	0,00	0,00	98 500,00	98 500,00
65133	Secours d'urgence	978 000,00	0,00		948 200,00	0,00	0,00	948 200,00	948 200,00
6518	Autres (primes, dots)	6 515 000,00	0,00		4 015 000,00	0,00	0,00	4 015 000,00	4 015 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
65211	Frais de scolarité	3 665 000,00	0,00		3 275 000,00	0,00	2 500 000,00	775 000,00	3 275 000,00
65212	Frais périscolaires	341 000,00	0,00		306 300,00	0,00	0,00	306 300,00	306 300,00
6522	Accueil familial	4 810 000,00	0,00		5 010 000,00	0,00	0,00	5 010 000,00	5 010 000,00
6523	Frais d'hospitalisation	10 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	11 991 000,00	0,00		14 213 800,00	0,00	0,00	14 213 800,00	14 213 800,00
652412	Mais. enf. caract. social	28 300 000,00	0,00		29 069 000,00	0,00	0,00	29 069 000,00	29 069 000,00
652416	Serv. aide éduc. milieu ouvert dom.	6 300 000,00	0,00		6 200 000,00	0,00	0,00	6 200 000,00	6 200 000,00
652418	Autres	854 500,00	0,00		727 500,00	0,00	0,00	727 500,00	727 500,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	45 000 000,00	0,00		50 004 500,00	0,00	0,00	50 004 500,00	50 004 500,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	28 700 000,00	0,00		30 506 500,00	0,00	0,00	30 506 500,00	30 506 500,00
6525	Frais d'inhumation	72 000,00	0,00		101 000,00	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00
65311	Indemnités de fonction	1 668 000,00	0,00		1 366 700,00	0,00	0,00	1 366 700,00	1 366 700,00
65312	Frais de mission et de déplacement	222 000,00	0,00		209 000,00	0,00	0,00	209 000,00	209 000,00
65313	Cotisations de retraite	134 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	499 000,00	0,00		514 000,00	0,00	0,00	514 000,00	514 000,00
65315	Formation	38 000,00	0,00		38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
653188	Autres frais divers	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	8 200 000,00	0,00		8 500 000,00	0,00	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00
655112	Dotation fonctionnement collèges privés	3 100 000,00	0,00		3 100 000,00	0,00	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
6553	Service d'incendie	59 010 000,00	0,00		60 200 000,00	0,00	0,00	60 200 000,00	60 200 000,00
65568	Autres contributions	462 200,00	0,00		460 000,00	0,00	0,00	460 000,00	460 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 820 000,00	0,00		1 820 000,00	0,00	0,00	1 820 000,00	1 820 000,00
6561	Organismes de regroupement	2 296 000,00	0,00		2 376 000,00	0,00	0,00	2 376 000,00	2 376 000,00
6568	Autres participations	7 348 500,00	0,00		5 816 000,00	0,00	5 446 000,00	370 000,00	5 816 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	150 000,00	0,00		212 000,00	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	5 780 000,00	0,00		4 450 000,00	0,00	4 450 000,00	0,00	4 450 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	743 000,00	0,00		200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	1 111 000,00	0,00		1 505 000,00	0,00	0,00	1 505 000,00	1 505 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	4 096 000,00	0,00		4 280 000,00	0,00	800 000,00	3 480 000,00	4 280 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	7 682 500,00	0,00		7 883 300,00	0,00	400 000,00	7 483 300,00	7 883 300,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	46 360 000,00	0,00		44 951 300,00	0,00	17 597 400,00	27 353 900,00	44 951 300,00
6577	Remises gracieuses	2 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65818	Autres	292 400,00	0,00		655 000,00	0,00	0,00	655 000,00	655 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
65821	Déficit des budgets annexes administrati	6 108 000,00	0,00		6 418 000,00	0,00	0,00	6 418 000,00	6 418 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	42 300,00	0,00		48 400,00	0,00	0,00	48 400,00	48 400,00
6584	Amendes fiscales et pénales	6 000,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	330 000,00	0,00		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
65888	Autres	116 100,00	0,00		604 900,00	0,00	0,00	604 900,00	604 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 900,00	0,00		506 500,00	0,00		506 500,00	506 500,00
65861	Frais de personnel	483 900,00	0,00		485 000,00	0,00		485 000,00	485 000,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	23 000,00	0,00		21 500,00	0,00		21 500,00	21 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>972 691 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>947 575 500,00</b>	<b>1 021 783 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		6 000 000,00	0,00		6 000 000,00	6 000 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 200 000,00	0,00		5 800 000,00	0,00		5 800 000,00	5 800 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
6688	Autres	200 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
67	Charges spécifiques (4)	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	247 000,00	0,00		448 000,00	0,00		448 000,00	448 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>4 847 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 448 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>6 448 000,00</b>	<b>6 448 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>977 538 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 217 700,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 207 500,00</b>	<b>954 023 500,00</b>	<b>1 028 231 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	55 800 000,00			45 593 000,00	0,00		45 593 000,00	45 593 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	67 290 000,00			70 272 000,00	0,00		70 272 000,00	70 272 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>123 090 000,00</b>			<b>115 865 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>115 865 000,00</b>	<b>115 865 000,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	599 056,53
Montant des ICNE de l'exercice N-1	499 056,53
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 100 628 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 144 096 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	2 671 000,00	0,00	2 719 000,00	0,00	2 719 000,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	130 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	351 000,00	0,00	264 000,00	0,00	264 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	90 000,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 100 000,00	0,00	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
016	APA	55 800 000,00	0,00	78 370 000,00	0,00	78 370 000,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	54 600 000,00	0,00	77 500 000,00	0,00	77 500 000,00
7533	APA	1 200 000,00	0,00	870 000,00	0,00	870 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	2 363 000,00	0,00	2 363 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	600,00	0,00	600,00	0,00	600,00
70323	Red. occupation dom. public	609 000,00	0,00	680 200,00	0,00	680 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 545 200,00	0,00	1 045 200,00	0,00	1 045 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	130 200,00	0,00	207 000,00	0,00	207 000,00
70688	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	180 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	458 400 000,00	0,00	475 400 000,00	0,00	475 400 000,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	1 300 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	95 000 000,00	0,00	104 900 000,00	0,00	104 900 000,00
7342	Taxes sur les carburants	38 800 000,00	0,00	39 200 000,00	0,00	39 200 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	113 600 000,00	0,00	118 400 000,00	0,00	118 400 000,00
7358	Autres	9 700 000,00	0,00	11 800 000,00	0,00	11 800 000,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00	0,00	200 000 000,00	0,00	200 000 000,00
731	Fiscalité locale	188 600 000,00	0,00	184 156 000,00	0,00	184 156 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	25 200 000,00	0,00	26 400 000,00	0,00	26 400 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	2 400 000,00	0,00	2 576 000,00	0,00	2 576 000,00
73121	Taxe dpt. pub foncière, droit dpt. enreg	84 000 000,00	0,00	76 000 000,00	0,00	76 000 000,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	6 300 000,00	0,00	6 800 000,00	0,00	6 800 000,00
731421	TICPE - LRL	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	55 100 000,00	0,00	56 780 000,00	0,00	56 780 000,00
74	Dotations et participations (3)	327 280 500,00	0,00	334 200 100,00	0,00	334 200 100,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	300 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
741221	Dotation fonctionnement minimale départ.	23 200 000,00	0,00	23 513 000,00	0,00	23 513 000,00
741222	Dotat. péréquation urbaine départements	19 100 000,00	0,00	19 057 000,00	0,00	19 057 000,00



DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741223	Dotation compensation départements	188 153 000,00	0,00	188 126 000,00	0,00	188 126 000,00
744	FCTVA	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
74621	DGD des départements	23 162 000,00	0,00	23 162 000,00	0,00	23 162 000,00
74718	Autres participations Etat	11 882 300,00	0,00	10 705 700,00	0,00	10 705 700,00
74771	Participation Fonds social européen	19 770 000,00	0,00	30 075 000,00	0,00	30 075 000,00
74772	Participation FEDER	547 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
74773	Participation FEADER	1 000 000,00	0,00	926 000,00	0,00	926 000,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	11 900 000,00	0,00	14 100 000,00	0,00	14 100 000,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	1 000 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
7478142	Part prévention	1 200 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
747818	Autres	0,00	0,00	668 000,00	0,00	668 000,00
74788	Autres	491 200,00	0,00	494 400,00	0,00	494 400,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	37 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 700 000,00	0,00	3 800 000,00	0,00	3 800 000,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	4 400 000,00	0,00	4 562 000,00	0,00	4 562 000,00
74881	Particip. familles restau, héberg	4 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
74888	Autres	12 838 000,00	0,00	7 974 000,00	0,00	7 974 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 143 500,00	0,00	5 735 700,00	0,00	5 735 700,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	1 700 000,00	0,00	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	1 916 000,00	0,00	1 841 000,00	0,00	1 841 000,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	20 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00	0,00	1 607 100,00	0,00	1 607 100,00
7535	PCH	210 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
7538	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	20 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
757	Subventions	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	95 000,00	0,00	97 600,00	0,00	97 600,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 041 460 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 082 943 800,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
761	Produits de participations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 500,00	0,00	710,00	0,00	710,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	-500,00	0,00	-510,00	0,00	-510,00
77	Produits spécifiques (3)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	67 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 041 530 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 006 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	59 098 000,00		61 090 000,00	0,00	61 090 000,00
7768	Neutral. amort., dépréc. et provisions	38 000 000,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		39 406 000,00	0,00	39 406 000,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	21 098 000,00		21 684 000,00	0,00	21 684 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>59 098 000,00</b>		<b>61 090 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 090 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	-5,42
Montant des ICNE de l'exercice N-1	504,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-510,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>80 900 000,00</b>	<b>13 997 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 220 000,00</b>	<b>43 413 000,00</b>	<b>3 800 900,00</b>	<b>13 650 200,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 883 500,00	0,00	0,00	320 000,00	1 000 000,00	100 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	3 220 000,00	12 300 000,00	0,00	6 736 200,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 664 500,00	0,00	0,00	8 143 000,00	200 900,00	2 814 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	8 449 000,00	0,00	3 000 000,00	22 650 000,00	2 600 000,00	4 000 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	875 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>151 423 000,00</b>	<b>2 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 301 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	980 000,00	2 478 000,00	0,00	0,00	37 301 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	136 625 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	816 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>27 570 000,00</b>	<b>47 095 900,00</b>	<b>9 164 000,00</b>	<b>27 136 000,00</b>		<b>272 947 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		80 025 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	936 000,00	375 000,00	1 800 000,00		7 414 500,00
204	Subventions d'équipement versées	27 570 000,00	26 682 600,00	2 557 000,00	230 000,00		79 295 800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	125 300,00	810 000,00	4 000 000,00		18 757 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	19 352 000,00	5 422 000,00	21 106 000,00		86 579 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		875 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>16 518 300,00</b>	<b>5 268 200,00</b>	<b>5 183 500,00</b>		<b>218 172 000,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		802 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		12 200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 518 300,00	5 268 200,00	5 183 500,00		67 729 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		136 625 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		816 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>80 900 000,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	80 025 000,00
274	Prêts	875 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>151 423 000,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 200 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	980 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	136 625 000,00
274	Prêts	816 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>13 808 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 305 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 548 500,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	2 478 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandés immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>152 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 997 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	108 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 305 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 584 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 409 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 478 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 478 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>220 000,00</b>	<b>6 220 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	220 000,00	3 220 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 113 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 143 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 250 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 301 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 160 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>1 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 413 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 143 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 250 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 301 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 160 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>3 450 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>330 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	60 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800 900,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 900,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>94 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	924 500,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	94 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>4 344 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 726 700,00</b>	<b>136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 726 700,00	80 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat <sup>n</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	244 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 368 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>832 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 650 200,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 368 000,00	0,00	125 000,00	512 000,00	0,00	6 736 200,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	794 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	26 485 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	26 485 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>390 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 570 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	27 570 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 600,00</b>	<b>1 273 000,00</b>	<b>34 161 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 998 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	200 000,00	0,00	598 000,00	0,00	138 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	313 600,00	1 273 000,00	15 236 000,00	0,00	9 860 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	100 000,00	0,00	9 700 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	8 552 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 518 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	16 518 300,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 095 900,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 682 600,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 552 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 518 300,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 518 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211	7212	7213	7221	7222
					Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 784 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 347 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 922 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>5 218 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	5 218 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 164 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	375 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	2 557 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 922 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 268 200,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 268 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	3 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	20 156 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 183 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	5 064 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	118 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 136 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 156 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 183 500,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 064 900,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>25 069 600,00</b>	<b>115 178 410,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 216 000,00</b>	<b>81 330 500,00</b>	<b>17 555 500,00</b>	<b>442 818 790,00</b>	<b>171 899 800,00</b>
011	Charges à caractère général	424 500,00	24 089 010,00	0,00	1 880 000,00	1 604 100,00	1 601 500,00	17 624 990,00	600 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	87 767 300,00	0,00	0,00	48 317 500,00	8 885 500,00	156 144 900,00	0,00
014	Atténuations de produits	17 692 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	246 600,00	3 322 100,00	0,00	60 336 000,00	31 223 900,00	7 068 500,00	268 990 900,00	171 204 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	200 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	58 000,00	95 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>880 692 590,00</b>	<b>9 701 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 610 000,00</b>	<b>298 000,00</b>	<b>27 654 800,00</b>	<b>78 370 000,00</b>
013	Atténuations de charges	2 075 000,00	315 000,00	0,00	0,00	10 000,00	2 000,00	295 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 248 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	207 000,00	350 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	436 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	168 556 000,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	270 957 000,00	9 278 500,00	0,00	0,00	3 000 000,00	69 000,00	22 917 200,00	77 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 657 100,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	4 032 600,00	870 000,00
76	Produits financiers	-510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>35 844 000,00</b>	<b>2 283 900,00</b>	<b>41 161 300,00</b>	<b>14 822 200,00</b>	<b>18 051 000,00</b>		<b>1 028 231 000,00</b>
011	Charges à caractère général	4 220 700,00	1 413 400,00	3 774 600,00	4 220 000,00	5 080 600,00		66 533 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 176 500,00	0,00	12 300 000,00	5 009 000,00	12 321 000,00		341 921 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 692 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 426 800,00	870 500,00	25 081 700,00	5 593 200,00	649 400,00		595 014 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		506 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000 000,00
67	Charges spécifiques	20 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00		563 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>8 002 000,00</b>	<b>710,00</b>	<b>19 626 000,00</b>	<b>6 850 400,00</b>	<b>39 200 000,00</b>		<b>1 083 006 000,00</b>
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00		2 719 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	8 000,00	470 000,00	0,00		2 363 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200 000,00		475 400 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00		184 156 000,00
74	Dotations et participations	8 000 000,00	0,00	19 598 000,00	380 400,00	0,00		411 700 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 605 700,00
76	Produits financiers	0,00	710,00	0,00	0,00	0,00		200,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		62 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>25 069 600,00</b>
613	Locations	99 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	325 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
657	Subventions	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	748 100,00
661	Charges d'intérêts	5 950 000,00
668	Autres charges financières	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	17 177 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	515 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>880 692 590,00</b>
647	Autres charges sociales	2 075 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	1 248 000,00
731	Fiscalité locale	168 556 000,00
732	Fiscalité reversée	106 000 000,00
735	Fraction de TVA	130 200 000,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00
741	D.G.F.	231 796 000,00
744	FCTVA	600 000,00
746	Dotations générales de décentralisation	23 162 000,00
748	Autres attributions et participations	15 399 000,00
752	Revenus des immeubles	1 607 100,00
758	Produits divers de gestion courante	50 000,00
762	Produits autres immo. financières	-510,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>19 996 210,00</b>	<b>89 150 400,00</b>	<b>2 740 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 445 110,00	5 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 348 700,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 628 400,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 986 800,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	346 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 653 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	428 400,00	671 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	441 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	369 100,00	30 000,00	1 868 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	166 800,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	797 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 445 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 016 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	70 000,00	359 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	299 700,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	64 272 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	17 932 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	100 000,00	4 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	116 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	11 000,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 305 500,00</b>	<b>6 395 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	2 304 500,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	974 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	25 000,00	100,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>2 382 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 314 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décént.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>819 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 178 410,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 452 510,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	24 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 213 300,00
613	Locations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 678 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 002 200,00
616	Primes d'assurances	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 653 100,00
618	Divers	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 800,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 359 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 800,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	797 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 446 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 084 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 272 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 932 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 700,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 314 200,00
657	Subventions	0,00	782 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 701 500,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 304 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	974 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 200 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 936 000,00</b>	<b>62 216 000,00</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	60 200 000,00	0,00	0,00	0,00	60 200 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 000,00	136 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 619 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 500,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 200 500,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 700,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 610 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>18 436 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	15 291 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>3 275 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 330 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 200 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 306 200,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 015 000,00
655	Contributions obligatoires	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 302 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 610 000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
748	Autres attributions et participations	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>8 964 500,00</b>	<b>1 264 700,00</b>	<b>166 000,00</b>	<b>172 700,00</b>	<b>472 500,00</b>	<b>67 600,00</b>	<b>3 630 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	21 000,00	0,00	46 600,00	65 300,00	40 050,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	357 700,00	16 000,00	87 300,00	237 300,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	100,00	14 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	150 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	13 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	151 000,00	0,00	22 500,00	111 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	10 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	100,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	50,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	2 000,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	100,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	6 760 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 082 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	50 000,00	658 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 000,00</b>	<b>196 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	6 000,00	196 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	20 000,00	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>210 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 607 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	1 897 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 555 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 950,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 600,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 760 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 082 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 448 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>298 000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>7 120 500,00</b>	<b>608 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>965 100,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	422 000,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	151 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	170 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	4 115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	1 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	353 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	965 100,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>53 730 500,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 207 600,00</b>	<b>43 282 800,00</b>	<b>160 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	154 700,00	0,00	148 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 050 000,00	0,00	0,00	433 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
613	Locations	2 126 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	190 000,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	565 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
628	Divers	4 500,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	522 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	24 979 500,00	0,00	0,00	92 155 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	20 498 500,00	0,00	0,00	16 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	2 978 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	15 000,00	0,00	7 494 800,00	43 282 800,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	39 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	4 350 000,00	0,00	0,00	1 099 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	331 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>713 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>4 180 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	35 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	668 000,00	0,00	400 000,00	3 050 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	1 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 562 000,00</b>	<b>56 250 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 634 190,00</b>	<b>14 281 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>442 818 790,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	16 300,00	0,00	0,00	272 100,00	0,00	1 188 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	805 500,00	0,00	6 715 520,00	2 009 000,00	0,00	11 167 520,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 600,00	0,00	2 386 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	20 000,00	0,00	45 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	385 000,00
618	Divers	0,00	0,00	166 000,00	0,00	0,00	367 000,00	0,00	799 600,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	208 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00	56 000,00	0,00	222 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	162 000,00	0,00	732 400,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 170,00	254 600,00	0,00	472 070,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	538 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	5 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 500,00	0,00	118 010 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294 500,00	0,00	37 593 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
651	Aides à la personne	0,00	130 000,00	15 110 000,00	0,00	74 073 000,00	580 000,00	0,00	96 986 200,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	30 956 500,00	0,00	54 504 500,00	160 000,00	0,00	136 413 600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00	0,00	2 280 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	16 000,00	0,00	1 255 500,00
657	Subventions	0,00	1 332 000,00	9 134 500,00	0,00	6 067 000,00	7 912 900,00	0,00	30 248 400,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	499 000,00	0,00	1 802 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>2 746 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 941 000,00</b>	<b>2 614 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 654 800,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	165 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
747	Participations	0,00	300 000,00	564 800,00	0,00	15 400 000,00	2 334 400,00	0,00	22 917 200,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	2 180 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	3 621 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>25 000,00</b>	<b>163 045 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>8 469 800,00</b>	<b>171 899 800,00</b>
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
651	Aides à la personne	0,00	162 375 000,00	360 000,00	8 469 800,00	171 204 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	70 000,00	0,00	0,00	95 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>77 500 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>78 370 000,00</b>
747	Participations	77 500 000,00	0,00	0,00	0,00	77 500 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	700 000,00	20 000,00	150 000,00	870 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 357 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 176 500,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>35 844 000,00</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	4 180 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 180 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 500,00	0,00	0,00	49 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 540 000,00	0,00	0,00	8 540 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 587 000,00	0,00	0,00	2 587 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	19 371 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 371 800,00
657	Subventions	230 000,00	0,00	0,00	805 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	1 055 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 002 000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 957 900,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288 400,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	549 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>710,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>321 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 283 900,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288 400,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	242 000,00	0,00	242 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	79 000,00	0,00	628 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>710,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 730 600,00</b>	<b>3 145 100,00</b>	<b>9 121 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 074 600,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	434 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 264 000,00	0,00	680 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	15 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	595 000,00	0,00	480 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	182 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	12 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	60 500,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	12 763 500,00	0,00	7 456 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 145 100,00	449 000,00	0,00	1 074 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 618 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	19 598 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 161 300,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 944 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 500,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	20 309 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 668 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 626 000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 598 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>13 712 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>310 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 349 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 760 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 804 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 181 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	3 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 233 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>6 500 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	380 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 822 200,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 349 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 760 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 804 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	4 050 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 233 200,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 850 400,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 051 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	738 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	878 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 146 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	9 544 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 724 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	624 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	25 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	39 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 051 000,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	738 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	878 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 146 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 544 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 724 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	624 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 400,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 200 000,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 Avances du Trésor</b>						
<b>5192 Avances de trésorerie</b>						
<b>51931 Lignes de trésorerie</b>						
2021900330	04/02/2021	30 000 000,00	0,00	350,00	0,00	0,00
convention du 27 mai 2021 BFC	04/02/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9622131109	12/08/2022	40 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
17046 - MIR243637EUR/0254835	23/11/2006	33 000 000,00	38 500 000,00	19 889,07	5 500 000,00	33 000 000,00
20906 - PCTM 061413	23/11/2006	8 625 000,00	11 500 000,00	0,00	2 875 000,00	8 625 000,00
<b>5194 Billets de trésorerie</b>						
<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>111 625 000,00</b>	<b>50 000 000,00</b>	<b>20 239,07</b>	<b>8 375 000,00</b>	<b>41 625 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					632 145 057,06									
1641 Emprunts en euros (total)					476 145 057,06									
10325/CRE1400-01-K	Agence Fr. de Développement	27/12/2006	29/12/2006	30/06/2007	30 000 000,00	F		3,640	3,745	EUR	T	C	O	A-1
10326/CRE 1419 01W	Agence Fr. de Développement	25/09/2007	21/09/2007	31/03/2008	40 000 000,00	F		4,040	4,163	EUR	T	C	O	A-1
10327/CRE 1434 01 T	Agence Fr. de Développement	26/09/2008	01/10/2008	31/03/2009	40 000 000,00	F		4,280	4,413	EUR	T	C	O	A-1
10328/CRE 1463-01V	Agence Fr. de Développement	09/12/2010	03/12/2010	30/06/2011	20 000 000,00	F		2,360	2,410	EUR	S	C	O	A-1
10329/CRE1531 01R	Agence Fr. de Développement	13/12/2012	21/12/2012	31/07/2013	20 000 000,00	F		2,230	2,305	EUR	S	C	O	A-1
10330/CRE 1565-01Y	Agence Fr. de Développement	10/12/2013	16/12/2013	30/06/2014	20 000 000,00	F		2,010	2,079	EUR	S	X	O	A-1
10331/CRE161001N	Agence Fr. de Développement	11/12/2014	22/12/2014	30/06/2015	20 000 000,00	F		0,753	0,838	EUR	S	C	O	A-1
10332/CRE 1634	Agence Fr. de Développement	16/12/2016	01/06/2017	30/11/2017	20 000 000,00	F		1,370	1,300	EUR	S	C	O	A-1
10333/CRE1749 01 C	Agence Fr. de Développement	12/09/2019	17/09/2019	31/03/2020	12 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10334/CRE1749 02 D	Agence Fr. de Développement	12/09/2019	17/09/2019	31/03/2020	28 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10335/CRE 1819 02 B	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	22/12/2020	30/09/2021	15 000 000,00	F		0,000	0,000	EUR	S	P	N	A-1
10336/CRE 1819 03 C	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	31/03/2021	30/09/2021	6 000 000,00	F		0,300	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10337/CRE 1819 01 A	Agence Fr. de Développement	14/12/2020	31/03/2021	30/09/2021	19 000 000,00	F		1,210	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10338/CRE 1895 01 E	Agence Fr. de Développement	29/08/2022	05/09/2022	31/01/2024	6 000 000,00	F		1,910	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10339/CRE 1895 02 F	Agence Fr. de Développement	29/08/2022	05/09/2022	31/01/2024	15 000 000,00	F		1,850	0,000	EUR	S	C	N	A-1
10410/1270023 -M2013040911	Caisse des Dépôts et Consignat	29/04/2013	31/12/2013	01/10/2015	23 697 139,24	C	LIVRET_A	1,650	1,700	EUR	S	X	O	A-1

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10412/58766 - 5172958	Caisse des Dépôts et Consignat	28/12/2016	02/10/2017	01/01/2018	5 969 223,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10522/AB057384	Caisse d'Epargne	22/12/2005	27/12/2005	25/03/2006	9 000 000,00	F		3,870	3,933	EUR	T	C	O	A-1
17047/MIN269102EUR	C.F.F.L.	30/04/2010	30/08/2010	01/12/2010	10 000 000,00	F		3,750	3,864	EUR	T	C	O	A-1
17048/MIN269089EUR	C.F.F.L.	30/04/2010	27/01/2011	01/04/2011	10 000 000,00	F		3,900	4,032	EUR	T	C	O	A-1
18001/MON541764EUR	C.F.F.L.	17/12/2021	31/12/2021	01/07/2022	10 000 000,00	F		0,750	0,000	EUR	S	C	N	A-1
18002/MON541763EUR	C.F.F.L.	17/12/2021	31/12/2021	01/07/2022	5 000 000,00	F		0,750	0,000	EUR	S	C	N	A-1
20733/MIN524339EUR	C.F.F.L.	15/01/2019	28/12/2018	01/06/2019	40 995 573,01	F		1,390	11,070	EUR	T	X	N	A-1
20734/MON533824EUR	C.F.F.L.	07/08/2020	01/09/2020	01/12/2020	28 233 121,81	F		0,290	0,000	EUR	T	X	N	A-1
50003/80129	BEI	11/04/1983	01/04/1993	01/10/1993	2 250 000,00	F		1,000	1,003	EUR	S	X	O	A-1
50004/91110	BEI	28/11/2019	01/07/2020	01/01/2021	20 000 000,00	F		0,331	0,000	EUR	S	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					156 000 000,00									
20906/20906 - PCTM 061413	CREDIT AGRICOLE CIB	13/12/2006	29/12/2006	15/01/2010	46 000 000,00	F		3,048	0,330	EUR	A	C	O	A-1
90001/17046 ESTER	DEXIA CREDIT LOCAL	01/12/2006	15/01/2007	01/01/2010	110 000 000,00	V	ESTER	3,540	0,675	EUR	M	X	O	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>632 145 057,06</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>300 135 269,16</b>					<b>36 058 826,18</b>	<b>4 019 843,57</b>	<b>0,00</b>	<b>515 303,11</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		258 510 269,16					27 683 826,18	3 550 253,57	0,00	515 303,11
10325/CRE1400-01-K	N	0,00	A-1	6 375 000,00	4,24	F		3,640	1 500 000,00	214 380,84	0,00	0,00
10326/CRE 1419 01W	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,99	F		4,040	2 000 000,00	378 693,89	0,00	0,00
10327/CRE 1434 01 T	N	0,00	A-1	12 000 000,00	5,99	F		4,280	2 000 000,00	487 979,45	0,00	0,00
10328/CRE 1463-01V	N	0,00	A-1	3 999 999,92	3,00	F		2,360	1 333 333,34	87 669,63	0,00	0,00
10329/CRE1531 01R	N	0,00	A-1	7 333 333,27	5,08	F		2,230	1 333 333,34	158 330,00	0,00	56 988,89
10330/CRE 1565-01Y	N	0,00	A-1	7 999 999,94	5,99	F		2,010	1 333 333,34	155 812,22	0,00	378,46
10331/CRE161001N	N	0,00	A-1	9 333 333,28	6,99	F		1,010	1 333 333,34	92 134,44	0,00	0,00
10332/CRE 1634	N	0,00	A-1	12 413 793,13	8,91	F		1,370	1 379 310,34	167 628,16	0,00	12 807,66
10333/CRE1749 01 C	N	0,00	A-1	9 600 000,00	11,74	F		0,300	800 000,00	28 590,00	0,00	6 710,00
10334/CRE1749 02 D	N	0,00	A-1	22 400 000,02	11,74	F		0,300	1 866 666,66	66 710,00	0,00	15 656,67
10335/CRE 1819 02 B	N	0,00	A-1	13 500 000,00	13,23	F		0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
10336/CRE 1819 03 C	N	0,00	A-1	5 400 000,00	13,23	F		0,300	400 000,00	16 120,00	0,00	3 812,50
10337/CRE 1819 01 A	N	0,00	A-1	17 100 000,01	13,23	F		1,210	1 266 666,66	205 888,22	0,00	48 694,10
10338/CRE 1895 01 E	N	0,00	A-1	6 000 000,00	14,57	F		1,910	0,00	104 731,66	0,00	48 811,11
10339/CRE 1895 02 F	N	0,00	A-1	15 000 000,00	14,57	F		1,850	0,00	253 604,16	0,00	118 194,44
10410/1270023 -M2013040911	N	0,00	A-1	11 848 569,64	7,24	C	LIVRET_A	2,900	1 579 809,28	329 781,08	0,00	73 095,16
10412/58766 - 5172958	N	0,00	A-1	3 979 482,00	8,99	F		0,000	397 948,20	0,00	0,00	0,00
10522/AB057384	N	0,00	A-1	1 350 000,00	2,98	F		3,870	450 000,00	45 714,38	0,00	483,75
17047/MIN269102EUR	N	0,00	A-1	1 833 333,17	2,66	F		3,750	666 666,68	60 173,61	0,00	3 563,47
17048/MIN269089EUR	N	0,00	A-1	2 166 666,51	3,00	F		3,900	666 666,68	75 779,16	0,00	14 783,89
18001/MON541764EUR	N	0,00	A-1	9 666 666,67	13,99	F		0,750	666 666,66	71 250,00	0,00	33 562,50
18002/MON541763EUR	N	0,00	A-1	4 833 333,33	13,99	F		0,750	333 333,34	35 625,00	0,00	16 781,25
20733/MIN524339EUR	N	0,00	A-1	29 999 999,95	11,15	F		1,390	2 666 666,68	408 660,00	0,00	30 945,80
20734/MON533824EUR	N	0,00	A-1	17 000 000,03	12,66	F		0,290	1 333 333,32	48 510,55	0,00	3 700,57
50003/80129	N	0,00	A-1	43 424,97	0,25	F		1,000	43 424,98	217,12	0,00	0,00
50004/91110	N	0,00	A-1	17 333 333,32	12,49	F		0,331	1 333 333,34	56 270,00	0,00	26 332,89

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		41 625 000,00					8 375 000,00	469 590,00	0,00	0,00
20906/20906 - PCTM 061413	N	0,00	A-1	8 625 000,00	2,04	F		0,000	2 875 000,00	0,00	0,00	0,00
90001/17046 ESTER	N	0,00	A-1	33 000 000,00	6,00	V	ESTER	1,403	5 500 000,00	469 590,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>300 135 269,16</b>					<b>36 058 826,18</b>	<b>4 019 843,57</b>	<b>0,00</b>	<b>515 303,11</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	300 135 269,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 €		26/06/2019
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	Frais d'études , frais d'insertions (non suivis de travaux)	5	26/06/2019
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens immobiliers ou d'installations	30	26/06/2019
L	Subventions d'équipements versées pour financement projets d'infrastructures d'intérêt national	40	26/06/2019
L	Plantations	20	26/06/2019
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/06/2019
L	Bâtiments	30	26/06/2019
L	Bâtiments légers, abris	10	26/06/2019
L	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	20	26/06/2019
L	Construction sur sol d'autrui	20	26/06/2019
L	Matériel technique scolaire	10	26/06/2019
L	Matériels roulants de voirie	5	26/06/2019
L	Autres matériels et outillage de voirie	10	26/06/2019
L	Autres matériels techniques	10	26/06/2019
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	10	26/06/2019
L	Equipements sportifs	10	26/06/2019
L	Equipements de cuisine	10	26/06/2019
L	Autres installations générales, agencements, aménagements divers	20	26/06/2019
L	Autres matériels de transport (voitures, camions, vélos, motos...)	5	26/06/2019
L	Matériel informatique	5	26/06/2019
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	26/06/2019
L	Mobilier	10	26/06/2019
L	Matériel de téléphonie	5	26/06/2019
L	Autres immobilisations	10	26/06/2019
L	Matériels audio, vidéo, photographiques	5	26/06/2019
L	Matériels d'hygiène et de santé	5	26/06/2019
L	Subventions reçues / bâtiments départementaux	30	26/06/2019
L	Subventions reçues / équipements sportifs départementaux	10	26/06/2019
L	Subventions reçues / bâtiments légers départementaux	10	26/06/2019
L	Subventions reçues / équipements mobiliers départementaux	10	26/06/2019



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	0,00		5 487 100,00	5 487 100,00	0,00	5 487 100,00
<b>Provisions pour litiges</b>	0,00		1 130 400,00	1 130 400,00	0,00	1 130 400,00
Contentieux en cours	0,00	26/12/2012	533 000,00	533 000,00	0,00	533 000,00
Contentieux en cours	0,00	29/12/2017	597 400,00	597 400,00	0,00	597 400,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	0,00		4 356 700,00	4 356 700,00	0,00	4 356 700,00
Délibération SP 15/12/21 Reclassement	0,00		4 356 700,00	4 356 700,00	0,00	4 356 700,00
<b>Dépréciations (3)</b>	0,00		13 160 300,00	13 160 300,00	0,00	13 160 300,00
<b>- des immobilisations</b>	0,00		764 900,00	764 900,00	0,00	764 900,00
Dépréciation de titres de participation	0,00	31/12/2013	764 900,00	764 900,00	0,00	764 900,00
<b>- des stocks et encours</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>- des comptes de tiers</b>	0,00		12 395 400,00	12 395 400,00	0,00	12 395 400,00
Délibération SP 15/12/21 Correction erreurs	0,00		11 467 000,00	11 467 000,00	0,00	11 467 000,00
Déclaration de créances sur organismes en cessation d'activité	0,00	30/12/2011	928 400,00	928 400,00	0,00	928 400,00
<b>- des comptes financiers</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>18 647 400,00</b>	<b>18 647 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 647 400,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour litiges</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>- des immobilisations</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>- des stocks et encours</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>18 647 400,00</b>	<b>18 647 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 647 400,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>22 653,88</b>	<b>22 653,88</b>	<b>679,63</b>	<b>0,00</b>
SIDR - Corbeille d'or	31/03/1994	22 653,88	22 653,88	679,63	0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>13 769 361,27</b>	<b>793 750,00</b>		
CROS	27/01/1988	56 306,59	0,00		
ASP Dispositif "Pass Jeunes" FDAJ	25/02/2009	157 424,13	0,00		
ASP Dispositif "prêts ADEN"	20/06/2008	1 896 456,14	700 000,00		
SOFIDER - Fonds de garantie habitat social	26/08/1987	152 449,02	0,00		
SOFODOM - Fonds de garantie habitat social	24/09/1993	4 154 235,72	0,00		
AGPSH - Fonds de garantie habitat social	26/04/1986	1 829 388,21	0,00		
SOFODOM - Fonds de garantie mini entreprise	20/03/1986	30 489,80	0,00		
Maitre Badat Houssen Sulliman	08/02/2012	389 399,70	0,00		
SOFIDER - Fonds de garantie LEADER 2014-2020	08/11/2017	650 000,00	0,00		
CAF REUNION - Avance de tresorerie - rsa plus	05/07/2020	3 000 000,00	0,00		
SMEP SCOT DU GD SUD - Apport en tresorerie remboursable à titre execeptionnel - FEADER 2014-2022	25/08/2021	400 000,00	0,00		
Avance de tresorerie aux porteurs de projets - PDRR 2014/2020	28/09/2016	643 011,96	0,00		
IRSP OI CFA - Apport en fonds associatif	18/11/2020	128 950,00	0,00		
SMP - Avance de tresorerie	23/03/2022	281 250,00	93 750,00		



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.1</b>

**B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					66 989 401,06	37 697 459,91										852 681,85	2 439 574,17	
ALEFPA	2012	X	961632/1213411/Construction FAO Gernez Rieux (30 places)	Caisse des Depots et Consign.	399 120,00	224 856,45	9,57	T	F		0,000	F		0,766	A-1	EUR	6 661,37	20 105,23
APAJH	2010	C	961436/1180510/Extension FAO Jean Clermont	Caisse des Depots et Consign.	3 353 132,50	2 599 022,64	29,65	T	F		0,000	F		0,813	A-1	EUR	83 407,91	87 362,10
APAJH	2018	P	962003/1319788/FAO ET FAM	Caisse des Depots et Consign.	1 284 408,86	1 103 395,25	15,82	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,468	A-1	EUR	20 285,66	50 023,31
ASS. ST.FRANCOIS D'ASSISES	2007	P	94604/2007.10.068/Extension et délocalisation de l'EPHAD	Caisse d'Epargne	5 087 556,00	2 923 962,00	11,81	A	F		0,460	F		0,000	E-6	EUR	0,00	194 596,03
ASS. ST.FRANCOIS D'ASSISES	2011	C	961426/1180046/EHPAD Saint-François	Caisse des Depots et Consign.	4 083 159,00	2 483 921,73	18,15	T	F		0,000	F		0,786	A-1	EUR	76 459,82	136 105,30
Assoc.Résidence La Miséricorde	2011	X	961421/1179864/EHPA La Miséricorde-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	815 903,50	598 551,48	19,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	9 935,96	29 477,46
Assoc.Résidence La Miséricorde	2011	C	961422/1179865/EHPA La Miséricorde-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	375 000,00	292 951,65	29,65	T	F		0,000	F		0,813	A-1	EUR	9 401,42	9 847,12

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Associat. Frédéric Levavasseur	2005	C	962688/1053663/Opération MAS TAN ROUGE	Caisse des Depots et Consign.	1 520 000,00	266 000,00	3,24	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,373	A-1	EUR	3 542,63	76 000,00
Fondation Père Favron	2010	C	961346/1175682/Prêt PLS Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	7 100 000,00	4 259 999,96	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	70 716,00	236 666,67
Fondation Père Favron	2010	C	961347/1175683/Travaux des locaux de l'AEJR	Caisse des Depots et Consign.	1 000 000,00	600 000,16	17,82	T	F		0,000	F		0,778	A-1	EUR	18 291,58	33 333,32
Fondation Père Favron	2010	C	961348/1175684/Prêt PLS Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	6 100 000,00	3 660 000,04	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	60 756,00	203 333,33
Fondation Père Favron	2010	C	961349/1175686/PEX.PHARE - Prêt Père Favron-Entre-Deux	Caisse des Depots et Consign.	1 350 000,00	810 000,00	17,82	T	F		0,000	F		0,778	A-1	EUR	24 693,63	45 000,00
Fondation Père Favron	2006	C	961087/1063711/Père Favron - IMS à Saint-Jose	Caisse des Depots et Consign.	1 298 000,00	330 064,92	8,91	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 950,97	36 673,88
Fondation Père Favron	2011	C	962757/1199915/Extension réhabilitation de l'EHPAD Les lataniers	Caisse des Depots et Consign.	2 300 000,00	1 456 666,52	18,74	T	F		0,000	F		0,932	A-1	EUR	53 226,59	76 666,68
Fondation Père Favron	2009	C	96406/90018948469/Construction foyer d'accueil à Bois d'Olives	Caisse Reg.de Credit Agricole	865 000,00	461 338,00	16,77	A	F		5,012	F		4,940	A-1	EUR	23 106,63	28 833,00
Fondation Père Favron	2013	P	1/CRE 1511 01 N/Reconstruction FAM "Les 3 cascades"	AFD (ex CCCE et ex CFD)	5 000 000,00	2 633 831,32	7,99	S	F		2,713	F		2,670	A-1	EUR	68 337,47	299 488,39
Fondation Père Favron	2011	C	961512/1199914/Extension réhabilitation de l'EHPAD Les lataniers	Caisse des Depots et Consign.	6 800 000,00	4 306 666,63	18,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,660	A-1	EUR	71 490,67	226 666,67
Fondation Père Favron	2011	C	959170/MON275690EUR/Construction EHPAD Ravine Blanche	Credit Local de France	6 480 000,00	4 050 000,00	18,65	T	F		4,446	F		4,310	A-1	EUR	173 430,09	216 000,00
IRSAM	2014	X	962065/5038078/FAM Paille en Queue et FAO Barre D'Jour	Caisse des Depots et Consign.	6 552 764,00	4 518 055,87	12,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	72 740,70	315 220,39
IRSAM	2006	P	960795/MIN242274EUR/FAM Les cascavelles	CFFL	5 225 357,20	118 175,29	0,00	T	F		4,350	F		4,220	A-1	EUR	1 246,75	118 175,29

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					<b>773 722 322,33</b>	<b>551 421 398,06</b>										<b>4 539 256,02</b>	<b>25 286 277,54</b>	
S.H.L.M.R.	2007	X	961168/1095817/Prêt construction 50 LLS Vincennes-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	248 254,00	207 749,76	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 038,75	5 125,48
S.H.L.M.R.	2007	X	961169/1095818/Prêt construction 50 LLS -Vincennes - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	860 223,20	654 814,51	26,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 274,07	22 712,66
S.H.L.M.R.	2009	X	961238/1146223/Prêt construction Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 789,20	125 846,57	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 384,31	3 221,96
S.H.L.M.R.	2009	X	961239/1146225/Prêt foncier Aurore 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 034 128,00	787 099,80	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 658,10	27 345,53
S.H.L.M.R.	2009	X	961240/1146738/Prêt construction Aurore 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	211 910,00	174 542,09	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 919,97	4 468,67
S.H.L.M.R.	2009	X	961241/1146740/Prêt construction le PARVIS 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 359 643,50	1 034 857,53	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 383,44	35 953,16
S.H.L.M.R.	2010	X	961259/1150682/Prêt construction 28 PLS Fréquence	Caisse des Depots et Consign.	660 864,40	552 411,12	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 076,52	15 642,43
S.H.L.M.R.	2010	X	961260/1150683/Horloge - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	143 434,80	127 301,82	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 400,32	2 550,76
S.H.L.M.R.	2009	X	961265/1150878/Prêt construc 19 LLTS Les Haubans-ZAC Roquefeuil	Caisse des Depots et Consign.	246 006,00	202 625,64	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 228,88	5 187,67
S.H.L.M.R.	2009	X	961266/1150882/Prêt construction 19 LLTS Les Haubans-ZAC Roquef.	Caisse des Depots et Consign.	790 600,00	601 744,76	27,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 619,19	20 905,90
S.H.L.M.R.	2009	X	961268/1151135/Prêt construction AVRY 20LLS	Caisse des Depots et Consign.	128 466,40	108 200,30	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 190,20	2 309,02
S.H.L.M.R.	2009	X	961269/1151137/Prêt construction .27 LLTS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	896 019,20	696 727,88	27,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 664,01	21 383,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2009	X	961218/1138232/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	273 636,40	242 224,92	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 664,48	5 007,20
S.H.L.M.R.	2009	X	961219/1138233/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	1 304 572,80	1 072 480,98	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 797,29	31 597,86
S.H.L.M.R.	2009	X	961220/1139315/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	120 757,50	99 883,25	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 098,72	2 201,97
S.H.L.M.R.	2009	X	961221/1139316/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	660 819,00	499 827,42	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 498,10	15 999,85
S.H.L.M.R.	2009	X	961228/1141396/Prêt construction 40 LLTS Molina 2	Caisse des Depots et Consign.	127 625,00	101 135,89	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	303,41	2 588,60
S.H.L.M.R.	2009	X	961229/1141402/Prêt construction 24 LLTS Chemin Kerbel	Caisse des Depots et Consign.	428 454,00	309 902,40	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	929,71	11 036,49
S.H.L.M.R.	2009	X	961232/1144402/Const.de 24 LLTS Chemin Kerbel LES AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	219 681,00	182 681,09	28,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 009,49	5 382,22
S.H.L.M.R.	2009	X	961233/1144582/Prêt Foncier Chantilly (ex Mazagran) -77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 437,00	44 142,81	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	485,57	912,51
S.H.L.M.R.	2009	X	961234/1145611/Prêt construction Chantilly (ex Mazagran) 77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 200,40	66 559,70	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	199,68	1 656,25
S.H.L.M.R.	2009	X	961235/1145612/Prêt foncier Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	555 062,80	414 221,18	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 242,66	14 203,14
S.H.L.M.R.	2012	X	962809/1235649/Prêt construction 101LLS-Bois Joli Coeur	Caisse des Depots et Consign.	332 253,00	268 980,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 958,78	5 072,96
S.H.L.M.R.	2012	X	962810/1235650/Prêt foncier Carré Vert Lagon 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 637 497,50	1 258 675,93	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 845,44	33 029,94
S.H.L.M.R.	2010	X	961288/1154086/Prêt construction 27 LLTS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	147 588,20	134 227,77	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 476,51	2 689,54
S.H.L.M.R.	2010	X	961289/1154087/Prêt construction 35 LLS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	917 880,40	781 961,83	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 601,58	22 142,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961472/1186568/Prêt construction Les Makes II-11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	124 125,00	102 963,18	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	308,89	3 174,32
S.H.L.M.R.	2011	X	961473/1186581/Prêt foncier Auteuil-71 LLS Vauban-Ruisseau	Caisse des Depots et Consign.	36 491,70	32 013,51	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,04	734,95
S.H.L.M.R.	2011	X	961474/1186774/Prêt construction Auteuil-71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	282 831,20	234 611,86	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	703,84	7 233,00
S.H.L.M.R.	2011	X	961475/1186998/Prêt foncier Auteuil - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	81 975,20	71 874,82	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	215,62	1 650,07
S.H.L.M.R.	2011	X	961476/1187003/Prêt construction Auteuil-24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	186 995,60	155 027,62	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	465,08	4 779,44
S.H.L.M.R.	2010	X	961290/1154088/Prêt construction 35 LLS Mamzelle Renette	Caisse des Depots et Consign.	26 038,00	22 550,15	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	67,65	531,45
S.H.L.M.R.	2010	X	961291/1154089/Prêt construction JACINTHE37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	199 156,00	161 769,47	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	485,31	5 161,38
S.H.L.M.R.	2013	X	962817/1255595/ Prêt Construction VUD le guillaume 64 lls	Caisse des Depots et Consign.	88 335,90	75 937,03	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	227,81	1 699,22
S.H.L.M.R.	2013	X	962818/1255597/Prêt Foncier MARE A CITRONS 22 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	432 396,30	354 102,08	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 062,31	10 559,61
S.H.L.M.R.	2010	X	961298/1156114/Prêt construction JACINTHE -37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	111 860,40	101 864,73	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 120,51	2 041,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961299/1156115/Prêt construction 16 log.Fleur d'Eau-	Caisse des Depots et Consign.	421 914,00	352 763,16	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 880,39	9 989,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961304/1158219/Prêt construction Boucan Launay 2-St-Denis	Caisse des Depots et Consign.	408 125,60	371 656,11	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 088,22	7 446,91
S.H.L.M.R.	2010	X	961305/1158220/Prêt construction .Boucan Launay 2-St-Denis	Caisse des Depots et Consign.	2 155 611,60	1 802 311,30	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	19 825,42	51 035,40
S.H.L.M.R.	2010	X	961306/1158226/CIDOM - Saints Patrons 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	378 415,20	281 117,76	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 092,30	5 632,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961307/1158229/Casamance - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 919 083,60	1 286 712,42	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 153,84	36 435,38
S.H.L.M.R.	2010	X	961308/1158230/Prêt foncier Hera-85LLTS ZAC Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	130 305,80	118 661,87	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 305,28	2 377,64
S.H.L.M.R.	2010	X	961309/1158231/Prêt construction Hera-85 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	193 293,20	161 612,84	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 777,74	4 576,33
S.H.L.M.R.	2010	X	961310/1158234/Prêt construction Bogalet-Rue des Serpentes	Caisse des Depots et Consign.	66 759,00	57 879,77	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	173,64	1 364,08
S.H.L.M.R.	2010	X	961311/1158235/Prêt foncier Le Vargas 3 - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	88 125,00	71 660,10	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	214,98	2 286,37
S.H.L.M.R.	2010	X	961312/1158431/Prêt construction Le Vargas 3- 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	400 720,80	364 912,98	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 014,04	7 311,80
S.H.L.M.R.	2010	X	961313/1158432/Prêt construction Fleur d'Eau-16 log.urgence	Caisse des Depots et Consign.	1 620 078,00	1 354 550,56	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 900,06	38 356,32
S.H.L.M.R.	2010	X	961318/1159018/Prêt foncier La Forge - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	176 866,80	153 449,35	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	460,35	3 616,41
S.H.L.M.R.	2010	X	961319/1159019/Prêt construction La Forge - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	522 176,80	424 910,64	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 274,73	13 557,10
S.H.L.M.R.	2011	X	961468/1186201/Prêt construction Les Makes II-11 LLS	Caisse des Depots et Consign.	909 851,10	780 632,10	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 586,95	21 268,67
S.H.L.M.R.	2011	X	961471/1186567/Prêt foncier Les Makes II-11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	218 986,20	190 310,81	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 093,42	5 185,10
S.H.L.M.R.	2010	X	961406/1179167/Prêt construction Dukeline-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	793 357,80	674 025,13	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 414,28	19 086,13
S.H.L.M.R.	2010	X	961408/1179295/Prêt foncier Cap Austral 51 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	167 172,90	144 051,29	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	432,15	3 394,92
S.H.L.M.R.	2010	X	961409/1179334/Prêt construction Cap Austral 51 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	327 744,30	264 889,07	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	794,67	8 451,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961320/1159115/Prêt foncier Andromède-69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	109 961,20	100 195,54	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 102,15	2 007,63
S.H.L.M.R.	2010	X	961321/1159119/Prêt construction Andromède-69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	248 412,80	212 266,26	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 334,93	6 010,67
S.H.L.M.R.	2010	X	961322/1159549/Prêt foncier Andromède-26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	68 388,40	55 390,62	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	166,17	1 378,32
S.H.L.M.R.	2010	X	961323/1159550/Prêt construction Andromède-26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 810,00	76 738,58	27,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	230,22	2 631,27
S.H.L.M.R.	2010	X	961350/1176147/Prêt foncier Calveen - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	502 878,40	406 734,20	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 220,20	12 977,17
S.H.L.M.R.	2010	X	961351/1176175/Prêt construction Calveen-43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	259 876,60	224 097,62	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	672,29	5 281,41
S.H.L.M.R.	2010	X	961352/1176204/Prêt foncier ZAC Fayard-71LLS	Caisse des Depots et Consign.	92 571,60	83 750,86	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	921,26	1 678,12
S.H.L.M.R.	2010	X	961353/1176205/Prêt construction ZAC Fayard-71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	358 160,80	304 379,30	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 348,17	8 619,00
S.H.L.M.R.	2010	X	961354/1176215/Casamance - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	87 252,90	52 392,70	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	157,18	1 234,76
S.H.L.M.R.	2010	X	961355/1176234/Kalou Pilé - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	198 676,20	112 504,92	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	337,52	3 589,56
S.H.L.M.R.	2010	X	961356/1176264/Prêt foncier-Les Azalées 1-19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	583 997,10	503 594,24	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 510,78	11 868,42
S.H.L.M.R.	2010	X	961357/1176270/Prêt construction - Les Azalées 1 - 19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	526 691,70	425 994,70	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 277,99	13 591,69
S.H.L.M.R.	2010	X	961358/1176276/Prêt foncier Les Azalées II-18 ILLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 620,20	84 148,24	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	252,44	1 983,16
S.H.L.M.R.	2010	X	961359/1176282/Prêt construction-Les Azalées II-18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	165 530,00	133 831,93	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	401,50	4 270,01

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2010	X	961360/1176344/Prêt foncier ZAC Fayard-53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 047,10	211 867,09	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 330,54	4 245,20
S.H.L.M.R.	2010	X	961361/1176359/Prêt construction ZAC Fayard - 53LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 131 823,20	962 296,96	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 585,27	27 249,02
S.H.L.M.R.	2010	X	961362/1176372/Prêt foncier-Ravine Daniel 51LLTS	Caisse des Depots et Consign.	281 155,60	254 511,25	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 799,62	5 099,67
S.H.L.M.R.	2010	X	961363/1176452/Prêt construction Ravine Daniel-51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	517 212,80	439 743,85	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 837,18	12 452,07
S.H.L.M.R.	2010	X	961364/1176463/Prêt foncier Marjolaine-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	181 700,40	156 625,06	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	469,88	3 691,25
S.H.L.M.R.	2010	X	961365/1176536/Prêt construction Marjolaine-14LLS	Caisse des Depots et Consign.	966 971,20	781 801,58	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 345,40	24 943,98
S.H.L.M.R.	2010	X	961368/1176596/Kalou Pilé - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	156 531,60	135 742,68	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 493,17	2 806,04
S.H.L.M.R.	2010	X	961369/1176597/Badera - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	543 552,80	439 008,64	28,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 829,10	12 934,25
S.H.L.M.R.	2010	X	961376/1177072/Prêt foncier Chemin Pavé-12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	352 032,20	318 529,13	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 503,82	6 382,40
S.H.L.M.R.	2010	X	961377/1177081/Prêt construction12 LLTS Chemin Pavé-RHI B. Rouge	Caisse des Depots et Consign.	1 163 566,80	988 845,35	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 877,30	28 000,78
S.H.L.M.R.	2010	X	961398/1178904/Prêt construction LES PALMES 45 LLTS ACQ VEFA	Caisse des Depots et Consign.	289 459,80	248 217,75	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	744,65	5 849,85
S.H.L.M.R.	2010	X	961400/1178909/Prêt construction LES PALMES 45 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	312 706,40	251 512,16	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	754,54	8 024,69
S.H.L.M.R.	2010	X	961405/1179137/Prêt foncier DUKELINE-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	229 564,50	207 654,55	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 284,20	4 160,80
S.H.L.M.R.	2011	X	961461/1183890/Prêt foncier LIVERPOOLI-31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	250 030,80	219 514,67	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,54	5 039,51



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961462/1183898/Prêt construction Liverpool - 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 186 284,00	984 786,46	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 954,36	30 360,61
S.H.L.M.R.	2011	X	961463/1183988/Prêt foncier Les Makes II-11 LLS	Caisse des Depots et Consign.	434 050,40	380 784,68	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 142,36	8 741,86
S.H.L.M.R.	2007	X	961127/1088353/Prêt construction 28 PLS FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	161 306,80	119 927,22	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	599,64	4 492,35
S.H.L.M.R.	2007	X	961128/1088354/Prêt construction 28 PLS - FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	940 877,60	640 088,28	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 200,44	29 954,92
S.H.L.M.R.	2007	X	961129/1088372/Prêt construction 16 LLS HARBOUR	Caisse des Depots et Consign.	170 745,00	127 150,27	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	635,75	4 762,92
S.H.L.M.R.	2007	X	961130/1088373/Prêt construction 16 LLS Harbour Ruelle Marcadet	Caisse des Depots et Consign.	1 117 984,00	765 167,18	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	3 825,84	35 808,37
S.H.L.M.R.	2007	X	961117/1087313/Prêt construction MONDEO 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	117 901,80	91 896,17	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 194,65	3 207,76
S.H.L.M.R.	2007	X	961118/1087317/Prêt construction 30 LLS gare routière - ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	402 928,40	288 113,48	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 745,48	12 654,62
S.H.L.M.R.	2007	X	961119/1087393/Prêt construction 20 LLTS Petite France-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	110 334,20	85 997,76	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 117,97	3 001,87
S.H.L.M.R.	2007	X	961120/1087399/Prêt construction 20 LLTS Petite France -ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	773 054,40	552 775,70	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	7 186,08	24 279,21
S.H.L.M.R.	2015	X	962855/5111270/Semiramis - 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 631,80	79 119,28	44,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	237,36	1 606,61
S.H.L.M.R.	2011	X	961447/1183106/Prêt foncier Ravine Blanche (Ancora)55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	100 177,20	92 133,17	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 013,47	1 790,51
S.H.L.M.R.	2011	X	961448/1183111/Prêt construction Ravine Blanche (Ancora)	Caisse des Depots et Consign.	189 596,10	165 081,75	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 815,90	4 497,73
S.H.L.M.R.	2011	X	961449/1183119/Prêt foncier-L'Etang-20 LLS-CD 13	Caisse des Depots et Consign.	84 195,00	73 964,91	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	221,90	1 698,05

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2011	X	961450/1183132/Prêt construction L'Etang - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	151 737,00	126 010,91	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	378,03	3 884,87
S.H.L.M.R.	2011	X	961451/1183274/Prêt foncier Joseph Jeannette-34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	146 449,00	134 506,39	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 479,57	2 613,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961452/1183275/Prêt construction Joseph Jeannette 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	548 449,80	476 887,50	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 245,76	12 993,01
S.H.L.M.R.	2011	X	961453/1183318/Prêt foncier Salinée-73 LLS-impasse Girimbelles	Caisse des Depots et Consign.	80 487,40	70 663,95	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	211,99	1 622,27
S.H.L.M.R.	2011	X	961454/1183320/Prêt construction Salinée-73 LLS	Caisse des Depots et Consign.	307 958,80	255 650,13	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	766,95	7 881,60
S.H.L.M.R.	2011	X	961455/1183333/Prêt foncier Le César-41 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	327 205,20	277 190,02	38,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 049,09	5 729,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961456/1183344/Prêt construction Le César-41 LLTS-VEFA	Caisse des Depots et Consign.	630 948,80	498 083,66	28,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 478,92	14 674,74
S.H.L.M.R.	2011	X	961457/1183461/Prêt foncier Charcot Justy - 39 LLS	Caisse des Depots et Consign.	118 066,80	96 776,99	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,33	2 342,84
S.H.L.M.R.	2011	X	961458/1183470/Prêt construction Charcot (Justy)-39 LLS	Caisse des Depots et Consign.	219 898,00	167 676,46	28,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	503,03	5 542,74
S.H.L.M.R.	2011	X	961459/1183606/Prêt foncier Le Verger (Charlotte)-21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	93 000,00	56 963,60	13,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	626,60	3 785,86
S.H.L.M.R.	2005	X	961040/1038282/Prêt construction MONTREUIL-STDENIS	Caisse des Depots et Consign.	331 863,00	217 478,83	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 609,75	11 693,42
S.H.L.M.R.	2005	X	961046/1039844/Prêt construction 10 LLTS-Orangerie-	Caisse des Depots et Consign.	566 123,00	398 885,47	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 786,63	17 765,46
S.H.L.M.R.	2005	X	961047/1039846/Prêt construction ORANGERIE18 log.	Caisse des Depots et Consign.	173 477,60	122 208,60	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 466,50	5 442,90
S.H.L.M.R.	2005	X	961048/1039849/Prêt construction 36 log. DAMASKIN ST-DENIS	Caisse des Depots et Consign.	120 405,00	84 780,26	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 017,36	3 775,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2005	X	961050/1040840/Prêt construction 10 LLS Veloutier-Palissade	Caisse des Depots et Consign.	379 238,40	263 393,31	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 160,72	11 730,94
S.H.L.M.R.	2005	X	961051/1040841/ACQUIS.FONC.MONTREUIL-55 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	840 136,00	532 260,02	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	6 387,12	28 618,60
S.H.L.M.R.	2005	X	961052/1043158/Acquisition foncière PELAGOS-87 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	311 604,60	218 008,96	19,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 616,11	9 709,63
S.H.L.M.R.	2005	X	961054/1043770/Prêt construction 11 LLS ILE DE FRANCE	Caisse des Depots et Consign.	461 287,40	319 492,78	19,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 833,91	14 229,49
S.H.L.M.R.	2005	X	961061/1049371/Prêt construction 26 log. VODISSE-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	388 438,20	246 053,18	17,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 567,77	12 061,56
S.H.L.M.R.	2006	X	961065/1053046/Prêt construction log.Gare routière-LECONARDEL	Caisse des Depots et Consign.	58 398,20	37 609,14	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	376,09	2 001,12
S.H.L.M.R.	2006	X	961066/1053148/Prêt construction 71 log.PIERRE BOULANGER 2	Caisse des Depots et Consign.	82 498,00	49 585,00	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	495,85	2 766,03
S.H.L.M.R.	2006	X	961069/1053161/Prêt construction 43 LLS SEXTANT	Caisse des Depots et Consign.	136 692,00	82 158,04	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	821,58	4 583,07
S.H.L.M.R.	2006	X	961070/1053162/Prêt construction 56 LLTS ST COEUR-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	48 314,20	35 950,19	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	359,50	1 199,40
S.H.L.M.R.	2003	X	960982/1016878/Prêt locatif Bec rose - 16LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 316,20	137 469,33	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 649,63	9 122,71
S.H.L.M.R.	2003	X	960986/1018622/Prêt foncier TUITUIT - 18LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 325,40	46 561,71	17,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	558,74	2 943,68
S.H.L.M.R.	2003	X	960989/1021170/Prêt construction Coix du Sud -36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	181 738,60	100 752,74	17,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 209,03	6 369,70
S.H.L.M.R.	2004	X	961002/1026583/Berbéris - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	174 981,60	104 677,36	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 256,13	5 895,82
S.H.L.M.R.	2004	X	961006/1027077/Prêt construction 47 log.centre ville ST ANdré	Caisse des Depots et Consign.	322 840,40	208 686,00	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 504,23	9 844,38

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2004	X	961019/1028664/Prêt construction PELAGOS 87 log.	Caisse des Depots et Consign.	244 832,80	159 390,27	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 912,68	7 518,95
S.H.L.M.R.	2004	X	961033/1036225/Prêt construction 12 LLTS KARITI Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	650 326,80	419 983,34	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	7 139,72	22 845,36
S.H.L.M.R.	2007	X	961109/1085480/Prêt construction 54 LLTS La rivière	Caisse des Depots et Consign.	297 231,60	167 906,03	15,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 518,59	11 319,86
S.H.L.M.R.	2013	X	961735/1239975/Prêt construction 92 LLS Bourbon Pointu (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	473 311,20	397 772,46	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 193,32	9 131,86
S.H.L.M.R.	2013	X	961736/1239976/Prêt foncier Tamarina 88 LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	448 974,00	356 713,60	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 070,14	10 997,35
S.H.L.M.R.	2013	X	961737/1239977/Prêt construction 88 LLS Tamarina (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	881 581,20	766 424,37	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 299,27	17 150,02
S.H.L.M.R.	2013	X	961738/1239978/Prêt foncier 20 LLTS Pente Mandarines	Caisse des Depots et Consign.	619 529,20	513 087,36	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 539,26	15 300,68
S.H.L.M.R.	2014	X	962007/5019036/Bilinbi - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	265 785,38	242 018,68	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 662,21	4 432,12
S.H.L.M.R.	2014	X	962008/5019037/Bilinbi - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	438 365,85	383 279,87	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 216,08	9 696,83
S.H.L.M.R.	2014	X	962009/5019041/Fleur de Café - 41 LLS	Caisse des Depots et Consign.	56 517,30	51 463,49	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	566,10	942,46
S.H.L.M.R.	2014	X	962010/5019042/Fleur de Café - 41 LLS	Caisse des Depots et Consign.	79 373,78	69 399,50	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	763,39	1 755,78
S.H.L.M.R.	2014	X	962017/5021877/Fleur de café - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	684 625,40	598 593,92	32,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 584,53	15 144,19
S.H.L.M.R.	2014	X	962018/5021878/Fleur de café - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	526 208,40	479 154,52	42,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 270,70	8 774,81
S.H.L.M.R.	2007	X	961111/1086148/Prêt construction 12 LLTS gare routière 3	Caisse des Depots et Consign.	238 141,40	171 512,74	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	2 229,67	7 533,24

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2007	X	961112/1086159/Prêt construction de 15 LLS Mondeo -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	48 146,00	37 558,71	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	488,26	1 311,04
S.H.L.M.R.	2007	X	961113/1086245/Prêt construction 15 LLS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	489 280,40	350 421,78	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	4 555,48	15 391,35
S.H.L.M.R.	2007	X	961114/1086247/Prêt construction 24 LLTS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	72 155,80	56 181,27	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	730,36	1 961,08
S.H.L.M.R.	2011	X	961481/1189111/Prêt foncier Roméo-48 LLS-Rue Mitterand	Caisse des Depots et Consign.	158 898,60	139 486,60	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	418,46	3 202,26
S.H.L.M.R.	2013	X	961727/1239486/Prêt construction Carré Vert Lagon 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	202 738,20	176 255,46	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	528,77	3 944,01
S.H.L.M.R.	2013	X	961728/1239487/Prêt foncier Les Joncs (VEFA)-44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	65 796,00	54 491,54	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	163,48	1 624,98
S.H.L.M.R.	2013	X	961729/1239493/Prêt construction LES JONCS(VEFA)-44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	165 292,40	143 198,62	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 575,18	2 782,91
S.H.L.M.R.	2013	X	961730/1239494/Prêt foncier 92 LLS Bourbon Pointu (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	531 571,60	435 861,82	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 794,48	11 875,25
S.H.L.M.R.	2013	X	961886/1250531/Prêt construction OUETTE DE LA REUNION 60LLS	Caisse des Depots et Consign.	211 588,80	183 306,82	40,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 016,38	3 562,37
S.H.L.M.R.	2013	X	961887/1250599/Prêt Foncier La Citerne 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	461 430,40	378 349,57	30,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 161,85	10 308,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961888/1250600/Prêt foncier Albizia - 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	249 970,20	230 083,67	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 530,92	4 213,55
S.H.L.M.R.	2013	X	961889/1250617/Prêt construction Albizia - 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	543 264,00	480 169,97	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 281,87	12 148,11
S.H.L.M.R.	2013	X	961910/1254352/Prêt Construction La Citerne 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	354 245,60	312 476,19	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 437,24	5 893,28
S.H.L.M.R.	2013	X	961911/1254362/Prêt foncier CATLEYA (Rivière des Roches 1)	Caisse des Depots et Consign.	809 506,80	680 914,58	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 490,06	17 868,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961786/1241419/Terrain Bénard - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	505 222,20	435 461,91	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 306,39	9 503,03
S.H.L.M.R.	2013	X	961787/1241421/Prêt construction YLAN YLANG 96 LLTS - llôt 3	Caisse des Depots et Consign.	1 147 467,00	976 960,38	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 930,88	28 207,95
S.H.L.M.R.	2013	X	961788/1241472/Prêt construction- YLAN YLANG 96 LLTS - llôt 3	Caisse des Depots et Consign.	392 985,30	359 622,99	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 955,85	6 585,82
S.H.L.M.R.	2013	X	961789/1241473/Prêt foncier Mazambroun VEFA - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	895 515,30	786 842,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 655,26	19 906,80
S.H.L.M.R.	2013	X	961807/1242843/Prêt construction Mazambroun VEFA - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	95 151,80	84 371,31	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	253,11	1 841,22
S.H.L.M.R.	2013	X	961808/1242854/Prêt foncier NOORAH 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	285 524,20	242 905,29	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	728,72	7 013,45
S.H.L.M.R.	2013	X	961809/1242957/Prêt foncier RESIDENCE DE LA MER 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	674 910,40	622 685,56	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 849,54	11 403,32
S.H.L.M.R.	2013	X	961810/1242958/Prêt construction RESIDENCE DE LA MER 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 390 790,80	1 232 171,02	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 553,88	31 173,45
S.H.L.M.R.	2013	X	961811/1243056/Prêt foncier TERRE ROUGE VEFA 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	288 249,60	239 281,30	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	717,84	5 221,81
S.H.L.M.R.	2013	X	961812/1243058/ Prêt construction TERRE ROUGE VEFA 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	656 082,00	522 225,26	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 566,68	15 078,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961823/1243391/Prêt Const. Morlon-16 LLTS-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	266 058,40	230 660,70	41,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	691,98	5 161,42
S.H.L.M.R.	2013	X	961824/1243417/Prêt construction Le Nadir - 17 LLS	Caisse des Depots et Consign.	501 172,80	413 910,70	31,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 241,73	12 343,15
S.H.L.M.R.	2013	X	961825/1243429/Mélanitis - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	308 446,40	284 775,16	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 132,53	5 215,12
S.H.L.M.R.	2013	X	961826/1243437/Mélanitis - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	643 707,60	570 686,43	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 277,55	14 438,14

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961829/1243488/Fleur de Thé - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	540 262,80	461 032,92	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 383,10	13 311,48
S.H.L.M.R.	2013	X	961830/1243490/Prêt foncier Morlon-16 LLTS-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	316 981,20	283 345,22	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 116,80	5 343,88
S.H.L.M.R.	2013	X	961831/1243501/Prêt foncier TARMAC 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	686 117,20	584 844,44	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 433,29	15 347,38
S.H.L.M.R.	2013	X	961832/1243504/Prêt construction TARMAC 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	168 560,00	145 846,06	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	437,54	3 263,55
S.H.L.M.R.	2013	X	961833/1243506/Prêt foncier LES TERRASSES DE MONTGAILLARD	Caisse des Depots et Consign.	358 536,80	295 526,52	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	886,58	8 812,84
S.H.L.M.R.	2013	X	961840/1245618/Berbéris - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 112,80	234 902,74	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	704,71	5 126,25
S.H.L.M.R.	2013	X	961845/1245900/Prêt construction LES TERRASSES DE MONTGAILLARD	Caisse des Depots et Consign.	349 339,20	312 987,69	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 442,86	5 902,93
S.H.L.M.R.	2013	X	961846/1245909/Prêt foncier OUETTE DE LA REUNION 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	794 056,80	678 324,39	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 461,57	17 800,46
S.H.L.M.R.	2013	X	961847/1245921/Prêt foncier GRAND CASE 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	515 616,00	475 717,43	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 232,89	8 711,87
S.H.L.M.R.	2013	X	961848/1245923/Prêt construction GRAND CASE 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	653 103,60	578 617,10	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 364,79	14 638,79
S.H.L.M.R.	2013	X	961849/1245930/Prêt construction CAMELIAS 33 - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	441 278,40	404 977,74	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 454,76	7 416,40
S.H.L.M.R.	2013	X	961850/1245937/Cap jasmin - 38 LLS vefa	Caisse des Depots et Consign.	989 650,80	872 141,52	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 593,56	22 064,84
S.H.L.M.R.	2013	X	961932/1256991/Prêt foncier Furcy 50LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	257 712,20	236 289,14	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 599,18	4 327,19
S.H.L.M.R.	2013	X	961933/1257036/Prêt construction Furcy 50LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	779 210,60	684 545,17	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 530,00	17 318,73

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2013	X	961934/1257041/Prêt Foncier GRAND VOILE - 31LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	97 720,00	86 780,13	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	260,34	1 893,79
S.H.L.M.R.	2013	X	961935/1257042/Prêt Construction GRAND VOILE - 31LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	162 048,20	138 069,38	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	414,21	3 986,50
S.H.L.M.R.	2013	X	961940/1257309/Prêt Balcon de mon repos 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	411 351,80	361 285,63	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 974,14	6 616,27
S.H.L.M.R.	2013	X	961941/1257312/Prêt Balcon de mon repos - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 371 108,20	1 152 630,86	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 678,94	29 161,11
S.H.L.M.R.	2013	X	961944/1258170/Prêt Foncier Balcon de Mon Repos 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 183 872,00	1 051 727,39	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 155,18	22 951,71
S.H.L.M.R.	2013	X	961945/1258175/Prêt Construction Balcon de Mon Repos 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 582 368,20	2 187 979,23	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 563,94	63 173,90
S.H.L.M.R.	2013	X	961946/1258193/Prêt foncier Clos des Bancouls 30 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	202 356,60	186 965,02	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 056,62	3 423,91
S.H.L.M.R.	2013	X	961947/1258194/Prêt construction Clos des Bancouls 30 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	698 714,00	611 886,76	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 730,75	15 480,50
S.H.L.M.R.	2015	X	961948/1284842/Prêt foncier OYAPOCK 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 709,57	87 262,19	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	959,88	1 598,04
S.H.L.M.R.	2015	X	961949/1284843/Prêt construction OYAPOCK 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	216 152,83	193 185,45	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 125,04	4 887,52
S.H.L.M.R.	2010	X	962753/1182453/Prêt construction POINSETIAS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	203 691,20	188 147,65	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 069,62	3 656,45
S.H.L.M.R.	2010	X	962754/1182705/Prêt construction POINSETIAS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	334 765,00	292 759,13	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 220,35	7 976,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962489/5204513/Amarante Interne Saint-Denis PLAÏ 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	84 496,88	81 438,78	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	895,83	1 795,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962490/5204514/Amarante Interne Saint-Denis PLAÏ 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	53 891,55	52 765,23	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	580,42	863,38



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2017	X	962491/5204526/Les Banians Vefa Sainte-Marie PLUS 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	16 030,05	15 447,06	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	169,92	340,54
S.H.L.M.R.	2011	X	962761/1205502/Kaldi - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	453 772,80	421 705,32	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 638,76	7 953,34
S.H.L.M.R.	2011	X	962762/1205519/Kaldi - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	639 185,20	559 267,01	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 151,94	14 676,18
S.H.L.M.R.	2011	X	962763/1205561/Auteuil - 71 LLS	Caisse des Depots et Consign.	300 000,00	265 872,16	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 924,59	6 976,97
S.H.L.M.R.	2013	X	961916/1255298/Prêt construction CATLEYA (Rivière des Roches 1)	Caisse des Depots et Consign.	82 024,80	72 353,18	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	795,89	1 364,58
S.H.L.M.R.	2013	X	961917/1255312/Prêt Foncier Cerisier (cinq heures II)	Caisse des Depots et Consign.	186 891,60	157 203,39	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 729,24	4 125,30
S.H.L.M.R.	2013	X	961918/1255313/Prêt Construction Cerisier (cinq heures II)	Caisse des Depots et Consign.	388 793,00	320 611,32	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	961,83	9 560,89
S.H.L.M.R.	2013	X	961919/1255319/Prêt Foncier VUD le Guillaume 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 911,20	267 423,61	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	802,27	5 984,05
S.H.L.M.R.	2013	X	961922/1256062/Prêt Foncier COCO VEFA - 63 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	839 058,80	746 442,50	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 239,33	16 289,52
S.H.L.M.R.	2013	X	961923/1256074/Prêt Foncier COCO VEFA - 63 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 647 336,00	1 406 055,38	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 218,17	40 597,28
S.H.L.M.R.	2013	X	961924/1256354/Prêt foncier COCO VEFA 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	224 454,40	207 823,28	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 286,06	3 805,89
S.H.L.M.R.	2013	X	961925/1256363/Prêt construction COCO VEFA 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	471 726,40	416 510,89	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 581,62	10 537,56
S.H.L.M.R.	2013	X	961930/1256975/Prêt Foncier JASMIN -22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	188 182,00	171 972,52	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 891,70	3 149,35
S.H.L.M.R.	2013	X	961931/1256979/Prêt Construction JASMIN -22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	327 598,20	286 960,74	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 156,57	7 259,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962161/5090232/Bauhinias foncier - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	39 579,83	37 261,70	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	409,88	644,39
S.H.L.M.R.	2015	X	962162/5090233/Bauhinias construction - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	54 487,88	49 903,60	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	548,94	1 176,65
S.H.L.M.R.	2015	X	962163/5102508/Prêt Foncier MAINA 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	9 326,03	8 550,63	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	137,67	183,81
S.H.L.M.R.	2015	X	962170/5103960/Bellevue - 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	27 095,85	24 838,59	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	74,52	516,38
S.H.L.M.R.	2015	X	962171/5103961/Bellevue - 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	60 280,43	53 728,55	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	161,19	1 458,22
S.H.L.M.R.	2015	X	962172/5106061/Acquisition 36 logements LE CENTRE	Caisse des Depots et Consign.	73 947,23	67 694,48	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	203,08	1 407,32
S.H.L.M.R.	2015	X	962173/5106062/Prêt construction ANISIA - 14 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	154 918,65	137 892,19	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	413,68	3 742,46
S.H.L.M.R.	2015	X	962174/5106091/Prêt Construction ANISIA - 14 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	59 153,85	54 063,36	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	162,19	1 123,94
S.H.L.M.R.	2015	X	962175/5106092/Salanges - 29 PLS	Caisse des Depots et Consign.	124 150,65	110 552,01	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	331,66	3 000,43
S.H.L.M.R.	2016	X	962184/5114029/Prêt construction MAINA 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	131 294,78	119 744,86	35,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	359,23	3 154,84
S.H.L.M.R.	2016	X	962185/5114030/Fleur d'eau - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	62 376,38	58 149,59	45,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	174,45	1 180,80
S.H.L.M.R.	2014	X	962051/5029401/La Boussole - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	141 600,20	121 320,81	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	363,96	2 714,76
S.H.L.M.R.	2014	X	962052/5029402/La Boussole - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	147 274,60	120 196,99	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	360,59	3 584,37
S.H.L.M.R.	2015	X	962053/5031512/Les Fougères - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	37 491,75	35 780,62	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	576,07	547,68

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962054/5031513/Les Fougères - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 828,60	151 267,70	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 435,41	3 251,79
S.H.L.M.R.	2014	X	962080/5049920/Le Séquoia - 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 390,80	42 731,06	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,19	909,93
S.H.L.M.R.	2014	X	962081/5049921/Le Séquoia - 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	142 542,80	124 159,84	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	372,48	3 474,16
S.H.L.M.R.	2015	X	962082/5049957/Montfleury 2 - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	38 809,05	35 650,62	44,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	106,95	741,15
S.H.L.M.R.	2015	X	962083/5049958/Montfleury 2 - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	72 929,40	65 139,05	34,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	195,42	1 767,90
S.H.L.M.R.	2015	X	962100/5067936/Les Solandres - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	96 332,93	88 565,20	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	974,22	2 088,23
S.H.L.M.R.	2015	X	962101/5067937/Océane (VEFA) - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	17 250,00	16 301,39	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	179,32	281,91
S.H.L.M.R.	2014	X	962104/5070594/Océane (VEFA) - 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	365 458,00	299 304,61	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	897,91	6 531,69
S.H.L.M.R.	2014	X	962105/5070595/Océane (VEFA) - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	817 117,20	641 373,08	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 924,12	18 518,47
S.H.L.M.R.	2014	X	962106/5070638/Pinarelo 1 et 2 - 91 LLS	Caisse des Depots et Consign.	617 375,60	518 170,40	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 699,88	9 489,32
S.H.L.M.R.	2014	X	962107/5070639/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 678 907,60	1 351 685,05	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 868,54	34 197,10
S.H.L.M.R.	2015	X	962112/5074454/Montfleury 1 - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	119 066,55	109 324,06	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	327,97	2 272,76
S.H.L.M.R.	2015	X	962113/5074455/Montfleury 1 - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	271 072,05	241 999,99	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	726,00	6 567,99
S.H.L.M.R.	2015	X	962114/5074528/Fucréas - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	111 126,30	101 936,15	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	305,81	2 119,17

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962115/5074529/Fucréas - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 794,80	221 899,98	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	665,70	6 022,47
S.H.L.M.R.	2015	X	962116/5074633/Les Camphriers - 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	67 784,18	63 728,47	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	701,01	1 102,10
S.H.L.M.R.	2015	X	962117/5074634/Les Clémentines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	152 913,15	139 859,92	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 538,46	3 297,68
S.H.L.M.R.	2015	X	962118/5074679/Les Clémentines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	72 680,70	68 851,21	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	757,36	1 190,69
S.H.L.M.R.	2015	X	962119/5074680/Prêt foncier PANON 1 - 100 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	153 838,35	141 775,21	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 559,53	3 342,84
S.H.L.M.R.	2015	X	962122/5074905/Prêt construction PANON 1 - 100 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	29 429,93	26 971,74	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	80,92	560,72
S.H.L.M.R.	2015	X	962123/5074906/Prêt foncier - CLEO - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	122 890,50	109 458,41	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	328,38	2 970,75
S.H.L.M.R.	2015	X	962124/5074942/Franciseas - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	26 962,43	25 407,00	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	279,48	439,38
S.H.L.M.R.	2015	X	962125/5074943/Franciseas - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 503,55	60 965,27	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	670,62	1 437,47
S.H.L.M.R.	2016	X	962210/5144592/EHPA La Miséricorde - Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	65 685,53	63 259,80	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	695,86	1 063,89
S.H.L.M.R.	2016	X	962211/5144593/Prêt Construction MARE A CITRONS 22 LLTS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	52 016,63	48 977,75	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	538,76	1 116,22
S.H.L.M.R.	2016	X	962212/5144622/Prêt construction ZAC FAYARD 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 337,73	63 586,60	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	699,45	1 069,39
S.H.L.M.R.	2016	X	962213/5144623/Prêt foncier Benjouis-20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	73 038,30	68 521,05	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	753,73	1 561,62
S.H.L.M.R.	2016	X	962220/5150021/KALOU PILE - 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	143 190,38	137 565,05	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 513,22	2 313,55

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2016	X	962221/5150022/FAM Les cascavelles	Caisse des Depots et Consign.	254 236,13	239 056,11	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 629,62	5 448,18
S.H.L.M.R.	2016	X	962223/5150468/Prêt construction -Domaine de la Paix 35PLS	Caisse des Depots et Consign.	106 150,35	102 400,65	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 126,41	1 722,16
S.H.L.M.R.	2016	X	962224/5150469/Prêt complémentaire PLS- Domaine de la Paix	Caisse des Depots et Consign.	198 598,05	187 285,25	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 060,14	4 268,30
S.H.L.M.R.	2016	X	962225/5150470/Le Clos Bel Air - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	63 392,70	59 289,19	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	177,87	1 203,94
S.H.L.M.R.	2016	X	962226/5150471/Le Clos Bel Air - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	228 256,50	208 853,74	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	626,56	5 502,54
S.H.L.M.R.	2016	X	962227/5150752/Le Centre - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	92 580,60	89 159,44	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	980,75	1 499,47
S.H.L.M.R.	2016	X	962228/5150753/Le Palmyre - LLTS 18	Caisse des Depots et Consign.	135 090,38	127 058,11	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 397,64	2 895,70
S.H.L.M.R.	2003	X	962685/1024717/Prêt complémentaire Coix du Sud -36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	341 051,40	227 886,41	17,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 734,64	10 750,13
S.H.L.M.R.	2011	X	961482/1189198/Prêt construction Roméo-48 LLS-ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	318 276,90	264 180,58	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	792,54	8 144,59
S.H.L.M.R.	2011	X	961483/1189213/Prêt foncier Quatre épices	Caisse des Depots et Consign.	103 468,50	90 828,17	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	272,48	2 085,19
S.H.L.M.R.	2011	X	961485/1189378/prêt construction Quatre épices	Caisse des Depots et Consign.	211 745,10	175 755,59	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	527,27	5 418,48
S.H.L.M.R.	2011	X	961493/1189895/Prêt construction ANTAE - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	120 000,00	86 446,68	15,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	950,91	4 970,99
S.H.L.M.R.	2011	X	961500/1193641/Prêt construction Dukeline 4PLS	Caisse des Depots et Consign.	869 496,40	783 818,64	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 622,00	15 232,68
S.H.L.M.R.	2011	X	961501/1193665/48 LLTS KALAMR	Caisse des Depots et Consign.	762 951,20	651 129,14	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 162,42	17 740,30

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961685/1219935/Prêt const.Le Mangoustan (VEFA) 15LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 109 574,80	1 011 664,30	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 128,31	19 079,94
S.H.L.M.R.	2012	X	961686/1219937/Prêt foncier Solaris (VEFA)-27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 589 007,60	2 250 813,02	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	24 758,94	59 065,41
S.H.L.M.R.	2012	X	961687/1219973/Prêt construction SOLARIS (VEFA) 27LLS	Caisse des Depots et Consign.	235 931,60	215 112,64	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 366,24	4 057,01
S.H.L.M.R.	2012	X	961688/1219976/Prêt foncier-Voie triomphale 2-76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	482 506,80	419 478,34	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 614,26	11 007,87
S.H.L.M.R.	2012	X	961689/1220019/Prêt foncier Carré Vert Lagon 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	565 045,60	515 185,15	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 667,04	9 716,37
S.H.L.M.R.	2012	X	961690/1220023/Prêt foncier Les Joncs-55 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 138 439,60	986 077,70	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 846,86	25 876,46
S.H.L.M.R.	2012	X	961691/1220045/Prêt construction Voie Triomphale 2- 76 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 156 188,00	1 041 401,25	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 455,41	19 640,78
S.H.L.M.R.	2012	X	961692/1220046/Prêt construction Carré Vert Lagon 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 473 772,00	2 138 716,98	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	23 525,89	56 123,81
S.H.L.M.R.	2012	X	961693/1220285/Prêt construction Les Joncs-55 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	523 806,20	477 584,78	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 253,43	9 007,23
S.H.L.M.R.	2012	X	961694/1220286/Prêt foncier Les Bambous - 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 165 269,00	1 013 053,28	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 143,59	26 584,35
S.H.L.M.R.	2012	X	961698/1228802/Prêt const. Les Bambous 53 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 378,00	260 230,57	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	780,69	5 974,24
S.H.L.M.R.	2012	X	961699/1228969/Prêt construction EPICEA 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	122 905,60	99 347,92	30,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	298,04	3 062,86
S.H.L.M.R.	2012	X	961700/1228971/ Prêt construction CATLA 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	184 690,40	157 914,06	40,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	473,74	3 625,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961705/1235294/Prêt foncier Ch.Antonin 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	212 445,60	185 898,55	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	557,70	4 159,79

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961706/1235295/Prêt construction .Chem. Antonin-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	277 275,60	229 220,34	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	687,66	6 835,54
S.H.L.M.R.	2012	X	961709/1235640/ 54 LLS EPICEA	Caisse des Depots et Consign.	437 449,00	363 976,80	41,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 003,74	6 864,59
S.H.L.M.R.	2012	X	961710/1235643/Prêt foncier 101 LLS Bois Joli Coeur (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	986 681,00	773 313,94	31,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 506,45	20 293,16
S.H.L.M.R.	2005	X	962687/1050497/Prêt construction 13 LLTS-MAMBOLO 2	Caisse des Depots et Consign.	602 369,40	420 574,12	19,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,150	A-1	EUR	4 836,60	21 149,77
S.H.L.M.R.	2008	X	962701/1119834/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	92 280,40	62 039,78	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	2 843,35
S.H.L.M.R.	2008	X	962702/1119870/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	526 091,80	331 724,96	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 784,65
S.H.L.M.R.	2016	X	962194/5130302/Prêt foncier Perle de Corail 3 VEFA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	93 972,23	87 864,16	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	263,59	1 784,18
S.H.L.M.R.	2016	X	962195/5130303/Prêt construction Perle de Corail 3 VEFA 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	196 018,43	178 938,11	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	536,81	4 714,37
S.H.L.M.R.	2016	X	962196/5130625/Terrain Bénard - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 698,25	63 800,78	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	701,81	1 072,99
S.H.L.M.R.	2016	X	962197/5130626/Opération MAS TAN ROUGE	Caisse des Depots et Consign.	91 879,13	85 833,93	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	944,17	1 956,19
S.H.L.M.R.	2016	X	962200/5135259/Prêt foncier LES CITRONNIERS 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	166 652,85	152 476,94	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	457,43	4 017,22
S.H.L.M.R.	2016	X	962201/5135260/Prêt construction LES CITRONNIERS 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	36 142,43	33 824,21	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	101,47	686,84
S.H.L.M.R.	2016	X	962204/5138047/Semiramis - 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	140 512,05	128 712,92	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	386,14	3 391,12
S.H.L.M.R.	2016	X	962205/5138048/Les Salanganes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	35 919,90	33 632,63	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,90	682,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2016	X	962206/5138049/Prêt construction BOGALET.19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	50 967,23	47 480,67	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	522,29	1 082,10
S.H.L.M.R.	2016	X	962207/5138050/Prêt foncier Bogalet Rue des Serpentes	Caisse des Depots et Consign.	74 649,30	71 053,14	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	781,58	1 194,96
S.H.L.M.R.	2009	X	962714/1148976/Prêt construction 53 LLTS le Parvis	Caisse des Depots et Consign.	46 235,40	40 230,44	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	120,69	948,13
S.H.L.M.R.	2011	X	961598/1209458/Prêt construction CATLA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	111 158,90	97 381,73	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,780	A-1	EUR	1 733,39	1 814,85
S.H.L.M.R.	2009	X	962717/1149294/Prêt construction 43 LLS AUDE-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	398 802,40	342 251,14	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 764,76	9 691,40
S.H.L.M.R.	2009	X	962718/1149295/Prêt construction AUDE - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	52 088,00	47 593,40	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	523,53	953,63
S.H.L.M.R.	2009	X	962720/1150557/Prêt construction LES HAUBANS 19 LLS (PHINARDO)	Caisse des Depots et Consign.	250 623,20	217 873,20	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	653,62	5 134,71
S.H.L.M.R.	2009	X	962721/1150562/Prêt construction 19 LLS Les Haubans (Phinardo)	Caisse des Depots et Consign.	1 898 124,40	1 545 494,46	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 636,48	49 310,19
S.H.L.M.R.	2009	X	962728/1151134/Prêt construction 20LLS AVRY-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	144 311,40	117 683,14	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	353,05	3 754,77
S.H.L.M.R.	2011	X	961502/1194054/Colibri - 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 131 909,20	975 537,34	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 730,91	26 578,94
S.H.L.M.R.	2011	X	961503/1194055/Colibri - 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 432,80	271 936,37	40,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 991,30	5 284,79
S.H.L.M.R.	2011	X	961506/1195170/Villa Arôme (VEFA) - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	65 602,00	57 519,01	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	172,56	1 320,49
S.H.L.M.R.	2011	X	961507/1195184/Villa Arôme (VEFA) - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	48 003,80	39 797,27	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	119,39	1 226,94
S.H.L.M.R.	2006	X	962689/1064816/Prêt construction 14 LLTS LES COMPTINES-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	254 155,20	184 096,02	25,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 840,96	8 279,03



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2006	X	962690/1064818/Prêt construction 30 LLS BATO ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	62 583,00	49 310,50	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	493,10	1 766,58
S.H.L.M.R.	2006	X	962691/1065133/Prêt construction 48 LLTS ST-SAUVEUR-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	145 735,20	105 824,06	25,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 058,24	4 759,04
S.H.L.M.R.	2006	X	962692/1065140/Prêt construction 52 log.ANTOINE-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	54 326,40	42 804,94	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	428,05	1 533,51
S.H.L.M.R.	2012	X	961648/1217582/Prêt construction-Petite Pointe-26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	241 125,60	218 690,77	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 405,60	4 124,50
S.H.L.M.R.	2012	X	961649/1217640/Prêt foncier Coeur Saignant - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	207 232,50	187 951,15	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 067,46	3 544,75
S.H.L.M.R.	2012	X	961650/1217642/Prêt construction Coeur Saignant - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	308 928,60	280 185,23	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 082,04	5 284,28
S.H.L.M.R.	2012	X	961651/1217644/Prêt construction LA CHAINE 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	145 962,00	132 381,39	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 456,19	2 496,71
S.H.L.M.R.	2012	X	961652/1217666/Prêt foncier Vert Lagon (VEFA) - 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	495 726,60	428 735,10	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 716,09	11 250,79
S.H.L.M.R.	2012	X	961653/1217673/Prêt construction Vert Lagon (VEFA) - 60LLS	Caisse des Depots et Consign.	437 942,40	378 759,73	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 166,36	9 939,34
S.H.L.M.R.	2012	X	961654/1217684/Prêt construction .40LLS Colibri ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	655 546,20	566 956,99	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 236,53	14 877,98
S.H.L.M.R.	2012	X	961655/1217691/Prêt construction 40 LLS Colibri ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	258 763,80	223 794,97	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 461,75	5 872,79
S.H.L.M.R.	2012	X	961656/1217758/Prêt foncier 9 LLTS Villa Arôme ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	978 866,40	887 790,60	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 765,70	16 743,69
S.H.L.M.R.	2012	X	961657/1217760/Prêt construction 9 LLTS Villa Arôme St Denis	Caisse des Depots et Consign.	2 207 025,20	1 908 772,22	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	20 996,50	50 089,64
S.H.L.M.R.	2012	X	961658/1217818/Prêt foncier Kaldi - 62 LLS- PK 17	Caisse des Depots et Consign.	118 184,20	104 716,96	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	314,15	2 343,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961659/1217825/Prêt construction Kaldi - 62 LLS - PK17	Caisse des Depots et Consign.	222 363,00	185 728,77	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	557,19	5 538,58
S.H.L.M.R.	2012	X	961660/1217842/Prêt complémentaire 71 LLS Auteuil	Caisse des Depots et Consign.	109 438,60	96 967,93	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,90	2 169,82
S.H.L.M.R.	2012	X	961665/1217929/Prêt foncier Carpy (VEFA)-18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	23 309,20	19 674,67	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	59,02	586,72
S.H.L.M.R.	2012	X	961666/1218534/Prêt foncier Basse Terre (VEFA)-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	213 606,80	193 732,38	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 131,06	3 653,78
S.H.L.M.R.	2012	X	961667/1218535/Prêt foncier Grands Bois 2 (VEFA)-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	452 015,60	390 931,12	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 300,24	10 258,74
S.H.L.M.R.	2012	X	961668/1218538/Prêt const.Les Hirondelles (VEFA)-22 LLS	Caisse des Depots et Consign.	133 964,20	121 499,89	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 336,50	2 291,48
S.H.L.M.R.	2012	X	961669/1218539/Prêt construction CARPY (VEFA)-18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	271 183,20	234 536,04	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 579,90	6 154,65
S.H.L.M.R.	2012	X	961670/1218543/Prêt construction BASSE TERRE (VEFA)-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	179 273,80	162 593,79	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 788,53	3 066,51
S.H.L.M.R.	2012	X	961671/1218544/Prêt construction Grand Bois 2 (VEFA)-14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	378 105,40	327 008,99	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 597,10	8 581,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961672/1219083/Prêt foncier Domaine Delmas 71LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	228 207,00	200 189,09	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,57	4 479,56
S.H.L.M.R.	2012	X	961673/1219100/Prêt const.Domaine Delmas-71 LLS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	152 982,80	133 545,51	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	400,64	2 988,30
S.H.L.M.R.	2012	X	961674/1219108/Prêt foncier La Roseraie-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	562 719,20	493 384,90	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 480,16	11 040,31
S.H.L.M.R.	2012	X	961675/1219192/Prêt const.La Roseraie-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 639 424,70	1 370 015,38	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 110,05	40 854,97
S.H.L.M.R.	2012	X	961676/1219242/Prêt foncier Eolides (VEFA)-16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	276 959,20	230 316,46	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	690,95	6 868,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961677/1219366/Prêt construction Eolides (VEFA)-16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 130 711,20	940 287,98	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 820,86	28 040,15
S.H.L.M.R.	2012	X	961678/1219510/Prêt foncier Les Terrasses de Pichette (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	539 212,00	472 774,10	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 418,32	10 579,10
S.H.L.M.R.	2012	X	961679/1219511/Prêt const.Les Terrasses de Pichette (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	158 161,20	132 016,09	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	396,05	3 936,83
S.H.L.M.R.	2012	X	961680/1219542/Prêt foncier Le Clos des Mangoustans (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	84 548,40	68 250,68	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	204,75	2 177,59
S.H.L.M.R.	2012	X	961681/1219758/Prêt const. Le Clos des Mangoustans (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	194 511,20	165 697,30	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	497,09	3 905,06
S.H.L.M.R.	2012	X	961682/1219798/Prêt foncier Les Villas de Bellemène (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	360 283,20	316 102,46	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	948,31	7 073,32
S.H.L.M.R.	2012	X	961683/1219830/Prêt construction.Les Villas de Bellemène(VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	111 110,00	92 866,60	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	278,60	2 769,36
S.H.L.M.R.	2012	X	961684/1219889/Prêt foncier Le Mangoustan (VEFA) 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	577 644,90	479 613,17	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 275,75	13 581,03
S.H.L.M.R.	2018	X	962988/5241684/CIDOM - MELODY - 16 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	1 090 321,00	698 288,88	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 094,87	17 376,00
S.H.L.M.R.	2019	X	963001/5319657/Ci- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 353 304,51	2 297 843,17	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 893,53	55 627,72
S.H.L.M.R.	2019	X	963002/5319737/Ci-FLEUR DE JADE 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	959 853,69	945 228,82	58,71	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 835,68	14 668,75
S.H.L.M.R.	2019	X	963003/5319738/Ci-FLEUR DE JADE 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 283 418,69	2 229 604,38	38,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 688,81	53 975,75
S.H.L.M.R.	2019	C	962608/5319735/Ci- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	390 000,00	390 000,00	36,81	A	F		0,000	F	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00	
S.H.L.M.R.	2012	X	961661/1217849/Réaménagement prêt 1140531 - Bogalet 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	219 765,80	183 559,46	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	550,68	5 473,89

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2012	X	961662/1217898/Prêt foncier Saintex-41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	320 634,80	284 098,03	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	852,29	6 357,17
S.H.L.M.R.	2012	X	961663/1217900/Prêt const.Saintex-41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	654 147,60	546 377,01	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 639,13	16 293,41
S.H.L.M.R.	2012	X	961664/1217901/Prêt foncier Les Hirondelles (VEFA) 22 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 645,20	57 278,79	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	171,84	1 281,71
S.H.L.M.R.	2012	X	961642/1214610/CATLA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	151 816,00	130 659,16	40,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	391,98	2 999,61
S.H.L.M.R.	2012	X	961643/1214614/Prêt foncier-Petite Pointe - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	316 647,40	256 913,74	30,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	770,74	7 920,56
S.H.L.M.R.	2019	X	962347/1346377/Prêt construction PELAGOS 87 log.	Caisse des Depots et Consign.	427 461,61	357 097,20	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 999,36	22 899,03
S.H.L.M.R.	2019	X	962348/1346378/Prêt construction MONTREUIL- 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	344 401,22	287 709,38	17,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 027,93	18 449,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962349/1346379/Prêt construction .9 PLANETES-46LLS	Caisse des Depots et Consign.	417 648,44	356 196,15	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 986,75	20 369,17
S.H.L.M.R.	2019	X	962350/1346380/Prêt construction 10 LLS Veloutier-Palissade	Caisse des Depots et Consign.	91 289,02	77 856,86	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 090,00	4 452,27
S.H.L.M.R.	2019	X	962351/1346381/ACQUIS.FONC.MONTREUIL-55 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	133 620,92	124 744,94	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 808,80	3 091,27
S.H.L.M.R.	2019	X	962352/1346382/Acquisition foncière PELAGOS-87 LLS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	149 236,67	139 323,39	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 020,19	3 452,53
S.H.L.M.R.	2019	X	962353/1346383/Prêt construction 11 LLS ILE DE FRANCE	Caisse des Depots et Consign.	179 476,16	153 068,25	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	2 142,96	8 753,25
S.H.L.M.R.	2019	X	962354/1346384/ACQUISIT.FONC.MONTREUIL-38LLTS-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	58 980,96	55 063,05	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	798,41	1 364,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962355/1346385/Prêt construction 43 LLS SEXTANT	Caisse des Depots et Consign.	361 306,04	310 172,31	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 342,41	16 952,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2019	X	962356/1346386/Prêt construction 30 LLS BATO ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	336 229,72	288 644,90	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	4 041,03	15 775,92
S.H.L.M.R.	2019	X	962357/1346387/Prêt construction 16 LLS MORPHOSE-ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	102 655,75	87 629,01	18,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 226,81	4 987,02
S.H.L.M.R.	2019	X	962358/1346388/Prêt construction de 15 LLS Mondeo -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	102 810,08	88 381,47	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 237,34	4 837,06
S.H.L.M.R.	2019	X	962359/1346389/Prêt construction 15 LLS Mondeo-St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	34 878,40	31 848,99	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	461,81	1 022,67
S.H.L.M.R.	2019	X	962360/1346390/Prêt construction 30 LLS gare routière - ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	342 678,29	281 203,85	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	3 936,85	15 204,98
S.H.L.M.R.	2019	X	962361/1346391/Prêt construction 10 LLS-Les Gemmes	Caisse des Depots et Consign.	120 434,76	106 345,41	26,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 542,01	4 648,75
S.H.L.M.R.	2019	X	962362/1346392/Const. de 10 LLS Les Gemmes - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	29 838,40	26 994,56	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	391,42	939,24
S.H.L.M.R.	2019	X	962363/1346393/Prêt construction 25 LLS Zac Madeleine-St-Benoit	Caisse des Depots et Consign.	291 858,75	257 714,95	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 736,87	11 265,66
S.H.L.M.R.	2019	X	962364/1346394/Prêt construction 25 LLS BE HENE-Zac Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	69 143,46	62 553,54	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	907,03	2 176,47
S.H.L.M.R.	2019	X	962365/1346395/Prêt construction 28 PLS - FREQUENCE	Caisse des Depots et Consign.	105 438,05	95 219,98	35,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 380,69	3 374,45
S.H.L.M.R.	2019	X	962366/1346396/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	84 680,20	76 609,50	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 110,84	2 665,53
S.H.L.M.R.	2017	X	962492/5204527/Les Banians Vefa Sainte-Marie PLUS 24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	30 584,03	29 947,02	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	329,42	490,01
S.H.L.M.R.	2017	X	962493/5205259/Rose des Bois Interne Le Tampon PLUS 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	748 843,13	419 045,47	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 257,14	10 725,57
S.H.L.M.R.	2017	X	962494/5205260/Rose des Bois Interne Le Tampon PLUS 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	104 741,85	99 971,81	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	299,92	1 983,81

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2015	X	962854/5111269/5111269	Caisse des Depots et Consign.	187 402,95	171 401,93	34,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	514,21	4 515,82
S.H.L.M.R.	2017	X	962868/5206012/Zaca Interne Saint-Denis PLAI 90 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 080,60	94 397,57	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	283,19	1 831,36
S.H.L.M.R.	2017	X	962869/5206107/Zaca Interne Saint-Denis PLAI 90 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	228 344,78	219 728,27	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	659,18	5 467,65
S.H.L.M.R.	2017	X	962876/5208801/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLAI 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	369 754,43	200 315,79	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,95	4 984,60
S.H.L.M.R.	2017	X	962877/5208802/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLAI 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	39 427,35	38 337,69	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,01	743,77
S.H.L.M.R.	2017	X	962878/5209228/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLAI 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	144 403,35	66 631,15	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	199,89	1 658,03
S.H.L.M.R.	2017	X	962879/5209229/Badera 3 Interne Saint-Joseph PLAI 81 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	40 582,95	39 461,36	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	118,38	765,57
S.H.L.M.R.	2017	X	962880/5209273/Rose des Bois Interne Le Tampon PLAI 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 112,75	127 474,92	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 402,22	2 720,35
S.H.L.M.R.	2017	X	962881/5209274/Rose des Bois Interne Le Tampon PLAI 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	71 292,45	70 685,04	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	777,54	1 125,79
S.H.L.M.R.	2018	X	962882/5214790/Belem Interne Saint-Denis PLUS 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	194 326,35	190 044,27	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 090,49	4 055,59
S.H.L.M.R.	2018	X	962883/5214791/Belem Interne Saint-Denis PLUS 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 436,10	84 416,34	47,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	928,58	1 344,49
S.H.L.M.R.	2018	X	962884/5214892/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLAI 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	40 737,23	39 525,72	47,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	118,58	766,82
S.H.L.M.R.	2018	X	962885/5214893/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLAI 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	211 118,78	202 709,47	37,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	608,13	5 044,16
S.H.L.M.R.	2018	X	962886/5215397/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	149 039,48	147 586,28	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 376,14	2 846,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2018	X	962887/5215398/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	50 408,03	50 421,04	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	811,78	704,34
S.H.L.M.R.	2018	X	962888/5215399/ Interne Saint-Denis PLS 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	13 102,58	12 974,82	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	208,89	250,24
S.H.L.M.R.	2018	X	962990/5247073/CIDOM RIVES D'OR 15 LLTS (RPA)	Caisse des Depots et Consign.	694 865,00	430 434,78	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 291,30	10 710,81
S.H.L.M.R.	2018	X	962896/5238969/FLEUR DE CANNE 37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	123 504,30	121 443,49	37,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 335,88	2 591,63
S.H.L.M.R.	2018	X	962897/5238970/FLEUR DE CANNE 37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	55 161,30	54 801,02	47,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	602,81	872,81
S.H.L.M.R.	2018	X	962642/5241685/CIDOM - MELODY - 16 LLTS RPA	Caisse des Depots et Consign.	291 079,00	283 014,37	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	849,04	5 490,62
S.H.L.M.R.	2018	X	962900/5255337/CI - LA PRISE 2 - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	231 398,93	222 184,19	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	666,55	5 528,76
S.H.L.M.R.	2018	X	962901/5255338/CI - LA PRISE 2 - 26 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 166,48	44 793,98	47,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,38	869,03
S.H.L.M.R.	2018	X	962647/5247072/CIDOM RIVES D'OR 15 LLTS (RPA)	Caisse des Depots et Consign.	216 147,00	209 864,92	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	629,59	4 071,49
S.H.L.M.R.	2019	X	962993/5306910/CI- RPA TABAILLET - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	501 110,08	495 169,13	58,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 446,86	6 006,30
S.H.L.M.R.	2019	X	962994/5306911/CI- RPA TABAILLET - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	601 878,14	589 818,24	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 488,00	12 192,56
S.H.L.M.R.	2019	X	963000/5319656/CI- RPA Petite Pointe 60 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 175 077,59	1 157 173,45	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 471,52	17 957,86
S.H.L.M.R.	2019	X	962367/1346397/Prêt construction 63 LLS Laureen - ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	692 489,17	611 476,67	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	8 866,41	26 729,88
S.H.L.M.R.	2019	X	962368/1346398/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	163 401,11	147 827,69	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 143,50	5 143,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2019	X	962369/1346399/Prêt construction 56 LLS Odéon -BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	573 411,13	506 329,26	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	7 341,77	22 133,50
S.H.L.M.R.	2019	X	962370/1346400/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	274 241,56	248 104,17	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	3 597,51	8 632,45
S.H.L.M.R.	2019	X	962371/1346401/Prêt construction 80 LLS Molina 2-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	1 940 820,18	1 713 768,70	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	24 849,65	74 915,08
S.H.L.M.R.	2019	X	962372/1346402/Prêt Foncier Chantilly (ex Mazagran) -77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 177 439,83	1 065 220,45	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	15 445,70	37 062,93
S.H.L.M.R.	2019	X	962373/1346403/Prêt construction Chantilly (ex Mazagran) 77 LLS	Caisse des Depots et Consign.	4 279 742,51	3 779 066,63	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	54 796,47	165 196,79
S.H.L.M.R.	2019	X	962374/1346404/Prêt foncier Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	363 242,77	318 701,58	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	4 621,17	11 088,80
S.H.L.M.R.	2019	X	962375/1346405/Prêt construction Aurore - 77 LLS 52 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 673 528,38	1 423 052,72	26,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	20 634,26	62 206,83
S.H.L.M.R.	2019	X	962376/1346406/Prêt construction 28 PLS Fréquence	Caisse des Depots et Consign.	107 589,07	94 177,93	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 318,49	4 636,87
S.H.L.M.R.	2019	X	962377/1346407/Prêt construction BOGALET.19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	131 414,59	115 033,57	17,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	1 610,47	5 663,70
S.H.L.M.R.	2019	X	962378/1346408/Prêt construction Dukeline 4PLS	Caisse des Depots et Consign.	84 755,57	78 685,01	29,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	1 140,93	2 112,27
S.H.L.M.R.	2003	X	963033/1018514/Prêt construction TUITUIT - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	587 577,00	324 501,18	17,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 894,01	20 515,31
S.H.L.M.R.	2004	X	963034/1026584/ORANGERIE 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	261 155,20	156 225,08	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 874,70	8 799,18
S.H.L.M.R.	2004	X	963035/1028729/MAMBOLO 2	Caisse des Depots et Consign.	184 261,20	112 162,55	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 345,95	6 317,42
S.H.L.M.R.	2004	X	963036/1030674/GARE ROUTIERE	Caisse des Depots et Consign.	134 127,20	87 318,92	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 047,83	4 119,11



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.H.L.M.R.	2004	X	963037/1038258/MADIEL - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	274 507,60	191 353,40	18,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 296,24	8 522,45
S.I.D.R.	2007	X	961155/1091630/Prêt construction. de 62 LLTS Seychelles-St Louis	Caisse des Depots et Consign.	884 306,80	624 679,07	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	8 120,83	27 437,37
S.I.D.R.	2007	X	961156/1091647/Prêt construction 42 LLTS Lacroix	Caisse des Depots et Consign.	57 000,00	42 862,17	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,59	1 504,39
S.I.D.R.	2007	X	961157/1091648/Prêt construction 43 LLS San Severia 1-St Denis	Caisse des Depots et Consign.	280 354,50	189 989,23	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	569,97	8 493,89
S.I.D.R.	2007	X	961158/1091655/Prêt construction 18 LLS San Severia 2	Caisse des Depots et Consign.	51 000,00	38 350,37	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,05	1 346,03
S.I.D.R.	2007	X	961159/1091656/Prêt construction 43 LLTS Ceylan -	Caisse des Depots et Consign.	232 664,70	157 678,28	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	473,03	7 049,35
S.I.D.R.	2013	X	955414/7714826/Prêt construction LE CHAMBLY - 91LLS	Credit Foncier de France	2 191 260,40	1 764 044,48	31,89	A	F		3,320	F		3,320	A-1	EUR	58 566,28	55 126,39
S.I.D.R.	2013	X	955415/7714836/Prêt construction FREGATE2 - 59 LLS	Credit Foncier de France	1 388 460,80	1 100 022,97	30,06	A	F		3,320	F		3,320	A-1	EUR	36 520,76	35 484,61
S.I.D.R.	2008	X	961174/1101537/Prêt construction 20 LLS ZAC de l'Avenir	Caisse des Depots et Consign.	355 694,00	252 445,13	27,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 281,79	11 164,30
S.I.D.R.	2011	X	962776/1209146/La Découverte (VEFA) - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	394 048,80	366 145,55	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 027,60	6 905,49
S.I.D.R.	2011	X	962777/1209153/La Découverte (VEFA) - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	983 420,80	871 413,16	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 585,54	22 867,46
S.I.D.R.	2011	X	962778/1209367/Indiana (VEFA) - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	129 011,40	114 805,17	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	344,42	2 568,96
S.I.D.R.	2008	X	961183/1108350/Prêt construction 20 LLS Les Lataniers -ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	1 987 602,00	1 110 630,52	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	14 438,20	52 554,85
S.I.D.R.	2011	X	962779/1209406/Indiana (VEFA) - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	325 660,40	275 200,05	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	825,60	8 206,69

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962780/1209416/Luxor ( VEFA) - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	212 170,40	197 040,05	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 167,44	3 716,17
S.I.D.R.	2011	X	962781/1209425/Luxor ( VEFA) - 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	525 575,20	464 821,83	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 113,04	12 197,77
S.I.D.R.	2011	X	962782/1210437/Sainte Maxime - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	272 061,20	252 446,00	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 776,91	4 761,12
S.I.D.R.	2011	X	962783/1210439/Sainte Maxime - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	675 948,60	594 864,65	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 543,51	15 610,33
S.I.D.R.	2011	X	962784/1210765/Sainte Agathe - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	110 395,80	102 444,32	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 126,89	1 932,09
S.I.D.R.	2011	X	962785/1210768/Sainte Agathe - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 061,80	262 883,37	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 891,72	6 898,54
S.I.D.R.	2009	X	961209/1129975/Prêt construction 35 LLTS Porquerolles - St Denis	Caisse des Depots et Consign.	767 670,00	408 609,65	28,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 494,71	19 096,18
S.I.D.R.	2009	X	961212/1136657/Prêt construction 44 LLTS Café Moka-Zac M. Joli	Caisse des Depots et Consign.	73 676,10	22 671,03	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	68,01	732,85
S.I.D.R.	2009	X	961213/1136666/Prêt construction.de 44 LLTS Café Moka-Zac M.Joli	Caisse des Depots et Consign.	104 007,90	82 462,48	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	247,39	2 665,62
S.I.D.R.	2009	X	961214/1136668/Prêt construction 71 LLS CHYPRE	Caisse des Depots et Consign.	474 814,80	350 898,67	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 052,70	14 337,32
S.I.D.R.	2009	X	961242/1147754/Prêt construction 16 LLTS Wallis-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	460 850,00	386 664,93	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 253,32	11 894,53
S.I.D.R.	2011	X	962790/1211749/La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	104 177,70	92 669,98	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	278,01	2 073,65
S.I.D.R.	2011	X	962791/1211826/La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	426 196,50	361 163,94	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 083,49	10 770,20
S.I.D.R.	2011	X	962792/1211907/Fidji 3 - 11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	91 878,90	81 729,75	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	245,19	1 828,84

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962793/1211910/Fidji 3 - 11 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	204 253,80	173 087,07	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	519,26	5 161,60
S.I.D.R.	2011	X	962794/1212244/Aina - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	344 206,80	306 065,78	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	918,20	6 848,73
S.I.D.R.	2011	X	962795/1212276/Aina - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	862 176,00	721 223,44	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 163,67	21 507,47
S.I.D.R.	2009	X	961215/1136738/Prêt construction 18 LLTS- Futuna - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	318 787,50	192 658,10	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	577,97	7 871,79
S.I.D.R.	2009	X	961216/1136740/Prêt construction 18 LLTS Futuna	Caisse des Depots et Consign.	133 092,60	62 645,39	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	187,94	2 025,03
S.I.D.R.	2009	X	961217/1136743/Prêt foncier 16 LLTS Wallis-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	606 576,90	401 097,68	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 203,29	16 388,39
S.I.D.R.	2011	X	962805/1212374/Le Cap - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	153 811,60	141 562,02	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 557,18	2 669,85
S.I.D.R.	2011	X	962806/1212377/Le Cap - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	429 242,80	372 375,12	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 096,13	9 771,80
S.I.D.R.	2011	X	962807/1212388/Domaine des chênes	Caisse des Depots et Consign.	174 076,20	161 488,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 776,37	3 045,66
S.I.D.R.	2011	X	962808/1212389/Domaine des chênes	Caisse des Depots et Consign.	328 944,60	291 008,27	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 201,09	7 636,58
S.I.D.R.	2011	X	961479/1189087/Prêt foncier Finette-60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	160 755,00	147 789,35	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 625,68	2 872,13
S.I.D.R.	2011	X	961480/1189100/Prêt construction Finette-60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 041 280,50	826 425,12	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 090,68	22 516,32
S.I.D.R.	2010	X	961296/1155228/Prêt construction 14 LLTS RHI Bouillon (Malte)	Caisse des Depots et Consign.	105 924,00	97 460,85	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 072,07	1 952,84
S.I.D.R.	2010	X	961297/1155229/Prêt construction 62 LLTS Açores	Caisse des Depots et Consign.	1 130 736,90	976 702,81	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 743,73	27 656,94

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961314/1158697/Prêt construction de 62 LLTS Açores-	Caisse des Depots et Consign.	113 459,40	99 406,24	39,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	298,22	2 342,75
S.I.D.R.	2010	X	961315/1158699/Prêt construction 62 LLTS- Santa Appolonia	Caisse des Depots et Consign.	476 692,80	391 629,63	29,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 174,89	12 495,24
S.I.D.R.	2010	X	961316/1158973/Prêt construction 62 LLTS Santa Appolonia	Caisse des Depots et Consign.	115 626,60	85 394,01	39,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	256,18	2 012,52
S.I.D.R.	2010	X	961317/1158974/Prêt constructio 18 LLS Corossol (ex Chago1)RHI II	Caisse des Depots et Consign.	546 762,00	339 841,50	29,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 019,52	10 842,91
S.I.D.R.	2009	X	961206/1129670/Prêt construction 37 LLZ ZANZIBAR	Caisse des Depots et Consign.	425 791,40	286 650,96	28,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 153,16	13 396,50
S.I.D.R.	2009	X	961207/1129671/Prêt construction 38 LLTS Bornéo-ZAC de l'Avenir	Caisse des Depots et Consign.	132 453,80	15 904,58	38,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	174,95	623,11
S.I.D.R.	2009	X	961208/1129974/Prêt construction 31 LLTS RPA La Cayenne	Caisse des Depots et Consign.	214 357,20	78 604,64	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	864,65	3 079,59
S.I.D.R.	2010	X	961407/1179170/Prêt foncier Géranium-22LLTS (ex Madère)	Caisse des Depots et Consign.	1 045 954,80	892 738,48	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 820,12	25 279,36
S.I.D.R.	2010	X	961410/1179525/Prêt construction Géranium - 22LLTS (ex Madère)	Caisse des Depots et Consign.	333 776,40	288 623,33	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	865,87	6 802,11
S.I.D.R.	2010	X	961411/1179527/Prêt FJT Suffren - 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 023 151,60	1 453 445,67	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 360,34	46 373,31
S.I.D.R.	2010	X	961412/1179584/Prêt foncier Alexandra - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	312 479,00	270 207,03	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	810,62	6 368,08
S.I.D.R.	2010	X	961413/1179586/Prêt construction le Galabert-14 LLS-T/BASSINS	Caisse des Depots et Consign.	729 117,60	591 297,03	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 773,89	18 865,79
S.I.D.R.	2010	X	961414/1179593/Prêt foncier Domaine des vavangues 1-19LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 446 839,60	1 168 748,23	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 506,24	37 289,82
S.I.D.R.	2010	X	961415/1179680/Prêt construction Domaine des vavangues 1-19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	243 967,60	220 837,53	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 429,21	4 424,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961416/1179733/Prêt foncier Cardamome-38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	233 693,20	212 252,55	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 334,78	4 252,93
S.I.D.R.	2010	X	961417/1179737/Prêt foncier Le Galabert-14 LLS-T-BASSINS	Caisse des Depots et Consign.	545 284,20	465 082,76	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 115,91	13 169,58
S.I.D.R.	2010	X	961418/1179760/Prêt construction Cardamome-38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	466 314,40	397 727,98	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 375,01	11 262,32
S.I.D.R.	2010	X	961419/1179804/Prêt foncier Les Florentins-65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	374 381,60	323 735,48	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	971,21	7 629,61
S.I.D.R.	2010	X	961420/1179809/Prêt construction 65 LLS Les Florentins	Caisse des Depots et Consign.	873 556,80	708 433,78	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 125,30	22 603,13
S.I.D.R.	2010	X	961423/1179866/Prêt foncier Les Jacquiers - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	199 849,00	181 513,46	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 996,65	3 637,00
S.I.D.R.	2010	X	961424/1179873/Prêt construction Les Jacquiers-63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	569 257,80	485 530,27	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 340,83	13 748,59
S.I.D.R.	2010	X	961425/1180027/Prêt foncier Solène - 26 LLS ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	74 956,60	64 816,52	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	194,45	1 527,56
S.I.D.R.	2010	X	961427/1180056/Prêt construction Solène-26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	264 309,40	213 120,74	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	639,36	6 799,78
S.I.D.R.	2010	X	961428/1180057/Prêt construction Alexandra 48LLS	Caisse des Depots et Consign.	263 780,00	228 096,00	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	684,29	5 375,64
S.I.D.R.	2010	X	961429/1180060/Prêt foncier Aruba Lifou 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	715 373,20	421 832,39	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 265,50	13 458,89
S.I.D.R.	2010	X	961430/1180211/Prêt construction Ibiza - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	128 498,80	111 115,57	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	333,35	2 618,71
S.I.D.R.	2010	X	961431/1180217/Prêt foncier Canamelle (VEFA)-39LLTS	Caisse des Depots et Consign.	510 281,60	412 109,37	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 236,33	13 148,67
S.I.D.R.	2010	X	961366/1176562/Prêt construction 18 LLS Corossol-RHI II	Caisse des Depots et Consign.	365 045,20	315 547,98	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	946,64	7 436,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961367/1176577/Prêt construction 18 LLS-Chagos 2-Anthuriums	Caisse des Depots et Consign.	26 226,80	22 670,66	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	68,01	534,29
S.I.D.R.	2010	X	961370/1176637/Prêt construction 18 LLS Chagos2 (Anthuriums)-	Caisse des Depots et Consign.	75 604,40	65 353,04	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	196,06	1 540,20
S.I.D.R.	2010	X	961371/1176641/Prêt construction 15 LLTS Fidji 2-ZAC Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	271 716,40	203 438,70	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	610,32	6 490,87
S.I.D.R.	2010	X	961372/1176723/Prêt construction 15 LLTS-Fidji 2-ZAC Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	1 311 490,80	835 795,32	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 507,38	26 666,70
S.I.D.R.	2010	X	961373/1176781/Prêt constructio de 16 LLTS Fidji1-RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	249 773,20	201 557,55	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	604,67	6 430,85
S.I.D.R.	2010	X	961374/1176793/Prêt construction 16 LLTS Fidji 1 RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	30 452,00	26 322,95	39,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	78,97	620,37
S.I.D.R.	2010	X	961375/1177052/Const.de 53 LLTS Fort Dauphin ZAC Porte	Caisse des Depots et Consign.	289 548,00	233 501,29	29,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	700,50	7 450,04
S.I.D.R.	2010	X	961378/1177354/Prêt construction 53 LLTS-Fort Dauphin-	Caisse des Depots et Consign.	886 289,00	621 277,67	22,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 863,83	26 131,36
S.I.D.R.	2010	X	961389/1178011/Prêt construction 66 LLTS Gotland (ZAC Fayard)	Caisse des Depots et Consign.	448 266,30	407 528,06	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 482,81	8 165,68
S.I.D.R.	2010	X	961390/1178470/Prêt construction 77 LLS-Mail de l'Océan (Bermudes)	Caisse des Depots et Consign.	354 808,50	302 930,88	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 332,24	8 577,98
S.I.D.R.	2010	X	961391/1178516/Prêt construction 77 LLS Mail de L'Océan(Bermudes)	Caisse des Depots et Consign.	141 367,20	128 519,81	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 413,72	2 575,17
S.I.D.R.	2010	X	961392/1178528/Prêt foncier Ligne des Bambous-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	329 856,60	281 609,34	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 097,70	7 974,23
S.I.D.R.	2010	X	961394/1178693/Prêt construction Ligne des Bambous-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	208 438,00	189 507,30	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 084,58	3 797,18
S.I.D.R.	2010	X	961395/1178866/Prêt foncier-Cocos-38 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 060,70	138 250,29	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 520,75	2 770,13

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	X	961396/1178870/Prêt construction-Cocos-38 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	486 355,20	415 243,73	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 567,68	11 758,31
S.I.D.R.	2010	X	961397/1178900/Prêt foncier-Rosaire Congo-64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	342 347,60	274 139,69	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 015,54	5 492,97
S.I.D.R.	2010	X	961399/1178906/Prêt foncier Jamblon - 19 LLTS.R.Boulangerie	Caisse des Depots et Consign.	798 811,00	600 688,23	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 607,57	17 009,47
S.I.D.R.	2010	X	961401/1178978/Prêt foncier AMOUI - 13 LLTS RHI Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	270 179,80	245 625,98	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 701,89	4 921,63
S.I.D.R.	2010	X	961402/1178983/Prêt construction AMOUI - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	630 419,60	538 209,80	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 920,31	15 240,29
S.I.D.R.	2010	X	961403/1179020/Prêt construction Rosaire Congo-64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	181 311,80	164 792,31	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 812,72	3 301,96
S.I.D.R.	2010	X	961404/1179023/Prêt construction Jamblon - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	380 314,20	324 604,01	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 570,64	9 191,70
S.I.D.R.	2007	P	95559/90012706282/Prêt construction 40 log.-.PITON MADORE	Caisse Reg.de Credit Agricole	470 000,00	193 350,14	15,85	T	F		3,550	F		3,500	A-1	EUR	5 441,44	101 753,04
S.I.D.R.	2006	P	95560/MIN240588EUR-025912 /Prêt construction 40 PLS PITON MADORE	CFFL	340 000,00	193 227,97	10,41	T	F		4,980	F		4,890	A-1	EUR	9 186,50	14 452,94
S.I.D.R.	2007	X	961131/1088448/Prêt constructide 40 LLTS Zac Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	304 347,60	217 670,29	21,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 088,35	9 384,59
S.I.D.R.	2007	X	961132/1088491/Prêt construction 43 LLS LOFOTEN -St Pierre	Caisse des Depots et Consign.	417 532,60	318 472,83	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 592,36	11 046,44
S.I.D.R.	2007	X	961151/1091345/Prêt construction 61 LLS Les Glénans	Caisse des Depots et Consign.	98 000,00	74 047,29	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	222,14	2 598,93
S.I.D.R.	2007	X	961152/1091346/Prêt construction 45 LLS MANGOUSTANS-St André	Caisse des Depots et Consign.	431 511,80	292 591,82	26,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	877,78	13 080,96
S.I.D.R.	2005	X	961042/1038462/Prêt construction 32 logements CALLISTO	Caisse des Depots et Consign.	939 903,90	611 038,04	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 387,65	31 687,36

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2005	X	961053/1043749/Prêt construction 16 log. Les Cyclades	Caisse des Depots et Consign.	473 418,60	311 381,15	19,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,650	A-1	EUR	5 137,79	16 206,10
S.I.D.R.	2005	X	961056/1044696/Prêt construction 63 log.-DIMITILE-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	512 199,60	354 163,70	19,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 249,96	15 773,65
S.I.D.R.	2005	X	961057/1044713/Prêt construction 52 log. ZINGADES - St Joseph	Caisse des Depots et Consign.	485 843,62	330 790,06	19,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 969,48	14 732,65
S.I.D.R.	2005	X	961059/1046404/Prêt construction 31 log. JUAN DE NOVA-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	436 888,20	302 969,09	19,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 635,63	13 493,56
S.I.D.R.	2005	X	961060/1048025/Const. de 47 log. BASSAS DE INDIAN-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	611 726,20	404 179,21	19,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,650	A-1	EUR	6 668,96	21 035,85
S.I.D.R.	2001	X	960954/1000953/Prêt construction 42 Log.Les Gerberas T.Bassins	Caisse des Depots et Consign.	549 981,20	233 343,94	15,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 402,79
S.I.D.R.	2002	X	960956/1003481/Prêt construction 63 LLS FRAGRANCE 1 ST-BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	29 186,80	13 151,97	16,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	933,75
S.I.D.R.	2003	X	960973/1014174/Prêt construction 32 LLS "BREST" LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	944 927,40	447 496,12	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	30 347,76
S.I.D.R.	2003	X	960975/1015427/Prêt construction 70 LLS "Etoile du Sud" TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	883 354,20	440 241,38	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	29 828,01
S.I.D.R.	2003	X	960977/1015492/Prêt construction 11 LLS "Les FEROE" (Joli Fond)	Caisse des Depots et Consign.	196 829,20	98 365,83	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	6 664,66
S.I.D.R.	2003	X	960992/1022953/Prêt construction 31 LLS "ROQUEFEUIL" ST PAUL	Caisse des Depots et Consign.	507 621,00	281 327,26	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 375,93	17 785,81
S.I.D.R.	2004	X	960999/1026472/Prêt construction 83 83 LLS LES OLIVIERS	Caisse des Depots et Consign.	395 388,00	254 258,50	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 322,39	13 830,62
S.I.D.R.	2004	X	961016/1028439/Prêt compl. RYAN 2ème tranche-BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	293 567,20	196 025,23	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 352,30	9 247,14
S.I.D.R.	2004	X	961023/1030506/Opération SIRIUS Logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 149 258,00	734 962,36	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	12 494,36	39 978,92



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2004	X	961025/1031495/Opération "Petit Bazar" Logement social	Caisse des Depots et Consign.	944 337,60	612 365,54	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 410,22	33 310,16
S.I.D.R.	2004	X	961029/1034265/Prêt construction 58 log. KERKENNA	Caisse des Depots et Consign.	524 117,60	350 990,42	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 211,89	16 557,34
S.I.D.R.	2007	X	961092/1080520/Prêt construction 60 log.OSIRIS	Caisse des Depots et Consign.	484 185,00	348 767,75	26,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 231,52	15 081,53
S.I.D.R.	2007	X	961099/1083132/Prêt construction 67 log.ORION	Caisse des Depots et Consign.	268 499,80	184 810,26	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 772,15	9 442,00
S.I.D.R.	2007	X	961100/1083201/Prêt construction 49 LLTS ATLANITDE-LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	542 439,20	310 821,30	15,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 662,32	20 954,90
S.I.D.R.	2007	X	961101/1083296/Prêt construction 46 LLS DARDANELLES	Caisse des Depots et Consign.	219 618,00	145 260,94	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 452,61	7 688,30
S.I.D.R.	2007	X	961102/1083298/Prêt construction 36 log.CANAL MON REPOS	Caisse des Depots et Consign.	255 929,20	170 599,35	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 705,99	9 029,40
S.I.D.R.	2013	X	961739/1240128/Coulée Verte (VEFA) - 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	496 627,50	444 390,28	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 333,17	9 697,88
S.I.D.R.	2013	X	961740/1240131/Coulée Verte (VEFA) - 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 211 719,50	1 036 851,95	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 110,56	29 937,20
S.I.D.R.	2013	X	961741/1240138/Les Savanes (VEFA) - 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	824 842,20	738 082,09	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 214,25	16 107,07
S.I.D.R.	2013	X	961742/1240146/Les Savanes (VEFA) - 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 012 805,60	1 717 696,64	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 153,09	49 595,35
S.I.D.R.	2014	X	962004/5017358/Terence - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	256 922,48	201 005,97	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	603,02	5 624,41
S.I.D.R.	2014	X	962005/5017359/Terence - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	106 354,73	95 826,13	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	287,48	2 040,55
S.I.D.R.	2014	X	962006/5018871/Prêt foncier Tournesol - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	283 500,90	242 746,17	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	3 908,21	5 418,80

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	962013/5019581/Prêt construction TOURNESOL - 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	159 395,60	147 308,69	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 620,40	2 697,68
S.I.D.R.	2013	X	962014/5019582/Prêt construction OCEANE (VEFA) - 22LLTS	Caisse des Depots et Consign.	927 975,40	807 330,36	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 880,63	20 425,14
S.I.D.R.	2013	X	961743/1240153/Prêt construction La Poudrière	Caisse des Depots et Consign.	394 105,60	366 961,75	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 036,58	6 720,21
S.I.D.R.	2013	X	961744/1240289/Prêt foncier Fidji 3-11 LLTS-RHI Say Piscine	Caisse des Depots et Consign.	532 630,80	495 946,09	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 455,41	9 082,32
S.I.D.R.	2013	X	961745/1240291/Prêt construction Fidji 3-11 LLTS RHI Say Piscin	Caisse des Depots et Consign.	959 101,20	849 075,66	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 339,83	21 481,28
S.I.D.R.	2013	X	961746/1240293/Prêt foncier Aina 39 LLTS-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	456 638,20	425 187,44	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 677,06	7 786,51
S.I.D.R.	2013	X	961747/1240299/Prêt construction Aina- 39 LLTS-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	1 300 361,60	1 157 220,76	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 729,43	29 277,23
S.I.D.R.	2013	X	961748/1240304/Prêt foncier Le Cap-12 LLS ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	1 114 829,40	989 058,82	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 879,65	25 022,80
S.I.D.R.	2013	X	961749/1240306/Prêt construction Le Cap-12 LLS-ST BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	924 226,40	827 012,68	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 481,04	18 047,79
S.I.D.R.	2013	X	961750/1240357/Prêt foncier Domaine des chênes-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	2 260 676,00	1 939 037,47	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 817,11	55 986,16
S.I.D.R.	2013	X	961751/1240368/Prêt construction Domaine des chênes-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	967 386,40	865 632,93	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 596,90	18 890,60
S.I.D.R.	2013	X	961752/1240382/Prêt construction Flacourt (VEFA)-68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 369 608,00	2 028 508,36	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 085,52	58 569,47
S.I.D.R.	2013	X	961753/1240395/Prêt construction- CLEO - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	188 538,80	175 553,27	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 931,09	3 214,93
S.I.D.R.	2013	X	961754/1240397/Prêt foncier Flacourt (VEFA)-68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	459 270,40	406 237,46	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 468,61	10 277,65

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961755/1240398/Réhabilitation Maison Relais - Chaudron 127	Caisse des Depots et Consign.	26 013,00	23 275,56	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	69,83	507,94
S.I.D.R.	2013	X	961756/1240408/Prêt foncier COULEE VERTE VEFA 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	215 136,20	170 520,78	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	511,56	4 923,48
S.I.D.R.	2013	X	961757/1240651/Prêt construction COULEE VERTE VEFA 62 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	141 504,80	131 496,03	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 446,46	2 408,10
S.I.D.R.	2013	X	961758/1240664/Prêt foncier LES SAVANES VEFA 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	291 542,80	258 894,11	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	776,68	5 649,81
S.I.D.R.	2013	X	961759/1240666/Prêt foncier Colombo 39 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	1 408 048,40	1 185 723,81	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 557,17	34 235,60
S.I.D.R.	2013	X	961760/1240672/Prêt construction LES SAVANES VEFA 92 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	251 124,00	231 285,03	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 544,14	4 235,55
S.I.D.R.	2013	X	961761/1240676/Prêt foncier DOMAINE DES LATANIERS 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 206 831,20	1 044 854,85	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 493,40	26 434,42
S.I.D.R.	2013	X	961762/1240735/Prêt foncier BRIGANTINE VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	341 085,20	305 208,53	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	915,62	6 660,53
S.I.D.R.	2013	X	961763/1240738/Prêt construction Domaine des Lataniers 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	830 984,40	711 833,39	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 135,50	20 552,89
S.I.D.R.	2013	X	961764/1240741/Prêt foncier - POKER D'AS 2 - 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	223 008,40	207 648,79	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 284,14	3 802,70
S.I.D.R.	2013	X	961765/1240742/Prêt foncier DOMAINE DE BELLEPIERRE 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	542 926,80	480 342,91	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 283,77	12 152,49
S.I.D.R.	2013	X	961766/1240832/Prêt construction - FLEUR D'EAU - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	315 286,40	293 571,18	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 229,28	5 376,20
S.I.D.R.	2007	X	961115/1087086/Prêt construction 55 log.CROIX-ZAC AVENIR	Caisse des Depots et Consign.	602 641,60	409 183,46	21,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	6 137,75	20 905,29
S.I.D.R.	2007	X	961116/1087094/Prêt construction 51 log.OUESSANT	Caisse des Depots et Consign.	657 809,40	436 078,91	26,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 308,24	20 738,54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2006	X	961076/1055887/Prêt construction 44 log.Pirogues	Caisse des Depots et Consign.	855 124,00	585 602,36	20,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	8 784,04	29 466,38
S.I.D.R.	2006	X	961079/1057129/Prêt construction 34 LLTS BENJOIN	Caisse des Depots et Consign.	1 213 830,80	913 365,24	20,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 700,48	37 325,12
S.I.D.R.	2006	X	961080/1058709/Prêt construction 36 logements GOYAVES	Caisse des Depots et Consign.	639 530,60	457 184,57	20,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	4 571,85	19 673,00
S.I.D.R.	2006	X	961081/1059190/Prêt construction 102 log. AVOCATIERS	Caisse des Depots et Consign.	473 892,80	336 946,59	25,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	3 369,47	14 628,75
S.I.D.R.	2006	X	961082/1059198/Prêt construction 48 log.ANDROMEDE-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	693 254,20	472 519,07	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 087,79	23 776,24
S.I.D.R.	2006	X	961083/1059219/Prêt construction 48 log. JUPITER-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	263 833,80	179 544,42	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 693,17	9 034,33
S.I.D.R.	2006	X	961084/1059222/Prêt construction 12 logements AUSTRALES	Caisse des Depots et Consign.	436 947,20	274 361,52	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 743,62	15 088,87
S.I.D.R.	2013	X	961877/1249317/Prêt foncier LES INTEMPORELLES VEFA 91 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 402 874,40	1 234 912,84	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 584,04	31 242,82
S.I.D.R.	2013	X	961878/1249319/Prêt construction LES INTEMPORELLES VEFA 91 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 026 360,80	948 702,88	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 435,73	17 373,71
S.I.D.R.	2013	X	961879/1249320/Prêt construction NIAMA 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	2 499 609,20	2 190 258,07	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	24 092,84	55 412,67
S.I.D.R.	2013	X	961880/1250199/Prêt construction - CAMBUSTON 2- 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	93 806,70	87 061,82	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	957,68	1 594,37
S.I.D.R.	2013	X	961881/1250202/Prêt foncier - PLATEAU NOIR- 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	736 551,30	483 760,82	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 321,37	12 238,96
S.I.D.R.	2013	X	961882/1250204/Prêt complémentaire NIAMA 19 PLS	Caisse des Depots et Consign.	487 197,20	414 529,11	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 243,59	11 968,77
S.I.D.R.	2013	X	961890/1250988/Prêt construction LE PORTAIL	Caisse des Depots et Consign.	96 360,00	89 431,53	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	983,75	1 637,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961891/1250992/Prêt complémentaire LE PORTAIL	Caisse des Depots et Consign.	798 687,00	538 473,69	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 923,21	13 623,17
S.I.D.R.	2013	X	961892/1251020/Prêt foncier LE SABLIER VEFA 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	367 119,20	327 538,69	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	982,62	7 147,84
S.I.D.R.	2013	X	961893/1251025/Prêt construction LE SABLIER VEFA 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	897 732,00	768 476,29	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 305,43	22 188,35
S.I.D.R.	2013	X	961894/1251677/Prêt construction JARDIN COCO VEFA - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	200 069,00	178 498,80	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	535,50	3 895,36
S.I.D.R.	2013	X	961897/1252462/Prêt foncier JARDIN COCO VEFA - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	144 478,40	128 298,86	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	384,90	2 799,85
S.I.D.R.	2013	X	961898/1252592/Prêt foncier Villa Myosotis VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	352 009,40	298 701,84	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	896,11	8 624,47
S.I.D.R.	2013	X	961899/1252594/Prêt construction Villa Myosotis VEFA 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	492 421,60	438 417,54	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 315,25	9 567,53
S.I.D.R.	2013	X	961900/1253355/Prêt construction CHAUDRON 8 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 167 213,60	990 601,67	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 971,80	28 601,81
S.I.D.R.	2013	X	961901/1253734/Prêt foncier GRENADINE 1- 131 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	26 232,20	24 279,04	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	267,07	444,62
S.I.D.R.	2013	X	961902/1253738/Prêt construction GRENADINE 1 VEFA 131 L	Caisse des Depots et Consign.	130 512,40	114 612,09	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 260,73	2 899,64
S.I.D.R.	2013	X	961903/1253741/Prêt foncier Carreau Z-Ananas VEFA 41LLS	Caisse des Depots et Consign.	28 087,20	25 006,87	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	75,02	545,72
S.I.D.R.	2013	X	961904/1253743/Prêt construction Carreau Z-Ananas VEFA 41LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 606,20	151 520,64	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	454,56	4 374,88
S.I.D.R.	2013	X	961905/1253756/Prêt foncier Les Jardins de Sanassee 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	280 997,60	249 529,83	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	748,59	5 445,46
S.I.D.R.	2013	X	961906/1253762/Prêt construction Les Jardins de Sanassee 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	684 118,60	578 895,19	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 736,69	16 714,54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961907/1254092/Prêt construction - PLATEAU NOIR- 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	275 558,80	232 354,11	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	697,06	6 708,80
S.I.D.R.	2013	X	961908/1254306/Construction FAO Gernez Rieux (30 places)	Caisse des Depots et Consign.	503 583,20	423 331,15	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 269,99	12 222,91
S.I.D.R.	2013	X	961909/1254351/PEX.PHARE Père Favron-Bois d'Olives	Caisse des Depots et Consign.	253 623,00	225 711,54	42,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	677,14	4 925,67
S.I.D.R.	2013	X	961912/1255091/Prêt construction OCEAN A2 - 74 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 568 441,60	1 430 455,10	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	23 030,33	33 186,87
S.I.D.R.	2013	X	961767/1240858/Prêt foncier - HIPPOCAMPE- 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	767 621,60	685 273,21	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 538,00	17 337,14
S.I.D.R.	2013	X	961768/1240976/Prêt construction - HIPPOCAMPE- 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	637 708,80	593 741,18	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 531,15	10 873,26
S.I.D.R.	2013	X	961769/1241011/Prêt foncier - CAMBUSTON 2- 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 553 118,80	1 361 336,19	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 974,70	34 441,27
S.I.D.R.	2013	X	961770/1241041/Prêt construction BRIGANTINE 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 128 990,00	1 010 182,26	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 030,55	22 045,08
S.I.D.R.	2013	X	961775/1241210/Prêt construction DOMAINE DE BELLEPIERRE 68 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 744 707,20	2 330 051,23	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 990,15	67 275,97
S.I.D.R.	2013	X	961790/1241704/Prêt foncier GOELETTE 73 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	131 661,60	117 738,23	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	353,21	2 569,39
S.I.D.R.	2013	X	961791/1241714/Prêt construction GOELETTE 73 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	320 698,60	272 868,33	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	818,60	7 878,57
S.I.D.R.	2013	X	961792/1241721/Prêt foncier GALIOTTE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	549 437,00	489 597,27	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 468,79	10 684,42
S.I.D.R.	2013	X	961793/1241727/Prêt construction GALIOTTE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 339 997,60	1 137 602,34	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 412,81	32 846,19
S.I.D.R.	2013	X	961797/1241913/Prêt construction Colombo 39 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	1 549 368,40	1 381 850,91	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 145,55	30 155,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961798/1241914/Prêt foncier CAP JASMIN - 38 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	3 790 997,60	3 170 885,15	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	9 512,66	91 553,51
S.I.D.R.	2013	X	961799/1241916/Prêt construction CAP JASMIN - 38 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	909 294,40	810 981,62	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 432,94	17 697,95
S.I.D.R.	2013	X	961800/1241952/Prêt foncier Désirade 40 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 231 969,20	1 895 468,46	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 686,40	54 728,19
S.I.D.R.	2013	X	961803/1242639/Prêt construction Clos de Sylvia 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	467 326,20	421 300,73	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 782,94	9 774,27
S.I.D.R.	2013	X	961804/1242641/Prêt Foncier MISSOURI 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	145 768,50	132 802,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	2 045,15	3 118,23
S.I.D.R.	2013	X	961805/1242728/Prêt construction MISSOURI 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	238 611,40	218 478,94	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	3 517,51	5 068,76
S.I.D.R.	2013	X	961806/1242729/Prêt construction AMIRANTES 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 203,00	44 904,15	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	691,52	1 054,36
S.I.D.R.	2013	X	961834/1245218/Prêt construction Désirade 40 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	487 424,00	435 659,06	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 306,98	9 507,33
S.I.D.R.	2013	X	961835/1245259/Prêt Foncier BONNE BRISE VEFA - 88 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 214 296,80	1 036 038,34	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 108,12	29 913,71
S.I.D.R.	2013	X	961836/1245432/PEX.PHARE - Prêt Père Favron-Entre-Deux	Caisse des Depots et Consign.	771 560,40	649 605,87	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	1 299,21	19 062,24
S.I.D.R.	2013	X	961837/1245529/Prêt foncier TOURNAN KARLY 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	225 086,60	209 166,00	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 300,83	3 830,48
S.I.D.R.	2013	X	961838/1245558/Prêt foncier Tournan Karly 1-32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	548 904,00	482 823,97	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 311,06	12 215,26
S.I.D.R.	2013	X	961839/1245603/Prêt construction Tourman Karly 1-32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	560 758,80	493 811,49	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 431,93	12 493,24
S.I.D.R.	2013	X	961855/1246403/Prêt foncier FLEURIANCE 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 145,20	212 114,77	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 333,26	3 884,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961862/1247034/Prêt construction FLEURIANCE 27 LLS	Caisse des Depots et Consign.	377 788,80	350 944,60	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 860,39	6 426,89
S.I.D.R.	2013	X	961863/1247057/Prêt construction NOORAH 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	920 051,70	811 700,37	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 928,71	20 535,70
S.I.D.R.	2013	X	961864/1247069/Prêt foncier TERMARINE VEFA 102 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	568 008,40	482 397,94	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 447,19	13 928,36
S.I.D.R.	2013	X	961865/1247363/Les Salanganes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	612 385,60	539 049,18	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	5 390,49	13 868,36
S.I.D.R.	2013	X	961868/1248682/Prêt construction TERMARINE VEFA 102 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	459 781,00	409 088,64	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 227,27	8 927,49
S.I.D.R.	2013	X	961869/1248695/Prêt foncier CHEMIN CANAL VEFA- 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 398 769,60	2 031 727,46	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 095,18	58 662,41
S.I.D.R.	2013	X	961870/1248710/Prêt Construction BONNE BRISE VEFA - 88 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	110 900,00	98 737,56	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	296,21	2 154,74
S.I.D.R.	2013	X	961871/1248726/Prêt foncier les Figues -16 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	714 749,80	605 828,01	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 817,48	17 492,18
S.I.D.R.	2013	X	961872/1248776/Prêt construction les Figues -16 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	240 514,40	223 327,49	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 456,60	4 089,82
S.I.D.R.	2013	X	961873/1248826/Prêt foncier SEYCHELLES -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	586 034,80	520 163,75	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 721,80	13 159,94
S.I.D.R.	2013	X	961874/1248828/Prêt construction SEYCHELLES -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	301 624,00	268 368,96	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	805,11	5 856,58
S.I.D.R.	2013	X	961875/1248833/Prêt foncier OCEAN A2 - 74 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 138 079,60	962 825,60	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 888,48	27 799,83
S.I.D.R.	2013	X	961876/1249315/Prêt construction CHEMIN CANAL VEFA -20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	576 124,00	532 532,52	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 857,86	9 752,34
S.I.D.R.	2013	X	961936/1257044/Prêt construction GRAND AIR VEFA 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	500 492,80	445 133,15	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 335,40	9 714,08



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2013	X	961937/1257045/Prêt construction OCEAN A2 - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 219 302,20	928 026,57	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 784,08	26 795,07
S.I.D.R.	2013	X	961938/1257181/TOURNAN KARLY 2 - 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	122 652,00	109 098,78	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	327,30	2 380,85
S.I.D.R.	2013	X	961939/1257182/Prêt foncier BISQUINE VEFA 118 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	298 749,30	253 162,32	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	759,49	7 309,60
S.I.D.R.	2013	X	961942/1257442/Prêt foncier VILLA LES FOUGERES 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	488 252,80	434 163,50	42,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 302,49	9 474,69
S.I.D.R.	2013	X	961943/1257446/Prêt foncier RES CHRYSTIANE VEFA 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 135 656,00	956 923,32	32,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 870,77	27 629,41
S.I.D.R.	2010	X	962752/1181567/Prêt construction Les Terrasses de Sophie-36LLS	Caisse des Depots et Consign.	376 077,80	312 616,10	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	937,85	9 637,84
S.I.D.R.	2018	P	961972/1313549/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 510 763,44	1 318 030,68	18,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	21 088,49	51 974,37
S.I.D.R.	2010	X	962755/1182937/Prêt foncier Ambre - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	120 070,40	106 329,23	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	318,99	2 441,05
S.I.D.R.	2010	X	962756/1182941/Prêt construction Ambre-29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	361 415,40	300 140,82	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	900,42	9 253,23
S.I.D.R.	2011	X	962758/1204781/Marina - 114 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 116 952,00	1 038 418,27	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 422,60	19 584,52
S.I.D.R.	2011	X	962759/1204783/Marina - 114 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 117 384,40	1 532 797,60	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 860,77	40 223,39
S.I.D.R.	2014	X	962039/5024150/Prêt foncier GRAIN BB - 17 LTTS SAINTE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	72 665,93	65 499,13	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	196,50	1 394,76
S.I.D.R.	2014	X	962040/5024151/Prêt construction GRAIN BB - 17 LTTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	346 569,75	300 274,16	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	900,82	8 402,07
S.I.D.R.	2017	X	962557/5191191/CIDOM MAHE 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	31 470,60	29 738,78	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	89,22	628,76

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2017	X	962558/5191192/CIDOM MAHE 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	281 971,58	164 831,93	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	494,50	4 429,00
S.I.D.R.	2017	X	962559/5191197/Papangue 2 Interne Saint-Denis PLAI 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 769,20	17 792,39	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	53,38	376,18
S.I.D.R.	2017	X	962560/5191198/CIDOM PAPANGUE 1 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	103 535,25	65 009,71	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	195,03	1 746,80
S.I.D.R.	2017	X	962561/5191199/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLAI 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 767,63	17 790,90	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	53,37	376,15
S.I.D.R.	2017	X	962562/5191200/CIDOM PAPANGUE 2 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	99 873,53	62 760,79	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	188,28	1 686,37
S.I.D.R.	2017	X	962563/5191932/Les Badamiers Interne Saint-André PLAI 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	31 667,85	30 083,43	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	90,25	636,05
S.I.D.R.	2017	X	962564/5191933/Les Badamiers Interne Saint-André PLAI 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	147 925,20	137 714,28	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	413,14	3 700,35
S.I.D.R.	2017	X	962565/5191947/Tamariniers Interne Saint-André PLAI 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 314,25	17 397,95	46,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	52,19	367,84
S.I.D.R.	2017	X	962566/5191948/Tamariniers Interne Saint-André PLAI 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	95 174,40	88 586,06	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	265,76	2 380,29
S.I.D.R.	2011	X	962760/1205157/PEMBA - 8 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	134 796,80	120 006,86	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	360,02	2 685,36
S.I.D.R.	2011	X	962764/1205746/FAIRMONT - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	465 716,10	413 512,66	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 240,54	9 253,03
S.I.D.R.	2011	X	962765/1205747/FAIRMONT - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 149 795,30	965 365,90	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 896,10	28 787,99
S.I.D.R.	2011	X	962766/1206731/Prunelle - 27 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 125 765,90	955 301,55	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	14 998,23	23 208,28
S.I.D.R.	2011	X	962767/1206881/PEMBA - 8 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	227 208,00	191 079,06	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	573,24	5 698,13

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962768/1206908/Sanya - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	87 231,00	76 575,29	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	229,73	1 713,50
S.I.D.R.	2011	X	962769/1206923/Sanya - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	219 620,80	182 760,47	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	548,28	5 450,07
S.I.D.R.	2013	X	961913/1255094/Prêt foncier OCEAN A2 - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	271 238,80	246 559,08	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	3 797,01	5 789,27
S.I.D.R.	2013	X	961926/1256903/Prêt construction VILLA LES FOUGERES 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	202 152,40	187 136,17	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 058,50	3 427,05
S.I.D.R.	2013	X	961927/1256904/Prêt foncier Jardin des Iles - 33LLS	Caisse des Depots et Consign.	659 435,60	580 843,99	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 389,28	14 695,13
S.I.D.R.	2013	X	961928/1256905/Prêt construction Jardin des Iles - 33LLS	Caisse des Depots et Consign.	252 116,40	224 261,82	42,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	672,78	4 894,04
S.I.D.R.	2013	X	961929/1256907/Prêt foncier GRAND AIR VEFA 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	613 932,40	521 213,86	32,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 563,64	15 049,10
S.I.D.R.	2015	X	962160/5089901/Prêt construction BISQUINE VEFA 118 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 500,00	45 434,98	42,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	136,31	1 110,43
S.I.D.R.	2015	X	962164/5102699/MARIOTTE-37LLTS	Caisse des Depots et Consign.	79 375,65	72 177,93	44,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	216,53	1 690,25
S.I.D.R.	2015	X	962165/5102700/Opération BAOBAB 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	280 746,23	247 101,56	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	741,30	7 340,94
S.I.D.R.	2015	X	962166/5102702/Amirantes - 18 LLS	Caisse des Depots et Consign.	49 339,35	44 865,29	44,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,60	1 050,65
S.I.D.R.	2015	X	962167/5102703/Prêt construction Résidence St- Emilien	Caisse des Depots et Consign.	145 626,15	128 055,59	34,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	384,17	3 804,30
S.I.D.R.	2015	X	962168/5103832/Prêt construction Les Terrasses de Kerbel-45LLTS	Caisse des Depots et Consign.	32 398,95	29 638,64	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	88,92	654,53
S.I.D.R.	2015	X	962169/5103833/Prêt construction Galabert 2 (VEFA) - 11LLTS	Caisse des Depots et Consign.	97 219,65	86 106,73	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	258,32	2 446,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	962772/1208344/Skye (ex Carron) - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	146 298,80	130 246,86	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	390,74	2 914,49
S.I.D.R.	2011	X	962773/1208531/Skye (ex Carron) - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	616 769,20	521 571,14	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 564,71	15 553,68
S.I.D.R.	2011	X	962774/1209112/Le Guétali (VEFA) - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	577 920,60	536 997,08	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 906,97	10 127,74
S.I.D.R.	2011	X	962775/1209140/Le Guétali (VEFA) - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 348 481,60	1 194 895,02	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 143,85	31 356,21
S.I.D.R.	2016	X	962186/5116495/Opération BAOBAB 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	219 288,38	200 014,01	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	600,04	5 524,03
S.I.D.R.	2016	X	962187/5116496/Prêt foncier Les Terrasses de Kerbel-45LLTS	Caisse des Depots et Consign.	93 980,70	87 666,79	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	263,00	1 893,87
S.I.D.R.	2016	X	962188/5117090/Prêt foncier Benjoins-20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	167 673,08	155 412,55	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	466,24	3 357,39
S.I.D.R.	2016	X	962189/5117091/Prêt foncier Nocher-24LLS	Caisse des Depots et Consign.	391 237,20	354 781,55	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 064,34	9 798,44
S.I.D.R.	2016	X	962190/5117140/Casamance - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	17 975,40	17 143,49	45,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	188,58	312,92
S.I.D.R.	2014	X	962043/5024219/Prêt foncier MORANO- 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	59 876,40	55 744,90	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	613,19	991,79
S.I.D.R.	2014	X	962044/5024220/Prêt constructionMORANO- 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	208 339,88	184 831,28	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 033,14	4 512,36
S.I.D.R.	2014	X	962045/5024592/Prêt foncier VERGER CREOLE 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	41 555,40	38 649,23	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	425,14	687,63
S.I.D.R.	2014	X	962046/5024593/Prêt construction VERGER CREOLE 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	150 599,33	134 183,83	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 476,02	3 275,89
S.I.D.R.	2014	X	962049/5025777/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	68 432,25	61 583,39	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	184,75	1 311,37

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962050/5025778/Terence - 72 LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 181,40	144 108,91	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	432,33	4 032,36
S.I.D.R.	2014	X	962055/5033787/Prêt foncier VERGER CREOLE 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	73 069,13	65 897,51	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	197,69	1 403,24
S.I.D.R.	2014	X	962056/5033788/Prêt construction VERGER CREOLE 26LLTS	Caisse des Depots et Consign.	170 494,58	147 797,99	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	443,39	4 135,58
S.I.D.R.	2014	X	962057/5033803/Prêt foncier LANTANAS -28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	89 582,33	80 789,97	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	242,37	1 720,37
S.I.D.R.	2014	X	962058/5033804/Prêt construction LANTANAS -28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	209 025,45	181 304,65	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	543,91	5 073,14
S.I.D.R.	2014	X	962059/5033828/Prêt foncier CASE GRAMOUN - 34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	83 170,95	74 731,64	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	224,20	1 591,36
S.I.D.R.	2014	X	962060/5033829/Prêt construction CASE GRAMOUN - 34LLTS	Caisse des Depots et Consign.	194 065,43	167 841,53	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	503,52	4 696,43
S.I.D.R.	2014	X	962061/5033834/Prêt construction de 28 LLS Clos de sylvia	Caisse des Depots et Consign.	69 050,10	63 888,97	43,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	702,78	1 136,69
S.I.D.R.	2014	X	962062/5033835/Les Muriers - 28 PLS	Caisse des Depots et Consign.	280 876,95	250 306,30	33,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 753,37	6 110,83
S.I.D.R.	2014	X	962066/5038414/Prêt construction RES CHRYSTIANE VEFA 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	44 298,30	38 997,54	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	116,99	986,08
S.I.D.R.	2014	X	962067/5038415/Prêt foncier LES EMBRUNS VEFA 40LLTS	Caisse des Depots et Consign.	138 683,40	117 537,74	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	352,61	3 745,37
S.I.D.R.	2014	X	962068/5039250/Prêt construction LES EMBRUNS VEFA 40LLTS	Caisse des Depots et Consign.	124 458,38	110 138,75	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	330,42	2 784,93
S.I.D.R.	2014	X	962069/5039251/Prêt foncier Mondon C- 7LLS	Caisse des Depots et Consign.	290 402,93	247 128,18	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	741,38	7 874,81
S.I.D.R.	2014	X	962070/5039389/Prêt construction Mondon C- 7LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 006,45	143 366,71	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	430,10	3 625,11

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962071/5039390/Prêt foncier MONDON B - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	378 015,00	298 194,07	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	894,58	9 502,04
S.I.D.R.	2014	X	962072/5041923/Prêt construction MONDON B - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 112,55	45 710,76	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	137,13	1 155,82
S.I.D.R.	2014	X	962073/5041924/Prêt foncier ADALIE VEFA - 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	112 212,30	94 896,41	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	284,69	3 023,90
S.I.D.R.	2014	X	962084/5052562/Prêt construction ADALIE VEFA - 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	138 681,23	122 442,40	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	367,33	3 096,03
S.I.D.R.	2014	X	962085/5052563/Prêt foncier Murano 2 -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	323 589,60	274 238,63	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	822,72	8 738,69
S.I.D.R.	2014	X	962086/5055780/Prêt construction Murano 2 -24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	39 533,93	34 979,46	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	104,94	884,48
S.I.D.R.	2014	X	962087/5055781/Prêt foncier Résidences les Mandarines (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	118 703,78	101 002,94	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	303,01	3 218,49
S.I.D.R.	2014	X	962088/5058838/Prêt construction Résidences les Mandarines (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	31 008,98	27 436,62	43,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	82,31	693,75
S.I.D.R.	2014	X	962089/5058839/Prêt construction Résidence St- Emilien	Caisse des Depots et Consign.	115 289,40	98 106,24	33,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	294,32	3 126,18
S.I.D.R.	2014	X	962090/5059480/Poinséttias Bis - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	438 228,00	410 423,64	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 514,66	7 302,09
S.I.D.R.	2014	X	962091/5059481/Poinséttias Bis - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 067 753,40	959 728,52	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 557,02	23 430,25
S.I.D.R.	2014	X	962092/5062296/Prêt foncier Deschanets (VEFA) - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	60 106,80	53 051,62	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	159,15	1 341,44
S.I.D.R.	2014	X	962093/5062297/Prêt construction Deschanets (VEFA) - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	140 249,25	119 199,37	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	357,60	3 798,32
S.I.D.R.	2014	X	962094/5062566/Tocantins - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	106 589,40	94 067,95	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	282,20	2 378,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2014	X	962095/5062567/Tocantins - 23 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 708,63	211 073,77	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	633,22	6 725,93
S.I.D.R.	2014	X	962096/5064313/Résidence Célimène - 51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	48 964,43	42 945,49	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,84	1 085,90
S.I.D.R.	2014	X	962097/5064314/Résidence Célimène - 51 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	114 250,20	96 648,90	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	289,95	3 079,75
S.I.D.R.	2014	X	962098/5064458/Bel Air -64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	110 965,28	97 591,46	43,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	292,77	2 467,66
S.I.D.R.	2014	X	962099/5064459/Bel Air -64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 919,05	219 341,82	33,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,03	6 989,39
S.I.D.R.	2015	X	962108/5072169/Adjibi - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	59 706,30	54 654,78	44,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	163,96	1 206,98
S.I.D.R.	2015	X	962109/5072170/Le Palmyre - LLTS 18	Caisse des Depots et Consign.	139 314,68	123 228,53	34,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	369,69	3 500,87
S.I.D.R.	2015	X	962130/5080567/Adjibi - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	165 791,33	154 182,71	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 696,01	3 112,90
S.I.D.R.	2015	X	962131/5080568/Moulouya - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	386 846,40	346 673,13	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 813,40	9 135,41
S.I.D.R.	2015	X	962140/5085646/DUFOUR - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	406 992,98	377 097,71	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 071,27	9 199,77
S.I.D.R.	2015	X	962141/5085647/DUFOUR - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 598,63	87 767,59	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 413,06	2 141,20
S.I.D.R.	2015	X	962142/5086482/CASINO ODEON - 26 LLTS (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	98 394,68	89 374,22	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	268,12	2 092,95
S.I.D.R.	2015	X	962143/5086483/LAELIA-77 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	229 587,53	202 800,37	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	608,40	6 024,83
S.I.D.R.	2015	X	962144/5086504/LAELIA-77 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	95 968,73	87 170,68	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	261,51	2 041,35

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2015	X	962145/5086505/MARIOTTE-37LLTS	Caisse des Depots et Consign.	223 927,05	197 800,33	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	593,40	5 876,29
S.I.D.R.	2016	X	962218/5149637/Prêt construction Nocher-24 LLS	Caisse des Depots et Consign.	267 500,55	136 710,35	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 201,04	3 029,78
S.I.D.R.	2016	X	962219/5149638/CIDOM- Aigues Marines 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	70 171,88	66 676,37	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 073,49	1 090,78
S.I.D.R.	2016	X	962222/5150209/Le Parnasse - 45 LLS	Caisse des Depots et Consign.	53 005,20	50 475,38	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	812,65	1 118,64
S.I.D.R.	2017	X	962555/5183460/Ayapana Interne Saint-André PLA1 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	64 584,90	61 208,07	46,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	183,62	1 294,12
S.I.D.R.	2017	X	962556/5183461/Ayapana Interne Saint-André PLA1 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	284 785,43	175 466,33	36,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	526,40	4 714,74
S.I.D.R.	2002	X	962684/1012610/Prêt construction 30 LLTS Baster IJoli Fond	Caisse des Depots et Consign.	1 066 832,40	601 986,54	16,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	7 223,84	38 058,24
S.I.D.R.	2011	X	961484/1189325/Prêt foncier Phenix - 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	347 385,00	306 200,01	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	4 899,20	7 706,72
S.I.D.R.	2011	X	961496/1192746/Prêt construction Phenix - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	344 901,60	303 173,94	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	909,52	6 960,12
S.I.D.R.	2011	X	961497/1192781/Prêt foncier Le Colosse (VEFA)-20LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 683 342,80	1 390 702,58	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 172,11	42 874,86
S.I.D.R.	2012	X	961695/1221251/Flacourt (VEFA) - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 852 929,20	1 551 334,01	31,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 654,00	46 262,04
S.I.D.R.	2012	X	961696/1221575/Flacourt (VEFA) - 68 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	730 234,40	646 284,12	41,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 938,85	14 461,68
S.I.D.R.	2012	X	961697/1221941/Maison Relais - Chaudron 127	Caisse des Depots et Consign.	368 468,00	274 312,72	16,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 017,44	14 762,65
S.I.D.R.	2008	X	962700/1119580/Prêt construction 26 PLS Fleur de Vanille	Caisse des Depots et Consign.	905 180,00	583 137,05	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 414,51	32 857,29



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2016	X	962237/5155306/Prêt construction 66 LLTS-Gotland (ZAC Fayard)	Caisse des Depots et Consign.	60 116,25	55 927,66	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	167,78	1 208,21
S.I.D.R.	2016	X	962238/5155307/CIDOM - Saints Patrons 64 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	569 777,85	359 835,73	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 079,51	9 938,02
S.I.D.R.	2008	X	962704/1120756/Prêt construction 23 LLTS Fleur Jaune-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	70 000,00	57 062,21	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 463,13
S.I.D.R.	2008	X	962705/1120763/Prêt construction 28 LLTS-Frangipaniers-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	250 925,80	190 221,86	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	6 559,37
S.I.D.R.	2009	X	962710/1148392/Prêt construction 13 LLS-Erythrine 2-ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	175 083,30	161 794,31	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 779,74	3 241,89
S.I.D.R.	2009	X	962711/1148393/Prêt construction de 63 LLS ZAC Athena Madeleine	Caisse des Depots et Consign.	589 532,40	511 460,32	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 626,07	14 482,84
S.I.D.R.	2016	X	962191/5117141/Casamance - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	41 942,55	39 154,90	35,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	430,70	946,33
S.I.D.R.	2009	X	962712/1148920/Prêt construction 24 LLS Erythrine 1 Bois Blanc	Caisse des Depots et Consign.	100 507,40	87 079,57	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	957,88	2 579,50
S.I.D.R.	2009	X	962713/1148922/Prêt construction 32 LLTS Paille en Queue-Foncier	Caisse des Depots et Consign.	30 000,00	27 684,27	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	304,53	592,46
S.I.D.R.	2009	X	962715/1148981/Const.de 32 LLTS Paille en Queue-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	152 273,40	132 507,85	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	397,52	3 122,87
S.I.D.R.	2009	X	962716/1148984/Prêt construction 33 LLS Hébrides -ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	508 441,20	414 980,03	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 244,94	13 240,26
S.I.D.R.	2009	X	962719/1149493/Prêt construction 33 LLS Hébrides	Caisse des Depots et Consign.	285 716,60	232 989,67	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	698,97	7 433,71
S.I.D.R.	2009	X	962722/1150578/Prêt construction 32 LLTS Talipot-Rue des Longanis	Caisse des Depots et Consign.	79 275,60	68 977,48	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	206,93	1 625,62
S.I.D.R.	2009	X	962723/1150579/Prêt construction 32 LLS Talipot	Caisse des Depots et Consign.	187 134,80	152 718,39	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	458,16	4 872,60

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2009	X	962724/1150687/Prêt construction 20 LLTS Rodrigues ZAC Avenir	Caisse des Depots et Consign.	258 778,80	224 988,83	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	674,97	5 302,41
S.I.D.R.	2009	X	962725/1150689/Prêt construction 27 LLTS Java-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	1 237 072,00	1 008 779,31	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 026,34	32 185,88
S.I.D.R.	2009	X	962729/1151576/Prêt construction 27 LLTS Java-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	310 807,20	212 005,81	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	636,02	4 996,43
S.I.D.R.	2009	X	962730/1151577/Prêt construction 20 LLTS Rodrigues-Zac Avenir	Caisse des Depots et Consign.	1 246 286,70	797 993,33	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 393,98	25 460,60
S.I.D.R.	2009	X	962731/1153454/Prêt construction 36 LLTS Sumatra-ZAC Avenir-	Caisse des Depots et Consign.	105 566,40	42 841,91	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	471,26	858,43
S.I.D.R.	2009	X	962732/1153456/Prêt construction 36 LLTS Sumatra	Caisse des Depots et Consign.	492 925,60	376 185,15	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 138,04	10 652,30
S.I.D.R.	2009	X	962733/1153462/Prêt construction 14 LLS-Mare à Poule d'eau	Caisse des Depots et Consign.	115 734,40	43 703,33	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	480,74	875,69
S.I.D.R.	2009	X	962734/1153463/Prêt construction 32 LLS-Lavoir 1	Caisse des Depots et Consign.	566 322,80	413 755,80	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 551,31	11 716,18
S.I.D.R.	2009	X	962735/1153904/Prêt construction 32 LLS LAVOIR 1	Caisse des Depots et Consign.	52 633,50	46 216,02	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	138,65	1 089,19
S.I.D.R.	2009	X	962736/1153905/Prêt construction 12 LLS-Cascades-rue de l'Eglise	Caisse des Depots et Consign.	228 049,50	187 771,97	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	563,32	5 991,01
S.I.D.R.	2009	X	962737/1153911/Prêt construction 12 LLS-CASCADES	Caisse des Depots et Consign.	35 741,70	31 383,80	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	94,15	739,64
S.I.D.R.	2009	X	962738/1153912/Prêt construction 48 LLTS Lavoir 2	Caisse des Depots et Consign.	263 108,10	216 638,60	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	649,92	6 912,02
S.I.D.R.	2009	X	962739/1154393/Prêt construction 48 LLTS Lavoir 2 - ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	249 832,00	88 303,08	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	264,91	2 081,08
S.I.D.R.	2009	X	962740/1154394/Prêt construction 35 LLTS Voilier	Caisse des Depots et Consign.	1 080 508,80	768 221,22	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 304,66	24 510,69

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2009	X	962741/1154397/Prêt construction 14 LLTS-RHI bouillon (Malte)	Caisse des Depots et Consign.	315 169,20	116 842,95	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	350,53	2 753,69
S.I.D.R.	2009	X	962742/1154398/Badera - 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 217 990,40	868 182,86	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 604,55	27 700,04
S.I.D.R.	2010	X	962743/1180419/Prêt construction Canamelle (VEFA)-39LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 315,60	230 391,54	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 534,31	4 477,41
S.I.D.R.	2010	X	962744/1180420/Prêt construction Aruba Lifou - 64LLTS	Caisse des Depots et Consign.	579 403,20	508 882,42	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 597,71	13 864,72
S.I.D.R.	2010	X	962745/1180479/Prêt foncier Les Terrasses de Sophie -36LLS	Caisse des Depots et Consign.	790 011,20	732 986,13	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 062,85	14 244,80
S.I.D.R.	2010	X	962746/1180481/Prêt foncier-les diplômés d'Anjou-31LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 467 746,40	1 289 102,88	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 180,13	35 122,18
S.I.D.R.	2010	X	962747/1180564/Prêt construction les diplômés d'Anjou-31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	237 225,30	220 101,76	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 421,12	4 277,44
S.I.D.R.	2010	X	962748/1180584/Prêt construction Quai des Rêves (VEFA)27LLS	Caisse des Depots et Consign.	553 525,50	486 154,37	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 347,70	13 245,49
S.I.D.R.	2011	X	961514/1204596/Juliette - 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 251 490,80	1 019 996,03	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 059,99	31 446,11
S.I.D.R.	2011	X	961515/1204605/Juliette - 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	497 659,80	433 928,14	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 301,78	9 961,91
S.I.D.R.	2011	X	961516/1204656/BENITIER - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	104 659,80	95 599,93	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 051,60	1 857,88
S.I.D.R.	2011	X	961517/1204659/BENITIER - 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	553 776,60	471 311,88	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 184,43	12 841,10
S.I.D.R.	2011	X	961518/1204669/Les Résidences du Parc - 41 LL	Caisse des Depots et Consign.	324 708,40	283 125,36	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	849,38	6 499,85
S.I.D.R.	2011	X	961519/1204673/Les Résidences du Parc - 41 LL	Caisse des Depots et Consign.	1 112 290,40	916 883,15	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 750,65	28 267,18

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961520/1204692/Badamiers - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	239 461,50	208 795,42	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	626,39	4 793,42
S.I.D.R.	2011	X	961521/1204701/Badamiers - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	605 743,50	494 315,57	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 482,95	15 239,57
S.I.D.R.	2011	X	961522/1204780/Alizea - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 607,40	214 150,18	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 355,65	4 161,78
S.I.D.R.	2010	X	962749/1180708/Prêt foncier FARNIENTE (VEFA) 30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	112 836,90	99 990,95	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	299,97	2 295,54
S.I.D.R.	2010	X	962750/1180731/Prêt construction FARNIENTE-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	411 114,00	341 837,82	29,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 025,51	10 538,74
S.I.D.R.	2011	X	961525/1204786/Alizea - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	506 599,40	356 828,57	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 925,11	9 721,95
S.I.D.R.	2011	X	961526/1204797/Résidence Samiya - 13 LLS	Caisse des Depots et Consign.	93 141,00	85 019,31	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	935,21	1 652,26
S.I.D.R.	2011	X	961527/1204805/Résidence Samiya - 13 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 665,40	195 462,77	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 150,09	5 325,47
S.I.D.R.	2011	X	961528/1204844/Frégate 1 (VEFA) - 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	362 890,00	331 144,82	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 642,59	6 435,45
S.I.D.R.	2011	X	961529/1204870/Frégate 1 (VEFA) - 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	908 476,20	776 561,85	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 542,18	21 157,77
S.I.D.R.	2011	X	961530/1204904/Cardinal - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 186,60	41 114,03	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	123,34	943,88
S.I.D.R.	2011	X	961531/1204966/Cardinal - 32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	416 890,80	339 862,26	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 019,59	10 477,83
S.I.D.R.	2011	X	961532/1204973/Les Sapotilles (VEFA) - 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	99 206,80	90 521,34	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	995,73	1 759,19
S.I.D.R.	2011	X	961533/1204975/Astral - 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	363 558,20	331 564,84	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 647,21	6 443,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961534/1205122/Les Sapotilles (VEFA) - 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	246 271,60	211 411,94	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 325,53	5 760,01
S.I.D.R.	2011	X	961539/1205608/Les Vavangues - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	328 872,00	286 198,31	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	858,60	6 570,40
S.I.D.R.	2011	X	961540/1205618/Les Vavangues - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 686 348,80	1 249 652,21	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 748,96	38 526,33
S.I.D.R.	2011	X	961541/1205668/Liane d or - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	150 465,20	137 165,34	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 508,82	2 665,66
S.I.D.R.	2011	X	961542/1205669/Liane d or - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	373 364,40	319 704,66	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 516,75	8 710,49
S.I.D.R.	2011	X	961543/1205670/Le Phoenix - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	242 977,60	221 500,41	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 436,50	4 304,62
S.I.D.R.	2011	X	961544/1205671/Le Phoenix - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	603 029,40	512 755,61	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 640,31	13 970,25
S.I.D.R.	2011	X	961545/1205678/Fleur de coton - 32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	187 304,00	170 747,89	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 878,23	3 318,30
S.I.D.R.	2011	X	961546/1205699/Fleur de coton - 32 LLS	Caisse des Depots et Consign.	471 485,00	399 467,45	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 394,14	10 883,67
S.I.D.R.	2011	X	961549/1205790/PK 22 - (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	167 001,20	152 387,09	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 676,26	2 961,48
S.I.D.R.	2011	X	961550/1205800/PK 22 - (VEFA)	Caisse des Depots et Consign.	419 234,80	322 895,44	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 551,85	8 797,43
S.I.D.R.	2011	X	961551/1205984/Marine - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 940,40	59 257,53	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	651,83	1 151,61
S.I.D.R.	2011	X	961552/1205997/Marine - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	184 483,40	159 326,11	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 752,59	4 340,91
S.I.D.R.	2011	X	961558/1206845/Astral - 53 LLS	Caisse des Depots et Consign.	903 506,40	528 793,73	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 816,73	14 407,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2011	X	961560/1206882/Rossan - 95 LLS	Caisse des Depots et Consign.	569 917,00	519 763,92	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 717,40	10 101,06
S.I.D.R.	2011	X	961562/1206897/Rossan - 95 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 378 871,00	1 163 406,45	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 797,47	31 697,52
S.I.D.R.	2011	X	961580/1206997/Domaine Montvert - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	121 050,60	110 338,59	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 213,73	2 144,31
S.I.D.R.	2011	X	961581/1207004/Domaine Montvert - 10 LLS	Caisse des Depots et Consign.	300 708,00	257 375,78	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 831,13	7 012,32
S.I.D.R.	2011	X	961584/1207479/Atlantis (VEFA) - 81 LLS	Caisse des Depots et Consign.	647 182,00	589 911,54	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 489,03	11 464,30
S.I.D.R.	2011	X	961585/1207482/Atlantis (VEFA) - 81 LLS	Caisse des Depots et Consign.	3 510 642,00	2 708 580,62	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	29 794,39	73 796,48
S.I.D.R.	2011	X	961586/1207591/Takamaka - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	893 651,60	814 570,54	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 960,28	15 830,31
S.I.D.R.	2011	X	961587/1207599/Takamaka - 63 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 226 598,00	1 770 824,76	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	19 479,07	48 246,90
S.I.D.R.	2010	P	959171/90023404038/Construction 23 LLS Villa Fremicourt	Caisse Reg.de Credit Agricole	628 276,60	370 414,97	17,98	T	V	LIVRET A	2,430	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	12 333,74	82 333,53
S.I.D.R.	2010	P	959172/90023404092/Construction 23 LLS Pepiniere	Caisse Reg.de Credit Agricole	755 565,00	452 064,32	17,98	T	V	LIVRET A	3,010	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	8 865,19	96 046,84
S.I.D.R.	2010	P	959173/90023409553/Prêt construction de 12 LLS LE JUGE	Caisse Reg.de Credit Agricole	380 711,80	227 784,80	17,98	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	4 466,97	48 395,79
S.I.D.R.	2010	P	959174/90023404145/Prêt construction de 25 LLS SAINT ODILLON	Caisse Reg.de Credit Agricole	526 149,20	309 895,96	17,98	T	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	66 810,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2010	P	959175/90023409571/Construction de 21 LLS Clos des Camphriers	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 205 308,00	710 617,18	17,98	T	V	LIVRET A	3,570	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	23 661,48	157 951,55
S.I.D.R.	2010	P	959176/90023409624/Construction de 40 LLS ANTHURA 1	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 620 536,40	955 424,71	17,98	T	V	LIVRET A	3,571	V	LIVRET A	3,630	A-1	EUR	31 812,85	212 365,82
S.I.D.R.	2010	P	959177/90023409642/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 835 024,40	1 191 071,06	17,98	T	V	LIVRET A	2,888	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	23 594,84	223 206,67
S.I.D.R.	2010	P	959178/90023403335/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse Reg.de Credit Agricole	1 172 455,20	692 625,93	17,98	T	V	LIVRET A	2,200	V	LIVRET A	2,130	A-1	EUR	13 560,37	149 967,57
S.I.D.R.	1989	X	962907/0269760/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 719 094,54	70 608,42	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	70 608,42
S.I.D.R.	1989	X	962908/0269761/962908	Caisse des Depots et Consign.	2 152 648,12	85 432,89	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	85 432,89
S.I.D.R.	2019	X	962661/5317534/RPA BEAUSEJOUR 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	418 570,00	411 636,29	48,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 528,00	6 981,52
S.I.D.R.	2018	X	962987/5220022/CIDOM ASTROLABE 79 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	5 562 683,00	2 184 705,52	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	6 554,12	57 153,79
S.I.D.R.	2018	X	962989/5245548/CIDOM LA OUETTE 2 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 421 019,00	1 255 523,96	37,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 766,57	32 845,60
S.I.D.R.	2019	X	962666/5322327/CI RPA Rose de Chine 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	580 941,00	569 395,68	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 708,19	11 546,91
S.I.D.R.	2019	X	962667/5322328/CI RPA Rose de Chine 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 498 363,00	2 436 279,31	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	7 308,84	62 096,94
S.I.D.R.	2019	X	962668/5322753/CI-RPA BEAUSEJOUR 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	874 248,00	856 873,65	48,71	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 570,62	17 376,75

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1989	X	962913/0269766/962913	Caisse des Depots et Consign.	767 785,24	31 535,26	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	31 535,26
S.I.D.R.	1990	X	962914/0269767/962914	Caisse des Depots et Consign.	2 412 202,48	189 438,81	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	95 630,01
S.I.D.R.	2019	X	962674/5329797/CI - RPA CONCORDIA 31 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	547 184,00	538 120,30	58,87	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 614,36	9 064,27
S.I.D.R.	2019	X	963004/5322754/CI-RPA BEAUSEJOUR 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	3 707 652,00	1 381 085,77	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 143,25	1 164 146,71
S.I.D.R.	1990	X	962915/0269768/962915	Caisse des Depots et Consign.	2 305 656,01	181 071,33	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	91 406,05
S.I.D.R.	1989	X	962916/0269769/962916	Caisse des Depots et Consign.	1 533 589,70	62 989,17	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	62 989,17
S.I.D.R.	1989	X	962917/0269770/962917	Caisse des Depots et Consign.	2 684 367,42	106 535,42	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	106 535,42
S.I.D.R.	1989	X	962918/0269771/962918	Caisse des Depots et Consign.	2 171 859,44	89 204,85	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	89 204,85
S.I.D.R.	1989	X	962919/0269772/962919	Caisse des Depots et Consign.	1 425 785,07	58 561,32	0,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 561,32
S.I.D.R.	1990	X	962920/0269773/962920	Caisse des Depots et Consign.	2 189 786,68	171 971,71	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	86 812,50
S.I.D.R.	1990	X	962921/0269774/962921	Caisse des Depots et Consign.	2 210 174,45	173 572,83	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	87 620,76
S.I.D.R.	1990	X	962922/0269775/962922	Caisse des Depots et Consign.	2 103 930,59	165 229,13	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	83 408,80
S.I.D.R.	2010	X	962751/1181518/Prêt foncier Quai des Rêves (VEFA)27 LL	Caisse des Depots et Consign.	115 489,40	102 302,67	39,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	306,91	2 348,61
S.I.D.R.	2017	X	962871/5208460/Les Portes du Lagon 1 VEFA Saint-Pierre PLAI 46 LL	Caisse des Depots et Consign.	354 607,50	184 661,57	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	553,98	4 830,91



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2003	X	962616/1013233/Prêt construction 27 LLTS "RYAN 1" BRAS PANON	Caisse des Depots et Consign.	303 499,20	167 802,71	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 013,63	10 608,67
S.I.D.R.	2019	C	962346/MIN266401EUR/Prêt construction 28 logements PLS	Credit Local de France	1 185 596,42	1 059 689,60	26,81	A	V	LIVRET A	0,750	V	LIVRET A	0,750	-	EUR	31 790,68	0,00
S.I.D.R.	2017	X	962872/5208461/Les Portes du Lagon 1 VEFA Saint-Pierre PLAI 46 LL	Caisse des Depots et Consign.	82 796,85	80 260,35	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	240,78	1 661,55
S.I.D.R.	2017	X	962873/5208707/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	373 448,03	76 137,68	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 225,82	1 579,54
S.I.D.R.	2017	X	962874/5208708/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	85 934,78	85 694,84	46,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 379,69	1 328,47
S.I.D.R.	2017	X	962875/5208709/CIDOM Portes du Lagon2- 54 PLS	Caisse des Depots et Consign.	349 628,03	341 045,47	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	5 490,83	7 075,27
S.I.D.R.	2018	X	962628/5220023/5220023	Caisse des Depots et Consign.	591 547,00	572 822,88	47,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 718,47	11 858,59
S.I.D.R.	2018	X	962645/5245547/CIDOM LA OUETTE 2 - 30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	565 056,00	546 796,88	47,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 640,39	11 319,80
S.I.D.R.	2019	X	962903/5309006/MOKAU 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	172 642,20	169 782,34	48,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 867,61	2 879,58
S.I.D.R.	2019	X	962905/5325199/CI- TI SOMIN 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	18 487,43	18 120,02	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	54,36	367,46
S.I.D.R.	1989	X	962909/0269762/962909	Caisse des Depots et Consign.	233 813,34	9 279,43	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 279,43
S.I.D.R.	1990	X	962910/0269763/962910	Caisse des Depots et Consign.	2 514 238,43	197 452,06	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	99 675,16
S.I.D.R.	2019	X	962660/5317533/5317533	Caisse des Depots et Consign.	976 663,00	955 724,59	38,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 512,97	21 090,58
S.I.D.R.	1990	X	962911/0269764/962911	Caisse des Depots et Consign.	841 342,04	66 073,58	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 354,40

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1989	X	962912/0269765/962912	Caisse des Depots et Consign.	2 459 988,84	97 630,43	0,67	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	97 630,43
S.I.D.R.	1990	X	962923/0269776/962923	Caisse des Depots et Consign.	1 522 942,36	119 602,06	1,25	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	60 375,94
S.I.D.R.	1990	X	962924/0269777/962924	Caisse des Depots et Consign.	1 395 624,71	108 076,68	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	54 557,85
S.I.D.R.	1990	X	962925/0269778/962925	Caisse des Depots et Consign.	585 903,80	45 372,19	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	22 904,19
S.I.D.R.	1990	X	962926/0269779/962926	Caisse des Depots et Consign.	3 072 256,41	237 914,44	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	120 100,84
S.I.D.R.	1990	X	962927/0269780/962927	Caisse des Depots et Consign.	2 104 494,65	162 971,31	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	82 269,04
S.I.D.R.	1990	X	962928/0269830/962928	Caisse des Depots et Consign.	2 028 447,90	157 082,28	1,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	79 296,22
S.I.D.R.	1991	X	962929/0273714/962929	Caisse des Depots et Consign.	1 317 874,80	150 737,04	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	51 214,84
S.I.D.R.	1991	X	962930/0273724/962930	Caisse des Depots et Consign.	2 192 076,16	250 727,21	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	85 187,79
S.I.D.R.	1991	X	962931/0273727/962931	Caisse des Depots et Consign.	4 924 057,83	563 208,22	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	191 357,23
S.I.D.R.	1991	X	962932/0273728/962932	Caisse des Depots et Consign.	866 291,69	99 085,46	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 665,56
S.I.D.R.	1991	X	962933/0273729/962933	Caisse des Depots et Consign.	3 012 195,01	344 531,50	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	117 059,00
S.I.D.R.	1991	X	962934/0273730/962934	Caisse des Depots et Consign.	1 511 776,99	172 915,36	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 750,21
S.I.D.R.	1991	X	962935/0273731/962935	Caisse des Depots et Consign.	62 622,40	7 162,68	2,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	2 433,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	1991	X	962936/0276134/962936	Caisse des Depots et Consign.	1 605 849,32	181 988,82	2,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	61 833,04
S.I.D.R.	1991	X	962937/0276135/962937	Caisse des Depots et Consign.	3 250 161,06	368 336,56	2,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	125 147,08
S.I.D.R.	1991	X	962938/0276792/962938	Caisse des Depots et Consign.	2 897 418,43	328 360,69	2,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	111 564,76
S.I.D.R.	1992	X	962939/0356371/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 000 290,87	442 314,70	3,75	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	113 788,15
S.I.D.R.	1993	X	962940/0360626/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 730 268,30	508 064,54	4,00	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	105 557,63
S.I.D.R.	1993	X	962941/0362535/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 909 251,22	348 132,70	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	72 329,52
S.I.D.R.	2000	X	962961/0909551/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	603 958,49	231 902,04	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	21 197,10
S.I.D.R.	2000	X	962962/0909554/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	505 142,75	194 073,05	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	17 739,33
S.I.D.R.	2000	X	962963/0914815/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	952 036,72	363 653,14	11,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	33 239,87
S.I.D.R.	2000	X	962964/0916990/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 892 799,15	722 305,46	11,32	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	66 022,63
S.I.D.R.	2000	X	962966/0925663/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	294 549,49	119 997,27	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	10 963,56
S.I.D.R.	2000	X	962967/0926478/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	121 509,89	45 419,18	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 151,56
S.I.D.R.	2000	X	962969/0926888/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	798 335,41	304 590,42	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	27 841,22
S.I.D.R.	2000	X	962970/0926889/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 362 305,23	556 038,26	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	50 802,46

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2000	X	962971/0927303/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	909 052,73	346 083,44	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	31 633,90
S.I.D.R.	2000	X	962972/0927304/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	920 369,83	351 397,65	11,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	32 119,65
S.I.D.R.	2000	X	962973/0930673/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	295 066,14	103 783,93	11,91	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 855,97
S.I.D.R.	2019	X	962976/5309007/MOKAU 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	230 398,88	225 459,42	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 480,05	4 975,36
S.I.D.R.	2019	X	963011/5329798/CI - RPA CONCORDIA 31 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 374 778,00	837 178,90	37,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 511,53	769 371,13
S.I.D.R.	2021	X	963014/5325200/CI- TI SOMIN 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	105 470,85	65 803,63	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	197,41	1 677,23
S.I.D.R.	2002	X	963038/1009294/Prêt construction 58LLS FRAGRANCE 2 ST-BENOIT	Caisse des Depots et Consign.	448 617,80	247 649,39	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 210,04	15 967,37
S.I.D.R.	2002	X	963039/1012192/Prêt construction 32 LLS LES ALIZES ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	1 238 260,20	584 405,96	16,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	41 454,41
S.I.D.R.	2003	X	963040/1014524/Prêt construction 31 LLTS "CARDAMONE" ST ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	198 858,80	115 402,12	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 961,84	7 080,68
S.I.D.R.	2003	X	963041/1015463/Prêt construction 25 LLS "Les Airelles" ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	255 556,00	141 209,39	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 694,51	8 927,41
S.I.D.R.	2004	X	963042/1026448/ZINGADES - 52 LLS	Caisse des Depots et Consign.	607 413,20	393 939,96	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 696,98	21 428,71
S.I.D.R.	2004	X	963043/1026503/BASSAS DE INDIAN - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	362 709,80	242 901,14	18,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 914,81	11 458,42
S.I.D.R.	2004	X	963044/1027880/PIROGUES - 44 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	318 226,20	214 422,50	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 573,07	10 114,99
S.I.D.R.	2004	X	963045/1028438/BENJOIN	Caisse des Depots et Consign.	369 963,30	232 445,21	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 789,34	13 092,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
S.I.D.R.	2004	X	963046/1028530/AVOCATIERS - 102 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 674 982,80	1 118 057,32	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	13 416,69	52 742,33
S.I.D.R.	2004	X	963047/1032440/AUSTRALES - 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	167 362,00	107 875,98	18,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 833,89	5 868,01
S.I.D.R.	2004	X	963048/1036295/ORION - 67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 284 249,60	839 103,96	18,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	14 264,77	45 643,80
S.I.D.R.	2005	X	963049/1038376/Prêt construction 66 log. KERVEGUEN	Caisse des Depots et Consign.	513 951,00	358 564,39	19,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 302,77	15 969,65
S.I.D.R.	1993	X	962942/0362586/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 323 840,43	423 728,87	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	88 035,70
S.I.D.R.	1993	X	962943/0363707/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 509 779,30	275 293,03	4,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	57 196,04
S.I.D.R.	1993	X	962944/0415837/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 523 003,95	457 833,49	4,49	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	95 121,42
S.I.D.R.	1993	X	962945/0420048/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 518 398,31	632 581,34	4,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	131 427,77
S.I.D.R.	1993	X	962946/0420086/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	3 279 406,58	589 612,45	4,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	122 500,37
S.I.D.R.	1994	X	962947/0426388/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	2 068 480,40	441 588,69	5,16	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	77 180,79
S.I.D.R.	1999	X	962956/0881436/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	309 221,61	99 594,56	10,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	10 197,47
SEDRE	2007	X	961164/1095434/Prêt construction Cheminée 1 - 40 LLS	Caisse des Depots et Consign.	77 634,00	63 693,88	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	191,08	1 630,26
SEDRE	2007	X	961165/1095435/Prêt construction BOIS DE MERLE - 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	608 156,00	452 683,21	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 358,05	16 121,31
SEDRE	2008	X	961189/1118684/Prêt construction LORY LES BAS 37 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 967,00	40 401,06	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 899,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2008	X	961190/1118685/Prêt construction LES GRADINS- 28 log.	Caisse des Depots et Consign.	398 210,50	221 510,04	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	12 390,72
SEDRE	2011	X	962796/1212277/Prêt construction 12 LLTS RHI Sans Souci	Caisse des Depots et Consign.	1 850 526,50	1 594 484,76	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 539,33	41 842,18
SEDRE	2011	X	962797/1212312/Prêt construction 12 LLTS RHI Sans Souci	Caisse des Depots et Consign.	286 575,50	252 166,70	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	756,50	5 642,65
SEDRE	2011	X	962798/1212313/Prêt construction LES FRANGIPANIERES .54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 585 141,00	1 317 207,40	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 951,62	39 280,20
SEDRE	2011	X	962799/1212314/Prêt construction LES FRANGIPANIERES 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	264 655,50	239 321,44	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 632,54	4 513,59
SEDRE	2011	X	962800/1212316/Prêt construction 56 LLTS RHI Chamdemerles	Caisse des Depots et Consign.	1 087 782,50	925 488,82	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 180,38	24 286,51
SEDRE	2011	X	962801/1212331/Prêt construction 56 LLTS RHI Chamdemerles	Caisse des Depots et Consign.	682 047,50	595 379,30	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 786,14	13 322,60
SEDRE	2011	X	962802/1212332/Prêt foncier-Terrasses de Bois Rouge-30LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 970 051,00	2 451 533,75	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	7 354,60	73 106,73
SEDRE	2011	X	962803/1212346/Prêt construction-Terrasses de Bois Rouge	Caisse des Depots et Consign.	225 399,60	197 549,22	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	592,65	4 420,49
SEDRE	2011	X	962804/1212347/Prêt foncier Tan Rouge - 36LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 236 010,80	1 026 130,46	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 078,39	30 600,04
SEDRE	2009	X	961222/1139323/Prêt construction LA CHAPELLE 3- 21 Log	Caisse des Depots et Consign.	331 301,00	278 544,67	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	835,64	6 743,20
SEDRE	2009	X	961223/1139327/Prêt construction 49 log.Les Chandelles-Cheminée 2	Caisse des Depots et Consign.	1 720 558,00	1 338 897,32	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 016,69	44 258,82
SEDRE	2009	X	961224/1139868/Prêt construction BRUNIQUEL 28 log.	Caisse des Depots et Consign.	370 335,00	311 362,93	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	934,09	7 537,68
SEDRE	2009	X	961225/1139869/Prêt construction EPERON EGLISE 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	2 024 687,50	1 575 126,50	28,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 725,38	52 067,65

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2010	X	961342/1174557/Prêt construction LA CALADE 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	392 175,00	335 904,90	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 007,72	7 916,42
SEDRE	2010	X	961343/1174561/Prêt construction CHAMPS DE MERLES-35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	996 570,00	797 578,32	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 392,74	25 447,35
SEDRE	2010	X	961344/1174713/Prêt construction LE LAVOIR - 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	298 593,00	257 300,36	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	771,90	6 063,91
SEDRE	2010	X	961345/1174718/Prêt construction 44 LLTS Ilot Vanille	Caisse des Depots et Consign.	873 813,00	703 215,20	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 109,65	22 436,63
SEDRE	2010	X	961383/1177900/Prêt construction BOURBON POINTU -104 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	63 458,70	54 760,16	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	164,28	1 290,56
SEDRE	2010	X	961384/1177910/Prêt construction BOURBON POINTU104 LLTS /46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	201 289,50	162 605,90	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	487,82	5 188,07
SEDRE	2007	X	961133/1089185/Prêt construction LE VERGER 2 - 12 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 405 282,45	901 070,55	25,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 703,21	44 077,31
SEDRE	2007	X	961134/1089186/Prêt construction30 LLTS Flamboyant - Les Cerises	Caisse des Depots et Consign.	351 871,80	236 993,30	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	710,98	9 379,73
SEDRE	2007	X	961135/1089187/Prêt construction -7 LLTS Chemin Pavé-Guillochet	Caisse des Depots et Consign.	865 823,10	586 614,35	25,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	7 625,99	26 540,61
SEDRE	2007	X	961136/1089188/Prêt construction LE BUTOR - 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	197 670,00	139 315,73	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 811,10	5 051,16
SEDRE	2006	X	961072/1054017/Prêt construction40 LOG.MONET 3-RES.BIZET-ST DENIS	Caisse des Depots et Consign.	1 161 663,60	822 848,34	20,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	8 228,48	39 624,91
SEDRE	2003	X	960978/1015589/Prêt construction Eperon - Balcon24 logements	Caisse des Depots et Consign.	374 888,40	207 448,95	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 489,39	13 115,14
SEDRE	2014	X	962015/5020941/Poker d As - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	10 492,58	9 483,84	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	28,45	201,95
SEDRE	2014	X	962016/5020942/Aubépines - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 804,30	34 660,70	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	103,98	969,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2014	X	962850/5068095/Safranière (VEFA) - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	107 841,60	99 322,60	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	297,97	2 064,84
SEDRE	2006	X	961085/1063047/Prêt construction TAMARIN 35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	731 559,60	469 747,04	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	2 348,74	25 453,02
SEDRE	2014	X	962851/5068096/Safranière (VEFA) - 47 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	601 261,20	537 007,44	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 611,02	14 574,63
SEDRE	2013	X	961771/1241157/Prêt construction - PIVET VELIN - 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	752 850,50	672 569,15	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 017,71	14 677,40
SEDRE	2013	X	961772/1241161/Prêt construction - RUE DE L'EGLISE - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	3 516 116,00	2 990 775,30	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	8 972,33	86 353,17
SEDRE	2013	X	961773/1241165/Prêt construction CARRE DE L'EPERON-48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	207 677,50	192 910,67	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 122,02	3 532,80
SEDRE	2013	X	961774/1241166/Pret foncier LE CORROSSOLE- 48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	963 474,00	850 032,94	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 350,36	21 505,51
SEDRE	2013	X	961777/1241271/Prêt construction LE CORROSSOLE -48 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	323 828,70	289 296,74	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	867,89	6 313,28
SEDRE	2013	X	961778/1241272/Prêt Foncier CARRE FAYARD 31 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 166 478,30	993 696,92	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 981,09	28 691,18
SEDRE	2014	X	962037/5023990/Prêt foncier CAMELIAS 33 - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	38 941,88	35 106,53	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	105,32	747,57
SEDRE	2014	X	962038/5023991/Poker d As - 13 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 238,53	142 500,29	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	427,50	3 987,35
SEDRE	2014	X	962041/5024188/Prêt construction Trinité 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	74 702,55	69 464,91	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	764,11	1 235,89
SEDRE	2014	X	962042/5024189/Prêt foncier Trinité 36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	305 340,08	273 793,76	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 011,73	6 684,24
SEDRE	2015	X	962176/5107349/Prêt construction LE CHAMBLY - 91LLS	Caisse des Depots et Consign.	46 468,73	43 807,32	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	481,88	757,59



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2015	X	962177/5107350/Prêt construction FREGATE2 - 59 LLS	Caisse des Depots et Consign.	250 978,65	229 594,25	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 525,54	5 413,47
SEDRE	2014	X	962047/5024913/Sceau de Salomon - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	44 520,75	42 507,35	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	684,37	671,40
SEDRE	2014	X	962048/5024914/Sceau de Salomon - 84 LLS	Caisse des Depots et Consign.	178 583,93	163 699,76	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 635,57	3 654,26
SEDRE	2012	X	961707/1235331/Prêt foncier 25 LLTS CHRSS	Caisse des Depots et Consign.	1 474 396,50	1 218 573,73	31,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 655,72	36 338,86
SEDRE	2012	X	961708/1235333/Prêt construction MAISON RELAIS 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	436 952,50	381 333,17	41,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 144,00	8 532,97
SEDRE	2016	X	962198/5135235/ Prêt foncier COLLINEAS- 48 LLTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	36 939,30	34 587,64	45,46	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	103,76	702,34
SEDRE	2016	X	962199/5135236/ Prêt construction COLLINEAS- 48 LLTS STE CLOTILDE	Caisse des Depots et Consign.	127 039,95	116 026,74	35,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	348,08	3 056,88
SEDRE	2011	X	961504/1194176/CHRSS - LHSS St Pierre - 25 LL	Caisse des Depots et Consign.	303 435,20	250 532,65	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	751,60	7 723,83
SEDRE	2011	X	961505/1194181/Maison Relais St Pierre 20 LLT	Caisse des Depots et Consign.	58 944,80	51 654,27	40,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	154,96	1 185,85
SEDRE	2011	X	961508/1196596/CHRSS - LHSS St Pierre - 25 LL	Caisse des Depots et Consign.	62 921,20	54 923,16	40,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	164,77	1 260,90
SEDRE	2011	X	961509/1196598/Maison Relais St Pierre 20 LLT	Caisse des Depots et Consign.	266 519,60	219 261,43	30,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	657,78	6 759,75
SEDRE	1998	X	963016/857323/FLEUR JAUNE foncier ex Ilot 6.1	Caisse des Depots et Consign.	1 180 679,74	361 849,69	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	32 594,24
SEDRE	1998	X	963017/857327/Petit Saint Pierre - 19 LLS	Caisse des Depots et Consign.	717 132,04	215 992,56	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	23 516,19
SEDRE	2012	X	961645/1217082/Prêt construction Maison relais de Ste Rose	Caisse des Depots et Consign.	133 894,50	126 502,63	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	1 986,09	2 150,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2012	X	961646/1217085/CHRSS - LHSS ST PIERRE 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	434 504,50	383 054,49	31,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,570	A-1	EUR	6 013,96	9 306,00
SEDRE	2012	X	961647/1217106/Prêt construction MAISON RELAIS ST PIERRE 20LLTS	Caisse des Depots et Consign.	570 247,50	523 282,03	41,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 756,10	9 869,08
SEDRE	2012	X	961626/1212420/Prêt construction TAN ROUGE -36 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	123 372,30	108 778,11	41,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	326,33	2 434,09
SEDRE	2012	X	961627/1212421/Prêt foncier Maison relais de Ste-Rose	Caisse des Depots et Consign.	911 692,20	759 558,39	31,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 278,67	22 650,65
SEDRE	2018	X	962629/5223078/5223078	Caisse des Depots et Consign.	321 845,21	310 461,81	47,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	931,39	6 023,11
SEDRE	2018	X	962523/5223077/CIDOM RPA Village des Aînés	Caisse des Depots et Consign.	1 814 154,79	1 235 203,13	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 705,61	30 736,42
SEDRE	2001	X	963018/1001707/Prêt construction 34 logements-EPERON-	Caisse des Depots et Consign.	1 054 410,40	505 153,86	15,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	34 551,70
SEDRE	2000	X	962960/0908412/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 641 639,44	659 089,40	11,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	58 665,18
SEDRE	2000	X	962965/0922704/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	132 974,30	53 723,01	11,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 781,86
SEDRE	2000	X	962968/0926860/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	430 938,16	173 069,10	11,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	15 404,79
SEDRE	2001	X	962974/0940024/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	598 502,83	263 496,07	15,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	18 973,94
SEDRE	2001	X	962975/0940025/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	563 831,10	269 046,96	15,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	19 357,37
SEDRE	2004	X	963020/1034308/La Calade	Caisse des Depots et Consign.	446 400,00	301 967,28	18,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 623,61	14 244,76
SEDRE	2003	X	963019/1020561/Prêt construction CHAPELLE - 30 logements	Caisse des Depots et Consign.	400 000,00	233 995,04	17,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 807,94	14 139,16

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2005	X	963021/1039244/CHAMPDEMERLE - 35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	579 822,40	401 560,70	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 818,73	17 884,61
SEDRE	1997	X	962948/0476279/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 565 024,83	96 112,79	8,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	11 512,76
SEDRE	1997	X	962949/0476344/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 055 792,14	300 621,29	8,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 009,59
SEDRE	1997	X	962950/0476421/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 359 848,53	107 362,04	9,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	11 681,87
SEDRE	1998	X	962952/0857326/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	850 389,98	258 239,02	9,41	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	28 115,77
SEDRE	1998	X	962954/0868603/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 843 130,21	640 914,99	9,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	64 076,78
SEDRE	1999	X	962955/0879488/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 139 979,12	38 953,34	10,66	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	3 894,44
SEDRE	1999	X	962957/0881451/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 072 292,19	364 014,01	10,83	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 393,04
SEDRE	1999	X	962958/0881475/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 175 052,23	60 000,38	10,83	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	5 998,66
SEDRE	2000	X	962959/0908410/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	804 964,84	325 040,38	11,24	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	28 931,67
SEMAC	2008	X	961198/1121620/Prêt foncier 16 LLTS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	148 023,50	106 135,27	37,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 167,49	4 216,66
SEMAC	2008	X	961199/1121623/Prêt construction 14 LLS-LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	987 344,00	482 075,74	22,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 302,84	26 465,22
SEMAC	2009	X	961210/1134792/Prêt construction 26 LLS-Maisons de ville	Caisse des Depots et Consign.	184 990,00	155 796,41	38,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	467,39	3 771,63
SEMAC	2009	X	961211/1134793/Prêt construction 26 LLS-Maisons de ville	Caisse des Depots et Consign.	946 271,50	736 966,59	28,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 210,90	24 361,30

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961279/1152868/Prêt construction 40 LLS Ilot Joseph Hubert	Caisse des Depots et Consign.	446 024,70	380 898,90	29,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 189,89	11 283,10
SEMAC	2012	X	962811/1237292/LES FEMMES DE L EAU - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	291 403,50	260 098,03	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 861,08	6 677,90
SEMAC	2012	X	962812/1237326/LES FEMMES DE L EAU - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 177 669,00	990 757,49	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 898,33	31 990,93
SEMAC	2011	X	961466/1184563/Prêt foncier 72 LLS-Fleur d'Hibiscus	Caisse des Depots et Consign.	133 304,00	120 180,20	40,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 321,98	2 848,32
SEMAC	2011	X	961467/1184564/Prêt construction 72 LLS-Fleur d'Hibiscus	Caisse des Depots et Consign.	1 620 358,00	1 367 933,03	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	15 047,26	42 831,13
SEMAC	2010	X	961302/1158211/Prêt construction 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	99 697,80	88 418,00	39,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	972,60	2 151,99
SEMAC	2010	X	961303/1158214/Prêt foncier 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	460 377,30	380 725,05	29,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 187,98	12 340,15
SEMAC	2011	X	961469/1186487/Prêt foncier-27 LLS-Résidence Azalée	Caisse des Depots et Consign.	129 223,00	113 641,30	40,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	340,93	2 608,92
SEMAC	2011	X	961470/1186488/Prêt construction-27LLS-Résidence Azalée	Caisse des Depots et Consign.	604 948,00	500 045,21	30,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 500,14	15 416,22
SEMAC	2018	X	962819/1312782/Const.48 LLS Capucines 3	Caisse des Depots et Consign.	279 847,73	259 857,22	36,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	3 606,88	5 316,26
SEMAC	2018	X	962820/1312783/Const.48 LLS Capucines 3-	Caisse des Depots et Consign.	1 227 758,62	1 072 442,14	21,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	14 819,92	40 880,63
SEMAC	2009	X	961202/1121986/Prêt foncier 97 LLS MADELEINE1	Caisse des Depots et Consign.	490 147,50	362 291,02	38,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 985,20	14 193,91
SEMAC	2009	X	961203/1121987/Prêt construction 76 LLTS-Madeleine 2	Caisse des Depots et Consign.	2 402 989,00	1 646 666,54	28,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 113,33	76 956,18
SEMAC	2010	X	961270/1151193/Prêt foncier 23 LLS-RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	85 021,50	77 184,32	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	849,03	1 651,80

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961271/1151195/Prêt construction 23 LLS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	369 253,50	313 295,07	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 446,25	9 280,52
SEMAC	2010	X	961272/1151201/Const.de 78 LLS Porte des Salazes-St-ANDRE	Caisse des Depots et Consign.	226 412,50	206 886,50	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 275,75	4 427,51
SEMAC	2010	X	961273/1151202/Prêt construction 78 LLS Porte des Salazes RD28	Caisse des Depots et Consign.	865 698,00	716 384,15	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 880,23	23 219,62
SEMAC	2010	X	961276/1152858/Prêt foncier 28 LLTS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	304 364,70	278 864,88	39,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 067,52	5 967,89
SEMAC	2010	X	961277/1152860/Prêt construction 28 LLTS RHI Premier Village	Caisse des Depots et Consign.	1 187 274,00	1 004 145,88	29,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 045,60	29 745,10
SEMAC	2010	X	961278/1152867/Prêt construction 40 LLS Ilot J.Hubert	Caisse des Depots et Consign.	117 438,30	107 599,27	39,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 183,59	2 302,69
SEMAC	2018	X	962832/1314737/Prêt foncier 97 LLS MADELEINE 1	Caisse des Depots et Consign.	630 098,23	583 591,15	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	8 098,92	12 359,35
SEMAC	2018	X	962833/1314738/Prêt construction 76 LLTS-Madeleine 2	Caisse des Depots et Consign.	1 559 198,91	1 343 018,06	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,499	A-1	EUR	13 256,72	56 301,93
SEMAC	2018	X	962834/1314739/Prêt foncier 76 LLTS MADELEINE 2	Caisse des Depots et Consign.	329 568,25	303 243,88	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,499	A-1	EUR	3 007,67	6 924,88
SEMAC	2018	X	962835/1314740/Prêt construction 16 LLS-MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	474 550,49	392 146,79	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	5 416,20	15 758,29
SEMAC	2018	X	962985/1312781/opération PROMOCANE-87 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 096 931,18	1 166 425,56	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	16 329,96	57 254,59
SEMAC	2010	X	961326/1167625/Prêt construction 40 LLS FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	89 294,00	81 354,04	39,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	894,90	1 741,03
SEMAC	2010	X	961327/1167632/Prêt foncier 40 LLS-FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	534 950,00	447 757,58	29,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 925,34	13 263,61
SEMAC	2010	X	961328/1168257/Prêt construction 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	219 638,00	190 935,33	39,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	572,81	4 499,86

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2010	X	961329/1168259/Prêt foncier 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	1 140 660,00	921 253,08	29,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 763,76	29 393,29
SEMAC	2010	X	961330/1169199/Prêt foncier GARE ROUTIERE e 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	52 216,50	45 451,28	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	136,35	1 071,17
SEMAC	2010	X	961331/1169200/Prêt construction GARE ROUTI EREA41LLTS	Caisse des Depots et Consign.	349 703,70	283 968,20	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	851,90	9 060,23
SEMAC	2010	X	961393/1178545/Prêt foncier-11LLS-Jason	Caisse des Depots et Consign.	238 003,00	205 823,46	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	617,47	4 850,73
SEMAC	2011	X	961464/1184503/Prêt foncier-30LLS-Pasipha	Caisse des Depots et Consign.	120 379,00	104 982,27	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,850	A-1	EUR	892,35	2 741,57
SEMAC	2011	X	961465/1184504/Prêt construction-30LLS-Pasipha	Caisse des Depots et Consign.	451 631,00	381 840,09	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 200,24	11 955,74
SEMAC	2018	X	962836/1314741/Prêt foncier 16 LLS MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	111 615,64	103 377,38	35,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	1 434,64	2 189,34
SEMAC	2005	X	961045/1039304/Prêt const.Les Pêcheurs-20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	433 201,60	294 855,51	19,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 012,54	14 451,63
SEMAC	2003	X	960984/1017849/Prêt const.Le Lavoir-14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	417 300,40	251 258,76	17,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 271,40	14 696,56
SEMAC	2004	X	961014/1028089/Prêt const.Ptit Canal-4 LLS	Caisse des Depots et Consign.	419 979,60	289 471,06	18,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 473,65	13 655,28
SEMAC	2018	X	962837/1314742/Prêt construction 40 LLS Ilot J.Hubert	Caisse des Depots et Consign.	1 027 074,09	774 126,86	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	8 428,45	23 274,66
SEMAC	2018	X	962838/1314743/Prêt construction 40 LLS Ilot Joseph Hubert	Caisse des Depots et Consign.	257 047,46	238 112,14	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	2 598,40	5 000,73
SEMAC	2018	X	962839/1314744/Prêt construction 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	265 805,07	232 443,36	22,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	2 526,03	8 721,79
SEMAC	2018	X	962840/1314745/Prêt foncier 16 LLS Bellevue	Caisse des Depots et Consign.	61 671,70	57 128,66	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	623,42	1 199,79

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	962841/1314746/Prêt construction 40 LLS FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	699 089,87	627 199,24	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	6 828,75	18 857,18
SEMAC	2018	X	962842/1314747/Prêt foncier 40 LLS-FLEUR DE VANILLE 2	Caisse des Depots et Consign.	123 281,79	114 200,28	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,548	A-1	EUR	1 246,21	2 398,38
SEMAC	2018	X	962843/1314748/Prêt construction 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	319 587,45	280 393,38	27,98	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	9 838,36
SEMAC	2018	X	962844/1314749/Prêt foncier 37 LLTS FLEUR DE VANILLE2	Caisse des Depots et Consign.	74 317,81	67 356,73	37,97	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	1 749,53
SEMAC	2018	X	961991/1314750/Prêt construction Aruba-56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 422 505,98	1 232 684,31	29,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 698,06	39 329,74
SEMAC	2018	X	961992/1314751/Prêt const.Soldanelle 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 004 883,63	862 673,35	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	9 489,41	29 466,02
SEMAC	2018	X	961993/1314752/Prêt const.Prévoisy-49LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 068 681,65	930 353,91	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 791,06	28 682,48
SEMAC	2018	X	961994/1314753/Prêt construction Arès-67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 950 576,57	1 674 532,61	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 419,86	57 196,39
SEMAC	2018	X	961995/1314754/Prêt const.Guétail (ZAC Madeleine)32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 095 998,11	954 134,59	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 862,41	29 415,63
SEMAC	2018	X	961996/1314755/Prêt const.Le Cardinal 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 723 077,30	1 500 046,07	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 500,14	46 245,88
SEMAC	2018	X	961997/1314756/Prêt const.Papangue 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 493 481,78	2 140 606,34	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	23 546,67	73 115,90
SEMAC	2018	X	961998/1314759/Prêt Construction Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 912 261,24	1 678 844,17	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 036,54	48 473,55
SEMAC	2018	X	961999/1314760/Prêt construction EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 962 062,47	1 722 566,50	32,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	5 167,70	49 735,96
SEMAC	2014	X	962019/5021891/Prêt construction Terre carrere 36 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	6 779,63	6 047,02	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	18,14	128,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2014	X	962020/5021892/Prêt foncier - DOMAINE D'AMBRE - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	32 192,93	27 738,41	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	83,22	776,16
SEMAC	2014	X	962021/5021924/Prêt construction- DOMAINE D'AMBRE - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	40 798,43	36 389,73	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	109,17	774,89
SEMAC	2013	X	961801/1242172/Prêt foncier La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	131 791,00	117 275,90	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 290,04	3 011,01
SEMAC	2013	X	961802/1242173/Prêt foncier Beauclair-40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	669 019,50	567 129,08	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 238,42	18 312,24
SEMAC	2013	X	961813/1243076/Prêt construction La Cour-29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	336 251,00	300 578,05	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	901,74	6 559,48
SEMAC	2013	X	961814/1243090/Prêt foncier Guétali (ZAC Madeleine)-32 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	416 116,00	371 970,15	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 115,91	8 117,46
SEMAC	2013	X	961815/1243100/Prêt foncier Le Cardinal-65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 112,00	234 742,67	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 582,17	5 309,38
SEMAC	2013	X	961816/1243211/Prêt const.Le Cardinal 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	331 517,50	301 099,40	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 312,10	6 810,23
SEMAC	2013	X	961817/1243295/Prêt foncier Papangue - 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	773 540,50	664 439,04	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 308,83	19 539,05
SEMAC	2013	X	961818/1243301/Prêt const.Papangue 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	534 216,00	485 199,48	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 337,20	10 974,19
SEMAC	2013	X	961819/1243308/Prêt foncier La Falaise-20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 246 504,50	1 066 090,63	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	11 727,00	31 350,36
SEMAC	2013	X	961820/1243319/Prêt const.La Falaise-20 LLTS-	Caisse des Depots et Consign.	208 056,90	189 219,53	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 081,42	4 279,75
SEMAC	2013	X	961821/1243331/Prêt foncier Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	687 179,10	588 946,48	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 478,41	17 319,06
SEMAC	2013	X	961822/1243341/Prêt const.les Pavillons-104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	157 380,00	133 468,61	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	400,41	3 853,66



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2013	X	961827/1243445/Prêt foncier LES FEMMES DE L'EAU 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	739 257,50	634 977,03	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 984,75	18 672,67
SEMAC	2013	X	961828/1243449/Prêt construction LES FEMMES DE L'EAU 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	47 872,20	42 793,43	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	128,38	933,88
SEMAC	2013	X	961841/1245650/Prêt foncier le Flamboyant - 14LLS	Caisse des Depots et Consign.	234 115,00	209 110,70	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	627,33	4 563,40
SEMAC	2013	X	961842/1245655/Prêt construction le Flamboyant - 14LLS	Caisse des Depots et Consign.	980 880,00	830 370,85	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 491,12	23 975,44
SEMAC	2013	X	961843/1245658/Prêt Foncier Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 646,00	147 061,24	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	441,19	3 209,30
SEMAC	2013	X	961844/1245661/Prêt Construction Jardin de Beaulieu - 54LLTS	Caisse des Depots et Consign.	641 638,00	543 051,05	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 629,16	15 679,61
SEMAC	2013	X	961856/1246698/Prêt Foncier EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	54 078,50	48 283,48	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	144,85	1 053,69
SEMAC	2013	X	961857/1246707/Prêt construction EOS 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	429 178,00	364 988,09	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 094,97	10 538,37
SEMAC	2013	X	961858/1246787/Prêt foncier Le Nadir - 17 LLS	Caisse des Depots et Consign.	493 995,50	458 894,10	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 047,84	8 403,79
SEMAC	2013	X	961859/1246788/Prêt foncier Piment Martin - 22 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 627 955,50	2 306 066,76	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	25 366,74	58 342,59
SEMAC	2013	X	961860/1246789/Prêt construction Piment Martin - 22 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	614 351,50	548 517,99	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 645,56	11 970,24
SEMAC	2013	X	961861/1246791/Prêt foncier Terre carrere 36 LLS VEFA	Caisse des Depots et Consign.	2 331 288,50	1 969 442,72	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	3 938,89	57 791,94
SEMAC	2018	X	961950/1312774/Prêt construction 42 logements à St-André	Caisse des Depots et Consign.	577 315,93	483 960,33	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	7 017,42	19 880,22
SEMAC	2018	X	961973/1314729/Prêt construction 51 logements Les Limites	Caisse des Depots et Consign.	499 947,37	416 823,66	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 001,88	17 570,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	961974/1314730/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	503 871,69	397 453,76	20,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	5 763,08	21 150,91
SEMAC	2018	X	961975/1314731/Prêt construction 32 logements BABET 1-ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	425 929,72	355 112,56	20,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 261,35	14 969,57
SEMAC	2018	X	961976/1314735/Prêt construction 149 log. Fleur de Vanille-B.Panon	Caisse des Depots et Consign.	2 505 451,29	2 118 603,37	21,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	30 719,75	82 446,20
SEMAC	2014	X	962022/5021925/Prêt construction - TAKAMAKA - 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	171 037,13	147 370,84	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	442,11	4 123,63
SEMAC	2014	X	962023/5021935/Prêt foncier- TAKAMAKA - 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	58 304,18	52 940,67	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	582,35	1 015,24
SEMAC	2014	X	962024/5021936/Prêt foncier - AMARYLLIS - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	239 013,00	209 810,96	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 307,92	5 401,16
SEMAC	2014	X	962025/5021939/Prêt construction - AMARYLLIS - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	24 350,78	22 110,71	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	243,22	424,01
SEMAC	2014	X	962026/5021940/Prêt construction - JOSEPHA FONTAINE - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	92 747,33	81 415,68	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	895,57	2 095,88
SEMAC	2014	X	962027/5021944/Prêt foncier - JOSEPHA FONTAINE - 15 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	58 238,63	51 945,33	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	155,84	1 106,14
SEMAC	2014	X	962028/5021945/Prêt foncier - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	230 283,75	198 419,55	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	595,26	5 552,04
SEMAC	2014	X	962029/5021969/Prêt foncier CARAVELLE VEFA 74 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	54 502,13	49 488,38	43,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	544,37	949,03
SEMAC	2014	X	962030/5021970/Prêt construction - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	245 223,00	215 262,23	33,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 367,88	5 541,49
SEMAC	2014	X	962031/5021974/Prêt foncier Piton sainte rose 1 - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	36 665,33	33 292,42	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	366,22	638,44
SEMAC	2014	X	962032/5021975/Prêt foncier - PIVET VELIN - 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	127 143,38	111 609,30	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 227,70	2 873,16

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2018	X	962477/5198653/Perle de Jasmin VEFA Bras-Panon PLAI 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	231 034,20	220 128,10	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,38	5 477,60
SEMAC	2018	X	962478/5198654/Perle de Jasmin VEFA Bras-Panon PLAI 39 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	56 259,98	54 167,64	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	162,50	1 050,88
SEMAC	2018	X	961951/1312775/Prêt construction 64 Logements Le Millénium 01	Caisse des Depots et Consign.	906 277,05	759 726,38	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	11 016,03	31 208,19
SEMAC	2018	X	961952/1312776/Prêt construction 23 logements Le Millenium 2	Caisse des Depots et Consign.	237 445,98	197 967,05	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 375,60	8 345,19
SEMAC	2018	X	961953/1312777/Prêt construction 67 logements VALLIAMEE	Caisse des Depots et Consign.	934 076,70	783 030,65	20,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	11 353,94	32 165,49
SEMAC	2018	X	961954/1312778/Prêt foncier GARE ROUTIERE -49 LLS	Caisse des Depots et Consign.	246 516,87	213 101,44	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	2 983,42	6 798,60
SEMAC	2018	X	961955/1312779/Prêt construction GARE ROUTIERE 49 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 016 744,31	817 839,76	21,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	11 449,76	40 144,08
SEMAC	2018	X	961956/1312780/Prêt foncier 87 LLS Promocanne -RHI Beaufonds	Caisse des Depots et Consign.	667 447,10	576 974,45	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,400	A-1	EUR	8 077,64	18 407,28
SEMAC	2018	X	961960/1312784/Prêt const.Beaucnaire-30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	815 495,65	700 087,39	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 700,96	23 912,63
SEMAC	2018	X	961961/1312785/Prêt const.Beaucnaire-40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 021 540,88	889 314,94	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 667,95	27 417,26
SEMAC	2013	X	961914/1255098/Mimosas - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	173 234,40	156 589,32	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 722,48	3 541,72
SEMAC	2013	X	961915/1255099/Alamandas - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 111 845,30	952 709,04	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	10 479,80	28 016,16
SEMAC	2015	X	962153/5087728/Le Parnasse - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	408 392,55	369 350,27	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 062,85	8 697,72
SEMAC	2015	X	962154/5087747/Salanganes - 29 PLS	Caisse des Depots et Consign.	35 386,88	32 323,64	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,97	671,74

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2015	X	962155/5087748/Atalya - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 667,00	146 240,03	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	438,72	3 967,93
SEMAC	2015	X	962146/5087423/Alamandas - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 042,38	36 301,05	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	399,31	626,66
SEMAC	2015	X	962147/5087424/Poker d As - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	126 869,55	114 740,84	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 262,15	2 702,00
SEMAC	2015	X	962148/5087439/Aubépines - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	24 758,70	22 615,49	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	67,85	469,99
SEMAC	2015	X	962149/5087440/Poker d As - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 756,88	73 496,01	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	220,49	1 994,17
SEMAC	2015	X	962150/5087451/40 LLS - QF 4 - Sainte Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	33 157,43	30 829,30	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	339,12	532,20
SEMAC	2015	X	962151/5087452/Acquisition de 65 logements Color	Caisse des Depots et Consign.	131 634,75	119 050,49	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 309,56	2 803,48
SEMAC	2015	X	962152/5087727/Le Parnasse - 45 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 507,43	79 503,59	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	874,54	1 372,46
SEMAC	2017	X	962257/5182509/Z'irondelles - Vidot 1 Interne Saint-Benoît PLAI 5	Caisse des Depots et Consign.	8 377,35	7 929,12	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	23,79	157,31
SEMAC	2017	X	962260/5182513/Z'irondelles - AX 10 Interne Saint-Benoît PLAI 19	Caisse des Depots et Consign.	22 945,43	21 717,73	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	65,15	430,88
SEMAC	2018	X	962448/5182510/Z'irondelles - Vidot 1 Interne Saint-Benoît PLAI 5	Caisse des Depots et Consign.	51 462,15	27 663,63	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	82,99	707,95
SEMAC	2017	X	962449/5182512/Z'irondelles - AX 10 Interne Saint-Benoît PLAI 19	Caisse des Depots et Consign.	125 565,83	68 552,46	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	205,66	1 754,36
SEMAC	2011	X	961498/1192866/Prêt foncier-24 LLS-Résidence Aude	Caisse des Depots et Consign.	296 150,50	263 029,67	40,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 893,33	6 627,48
SEMAC	2011	X	961499/1192867/Prêt construction-24LLS-Résidence Aude	Caisse des Depots et Consign.	1 840 480,00	1 535 893,71	30,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 894,83	50 258,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2016	X	962229/5151250/LE BIHAN 42 logts	Caisse des Depots et Consign.	243 847,43	226 363,07	35,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 489,99	4 848,43
SEMAC	2016	X	962230/5151251/LE BIHAN 42 logts	Caisse des Depots et Consign.	58 967,10	55 942,32	45,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	615,37	861,43
SEMAC	2008	X	962703/1120239/Prêt construction 16 LLTS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	126 400,00	82 679,27	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	4 179,44
SEMAC	2008	X	962706/1121749/Prêt foncier 14LLS LES OLIVINES	Caisse des Depots et Consign.	111 168,90	83 031,84	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	913,35	3 253,04
SEMAC	2008	X	962707/1121750/Const.de 97 LLS-MADELEINE 17	Caisse des Depots et Consign.	589 880,10	404 696,27	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 451,66	18 913,29
SEMAC	2008	X	962708/1122005/Prêt foncier 76 LLTS MADELEINE 2	Caisse des Depots et Consign.	119 231,10	83 397,77	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	3 545,78
SEMAC	2008	X	962709/1122012/Prêt construction 16 LLS-MADELEINE 3	Caisse des Depots et Consign.	368 345,10	239 451,91	27,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	12 104,32
SEMAC	2006	X	962693/1080562/Prêt construction Plaisance (Les Rosiers)51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	152 511,90	106 920,30	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 069,20	5 353,39
SEMAC	2011	X	961553/1206112/Fleur de Café - 45 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	96 260,10	83 834,85	40,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	251,51	1 924,64
SEMAC	2011	X	961554/1206113/Fleur de Café - 45 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	786 163,50	647 294,07	30,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 941,88	19 955,84
SEMAC	2006	X	962694/1080563/Prêt foncier Plaisance (Les Rosiers)-6 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 380,30	38 213,42	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	382,13	1 245,20
SEMAC	2006	X	962695/1080564/Prêt const.Plaisance (Les Rosiers)-6 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	356 835,60	256 473,81	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 847,11	12 348,63
SEMAC	2011	X	961561/1206891/Soldanelle (Commercy) - 34 LLS	Caisse des Depots et Consign.	218 663,50	188 883,57	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 077,72	5 047,60
SEMAC	2006	X	962696/1080565/Prêt foncier Plaisance (Les Rosiers)-51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	59 781,00	50 716,07	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	760,74	1 569,58

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2011	X	961565/1206924/Résidence Mimosas - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	174 291,50	150 554,62	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 656,10	4 023,33
SEMAC	2011	X	961566/1206925/Résidence Mimosas - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	790 208,50	638 708,13	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 025,79	21 816,12
SEMAC	2011	X	961567/1206952/Prévoisy - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	264 449,50	230 179,18	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	690,54	5 284,34
SEMAC	2011	X	961568/1206956/Arès - 67 LLS	Caisse des Depots et Consign.	285 511,50	246 627,48	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 712,90	6 590,72
SEMAC	2011	X	961569/1206963/Beauclaire - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	190 981,50	164 971,61	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 814,69	4 408,59
SEMAC	2011	X	961570/1206973/La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	98 833,00	85 372,87	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	939,10	2 281,45
SEMAC	2011	X	961571/1206975/Beauclaire - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	218 363,00	190 065,06	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	570,20	4 363,42
SEMAC	2011	X	961572/1206976/La Cour - 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	858 047,50	695 309,68	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 648,41	23 749,44
SEMAC	2011	X	961573/1206978/Guétali (ZAC Madeleine)-32 LLT	Caisse des Depots et Consign.	202 123,50	175 930,07	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	527,79	4 038,92
SEMAC	2011	X	961574/1206980/Le Cardinal - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	209 883,50	182 684,44	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	548,06	4 193,98
SEMAC	2011	X	961575/1206982/Papangue - 85 LLS	Caisse des Depots et Consign.	346 042,50	298 914,74	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 288,06	7 988,01
SEMAC	2011	X	961576/1206985/La Falaise - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	63 644,70	55 396,92	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	166,19	1 271,78
SEMAC	2011	X	961577/1206986/La Falaise - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	270 544,20	220 284,70	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,86	6 791,30
SEMAC	2011	X	961578/1206993/Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	533 143,80	460 499,12	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 065,49	12 306,08

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2011	X	961579/1206994/Les Pavillons - 104 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 032 944,00	1 659 492,54	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	18 254,42	56 682,67
SEMAC	2003	X	963015/1023957/Prêt foncier Ptit Canal-4 LLS	Caisse des Depots et Consign.	340 010,80	224 924,68	17,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 699,10	11 269,35
SEMAC	2019	C	962594/5300021/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	14 625,00	14 625,00	36,30	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2019	C	962595/5301106/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	7 800,00	7 800,00	36,56	A	F		0,000	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEMAC	2018	X	962986/1314736/MADELEINE 1 - 97 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 853 597,70	2 019 478,23	20,99	S	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,698	A-1	EUR	27 892,37	81 152,06
SEMAC	2018	X	962408/5238589/CIDOM Citronnelle 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	21 926,85	21 165,69	47,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	63,50	383,97
SEMAC	2019	X	962416/5295153/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	21 668,33	21 372,09	48,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	235,09	300,84
SEMAC	2018	X	962501/5207016/Résidence Juliette VEFA Saint-André PLA1 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	29 888,93	28 777,34	47,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	86,33	558,29
SEMAC	2019	X	962418/5297227/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	52 005,15	51 294,17	48,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	564,24	722,03
SEMAC	2018	X	962870/5207017/Résidence Juliette VEFA Saint-André PLA1 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	207 012,68	122 981,73	37,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	368,95	3 060,24
SEMAC	2018	X	962895/5238588/CIDOM Citronnelle 21 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	168 643,73	94 606,42	37,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	283,82	2 236,34
SEMAC	2019	X	963012/5295154/CI- TERRAIN CHANE - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	141 405,53	92 518,26	38,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 017,70	1 784,25
SEMAC	2019	X	963013/5297228/CI - TERRAIN FILLES DE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	318 161,93	188 830,74	38,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 077,14	3 641,68
SEMADER	2007	X	961162/1094786/Prêt construction18 log. MOZETTE	Caisse des Depots et Consign.	57 342,00	41 611,29	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	124,83	1 587,42

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2007	X	961163/1094788/Atalya - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	225 558,40	96 818,54	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,46	4 604,38
SEMADER	2008	X	961187/1118411/Prêt construction 53 Log.RIVIERE PAULIN	Caisse des Depots et Consign.	170 068,50	109 528,02	37,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	5 082,66
SEMADER	2008	X	961188/1118415/Prêt construction 25 LLS MOULIN MAÏS 2-STE MARIE	Caisse des Depots et Consign.	1 315 433,00	777 607,16	27,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	42 558,75
SEMADER	2012	X	962813/1237427/Bec Rose - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	66 118,50	61 672,13	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	678,39	1 129,41
SEMADER	2011	X	961477/1188625/Prêt foncier 26 LLS-Camélias	Caisse des Depots et Consign.	266 085,50	231 574,17	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 547,32	6 309,34
SEMADER	2011	X	961478/1188626/Prêt foncier 23 LLS Eucalyptus	Caisse des Depots et Consign.	214 596,00	186 762,86	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 054,39	5 088,44
SEMADER	2012	X	962814/1237428/Bec Rose - 16 LLS	Caisse des Depots et Consign.	410 327,10	367 539,35	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 042,93	9 298,60
SEMADER	2012	X	962815/1237754/Tuituit - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	68 341,50	61 274,95	41,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	183,83	1 337,20
SEMADER	2012	X	962816/1237757/Tuituit - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	340 119,90	292 594,63	31,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	877,79	8 448,14
SEMADER	2010	X	961332/1174009/Prêt construction 35 log. BOIS DE ROSES	Caisse des Depots et Consign.	101 861,20	92 493,38	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 017,43	1 853,30
SEMADER	2010	X	961333/1174011/Prêt construction 15 LLS Basalte - LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	589 250,80	497 881,39	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 476,70	14 098,33
SEMADER	2010	X	961334/1174012/Prêt foncier 15 LLS Basalte - LE PORT	Caisse des Depots et Consign.	261 288,80	237 259,00	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 609,85	4 753,98
SEMADER	2010	X	961335/1174013/Prêt construction 8 LLS Belouga	Caisse des Depots et Consign.	1 551 116,00	1 309 766,64	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 407,43	37 088,20
SEMADER	2010	X	961336/1174014/Prêt foncier 8LLS Belouga	Caisse des Depots et Consign.	83 860,00	76 147,71	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	837,62	1 525,78



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2010	X	961337/1174016/Prêt construction 36 LLS Ombrine	Caisse des Depots et Consign.	446 144,80	370 712,30	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 077,84	10 497,33
SEMADER	2010	X	961338/1174018/Prêt foncier 36 LLS - Ombrine	Caisse des Depots et Consign.	312 931,20	284 152,03	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 125,67	5 693,58
SEMADER	2010	X	961339/1174029/Prêt construction 18 LLS Papangue	Caisse des Depots et Consign.	1 850 106,00	1 571 035,14	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 281,39	44 486,44
SEMADER	2010	X	961340/1174035/Prêt foncier 18 LLS Papangue	Caisse des Depots et Consign.	258 978,00	223 844,74	39,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	671,54	5 275,44
SEMADER	2010	X	961341/1174038/Prêt construction 26 LLS Camélias	Caisse des Depots et Consign.	1 491 865,60	1 207 264,71	29,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 621,80	38 518,71
SEMADER	2007	X	961137/1089472/Prêt construction 40 LLS ALAMANDA-Ste Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	252 018,80	174 688,36	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 620,32	7 553,94
SEMADER	2007	X	961138/1089473/Prêt construction 10 Log. La Chapelle-St Louis	Caisse des Depots et Consign.	44 786,40	34 886,97	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	523,30	1 197,25
SEMADER	2007	X	961139/1089476/Vente de L.L.S.FIGUIER BLANC-ST-LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	134 063,60	96 098,57	26,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 441,48	4 155,52
SEMADER	2007	X	961140/1089477/Prêt construction 42 logements MOULIN A MAIS	Caisse des Depots et Consign.	21 099,20	16 577,13	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	248,66	568,90
SEMADER	2007	X	961145/1091020/Prêt construction 24 logements Fleurs de Cannes	Caisse des Depots et Consign.	777 136,80	546 882,69	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	8 203,24	23 648,49
SEMADER	2007	X	961146/1091021/Prêt construction 62 log. - Les Iles Eparses	Caisse des Depots et Consign.	195 132,00	152 164,11	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 282,46	5 221,96
SEMADER	2007	X	961147/1091307/Prêt construction 22 log. L'ARCHIPEL	Caisse des Depots et Consign.	264 180,30	185 902,46	26,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 788,54	8 038,86
SEMADER	2007	X	961148/1091308/Prêt construction 15 Log. Fleurs de Cannes	Caisse des Depots et Consign.	51 289,50	39 952,65	36,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	599,29	1 371,09
SEMADER	2007	X	961149/1091313/Prêt construction 22 LLS TANAMBO-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	560 875,20	392 728,75	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 890,93	16 982,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2007	X	961150/1091314/Prêt construction 36 log. Grain Rouge-Ste Marie	Caisse des Depots et Consign.	109 339,60	84 975,81	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 274,64	2 916,20
SEMADER	2007	X	961153/1091616/Prêt construction 12 log.-TANAMBO ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	96 952,80	75 503,11	36,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 132,55	2 591,11
SEMADER	2005	X	961037/1037094/Prêt foncier 19 log. Tamarin sarda	Caisse des Depots et Consign.	636 717,20	444 648,53	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 335,78	19 803,64
SEMADER	2002	X	960958/1010099/Prêt construction CARRE FAYARD 31LLS	Caisse des Depots et Consign.	220 664,80	116 215,37	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 394,58	7 712,26
SEMADER	2002	X	960960/1010101/Prêt construction CARRE FAYARD- 89 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 823,20	53 801,98	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	645,62	3 570,39
SEMADER	2002	X	960962/1010103/Prêt construction BOIS DE LAIT 46 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	189 782,80	101 434,27	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	1 724,38	6 540,05
SEMADER	2003	X	960980/1015614/Prêt Foncier CARRE DE L'EPERON 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	297 730,80	164 923,75	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 979,08	10 426,66
SEMADER	2003	X	960994/1023962/Prêt foncier- YLAN YLANG 25 LLS - Ilôt A1	Caisse des Depots et Consign.	857 669,20	518 665,60	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	8 817,32	29 681,00
SEMADER	2004	X	961027/1031497/Prêt construction FLEURS JAUNES - 59 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	350 130,80	217 079,52	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	3 690,35	11 808,23
SEMADER	2005	X	961035/1037079/Prêt construction 20 Log. La Chapelle-St-Louis	Caisse des Depots et Consign.	1 360 427,20	880 353,42	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	14 966,01	45 653,59
SEMADER	2007	X	961154/1091617/Prêt construction 25 log.BADAMIERS	Caisse des Depots et Consign.	500 917,60	350 569,46	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 258,54	15 159,44
SEMADER	2013	X	961883/1250369/Prêt construction de 25 LLS SAINT ODILLON	Caisse des Depots et Consign.	410 367,50	389 872,55	42,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	6 276,95	6 357,57
SEMADER	2013	X	961884/1250370/Construction de 21 LLS Clos des Camphriers	Caisse des Depots et Consign.	1 767 501,50	1 613 892,05	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	25 983,66	37 442,65
SEMADER	2013	X	961885/1250371/Construction de 40 LLS ANTHURA 1	Caisse des Depots et Consign.	590 712,00	537 620,94	32,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,540	A-1	EUR	8 279,36	12 623,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2013	X	961895/1251793/Cambuston - 50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	94 118,80	87 127,73	42,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	958,40	1 595,58
SEMADER	2013	X	961896/1251940/40 LLS - QF 4 - Sainte Suzanne	Caisse des Depots et Consign.	678 206,80	602 842,19	32,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	6 631,26	15 251,67
SEMADER	2013	X	961794/1241827/Prêt comp.const.60 LLTS Dina Margabin	Caisse des Depots et Consign.	254 824,80	237 022,14	42,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 607,24	4 340,62
SEMADER	2013	X	961795/1241828/Prêt comp.const.60 LLS Dina Margabin	Caisse des Depots et Consign.	842 017,20	752 063,83	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	8 272,70	19 026,92
SEMADER	2013	X	961796/1241830/Prêt comp.const. 8 LLS Belouga-ST PIERRE	Caisse des Depots et Consign.	66 900,00	59 753,01	32,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	657,28	1 511,73
SEMADER	2013	X	961851/1246214/Prêt foncier - RUE DE L'EGLISE - 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	515 593,60	478 430,08	42,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 262,73	8 761,55
SEMADER	2013	X	961852/1246215/Prêt construction - POKER D'AS 2 - 44 LLS	Caisse des Depots et Consign.	1 791 066,00	1 595 912,39	32,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	17 555,04	40 375,96
SEMADER	2013	X	961853/1246226/Construction EHPAD Ravine Blanche	Caisse des Depots et Consign.	431 981,00	401 426,58	42,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 415,69	7 351,38
SEMADER	2013	X	961854/1246227/Construction 23 LLS Villa Fremicourt	Caisse des Depots et Consign.	1 723 313,50	1 537 773,14	32,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	16 915,51	38 905,06
SEMADER	2013	X	961866/1248503/Construction 23 LLS Pepiniere	Caisse des Depots et Consign.	61 777,20	55 140,92	42,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	165,42	1 203,33
SEMADER	2013	X	961867/1248510/Prêt construction de 12 LLS LE JUGE	Caisse des Depots et Consign.	349 453,20	299 269,94	32,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	897,81	8 640,87
SEMADER	2017	X	962488/5203875/CIDOM - BENJAMINE - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	512 662,13	486 063,19	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 346,70	10 715,48
SEMADER	2017	X	962483/5203860/CIDOM - BENGALIS - 7 LLS	Caisse des Depots et Consign.	33 251,70	19 735,12	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	217,09	435,07
SEMADER	2017	X	962484/5203861/CIDOM - BENGALIS - 7 LLS	Caisse des Depots et Consign.	3 575,33	3 486,99	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	38,36	57,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2017	X	962485/5203863/CIDOM - EDEN PARK - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	363 611,18	210 235,89	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 312,60	4 634,74
SEMADER	2017	X	962486/5203864/CIDOM - EDEN PARK - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	41 973,08	40 910,56	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	450,02	669,41
SEMADER	2017	X	962487/5203874/CIDOM - BENJAMINE - 46 LLS	Caisse des Depots et Consign.	58 244,55	56 824,38	46,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	625,07	929,80
SEMADER	2011	X	962770/1207471/Cardamome - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	59 736,00	53 166,97	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	159,50	1 189,70
SEMADER	2011	X	962771/1207474/Cardamome - 9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	203 314,80	172 387,17	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	517,16	5 140,73
SEMADER	2015	X	962156/5088369/COULEE 77-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	26 695,73	24 563,94	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	73,69	510,48
SEMADER	2015	X	962157/5088370/COULEE 77-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	100 594,05	89 926,80	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	269,78	2 439,98
SEMADER	2014	X	962063/5035808/Verveine des Indes - 16 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	66 644,48	62 376,10	43,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	1 004,26	985,23
SEMADER	2014	X	962064/5035809/Faham - 30 LLS	Caisse des Depots et Consign.	192 358,65	172 674,88	33,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,610	A-1	EUR	2 780,07	3 854,61
SEMADER	2014	X	962074/5046115/Z'ambaville - 9 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 990,28	23 987,76	43,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	263,87	426,78
SEMADER	2014	X	962075/5046116/Fleur de Thé - 51 LLS	Caisse des Depots et Consign.	179 295,30	159 312,85	33,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 752,44	3 889,37
SEMADER	2015	X	962076/5046122/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse des Depots et Consign.	49 451,48	47 123,38	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	518,36	813,48
SEMADER	2015	X	962077/5046123/Construction de 31 LLS THUYAS	Caisse des Depots et Consign.	323 092,50	264 941,96	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 914,36	6 239,04
SEMADER	2014	X	962078/5046124/Les Camphriers - 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	363 042,68	322 549,29	33,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 548,04	7 874,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2014	X	962079/5046125/Prêt construction Petit Matarum-50 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	65 707,58	61 111,08	43,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	672,22	1 087,26
SEMADER	2015	X	962110/5073510/Bois de Demoiselle - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	26 512,80	24 462,44	44,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	73,39	508,37
SEMADER	2015	X	962111/5073511/Bois de Demoiselle - 48 LLS	Caisse des Depots et Consign.	160 299,23	143 695,80	34,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	431,09	3 898,90
SEMADER	2015	X	962134/5085302/Tamarin L'Inde - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	284 159,63	260 921,21	34,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 870,13	6 144,35
SEMADER	2015	X	962135/5085303/Tamarin L'Inde - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	71 004,83	67 211,12	44,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	739,32	1 160,25
SEMADER	2017	X	962438/5161445/Narassuiguin - 43 LLS	Caisse des Depots et Consign.	364 128,45	197 372,61	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 171,10	4 351,17
SEMADER	2017	X	962439/5161446/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	56 232,53	54 895,69	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	603,85	898,24
SEMADER	2017	X	962440/5163553/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	52 150,28	50 448,74	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	554,94	825,48
SEMADER	2017	X	962441/5163554/Lauriane Interne Saint-Denis PLUS 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	315 014,55	175 453,41	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 929,99	3 867,95
SEMADER	2017	X	962442/5163559/Copernic - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	21 769,43	20 741,21	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	62,22	411,58
SEMADER	2019	X	962443/5163560/Aigues Marines - 26 PLS	Caisse des Depots et Consign.	170 247,23	97 342,28	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	292,03	2 491,50
SEMADER	2017	X	962444/5167111/CIDOM - KUMQUAT - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	31 024,73	29 644,26	46,05	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	326,09	485,06
SEMADER	2017	X	962445/5167112/CIDOM - KUMQUAT - 21 LLS	Caisse des Depots et Consign.	191 436,83	111 189,90	36,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 223,09	2 451,23
SEMADER	2011	X	961486/1189449/Prêt construction 23 LLS-Eucalyptus	Caisse des Depots et Consign.	89 970,00	79 035,87	40,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	237,11	1 814,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2011	X	961487/1189452/Prêt foncier 20 LLTS Bois de Senteur-	Caisse des Depots et Consign.	620 563,00	511 553,27	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 534,66	15 771,01
SEMADER	2011	X	961488/1189461/Prêt foncier 50 LLTS à Cilaos - Petit Matarum	Caisse des Depots et Consign.	110 058,00	95 783,46	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 053,62	2 609,66
SEMADER	2011	X	961489/1189473/Prêt construction 50 LLTS à Cilaos-Petit Matarum	Caisse des Depots et Consign.	144 309,60	118 916,70	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	356,75	3 666,16
SEMADER	2011	X	961490/1189477/Prêt Compl prêt Citronelle 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	144 063,20	123 982,68	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 363,81	3 377,96
SEMADER	2011	X	961491/1189481/Prêt Compl prêt Citronelle 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	64 119,20	55 802,92	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	613,83	1 520,38
SEMADER	2011	X	961492/1189589/Prêt Compl prêt Europa 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	312 869,50	250 292,27	30,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	750,88	7 716,42
SEMADER	2011	X	961494/1192250/Prêt Compl prêt Europa 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	162 124,80	139 746,28	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 537,21	3 807,45
SEMADER	2011	X	961495/1192255/Prêt foncier LA CHAPELLE (Camomille) 14 LLS	Caisse des Depots et Consign.	85 441,20	73 471,96	30,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	808,19	2 001,78
SEMADER	2012	X	961701/1230347/Prêt compl prêt Dina Margabin 60LLTS	Caisse des Depots et Consign.	37 264,40	32 781,97	41,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	98,34	733,55
SEMADER	2012	X	961702/1230358/Prêt compl.const.26 LLS Camélias	Caisse des Depots et Consign.	269 228,80	225 609,16	31,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	676,83	6 727,85
SEMADER	2011	X	961510/1198583/Basalte - 15 LLS	Caisse des Depots et Consign.	105 549,60	91 306,66	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 004,37	2 487,69
SEMADER	2011	X	961511/1199128/Bois de Senteur - 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	105 060,80	86 703,18	30,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	260,11	2 673,03
SEMADER	2002	X	963024/1012006/Prêt foncier les Comptoirs du Butor 41 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	692 718,40	383 683,77	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 522,62	24 738,29
SEMADER	2002	X	963023/1010102/Prêt Foncier Bois de Lait - 46 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	621 384,00	332 672,86	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 655,44	21 449,32

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2019	C	962601/5309510/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	97 500,00	97 500,00	36,81	A	F	0,000	F	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00		
SEMADER	2019	C	962615/5323262/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	221 000,00	221 000,00	36,81	A	F	0,000	F	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00		
SEMADER	2002	X	963022/1010100/Prêt foncier 89 LLTS Carré FAYARD	Caisse des Depots et Consign.	317 812,00	172 048,99	16,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	2 924,83	11 092,98
SEMADER	2019	X	962995/5309019/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 061 547,00	282 724,83	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 269,14	5 376,15
SEMADER	2019	X	962996/5309508/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	759 856,00	745 883,66	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	11 262,84	14 183,33
SEMADER	2020	X	962997/5309509/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	746 609,00	299 803,51	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 527,03	12 172,97
SEMADER	2019	X	962998/5314928/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	3 041 872,00	3 041 872,00	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	45 932,27	55 934,40
SEMADER	2021	X	962999/5314930/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	789 767,00	789 767,00	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	11 925,49	14 522,35
SEMADER	2019	X	962656/5309507/CI-BOIS DE JOLI COEUR 15 PLS	Caisse des Depots et Consign.	154 594,00	152 501,59	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	2 302,77	2 124,01
SEMADER	2019	X	962659/5314929/CIDOM - Poivre et Sel - 52 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 222 788,00	1 222 788,00	48,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	18 464,10	16 550,26
SEMADER	2019	X	962977/5309017/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	286 638,00	282 758,39	48,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	4 269,65	3 938,19
SEMADER	2019	X	962978/5309018/CI - TIPOLKA - 24 PLS	Caisse des Depots et Consign.	863 371,00	847 495,20	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,510	A-1	EUR	12 797,18	16 115,52
SEMADER	2019	X	962984/5323245/CI-TIPOLKA 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	514 782,00	508 678,96	58,87	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 595,47	6 170,17
SEMADER	2021	X	963005/5323242/CI- KARAVEL 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 511 168,20	2 460 851,66	38,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	27 069,36	50 870,03

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMADER	2019	X	963006/5323243/CI- KARAVEL 55 LLS	Caisse des Depots et Consign.	494 232,00	488 372,59	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 372,10	5 923,86
SEMADER	2019	X	963007/5323246/CI-TIPOLKA 62 LLS	Caisse des Depots et Consign.	2 056 982,00	2 015 766,03	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	22 173,43	41 669,34
SEMADER	2019	X	963008/5323260/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 431 297,00	539 799,38	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 619,40	447 755,68
SEMADER	2019	X	963009/5323261/CI-JOLI COEUR - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	160 634,17	158 186,65	58,79	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	474,56	2 454,86
SEMADER	2003	X	963025/1013232/Prêt construction LES COMPTOIRS DU BUTOR - 41LLTS	Caisse des Depots et Consign.	853 799,60	487 874,14	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	8 293,86	29 934,30
SEMADER	2003	X	963026/1013947/Prêt Foncier CARRE DE L'EPERON 9 PLS	Caisse des Depots et Consign.	432 823,20	250 144,06	17,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	4 252,45	15 347,99
SEMADER	2003	X	963027/1015590/Prêt construction CARRE DE L'EPERON 9 PLS	Caisse des Depots et Consign.	1 099 820,40	621 661,92	17,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	10 568,25	38 143,07
SEMADER	2003	X	963028/1016909/Prêt construction Carré de l'Eperon - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	193 714,80	105 995,71	17,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 271,95	6 701,16
SEMADER	2003	X	963029/1021410/Prêt Foncier Carré de l'Eperon - 49 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	400 330,80	225 896,91	17,74	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	3 840,25	13 860,27
SEMADER	2003	X	963030/1023963/Prêt construction- YLAN YLANG 25 LLS - Ilôt A1	Caisse des Depots et Consign.	124 394,80	79 410,71	17,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	952,93	3 978,70
SEMADER	2004	X	963031/1031496/BADAMIERS - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	513 581,20	326 863,84	18,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	5 556,68	17 780,05
SEMADER	2005	X	963032/1037092/MOULIN MAÏS 2 - 25 LLS	Caisse des Depots et Consign.	636 516,00	410 220,00	19,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,700	A-1	EUR	6 973,74	21 273,29
SODEGIS	2009	X	961237/1146090/Const.de 16 LLS Les Liserons -ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	1 503 900,00	1 181 165,64	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 543,50	39 044,81
SODEGIS	2008	X	961172/1099189/CONST. 24 LLS ETANG SALE	Caisse des Depots et Consign.	562 503,60	461 190,64	27,07	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	5 995,48	13 760,48



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2007	X	961173/1099193/Const. opération La Mosquée-TAMPON 14ème	Caisse des Depots et Consign.	91 496,40	80 784,26	36,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 050,20	1 714,09
SODEGIS	2008	X	961178/1106236/Const. de 20 LLS opération DON JUAN2-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	641 474,80	523 279,51	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	6 802,63	15 613,02
SODEGIS	2008	X	961179/1106239/Const.de 54 LLTS Ombrières-St- Joseph	Caisse des Depots et Consign.	619 942,00	471 683,46	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 415,05	16 173,46
SODEGIS	2008	X	961180/1107076/Const. de 54 LLTS Les Ombrières-St Joseph	Caisse des Depots et Consign.	196 800,00	142 367,68	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	427,10	5 557,95
SODEGIS	2008	X	961181/1107082/Const. de 6 LLS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	312 989,60	240 806,85	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	3 130,49	8 656,81
SODEGIS	2008	X	961182/1107141/Const.de 6 LLS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	1 046 804,00	738 848,26	27,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	9 605,03	32 675,34
SODEGIS	2008	X	961184/1108681/Const. de 6 LLTS La Serre -ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	175 196,00	128 767,46	37,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 673,98	5 064,44
SODEGIS	2008	X	961185/1113177/Const. de 6 LLTS La Serre - ENTRE DEUX	Caisse des Depots et Consign.	325 200,00	208 274,26	27,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	624,82	10 551,50
SODEGIS	2008	X	961186/1113564/Const. de 26 LLS St-Louis Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	1 047 603,60	703 628,83	27,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	9 147,18	33 295,60
SODEGIS	2008	X	961194/1119994/Const. de 28 LLTS St-Louis Centre Ville	Caisse des Depots et Consign.	1 115 200,00	667 463,68	27,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,000	A-1	EUR	0,00	36 530,55
SODEGIS	2011	X	962786/1211251/Prêt foncier Fabrique d'Allumettes 2-14LLTS	Caisse des Depots et Consign.	194 437,60	172 549,33	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	517,65	3 861,08
SODEGIS	2011	X	962787/1211257/Prêt construction-14 LLTS Fabrique d'Allumettes 2	Caisse des Depots et Consign.	797 962,40	668 769,33	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 006,31	19 943,24
SODEGIS	2011	X	962788/1211273/Prêt foncier 11 LLS Clos St-Etienne 2T	Caisse des Depots et Consign.	204 458,40	181 803,14	40,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	545,41	4 068,15
SODEGIS	2011	X	962789/1211280/Prêt construction-11 LLS Clos ST-Etienne (2T)	Caisse des Depots et Consign.	717 941,60	604 318,17	30,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 812,96	18 021,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2009	X	961230/1143976/Const. de 26 LLS et 28 LLTS Centre ville ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	171 000,00	144 932,41	38,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	434,80	3 508,62
SODEGIS	2009	X	961231/1143977/Const. de 28 LLTS-26 LLS Centre ville-ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	1 119 000,00	881 238,13	28,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 643,71	29 130,36
SODEGIS	2009	X	961236/1146087/Const.de 16 LLS Les Liserons-ST JOSEPH	Caisse des Depots et Consign.	284 700,00	241 724,86	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	725,18	5 851,84
SODEGIS	2010	X	961300/1157583/Const.de 24 LLTS-Trois Cheminées-RD 26	Caisse des Depots et Consign.	124 400,00	113 042,14	39,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 243,46	2 265,04
SODEGIS	2010	X	961301/1157589/Const.de 24 LLS-Trois cheminées-RD 26-	Caisse des Depots et Consign.	410 444,40	350 292,65	29,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 853,22	9 919,11
SODEGIS	2017	X	962821/1313411/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	13 435,19	12 237,07	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	36,71	254,40
SODEGIS	2017	X	962822/1313412/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	52 017,66	45 959,64	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	91,92	1 269,02
SODEGIS	2017	X	962823/1313413/Prêt foncier - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	49 391,29	44 986,68	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	134,96	935,24
SODEGIS	2017	X	962824/1313414/Prêtconstruction - PARC A MOUTONS - 34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	178 774,22	157 954,04	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	315,91	4 361,37
SODEGIS	2017	X	962825/1313415/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	95 601,57	88 571,38	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	974,29	1 531,73
SODEGIS	2017	X	962826/1313416/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	357 084,50	321 186,36	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	3 211,86	7 709,66
SODEGIS	2017	X	962827/1313417/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	86 397,74	76 335,79	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	152,67	2 107,76
SODEGIS	2017	X	962828/1313418/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	25 944,94	23 631,23	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	70,89	491,27
SODEGIS	2017	X	962829/1313419/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	282 959,13	254 512,90	33,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 545,13	6 109,25

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2017	X	962830/1313420/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	75 831,55	70 255,17	43,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	772,81	1 214,97
SODEGIS	2010	X	961324/1166230/Const.de 24 LLTS-Trois cheminées -RD 26	Caisse des Depots et Consign.	69 960,00	60 430,90	39,55	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	181,29	1 424,20
SODEGIS	2010	X	961325/1166231/Const. de 39 LLTS ZAC Avenir/Yoshito	Caisse des Depots et Consign.	570 040,00	460 037,12	29,56	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 380,11	14 677,84
SODEGIS	2010	X	961379/1177792/Const.de 42 LLS St-Etienne/Bois d'Olives-St Pierr	Caisse des Depots et Consign.	373 156,00	321 626,25	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	964,88	7 579,91
SODEGIS	2010	X	961380/1177837/Const.de 30 LLS Fabrique d'Allumettes 3-CD 11	Caisse des Depots et Consign.	793 850,00	637 791,47	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 913,38	20 349,23
SODEGIS	2010	X	961381/1177884/Const.de 30 LLS-Fabrique d'Allumettes 3	Caisse des Depots et Consign.	280 626,80	253 940,34	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 793,34	5 088,23
SODEGIS	2010	X	961382/1177887/Const. de 17 LLTS Rue Casabianca	Caisse des Depots et Consign.	1 548 165,60	1 306 501,15	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	14 371,51	36 995,73
SODEGIS	2010	X	961385/1177912/Const.de 42 LLS-Saint-Etienne-Bois d'Olive	Caisse des Depots et Consign.	65 213,10	59 011,61	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	649,13	1 182,42
SODEGIS	2010	X	961386/1177914/Const.de 39 LLTS ZAC Avenir-Yoshito	Caisse des Depots et Consign.	121 686,90	103 416,30	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 137,58	2 928,40
SODEGIS	2010	X	961387/1177965/Const.88 LLTS La Bruyère-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	180 471,00	155 595,34	39,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	466,79	3 666,99
SODEGIS	2010	X	961388/1177966/Const.de 88 LLTS La Bruyère-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	715 611,00	577 378,62	29,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 732,14	18 421,71
SODEGIS	2007	X	961141/1089579/Opération LOTROBOR 1-Merlo-Ruisseau BN	Caisse des Depots et Consign.	135 109,60	97 204,32	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 263,66	3 393,04
SODEGIS	2007	X	961142/1089580/Const.de 55 logements-Le Collège 1 et 2 Tampon	Caisse des Depots et Consign.	119 097,20	93 266,75	36,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	279,80	2 387,18
SODEGIS	2007	X	961143/1090618/Const.de 10 log. La Petite Ferme -TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	566 702,40	373 649,59	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	4 857,44	16 411,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2007	X	961144/1090619/Const.de 30 log.Les Terrasses du Pont Bananes	Caisse des Depots et Consign.	411 049,20	293 014,27	26,65	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	879,04	10 435,05
SODEGIS	2016	X	962864/5157028/FANTAISIE - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	44 897,55	41 937,55	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,81	1 073,40
SODEGIS	2016	X	962865/5157029/FANTAISIE - 26 LLS	Caisse des Depots et Consign.	12 969,15	12 371,30	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	37,11	245,49
SODEGIS	2016	X	962858/5155707/LA CANOPEE 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	90 397,28	84 606,06	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	253,82	2 165,51
SODEGIS	2016	X	962859/5155708/LA CANOPEE 60 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 452,83	24 257,26	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	72,77	481,35
SODEGIS	2016	X	962860/5156470/ Le Centre Interne 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	94 362,45	91 994,25	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 011,94	1 505,27
SODEGIS	2016	X	962861/5156471/ Le Centre Interne 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	302 078,10	287 766,72	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 165,43	6 343,94
SODEGIS	2016	X	962862/5156475/Terrain Monge - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	22 224,53	21 200,02	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	63,60	420,69
SODEGIS	2016	X	962863/5156476/Terrain Monge - 28 LLS	Caisse des Depots et Consign.	110 681,18	103 652,98	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	310,96	2 653,02
SODEGIS	2007	X	961105/1084842/Const. de 6 LLTS SOURCE MARCEL2 -AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	115 251,20	79 465,78	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	794,66	3 335,74
SODEGIS	2007	X	961106/1084847/Const. de 38 LLTS Source Marcel 1-AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	18 365,60	13 779,03	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	137,79	448,99
SODEGIS	2007	X	961107/1084848/Const. de 8 log. La Petite Ferme-LE TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	97 044,40	65 322,55	26,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	326,61	2 868,10
SODEGIS	2007	X	961108/1084849/Const. de 20 LLS Baies Roses-ENTRE-DEUX	Caisse des Depots et Consign.	18 365,60	13 483,47	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	67,42	463,20
SODEGIS	2013	X	961734/1239677/Les Portes Bagatelle 66 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 823 781,60	1 544 730,49	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	4 634,19	44 601,27

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962846/1351186/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	372 919,92	327 708,23	19,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	4 915,62	15 632,19
SODEGIS	2019	X	962847/1351192/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	238 584,55	210 818,53	20,99	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 162,28	9 612,48
SODEGIS	2019	X	962848/1351208/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 606 942,35	1 433 745,84	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	21 506,19	60 111,63
SODEGIS	2019	X	962849/1351209/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	113 641,10	101 392,84	22,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 520,89	4 251,02
SODEGIS	2013	X	961725/1239202/Opération Pétreil - 56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	379 302,90	337 546,06	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 012,64	7 366,22
SODEGIS	2013	X	961726/1239212/Opération Pétreil - 56 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 454 385,00	1 234 746,33	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 704,24	35 651,04
SODEGIS	2013	X	961731/1239638/Goyaves - 43 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	169 655,40	151 076,17	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	453,23	3 296,92
SODEGIS	2013	X	961732/1239655/WAIKATO - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	698 886,90	592 991,28	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 778,97	17 121,54
SODEGIS	2013	X	961733/1239667/Bauhiniyas 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	437 776,20	389 549,71	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 168,65	8 501,09
SODEGIS	2006	X	961075/1055817/Construction de 16 logements SODALITE-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	103 441,20	84 569,80	35,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 268,55	2 682,78
SODEGIS	2006	X	961078/1056297/Const. de 14 log. BENJOINS 2-ENTRE-DEUX	Caisse des Depots et Consign.	210 543,20	166 489,53	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	1 664,90	5 554,10
SODEGIS	2015	X	962852/5109945/CHAUDRON 8 - 30 LLTS Foncier	Caisse des Depots et Consign.	34 575,68	32 296,39	44,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	96,89	655,82
SODEGIS	2015	X	962853/5109946/Logement Majorelle VEFA 35 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	168 380,85	153 329,72	34,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	459,99	4 039,68
SODEGIS	2013	X	961776/1241270/FRUITS A PAIN-6LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 768,10	152 654,82	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 679,20	2 795,59

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2013	X	961779/1241306/FRUITS A PAIN-6LLTS	Caisse des Depots et Consign.	77 988,60	69 503,81	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	208,51	1 516,77
SODEGIS	2013	X	961780/1241308/Désiré 2 - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	791 058,90	697 357,67	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 670,93	17 642,88
SODEGIS	2013	X	961781/1241322/Désiré 2 - 7 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	53 845,50	48 011,47	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	144,03	1 047,75
SODEGIS	2013	X	961782/1241331/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	340 737,60	289 980,86	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	869,94	8 372,67
SODEGIS	2013	X	961783/1241333/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	258 558,90	220 035,80	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	660,11	6 353,13
SODEGIS	2013	X	961784/1241334/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	491 840,40	456 696,30	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 023,66	8 363,54
SODEGIS	2013	X	961785/1241339/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 437 041,40	1 254 911,12	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	13 804,02	31 748,76
SODEGIS	2014	X	962033/5023199/Mondon A - 65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	73 671,68	63 910,34	33,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	191,73	1 788,30
SODEGIS	2014	X	962034/5023200/Mondon A - 65 LLS	Caisse des Depots et Consign.	20 843,03	18 808,59	43,06	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	56,43	400,52
SODEGIS	2014	X	962035/5023226/Corfou - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	82 638,75	71 065,59	33,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,200	A-1	EUR	142,13	2 021,99
SODEGIS	2014	X	962036/5023227/Corfou - 38 LLS	Caisse des Depots et Consign.	15 928,43	14 252,11	43,47	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	42,76	303,49
SODEGIS	2017	X	962466/5193467/CIDOM LES PLATANES 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	30 422,03	28 953,79	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	86,86	574,55
SODEGIS	2017	X	962467/5193468/CIDOM LES PLATANES 28 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	222 292,65	114 855,79	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	344,57	2 939,76
SODEGIS	2017	X	962468/5194109/Ilôt 6-2 Interne Etang-Salé PLAI 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	19 626,90	18 729,41	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	56,19	371,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2017	X	962469/5194110/Ilôt 6-2 Interne Etang-Salé PLAI 18 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	169 684,73	96 885,93	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	290,66	2 479,82
SODEGIS	2017	X	962470/5194260/Corylus Interne Saint-Denis PLUS 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	55 407,83	52 782,08	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	158,35	1 047,39
SODEGIS	2017	X	962471/5194261/Corylus Interne Saint-Denis PLUS 12 LLS	Caisse des Depots et Consign.	273 841,28	145 595,36	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	436,79	3 726,55
SODEGIS	2017	X	962472/5195976/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	55 977,90	53 418,18	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	160,25	1 060,01
SODEGIS	2017	X	962473/5195977/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 69 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	564 986,63	319 889,51	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	959,67	8 187,65
SODEGIS	2017	X	962475/5197742/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	23 245,50	22 725,42	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	249,98	371,85
SODEGIS	2017	X	962476/5197743/CD 61, 515,516 Interne Le Tampon PLUS 20 LLS	Caisse des Depots et Consign.	215 310,75	125 743,59	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 383,18	2 772,07
SODEGIS	2015	X	962158/5088798/Mimosas - 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	20 324,55	19 189,38	44,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	211,08	331,86
SODEGIS	2015	X	962159/5088799/Construction de 47 LLTS SAPHIR	Caisse des Depots et Consign.	69 671,40	63 309,90	34,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	696,41	1 492,75
SODEGIS	2015	X	962178/5107851/Construction de 47 LLTS SAPHIR	Caisse des Depots et Consign.	80 764,73	74 028,72	44,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	222,09	1 539,00
SODEGIS	2015	X	962179/5107852/Prêtconstruction Galabert 2 (VEFA) - 11LLTS	Caisse des Depots et Consign.	314 697,08	279 423,64	34,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	838,27	7 583,69
SODEGIS	2015	X	962132/5081849/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 170,40	93 709,63	44,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	281,13	1 948,15
SODEGIS	2015	X	962133/5081850/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	238 397,63	212 366,29	34,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	637,10	5 763,72
SODEGIS	2015	X	962136/5085335/Bouton d Or - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	19 640,03	18 005,51	44,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	54,02	374,32

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOEGIS	2015	X	962137/5085336/Construction de 34 logements sociaux LE PLATEAU	Caisse des Depots et Consign.	100 131,45	88 921,38	34,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	266,76	2 413,37
SOEGIS	2015	X	962138/5085435/Bouton d Or - 65 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	46 395,08	45 058,12	45,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	495,64	757,78
SOEGIS	2015	X	962139/5085436/Construction de 34 logements sociaux LE PLATEAU	Caisse des Depots et Consign.	200 840,48	188 220,94	35,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 070,43	4 289,62
SOEGIS	2016	X	962214/5149231/Logement Majorielle VEFA 35 LLS	Caisse des Depots et Consign.	25 054,95	23 382,80	45,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	70,15	474,82
SOEGIS	2016	X	962215/5149232/ Eden Park VEFA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	76 894,20	69 977,71	35,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	209,93	1 843,66
SOEGIS	2016	X	962216/5149435/ Eden Park VEFA 20 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	44 975,40	41 992,70	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,98	852,71
SOEGIS	2016	X	962217/5149436/Le Parnasse - 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	88 867,88	80 923,84	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	242,77	2 132,05
SOEGIS	2017	X	962446/5168811/Ponama - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	55 138,80	52 558,97	46,21	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	157,68	1 042,96
SOEGIS	2017	X	962447/5168812/Ponama - 75 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	234 769,95	219 637,96	36,22	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	658,91	5 621,69
SOEGIS	2013	X	961703/1234590/Tonkala - 47 LLS	Caisse des Depots et Consign.	45 141,20	40 197,71	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	120,59	877,23
SOEGIS	2013	X	961704/1234599/Tonkala - 47 LLS	Caisse des Depots et Consign.	196 847,20	167 644,14	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	502,93	4 840,42
SOEGIS	2007	X	962699/1103454/Const. de 20 LLS DON JUAN 2-TAMPON 14èkm	Caisse des Depots et Consign.	92 634,80	78 063,31	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	234,19	1 942,50
SOEGIS	2009	X	962726/1150840/Const.de 17 LLTS Foyer Casabianca	Caisse des Depots et Consign.	120 000,00	104 423,62	38,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	313,27	2 461,00
SOEGIS	2009	X	962727/1150842/Const.de 24 LLS Trois Cheminées RD 26	Caisse des Depots et Consign.	412 709,50	336 479,42	28,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 009,44	10 735,64



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2013	X	961719/1238826/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	164 389,00	146 577,86	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	439,74	3 198,75
SODEGIS	2013	X	961720/1238835/Laurency - 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	783 150,50	666 507,46	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 999,52	19 244,19
SODEGIS	2013	X	961721/1238837/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	292 678,50	260 917,83	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	782,76	5 693,98
SODEGIS	2013	X	961722/1238847/Le Cap - 24 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	888 582,50	755 404,88	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	2 266,22	21 810,94
SODEGIS	2013	X	961723/1238888/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	128 998,00	115 021,38	42,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	345,07	2 510,10
SODEGIS	2013	X	961724/1238894/La Chaloupe - 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	426 131,50	362 835,89	32,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 088,51	10 476,22
SODEGIS	2011	X	961555/1206663/Tamarin Becquet - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	57 499,80	50 076,16	40,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	150,23	1 149,62
SODEGIS	2011	X	961556/1206692/Tamarin Becquet - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	413 200,20	340 201,18	30,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 020,60	10 488,28
SODEGIS	2007	X	962697/1103452/Const. de 8 LLS-opération Benjouis 3-Entre Deux	Caisse des Depots et Consign.	76 640,00	64 584,51	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	193,75	1 607,10
SODEGIS	2007	X	962698/1103453/Const.de 25 LLS opération LOTROBOR-AVIRONS	Caisse des Depots et Consign.	113 201,20	101 914,99	36,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,300	A-1	EUR	1 324,90	2 090,89
SODEGIS	2012	X	961644/1215418/Prêt construction Jules Vienne-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	566 109,60	516 784,13	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	5 684,63	9 746,52
SODEGIS	2019	X	962586/1351201/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	167 705,00	145 484,64	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	1 745,82	5 817,76
SODEGIS	2019	X	962587/1351202/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	555 225,06	471 553,96	21,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 073,31	21 500,96
SODEGIS	2019	X	962588/1351203/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	437 522,47	387 606,00	22,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	5 814,09	16 930,14

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962592/1351211/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	220 715,47	196 442,87	23,40	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 946,64	8 236,12
SODEGIS	2012	X	961628/1212674/Prêt Foncier 18 LLTS-Les Capucines	Caisse des Depots et Consign.	237 026,00	216 610,46	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 382,72	4 085,26
SODEGIS	2012	X	961629/1212680/Prêt construction 18 LLTS-Les Capucines	Caisse des Depots et Consign.	800 438,40	694 849,44	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	7 643,34	18 234,11
SODEGIS	2012	X	961630/1212682/Prêt foncier Les réservoirs de Stella-34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	152 865,00	134 846,84	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	404,54	3 017,43
SODEGIS	2012	X	961631/1212713/Prêt construction-réservoirs de Stella-34 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	489 841,00	411 515,82	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 234,55	12 271,74
SODEGIS	2012	X	961633/1213684/Prêt foncier Ilot 10 - ZAC OI-Ile Bourbon	Caisse des Depots et Consign.	152 480,50	134 599,71	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	403,80	3 011,89
SODEGIS	2012	X	961634/1213690/Prêt construction Ilot 10-ZAC OI-ILE BOURBON	Caisse des Depots et Consign.	612 633,00	510 464,48	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 531,40	15 222,47
SODEGIS	2012	X	961635/1213692/Prêt foncier Les Caféiers-5 LLS-TAMPON	Caisse des Depots et Consign.	42 778,00	39 136,45	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	430,50	738,11
SODEGIS	2012	X	961636/1213693/Prêt construction Les Caféiers-5 LLS-tampon	Caisse des Depots et Consign.	124 928,00	108 887,70	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 197,77	2 857,41
SODEGIS	2012	X	961637/1214352/Prêt foncier-RPA Vincendo-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	205 872,00	187 253,27	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 059,79	3 531,59
SODEGIS	2012	X	961638/1214356/Prêt construction RPA Vincendo-27LLTS	Caisse des Depots et Consign.	480 367,80	416 667,79	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	4 583,35	10 934,12
SODEGIS	2012	X	961639/1214418/Prêt foncierTamarin BECQUET - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 320 922,50	1 146 340,96	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	12 609,75	30 082,07
SODEGIS	2012	X	961640/1214537/Prêt construction Tamarin BECQUET - 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	43 754,40	38 377,74	41,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	115,13	858,77
SODEGIS	2012	X	961641/1214548/Prêt foncier Jules Vienne-30 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	102 093,30	84 991,57	31,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	254,98	2 534,52

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962619/1351185/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	481 722,65	403 127,02	19,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	6 046,90	20 165,93
SODEGIS	2018	X	962889/5223715/Prêt compl Rue de l'Eglise	Caisse des Depots et Consign.	51 674,85	49 644,99	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	148,94	1 235,35
SODEGIS	2018	X	962890/5223729/5223729	Caisse des Depots et Consign.	12 865,95	12 628,95	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	138,92	269,50
SODEGIS	2018	X	962891/5223843/5223843	Caisse des Depots et Consign.	30 589,13	29 404,32	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	88,21	731,69
SODEGIS	2018	X	962632/5223730/Prêt complémentaire LE CAP	Caisse des Depots et Consign.	79 596,00	76 380,93	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	229,15	1 900,64
SODEGIS	2018	X	962892/5223860/Prêt compl COCO HUET	Caisse des Depots et Consign.	43 573,65	41 891,59	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	125,67	1 042,42
SODEGIS	2018	X	962893/5223874/Prêt compl Jean Morel 10 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	15 018,60	14 436,89	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	43,31	359,24
SODEGIS	2018	X	962634/5223856/Prêt compl Bouton d'Or	Caisse des Depots et Consign.	67 357,80	64 773,17	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	194,32	1 611,80
SODEGIS	2018	X	962894/5223875/Prêt compl Pivet Velin 54 LLS	Caisse des Depots et Consign.	61 724,63	60 549,79	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	666,05	1 292,15
SODEGIS	2018	X	962636/5223863/Prêt compl Max Gobetti 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	215 370,30	207 106,21	37,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	621,32	5 153,57
SODEGIS	2018	X	962898/5243722/CIDOM RPA DU PARC 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	45 037,05	44 546,52	57,96	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	133,64	691,31
SODEGIS	2018	X	962899/5243723/CIDOM RPA DU PARC 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	283 617,23	169 580,54	37,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	508,74	4 105,32
SODEGIS	2019	X	962576/1351187/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	581 620,12	486 725,68	19,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	7 300,88	24 347,84
SODEGIS	2019	X	962577/1351189/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	220 398,20	193 201,92	20,57	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	2 898,03	9 216,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODEGIS	2019	X	962578/1351190/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	196 240,76	169 011,19	20,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	2 028,14	7 124,57
SODEGIS	2019	X	962396/1351210/Operation LOTROBOR	Caisse des Depots et Consign.	707 830,30	629 988,54	23,23	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	9 449,83	26 413,08
SODEGIS	2019	X	962398/1351212/LES OMBRIERES- 54 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	590 235,50	522 252,12	23,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	5 222,52	22 895,60
SODEGIS	2019	X	962580/1351193/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	92 947,27	83 292,50	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	999,51	3 330,77
SODEGIS	2019	X	962581/1351194/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	431 962,60	387 093,06	21,15	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	4 645,12	15 479,41
SODEGIS	2019	X	962582/1351195/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	114 665,40	101 071,91	21,31	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	1 516,08	4 608,47
SODEGIS	2019	X	962583/1351196/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	281 855,89	248 442,11	21,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	3 726,63	11 327,96
SODEGIS	2019	X	962584/1351197/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	988 193,90	871 044,33	21,48	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 065,66	39 716,11
SODEGIS	2019	X	962585/1351200/Opération de logement social	Caisse des Depots et Consign.	1 086 393,40	922 676,47	21,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,500	A-1	EUR	13 840,15	42 070,32
SODIAC	2007	X	961170/1097046/Basalte Compl. 15 LLS RHI Epuisement	Caisse des Depots et Consign.	180 804,00	129 894,62	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	649,48	5 068,06
SODIAC	2007	X	961171/1097047/Prêt complémentaire const. 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	429 647,50	280 399,44	26,73	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,500	A-1	EUR	1 402,00	13 526,43
SODIAC	2009	X	961252/1149486/Prêt foncier Cardamone-9 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	108 000,00	91 642,44	38,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	274,93	2 218,54
SODIAC	2009	X	961253/1149487/Prêt const.Cardamone-9LLTS	Caisse des Depots et Consign.	728 000,00	574 445,12	28,90	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 723,34	18 988,96
SODIAC	2016	X	962866/5170039/Terrain Moullan - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	304 812,98	291 917,30	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 211,09	6 435,45

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2016	X	962856/5135834/Prêt foncier Canal Payet 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	67 930,20	66 356,89	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	729,93	1 085,78
SODIAC	2016	X	962857/5135839/Prêt construction Canal Payet 37 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	158 503,80	152 421,91	35,98	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 676,64	3 360,21
SODIAC	2002	X	960964/1012147/Prêt comp.54LLS Europa ST LOUIS	Caisse des Depots et Consign.	517 684,40	275 755,37	16,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	3 309,06	18 299,61
SODIAC	2017	X	962845/1317130/Prêt construction 47 log.centre ville ST ANdré	Caisse des Depots et Consign.	579 018,37	457 399,83	18,82	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,200	A-1	EUR	5 488,80	21 577,00
SODIAC	2017	X	962000/1315241/Prêt complémentaire Butte Citronelle - 8 PLS	Caisse des Depots et Consign.	183 070,74	163 446,20	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 369,97	4 213,46
SODIAC	2017	X	962001/1315242/Prêt construction Butte Citronelle - 8PLS	Caisse des Depots et Consign.	183 370,68	163 713,99	30,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,450	A-1	EUR	2 373,85	4 220,36
SODIAC	2014	X	962011/5019157/Simangavole - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	48 206,25	45 243,39	43,38	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	497,68	804,95
SODIAC	2014	X	962012/5019158/Simangavole - 36 LLS	Caisse des Depots et Consign.	289 210,80	260 130,82	33,39	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,000	A-1	EUR	2 601,31	6 461,64
SODIAC	2017	X	962452/5185736/Les Lianes - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	72 771,08	70 767,55	46,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	778,44	1 157,95
SODIAC	2017	X	962453/5185737/Prêt construction 20 LLTS Bois de Senteur	Caisse des Depots et Consign.	292 017,38	157 046,99	36,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 727,52	3 462,17
SODIAC	2017	X	962454/5186861/Cœur de Hameau Interne Sainte-Suzanne PLAI 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	40 778,70	38 792,55	46,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	116,38	769,79
SODIAC	2017	X	962455/5186862/Cœur de Hameau Interne Sainte-Suzanne PLAI 40 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	335 072,55	202 417,51	36,30	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	607,25	5 180,93
SODIAC	2017	X	962479/5201537/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLUS 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	163 638,68	156 004,74	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 716,05	3 439,19
SODIAC	2017	X	962480/5201538/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLUS 29 LLS	Caisse des Depots et Consign.	60 805,73	58 888,81	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	647,78	963,58

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2017	X	962481/5201539/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLAI 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	126 207,68	118 064,34	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	354,19	3 021,89
SODIAC	2017	X	962482/5201540/Clair de Lune Interne Sainte-Clotilde PLAI 22 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	47 531,33	45 183,69	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	135,55	896,61
SODIAC	2015	X	962120/5074704/Salangane - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	103 963,95	98 124,90	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 079,37	1 696,94
SODIAC	2015	X	962121/5074705/Salangane - 17 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	316 172,70	288 351,99	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	3 171,87	6 798,88
SODIAC	2015	X	962126/5075796/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	15 574,58	14 295,90	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	42,89	297,20
SODIAC	2015	X	962127/5075797/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	135 285,75	120 506,21	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	361,52	3 270,60
SODIAC	2015	X	962128/5076919/Mangoustan - 42 PLS	Caisse des Depots et Consign.	80 222,18	73 661,67	44,13	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	220,99	1 531,37
SODIAC	2015	X	962129/5076920/Acquisition de 65 logements Color	Caisse des Depots et Consign.	275 208,23	244 615,26	34,14	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	733,85	6 638,97
SODIAC	2016	X	962209/5142198/Prêt Foncier JULIETTE DODU 19 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	178 104,53	166 813,96	35,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	1 834,95	3 801,75
SODIAC	2016	X	962231/5153830/Prêt construction JULIETTE DODU 19LLTS	Caisse des Depots et Consign.	27 390,60	25 657,24	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	76,97	521,00
SODIAC	2016	X	962232/5153831/Prêt foncier KEREON 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	99 804,90	91 339,45	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	274,02	2 406,46
SODIAC	2016	X	962233/5153834/Prêt construction KEREON 14 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	71 975,48	69 241,93	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	761,66	1 164,50
SODIAC	2016	X	962234/5153835/Prêt foncier CORDOUAN - 76 LLS	Caisse des Depots et Consign.	266 701,35	249 883,30	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	2 748,72	5 694,93
SODIAC	2016	X	962235/5153916/Prêt construction CORDOUAN - 76 LLS	Caisse des Depots et Consign.	35 791,05	33 526,09	45,88	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,58	680,79

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2016	X	962236/5153917/Terrain Moullan - 69 LLS	Caisse des Depots et Consign.	135 229,35	123 430,73	35,89	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	370,29	3 251,95
SODIAC	2016	X	962192/5125938/Prêt construction CARAVELLE VEFA 74 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	136 189,35	127 580,47	45,63	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	382,74	2 590,67
SODIAC	2016	X	962193/5125939/Prêt foncier AUGUSTIN VEFA 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	317 775,08	290 941,19	35,64	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	872,82	7 665,25
SODIAC	2016	X	962208/5142197/Prêt construction AUGUSTIN VEFA 33 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	76 330,50	73 496,33	45,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	808,46	1 236,05
SODIAC	2016	X	962867/5170040/Les Lianes - 29 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	91 489,28	89 036,04	45,97	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	1,100	A-1	EUR	979,40	1 456,87
SODIAC	2017	X	962497/5206586/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLA1 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	206 269,35	113 793,25	36,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	341,38	2 912,57
SODIAC	2017	X	962498/5206587/Ravine Ango 2 Interne Saint-Denis PLA1 25 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	39 132,90	37 217,40	46,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	111,65	738,53
SODIAC	2017	X	962499/5206753/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLA1 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	35 309,78	33 565,78	46,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	100,70	666,07
SODIAC	2017	X	962500/5206754/Bois bleu Interne Sainte-Clotilde PLA1 27 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	248 684,48	123 658,64	36,72	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	370,98	3 165,07
SODIAC	2018	X	962650/5256317/Les Berges de Flacourt 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	1 121 426,00	1 087 685,24	47,80	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	3 263,06	21 101,64
SODIAC	2018	X	962547/5256316/Les Berges de Flacourt 61 LLTS	Caisse des Depots et Consign.	4 535 031,00	480 890,62	37,81	A	V	LIVRET A	0,000	V	LIVRET A	0,300	A-1	EUR	1 442,67	2 036 196,56
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>840 711 723,39</b>	<b>589 118 857,97</b>											<b>5 391 937,87</b>	<b>27 725 851,71</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B7.2</b>

**B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	3 292 255,75
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	44 200 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>47 492 255,75</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 083 006 000,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>4,39</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8.1</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>68 395 800,00</b>
204121	Participation sur équipements	Equipement cuisine centrale	REGION	Région	300 000,00
2041411	Participation sur équipements	Equipement cuisine communale	COMMUNES	Commune	700 000,00
2041481	Convention EPCI/Département	Lutte contre errance animale - EPCI	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	200 000,00
2041482	Travaux d'aménagement	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	45 000,00
2041482	Aide exceptionnelle	Aides aux communes	COMMUNES	Commune	500 000,00
2041482	Pacte de solidarité territoriale n°2	Aides aux communes	COMMUNES	Commune	7 088 000,00
2041482	Plan de relance divers travaux	Développement rural et agricole	COMMUNES	Commune	750 000,00
2041482	Participation sur équipements sportifs	Equipement collèges	COMMUNES	Commune	400 000,00
2041482	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	COMMUNES	Commune	300 000,00
20415322	Résidence service	Actions en faveur des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	150 000,00
20415331	Convention 2018 - 2020	Service Incendie et Secours	SDIS	Etablissement de droit public	2 000 000,00
20415332	Convention 2018 - 2020	Service Incendie et Secours	SDIS	Etablissement de droit public	1 000 000,00
20415332	Travaux amélioration réseau	Développement rural et agricole	OFFICE DE L'EAU	Etablissement de droit public	1 000 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	215 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Laboratoire vétérinaire	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	303 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Thermes de Cilaos	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	124 500,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Village Corail	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	100 000,00
20415341	Subvention d'équilibre	Biens mobiliers, matériel et études : Jardin botanique de la Réunion	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	139 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	50 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Laboratoire vétérinaire	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	705 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Thermes de Cilaos	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	800 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Exploitation des périmètres hydro-agricoles	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	45 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Départementaux Bâtiments et installations : Village Corail	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	2 000 000,00
20415342	Subvention d'équilibre	Bâtiments et installations : Jardin botanique de la Réunion	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	1 420 000,00
2041581	Subvention Parc national	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	18 000,00
2041582	Participation	Syndicats mixtes	SYNDICAT MIXTE	Etablissement de droit public	510 000,00
204181	Subvention d'équilibre	Foyer de Terre Rouge	FOYERS DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	467 500,00
204181	Subvention d'équilibre	Foyer Nord Est	FOYERS DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	384 600,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
204181	Actions d'aménagement	Développement territorial	GIP ECOCITE	Autre personne de droit public	150 000,00
204182	Subvention d'équilibre	Foyer de Terre Rouge	FOYER DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	2 109 600,00
204182	Subvention d'équilibre	Foyer Nord Est	FOYER DE L'ENFANCE	Etablissement de droit public	765 000,00
20421	Aides d'urgence, mécanisation, culture dans les Hauts	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	3 900 000,00
20421	Aménagement des sites	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	300 000,00
20421	Associations hors ENS	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	20 000,00
20421	Associations porteuses de projets	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	300 000,00
20421	Stratégie pauvreté	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	13 600,00
20421	Stratégie pauvreté 2 et 3	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	512 000,00
20421	Associations transition écologique et solidaire	Environnement - autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	10 000,00
20421	Subvention SNSM	Autres interventions de protections des personnes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	20 000,00
20422	Actions PACT, SICA, SPLAR...	Amélioration de l'habitat	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	27 135 000,00
20422	Etablissement médico-sociaux (ESMS-MAF)	Personnes âgées, personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 343 000,00
20422	Amélioration foncières, bâtiments d'élevage, retenues collinaires..	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	8 692 000,00
20422	MAM	Enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	80 000,00
20422	Associations - Budget participatif	Environnement -autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	200 000,00
20422	Associations diverses	Développement touristique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	82 000,00
20422	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	150 000,00
20422	CPN Agriculture FEADER 2023-2027	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	849 000,00
20422	Actions d'aménagement	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	50 000,00
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>65 063 600,00</b>
657341	Participation	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	212 000,00
657348	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	250 000,00
657348	Pacte de solidarité territoriale n°2	Aides au communes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Commune	4 200 000,00
657358	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	200 000,00
6573641	Subvention d'équilibre	Exploitation des périmètres hydro-agricoles Départementaux	BUDGETS ANNEXES	Etablissement de droit public	1 505 000,00
657381	Encadrement agricole et promotion de l'agriculture	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	2 400 000,00
657381	Réserve marine, Parc National...	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	450 000,00
657381	Etablissement médico-sociaux	Fonctionnement résidence service	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	200 000,00
657381	Participation	Education	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	380 000,00
657381	Passeport Educatif du Collégiens...	Actions volontaristes dans les collèges	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	700 000,00
657381	SP3 - Le collège des parents	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	50 000,00
657381	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	190 000,00
657381	SP2 - Le collège des parents	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	10 000,00
657382	Conférence des financeurs	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	1 000 000,00
657382	Mise en œuvre de la convt CNSA/CD-Section IV	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	GIP SAP	Autre personne de droit public	251 300,00
657382	Participation	Fonctionnement des structures	MDPH, GIP SAP	Autre personne de droit public	5 086 000,00
657382	Subvention fonctionnement	Développement territorial	GIP CENTRE SECURITE REQUIN	Autre personne de droit public	66 000,00
657382	Subvention fonctionnement	Développement territorial	GIP MAFATE	Autre personne de droit public	19 000,00
657382	Participation	Fonctionnement des structures	GIP ECOCITE	Autre personne de droit public	90 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657382	Chantiers d'insertion	Actions d'insertion dans le domaine de l'environnement	ONF	Autre personne de droit public	300 000,00
657382	Fonds de compensation du handicap	Actions en faveur des personnes handicapées	MDPH	Autre personne de droit public	190 000,00
657382	Subventions Etablissements publics personnes handicapées	Actions en faveur des personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Autre personne de droit public	423 000,00
657382	Convention Rectorat	Espace numérique de travail	RECTORAT	Etat	25 000,00
657382	N° vert Enfance maltraitée	Protection de l'enfance	GIP ENFANCE MALTRAITEE	Autre personne de droit public	33 000,00
657382	Subventions CHU, EPSMR	Protection de l'enfance	Subventions SNPPE	Autre personne de droit public	400 000,00
657382	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Etablissement de droit public	70 000,00
65748	Programmes de prévention	Sécurité routière	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	70 000,00
65748	Préfinancement et cofinancement	Développement rural et agricole	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 209 000,00
65748	Associations en charges des Espaces Naturels et de l'environnement	Protection de l'environnement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 050 000,00
65748	Plan de relance - Projets 1M d'arbres	Protection des espaces naturels	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	200 000,00
65748	Subventions	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 197 500,00
65748	Dispositif TREMPLIN POUR L'ACTIVITE DES JEUNES (TAJ)	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 800 000,00
65748	Participation au fonctionnement et aux actions	Mobilité professionnelle	CNARM	Association	7 353 500,00
65748	Aides individualisées	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	500 000,00
65748	Participation	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	495 500,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	133 000,00
65748	Associations de personnes âgées, Maisons d'Accueil Familial	Aides aux personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	6 546 200,00
65748	Associations de personnes handicapées, transport adultes handicapés	Aides au personnes handicapées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 465 000,00
65748	Conférence des financeurs - Soutien aux idants	Prévention perte d'autonomie des personnes âgées	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	200 000,00
65748	Participation	Fonctionnement de l'amicale	AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX	Association	93 000,00
65748	Structures de spectacles vivants	Développement culturel	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	3 630 000,00
65748	Participation festival, musiques, actions diverses	Développement culturel	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	661 000,00
65748	Ligues, clubs, comité, pôles espoir	Développement de la pratique sportive	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 277 500,00
65748	Collèges privés, Cité Universitaire de Paris, UNSS...	Education	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	197 700,00
65748	Accompagnement social lié au logement, FSL..	Aide au logement	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	1 608 100,00
65748	Actions en faveur du logement	Logement social	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	244 000,00
65748	Stratégie Pauvreté 2	Logement social	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	339 500,00
65748	Soutien aux projets	Coopération régionale	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	952 000,00
65748	Participation	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	230 000,00
65748	MASP MAJ	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	20 000,00
65748	Stratégie pauvreté	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	190 800,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	100 400,00
65748	Subventions - Aide alimentaire	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	355 000,00
65748	Prévention maladies cardiovasculaires, obésité, addiction..	Actions de prévention santé publique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	400 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	334 000,00
65748	Subvention SNPPE	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	60 000,00
65748	Actions d'aménagement	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	60 000,00
65748	Subventions	Développement territorial	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	150 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	2 242 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Convention SBA	Administration générale	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	5 000,00
65748	Budget participatif	Environnement - autres actions	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	800 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Autres interventions sociales	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	1 042 600,00
65748	Subventions de fonctionnement	Développement hydraulique	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	130 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Protection de l'enfance	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	233 000,00
65748	Stratégie pauvreté 3	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	690 000,00
65748	PDI, Tremplin Emploi ETI NSA	Projets d'insertion	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	770 000,00
65748	Subventions jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	50 000,00
65748	Aides individualisées jeunesse	Aides à l'insertion des jeunes	SUBVENTIONS A REPARTIR	Personne physique	92 000,00
65748	Stratégie pauvreté 2 - Jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	120 000,00
65748	Stratégie pauvreté - Jeunesse	Aides à l'insertion professionnelle	SUBVENTIONS A REPARTIR	Association	39 000,00
6577	Remises gracieuses exceptionnelles sur PCH	Remises gracieuses exceptionnelles	AUTRES	Personne physique	27 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>	<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1 708,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 708,00</b>	<b>1 348,00</b>	<b>193,50</b>	<b>1 541,50</b>
Adjoint administratif	C	931,00	0,00	931,00	789,00	69,00	858,00
Administrateur	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	320,00	0,00	320,00	207,20	58,90	266,10
Rédacteur	B	452,00	0,00	452,00	348,80	65,60	414,40
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1 781,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 781,00</b>	<b>1 470,40</b>	<b>210,50</b>	<b>1 680,90</b>
Adjoint technique	C	569,00	0,00	569,00	463,80	74,50	538,30
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	869,00	0,00	869,00	751,70	97,00	848,70
Agent de maîtrise	C	104,00	0,00	104,00	80,00	13,00	93,00
Ingénieur	A	102,00	0,00	102,00	81,20	9,00	90,20
Ingénieur en chef	A	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Technicien	B	128,00	0,00	128,00	86,70	17,00	103,70
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>687,00</b>	<b>0,00</b>	<b>687,00</b>	<b>469,30</b>	<b>203,30</b>	<b>672,60</b>
Assistant socio-éducatif	A	625,00	0,00	625,00	418,90	197,30	616,20
Conseiller socio-éducatif	A	47,00	0,00	47,00	41,00	2,00	43,00
Educateur de jeunes enfants	A	11,00	0,00	11,00	8,40	1,00	9,40
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>266,00</b>	<b>0,00</b>	<b>266,00</b>	<b>203,30</b>	<b>26,60</b>	<b>229,90</b>
Auxiliaire de puériculture	B	40,00	0,00	40,00	35,90	2,00	37,90
Cadre de santé	A	7,00	0,00	7,00	6,60	0,00	6,60
Infirmier	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux	A	72,00	0,00	72,00	67,50	3,00	70,50
Médecin	A	37,00	0,00	37,00	23,70	5,20	28,90
Psychologue	A	52,00	0,00	52,00	24,80	9,80	34,60
Puéricultrice	A	38,00	0,00	38,00	31,30	1,00	32,30
Sage-femme	A	19,00	0,00	19,00	12,50	5,60	18,10
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>17,00</b>	<b>1,00</b>	<b>18,00</b>	<b>10,80</b>	<b>4,50</b>	<b>15,30</b>
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	1,00	1,00	2,00	0,00	1,70	1,70
Masseur kinésithérapeute	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Péd Pod Erg Psy Ort Man	A	14,00	0,00	14,00	10,80	1,80	12,60
Technicien paramédical	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
Educateur des APS	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>47,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47,00</b>	<b>32,70</b>	<b>9,00</b>	<b>41,70</b>
Adjoint du patrimoine	C	14,00	0,00	14,00	10,00	2,00	12,00
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	18,00	0,00	18,00	11,70	4,00	15,70
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	7,00	0,00	7,00	4,00	3,00	7,00
Bibliothécaire	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Conservateur du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>17,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17,00</b>	<b>14,00</b>	<b>2,00</b>	<b>16,00</b>
Adjoint d'animation	C	10,00	0,00	10,00	9,00	2,00	11,00
Animateur	B	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>191,00</b>	<b>0,00</b>	<b>191,00</b>	<b>148,00</b>	<b>17,00</b>	<b>165,00</b>
Adjoint administratif hospitalier	C	6,00	0,00	6,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint des cadres hospitaliers	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Aide médico-psychologique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Aide-soignant hospitalier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant médico-administratif	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	49,00	0,00	49,00	43,50	0,00	43,50
Attaché administration hospitalière	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Cadre socio-éducatif	A	9,00	0,00	9,00	6,50	0,00	6,50
Directeur établissement sanitaire, social et médico-social	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants hospitalier	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Infirmier en soins généraux et spécialisé	A	6,00	0,00	6,00	2,50	2,00	4,50
Infirmier hospitalier	B	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
Maîtrise ouvrière	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Moniteur éducateur hospitalier	B	48,00	0,00	48,00	43,00	0,00	43,00
Personnel ouvrier	C	60,00	0,00	60,00	38,00	13,00	51,00
Psychologue hospitalier	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>4 719,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4 720,00</b>	<b>3 701,50</b>	<b>666,40</b>	<b>4 367,90</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	419	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	419	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	558	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	525	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	430	0,00	A Reprise CDI autre collec Art 3-5	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	368	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	461	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	473	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	459	0,00	A Reprise AROF	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	444	0,00	A Reprise ODR	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	486	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint administratif hospitalier	C	OTR	382	0,00	A Temp Art 91 I (Remplacement) FPH	CDD



DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint d'animation	C	ANIM	486	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique	C	TECH	371	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	370	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	420	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint technique	C	TECH	525	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	558	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique	C	TECH	478	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	499	0,00	A Reprise VVF	CDI
Adjoint technique	C	TECH	461	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	354	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	548	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	525	0,00	A Reprise VVF	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	465	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	415	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	437	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	415	0,00	A Reprise VVF	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	597	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	CULT	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèques	B	CULT	620	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	512	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	494	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	38 Article 38 travailleurs handicapés catégorie C	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	512	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	478	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	461	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	494	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant socio-educatif	A	S	478	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	444	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	461	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	422	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	693	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	585	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Attaché	A	ADM	810	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	A Nouv Cont 3-4 Miss durée limitée	CDI
Attaché	A	ADM	441	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	679	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Attaché	A	ADM	499	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	778	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	693	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	801	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché	A	ADM	653	0,00	A Recr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	836	0,00	A Reprise ODR	CDI
Attaché	A	ADM	929	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché	A	ADM	602	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Attaché	A	ADM	896	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	995	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	946	0,00	A Recr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Attaché	A	ADM	889	0,00	A Reprise ADI	CDI
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	693	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	593	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Attaché de conservation patrimoine et bibliothèques	A	CULT	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Auxiliaire de puériculture	B	MS	389	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	MT	862	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	MT	852	0,00	A Début de contrat-ne pas utiliser	CDI
Conseiller socio-éducatif	A	S		0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	
Conseiller socio-éducatif	A	S		0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	
Educateur de jeunes enfants hospitalier	A	OTR	444	0,00	A Recr - Renouvellement	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Educateur de jeunes enfants	A	S	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	653	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Infirmier en soins généraux et spécialisé	A	OTR	444	0,00	A Art.9 I II (Poste vacant) FPH	CDD
Ingénieur	A	TECH	597	0,00	A Reprise CBNM	CDI
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	859	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Masseur kinésithérapeute	A	MT	669	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Moniteur éducateur hospitalier	B	OTR	382	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Moniteur éducateur hospitalier	B	OTR	389	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	S	415	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	S	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	S	388	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Médecin	A	MS	977	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Médecin	A	MS	926	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Médecin	A	MS	813	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Médecin	A	MS	HA3	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	382	0,00	A Temp Art 91 I (Remplacement) FPH	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	367	0,00	A Art.9 I II (Poste vacant) FPH	CDD
Personnel ouvrier	C	OTR	371	0,00	A Recrut - Renouvellement	CDD
Psychologue	A	MS	444	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Psychologue	A	MS	500	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Psychologue	A	MS	582	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Psychologue	A	MS	457	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Psychologue	A	MS	444	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Psychologue	A	MS	538	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Psychologue hospitalier	A	OTR	538	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Puéricultrice	A	MS	489	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur	B	ADM	518	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	397	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	513	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	379	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	A Recr CDI autre collec Art 3-5	CDI
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	A Reprise VVF	CDI
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	620	0,00	A Reprise VVF	CDI
Rédacteur	B	ADM	638	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Rédacteur	B	ADM	423	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Sage-femme	A	MS	541	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Sage-femme	A	MS	548	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Sage-femme	A	MS	548	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Sage-femme	A	MS	604	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Sage-femme	A	MS	607	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Technicien	B	TECH	452	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Technicien	B	TECH	382	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Technicien	B	TECH	513	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Technicien	B	TECH	620	0,00	A Reprise VVF	CDI
Technicien	B	TECH	638	0,00	A Art.3-2 (Poste vacant)	CDI
Technicien paramédical	B	MT	442	0,00	A Cont. - CDI - Fonction Publique	CDI
Technicien paramédical	B	MT	438	0,00	3-3-2° Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>12 698 325,57</b>		
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	3-1 Remplacement d'un agent permanent	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif hospitalier	C	OTR	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	419	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique	C	TECH	401	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	TECH	382	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Agent contractuel C	C	OTR		485 000,00	110-1 Groupe d'élus	CDD



DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent contractuel C	C	OTR		0,00	110-1 Groupe d'élus	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Assistant socio-éducatif hospitalier	B	OTR	444	0,00	A Arr ATA Art. 9.1.III FPH	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Attaché	A	ADM		0,00	A Autre motif	A Autre
Cadre de santé	A	MS		0,00	A Autre motif	A Autre
Consultant vacataire	A	OTR		213 325,57	A Arrivée Vacataire	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	444	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Médecin	A	MS		0,00	A Autre motif	A Autre
Parcours Emplois Compétence	C	OTR		12 000 000,00	A Autre motif	A Autres contrats
Puéricultrice	A	MS	611	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Rédacteur	B	ADM	382	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-a° Accroissement temporaire d'activité	CDD
Sage-femme	A	MS	767	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	A CONT-Contrat de projet agent dét	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>12 698 325,57</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel du Département - 2 rue de la Source (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
04/01/1972 - Concession	SAPHIR	Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de la Réunion	SEM	0,00
01/01/1985 - Affermage	SAPHIR	Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de la Réunion	SEM	0,00
08/06/2016 - Affermage	Association Théâtres Départementaux de La Réunion	Association Théâtres Départementaux de La Réunion	Association	2 775 000,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
04/10/1949 -	SIDR	Société Immobilière Département Réunion	SEM	329 366,10
02/09/1965 -	SAFER	Société Aménagement Foncier et Etablissement Rural	S.A. d'aménagement foncier	216 000,00
31/07/1969 -	SEDRE	Société d'Equipement du Département de la Réunion	SEM	276 184,98
16/11/1971 -	SHLMR	Société Habitations Loyer Modéré Réunion	SA DE HLM	30 489,80
01/01/1985 -	SAPHIR	Société Aménagement Hydroagricole Ile de la réunion	SEM	415 088,46
16/02/1989 -	SEFAR	Société Epargne Foncière Agricole Réunion	Société civile de placement collectifs immobilier	5 429 161,97
11/07/1990 -	SEMIR	SEM Industrialisation Réunion	SEM	514 847,05
03/08/1990 -	SEMATRA	SEMATRA	SEM	8 162 686,10
01/01/1995 -	SEM MARCHE DE GROS ST PIERRE	SEM Marché de gros St Pierre	SEM	30 489,80
19/04/1995 -	SICA HABITAT REUNION	SICA HABITAT REUNION	Société d'intérêt collectif agricole	64 000,00
30/06/2003 -	SEMRRE	SEM Réunion Recyclage Environnement	SEM	31 391,55
02/11/2011 -	SPLAR	Société Publique Locale AVENIR REUNION	SPL	580 000,00
28/06/2013 -	SPL HORIZON	SPL HORIZON	SPL	50 000,00
10/09/2014 -	SPL VAQUA	Gestion et exploitation des périmètres irrigués départementaux	SPL	680 000,00
11/02/2015 -	SCIC Ecobois Goyavier	Société Coopérative d'Intérêt Collectif	SARL	57 600,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
29/04/2015 -	SPL AFPAR	Assistance à la Formation Professionnelle des Adultes à la Réunion	SPL	50 000,00
14/12/2016 -	SPL CULTURE	Société Publique Locale "Culture"	SPL	142 500,00
28/09/2018 -	SPL TAMARUN	SPL TAMARUN	SPL	337 600,00
24/11/2018 -	SPL EDDEN	Ecologie et Développement Durable des Espèces Naturels	SPL	1 200 000,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
-	ALEFPA	Association Laïque pour l'Education de la Jeunesse réunionnaise	Association	399 120,00
-	APAJH	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés	Association	4 637 541,36
-	ASS.ST FRANCOIS D'ASSISES	Association Saint François d'Assises	Association	9 170 715,00
-	ASS. RESIDENCE DE LA MISERICORDE	Association Résidence de la Miséricorde	Association	1 190 903,50
-	ASS. FREDERIC LEVAVASSEUR	Association Frédéric LEVAVASSEUR	Association	1 520 000,00
-	FONDATION PÈRE FAVRON	Fondation père FAVRON	Association	38 293 000,00
-	IRSAM	Institut Régional des Sourds et Aveugles de Marseille	Association	11 778 121,20
-	SEDRE	Société d'Equipement de Département de la Réunion	SEM	56 157 961,36
-	SEMAC	Société Mixte d'Aménagement et de Construction	SEM	87 900 166,64
-	SEMADER	Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et le Développement Régional	SEM	55 648 340,39
-	S.H.L.M.R.	Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion	SA DE HLM	167 174 094,30
-	S.I.D.R.	Société Immobilière du Département de la Réunion	SEM	341 015 052,63
-	SODEGIS	Société de Développement du Groupement Intercommunal du Sud	SA	52 360 561,79
-	SODIAC	Société Dyonisienne d'Aménagement et de Construction	SEM	13 466 145,22
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				
-	CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE LA REUNION	CBNM	Association	75 000,00
-	CRCAMR	Caisse Régionale Crédit Agricole Mutuel Réunion	S.A.	1 524,49

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
PIERREFONDS	15/12/1994	15 % des dépenses	432 000,00
PARC ROUTIER	17/10/2014	10 % des dépenses	854 000,00
TRAITEMENT DES DECHETS	29/10/2014	Pas de participation	0,00
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
GIP MDPH	13/01/2006	Subvention	2 817 000,00
GIP Service d'Aide à la Personne	21/09/2010	Subvention	2 269 000,00
SPL AVENIR REUNION - SPLAR	02/11/2011	Délégation de maîtrise d'ouvrage	2 117 400,00
SPL AVENIR REUNION - SPLAR	02/11/2011	Participation au capital	580 000,00
SPL Horizon	28/06/2013	Participation au capital	50 000,00
SPL VAQUA	10/12/2013	Participation au capital	680 000,00
SPL EDDEN	17/12/2014	Participation au capital	1 200 000,00
SPL AFPAR	18/06/2015	Participation au capital	50 000,00
SPL TAMARUN	26/10/2016	Participation au capital	337 600,00
SPL CULTURE	14/12/2016	Participation au capital	142 500,00
GIP ECOCITE	31/10/2018	12,5 % des dépenses	240 000,00
GIP CENTRE SECURITE REUNION	12/02/2020	6% du budget de fonctionnement	66 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>	<b>B11.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPL	SPL AVENIR REUNION - SPLAR	01/05/2012	02/11/2011		non
SPL	SPL EDDEN	01/03/2019	17/12/2014		non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Laboratoire	Laboratoire des Eaux et d'Hygiène du Milieu			22974001400332	SPA	oui
Foyer de l'enfance	Foyer de l'enfance Nord Est			22974001401330		non
Foyer de l'enfance	Foyer de l'enfance Terre Rouge			22974001400324		non
Laboratoire	Laboratoire vétérinaire	17/12/1985	17/12/1985	22974001401389	SPA	oui
Etablissement thermal	Thermes Irénée Accot	19/12/1996	19/12/1996	22974001401082	SPA	oui
Service de gestion des périmètres irrigués	EPHAD - Exploitation des Périmètres Hydro-Agricoles départementaux	29/12/2005	29/12/2005	22974001401405	SPIC	oui
Village de vacances	Village Corail	30/04/2014	30/04/2014	22974001401413	SPA	oui
Conservatoire botanique	Jardin botanique de la Réunion	17/09/2014	17/09/2014	22974001401421	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>60 084 000,00</b>	<b>I</b> <b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>38 400 000,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 400 000,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>21 684 000,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	21 684 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>60 084 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 084 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>129 683 000,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>13 016 000,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 200 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 600,00	0,00
2745	Avances remboursables	93 400,00	0,00
2748	Autres prêts	700 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>116 667 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	560 000,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	20 800,00	0,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	5 600,00	0,00
2804121	<i>Subv.Régions : Bien mobilier, matériel</i>	234 000,00	0,00
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	157 500,00	0,00
28041481	<i>Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	57 600,00	0,00
28041482	<i>Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	6 860 600,00	0,00
280415322	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	500,00	0,00
280415331	<i>ADM : Bien mobilier, matériel</i>	3 849 100,00	0,00
280415332	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	864 500,00	0,00
280415341	<i>IC : Bien mobilier, matériel</i>	684 600,00	0,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	703 500,00	0,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	35 800,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	134 200,00	0,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	203 300,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	451 700,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	3 178 000,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	14 723 700,00	0,00
280431	<i>Subv.Scol : Bien mobilier, matériel</i>	4 836 000,00	0,00
280432	<i>Subv.Scol : Bâtiments, installations</i>	2 425 500,00	0,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	300,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 900 000,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	114 000,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	16 400,00	0,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	1 042 500,00	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	15 552 900,00	0,00
281313	<i>Bâtiments sociaux et médico-sociaux</i>	3 254 200,00	0,00
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	971 400,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	515 200,00	0,00
281328	<i>Autres bâtiments privés</i>	114 400,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	21 000,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	3 800,00	0,00
28143	<i>Constr. sol autrui-Droit de superficie</i>	1 000,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281578	Autre matériel technique	200 000,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 400,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	200,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 557 000,00	0,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	5 800,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	500,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00	0,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	1 000,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 365 000,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	300 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 907 000,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	175 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	600 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	663 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	45 593 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>129 683 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129 683 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>60 084 000,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>129 683 000,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (8) <b>69 599 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>D1</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**
**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS	0,00	40 461 000,00	40 927 100,00	-466 100,00
TAXE D'AMENAGEMENT	0,00	6 010 000,00	12 844 500,00	-6 834 500,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>46 471 000,00</b>	<b>53 771 600,00</b>	<b>-7 300 600,00</b>

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS</b>		
		<b>Reste à employer au 01/01/N</b>
		<b>0,00</b>
<b>Recettes</b>		
Article	Libellé article	Montant
13248	Participation des communes	1 261 000,00
7372	Fonds pour l'investissement routier et les transports	39 200 000,00
<b>Total</b>		<b>40 461 000,00</b>
<b>Dépenses</b>		
Article	Libellé article	Montant
2031	Frais d'études	1 800 000,00
2111	Terrains nus	3 450 000,00
21578	Autre matériel technique	50 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 156 000,00
237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	150 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	800 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 700,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00
60632	Fourniture de petit équipement	36 000,00
60633	Fournitures de voirie	530 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	150 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00
61351	Matériel roulant	870 000,00
61358	Autres	8 400,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00
615231	Voies	3 031 000,00
61551	Matériel roulant	85 000,00
61558	Autres biens immobiliers	20 000,00
6156	Maintenance	8 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	300 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00
6336	Cotisations au CNFPT et au Centre de gestion de la fonction publique territoriale	47 000,00
64111	Rémunération principale	7 495 000,00
64118	Autres indemnités	1 691 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	70 000,00
65888	Autres	20 000,00

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS POUR L'INVESTISSEMENT ROUTIER ET LES TRANSPORTS</b>	
<b>Total</b>	<b>40 927 100,00</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>	<b>-466 100,00</b>

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE D'AMENAGEMENT</b>		
<b>Reste à employer au 01/01/N</b>		
<b>0.00</b>		
<b>Recettes</b>		
Article	Libellé article	Montant
70323	Redevance d'occupation du domaine départemental	10 000,00
73131	Taxe d'aménagement - Part départementale	6 000 000,00
<b>Total</b>		<b>6 010 000,00</b>
<b>Dépenses</b>		
Article	Libellé article	Montant
2031	Frais d'étude	375 000,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	300 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 922 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	500 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 227 000,00
61524	Bois et forêts	2 760 500,00
617	Etudes et recherches	100 000,00
657381	Autres établissements publics locaux	450 000,00
657382	Organismes publics divers	300 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	1 900 000,00
<b>Total</b>		<b>12 844 500,00</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>		<b>-6 834 500,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D2</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Photovoltaïque	Redevance photovoltaïque			
Musée du sel	Vente de sel			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D4</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	2,50	0,00	6 000 000,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	4,50	0,00	76 000 000,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800 000,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ABSYTE Brigitte	
ADAME Brigitte	
AROUBANI Julie	
ARZAL Sophie	
ATCHAPA Jeannick	
AUGUSTINE ETCHEVERRY Flora	
BELDA David	
BELIM Audrey	
CAZAL Augustin	
CENTON Aurélien	
CLAIN Camille	
DINDAR Nassimah	
DOMEN Bruno	
ERUDEL Isabelle	
FERDE Thérèse	
FERRERE Eric	
FRANCOISE Gérard	
GONTHIER Dominique	
HOARAU Jeanne	
HOAREAU Amandine	



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

HOAREAU Jean-François	
HOAREAU Serge	
HUBERT Gilles	
KICHENIN Virgile	
LAGOURDE Fabiola	
LAGOURGUE Rémy	
LANGENIER Jean-Yves	
LEVENEUR-BEAUSSILLON Inelda	
MANGUE Pascal	
MONDON Laurence	
MUSSARD Harry	
NATIVEL Jean François	
ODON Adèle	
ORPHE Monique	
PAJANIAYE Jean-Louis	
PAPAYA Sidoleine	
PAYET BEN HAMIDA Viviane	
PAYET Jean-François	
POTIN Philippe	
RIVIERE Valérie	
ROBERT Bruno	
ROMANO Augustine	
SIGISMEAU Béatrice	
SIMBAYE Louise	
SOTACA René	
THIEN AH KOON André	
TIONOHOUÉ Sabrina	
VICTORINE Eglantine	
VIRAPOULLE Jean-Marie	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001400332

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**  
**Voté par nature**

BUDGET : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX ET D HYGIENE DU MILIEU (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

### **C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


### **D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

### **V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;</li> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;</li> <li>- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;</li> <li>- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .</p> <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.</p> <p>VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00		B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	356 000,00	356 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 643 800,00	1 643 800,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 643 800,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>1 999 800,00</b>	<b>1 999 800,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	306 000,00	0,00	306 000,00	0,00	306 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	100 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	9 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>9 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>52 000,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>91 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	390 400,00	0,00	418 800,00	0,00	418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 020 600,00	0,00	1 119 000,00	0,00	1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 411 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 426 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	52 000,00	0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>91 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	306 000,00	0,00	306 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	418 800,00		418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 119 000,00		1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	91 000,00	91 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 552 800,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>1 643 800,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	265 000,00	0,00	265 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		91 000,00	91 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>265 000,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>356 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00		300 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 343 800,00		1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	306 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>52 000,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>356 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	0,00	0,00	306 000,00	306 000,00
21578	Autre matériel technique	300 000,00	0,00		300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>406 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>356 000,00</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>415 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	363 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	52 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
281578	Autre matériel technique	42 000,00		85 000,00	0,00	85 000,00
281828	Autres matériels de transport	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>52 000,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	390 400,00	0,00	0,00	418 800,00	0,00	0,00	418 800,00	418 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 020 600,00	0,00		1 119 000,00	0,00		1 119 000,00	1 119 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 411 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>1 537 800,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 426 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>1 552 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>52 000,00</b>			<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>91 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 643 800,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	390 400,00	0,00	0,00	418 800,00	0,00	0,00	418 800,00	418 800,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00		9 800,00	0,00	0,00	9 800,00	9 800,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	57 800,00	0,00		57 000,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00
6156	Maintenance	30 600,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	15 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 020 600,00	0,00		1 119 000,00	0,00		1 119 000,00	1 119 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	537 000,00	0,00		654 500,00	0,00		654 500,00	654 500,00
64118	Autres indemnités	95 500,00	0,00		96 000,00	0,00		96 000,00	96 000,00
64131	Rémunérations	140 600,00	0,00		114 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	116 500,00	0,00		114 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	118 500,00	0,00		129 000,00	0,00		129 000,00	129 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	0,00		4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 411 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 800,00</b>	<b>1 537 800,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 426 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 552 800,00</b>	<b>1 552 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	52 000,00			91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>52 000,00</b>			<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>91 000,00</b>	<b>91 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 478 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
70641	Taxes d'analyse	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
7473	Participation départements	1 169 000,00	0,00	1 343 800,00	0,00	1 343 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 469 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 800,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.



(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>91 000,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	85 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>91 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 91 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8) 91 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

---

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401389

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**

**Voté par nature**

BUDGET : LABORATOIRE VETERINAIRE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

### C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


### D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

### V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 136 000,00	1 136 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 101 300,00	3 101 300,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>3 101 300,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
=		=	=
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>4 237 300,00</b>	<b>4 237 300,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	377 000,00	0,00	431 000,00	0,00	431 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	685 000,00	0,00	705 000,00	0,00	705 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>105 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	928 000,00	0,00	1 014 300,00	0,00	1 014 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 801 000,00	0,00	1 955 000,00	0,00	1 955 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 731 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 733 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>105 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>128 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	431 000,00	0,00	431 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	705 000,00	0,00	705 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 014 300,00		1 014 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 955 000,00		1 955 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	128 000,00	128 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 973 300,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>3 101 300,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		128 000,00	128 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 008 000,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 300 000,00		1 300 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 801 300,00		1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 000,00	0,00	0,00	431 000,00	0,00	0,00	431 000,00	431 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	685 000,00	0,00	0,00	705 000,00	0,00	0,00	705 000,00	705 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>2 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>105 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 136 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 000,00	0,00	0,00	431 000,00	0,00	0,00	431 000,00	431 000,00
21578	Autre matériel technique	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21828	Autres matériels de transport	30 000,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
21838	Autre matériel informatique	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	312 000,00	0,00	0,00	360 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	685 000,00	0,00	0,00	705 000,00	0,00	0,00	705 000,00	705 000,00
2313	Constructions	680 000,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

DEPARTEMENT DE LA REUNION - LABORATOIRE VETERINAIRE - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 062 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139172	Subv. transf. FEDER	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>2 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 064 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 136 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	959 000,00	0,00	1 008 000,00	0,00	1 008 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>959 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 008 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	105 000,00		128 000,00	0,00	128 000,00
281578	Autre matériel technique	3 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
281828	Autres matériels de transport	4 000,00		8 000,00	0,00	8 000,00
281838	Autre matériel informatique	7 000,00		12 000,00	0,00	12 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	90 000,00		105 000,00	0,00	105 000,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>105 000,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	928 000,00	0,00	0,00	1 014 300,00	0,00	0,00	1 014 300,00	1 014 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 801 000,00	0,00		1 955 000,00	0,00		1 955 000,00	1 955 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 731 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>2 971 300,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 733 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>2 973 300,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>105 000,00</b>			<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 101 300,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	928 000,00	0,00	0,00	1 014 300,00	0,00	0,00	1 014 300,00	1 014 300,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	10 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	80 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00
60662	Vaccins et sérums	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	400 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
6068	Autres matières et fournitures	48 000,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00
61551	Entretien matériel roulant	17 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	39 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	67 400,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	35 000,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports de biens	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00	11 600,00	11 600,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	0,00	0,00	68 000,00	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 801 000,00	0,00	0,00	1 955 000,00	0,00	0,00	1 955 000,00	1 955 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 500,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00



## DEPARTEMENT DE LA REUNION - LABORATOIRE VETERINAIRE - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	1 022 500,00	0,00		1 191 000,00	0,00		1 191 000,00	1 191 000,00
64118	Autres indemnités	95 500,00	0,00		115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00
64131	Rémunérations	240 000,00	0,00		192 000,00	0,00		192 000,00	192 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	196 500,00	0,00		192 500,00	0,00		192 500,00	192 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	226 000,00	0,00		245 000,00	0,00		245 000,00	245 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 731 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 971 300,00</b>	<b>2 971 300,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 733 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 973 300,00</b>	<b>2 973 300,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	105 000,00			128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

**DEPARTEMENT DE LA REUNION - LABORATOIRE VETERINAIRE - BP (projet de budget) - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>105 000,00</b>			<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
70641	Taxes d'analyse	800 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
7473	Participation départements	2 036 000,00	0,00	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 836 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 101 300,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>128 000,00</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	2 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	8 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	12 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	105 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>128 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8)</b>	<b>128 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - LABORATOIRE VETERINAIRE - BP (projet de budget) - 2023

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401389

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**

**Voté par nature**

BUDGET : THERMES IRENEE ACCOT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	972 000,00	972 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 666 100,00	1 666 100,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 666 100,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>2 638 100,00</b>	<b>2 638 100,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	107 000,00	0,00	92 000,00	0,00	92 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	664 000,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>53 000,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>47 500,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	471 500,00	0,00	433 500,00	0,00	433 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 128 000,00	0,00	1 183 000,00	0,00	1 183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 599 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 601 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>53 000,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>47 500,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	80 000,00	0,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	92 000,00	0,00	92 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	800 000,00	0,00	800 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	433 500,00		433 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 183 000,00		1 183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	47 500,00	47 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 618 600,00</b>	<b>47 500,00</b>	<b>1 666 100,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	924 500,00	0,00	924 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		47 500,00	47 500,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>924 500,00</b>	<b>47 500,00</b>	<b>972 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	351 000,00		351 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	965 100,00		965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	350 000,00	0,00	350 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 000,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	664 000,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>53 000,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>972 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 000,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00
21578	Autre matériel technique	30 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21838	Autre matériel informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	664 000,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
2313	Constructions	664 000,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>972 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>771 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>972 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	718 000,00	0,00	924 500,00	0,00	924 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>718 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>924 500,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	53 000,00		47 500,00	0,00	47 500,00
281578	Autre matériel technique	13 000,00		10 000,00	0,00	10 000,00
281828	Autres matériels de transport	5 500,00		3 500,00	0,00	3 500,00
281838	Autre matériel informatique	2 500,00		3 000,00	0,00	3 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00		4 000,00	0,00	4 000,00
28188	Autres immo. corporelles	27 000,00		27 000,00	0,00	27 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>53 000,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	471 500,00	0,00	0,00	433 500,00	0,00	0,00	433 500,00	433 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 128 000,00	0,00		1 183 000,00	0,00		1 183 000,00	1 183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 599 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>1 616 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 601 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>1 618 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>53 000,00</b>			<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>47 500,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.



(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 666 100,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	471 500,00	0,00	0,00	433 500,00	0,00	0,00	433 500,00	433 500,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60661	Médicaments	500,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	40 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	92 000,00	0,00	0,00	112 000,00	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00
61358	Autres	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	78 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	37 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6234	Réceptions	4 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	5 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 128 000,00	0,00		1 183 000,00	0,00		1 183 000,00	1 183 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	0,00		5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	657 000,00	0,00		657 000,00	0,00		657 000,00	657 000,00
64118	Autres indemnités	71 500,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
64131	Rémunérations	129 500,00	0,00		158 500,00	0,00		158 500,00	158 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 500,00	0,00		129 500,00	0,00		129 500,00	129 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	0,00		145 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	0,00		6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	0,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 599 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 600,00</b>	<b>1 616 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 601 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 618 600,00</b>	<b>1 618 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	53 000,00			47 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - THERMES IRENEE ACCOT - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>53 000,00</b>			<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>		<b>47 500,00</b>	<b>47 500,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
70688	Autres prestations de services	301 000,00	0,00	351 000,00	0,00	351 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
7473	Participation départements	1 053 000,00	0,00	965 100,00	0,00	965 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
75888	Autres	300 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 654 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 666 100,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>47 500,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	10 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 500,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	27 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>47 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 47 500,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8) 47 500,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401330

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M22**

**Budget primitif (projet de budget)  
voté par nature**

**BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE NORD-EST**

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

## SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>504 800.00</b>	<b>644 200.00</b>	<b>644 200.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>5 565 900.00</b>	<b>6 898 500.00</b>	<b>6 898 500.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>316 300.00</b>	<b>317 500.00</b>	<b>317 500.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>6 358 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>29 000.00</b>				
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>ACHATS</b>		<b>362 900.00</b>	<b>471 300.00</b>	<b>471 300.00</b>		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	11 500.00	14 000.00	14 000.00		
60612	ENERGIE, ELECTRICITE	27 600.00	27 000.00	27 000.00		
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	30 800.00	37 500.00	37 500.00		
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	9 000.00	11 000.00	11 000.00		
60623	FOURNITURES D'ATELIER	6 800.00	8 000.00	8 000.00		
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 000.00	5 600.00	5 600.00		
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS	33 700.00	40 500.00	40 500.00		
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	29 000.00	43 400.00	43 400.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 200.00	1 400.00	1 400.00		
6063	ALIMENTATION	138 000.00	188 700.00	188 700.00		
6066	FOURNITURES MEDICALES	5 600.00	6 800.00	6 800.00		
6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	64 700.00	87 400.00	87 400.00		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>15 400.00</b>	<b>7 900.00</b>	<b>7 900.00</b>		
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	15 400.00	7 900.00	7 900.00		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>126 500.00</b>	<b>165 000.00</b>	<b>165 000.00</b>		
62428	TRANSPORT D'USAGERS	1 100.00	1 700.00	1 700.00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 000.00	1 000.00	1 000.00		
6257	RECEPTIONS	200.00	900.00	900.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 100.00	1 100.00	1 100.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	18 300.00	19 900.00	19 900.00		
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	42 500.00	56 200.00	56 200.00		
6288	AUTRES	62 300.00	84 200.00	84 200.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>504 800.00</b>	<b>644 200.00</b>	<b>644 200.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT</b>		<b>145 000.00</b>	<b>151 000.00</b>	<b>151 000.00</b>		
62113 VACATIONS MEDECIN, PEDO PSYCHIATRE		31 000.00	31 000.00	31 000.00		
62118 PERSONNEL INTERMEDIAIRE - AUTRES PERSONNELS		114 000.00	120 000.00	120 000.00		
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>20 500.00</b>	<b>27 500.00</b>	<b>27 500.00</b>		
6336 COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)		20 500.00	27 500.00	27 500.00		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>5 400 400.00</b>	<b>6 720 000.00</b>	<b>6 720 000.00</b>		
64111 REMUNERATION PRINCIPALE		2 951 400.00	3 198 000.00	3 198 000.00		
64113 PRIME DE SERVICE		120 000.00	140 000.00	140 000.00		
64131 REMUNERATION PRINCIPALE		922 500.00	1 618 000.00	1 618 000.00		
64511 COTISATIONS A L'URSSAF		605 500.00	868 000.00	868 000.00		
64513 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		38 500.00	70 000.00	70 000.00		
64514 COTISATIONS A L'ASSEDIC		37 500.00	67 500.00	67 500.00		
64515 COTISATIONS A LA CNRACL		539 000.00	568 000.00	568 000.00		
64518 COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX		185 000.00	189 500.00	189 500.00		
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL		1 000.00	1 000.00	1 000.00		
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>5 565 900.00</b>	<b>6 898 500.00</b>	<b>6 898 500.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>116 600.00</b>	<b>147 500.00</b>	<b>147 500.00</b>		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS	30 000.00	40 000.00	40 000.00		
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	33 000.00	35 000.00	35 000.00		
61568	MAINTENANCE -AUTRES	23 000.00	31 100.00	31 100.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 600.00	2 000.00	2 000.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	29 000.00	39 400.00	39 400.00		
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>1 200.00</b>	<b>1 700.00</b>	<b>1 700.00</b>		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	1 200.00	1 700.00	1 700.00		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>13 000.00</b>	<b>34 800.00</b>	<b>34 800.00</b>		
6582	PECULE	13 000.00	17 400.00	17 400.00		
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)		17 400.00	17 400.00		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>1 500.00</b>	<b>1 500.00</b>	<b>1 500.00</b>		
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 500.00	1 500.00	1 500.00		
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>		<b>184 000.00</b>	<b>132 000.00</b>	<b>132 000.00</b>		
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	184 000.00	132 000.00	132 000.00		
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>316 300.00</b>	<b>317 500.00</b>	<b>317 500.00</b>		
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'EXPLOITATION )

**GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION</b>		<b>6 358 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
73332 PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX		6 358 000.00	7 860 200.00	7 860 200.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>6 358 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>						
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>29 000.00</b>				
777 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		29 000.00				
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>29 000.00</b>				
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>6 387 000.00</b>	<b>7 860 200.00</b>	<b>7 860 200.00</b>		

## SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE  
RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	29 000.00				
----	---------------------------------	-----------	--	--	--	--

## ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	481 000.00	516 600.00	516 600.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	482 000.00	800 000.00	800 000.00		

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>992 000.00</b>	<b>1 316 600.00</b>	<b>1 316 600.00</b>		
--	--	-------------------	---------------------	---------------------	--	--

## AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	39 000.00	35 000.00	35 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00				

## AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	184 000.00	132 000.00	132 000.00		
----	--------------------------------------	------------	------------	------------	--	--

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>992 000.00</b>	<b>1 316 600.00</b>	<b>1 316 600.00</b>		
--	--	-------------------	---------------------	---------------------	--	--

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		29 000.00				
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		29 000.00				
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>29 000.00</b>				

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		<b>481 000.00</b>	<b>516 600.00</b>	<b>516 600.00</b>		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	160 000.00	174 000.00	174 000.00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	20 000.00	16 000.00	16 000.00		
2184	MOBILIER	301 000.00	326 600.00	326 600.00		
	<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>481 000.00</b>	<b>516 600.00</b>	<b>516 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		482 000.00	800 000.00	800 000.00		
2313		482 000.00	800 000.00	800 000.00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS - CONSTRUCTIONS EN COURS SUR SOL PROPRE						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>482 000.00</b>	<b>800 000.00</b>	<b>800 000.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>992 000.00</b>	<b>1 316 600.00</b>	<b>1 316 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		39 000.00	35 000.00	35 000.00		
10222 FCTVA		39 000.00	35 000.00	35 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>39 000.00</b>	<b>35 000.00</b>	<b>35 000.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS		749 000.00	1 149 600.00	1 149 600.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>749 000.00</b>	<b>1 149 600.00</b>	<b>1 149 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		20 000.00				
238 AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000.00				
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>20 000.00</b>				



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		<b>184 000.00</b>	<b>132 000.00</b>	<b>132 000.00</b>		
28131	BATIMENTS	32 000.00	26 000.00	26 000.00		
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCYS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS	37 000.00	37 000.00	37 000.00		
28181	AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	1 000.00	1 000.00	1 000.00		
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	27 000.00	36 000.00	36 000.00		
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 000.00	7 000.00	7 000.00		
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	79 000.00	25 000.00	25 000.00		
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>184 000.00</b>	<b>132 000.00</b>	<b>132 000.00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>992 000.00</b>	<b>1 316 600.00</b>	<b>1 316 600.00</b>		

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001400324

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M22**

**Budget primitif (projet de budget)  
voté par nature**

**BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE-ROUGE**

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

## SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>565 200.00</b>	<b>589 800.00</b>	<b>589 800.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>4 730 000.00</b>	<b>5 370 500.00</b>	<b>5 370 500.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>386 800.00</b>	<b>393 300.00</b>	<b>393 300.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>5 633 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>49 000.00</b>				
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>ACHATS</b>		<b>491 600.00</b>	<b>489 200.00</b>	<b>489 200.00</b>		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	14 300.00	17 000.00	17 000.00		
60612	ENERGIE, ELECTRICITE	48 800.00	48 800.00	48 800.00		
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	43 000.00	30 000.00	30 000.00		
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	43 000.00	49 000.00	49 000.00		
60623	FOURNITURES D'ATELIER	2 800.00	2 000.00	2 000.00		
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 100.00	7 100.00	7 100.00		
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS	70 300.00	50 300.00	50 300.00		
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	55 900.00	70 000.00	70 000.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	28 700.00	25 000.00	25 000.00		
6063	ALIMENTATION	172 000.00	180 000.00	180 000.00		
6066	FOURNITURES MEDICALES	5 700.00	10 000.00	10 000.00		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>10 600.00</b>	<b>8 600.00</b>	<b>8 600.00</b>		
61118	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICAL	2 600.00	2 600.00	2 600.00		
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	8 000.00	6 000.00	6 000.00		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>63 000.00</b>	<b>92 000.00</b>	<b>92 000.00</b>		
62428	TRANSPORT D'USAGERS	3 000.00	2 000.00	2 000.00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00	1 000.00		
6257	RECEPTIONS	3 000.00	3 000.00	3 000.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 000.00	2 000.00	2 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 000.00	12 000.00	12 000.00		
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	20 000.00	40 000.00	40 000.00		
6288	AUTRES	25 000.00	32 000.00	32 000.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>565 200.00</b>	<b>589 800.00</b>	<b>589 800.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT</b>		<b>114 000.00</b>	<b>114 000.00</b>	<b>114 000.00</b>		
62118 PERSONNEL INTERMEDIAIRE - AUTRES PERSONNELS		114 000.00	114 000.00	114 000.00		
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>22 000.00</b>	<b>16 000.00</b>	<b>16 000.00</b>		
6336 COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)		22 000.00	16 000.00	16 000.00		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>4 594 000.00</b>	<b>5 240 500.00</b>	<b>5 240 500.00</b>		
64111 REMUNERATION PRINCIPALE		1 731 000.00	3 211 000.00	3 211 000.00		
64113 PRIME DE SERVICE		125 000.00	125 000.00	125 000.00		
64131 REMUNERATION PRINCIPALE		1 310 000.00	778 000.00	778 000.00		
64511 COTISATIONS A L'URSSAF		740 000.00	483 500.00	483 500.00		
64513 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		66 000.00	33 000.00	33 000.00		
64514 COTISATIONS A L'ASSEDIC		63 000.00	31 500.00	31 500.00		
64515 COTISATIONS A LA CNRACL		404 000.00	407 000.00	407 000.00		
64518 COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX		149 000.00	165 500.00	165 500.00		
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL		6 000.00	6 000.00	6 000.00		
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>4 730 000.00</b>	<b>5 370 500.00</b>	<b>5 370 500.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'EXPLOITATION )

**GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Propositions nouvelles	Total		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			<b>216 200.00</b>	<b>219 300.00</b>	<b>219 300.00</b>		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		14 300.00	14 300.00	14 300.00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS		30 000.00	30 000.00	30 000.00		
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES		43 000.00	35 000.00	35 000.00		
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE		4 300.00	4 300.00	4 300.00		
61568	MAINTENANCE -AUTRES		25 000.00	25 000.00	25 000.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES		4 300.00	4 300.00	4 300.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		5 000.00	5 000.00	5 000.00		
6185	FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCES		1 400.00	1 400.00	1 400.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		88 900.00	100 000.00	100 000.00		
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>			<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		3 000.00	3 000.00	3 000.00		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			<b>30 600.00</b>	<b>25 000.00</b>	<b>25 000.00</b>		
6582	PECULE		18 600.00	25 000.00	25 000.00		
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)		12 000.00				
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>			<b>137 000.00</b>	<b>146 000.00</b>	<b>146 000.00</b>		
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		137 000.00	146 000.00	146 000.00		
<b>TOTAL GROUPE III</b>			<b>386 800.00</b>	<b>393 300.00</b>	<b>393 300.00</b>		
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>			<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>			<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'EXPLOITATION )

**GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
<b>DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION</b>		<b>5 633 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
73332 PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX		5 633 000.00	6 353 600.00	6 353 600.00		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>5 633 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL GROUPE II</b>						
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>49 000.00</b>				
777 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		49 000.00				
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>49 000.00</b>				
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>5 682 000.00</b>	<b>6 353 600.00</b>	<b>6 353 600.00</b>		

## SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Propositions nouvelles	Total		

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	49 000.00				
----	------------------------------	-----------	--	--	--	--

## ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 000.00	613 500.00	613 500.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 750 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00		

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 103 000.00</b>	<b>3 813 500.00</b>	<b>3 813 500.00</b>		
--	--	---------------------	---------------------	---------------------	--	--

## AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 000.00	90 400.00	90 400.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		

## AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	137 000.00	146 000.00	146 000.00		
----	-----------------------------------	------------	------------	------------	--	--

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 103 000.00</b>	<b>3 813 500.00</b>	<b>3 813 500.00</b>		
--	--	---------------------	---------------------	---------------------	--	--



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		49 000.00				
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		49 000.00				
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>49 000.00</b>				

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		<b>304 000.00</b>	<b>613 500.00</b>	<b>613 500.00</b>		
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	20 000.00	20 000.00	20 000.00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	180 000.00	245 000.00	245 000.00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 000.00	15 500.00	15 500.00		
2184	MOBILIER	80 000.00	318 000.00	318 000.00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00	15 000.00	15 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>304 000.00</b>	<b>613 500.00</b>	<b>613 500.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( DEPENSES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		2 750 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00		
2313		1 500 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00		
238		1 250 000.00	1 900 000.00	1 900 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>2 750 000.00</b>	<b>3 200 000.00</b>	<b>3 200 000.00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 103 000.00</b>	<b>3 813 500.00</b>	<b>3 813 500.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		8 000.00	90 400.00	90 400.00		
10222 FCTVA		8 000.00	90 400.00	90 400.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>8 000.00</b>	<b>90 400.00</b>	<b>90 400.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS		1 458 000.00	2 577 100.00	2 577 100.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>1 458 000.00</b>	<b>2 577 100.00</b>	<b>2 577 100.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

## Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		
238 AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>1 500 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
 ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ( RECETTES D'INVESTISSEMENT )

**Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Propositions nouvelles	Total		
		137 000.00	146 000.00	146 000.00		
28131	BATIMENTS	52 000.00	50 000.00	50 000.00		
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCETS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS	39 500.00	40 000.00	40 000.00		
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE	500.00	2 000.00	2 000.00		
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	21 000.00	22 000.00	22 000.00		
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	10 000.00	4 000.00	4 000.00		
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	12 000.00	10 000.00	10 000.00		
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000.00	18 000.00	18 000.00		
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>137 000.00</b>	<b>146 000.00</b>	<b>146 000.00</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 103 000.00</b>	<b>3 813 500.00</b>	<b>3 813 500.00</b>		

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>22974001401405</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>CONSEIL GENERAL DEPARTEMENT DE LA</b> <b>REUNION</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif (projet de budget)</b>
---

BUDGET : EXPLOITATION IRRIGATION LITTORAL OUEST (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 17

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>	1 580 000,00	1 580 000,00
		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>O</b>	0,00	0,00
<b>R</b>	<b>T</b>	(si déficit)	(si excédent)
<b>S</b>	<b>S</b>	0,00	0,00
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 580 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>	45 000,00	45 000,00
		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>O</b>	0,00	0,00
<b>R</b>	<b>T</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)
<b>S</b>	<b>S</b>	0,00	0,00
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 625 000,00</b>	<b>1 625 000,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 184 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 184 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	0,00	1 505 000,00	0,00	1 505 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 580 000,00		1 580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	45 000,00	0,00	45 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00		75 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 505 000,00		1 505 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	45 000,00	0,00	45 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 184 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
611	Sous-traitance générale	1 164 000,00	1 570 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	20 000,00	10 000,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>1 184 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00	75 000,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	75 000,00	75 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	1 505 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 000,00	1 505 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 186 000,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 580 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	45 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	45 000,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
1313	Subv. équipt Départements	50 000,00	45 000,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>45 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,  
 A le  
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A , le  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401413

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**  
**Voté par nature**

BUDGET : VILLAGE CORAIL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00		B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 180 000,00	2 180 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>2 180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 683 600,00	3 683 600,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>3 683 600,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>5 863 600,00</b>	<b>5 863 600,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D DBPF6 2023/1	IMMOBILISATIONS EN COURS F6 CH23 - VILLAGE CORAIL	23	16 000 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>16 000 000,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 000 000,00</b>
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	180 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 046 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>130 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>185 000,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>80 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 407 400,00	0,00	1 800 800,00	0,00	1 800 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 551 100,00	0,00	1 791 800,00	0,00	1 791 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 963 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 965 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>55 000,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>80 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	60 000,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	120 000,00	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 800 800,00		1 800 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 791 800,00		1 791 800,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	80 000,00	80 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>3 603 600,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>3 683 600,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 100 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 174 000,00		1 174 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	2 509 600,00		2 509 600,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 046 000,00	0,00	16 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>130 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>185 000,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>2 180 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	150 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 046 000,00	0,00	16 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
2313	Constructions	3 046 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

DEPARTEMENT DE LA REUNION - VILLAGE CORAIL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 226 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	130 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>130 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 356 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 171 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 171 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 100 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	55 000,00		80 000,00	0,00	80 000,00
281578	Autre matériel technique	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281838	Autre matériel informatique	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
28188	Autres immo. corporelles	45 000,00		70 000,00	0,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	130 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	130 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>185 000,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 407 400,00	0,00	0,00	1 800 800,00	0,00	0,00	1 800 800,00	1 800 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 551 100,00	0,00		1 791 800,00	0,00		1 791 800,00	1 791 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 963 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>3 602 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 965 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>3 603 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>55 000,00</b>			<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.



(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 683 600,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 407 400,00	0,00	0,00	1 800 800,00	0,00	0,00	1 800 800,00	1 800 800,00
60611	Eau et assainissement	160 500,00	0,00	0,00	154 000,00	0,00	0,00	154 000,00	154 000,00
60612	Energie - Electricité	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00	0,00	4 750,00	0,00	0,00	4 750,00	4 750,00
60622	Carburants	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	220 000,00	0,00	0,00	355 000,00	0,00	0,00	355 000,00	355 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	22 500,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 500,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 900,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60661	Médicaments	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6078	Autres marchandises	16 000,00	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00
611	Contrats de prestations de services	278 000,00	0,00	0,00	365 500,00	0,00	0,00	365 500,00	365 500,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien terrains	14 000,00	0,00	0,00	31 500,00	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 500,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00	7 800,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	0,00	10 800,00	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00
6238	Divers	15 000,00	0,00	0,00	41 200,00	0,00	0,00	41 200,00	41 200,00
6248	Divers	15 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6282	Frais de gardiennage	90 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6288	Autres services extérieurs	159 500,00	0,00	0,00	224 500,00	0,00	0,00	224 500,00	224 500,00
63512	Taxes foncières	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
63513	Autres impôts locaux	40 000,00	0,00	0,00	47 250,00	0,00	0,00	47 250,00	47 250,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - VILLAGE CORAIL - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 551 100,00	0,00		1 791 800,00	0,00		1 791 800,00	1 791 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 100,00	0,00		10 800,00	0,00		10 800,00	10 800,00
64111	Rémunération principale titulaires	122 000,00	0,00		293 000,00	0,00		293 000,00	293 000,00
64118	Autres indemnités	15 500,00	0,00		36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00
64131	Rémunérations	967 500,00	0,00		968 000,00	0,00		968 000,00	968 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	332 000,00	0,00		350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	66 000,00	0,00		94 500,00	0,00		94 500,00	94 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 000,00	0,00		39 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 963 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>3 602 600,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 965 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 603 600,00</b>	<b>3 603 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	55 000,00			80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>55 000,00</b>			<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
70688	Autres prestations de services	1 024 000,00	0,00	1 174 000,00	0,00	1 174 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 996 000,00	0,00	2 509 600,00	0,00	2 509 600,00
7473	Participation départements	745 000,00	0,00	1 074 600,00	0,00	1 074 600,00
74788	Autres	1 251 000,00	0,00	1 435 000,00	0,00	1 435 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 020 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 683 600,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>80 000,00</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	2 000,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	70 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>80 000,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (8)	<b>80 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - VILLAGE CORAIL - BP (projet de budget) - 2023

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401421

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Budget primitif (projet de budget)**  
**Voté par nature**

BUDGET : JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00		B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 576 000,00	1 576 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>1 576 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 533 200,00	1 533 200,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 533 200,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>3 109 200,00</b>	<b>3 109 200,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D ENVI2017 2023/1	TRAVAUX COLLECTION. BOTANIQUE - PROG FEADER	23	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 000 000,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 000 000,00</b>
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	90 000,00	0,00	56 000,00	0,00	56 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	530 000,00	0,00	1 420 000,00	0,00	1 420 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>14 000,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>17 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	256 700,00	0,00	386 700,00	0,00	386 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 112 500,00	0,00	1 128 500,00	0,00	1 128 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 369 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 800,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 371 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>14 000,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>17 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	56 000,00	0,00	56 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 420 000,00	0,00	1 420 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	386 700,00		386 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 128 500,00		1 128 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	17 000,00	17 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 516 200,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>1 533 200,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 000,00	17 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 559 000,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00		280 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 233 200,00		1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	56 000,00	56 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	530 000,00	0,00	1 000 000,00	1 420 000,00	0,00	350 000,00	1 070 000,00	1 420 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.



(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>14 000,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 576 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	56 000,00	56 000,00
21578	Autre matériel technique	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	530 000,00	0,00	1 000 000,00	1 420 000,00	0,00	350 000,00	1 070 000,00	1 420 000,00
2312	Agencements et aménagement de terrains	200 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>1 226 000,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 576 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	606 000,00	0,00	1 559 000,00	0,00	1 559 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
281578	Autre matériel technique	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281838	Autre matériel informatique	4 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		7 000,00	0,00	7 000,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00		8 000,00	0,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>14 000,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	256 700,00	0,00	0,00	386 700,00	0,00	0,00	386 700,00	386 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 112 500,00	0,00		1 128 500,00	0,00		1 128 500,00	1 128 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 369 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>1 515 200,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 371 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>1 516 200,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>14 000,00</b>			<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 533 200,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	256 700,00	0,00	0,00	386 700,00	0,00	0,00	386 700,00	386 700,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60622	Carburants	3 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	14 500,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	11 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6288	Autres services extérieurs	70 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 112 500,00	0,00	0,00	1 128 500,00	0,00	0,00	1 128 500,00	1 128 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	253 000,00	0,00	0,00	397 000,00	0,00	0,00	397 000,00	397 000,00
64118	Autres indemnités	27 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
64131	Rémunérations	531 500,00	0,00	0,00	422 500,00	0,00	0,00	422 500,00	422 500,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	202 000,00	0,00		172 500,00	0,00		172 500,00	172 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 500,00	0,00		77 500,00	0,00		77 500,00	77 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 500,00	0,00		17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 369 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 200,00</b>	<b>1 515 200,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 800,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 371 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 516 200,00</b>	<b>1 516 200,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	14 000,00			17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>14 000,00</b>			<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
70688	Autres prestations de services	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
7473	Participation départements	1 105 000,00	0,00	1 233 200,00	0,00	1 233 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 385 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 533 200,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>17 000,00</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281578	Autre matériel technique	1 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	8 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b> <b>17 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8)</b> <b>17 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-081

#### DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 POUR L'EXERCICE 2022

DGA POLE RESSOURCES  
PR / DF / DIRECTION DES FINANCES

La décision modificative (DM) n° 3 pour l'exercice 2022 a pour objet de réaliser les ajustements nécessaires à la bonne exécution du budget départemental en dépenses et en recettes.

Elle consistera d'abord à opérer des redéploiements de crédits entre budgets ou entre chapitres budgétaires d'un même budget, afin d'optimiser l'exécution budgétaire sur cette fin d'exercice.

Ces mouvements sont exclusivement financés par des redéploiements, sans effet sur l'équilibre budgétaire et les ratios financiers de la collectivité issus de la décision modificative n° 2 du 9 novembre 2022.

Elle permettra ensuite de prévoir les crédits et d'autoriser une mise en réserve d'une partie des recettes de Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) perçue sur l'exercice, comme le permet l'article 12 du décret du 15 juillet 2022<sup>1</sup>.

Mise en réserve proposée	DMTO 2022 (prév.)	DMTO 2019-2021	Limite max. annuelle mise en réserve	Limite maximale cumulée pouvant être mise en réserve
11 000 000 €	89 000 000	77 599 178	11 400 822	38 799 589

Cette mesure prudentielle permettra à la collectivité de se ménager, par la réservation de ces crédits, une marge de manœuvre pour les exercices ultérieurs, laquelle sera mobilisable par décision de l'assemblée délibérante, dès lors que le Département rencontrerait, dans une proportion significative, une diminution de ses recettes ou une augmentation de ses dépenses.

<sup>1</sup> Décret 2022-1008 du 15 juillet 2022 portant diverses mesures relatives aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, à la péréquation des ressources fiscales, à la fiscalité locale et aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales.

Cette mise en réserve est financée, lors de cette DM, par l'inscription de recettes fiscales qui, compte tenu des encaissements constatés, excéderont les prévisions budgétaires : taxe sur les tabacs (+ 6 M€), DMTO (+ 4 M€), taxe d'aménagement (+ 0,5 M€), IFR (+ 0,5 M€), taxe spéciale sur les conventions d'assurances (+ 0,8 M€). Seules les recettes de la taxe sur l'électricité doivent être ajustées à la baisse (- 0,8 M€).

Enfin, cette DM vise à inscrire en autorisation de programmes (AP) 4 M€ au titre de l'extension des périmètres irrigués et 1,4 M€ en faveur des travaux favorisant l'accueil dans les espaces naturels. En autorisation d'engagement (AE), 1,1 M€ sont prévus concernant les Contrats Unique d'Insertion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :

Maquette DM3 2022



**OBJET : Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

## **PR / DF SP-2022-RAP-081 Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Le rapport suivant, on revient à l'exercice budgétaire de 2022 avec une dernière décision modificative pour l'année 2022 comme je l'ai dit, pour tenir compte des derniers ajustements nécessaires à la bonne exécution du budget.

M. Jeannick ATCHAPA et l'ensemble de la commission ont examiné ce rapport et ont émis un avis favorable. Y a-t-il des questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-081**

**OBJET : Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les Instructions budgétaires et comptables, M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M22 applicable aux Etablissements et Services publics Sociaux et Médico-Sociaux et M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

VU la délibération du 15 décembre 2021 relative au budget primitif 2022, la délibération du 22 juin 2022 relative au budget supplémentaire 2022, la délibération du 9 novembre 2022 relative à la décision modificative n° 2 et la délibération du 9 novembre 2022 portant information sur les virements de crédits entre chapitres budgétaires,

VU l'article 12 du décret du 15 juillet 2022 portant diverses mesures relatives aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, à la péréquation des ressources fiscales, à la fiscalité locale et aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales,

VU le projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans vote formel sur chacun des chapitres et sans spécialisation des crédits.

Conformément à l'avis formulé par la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale,

les propositions d'inscriptions budgétaires contenues dans le projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2022 au Budget Principal, qui s'élèvent à (+) **11 000 000,00 €** en mouvements réels en section de fonctionnement.

Budget Principal	Propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mvts. réels	Mvts. d'ordre	Mvts. réels	Mvts. d'ordre
<b>Total</b>	<b>11 000 000,00</b>		<b>11 000 000,00</b>	
dont				
Fonctionnement	11 000 000,00		11 000 000,00	
Virement de section à section				
Investissement				

Les propositions nouvelles sont réparties entre les différents budgets de la manière suivante :

Budgets consolidés Toutes sections Hors 16449	Propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
<b>01 - BUDGET PRINCIPAL</b>	10 611 000,00	-	11 000 000,00	-
<b>09 - LDEHM</b>	-	-	-	-
<b>10 - LABO. VET.</b>	-	-	-	-
<b>11 - THERMES IRENEE ACCOT</b>	-	-	-	-
<b>12 - FOYER ENFANCE NORD-EST</b>	-	-	-	-
<b>13 - FOYER ENFANCE TERRE ROUGE</b>	261 000,00	-	-	-
<b>16 - VILLAGE CORAIL</b>	-	-	-	-
<b>17 - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION</b>	128 000,00	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>-</b>

Après le vote de la Décision Modificative n° 3, le montant consolidé du budget (budget principal et budgets annexes) s'élèvera à **1 466 237 310,32 €** en mouvements réels.

Budget consolidé Toutes sections <i>Hors EQUBA et 16449</i>	Budget voté + propositions nouvelles			
	Dépenses		Recettes	
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements réels	Mouvements d'ordre
<b>Budget principal</b>	1 419 831 226,78	245 454 334,54	1 445 466 344,05	245 454 334,54
<b>Budgets annexes</b>	46 406 083,54	2 217 700,00	20 770 966,27	2 217 700,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 466 237 310,32</b>	<b>247 672 034,54</b>	<b>1 466 237 310,32</b>	<b>247 672 034,54</b>

**ARTICLE 2** : La mise en réserve de 11 M€ de recettes DMT0 (Droits de Mutation à Titre Onéreux), permise par le décret du 15 juillet 2022, est autorisée.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 15 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 15 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22974001400019

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Décision modificative (projet de budget) 3 (3)**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	61
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	99
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	100
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	101
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	104
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	106
A2.938 - Fonction 8 - Transports	109

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	113
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	114
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 000 000,00	11 000 000,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D PERIMDSUD 2001/4	EXTENSION DES PERIMETRES IRRIGUES	23	4 000 000,00
D ENACC2015 2015/1	TRAVAUX ACCUEIL ESPACES NATURELS	23	1 400 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>5 400 000,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 400 000,00</b>
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D CUI 2022 2022/1	CUI 2022 - CONTRAT UNIQUE INSERTION	017	1 128 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 128 000,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 128 000,00</b>
----------------------	--	---------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	7 355 004,86	0,00	-279 900,00	0,00	7 075 104,86
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	94 834 393,77	0,00	261 000,00	0,00	95 095 393,77
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	20 975 610,33	0,00	-392 000,00	0,00	20 583 610,33
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	92 774 831,77	0,00	410 900,00	0,00	93 185 731,77
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>215 939 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 939 840,73</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	0,00	0,00	88 380 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	10 180 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	2 178 000,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	-2 822 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>95 738 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 738 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>311 677 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>311 677 840,73</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	62 748 000,00		0,00	0,00	62 748 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	18 382 900,00		0,00	0,00	18 382 900,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>81 130 900,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 130 900,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>392 808 740,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>392 808 740,73</b>
--------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>112 576 439,57</b>
--	-----------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>505 385 180,30</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	34 207 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	105 287 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	257 700,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	268 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>140 020 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 020 400,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	12 850 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	116 755 945,76	0,00	0,00	0,00	116 755 945,76
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	1 584 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	1 468 500,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>182 658 445,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 658 445,76</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>322 678 845,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>322 678 845,76</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	96 804 034,54		0,00	0,00	96 804 034,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	67 519 400,00		0,00	0,00	67 519 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 382 900,00		0,00	0,00	18 382 900,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>182 706 334,54</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 706 334,54</b>

<b>TOTAL</b>	<b>505 385 180,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>505 385 180,30</b>
--------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>505 385 180,30</b>
---	-----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>101 575 434,54</b>
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	79 160 695,25	0,00	-128 000,00	0,00	79 032 695,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	318 761 788,21	0,00	0,00	0,00	318 761 788,21
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00	0,00	0,00	18 027 000,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	164 693 856,89
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	0,00	0,00	29 367 165,89
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	439 054 314,16	0,00	11 128 000,00	0,00	450 182 314,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00	0,00	0,00	506 007,78
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 049 570 828,18</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 060 570 828,18</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	4 600 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 022 386,64	0,00	0,00	0,00	2 022 386,64
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	7 611 000,00	0,00	0,00	0,00	7 611 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 063 804 214,82</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 074 804 214,82</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	96 804 034,54	0,00	0,00	0,00	96 804 034,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	67 519 400,00	0,00	0,00	0,00	67 519 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>164 323 434,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164 323 434,54</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 228 127 649,36</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 239 127 649,36</b>
--------------	-------------------------	-------------	----------------------	-------------	-------------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 239 127 649,36</b>
--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	3 056 200,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	64 265 900,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	194 700,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	2 565 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	470 469 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	196 305 714,00
74	Dotations et participations (4)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	336 805 643,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	10 317 451,07
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 072 979 608,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 083 979 608,07</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
77	Produits spécifiques (4)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	183 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 073 165 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 084 165 908,07</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	62 748 000,00		0,00	0,00	62 748 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>62 748 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 748 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 135 913 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 146 913 908,07</b>
--------------	-------------------------	-------------	----------------------	-------------	-------------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>92 213 741,29</b>
---	----------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 239 127 649,36</b>
--	-------------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>101 575 434,54</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	-279 900,00	0,00	-279 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	261 000,00	0,00	261 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-392 000,00	0,00	-392 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	410 900,00	0,00	410 900,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	-5 000 000,00	0,00	-5 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-128 000,00		-128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	11 128 000,00	0,00	11 128 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 000 000,00</b>
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 000 000,00		6 000 000,00
731	Fiscalité locale	5 000 000,00		5 000 000,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 000 000,00</b>
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>392 808 740,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 355 004,86	0,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	94 834 393,77	0,00	0,00	261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
21	Immobilisations corporelles	20 975 610,33	0,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 774 831,77	0,00	5 400 000,00	410 900,00	0,00	410 900,00	0,00	410 900,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>215 939 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 178 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>95 738 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>311 677 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	18 382 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>81 130 900,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>388 629 234,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>140 020 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>65 902 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>205 922 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	96 804 034,54		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	67 519 400,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	18 382 900,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>182 706 334,54</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>392 808 740,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 355 004,86	0,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
2031	Frais d'études	4 939 200,65	0,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00	0,00	-279 900,00
2033	Frais d'insertion	73 804,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 342 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	94 834 393,77	0,00	0,00	261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	288 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations	20 285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	1 327 005,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	4 625 903,69	0,00	0,00	261 000,00	0,00	0,00	261 000,00	261 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	113 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	645 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	7 991 612,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 995 571,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	38 945 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 666 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	5 332 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 975 610,33	0,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00	0,00	-392 000,00
2111	Terrains nus	1 194 300,00	0,00	0,00	-245 000,00	0,00	-245 000,00	0,00	-245 000,00
2118	Autres terrains	664 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 013 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2128	Autres agencements et aménagements	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	2 850 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 750 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		-40 000,00	0,00	-40 000,00	0,00	-40 000,00
21578	Autre matériel technique	335 499,00	0,00		-60 000,00	0,00	-60 000,00	0,00	-60 000,00
21621	Biens sous-jacents	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	845 000,00	0,00		-47 000,00	0,00	-47 000,00	0,00	-47 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	7 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 856 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	141 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 007 327,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 124 483,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 774 831,77	0,00	5 400 000,00	410 900,00	0,00	410 900,00	0,00	410 900,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 675 149,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	33 057 167,98	0,00		-115 100,00	0,00	-115 100,00	0,00	-115 100,00
2315	Install., matériel et outill. technique	33 935 000,00	0,00		526 000,00	0,00	526 000,00	0,00	526 000,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	195 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	9 114,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	270 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 633 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>215 939 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00



DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 180 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
266	Autres formes de participation	5 180 000,00	0,00		5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 178 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
2745	Avances remboursables	775 000,00	0,00		-5 000 000,00	0,00	0,00	-5 000 000,00	-5 000 000,00
2748	Autres prêts	1 403 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>95 738 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>311 677 840,73</b>	<b>0,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-261 000,00</b>	<b>261 000,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	62 748 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	176 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	56 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	3 619 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139172	Subv. transf. FEDER	3 900 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139311	DGE	1 041 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
1393121	Dotation départementale équip. collèges	15 841 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	28 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	84 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	38 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	2 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	18 382 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	57 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	1 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	4 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	79 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	417 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	136 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	262 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	3 769 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	13 646 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>81 130 900,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>388 629 234,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 207 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	30 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	1 684 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 982 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	980 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	219 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	2 390 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13273	Subv. non transf. FEADER	9 213 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	469 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133121	Dotation départementale équip. collègues	15 841 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	1 228 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	105 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	257 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	68 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	85 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	103 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	29 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	74 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	163 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>140 020 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2741	Prêts aux collectivités et groupements	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	1 562 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>65 902 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>205 922 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	96 804 034,54		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	67 519 400,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	500 000,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	41 000,00		0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	6 000,00		0,00	0,00	0,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	230 000,00		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	158 000,00		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	6 433 000,00		0,00	0,00	0,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	11 000,00		0,00	0,00	0,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	4 600 000,00		0,00	0,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	847 000,00		0,00	0,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	758 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	656 000,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	12 000,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	123 000,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	229 000,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	390 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 816 000,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	13 482 000,00		0,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	4 607 000,00		0,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	2 150 000,00		0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 000,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 000,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 223 000,00		0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	13 998 000,00		0,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 214 000,00		0,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	571 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	453 000,00		0,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	33 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	26 000,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	35 000,00		0,00	0,00	0,00
28143	Constr. sol autrui-Droit de superficie	2 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	350 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00		0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 920 000,00		0,00	0,00	0,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	8 000,00		0,00	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di)	500,00		0,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	500,00		0,00	0,00	0,00
2817578	Autre matériel technique (mad)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	120 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 400 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	794 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 300 000,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	247 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	634 400,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	700 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 382 900,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 874 500,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	333 400,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	16 175 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>182 706 334,54</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 228 127 649,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	79 160 695,25	0,00	0,00	-128 000,00	0,00	0,00	-128 000,00	-128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	318 761 788,21	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	1 128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	439 054 314,16	0,00	0,00	11 128 000,00	0,00	0,00	11 128 000,00	11 128 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 049 570 828,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>14 233 386,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 063 804 214,82</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	96 804 034,54			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>164 323 434,54</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>11 000 000,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II			
<b>TOTAL</b>		<b>1 135 913 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
74	Dotations et participations (3)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 072 979 608,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>186 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 073 165 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	62 748 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>62 748 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>11 000 000,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 228 127 649,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
011	Charges à caractère général (5)	79 160 695,25	0,00	0,00	-128 000,00	0,00	0,00	-128 000,00	-128 000,00
60611	Eau et assainissement	581 263,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 504 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	383 446,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	465 669,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	447 137,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 055 816,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	247 357,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	881 504,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	537 435,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	261 706,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	82 631,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	133 410,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	173 746,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	161 933,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	442 588,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 927 006,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	3 861 029,00	0,00	0,00	-25 000,00	0,00	0,00	-25 000,00	-25 000,00
61351	Matériel roulant	2 376 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	691 842,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	425 000,00	0,00	0,00	-65 000,00	0,00	0,00	-65 000,00	-65 000,00
61521	Entretien terrains	559 323,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	768 557,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 918 974,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	3 010 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	570 041,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	760 974,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 487 613,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	354 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
617	Etudes et recherches	3 175 164,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	284 088,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	106 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 220 997,72	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	93 517,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 306 801,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	192 079,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	288 437,01	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	174 210,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	215 392,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 451 230,91	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	252 298,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	65 575,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	159 460,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 386 270,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	259 906,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	92 853,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 119 982,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 361 257,90	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	536 707,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 148 163,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	87 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 828 650,31	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	305 792,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	359 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	464 276,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	890 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	85 000,00	0,00		-38 000,00	0,00	0,00	-38 000,00	-38 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	7 510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	15 598,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	318 761 788,21	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	15 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 547 729,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	65 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	144 742 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	13 605 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64121	Rémunération principale	35 800 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64123	Indemnités d'attente	85 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64126	Indemnités de licenciement	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64128	Autres indemnités	16 221 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	19 948 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	12 222 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 602 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 047 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 050 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	350 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900 358,73	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	139 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	7 082 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	4 195 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392251	Prélèv. fonds national péréquat° DMTO	5 860 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7498	Autres revers./dotations, participations	890 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	164 693 856,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	388 856,89	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	80 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651142	APA versée au bénéficiaire	75 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651143	APA versée bénéf. en étab.	413 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651144	APA versée à l'étab.	8 547 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	29 367 165,89	0,00	1 128 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 383,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 020 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	60 106,18	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 629 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	584 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	209 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	799 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 383 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	18 707 924,01	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	462 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	140 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300 251,82	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	439 054 314,16	0,00	0,00	11 128 000,00	0,00	0,00	11 128 000,00	11 128 000,00
65111	Famille et enfance	6 857 689,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	42 135 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	4 387 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	8 900 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651128	Autres	10 906 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65113	Personnes âgées	16 260 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	15 898 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	158 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	1 062 911,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	8 774 779,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65211	Frais de scolarité	3 667 035,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65212	Frais périscolaires	393 778,48	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6522	Accueil familial	4 810 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6523	Frais d'hospitalisation	10 510,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	11 991 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652412	Mais. enf. caract. social	28 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652416	Serv. aide éduc. milieu ouvert dom.	6 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652418	Autres	857 241,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
65242	Frais séj. étab. adultes hand	45 277 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	30 200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	72 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	1 668 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	233 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	134 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	499 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	8 413 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655112	Dotation fonctionnement collèges privés	3 100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	59 910 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	468 008,59	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 820 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	2 099 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	7 810 748,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	4 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	180 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	6 007 835,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	743 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	7 678 194,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	4 621 493,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	10 592 326,57	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	62 914 575,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	730 751,83	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	6 970 651,61	0,00		128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	42 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	424 581,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65882	Mise en réserve Surplus de DMTO	0,00	0,00		11 000 000,00	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
65888	Autres	722 101,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65861	Frais de personnel	481 257,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	24 750,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 049 570 828,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 022 386,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6866	Dot. prov. dépréc. éléments financiers	7 611 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>14 233 386,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 063 804 214,82</b>	<b>0,00</b>	<b>1 128 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	96 804 034,54			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	67 519 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>164 323 434,54</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	499 056,53
Montant des ICNE de l'exercice N-1	349 056,53
= Différence ICNE N – ICNE N-1	150 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 135 913 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	3 056 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	165 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	496 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	294 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	64 265 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	62 985 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7533	APA	1 280 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75342	Allocations forfaitaires	38 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	156 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 565 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	609 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 545 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	130 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	464 469 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	101 069 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7342	Taxes sur les carburants	38 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	113 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7358	Autres	9 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	200 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
731	Fiscalité locale	191 305 714,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	25 517 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	2 400 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
73121	Taxe dpt. pub foncière, droit dpt. enreg	84 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	7 000 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	7 650 000,00	0,00	-800 000,00	0,00	-800 000,00
731421	TICPE - LRL	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	55 100 000,00	0,00	790 000,00	0,00	790 000,00
7318	Autres	38 000,00	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (4)	336 805 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	731 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741221	Dotation fonctionnement minimale départ.	23 513 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741222	Dotat. péréquation urbaine départements	19 056 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741223	Dotation compensation départements	188 126 379,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74621	DGD des départements	23 162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	12 294 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	20 130 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	547 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	1 439 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	13 659 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	1 159 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478142	Part prévention	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	8 153 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	491 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 819 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	4 717 836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau, héberg	4 054 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	9 911 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	10 317 451,07	0,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	1 916 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7535	PCH	240 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7538	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	148 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	4 110 651,07	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 072 979 608,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	-500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	183 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 073 165 908,07</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	62 748 000,00		0,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort., dépréc. et provisions	38 000 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	24 745 800,00		0,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	2 200,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>62 748 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	504,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 004,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>95 335 000,00</b>	<b>16 816 141,88</b>	<b>0,00</b>	<b>6 349 000,00</b>	<b>31 369 300,00</b>	<b>5 450 249,79</b>	<b>25 324 543,29</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 853 404,21	0,00	-30 000,00	840 000,00	647 100,00	386 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	3 383 000,00	10 698 300,00	0,00	11 756 773,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 511 236,33	0,00	0,00	7 521 000,00	185 000,00	4 560 270,29	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	8 451 501,34	0,00	2 996 000,00	12 310 000,00	4 618 149,79	8 621 500,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	-3 225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>289 174 245,76</b>	<b>522 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 033 000,00</b>	<b>76 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	129 605 945,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 228 800,00	522 700,00	0,00	0,00	17 033 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	155 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 500,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>27 728 500,00</b>	<b>65 217 474,81</b>	<b>8 927 630,96</b>	<b>29 160 000,00</b>		<b>311 677 840,73</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		88 380 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	690 000,00	362 600,65	1 326 000,00		7 075 104,86
204	Subventions d'équipement versées	27 728 500,00	39 522 006,90	1 776 813,87	230 000,00		95 095 393,77
21	Immobilisations corporelles	0,00	191 887,27	1 706 216,44	908 000,00		20 583 610,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	24 410 580,64	5 082 000,00	26 696 000,00		93 185 731,77
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		10 180 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	403 000,00	0,00	0,00		-2 822 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>108 400,00</b>	<b>3 070 400,00</b>	<b>7 492 000,00</b>	<b>5 201 600,00</b>		<b>322 678 845,76</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 468 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		129 605 945,76
13	Subventions d'investissement	0,00	2 921 100,00	7 492 000,00	5 010 100,00		34 207 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		155 287 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	108 400,00	149 300,00	0,00	0,00		257 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	191 500,00		268 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 584 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>95 335 000,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	88 380 000,00
266	Autres formes de participation	10 180 000,00
274	Prêts	-3 225 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>289 174 245,76</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 468 500,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 850 000,00
106	Réserves	116 755 945,76
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	1 228 800,00
164	Emprunts auprès des états financiers	155 287 000,00
274	Prêts	1 584 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>16 774 300,84</b>	<b>0,00</b>	<b>41 841,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	757 404,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 096 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	65 395,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 561 000,00	0,00	41 841,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 321 501,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>522 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	522 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.					
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 816 141,88</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	757 404,21
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 096 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 810 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 395,29
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 602 841,04
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 321 501,34
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 700,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 966 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>383 000,00</b>	<b>6 349 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	-30 000,00	0,00	0,00	0,00	-30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	383 000,00	3 383 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	2 996 000,00	0,00	0,00	0,00	2 996 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 169 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 498 300,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 521 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 310 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 033 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 192 000,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>1 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 369 300,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 698 300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 521 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 310 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 033 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 192 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 841 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>4 647 100,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>423 149,79</b>	<b>0,00</b>	<b>370 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	647 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 000 000,00	0,00	423 149,79	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>76 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	29 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	46 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 450 249,79</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 100,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 618 149,79
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 500,00</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 900,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>163 865,36</b>	<b>139 350,99</b>	<b>0,00</b>	<b>532 260,16</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	532 260,16	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	117 865,36	139 350,99	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>12 785 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>124 175,00</b>	<b>8 336 512,84</b>	<b>163 578,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	124 000,00	8 336 512,84	80 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	284 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	690 000,00	0,00	0,00	175,00	0,00	83 578,94	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 621 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>1 129 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 324 543,29</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	250 000,00	734 000,00	0,00	11 756 773,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 300,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00	1 400 970,29
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 621 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 570 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	26 570 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>513 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 728 500,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	513 500,00	0,00	27 728 500,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108 400,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	68 400,00	0,00	108 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>909 758,91</b>	<b>1 139 007,18</b>	<b>43 192 434,04</b>	<b>0,00</b>	<b>19 976 274,68</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	-70 000,00	0,00	430 000,00	0,00	330 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	335 405,00	1 139 007,18	18 401 320,04	0,00	19 646 274,68
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	112 887,27	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	4 066,64	0,00	8 079 114,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	527 400,00	0,00	15 800 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 070 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921 100,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	149 300,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 217 474,81</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 522 006,90
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 887,27
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 083 180,64
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 327 400,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 070 400,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211	7212	7213	7221	7222
					Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 775 430,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	210 400,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 776 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	664 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	27 216,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 602 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>7 392 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	7 392 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>152 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 927 630,96</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 200,00	0,00	362 600,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 776 813,87
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 216,44
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 602 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 492 000,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 492 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 160 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	1 326 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	253 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	25 726 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 201 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	4 892 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	74 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	116 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 160 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 726 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 201 600,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 892 100,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 900,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>43 686 961,26</b>	<b>110 467 895,35</b>	<b>0,00</b>	<b>64 180 009,95</b>	<b>79 170 043,13</b>	<b>18 636 554,74</b>	<b>462 257 029,10</b>	<b>164 693 856,89</b>
011	Charges à caractère général	459 500,00	27 449 015,95	0,00	3 346 484,72	1 753 506,49	2 047 135,91	24 574 265,14	638 856,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	79 297 858,73	0,00	0,00	45 554 000,00	8 762 100,00	156 794 829,48	0,00
014	Atténuations de produits	18 027 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 183 153,48	3 721 020,67	0,00	60 833 525,23	31 503 450,00	7 827 318,83	280 529 934,48	163 960 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	506 007,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 300 300,00	0,00	0,00	0,00	359 086,64	0,00	358 000,00	95 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	7 611 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>889 345 657,00</b>	<b>11 380 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 674 700,00</b>	<b>314 200,00</b>	<b>39 365 451,07</b>	<b>64 265 900,00</b>
013	Atténuations de charges	2 100 000,00	529 400,00	0,00	0,00	20 000,00	2 000,00	379 800,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 676 800,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00	100 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	431 669 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	179 205 714,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	272 785 543,00	10 126 400,00	0,00	0,00	4 054 700,00	162 000,00	30 856 300,00	62 985 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 907 100,00	422 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	7 968 351,07	1 280 900,00
76	Produits financiers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	122 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>40 086 094,35</b>	<b>3 067 841,00</b>	<b>51 445 621,00</b>	<b>17 658 800,51</b>	<b>19 453 507,54</b>		<b>1 074 804 214,82</b>
011	Charges à caractère général	2 913 990,06	2 109 841,00	1 881 818,92	6 037 764,72	7 556 862,40		80 769 042,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 659 500,00	0,00	12 172 000,00	4 857 000,00	11 324 000,00		327 421 288,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 027 000,00
65	Autres charges de gestion courante	28 212 352,47	958 000,00	37 386 802,08	6 764 035,79	572 645,14		633 452 238,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		506 007,78
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 600 000,00
67	Charges spécifiques	300 251,82	0,00	5 000,00	0,00	0,00		2 417 638,46
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 611 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>264 300,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>18 456 600,00</b>	<b>8 297 500,00</b>	<b>38 800 000,00</b>		<b>1 084 165 908,07</b>
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00		3 056 200,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	8 000,00	470 000,00	0,00		2 565 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	38 800 000,00		470 469 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	7 500 000,00	0,00		196 305 714,00
74	Dotations et participations	64 600,00	0,00	18 428 600,00	327 500,00	0,00		399 790 643,00
75	Autres produits de gestion courante	194 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 793 051,07
76	Produits financiers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		183 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>43 686 961,26</b>
613	Locations	99 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	360 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	11 689 161,26
661	Charges d'intérêts	4 400 000,00
668	Autres charges financières	200 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 300 300,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	7 611 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	17 137 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	890 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>889 345 657,00</b>
647	Autres charges sociales	2 100 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	1 676 800,00
731	Fiscalité locale	179 205 714,00
732	Fiscalité reversée	102 369 000,00
735	Fraction de TVA	123 300 000,00
738	Autres impôts et taxes	206 000 000,00
741	D.G.F.	231 427 967,00
744	FCTVA	600 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	23 162 000,00
748	Autres attributions et participations	17 595 576,00
752	Revenus des immeubles	1 707 100,00
758	Produits divers de gestion courante	200 000,00
761	Produits de participations	2 000,00
762	Produits autres immo. financières	-500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>22 125 604,38</b>	<b>81 129 588,94</b>	<b>3 169 192,21</b>	<b>140 798,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 725 062,99	5 000,00	1 243,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 812 988,24	0,00	972 015,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 520 731,75	44 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	3 809 828,13	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	269 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 645 258,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	456 257,58	1 030 701,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	552 195,99	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	379 076,23	41 297,66	2 164 933,24	140 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	167 090,67	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	925 405,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 239 491,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 207 845,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	65 000,00	424 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	956 019,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	57 132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	16 346 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	150 000,00	5 050 358,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	33 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	14 900,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 994 800,00</b>	<b>7 384 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	45 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	199 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	284 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	2 516 400,00	6 720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
755	Dédits et pénalités perçus	128 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	292 900,00	100,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	122 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>2 628 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 561 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décént.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 274 611,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>110 467 895,35</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 732 706,64
611	Contrats de prestations de services	0,00	54 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 839 603,56
613	Locations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 565 456,75
615	Entretien et réparations	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 825 228,13
616	Primes d'assurances	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	47 349,15	0,00	0,00	0,00	0,00	1 692 608,03
618	Divers	0,00	148 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 635 359,16
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 195,99
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 728 105,13
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 090,67
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 405,97
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 240 691,13
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 274 845,79
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	962 719,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 132 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 346 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200 358,73
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 158,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 561 000,00
657	Subventions	0,00	1 016 762,67	0,00	0,00	0,00	0,00	1 111 762,67
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 100,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 380 100,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 400,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 236 400,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 100,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 900,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 910 000,00</b>	<b>96 484,72</b>	<b>0,00</b>	<b>4 173 525,23</b>	<b>64 180 009,95</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	96 484,72	0,00	0,00	96 484,72
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	59 910 000,00	0,00	0,00	0,00	59 910 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	923 525,23	923 525,23
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		20	21			22		
		Services communs		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	202		211	212	213	221	222	223
		Services communs	Plan de relance (crise sanitaire)		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 875 956,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515,96	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 953,40	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 037,13	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 074 500,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 288 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 413 200,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 206 250,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>18 845 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	15 342 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	3 360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>3 449 086,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 170 043,13</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515,96
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 953,40
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 037,13
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 074 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 288 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 357 000,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 375 000,00
655	Contributions obligatoires	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 513 200,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 258 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	349 086,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 086,64
<b>RECETTES</b>		<b>4 054 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 674 700,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
748	Autres attributions et participations	4 054 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 054 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>8 835 250,00</b>	<b>1 791 630,48</b>	<b>80 765,00</b>	<b>266 690,25</b>	<b>634 897,18</b>	<b>170 764,47</b>	<b>4 333 827,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	26 933,30	0,00	57 198,14	80 819,28	47 284,04	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	488 896,21	9 765,00	112 310,38	334 014,37	110 270,18	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	20 410,97	0,00	0,00	26,01	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	500,00	5 533,46	500,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	71 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	26 900,00	0,00	3 584,47	263,66	1 531,05	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	161 000,00	0,00	35 529,82	156 543,08	11 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 000,00	20 000,00	0,00	9 700,00	6 251,79	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	100,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	100,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 000,00	16 061,14	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79,20	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	200,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	6 673 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 041 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	50 750,00	1 014 990,00	0,00	35 000,00	1 200,00	0,00	4 333 827,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	32 500,00	0,00	1 967,44	6 384,39	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>RECETTES</b>		<b>5 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>169 000,00</b>	<b>111 700,00</b>	<b>8 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	10 000,00	111 700,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	3 000,00	0,00	0,00	159 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>210 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 312 730,36</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 030,36
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 900,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	1 568 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 636 554,74</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 234,76
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 055 256,14
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 436,98
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 533,46
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 279,18
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364 072,90
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 982,15
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 061,14
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79,20
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 673 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 041 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	571 900,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 214 567,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 851,83
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 200,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 030 386,06</b>	<b>586 450,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 119 987,14</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	495 753,06	207 699,75	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	165 435,31	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	552 134,99	80 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	155 310,20	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	120 063,50	55 651,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	4 250 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	1 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	264 000,00	243 100,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 119 987,14	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>55 369 635,17</b>	<b>10 510,88</b>	<b>0,00</b>	<b>126 493 623,18</b>	<b>40 291 000,00</b>	<b>165 407,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	166 913,20	0,00	151 474,23	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 909 005,69	0,00	0,00	306 000,00	0,00	4 260,00	0,00	0,00
613	Locations	2 147 400,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 173,60	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	175 000,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	343 000,00	0,00	0,00	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	32 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	614 867,22	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
628	Divers	2 000,00	0,00	0,00	14 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	526 729,48	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	5 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	24 640 500,00	0,00	0,00	95 912 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	19 231 000,00	0,00	0,00	15 291 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	3 213 753,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	10 510,88	0,00	7 844 055,40	40 291 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	46 339,33	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	5 390 000,00	0,00	0,00	2 174 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	475 484,03	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>8 209 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>5 239 300,00</b>	<b>3 592 151,07</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	45 800,00	0,00	0,00	174 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
747	Participations	8 153 700,00	0,00	400 000,00	4 045 300,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	1 020 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3 592 151,07	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>2 302 865,00</b>	<b>58 612 496,75</b>	<b>0,00</b>	<b>140 877 665,36</b>	<b>28 397 000,98</b>	<b>0,00</b>	<b>462 257 029,10</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	17 170,00	0,00	0,00	431 859,55	0,00	1 470 869,79
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	302 900,00	0,00	6 565 500,00	5 833 654,80	0,00	16 086 755,80
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 600,00	0,00	2 415 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	21 551,15	0,00	47 724,75
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	6 000,00	0,00	7 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 000,00
618	Divers	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	1 133 131,00	0,00	2 224 865,99
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	193 579,20
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	305 214,50
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 895,89	0,00	793 763,11
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	458 000,00	0,00	673 082,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	838 729,48
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	7 310,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666 000,00	0,00	121 219 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 000,00	0,00	34 734 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
651	Aides à la personne	0,00	60 000,00	16 200 000,00	0,00	75 087 779,00	438 000,00	0,00	99 250 221,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	30 650 000,00	0,00	49 577 000,00	131 000,00	0,00	128 503 566,28
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 008,59	0,00	2 288 008,59
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 105 000,00	100 000,00	0,00	1 251 339,33
657	Subventions	0,00	2 142 865,00	10 985 426,75	0,00	8 465 786,36	17 465 800,00	0,00	47 131 328,11
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	500 000,00	0,00	2 100 971,17
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	356 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	358 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 290 000,00</b>	<b>3 335 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 216 100,00</b>	<b>1 383 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 365 451,07</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
609	RRR obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	249 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
747	Participations	0,00	1 200 000,00	685 000,00	0,00	14 818 900,00	1 353 400,00	0,00	30 856 300,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	2 200 000,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	3 636 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	20 000,00	0,00	0,00	240 200,00	0,00	0,00	260 200,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 602 151,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	60 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	61 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>25 000,00</b>	<b>155 708 856,89</b>	<b>413 000,00</b>	<b>8 547 000,00</b>	<b>164 693 856,89</b>
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	388 856,89	0,00	0,00	388 856,89
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
651	Aides à la personne	0,00	155 000 000,00	413 000,00	8 547 000,00	163 960 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	70 000,00	0,00	0,00	95 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>63 015 000,00</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>130 900,00</b>	<b>64 265 900,00</b>
747	Participations	62 985 000,00	0,00	0,00	0,00	62 985 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	30 000,00	1 100 000,00	20 000,00	130 900,00	1 280 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>1 031 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 882 452,47</b>	<b>0,00</b>	<b>8 659 500,00</b>	<b>440 251,82</b>	<b>72 490,06</b>	<b>40 086 094,35</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 383,88	12 383,88
611	Contrats de prestations de services	221 500,00	0,00	0,00	2 620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 841 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 106,18	60 106,18
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00	46 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 422 000,00	0,00	0,00	6 422 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 191 500,00	0,00	0,00	2 191 500,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	26 342 333,47	0,00	0,00	0,00	0,00	26 342 333,47
657	Subventions	809 900,00	0,00	0,00	920 119,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	1 870 019,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 251,82	0,00	300 251,82
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>199 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>264 300,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	64 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 600,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 600,00	0,00	38 600,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 100,00	0,00	156 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 679 411,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074 411,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>383 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 067 841,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074 411,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	242 000,00	0,00	242 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	141 000,00	0,00	716 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 997 015,00</b>	<b>3 504 148,45</b>	<b>19 684 257,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 170 200,42</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	710 185,29	0,00	9 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	114 095,90	0,00	24 788,87	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	30 453,60	0,00	7 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	17 149,06	0,00	0,00	0,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	270 070,33	0,00	449 302,30	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	101 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 473,57	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	12 172 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	120 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	13 333 287,25	0,00	18 568 165,96	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 504 148,45	580 000,00	0,00	1 145 200,42
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 448 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	18 428 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 445 621,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 185,29
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 884,77
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 453,60
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 149,06
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 372,63
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 473,57
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 172 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	31 991 453,21
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 229 348,87
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 456 600,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 428 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>17 348 800,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>310 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	24 709,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 624 779,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	6 372,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 011 553,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	206 230,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	144 119,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 733 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 102 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	5 124 720,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 329 315,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>7 947 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	7 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	327 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 658 800,51</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 709,34
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 624 779,27
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 372,92
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 011 553,39
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 230,50
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 119,30
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 733 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 102 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 124 720,19
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 329 315,60
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 297 500,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 453 507,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 215 425,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	35 816,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	1 746 116,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	4 101 810,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	17 043,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	428 351,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	11 569,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	8 739 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 538 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	447 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	125 645,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	38 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 453 507,54</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 215 425,53
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 816,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 746 116,52
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 101 810,08
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 043,23
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 351,93
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 569,11
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 739 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 538 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 645,14
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 800 000,00</b>
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 800 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D4
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	2,50	0,00	7 500 000,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	4,50	0,00	88 000 000,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	6 850 000,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part communale des ressources</b>							
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ABSYTE Brigitte	
ADAME Brigitte	
AROUBANI Julie	
ARZAL Sophie	
ATCHAPA Jeannick	
AUGUSTINE ETCHEVERRY Flora	
BELDA David	
BELIM Audrey	
CAZAL Augustin	
CENTON Aurélien	
CLAIN Camille	
DINDAR Nassimah	
DOMEN Bruno	
ERUDEL Isabelle	
FERDE Thérèse	
FERRERE Eric	
FRANCOISE Gérard	
GONTHIER Dominique	
HOARAU Jeanne	
HOAREAU Amandine	



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

HOAREAU Jean-François	
HOAREAU Serge	
HUBERT Gilles	
KICHENIN Virgile	
LAGOURDE Fabiola	
LAGOURGUE Rémy	
LANGENIER Jean-Yves	
LEVENEUR-BEAUSSILLON Inelda	
MANGUE Pascal	
MONDON Laurence	
MUSSARD Harry	
NATIVEL Jean François	
ODON Adèle	
ORPHE Monique	
PAJANIAYE Jean-Louis	
PAPAYA Sidoleine	
PAYET BEN HAMIDA Viviane	
PAYET Jean-François	
POTIN Philippe	
RIVIERE Valérie	
ROBERT Bruno	
ROMANO Augustine	
SIGISMEAU Béatrice	
SIMBAYE Louise	
SOTACA René	
THIEN AH KOON André	
TIONOHOUÉ Sabrina	
VICTORINE Eglantine	
VIRAPOULLE Jean-Marie	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)**

Numéro SIRET : 22974001400324

POSTE COMPTABLE : M. LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M22**

**Décision modificative (projet de budget) 3  
Voté par nature**

**BUDGET : FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE-ROUGE**

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit "Département : nom du département", soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemple : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

## SECTION D'EXPLOITATION VUE D'ENSEMBLE

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL GROUPE I	588 900.00	445 500.00					
TOTAL GROUPE II	4 730 000.00	4 257 200.00					
TOTAL GROUPE III	2 164 019.22	809 500.00					
TOTAL GENERAL (GROUPE I +	7 482 919.22	5 512 200.00					
002 DEFICIT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	7 482 919.22	5 512 200.00					
TOTAL GROUPE I	5 633 000.00	4 000 823.70					
TOTAL GROUPE II							
TOTAL GROUPE III	49 000.00	58 000.00					
002 - EXCEDENT REPORTE	1 800 919.22	1 453 376.30					
TOTAL GENERAL (GROUPE I +	7 482 919.22	5 512 200.00					
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	7 482 919.22	5 512 200.00					

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>ACHATS</b>		<b>515 300.00</b>	<b>383 700.00</b>					
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	14 300.00	10 000.00					
60612	ENERGIE, ELECTRICITE	48 800.00	42 700.00					
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	43 000.00	30 000.00					
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	43 000.00	30 000.00					
60623	FOURNITURES D'ATELIER	2 800.00	2 000.00					
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 100.00	5 000.00					
60625	FOURNITURES SCOLAIRES EDUCATIVES ET DE LOISIRS	70 300.00	48 000.00					
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	55 900.00	51 000.00					
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	28 700.00	20 000.00					
6063	ALIMENTATION	195 700.00	141 000.00					
6066	FOURNITURES MEDICALES	5 700.00	4 000.00					
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>10 600.00</b>	<b>9 800.00</b>					
61118	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICAL	2 600.00	1 800.00					
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	8 000.00	8 000.00					
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>63 000.00</b>	<b>52 000.00</b>					
62428	TRANSPORT D'USAGERS	3 000.00	2 000.00					
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00					
6257	RECEPTIONS	3 000.00	3 000.00					
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 000.00	2 000.00					
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 000.00	5 000.00					
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	20 000.00	14 000.00					
6288	AUTRES	25 000.00	25 000.00					
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>588 900.00</b>	<b>445 500.00</b>					

## EXPLOITATION : DEPENSES

## GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
		<b>4 730 000.00</b>	<b>4 257 200.00</b>					
<b>62118</b>	PERSONNEL INTERIMAIRE AUTRES PERSONNELS	114 000.00	10 000.00					
<b>6336</b>	COTISATION AU FONDS POUR L'EMPLOI HOSPITALIER (FEH)	22 000.00	17 000.00					
<b>64111</b>	REMUNERATION PRINCIPALE	1 731 000.00	1 917 000.00					
<b>64113</b>	PRIME DE SERVICE	125 000.00	115 000.00					
<b>64131</b>	REMUNERATION PRINCIPALE	1 310 000.00	1 103 500.00					
<b>64511</b>	COTISATIONS A L'URSSAF	740 000.00	549 700.00					
<b>64513</b>	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	66 000.00	44 000.00					
<b>64514</b>	COTISATIONS A L'ASSEDIC	63 000.00	50 000.00					
<b>64515</b>	COTISATIONS A LA CNRACL	404 000.00	335 000.00					
<b>64518</b>	COTISATIONS AUX AUTRES SERVICES SOCIAUX	149 000.00	110 000.00					
<b>6488</b>	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	6 000.00	6 000.00					
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>4 730 000.00</b>	<b>4 257 200.00</b>					

**EXPLOITATION : DEPENSES**  
**GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
	<b>219 200.00</b>	<b>176 000.00</b>					
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	14 300.00	28 000.00				
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS	30 000.00	25 000.00				
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	43 000.00	30 000.00				
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 300.00	3 000.00				
61568	MAINTENANCE -AUTRES	25 000.00	20 000.00				
617	ETUDES ET RECHERCHES	4 300.00	3 000.00				
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	5 000.00	3 000.00				
6185	FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCES	1 400.00	1 000.00				
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	88 900.00	62 000.00				
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	3 000.00	1 000.00				
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>30 600.00</b>	<b>25 000.00</b>				
6582	PECULE	18 600.00	13 000.00				
6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE (EHESP)	12 000.00	12 000.00				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>1 760 719.22</b>	<b>421 000.00</b>				
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION		421 000.00				
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 760 719.22					
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>		<b>153 500.00</b>	<b>187 500.00</b>				
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 500.00	187 500.00				
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>2 164 019.22</b>	<b>809 500.00</b>				
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		<b>7 482 919.22</b>	<b>5 512 200.00</b>				
		Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002	<b>DEFICIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE</b>						
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		<b>7 482 919.22</b>	<b>5 512 200.00</b>				

**EXPLOITATION : RECETTES**  
**GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
	5 633 000.00	4 000 823.70					
73332 PRIX DE JOURNEE - AUTRES ETS ET SERVICES MEDICO- SOCIAUX	5 633 000.00	4 000 823.70					
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>5 633 000.00</b>	<b>4 000 823.70</b>					



<b>EXPLOITATION : RECETTES</b>
<b>GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL GROUPE II</b>							

**EXPLOITATION : RECETTES**  
**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>49 000.00</b>	<b>58 000.00</b>					
777 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	49 000.00	58 000.00					
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>49 000.00</b>	<b>58 000.00</b>					
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>	<b>5 682 000.00</b>	<b>4 058 823.70</b>					
			<b>Report à nouveau en n</b>				
002 EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE	1 800 919.22	1 453 376.30					
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 482 919.22</b>	<b>5 512 200.00</b>					

## SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Budget voté			Dépenses / Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	49 000.00	58 000.00					
----	--	-----------	-----------	--	--	--	--	--

## ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 000.00	123 500.00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 617 800.00	2 702 200.00		261 000.00	261 000.00		
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 693 312.37	3 515 257.55					

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		
--	--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	--

## AUGMENTATION DES FONDS PROPRES

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 000.00						
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	6 244 812.37	5 231 457.55		261 000.00	261 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 257 800.00	980 000.00					

## AUTRES

28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	153 500.00	187 500.00					
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE							

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		
--	--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	--

**INVESTISSEMENT : DEPENSES****Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1392 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT INSCRITES AU RESULTAT	49 000.00	58 000.00					
<b>TOTAL</b>	<b>49 000.00</b>	<b>58 000.00</b>					

<b>INVESTISSEMENT : DEPENSES</b>
----------------------------------

**Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	20 000.00	20 000.00				
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	180 000.00	33 000.00				
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 000.00	25 500.00				
2184	MOBILIER	80 000.00	30 000.00				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00	15 000.00				
<b>TOTAL</b>		<b>304 000.00</b>	<b>123 500.00</b>				

<b>INVESTISSEMENT : DEPENSES</b>
----------------------------------

## Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
2313 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS - CONSTRUCTIONS EN COURS SUR SOL PROPRE	1 447 800.00	980 000.00					
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 170 000.00	1 722 200.00		261 000.00	261 000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>2 617 800.00</b>	<b>2 702 200.00</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 970 800.00</b>	<b>2 883 700.00</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>4 693 312.37</b>	<b>3 515 257.55</b>					

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		
--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	--

**INVESTISSEMENT : RECETTES****Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
10222 FCTVA	8 000.00						
<b>TOTAL</b>	<b>8 000.00</b>						

**INVESTISSEMENT : RECETTES****Chapitre: 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
1312 COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	6 244 812.37	5 231 457.55		261 000.00	261 000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>6 244 812.37</b>	<b>5 231 457.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		



<b>INVESTISSEMENT : RECETTES</b>
----------------------------------

**Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS**

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 257 800.00	980 000.00					
<b>TOTAL</b>	<b>1 257 800.00</b>	<b>980 000.00</b>					

## INVESTISSEMENT : RECETTES

## Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
28131	BATIMENTS	52 000.00	54 000.00				
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCTS AMENAGT DES CONSTRUCTIONS	39 500.00	39 500.00				
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE	500.00	2 000.00				
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	21 000.00	29 500.00				
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	14 000.00	16 500.00				
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	22 500.00	30 500.00				
28188	AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000.00	15 500.00				
<b>TOTAL</b>		<b>153 500.00</b>	<b>187 500.00</b>				

	Budget précédent	Budget exécutoire n-1	Propositions Nouvelles			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE						

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 664 112.37</b>	<b>6 398 957.55</b>		<b>261 000.00</b>	<b>261 000.00</b>		
--	---------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	--

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CONSEIL GENERAL : DEPARTEMENT DE LA REUNION (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA REUNION (2)

Numéro SIRET : 22974001401421

POSTE COMPTABLE : MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

**M. 57**

**Décision modificative (projet de budget) 3 (3)**  
**Voté par nature**

BUDGET : JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41


**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1	0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00		B2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	128 000,00	128 000,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	104 144,72	0,00	0,00	0,00	104 144,72
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	580 669,15
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 813,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 813,87</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 813,87</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>684 813,87</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	662 813,87
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>662 813,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>662 813,87</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	22 000,00		0,00	0,00	22 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>22 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>684 813,87</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>684 813,87</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>22 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	344 915,60	0,00	128 000,00	0,00	472 915,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 112 500,00	0,00	0,00	0,00	1 112 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 457 515,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 585 515,60</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 459 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 587 315,60</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609 315,60</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 609 315,60</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	1 329 315,60
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609 315,60</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609 315,60</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 609 315,60</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 609 315,60</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>22 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	128 000,00		128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	128 000,00		128 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 144,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	22 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>22 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 144,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	6 630,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 630,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	75 883,79	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	580 669,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	240 714,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 205,15	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	3 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>684 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	662 813,87	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>662 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	22 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	11 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	6 000,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>22 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	344 915,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 112 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 457 515,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 459 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>22 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (6)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>128 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
011	Charges à caractère général (5)	344 915,60	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
60612	Energie - Electricité	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	3 678,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 582,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	15 840,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	18 436,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 129,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	63 472,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 112 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	253 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	531 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA REUNION - JARDIN BOTANIQUE DE LA REUNION - DM (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	202 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 457 515,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 459 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>128 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	22 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>22 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
7473	Participation départements	1 201 315,60	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 481 315,60</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.



- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>94 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>94 813,87</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281578	Autre matériel technique	1 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>22 000,00</b>	<b>94 813,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 813,87</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>IV 94 813,87</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>VIII 116 813,87</b>
<b>Solde</b>	<b>IX = VIII – IV (7) 22 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-082

#### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2023 AFFECTÉE AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)

DGA POLE RESSOURCES  
PR / DF / DIRECTION DES FINANCES

### I. CONTEXTE / RAPPEL / CADRE REGLEMENTAIRE

En application des articles L 314-8 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), le Conseil départemental est compétent pour arrêter le taux de progression maximale de l'enveloppe budgétaire affectée aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS).

### II. EXPOSE DES MOTIFS

L'évolution de cette masse budgétaire s'inscrit dans le cadre :

- des obligations contractuelles pluriannuelles du Département (CPOM, PPI) ainsi que de la stratégie d'accueil des personnes vulnérables ;
- de la convergence réglementaire des dotations entre établissements ou services similaires (article R 314-23 du CASF).

En 2021 (dernier exercice clos) la structuration du secteur social et médico-social se présente ainsi :

Secteur	Budget (en M€)	Nombre usagers	Nombre d'ESSMS
ADULTES HANDICAPES	46	1 483	40
ENFANCE	44	2 452	20
PERSONNES AGEES	32	1 838	28
AIDE MENAGERE LEGALE	1		20
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>5 773</b>	<b>108</b>

#### 1- Le taux d'évolution destiné à la reconduction des moyens alloués

### ❖ Détermination du taux d'évolution des moyens :

Le groupe 1 des charges des ESSMS concernant les dépenses d'exploitation courante des ESSMS évolue en fonction de l'inflation. L'inflation a connu une évolution positive de 5,6 % sur un an (données INSEE juillet 2022).

Quant au groupe 2 relatif aux dépenses de personnel, représentant 69 % des dépenses, un taux de progression de 1 % peut être retenu, au regard de l'évolution du glissement vieillesse technicité (GVT) du personnel prévu par les conventions collectives applicables.

S'agissant du groupe 3 relatif aux charges de structures, son évolution dépend en grande partie des autorisations spécifiques liées aux programmations pluriannuelles d'investissements et aux frais de siège.

En conséquence, au regard du poids global de chaque groupe de dépenses, l'enveloppe budgétaire accordée sur 2022 pourra ainsi progresser dans une limite de + 1,93 % en 2023, soit une augmentation de 50 % par rapport aux taux d'évolution 2022.

### ❖ Applicabilité du taux d'évolution au regard du principe de convergence tarifaire :

#### ➤ Prise en compte de la situation spécifique de chaque ESSMS

Ce taux sera appliqué en tenant compte de la santé financière particulière de chaque ESSMS ainsi que l'obligation réglementaire de convergence tarifaire, permettant de réduire les écarts de dotations entre les ESSMS poursuivant des missions comparables. Aussi, l'application de ces taux d'évolution se réalisera de façon différenciée selon la grille suivante :

Hypothèses		ESSMS	Mobilisation réserves de compensation des déficits	Application des taux			Gestion modèle CPOM (Global ESSMS ou section)		
				Taux global (1,93 %)	Groupe 1, 2 et 3	Uniquement sur Groupe 1 et 3		Pas d'application	
Classique	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X	X	
		en dessous de la médiane	X		X			X	
	déficiaire	au dessus de la médiane				X			X
		en dessous de la médiane			X				X
CPOM Handicap	excédentaire	au dessus de la médiane	X	X			X		
		en dessous de la médiane	X						
	déficiaire	au dessus de la médiane	X				X		
		en dessous de la médiane	X		X				
EHPAD	excédentaire	au dessus de la médiane	X	X			X		
		en dessous de la médiane	X		X				
	déficiaire	au dessus de la médiane			X				
		en dessous de la médiane			X				

#### ➤ Mise en œuvre du principe de convergence tarifaire

Afin de mettre en œuvre la grille susvisée les taux plafonds s'appliqueront au regard :

- du coût journalier médian prévisionnel ;
- du coût à la place médian prévisionnel. Cet indicateur sera appliqué uniquement à

l'accueil temporaire des adultes handicapés pour lequel l'activité demeure nettement inférieure à la section de l'hébergement permanent en Internat ou en Semi internat.

Les plafonds sont ainsi déterminés au regard de chaque type d'ESSMS :

SECTEUR	ESSMS	SECTION	COUT PLAFOND	
			COUT JOURNALIER	COUT PLACE
ENFANCE	AEMO	EXTERNAT	11,15	
	MECS	INTERNAT	217,00	
		ACCUEIL DE JOUR	141,51	
	RELAIS FAMILIAL	INTERNAT	155,78	
ADULTES HANDICAPES	FAM	INTERNAT	155,10	55 797
		SEMI INTERNAT	139,84	32 141
	FAM AUTISTE	INTERNAT	239,79	84 073
		SEMI INTERNAT	221,90	47 770
	FAO	INTERNAT	199,65	71 822
		SEMI INTERNAT	144,17	32 586
	FH	INTERNAT	170,89	41 359
	SAMSAH	EXTERNAT	66,48	
SAVS	EXTERNAT	30,17		
PERSONNES AGEES	ACCUEIL DE JOUR	HEBERGEMENT	21,74	
		DEPENDANCE	20,14	
	USLD	HEBERGEMENT	75,66	
		DEPENDANCE	33,41	
	EHPA	HEBERGEMENT	67,39	
		DEPENDANCE	5,99	
	EHPAD	HEBERGEMENT	75,68	
		DEPENDANCE		

S'agissant spécifiquement de la détermination de la dotation forfaitaire de la section Dépendance en EHPAD, elle sera basée sur la valeur du point GIR Départemental arrêtée conformément au décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016 à hauteur de **7,75 €**.

Quant au coût de revient horaire de l'aide-ménagère légale réalisée par les services d'aide à domicile, il passe de 22 € à **23 €** en 2023 suite à l'engagement du gouvernement de revaloriser le tarif plancher. Ce coût doit être distingué du tarif horaire applicable qui intègre éventuellement les résultats des exercices antérieurs.

### ➤ **Souplesse de gestion spécifique au contexte de l'inflation**

Afin de donner aux établissements ayant un équilibre financier fragile davantage de marges de manœuvre dans cette conjoncture difficile, l'autorité de tarification leur permettra à titre exceptionnel de gérer de façon globalisée les autorisations entre différents groupes budgétaires, et ce par section (internat- accueil de jour) ou au niveau global de l'autorisation de l'ensemble des ESSMS gérés par un gestionnaire.

Enfin, l'ensemble des ESSMS devront mobiliser leur réserve de compensation afin de consolider leur activité et leurs résultats pour neutraliser un éventuel déficit qui pourrait être lié à l'inflation.

## **2- Les mesures nouvelles 2023**

Ces mesures nouvelles sont liées à la nécessité d'améliorer la prise en charge dans certaines structures et à l'application de la réglementation. Elles sont prévues à hauteur de **1,1 M€** :



- l'augmentation du taux d'encadrement à hauteur de 0,11 M€ ;
- l'amélioration du bâti sur le secteur à hauteur de 0,25 M€ ;
- la prise en charge des revalorisations des métiers sociaux éducatifs dans le cadre du SEGUR de 0,74 M€.

### 3- Les nouvelles structures en 2023

La réalisation des projets prévus pour 2023 est évaluée à **7,2 M€** pour le suivi et l'hébergement de 307 usagers :

SECTEUR	Gestionnaire	ESSMS	Places	Coût			
				ANNEE PLEINE	PRORATISE 2022	2023	Solde
Enfance	Association	UNITE FRATRIE	8	373 000	125 000	248 000	
	FDE	Relais Familial	9	200 000		100 000	100 000
		UNITE FRATRIE	40	3 470 000	50 000	2 185 000	1 235 000
		UNITE Ado	12	1 200 000		600 000	600 000
	Sous Total			69	5 243 000	175 000	3 133 000
Adultes Handicapés	AAP	SAMSAH	25	591 665		591 665	
	Extension	FAO	34	1 433 182		1 433 182	
	AAP	SAVS	40	423 692		423 692	
	Sous Total			99	2 448 539	-	2 448 539
P. Agées	Création	EHPAD	83	2 152 387	774 859	1 377 528	
		Accueil de Jour	56	255 528		255 528	
	Sous Total			139	2 407 915	774 859	1 633 056
<b>Total</b>			<b>307</b>	<b>10 099 454</b>	<b>949 859</b>	<b>7 214 594</b>	<b>1 935 000</b>

### III. PROPOSITIONS

Au vu des éléments proposés dans le rapport, je vous propose que :

➤ Le taux global d'évolution des ressources du Département affectées aux établissements et services sociaux et médico-sociaux soit fixé au maximum à **1,93 %** et réparti de la façon suivante :

- groupe 1 "Exploitation courante" : **5,6 %**
- groupe 2 "Personnel" : **1 %**
- groupe 3 "Frais de structure" (hors frais de siège et programmation pluriannuelle et d'investissement) : **5,6 %.**

➤ Les mesures nouvelles d'amélioration de la prise en charge soient arrêtées à **1,1 M€.**

➤ Les crédits affectés à la création d'établissements soient fixés à **7,2 M€.**

➤ Le tarif horaire des prestations d'aide-ménagère légale délivrée par les SAAD s'élève à 23 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

**OBJET : Enveloppe budgétaire 2023 affectée aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

**PR / DF SP-2022-RAP-082 Enveloppe budgétaire 2023 affectée aux Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Rapport 82, enveloppe budgétaire 2023 affectée aux établissements et services sociaux et médico-sociaux. La commission a émis un avis favorable. Est-ce que vous avez des questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-082

**OBJET : Enveloppe budgétaire 2023 affectée  
aux Etablissements et Services Sociaux et  
Médico-Sociaux (ESSMS)**

## LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les Instructions Codificatrices n° 03-063-M52 du 4 décembre 2003, n° 03-072-M22 du 18 décembre 2003, n° 02-081-M4 du 8 octobre 2002 modifiées, l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** Le taux global d'évolution des ressources du Département affectées aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) est fixé au maximum à **1,93 %** et réparti de la façon suivante :

- groupe 1 "Exploitation courante" : **5,6 %**
- groupe 2 "Personnel" : **1 %**
- groupe 3 "Frais de structure" (hors frais de siège et programmation pluriannuelle et d'investissement) : **5,6 %.**

**ARTICLE 2 :** Les taux susvisés seront appliqués au regard :

- de la santé financière particulière de chaque ESSMS et de façon différenciée selon la grille suivante :

Hypothèses		ESSMS	Mobilisation réserves de compensation des déficits	Application des taux			Gestion modèle CPOM (Global ESSMS ou section)	
				Taux global (1,93 %)	Groupe 1, 2 et 3	Uniquement sur Groupe 1 et 3		Pas d'application
Classique	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X	
		en dessous de la médiane	X		X		X	
	déficitaires	au dessus de la médiane				X		X
		en dessous de la médiane			X			X
CPOM Handicap	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X	
		en dessous de la médiane	X	X				
	déficitaires	au dessus de la médiane	X				X	
		en dessous de la médiane	X	X				
EHPAD	excédentaire	au dessus de la médiane	X				X	
		en dessous de la médiane	X	X				
	déficitaires	au dessus de la médiane		X				
		en dessous de la médiane		X				

- du principe de convergence tarifaire et aux ESSMS dont les coûts sont inférieurs ou égaux :
- au coût journalier médian 2022 des ESSMS similaires ;
  - au coût à la place médian 2022 des ESSMS similaires. Cet indicateur sera appliqué uniquement à l'accueil temporaire des adultes handicapés pour lequel l'activité demeure nettement inférieure à la section de l'hébergement permanent en Internat ou en Semi internat.

Les plafonds sont ainsi déterminés au regard de chaque type d'ESSMS :

SECTEUR	ESSMS	SECTION	COUT PLAFOND	
			COUT JOURNALIER	COUT PLACE
ENFANCE	AEMO	EXTERNAT	11,15	
	MECS	INTERNAT	217,00	
		ACCUEIL DE JOUR	141,51	
	RELAIS FAMILIAL	INTERNAT	155,78	
ADULTES HANDICAPES	FAM	INTERNAT	155,10	55 797
		SEMI INTERNAT	139,84	32 141
	FAM AUTISTE	INTERNAT	239,79	84 073
		SEMI INTERNAT	221,90	47 770
	FAO	INTERNAT	199,65	71 822
		SEMI INTERNAT	144,17	32 586
	FH	INTERNAT	170,89	41 359
	SAMSAH	EXTERNAT	66,48	
SAVS	EXTERNAT	30,17		
PERSONNES AGEES	ACCUEIL DE JOUR	HEBERGEMENT	21,74	
		DEPENDANCE	20,14	
	USLD	HEBERGEMENT	75,66	
		DEPENDANCE	33,41	
	EHPA	HEBERGEMENT	67,39	
		DEPENDANCE	5,99	
	EHPAD	HEBERGEMENT	75,68	
		DEPENDANCE		

La détermination de la dotation forfaitaire de la section Dépendance en EHPAD, sera basée sur la valeur du point GIR Départemental arrêtée conformément au décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016 à hauteur de **7,75 €**.

**ARTICLE 3** : Les mesures nouvelles d'amélioration de la prise en charge sont arrêtées à **1,1 M€**.

**ARTICLE 4** : Les crédits affectés à la création d'établissements sont fixés à **7,2 M€**.

**ARTICLE 5** : Le tarif horaire des prestations d'aide-ménagère légale réalisée par les SAAD passe de 22 € à **23 €** en 2023.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc128697-DE-1-1

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### Rapport soumis à l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

SP-2022-RAP-083

#### ACTUALISATION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

DGA POLE RESSOURCES  
PR / DF / DIRECTION DES FINANCES

#### **I. RAPPEL**

Conformément à l'article L.3312-4 du CGCT, les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents doivent faire l'objet d'une description dans un règlement budgétaire et financier (RBF) de la collectivité.

L'Assemblée départementale a adopté ce règlement en décembre 2005. Celui-ci a fait l'objet de réajustements en 2007 et 2014.

La mise en place d'un règlement budgétaire et financier poursuit plusieurs objectifs :

- rappeler les normes, tant légales que réglementaires, de préparation et d'exécution budgétaire ;
- renforcer la cohérence et l'harmonisation des procédures de gestion des autorisations budgétaires pluriannuelles (autorisations de programmes en investissement et autorisations d'engagement en fonctionnement) ;
- optimiser la vision pluriannuelle des engagements de la collectivité.

Celui actuellement en vigueur au sein du département nécessite d'être actualisé afin, d'une part, de le mettre en conformité avec les modifications induites par le passage de la nomenclature comptable et budgétaire M52 à la M57 dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes et d'autre part afin d'apporter aux membres de l'assemblée délibérante le niveau d'information prévu par les dispositions légales et réglementaires.

#### **II. PROPOSITION**

**Au vu des éléments proposés dans le rapport, je vous propose d'adopter le règlement budgétaire et financier joint en annexe.**



Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Annexe(s) :

Annexe - Actualisation du RBF - Décembre 2022

**OBJET : Actualisation du règlement budgétaire et financier**

**Avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et  
de la Cohésion Territoriale  
du 7 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

**PR / DF SP-2022 -RAP-083 Actualisation du règlement budgétaire et financier**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Le rapport 83, Actualisation du règlement budgétaire et financier, avis favorable de la commission. Questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

SP-2022-DEC-083

**OBJET : Actualisation du règlement budgétaire et financier.**

## LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n° 2005 1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales,

VU la délibération du 17 décembre 2014 portant actualisation du règlement budgétaire et financier,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et la convention entre le Département de La Réunion et la Cour des comptes du 4 avril 2017 fixant les modalités de mise en oeuvre de l'expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité,

VU les Instructions Codificatrices M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, M.22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux, M.4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

VU les modalités d'amortissements des immobilisations, adoptées par la délibération du Conseil Départemental n° 67 en date du 26 juin 2019,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 7 décembre 2022,

Sur proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### DECIDE

**ARTICLE UNIQUE** : Le règlement budgétaire et financier ci-annexé est adopté.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**



# REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER



Décembre 2022

## TABLE DES MATIERES

TITRE 1 : CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE .....	5
1. Le cadre réglementaire .....	5
A. Le budget .....	5
B. Les principes budgétaires .....	5
C. Le principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable .....	7
D. Les documents comptables .....	8
E. Le plan des comptes .....	9
2. Le cadre départemental .....	9
A. La nomenclature départementale M57 .....	9
B. Les autres instructions budgétaires et comptables .....	10
C. Les modalités et niveaux de vote .....	11
3. La préparation du budget .....	12
A. Le budget primitif (BP) .....	12
B. Les décisions modificatives (DM) et le budget supplémentaire (BS) .....	12
C. Les dépenses imprévues .....	12
D. Les provisions .....	13
TITRE 2 : LA GESTION DE LA PLURIANNUALITÉ .....	14
1. Cadre général de la gestion en AP/AE - CP .....	14
A. Les Autorisations de Programme (AP) .....	14
B. Les Autorisations d'Engagement (AE) .....	14
C. Les Crédits de Paiement (CP) .....	15
D. Le vote d'une AP/AE .....	15
E. Les revisions et clôtures des AP/AE votées .....	15
F. L'affectation / la délégation d'AE / AP .....	15
2. Modalités de gestion .....	16
A. Les différents types d'AP / AE .....	16
B. Les caractéristiques d'une AP/AE .....	16
C. L'engagement d'une AP / AE .....	17

D. Les règles de caducité.....	17
TITRE 3 : LES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES .....	18
1. L'exécution budgétaire des dépenses.....	18
A. La gestion et le suivi des tiers .....	18
B. La comptabilité d'engagement.....	18
C. La liquidation .....	19
D. Le mandatement .....	21
E. L'ordonnancement .....	23
F. Le paiement .....	23
2. L'exécution des recettes .....	24
A. La constatation des droits .....	25
B. La liquidation et l'émission .....	25
C. L'ordonnancement .....	27
D. Le recouvrement .....	27
3. La clôture de l'exercice .....	28
A. Le rattachement des charges et produits.....	29
B. Les restes à réaliser .....	29
4. La gestion comptable du patrimoine .....	30
A. La tenue de l'inventaire comptable.....	30
B. Le suivi du patrimoine .....	31
C. Les amortissements.....	32
5. Les dispositifs de contrôle interne comptable et financier.....	34
ANNEXE 1 : CALENDRIER BUDGÉTAIRE .....	36
ANNEXE 2 : LES ETAPES DE LA VIE D'UNE AP / AE.....	37
ANNEXE 3 : MODELE AVIS DES SOMMES A PAYER.....	38
ANNEXE 4 : SCHEMA DE RECOUVREMENT DES RECETTES .....	39
ANNEXE 5 : DURÉE DES AMORTISSEMENTS.....	40



## PRÉAMBULE

Ce **Règlement Budgétaire et Financier** a d'abord pour but de rappeler les normes, tant légales que réglementaires, de préparation, de vote et d'exécution du budget et des différents documents financiers qui le complètent, sans pour autant être exhaustif.

Il doit ensuite permettre de figer les procédures budgétaires et financières internes que la collectivité a souhaité mettre en œuvre pour renforcer la cohérence des choix de gestion à travers un référentiel commun.

Il s'agit en pratique :

- à l'égard des services : de mettre en place des méthodes de gestion uniformisées ;
- à l'égard des élus : de garantir la permanence des méthodes et de sécurité des procédures ;
- à l'égard des tiers : d'assurer une qualité de service (délai de paiement...).

Le RBF s'inscrit ainsi dans une **démarche d'amélioration de la qualité de la gestion financière** dans la perspective d'une certification des comptes. L'existence du présent règlement assoit la volonté de la collectivité de se doter d'une norme de référence conforme à la montée en puissance des exigences nouvelles de la gestion financière publique en matière de qualité, de régularité et de sincérité de ces comptes.

En répondant aux exigences de la certification, le Département :

- renforce sa transparence financière et favorise le contrôle démocratique, la présentation des états financiers visant in fine à rendre compte de l'utilisation des deniers publics ;
- donne un signal fort de crédibilité et de professionnalisme vis-à-vis de l'extérieur : citoyens, financeurs ;
- améliore son organisation interne et la qualité de sa gestion comptable et financière, en particulier via le renforcement des mesures de contrôle interne. La démarche amène la collectivité à renforcer largement sa qualité comptable et plus largement la fiabilité de ses processus de gestion des ressources, en matière financière, mais également dans les domaines des ressources humaines et des systèmes d'information.

Ce Règlement Budgétaire et Financier est destiné à évoluer au regard des pratiques de notre collectivité et lors des ajustements législatifs et réglementaires.

## TITRE 1 : CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

### 1. LE CADRE REGLEMENTAIRE

#### A. LE BUDGET

Le budget est l'acte par lequel la collectivité prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'exercice. Il est préparé par le Président du Conseil départemental qui le présente et le soumet au vote de l'assemblée. Il est transmis aux membres de l'assemblée délibérante douze jours au moins avant l'ouverture de la séance plénière consacrée à son examen.

Le budget est établi en **deux sections** :

- la section d'**investissement** regroupe les dépenses et les recettes qui modifient le patrimoine de la collectivité ou viennent enrichir le patrimoine départemental ;
- la section de **fonctionnement** retrace les dépenses et les recettes liées à l'activité des services dans l'exercice des compétences départementales ainsi que certaines charges et produits financiers, exceptionnels ou spécifiques.

#### B. LES PRINCIPES BUDGETAIRES

Deux principes régissent la **présentation du budget**, il s'agit de l'unité et l'universalité. Ajouté à cela, cinq principes régissent l'**adoption du budget**, il s'agit de l'antériorité, l'annualité, l'équilibre, la spécialité et la sincérité.

##### i. LES PRINCIPES REGISSANT LA PRESENTATION DU BUDGET

###### a. L'UNITE BUDGETAIRE

Le budget doit être présenté dans un **document unique** qui prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité pour une année.

Cependant, des **budgets annexes** doivent être établis pour certains services locaux spécialisés. Dans ce cas, ils ont un budget et une comptabilité distincts de ceux du département et peuvent suivre une instruction budgétaire différente. Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Le Département de La Réunion gère trois types d'activité sous forme de budget annexe :

- les interventions à but social et médico-social ;
- les activités à caractère industriel et commercial ;
- certaines activités assujetties à la TVA.

Ainsi, en plus du budget principal, notre collectivité compte **8 budgets annexes** :

Dénomination	Nomenclature	Année de mise en oeuvre
Foyer de l'enfance Nord Est	M22	<1982
Foyer de l'enfance Terre Rouge	M22	<1982
Laboratoire départemental des eaux et d'hygiène du milieu	M57	<1982
Laboratoire vétérinaire	M57	1986
Thermes de Cilaos	M57	1997

Exploitation des périmètres hydro-agricoles départementaux (EPHAD – ILO)	M4	2006
Village Corail	M57	2014
Jardin Botanique de La Réunion	M57	2015

Il est à noter que les budgets annexes « Boutique de l'Antenne de Paris », « DEFI » et « Transports de voyageurs » ont été clôturés en date du 31 décembre 2021.

#### b. L'UNIVERSALITE BUDGETAIRE

Le principe d'universalité budgétaire exige que les recettes couvrent l'ensemble des dépenses. Ce principe se décompose en deux règles : la **non-compensation** qui interdit la compensation des dépenses et des recettes qui pourrait aboutir à la présentation d'un solde non détaillé, et la **non-affectation** qui interdit d'affecter une recette à une dépense déterminée.

Ce principe connaît cependant quelques dérogations, notamment les budgets annexes et les recettes affectées (taxe d'aménagement, fonds d'investissement des routes et des transports (FIRT)).

### ii. LES PRINCIPES REGISSANT L'ADOPTION DU BUDGET

#### a. L'ANTERIORITE

La prévision des dépenses et des recettes doit intervenir **avant** leur réalisation.

Toutefois, les collectivités locales ont la possibilité **d'adopter leurs budgets jusqu'au 15 avril** (article L.1612-2 du CGCT). Cette date limite est repoussée au **30 avril** au cours de l'année de renouvellement des assemblées délibérantes.

**Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier** de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, d'exécuter les opérations suivantes :

#### **1°) En fonctionnement**

- mettre en recouvrement les recettes ;
- engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente ;

#### **2°) En investissement**

- mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget ;
- sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

#### **3°) En matière de pluriannualité**

- pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, les liquider et les mandater dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent.

#### b. L'ANNUALITE

---

Le budget doit être voté tous les ans, **pour une année**. L'exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre. Par ailleurs, les autorisations budgétaires ne sont valables que pendant l'année civile.

Exception faite pour les autorisations de programme et les autorisations d'engagement puisqu'un engagement pluriannuel des dépenses est également possible.

Il est à noter que la **journée complémentaire** permet de prolonger fictivement la journée comptable du 31 décembre N jusqu'au dernier jour du mois de janvier de l'année N+1. Cette dernière permet, sur la période :

- l'émission des mandats de fonctionnement correspondants à des services faits au cours de l'exercice considéré ;
- l'émission des titres de recettes correspondants à des droits acquis à l'entité au cours dudit exercice ;
- l'exécution d'opérations d'ordre de chacune des deux sections.

Cette journée complémentaire n'est pas applicable aux opérations intéressant uniquement la section d'investissement du budget.

#### c. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

---

Un budget est en équilibre réel :

- lorsque les deux sections (investissement et fonctionnement) sont respectivement votées en **équilibre** ;
- lorsque **les ressources propres d'investissement** couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

#### d. LA SPECIALISATION

---

Le principe de spécialisation signifie que les autorisations de dépenses sont données non pas globalement, mais de manière précise. Le Département de La Réunion vote traditionnellement son budget par chapitre budgétaire. Il est également possible de le voter en spécialisant les crédits au niveau de la nature ou par fonction.

Des virements de crédits sont donc possibles entre deux natures d'un même chapitre dans la mesure où le budget de notre collectivité est voté par chapitre (article L.2312-2 du CGCT).

Concernant les budgets appliquant M57, l'assemblée délibérante peut autoriser l'exécutif à procéder à des virements de crédits entre chapitres d'une même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles, à l'exception des charges de personnel.

#### e. LA SINCERITE

---

Le principe de sincérité implique l'**exhaustivité**, la **cohérence** et l'**exactitude** des informations financières fournies dans les documents budgétaires. Elle s'inscrit dans une logique de transparence de la gestion publique.

---

### C. LE PRINCIPE DE SEPARATION ENTRE L'ORDONNATEUR ET LE COMPTABLE

S'il appartient à l'exécutif local de préparer le budget et à l'assemblée délibérante de le voter, l'exécution du budget est suivie par deux acteurs principaux : l'ordonnateur et le comptable. Les rôles de chacun sont définis

par le décret du 29 décembre 1962 concernant le Règlement Général sur la Comptabilité Publique, actualisé par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

**L'ordonnateur** représente la collectivité, dont il est l'élu. Il est l'initiateur et le décideur de la dépense ou de la recette. A ce titre, il demande au comptable de procéder au paiement de la dépense ou au recouvrement de la recette.

**Le comptable public**, agent de la direction générale des finances publiques, tient les comptes de la collectivité et vérifie la régularité du paiement. Il est par conséquent le seul habilité à encaisser les recettes et à régler les dépenses, engageant sa responsabilité personnelle et pécuniaire devant le juge des comptes.

Le principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable connaît un aménagement avec les **régies d'avance et de recettes**. Dans ce cadre, il est admis que des opérations peuvent être confiées à des régisseurs qui agissent pour le compte du comptable. Le régisseur les effectue sous sa responsabilité personnelle, étant soumis aux contrôles de l'ordonnateur et du comptable.

Il est à souligner que certaines personnes ne peuvent être nommées régisseur. Il s'agit :

- de l'ordonnateur de la collectivité ;
- de tout élu, fonctionnaire de la fonction publique territoriale ayant reçu, en fonction des lois et règlements en vigueur, délégation de fonctions et de signature par l'exécutif de l'assemblée délibérante, dans le cas où cette délégation donne au bénéficiaire la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses et d'émettre les titres de recettes de la collectivité concernée.

Le Département de La Réunion et la Paierie départementale se sont engagés dans une démarche partenariale en confortant leur collaboration sur l'attente d'objectifs communs afin d'améliorer l'efficacité des circuits financiers et de la gestion publique. Ce partenariat est formalisé depuis 2010 par des **Conventions de Services Comptable et Financier (CSCF)** dont la dernière mouture couvrait la période 2019 – 2022. Ses 5 axes prioritaires portaient sur l'optimisation des chaînes de dépenses et de recettes, le renforcement de la fiabilité des comptes et de la démarche de contrôle interne comptable et financier, ainsi que le développement de l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale. Une nouvelle CSCF est en cours d'élaboration avec les services de la Paierie départementale et la Direction régionale des finances publiques.

---

## D. LES DOCUMENTS COMPTABLES

### i. LE COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le comptable public doit veiller à transmettre le compte de gestion à l'ordonnateur le plus tôt possible, et en tout état de cause avant le 1er juin de l'année suivant l'exercice afin que le compte administratif soit voté au plus tard le 30 juin par l'assemblée délibérante (article L. 1612-12 du CGCT).

Pour notre collectivité, conformément à la Convention de Services Comptable et Financier, le payeur départemental s'est engagé à transmettre le compte de gestion de l'exercice N au plus tard le 15 mars de l'exercice N+1.

Le document comporte :

- la situation bilancielle au début de l'exercice (bilan d'entrée) ;
- les opérations de débit et de crédit constatées durant l'exercice (opérations budgétaires, non budgétaires et résultats) ;
- la situation à la fin de l'exercice (bilan de clôture).

---

## ii. LE COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 décembre N (31 janvier N+1 avec la journée complémentaire), l'ordonnateur établit le compte administratif du budget principal et des budgets annexes.

Le compte administratif est un document de synthèse qui :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

Il est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante **qui l'arrête définitivement par un vote au plus tard le 30 juin** de l'année qui suit la clôture de l'exercice (article L1612-12 du CGCT).

Conformément à l'article L.3312-5 du CGCT, le président de la collectivité présente annuellement le compte administratif à l'assemblée, qui en débat sous la présidence de l'un de ses membres.

Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion. Il doit se retirer au moment du vote.

Le vote du compte administratif doit être précédé par le vote du compte de gestion.

---

## E. LE PLAN DES COMPTES

Le classement des opérations inscrites au budget et dans la comptabilité tenue par l'ordonnateur et le comptable public est effectué selon un plan des comptes normalisé inspiré du plan comptable général. Les opérations sont réparties par classes, qui se déclinent en comptes, puis en articles.

La numérotation la plus détaillée figurant au plan des comptes doit être utilisée pour l'exécution du budget. Celle-ci doit être conforme à l'instruction budgétaire et comptable correspondante. Le respect de la maquette budgétaire s'applique également aux annexes, partie intégrante du budget, et le non-respect de la maquette est susceptible d'être déféré au juge administratif.

Les lignes de crédits du budget départemental sont regroupées, sous le logiciel financier, par service gestionnaire et service utilisateur.

## 2. LE CADRE DEPARTEMENTAL

---

### A. LA NOMENCLATURE DEPARTEMENTALE M57

Mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, la M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète.

La M57 présente la particularité de pouvoir être appliquée par toutes les catégories de collectivités territoriales puisqu'elle reprend les éléments communs aux cadres communaux (M14), départementaux (M52) et régionaux (M71) existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Département de La Réunion, en tant que collectivité expérimentatrice de la certification des comptes, a adopté le référentiel M57, par convention avec la Cour des comptes.

Si la M57 prévoit que le budget peut toujours être voté soit par nature, soit par fonction, elle étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, qui offrent une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

La M57 introduit un certain nombre de nouveautés concernant notamment : le traitement comptable des immobilisations et leur amortissement avec la mise en place de la règle du prorata temporis ; l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif ; la suppression de la notion de charges et produits exceptionnels ; le suivi individualisé des subventions d'investissement versées.

## B. LES AUTRES INSTRUCTIONS BUDGETAIRES ET COMPTABLES

### i. L'INSTRUCTION M4

Les Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) gérés par la collectivité appliquent le plan de compte **M4** (budget annexe exploitation des périmètres hydro-agricoles départementaux).

En application des articles L. 3241-4 et L. 3241-5 du CGCT, les SPIC sont soumis au **principe de l'équilibre financier au moyen de la seule redevance perçue auprès des usagers**.

Le premier alinéa de l'article L. 3241-5 interdit aux collectivités de rattachement de prendre en charge, dans leur budget propre, des dépenses au titre de ces services, autres que celles résultant de traités ou cahier des charges dûment approuvés.

Les délibérations ou décisions de l'assemblée départementale qui comportent augmentation des dépenses desdits services ne peuvent être mises en application lorsqu'elles ne sont accompagnées de vote de recettes correspondantes.

### ii. L'INSTRUCTION M22

Cette instruction budgétaire a été élaborée afin de regrouper dans une nomenclature unique et spécifique, distincte de la comptabilité hospitalière (M21), les mesures comptables et les dispositions budgétaires propres aux **établissements et services publics sociaux et médico-sociaux**.

Contrairement aux nomenclatures budgétaires utilisées par notre collectivité, les budgets en M22, **en section de fonctionnement**, sont votés par **groupes fonctionnels** correspondant au regroupement de plusieurs comptes et/ou chapitres.

Cette nomenclature distingue trois groupes fonctionnels :

- le groupe I : « Dépenses afférentes à l'exploitation courante » ;
- le groupe II : « Dépenses afférentes au personnel » ;
- le groupe III : « Dépenses afférentes à la structure ».

De ce fait, les virements de crédits sont autorisés uniquement entre lignes de crédits d'un même groupe fonctionnel.

**La nomenclature M22 ne prévoit pas la possibilité de procéder à des restes à réaliser pour les dépenses de la section de fonctionnement.** Les dépenses d'investissement régulièrement engagées mais non mandatées à la clôture de l'exercice sont reportées sur l'exercice suivant (art. R. 314-72 du CASF).

La correcte constatation des charges d'exploitation, à travers notamment les rattachements des dépenses à l'exercice, permet d'apprécier de manière précise l'excédent ou le déficit utile au calcul du prix de journée d'une année donnée.

---

## C. LES MODALITES ET NIVEAUX DE VOTE

Le budget peut être présenté par nature ou par fonction, selon le mode retenu par l'assemblée délibérante. Lorsque le budget est voté par nature, il est assorti d'une présentation croisée par fonction ; lorsqu'il est voté par fonction, il est assorti d'une présentation croisée par nature.

En ce qui concerne notre collectivité, le budget est voté **par nature au niveau du chapitre** aussi bien pour la section de fonctionnement que celle d'investissement.

En outre, le Département de La Réunion complète la présentation budgétaire par une arborescence par politiques publiques (Missions / Programmes / Actions) afin de valoriser ses principaux domaines d'interventions.

Dans le cas d'un vote par nature, le Département a pour obligation d'assortir ses documents budgétaires d'une **présentation par fonction**, c'est-à-dire par grands domaines d'activités.

Dans le cadre des budgets votés par nature, les **chapitres sont définis par référence au plan de compte** (exemple : la nature 6574 au chapitre 65). Toutefois, les chapitres globalisés, les chapitres « programme », ainsi que les chapitres sans exécution font l'objet d'une définition spécifique.

Les **chapitres « globalisés »** correspondent à un ensemble homogène de comptes par nature. On distingue notamment les charges à caractère général (011), les charges de personnel et frais assimilés (012), les atténuations des charges et produits (014), l'allocation personnalisée à l'autonomie (016), le revenu de solidarité active (017), etc.

Les **chapitres « programme »**, sur option et vote de l'assemblée délibérante (non mis en place pour notre collectivité) concernent un programme d'investissement pour le compte du Département, constitués d'un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais d'études y afférents, aboutissant à la réalisation d'un ouvrage ou de plusieurs ouvrages de même nature (subventions d'équipement versées, chapitre de prévision sans réalisation, charges à répartir sur plusieurs exercices...).

Le budget de la collectivité étant voté par nature au niveau du chapitre, les virements de crédits sont donc possibles entre deux lignes de crédits d'un même chapitre. Sur autorisation de l'assemblée départementale, les budgets soumis à M57 permettent des virements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section (à l'exception des charges de personnel). En l'absence de cette autorisation, les redéploiements de crédits de chapitre à chapitre ne peuvent s'opérer que lors d'une décision modificative (BS, DM).



### 3. LA PREPARATION DU BUDGET

#### A. LE BUDGET PRIMITIF (BP)

Le budget primitif prévoit et fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses les recettes attendues de l'exercice. La tenue d'un Débat des Orientations Budgétaires (DOB) dans **les deux mois précédents le vote du budget** (délai raisonnable de deux semaines minimums avant le vote) est obligatoire (article L.3312-1 du CGCT).

Au Département de La Réunion, le budget primitif de l'année N est habituellement voté en décembre N-1, sa préparation débutant dès le mois de juillet de l'année N-1.

Comme le budget primitif est un document prévisionnel, il peut faire l'objet d'ajustements en cours d'année dans le cadre de décisions modificatives. Ces décisions modificatives doivent respecter les principes relatifs à l'équilibre du budget.

#### B. LES DECISIONS MODIFICATIVES (DM) ET LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BS)

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, qui votent donc des décisions modificatives.

Parmi les décisions modificatives, le **budget supplémentaire** apparaît spécifique. Il permet, en complément des ajustements en dépenses et en recettes de reprendre intégralement ou d'ajuster :

- les résultats de l'exercice précédent tels qu'ils figurent au compte administratif ;
- les restes à payer en matière de dépenses, et les restes à percevoir en matière de recettes liés à l'exercice précédent.

Les **décisions modificatives** peuvent être votées à tout moment après l'adoption du budget primitif, et ce jusqu'au 20 janvier de l'année N+1.

Dans notre collectivité, une décision modificative budgétaire intervient généralement :

- en juin N (budget supplémentaire) en même temps que le vote du compte administratif ;
- en septembre/octobre N (décision modificative n° 2) ;
- en décembre N (décision modificative n° 3).

#### C. LES DEPENSES IMPREVUES

La procédure des dépenses imprévues est régie par l'article L.2322-1 du CGCT, et permet à l'exécutif de la collectivité de répondre rapidement à des aléas budgétaires sans solliciter une décision modificative de l'assemblée délibérante. Pour chacune des sections, le montant des crédits inscrits au titre des dépenses imprévues est **plafonné à 7,5 %** des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Les crédits pour dépenses imprévues ne peuvent pas faire l'objet d'exécution directe : les crédits, préalablement à leur emploi doivent être virés à un chapitre de dépenses réelles de la section concernée.

Le mandat afférent à la dépense imprévue est imputé sur l'article correspondant à la dépense, auquel est jointe une décision budgétaire de l'ordonnateur, transmise au représentant de l'Etat, et portant virement de crédit. Dès la première session qui suit l'ordonnancement de la dépense, le président de la collectivité doit en rendre compte à l'assemblée, pièces justificatives à l'appui (Cf. circulaire NOR/INT/B/89/00017/C du 11 janvier 1989).

Les dépenses imprévues ne peuvent pas être suivies en autorisations de programme, en autorisations d'engagement, ou en crédits de paiement.

## D. LES PROVISIONS

Le principe de sincérité comptable implique l'inscription des provisions qui sont nécessaires dans les comptes. Il appartient à cet égard à notre collectivité d'inscrire à son budget les provisions correspondant soit à des dépréciations non définitives de certains éléments d'actifs, soit à divers types de risques encourus par la collectivité.

Lorsque la collectivité augmente le montant de ses provisions (constatation d'un risque nouveau ou évaluation à la hausse d'un risque déjà provisionné), il s'agit de **dotations**. Lorsqu'elle diminue leur montant (disparition ou réalisation effective d'un risque), elle passe une **reprise** sur provisions.

En application de l'article L. 3321-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les dotations aux provisions font partie des **dépenses obligatoires** pour les départements.

L'article D.3321-2 du même code précise les dispositions relatives aux provisions. La constitution de provisions pour risques et charges et pour dépréciation d'éléments d'actif est obligatoire dès lors qu'il y a apparition du risque. Le département doit constituer la provision à hauteur du risque constaté. Elle doit être ajustée annuellement en fonction de l'évolution du risque. Elle donne lieu à reprise lorsqu'elle est devenue sans objet, c'est-à-dire en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser. Une décision du Conseil départemental est nécessaire pour constater, ajuster et reprendre la provision. Le montant de la provision ainsi que son suivi et son emploi sont retracés sur l'état des provisions constituées joint au budget et au compte administratif.

Ainsi, les provisions ont un **caractère provisoire** et doivent être constituées dans deux cas :

- soit lorsque la charge ou le risque envisagé n'est pas certain, mais est probable ;
- soit lorsque la charge ou le risque envisagé est certain mais n'est pas connu dans son montant exact et doit par conséquent faire l'objet d'une évaluation.

La constitution d'une provision permet de donner une image fidèle et sincère de la situation de la collectivité en matérialisant comptablement une charge à venir probable et permet de faire face à celle-ci, le cas échéant, le jour où le risque se réalise.

Pour ce qui est des provisions non comptabilisées sur les exercices antérieurs, celles-ci peuvent être reconstituées au travers du mécanisme de correction d'erreurs.

Différents risques peuvent être couverts par les provisions :

- ➔ Provisions pour risques et dépréciations (créances et titres)

Les charges afférentes aux **litiges** sont déterminées par une estimation se basant sur l'analyse faite par la Direction juridique du département qui permet de déterminer le montant à provisionner.

Les dépréciations liées aux **créances** sont également déterminées en fonction du taux de recouvrement et des informations fournies par le Payeur sur les RAR (Reste à Recouvrer).

Le Département de La Réunion possède des **titres de participations** qui doivent être évalués à l'arrêté des comptes et comparés à leur valeur d'entrée. Dans le cas où une moins-value latente apparaît (lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine), elle doit faire obligatoirement l'objet d'une dépréciation.

## TITRE 2 : LA GESTION DE LA PLURIANNUALITÉ

En application de l'article L.3312-4 du CGCT, pour les départements et leurs établissements publics, la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme, et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement. Chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les mêmes règles de vote, d'ajustement, d'affectation, de caducité, de clôture s'appliquent aux autorisations de programme et aux autorisations d'engagement.

### 1. CADRE GENERAL DE LA GESTION EN AP/AE - CP

#### A. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)

Les autorisations de programme constituent la **limite supérieure des dépenses** qui peuvent être engagées pour l'exécution **des investissements**. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation ou à leur clôture. L'article L.3312-4 du CGCT permet également qu'elles soient révisées, afin de rester valables.

Le programme peut être défini comme un ensemble de dépenses d'équipement à caractère annuel ou pluriannuel constitué par :

- l'acquisition ou la construction d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations de même nature ;
- le versement de subventions d'équipement pour une opération d'équipement réalisée par des tiers.

#### B. LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)

Si l'assemblée départementale le décide, les dotations affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent être gérées en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

**Elles sont réservées** aux dépenses résultant de conventions, de délibérations ou de décisions au titre desquelles la collectivité s'engage au-delà d'un exercice budgétaire, dans le cadre de ses compétences, à verser une subvention, une participation ou une rémunération à un tiers, à l'exclusion des frais de personnel (article L.3312-4 du CGCT).

Les autorisations d'engagement constituent donc la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses visées à l'alinéa précédent. Elles **demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation**. Elles peuvent également être révisées, voire clôturées.

AP ou AE =	CPN	CPN + 1	CPN + 2	CPN + 3
CPN + CPN+1 + CPN+2 + N+3				

## C. LES CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Les autorisations de programme et d'engagement ne permettent pas le paiement de la dépense, mais seulement son engagement. Chaque année, il est donc nécessaire d'obtenir les crédits de paiement correspondants.

Les crédits de paiement constituent la **limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année** pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP ou des AE correspondantes.

Cette notion de CP permet d'engager des opérations sur plusieurs années tout en respectant le principe de l'annualité budgétaire au niveau du paiement de la dépense. De cette façon, le montant d'une AP ou d'une AE doit toujours être égal à la somme des CP ventilés par année. L'équilibre budgétaire des sections d'investissement et de fonctionnement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

## D. LE VOTE D'UNE AP/AE

Les créations et ajustements d'AP et d'AE peuvent se faire **à chaque étape budgétaire**.

Ces dernières sont individualisées, à savoir que chaque autorisation fait l'objet d'un vote. Les AP/AE sont millésimées en fonction de l'année de leur création.

Les autorisations votées par programme doivent être affectées à une ou plusieurs opérations par décision de l'ordonnateur (sauf s'il s'agit de subventions qui relèvent de la compétence de l'assemblée).

## E. LES REVISIONS ET CLOTURES DES AP/AE VOTEES

Il revient à l'assemblée départementale de décider des **révisions** (augmentation ou diminution) ou **annulations** des AP/AE. Ces travaux d'ajustement sont formalisés à travers les étapes budgétaires.

**Une AP/AE votée peut-être abondée** (augmentation du montant de l'autorisation) **uniquement au cours de sa période d'affectation**. Les **diminutions** concernent les AP/AE ne pouvant plus être affectées et/ou engagées sur l'exercice, et sont effectuées selon les mêmes modalités que leur création.

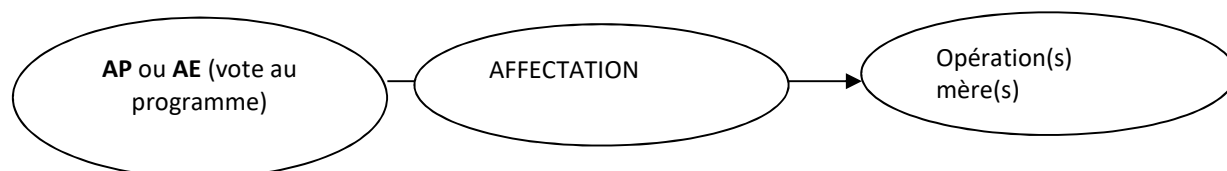
Toute modification doit entraîner un réajustement de l'échéancier prévisionnel des CP car l'égalité entre le montant de l'autorisation et la somme des CP ventilés par année doit pouvoir être vérifiée à tout moment.

Lorsque l'AP/AE est complètement mandatée ou lorsque plus aucun mouvement n'est prévu, celle-ci sera alors clôturée. L'assemblée délibérante est informée des clôtures à réaliser lors d'une étape budgétaire.

## F. L'AFFECTATION / LA DELEGATION D'AE / AP

**L'affectation** (acte comptable) consiste, après l'individualisation d'une action (acte politique), à réserver tout ou partie de l'autorisation de programme votée pour la réalisation d'une ou plusieurs opérations. Il s'agit en fait de déterminer la part du montant total de l'autorisation qui revient à chacune des opérations. L'affectation est préalable à l'engagement la dépense.

**La délégation** d'autorisation de programme est la décision d'attribuer un montant de crédits d'une opération mère à une opération fille préalablement déterminée.





## 2. MODALITES DE GESTION

Conformément à l'article L.3312-4 du CGCT, ce paragraphe définit les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement, et des crédits de paiement y afférents.

### A. LES DIFFERENTS TYPES D'AP / AE

Il est distingué dans le budget départemental **trois types** d'autorisation de programme ou d'engagement :

#### Typologie des AP / AE

<b>AP / AE de projet ou individualisée</b>	Ce type d'AP a pour but de financer un projet unique clairement identifié (ex : construction d'un collège)
<b>AP / AE de contrat</b>	Ce type d'AP concerne les opérations d'une politique publique entre la collectivité et ses autres partenaires institutionnels (ex : amélioration de l'habitat)
<b>AP / AE annuelle</b>	Ce type d'AP vise à financer un programme récurrent (ex : acquisition de véhicules)

### B. LES CARACTERISTIQUES D'UNE AP/AE

- **Type d'AP / AE** : le type d'AP / AE permet de définir les règles de gestion qui lui sont applicables ;
- **Un millésime** : l'année de vote de l'AP / AE ;
- **Le libellé** : il est constitué du millésime, de l'objet de la dépense ;
- **Son montant** : le montant voté par l'assemblée éventuellement révisé lors des divers documents budgétaires ;
- **Un échéancier de CP** : il correspond au rythme de mandatement prévisionnel annuel ; cet échéancier correspond à une réalité physico-financière qui doit refléter au mieux les rythmes de mandatement.

## C. L'ENGAGEMENT D'UNE AP / AE

L'engagement comptable sur autorisation pluriannuelle est obligatoirement précédé d'une affectation de l'AP ou de l'AE.

Les engagements sont autorisés dans la limite du montant de l'AP ou de l'AE.

L'engagement comptable doit intervenir préalablement à l'engagement juridique de la dépense, c'est à dire dès que la décision est prise de procéder à une dépense (et/ou formalisée par un bon de commande, un marché ou tout acte de la collectivité).

Par exemple :

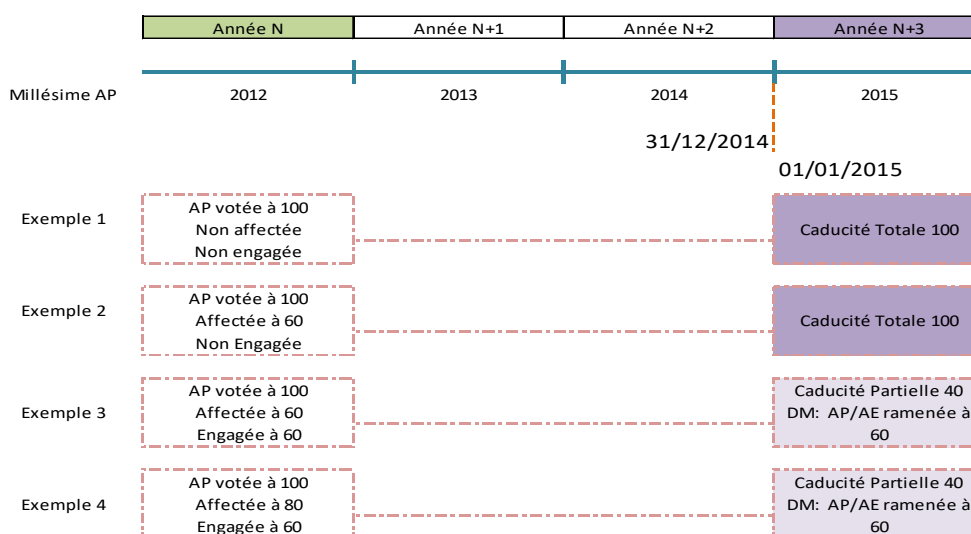
Type d'acte	Moment de l'engagement comptable	Engagement juridique
Décision	L'engagement doit se faire avant la présentation du dossier à l'organe délibérant	Signature de la décision
Marché formalisé	A la création du marché et avant la signature de l'acte d'engagement	Signature de l'acte d'engagement

## D. LES REGLES DE CADUCITE

Les règles de caducité ou de clôture d'une AP/AE doivent être définies par la collectivité.

**Au sein de la collectivité, toute partie de l'AP ou de l'AE votée en année N, non engagée au 31 décembre N+2 est réputée caduque.**

Cette règle peut concerner l'intégralité du montant de l'AP (caducité totale) ou un reliquat du montant total (caducité partielle). Les AP/AE correspondantes sont alors diminuées du montant non affecté **lors d'une décision modificative**. Lorsque la date de caducité est atteinte, il n'est plus possible d'y affecter des crédits, mais l'autorisation demeure jusqu'au solde des engagements comptables pris pendant leur validité.



## TITRE 3 : LES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

### 1. L'EXECUTION BUDGETAIRE DES DEPENSES

L'exécution des dépenses s'effectue en cinq phases : l'**engagement**, la **liquidation**, le **mandatement**, l'**ordonnancement** puis le **paiement**. Au regard de la séparation des fonctions ordonnateur et comptable, les quatre premières phases sont assurées par le département, le paiement étant du ressort de la paierie départementale.

#### A. LA GESTION ET LE SUIVI DES TIERS

En matière contractuelle, le tiers désigne **toute personne physique ou morale**. Il peut donc s'agir d'un client, d'un fournisseur ou d'un partenaire.

Les tiers ayant établi une relation contractuelle avec le département sont répertoriés dans une base de données la plus fiabilisée possible.

Il existe deux types de tiers : le tiers **financiers** et les tiers **communiquant**. Les premiers sont utilisés à des fins financières aussi bien en dépenses qu'en recettes (pour l'émission des mandats et les titres) ; les seconds sont utilisés sans finalité comptable (gestion des dossiers par exemple).

L'administration de la base de données des tiers financiers (création et la mise à jour) est centralisée au niveau du service Engagement de la Direction des Finances afin de permettre un respect strict des normes du Protocole d'Échange Standard (PES v2). Le fichier tiers doit demeurer conforme aux informations contenues dans la base SIRENE de l'INSEE, qui recense notamment les créations, modifications et les fermetures d'entreprise.

La gestion des tiers communiquant relève des directions, ces dernières doivent veiller au strict respect de la convention d'écriture mise en place.

Un tiers communiquant ne peut être reparamétré en tiers financier uniquement que par la Direction des Finances.

#### B. LA COMPTABILITE D'ENGAGEMENT

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la comptabilité d'engagement s'applique à l'ensemble des dépenses (gérées en AP/AE ou non).

En pratique, il s'agit de s'assurer à la fois de la disponibilité des crédits et du respect des limites des autorisations budgétaires. Le contrôle de la disponibilité des crédits est opéré lors de l'engagement comptable. Il faut entendre par engagement juridique l'acte par lequel la collectivité contracte une dette vis à vis d'un tiers.

*Loi ATR du 6 février 1992 - article 51.*

*L'article L. 3341-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté interministériel du 26 avril 1996, posent le principe du caractère obligatoire de la tenue par l'ordonnateur d'une comptabilité d'engagement des dépenses. La comptabilité des dépenses engagées concerne l'ensemble des crédits votés de l'exercice. Elle est tenue au minimum au niveau du vote des crédits budgétaires déterminés par l'Assemblée.*

## i. L'ENGAGEMENT COMPTABLE

L'engagement comptable consiste à réserver dans les écritures de la comptabilité d'engagement, les crédits nécessaires à la dépense. Le contrôle de la disponibilité des crédits est opéré lors de l'engagement comptable. **L'engagement comptable précède l'engagement juridique ou lui est concomitant.**

Toute dépense doit être pré-engagée et justifiée par le service utilisateur. La validation des engagements est opérée par le service Engagement de la Direction des Finances qui contrôle les dépenses sur la base des pièces justificatives présentées (copie des actes juridiques voire des projets d'actes juridiques à l'origine de la dépense).

## ii. L'ENGAGEMENT JURIDIQUE

L'engagement juridique est **l'acte par lequel le Conseil départemental crée ou constate à son encontre une obligation de laquelle résultera une charge**. Cette obligation résulte notamment d'un contrat, d'un marché, d'une convention, d'une lettre de commande, d'un acte de vente, d'une délibération. Il est saisi dans la comptabilité d'engagement pour son montant total et fera l'objet éventuellement de mandatements successifs. L'engagement juridique doit rester dans les limites des autorisations budgétaires (crédits limitatifs en dépense).

Seul le Président, ou toute personne habilitée par délégation de signature, peut engager juridiquement le département. Et l'acte constitutif de l'engagement juridique varie en fonction de la nature de la dépense.

Engagement juridique des dépenses	
Acte constitutif	Entrée en vigueur de l'acte
Délibération	Jour du rendu exécutoire de la délibération
Convention	Jour de la notification de la convention
Arrêté	Jour de la notification de l'arrêté
Marché formalisé	Jour de la notification de marché
Marché non formalisé	Jour de la transmission de la lettre de commande
Décision de justice	Jour de la notification

## C. LA LIQUIDATION

Les articles 29 et 31 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique définissent la liquidation.

La liquidation est une opération de dépense consistant à vérifier la réalité de la dette et à arrêter le montant de la dépense. Elle comporte :

1° La **certification du service fait**, par laquelle l'ordonnateur atteste la conformité à l'engagement de la livraison ou de la prestation ;

2° La **détermination du montant de la dépense** au vu des titres ou décisions établissant les droits acquis par les créanciers.

**La liquidation** peut ainsi s'effectuer sur la base de la facture d'un fournisseur.

Afin d'être conformes à l'annexe C du décret n° 2022-505 du 23 mars 2022 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales, **les factures** doivent énoncer diverses mentions obligatoires



s'imposant à l'ensemble des fournisseurs. Aucun formalisme n'est exigé, il suffit simplement que ces mentions y figurent clairement : identité du Département en tant que redevable, identité et numéro SIRET du tiers, références du marché concerné, date d'exécution de la commande, dénomination précise des fournitures ou des services, prix, quantité, TVA.

#### i. ENREGISTREMENT

De manière générale, l'étape de la liquidation démarre à réception d'une facture et/ou de pièces justificatives transmises par le créancier. S'agissant d'une facture, il convient d'assurer très précisément son **enregistrement dans le logiciel de gestion financière Astre GF** (module *Factures*) puisque la date de réception, renseignée dans un champ, demeure une mention obligatoire (point de départ de calcul du délai de paiement).

#### ii. VERIFICATION DES FACTURES

Il s'agit ensuite de vérifier la **concordance entre les éléments comptables** (tarifs, quantités, taux de TVA,...) figurant à l'engagement juridique (bon de commande, marchés, bordereau de prix unitaires,...) et les éléments de la facture.

La demande de paiement doit comporter des **mentions obligatoires** pour être exécutoire : identité du Département en tant que redevable, identité et numéro SIRET du tiers, références du marché concerné, date d'exécution de la commande, dénomination précise des fournitures ou des services, prix, quantité, TVA.

A défaut, **chaque facture non conforme doit être rejetée dans le logiciel ASTRE pour que le fournisseur soit informé via la plateforme CHORUS**. Ce qui suspend, de fait, le délai de paiement.

Toute facture doit être **déposée sur la plateforme CHORUS** pour injection dans le logiciel financier, qu'elle soit conforme ou non. En effet, le renseignement des champs *Suspension* et *Date De Renvoi* dans ASTRE GF Module *Factures* est à optimiser car il s'apparente à une **preuve de non-conformité** et permet une **interruption du délai de paiement**.

#### iii. LE SERVICE FAIT

Il y a service fait lorsque des travaux, des livraisons, des prestations sont matériellement exécutés. Dans la pratique, au terme des vérifications correspondantes, l'attestation de service fait est portée directement dans le logiciel financier ASTRE GF à travers le module *Factures*.

Bien que l'article D1617-23 du *Code Général des Collectivités Territoriales* stipule que « La signature manuscrite, ou électronique conformément aux modalités fixées par arrêté du ministre en charge du budget, du bordereau récapitulatif des mandats de dépense emporte certification du service fait des dépenses concernées et attestation du caractère exécutoire des pièces justifiant les dépenses concernées », il n'en demeure pas moins que la responsabilité de l'agent de la direction opérationnelle ayant certifié service fait demeure et sera engagée en cas de litige.

**Seule la certification du constat de service fait est opposable au payeur départemental lors d'un mandatement.** Par contre, l'ordonnateur est responsable de l'organisation des modalités d'établissement du constat du service fait : attester que le fait générateur de la dépense a bien été réalisé, préciser le montant de la dépense, préciser l'existence d'ordonnateur délégué en fonction des arrêtés de délégation de signature pris.

### Cas particulier du prix de journée globalisée pour les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Dans le cadre du paiement des prestations réalisées par les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) pour les bénéficiaires de l'Aide Sociale, une évolution du mode de règlement a été mise en œuvre depuis l'année 2015.

Le paiement des prestations par dotation mensuelle dans le cadre du **prix de journée globalisé** consiste sur la base de l'activité prévisionnelle de l'établissement à déterminer un montant annuel global versé par douzième.

Une convention encadrant ce mode de versement est signée entre le Département et le l'organisme gestionnaire de l'ESSMS.

Les conséquences budgétaires entre la dotation versée durant l'exercice clos, et celle qui aurait dû être versée au regard de l'activité réelle et de la participation des usagers, seront constatées au titre du compte administratif de l'exercice considéré.

#### iv. LA LIQUIDATION COMPTABLE

La liquidation comptable consiste à arrêter le montant de la dette du département. Les services gestionnaires saisissent la liquidation dans le logiciel de gestion comptable. Le mode de paiement doit être renseigné et la référence de la liquidation (nommée automatiquement par CHORUS) peut être modifiée suivant la convention d'écriture interne du type : *FACT N°13/12 DU 21/01/2022 ACHAT MAT. BUR.*). Ainsi, il est impératif, pour tous les services liquidateurs, de rédiger l'**objet** de la dépense **en majuscule, de manière concise et explicite**. Dans ASTRE GF Module *Facture*, le nombre de caractères étant limité à 40 dans l'onglet « Objet », une zone « Complément » (2 lignes) permet d'apporter les précisions nécessaires (*120 caractères soit 60 caractères par ligne*).

Avec la dématérialisation de la chaîne comptable, toutes les liquidations doivent être accompagnées de documents annexés et convertis en pièces justificatives de la dépense. Pour ces pièces hors facture CHORUS, une règle de nommage se fera **en majuscules et sans espace** et sous la forme de la chaîne d'écriture suivante : **Année de l'exercice budgétaire + code budget + description de la dépense**.

Exemple : **202201FACT1312DU21012022ACHATMATBUR**.

La liquidation est rattachée à son engagement. Si ce dernier se révèle insuffisant, il convient de l'abonder au préalable. Si la dépense est inférieure à l'engagement initial et couvre l'intégralité du coût, et qu'aucune nouvelle dépense ne fera l'objet d'une liquidation sur l'engagement concerné, il convient de le solder.

#### D. LE MANDATEMENT

Le mandatement représente l'acte administratif qui donne au comptable l'ordre de payer une dépense due au créancier. La procédure de mandatement se déroule en deux étapes : d'une part le pré-mandatement (étape de contrôle et de validation) et d'autre part l'émission des mandats.

#### i. LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

La liste des pièces justificatives que l'ordonnateur doit transmettre au comptable pour permettre le paiement des dépenses publiques locales est périodiquement actualisée, pour tenir compte de l'évolution de la réglementation applicable aux collectivités.

Le décret n°2022-505 du 23 mars 2022 fixe la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales.

D'une façon générale, les services gestionnaires doivent toujours s'assurer que leur sont produites au minimum deux catégories de justifications qui peuvent être contenues dans une même pièce justificative :

- celles fondant juridiquement la dépense (décision, convention, contrat, ordre de mission, etc.) ;
- celles établissant la validité de la créance et comportant les éléments de liquidation (facture, décompte, état détaillé, etc.).

La qualité du traitement des factures permet de fluidifier et de raccourcir le délai de paiement, en plus d'éviter **les rejets du comptable public**.

Le contrôle du comptable public se base tout d'abord sur les éléments comptables de la dépense, à savoir : La dénomination du créancier, la domiciliation bancaire, l'engagement juridique, la section (Investissement / Fonctionnement), l'imputation (Section, Chapitre, Nature, Fonction), les montants (HT / TTC), la liquidation.

Ce contrôle est ensuite approfondi à travers la vérification des pièces justificatives.

Le décret n° 2022-505 du 23 mars 2022 fixe la liste de toutes les pièces servant de justification aux dépenses que la collectivité peut être amenée à effectuer. Ainsi, lorsqu'une catégorie de dépense est répertoriée dans la liste, les pièces justificatives nécessaires au paiement de cette catégorie y sont toutes énumérées.

À ce titre, le contrôle de la validité de la créance effectuée par le comptable public repose sur trois grands principes :

- **Le principe de neutralité** : les pièces justificatives répondent aux différentes exigences afférentes aux dépenses des collectivités sans modifier les réglementations en vigueur.
- **Le principe d'exhaustivité** : toutes les pièces énoncées sont nécessaires à justifier la dépense.
- **Le caractère obligatoire de la liste** : la collectivité se doit de fournir au comptable public les pièces demandées par le décret.

Dans le cadre de la dématérialisation des pièces justificatives des dépenses de notre collectivité, l'ensemble des documents annexés dans le logiciel financier doivent présenter une résolution de 200 DPI (Noir et Blanc) avec un maximum de 3 Mo par page.

## ii. L'EMISSION DU MANDAT

Le **mandat** est le support administratif de l'ordre de payer adressé au comptable public. Chaque mandat comporte un numéro et se rattache à un **bordereau journal** numéroté, et millésimé. Ce dernier est signé électroniquement par une personne habilitée à cet effet.

Ce bordereau journal récapitule notamment les données suivantes :

DEPARTEMENT DE LA REUNION BUDGET PRINCIPAL		BORDEREAU - JOURNAL DES MANDATEMENTS EN CREATION				Exercice N	Journée jj/mm/aaaa
						Numéro de Bordereau	Feuillet
NOM - ADRESSE - DOMICILIATION	SOMME NETTE	REFERENCE - OBJET - PIECES JUSTIFICATIVES				A MANDATER IMPUTATION	SOMME A PAYER A ENCAISSER
		3	4	5	6		
Entreprise X		REPORT				0,00	2 515,60
Adresse de l'entreprise X	1 145,25			Numéro de mandat		0,00	1 145,25
Données Bancaires de l'entreprise X		10/08/2014				8245 32	
		ACHAT DE FOURNITURES - BOITES MATERIEL DE BUREAU					
DELAJ : 30 JOURS DU 04/08/2014 AU 04/07/2014							

22

## E. L'ORDONNANCEMENT

L'**ordonnement** est l'ordre donné par l'ordonnateur au comptable de payer une dépense (Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique - art. 32 ).

Cette phase de la chaîne comptable est exécutée au niveau de la Direction des Finances et consiste à **transmettre les mandats et les bordereaux journaliers**.

La Paierie Départementale effectue par la suite un pointage, appelé étape de mise en corrélation, et un contrôle des bordereaux journaliers, des mandats et des pièces justificatives avant paiement.

## F. LE PAIEMENT

Conformément à ses obligations (qui engagent sa responsabilité personnelle et pécuniaire), le comptable exerce alors un contrôle approfondi et s'assure de l'exactitude de l'imputation budgétaire, de la disponibilité des crédits et de la validité de la créance. Si l'ensemble est conforme, les sommes dues sont virées sur le compte du bénéficiaire, à défaut, le mandat est retourné au Département (Direction des Finances) pour régularisation (suspension du mandat appelé rejet).

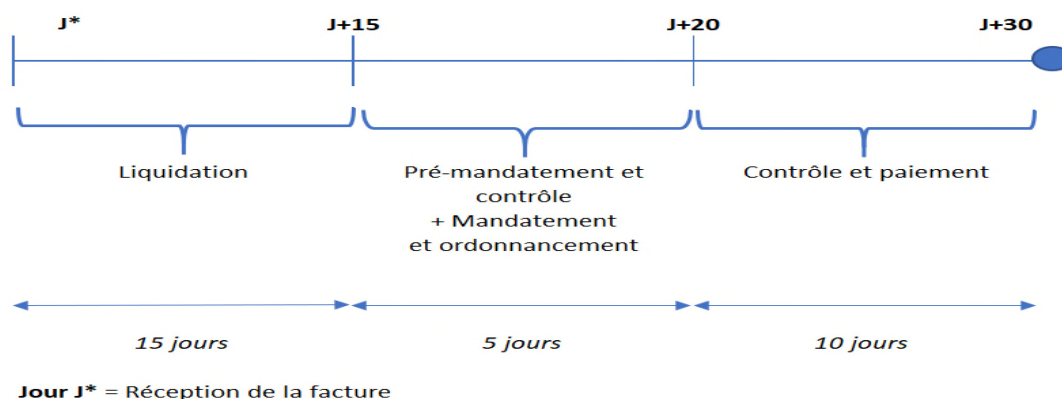
### i. LE VIREMENT

Le paiement effectif ne peut être fait que par le payeur départemental (article L3342-1 du CGCT). Par cet acte, le Département se libère de sa dette.

Dès réception du bordereau journal de mandats, le comptable dispose d'un délai réglementaire de 10 jours pour procéder au virement des sommes dues.

Le délai de paiement pour le Département est de 20 jours et court à compter de la date de réception de la demande de paiement ou, si le contrat le prévoit, par le maître d'œuvre ou toute autre personne habilitée à cet effet.

Le délai global de paiement prévu à l'article R2192-10 du Code de la Commande Publique est fixé à 30 jours pour les collectivités territoriales. L'objectif de la collectivité est de tendre vers un délai global de paiement de 25 jours.



Le délai global de paiement ne s'applique qu'aux dépenses relevant du Code de la Commande Publique.

## ii. INTERETS MORATOIRES

Le paiement d'une facture dans un délai supérieur au délai légal donne obligatoirement lieu à paiement des intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai de paiement ou l'échéance prévue au contrat (Loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013).

Le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique précise que le **taux des intérêts moratoires** est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, **majoré de huit points de pourcentage**, augmenté d'un **montant forfaitaire de 40€ par retard de paiement**.

Les intérêts moratoires courent à compter du jour suivant l'échéance prévue au contrat ou à l'expiration du délai de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Les intérêts moratoires appliqués aux acomptes ou au solde sont calculés sur le montant total de l'acompte ou du solde toutes taxes comprises, diminué de la retenue de garantie, et après application des clauses d'actualisation, de révision et de pénalisation.

La collectivité supporte dans son budget le coût des intérêts moratoires, quelle que soit l'origine du retard de paiement. Cependant, une action récursoire lui permet de demander à la DRFIP le remboursement des intérêts générés par le retard du payeur départemental (émission d'un titre de recette).

## iii. GESTION DES REJETS

Le rejet d'un mandat conduit à la neutralisation de celui-ci ainsi que de la liquidation initiale. Néanmoins, le délai de paiement continue de courir. Le Flux PES Retour Rejet permet la prise en compte du rejet du mandat dans le logiciel financier ASTRE, ce qui rend les crédits correspondants à nouveau disponibles pour un re-mandatement de la dépense.

Les directions ayant accès à l'information, elles doivent vérifier les rejets éventuels de leurs mandats dans le logiciel financier ASTRE.

Après analyse du motif de rejet, la direction procède à une nouvelle liquidation de la dépense.

## 2. L'EXECUTION DES RECETTES

Les recettes du Département se composent essentiellement de la fiscalité locale, des dotations de l'Etat, d'aides contractuelles de l'Etat ou de l'Europe, du financement des transferts de compétences, des emprunts et du recouvrement des recettes locales.

Ces recettes constituent la base de la construction budgétaire, puisque le principe de l'équilibre implique que les dépenses ne peuvent être globalement prévues et engagées qu'à concurrence des ressources disponibles.

A ce titre, une bonne exécution des recettes demeure un enjeu essentiel car elle influera nécessairement, au regard des dépenses, sur le résultat constaté en fin d'exercice.

Quand un engagement juridique impliquant une créance à percevoir sur un tiers est créé, et dès lors qu'elle devient exigible, un titre de recettes doit être émis par la collectivité afin de matérialiser ses droits.

L'exécution des recettes s'effectue en cinq phases : la **constatation des droits**, la **liquidation**, l'**émission des titres de recettes**, l'**ordonnancement**, et le **recouvrement**.

Contrairement à l'exécution des dépenses, l'instruction budgétaire M57 ne prévoit pas de notion d'engagement comptable en matière de recettes. Les engagements de recettes ne sont donc pas obligatoires, mais sont préférables dans un objectif de traçabilité des opérations non terminées et afin d'avoir un aperçu des recettes attendues, à l'instar du suivi des subventions.

#### **Cas particuliers des recettes encaissées avant émission des titres :**

De manière générale, l'émission des titres de recettes précède le recouvrement. Toutefois, certaines catégories de recettes sont encaissées avant l'émission du titre correspondant ; il s'agit notamment des emprunts, des subventions... Ces recettes sont inscrites sur des comptes d'attente à la paierie départementale. Il s'agit par exemple des recettes présentes sur le relevé « P503 », régulièrement transmis à l'ordonnateur par le comptable pour établissement des titres de régularisation.

#### **Cas particuliers des subventions et fonds européens :**

Ces recettes font l'objet d'une procédure particulière. En effet, la collectivité doit avant tout, présenter les dépenses effectuées sur ses projets d'investissement ou de Fonctionnement à ses cofinanceurs partenaires qui vont contrôler l'éligibilité des dépenses présentées suivant des critères préalablement définis au travers de divers règlements. La perception de ces recettes est donc dépendante des actions des directions opérationnelles (remontées de dépenses vers les services instructeurs des fonds européens, vers la DRFIP pour les subventions de l'Etat...).

---

### A. LA CONSTATATION DES DROITS

Les recettes, comme les dépenses, sont prévues au moment du vote du budget. Le recouvrement, pour être mis en œuvre, suppose que les droits aient été définis dans leur principe et leur montant.

La constatation des droits de la collectivité et le calcul de la créance se fait à partir d'un fait générateur (échéance, service exécuté...) ; il s'agit donc de définir matériellement et juridiquement la recette à percevoir.

---

### B. LA LIQUIDATION ET L'EMISSION

La liquidation des recettes doit être **effectuée dès que les créances sont exigibles**, sans attendre le versement par les tiers débiteurs (sauf cas particuliers cités infra).

Le seuil de mise en recouvrement des créances non fiscales est fixé à **15 €** par le décret 2017-509 du 7 avril 2017.

Les titres de recettes sont rendus exécutoires dès leur émission en application de l'article L.1617-5 du C.G.C.T.

---

#### i. LE DELAI DE PRESCRIPTION

Le délai pour émettre un titre de recettes est limité. La **prescription d'assiette** (aussi appelée « prescription de mise en recouvrement »), qui relève de la responsabilité exclusive de l'ordonnateur, est le délai dont celui-ci dispose pour émettre le titre de recettes matérialisant les droits de la personne publique à l'encontre de son débiteur. Au-delà des délais applicables, la créance est prescrite.

Le délai de prescription en droit commun est de **5 ans** depuis la loi n° 2008-561 du 17 juin 2008. Des délais particuliers peuvent être cependant prévus par des textes spécifiques selon l'objet de la créance (indus RMI/RSA hors cas de fraude = 2 ans, loyers = 5 ans...), ou la nature du tiers débiteur (créances sur personnes publiques = 4 ans).

Le point de départ de ces délais est en principe le jour où le titulaire d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer (article L2224 du Code civil). Certains textes, concernant des prescriptions spéciales, peuvent prévoir d'autres points de départ.

Il importe que les services ou directions veillent à ce que les ordres de recettes correspondant aux créances exigibles donnent lieu à l'émission des titres de recette au plus près du fait générateur de la créance et dans tous les cas avant la fin du délai de prescription s'appliquant aux créances de leurs domaines.

## ii. LES MENTIONS OBLIGATOIRES

Les titres de recettes doivent obligatoirement comporter les **mentions suivantes** :

- l'indication précise de la nature de la créance ;
- la référence aux textes et/ou au fait générateur sur lesquels est fondée l'existence de la créance ;
- les bases de la liquidation de la créance de manière à permettre au comptable de la vérifier ;
- l'imputation budgétaire et comptable à donner à la recette ;
- le montant de la somme à recouvrer ;
- la désignation précise et complète du débiteur et de son adresse ;
- si des intérêts sont exigibles, il est nécessaire de viser le texte ou la convention sur lequel est fondée cette exigence et d'indiquer le taux et la date à partir de laquelle ils courent ;
- en application de l'article 4 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, « *les nom, prénoms et qualité de la personne qui a émis le titre* » (2ème alinéa du 4° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales) ;
- enfin, la date à laquelle le titre est émis et rendu exécutoire par l'ordonnateur.

## iii. LES MENTIONS SPECIFIQUES DE L'AVIS DES SOMMES A PAYER

Avec la mise en place de la dématérialisation, un titre de recettes comporte 2 volets dont d'une part un **titre exécutoire** et d'autre part un **avis des sommes à payer** adressée par voie postale concernant les débiteurs privés et via la plateforme chorus pour les débiteurs publics pour les inviter à payer (cf. modèle d'un avis des sommes à payer en annexe 3).

La force exécutoire du titre implique un grand soin apporté à la présence sur cet avis de toutes les mentions rendues obligatoires par la réglementation en vigueur, afin aussi de se prémunir autant que possible contre tout risque de contentieux ultérieur. Ainsi, il doit être également indiqué :

- **L'émetteur du titre de recettes**

Comme pour l'autre volet, les noms, prénoms et qualité de la personne qui a émis le titre (signataire du bordereau) doit apparaître sur l'avis des sommes à payer.

L'avis des sommes à payer adressé au débiteur est une ampliation du titre de recettes émis par l'ordonnateur. Il n'a pas à être signé par ce dernier. Le bordereau seul porte la signature de l'ordonnateur.

- **Les bases liquidatives de la créance**

Il doit être indiqué, soit dans le corps même de l'avis des sommes à payer, soit par référence à un document annexe joint à cet avis ou envoyé précédemment au débiteur, les bases et les éléments de calcul sur lesquels la collectivité se fonde pour mettre les sommes en cause à la charge du redevable.

- **Les voies de recours**

Les avis de sommes à payer doivent mentionner la capacité du débiteur à contester dans un délai de deux mois suivant la notification, directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance. Ils doivent aussi indiquer, s'agissant de la créance à recouvrer, lequel des deux ordres de juridictions doit être saisi.

### C. L'ORDONNANCEMENT

Cette opération consiste à transmettre un ordre de recouvrement au comptable public. En d'autres termes, il s'agit de l'émission d'un titre de recette et inscription de chaque titre sur le bordereau récapitulatif signé par les soins de l'ordonnateur pour donner force exécutoire (article L1617-5 du CGCT).

Conformément à ses obligations, le comptable exerce alors le contrôle du titre des recettes et des pièces justificatives jointes, de l'exactitude de l'imputation budgétaire, des bases liquidatives, du tiers et de la validité de la créance. **Si l'ensemble n'est pas conforme, la totalité du dossier est retournée à l'ordonnateur. Le titre de recettes peut aussi faire l'objet d'une annulation ou réduction après sa prise en charge par le comptable.**

### D. LE RECOUVREMENT

Le recouvrement des créances issues des titres de recettes de la collectivité est précisé par les conventions de services comptable et financier (dont la dernière a été signée le 12 février 2019) ainsi que par le protocole de recouvrement voté le 29 juin 2012 et complétée par une délibération de la Commission permanente du 26 septembre 2012.

Ainsi, en fonction de l'application des seuils, les créances dont le recouvrement est infructueux font l'objet des poursuites séquentielles prévues au niveau du comptable public (lettre de relance, mise en demeure...jusqu'à la saisie par huissier) ou font l'objet d'un abandon des poursuites (**cf schéma de recouvrement en annexe 4**).

Afin d'optimiser le recouvrement, **une autorisation globale et permanente de poursuite** est accordée en début de mandature au comptable public. Cette autorisation permanente, permettant la poursuite des débiteurs jusqu'à la saisie-vente, est systématiquement proposée en renouvellement au début et pour la durée de chaque nouvelle mandature. Ainsi, la dernière autorisation est en date du 26 juillet 2021. Le recouvrement des titres de recettes peut être contrarié dans les cas suivants :

- **L'admission en non-valeur (ANV)** : le comptable public doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir au recouvrement des titres de recettes émis par la collectivité. A défaut de recouvrement amiable, il procède au recouvrement contentieux. Lorsqu'une créance s'avère irrécouvrable et correspond à l'application des seuils du protocole de recouvrement ci-dessus, elle est proposée en ANV par le comptable public et soumise à la validation de l'assemblée délibérante, au vu des justifications produites (insolvabilité, disparition des débiteurs, caducité des créances,...)  
L'ANV est une **mesure budgétaire** et comptable qui a pour but de permettre le passage de ces créances en créances irrécouvrables, permettant au comptable de se concentrer son activité sur les celles susceptibles d'être recouvrées.

Il convient de noter à ce titre que l'ANV :

- ne dégage pas la responsabilité du comptable ;
- ne fait pas obstacle à l'exercice des poursuites ;
- n'éteint pas la dette du redevable.



Les propositions d'ANV sont présentées par le comptable public à une fréquence concertée notamment dans le cadre de la CSCF. Elles font l'objet d'échanges préparatoire entre les services du Département (Direction des Finances) et du comptable public.

- **Les créances éteintes** : une créance est réputée éteinte à l'issu d'une procédure de surendettement ou d'une procédure collective, lorsque le comptable a satisfait à l'ensemble de ses obligations et qu'aucune somme ne peut être recouvrée. L'ordonnateur doit constater la perte et comptabiliser la charge correspondante après validation par l'Assemblée délibérante.
- **La contestation ou la demande de remise gracieuse** : la contestation ou la demande de remise gracieuse conduisent à une suspension du recouvrement au niveau du comptable public, qui doit donc en être informé. Il incombe dès lors à la collectivité de répondre aux demandes de l'utilisateur, dans un délai de 2 mois maximum. Au-delà, la réponse sera réputée défavorable et le comptable sera autorisé tacitement à reprendre le recouvrement. Pour ce faire, il convient de distinguer :
  - Les demandes de remise gracieuse **motivées par l'incapacité de remboursement du redevable (insolvabilité)**, pour lesquelles la Direction des Finances intervient dans le cadre d'un traitement systématique basé sur la procédure de recouvrement mise en œuvre par le comptable public, lequel est habilité à présenter le cas échéant les créances réellement irrécouvrables en admission en non-valeur, ou éventuellement dans le cadre des procédures spécifiques prévues par la loi en matière de traitement de remises gracieuses. Cette procédure garantit le principe d'un traitement équitable et objectif des administrés ;
  - Le traitement des **contestations et demandes d'information portant sur l'origine de la créance** incombent aux directions ou services opérationnels en charge du domaine, en ce qu'il nécessite une analyse et subséquemment une réponse spécifique propre à la constatation des droits. Si la demande du redevable paraît justifiée, il convient que la direction ou le service concerné transmette les justificatifs permettant une annulation totale ou partielle du titre de recettes émis (note, état signé, justificatifs divers établissant l'erreur de l'administration) ;
- **Prescription relative au recouvrement** : l'alinéa 3 de l'article L1617-5 du CGCT stipule que l'action des comptables publics se prescrit par quatre ans à compter de la prise en charge du titre de recettes. Ce délai est interrompu par tout acte comportant reconnaissance de la créance dont les actes de recouvrement.

### 3. LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Afin d'assurer le principe d'indépendance des exercices ainsi qu'une plus grande **sincérité des résultats**, il est possible de rattacher des charges et les produits de la section de fonctionnement à l'exercice auquel ils se rapportent.

Il est possible de procéder sur un même engagement donné, à la fois à un rattachement et à un report.

## A. LE RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS

La **procédure de rattachement** consiste à intégrer dans le résultat annuel toutes les charges correspondant à des **services faits** et tous les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice considéré qui n'ont pu être comptabilisés en raison, notamment pour les dépenses, de la non réception par l'ordonnateur des pièces justificatives. Les charges à rattacher sont déterminées à partir de la comptabilité d'engagement.

Les opérations de rattachement des charges doivent également faire ressortir les intérêts courus non échus, qui sont rattachés aux dettes dont ils proviennent. Le rattachement de ces intérêts à l'exercice est un élément de la sincérité du budget.

Ainsi, les charges qui peuvent être rattachées sont celles pour lesquelles :

- la dépense est engagée ;
- le service est fait avant le 31 décembre de l'année en cours ou un solde est à verser avant cette date ;
- la facture n'est pas parvenue avant la fin de la journée complémentaire.

La collectivité limite ce rattachement à des opérations ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice dont le montant est supérieur à 1 000 € TTC sur tous les budgets. Toutes dépenses rattachées doivent être obligatoirement justifiées.

Les différents services doivent saisir dans le logiciel financier le montant à rattacher, les dates réelles de constatation de service fait sur les engagements à rattacher et annexer obligatoirement les pièces justificatives et ce **avant le 31 décembre de l'année en cours**. S'agissant des rattachements issus des restes engagés sur engagement provisionnels ou globaux (exemple sur les aides sociales), un état de suivi détaillé devra être systématiquement communiqué.

## B. LES RESTES A REALISER

Les reports de crédits permettent le transfert des crédits engagés sur l'exercice N+1 pour des catégories de dépenses et de recettes non encore réalisées sur l'exercice N. Seuls les crédits gérés hors autorisation de programme et d'engagement (hors AP / AE) peuvent être reportés. Ces modalités sont synthétisées de la manière suivante :

	Dépenses		Dépenses financées par recettes affectées (FIRT/TA)*
	Hors AP	AP/AE	
<b>Investissement</b>	Report du montant engagé justifié de l'année N (**)	Non report	Report des crédits disponibles sur mandatement (***)
<b>Fonctionnement</b>	Report du montant engagé justifié de l'année N (**)	Non report	Report des crédits disponibles sur mandatement (***)

(\*) FIRT : Fonds d'Investissement des Routes et des Transports et TA : Taxe d'aménagement (ex TDENS/TDCAUE)

(\*\*) Report du solde des dépenses permettant l'affectation intégrale de la recette effectivement perçue

(\*\*) Comme pour l'année précédente, les engagements antérieurs à l'année N ne seront pas reportés.

Les dépenses non justifiées et celles déjà reportées une première fois ne pourront faire l'objet d'un reste à réaliser.

Les reports de crédits donnent lieu à l'établissement d'un état des restes à réaliser. Cet état fait partie des documents à joindre obligatoirement en annexe au compte administratif.

**Il est établi au 31 décembre de l'exercice et son montant est arrêté en toutes lettres avant d'être visé par le Président de la collectivité ainsi que par le comptable.**

La M22 (Foyer de l'Enfance Nord Est et Foyer de l'Enfance de Terre Rouge) ne prévoit pas la possibilité de procéder à des restes à réaliser (cf p. 11).

#### 4. LA GESTION COMPTABLE DU PATRIMOINE

Le patrimoine se compose de l'ensemble des biens qui ont été acquis en section d'investissement, destinés à servir de manière durable à l'activité de la collectivité, qu'ils soient acquis en pleine propriété, affectation ou mise à disposition. Leur acquisition est enregistrée en classe 2 (immobilisations) du plan comptable.

Afin de produire une image fidèle de l'état patrimonial du Département de La Réunion, l'instruction budgétaire et comptable M57 impose la tenue régulière d'un inventaire de ce patrimoine et introduit des changements de pratiques en matière d'amortissement des immobilisations.

La gestion de l'inventaire correspond au recensement des biens et à leur identification. Le Président du Conseil Départemental, en sa qualité d'ordonnateur, est autorisé à traiter toutes les questions relatives à la gestion de l'inventaire et procéder aux ajustements dans le cadre de sa mise à jour.

##### A. LA TENUE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE

Les immobilisations sont donc des biens destinés à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité ou à augmenter la valeur et/ou la durée de vie du bien immobilisé. En plus de cette caractéristique principale, ces biens répondent aux critères cumulatifs d'être identifiables, porteur d'avantages économiques, contrôlés par la collectivité, et de pouvoir être évalués avec une fiabilité suffisante. La responsabilité de leur suivi incombe, de manière conjointe, à l'ordonnateur et au comptable public.

L'ordonnateur est chargé plus spécifiquement du recensement des biens et de leur identification par la tenue d'un inventaire physique (constatant la réalité et de la présence des immobilisations) et d'un inventaire comptable (qui renseigne sur la valeur du patrimoine).

De son côté, le comptable public assure la tenue de l'actif immobilisé, conforme à l'inventaire comptable, et à la tenue de la comptabilité générale patrimoniale (justifiant les soldes des comptes apparaissant à la balance et au bilan).

L'inventaire et l'état de l'actif ont des finalités différentes, mais doivent en toute logique, correspondre.

L'obligation de tenir un inventaire, découlant de l'Instruction Budgétaire et Comptable M52, est reprise par l'Instruction Budgétaire et Comptable M57. Elle concerne les biens incorporels, les biens corporels, les immobilisations en cours (travaux) et les immobilisations financières. Les informations concernant les entrées et les sorties des biens de l'inventaire figurent en annexe du Compte Administratif.

Le critère de classement des biens meubles entre la section d'investissement et la section de fonctionnement est fixé par l'arrêté du 26 octobre 2001 et la circulaire du 26 février 2002 relatifs aux règles d'imputation des dépenses du secteur public.

## B. LE SUIVI DU PATRIMOINE

L'inventaire comptable du Département de La Réunion est mis à jour en fonction des acquisitions et des cessions en section d'investissement dès l'ordonnancement des dépenses ou des recettes. Un numéro d'inventaire comptable est attribué. Il permet une identification et un suivi de l'immobilisation dans sa consolidation comme dans sa dépréciation, de l'entrée dans le patrimoine de la Collectivité jusqu'à sa sortie (cession, réforme, vol, destruction...).

L'attribution d'un numéro d'immobilisation participe à améliorer la connaissance du patrimoine départemental et sa gestion en ce qu'il en identifie chaque élément.

Lors de la liquidation d'une dépense d'investissement, les directions doivent rattacher leurs liquidations de dépenses à numéro d'inventaire suivant la procédure interne définie par type de biens (Subventions, Bâtiments, Travaux routiers, ...). A défaut, la chaîne de mandatement est interrompue.

Une fiche inventaire est ainsi créée dans l'outil de gestion financière contenant un numéro d'inventaire unique attribué automatiquement dans l'ordre chronologique. Il est constitué de l'année d'acquisition, du numéro du budget et du numéro dans l'ordre de création.

Le numéro d'immobilisation va permettre de suivre tous les événements relatifs à la vie d'une immobilisation :

- entrée dans le patrimoine du département : acquisition à titre onéreux, à titre gratuit, par voie d'échange ; bénéfice d'une affectation ou d'une mise à disposition, travaux en régie,...
- pendant la durée de l'inscription du bien au bilan : adjonctions, amortissements et le cas échéant provisions, affectation / mise à disposition auprès d'un tiers, mise en concession,...
- sortie du bien du patrimoine départemental : cession à titre onéreux ou gratuit, réforme, échange, retour du bien à son propriétaire,...

### a. Le traitement comptable des frais d'études et des travaux en cours

Lorsque les frais d'études contribuent effectivement à la réalisation d'un projet d'investissement futur, ils sont imputés directement au compte 2031 « Frais d'études » en section d'investissement.

Les dépenses relatives aux travaux sont imputées, lors du lancement des travaux, sur des comptes 23 « Immobilisations en cours » éligibles au FCTVA.

Une fois l'opération de travaux achevée, toutes les dépenses effectuées sur l'opération doivent être transférées à la subdivision des comptes 20 ou 21 correspondantes à celle du bien. Ce transfert s'opère par opérations d'ordre non budgétaires réalisées par le Comptable Public.

Les études non suivies de réalisation dans un délai maximum de trois ans à compter de leur achèvement (et mandatées dans leur totalité) sont amorties sur la durée fixée par la collectivité.

Lorsque les études sont réalisées par les moyens propres du Département de La Réunion pour son compte, les frais correspondants sont imputés aux comptes de charges par nature concernés puis portés, en fin d'exercice, au débit du compte 2031 par le crédit du compte 721 « Travaux en régie – immobilisations corporelles ». Lorsqu'ils ne contribuent pas à la réalisation d'un projet d'investissement futur, ils sont imputés au compte 617 « Frais d'études et de recherche » de la section de fonctionnement.

### b. Avances versées pour des opérations de travaux en cours

Les avances à mandataires dans le cadre d'opérations d'investissement sont enregistrées sur les comptes dédiés : 237 pour les immobilisations incorporelles et 238 pour les immobilisations corporelles.

Chaque année, des avances sont transférées vers des comptes 231 « Immobilisations corporelles en cours » et 232 « Immobilisations incorporelles en cours », éligibles au FCTVA, au vu des justificatifs transmis par les mandataires certifiant de l'emploi de l'avance pour l'exécution des travaux.

Une fois les travaux achevés, toutes les dépenses des comptes 231 et 232 sont intégrées à la subdivision des comptes 20 et 21 correspondant au bien sur lequel les travaux ont porté, par opération d'ordre non budgétaire réalisée par le Comptable Public.

## C. LES AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif, dépréciation résultant de l'usage et du temps ou de l'évolution des techniques. L'obligation de sincérité des comptes exige que cet amoindrissement soit constaté.

L'amortissement se traduit par un étalement de la charge sur la durée de vie probable du bien. Il en résulte la valeur nette comptable du bien.

Les amortissements permettent d'obtenir une meilleure appréciation du coût des biens amortis tout en assurant une partie du financement de leur renouvellement au terme de la période d'utilisation. L'article L.3321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose l'amortissement des biens du patrimoine départemental. L'objectif de ces amortissements est de réserver et d'anticiper les moyens budgétaires à l'entretien lourd ou au renouvellement de ce patrimoine.

Ainsi, à chaque immobilisation est appliquée un taux d'amortissement calculé en application d'un barème établi par l'assemblée départementale (cf. *Annexe 5*).

### a. Champ d'application

En application des dispositions de l'article L.3321-1 du CGCT, les dotations aux amortissements des immobilisations constituent pour la Collectivité une dépense obligatoire et se traduisent par des écritures d'ordre budgétaire :

- une charge de fonctionnement (la dotation en compte 6811) ;
- et une recette d'investissement (l'amortissement en compte 28...).

Comme toute opération d'ordre budgétaire, l'amortissement donne lieu à l'ouverture de crédits budgétaires. Un état, annexé aux documents budgétaires, détaille les méthodes comptables utilisées en matière d'amortissement.

### b. Durée d'amortissement

Les durées d'amortissement sont fixées, par catégorie de biens, en fonction de leur rythme de dépréciation technique et en référence aux barèmes préconisés par l'instruction budgétaire et comptable M57, conformément aux dispositions de l'article D3321-1 du CGCT, et sont adoptées par l'assemblée délibérante.

Les durées d'amortissement sont également fixées pour les budgets annexes relevant des instructions comptables M4 et M22 et sont adoptées par l'assemblée délibérante.

Ainsi, pour chaque bien corporel et incorporel, des durées d'amortissement ont été arrêtées par délibération du Conseil Départemental :

- Amortissements M57 : Délibération n°67 du 26 juin 2019 ;

- Amortissements M4 et M22 : Délibération n°68 du 26 juin 2019.

Les tableaux des durées d'amortissement par catégorie de biens figurent en annexe 5 du présent règlement budgétaire et financier. Elles s'appliquent pour les immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les durées d'amortissement des biens reçus au titre d'une mise à disposition comme des biens reçus en affectation sont les mêmes que celles des comptes correspondants pour les biens propres au Département de La Réunion.

c. Modalités d'amortissement

Les modalités d'amortissement définies ci-après en application de l'instruction budgétaire et comptable M57 s'appliquent au budget principal et aux budgets annexes gérés selon cette norme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- l'amortissement des immobilisations acquises par le Département de La Réunion est linéaire et son calcul s'opère sur la valeur toutes taxes comprises de l'immobilisation pour les activités relevant du budget principal et sur la valeur hors taxes pour les budgets annexes assujettis à la TVA ;
- le calcul de l'amortissement des immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'effectue selon la règle du *pro rata temporis*, à partir de la date de mise en service du bien, sauf pour les catégories d'immobilisations suivantes, dont le plan d'amortissement débute au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice suivant leur mise en service :
  - les biens de faible valeur dont le montant unitaire est inférieur au seuil fixé par délibération ;
  - les immobilisations corporelles acquises par lot, faisant l'objet d'un suivi globalisé : matériel de bureau, petit matériel informatique (ordinateurs, écrans, imprimantes, ...), mobilier, matériel de téléphonie, petit matériel et outillages ;
  - les frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation ;
  - les subventions d'équipement versées faisant l'objet d'un suivi globalisé ;
- le seuil pour la détermination des biens amortissables sur une durée supérieure à un an est fixé à 2 000 euros toutes taxes comprises (valeur unitaire) ;
- les biens de faible valeur sont sortis de l'inventaire comptable, de l'état de l'actif et du bilan dès qu'ils ont été amortis ;
- le lot se définit comme une catégorie homogène de biens dont le suivi comptable individualisé ne présente pas d'intérêt, puisque ayant, à la fois, une même durée d'amortissement, une même imputation comptable, et acquis par le biais d'une commande unique. Le principe de lot est appliqué dès lors que les trois conditions sont remplies. Un numéro d'inventaire est attribué par lot. Ce mode de gestion ne doit pas faire obstacle à la possibilité par la suite de procéder à une sortie partielle au sein d'un lot ;
- la date de mise en service d'un bien acquis est la date du dernier mandat d'acquisition, et celle des immobilisations corporelles enregistrées à l'achèvement de travaux est la date d'intégration des travaux en cours en comptes d'immobilisations définitifs ;
- les réseaux et installations de voirie, dont l'amortissement est facultatif, ne font pas l'objet d'amortissement au Département de La Réunion ;
- l'amortissement par composants n'est pratiqué que si les éléments constitutifs d'un actif sont aisément identifiables comptablement, si la durée d'utilisation de certains de ces derniers est significativement différente de la durée d'utilisation de l'immobilisation non décomposée, et si le composant représente une forte valeur unitaire.

d. Neutralisation de la charge de l'amortissement

Conformément à la disposition d'application facultative de l'Instruction Budgétaire et Comptable M57 relative à la neutralisation des amortissements, le Département a la possibilité de prendre chaque année, au moment du vote du budget, une délibération afin de neutraliser l'amortissement des bâtiments administratifs et scolaires ; et des subventions d'équipement versées.

Cette neutralisation constitue une opération d'ordre budgétaire, se traduisant par :

- une dépense de la section d'investissement, imputée au compte 198 ;
- une recette de la section de fonctionnement, imputée au compte 7768.

e. La reprise des subventions transférables

Subventions d'investissement et fonds affectés à l'équipement

Les subventions d'investissement (compte 131) et les fonds affectés à l'équipement (compte 133) sont reçus par la Collectivité pour financer un bien amortissable. Leur reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements de ces biens.

Cette reprise constitue une opération d'ordre budgétaire, se traduisant par :

- une dépense de la section d'investissement, imputée au compte 139 ;
- une recette de la section de fonctionnement, imputée au compte 777.

La reprise de la subvention est effectuée sur le même rythme que l'amortissement du bien.

Le cas particulier de la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC)

Par exception, la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC), qui ne finance pas un bien particulier mais l'ensemble des constructions et des équipements scolaires, est reprise globalement en n+1, pour un montant au plus égal à la dotation aux amortissements de l'ensemble des constructions et équipements (mobilier, matériel, bâtiments scolaires...).

## 5. LES DISPOSITIFS DE CONTROLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER

A la lumière des définitions données par le décret n°2011-775 du 28 juin 2011 relatif aux dispositifs de contrôle et d'audit internes qui visent à assurer les risques liés à la gestion des politiques publiques mises en œuvre par les administrations.

Le contrôle interne est l'ensemble des dispositifs, organisés, formalisés et permanents, décidés par l'ordonnateur, mis en œuvre par les responsables de tous niveaux, sous la coordination du responsable de l'administration qui visent à maîtriser les risques liés à la réalisation des objectifs de l'entité.

Ainsi, le Contrôle Interne Comptable et Financier s'étend à tous les acteurs qui produisent de l'information comptable. Son champ couvre la comptabilité d'exercice et l'ensemble des procédures qui aboutissent à une écriture comptable.

Ce périmètre exclut les champs budgétaires (mise à disposition des crédits) ainsi que la comptabilité analytique et d'analyse de coûts (contrôle de gestion). Par ailleurs, il est important de souligner que dès lors que

l'engagement juridique (décisions) constitue une pièce justificative de la dépense, le Contrôle Interne Comptable et Financier couvre le Contrôle Interne Décisionnel.

Traçabilité des Contrôles CICF		Observations
1	CONTRÔLES "TECHNIQUES" AUTOMATISES*	Embarqués dans le SIF ou assistés par le requêteur
2	CONTRÔLES "INTELLECTUELS" DES OPERATIONNELS**	
2a	AUTO-CONTRÔLE	L'agent réalise un contrôle sur ses opérations
2b	CONTRÔLE MUTUEL	Avant d'être validée, une tâche est vérifiée par un autre agent que celui qui l'a initiée
3	CONTRÔLES "INTELLECTUELS" DE SUPERVISION	Réalisé par l'encadrement (délégué)

\*Contrôles opérés par l'outil ou par requêteur Business Objects

\*\*Contrôles opérés par le personnel

Le CICF fait l'objet d'un déploiement mis en œuvre conjointement par la Direction Générale des Services et la Direction des Finances selon un plan d'action défini et actualisé périodiquement.

\*

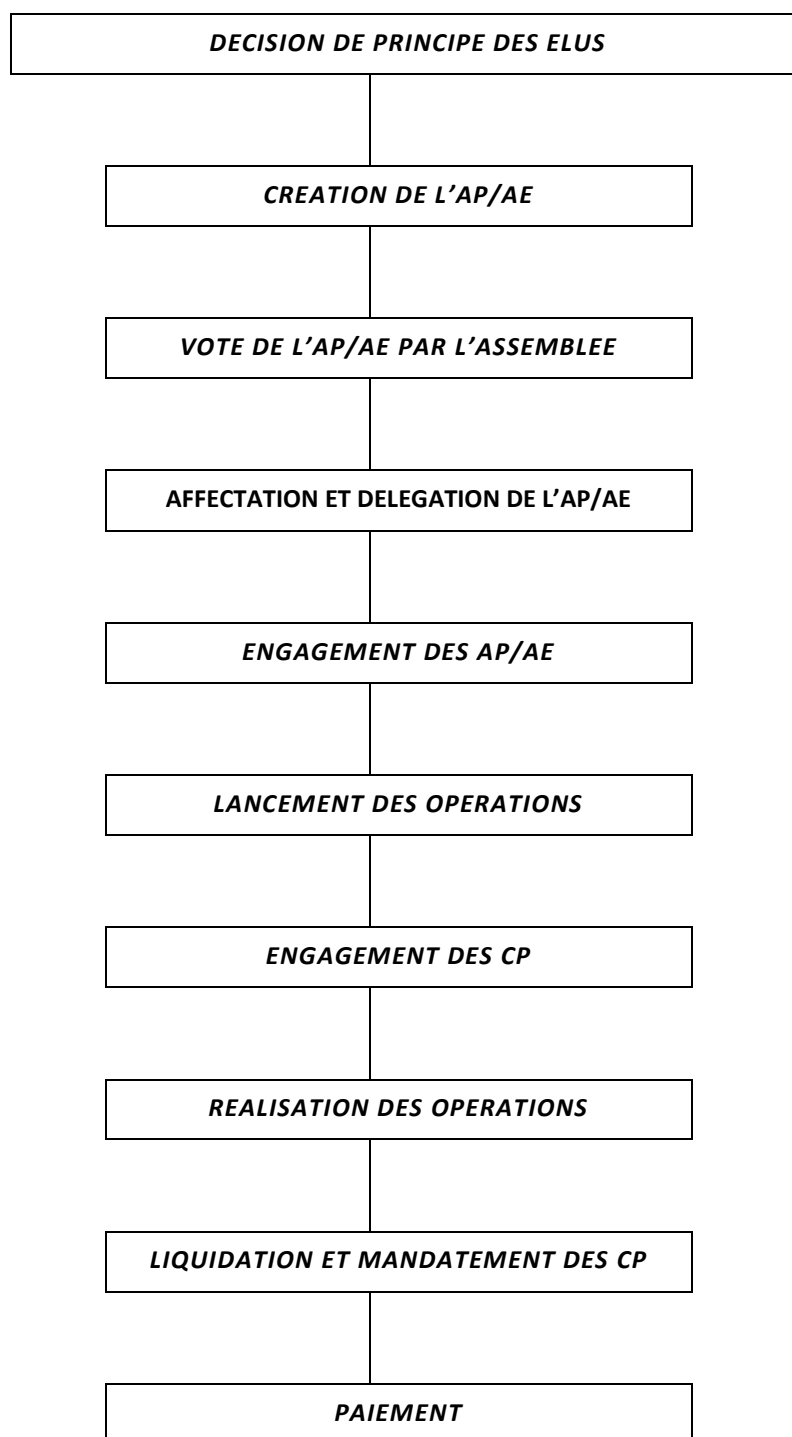
\* \*



## ANNEXE 1 : CALENDRIER BUDGÉTAIRE

ETAPE	DELAI REGLEMENTAIRE	COMMENTAIRES
<b>DOB</b> Débat d'Orientations Budgétaires	dans un délai de 2 mois avant l'adaptation du Budget primitif.	Le DOB permet de définir les grandes orientations du budget à venir.
<b>BP</b> Vote du Budget Primitif N	avant le 15 avril N ou le 30 avril en cas de renouvellement de l'assemblée délibérante.	Le BP prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'exercice.
<b>BS</b> Vote du Budget Supplémentaire	aucune date limite n'est fixée pour son vote.	Le BS a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser, et permet de faire des ajustements de crédits.
<b>DM</b> Vote de la Décision Modificative	à tout moment après l'adoption du budget primitif jusqu'au 20 janvier N+1.	La DM permet de faire des ajustements de crédits.
<b>CA</b> Vote du Compte Administratif	au plus tard le 30 juin N+1.	Le CA arrête les comptes de l'exercice écoulé.

## ANNEXE 2 : LES ETAPES DE LA VIE D'UNE AP / AE



# ANNEXE 3 : MODELE AVIS DES SOMMES A PAYER

## AVIS DES SOMMES A PAYER

Titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales.

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
2 RUE DE LA SOURCE

SAINT-DENIS  
97488 SAINT-DENIS  
8h - 16h  
Budget : 10 06 / 090  
LABORATOIRE VETERINAIRE

Service gestionnaire :  
DEVELOPPEMENT RURAL & AGRICOLE

DEST:

**Monsieur. X**  
**Adresse**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de verser à ma caisse la somme

de : **5 778,55** Euros

dont le montant et la nature figurent ci-dessous.  
Le Trésorier

HT 5 325,87

TVA 452,68

Pour le Président, **Signataire**  
Responsable service Budget Recettes

Nature	F MULTICLIENT 2403 DU 11/05/2022 ANALYSES SANTE ANIMALE	Exercice	N° Bordereau	N°Titre	Emis et rendu exécutoire le
		2022	60	554	16/05/2022
Imputation	70641 0311	MONTANT TOTAL A PAYER : <b>5 778,55 Euros</b>			

### LIEU ET MODALITES DE PAIEMENT

**MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL**  
4 RUE AMIRAL LACAZE  
CS41008  
97404 SAINT-DENIS CEDEX 9 Tel. 0262 41 50 82  
7h30 A 12h (du lundi au vendredi)

- Par chèque bancaire établi à l'ordre du Trésor Public (joindre le talon de paiement ci-dessous)
- Par virement bancaire : BDFEFPPOCT FR133000100064713000000019
- En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site [www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximite)).
- Munissez-vous du présent avis, un reçu vous sera remis.
- Sur internet en vous connectant sur le site : <http://www.payfp.gouv.fr> identifiant collectivité 004580 Ref. dette:2022-554-1

### DIFFICULTES DE PAIEMENT

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement désigné ci-dessus.  
Pour toute correspondance, n'omettez pas de rappeler les références du titre figurant au bas du présent avis.

### RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, une simple démarche vous épargnera d'avoir à présenter une réclamation écrite.

Adressez-vous pour vos démarches et réclamations à :

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
2 RUE DE LA SOURCE  
97488 SAINT-DENIS - Tel: 0262 90.30.30  
**AU SERVICE GESTIONNAIRE INDIQUE CI-DESSUS**

Dans l'hypothèse d'une réclamation ou contestation, formulée par écrit, veuillez aviser :

MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

### VOIES DE RECOURS

Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée ci-dessus en saisissant

directement selon la nature de la créance :  
le tribunal administratif ou judiciaire.

### PAIEMENT A EFFECTUER A :

MR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL  
4 RUE AMIRAL LACAZE  
CS41008  
97404 SAINT-DENIS CEDEX 9  
Tel. 0262 41 50 82

### TALON DE PAIEMENT

A joindre obligatoirement à tout moyen de paiement

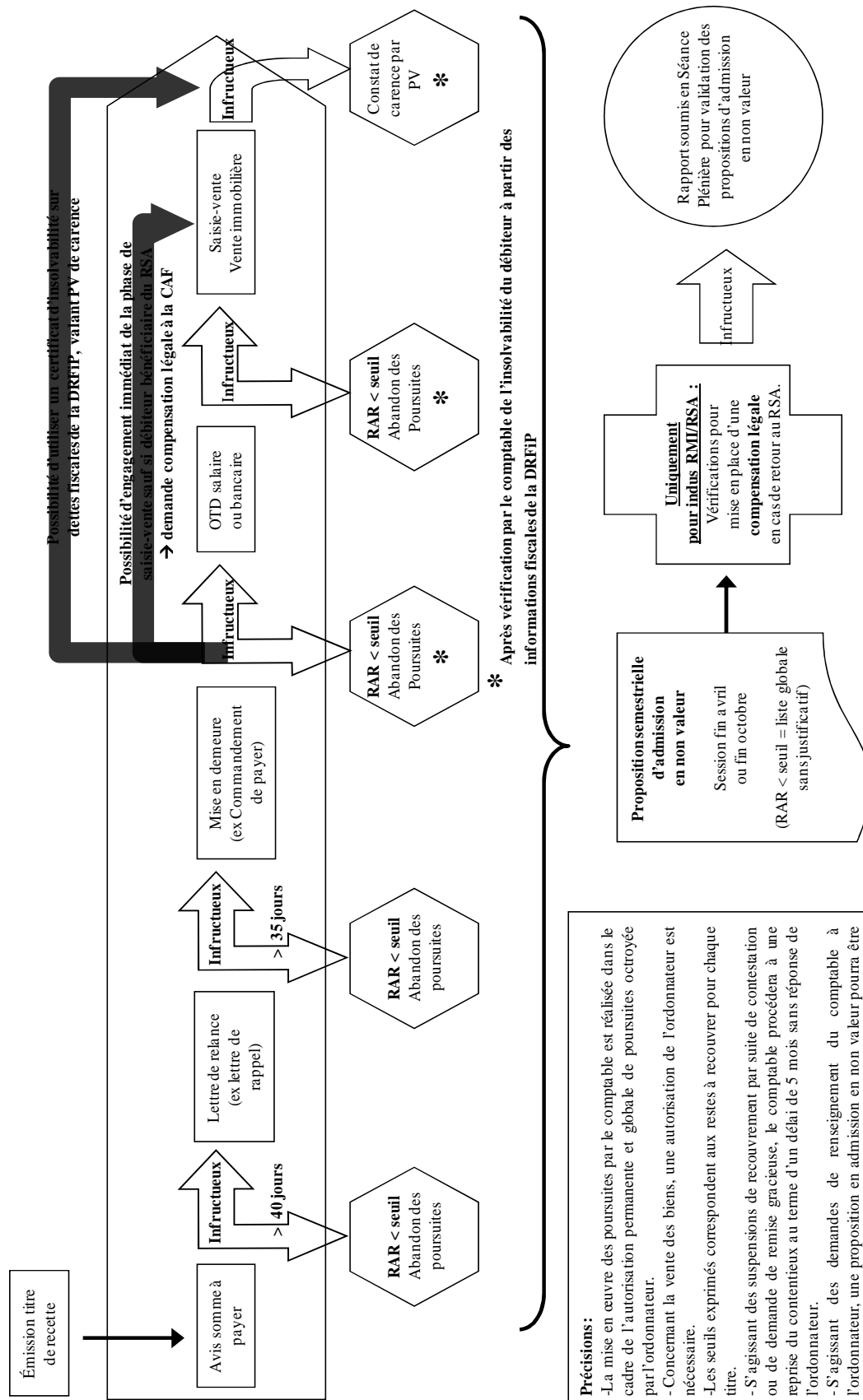
**M. X**  
**Adresse**



Organisme	DEPARTEMENT DE LA REUNION			Montant du titre: <b>5 778,55 Euros</b>
Budget	LABORATOIRE VETERINAIRE	Serv. Gest.	DEVT. RURAL ET AGRICOLE	
Exercice	N° Bordereau	N°Titre	Emis et rendu exécutoire le	
2022	60	554	16/05/2022	

GPTACTUATE/GFETTRC/6.05.00304.09.2020

## ANNEXE 4 : SCHEMA DE RECOUVREMENT DES RECETTES



## ANNEXE 5 : DURÉE DES AMORTISSEMENTS

### I ) - IMMOBILISATIONS (CLASSE 2)

Nature comptable M57	Catégories d'immobilisations	Duré
	<b>A) Immobilisations incorporelles</b>	
2031, 2033	Frais d'études, frais d'insertions (non suivis de travaux)	5 ans
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2 ans
204	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens mobiliers, de matériels ou d'études	5 ans
	Subventions d'équipements versées pour le financement des biens immobiliers ou d'installations	30 ans
	Subventions d'équipements versées pour le financement de projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans
	<b>B) Immobilisations corporelles</b>	
2121	Plantations	20 ans
213	Bâtiments	30 ans
	Bâtiments légers, abris	10 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	20 ans
214	Construction sur sol d'autrui	20 à 30 ans ou sur la durée du bail si bail < 20 ans
21572	Matériel technique scolaire	10 ans
215731	Matériels roulants de voirie	5 ans
215738	Autres matériels et outillage de voirie	10 ans
21578	Autres matériels techniques	10 ans
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 ans
2158	Equipements sportifs	10 ans
2158	Equipements de cuisine	10 ans
2181	Autres installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans
21828	Autres matériels de transport (voitures, camions, vélos, motos...)	5 ans
2183	Matériel informatique	5 ans
2184	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2185	Matériel de téléphonie	5 ans
2188	Autres immobilisations	5 à 10 ans
2188	Matériels audio, vidéo, photographiques	5 ans
2188	Matériels d'hygiène et de santé	5 ans

## II ) - SUBVENTIONS RECUES (CLASSE 1)

<b>Nature comptable M57</b>	<b>Catégories de subventions reçues</b>	<b>Durée</b>
131, 133	Subventions reçues / bâtiments départementaux	30 ans
	Subventions reçues / équipements sportifs départementaux	10 ans
	Subventions reçues / bâtiments légers départementaux	10 ans
	Subventions reçues / équipements mobiliers départementaux	5 à 10 ans

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

Rapport soumis à l'avis des  
Commission de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Mobilité  
Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux

SP-2022-RAP-084

**DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES THÉÂTRES  
DÉPARTEMENTAUX 2016-2023 : PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ANNÉE 2021  
DU DÉLÉGATAIRE (ASSOCIATION THÉÂTRES DÉPARTEMENTAUX DE LA  
RÉUNION - TEAT REUNION)**

DGA POLE EPANOUISSEMENT  
PE / DCS / DIRECTION CULTURE ET SPORT  
PE / DCS / DOSSIER PARTICULIER VIE CULTURELLE

### RAPPEL DES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU CONTRAT

Par une procédure de délégation de service public, la gestion des théâtres départementaux a été confiée le **11 août 2016 pour 6 ans**, à l'Association TDR (devenue, le 18 juillet 2018, Association TEAT REUNION).

**Par avenant conclu le 28 juillet 2022, cette délégation de service public a été prolongée d'un an et s'achèvera le 10 août 2023.**

L'association bénéficie d'une subvention annuelle d'équilibre. Les parties au contrat ont à leur charge les obligations suivantes :

#### **I. Les obligations du délégataire :**

- Une mission d'**exploitation des 4 scènes** composant les deux théâtres départementaux (Théâtre de Champ Fleuri (TCF) à St-Denis et de Plein Air (TPA) à St-Gilles)
- Une mission de **développement du spectacle vivant** sur le territoire à l'attention des publics les plus larges et en dynamique avec les artistes et les lieux de diffusion de La Réunion. Cette mission recouvre :
  - o Une **programmation artistique** régulière des 4 scènes de nature pluridisciplinaire et de référence qui doit permettre au public de découvrir des productions locales, nationales et internationales. A ce titre, le fermier doit veiller à développer l'attractivité des théâtres auprès de l'ensemble des publics et de manière plus ciblée en direction du jeune public.

- Une mission secondaire de **diffusion**, incluant la programmation artistique de la galerie située dans le hall du Théâtre de Champ Fleuri, éventuellement en partenariat avec des professionnels des arts visuels.
- L'**accompagnement des artistes locaux** par l'accueil des compagnies en résidence pour 60% de la programmation, l'aide à la mobilité dans la région et dans le monde ainsi qu'à la formation.
- La **décentralisation des spectacles** (et du matériel) en partenariat avec les autres structures de diffusion et les collectivités locales.
- La mise à disposition des scènes à d'autres structures de diffusion sans que celle-ci ne puisse dépasser 25% des représentations assurées par le délégataire.

Pour réaliser ces missions, le délégataire prend en charge l'accueil et la sécurité du public, l'entretien et la maintenance en l'état des ouvrages remis par la collectivité. Il est tenu, de manière générale, d'exercer ses missions en étroite collaboration avec celle-ci et de la tenir régulièrement informée des conditions d'exécution du contrat. En particulier, l'association doit fournir, suivant un calendrier précis, les documents suivants :

- avant le 15/11 N-1 : compte prévisionnel d'exploitation, programmation prévisionnelle, planning d'ouverture et tarification de l'année N
- avant le 01/03 : résultat net comptable de l'année N-1 et compte rendu de la dotation de renouvellement
- avant le 01/06 : rapport annuel de l'année N-1.

Sur ce point, il est précisé que :

- Le compte prévisionnel d'exploitation pour l'année 2021, ainsi que la programmation prévisionnelle, le planning d'ouverture et la tarification pour ladite période ont bien été remis au 15/11/2020.
- Le résultat net comptable pour l'année 2021 et le compte rendu de la dotation de renouvellement ont bien été remis avant le 31/03/2022.
- Le rapport annuel d'activités pour l'année 2021 a été remis avant le 01/06/2022.

## **II. Les obligations et le droit de contrôle de la collectivité :**

Les principales **obligations** de la collectivité sont de :

- 1) voter la subvention annuelle d'équilibre au vu du budget et de la programmation prévisionnels,
- 2) de contrôler l'exécution de sa mission par le fermier. Le contrat permet à la collectivité d'exercer un contrôle de l'activité librement, de manière permanente, tant sur l'exécution du contrat que sur la qualité du service rendu aux usagers.

### II.1 Contrôle de la vie sociale :

Le délégataire a tenu son Assemblée Générale (AG) relative à l'exercice 2021 le 21 juin 2022.

Le procès-verbal de l'AG a été adressé à la collectivité le 1er juillet 2022.

Le délégataire a justifié de la publication au Journal Officiel (JO) de ses comptes 2021 et procès-verbaux



d'AG annuelle tenue en 2022 (Attestation de dépôt au JO en date du 29 juin 2022).

## II.2 Changement d'appellation du délégataire :

À la suite de l'**avis défavorable** de la Commission permanente en date du 31/10/2018 de prendre acte de ce changement opéré par le délégataire **sans l'information préalable de la collectivité**, ni transmission d'éléments valables éclairant ce choix de supprimer la référence au **statut départemental** des biens dont la gestion est déléguée, le délégataire a maintenu sa volonté de conserver cette modification.

En conséquence, comme demandé en la même séance du 31/10/2018, un Avenant n°4 signé le 1<sup>er</sup> février 2021 a **renforcé les obligations d'affichage de la propriété des théâtres** délégués sur les équipements constituant le périmètre de la DSP ainsi que sur tous les supports de communication du délégataire.

<p style="text-align: center;"><b>PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL POUR LA PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021</b></p>
--

Le rapport annuel inclut 3 parties : artistique, technique et financière.

## **I. Partie artistique – art.34.1 de la convention :**

Suivant l'art. 34.1 de la convention, le bilan artistique doit traiter de :

- **la fréquentation des théâtres** : nombre d'entrées par manifestation en distinguant par catégories tarifaires, périodes et raisons des fermetures, bilan des principaux incidents et réclamation des usagers du service. Chaque donnée est assortie de commentaires propres à éclairer et informer la Collectivité sur les conditions d'exécution du service.
- **la programmation et les activités annexes** : présentation globale de l'activité artistique de l'année, état précis de réalisation du programme annuel pour chaque salle, évaluation chiffrée et commentée de l'activité annuelle par mission visée à l'art. 6 et par discipline, un état de la répartition des représentations en accompagnement des artistes locaux.

### I.1 Contrôle de la détention des licences d'entrepreneur du spectacle

Les arrêtés ont été renouvelés, pour 3 ans à compter du 30 septembre 2019, par Arrêté Préfectoral n° 275/2019 du 17 décembre 2019.

### I.2 Concernant la fréquentation des théâtres :

**Remarque liminaire** : comme pour les exercices précédents, le délégataire comptabilise à son rapport d'activités comme étant issues de sa programmation, les entrées et les représentations correspondant à des mises à disposition des théâtres à la Collectivité (cf art.7 qui réserve 8 dates à l'année pour ses besoins ou pour des actions qu'elle souhaite soutenir).

Le raisonnement du délégataire repose sur le fait que les moyens humains et matériels sont affectés à ces représentations et sont pris en compte au titre des plannings généraux.

Les données ci-dessous sont traitées sur cette base, même si une interprétation littérale de la convention tend à considérer que les obligations quantitatives sont celles des représentations strictement issues de la programmation du délégataire. En 2021, 4 représentations ont été assurées dans ce cadre dont 2 au Théâtre de Champ-Fleuri et 2 au Théâtre Plein Air (1 seule en 2020).

***La crise sanitaire « COVID-19 », comme en 2020, a encore fortement impacté l'activité et la gestion du délégataire.*** Face à cette persistance de la crise sanitaire COVID-19, ***une surveillance partagée de l'évolution de la mise en œuvre de la convention*** a été mise en place. Au fil de la mise en œuvre, il est apparu que le délégataire réussissait à satisfaire ses obligations conventionnelles, notamment quant au nombre de représentations minimales sur les 4 scènes déléguées. ***Par conséquent, il a été convenu qu'il n'y avait pas lieu de conclure de nouveau un avenant d'adaptation de la convention pour l'année 2021.***

***Les obligations du contrat, notamment en termes de programmation minimale ont donc pu être remplies, même si 63 représentations ont dû être annulées et que les contraintes de jauge ont été encore très fortes :***

***Récapitulatif des contraintes liées à la crise sanitaire COVID-19 en 2020 et 2021 :***

**2020 :**

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 16 mars : activité normale
- Du 17 mars au 11 mai : 1<sup>er</sup> confinement : fermeture des théâtres et interdiction des spectacles
- Du 11 mai au 16 septembre : déconfinement progressif mais sans autorisation des spectacles jusqu'au 25 août avec, à cette date, une certaine confusion liée à l'interdiction des regroupements de plus de 10 personnes ; autorisation d'accueil d'activités artistiques professionnelles sans public (résidences d'artistes, enregistrements et captations)
- Du 17 septembre au 31 décembre : reprise des spectacles avec des règles de distanciation du public impactant les jauges

**2021 :**

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 2021 : Limitation des jauges à 75% jusqu'au 25 février, puis à 35% ; interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes entraînant l'annulation de toutes les représentations hors les murs ; interdiction de la venue des artistes extérieurs, faute de leur éligibilité aux motifs impérieux définis ; couvre-feu à 18h à compter du 2 mars
- Du 2 avril au 16 mai : interdiction des représentations
- Du 20 mai au 17 septembre : couvre-feu de 21h à 5h en semaine et de 19h à 5h le week-end ; limitation des déplacements individuels des spectateurs dans un rayon de 10 km de leur domicile ; maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes entraînant l'annulation de toutes les représentations hors les murs ; maintien de la limitation des jauges à 35%
- Du 18 septembre au 31 décembre : maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes entraînant l'annulation de toutes les représentations hors les murs ; introduction du pass sanitaire ; introduction d'une distance entre spectateurs et artistes (2<sup>ères</sup> rangées de sièges condamnées) ; Couvre-feu imposé sur tout le territoire réunionnais de 21h à 5h du matin jusqu'au 22 septembre, puis de 23h à 5h du matin entre le 23 et le 30 septembre ; et finalement fin du couvre-feu à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

m uel	Programmation totale sur les 4 scènes	Représentations annulées sur les 4 scènes	Représentations TCF		Représentations TPA		Représenta tions en décentralisa tion	Location	Mise à disposition à la collectivité
			97	74	GS	PS			
	171	59	71	26	48	26	44	4	4
	230		171						
	Programmation hors les 4 scènes	Représentations annulées hors les 4 scènes	215						
	44	3			219				
<b>TOTAL</b>	215	62							
<b>REALISES</b>	215				223				

**\*Théâtre Champ Fleuri (TCF)**

Grande Scène : 70

Petite Scène : 25

**\*Théâtre Plein Air (TPA)**

Grande Scène : 40

Petite Scène : 25

**278 représentations ont été programmées** par le délégataire, mais **63 de ces représentations ont dû être annulées, soit 22% de la programmation. 215 représentations ont été effectivement réalisées, en augmentation de 69% par rapport à 2020** où 128 représentations avaient été réalisées (249 en 2019).

Les représentations effectivement réalisées **en 2021** sont encore en nombre inférieur par rapport à 2019 (-33 représentations, soit -13%), mais avec 171 représentations issues de sa propre programmation **sur les 4 scènes, le délégataire satisfait au minimum conventionnel (art. 8) de 160 représentations.**

En 2020, cette **obligation contractuelle n'avait pas été satisfaite à raison de 53 représentations manquantes.** L'Avenant n°3 conclu le 23 juillet 2020 avait tiré les conséquences du cas de force majeure, constitué par les restrictions sanitaires, et libéré le délégataire des obligations conventionnelles relatives aux 160 représentations minimum sur les 4 scènes pour l'année 2020.

**Le délégataire avait fait valoir en 2020 un lissage de ses obligations sur la période de la convention écoulée (depuis le 11.08.2016 jusqu'au 31.12. 2020),** où le nombre minimum de représentations sur les 4 scènes devait être de 700 et où il aura réalisé 712 représentations, malgré la crise dite des « gilets jaunes » en 2018 et la crise COVID-19 en 2020. Le délégataire expose de nouveau en 2021 (page 155 de son rapport) que malgré ces 2 années de crise sanitaire, il a réalisé, au 31/12/2021, 891 représentations pour 860 représentations prévues en minimum conventionnel et aurait donc une avance de 31 représentations. Ce lissage des obligations sur la durée de la convention n'est pas expressément prévu, mais la **crise sanitaire constitue un cas de force majeure** permettant de considérer cet argument et de l'accepter. |

La convention (art. 8 et 6.2.1.2) ne fixe pas un nombre minimal de *représentation hors les murs*. Le délégataire en a réalisé 44 sur les 62 programmées en 2021 (13 sur les 36 programmées en 2020 ; 39 en 2019 ; 76 en 2018 ; 69 en 2017), équivalant à 20% de ses réalisations totales (11% en 2020 ; 18% en 2019), ce qui peut être jugé **satisfaisant au regard de la crise sanitaire « COVID-19 ».**

**Le nombre de représentations issues de la mise à disposition des théâtres** pour une programmation de tiers (location) **a été de 4** (7 en 2020 ; 23 en 2019 ; 13 en 2018 ; 9 en 2017), correspondant à **2% des 220 représentations** réalisées hors les 4 mises à disposition au profit du Département (5% en 2020 ; 9% en 2019 ; 5% en 2018).

**Le plafond de 25% fixé à l'art. 6.2.4 de la convention est largement respecté en 2021. La question de l'attractivité des scènes en location demeure, même si le nombre très limité de locations en 2021 et 2020 est essentiellement dû à la difficulté à se projeter pour les programmeurs de spectacles privés au regard de la crise sanitaire « COVID-19 ».**

**Réinterrogé spécialement sur cette baisse des locations,** le délégataire l'explique par :

- des raisons structurelles : les organisateurs de spectacles, principalement de musique et d'humour, « jugeant que les jauges des deux grandes scènes ne sont pas adaptées à leur coût de production » (il faut entendre que ces jauges sont trop petites)
- des raisons conjoncturelles liées à l'annulation des spectacles et galas de fin d'année du fait des restrictions sanitaires

**Ce taux ayant été de 23% en 2019 (dernière année d'activité normale), il conviendra d'observer l'évolution en 2022.**

Il est à noter que depuis le début de cette délégation de service public, le plafond de 25% avait été dépassé uniquement en 2016 (28%).

**La répartition par dominante artistique des 223 représentations effectivement réalisées en 2021 y compris les 4 mises à disposition au profit du Département (128 en 2020 ; 249 en 2019 ; 243 en 2018 ; 275 en 2017) a été la suivante :**

GENRES	Programmation du délégataire				Locations et MAD				TOTAL			
	2021	%	2020	%	2021	%	2020	%	2021	%	2020	%
<b>Théâtre</b>	66	31%	15	13%	0	0%	0	0%	66	30%	15	12%
<b>Musique/Opéra</b>	47	22%	40	33%	4	50%	3	38%	51	23%	43	34%
<b>Danse</b>	57	27%	27	23%	4	50%	0	0%	61	27%	27	21%
<b>Cinéma-Conférences</b>	25	12%	18	15%	0	0%	0	0%	25	11%	18	14%
<b>Cirque</b>	4	2%	7	6%	0	0%	0	0%	4	2%	7	5%
<b>Nouvelles formes</b>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Humour</b>	9	4%	10	8%	0	0%	5	63%	9	4%	15	12%
<b>Autres</b>	7	3%	3	3%	0	0%	0	0%	7	3%	3	2%
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>	<b>100%</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>	<b>223</b>	<b>100%</b>	<b>128</b>	<b>100%</b>
	96%		94%		4%		6%					

L'art. 6.2.1.1 dispose que la programmation du délégataire doit couvrir tous les champs du spectacle vivant (musique, théâtre, danse, cirque, humour...) dans des proportions équilibrées. 3 des 8 genres (le théâtre, la musique et la danse) représentent 80% de la programmation.

En 2020 comme en 2019, 3 genres représentaient 67% de la programmation. Il avait été proposé de considérer que l'équilibre des genres n'était pas parfaitement assuré, comme en 2018, mais que ce déséquilibre restait acceptable. L'impact de la crise sanitaire COVID-19 a rendu plus ardu la programmation en 2020 et 2021 avec la difficulté de faire venir des artistes de l'extérieur sur une très grande partie de l'année 2020 et sur toute l'année 2021. **Néanmoins en 2022, un meilleur équilibre devrait être recherché.**

**Sur les 179 représentations** réalisées sur les 4 scènes, **55 136 entrées payantes ont été comptabilisées en 2021, en augmentation de 50% par rapport à 2020, mais en diminution de 56% par rapport à 2019** (114 représentations et 36 757 entrées en 2020 en diminution de 71% par rapport à 2019 ; 205 représentations et 126 377 entrées en 2019 ; 167 représentations et 130 209 entrées en 2018 ; 288 représentations et 126 950 entrées en 2017) se répartissant ainsi :

- 53 196 entrées sur les 172 représentations issues de la programmation du délégataire (31 013 entrées sur 107 représentations en 2020 ; 107 480 entrées sur 182 représentations en 2019)
- 847 entrées sur 4 mises à disposition des locaux au profit du Département (753 entrées sur 1 mise à disposition en 2020 ; 3 175 entrées sur 5 mises à disposition en 2019)
- 1 093 entrées sur les 4 représentations en location (4 991 entrées sur 7 représentations en 2020 ; 15 722 entrées sur 23 représentations en 2019), soit une moyenne de 213 entrées par représentation en 2021, pour une moyenne de 713 en 2020 ; 684 en 2019, 801 en 2018 et 603 en 2017.

**L'augmentation de 50% des entrées par rapport à 2020 est inférieure à l'augmentation du nombre de représentations qui est de 57%.**

**La diminution de 56% par rapport à 2019, est supérieure à la diminution de 15% du nombre de représentations. Ces variations sont les impacts des prescriptions sanitaires de distanciation entre**

*spectateurs.*

***Par ailleurs, 8 828 entrées ont été comptabilisées sur les 44 représentations réalisées en décentralisation en 2021 (736 entrées comptabilisées sur 13 représentations en 2020 ; 24 866 entrées sur 39 représentations en 2019). Les restrictions sanitaires ont eu également un impact très fort sur la fréquentation des représentations en décentralisation.***

***Il est noté encore que du fait des restrictions sanitaires en 2021 :***

- ***aucune représentation gratuite n'a été réalisée,***
- ***seuls 9 artistes majeurs de la scène internationale ont pu être programmés (dont 8 en danse). Ils étaient 4 en 2020, 25 en 2019.***

### ***Taux de remplissage ou de fréquentation***

Pour la période, le rapport du délégataire (p.68 et 79) présente un taux de remplissage sur des jauges ajustées des aménagements opérés selon les spectacles et des règles de distanciation. Ce taux est déclaré :

- globalement de **83%** sur les programmations réalisées par le délégataire sur les 4 scènes (94% en 2020 ; 89% en 2019 et en 2018),
- de 84% sur le Festival Total Danse (92% en 2020), seul festival ayant pu être organisé en 2021 et 2020.

Il était noté, depuis l'analyse du rapport du délégataire en 2017, que les taux de fréquentation sur les jauges théoriques (nombre officiel de places) seraient globalement toujours inférieurs de l'ordre de 10% aux taux annoncés par le délégataire, du fait que celui-ci diminuait la capacité (ou jauge) de chacune des scènes des sièges non utilisables soit du fait des aménagements techniques soit des sièges abimés (Grande scène du TCF).

Le délégataire avait fourni pour 2018 une transmission des données pour la grande salle du Théâtre de Champ-Fleuri (TCF). Elles laissaient apparaître que :

- la capacité de 914 places officielle était ajustée en moyenne à 640 places,
- le taux de remplissage était plutôt de **68%** par rapport à la capacité officielle de 914 places.

Pour la grande scène du Théâtre Plein Air (TPA), le délégataire déclarait que le taux de remplissage était toujours de 100% de la jauge officielle.

Comme cela a été effectué pour l'analyse du rapport 2020, il est intéressant, pour l'année exceptionnelle que constitue 2021, d'analyser ces taux de fréquentation au regard des jauges officielles de chacune des 4 scènes figurant à la convention :

- Grande scène du TCF : 914 places : 31% en moyenne pour 77% retenu par le délégataire
- Karo Kann TCF : 100 places : 26% en moyenne pour 96% retenu par le délégataire
- Grande scène TPA : 1 000 places : 47% en moyenne pour 89% retenu par le délégataire
- Badamiers TPA : 252 places : 18% en moyenne pour 96% retenu par le délégataire

Ces écarts en 2021 proviennent, comme en 2020, du fait que le délégataire raisonne pour déterminer ses taux sur les jauges ajustées à la fois des aménagements techniques et des règles de distanciation.

Par ailleurs, le délégataire présente, comme pour les années 2017-2018-2019-2020 :

- un détail de la fréquentation de chacune des représentations (p. 92, p.167 et suivantes du rapport)
- au tableau ci-dessous une synthèse des taux de fréquentation (ou de remplissage) sur les 216

représentations de sa programmation, selon la dominante artistique, permettant un autre type d'approche de la fréquentation : 28% des représentations ont un taux de remplissage inférieur à 80% (27% en 2020 ; 25% en 2019).

Taux moyen de fréquentation par genre de représentations en 2021 (Programmation du délégataire)									
Taux de fréquentation	Cinéma Conf	Cirque	Danse	Humour	Musique	Théâtre	Autres	Total	%
<30%	3	0	1	0	6	10	7	27	13%
De 30% à 40%	1	0	0	0	1	2	0	4	2%
De 40% à 60%	0	0	6	1	4	1	0	12	6%
De 60% à 80%	3	0	4	1	6	3	0	17	8%
>80%	18	4	46	7	30	50	0	155	72%
<b>TOTAUX</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>57</b>	<b>9</b>	<b>47</b>	<b>66</b>	<b>7</b>	<b>215</b>	<b>100%</b>

*La politique tarifaire* a été préalablement proposée et approuvée par la collectivité. La répartition tarifaire (sur les entrées de la programmation du délégataire) est détaillée de façon **très transparente** (p. 178 à 183), le délégataire justifiant que **le tarif moyen pratiqué en 2021 est de 13.90 €** (10.00 € en 2020 ; 12.40 € en 2019 ; 9.89 € en 2018 ; 9.79 € en 2017).

Ce tarif moyen est à rapprocher du plafond conventionnel du tarif normal à 25 €.

Concernant *les tarifs libres* autorisés dans la limite de 30% de la programmation annuelle (20% à la DSP précédente), le délégataire (p.155 du rapport) déclare les avoir utilisés pour 8 des 216 représentations issues de la programmation, soit pour 3.7% de celle-ci (10 des 120 représentations en 2020 soit pour 8.3% ; 39 des 249 représentations en 2019, soit pour 15.6% ; 20 représentations/243, soit pour 8,23% en 2018).

Il convient de préciser que le délégataire n'a pas sollicité pour l'année 2021, comme pour 2020, 2019, 2018 et 2017, la révision des tarifs publics qui lui était ouverte aux termes de l'art.27.1 de la convention.

#### **Périodes et raison de fermeture des théâtres :**

Les deux sites ont été fermés pour congé annuel aux dates ci-après, la collectivité en ayant été informée préalablement et formellement comme le prévoit la convention (art. 9) : du 01/01 au 4/01 inclus ; du 17/07 au 1/08 inclus ; du 18/12 au 31/12 inclus.

**Bilan des principaux incidents et réclamation des usagers du service :** le délégataire indique (p. 94 du rapport) qu'aucun incident n'est à relever au niveau des usagers (aucune réclamation ni incident signalé non plus en 2020, 2019 et 2018).

#### **I.3 Concernant l'élargissement du public :**

Comme demandé par la collectivité en correction des rapports 2017 et 2018, depuis 2019 le délégataire développe davantage la justification de ses *actions en faveur de l'élargissement du public* (p.76 à 121).

Par rapport à son rapport d'activités précédent (2020), le délégataire reformule sa stratégie de conquête de nouveaux publics (page 75 du rapport) selon 3 axes (p.86 du rapport) :

- L'accès à l'information à travers les médias, car « il est un élément déterminant influençant à la

fois le spectateur et le non-spectateur, l'objectif étant de créer de la convivialité, de la proximité, de désacraliser les lieux de culture et **d'initier le dialogue avec un public qui pourrait se sentir exclu de la sphère culturelle** car n'en possédant pas les codes ».

Cette axe se décline par une relation média renforcée en vue de la communication de l'offre : partenariat privilégié avec Antenne Réunion, avec des médias populaires (Visu, Télémag, RTL, Rires et Chansons), les sites culturels, les blogs ; une stratégie digitale avec Cultureklik.re et Bongou.re, avec les réseaux sociaux Facebook (500 000 comptes touchés – 300 000 en 2020), Instagram, Twitter et LinkedIn et le développement du site du délégataire [www.TEAT.re](http://www.TEAT.re) ; l'utilisation d'un CRM-gestion de la relation client avec des informations personnalisées.

- La construction d'offres personnalisées, notamment en direction du secteur associatif, déclinée en 2021 avec des associations de quartier de Saint-Louis pour l'expérience Antigone, l'Association Jeunes Bois de Pomme, l'Association Familles Solidaires de Sainte-Suzanne.
- La médiation, car « elle renforce l'ancrage des TEAT dans leur environnement et permet d'attirer les plus éloignés de l'offre culturelle. Une attention particulière est également portée au jeune public, car il s'agit de la formation du public de demain. »

Après avoir rappelé que les restrictions sanitaires ne se sont assouplies qu'à compter du mois de septembre, le délégataire indique que la fréquentation des théâtres délégués, à 83% en moyenne, a été globalement meilleure qu'en métropole (p.80) où la moyenne était de 40 à 50%, sans toutefois indiquer ses sources.

Notre retraitement des taux de fréquentation des représentations du délégataire ci-dessus exposé tendrait plutôt à considérer que le taux de fréquentation a été proche de celui indiqué pour la métropole.

Le délégataire présente les données relatives au développement du public autour de 3 axes de données :

- C-1-La poursuite de la fidélisation et du développement du public via une politique d'adhésion pour 2021 :

	Particuliers			Comités d'entreprise		Adhésion ponctuelle par festival
	Pass Solo	Pass Duo	Total	Adhésions	Adhésion groupe	
2015			496	14		
2016 (1 <sup>er</sup> semestre)	102	150	684	17		
2017	323	412	735	12 (dont 7 renouvellements)	7	1 499 PASS (Toto Total, Total Jazz et Total Danse)
2018	342	459	801	12 (dont 6 renouvellements)	6	480 PASS (Toto Total et Total Danse)
2019	342	459	801	11 (dont 6 renouvellements)	6	921 PASS (Toto Total et Total Danse)
2020	283	406	689	12	2	99 PASS (Total Danse)
	Mécénat individuel					
	Pass Solo	Pass Duo	Total			
	37	53	90			
2021	202	224	426	12	6	62 PASS (Total Danse)
	Mécénat individuel					
	Pass Solo	Pass Duo	Total			
	12	18	90			
Evo 2021/2019 hors mécénat ind	-140	-235	-375	1	0	-859
	-41%	-51%	-47%	6%	0%	-93%
Evo 2021/2019 yc mécénat ind	-128	-217	-285			
	-37%	-47%	-36%			

En 2021 :

- le nombre d'adhésion :
  - o des particuliers a diminué de 36% par rapport à 2019 (il avait diminué de 14% en 2020 par rapport à 2019) avec prise en compte des PASS mécénat individuel lancés à la fin de 2019 (permettant une défiscalisation de partie de l'adhésion)
  - o des entreprises est resté le même qu'en 2020 et a même augmenté d'une unité par rapport à 2019. Il en a été de même pour les réservations de groupe. Il est à noter que depuis 2017, le nombre de comités d'entreprises adhérents reste inférieur à celui de 2016.
- Le nombre de PASS pour festival a diminué de 93% par rapport à 2019 et de 37% par rapport à 2020, étant observé que, comme en 2020, un seul des deux festivals habituellement programmés a pu être organisé en 2021 (en 2019, le nombre de PASS pour les deux festivals avait quasiment doublé par rapport à 2018, avec l'introduction d'une formule mécénat individuel)

L'impact de la crise sanitaire est réel sur les adhésions individuelles.

- C-2-Des actions à destination du jeune public (moins de 26 ans) avec :



	Etablissements scolaires	Nombre de spectateurs élèves ou étudiants	Visites commentées des théâtres	Rencontres avec les artistes	Atelier de pratique artistique
	Communes		(élèves et étudiants)	(jeunes et adultes)	(jeunes et adultes)
2015		14 341	1120	2741	1508
2016		7199	242	1320	211
(1 <sup>er</sup> semestre)					
2016	39 établissements	2179	254	120	37
(2 <sup>ème</sup> semestre)	13 communes				
2017	96 établissements	19 238	551	3 300	184
	20 communes				
2018	97 établissements	14 931	385	304	205
	17 communes				
2019	124 établissements	20 739	709	1 008	80
	18 communes				
2020	77 établissements	7 878	326	814	
	15 communes				
2021	63 établissements	8 539	1260	1 836	
	15 communes				
Evolution 2021/2019	-61 établissements	-12 200	551	828	-80
	-3 communes	-59%	78%	82%	-100%

En 2021, la diminution d'activités a impacté, comme en 2020, les actions en faveur des jeunes publics :

- 63 établissements scolaires ont bénéficié des actions (77 établissements en 2020, 124 en 2019)
- 15 communes ont bénéficié des actions (15 communes en 2020, 18 en 2019)
- 8 539 élèves ou étudiants ont assisté à des spectacles (7 878 en 2020, 20 739 en 2019)
- 1 260 élèves ont bénéficié de visites guidées des théâtres (326 en 2020, 709 en 2019)
- 1 836 jeunes ont bénéficié de rencontre avec des artistes (814 en 2020, 1008 en 2019)

Certaines des actions nouvelles à l'attention des jeunes menées en 2019 ont pu être poursuivies en 2020 puis en 2021 :

- développement d'outils à l'attention des enseignants (programmes dédiés, espace enseignant sur le site, formulaire de réservation en ligne, des ressources pédagogiques enrichies)
- dispositif TEAT au collège : intervention de 6 artistes sur 15 collèges (12 en 2020, 50 en 2019-2020), restitution du travail des élèves sur la scène Karo Kann pour l'action avec l'artiste Didier Boutiana
- Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), sur la base de projets d'établissements scolaires : 6 artistes ont pu intervenir sur 5 écoles, 4 collèges et un lycée
- résidences en territoire scolaire : 2 artistes en danse sur 2 lycées (2 lycées en 2020, 3 collèges et 1 école en 2019)
- atelier de danse urbaine à Salazie comme en 2020 dans le cadre du PACTe conclu avec la

commune ayant touché 3 écoles et le collège (à Mafate en 2019)

- ateliers de lecture expressive au TEAT Champ Fleuri ; action « Jeunes reporters culture » menée avec 1 collège et 1 lycée (présence en conférence de presse des TEAT, rencontre avec les artistes et journalistes)
- représentations familiales parents-enfants le mercredi après-midi en partenariat avec la CAF
- la 4<sup>ème</sup> édition du concours départemental d'éloquence ouvert aux collégiens et lycéens a pu être organisée en 2021, malgré le contexte sanitaire.

- C-3-Les actions pour autres publics spécifiques :

Années	Tout public : « l'art d'être spectateur »	Public des Hauts et des communes rurales	Publics porteurs de handicap
2015	2 709 personnes	3 180 spectateurs sur 25 représentations sur 15 communes	
2016 (1 <sup>er</sup> semestre)	1 188 personnes	4 440 spectateurs sur 16 représentations sur 10 communes	14 représentations sur 12 établissements spécialisés
2016 (2 <sup>ème</sup> semestre)	Néant	Néant	4 représentations 9 établissements
2017	2750 spectateurs	1 420 spectateurs St-Louis, St-Benoît, Pl.des Palmistes, St-André, Salazie ( <i>et aussi St Pierre et St Paul</i> )	196 personnes 11 établissements 1 représentation au TCF
2018	2634 spectateurs	7 408 spectateurs St-Benoît, Pl.des Palmistes, St-André, Salazie, Cilaos, Les Avirons, Le	290 personnes 13 établissements
2019	1 315 spectateurs	681 spectateurs Les Avirons, Bras-Panon, La Plaine des Palmistes, Saint-Joseph, Sainte-Rose, Salazie, La Possession (Mafate)	617 personnes 11 établissements
2020	450 spectateurs	1 650 spectateurs Cilaos, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Suzanne, Saint-Joseph, Salazie,	153 personnes 9 établissements
2021		1 226 spectateurs Saint-Benoît, Plaine des Palmistes, Saint-Gilles-Les-Hauts, Trois-Bassins, SalazieSainte-Suzanne, Saint-André, Le Tampon	92 personnes 7 établissements
Evo 2021/2019	-1 315 spectateurs -100%	545 spectateurs 80%	-525 personnes -85%

→ En 2019, il était relevé par la collectivité :

- d'une part que les actions en direction des publics des Hauts était en nette diminution. En 2020, le délégataire avait corrigé cette tendance, malgré la crise sanitaire. **En 2021**, le délégataire a touché 1226 spectateurs, soit 424 de moins qu'en 2020, mais davantage qu'en 2019 (+545)
- d'autre part que le délégataire ne justifiait toujours pas d'actions nouvelles en faveur du développement des publics, à l'exception des jeunes. Là aussi, le délégataire a cherché à corriger la tendance **en 2020 et en 2021** par l'augmentation de sa communication (confère ci-dessus), bien que les effets n'aient pu être mesurés étant donné les restrictions sanitaires
- en 2021, l'action « l'art d'être spectateur », développée depuis le début de la convention a été reconduite, même si elle n'est pas exposée au rapport en un paragraphe spécifique. Elle a été développée sous 3 formes : des rencontres avec les équipes artistiques venant de se produire ; des présentations de saison ; des répétitions publiques.

#### I.4 Concernant l'accompagnement des artistes réunionnais :

En 2021, le délégataire a poursuivi la **mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des artistes initié en 2017 et intitulé « artiste associé »** dont les objectifs sont notamment :

- un soutien accru à la création,
- la diffusion de son répertoire,
- un accompagnement approfondi à la démarche artistique,
- une dynamique de collaboration renforcée avec les structures culturelles du territoire,
- une structuration des projets via une aide financière au développement administratif.

Depuis 2017, 7 artistes ou équipes artistiques ont bénéficié du label « artistes associés » et ont été accompagnés dont 2 ont terminé leurs parcours d'accompagnement (en danse Lionel Mérian - Création de Somin et diffusion en 2019 dans le cadre de Total Danse ).

En 2021, 4 artistes et 1 équipe artistique, les mêmes qu'en 2020, ont bénéficié du label « artistes associés et ont été accompagnés :

- en musique : *Labelle* (Atelier de création d'œuvres orchestrales ; accueil en résidence au CENT-QUATRE à Paris en 2019) a terminé sa création en février 2020 avec le bénéfice de l'allocation d'une enveloppe de coproduction et de l'achat de représentations (budget alloué : 11 000 €)
- en danse : *Didier Boutiana* : « Le Sol oblige – Cie Soul city », pièce créée en octobre 2021 sur la grande scène du TÉAT Champ Fleuri en ouverture du Festival Total Danse a bénéficié de temps de résidences de création au TÉAT Champ Fleuri, d'une enveloppe de coproduction, de l'achat de représentations, d'une résidence en territoire scolaire et d'actions en direction du jeune public, notamment dans le cadre du dispositif TÉAT au Collège (budget alloué : 17 630€)
- en théâtre : *Vincent Fontano* Pièce « Après le feu », cette œuvre était prévue en avril 2021. En raison de la crise sanitaire et de l'interdiction d'accueil de « grand public », une restitution à destination des professionnels (financeurs publics, journalistes, programmeurs, artistes, ...) et une représentation scolaire se sont malgré tout déroulées au TÉAT Champ Fleuri. Cette création a bénéficié de temps de résidences de création aux TÉAT, d'une enveloppe de coproduction, de l'achat de représentations et de très nombreuses actions en direction des publics (Budget alloué : 13240€)

*Nicolas Givran* : Après avoir bénéficié d'une résidence en février-mars 2020 au Cent-Quatre à Paris avec reprise de son spectacle « Dis-oui » avec une version en

anglais « Say yes » créée en 2021 et jouée en 1 représentation au TCF (budget alloué : 5 050€)

- en arts plastiques : *Emma Di Orio*, a intégré le label dans le cadre du PACTe signé avec la Commune de Cilaos et le Collège Alsace Corré devant aboutir à 2 expositions au TCF en 2021 et 2022 (budget alloué : 14 000 €).

**Prestations artistiques pour des captations audiovisuelles** : l'année 2021 ayant été marquée par un grand nombre d'annulations liées à la crise sanitaire, le délégataire a souhaité accompagner les artistes en leur proposant de se produire pour la réalisation de formats audiovisuels : 14 artistes de La Réunion ont participé à la réalisation des programmes courts « Quand je pense que Cendrillon avait la permission de minuit » : Sully Andoche, Filip Auchère, Lola Bonne Carrère, Valérie Cros, Vincent Fontano, Léo Gombaud, Sergio Grondin, Eric Lauret, Daniel Léocadie, Pierre-Armand Malet, Isabelle Martinez, Delixia Perrine, Fanny Turpin, Floriane Vilpont

**L'objectif visant à programmer au moins 60% d'artistes de La Réunion chaque année est atteint.**

En 2021, le nombre de représentations d'artistes réunionnais réalisées s'est élevé à 183 sur 216 issues de la programmation propre du délégataire (98 en 2020, 147 en 2019, 178 en 2018, 185 en 2017), soit **85% du nombre représentations issues de la programmation réalisée en propre par le délégataire (120) et 83% des représentations totales (216)**. Ce taux était de 80% en 2020, 67% en 2019, 73% en 2018 et 67% en 2017.

Le tableau ci-dessous récapitule les actions en faveur des artistes réunionnais en 2021 et leurs variations par rapport à 2019 (plus pertinentes en comparaison que 2020).

Sont en progression la programmation d'artistes réunionnais, les créations, les coproductions, les accueils plateau, en lien, comme en 2020, avec la difficulté à faire venir des artistes de l'extérieur.

Sont en diminution les sessions de formation en relation avec la crise sanitaire.

Accompagnement d'artistes	2021	2020	2019	2018	2017	Variation* 2021/2019
<b>Programmation d'artistes réunionnais</b>	<b>85%</b> (page 74 du rapport)	<b>80%</b> (page 35 du rapport)	<b>67%</b>	<b>73%</b> (page 17 du rapport)	<b>67%</b> (page 25 du rapport)	18%
"Artistes associés"	5	6	7	5	5	-29%
Co-production	7	7	1	4	3	600%
Résidences de création	13	8	12	6	6	8%
Accueil plateau	8	4	4	13	7	100%
Sessions ou parcours de formation		3	9	13	15	-100%
Captations	9					

\*Calcul de la Variation :  $Va - Vd / Va * 100$

*Les cachets des artistes tant réunionnais que ceux de l'extérieur sont présentés, comme pour 2020, 2019,*

2018 et 2017, de manière transparente au rapport (p.184 et suivantes)

Le délégataire (p. 139, 140 et 187 du rapport) déclare les mises à disposition de matériels suivants aux autres structures artistiques de l'île :

	Matériel			Représentations	
	Nombre de matériels prêtés	Jours de prêts	Structures bénéficiaires	Spectacles dans salles partenaires	Salles de diffusion partenaires
2015		6 513	42	15	9
2016 (1 <sup>er</sup> semestre)		529	8	11	1
2016 (2 <sup>ème</sup> semestre)		444	10	2	2
2017	142	1 883	12	18	7
2018	165	1 030	6	29	7
2019	318	2 753	15	20	10
2020	86	4 006	9	13	6
2021	97	4 088	12	22	7
Evo 2021/2019	-221	1 335	-3	2	-3
	-69%	48%	-20%	10%	-30%

En 2021, le nombre de jours de prêts de matériels est en légère augmentation par rapport à 2020, mais en augmentation très nette par rapport à 2019 (+48%). En 2020, l'augmentation par rapport à 2019 correspondait à des mises à disposition de longue durée (mêmes matériels prêtés aux mêmes 9 structures pendant 361 ou 365 jours), le matériel était resté en grande partie dans ces structures toute l'année. En 2021, 12 structures ont bénéficié de 4 088 jours de prêt de matériel, en légère augmentation par rapport au nombre de structures bénéficiaires en 2020 (9 structures pour 4 006 jours de prêt). 5 de ces 12 structures ont conservé le matériel pendant 365 jours et 1 pendant 317 jours.

Il peut donc être conclu que l'augmentation importante du nombre de jours de prêts en 2021 par rapport à 2019, comme en 2020, résulte de ces mises à dispositions de longue durée.

Il est à noter pour 2021 que:

- parallèlement, le nombre de structures bénéficiaires de ces prêts a diminué (-20%), comme en 2020, par rapport à 2019
- le nombre de matériels en prêt a fortement diminué (-69%) par rapport à 2019
- Une légère augmentation des représentations dans les salles de diffusion partenaires par rapport à 2019 (+10%) malgré la crise sanitaire.

Le délégataire indique par ailleurs, comme pour 2020 :

- avoir poursuivi sa participation à la plateforme Zévi, créée en 2019, réunissant une très grande diversité d'acteurs culturels et qui a été appréciée en 2020 par les visiteurs nationaux de l'opération RIDA

- s'être réuni à 4 reprises (les 17 mars, 8 avril, 19 mai et 24 novembre) avec les structures de diffusion de l'île et avoir poursuivi ses collaborations avec 30 structures culturelles réunionnaises (liste en page 137 du rapport). Ces structures étaient 26 en 2020.
- avoir continué le partenariat initié en 2020 avec la Caisse d'Allocations Familiales avec 2 évènements :
  - o 1 représentation de YES de la Cie Massala – Fouad Boussouf au TCF ouverte aux familles relevant de la CAF
  - o 1 représentation au TEAT Plein Air pour les familles relevant de la CAF et les salariés de la CAF

Il indique avoir également :

- accueilli les Etats généraux du multilinguisme dans les Outre-Mer organisé par le Ministère de la Culture et à cette occasion deux représentations : 3 artistes réunionnais, 1 artiste venu de Mayotte et 1 venu de Nouvelle-Calédonie
- accompagné des professionnels dans leur projet en assurant auprès d'eux des mises à disposition de salles ou en construisant avec eux un parcours personnalisé, avec notamment l'organisme AP RUN (formateur de directeur de centre aérés, D.G.F-OI pour un parcours de formation mis en place par cet organisme pour la formation et l'examen de SSIAP, participation au programme Wagon initié par Didier Boutiana)

#### I.5 Concernant la coopération régionale :

En 2021, 24 représentations (26 en 2020, 49 en 2019) ont emporté la participation d'artistes provenant des pays du peuplement de La Réunion ou partageant la même histoire.

#### I.6 Concernant le partenariat avec les communes (Programme PACTe à l'offre) :

En 2020, 44 représentations décentralisées ont été réalisées sur l'ensemble des microrégions Est, Sud, Ouest et Nord et ont touché 19 communes de l'île (13 en 2020 sur 13 communes, 62 en 2019 sur 17 communes, 62 en 2018 sur 14 communes et 37 en 2017 sur 12 communes, aucune action n'ayant été réalisée en décentralisation au début de la période de cette nouvelle DSP d'août à décembre 2016).

**Concernant l'objectif de mise en œuvre de PACTe avec les 24 communes de l'île**, élément substantiel de la convention, le délégataire expliquait à son rapport 2018 qu'il s'était concentré en 2018 sur la conclusion d'un PACTe avec les communes de Saint-Pierre, Saint-Paul et Bras-Panon, qu'un contenu d'actions spécifiques et le cadre partenarial avait été adressé à ces communes au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 et que les signatures interviendront en 2019. La Collectivité faisait remarquer à l'analyse des rapports 2018 et 2017 que cette insuffisance méritait d'être corrigée.

**En 2019, seul le PACTe de la Commune de Saint-Pierre avait été conclu.** Le délégataire avait indiqué à son rapport d'activités 2019 (p.126 du rapport) travailler à la conclusion en 2020 de PACTe avec les communes de Salazie, Plaine des Palmistes, Cilaos, Sainte-Rose, Saint-Philippe.

#### En 2020, seuls 2 nouveaux PACTe ont été signés :

- **avec la commune de Salazie** portant sur la diffusion de spectacles de l'équipe artistique associée LABELLE à Hellbourg en 2021, sur deux projets de danse urbaine et musique sur les années scolaires 2020/2021, sur l'accueil de public sur les scènes déléguées à raison de 4 groupes par an
- **avec la commune de Cilaos** portant sur un projet artistique innovant visant à valoriser l'art de la broderie avec le concours de l'artiste plasticienne associée Emma Di Rorio, une présence artistique permanente (atelier de dessin dans différentes écoles et 1 résidence au collège Alsace

Corré), des représentations régulières à Cilaos et la venue de groupes de publics à des représentations sur les scènes déléguées.

**En 2021, 3 nouveaux PACTe ont été signés :**

- *avec la commune de Saint-Louis* portant sur la mise en place d'ateliers d'une durée de 44 heures d'interventions de 5 artistes de la Cie Kisa Mi Lé auprès d'associations Saint-Louisiennes des quartiers prioritaires de Bois de Nèfles Cocos, la Rivière et Roches-Maigres ; sur la venue des publics au TÉAT Plein Air (pour une visite guidée du théâtre et des répétitions publiques) et au TÉAT Plein Air (pour la création du spectacle Antigone de la compagnie Kisamilé)
- *avec la commune de Sainte-Rose et avec la commune de Saint-Paul, mais dont les actions ont été reportées en 2022 du fait des restrictions de la crise sanitaire*

**Au 31/12/2021, 6 PACTe ont donc été signés.**

**En 2021, la mise en œuvre des 3 PACTe conclus avant 2021 s'est déroulé comme ci-après :**

- pour le PACTE signé avec la *Commune de Saint-Pierre* : programmation au théâtre Lucet Langenier de 6 artistes ou compagnies (Compagnie Nou Jou, Fabio Mourouvin, Compagnie Parterre, compagnie Sylvain Riéjou, Compagnie Tic & Tac, Vincent Fontano) et la mise à disposition de matériels et de personnels.
- pour le PACTE signé avec la *Commune de Salazie* : projet de dans urbaine avec la Compagnie Soul City de Didier Boutiana, projet musique avec le compositeur Labelle et en partenariat le Musée des musiques et instruments, l'ORR et l'Ecole de musique de Salazie ainsi que 3 établissements scolaires, 2 venues sur des représentations au TEAT Champ Fleuri et TEAT Plein Air
- pour le PACTE signé avec la *Commune de Cilaos* : Mise en valeur de la Maison de la broderie avec le concours de Vincent Fontano, ateliers de dessin-expositions de la plasticienne Emma Di Orio, venue de publics de Cilaos aux 2 TEAT

*La galerie du TCF a accueilli 5 expositions sur 208 jours en 2021 (pour 5 expositions sur 94 jours en 2020, 5 sur 192 jours en 2019, 5 sur 191 jours en 2018 et 5 sur 257 jours en 2017).*

*Gestion du quota de dates ouvert à la Collectivité par la Convention* (8 jours) : 4 dates a été mobilisées par le Département en 2021 (pour 1 date en 2020, 5 dates en 2019) - (p.153 du rapport)

### Conclusion sur la partie artistique du rapport du Déléataire 2021

- La crise sanitaire COVID-19 a moins fortement impacté l'activité du délégataire qu'en 2020 mais l'a néanmoins perturbé: annulation ou report en 2021 de 63 représentations soit 22% de la programmation (94 en 2020, soit 44% de la programmation en 2020), baisse de 63% de la fréquentation par rapport à 2019 (pour une baisse de 71% en 2020 par rapport à 2019) vu les périodes de fermeture et les règles de distanciation par ailleurs lorsque les représentations ont pu être réalisées.

Les obligations conventionnelles de 160 représentations au minimum sur les 4 scènes ont pu être respectées avec 172 représentations sur les 4 scènes. Il convient de préciser que cette obligation de 160 représentations au minimum est répartie sur chacune des 4 scènes (confère infra) et que la répartition minimale sur les 4 scènes est satisfaite pour 2021.

Pour rappel, ces obligations n'avaient pu être respectées en 2020 avec 107 représentations réalisées, mais le délégataire en avait été libéré, pour cas de force majeure, par avenant n°3 à la convention conclu le 23 juillet 2020.

- La part des représentations issue des locations représente 2% (5% en 2020), bien en deçà du plafond de 25%. Elle révèle la difficulté pour tous les programmeurs aussi de se projeter dans le contexte sanitaire. La question de l'attractivité des scènes pour les programmeurs privés du spectacle vivant posée en 2019, où les locations représentaient 9% de la programmation, reste toujours en suspens.

- Les artistes réunionnais ont été programmés à raison de 85% des représentations. L'obligation conventionnelle minimale de 60% est largement respectée. Ce taux de 85%, en augmentation par rapport à 2020 (78%) et 2019 (67%), est une traduction de la difficulté à faire venir des artistes de l'extérieur en 2021 comme en 2020.

- 3 nouvelles conventions ont été conclues en 2021 dans le cadre du programme de partenariat PACTe avec les Communes de Saint-Louis, Sainte-Rose et Saint-Paul après celles conclues avec la Commune de Saint-Pierre en 2019, puis de Salazie et Cilaos en 2020. La mise en œuvre de cette prescription substantielle du cahier des charges avec 6 communes demeure toutefois nettement insuffisante car ayant vocation à concerner les 24 communes de l'île, même si les 44 représentations décentralisées ont touché 19 communes (13 représentations sur 13 communes en 2020, 39 représentations sur 17 communes en 2019).

- Les données relatives aux taux de remplissage annoncés à 83% par le délégataire sont basés sur les jauges restreintes du fait des prescriptions sanitaires. Par rapport aux jauges correspondant aux capacités d'accueil officielles des 4 scènes déléguées, ce taux de remplissage moyen est de 39% (46% en 2020) sur les 2 grandes scènes et de 22% (27% en 2020) sur les 2 petites scènes.

► Le délégataire, dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire, a su adapter son activité à la crise sanitaire COVID-19 pour satisfaire ses obligations minimales contractuelles

► La mise en œuvre des PACTe avec les communes, le développement des nouveaux publics et l'analyse des fréquentations demeurent en 2021, comme pour les années précédentes, des engagements conventionnels insuffisamment mis en œuvre et à améliorer.



## II. – Partie technique – art.34.2 de la convention :

Cette partie du rapport annuel doit contenir des informations relatives aux :

- **biens affectés au service public** : inventaire, détail des prestations d'entretien et de maintenance effectuées, détail des renouvellements effectués, description des travaux réalisés, récapitulatif des rapports de visite des organismes de contrôle
- **personnel** : liste par catégorie (administratif, artistique, technique), type de contrat (CDD, CDI, intermittent), nombre d'heures travaillées en équivalent temps plein (ETP), nombre d'accidents du travail, observations de l'Inspection du Travail).

### II.1 Biens affectés au service public :

Pour l'année 2021 considérée, ont été traités :

#### II.1.1. L'inventaire au 31 décembre 2021 :

une liste comptable des biens mobiliers a été fournie au rapport d'activités de la période considérée avec intégration des acquisitions.

#### II.1.2. Le détail des prestations d'entretien et de maintenance effectuées :

les dépenses d'entretien et de maintenance s'élèvent à 118 830 € et représentent 2.9% des dépenses de fonctionnement, en légère diminution en proportion des dépenses d'exploitation par rapport à 2020 (113 708 € représentant 2.8% des dépenses d'exploitation en 2020, 121 122 € et 2.8% en 2019, 112 371 € et 2.8% en 2018 ; 98 567 € et 2.2 % en 2017).

Ce taux correspond aux objectifs discutés lors des négociations en vue du choix du délégataire.

DEPENSES D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	2016 (janvier-10 août)	2016 (11/08-31/12)	2017	2018	2019	2020	2021
Entretien répar. de biens immobiliers	6 330,00	8 216,00	27 213,00	26 529,00	24 295,00	28 469,00	30 094,00
Entretien répar. de véhicules	2 950,00	5 908,00	5 176,00	5 228,00	4 157,00	9 062,00	1 638,00
Entretien répar. de matériels et outillages	8 268,00	1 282,00	4 890,00	10 521,00	5 765,00	9 378,00	11 473,00
Entretien divers					1 800,00	300,00	650,00
Maintenance	37 911,00	18 212,00	61 288,00	70 093,00	85 204,00	66 499,00	74 975,00
<b>TOTAL ENTRETIEN ET MAINTENANCE</b>	<b>55 459,00</b>	<b>33 618,00</b>	<b>98 567,00</b>	<b>112 371,00</b>	<b>121 221,00</b>	<b>113 708,00</b>	<b>118 830,00</b>
DEPENSES TOTALES D'EXPLOITATION	2 568 793	1 550 420	4 492 015	4 077 118	4 344 291	3 451 319	4 118 921
<b>PART ENTRETIEN ET MAINTENANCE DANS LES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,9%</b>

#### II.1.3. L'utilisation de la dotation de renouvellement :

Le délégataire doit affecter annuellement une quote-part de la subvention d'exploitation du Département à une dotation de renouvellement pour un montant de **250 000 € (HT)**. Ce montant correspond à 9.01% de la subvention annuelle de fonctionnement (2 775 000 €).

D'accord parties à la convention, au 31/12/2019, un solde cumulé de 276 280.21 € des dotations annuelles cumulés n'avait pas été engagé et restait à utiliser.

En 2021, le délégataire déclare (page 203 de son rapport) avoir dépensé **52 726.34 €** (340 143.30 € en 2020 ; 205 694.97 € en 2019 ; 131 711.97 € en 2018 ; 211 065.02 € en 2017).

Le tableau-ci-dessous fait état de la consommation figurant aux comptes financiers du délégataire (p 26 de l'Annexe des comptes) depuis le démarrage de la DSP (11. 08.16) :

MISE EN ŒUVRE DE LA DOTATION DE RENOUELEMENT DU 11 AOUT 2016 AU 31/12/2021 (Données du délégataire) - Comptes remis le 31 mai 2022												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL					
<b>Dotation</b>	<b>97 945,21</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>1 347 945,21</b>				
Agencement- aménagements	3 930,00	52 960,60	25%	56 771,40	43%	20 617,70	10%	114 647,30	34%	32 542,30	62%	281 469,30
Logiciels		11 231,00	5%	0,00	0%	11 472,00	6%	14 053,00	4%	0,00	0%	36 756,00
Matériel tech-outillage	14 619,94	107 540,42	51%	59 279,64	45%	78 474,18	38%	171 636,82	50%	7 735,64	15%	439 286,64
Matériel de transport		24 195,77	11%	0,00	0%	83 657,26	41%	-0,03	0%	0,00	0%	107 853,00
Matériel bureautique et inform	4 397,00	14 172,07	7%	15 750,93	12%	11 475,53	6%	39 907,47	12%	12 448,40	24%	98 151,40
Mobilier	156,00	965,26	0%	0,00	0%		0%		0%		0%	1 121,26
<b>Total des dépenses</b>	<b>23 102,94</b>	<b>211 065,12</b>	<b>75%</b>	<b>131 801,97</b>	<b>57%</b>	<b>205 696,67</b>	<b>90%</b>	<b>340 244,56</b>	<b>100%</b>	<b>52 726,34</b>	<b>100%</b>	<b>964 637,60</b>
<b>Soldes annuels</b>	<b>74 842,27</b>	<b>38 934,88</b>		<b>118 198,03</b>		<b>44 303,33</b>		<b>-90 244,56</b>		<b>197 273,66</b>		
<b>Dépenses cumulées</b>	<b>23 102,94</b>	<b>234 168,06</b>		<b>365 970,03</b>		<b>571 666,70</b>		<b>911 911,26</b>		<b>964 637,60</b>		
<b>Solde cumulé</b>		<b>113 777,15</b>		<b>231 975,18</b>		<b>276 278,51</b>		<b>186 033,95</b>		<b>383 307,61</b>		

Conformément aux dispositions de l'art. 29.1 de la convention, le solde cumulé de dotation non utilisée de 383 307.61 € au 31/12/2021 (276 280.21 € au 31/12/2020) doit être conservé en provision dans les comptes du délégataire et ajouté à la dotation de l'exercice suivant. Cette provision est bien portée en provision à l'annexe des comptes (p.33).

Le délégataire atteste (p 26 de l'Annexe des comptes) d'un engagement cumulé au 31/12/2021 de :

- 964 537 € au 31/12/2021 (911 810 € au 31/12/2020), comportant toujours un écart de 101.26 € constaté en 2020 avec le montant de 911 911.26 € indiqué en p 26 de la même Annexe 2020,
- et d'un solde non-utilisé de 383 408 € (avec les 101 € d'écart sus-évoqué) en Annexe de ses comptes d'exploitation -p. 33) et la provision correspondante de 383 408 € est bien constatée au passif du bilan (compte 1561 des comptes joints au rapport).

Il est noté que le délégataire, **en 2021**, a adressé à la collectivité 2 demandes d'engagements de dépenses :

- une 1<sup>ère</sup> le 30/09/2021 pour un montant de 16 062.69 € HT, validé par la collectivité à hauteur de 12 908.59 € HT (non validée en partie pour le solde de 3 154.10 € HT)
- une 2<sup>ème</sup> le 15/12/2021 pour un montant de 32 229.59 € HT, validé par la collectivité à hauteur de 29 501.86 € HT (non validée en partie pour le solde de 2 727.73 € HT)

**Le montant total des dépenses validées par la collectivité en 2021 est ainsi de 42 410.45 € HT** et le solde des demandes non validées est de 5 881.83 € HT.

**Or le délégataire comptabilise à ses comptes 52 726.34 € HT en écart de 10 315.82 € HT par rapport aux validations de la collectivité.**

#### **Pour rappel :**

→ Sur les dépenses de 340 143.30 € engagés par le délégataire en 2020, certaines n'avaient pas obtenu la validation préalable de la collectivité conformément aux dispositions de l'art 29 de la convention. Ces dernières dépenses représentaient un montant de 176 330 €.

La collectivité mandatant les sommes correspondant à ses validations, le montant total des dépenses validées et mandatées par elle au délégataire s'élevaient à 735 480 € et le solde non-utilisé au 31/12/2020 pour la collectivité était en définitive de 362.465 €.

Ainsi au 31/12/2021, le montant total des dépenses validées et mandatées par la collectivité au délégataire s'élèvent à 777 891.18 € (735 480 €+42 410.45 €) et le solde non-utilisé au 31/12/2021 pour la collectivité est de 570 054.03 € (362.465 € + 207 589.55 € de dotation non utilisée en 2021).

L'écart entre la comptabilisation des dépenses engagées comptablement par le délégataire (964 537 €) et le montant des dépenses validées par la collectivité (777 891.18 €) est ainsi porté au 31/12/2021 à 186 645.82 € (+10 315.82 €) issus de l'écart ci-dessus présenté pour 2021).

► Le délégataire a introduit, par voie d'avocat, une contestation de ces données le 18 septembre 2021. La collectivité a constitué également avocat et a contesté, par ailleurs, la charge exceptionnelle de 301 127 € passée en 2020 aux comptes du délégataire.

Le délégataire fait mention de ce litige en pages 26 et 27 de l'annexe à son rapport financier en indiquant notamment que :

- 753 391€ ont fait l'objet d'une validation
- 211 146 € sont encore en cours d'analyse

→ En absence de production par le délégataire de la programmation pluriannuelle en mobilier au 31/12/2017, le Département avait limité à partir de début 2018 les mandatements de la dotation de renouvellement aux urgences justifiées et expressément validées. Ainsi, si les dotations annuelles 2016 et 2017 avaient été mandatées à 100%, les dotations 2018-2019-2020 n'ont été mandatées que partiellement.

En 2018, l'affectation au renouvellement de biens mobiliers était encore très dominante (67% des dépenses) même si elle diminuait par rapport à 2017 (75% des dépenses).

En 2019, les dépenses qui atteignaient un total de 205 694.97 € et dont l'urgence avait certes été validée, concernaient à **90%** de renouvellement de biens mobiliers.

Or, la convention prévoit que l'affectation de la dotation de renouvellement doit se faire aussi bien sur des travaux de renouvellement que sur du renouvellement de biens mobiliers. Il importe donc de préserver les conditions d'un réel équilibre entre les priorités en travaux et en renouvellement des mobiliers.

Sur recommandation et avec le concours de la collectivité, le délégataire a fait procéder :

- en 2017, à un diagnostic de l'état des biens immobiliers par un bureau d'étude. Cette étude a permis de classer les besoins de travaux en degré d'urgence d'intervention échelonné de 0 à 4 et de répartir les prises en charge entre le délégataire et la collectivité avec un accord des 2 parties quant à la répartition de la prise en charge et sur les degrés de priorités,
- en 2019, à un diagnostic des biens mobiliers de sorte à proposer de la même manière une programmation pluriannuelle justifiée.

Ces études ont fait l'objet à compter de septembre 2019 d'échanges techniques entre la Collectivité et le délégataire, mais au 31/12/2020 les dépenses de 735 480 € validées par la collectivité se répartissent ainsi :

- 248 927 € de travaux sur l'immobilier (34%)
- 486 553 € de renouvellement de mobiliers (66%)

Pour le délégataire, à la même date et en tenant compte des 176 330 € non validés par la collectivité, les dépenses comptabilisées de 911 810 € se répartissent à raison de :

- 248 927 € de travaux sur l'immobilier (27%)

- 662 883 € de renouvellement de mobiliers (73%), les 176 330 € non validés correspondant à du renouvellement de mobiliers

Le Comité de suivi du 17 mai 2021 a souhaité assurer un rééquilibrage et la collectivité a proposé au délégataire, par courriers des 15 et 22 juin 2021, une répartition de la dotation de renouvellement jusqu'au terme de la convention le 10 août 2022 comme ci-après :

- budget disponible : 764 520 € correspondant au solde au 31/12/2020 (362 465.21 €), à la dotation 2021 (250 000 €) et à la dotation 2022 prorata temporis (152 054.79 €)
- répartition des dépenses :
  - o validation des travaux immobiliers prévus à la PPI V7 en date du 26/03/2021 examiné en comité de suivi :
    - sur le site de Champ-Fleuri à raison de 8 opérations pour un montant total de 46 100 € selon un tableau d'opérations annexé
    - sur le site du Témat Plein Air à raison de 10 opérations pour un montant total de 438 300 € selon un tableau d'opérations annexé
  - o réaffectation des 176 330 € de dépenses non validées à des travaux immobiliers que le délégataire devrait proposer dans un délai très rapproché.
  - o gel des dépenses en matière de renouvellement de mobilier avec toutefois création d'une réserve de 100 000 € en pour les urgences éventuelles.
  - o correction des écarts constatés à la marge.

**Ce cadrage des dépenses a été la référence pour les validations de la collectivité en 2021 et le demeurent en 2022.**

**Il convient de rappeler que par Avenant n°5, signé le 28 juillet 2022 entre la collectivité et le délégataire, la convention de DSP a été prolongée d'un an jusqu'au 10 août 2023.**

**Cette prolongation emporte une dotation supplémentaire de renouvellement de 250 000 € qui devra faire l'objet d'une affectation sur ajustement de la programmation pluriannuelle d'investissement.**

#### II.1.4. Le récapitulatif des rapports de visite des organismes de contrôle :

Le délégataire atteste au rapport (p.199 et 200) des contrats de vérification des installations électriques et de contrôle des moyens de secours, d'alarme et de protection contre l'incendie qui ont été contrôlés sur sites :

- registres de sécurité
- contrats de maintenance

Il fournit, en annexe de son rapport annuel (pages 388 à 415), copie de ces rapports de contrôle.

#### II.2. La situation du personnel :

L'évolution des effectifs est retranscrite ci-après.

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2016 (Données du 01/09/2015 - 10 août 2016)						Rappel effectif 2015	Evolution 2016/2015	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD et vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	8		3		11	11	0	0%
Artistique	6			3	9	13	-4	-31%
Communication	3				3	3	0	0%
Technique	20	1	4	12	37	37	0	0%
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>60</b>	<b>64</b>	<b>-4</b>	<b>-6%</b>
Equivalent temps plein	37,00 ETP	0,80 ETP	1,12 ETP	4,48 ETP	43,40 ETP	43,09 ETP	0,31 ETP	0,72%
Heures travaillées 1 ETP =	56 980 h	1 232 h		8 624 h	66 836 h	66 359 h	477 h	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2016 au 31 décembre 2016						Rappel effectif au 10 août 2016	Evolution au 31/12/2016	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD et vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	8		1		9	11	-2	-18%
Artistique	6				6	9	-3	-33%
Communication	3				3	3	0	0%
Technique	18	1		7	26	37	-11	-30%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>44</b>	<b>60</b>	<b>-16</b>	<b>-27%</b>
Equivalent temps plein	35,00 ETP	0,80 ETP	0,01 ETP	0,92 ETP	36,73 ETP	43,40 ETP	-6,67 ETP	-15,37%
Heures travaillées 1 ETP =	53 900 h	1 232 h		1 432 h	56 564 h	66 836 h	-10 272 h	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2017 au 31 décembre 2017						Rappel effectif au 31/12/2016	Evolution au 31/12/2017	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD et vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	6		2		8	9	-1	-11%
Artistique	3			9	12	6	6	100%
Communication	3				3	3	0	0%
Technique	14	1		74	89	26	63	242%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>83</b>	<b>112</b>	<b>44</b>	<b>68</b>	<b>155%</b>
Equivalent temps plein	26,00 ETP	0,80 ETP	0,05 ETP	4,47 ETP	31,32 ETP	36,73 ETP	-5,41 ETP	-14,73%
Heures travaillées 1 ETP =	40 040 h	1 232 h		6 961 h	48 233 h	56 564 h	-8 331 h	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2018 au 31 décembre 2018						Rappel effectif au 31/12/2017	Evolution au 31/12/2018	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD sur vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	6		3		9	8	1	13%
Artistique	3	3	4	2	12	12	0	0%
Communication	3				3	3	0	0%
Technique	14	1	1	60	76	89	-13	-15%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>62</b>	<b>100</b>	<b>112</b>	<b>-12</b>	<b>-11%</b>
Equivalent temps plein	26,00 ETP	2,30 ETP	0,65 ETP	4,93 ETP	<b>33,88 ETP</b>	<b>31,32 ETP</b>	<b>2,56 ETP</b>	<b>8,17%</b>
Heures travaillées 1 ETP =	40 040 h	3 542 h		8 593 h	52 175 h	48 233 h	3942 h	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2019 au 31 décembre 2019						Rappel effectif au 31/12/2018	Evolution au 31/12/2019	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD sur vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	6		3		9	9	0	0%
Artistique	3	1	3	3	10	12	-2	-17%
Communication	3	1			4	3	1	33%
Technique	12	2		84	98	76	22	29%
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>87</b>	<b>121</b>	<b>100</b>	<b>21</b>	<b>21%</b>
Equivalent temps plein	24,00 ETP	2,30 ETP	0,05 ETP	6,19 ETP	<b>32,54 ETP</b>	<b>33,88 ETP</b>	<b>-1,34 ETP</b>	<b>7,56%</b>
Heures travaillées 1 ETP =	36 960 h	3 542 h		9 610 h	50 112 h	52 175 h	-2063	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2019 au 31 décembre 2020						Rappel effectif au 31/12/2019	Evolution au 31/12/2020	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD sur vacation	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	5				5	9	-4	-44%
Artistique	4		3	7	14	10	4	40%
Communication	2	1			3	4	-1	-25%
Technique	14	1		50	65	98	-33	-34%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>57</b>	<b>87</b>	<b>121</b>	<b>-34</b>	<b>-28%</b>
Equivalent temps plein	25,00 ETP	1,30 ETP	0,28 ETP	2,41 ETP	<b>28,99 ETP</b>	<b>32,54 ETP</b>	<b>-3,55 ETP</b>	<b>-10,91%</b>
Heures travaillées 1 ETP =	38 500 h	2 002 h		4 143 h	44 645 h	50 112 h	-5467	
1 540 h								

SITUATION DES EFFECTIFS AU RAPPORT 2021 au 31 décembre 2021						Rappel effectif au 31/12/2020	Evolution au 31/12/2021	
Catégorie de personnel	Nombre d'agents par type de contrats				Effectif total		Effectif	%
	CDI		CDD vacation, intérim	CDD Intermittents				
	A temps plein	A temps partiel	A temps partiel	A temps partiel				
Administratif	6		2		8	5	3	60%
Artistique	5		1	41	47	14	33	236%
Communication	2				2	3	-1	-33%
Technique	14	1	1	36	52	65	-13	-20%
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>77</b>	<b>109</b>	<b>87</b>	<b>22</b>	<b>25%</b>
Equivalent temps plein	27,00 ETP	0,80 ETP	0,28 ETP	3,28 ETP	31,36 ETP	28,99 ETP	2,37 ETP	8,17%
Heures travaillées 1 ETP =	41 580 h	1 232 h		5 482 h	48 294 h	44 645 h	3649	
1 540 h								
			Diminution depuis début DSP		-12,04			
					ETP			

*Au 31/12/2017, au titre de cette DSP, 12 licenciements de personnel permanents avaient été enregistrés : 11 équivalents temps plein (ETP) en cumul (1 des agents étant parti le 31 décembre 2016) dont 2 personnels administratifs ; 3 personnels artistiques ; 6 personnels techniques.*

*Le délégué n'avait connu aucun nouveau départ en 2018.*

*En 2019, 3 agents avaient quitté la structure : le responsable RH, 1 agent d'entretien et le régisseur principal.*

Les deux premiers avaient été remplacés par des recrutements externes pour le premier dans le même mois, pour le second dans le mois suivant. Le remplacement du régisseur avait donné lieu à une promotion interne.

**En 2020 :**

- **1 agent avait quitté la structure :** la responsable RH qui a été remplacé par 1 agent en recrutement externe, mais qui n'a pas réussi sa période d'essai. Une promotion interne de la responsable comptable a permis de pourvoir au poste.
- **2 agents techniques avaient été recrutés :** tous 2 au TCF, à compter de février 2020 : 1 technicien son (en remplacement d'un salarié déclaré inapte) et 1 technicien électricien en remplacement du technicien promu en 2019 au poste de régisseur principal.

**En 2021 :**

- 2 agents permanents ont été recrutés (1 comptable et 1 assistante de production), portant le nombre d'agents en CDI à temps plein à 27 et à 1 agent à temps partiel à 80% (25 agents en CDI à temps plein en 2020, 24 en 2019)
- 1 agent en CDI à temps partiel a quitté la structure
- Le nombre d'agents vacataires est passé à 4 (3 en 2020, 6 en 2019) pour 0.28 Equivalents temps plein au total (0.28 ETP en 2020, 0.05 ETP en 2019)
- Le nombre d'agents en CDD relevant du régime d'intermittents du spectacle est passé à 77 agents pour 3.28 ETP (57 en 2020 pour 2.41 ETP, 87 en 2019 pour 6.19 ETP)

Pour l'ensemble des agents, en 2021, le nombre d'heures travaillées est de 48 294 heures, en

**augmentation de 3 649 heures par rapport à 2020** (44 645 h), qui était en diminution de 5 467 h par rapport à 2019 (50 112 h), lui-même en diminution de 2 063 h par rapport aux 52 175 h de 2018.

**L'augmentation en heures par rapport à 2020 correspond à 2.37 ETP** (diminution en 2020 de 3.55 ETP par rapport à 2019). Cette augmentation en 2021 correspond au solde ETP de diverses évolutions détaillées au tableau ci-dessus : diminution du nombre d'agents techniques intermittents et en vacation (-13) ; diminution du nombre d'agents administratifs en vacations (-1) ; diminution d'un agent permanent à temps partiel en communication (-1) ; compensée par une augmentation du nombre d'agents artistiques intermittents (+33) et administratifs (+3).

**Le nombre total d'équivalents temps plein est passé ainsi de 43.40 ETP** au début de la convention de DSP en 2016 à **31.36 ETP au 31/12/2021**, soit en diminution de 12.04 ETP correspondant sensiblement aux 12 agents licenciés en début de DSP.

Il sera important de surveiller encore comment les effectifs et les heures travaillées évolueront en 2022, mais il peut être constaté que le délégataire a conservé sa structuration en personnel depuis ces licenciements, cette structuration pouvant servir de référence .

A l'organigramme fonctionnel, l'obligation conventionnelle (art.21) de désigner une personne chargée de la responsabilité technique du suivi des travaux en qualité de correspondant de nos services concernés n'est toujours pas satisfaite. Le délégataire est toujours organisé avec un responsable technique pour chacun des deux sites.

**En 2021, le délégataire indique (page 211 du rapport) :**

- **qu'aucun accident du travail n'est intervenu** (en 2020, un accident du travail était intervenu le 2 mars 2020 au TCF ayant entraîné une période d'arrêt de l'agent de 59 jours. En 2019, un accident du travail avait été déclaré, intervenu le 29/03/2019 et ayant occasionné un arrêt de travail de 16 jours).
- **qu'aucune observation de l'Inspection du Travail ne lui a été adressée (comme en 2020, 2019 et 2018)**

**Le nombre de jours de congés restant à solder était de 222 jours soit en moyenne de 7.5 jours par agents** (180 jours au 31/12/2020 -6.5 jours en moyenne ; 111 jours au 31/12/2019 -4 jours en moyenne ; 182.5 jours au 31/12/2018 – 6.08 jours en moyenne). **Cette moyenne correspond à un ratio de gestion satisfaisant en ce que la structure réussit à faire épuiser leurs congés par les agents en janvier, ceci d'autant que 28 de ces 222 jours non soldés sont crédités en compte épargne temps, ce qui ramène la moyenne des congés non soldés à 6.5 jours par agent.**

### Conclusion sur la partie technique du rapport du délégataire

La Collectivité :

- **continue à déplorer l'engagement par le délégataire au 31/12/2020 de 176 330 € de dépenses de renouvellement mobilier, malgré son refus exprès de les valider** et malgré sa demande exprimée en 2019 que la programmation pluriannuelle soit davantage rééquilibrée à compter de 2020 entre les biens mobiliers et immobiliers,
- **déplore que ce montant ait été porté à 186 645.82 € au 31/12/2021**



- prend acte de l'arrêt, au niveau de la collectivité, du **niveau d'engagement** de la dotation de renouvellement à **777 891.18 €**, **déduction faite des 186 645.82 €**, et du **solde non utilisé cumulé de 570 054.03 €** au 31/12/2021
- valide la reconduction du cadrage des **dépenses à effectuer jusqu'au terme de la convention à ses courriers des 15 et 22 juin 2021 pour un solde au 31/12/2021 de 722 108.82 €** pour la période de la DSP courant jusqu'au 10/08/2022 et la répartition telle que proposée à ces courriers ci-avant :
  - . Validation des travaux immobiliers à raison de :
    - 8 opérations (montant total de 46 100 €) selon tableau annexé sur le site de Champ-Fleuri
    - 10 opérations (montant total de 438 300 €) selon tableau annexé sur le site du Témat Plein Air
  - . Réaffectation des 176 330 € de dépenses non validées à des travaux immobiliers que le délégataire devrait proposer dans un délai très rapproché.
  - . Gel des dépenses de renouvellement de mobilier mais création d'une réserve (100 000 €) pour les urgences
  - . Correction des écarts constatés à la marge
- **prend acte**, du fait de la prolongation de la DSP pour une durée d'une année supplémentaire, **d'une dotation complémentaire de renouvellement de 250 000 € qui devra faire l'objet d'une affectation sur ajustement de la programmation pluriannuelle d'investissement**
- **prend note** de l'évolution au 31/12/2021 de l'effectif des agents permanents (28 en 2021, 27 en 2020, 28 en 2019 et 30 en 2018) et **de la structuration du délégataire en personnel (agents permanents, vacataires et intermittents) sur la base engagée depuis 2017 correspondant au 31/12/2021 à 31.36 équivalents temps plein, en diminution de 12 équivalents temps plein depuis la reprise du personnel au démarrage de la DSP**
- relève de nouveau la **non-satisfaction de l'obligation pour le délégataire de désigner une personne chargée de la responsabilité technique.**

### **III. – Partie financière – art. 34.3 de la convention :**

Les comptes annuels ont été remis, certifiés par le commissaire aux comptes qui a déclaré qu'**aucun élément ne remettait en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes**. Ils sont présentés en la forme requise par la convention et l'art. 1411-7 du CGCT. Ainsi, ils sont établis en rappelant les données de l'exercice précédent.

Le tableau ci-après reprend les éléments des comptes d'exploitation de 2021 et leur comparaison par rapport à ceux de 2020, 2019, 2018 et 2017. Comme pour les comptes de 2020, la référence à l'offre de candidature à la DSP n'est pas proposée pour cet exercice en ce qu'elle n'apparaît pas pertinente en cette année 2021 encore exceptionnelle où les recettes propres du délégataire en sont différentes à la suite de la crise sanitaire COVID-19.

*(cf tableau page suivante)*

COMPTES D'EXPLOITATION										
	2017	2018	2019	2020	2021		EVOLUTION 2021/2020		EVOLUTION 2021/2019	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Recettes spectacles invités	49 044	27 695	35 385	75 000	43 800	1,09%	-31 200	-41,6%	8 415	23,78%
Recettes billetterie	529 501	528 333	688 629	233 102	230 398	5,71%	-2 704	-1,2%	-458 231	-66,54%
Recettes co-réalisation	404 883	392 156	531 502	103 095	262 071	6,49%	158 976	154,2%	-269 431	-50,69%
Recettes co-production	11 137	16 226	14 610	6 984	16 701	0,41%	9 717	139,1%	2 091	14,31%
Recettes d'animation	359		640		750	0,02%	750		110	17,19%
Locations de salles	186 854	136 892	137 801	43 792	34 532	0,86%	-9 260	-21,1%	-103 269	-74,94%
Mise à disposition			36 970	9 600	550	0,01%	-9 050	-94,3%	-36 420	-98,51%
Autres recettes et sponsorings	274 067	272 376	242 304	122 797	169 505	4,20%	46 708	38,0%	-72 799	-30,04%
Location matériels						0,00%	0		0	
Location buvettes	9 775	8 775	10 220	1 319	3 035	0,08%	1 716	130,1%	-7 185	-70,30%
Produits annexes	37 579	36 211	10 205	927	3 110	0,08%	2 183	235,5%	-7 095	-69,52%
<b>Sous-total recettes propres d'activités</b>	<b>1 503 199</b>	<b>1 418 664</b>	<b>1 708 266</b>	<b>596 616</b>	<b>764 452</b>	<b>18,9%</b>	<b>167 836</b>	<b>28,1%</b>	<b>-943 814</b>	<b>-55,2%</b>
Subvention Département	2 775 000	2 775 000	2 775 000	2 775 000	2 775 000	68,75%	0	0,0%	0	0,00%
Subvention Département compl révisionnet autres	6 422	18 719		84 372	113 306	2,81%	28 934	34,3%	113 306	
Subvention Départ contrepartie EUROPE LEADER		42 476	6 317			0,00%	0		-6 317	-100,00%
<b>Sous-total subvention Département</b>	<b>2 781 422</b>	<b>2 836 195</b>	<b>2 781 317</b>	<b>2 859 372</b>	<b>2 888 306</b>	<b>71,6%</b>	<b>28 934</b>	<b>1,0%</b>	<b>106 989</b>	<b>3,85%</b>
Subvention Région spécifique	20 000	20 000	100 000	88 000	80 000	1,98%	-8 000	-9,1%	-20 000	-20,00%
Subvention ETAT DAC OI	150 500	140 500	169 500	192 500	175 500	4,35%	-17 000	-8,8%	6 000	3,54%
Subvention Ville de Saint-Denis						0,00%	0		0	
Subvention Ville de Saint-Paul		20 000			12 500	0,31%	12 500		12 500	
Subvention TCO						0,00%	0		0	
Subvention Rectorat de La Réunion	10 000	6 900	6 500	10 211	4 890	0,12%	-5 321	-52,1%	-1 610	-24,77%
<b>Sous-total subventions autres hors CEE</b>	<b>180 500</b>	<b>187 400</b>	<b>276 000</b>	<b>290 711</b>	<b>272 890</b>	<b>6,76%</b>	<b>-17 821</b>	<b>-6,1%</b>	<b>-3 110</b>	<b>-1,13%</b>
Subvention EUROPE-LEADER-FEDER		134 270	12 106			0,00%	0		-12 106	-100,00%
Subvention EUROPE-LEADER Contrepartie-Dpt						0,00%	0		0	
Subvention ONDA	8 610	13 343	15 636	4 676	2 994	0,07%	-1 682	-36,0%	-12 642	-80,85%
Subvention CNV (Centre National des Variétés)						0,00%	0		0	
Subvention SACEM						0,00%	0		0	
Subventions autres	2 900		1 733	3 052		0,00%	-3 052	-100,0%	-1 733	-100,00%
<b>Sous-total autres subventions</b>	<b>192 010</b>	<b>335 013</b>	<b>305 475</b>	<b>298 439</b>	<b>275 884</b>	<b>6,8%</b>	<b>-22 555</b>	<b>-7,6%</b>	<b>-29 591</b>	<b>-9,7%</b>
<b>Sous-total subventions TTC</b>	<b>2 973 432</b>	<b>3 171 208</b>	<b>3 086 792</b>	<b>3 157 811</b>	<b>3 164 190</b>	<b>78,4%</b>	<b>6 379</b>	<b>0,2%</b>	<b>77 398</b>	<b>2,5%</b>
TVA sur subventions	-50 806	-51 327	-51 391	-53 506	-53 747	-1,33%	-2 115	3,95%	-2 356	4,58%
<b>Sous-total subventions HT</b>	<b>2 922 626</b>	<b>3 119 881</b>	<b>3 035 401</b>	<b>3 104 305</b>	<b>3 110 443</b>	<b>77,1%</b>	<b>6 138</b>	<b>0,2%</b>	<b>75 042</b>	<b>2,5%</b>
Mécénat :CANAL+; Brasseries Bourbon; Mascarin	30 000	47 000	121 000	99 150	127 000	3,15%	27 850	28,1%	6 000	4,96%
<b>Sous-total autres produits</b>	<b>60 000</b>	<b>47 000</b>	<b>121 000</b>	<b>99 150</b>	<b>127 000</b>	<b>3,15%</b>	<b>27 850</b>	<b>28,1%</b>	<b>6 000</b>	<b>4,96%</b>
<b>Sous total cotisations des adhérents</b>	<b>13 093</b>	<b>17 769</b>	<b>14 821</b>	<b>15 679</b>	<b>13 149</b>	<b>0,33%</b>	<b>-2 530</b>	<b>-16,1%</b>	<b>-1 672</b>	<b>-11,28%</b>
<b>RAP &amp; Transfert de charges -Fonds dédiés</b>	<b>157 200</b>	<b>122 800</b>	<b>273 968</b>	<b>220 336</b>	<b>136 404</b>	<b>3,38%</b>	<b>-83 932</b>	<b>-38,1%</b>	<b>-137 564</b>	<b>-50,21%</b>
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>4 656 118</b>	<b>4 726 114</b>	<b>5 153 456</b>	<b>4 036 086</b>	<b>4 151 448</b>	<b>102,9%</b>	<b>115 362</b>	<b>2,9%</b>	<b>-1 002 008</b>	<b>-19,4%</b>
Salaires et traitements	1 695 001	1 260 034	1 407 909	1 242 481	1 302 499	31,6%	60 018	4,8%	-105 410	-7,49%
Charges sociales	633 324	533 798	595 398	396 922	579 493	14,1%	182 571	46,0%	-15 905	-2,67%
<b>Sous-total charges de personnel</b>	<b>2 328 325</b>	<b>1 793 832</b>	<b>2 003 307</b>	<b>1 639 403</b>	<b>1 881 992</b>	<b>45,7%</b>	<b>242 589</b>	<b>14,8%</b>	<b>-121 315</b>	<b>-6,06%</b>
Variation de stocks	-47 460	2 054	26 145	-4 890	5 521	0,1%	10 411	-212,9%	-20 624	-78,88%
Achats et charges externes	2 073 001	2 021 758	2 093 020	1 228 748	1 367 339	33,2%	138 591	11,3%	-725 681	-34,67%
Impôts et taxes	35 804	37 247	40 002	31 659	28 584	0,7%	-3 075	-9,7%	-11 418	-28,54%
Dotation aux amortiss. provisions, fonds dédiés	0	3 914		20 000	330 983	8,0%	310 983	1554,9%	330 983	
Autres charges : droits d'auteurs- divers droits	102 345	118 992	128 969	27 912	54 293	1,3%	26 381	94,5%	-74 676	-57,90%
DAP créances douteuses				3 207		0,0%	-3 207	-100,0%	0	
Provisions pour risques		99 321	52 848	172 820		0,0%	-172 820	-100,0%	-52 848	-100,00%
Quote part reversé au preneur		294 377	381 930	82 461	200 209	4,9%	117 748	142,8%	-181 721	-47,58%
DAP Dotation renouvellement		250 000	250 000	250 000	250 000	7,2%	0	0,0%	0	0,00%
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>4 492 015</b>	<b>4 621 495</b>	<b>4 976 221</b>	<b>3 451 320</b>	<b>4 118 921</b>	<b>119,3%</b>	<b>667 601</b>	<b>19,3%</b>	<b>-857 300</b>	<b>-17,2%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>164 103</b>	<b>104 619</b>	<b>177 235</b>	<b>584 766</b>	<b>32 527</b>		<b>-552 239</b>	<b>-94,4%</b>	<b>-144 708</b>	<b>-81,6%</b>
Produits financiers	147	39	369	192	185					
Charges financières	2 384	4 126	4 993	2 503	5					
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 237</b>	<b>-4 087</b>	<b>-4 624</b>	<b>-2 311</b>	<b>180</b>					
Produits exceptionnels	8 519	10 524	36 393	28 583	2 466					
Charges exceptionnelles	2 346	4 954	103 835	312 014	31 349					
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>6 173</b>	<b>5 570</b>	<b>-67 442</b>	<b>-283 431</b>	<b>-28 883</b>					
Total des produits	4 664 784	4 736 677	5 190 218	4 064 861	4 154 099					
Total des charges	5 030 449	4 630 575	5 085 049	3 765 837	4 150 275					
<b>Résultat</b>	<b>-365 665</b>	<b>106 102</b>	<b>105 169</b>	<b>299 024</b>	<b>3 824</b>					

Le Fermier a remis à la collectivité ses comptes d'exploitation relatifs à l'exercice 2021 le 31 mars 2022 dans le délai fixé par la Convention.

### III.1 Analyse du résultat net

Les comptes du délégataire révèlent un **résultat net comptable excédentaire de 3 824 € (299 024 € en 2020)** résultant :

- d'un résultat d'exploitation excédentaire de 32 527 € (excédentaire de 584 766 € en 2020),
- d'un résultat financier excédentaire de 180 € (déficitaire de 2 311 € en 2020)
- d'un résultat exceptionnel déficitaire de 28 883 € (déficitaire de 283 431 € résultant d'une charge exceptionnelle de 301 127 € en 2020)

Le report à nouveau cumulé de l'exploitation de la DSP (situation nette) passe en conséquence de 50 325 € au 31/12/2020 à 54 149 € au 31/12/2021 (pour rappel, le résultat 2020 de 299 024 € avait permis de rétablir une situation nette de - 269 007 € au 31/12/2019 à 50 325 € au 31/12/2020).

**L'exploitation cumulée de la DSP au 31/12/2021 par le délégataire reste donc excédentaire au 31/12/2021 (de 54 149 €). Elle n'était plus déficitaire au 31/12/2020.**

#### ***Concernant la révision de la subvention départementale pour l'exercice 2021***

Il convient de préciser que le délégataire a sollicité et facturé, le 30 mars 2021, la révision de la subvention de compensation du Département qui lui est ouverte aux termes de l'art.27.4 de la Convention, étant stipulé à la convention que cette demande doit être faite au plus tard le 31 mars.

La facturation du délégataire était de 100 708.90 €.

Le calcul établi par l'assistant de la collectivité était de **106 089.03 €** (soit de 3.82% de la subvention initiale de 2 775 000 €), calcul validé par M. Le Payeur Départemental le 21 avril 2021. **Le délégataire a été notifié**, par l'assistant de la collectivité, de ce montant le 21 avril 2021 **et a donné son accord** par mail le 26 avril 2021.

Pour rappel, la révision de la subvention en 2020 s'était élevée à 83 589.96 €. Le délégataire n'avait pas sollicité de révision en 2019 ; le montant de la révision était de 18 719 € en 2018 et de 6 422 € en 2017.

**Il est à noter que les comptes du délégataire ne détaillent pas la subvention départementale annuelle en 2020 et 2021. Il a pu être noté des rattachements à chacun de ces 2 exercices comportant des erreurs pour - 7 217.96 € en 2020 et +7 216.07 € en 2021. Ces erreurs concernent, en 2020, la comptabilisation de la subvention spécifique à l'opération RIDA et le solde de la révision 2020 qui sont enregistrées en 2021 et se compensent à 1.89 € près. Elles ne faussent donc pas les comptes.**

#### ***Concernant la part de la subvention départementale dans le total des recettes***

L'obligation financière principale de la convention prévoit (art. 30.1) que la subvention de compensation de la collectivité délégante ne peut dépasser le plafond de 80% des recettes d'exploitation du délégataire en moyenne sur 3 ans (Article 27 alinéa 2). Pour la dernière période de 3 ans, ce plafond est respecté, la subvention de la Collectivité représentant 64.8% des recettes totales d'exploitation sur la période 2019-2020-2021 (61.3% sur la période 2018-2019-2020 ; 57.6% sur la période 2017-2018-2019).

#### ***Concernant l'impact de la crise sanitaire COVID-19***

En 2020, un avenant (Avenant n°3 du 23 juillet 2020) avait dû être passé pour adapter les dispositions de la convention à la crise sanitaire COVID-19 et avait maintenu le montant contractuel annuel de la subvention d'exploitation du Département de 2 775 000 €, toute modification de ce montant pouvant emporter le risque de qualification d'une telle modification de modification substantielle de la convention.

Pour le même motif, les dispositions de la convention relatives à la révision annuelle n'avaient pas été modifiées.

### III.2 Analyse de l'évolution des recettes et dépenses en 2021 par rapport à 2020 et 2019

III.2.1. Une légère augmentation des recettes totales d'exploitation (4 151 449 €) de 2.86%, soit de 115 362 €, par rapport à 2020, mais une diminution de 19.04%, soit de 1 002 008 €, par rapport à 2019 (5 153 456 €)

Par rapport à 2020, les recettes totales d'exploitation s'améliorent donc très légèrement.

Elles ne retrouvent pas leur niveau de 2019, malgré la crise des gilets jaunes qui en avait encore légèrement impacté le début d'année.

Cette évolution globale par rapport à 2019 résulte de la crise sanitaire (diminution du nombre de représentations et jauges limitées des spectacles au regard des règles de distanciation). Ainsi, on constate en 2021 par rapport à 2019 :

- Une diminution de 55.2% des recettes propres d'activités (65.1%, soit -1 111 650 € en 2020) par rapport à 2019, selon les principales évolutions ci-après :
  - o Diminution de 449 816 € (66%) des recettes de billetterie (274 198 € en 2021 pour 724 014 € en 2019)
  - o Diminution de 269 431 € (50.69%) des recettes sur coréalisation (262 071 € en 2021 pour 531 502 € en 2019)
  - o Diminution de 103 269 € (74.94%) des recettes sur location des 4 scènes (34 532 € en 2021 pour 137 801 € en 2019)
- Une diminution de 66 799 € soit de 18% (30.04% en 2020) des recettes de mécénat-sponsoring : 296 505 € en 2021 pour 363 304 € en 2019
- Une diminution de 29 591 €, soit de 9.7% (-2.3% en 2020, soit de - 7036 €) du niveau des subventions publiques autres que celles du Département, avec principalement une diminution de 20% (20 000 €) de la subvention spécifique de La Région compensée par une légère augmentation de la subvention de la DAC OI (+6000 €) et de nouveau une subvention de la Commune de Saint-Paul (12 500 €)
- Une augmentation de 3.8% de la subvention de compensation du Département du fait de la mise en œuvre de la révision conventionnelle (confère ci-avant).

*La part de la subvention départementale est en 2021 de 71.6% des recettes totales d'exploitation (70.8% en 2020), alors qu'elle était de 54% en 2019. Elle reste néanmoins en-dessous du plafond de 80% en moyenne sur 3 années fixé à l'article 30.1 de la convention (confère ci-avant).*

III.2.2. Une augmentation globale des dépenses d'exploitation de 19.4%, soit de 667 601 €, par rapport à 2020, mais demeurant en diminution de 17.2%, soit de 857 300 €, par rapport à 2019

Chacune des dépenses d'exploitation a diminué par rapport à son montant en 2019, ainsi pour les principales :

- Diminution des achats de spectacles et charges externes de 725 681 €, soit de 34.67% (864 272 €, -41,3% en 2020) : 1 367 339 € en 2021 pour 2 093 020 € en 2019
- Diminution des charges de personnel de 121 315 €, soit de 6.06% (363 904 €, -18.2% en 2020), dont

- 105 420 € soit -7.49% (-165 428 €, -11.7% en 2020) de salaires et traitements et 15 905 €, soit de -2.67% (198 475 €, -33.3% en 2020) de charges sociales
- Diminution des droits d'auteurs de 74 676 € soit de 57.90% (101 057 €, -78.4% en 2020) : 54 298 € en 2021 (27 912 € en 2020) pour 128 969 € en 2019
- Diminution des quote-parts à reverser sur coproduction de 181 721 €, soit de 47.58% (-299 469 €, -78.4% en 2020) : 200 209 € en 2021 pour 381 930 € en 2019

*Il est à noter que:*

- *la diminution des achats de spectacles et charges externes représente 75% de la diminution globale des dépenses. Cela s'explique par la diminution des imports de spectacles*
- *les coproductions restent limitées par rapport à 2019*
- *la diminution de 121 315 € des charges de personnel s'explique notamment par la diminution du recours aux intermittents (-2.91 équivalent temps plein)*
- *le délégataire n'a plus bénéficié en 2021 des aides de l'Etat liées au chômage partiel, n'ayant pas eu recours à du chômage partiel*
- *l'activité 2021 reste encore fortement impactée financièrement par la crise sanitaire et explique encore les écarts par rapport à 2019*

III.2.3. Un résultat d'exploitation excédentaire de 32 527 € (584 766 € en 2020), mais un résultat global encore impacté par des charges exceptionnelles de 31 349 € d'annulation de fonds européens

Le résultat d'exploitation excédentaire de 32 527 € est impacté par la perte définitive de fonds européens attendus au titre du Gal Grand Est, pour cause d'annulation de certaines actions lors de la crise dite « des gilets jaunes début 2019. Cette perte est constatée définitivement en 2021.

Associé aux recettes financières et exceptionnelles qui sont mineures, **le résultat global est en conséquence excédentaire de 3 824 €.**

50% de ce résultat serait à reverser à la collectivité, soit 1 912 € constatés en provision par le délégataire.

III.3. Situation du compte de bilan, du compte d'exploitation cumulé de la délégation de service public et de la relation financière avec le Département

III.3.1. Un compte de bilan à peine rétabli au niveau des fonds propres du délégataire et du compte d'exploitation cumulé de la délégation de service public

Aux termes de l'exercice 2021, hors droits du concédant (sur les matériels acquis sur dotation de renouvellement valorisé au bilan), la situation nette des fonds propres du délégataire est de 54 149 €.

Le résultat du compte d'exploitation cumulé de la délégation de service public est obtenu en retirant de ces 54 149 € les 504 € de réserve statutaire porté au bilan et s'établit à 53 645 €.

Il convient de préciser que ce résultat de 53 645 € intègre déjà les quotes-parts de 50% des résultats excédentaires 2019 et 2020 acquis au délégataire.

III.3.2. Une relation financière avec le Département encore impactée des litiges quant à la charge exceptionnelle de 301 127 € passée en 2020 et aux dépenses engagées sans consultation préalable de la collectivité au titre de la dotation de renouvellement

Les litiges portant sur ces 2 risques représentaient au 31/12/2020, aux termes des données de la collectivité, 477 457 €, à raison de :

- 301 127 € relatifs à la charge exceptionnelle passée en 2020 par le délégataire contestée par la collectivité
- 176 330 € relatifs aux dépenses engagées au titre de la dotation de renouvellement sans sollicitation de l'accord préalable de la collectivité.

Du fait de l'engagement comptable par le délégataire en 2021 pour un montant supérieur de 10 315.82 € aux validations de la collectivité au titre de la dotation de renouvellement (confère partie technique ci-avant,) **le montant des litiges passent au 31/12/2021 à 487 772.82 € à raison de :**

- **301 127 € relatifs à la charge exceptionnelle** passée en 2020 par le délégataire contestée par la collectivité
- **186 645.82 €** relatifs aux dépenses engagées au titre de la dotation de renouvellement sans sollicitation de l'accord préalable de la collectivité

III.3.3. Une constitution de provision globalement insuffisante aux comptes 2021 du délégataire au regard de ces litiges financiers en cours

L'état des provisions fourni en page 33 à l'annexe des comptes 2021 est celui-ci-après :

<u>Suivi des provisions pour risques</u>	2020		2021		
	Fin d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions ou montant utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations (Dotation de renouvellement)	186 134,00 €	250 000,00 €	52 726,00 €		383 408,00 €
<b><u>Autres Provisions</u></b>	<b>237 735,00 €</b>	<b>314 983,00 €</b>	<b>35 639,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>517 079,00 €</b>
<i>Subvention CEE Gal Grand Sud - actions non réalisées - Gilets jaunes</i>					- €
<i>Subvention CEE Gal Grand Est- actions non réalisées - Gilets jaunes</i>	33 532,00 €	- €	33 532,00 €		- €
<i>Subvention ONDA -actions non réalisées - Gilets jaunes</i>	2 107,00 €	1 550,00 €	2 107,00 €		1 550,00 €
<i>Quote-part de résultat excédentaire à reverser au Département (2019 et 2020)</i>	202 096,00 €	- €			202 096,00 €
<i>Constat risque sur charge exceptionnelle 2020</i>		100 375,00 €			100 375,00 €
<i>Constat risque sur propriété des investissements non validés par Département</i>		211 146,00 €			211 146,00 €
<i>Quote-part de résultat excédentaire à reverser au Département (2021)</i>		1 912,00 €			1 912,00 €
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>423 869,00 €</b>	<b>564 983,00 €</b>	<b>88 365,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>900 487,00 €</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>	<b>3 206,00 €</b>				<b>3 206,00 €</b>
<b>TOTAL PROVISIONS AU 31/12/2021</b>		<b>564 983,00 €</b>	<b>88 365,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>903 693,00 €</b>

Cet état des provisions fourni en page 33 à l'annexe des comptes 2021 fait apparaître :

- 383 408 € de provision constituée (réservée) au titre de la dotation de renouvellement. Ce montant correspond à la différence entre le montant cumulé des dotations de renouvellement annuelles et les dépenses engagées par le délégataire, soit au solde de dotation de renouvellement disponible au 31/12/2021 du point de vue du délégataire
- 517 079 € de provisions pour risque dont principalement :
  - o La provision de 202 096.00 € pour le remboursement de 50% des excédents à reverser au Département sur les résultats excédentaires de 2019 (52 584.28 €) et 2020 (149 511.72 €).
  - o Une provision de 1 912.00 € pour le remboursement de 50% de l'excédent à reverser au Département sur le résultat excédentaire de 2021, portant le montant total des excédents à reverser au Département à 204 008.00 €.
  - o Une provision de 100 375 € sur le risque lié à la contestation par la collectivité de la charge exceptionnelle de 301 127 € passée en 2020.
  - o Une provision de 211 146 € sur le risque lié à la contestation par la collectivité de dépenses engagées au titre de la dotation de renouvellement en 2019 et 2020 sans sollicitation de l'accord préalable de la collectivité.

*Concernant ces 2 dernières provisions, elles représentent un montant de provisions de 311 521 €. Ce montant est inférieur de 176 251.89 € au montant des dépenses contestées par la collectivité qui s'élèvent à 487 772.82 € (confère ci-dessus)*

*Le constat en provision de cette somme de 176 251.89 € aurait entraîné un déficit en 2021.*

#### III.4 Conclusion au regard du résultat 2021 et des provisions constituées par le délégataire

A l'examen en 2021 de l'analyse du rapport 2020 du délégataire, votre assemblée avait décidé :

- de différer le mandatement de partie du solde de la subvention d'exploitation 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle 2020 jusqu'à épuisement des vérifications,
- d'approuver le recouvrement au profit de la collectivité de 50% (52 585 €) du résultat bénéficiaire du délégataire pour l'exercice 2019,
- d'approuver le recouvrement au profit de la collectivité de 50% (149 512 €) du résultat bénéficiaire du délégataire pour l'exercice 2020.

Ces deux montants de 52 585€ et de 149 512€ ont fait l'objet d'un titre de recettes en 2022.

A l'examen de la présente analyse du rapport 2021 du délégataire et au regard par ailleurs :

- de la considération première que les principales obligations contractuelles en termes de programmation de spectacles ont été remplies par le délégataire en 2021, malgré la crise sanitaire,
- du caractère injustifié selon l'analyse de la collectivité de la charge exceptionnelle de **301 127 €**,
- de l'engagement de **186 645.82 €** de dépenses au titre de la dotation de renouvellement sans validation préalable de la collectivité,
- de l'engagement des échanges sur ces litiges d'une valeur de 487 772.82 € au 31/12/2021 par voie d'avocat à l'initiative du délégataire depuis septembre 2021, **suivie d'une proposition de transaction** non encore aboutie,

Il est proposé :

- de maintenir le différé de mandatement de partie du solde de la subvention d'exploitation 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat,

- de ne pas renoncer au reversement à la collectivité des 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021, même si les dispositions de l'article 27.5 autorise la collectivité à les abandonner en tout ou partie, du fait des litiges en cours.

### Conclusion sur la partie financière du rapport du délégataire

La collectivité :

- ▶ décide de demander le reversement du montant de 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021,
- ▶ prend acte que les dépenses litigieuses s'élèvent au 31/12/2021 à 487 772.82 €, portant sur :
  - 301 127.00 € de charges exceptionnelles comptabilisées par le délégataire en 2020,
  - 186 645.82 € de dépenses engagées par le délégataire en 2020 et 2021 sans sollicitation de l'avis préalable de la collectivité,
- ▶ décide de maintenir le différé du mandatement de partie du solde de la subvention d'exploitation 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat .

En vous précisant que l'ensemble des documents constituant ces rapports sont consultables auprès des services, je vous prie de bien vouloir en délibérer.

#### IV/PROPOSITIONS

**Au vu des éléments proposés dans le rapport, je vous propose d'approuver :**

- sous réserve de l'ensemble des observations figurant au présent rapport, **le rapport d'activités présenté par l'Association TEAT REUNION pour l'année 2021 ;**
- **le reversement à la collectivité** de 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021 ;
- **le maintien du différé du mandatement d'une partie de la subvention de fonctionnement 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle** comptabilisée par le délégataire à ses comptes 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR



**OBJET : Délégation du service public de gestion des théâtres départementaux 2016-2023 : présentation du rapport de l'année 2021 du délégataire (Association Théâtres Départementaux de La Réunion - TEAT REUNION)**

**Avis de la Commission de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Mobilité  
du 5 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable.**

**Avis de la Commission Départementale Consultative des Services Publics  
Locaux  
du 5 décembre 2022**

**Débat : RAS**

**La Commission émet un avis favorable .**

**PE / DCS SP-2022 -RAP-084 Délégation du service public de gestion des théâtres départementaux 2016-2023 : présentation du rapport de l'année 2021 du délégataire (Association Théâtres Départementaux de La Réunion - TEAT REUNION)**

**Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Rapport 84, délégation du service public de gestion des théâtres départementaux, une présentation du rapport pour l'année 2021 du délégataire. La commission a émis un avis favorable. Questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

## SEANCE PLENIERE DU 14 DÉCEMBRE 2022



### PRESENTS : (41)

**Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Monsieur David BELDA - Madame Audrey BÉLIM - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Harry MUSSARD - Monsieur Jean François NATIVEL - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Madame Sabrina TIONOHOUÉ - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.**

### ABSENCES AVEC PROCURATION : (7)

**Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY donne procuration à Madame Camille CLAIN  
Monsieur Bruno DOMEN donne procuration à Monsieur Cyrille MELCHIOR  
Madame Adèle ODON donne procuration à Monsieur Serge Eric HOAREAU  
Madame Monique ORPHÉ donne procuration à Madame Audrey BÉLIM  
Monsieur Philippe POTIN donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU  
Monsieur René SOTACA donne procuration à Madame Julie AROUBANI  
Monsieur André THIEN AH KOON donne procuration à Madame Augustine ROMANO**

### ABSENCES : (2)

**Madame Nassimah DINDAR  
Monsieur Jean-François PAYET**

**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**SP-2022-DEC-084**

**OBJET : Délégation du service public de gestion des théâtres départementaux 2016-2023 : présentation du rapport de l'année 2021 du délégataire (Association Théâtres Départementaux de La Réunion - TEAT REUNION)**

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le rapport présenté,

**VU** l'avis de la Commission de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Mobilité en date du 5 décembre 2022,

**VU** l'avis de la Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux en date du 5 décembre 2022,

**Sur** proposition des services,

**Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,**

### **DECIDE**

**ARTICLE UNIQUE** : Au vu des éléments figurant au rapport, le Département approuve :

- sous réserve de l'ensemble des observations figurant au présent rapport, le rapport d'activités présenté par l'Association TEAT REUNION pour l'année 2021 ;
- le reversement à la collectivité de 1 912 € correspondant à 50% du résultat excédentaire 2021 ;
- le maintien du différé du mandatement d'une partie de la subvention de fonctionnement 2021 pour un montant de 301 127 € correspondant à la charge exceptionnelle comptabilisée par le délégataire à ses comptes 2020 jusqu'à épuisement des discussions par voie d'avocat.

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 22 décembre 2022 et de la publication sur le site du Département le 22 décembre 2022.*

**Le Président du Conseil Départemental**

**Cyrille MELCHIOR**

Identifiant de l'acte :974-229740014-20221214-lmc128945-DE-1-1

## **Cyrille MELCHIOR, Président du Département**

Nous arrivons à la fin de la séance plénière. Je vous remercie pour votre participation. Pour celles et ceux qui ne font pas partie de la Commission permanente, je vous invite à rester bien évidemment, puisque s'ensuivra un repas partagé donc ici même. Et puis vous dire que merci à zot' pour tout ce que zot' la fè, pour la participation.

J'ai vu un doigt se lever.

## **Isabelle ERUDEL**

Oui, Président, juste pour terminer s'il vous plaît, juste un petit bilan. Bonjour à tous, chers collègues. Bonjour à tous les journalistes, aux services. C'est vrai que La Réunion comme nous disait tout à l'heure, connaît des crises sociales, économiques, environnementales et la situation lé grave, mais le Département il a joué un rôle primordial face à ces nombreuses problématiques. Votre tâche, M. le Président, ainsi que la nôtre, chers conseillères et conseillers, n'est pas facile, mais il faudra bien que « nou relève à nou les manches et que nous met' à nou à la tâche ». Mi voulué juste revenir vers vous par rapport au début, ce que vous aviez dit, en me remerciant pour la signature de la charte bilingue.

À mon tour, mi tiens à remercier au Président, remercier également les services, M. LOCATE en particulier, Mme CHANE-KUNE, Mme FRANÇOIS ainsi que tous les autres, chers conseillers et conseillères également dans cette bataille qui enfin, c'est un symbole fort pour nous à la veille de la fête de la liberté. C'est un geste de valorisation de notre langue. Cette charte, en tout cas, dans notre institution redonnera toute sa place à notre créole, mais aussi à notre identité réunionnaise, Président.

Le débat qui doit exister entre l'opposition entre Français et Créole parce que j'ai bien entendu autour de moi, et c'est un véritable problème, « nou n'a pas de raison d'opposer ces deux langues-là ». Ce n'est pas un débat. L'avantage est que « nou doit faire mettre une place importante à cette langue maternelle », faire attention à cette langue maternelle, prendre en compte notre contexte autour de nous pour aller vers l'extérieur comme vous disiez tout à l'heure lors de votre discours à l'extérieur. Aller vers l'extérieur. C'est ça l'objectif. « Maîtrise que nou coné déjà autour de nous, met'a li en valeur, met'a li en l'air, soyons fiers de ce que nous sommes pour aller toujours plus haut, toujours plus loin en tout cas. Merci à zot' », merci Président.

## **Cyrille MELCHIOR, Président du Département :**

Merci à ou et puis grand moment hier comme l'a dit et puis bah, c'est bien parce que notre langue créole, c'est notre langue maternelle, c'est ce qui fait le ciment de la société réunionnaise et nous la besoin de garder ce ciment-là et de porte a li le plus loin possible. Merci à ou, merci à zot tout'.

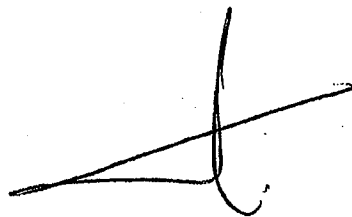
*La Secrétaire de Séance,*

*Le Président du Conseil Départemental,*

*Amandine HOAREAU*

A handwritten signature consisting of a stylized, vertical letter 'A' with a small flourish at the bottom.

*Cyrille MELCHIOR*

A handwritten signature featuring a long, horizontal stroke that curves upwards at the right end, with a vertical stroke intersecting it.